

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUINZIÈME.

—

Duchi. — Emmery de Sept-Fontaines.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE D[r] HOEFER.

Tome Quinzième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVI.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

D

DUCHI (*César*), en latin **DUCHUS** ou **DE DUCIBUS**, poëte latin moderne, né à Brescia, vivait dans le seizième siècle. On voit par ses poésies qu'il était avocat ou qu'il avait une charge de judicature. Il dit en effet qu'il se retire à la campagne pour échapper aux troubles de la ville et au bruit du barreau. Il était en correspondance avec les savants les plus distingués de son temps. On ne connaît de lui que des poésies latines; elles ont été insérées dans le recueil de Taygeti intitulé: *Carmina præstantiorum Poetarum, ex quam plurimis selecta nunquam edita*, Brescia, 1565, in-8°; dans les *Occultorum Academicorum Carmina*, Brescia, 1570, in-8°; dans les *Deliciæ Poetarum Italorum* de Gruter, t. Ier, et dans les *Carmina illustrium Poetarum Italorum*, t. IV.

Quirini, *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ*.

DUCHI (*Grégoire*), poëte italien, né à Brescia, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui un poëme sur le jeu des échecs, intitulé: *La Scaccheide*; Vicence, 1586 et 1607, in-4°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. 3.

* **DUCHI** ou **DUCCI** (*Laurent*), en latin **DUCCIUS**, littérateur italien, né à Pistoie, vivait vers 1600. On a de lui: *De Elocutione, libri duo*; Ferrare, 1600, in-8°; — *Oratione funerale*; Ferrare, 1600, in-8°, — *Trattato della Nobiltà, della Infamia e della Precedenza*; Ferrare, 1603, in-4°; — *Ars historica*; Ferrare, 1604, in-4°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. 2.

DUCHOSAL (*Marie-Émilie-Guillaume*), poëte et administrateur français, né à Paris, le 18 août 1763, mort le 6 novembre 1806. Il s'adonna d'abord à la jurisprudence, et se fit recevoir avocat au parlement de Bordeaux; mais le goût de la poésie lui fit négliger cette profession. Après la suppression des parlements, il travailla successivement au *Journal de Deux-Ponts*, au *Journal des Théâtres*, et à *L'Ami des Arts*. Plus tard il fut nommé chef de bureau et sécrétaire du ministre de la police générale, et enfin membre de la commission des émigrés. On a de lui: *Les Exilés du Parnasse*, poëme; 1783, in-8°; — *Mon Songe*, satire imitée du grec de Lucien, suivie des *Sensations d'un Homme de Lettres*; 1784, in-8°; — *Blanchard*, poëme en deux chants; Rouen, 1784, in-8°; — *Discours sur la nécessité de dessécher les marais*; 1791, in-8°. Duchosal a donné avec Milon une édition des œuvres de Dumarsais; 1797, 7 vol. in-8°.

Rabe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Cont.* — Ersch, *La France littéraire*.

* **DUCHOSLAUS DE ZURICH**, poëte latin bohémien, vivait vers le commencement du dix-septième siècle. Il fut secrétaire communal à Chrudim, puis chambellan de l'empereur Rodolphe II. On a de lui: Αὐτογνώσεως *Libri duo*; — *Poemata, libri IV*; Prague, 1612.

Balbin, *Bohemia docta*.

DUCHOUL (*Guillaume*), en latin **CAULIUS**, antiquaire français, né à Lyon, vivait dans le seizième siècle. Il fut un des premiers Français qui s'appliquèrent à l'étude des médailles, des pierres gravées, des bas-reliefs, et des autres monuments de l'antiquité. La maison qu'il habitait lui inspira ce goût dès sa jeunesse. Elle était située sur la colline du Gourguillon. On ne pouvait creuser dans ce terrain, qui fait partie de l'ancien Lyon, sans y trouver des médailles, des inscriptions, des urnes, des lampes. Ces objets éveillèrent sa curiosité: il essaya de les expliquer et de les mettre en ordre. Pour se perfectionner dans ce genre d'études, il fit le voyage d'Italie, et à son retour il publia les ouvrages suivants: *Épître consolatrice à Mme de Chevrières*; Lyon, 1555, in-4°; — *Discours sur la castramétation et discipline*

militaire des anciens Romains; Lyon, 1555, in-fol.; — *Discours sur la Religion des anciens Romains;* Lyon, 1555, in-fol. Ces deux importants ouvrages, souvent réimprimés, ont été traduits en italien, en latin et en espagnol. La Croix du Maine attribue encore à Duchoul : *Douze Livres des Antiquités de Rome; — Traité des Animaux féroces et étrangers; — Les Épigrammes de toute la Gaule; — Traité de la Nature des Dieux.*

Recherches pour servir à l'histoire de Lyon. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises.*

DUCHOUL (*Jean*), naturaliste français, fils du précédent, vivait aussi dans le seizième siècle. On a de lui : *Varia Quercus Historia; accessit Pilati montis descriptio;* Lyon, 1555, in-8°; réimprimé dans le traité de Gesner, *De raris et admirandis Herbis; — Dialogus Formicæ, Muscæ, Aranæi et Papilionis;* Lyon, 1556, in-8°; — *Dialogue de la vie des champs, avec une Épître de la vie sobre, et autres discours;* Lyon, 1565, in-8°.

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françaises.* — *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon.*

DUCIS (*Jean-François*), poëte français, né à Versailles, le 22 août 1733, mort dans la même ville, le 31 mars 1816. Son père, originaire de la Savoie, tenait à Versailles un modeste commerce de lingerie. L'enfant fut élevé dans la maison paternelle jusque vers l'âge de douze ans, époque où il fut placé au collége de Versailles. Le jeune Ducis ne fit point de brillantes études, quoiqu'il eût achevé sa rhétorique à dix-sept ans. Au sortir du collége, il allait rêver dans les allées du parc de Versailles et dans les campagnes voisines; puis, rentré au logis, il s'essayait à la poésie par une traduction en vers de Juvénal. L'âpreté et la rudesse du poëte latin allaient bien sans doute au caractère du jeune homme, qui garda toute sa vie une indépendance quelque peu sauvage; on peut donc croire que Ducis dut rencontrer d'heureuses inspirations. Cependant, lui-même jugea sévèrement sa traduction, et la jeta au feu. Vers ce temps il entra dans l'étude d'un procureur à Paris, et y prit le goût du théâtre. Peu après, le maréchal de Belle-Isle, qui s'intéressait à la famille Ducis, fut chargé par Louis XV d'aller faire l'inspection des forteresses du royaume; il emmena le jeune François en qualité de secrétaire. Au retour de sa mission, le maréchal, nommé ministre de la guerre, donna à son ex-secrétaire un emploi de commis aux appointements de deux mille francs. Le travail administratif était tout à fait antipathique à Ducis; aussi, après quelque temps d'épreuve, vint-il solliciter de son protecteur la faveur d'une destitution. La requête était nouvelle : le maréchal y fit droit; mais en affranchissant Ducis de ses obligations de commis, M. de Belle-Isle lui en conserva les appointements, faveur dont le jeune homme continua de jouir sous les successeurs de M. de Belle-Isle jusqu'en 1790. Rendu à sa pleine liberté, Ducis en profita pour fréquenter le théâtre et pénétrer dans la société des gens de lettres. Il voulut bientôt tenter un nouvel essai, et donna la tragédie d'*Amélise,* qui n'eut aucun succès. Ducis accepta pour bon le jugement du public, et lui vivant il ne fut plus jamais question d'*Amelise,* qui n'a été imprimée qu'après la mort de l'auteur. Soit que Ducis désespérât de réussir par ses seules inspirations, soit que la lecture des pièces de Shakspeare eût saisi fortement son imagination, quoiqu'il n'ait jamais connu l'auteur anglais que par l'intermédiaire des traductions, il conçut la pensée de transporter sur la scène française quelques-unes des œuvres du poëte anglais que Voltaire avait révélé à la France. Il débuta par *Hamlet,* dont il offrit le rôle à Lekain. Telle était alors la disposition littéraire, que l'acteur recula devant un personnage si différent, par les allures et le langage, des héros de Corneille et de Racine. Ducis alors proposa le rôle à Molé, qui, plus aventureux, l'accepta. La pièce fut jouée le 30 septembre 1769, et obtint un très-grand succès. Trois ans après, le 22 juillet 1772, fut représenté *Roméo et Juliette,* où Ducis fit entrer l'épisode d'Ugolin, emprunté à l'*Enfer* de Dante. Ce second ouvrage fut accueilli avec autant de faveur que le premier. Ducis pourtant ne se hâta pas de mettre à profit le bon vouloir du public : il demeura six ans sans donner aucune pièce nouvelle. Cet intervalle fut employé à la composition d'une tragédie où Ducis entreprit de combiner un ouvrage de Sophocle et un ouvrage d'Euripide : il en résulta *Œdipe chez Admète,* joué le 4 décembre 1778. Malgré le succès qu'obtint sa nouvelle œuvre, où il y a en effet de belles qualités, Ducis ne s'en dissimula point les défauts, et plus tard (1797) il la simplifia pour en faire *Œdipe à Colone.* L'année même où fut joué *Œdipe chez Admète,* Ducis fut appelé à remplacer Voltaire à l'Académie Française; il avait pour concurrent Dorat, le poëte des jolis vers. L'Académie suivit cette fois l'avis du public, et nomma Ducis. Un repos de quelques années suivit la tentative faite par Ducis dans l'art grec. Revenant alors à Shakspeare, il donna, le 20 janvier 1783, *Le roi Lear,* puis, le 12 janvier 1784, *Macbeth.* Quelque soin qu'il eût pris d'amoindrir les terribles effets de l'auteur anglais, *Macbeth* fit horreur au public français, et la pièce eut moins de succès que les précédentes. Vint ensuite *Jean Sans Terre* (1791), qui fut réduite de cinq actes à trois, et néanmoins ne put se maintenir au théâtre. De grands événements s'accomplissaient à cette époque dans le monde politique, et si étranger que Ducis voulût habituellement demeurer aux affaires publiques ou privées, il ne put s'empêcher de participer, au moins par la pensée, au grand mouvement révolutionnaire. Les sentiments personnels de Ducis, la nature même de son esprit, l'attachaient à la cause de la révolution

Aussi vit-il avec plaisir les grandes réformes décrétées par l'Assemblée constituante. Il donna une nouvelle imitation de Shakspeare, *Othello, ou le Maure de Venise* (novembre 1792). Le principal rôle était joué par Talma, qui y eut un immense succès. Sans désavouer son culte pour la liberté, Ducis fut ému des malheurs où la marche rapide des événements précipita Louis XVI et sa famille; au milieu de l'effroyable crise qui menaça un instant la vie même de la France, Ducis se renferma dans la retraite, mais ce fut pour y méditer le meilleur de ses ouvrages, celui où, laissant de côté tout modèle étranger, ne s'inspirant que de ses propres idées, il s'est peint lui-même et a fait son chef-d'œuvre, *Abufar, ou la famille arabe*, qui fut joué le 23 germinal an III (13 avril 1795) et obtint le succès le plus légitime. Ducis eut ensuite l'idée de donner à cette pièce une sorte de pendant, et fit représenter *Phédor et Waldamir, ou la famille de Sibérie* (1801); mais cette fois le public ne répondit point à l'attente du poëte, la pièce tomba. L'auteur avait alors près de soixante-dix ans. Soit fatigue, soit ressentiment de la manière outrageante dont la critique avait traité son dernier ouvrage, il abandonna le théâtre, et ne cultiva plus les lettres que dans l'intimité de la vie privée et le commerce de quelques amis. Ducis ne voulut jamais accepter de fonctions publiques. Nommé membre du Conseil des Anciens en 1798, et sénateur lors de la première formation de ce corps, il donna aussitôt sa démission.

« Ducis, a dit un juge éminent, était un des hommes les plus faits pour frapper l'imagination et laisser un long souvenir. Au milieu de cette espèce d'uniformité qui rapproche et confond les talents secondaires d'une époque, Ducis avait quelque chose de rare et d'original. Sa figure, singulièrement grave et majestueuse, avait un caractère naïf et inspiré; on aurait cru voir un descendant d'Homère. On sentait au premier aspect que ce n'était pas un homme du temps. Il n'avait rien du monde; il ne s'inquiétait pas de toutes les petites affaires, de toutes les petites ambitions de la vie; sauvage et doux, poëte au plus haut degré, n'ayant besoin de rien pour être poëte, il a chanté les plaisirs de la campagne, du fond de sa petite maison, dans une rue de Versailles; c'était là qu'il rêvait, dans sa poésie inculte, cette nature pittoresque, négligée, qui lui plaît et qui lui ressemble..... Un autre trait distinctif, un autre caractère de cet homme, c'était quelque chose de fier, de libre, d'indomptable. Jamais il ne porta, ne subit aucun joug, même celui de son siècle; car, dans son siècle, il fut constamment très-religieux. Il vivait avec plusieurs hommes de l'opinion philosophique, surtout avec Thomas, dont il était l'ami le plus intime. Ses tragédies sont empreintes des libres maximes, des expressions abstraites, communes à la littérature du temps; mais son goût, son étude, sa préférence solitaire, était la lecture de la Bible et d'Homère. Voilà comment il résistait au dix-huitième siècle, comment il était un esprit original au milieu de son temps. Les théories ordinaires de l'élégance ne lui arrivaient pas. Il avait fait des tragédies en arrangeant Shakspeare, suivant sa guise et le hasard de son talent du jour. On les jouait; elles réussissaient. La Harpe en publiait d'ingénieuses critiques, relevait des invraisemblances, soulignait des vers incorrects : cela ne touchait pas Ducis, cela ne le changeait pas; il allait toujours de son pas, à la suite de Shakspeare. » (VILLEMAIN, *Cours de Littérature.*)

Depuis que Shakspeare est devenu une idole, ses adorateurs n'ont pas eu assez d'imprécations contre Ducis, qui a mutilé le géant sur son lit de Procuste. La critique n'a gardé aucune mesure, et loin de savoir gré à Ducis d'avoir popularisé presque le premier le poëte anglais, on l'a poursuivi comme un profanateur, et le public a toléré ces injustes attaques, contre lesquelles, il faut le dire pour l'honneur des lettres, un écrivain de cœur et d'esprit, Laville de Miremont, a protesté par ces deux vers du *Folliculaire* :

Et n'avons-nous pas vu Ducis en cheveux blancs
Essuyer les brocards d'un censeur de vingt ans?

Sans doute Ducis n'a pas reproduit toutes les beautés de Shakspeare et en a affaibli quelques-unes. Mais il faut considérer dans quel milieu il vivait, il faut voir quelles accusations étaient portées contre lui par les critiques de son temps, par ses amis eux-mêmes; et alors, loin de le condamner, on le louera de ses efforts et de son courage. Ducis a composé, dans sa vieillesse (1804-1814), de petites pièces de vers où son talent se montre avec un tout autre caractère. Le style en est simple, facile et gracieux. Il y règne une douce philosophie, de la sensibilité, un sentiment profond d'honneur et d'indépendance. Elles rappellent parfois Horace et La Fontaine. Ces poésies légères ou *intimes* ont obtenu le suffrage de critiques éclairés, d'ailleurs juges sévères de ses ouvrages dramatiques.

Peu d'hommes de lettres ont joui de leur vivant d'une considération plus générale et ont eu moins d'ennemis, si même il en a jamais eu. Ses vertus, sa bienveillance, son éloignement de toute coterie, de toute intrigue, de toute jalousie, l'amabilité qu'il portait dans le monde, aux rares instants où il y paraissait, l'avaient fait surnommer *le bon Ducis*.

La ville de Versailles, où il a passé presque toute sa vie, a gardé de lui un profond et reconnaissant souvenir; elle a donné le nom du poëte à la rue où il est né, et a fait placer une table de marbre rappelant ce souvenir sur la maison qu'habitait son père. Outre son théâtre, Ducis a publié *Le Banquet de l'Amitié*, poëme en IV chants; 1771; — *Au Roi de Sardaigne;* 1775;

— *Discours de réception à l'Académie française;* 1779; — *Épître à l'Amitié;* 1786; — *Recueil de Poésies;* 1809; réimprimé en 1813 et 1814. La meilleure édition des *Œuvres de Ducis* est celle de 1819, 3 vol. in-8°. Campenon a publié, en 1826, les *Œuvres posthumes* de Ducis.

Frédéric LOCK.

Palissot, *Mémoires sur la Littérature française.* — M. O. Leroy, *Études sur Ducis,* — Campenon, *Lettres ou Essais de Mémoires.* — Rabbe, *Biographie des Contemporains.* — Villemain. *Cours de Littérature.* — Demogeot, *Histoire de la Littérature française.*

* **DUCIS** (*Louis*), peintre français, neveu du précédent, né en juillet 1775, mort le 2 mars 1847. A dix-huit ans, peu de temps après sa sortie du Collége de Compiègne, il fut appelé par la réquisition, et entra dans le 16ᵉ régiment de chasseurs à cheval. Libre au bout de cinq ou six ans, il entra au nombre des élèves de David. Son oncle lui donnait quelquefois des conseils; il écrivait le 2 septembre 1800 au jeune Ducis, alors à Bayeux, où il faisait un tableau dans la famille d'Harcourt : « Je ne suis pas surpris qu'avant de visiter la nature dans les châteaux, comme on t'y invite, tu veuilles l'étudier sur son véritable théâtre, puisqu'elle t'a donné des yeux pour l'observer et des pinceaux pour la peindre. Le commerce habituel de ce qu'on appelle le monde, la société, ne saurait être favorable au talent. On paye d'abord le tribut à la surprise, mais la société, quand on a vu sa misère et sa fausseté, vous renvoie et vous attache pour jamais à la vérité et au charme de cette nature, qui finit par vous dégoûter de tout ce qui n'est pas elle. » Bientôt Ducis fit le voyage d'Italie. A Naples, il peignit *Sapho rappelée à la vie par la musique,* tableau qui fut gravé depuis par Bosselmann, et *Pyrame et Thisbé*, gravé par Panquet fils. En 1808 il avait fait pour l'hôtel du duc d'Aremberg deux dessus de porte représentant l'un *Dibutate* et l'autre *Orphée;* le prince en fut si satisfait qu'il leur donna une autre destination, en les plaçant, comme tableaux, dans ses appartements. Ces deux peintures, exposées au salon en 1808, valurent à leur auteur une médaille de première classe; ils ont été gravés par Gudin. Au salon de 1802 il avait un tableau de famille de *M. et Mme de Cramayel.* A celui de 1810 on vit de lui, outre un portrait en pied de *la duchesse d'Aremberg*, un tableau de *Napoléon sur la terrasse du château de Saint-Cloud, entouré de ses neveux et nièces.* Il eut au salon de 1814 *Mademoiselle de La Vallière*, tableau acheté par le duc d'Orléans, *Le Tasse lisant son poëme à la princesse Léonore* (gravé par Panquet), et *Le Tasse captif* (gravé par Baquoy). En 1814, il fut un des artistes chargés de la restauration des peintures du château de Versailles. Son oncle Ducis écrivait à ce sujet à Campenon : « Nous avons ici, à Versailles, 2,500 ouvriers qui s'occupent à rendre le château habitable. Ducis le peintre, mon neveu, est chargé de restaurer quelques parties du plafond. Il a pour compagnon M. de Boisfremont, élève de Chaudet. Quand ils sont montés sur leur échafaud, s'il leur arrive d'éternuer, de se moucher, ou de tousser un peu fort, il leur tombe des Vénus, des Mars, des Renommées avec leurs trompettes, et toute la gloire de ce grand siècle de Louis XIV, obscurcie de poussière et enveloppée de toiles d'araignées. » L'exposition de 1817 contenait de Ducis : *François Ier armé chevalier par Bayard*, tableau placé d'abord au musée du Luxembourg, et qui est maintenant au palais de Compiègne; — *La Mort du Tasse*, commandée par le ministre de l'intérieur. Ce tableau est actuellement au musée de Lyon; — *Van Dyck peignant son premier tableau* (gravé par Alais); — un *Intérieur de la chapelle de la princesse de Talmont.* Ducis représenta ensuite, dans une série de quatre tableaux, *Les Arts sous l'empire de l'Amour.* Ces peintures font partie du musée du Luxembourg; elles ont été exécutées de nouveau, mais dans un seul cadre, pour la duchesse de Berry, qui les plaça au château de Rosny. Deux sujets de *Bianca Capello* parurent au salon de 1822, et furent gravés par Leroux. Au même salon était aussi *Louis XVIII entouré de sa famille, au balcon des Tuileries, lors d'une revue.* Ducis, lié avec Talma, dont il avait épousé la sœur, représenta ce grand tragique, jeune encore, lorsque le poëte Ducis, témoin d'un de ses premiers succès, lui dit en lui touchant le front : « Courage! il y a là bien des crimes! » Ce tableau, plein d'esprit et de vérité, est dans la galerie du Luxembourg. Il fut mis au salon de 1831, ainsi que la *Captivité de Jeanne d'Arc* et un sujet de *Rosemonde*, tiré de *Woodstock, ou le Cavalier,* roman de Walter Scott. En 1838 Ducis fit pour le duc d'Aremberg, et exposa au salon de cette année, une *Vue de Paris.* Outre ces ouvrages, Ducis a peint un assez grand nombre de portraits. Un mot du vieux poëte Ducis visitant l'atelier de son neveu caractérise le talent de celui-ci : « J'ai tâché d'être peintre dans mes vers, lui dit-il; je vois avec plaisir que tu tends à être poëte dans tes tableaux. »

GUYOT DE FÈRE.

Guyot de Fère, *Biographie des Artistes français;* 1842. — *Documents particuliers.*

DUCK (*Arthur*), jurisconsulte anglais, né à Heavytree près d'Exeter, en 1580, mort à Chiswick, près de Londres, en 1649. Élevé au collége d'Exeter à Oxford, il se fit recevoir docteur en droit, voyagea en France, en Italie, en Allemagne, et fut nommé à son retour d'abord chancelier du diocèse de Bath et Wells, puis chancelier de Londres, enfin maître des requêtes. Pendant la guerre civile, il resta fidèle à la cause royale. Charles Ier l'envoya à Newport, dans l'île de Wight, pour traiter avec les commissaires du parlement. Le traité n'ayant pas eu lieu, Duck se retira à Chiswick, où il mourut bientôt après. On a de lui : *Vita Henrici Chichele;* Oxford, 1617, in-4°; — *De usu et auctoritate Juris*

civilis Romanorum in dominiis principum christianorum; Londres, 1653, in-8°. Cet ouvrage, auquel le docteur Gérard Langlaine eut une grande part; a été souvent réimprimé. Il a été traduit en français; Paris, 1689, in-12.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Rose, *New general biographical Dictionary.*

DUCK (*Étienne*), poëte anglais, surnommé *le Batteur en grange*, mort en 1756. Au sortir de la modeste école où il reçut les premiers éléments d'instruction, il fut employé aux plus humbles travaux des champs. Cependant il avait un tel désir de s'instruire qu'il résolut de compléter par ses propres efforts son éducation. A vingt-quatre ans, il se maria et se fit garçon de labour. Plus actif que les autres, il sut faire des épargnes de temps et d'argent. Ainsi parvint-il à s'acheter des livres, à acquérir quelques connaissances en arithmétique, en arpentage. Secondé par un ami de la même condition et qui avait aussi les mêmes goûts, il lut les chefs-d'œuvre de son pays : Milton, *Le Spectateur*, le *Virgile* de Dryden. Bientôt Étienne Duck se sentit poëte. Ses essais en ce genre lui valurent la protection d'une dame qui lui fit obtenir une pension annuelle. En 1733 il fut appelé à faire partie de la garde de la reine, puis il entra, par une transition assez singulière, dans les ordres, après avoir été conservateur à la Bibliothèque royale de Richemond. Sa vie se passa alors entre la culture de la poésie et ses fonctions de prédicateur. Dans un accès de mélancolie subite, il se précipita et fut noyé dans la Tamise près de Reading. Spence a donné la vie de Duck en tête des *Œuvres* de ce poëte.

V. R.

Biog. Brit. — Spence, *Life of Steph. Duck.*

DUCKER. *Voy.* DUKKER.

* **DUCKWITZ** (*Arnold*), économiste allemand, né à Brême, le 27 janvier 1802. Il fut d'abord négociant dans sa ville natale, en 1829. Ses premiers efforts tendirent à amener l'amélioration de la navigation du Weser, en particulier à endiguer ce fleuve, enfin à propager l'idée d'une unité douanière en Allemagne. Dans ce but, il publia : *Ueber das Verhaeltniss der freien Hansestadt Bremen zum Deutschen Zollverein* (Des Rapports de la ville libre et hanséatique de Brême avec le Zollverein allemand); il soutint son opinion à ce sujet dans l'*Allgemeine Zeitung* (Gazette universelle d'Augsbourg). Membre du sénat de Brême en 1841, M. Duckwitz prit part aux négociations avec le gouvernement hanovrien à l'occasion de la construction du chemin de fer entre Brême et Hanovre et des travaux destinés à améliorer le cours du Weser, au-dessous de Brême. A la même époque s'ouvrirent les négociations relatives à une union entre le Zollverein et les États riverains de la mer du Nord; ces négociations, qui aboutirent en 1847 à un projet d'union de commerce et de navigation, se trouvent exposées dans une brochure de M. Duckwitz ayant pour titre : *Der deutsche Handel-und Schiffahrtsbund* (L'Association allemande de Commerce et de Navigation); Brême, 1847. M. Duckwitz prit aussi part à la création d'une ligne de paquebots à vapeur entre l'Amérique et l'Allemagne, et il fit conclure au commencement de 1847 un traité avantageux entre Brême et l'Union Américaine. Député en mars 1848 au parlement préparatoire et membre du comité dit des Cinquante, il s'opposa aux propositions extrêmes qui se produisirent alors, et refusa d'entrer à l'Assemblée nationale. Commissaire de la ville de Brême à Francfort, en juin de la même année, pour y prendre part aux conférences relatives au commerce de l'Allemagne, il publia à cette occasion un document intéressant sur le commerce et les douanes de l'Allemagne (*Memorandum die Zoll-und Handelsverfassung Deutschlands betreffend*); Brême, 1848. Au moment où il allait quitter Francfort, on lui offrit et il accepta le portefeuille du commerce dans le ministère de l'Empire. S'il ne put pas dans cette position réaliser toutes ses idées sur les douanes et le commerce, il réussit du moins à faire accueillir favorablement sa pensée d'une marine militaire allemande, et publia à ce sujet un écrit intitulé : *Ueber die Gründung der Deutschen Kriegs-marine* (De la création d'une marine militaire allemande); Brême, 1849. Revenu à Brême, il continua d'y siéger au sénat de cette ville.

Conversations-Lexikon.

DUCKWORTH (sir *John-Thomas*), amiral anglais, né à Leaterhead (Surreyshire), le 28 février 1748, mort à Plymouth, le 14 avril 1817. Il était le cinquième enfant du pasteur de Fulmor; la pauvreté détermina son père à le faire embarquer comme mousse dans la marine militaire anglaise. John Duckworth avait alors onze ans. Il servait en 1779 comme lieutenant de vaisseau sur l'escadre commandée par l'amiral Byron, et se distingua au combat de La Grenade, qui après des chances diverses fut gagné par les Français, conduits par le comte d'Estaing et inférieurs en force aux Anglais : Byron dut se retirer à Saint-Christophe. L'année suivante Duckworth fut nommé capitaine du *Grafton* et chargé d'escorter un convoi, qu'il réussit à faire entrer dans les ports d'Angleterre. La paix rendit les services de Duckworth inutiles; il épousa alors Anna Wallis, appartenant à une famille de marins célèbres. En 1793, la guerre s'étant rallumée entre l'Angleterre et la France, Duckworth reprit du service, et commanda d'abord l'*Orion*, vaisseau de 74 canons, puis le *Queen*, vaisseau de même force, qui joignit la flotte de l'amiral Howe. Le 28 mai 1791, Howe rencontra sur les côtes nord-ouest de la Bretagne la flotte française commandée par le vice-amiral de Villaret-Joyeuse; elle comptait vingt-six vaisseaux de ligne; les Anglais en avaient un de moins. Après quelques affaires partielles qui eurent lieu le 29, l'amiral anglais, par ses manœuvres habiles, gagna le vent. On se battit le 1er juin;

l'action dura longtemps, et fut opiniâtre; enfin, six vaisseaux français furent pris, un septième coulé à fond (*Le Vengeur*) et plusieurs autres désemparés. Cette brillante victoire valut à l'amiral Howe et à son armée les remerciements du parlement. Duckworth fut au nombre des huit officiers cités dans l'adresse parlementaire.

En 1795 il fit plusieurs croisières dans les Indes, revint en Europe, et se signala en 1798 à la prise de Minorque. Il s'empara en 1800 des îles danoises et suédoises de la mer Baltique sans coup férir. Quelque temps après, il fut nommé chevalier du Bain, puis commandant de la Jamaïque. Ce fut à Duckworth que, le 30 novembre 1802, le général français Rochambeau et ses troupes remirent la place du Cap (Saint-Domingue) et se rendirent prisonniers pour éviter de traiter avec les chefs nègres, qui les pressaient du côté de la terre. En 1806, sir Duckworth, devenu vice-amiral commandant l'escadre bleue, composée de sept vaisseaux de ligne et quatre frégates, rencontra le 6 février, sur la côte de Saint-Domingue, une escadre française de cinq vaisseaux et deux frégates, commandée par Lesseygues. Trois vaisseaux français furent pris, deux autres brûlés ; cette nouvelle victoire valut à Duckworth des remerciements publics votés par le parlement anglais, et la cité de Londres lui offrit le droit de bourgeoisie et une épée, de la valeur de deux cents guinées. Il fut promu vice-amiral de l'escadre blanche, et prit le commandement des divisions de la Grèce et de Cadix. Sa flotte s'éleva à neuf vaisseaux de ligne, plusieurs frégates, petits batiments de guerre et bombardes. Il se présenta le 19 février 1807 devant les châteaux des Dardanelles; ses vaisseaux, favorisés par le vent, passèrent aisément entre les deux forts extérieurs, qui ne tirèrent pas. Une escadre turque composée d'un vaisseau de 64, de quatre frégates et de plusieurs corvettes, était à l'ancre en dedans des châteaux intérieurs; Duckworth envoya sir Sidney-Smith avec trois vaisseaux pour détruire cette escadre. Celui-ci accomplit sa mission malgré un feu terrible des châteaux; les Anglais débarquèrent ensuite, et enclouèrent une batterie de terre. Le 20 Duckworth mouilla aux îles des Princes, à huit milles de Constantinople, et fit savoir au divan que si la Porte renouvelait sur-le-champ son alliance avec la Russie et la Grande-Bretagne, et si elle chassait l'ambassadeur de France dans les vingt-quatre heures, les hostilités seraient suspendues. Le kiaya-bey vint au bord de l'amiral pour écouter ses propositions. Duckworth demanda qu'on lui remît les châteaux des Dardanelles; qu'on lui livrât les vaisseaux de guerre qui étaient dans le port, les agrès et les munitions des arsenaux : il devait conduire le tout à Malte; il exigea en outre que la Porte déclarât la guerre à Napoléon; que la Moldavie et la Valachie fussent cédées à la Russie, en échange d'Ismaïl et autres places. Le divan rejeta cet ultimatum. L'amiral Duckworth menaça Constantinople d'un bombardement; cependant, il continua les négociations, et le 21 borna sa demande à l'extradition de la flotte turque, promettant qu'il sortirait ensuite des Dardanelles. Il accorda aux Turcs une demi-heure pour se décider. Dans le milieu de la nuit, il manda, par une seconde note au réis-effendi, qu'il avait découvert avec une longue-vue que le temps accordé à la Porte avait été employé à retirer les vaisseaux de guerre de leur station pour les placer dans des endroits plus propres à la défense et à construire des batteries; qu'en conséquence, si ces préparatifs n'étaient pas arrêtés à l'instant, il allait foudroyer la ville. Le réis-effendi répondit que les Anglais en proposant une négociation n'avaient voulu eux-mêmes que gagner du temps. Le 23 Duckworth repoussa ce reproche avec indignation, le renvoyant à ceux qui le faisaient; il protesta de son vif désir de conserver la paix, et accorda un nouveau délai de vingt-quatre heures. Le réis-effendi déclara le 24 que la Sublime-Porte était disposée à négocier, et indiqua pour le lieu des conférences Dudikoï, sur la côte d'Asie. Duckworth déclara qu'il lui était impossible de se rendre à un lieu si distant de sa flotte, mais qu'il y enverrait son contre-amiral Louis avec de pleins pouvoirs. Au lieu de venir prendre le plénipotentiaire anglais, le réis-effendi envoya, le 26, un contre-projet de négociation: les bases en étaient telles que Duckworth les déclara non-seulement inadmissibles, mais insultantes à l'honneur de sa nation. Il était évident que les ministres ottomans, opposant la ruse à la violence, avaient amusé l'amiral anglais. Lorsque Duckworth avait franchi les Dardanelles et s'était présenté devant Constantinople, rien n'était préparé pour la défense; les Turcs ne s'attendaient pas à être attaqués sans déclaration de guerre et contre les formes usitées parmi les nations civilisées. La présence inattendue des Anglais dans les eaux de Constantinople jeta la terreur dans le divan et dans la population; mais le général Sébastiani, alors ambassadeur de France près la Porte, sut inspirer aux Ottomans une activité étrangère à leur caractère. Des ingénieurs français dressèrent des batteries formidables; tous les marins des navires français furent appelés à les servir. La population tout entière s'empressa de seconder les efforts du gouvernement turc et du général français; chaque heure, chaque minute fut mise à profit, et en quelques jours l'aspect des côtes changea complétement. Les Dardanelles furent fortifiées de nouveau; douze vaisseaux de ligne et neuf frégates étaient mouillés dans le canal de Constantinople et prêts à combattre; une armée de cent mille hommes, destinée à marcher contre la Russie, était dans la ville ou dans ses environs; une quantité prodigieuse de petits bâtiments et de canonnières avaient été convertis en brulôts. Le séjour de la flotte anglais dans la mer de Mar-

mara devenait dangereux; les vents du nord-ouest et du sud-ouest, qui règnent continuellement dans ces parages, ne convenaient pas à l'attaque. Cependant. Duckworth renonça à des sommations sans but, et reprit les hostilités. Une soixantaine de Turcs s'étaient retranchés dans un couvent grec de l'île de Proti, et empêchaient les Anglais de descendre dans l'île pour y prendre de l'eau et du bois. Duckworth fit attaquer ce poste important par un fort détachement de troupes de la marine; mais elles durent se rembarquer, après avoir essuyé des pertes sérieuses. Le 1er mars un vent frais du nord-est paraissait favoriser les vœux des Anglais; ils mirent sous voiles dès le matin. Leurs premières manœuvres semblaient annoncer qu'ils allaient se porter sur la ville; mais tout à coup ils virèrent de bord, et repassèrent les Dardanelles. Une seule des nouvelles batteries montées sur le détroit était en état de servir; les Anglais passèrent rapidement, et s'occupèrent peu de répondre au feu des Turcs; mais les énormes projectiles des batteries basses des châteaux leur causèrent de graves dommages; un bloc de marbre de huit cents livres coupa dans l'entrepont le grand mât du trois-ponts *Windsor Castle;* un autre boulet traversa le *Sutherland* de l'avant à l'arrière, et y causa une explosion meurtrière. Cette expédition coûta aux Anglais 250 hommes, produisit un résultat tout différent de ce qu'on avait espéré, et fit peu d'honneur à ceux qui l'avaient conseillée et entreprise. En sortant des Dardanelles, Duckworth rencontra l'amiral russe Siniavine, qui lui proposa de recommencer l'entreprise sur Constantinople; mais Duckworth, ne croyant pas au succès malgré ce renfort, refusa et se dirigea sur Malte. Il reçut aussitôt l'ordre d'appuyer une descente en Égypte, et le 17 mars il débarqua devant Alexandrie le major général Mackensie avec cinq mille hommes de troupes. Le 20, la place capitula après une faible résistance, et le 22 Duckworth mouilla en rade d'Aboukir. Deux fois battus devant Rosette, cernés dans Alexandrie, les Anglais durent renoncer à leurs projets sur l'Égypte, et le 23 septembre ils se rembarquèrent. Duckworth revint croiser dans la Méditerranée. En 1810 il fut nommé gouverneur de Terre-Neuve; en 1813 le bourg de New-Romney l'envoya au parlement, et quelque temps après il fut créé baronet et gouverneur de Plymouth. Il avait eu deux enfants : un fils, tué en Espagne, où il servait contre les Français en qualité de colonel d'infanterie, et une fille, mariée à l'amiral sir Richard King. Alfred DE LACAZE.

Biographie étrangère. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, III. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire, t.* VII.

DUCLAIRON. *Voy.* MAILLET.

* **DUCLAUX DE BESIGNAN** (*Pierre-Charles-Joseph-Marie*), homme politique français, plus connu sous le nom de *marquis de* BESIGNAN. Il était seigneur du petit village de ce nom (Dauphiné), où il possédait un ancien château féodal. Ardent royaliste, il conçut en 1792 le téméraire projet de renverser l'Assemblée nationale en donnant le signal de la contre-révolution. A cet effet, il entretint des correspondances avec l'étranger et les royalistes de Lyon et du Comtat Venaissin, fit réparer les vieilles fortifications de son manoir, les pourvut de vivres, d'armes et de munitions de guerre. Les communes voisines, alarmées de ces préparatifs, se plaignirent à l'administration du département, et le 22 août 1792 deux administrateurs du district de Nyons se rendirent sur les lieux avec quelques troupes. A leur approche, le marquis arbora un grand drapeau rouge sur lequel on lisait, en lettres noires: *Déclaration de guerre;* il fit barricader les portes du château, et se prépara à une sérieuse résistance. Devant cette résolution, les administrateurs se disposèrent de leur côté à faire un siége en règle. Ils mirent en réquisition toutes les gardes nationales des environs, et mandèrent de l'artillerie pour battre en brèche; un camp se forma, sous les ordres du lieutenant général D'Albignac, commandant la réserve de l'armée du midi. A voir ce grand appareil de guerre, on eût dit qu'une campagne longue et sérieuse allait commencer. Le siége dura jusqu'au 27 août. Alors le marquis de Besignan, ne se voyant pas secouru comme il l'espérait, et ne pouvant tenir plus longtemps contre des forces trop considérables, s'échappa dans la nuit du 27 au 28 avec sa famille et les personnes qui avaient partagé les hasards de sa fortune. Les assiégeants enfoncèrent ensuite les portes du château, le pillèrent et le détruisirent jusqu'aux fondements. Après cette aventure, le marquis sortit de France, et servit quelque temps dans l'armée de Condé. Il vint ensuite à Lyon prendre part à d'obscures intrigues politiques. L'exaltation de ses principes compromit plusieurs fois son parti; aussi les princes ne lui donnèrent-ils jamais de mission : le prince de Condé le désavoua même expressément, dans une lettre adressée à Imbert-Colomès et datée de Buten le 12 février 1796. Il ne paraît pas avoir fait partie de l'agence royaliste établie dans le midi. Duclaux de Besignan est mort obscurément dans l'émigration.

Adolphe ROCHAS (de Die).

A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.* — *Archives de la préfecture de la Drôme.* — *Papiers saisis à Bareuth et à Mende;* Paris, an X, in-8°. — *Documents inédits.*

* **DUCLERC** (***), marin français, assassiné à Rio-Janeiro, le 18 mars 1711. Il avait un grand renom de bravoure et d'habileté parmi les corsaires français les plus entreprenants, à l'époque où le Portugal, s'étant allié à l'Angleterre contre la France, cette dernière puissance résolut de tenter une expédition contre les possessions portugaises dans le Brésil. Duclerc fut choisi pour commander une escadre composée de cinq navires de guerre et d'une

balandre, avec environ douze cents hommes de débarquement. Il arriva le 6 août 1710 en vue de Rio-Janeiro, mais n'osa pas franchir la passe, et commit la faute de laisser aux Portugais le temps de se préparer à la défense. Ce ne fut que le 17 août que Duclerc débarqua avec une colonne de neuf cents hommes à la Tojuca, rive déserte près de Guaratuba, à quatre lieues de Rio-Janeiro. Duclerc prit ensuite sa route à travers des montagnes boisées, et, guidé par deux nègres, il arriva, après une marche pénible de quatre jours, au Novo Engenho dos Padres da Companhia (*Nouveau Moulin à sucre des Jésuites*), situé à une lieue de Rio-Janeiro. Le gouverneur de cette ville, don Francisco de Castro de Moraès, avait été averti de ce débarquement. Le 7 septembre Duclerc commença la canonnade, qui dura deux jours, sans faire beaucoup de mal aux assiégés. Dans la nuit du 18, le gouverneur fit sortir ses troupes, au nombre de 3,000 soldats réguliers portugais, de 5,000 mulâtres ou noirs, et de 600 archers indiens, et prit une forte position au Campo de N. S. de Rosario. Malgré leur infériorité numérique, les Français n'hésitèrent pas à attaquer, et, après une action très-vive, ils mirent leurs ennemis en déroute. Duclerc, poursuivant son succès, pénétra dans la ville; mais, arrivé à la place d'armes, il fut assailli par un feu meurtrier partant des maisons environnantes. Il se retrancha alors dans les bâtiments de la douane, où, après avoir perdu plus de la moitié de son monde, il capitula. Don Francisco de Castro s'était engagé à faire passer les Français en Europe; mais il n'en fit rien, et viola la capitulation d'une manière odieuse. Duclerc fut assassiné dans sa maison, pendant la nuit du 18 mars 1711, et la plus grande partie de ses soldats moururent de faim et de misère dans les prisons brésiliennes.

Alfred DE LACAZE.

José de Souza-Azevedo-Pizarro e Araujo, *Memorias historias do Rio de Janeiro*, I, chap. II, 38 à 45. — Ferdinand Denis, le *Brésil*, dans l'*Univers pittoresque*, 96.

* DUCLERC (*Charles-Théodore-Eugène*), publiciste et administrateur français, né à Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées), le 9 novembre 1812. Il termina à Paris les études qu'il avait commencées à Dax. De 1836 à 1838, il collabora au journal *Le Bon Sens* et à la *Revue du Progrès*, prit ensuite part à la rédaction d'un *Dictionnaire politique* (Paris, 1842), et traita pendant six ans au *National* les questions d'économie politique, de finances, etc. Dans l'intervalle, il avait publié une brochure sur une grave question de droit public : *De la Régence* (Paris, chez Pagnerre, éd.). En 1846 M. Duclerc quitta *Le National* pour aller vivre dans la retraite. La révolution de 1848 l'en fit sortir : dès le 25 février 1848, M. Eugène Duclerc fut nommé adjoint au maire de Paris. En cette qualité, il eut à s'occuper de l'organisation municipale, étudia et fit préparer, sur le modèle de la police de Londres, différents projets appliqués depuis à la police des rues de Paris. Le 6 mars il devint sous-secrétaire d'État au ministère des finances. Dans ce poste, assez difficile dans ces temps de troubles, il s'opposa à la création du papier-monnaie, qu'on réclamait pour ainsi dire de toutes parts. Le 4 mai eut lieu la réunion de l'Assemblée constituante. M. Duclerc y fut envoyé comme représentant des Landes, et presque aussitôt (le 10 mai) il fut appelé à prendre le portefeuille des finances, que rendait disponible la retraite de M. Garnier Pagès, récemment élu membre de la commission exécutive. Ce fut en partie à son initiative que l'Assemblée constituante dut d'être délivrée de l'émeute du 15 mai. Aux journées de juin, qu'il avait tâché de prévenir, M. Duclerc prodigua aussi ses efforts et hasarda sa vie pour comprimer la révolte; mais il s'opposa avec non moins de vigueur à la mise en état de siége, à la transportation sans jugement, etc.; enfin, il protesta contre ces mesures en se retirant du pouvoir. Quelques mois après, la Constituante prononçait elle-même sa dissolution ; M. Duclerc rentra dès lors dans la vie privée, et reprit les études et les travaux de sa jeunesse.

Jules DE P.

Moniteur universel, années 1848 et 1849. — *Biographie des 900 représentants à la Constituante.*

DUCLERCQ (*Jacques*), chroniqueur français, né en 1420, mort après 1467. Il était fils de Jacques Duclercq, licencié en décret, conseiller et avocat du duc de Bourgogne. Jacques premier du nom avait épousé, en 1409, une jeune fille de Compiègne, nommée Jeanne de Camelin. Il était attaché au duc d'Orléans; il le fut depuis à l'adversaire de ce prince, Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Le même Jacques mourut en la ville de Lille, en 1466, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Jacques Duclercq le fils, écuyer, seigneur de Beauvoir en Ternois, se maria à son tour dans la ville de Lille, qu'habitait son père. Il y épousa, en 1446, une jeune fille nommée Jeanne, dont le père était écuyer et se nommait Balduin de la Lacherie. D'un autre côté, il était allié aux Boucher de Compiègne et à plusieurs familles qui fournirent à la cause des Armagnacs et à celle de Charles VII des écrivains, des guerriers et autres serviteurs de diverses conditions. Ces détails sont importants, en ce qu'ils font connaître quelles furent les circonstances et les influences personnelles au milieu desquelles Jacques Duclercq se trouva pour composer ses mémoires. Il était âgé de vingt-huit ans lorsqu'il commença de mettre par écrit les événements dont il fut le contemporain. Il habitait alors sa maison dite de la Monnaie, dans la ville d'Arras, où il paraît avoir fixé sa demeure pendant le reste de sa carrière. La chronique de Jacques Duclerq s'étend depuis l'an 1448 jusqu'à la mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (juillet 1467). Cet ouvrage est divisé en cinq livres. Le

premier raconte « comment le roy de France Charles, septième de ce nom, conquesta toute la Normandie et le pays de Guyenne et de Bourdelois (1448-1451) ». Le deuxième livre contient « tout au long les guerres qui furent entre Philippe, duc de Bourgoingne, comte de Flandre, et entre ceulx de Gand, qui durèrent environ deux ans (1451-1453) ». Dans le livre III « l'auteur parle comment le roy de France, la deuxiesme fois, reconquesta le Bourdelois, et de la conqueste de Constantinople par le Turc; de la sentence et prinse du duc d'Alençon et aultres choses quy advinrent jusques en l'an 1459 ». Au quatrième livre il est traité « des grandes occisions quy furent en Angleterre; comment aussy plusieurs en la ville d'Arras furent prins et aulcuns ards (brûlés), comme vauldois et sorciers; de la mort du roy de France et du couronnement de son fils, daulphin de Vienne » (Louis XI, 1459-1461). Enfin, le cinquième et dernier livre poursuit le récit des principaux événements dont la France, l'Angleterre et les États du duc de Bourgogne furent le théâtre, jusqu'à l'avénement de Charles le Téméraire, en 1467. La chronique de Jacques Duclercq présente au point de vue politique un caractère neutre ou mixte, comme les alliances personnelles dans lesquelles il était lui-même engagé. Très-vraisemblablement, et comme on en peut juger par les détails qui précèdent, elle n'offre qu'une compilation écrite à poste fixe, et non un récit *de visu*. On n'y retrouve pas en effet le style ému et coloré qui, même à part le talent, distingue les relations, évidemment originales, de Froissart, de Jean Chartier et de Philippe de Commines. Jacques Duclercq a réuni aux données qui lui étaient fournies par les principales chroniques contemporaines le récit d'un nombre assez considérable d'épisodes ou d'événements qui se passèrent à la portée de ses relations et que l'on ne retrouve point ailleurs. La manière dont il présente les faits appartient à ce genre d'impartialité que l'on pourrait souvent qualifier d'insensibilité égoïste. Ce genre offre après tout les avantages de l'impartialité. Il existe à Arras et à Bruxelles divers manuscrits de cette chronique. La première édition complète des mémoires de Jacques Duclercq a été donnée au public par le baron de Reiffenberg; 1823, Bruxelles, 4 volumes in-8°. La dernière est celle de M. Buchon, imprimée dans le *Panthéon littéraire*. A. V. de V.

Mémoires de Jacques Duclerq.

DUCLOS (*Antoine-Jean*), graveur français, né à Paris, en 1742. Élève d'Augustin de Saint-Aubin, il réussit supérieurement à graver des vignettes, d'après Moreau et autres, pour l'édition de J.-J. Rousseau. Il a gravé aussi *Le Bal* et *Le Concert*, d'après Saint-Aubin.

Supplément au Dictionnaire des Graveurs de Basan.

DUCLO (*Gaston*). *Voy.* DULCO.

DUCLOS (*Charles* PINEAU), célèbre littérateur français, né à Dinan (Bretagne), le 12 février 1704, mort à Paris, le 26 mars 1772. Il appartenait, comme il le dit lui-même, à une famille honnête et ancienne dans le commerce (1). Il n'avait que deux ans et demi quand il perdit son père; sa mère eut le bon sens de refuser les offres du vieux marquis de Boisgelin, qui voulait l'épouser, et se consacra tout entière aux intérêts de ses enfants et aux opérations d'un commerce qu'elle dirigeait presque complétement du vivant même de son mari. Elle se trouvait, d'ailleurs, à la tête de biens considérables, que lui enleva en partie, plus tard, le système de Law. Duclos fit ses premières études à Rennes. On avait songé d'abord à faire de lui un commerçant; mais sa vivacité et une mémoire prodigieuse engagèrent sa mère à lui faire donner des leçons de latin, et la décida à l'envoyer achever ses études à Paris, détermination grave à cette époque : « Horace dit en parlant du soin que son père prit de l'éducation de son fils : *Ausus Romam portare docendum*. Ma mère eut la même audace; car je suis le premier bourgeois de Dinan, et jusque ici le seul, élevé à Paris dès l'enfance; quoiqu'il y en eût alors quelques-uns à qui leur fortune le permettait. Une certaine noblesse du canton trouvait presque insolent qu'une simple commerçante *osât*, pour me servir du terme d'Horace, donner à son fils une forme d'éducation qui ne convenait qu'à des gentilshommes, dussent-ils en profiter ou non. On m'envoya donc à Paris en 1713, par le coche, comme un paquet à remettre à son adresse (2). » Un gentilhomme du prince de Conti, auquel on l'avait adressé, vint le prendre et le conduire rue de Charonne, à l'Académie du marquis de Dangeau, établissement fondé en faveur de vingt jeunes gentilshommes chevaliers de l'Ordre de Saint-Lazare, mais où l'on recevait des pensionnaires. Il apprit là, avec la science du blason, qui était en première ligne, à connaître sa langue à fond; l'abbé de Dangeau, frère du marquis, était un fort grammairien, et dirigeait surtout les études sur ce point important. Duclos emporta de l'Académie de la rue de Charonne, où il demeura cinq ans, cet amour des recherches grammaticales auquel on doit des travaux remarquables par leur érudition et des vues nouvelles. Il entra ensuite au collége d'Harcourt, où il fit sa seconde et sa rhétorique. Ses classes finies, sa mère le rappela en Bretagne pour décider du choix d'un état. Il déclara qu'il voulait embrasser la carrière du barreau, et repartit pour Paris avec une modique pension, appliquant, « dit-il, au maître d'armes ce qui était destiné à l'agrégé ». Il ne prit en effet que sa première inscription, et se précipita dans

(1) La *Biographie* Michaud le fait descendre d'un fabricant de chapeaux; M. Noual de La Houssaye, parent de Duclos, et qui a écrit son *Éloge*, dit que son père avait la vente exclusive des fers provenant des forges de Paimpont, dont M. de La Chasse, était propriétaire.

(2) *Mémoires sur la Vie de Duclos, écrits par lui-même.*

une vie de désœuvrement et même de désordres, qui fort heureusement, en agissant sur ses mœurs, n'eut aucune influence sur son caractère. Un jour, traversant le pont Saint-Michel avec quelques étourdis comme lui, il tira l'épée contre des archers qui menaient en prison un homme appréhendé pour dettes. Comme c'est assez l'ordinaire, la populace prit parti pour eux contre les archers, en sorte que le prisonnier et ses libérateurs purent se sauver. Mais cette équipée, qui demeura impunie, eût pu avoir les conséquences les plus graves pour un écervelé sans protecteurs et sans appuis. Sa mère, qui eut vent de ces folies, le fit revenir à Dinan en 1725. Il fut absent de Paris à peu près un an. C'est durant cet exil qu'il fit connaissance, à Rennes, où il avait une sœur, avec La Chalotais, alors avocat général.

De retour dans la capitale, Duclos reprit sa vie dissipée. Les gens de lettres, à cette époque, fréquentaient beaucoup les cafés. Les plus célèbres de ces sortes d'académies étaient le café Procope et le café Gradot. Les habitués du premier étaient Piron, Desfontaines, Boindin, l'abbé Terrasson, Du Marsais, La Faye et Fréret; La Motte, Saurin, Maupertuis, Melon se réunissaient plus ordinairement dans le second. Duclos, attiré par un secret instinct, se glissait dans ces cénacles bruyants, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son éloquence naturelle, son originalité et une certaine brusquerie, qui ne déplaisait pas. Avant son départ de Paris, il s'était rencontré avec Crébillon le tragique et Piron; introduit dans la société du comte de Caylus, il eut part, avec Crébillon fils, Pont-de-Veyle, Collé, le comte de Tessin, Moncrif, l'abbé de Voisenon, le comte de Maurepas, Surgères et d'autres encore, aux spirituelles facéties qui ont été publiées sous le titre d'*Étrennes de la Saint-Jean; Recueil de ces Messieurs; Les Manteaux; Les Écosseuses, ou les œufs de Pâques*. Le premier ouvrage qui attira l'attention sur lui fut *L'Histoire de la baronne de Luz*, anecdote du règne de Henri IV ; 1741. *Les Confessions du comte de* ***, publiées un an après, eurent un succès prodigieux. C'est moins un roman qu'une série de tableaux et de portraits où l'on crut reconnaître les personnages, œuvre remarquable surtout par des aperçus ingénieux et des mœurs finement analysées, en moraliste moins pourtant qu'en satirique. Il donna à l'Opéra, en 1743, pour avoir ses entrées, *Les Caractères de la Folie*, ballet en trois actes, dont Bury fit la musique; cette pièce ne réussit que médiocrement, et ne méritait guère plus que l'accueil qu'il obtint. Le comte de Tessin avait commandé au peintre Boucher dix dessins pour un petit conte intitulé : *Jaunitlane, ou l'infante jaune*, dont il était l'auteur. Rappelé brusquement en Suède, il ne put donner suite à cette fantaisie, et les planches restèrent sans emploi. Boucher eut l'idée de les montrer à Duclos, à Caylus et à Voisenon; ceux-ci convinrent aussitôt de faire des contes sur ces dessins, qui se prêtaient à tout, parce qu'ils ne disaient à peu près rien. Tous trois se mirent à l'œuvre; Voisenon fit même deux contes. Mais, dans cette lutte, Duclos fut, et de beaucoup, le mieux inspiré, de l'aveu même de l'abbé, qui accuse, dans ses *Anecdotes littéraires*, Caylus de quelque jalousie. *Acajou et Zirphile* eut un succès inattendu, et accrut la réputation d'esprit de son auteur. La préface n'est pas ce qui réussit le moins auprès du public, qu'il persifle pourtant avec assez d'irrévérence. *L'Histoire de Louis XI* fut reçue plus froidement. On voulut y voir une ébauche rapide bien plus qu'une étude longuement et mûrement élaborée. On sait le jugement qu'en porta, trop sévèrement peut-être, le chancelier d'Aguesseau : « C'est un ouvrage écrit aujourd'hui avec l'érudition d'hier (1). » Le livre fut jugé dangereux par le pouvoir, et supprimé par un arrêt du conseil, en date du 28 mars 1745; ce qui n'empêcha pas son auteur d'être nommé, en 1750, historiographe de France. Duclos, qui s'était déjà présenté à l'Académie en 1746 et s'était vu préférer l'abbé de La Ville, fut désigné à la fin de la même année pour le fauteuil que la mort de l'abbé Mongault laissait vacant. Il était entré dès 1739 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sans avoir eu de bien grands titres à cette faveur. Lors de son élection parmi les quarante, il était aux états de Bretagne comme député du tiers, ce qui le fit dispenser des visites obligées. Il fut reçu le 26 janvier 1747 à l'Académie Française, dont plus tard, par désistement de Mirabaud, il devint le secrétaire perpétuel, vers 1755. Il remplaça en outre, comme historiographe de France, en 1750, Voltaire, qui renonçait à ce titre en allant à Berlin. La même année parut celui des ouvrages de Duclos qui fit le plus de bruit. Les *Considérations sur les Mœurs*, prônées à l'excès, ce nous semble, rencontrèrent des critiques de plus d'une sorte, les unes sérieuses, les autres plaisantes (2). Le livre commence par un « J'ai vécu, » qui offusqua. Une dame de la cour l'interrompit, et dit : « Où ? dans un café (3) ? » « Son *J'ai vécu*, raconte Grimm, fut trouvé très-impertinent dans la bouche d'un homme qui avait passé sa vie dans les cafés à disputer avec une voix de gourdin et à ferrailler, comme c'était alors

(1) Il y a une variante à ce mot « Ah, mon ami ! aurait dit le chancelier à Duclos, qu'on voit bien que tu ne sais tout cela que d'hier au soir. »

(2) « Une édition, dit Barbier, sans indication de lieu, 1751, in-12, en gros caractères, doit être préférée à celle qui porte le nom de Prault, 1751, et qui renferme une épître dédicatoire au roi. Le chapitre n° 6 *bis*, intitulé : *Des Magistrats*, a été ajouté à quelques exemplaires des premières éditions des *Considérations*. Ce chapitre, qu'on pourrait croire de Duclos, est du marquis J.-Louis de Malteste, ancien magistrat de Dijon. Aucune des réimpressions qui ont été faites de l'ouvrage de Duclos ne contient ce chapitre. »

(3) Un des personnages de la comédie des *Philosophes*, de Palissot, propose de commencer un livre de morale par ces mots : *J'ai vécu*.

la mode. Dans ces combats à outrance, le plus fort *en gueule* était le plus considéré, et l'homme de lettres et le bel-esprit contractaient le ton et les habitudes des crocheteurs. Ce siècle est passé ; de tous les gens célèbres fréquentant jadis les cafés, il ne reste que M. de Voltaire, à qui un génie plein de délicatesse, une politesse naturelle et l'usage du grand monde n'ont jamais permis de prendre ces mœurs grossières, et M. Duclos, le seul qui en ait transporté l'usage dans la société des honnêtes gens et dans la bonne compagnie. » Grimm peut être suspecté à bon droit d'exagération ; on sait quelles relations étroites existaient entre lui et madame d'Épinay, et l'on sait aussi de quelle façon Duclos est traité dans les Mémoires de celle-ci. A en croire cette dame, Duclos serait un faux bonhomme, un faux bourru, un homme d'une familiarité fort dangereuse. Ce jugement ne s'accorde pas avec le jugement des contemporains, qui, s'ils conviennent de sa rudesse, dont il ne se dépouillait jamais, même avec les grands, sont unanimes sur sa loyauté, son honnêteté, sa droiture. Les habitants de Dinan l'avaient nommé maire de leur ville en 1744, poste de confiance, qu'il résilia en 1750, lorsque ses travaux d'historiographe et de membre des deux Académies ne lui permirent plus de le remplir utilement. Il rendit assez de services aux états de Bretagne, et se fit assez estimer pour inspirer à cette assemblée la pensée de solliciter pour lui des lettres d'anoblissement, qui lui furent accordées. Jean-Jacques, qui l'aimait et parle de lui dans les meilleurs termes dans ses *Confessions* (1), le définissait un *homme droit et adroit*. Duclos était simple, économe, vivant de peu, médiocrement délicat en amours, s'il faut prendre à la lettre le mot de la comtesse de Rochefort : « Pour vous, Duclos, il ne vous faut que du vin, du fromage et la première venue. »

Duclos publia en 1751 les *Mémoires pour servir à l'histoire des Mœurs du dix-huitième siècle*, qui semblent destinés à servir de complément aux *Considérations*, où la part des femmes avait été par trop négligée (2). Porté, comme nous l'avons fait observer, à l'Académie des Belles-Lettres sans titres très-réels et par l'influence de ses amis, il prouva plus tard qu'il était digne de cette faveur. On a de lui, dans la collection des *Mémoires* de cette Académie : *Mémoire sur les druides*, t. XIX, p. 483 ; — deux *Mémoires sur l'origine et les révolutions de la langue celtique et française*, t. XV, p. 565, et XVII, p. 171 ; — *Mémoire sur les épreuves par le duel et par les éléments, communément appelées jugements de Dieu par nos anciens Français ;* t. XV, p. 617 ; — *Mémoire sur les jeux scéniques des Romains, et sur ceux qui ont précédé en France la naissance des poëmes dramatiques ;* t. XVII, p. 206 ; — *Mémoire sur l'art de partager l'action théâtrale, et sur celui de noter la déclamation, qu'on prétend avoir été en usage chez les Romains ;* t. XXI. En 1754 il fit paraître une nouvelle édition de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, qu'il accompagna de remarques annonçant une connaissance sérieuse et profonde de la matière. C'est dans cet ouvrage qu'il émet tout un système d'orthographe, très-logique sans doute, mais qui avait l'inconvénient d'être impraticable. La quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* lui doit beaucoup. Il a fait en outre une continuation trop restreinte de l'*Histoire de l'Académie* de Pélisson, reprise et menée jusqu'à la fin du dix-septième siècle par l'abbé d'Olivet. Il avait eu aussi l'idée de composer des notices sur les académiciens ; de cette série en projet, il n'a donné que l'*Éloge de Fontenelle*. C'est enfin lui qui décida ce corps illustre à substituer l'éloge des grands hommes aux lieux communs de la morale, sujets obligés des prix d'éloquence décernés annuellement. A ces travaux divers, il faut joindre un *Essai sur les ponts et chaussées, la voirie et les corvées*, 1759, in-12 ; et des *Réflexions sur la corvée des chemins, ou supplément à l'*Essai sur les ponts et chaussées, la voierie et la corvée, *pour servir de réponse à la critique de l'Ami des Hommes*, 1762, in-12, tous les deux anonymes.

Nous avons dit plus haut que Duclos avait eu occasion, dans un voyage à Rennes, de se lier avec La Chalotais ; son malheureux ami avait été traduit devant une commission, dont l'arrêt était dicté d'avance. Calonne, le rapporteur de la commission, celui qui fut plus tard ministre des finances, venait de publier son rapport, qu'on vendait jusque dans les Tuileries (1766). Duclos se promenait dans le jardin, quand il est abordé par un de ses amis, qui lui dit : « Le croiriez-vous ? ici, aux Tuileries, en plein jour, voilà cet infâme rapport qui se vend !... — Comme le juge ! repartit Duclos ». Rencontrant, quelque temps après, Calonne dans une maison où il devait dîner, il se lève, prend son épée et son chapeau, et dit au maître de la maison, de façon à être entendu de tous : « Vous ignoriez donc, monsieur, que je ne pouvais me trouver avec cet homme-là ? » Dans l'impuissance de se contenir, il comprit, et on lui fit comprendre, que la prudence exigeait son éloignement de la capitale pour quelque temps, et il se décida à faire un voyage au delà des monts, qui nous a valu ses *Considérations sur l'Italie*, publiées pour la première fois en 1791. Ce voyage est remarquable par l'originalité des vues et des aperçus ; Duclos ne pouvait parcourir l'Italie en simple touriste, il la visita en penseur et en politique. Le fond de

(1) Rousseau lui dédia son *Devin du Village*, la seule œuvre qu'il ait dédiée à quelqu'un, si l'on en excepte pourtant sa dédicace à la république de Genève de son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

(2) Dans les *Considerations*, on remarque que le mot *femme* ne se trouva employé qu'une seule fois, ch. v, *sur la réputation, la célébrité et la renommée*.

l'esprit de Duclos était la modération et l'équité. Il n'admettait l'intolérance et le despotisme pas plus chez les philosophes que dans le parti clérical. « Les grands raisonneurs et les sous-petits raisonneurs de notre siècle, disait-il, en feront et en diront tant, qu'ils finiront par m'envoyer en confesse. »

Les *Considérations sur l'Italie* ne sont pas le seul livre de Duclos que ses contemporains ne connurent point; celui de ses ouvrages qui a le plus de lecteurs aujourd'hui n'a également été publié qu'en 1791. Les *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV*, écrits dans un esprit d'indépendance et d'investigation philosophique qui se serait longtemps encore opposé à leur publication, si la révolution n'eût fait lever l'interdit dont tant de livres étaient frappés. Duclos avait été à même d'aller aux sources, et d'être merveilleusement renseigné; les *Mémoires* du duc de Saint-Simon, alors manuscrits, avaient été feuilletés par lui avec fruit, et il leur fit de nombreux emprunts. « Ces *Mémoires*, dit Chamfort, sont le fruit du travail de plusieurs années; c'est le tableau des événements qui se sont passés sous les yeux de Duclos, dont il a pénétré les causes, dont il a, en quelque sorte, manié les ressorts. L'auteur a vécu avec la plupart de ceux qu'il a peints; il les avait observés avec cette sagacité fine et profonde qu'il a développée dans les *Considérations sur les Mœurs*. C'était le vrai caractère de son esprit. » Les *Œuvres complètes* de Duclos ont été recueilies pour la première fois en 1806, 10 vol. in-8°; elles sont précédées d'une notice d'Auger. Belin en a fait paraître une autre, en 3 vol. in-8°, édition compacte, faisant partie de la *Collection des Prosateurs français*; Paris, 1821. L'excellente notice de M. Villenave lui donne beaucoup de prix.

Gustave Desnoiresterres.

Grimm, *Correspondance*, t. I, IV, VII, XI, XV. — La Harpe, *Correspondance*, t. II, III, IV. — Fréron, *Année littéraire*, 1773, n° 5, lettre XV. — Voisenon, *Anecdotes littéraires* (OEuvres complètes, t. IV). — Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. — *OEuvres de Chamfort*. — Madame d'Épinay, *Mémoires*. — *Anecdotes inédites pour faire suite aux* Mémoires de madame d'Épinay précédées de l'*Examen de ses Mémoires*, par M. D***; 1818, in-8°. — Madame de Genlis, *Mémoires*, t. III, p. 107. — Marmontel, *Mémoires*. — J.-J. Rousseau, *Confessions*, t. VIII, IX, XI, et la *Correspondance*, X. — Musset-Pathay, *Mémoires sur Rousseau*, t. II, p. 66. — Noual de La Houssaye, *Éloge de Duclos*. — L'abbé de La Marche, *Notice sur Duclos*, dans la *Nécrologie des hommes célèbres*. — Auger, *Notice sur Duclos*. — Villenave. *Notice*, dans l'édition Belin. — *Portrait de Duclos*, par M. de Forcalquier-Brancas. — *Son portrait*, par lui-même. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 179-207.

DUCLOS (*Jean-François*), poëte français, né à Toulouse, en 1705, mort dans la même ville, le 4 juin 1752. Né dans une famille de robe, il fit avec distinction ses études au collége des Jésuites de Toulouse, et fut reçu avocat au parlement en 1732; il honora toujours par sa conduite la profession qu'il avait embrassée. Duclos avait remporté en 1730 le prix du discours à l'Académie des Jeux Floraux; le sujet était : *Le vice même est obligé de rendre hommage à la vertu.* Il avait pris pour épigraphe de ce discours, qui eut beaucoup de succès, cette maxime : *La vertu fait des héros, le vice fait des esclaves.* Nommé membre de cette Académie en 1737, il fut chargé, le 3 mai 1738, de faire l'éloge de Clémence Isaure. Grand adorateur de la poésie et partisan déclaré des règles, il disait dans ce discours : « Sans l'étude des règles, sans les connaissances acquises, l'imagination des poëtes n'enfantera que des chimères et des monstres; ils iront se briser contre tous les écueils. La lumière, l'éclat qui accompagnent leurs vers, ne serviront qu'à éclairer leur naufrage. » Il ajoutait cette remarque presque épigrammatique : « Platon ne bannit les poëtes de sa république qu'après avoir inutilement tenté de suivre Homère dans la carrière; le même orgueil a entrepris de nos jours d'arracher ou du moins d'ébranler ces bornes éternelles posées par la nature. » Dans la même année, Duclos traduisit l'*Oraison de Cicéron pour le poëte Archias*. Ce ne fut pas là son seul tribut académique; il présenta la traduction en vers français de *cinq élégies* de Tibulle; de l'*Épisode d'Aristée*, tiré du quatrième livre des *Géorgiques;* de la *sixième satire* du premier livre d'Horace; et une *Ode sur l'Enthousiasme.* En 1744 l'Académie de Montauban nomma Duclos membre correspondant, et en 1751 il devint membre de l'Académie des Inscriptions. Il présenta à cette Académie une *Dissertation sur la sainte ampoule;* une autre *Sur les jeux floraux de l'ancienne Rome;* une *Vie de Mécénas*, une *Histoire de la Parure et des Ornements des Femmes*, ainsi que d'autres opuscules remplis de recherches curieuses et de judicieuses critiques. Duclos lut encore à cette Académie le *Panégyrique de Louis XV*, après la maladie de ce prince qui lui avait fait donner par le peuple le titre de *Louis le bien Aimé.* Il avait composé après tant d'autres un *Traité du Sublime*, qu'il lut dans les diverses Académies dont il était membre; nous ignorons s'il a été imprimé.

Duclos avait épousé, le 3 novembre 1751, une demoiselle de Toulouse, qu'il aimait beaucoup; mais son bonheur fut de courte durée : il mourut, après sept mois de mariage. *Le Conservateur, ou choix de morceaux rares et d'ouvrages curieux*, en 38 vol. in-12, publié par Bruix, Turben et Le Blanc, contient plusieurs jolies pièces de vers de J.-F. Duclos. Ce recueil est très-rare.

A. Jadin.

Adrien Le Lioux, *Mosaïque du Midi*. — *Biographie Toulousaine.*

DUCLOS (*Samuel* Cottereau), médecin français, né à Paris, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort en 1715. Il fut l'un des premiers membres de l'ancienne Académie des Sciences. Devenu médecin du roi, il abjura le

protestantisme, et se retira, en 1685, dans un couvent de capucins, où il termina ses jours. « Livré par goût à l'étude de la chimie, dit la *Biographie médicale*, il contribua sinon à perfectionner cette science, du moins à en répandre le goût. Il fut aussi l'un des premiers qui cherchèrent à fonder la matière médicale sur la chimie expérimentale. » On a de lui : *Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France;* Paris, 1675, in-12; trad. en latin, Leyde, 1685, in-12; — *Dissertation sur les principes des mixtes naturels;* Amsterdam, 1680, in-12. Duclos lut en 1667, à l'Académie des Sciences, une réfutation du *Secret des eaux minérales acides* de Pierre Le Givre. « Mais cette réfutation, dit Éloy, ne vaut pas mieux que le traité qu'elle censure. Duclos ignorait, ainsi que Pierre Le Givre, l'art que l'on a aujourd'hui d'analyser les eaux minérales; et comme leurs disputes ne sont fondées que sur des hypothèses ridicules, ils ont plutôt embrouillé la matière qu'ils ne l'ont éclaircie. »

Journal de Verdun, sept. 1717. — *Biographie médicale*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

DUCLOS (Mlle). *Voyez* DUCHEMIN (Mme).

DUCLOZ-DUFRESNOY (*Charles-Nicolas*), économiste français, né en 1733, à Montcornet (Picardie), guillotiné à Paris, le 2 février 1794. Avant la révolution, il était notaire à Paris et syndic-gérant de la compagnie des notaires. Il détermina cette compagnie à prêter six millions à Louis XVI. En 1789, Ducloz-Dufresnoy fut nommé, par les électeurs de Paris, député suppléant aux états généraux. Ses opinions modérées lui coûtèrent la vie. Ducloz-Dufresnoy passe pour avoir été le père du savant Walckenaër, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que dès son enfance il fit élever près de lui. Il a laissé : *Jugement impartial sur les questions qui intéressent le tiers état;* Paris, 1788, in-4°; — *Encore quelques mots sur la question de savoir si le tiers état peut être représenté par des ordres privilégiés;* Paris, 1788, in-4°; — *Origine de la Caisse d'Escompte, ses progrès et ses révolutions*; Paris, 1789, in-4°; — *Réflexions sur l'état de nos finances à l'époque du 1er mai au 18 novembre* 1789; in-4°; — *Calcul du capital de la dette publique*; 1er août 1790, in-4°.

Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

DUCOMMUN, dit VÉRON (*Jean-Pierre-Nicolas*), littérateur français, né à Montécheroux (Franche Comté), mort à Étupes, le 24 mars 1745. Né de parents protestants, et élevé à Tubingue, il devint ministre de la petite paroisse d'Étupes; il n'est connu que par des ouvrages bien peu convenables à la dignité de son état. On a de lui : *Les Yeux;* Cologne, 1715, in-8°; — *Le Nez;* Cologne, 1717; — *Les Tetons;* Cologne, 1720. Ces trois opuscules ont été plusieurs fois réimprimés sous ce titre : *Les Yeux, le Nez, et les Tetons, ouvrages curieux, galants, et badins.* L'édition la plus estimée est celle d'Amsterdam; 1760, 1 vol. in-8°. On a encore de Ducommun *Les Fables de La Mothe mises en prose;* Montbéliard, 1731, petit in-8°.

Duvernoy, *Éphémérides du comté de Montbéliard.*

DUCONTANT DE LA MOLLETTE. *Voy.* CONTANT (DU).

⁎ **DUCORNET** (*Louis-César-Joseph*), peintre français, né à Lille, le 10 janvier 1806. Privé des bras par vice de conformation, il apprit à se servir de ses pieds pour peindre. Ses parents, peu fortunés, voulurent d'abord faire de leur fils un professeur d'écriture ou un graveur de musique; mais le jeune Ducornet, inattentif aux leçons de son maître, passait son temps à tracer des *bons hommes.* Ces naïves ébauches furent soumises à Watteau, professeur à l'école de dessin de Lille. Étonné des dispositions qu'elles annonçaient, cet artiste prit le jeune élève sous sa direction (1819), et un an après son protégé exposa à Douai ses premières productions, et obtint une médaille de seconde classe. En 1822 M. Ducornet remporta à l'école de Lille le premier prix de figure d'après nature. La ville ajouta à cet honneur une pension de trois cents francs, et, sur les démarches du célèbre Gérard, Louis XVIII accorda, en juillet 1824, une rente de douze cents francs au jeune lauréat. M. Ducornet vint alors à Paris, et entra dans l'atelier de Lethière. En mars 1825 il obtint une médaille de l'École royale de Peinture et de Sculpture. L'année suivante son application lui valut un nouveau succès. En 1828 il fit présent à ses compatriotes des *Adieux d'Hector et d'Andromaque.* En 1831 il exposa *Saint Louis rendant la justice sous un chêne;* cette composition, commandée par le ministère, est aujourd'hui au musée de Lille : elle se recommande par d'heureux détails. En 1832 M. Ducornet fit paraître à l'exposition de Cambrai plusieurs portraits, entre autres le sien : il s'est représenté au milieu de son atelier et terminant un tableau. Cette toile, remarquable par la ressemblance et le modelé, mérita à son auteur une médaille de bronze. Parmi les nombreuses productions de M. Ducornet, nous citerons encore : *Les Esclaves*, exposition de Douai (1833) : médaille d'argent; ce tableau est au musée d'Arras; — *Marguerite consultant une fleur pour savoir si elle est aimée de Faust* (1834); — *Le Christ apparaissant à la Madeleine* (1835) : cette toile fut achetée par le ministre de l'intérieur : les personnages sont traités largement; le dessin est correct, le coloris convenable; — *La Perruque, ou les joyeux amis* (1836); — *Une Odalisque* (1837); — *La Mort de la Madeleine* (1840); — *Le Repos de la sainte Famille en Égypte* (1841); — *Le Retour* (1842); — *Le Christ au tombeau* (1843); — *Le Christ en croix*

(1845); — *Saint Denis prêchant dans les Gaules* (1846); — *Vision de sainte Philomène* (même année); — Portrait de *Mlle Cécile d'Halbert*, artiste de l'Académie royale de Musique (1847); — *Le Nid de Mésanges* (1848); — Portrait du *Général François Négrier*, offert à la ville de Lille (1849); — *Gloria in altissimis Deo*, commandé par le ministre de l'intérieur (1850); — Un grand nombre de portraits (1).

J.-B. Delestre, dans le *Dictionnaire de la Conversation*.

DUCOS (*Jean-François*), né à Bordeaux, en 1765, mort le 31 octobre 1793. Fils d'un négociant recommandable de cette ville, il eut plus de goût pour les études littéraires et philosophiques que pour la profession paternelle. Il manifesta dès la convocation des états généraux, en 1789, le plus vif enthousiasme pour la cause de la révolution. Les électeurs de la Gironde le nommèrent, en 1791, député à l'Assemblée législative. Ducos y siégea à l'extrême gauche, avec Vergniaud, Guadet, Gensonné, etc.; mais, moins accessible que les autres girondins aux petites jalousies qui finirent par les entraîner d'une querelle d'amour-propre dans une guerre à mort, dédaignant tout ce qui sentait la coterie, et libre de l'influence que la société Roland exerça sur la plupart de ses éloquents et courageux compatriotes, il se rapprocha du parti démocratique, à la tête duquel s'était placée la société des Jacobins, et contribua puissamment, dans la journée du 10 août, à la chute du trône. Il avait accusé Louis XVI, quelques jours auparavant, de n'être fidèle à la constitution que dans ses discours, et avait appuyé, dans les commencements de la session, la motion faite par Couthon ayant pour but de supprimer les mots de *sire* et de *majesté*. Au mois de septembre suivant, il fut réélu par les électeurs de Bordeaux à la Convention nationale. Dans cette nouvelle assemblée, Ducos se rapprocha de la Montagne, comme il s'était, dans la Législative, rapproché des Jacobins; il s'efforça de réunir les deux partis extrêmes, où brillaient de vives convictions, et discernant, au milieu de l'agitation dont leurs débats remplissaient l'assemblée, un certain nombre de prétendus *modérés* ou *neutres*, qui couvraient leur ambition du masque de l'impassibilité, il s'écria un jour : *Le ventre dévorera les deux bouts*, prédiction qui se réalisa après le 9 thermidor. Au reste, quoique ses sympathies et une amitié qui avait commencé avant sa carrière législative l'entraînassent vers les chefs du parti de la Gironde, Ducos, ainsi que Boyer-Fonfrède, son beau-frère, se sépara de ce parti lors du procès du roi. Il rejeta l'appel au peuple, soutenu par Vergniaud, Guadet, etc., et vota ensuite la mort sans sursis, en s'exprimant ainsi : « Condamner « un homme à mort est de tous les sacrifices « que j'ai faits à ma patrie le seul qui mérite « d'être compté. » Porté sur la liste de proscription imposée à la Convention par les insurrections du 31 mai et du 2 juin 1793, il en fut retiré sur la réclamation de Marat, qui s'était cependant montré l'adversaire le plus implacable de ses amis. Ainsi Ducos, qui venait d'être élu secrétaire, demeura dans la Convention, où désormais son rôle se borna à demander justice pour ses amis qu'on voulait sacrifier. Ducos prit ensuite une part très-active à la discussion de la constitution rédigée par Hérault de Séchelles, et connue sous le nom de *Constitution de* 1793.

Dénoncé, le 8 août, à la Convention par la veuve Marat, qui l'accusait de calomnier la mémoire de son mari, il fut, le 3 octobre, compris dans le décret rendu à la suite du rapport d'Amar, et qui renvoyait devant le tribunal révolutionnaire les députés signalés comme les chefs du parti vaincu au 31 mai. Incarcéré à la suite de ce rapport, Ducos refusa de se dérober à la surveillance de ses gardiens. Il conserva toute sa gaieté pendant son séjour à la Conciergerie. Il parut donc au tribunal, le 24 octobre 1793, avec Vergniaud, Gensonné, Boyer-Fonfrède et Lacaze, tous députés de la Gironde : ils furent condamnés, avec plusieurs autres

(1) Ducornet, dit Delestre, fournit l'un des plus frappants exemples de l'action cérébrale sur l'économie et les agents de la volonté. Chez lui la seule conscience de ses facultés intellectuelles a dû déterminer cette impulsion si forte, malgré l'imperfection des instruments destinés à le seconder. Ainsi, l'on n'aperçoit aucune trace d'appendice brachial à l'extérieur du moignon de l'épaule, où l'on sent très-bien, du reste, le jeu combiné des muscles attachés à l'omoplate, bien que ces muscles n'aient pas à soulever de bras ou bien à lui servir de point d'appui. Si l'on étudie ensuite avec attention les extrémités inférieures, on peut croire qu'il y a soudure dans l'articulation d'un fémur extrêmement court, avec les deux os de la jambe, bien que la pression du doigt ne fasse sentir que la malléose interne, sans pouvoir constater la présence de l'externe, propre à corroborer l'existence du second os (le péroné). L'ensemble de l'extrémité inférieure est en quelque sorte une tige osseuse, terminée en haut par un fémur, et en bas par un tibia. Il se développe vers la portion coxo-fémorale une masse charnue pouvant comprendre en raccourci les muscles communs au bassin et à la cuisse. Les muscles de la jambe proprement dits sont mieux exprimés, leur extension étant plus grande. Le pied ne possède que quatre orteils, et vu le grand intervalle existant entre le premier et le suivant, on serait conduit à penser que c'est le second orteil qui manque ; cet arrangement facilite singulièrement le mécanisme des phalanges : Ducornet s'en sert comme des doigts d'une main. Il fait avec une agilité incroyable passer d'un pied à l'autre porte-crayon, estompe, canif, etc. L'exercice a tellement modifié les flexions, bornées d'abord, de ce pied, qu'il peut reproduire les contours les plus fins avec une précision égale à celle d'une main habile. Dans la conversation, Ducornet, assis, gesticule avec ses jambes comme un autre agit avec ses bras, tant la corrélation des mouvements internes et externes est une loi positive de notre organisation. La physionomie de Ducornet présente une mobilité remarquable. Son front, large et haut, atteste la capacité d'intelligence dont la nature l'a doué pour tirer tout le parti possible d'une structure incomplète. Un œil vif et spirituel, des traits agréables, dénotent un caractère enjoué, bienveillant et actif. Compagnon attentif et inséparable de ses travaux, c'est son père qui transporte le peintre; attentif à ne pas fatiguer des pieds consacrés à la culture de l'art, il monte son fils sur l'échafaudage, l'en descend, en un mot le complète. »

girondins (*voy.* Brissot), et exécutés le 31 octobre, à dix heures du matin. L'arrêt fut prononcé vers minuit : un banquet les réunit tous quelques heures avant leur supplice, et Ducos l'égaya par la composition d'un pot-pourri rempli de saillies sur l'arrestation du représentant Bailleul. L'*Almanach des Prisons* nous a conservé presque en entier ce joyeux chant de mort. Ducos chanta constamment *La Marseillaise* pendant le trajet de la prison au lieu où il devait être exécuté, et cria : *Vive la république!* en plaçant sa tête sous le couteau. Il était âgé de vingt-huit ans.

Lamartine, *Hist. des Girondins.* — Thiers, *Hist. de la Rév. Fr.*

DUCOS (Le comte *Roger*), homme politique français, né en 1754, mort près d'Ulm, en mars 1816. Avocat avant la révolution, Roger Ducos fut envoyé à la Convention par le département des Landes. Il entra au comité des secours publics, et ce poste modeste fut le point de départ de toute sa carrière conventionnelle. Après avoir voté la mort de Louis XVI, Roger Ducos, échappant au danger de la proscription à la faveur de son obscurité, prit rang parmi ces hommes de la *Plaine*, espèce de tiers parti entre la Montagne et la Gironde, qui n'eurent ni l'énergie de provoquer les mesures violentes du système révolutionnaire ni la vertu de les repousser. Quelques rapports insignifiants trahirent seuls son salutaire incognito; il ne commença à en sortir qu'après la réaction qui suivit le 9 thermidor. Un échec le mit d'abord en évidence. La Convention discutant, dans la séance du 25 pluviôse an III (13 février 1795), un projet de traité de paix avec le grand-duc de Toscane, Roger Ducos s'écria qu'une aussi petite puissance ne pouvait convenablement élever des prétentions à une indemnité; et cette étrange sortie, digne plutôt d'un corsaire que d'un publiciste, lui fit infliger le rappel à l'ordre. A la suite du 13 vendémiaire, il acquit une influence réelle, dont l'exercice fut constamment dirigé contre les auteurs de cette journée, les émigrés et les royalistes de l'intérieur. Il s'associa à toutes les mesures de rigueur qui furent prises alors contre cette classe d'hommes, et il en poursuivit sans relâche l'application pendant toute sa carrière législative au Conseil des Anciens, sous l'empire de la constitution de l'an III. La révocation des pouvoirs de Job Aymé ayant été proposée par le Conseil des Cinq Cents, pour cause d'adhésion de ce député au mouvement insurrectionnel de vendémiaire, Roger Ducos dit, à propos de cette question : « Dans les moments de danger, ma profession « de foi sera toujours que j'aime mieux sauver « mon pays au préjudice de quelque principe « que de le tuer par les principes; » déclaration qui explique la conduite de Roger Ducos dans le grand événement auquel il dut plus tard son élévation, et dans laquelle il faut peut-être voir le principe de cette élévation, hors de proportion avec ses titres réels. Le 2 vendémiaire an V (23 septembre 1796), Roger Ducos fut élu président du Conseil des Anciens. Le 14 ventôse suivant (4 mars 1797), il fit une verbeuse apologie de la Convention, de son système et de ses œuvres; enfin il occupa le fauteuil pendant la fameuse séance du 18 fructidor. Lorsque, aux termes de la loi, la dernière fraction conventionnelle dut cesser de faire partie des conseils législatifs, la portion de l'assemblée électorale de Paris séant à l'Oratoire choisit Roger Ducos pour l'un de ses députés; mais les élections de l'an VI (1798) ayant été soumises à la révision des Conseils, celles de la section de l'Oratoire furent annulées, et Roger Ducos sortit du Conseil des Anciens, le 30 floréal. Il prit congé de ses collègues en les engageant à s'armer de surveillance contre les machinations du royalisme; une place de juge de paix, dans le département des Landes, lui servit de retraite. Ce fut dans ces humbles fonctions que la quasi-révolution qui, en juin 1799 (30 prairial an VII), fit tomber trois directeurs alla le chercher pour le faire monter au rang de directeur, à la place de Merlin de Douai. Il avait encore ce titre lors du coup d'État du 18 brumaire. Il conspira avec Sieyès le renversement du gouvernement républicain, et fut récompensé de l'appui qu'il donna à Bonaparte dans cette circonstance par le titre de consul provisoire. Il fut élu le 19 brumaire membre du consulat provisoire, après Sieyès et Bonaparte; et lorsque pour la première fois ils se rassemblèrent au Luxembourg, Sieyès ayant demandé lequel des trois allait présider la séance : « Vous voyez bien, dit Roger Ducos, que c'est le général qui préside. » Effectivement, le général s'était avant toute explication emparé de la place d'honneur. Ce fut, dit-on, dans cette même séance du 20 brumaire que, sous les yeux de Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos se partagèrent le restant en caisse des fonds mis en réserve par le Directoire pour la sortie de chacun de ses membres. Les auteurs des Mémoires du temps varient sur le montant de ce reliquat. Les uns le portent à 900,000 fr., d'autres ne l'évaluent qu'à 800,000; ils ne sont pas tous d'accord non plus sur la part qui échut à chacun. Cambacérès et Lebrun ayant remplacé au triumvirat consulaire Sieyès et Roger Ducos, ceux-ci, par un dernier privilége, se réunirent aux deux nouveaux consuls pour choisir les vingt-neuf premiers membres du sénat conservateur, puis réunis à ceux-ci complétèrent l'élection des autres membres de ce corps; on sait que dans l'origine il n'en comptait que soixante.

L'importance du rôle politique que R. Ducos parut être appelé à jouer, comparée à la médiocrité de ses moyens, présente l'une de ces anomalies vraiment phénoménales dont l'apparition accompagne toujours les grandes perturbations sociales. Législateur insignifiant sous la Convention, médiocre au Conseil des Anciens, au Directoire, où il ne fit que passer, il ne fut, à la

lettre, que le satellite de Sieyès. Consul éphémère, les honneurs et le loisir de la vie sénatoriale le rendirent à sa nullité primitive. Il n'en sortit point, pour avoir été, en 1804, fait comte de l'empire, grand cordon de la Légion d'Honneur, et titulaire de la sénatorerie d'Orléans. En 1814, il fut un des signataires de l'acte du 1er avril 1814, par lequel le sénat établit un gouvernement provisoire chargé de préparer une nouvelle constitution. Appelé par Napoléon, après le 20 mars, à la chambre des pairs, il fut, à la seconde restauration, compris dans l'ordonnance qui infligeait le bannissement aux régicides relaps. Au printemps de 1816, comme il se rendait en Autriche, sa voiture versa près d'Ulm, et la roue lui ayant passé sur le corps, il mourut peu d'instants après. [P. A. VIEILLARD, dans l'*Enc. des G. d. M.*]

Thiers, *Hist. de la Révolution. française.* — Granier de Cassagnac, *Hist. du Directoire.*

DUCOS (*Nicolas*, baron), général français, frère du précédent, né à Dax, le 7 mars 1756, mort à Saint-Omer, le 13 octobre 1823. Entré au service en 1774, il se distingua aux combats d'Ormea, de Saorgio (1794), de Solferino et de Castiglione (1796). Nommé chef de brigade (4 avril 1799), puis adjudant commandant à l'armée de réserve (5 mai 1800), il passa en Italie, et fut nommé général de brigade le 27 avril 1802. Membre du corps législatif comme député du département des Landes (1804 à 1810), il n'y siégea que pendant deux sessions, et reçut (3 mars 1808) l'ordre de se rendre à Bayonne, pour être employé sous les ordres du général Verdier. Il mit en déroute une bande d'insurgés à Soucillo, força le défilé de la Venta del Escudo, que défendaient trois mille hommes et quatre pièces de canon, et se couvrit de gloire à la bataille de Medina del Rio-Secco. Il passa en 1810 à l'armée de réserve d'Allemagne, et prit le commandement supérieur de l'île de Schouwen, qu'il conserva jusqu'en 1813, époque à laquelle il fut nommé gouverneur de la citadelle d'Anvers. Mis à la retraite par la première Restauration, il fut, après le retour de l'île d'Elbe, chargé du commandement supérieur de la place de Longwy. Sommé par l'ennemi de se rendre, Ducos, malgré l'exiguïté de ses forces et les bombes qui ne cessaient de tomber sur la ville, répondit à l'envoyé du prince de Hesse-Hombourg « qu'il songerait à rendre la ville quand son mouchoir brûlerait dans sa poche ». Admis de nouveau à la retraite, Ducos qui était baron de l'empire depuis le 15 août 1810, se retira à Saint-Omer, où il mourut. A. SAUZAY.

Archives de la guerre.

* **DUCOS** (*Théodore*), homme politique français, ministre de la Marine, neveu du précédent, né à Bordeaux (Gironde), le 22 août 1801, mort à Paris, le 17 avril 1855. Son père, Armand Ducos, sous-préfet de La Réole en 1830, et conseiller de préfecture à Bordeaux en 1847, mourut le 9 mars 1851, à Bordeaux. Théodore Ducos fit son éducation au collége de Sorèze, et embrassa la carrière commerciale. Établi au chef-lieu de la Gironde, il fut nommé plusieurs fois juge au tribunal de commerce et membre de la chambre de commerce de cette ville. Un mémoire qu'il rédigea au nom de cette chambre sur la loi des douanes appela sur lui l'attention de ses concitoyens, et en 1834 il fut élu député par le deuxième collége électoral de sa ville natale. A la chambre, Ducos se montra l'adversaire des lois de septembre (1835), et vota contre la loi de disjonction (1837). Luttant pour la liberté commerciale, il combattit les taxes qui frappaient outre mesure les propriétés vignicoles, et fit adopter une réduction des droits sur les fers. Il demanda et obtint aussi l'amélioration du lit du fleuve qui traverse son département, parla avec force pour l'achèvement du canal latéral à la Garonne, et soutint avec non moins de puissance et de succès la proposition tendant à l'ouverture d'un chemin de fer de Bordeaux à La Teste. Réélu en 1837, 1839, 1842 et 1846, il était encore député lorsque éclata la révolution de Février. Rapporteur du budget des dépenses de 1841, il vota pour l'extension des incompatibilités entre les fonctions publiques et le mandat de député, l'adjonction des capacités à la liste électorale, contre la dotation demandée pour le duc de Nemours, contre les fortifications de Paris, contre le nouveau recensement des propriétés imposables ordonné par le gouvernement. Il fit encore à la chambre des députés des rapports sur la pêche de la morue, la police du roulage, les crédits relatifs aux affaires de la Plata, etc. Enfin, il reprit une fois en son nom la proposition de M. Gauguier sur les incompatibilités, et en fit une sur l'admission des capacités à la participation des droits électoraux. Le 1er mars 1844, dans une discussion sur Taïti, il proposa un ordre du jour motivé, ainsi conçu : « La chambre, sans approuver la conduite du ministère, passe à l'ordre du jour. » Mais combattu par M. Guizot, cet ordre du jour fut repoussé.

Après la révolution de Février, Ducos fut nommé membre de l'Assemblée constituante par la Gironde. Il y vota avec la réunion de la rue de Poitiers, demanda la dissolution des ateliers nationaux, rédigea le rapport sévère de la commission chargée d'examiner les comptes du gouvernement provisoire. C'est sur sa proposition qu'on inséra dans la constitution de 1848, cette phrase, destinée à contrebalancer les tendances socialistes : « La république a pour base la famille, la propriété, l'ordre public. » Non réélu aux élections de mai 1849 pour la Législative, Théodore Ducos vit réparer cet échec par le département de la Seine aux élections complémentaires du 8 juillet de la même année, comme candidat de l'Union électorale. Membre de la majorité, il fut nommé ministre de la marine et des colonies le 9 janvier 1851, en remplacement de l'amiral Romain Desfossés, démission-

naire, mais il ne conserva ce poste important que pendant quinze jours, le cabinet dont il faisait partie ayant dû se retirer devant le vote de l'Assemblée qui déclarait que le ministère n'avait pas sa confiance, parce qu'il avait destitué le général Changarnier. Membre de la commission consultative en décembre 1851, il fut aussitôt rappelé au ministère de la marine, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il s'occupa d'abord de régulariser l'administration de la marine, qui avait eu à subir de vives attaques; il eut à compléter la marine à vapeur française, puis à reconstituer la police de la navigation et de la pêche côtière; il augmenta considérablement le chiffre de l'inscription maritime. « Je ne puis que signaler rapidement, disait M. Fould aux obsèques de son collègue, les améliorations introduites par M. Ducos dans l'administration centrale, dans le conseil de l'amirauté, dans l'organisation de l'infanterie et du commissariat de marine, dans le service de santé, dans l'institution des aumôniers de la flotte, dans l'organisation des matelots canonniers et du génie maritime, enfin dans le système de surveillance des fournitures de bois et des vivres. » C'est sous l'administration de Ducos qu'a été exécutée la transportation des bagnes à Cayenne. C'est également sous son ministère que la France a pris possession de la Nouvelle-Calédonie, en même temps que l'influence française s'étendait au Sénégal par des expéditions périlleuses. La guerre d'Orient était venue donner un nouvel élément à son activité; mais il devait succomber à la peine. Il est mort après quelques semaines de maladie. « L'excès de travail l'a tué, » a dit son collègue. Le 4 mars 1853 il avait été nommé sénateur. Au mois de septembre 1854 il présidait le conseil général de la Gironde. L. LOUVET.

Dictionnaire de la Conversation, 2e édition.—*Biographie des deputés et des représentants.* — Discours de M. A. Fould aux obsèques de M. Ducos, *Moniteur*, 26 avril 1855. — Discours du préfet de la Gironde, *Moniteur*, 29 avril 1855.

* **DUCPÉTIAUX** (*Édouard*), publiciste belge, né à Bruxelles, le 29 juin 1804. Il entra dans la carrière du barreau, et bientôt il collabora au *Courrier des Pays-Bas*, journal d'opposition. Un procès de presse, qui entraîna pour lui une condamnation à une année de prison, lui valut plus tard, lorsque la révolution de septembre 1830 détrôna la dynastie hollandaise, la place d'inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance de la Belgique, place qu'il occupe encore aujourd'hui. On a de lui : *De la condition physique et morale des jeunes ouvriers*; Bruxelles, 1846, 2 vol.; — *Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants dans les manufactures*; Bruxelles, 1846, 3 vol.; —*Mémoire sur les écoles de réforme*; Bruxelles, 1848; — *Mémoire sur le paupérisme des Flandres*; Bruxelles, 1850; — *Rapport sur les colonies agricoles, écoles de réforme*; Bruxelles, 1851.

Conversat.-Lexikon. — Beaumont-Vassy, *Histoire des États Européens*, II.

DUCQ (*Jean* LE), peintre et graveur hollandais, né à La Haye, en 1636, mort vers la fin du dix-septième siècle. Élève de Paul Potter, Le Ducq imita à s'y méprendre la manière de son maître. Il eut le tort de quitter la peinture pour les armes. « Il eut une place d'enseigne, dit Descamps, et devint capitaine; on prétend même qu'il acquit le titre de brave; mais il ne dessina ni ne peignit plus, et c'est ce qui cause nos regrets. » Le Ducq fut directeur de l'Académie de La Haye en 1671, où il avait vécu longtemps : on ne sait point l'année de sa mort.

Descamps, *Vies des Peintres Flamands et Hollandais.* — Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

DUCQ (*Joseph-François*), peintre belge, né à Ledeghem, le 10 septembre 1762, mort à Bruges, le 9 avril 1829. Il était fils d'un barbier de village, qui, ne pouvant lui donner une éducation complète, eut le bon sens de remarquer ses dispositions pour le dessin et de le placer sous la direction du peintre belge Paul de Kock. Ducq fit de rapides progrès sous ce maître, et couronné plusieurs fois à Bruges, vint à Paris, en 1787, se perfectionner dans les ateliers de J.-B. Suvée. Il remporta successivement les premiers prix de dessin d'après nature (1789), de la figure peinte (1796), de la figure d'expression (1800) et le second prix général de l'Institut (même année); ce dernier succès lui valut un logement au Palais des Beaux-Arts. En 1807 Ducq voulut visiter l'Italie; il fit ce voyage aux frais du gouvernement français, et s'arrêta à Rome, où le vice-roi Eugène Beauharnais s'empressa de mettre à sa disposition une vaste demeure, et lui commanda plusieurs grands tableaux, dont l'un mérita à son auteur une médaille d'or, à l'exposition de Paris en 1810. Ducq revint à Paris en 1813, et reprit son logement au Palais des Beaux-Arts. Après les désastres de 1815, il quitta la France, et accepta la protection du roi des Pays-Bas, qui le nomma peintre de sa cour, professeur à l'Académie de Bruges, chevalier du Lion Belgique, etc. Ducq continua longtemps à produire; en 1829, une attaque d'apoplexie le paralysa de la main droite et abrégea ses jours. On cite comme ses principaux tableaux : *La Nuit* et *L'Aurore*, toiles exécutées pour le palais de Saint-Cloud; — *Antonello de Messine visitant l'atelier de Jean Van Eyck;* salon de Gand, 1820; — *Angélique et Médor*; — *Vénus sortant des eaux :* ce dernier morceau est regardé comme un chef-d'œuvre. Ducq se distingue par une grande correction de dessin et une composition pleine de goût et d'élégance.

Annales du Musée de Paris, IX et X. — *Annales du Salon de Gand*, année 1823, 2 à 4. — *Messager des Sciences et des Arts*, IV, liv. VII et VIII, 323 à 329. — *Bibliothèque générale des Belges.*

DUCRAY-DUMINIL (*François-Guillaume*), littérateur français, né à Paris, en 1761, mort à Ville-d'Avray (Seine), le 29 octobre 1819. Il

succéda, en 1790, à l'abbé Aubert dans la rédaction de la partie *littéraire* des *Petites Affiches*. Jamais il ne se permit, dans sa critique, la moindre malice, et quand, à son grand regret, il était obligé d'enregistrer une chute, il ne manquait pas de terminer son article par cette phrase, devenue proverbiale. « La pièce est d'un homme d'esprit, qui, nous l'espérons, prendra bientôt sa revanche. » Quelque inoffensive que fût sa position littéraire, elle lui attira cependant le dangereux honneur d'être arrêté par décret spécial de la Convention. Il avait laissé passer dans son pacifique journal l'annonce d'une vente *à payer en assignats démonétisés :* on plaisantait peu à cette époque; néanmoins les bons antécédents de Ducray-Duminil le firent rendre à la liberté. Le rédacteur en chef des *Petites affiches* se livra dès lors à la composition de nombreux romans, qui ont popularisé son nom et fondé sa renommée. Ducray-Duminil écrivit spécialement pour la jeunesse, et trouva des admirateurs enthousiastes dans ses lecteurs et même dans leurs parents. On ne peut d'ailleurs refuser à cet écrivain une grande fécondité d'imagination, des plans bien tracés, de l'intérêt et surtout une moralité sans reproches. Un seul principe l'a guidé dans ses compositions, celui de montrer l'innocence constamment aux prises avec la force et la ruse : c'était une veine inépuisable; mais si Ducray-Duminil peignait le crime dans ses écrits, c'était toujours pour le faire punir, et assurer, au dénouement, le triomphe de la vertu. Pendant longtemps ses romans furent la providence des théâtres, et nous ne savons guère de pièces qui aient eu autant de représentations que *La Femme à deux Maris; Victor, ou l'enfant de la forêt; Cœlina*, etc. Mais si l'on peut faire l'éloge du sentiment qui distinguait les ouvrages de Ducray-Duminil, il n'en peut être ainsi du style dans lequel ils sont écrits : quoiqu'en général clair et facile, il n'est pas toujours correct et conforme aux règles de la grammaire; et souvent les expressions dont l'auteur se sert n'ont pas le sens qu'il y attache. Ducray-Duminil mourut dans une honnête aisance, acquise par ses travaux. Il était membre de l'Académie des Arcades de Rome, du Musée de Paris, du Lycée des Arts, Sciences et Belles-lettres, du Lycée de Paris et du Caveau moderne, où il siégeait en joyeux convive. Nous citerons seulement parmi ses nombreux ouvrages ceux qui ont eu le plus de succès : *Étrennes d'Euterpe, ou recueil de romances, rondes, vaudevilles*, etc., musique de l'auteur; Paris, 1780; — *Le Retour du Printemps;* Paris, 1783, in-12; — *Les Deux Martin, ou le procureur dupé*, comédie-parade, un acte; Paris, 1786, in-8°; — *Poëme épi-tragique sur la mort du duc Léopold de Brunswick;* Paris, 1787, in-8°; — *Lolotte et Fanfan, ou histoire de deux enfants abandonnés dans une île déserte;* Paris, 1787, 4 vol. in-12; la onzième édition est de 1823, 4 vol. in-18; traduit en espagnol, sous le titre de : *Carlos y Fanny, ou aventuras de dos niños abandonados en una isla desierta;* Paris, 1824, 2 vol, in-18; — *Alexis, ou la maisonnette dans les bois;* Paris, 1788, 4 vol. in-12; huitième édition, en 1818, 4 vol. in-18; traduit en espagnol par don J. T. M. L., sous le titre de : *Alejo, ou la casita en los bosques;* Bordeaux, 1824, 4 vol. in-18; — *La Semaine mémorable, ou tableau de la révolution depuis le 12 juillet 1789;* Paris, 1789, in-18; — *Le Panthéon littéraire sous l'invocation des neuf sœurs, de Thémis, des trois Grâces et d'Esculape;* Paris, 1789 et 1792 in-12; — *Petit-Jacques et Georgette, ou les petits montagnards auvergnats;* Paris, 1789; cinquième édition, Paris, 1812, 4 vol. in-18; — *Codicile sentimental, ou recueil de discours, contes, anecdotes, idylles, romances et poésies fugitives;* Paris, 1793, 2 vol. in-12; — *Les Soirées de la Chaumière, ou les leçons d'un vieux père;* Paris, 1794 et 1798, 8 vol. in-18; la huitième édition est de 1826; — *Victor, ou l'enfant de la forêt;* Paris, 1796, 4 vol. in-12; la onzième édition est de 1825, 4 vol. in-18, avec fig.; — *Cœlina, ou l'enfant du mystère;* Paris, 1798, 5 vol. in-12; quatrième édition, 1818, 6 vol. in-18; — *Les Veillées de ma Grand'Mère*, nouveaux contes de fées; Paris, 1799, 2 vol. in-18; cinquième édition, 1823, 2 vol. in-18; — *Les cinquante francs de Jeannette;* Paris, 1799, 2 vol. in-12, 1824, 2 vol. in-18; — *Contes moraux de ma Grand'-Tante;* Paris, 1800 : quatrième édition, 1816, 2 vol. in-18; — *Les petits Orphelins du Hameau;* Paris, 1800, 4 vol. in-12; cinquième édition, 1823, 4 vol. in-18; — *Les Déjeûners champêtres de mon cher oncle;* Paris, 1800, 2 vol. in-18; — *Paul, ou la ferme abandonnée;* Paris, 1800 et 1802, 4 vol. in-12; quatrième édition, 1819, 4 vol. in-18; — *Les Journées au Village, ou tableau d'une bonne famille;* Paris, 1804, 8 vol. in-18, 72 gravures; — *Elmonde, ou la fille de l'hospice;* Paris, 1804, 5 vol. in-12; 1805, 5 vol. in-18; — *Jules, ou le toit paternel;* Paris, 1804 et 1821, 4 vol. in-12; — *Le petit Carillonneur;* Paris, 1809, et 1821, 4 vol. in-12; — *Couplets sur le mariage de Napoléon le Grand;* Paris, 1810, in-8°; — *Émilio, ou les veillées de mon père;* Paris, 1811, 4 vol. in-18; 1822, 2 vol. in-12; — *Le bon Oncle et les Neveux*, annuaire moral; Paris, 1812, in-18; — *Madame de Valnoir, ou l'école des familles;* Paris, 1813, 4 vol. in-12; — *La Fontaine de Sainte-Catherine;* Paris, 1813, 4 vol. in-12; — *L'Ermitage de Saint-Jacques, ou Dieu, le roi et la patrie;* Paris, 1814, 4 vol. in-12; — *Jean et Jeannette, ou les petits aventuriers parisiens;* Paris, 1816, 4 vol. in-12; — *Les Fêtes des Enfants, ou recueil de petits contes moraux;* Paris, 1817, 3 vol. in-18; sixième édition, 1823, 2 vol. in-12, fig.; — *Contes*

de Fées; Paris, 1817, 3 vol., et 1819, 4 vol. in-18; — *Le Faux Ermite, ou les victimes de la fatalité;* Paris, 1818, 3 vol. in-12. Ducray-Duminil a fait en outre des pièces de théâtre, des chansons de circonstance, des poésies fugitives, etc. Cet auteur composait lui-même les airs de ses vaudevilles, et comme musicien il s'est fait connaître par dix-huit *Romances* tirées des romans de *Lolotte et Fanfan*, *d'Alexis* et d'*Émilio*, avec accompagnement de harpe et de clavecin; Paris, 1788. A. JADIN.

Biographie des Contemporains. — Brunet, *Manuel du Libraire.*

DUCRAY (***), romancier français, frère du précédent, vivait en 1825. Il voulut imiter son frère aîné dans la littérature; mais le peu de succès qu'obtinrent ses ouvrages le décida à quitter la carrière des lettres. Les moins mauvais romans de Ducray jeune sont : *Charles La Houssaye, ex-flibustier, fils de Cartouche;* Paris, 1809, 2 vol. in-12; — *Clémentine de Valville, ou le repentir d'une jolie femme;* Paris, 1812, 2 vol. in-12; — *Bobonne de Kerkarakou, ou les malheurs de Cléophile de Saint-Solanges;* Lille, 2 vol. in-12; — *Le Village des Pyrénées, ou est-ce un songe?* Paris, 1816, 3 vol. in-12; — *Dubreuil et Mélanie, ou les revers de la fortune;* Paris, 1820, 2 vol. in-12; — *Cécile de Volmérange, ou la guérite redoutable*, fait historique du dix-septième siècle; Paris, 1823, 2 vol. in-12. A. JADIN.

Biographie des Contemporains —. Brunet, *Manuel du Libraire.*

DUCREST (*Charles-Louis*, marquis), économiste français, né près d'Autun, en 1747, mort en 1824. Il était frère de Mme de Genlis. De la marine, où il entra d'abord, il passa dans le service de terre, où il parvint, en 1779, au grade de colonel commandant des grenadiers royaux. Il fut pendant quelque temps chancelier du duc d'Orléans, père de Louis-Philippe. C'était l'époque où tout le monde se croyait économiste. En 1787, Ducrest présenta à Louis XVI un mémoire où il se donnait pour premier financier de France, ce qui lui attira les plaisanteries du public et de Grimm en particulier. En 1790, il plaida et gagna contre le duc d'Orléans un procès qui avait pour objet la réclamation d'une rente de 13,000 fr. Après dix années de séjour en Hollande, il revint en France, où il publia divers ouvrages scientifiques et d'économie politique. On a de lui : *Essai sur les machines hydrauliques, contenant des recherches sur la manière de les calculer et de perfectionner en général leur construction;* Paris, 1777, in-8°; — *Essai sur les principes d'une bonne constitution;* 1789, in-8°; — *Mémoire sur l'impôt considéré dans ses rapports avec la constitution;* 1791, in-8°; — *Nouvelle Théorie de la Construction des Vaisseaux;* Copenhague, 1800, in-8°; — *Vues nouvelles sur les courants d'eau, la navigation intérieure et maritime;* Paris, 1803; — *Traité d'hydrauférie, ou l'art d'élever l'eau porté à sa perfection*; Paris, 1809, in-8°; — *Traité de la Monarchie absolue*, etc.; Paris, 1817.

Correspondance de Grimm. — Quérard, *La France littéraire.*

* **DUCREST DE VILLENEUVE** (*Alexandre-Louis*), amiral français, né au Theil, près Vitré (Ille-et-Vilaine), le 7 mars 1777, mort à Paris, le 22 mars 1852. Il était le cinquième des dix-huit enfants du sénéchal de cette ville. Entré à quatorze ans comme novice, il obtint à dix-neuf le brevet d'aspirant de première classe, récompense du courage qu'il avait montré dans dix combats, notamment à ceux qui ont signalé les belles croisières de *La Preneuse*, capitaine L'hermite, et de la corvette *Le Berceau*, capitaine Halgan, dans les mers de l'Inde. Blessé et fait prisonnier sur *Le Redoutable*, au combat de Trafalgar, il fut échangé et chargé par Napoléon, en 1806, d'une mission périlleuse. Il fut nommé commandant de *La Manche* n° 6, goëlette de quinze tonneaux, destinée à accomplir l'une des plus audacieuses entreprises qui puissent être demandées à un si frêle bâtiment. Montée par douze hommes, le commandant compris, et portant cinq mois de vivres, elle devait passer à travers les croisières ennemies, traverser l'Atlantique, et doubler le Cap de Bonne-Espérance sans relâcher, sans se ravitailler nulle part, porter les instructions de l'empereur et les nouvelles d'Europe à l'Ile de France, Bourbon, Batavia, Manille, etc. Cette merveilleuse campagne, dont Ducrest a laissé un récit simple, mais saisissant, s'accomplit heureusement, du 14 août au 14 décembre 1806 : il entra à l'Ile de France après avoir trompé l'ennemi qui lui donnait la chasse, par les manœuvres les plus ingénieuses et les plus habiles. Quelques jours après, il mouillait sur la rade de Bourbon, et à trois mois de là il abordait à l'île de Luçon, où, retenu prisonnier, il fut délivré par la corvette *L'Entreprenante*, capitaine Bouvet. Embarqué en 1810, en qualité de second, sur la frégate *La Vénus*, que commandait le capitaine Hamelin, il participa aux combats de cette frégate conne la frégate anglaise *L'Iphigénie* et à la capture de la frégate *Le Ceylan*, reprise le lendemain par une division anglaise. Ducrest, qui avait été nommé au commandement de la prise, était de nouveau prisonnier. Le décret du 20 novembre suivant tempéra l'amertume de sa captivité en le nommant tout à la fois capitaine de frégate et chevalier de la Légion d'Honneur Il avait été rendu à la liberté par voie d'échange, et commandait la frégate *L'Alcmène*, ayant mission de croiser dans les colonies, lorsqu'il fut attaqué, le 18 janvier 1814, par le vaisseau de 74 *Le Vénérable*, monté par l'amiral Durham. Ducrest, quoique grièvement blessé, ne se rendit que quand 80 hommes de son équipage eurent été mis hors de combat. Lord Durham ne voulut point accepter l'épée

d'un aussi vaillant officier, qui venait de soutenir un combat si inégal. Le conseil de guerre appelé plus tard à statuer sur sa conduite l'acquitta dans les termes les plus flatteurs, et la Restauration sanctionna cette décision en le nommant, le 1er novembre 1814, au commandement du vaisseau *Le Magnifique*. Une campagne aux Antilles et dans les Indes, sur la flûte *La Normande ;* une mission dans la Méditerranée sur la frégate *L'Antigone*, lors de la révolution de Naples, mission suivie d'une campagne à La Plata, aux Antilles et à La Havane ; une croisière de deux années aux Antilles, sur *L'Astrée*, appelée ensuite à faire devant Tunis la chasse aux corsaires barbaresques, dont plusieurs furent capturés, tels furent les nouveaux services qui motivèrent successivement la nomination de Ducrest au grade de capitaine de vaisseau et à celui de contre-amiral. En 1830 et 1831 il était major général de la marine à Toulon et commandeur de la Légion d'Honneur. Il se vit appelé en 1832 au commandement d'une escadre qui se formait à Cherbourg pour appuyer la politique de la France dans la question du royaume Belge. Le 26 octobre il appareilla pour se joindre à l'escadre anglaise sous les ordres de l'amiral Pultney-Malcom. Le 4 novembre il se rendit dans la rade des Dunes, et prit part à la campagne qui se termina par la prise d'Anvers, en dirigeant tout l'hiver les opérations maritimes dans les eaux de l'Escaut. Un grand chagrin de famille l'obligea, en avril 1833, de résigner son commandement ; il comptait alors quarante-deux années de services presque entièrement passées sur mer. Une nouvelle carrière s'ouvrit pour lui. Nommé préfet maritime à Lorient, il en remplit les fonctions jusqu'à son admission à la retraite, en 1838. Il fut alors élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'Honneur. Il semblait encore plein de vie, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva inopinément à ses enfants, à sa femme, belle-fille de Cuvier, et aux amis de cet illustre savant, dont beaucoup étaient devenus les siens. P. Levot.

Archives de la marine. — *Notice* de M. de Salvandy ; dans le *Journal des Débats* et les *Nouvelles Annales de la Marine* de 1852.

DUCRET ou **DUKRET** (*Toussaint*), médecin français, né à Châlons-sur-Saône, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia la médecine à Cahors, à Toulouse, à Bordeaux, à Montpellier, et se fit recevoir docteur dans l'université de cette dernière ville. On a de lui : *De Arthritidis vera essentia, ejusque curandæ methodo, adversus Paracelsitas ;* Lyon, 1575, in-8° ; — *Commentarii duo : unus de febrium cognoscendarum curandarumque ratione; alter de earumdem crisibus ;* Lausanne, 1578, in-8° ; Genève, 1578, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Medecine.* — *Biographie médicale.* — Van der Linden, *De Script. medicis.* — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

DUCREUX (*Gabriel-Marin*), moraliste français, né à Orléans, en 1743, mort dans la même ville, le 24 août 1790. Il embrassa l'état ecclésiastique, obtint un canonicat du chapitre d'Auxerre, et fut nommé grand-vicaire de l'évêque d'Aleria en Corse. Sa santé l'ayant forcé de rentrer en France, il devint un des chapelains de Monsieur, depuis Louis XVIII. Il mourut chanoine de Sainte-Croix à Orléans. On a de lui : *Les Siècles chrétiens, ou l'histoire du christianisme dans son établissement et ses progrès, depuis J.-C. jusqu'à nos jours ;* Paris, 1775-1777 : « Le cadre, dit Feller, en est bien vu, les jugements modérés ; mais le style est trop prétentieux et l'ouvrage n'est ni profond ni nourri. Il a cependant été réimprimé en 1787, 10 vol. in-12. L'auteur se proposait d'y ajouter l'histoire ecclésiastique au dix-huitième siècle ; mais des ordres supérieurs l'obligèrent de la supprimer. Il remplaça ce morceau par un discours, où les grands événements et les caractères particuliers qui distinguent cette époque sont présentés en masse, et n'en sont peut-être que plus frappants » ; — *Poésies anciennes et modernes ;* Paris, 1781, 2 vol. in-12 ; — *Œuvres complètes de Fléchier ;* Nîmes, 1783, 10 vol. in-8° ; — *Pensées et Réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale ;* Paris, 1785, 2 vol. in-16.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Weiss. — Quérard, *La France littéraire.*

DUCREUX (*François*), historien français, né à Saintes, en 1596, mort à Bordeaux, en 1666. Il entra dans l'ordre des Jésuites. On a de lui : *Historia Canadensis seu Novæ Franciæ, libri decem, ad annum Christi* 1656 ; Paris, 1664, in-4° ; — *Despauterii Grammatica Latina emendata ;* Bordeaux, 1658, in-8° ; — *Vita P. J. Francisci Regis latine reddita e gallico ;* Cologne, 1660, in-12 ; — *Vita D. Francisci Salesii, latine reddita e gallico ;* Cologne, 1663, in-8°.

Lelong, *Bibl. Hist. de la France.*

DUCREUX (*Joseph*), peintre français, né à Nanci, en 1737, mort en juillet 1802. Élève de Latour, il se distingua par le fini de ses portraits au pastel, et fut appelé à la cour de Vienne pour y faire le portrait de Marie-Antoinette. Ducreux aimait à se peindre lui-même ; il s'est représenté riant, bâillant, dormant, et en joueur désespéré. Au mois de juillet 1802, il se rendait à Saint-Denis, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba en trois minutes, au milieu d'un grand chemin.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

DUCROISI. Voyez Gassaud.

DUCROISY (*Olivier* Sauvageot), littérateur et bibliophile français, né à Chessy, près Ervy (Champagne), le 1er janvier 1752, mort en juillet 1808. « Il passa, dit la *Biographie* Rabbe, la plus grande partie de sa vie à se former une bibliothèque peu nombreuse, mais composée de livres rares. On y remarquait entre autres un exemplaire de Voltaire, en 92 vol. in-12, sur papier commun, auquel il avait ajouté un sup-

plément de près de deux cents pièces inédites, de variantes collationnées sur un grand nombre de manuscrits, de notes, de remarques, etc. Ce supplément formait quatorze volumes de différents formats. A la mort de Ducroisy, les amateurs furent désappointés par l'achat que M. de Soleinne fit de cette bibliothèque. Le catalogue, qui n'avait pas été distribué, est très-recherché. » Après avoir été employé dans les bureaux de la Convention, Ducroisy fut nommé secrétaire-rédacteur du Conseil des Anciens, puis du Tribunat. était l'ami de Marie-Joseph Chénier, et fut même l'éditeur d'un de ses ouvrages. On a de Ducroisy: *Le Triomphe de la Raison*, opéra-comique; 1772; — *La Partie trahie par son Conseil*, comédie en deux actes; 1773; — *Aurore et Azur*, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes; 1774; — *L'Homme qui ne s'étonne de rien*, comédie en un acte; 1776. Ces quatre ouvrages ont été joués seulement en province; — *Épître au citoyen François de Neufchâteau sur sa renonciation au ministère de la justice*; 1792, in-8°; — *Épître à M.-J. Chénier sur sa tragédie de* Caïus Gracchus; 1792, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contem.*

* **DU CROQUET** (*André*), écrivain ecclésiastique, né à Douay, au commencement du seizième siècle, mort en 1580; il fut docteur en théologie et prieur de l'abbaye d'Hasnon. Il se signala comme prédicateur; mais la seule circonstance qui a sauvé son nom d'un oubli total, c'est qu'il s'avisa d'une réforme orthographique, objet dont on s'occupait fort peu alors et qui depuis a donné lieu à bien des tentatives demeurées sans succès. Du Croquet exposa son système dans un volume devenu rare, et dont voici le titre exact: *Omilies trent-nœf contenantes l'exposition des set psalmes penitentieles, précées en la ville de Valencénes*; Douay, 1579, in-8°. Sans entrer dans de trop longs détails, nous dirons que ce réformateur supprime la lettre *h* comme inutile, et qu'il se sert de la diphthongue latine *œ* pour remplacer *eu*; il reproduit d'ailleurs la prononciation de l'époque, disant *vora* pour *voudra* et *liu* pour *lieu*. Du Croquet fit imprimer quelques autres productions ascétiques, qui sont conformes à l'orthographe habituelle, et que personne ne lit depuis bien longtemps. G. B.

A. Dinaux, *Bulletin du Bibliophile*, 1843, p. 356.

DUCROS (*André*), poëte français, né à Saint-Bonnet-le-Chastel (Forez), vivait vers le milieu du seizième siècle. Il exerçait dans sa ville natale la profession de médecin. On a de lui un poëme intitulé: *Discours sur les Misères du temps*; Bergerac, 1559, in-4°, réimprimé la même année à Angoulême et à La Rochelle; — une pièce d'environ mille vers intitulée: *Le Tombeau de Louis de Bourbon*, et quelques autres poésies, dont la plupart sont des sonnets, restés manuscrits.

Du Verdier, *Bibliothèque française*.

* **DUCROS** (*Gabriel*), médecin français, né à Castres, en 1600, mort en 1651. Il composa un *Traité de la Peste*; Castres, 1646, in-4° : c'est un de ces ouvrages oubliés aujourd'hui, après avoir été écrits à l'occasion de ces épidémies fréquentes auxquelles la France était alors exposée. G. B.

Nayral, *Biogr. et chroniques Castraises*, t. II, p. 126.

DUCROS (*Jacques*), jurisconsulte français, natif d'Agen, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il fut avocat à Agen. On a de lui: *Réflexions singulières sur l'ancienne coutume d'Agen*; Agen, 1666, in-4°; — *Panégyrique de Louis d'Aubeterre, sénéchal d'Agénois*.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, IV.

DUCROS (*Pierre*), peintre et graveur suisse, né en 1745, mort à Lausanne, en 1810. Il demeura longtemps à Rome, où il se lia avec le célèbre Volpato. C'est à l'association de ces deux artistes qu'est due la belle collection des *Vues de Rome et de la Campagne romaine*. Le succès qu'obtint cette collection engagea Ducros à en entreprendre une autre, qu'il exécuta avec Paul de Montagnagni, et qui renferme vingt-quatre *Vues de la Sicile et de l'île de Malte*. On cite entre autres: *Vue de Palerme prise de Montréal*; — *Vue du Théâtre de Tauromi-nium*; — *Vue de l'Etna*; — *Vue de l'Amphithéâtre de Syracuse*; — *Vue de l'Intérieur de la ville de Messine après le tremblement de terre de* 1784; — *Vues du Port aux Galères et de l'Arsenal de Malte*. Ducros rapporta en outre d'Italie un grand nombre de dessins, qui sont fort recherchés des amateurs.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

DUCROS (*Simon*), poëte français, né à Pézénas (Languedoc), vivait en 1665. Il était officier dans l'armée française, et servit de 1628 à 1632, sous les ordres du maréchal duc Henri II de Montmorency. On a de lui: une traduction en vers de la *Philis* de Scire; Paris, 1630, in-12; — *Histoire de Henri, dernier duc de Montmorency*, etc.; Paris, 1643, in-4°; — *Poésies diverses*; Paris, 1647, in-4°; — *Mémoires de Henri, dernier duc de Montmorency*, etc.; Paris, 1660, 1665 et 1666, in-12. Ce n'est guère qu'une réimpression de l'*Histoire du duc Henri de Montmorency*, qui fut pris à la bataille de Castelnaudary et décapité à Toulouse, en 1632. L'auteur commence ainsi son *Avis au lecteur*. « De toutes les conditions nécessaires à l'histoire, je n'ai désiré que l'honneur d'être véritable; c'est pourquoi j'ai été fort scrupuleux lorsqu'il a fallu affirmer quelque chose sur le témoignage d'autrui. Il y en a peu dont je n'aie eu connaissance comme témoin, ou comme étant fort proche des lieux où elles sont arrivées. Pour tout ce qui s'est passé dans le Languedoc et en Piedmont, j'avais fait des *Mémoires*, et je n'ai eu que la peine d'y donner l'ordre avec les ornements dont mon esprit est capable, etc. » Ducros peut être vrai dans

son récit; mais on s'aperçoit facilement à son style qu'il est né en Gascogne.

Lelong, *Bibliothèque histor. de France*, II, n° 21,763, et III, n° 31,661. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

* **DUCROT** (*Lazare*), jurisconsulte français, né à Auxerre, vivait dans le dix-septième siècle. On a de lui : *Traité des aides, tailles et gabelles*; Paris, 1627 et 1628, in-8°; — *Le vrai Style du Conseil privé du roi, de la Cour du Parlement, de la Cour des aides, des requêtes du palais, du Châtelet de Paris*; Paris, 1627 et 1629, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé avec des additions; Paris, 1645, in-8°.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Lebeuf, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*.

DUCRUE (*Bennon-François*), missionnaire bavarois, né à Munich, en 1721, mort en 1779. Il appartenait à la Compagnie des Jésuites, et fut vingt ans employé aux missions du Mexique. On a de lui : *Relation de la Compagnie de Jésus de la province du Mexique et surtout de la Californie en* 1767. Cet ouvrage se trouve dans le tome XVI du *Journal* de Murr.

Dict. biog. univ. et pitt.

DUDES ou **DUDON**, médecin français, vivait au treizième siècle. Clerc et physicien, il était médecin de saint Louis : il accompagna ce prince dans ses expéditions d'outre-mer, assista à sa mort, arrivée devant Tunis, le 25 août 1270, et revint en France avec le roi Philippe le Hardi. Guillaume de Chartres, un des historiens des miracles de saint Louis, en raconte un qu'il avait appris de Dudes, et c'est Dudes lui-même qui en avait été l'objet. Malade d'une fièvre aiguë, et miraculeusement guéri par une apparition du saint roi, il recueillit par écrit les longs détails de cette vision, et il en remit le récit à Guillaume de Chartres. La narration originale est probablement perdue; mais nous en avons des extraits étendus, dans l'ouvrage de Guillaume de Chartres et dans la collection française des *Miracles de monseigneur Loys*, où la guérison de « Mestre Dude, chanoine de Paris, et physicien », datée de l'an 1282, et accrue de circonstances nouvelles, forme le trente-huitième miracle. Dudes était encore en 1285 physicien ou médecin du roi Philippe le Hardi.

Histoire littéraire de France, t. XXI, p. 747.

DU DEFFANT. *Voy*. DEFFANT (DU).

DUDEVANT (Mme). *Voyez* SAND (*George*).

DUDINCK (*Josse*), bibliographe hollandais, vivait dans le dix-septième siècle. Il était chanoine de Ressen, dans le duché de Gueldre. Il publia quatre ouvrages aujourd'hui extrêmement rares ou même introuvables, et dont l'existence n'est attestée que par Valère André; ce sont : *Bibliothecariographia, hoc est enumeratio omnium auctorum operumque quæ sub titulo Bibliothecæ, Catalogi, Indicis, Nomenclatoris, Athenarum prodierunt*; Cologne, 1643, in-8°; — *Palatium Apollinis et Palladis, hoc est designatio præcipuarum bibliothecarum veteris novique sæculi*; Cologne, sans date, in-8°; — *Synopsis Bibliothecæ Marianæ, hoc est recensio omnium auctorum qui de B. M. Virgine scripserunt*; Cologne, sans date, in-8°; — *Mundus Marianus, hoc est specificatio omnium mundi locorum in quibus B. Virgo deipara miraculose colitur*; Cologne, sans date, in-8°.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

* **DUDING** (*Claude-Antoine*), prélat suisse, mort le 16 juin 1745. Il fut appelé à l'évêché de Lausanne en 1716. On a de lui : *Status seu Epocha Ecclesiæ Aventicensis, nunc Lausannensis, a primordiis usque ad nostra tempora*; 1724, in-12. On attribue aussi cet ouvrage à deux jésuites de Fribourg.

Haller, *Schweiz. Gesch.* — Clément, *Bibl. cur.*, 11.

DUDITH (*André*), théologien hongrois, né à Bude, le 6 février 1533, mort à Breslau, le 23 février 1589. Il était fils de Jérôme Dudith, gentilhomme hongrois, et de Madeleine Sbardella, noble vénitienne. Il montra dès l'enfance un esprit vif, une imagination féconde, une mémoire heureuse. Son oncle, Augustin Sbardella, depuis évêque de Strigonie, l'envoya faire ses études à Breslau. Dudith voyagea ensuite en Italie, et eut pour maîtres ou pour amis Paul Manuce, François Robertel, Charles Sigonius, Onuphre Panvini et Pierre Vettori. Son auteur favori était Cicéron. On dit que pour s'approprier plus intimement les pensées et le style du grand orateur, il copia ses ouvrages jusqu'à trois fois. En quittant l'Italie, Dudith vint à Paris, où il étudia la philosophie sous François Vicomercato, le grec sous Ange Caninio, l'hébreu et les autres langues orientales sous Jean Mercier. Pour compléter son éducation, il alla faire son droit à Padoue, et eut pour professeur Gui Pancirole. Il quitta cette ville (1554) pour suivre le cardinal Polus, qui se rendait en Angleterre en qualité de légat. Après être resté plus d'un an dans ce royaume, il revint en Hongrie; mais son goût pour les voyages le ramena bientôt en Italie, puis à Vienne. L'empereur Ferdinand lui donna en 1560 l'évêché de Tina en Dalmatie, et deux ans plus tard le clergé de Hongrie l'élut député au concile de Trente. Comme ses opinions se rapprochaient des doctrines protestantes, les légats apostoliques, craignant qu'il n'entraînât l'assemblée à des concessions dangereuses, le firent rappeler par l'empereur Ferdinand, qui, loin de le disgracier, lui donna l'évêché de Chonad et le transféra ensuite au siége de Cinq-Églises. Maximilien II, fils de Ferdinand, envoya Dudith en Pologne. Celui-ci, qui avait fini par adopter complétement les idées des protestants, surtout en ce qui concernait le mariage des prêtres, épousa une fille d'honneur de la reine, nommée Reyne Strazzi. Il ne déclara son union qu'au bout de deux ans, en 1567, et résolut de s'établir en Pologne. Cette résolution ne lui fit point de tort dans l'esprit de Maximi-

lien II, qui lui donna le titre de son ambassadeur ordinaire en Pologne et de son conseiller secret. Il n'en fut pas de même à la cour de Rome : on y procéda contre lui avec éclat ; il y fut cité et excommunié dans toutes les formes ; on l'y condamna même au feu, comme hérétique. Dudith ayant perdu sa femme, dont il avait eu deux garçons et une fille, se remaria en 1579, avec Élisabeth Sborovitz, veuve du comte Jean Tarnost. Forcé de quitter la Pologne après l'élection d'Étienne Bathori, il alla s'établir à Breslau, en Silésie, où il passa les dernières années de sa vie. Voici le portrait que Nicéron a fait de Dudith : « Dudith était bien fait de sa personne, et avait quelque chose de majestueux sur son visage. Il était sobre, et ennemi de l'ivrognerie et des excès de bouche auxquels ceux de son pays s'abandonnent ordinairement. Il était doux, affable, civil, modeste, libéral, et extrêmement charitable. Il supporta avec beaucoup de constance diverses calamités qui lui arrivèrent. Il haïssait les vices, et non point les hommes, et tâchait de faire du bien à tout le monde. Pour ce qui est de sa religion, on n'en saurait dire rien de bien positif. Le désir de se marier le fit peu à peu approcher de la créance des protestants ; il embrassa leurs sentiments les uns après les autres, mais il ne s'en tint pas là ; ses irrésolutions en matière de foi le conduisirent plus loin : il donna dans les erreurs des sociniens, qui encore ne le satisfirent point, au rapport de Martin Ruarus, qui était de cette secte et qui nous apprend que Dudith commença sur la fin de sa vie à douter des vérités de la religion chrétienne, ou du moins à en disputer avec Socin, et que comme on ne satisfaisait point entièrement à ses difficultés, il prit le parti de ne plus s'occuper de questions de théologie, et se tourna du côté des mathématiques. » On a de Dudith : *Dionysii Halicarnassei Historia, latine* ; Venise, 1560, in-4° ; — *Cardinalis Reginaldi Poli Vita* ; Venise, 1563, in-4° ; — *Commentariolus de Cometarum significatione et dissertationes novæ de Cometis* ; Bâle, 1579, in-4° ; — *Epistola de Hæreticis non persequendis et capitali supplicio afficiendis* ; Christling, 1584, in-8° ; — *Epistola ad Theodorum Bezam, in qua disputatur an ecclesiæ nomen soli reformatæ conveniat* ; Heidelberg, 1593, in-8° ; — *Epistolæ medicinales* ; dans les *Epistolarum Philosophicarum... Volumen* de Laurent Scholzius ; Francfort, 1598, in-fol. ; — *Orationes in concilio Tridentino habitæ* ; Offenbach, 1610, in-4° ; et quelques autres écrits moins importants, dont on trouvera la liste dans Nicéron.

Reuter, *Vie d'André Dudith*, en tête de ses *Orationes*. — Sand, *Bibl. Antitrinitariorum*. — Czwittinger, *Specimen Hungariæ litteratæ*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*.

DUDLEY, nom d'une ancienne famille anglaise, d'origine normande, dont voici les principaux membres :

DUDLEY (*Edmond*), né en 1462, exécuté le 18 août 1510. Sa profonde connaissance des lois attira sur lui l'attention du roi Henri VII, qui en fit son conseiller privé. Dudley n'avait encore que vingt-trois ans. Son importance politique ne commença cependant qu'en 1497, époque où il fut nommé baron du trésor. Pour en remplir les coffres, il exerça dès lors, concurremment avec son collègue Empson, toutes sortes d'exactions. Ils enrichirent la couronne, ils accrurent leur propre patrimoine ; mais le peuple souffrit et fut appauvri. La mort de Henri VII mit fin à la domination de ces ministres prévaricateurs, et leur incarcération fut un des premiers actes du nouveau roi. Condamné à Guildhall, le 16 juillet 1509, il ne fut pas d'abord mis à mort, à cause des répugnances mêmes d'Henri VIII, qui ne faisait que céder à l'entraînement populaire. Enfin, le 18 août 1510, il fut exécuté avec son complice Empson. On a de lui : *The Tree of the Common Wealth* ; 1509, ouvrage composé pendant qu'il était en prison.

Biogr. Brit.

DUDLEY (*John*), duc de Northumberland, fils du précédent, né en 1502, exécuté à Lordres, en 1534. Après s'être distingué dans la campagne de Picardie, en 1523, il vint à la cour, où son esprit, ses avantages extérieurs, lui gagnèrent la bienveillance de Wolsey et de Cromwell, qu'il déserta quand il jugea que leur protection lui serait inutile. En 1541 il fut nommé vicomte de L'Isle dans le Berkshire ; en 1543 il eut le commandement de la place de Boulogne, nouvellement conquise, et en 1545, il reçut la direction de la flotte, en qualité de grand-amiral. Honneurs et fortune, il dut tout à Henri VIII, qui lui octroya quelques-uns des domaines de l'Église, fit de lui son exécuteur testamentaire et lui légua cinq cents livres sterling. Comme il arrivait si souvent alors, ce qu'il avait gagné sous un règne, il le perdit sous le règne suivant. Sa place de grand-amiral fut donnée à Thomas Seymour, frère du duc de Somerset, protecteur du royaume. On lui conféra comme compensation le titre de comte de Warwick. Il rentra dans son grade en 1549, après avoir vaincu les rebelles du comté de Norfolk, commandés par le tanneur Robert Ket. Sa faveur s'accrut après la chute de Seymour ; nommé grand-maréchal d'Angleterre en 1551, il obtint en outre le titre de duc de Northumberland. Quoique le fils de Dudley eût épousé la fille de Somerset, celui-ci trama la perte de son rival, et fut exécuté pour ce fait le 22 février 1552. Parvenu au comble de la faveur, Northumberland voulut monter plus haut encore et mettre la couronne sur la tête de sa bru, Jane Grey, fille aînée du duc de Suffolk, au détriment des sœurs du roi, Mary et Élisabeth. A la mort d'Édouard IV, le 6 juillet 1553, il fit conduire, pour plus de sécurité, sa bru à la tour de Londres, et le 10 juillet il la fit proclamer reine. Aussitôt une insurrection formidable éclata dans Suffolk. Northumberland se mit en marche pour l'étouffer.

Lorsqu'il approcha des faubourgs de Londres, il remarqua que le peuple s'empressait pour le voir, mais non pour le bénir. Il sentit alors son courage s'affaiblir. Venu à Cambridge et ayant appris que le conseil sur lequel il croyait pouvoir compter s'était prononcé contre lui, il se mit à agiter son chapeau en criant : *Vive la reine Mary.* Ce retour tardif au principe de la légitimité lui servit de peu; arrêté par le comte d'Arundel, il fut conduit à la Tour de Londres et condamné à la peine capitale. Au dernier moment il revint à la religion catholique, qu'il avait abjurée au temps où cela pouvait servir son ambition. Le lendemain il subit sa peine, après avoir adressé au peuple une allocution. On ne peut que flétrir le souvenir de ce personnage, qui abrégea, dit-on, la vie d'Édouard VI et causa la fin tragique de Jane Grey.

Lingard, *Hist.* — *Biog. Brit.*

DUDLEY (*Ambroise*), comte de Warwick, fils de Jean, né en 1530, mort en 1589. Il seconda vaillamment son père, lorsque celui-ci marcha contre les rebelles du comté de Norfolk, et fut assez en faveur auprès du roi Édouard IV. Impliqué dans la tentative de donner la couronne à Jane Grey, il fut condamné à mort; mais la sentence ayant été commuée, il resta en prison jusqu'au 18 octobre 1554, époque où il fut rendu à la liberté. En 1557 il prit part à une expédition dans les Pays-Bas, et se distingua devant Saint-Quentin contre les Français venus au secours de cette place, attaquée par les Espagnols. Il eut le malheur de perdre dans cette affaire son plus jeune frère, Henry. Instruite de la belle conduite d'Ambroise Dudley, la reine Mary leva la proscription qui pesait sur sa famille, et sous la reine Élisabeth il compta parmi les personnages considérables du règne. On lui conféra un grand nombre de titres honorifiques, entre autres ceux de baron de L'Isle et de comte de Warwick. Il eut le bon esprit de se tenir loin des intrigues, et se fit surtout remarquer par la douceur de son caractère. On l'appelait *the good earl of Warwick.*

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DUDLEY (*Robert*), baron de Denbigh, comte de Leicester, fils de Jean, duc de Northumberland, et frère d'Ambroise Dudley, comte de Warwick, né vers 1532, mort le 4 septembre 1588. Il entra jeune encore au service du roi Édouard IV, qui l'arma chevalier. En 1550 il épousa Amy, fille de sir John Robsart de Sheen dans le Surrey; le roi Édouard assista à la célébration du mariage, qui cependant ne fut pas heureux. A l'avénement de la reine Mary, Robert Dudley, déjà parvenu à de hautes fonctions, fut enveloppé dans la disgrâce qui venait d'atteindre tous les membres de sa famille : il fut emprisonné, mis en accusation et condamné à la peine capitale; mais cette peine fut commuée, et au mois d'octobre 1554 on le rendit à la liberté.

Lorsque Élisabeth monta sur le trône, Dudley devint bientôt le favori de cette princesse : il fut nommé successivement grand-écuyer, chevalier de la Jarretière, et membre du conseil privé. Tout alla ensuite au gré de son ambition. Il osa même aspirer à la main de la reine. Celle-ci venait d'éconduire un nouveau prétendant, le duc Casimir, fils de l'électeur-palatin; cependant, malgré les astres qu'elle avait fait consulter, et qui annonçaient qu'elle épouserait dans sa trente et unième année un seigneur à qui elle donnerait un fils et une fille, la reine ne se pressa pas de combler l'espoir que Dudley avait conçu malgré les liens qui l'unissaient à Amy Robsart. On l'accusa, non sans vraisemblance, d'avoir fait disparaître violemment cet obstacle vivant à ses projets d'élévation. « Comme sa femme, dit un contemporain, le gênait dans ses projets ambitieux, il l'envoya par Oxford chez un de ses serviteurs, nommé Forster : quelques jours après la jeune femme tomba, comme par accident, du haut d'un escalier, et se brisa la tête, sans que le chaperon qu'elle avait sur les cheveux fût aucunement dérangé. Sir Robert Varney était resté seul ce jour-là avec la jeune femme et avait congédié tous les domestiques : pourquoi ces mesures de précaution ? Ces deux hommes connaissaient seuls le secret de cette catastrophe (1). »

Dudley repoussa comme calomnieux tous les bruits qui l'accusaient; il y eut même un semblant d'information juridique, dont le résultat fut que la mort de lady Dudley devait être attribuée à un accident. Les projets de mariage entre la reine et son sujet reprirent alors leur cours; on dit même qu'elle aurait donné sa parole à ce dernier. Les courtisans n'osaient témoigner leur improbation; craignant de la manifester directement. Cécil et ses amis firent agir l'ambassadeur en France, Throckmorton, qui chargea son secrétaire d'insinuer l'opinion défavorable qu'on avait à l'étranger au sujet de Dudley. Quoiqu'elle parût repousser toutes ces attaques, Élisabeth ne donna pas suite dès lors à ce projet de mariage. On se fera une idée de l'empire de Dudley sur la reine par ce détail curieux, que n'osant annoncer directement l'échec des troupes anglaises lors du siége de Rouen à cette princesse altière (26 octobre 1562), les ministres chargèrent le favori de lui en communiquer la nouvelle : « J'ai déjà quelque peu frayé la route, écrit-il à Cécil (30 octobre même année), touchant la grande perte de Rouen, en cette façon : J'ai dit que le bruit courait qu'il y avait eu dernièrement un terrible assaut de donné, à la suite duquel il y avait grandement à craindre que la ville ne fût perdue ».

Chose singulière, en apparence contradictoire, mais qui pouvait bien n'être qu'un moyen d'éprouver son favori, Élisabeth proposa à Marie Stuart

(1) On sait que c'est à cette tragique aventure qu'on doit un des meilleurs romans de W. Scott : *The Castle of Kenil-worth.*

d'épouser Dudley. Pour donner à ce dernier plus d'importance, elle le nomma comte de Leicester, et entoura d'une grande solennité cette nomination, qui eut lieu à Westminster. « La reine elle-même, dit Melville, vint accomplir le cérémonial, et il se mit à genoux devant elle avec une extrême gravité; mais elle ne put s'empêcher de mettre sa main sur son cou en souriant et le chatouillant, l'ambassadeur français et moi étant près d'eux. » Il y eut des négociations pour amener le mariage projeté; Marie ne parut pas regarder comme sérieuse la proposition d'Élisabeth, et celle-ci mit fin à cette comédie en permettant à Henri Darnley de se rendre à la cour d'Écosse avec des lettres de sa main et de celle de Dudley, dont l'ambition aspirait plutôt à devenir l'époux de sa souveraine. Ce courtisan, jaloux de toute autre influence, précipita la chute du duc de Norfolk, et siégea parmi les juges qui le condamnèrent, en 1572. A la même époque, il épousa, à ce qu'il paraît, lady Howard Douglas, douairière de Sheffield, qui lui donna des enfants, mais qu'il ne voulut pas reconnaître pour sa femme; il la força même de se marier avec un autre homme. En 1575, il reçut à son château de Kenilworth la visite d'Élisabeth, qui y demeura pendant dix-sept jours, et qu'il traita avec une magnificence dont on évalue les frais à 60,000 liv. st. (1); cependant, trois ans plus tard, en 1578, il épousa la veuve de Walter Devereux, comte d'Essex. Le duc d'Anjou, qui prétendait à la main de la reine, la fit informer de ce nouveau lien contracté par Dudley. Élisabeth en eut un tel dépit, qu'elle lui ordonna de ne point quitter le château de Greenwich, et déjà il était question de l'envoyer à la Tour, quand le comte de Surrey détourna ce coup de la tête de Dudley, dont cependant il était le rival. Cette rivalité fut marquée par les alternatives habituelles à ces sortes de luttes. Dudley avait contre lui Cecil et la plupart des autres conseillers d'Élisabeth. Cecil en particulier fit de nombreuses objections au mariage de la reine avec Dudley. Tout en lui donnant l'assurance qu'elle n'épouserait que lui, elle ajourna indéfiniment, si bien que Dudley n'atteignit jamais ce but, où tendait toute son ambition. En 1585 il fut envoyé dans les Pays-Bas, avec le titre de gouverneur; mais il n'y satisfit ni la reine ni les habitants : aussi fut-il rappelé en 1587. Revenu en Angleterre, il fut accusé au sujet de son gouvernement par lord Buckhurst et d'autres; mais Élisabeth détourna encore cet orage, et soutint son favori contre tous ceux qui l'attaquaient. Il fut même nommé lieutenant général des armées destinées à défendre l'Angleterre, menacée d'une invasion espagnole en 1588. Mais au mois de septembre de la même année la mort vint mettre un terme à la longue faveur dont il avait joui. C'était du reste un personnage des plus médiocres, affectant même à l'occasion la piété et le puritanisme. On lui doit cependant la fondation de l'hôpital de Warwick, dont il donna la direction au puritain Thomas Cartwright. Sa vie et ses actes avaient été l'objet d'un pamphlet des plus violents, publié en 1584 et connu sous ce titre : *Leicester's Common Wealth*, réimprimé un grand nombre de fois. En dernier lieu (1706), ce pamphlet portait le titre de *Secret Memoirs of Robert Dudley*, etc., avec une préface et des additions du docteur Drake. V. R.

Biog. Brit. — *Lodge's Illustr.* — Lingard, *Hist. of Engl.*

DUDLEY (*Robert*), fils du précédent et de lady Douglas Sheffield, né à Sheen, en 1573, mort en septembre 1639. On cacha, dit-on, sa naissance, soit, ce qui est assez probable, que Leicester voulût empêcher la reine d'être informée de ses relations avec une autre femme, soit aussi, ce qui est moins certain, pour prévenir le courroux de la comtesse d'Essex, avec laquelle il avait également une liaison. Cependant, le jeune Robert Dudley fut considéré comme le fils légitime de Leicester jusqu'au mariage de ce dernier avec la comtesse d'Essex, vers 1578. Il fut élevé avec soin, et au sortir de ses études il obtint à la cour, grâce à son extérieur, un favorable accueil. Il en profita pour se faire charger d'une mission aux bouches de l'Orénoque, mission qu'il remplit à ses frais, en 1594. Avide de gloire, il accrut sa renommée par la valeur qu'il déploya lors de la prise de Cadix, en 1596. C'est à cette époque qu'il forma le projet de se faire reconnaître comme héritier du titre de son père; mais il trouva un obstacle dans la haine de la veuve de Leicester. Dudley demanda alors la permission de s'absenter pendant trois années. Il partit ayant pour compagne de voyage une jeune femme vêtue en page, quoiqu'il laissât en Angleterre sa femme et quatre filles. Arrivé en Italie, il se fonda sur une prétendue dispense du pape pour se marier avec le page supposé. Cette conduite lui attira l'animadversion de son pays : ses biens furent confisqués. Il chercha alors à rentrer en grâce auprès du roi Jacques en lui soumettant un moyen d'avoir des subsides sans le concours du parlement; cette proposition fit du scandale, et des poursuites furent dirigées contre plusieurs personnages, parmi lesquels Robert Cotton, dans la bibliothèque duquel on avait trouvé une copie manuscrite du plan de Dudley. Celui-ci crut prudent de ne point pousser plus loin ses projets et de se tenir à Florence. Il fut parfaitement accueilli par le grand-duc Côme II et par la grande-duchesse, sœur de l'empereur Ferdinand II. Cette faveur lui valut en 1620 la dignité de prince du saint-empire, sous le titre de duc de Northumberland, et d'être admis dix ans plus tard dans la noblesse romaine. Dudley s'efforça de se rendre utile à sa nouvelle patrie, surtout

(1) On trouve dans un écrivain du temps, Georges Gascoinc, les détails vraiment curieux de ces fêtes, où toutes les splendeurs de cette fin du moyen âge se trouvaient réunies : banquets, représentations mythologiques, combats d'ours et de chiens, petite guerre, simulacre de l'expulsion des Danois, enfin divertissements allégoriques.

par ses connaissances dans le commerce et la navigation. Il contribua aux travaux de dessèchement de la campagne de Pise, fit agrandir le port de Livourne, qu'il abrita par la construction d'un môle, et en assura la prospérité en obtenant qu'il fût déclaré port franc. Les bienfaits du grand-duc mirent Dudley en état de satisfaire à son goût de luxe et d'apparat; il fit aussi servir une partie de cette munificence du prince à la protection des lettres et de ceux qui les cultivaient. Lui-même écrivit un ouvrage intitulé : *Arcano del mare di Roberto Dudley, duca di Northumbria e conte di Warwick;* Florence, 1630, 1646, 1661, 6 vol. in-fol.

La femme qu'il avait laissée en Angleterre obtint de Charles Ier, pour elle et ses enfants, la restitution des biens confisqués sur lui et le droit de porter le titre de duchesse de Northumberland. Elle mourut en 1668.

Biog. Brit. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

* **DUDLEY** (*Henri* BATE), journaliste et auteur dramatique anglais, né à Fenny-Compton, en 1745, mort le 1er février 1824. Destiné à l'Église, il étudia et prit ses degrés à Cambridge; son goût des dépenses et du plaisir répondait peu à la carrière qu'il devait embrasser : aussi tourna-t-il ses vues vers les entreprises littéraires, et il fonda (1775) le *Morning-Post*, qu'il fit suivre (novembre 1780) du *Morning-Herald.* L'une et l'autre de ces feuilles eurent un rapide succès. Vers la même époque, il commença l'*English Chronicle* et un journal français : *Le Courrier de l'Europe.* Devenu ensuite acquéreur du rectorat de Bradwell, il obtint la médaille d'or pour les améliorations qu'il introduisit dans la culture des terres de cette localité. En 1804 il eut un bénéfice à Kilscoren, et bientôt après il fut nommé chancelier du diocèse de Ferns. En 1807 il obtint du duc de Bedford, alors lord lieutenant d'Irlande, le rectorat de Kilglass, qu'il garda jusqu'en 1812. Il se démit à cette époque de tous les emplois qu'il remplissait en Irlande, pour s'en tenir au rectorat de Willingham. Enfin, il fut nommé baronet. Henry Bate portait depuis 1784 le nom de Dudley, un de ses amis, qui avait fait de lui son héritier. On doit à Dudley d'avoir révélé à Garrick, avec lequel il était lié, le talent de mistress Siddons et d'avoir mis en lumière d'autres esprits remarquables. On a de Dudley diverses pièces de théâtre, dont quelques-unes se jouent encore. Les principales sont : *Flitch of Bacon;* 1779, in-8°; — *The Woodman;* 1791, in-8°; — *The rival Candidates;* 1775, in-8°; — *The Blackamoor wash'd white;* 1776, in-8° : la représentation de cette pièce, qui avait un caractère politique, excita tellement l'ardeur des esprits qu'on tira l'épée et qu'il y eut des rixes en plein théâtre; — *The Travellers in Switzerland;* 1793, in-8°; — *At home;* — *Dramatic Puffers;* 1782, in-8°.

Baker, *Biog. Dram.* — *Gentleman's Magaz.*

DUDLEY (*Jean-Guillaume* WARD), homme d'État anglais, d'une branche collatérale des Dudley, né le 9 août 1781, mort le 6 mars 1833. Fils du troisième vicomte Dudley-Ward, il fut élevé à Addington et dans la retraite, par un précepteur particulier, le docteur James, d'Oxford. Appelé à représenter Townton au parlement, il se fit remarquer par son talent d'élocution et une grande aptitude pour les affaires. Sauf de rares intervalles, il siégea presque toujours aux communes de 1803 à 1823, grâce à l'appui du gouvernement, qu'il soutenait. A la mort de son père, en 1823, il entra à la chambre des lords, et devint en 1827 et 1828 ministre des affaires étrangères dans le cabinet wigh qui eut pour chefs Canning et lord Goderich. C'était l'époque de l'adoption par Canning du système d'alliance entre la Russie, la France et la Grande-Bretagne au sujet de la Grèce, et qui eut pour issue la bataille de Navarin. Une maladie cérébrale troubla dès lors les facultés de Dudley, et précipita sa fin. On remarqua souvent, au temps où il jouissait de la plénitude de sa raison, l'élégance de ses discours et de ses dépêches. On a de lui : *Life of J. Horne Toke*, dans le *Quarterly Review.*

Annual Register. — Lesur, *Ann. hist. univ.*, 1823-1833.

DUDLEY (*Paul*), naturaliste anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut membre de la Société royale, et voyagea dans l'Amérique du Nord. Il publia des articles d'histoire naturelle dans les *Philosophical Transactions*, 1710-1715.

Rose, *New biogr. Dict.*

DUDLEY (*Thomas*), graveur anglais, né vers 1634, mort en 1700. Élève du graveur Hollar, il imita sans l'atteindre la manière du maître. Quelques-unes de ses productions ne manquent cependant point d'un certain mérite. On cite ses gravures pour l'*Ésope* de Barlow et son portrait de *l'évêque Russell*, signé, dit-on, du pseudonyme de Thomas Anglus et daté de 1679.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

DUDLEY-DIGGES. *Voyez* DIGGES.

DUDON ou **DUDES.** *Voy.* DUDES.

DUDON, historien français, vivait dans les premières années du onzième siècle. Chanoine puis doyen de la collégiale de Saint-Quentin, il fut chargé par Albert, comte de Vermandois, d'une mission auprès de Richard Ier, duc de Normandie. Celui-ci l'accueillit avec la plus grande bienveillance et l'engagea à écrire l'histoire des Normands. Dudon rédigea en latin une espèce de chronique fabuleuse des conquérants de la Neustrie. Cet ouvrage a été inséré par Duchesne dans les *Historiæ Normanorum Scriptores antiqui;* Paris, 1619, in-fol. C'est moins une histoire qu'un recueil de traditions et de légendes. « Il n'y a pas plus de fond à faire sur cette histoire, dit dom Rivet, que sur la *Théogonie* d'Hésiode et l'*Iliade* d'Homère. Cette mauvaise manière d'écrire l'histoire est assortie à un style qui ne vaut pas mieux. L'un et l'autre suffisent pour constater que l'auteur était homme de beau-

coup d'imagination et de peu de jugement. Rien de plus déplacé, rien de plus bizarre, rien de plus obscur que les poésies, souvent mêlées d'expressions grecques et de termes latins, fabriqués exprès en faveur de la mesure, dont il a rempli son ouvrage. On y compte plus de cinquante apostrophes en vers, outre des autres poésies de presque toutes les sortes, héroïques, élégiaques, ïambiques, épodes, qui se lisent à la tête du premier livre. Sa prose n'est pas meilleure que sa versification, surtout lorsqu'il a pris le ton d'orateur. A peine trouverait-on dans toute la fausse éloquence de la basse latinité quelque chose d'un goût plus fade et d'un style plus guindé que son épître à Adalbéron, évêque de Laon, pour le prier de revoir son histoire. C'est ici que les mots extraordinaires et de nouvelle fabrique ne sont pas épargnés. Là prose, au reste, qu'il emploie dans le corps de l'ouvrage serait tolérable. Dudon a divisé ce bel ouvrage en trois livres, et lui a donné pour titre : *Des Mœurs et des Exploits des premiers Ducs de Normandie*. Le premier livre, qui est très-court, est employé à traiter de l'origine des Normands et de leurs brigandages sous leur duc Hasting. Le second contient les exploits du duc Roilon. Le troisième est destiné partie à l'histoire de Guillaume Ier, partie à celle de Richard, son fils et son successeur, et finit à sa mort, en 1002. Cette dernière partie est plus prolixe que toutes les autres ensemble, mais la vérité n'y est pas plus respectée. » Guillaume de Jumiége à continué l'ouvrage de Dudon, et c'est à ces deux écrivains que Robert Wace a emprunté les matériaux de son roman du *Rou*.

Histoire littéraire de France, t. VII.

DUDON (*Pierre-Jules*), jurisconsulte français, né en 1717, mort le 7 novembre 1800. Il fut procureur général près le parlement de Bordeaux et membre de la première assemblée des notables, en 1787. Opposé aux innovations de l'Assemblée constituante, il présenta à la chambre des vacations de sa compagnie, au mois de mars 1790, un réquisitoire qui le fit traduire à la barre de l'Assemblée nationale; son âge avancé fit qu'on lui permit de se justifier par écrit. Il fut défendu avec succès par son fils. Détenu comme suspect en 1794, il échappa cependant à la mort. On a de lui : *Compte-rendu des Constitutions des Jésuites*; Bordeaux, 1762, in-12.

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemp.*

DUDOYER DE GASTELS (*Gérard*), auteur dramatique français, né à Chartres, le 29 avril 1732, mort à Paris, le 18 avril 1798. Dudoyer ne commença point sa carrière par le théâtre; il étudia d'abord, avec autant d'ardeur que de succès, les sciences dans toutes leurs parties; mais ayant un jour rencontré Mlle Doligny, actrice du Théâtre-Français, il en devint éperdûment amoureux, et lui adressa des vers, qui furent insérés dans l'*Almanach des Muses*. Ces vers décidèrent de sa vie; il épousa Mlle Doligny, et abandonna les sciences pour la poésie et l'art dramatique. Outre plusieurs pièces de vers insérées dans l'*Almanach*, on a de lui : *Le Vindicatif*, drame en cinq actes en vers libres; 1774; — *Laurette*, comédie en un acte, en prose; 1777; — *Adélaïde, ou l'antipathie pour l'amour*, comédie en deux actes en vers. L. Malot.

La Harpe, *Correspondance littéraire*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DUDOYER DE GASTELS** (Mme), plus connue sous le nom de Mlle **DOLIGNY** (*Louise-Adélaïde* Berthon de Maisonneuve, dite), célèbre actrice de l'ancienne Comédie-Française, née à Paris, le 30 octobre 1746, morte dans la même ville, le 14 mai 1823, était fille d'un joaillier de la reine. Dans son enfance, elle avait quelquefois paru sur le Théâtre-Français, dans divers rôles, sous le nom de la *petite Maisonneuve*; de là naquit sans doute le germe d'un goût qui ne fit que se développer en jouant plus tard sur les théâtres de société. Elle alla ensuite jouer à Rouen, où elle obtint du succès. De retour à Paris, le bruit de sa réputation l'avait fait engager dans la troupe des comédiens français du théâtre de Manheim, lorsque l'abbé de Voisenon lui procura, par l'entremise de la marquise de Pompadour, un ordre de début pour la Comédie-Française. Elle y débuta le 3 mai 1763, par le rôle d'Angélique, dans *La Gouvernante*, et par celui de Zénéide, dans la pièce de ce nom, et dès le premier jour elle réussit complétement. Ce succès se soutint si bien, que la jalousie commença à s'agiter autour d'elle; aussi, rebutée de toutes les tracasseries qu'elle essuyait, Mlle Doligny allait partir pour Bruxelles, lorsque le duc de Duras, intendant des menus, la fit admettre dès le 13 mai comme pensionnaire, aux appointements de 2,000 livres. Le 10 avril 1764 elle fut reçue sociétaire, et toucha la part entière. Pendant vingt années qu'elle passa au théâtre, elle conserva au même degré la faveur publique. Livrée exclusivement au genre comique, elle rendait avec une intelligence égale les caractères de fille dévouée, d'amante ingénue, d'épouse tendre, de femme aimable : *Victorine*, *Eugénie*, *Rosine*, qu'elle joua d'original, Mme *Beverley*, prouvèrent la souplesse et l'étendue de son talent; mais le rôle où elle excellait était celui de Lisette, du *Glorieux* : là elle savait allier les nuances les plus opposées, en arrachant de douces larmes, après avoir provoqué la gaieté, ce qui ne s'accorde guère avec le reproche que lui fait La Harpe « d'avoir un jeu monotone ». Cette actrice est une des premières qui rompit avec la routine, en quittant l'éventail et les gants blancs, qui avaient été jusque alors les accessoires de rigueur dans tous les rôles d'*amoureuse*, parce que l'on croyait que privées de ce maintien, celles-ci seraient embarrassées de leurs mains : « d'où il s'ensuit, dit un recueil du temps, que cette innovation ne peut être tentée que par une actrice consommée ».

Mlle Doligny prit sa retraite le 25 avril 1783,

avec 1,500 livres de pension de la Comédie et une autre de 500 liv., donnée par le roi, qui au bout de deux années l'éleva à 1,000 liv. Vainement on essaya de la faire revenir sur sa résolution : les gentilshommes de la chambre tentèrent inutilement de la retenir au théâtre. Persistant dans son dessein, elle parut pour la dernière fois sur la scène dans le rôle de Betty de la *Jeune Indienne*, le 23 avril 1783. Au mérite d'un talent supérieur Mlle Doligny en joignit un autre, bien plus honorable encore pour elle, celui d'une conduite irréprochable. « Elle s'est retirée assez riche, dit La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire*, et sa fortune est venue non-seulement de sa fortune et de ses économies, mais aussi des présents considérables qu'elle recevait des femmes de la cour, qui pour récompenser sa sagesse lui donnaient des habits pour ses rôles. » A la révolution, Mlle Doligny perdit une grande partie de ses ressources. Sa pension même fut interrompue, lors de la dissolution de la Société des Comédiens-Français, et elle ne la recouvra qu'au 13 messidor an XIII. Mlle Doligny avait épousé en 1789 le marquis Dudoyer de Gastels. Il existe de cette célèbre actrice un très-beau portrait, gravé d'après Vanloo, au bas duquel on peut lire un quatrain composé par Dudoyer. Ed. DE MANNE.

Mercure de France, 1763. — Grimm, *Correspondance littéraire*. — La Harpe, *Corresp.* — *Mémoires* de Bachaumont. — *Almanach des Spectacles*. — *Correspondance de Favart*. — *Journal de Paris*, 1783. — *Fastes de la Comédie-Française*. — *Documents inédits*.

DUELLIUS ou **DUELLI** (*Raymond*), théologien allemand, de l'ordre des Augustins, né en 1670, mort en 1740. Il fut bibliothécaire à Pœlten (Basse-Autriche). On a de lui : *Miscellanea, libri II*; Augsbourg et Græetz, 1723, in-4°. On y trouve 37 ouvrages latins ou allemands d'écrivains de diverses époques ; — *De quibusdam Inscriptionibus in Gemmis ac Nummis Romanis*; sans indication de localité. 1725, in-fol.; — *Excerptorum genealogico-historicorum Libri II*; vers 1726 ; — *Historia Ordinis Equitum Teutonicorum hospitalis Sanctæ-Mariæ Hieros., potissimum ex bullis*, etc.; — *Biga librorum rariorum*; Francfort, 1730, in-fol.; — *De Fundatione templi cathedralis Austriaco-Neapolitani*; Nuremberg, 1733, in-4°; — *Antiqua Monumenta civitatis Celeiensis*; 1733, in-4°; — *Lucubratio epistolaris de variis iisque potissimum selectis ad elegantiores litteras rebus pertinentibus*; ibid., 1733, in-4°; — *Fridericus Pulcher, Austriacus*, etc.; ibid., 1733, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

DUERER. *Voy.* DURER.

* **DUET** (*Antoine*), poëte flamand, né dans le Hainaut, vers le commencement du seizième siècle, mort en 1567. On a de lui : *Carmen de Natali Jesu*; Anvers, 1559, in-8° ; — *Parænesis ad liberalium artium studiosos*; Anvers, 1560 ; — *Eclogæ tres*; Leyde, 1565; — *Expostulatio de temporum calamitatibus*; Leyde, 1567.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

DUEZ (*Nathanael*), grammairien polyglotte, né probablement à Genève, vivait dans le dix-septième siècle. « Ayant acquis dès sa jeunesse, dit Paquot, une assez grande connaissance des langues latine, française, italienne, allemande et espagnole, il vint enseigner les quatre dernières en Hollande vers 1640, et il y subsista au moyen de ces exercices pendant plus de trente ans. » On a de lui : *Nomenclatura quatuor Linguarum, Latinæ, Germanicæ, Gallicæ, Italicæ*; Leyde, 1644, in-12; — *Compendium Grammaticæ Gallicæ, in gratiam illorum qui Germanicum idioma perfecte non callent*; Leyde, 1647, in-12 ; — *Epitome dictionum quarumdam æquivocarum et ambiguarum in lingua Gallica; Item, Manière d'écrire ès livres d'amis*; Leyde, Elzevier, 1651, in-12 ; — *Dictionarium Germanico-Gallico-Latinum*; Amsterdam, Daniel Elzevier, 1664, in-4° ; — *Le Guidon de la Langue Italienne*; Amsterdam, 1666, in-12 ; — *Compendium Grammaticæ Germanicæ*; Amsterdam, Daniel Elzevier, 1668, in-12; — *Le Guidon de la Langue Française*; Amsterdam, Daniel Elzevier, 1669, in-12; — *Instruction et prononciation de la Langue Française et Flamande*; Leyde, 1671, in-12 ; — *Dittionario Italiano e Francese*; Genève, 1678, in-8°. Duez a aussi traduit en italien et en espagnol le *Janua Linguarum* de Comenius.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XIII.

DUEZ (*Paul*), érudit belge, né à Liége, vers l'an 1585, mort à Metz, le 14 avril 1644. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1605, selon Alegambe, ou en 1606, selon Sotwel, à l'âge de vingt ans. Il fut longtemps employé à professer dans les basses classes. Après avoir été recteur des colléges de Bar-le-Duc et de Sens, il se fit recevoir docteur en théologie dans l'université de Pont-à-Mousson, et fut pendant quatre ans recteur du collége de cette ville. On a de lui : *Commentarius brevis in selectas Tibulli et Propertii Elegias et Ausonii Mosellam*; Pont-à-Mousson, 1615, in-12; — *Cantus Musarum ad Henricum II serenissimum Lotharingiæ ducem*; Pont-à-Mousson, 1615 ; — *Pratique de la Perfection religieuse*, traduite de l'espagnol; Paris, 1621, in-8°.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VII.

DU FAIL (*Noël*), seigneur de La Hérissaye, conteur français du seizième siècle. On ignore la date et le lieu de sa naissance ; plusieurs biographes prétendent qu'il mourut au commencement du dix-septième siècle, mais des éditions de son livre, publiées en 1586, l'indiquent comme mort, et, d'un autre côté, le témoignage de La Croix du Maine montre qu'il vivait encore en 1584 ; c'est donc vers 1585 que sa vie a dû se terminer. Du Fail nous apprend lui-même qu'il fut

reçu en 1571 conseiller du roi au parlement de Rennes, après avoir été pendant dix-huit ans juge au siége présidial. En 1547 il fit paraître à Lyon la première édition de ses *Propos rustiques*, en cachant son nom, suivant un usage alors fort commun, sous l'anagramme de Léon Ladufi : ce livre fut bien accueilli du public; des réimpressions eurent lieu en 1548, 1549, 1554, 1571, etc. En 1548 le libraire Frepperel édita à Paris un second ouvrage de Noël Du Fail, *Baliverneries, ou contes nouveaux d'Eutrapel;* ce livre, de 36 feuillets, reparut en 1549, et un amateur anglais, M. Singer, en a donné à Londres, en 1815, une réimpression tirée à cent exemplaires, *aux frais de trois amateurs de la littérature comique.* En 1586, presque immédiatement après la mort de Noël Du Fail, on publia à Rennes les *Contes et Discours d'Eutrapel*, livre qu'il ne faut pas confondre avec les *Baliverneries:* il est tout à fait différent et beaucoup plus étendu; cette œuvre posthume trouva des amateurs empressés, et dès 1603 elle comptait sept ou huit éditions. Elle a reparu à Paris en 1732, avec les *Propos rustiques* (3 vol. in-12); enfin, M. J.-M. Guichard a mis au jour, en 1842, une édition complète et accompagnée de notes, de tous les écrits facétieux du seigneur de La Hérissaye. Ce conteur imite Rabelais; mais il est bien supérieur aux mauvais écrivains qui, tels que Des Autelz, Horry ou Reboul, voulurent marcher sur les traces du joyeux curé de Meudon; il narre souvent avec vivacité, avec une moquerie incisive et fine; il jette un peu confusément, dans ses contes, ses idées, ses opinions, les petites anecdotes du moment. Une certaine gravité d'esprit se mêle chez lui à l'humeur satirique et à la gaîté de l'écrivain facétieux; l'historiette est un accessoire, un dernier moyen de persuasion pour mettre en relief quelques sages conseils, quelques préceptes de morale. Il a le droit d'être cité comme celui des vieux conteurs qui se maintient le mieux dans les règles de la décence; et si parfois quelques crudités de style, quelques idées trop libres viennent choquer la pruderie moderne, il faut songer qu'on doit s'en prendre à l'époque, non à l'individu, et que la langue ayant changé, des mots qui s'imprimaient alors sans que personne s'en formalisât passent aujourd'hui pour des énormités inexcusables. Du Fail se fait aussi remarquer pour son impartialité et sa sagesse; il ne prend aucun parti dans les querelles sanglantes qui déchirèrent la seconde moitié du seizième siècle; il est toujours prudent; il jette çà et là des mots qui témoignent de son respect pour la puissance du jour, et il place à la fin des *Discours*, parfois grotesques, d'Eutrapel une *Épître contre les athées et ceux qui vivent sans Dieu.* Cette lettre aurait fait honneur au plus orthodoxe de tous les docteurs de la Sorbonne : il s'y moque des avocats, des procureurs, des bourgeois enrichis qui veulent prendre les airs de gens de qualité, et cause joyeusement un peu à l'aventure, faisant connaître bien des détails utiles à l'étude des mœurs et des coutumes de l'époque. Noël Du Fail renonça de bonne heure aux compositions badines, auxquelles il doit tout ce qu'il possède de renommée; se livrant à des travaux plus dignes d'un magistrat, il mit au jour, en 1579, les *Mémoires recueillis et extraits des plus notables et solennels arrêts du parlement de Bretagne;* Rennes, in-folio. La Croix du Maine lui attribue une fort belle et docte *Histoire de Bretagne;* elle est restée inédite. G. B.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française.* — J.-M. Guichard, *Notice sur Noël Du Fail et ses écrits*, en tête de l'édition de 1842.

DUFAU (*Fortuné*), peintre français, né à Saint-Domingue, mort à Paris, en 1821. Il fut amené en France à l'âge de douze ans, par un riche colon, qu'on présume avoir été son père, et qui avait assigné une somme considérable pour sa pension. Blessé de recevoir des bienfaits auxquels il ne se connaissait point de titre, Dufau les refusa dès qu'il fut capable de pourvoir lui-même à ses besoins, et entra dans l'atelier de David. Atteint par la réquisition, il combattit en Belgique, fut fait prisonnier, et conduit en Hongrie. La paix lui permit de rentrer en France; il exposa au Musée *Ugolin dans sa prison*, et *Saint Vincent de Paul*, et fut nommé professeur de dessin à l'École de Cavalerie de Saint-Germain. Il passa plusieurs années à reproduire une anecdote de l'expédition d'Égypte : *Le général Bonaparte restituant les effets appartenant à une caravane pillée par ses soldats.* La chute de Napoléon le priva du fruit de ce travail. Il fut, à la Restauration, nommé professeur à l'École de Saint-Cyr, et exposa en 1820 *Gustave Vasa haranguant les Dalécarliens;* malheureusement Hersent avait traité le même sujet d'une manière supérieure, et le tableau de Dufau ne fut pas remarqué. Cet artiste succomba à un anévrysme au cœur. Étant mort sans parents connus, le domaine hérita du peu qu'il laissait et des ouvrages qui se trouvaient dans son atelier, parmi lesquels un *Philosophe en méditation*, qui est regardé comme un morceau capital.

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.*

*DUFAU (*Pierre-Armand*), publiciste français, directeur de l'Institution impériale des Jeunes Aveugles de Paris, né à Bordeaux, en 1795. Il fut nommé en novembre 1815 à l'emploi d'instituteur en second, et en 1840 à la direction de cette institution. Après avoir publié divers ouvrages, il fut, de 1830 à 1840, un des écrivains actifs de la presse libérale modérée. Attaché à la rédaction du *Temps* et du *Constitutionnel* pendant plusieurs années, il devint, après Léon Faucher, rédacteur en chef de ce dernier journal. Il concourut ensuite à la fondation des *Annales de la Charité*, à celles de la

Société d'Economie charitable, de l'Œuvre du Mont-de-Piété, de la Société de Patronage et de Secours pour es jeunes Aveugles travailleurs; il a rempli pendant quelques années les fonctions d'administrateur du bureau de bienfaisance du 10e arrondissement de Paris, de délégué pour l'inspection des écoles, fonctions qu'il a dû quitter pour se livrer exclusivement à l'établissement qui lui est confié; il n'a conservé que la présidence de la Société de Secours mutuels du quartier des Invalides. M. Dufau est auteur des ouvrages suivants : *Histoire générale de France avant et depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules*, par Velly, Villaret et Garnier, continuée par Dufau et J. Guadet; cette publication devait avoir 15 ou 16 volumes : il n'en a paru que 7, de 1819 à 1821, in-8°, allant jusqu'au règne de Henri IV; — *Dictionnaire abrégé de Géographie universelle comparée;* 1820, 2 vol. in-8° (en collaboration avec J.-B. Duvergier et J. Guadet); — *Collection des Chartes, lois fondamentales et actes additionnels des peuples de l'Europe et des deux Amériques, avec des notes présentant l'histoire des libertés et institutions politiques chez les nations modernes;* 1821-1824, 3 vol. in-8°; — *Du Partage de la Turquie d'Europe entre la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et les Grecs, avec la médiation de la France* (avec J. Guadet); 1822, in-8°; — *État de l'Angleterre en* 1822 et 1823, *écrit officiel publié par le ministre de S. M. Britannique*, traduit de l'anglais par MM. Dufau et J. Guadet; 1823, 2 vol. in-8°; — *Extrait de l'Introduction à l'histoire de Charles-Quint et Précis des troubles civils de Castille*, par Robertson, trad. de l'anglais par MM. Dufau et Guadet; 1823, in-8°; — *Contes indiens*, traduits de l'anglais; 1827, 2 vol. in-18; — *De l'Abolition graduelle de l'Esclavage colonial;* 1830, in-8° : couronné par la Société de la Morale chrétienne; un supplément à cet ouvrage a paru en 1830, in-8°; — *Tableau de l'organisation de la première chambre d'après les actes constitutifs des États d'Angleterre, de Bade*, etc.; 1831, in-8°; — *Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des Aveugles-Nés, avec un nouveau plan pour l'amélioration de leur condition*, 1836, in-8°; 2e édition, revue, augmentée et accompagnée de 4 pl. en relief, 1850, in-8° : cet écrit a été couronné par la Société de la Morale chrétienne, et a obtenu en 1837 un des prix Montyon décernés par l'Institut; — *Traité de Statistique, ou théorie des lois d'après lesquelles se développent les faits sociaux;* suivi d'un *Essai de statistique physique et morale de la population française*; 1840, avec une pl. : cet ouvrage a été couronné en 1841 par l'Académie des Sciences; — *Lettre à une Dame de charité;* 1847, 1 vol. grand in-18 : couronné par l'Académie Française en 1848; — *Souvenirs d'une Aveugle-Née, recueillis et écrits par elle-même, publiés* par P.-A. Dufau; 1851, in-8°; — *La République et la Monarchie dans les temps modernes;* 1851, grand in-18; — *Notice historique, statistique, et descriptive sur l'Institution impériale des Jeunes Aveugles;* 1852, in-8°, avec une vue et un *tableau* de l'impression et de l'écriture en relief à l'usage des aveugles. M. Dufau a donné au théâtre, sous le nom d'Armand, avec Desaugiers, *Le Château de mon Oncle*, vaudeville; et avec Bayard, *Le Rival d'invention*, comédie en trois actes. Il a rédigé le *Haut-Rhin*, dans l'ouvrage ayant pour titre : *La France, tableau géographique, statistique et historique*, etc. Il a inséré dans la collection des *Cent-et-un* la notice sur *Les Jeunes Aveugles*; enfin, il a collaboré à la *Revue encyclopédique*, au *Mercure du dix-neuvième Siècle*, à *l'Encyclopédie des Gens du Monde*, au *Dictionnaire de la Conversation*.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Gens des Lettres.

DUFAUR, sieur DE PIBRAC. *Voy.* FAUR (*Guy* DU).

*__DUFAURE__ (*Jule-Armand-Stanislas*), homme politique français, né le 14 frimaire an VII (4 décembre 1798), à Saujon (Charente-Inférieure). En 1834 il était avocat à Bordeaux, lorsqu'il fut élu député par l'arrondissement de Saintes, qu'il représenta jusqu'en 1846. Il se plaça dans les rangs de l'opposition, où il sut bientôt conquérir l'estime de ses collègues, par l'attention qu'il portait à l'accomplissement de son mandat. C'est ainsi qu'on le vit en différentes occasions prendre la parole pour défendre les principes de la charte et les droits de l'autorité parlementaire. En juillet 1836 il fut nommé conseiller d'État sous le ministère de M. Thiers; mais bientôt après, à la chute de ce ministère, il donna sa démission. M. Dufaure devint un des partisans les plus zélés de la coalition contre le ministère Molé, et fut un de ceux qui contribuèrent à renverser le cabinet du 15 avril, par la guerre qui lui fut faite lors de la discussion de l'adresse de 1839. Peu de temps après la chambre était dissoute, et les élections furent bientôt suivies de la chute de M. Molé. Le ministère qui lui succéda (12 mai 1839) comptait parmi ses membres : M. Dufaure aux travaux publics, M. Passy aux finances, M. Villemain à l'instruction publique, et MM. Teste, Schneider, Duchâtel et Cunin-Gridaine à la justice, à la guerre, à l'intérieur, au commerce, sous la présidence du maréchal Soult. C'était un ministère sorti en partie de la coalition parlementaire, mais où dominaient les hommes du centre droit.

Ce ministère fut bientôt remplacé par le cabinet du 1er mars 1840. M. Dufaure gagna, dans son passage aux affaires, d'avoir pu montrer son aptitude à la discussion des intérêts du pays et la connaissance qu'il en avait. Sous son ministère fut soulevée la question, si souvent débattue depuis, de savoir qui, de l'État ou des compagnies, devait entreprendre les chemins de fer et les

exploiter. Répondant à M. de Lamartine, M. Dufaure admit le principe d'exécution par l'État, et s'excusa sur les difficultés de la situation de ne pas mettre aussitôt ce principe en application. En 1844 M. Dufaure devint le chef d'un *tiers parti*, qui se composait de vingt-quatre députés, fraction de la chambre assez considérable pour que plusieurs fois on fût obligé de compter avec elle. Il prit une part très-active à la discussion de tous les projets de loi importants qui furent votés par le parlement : fortifications de Paris, privilége de la Banque de France, impôts sur le sucre indigène, chemins de fer, conditions d'admission et d'avancement dans les emplois publics, établissement des comptoirs de la Banque de France, crédits de l'Algérie, etc. Si on en excepte la loi sur les fortifications de Paris, M. Dufaure était rapporteur de tous ces projets. Ce fut peut-être la période la plus active de sa vie parlementaire. En 1847, M. Dufaure avait blâmé le mouvement réformiste, et plus tard, conséquent à sa manière de voir et de juger ce mouvement, il avait refusé d'assister au banquet du Château-Rouge. Mais lorsque l'agitation soulevée par ce banquet eut déterminé la révolution de 1848, il n'hésita pas à se rallier à la république. Élu aux deux assemblées constituante et législative, il devint membre de la commission de constitution, et eut le portefeuille de l'intérieur depuis le 13 octobre jusqu'au 20 décembre 1848; il représentait dans ce cabinet l'opinion modérée, et en sortit, avec tous ses collègues, lors de l'installation du prince président, dont il avait combattu l'élection. Rappelé au ministère de l'intérieur le 2 juin 1849, il en fut éloigné lors du renouvellement total du cabinet, le 31 octobre suivant. Depuis l'acte du 2 décembre 1851, M. Dufaure est rentré dans la carrière du barreau.

J. DE P.

Études sur les Orateurs parlementaires par Timon. — *Biographie des 900 représentants à la Constituante*, etc.

* **DUFAY** (*Guillaume*), célèbre compositeur, vivait à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. Les biographes ne s'accordent ni sur le lieu ni sur la date de sa naissance; quelques-uns disent qu'il était Français. Selon M. Fétis, il serait né à Chimay, dans le Hainaut, vers l'année 1350, et mort en 1432. La même incertitude existe à l'égard de l'école à laquelle ce musicien a pu se former; mais on suppose qu'après avoir commencé ses études en Belgique, il vint les continuer en France. Les recherches faites par le savant abbé Baini dans les archives de la chapelle pontificale de Rome ont constaté qu'en 1380 Dufay remplissait dans cette chapelle les fonctions de ténor, et qu'il y demeura attaché jusqu'à l'époque de sa mort. Néanmoins, il paraît que pendant ce temps il visita la France et les Pays-Bas; quelques vers de Martin Le Franc, qui écrivait de 1436 à 1439, semblent indiquer que ce poëte l'aurait vu à la cour des ducs de Bourgogne. Dufay partagea avec Gilles Binchois et Jean Dunstaple le mérite d'avoir épuré l'harmonie et d'en avoir banni les suites de quartes, de quintes et d'octaves que l'on rencontre dans les productions des plus habiles musiciens du milieu du quatorzième siècle, tels que François Landino, Jacques de Bologne et Guillaume de Machault. Il propagea l'usage, encore peu répandu, de la notation blanche, et en perfectionna le système. L'influence des travaux de Guillaume Dufay sur les progrès de l'art est attestée par Tinctoris, Spataro et Gaffori, qui citent ce maître comme ayant pris la plus grande part aux perfectionnements de la musique de son temps. Adam de Fulde, auteur d'un traité de musique écrit en 1490, dit que Guillaume Dufay fut l'auteur d'une foule d'innovations dans la notation et dans l'emploi des dissonnances par prolongation.

Les archives de la chapelle pontificale renferment plusieurs messes composées par Guillaume Dufay, et qui portent les titres suivants : *Ecce ancilla Domini*; — *L'Omme* (l'homme) *armé*; — *Se la face ay pale*; — *Tant me déduis*. Tinctoris cite aussi une messe intitulée : *De saint Antoine*. Un curieux manuscrit, provenant de la bibliothèque de Guilbert de Pixérécourt, contient des motets et des chansons françaises de Guillaume Dufay, entre autres la chanson à trois voix, *Cent mille escus quant je voeldroie*, morceau remarquable par la pureté de l'harmonie. Dieudonné DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Kiesewetter, *Geschichte der Europaeisch-Abendländischen Musik*. — Patria, *Histoire de l'Art musical en France*.

DU FAY (*Charles-Jérôme* DE CISTERNAY), bibliophile français, né à Paris, le 2 juillet 1662, mort le 24 juillet 1723. « Du Fay, dit Fontenelle, étant lieutenant aux gardes, eut une jambe emportée d'un coup de canon au bombardement de Bruxelles en 1695. Il n'en quitta pas le service, et obtint une compagnie dans le régiment des gardes; mais il fut obligé à y renoncer par les incommodités qui lui survinrent, et par l'impossibilité de monter à cheval. Heureusement il aimait les lettres, et elles furent sa ressource. Il s'adonna à la curiosité en fait de livres, curiosité qui ne peut qu'être accompagnée de beaucoup de connaissances, agréables pour le moins. Il rechercha avec soin les livres en tous genres, les belles éditions de tous les pays, les manuscrits qui avaient quelque mérite outre celui de n'être pas imprimés, et se fit à la fin une bibliothèque bien choisie et bien assortie, qui allait bien à la valeur de vingt-cinq mille écus. Ainsi il se trouva dans Paris un capitaine aux gardes en commerce avec tous les fameux libraires de l'Europe, ami des plus illustres savants, mieux fourni que la plupart d'entre eux des instruments de leur profession, plus instruit d'une infinité de particularités qui la regardaient. » Le catalogue

de la bibliothèque de Du Fay fut publié par le libraire G. Martin, sous le titre de : *Bibliotheca Fayana*, 1725, in-8°; la préface est de Michel Brochard, professeur au collége Mazarin.

Fontenelle, *Éloges des Academiciens*, t. II.

DU FAY (*Charles-François* DE CISTERNAY), savant français, né à Paris, le 14 septembre 1698, mort le 16 juillet 1739. Dès l'âge de quatorze ans il obtint une lieutenance dans le régiment de Picardie; mais il s'occupa moins du service militaire que de science. Il s'était déjà fait connaître par des travaux sur la physique et la chimie, lorsqu'il accompagna à Rome le cardinal de Rohan. « Il devint antiquaire, dit Fontenelle, en étudiant les superbes débris de cette capitale du monde, et il en rapporta ce goût de médailles, de bronzes, de monuments antiques, où l'érudition semble être embellie par je ne sais quoi de noble qui appartient à ces sortes de sujets. » Du Fay fut nommé en 1733 membre de l'Académie des Sciences pour la section de la chimie, et il quitta tout à fait le service pour n'être plus qu'académicien. « Il le fut si pleinement, dit Fontenelle, qu'outre la chimie, qui était la science dont il tirait son titre particulier, il embrassa encore les cinq autres qui composent avec elle l'objet total de l'Académie, l'anatomie, la botanique, la géométrie, l'astronomie et la mécanique. Il ne les embrassait pas toutes avec la même force dont chacune en particulier est embrassée par ceux qui ne s'attachent qu'à elle; mais il n'y en avait aucune qui lui fût étrangère, aucune chez laquelle il n'eût beaucoup d'accès, et qu'il n'eût pu se rendre aussi familière qu'il eût voulu. Il est jusqu'à présent le seul qui nous ait donné dans tous les six genres des mémoires que l'Académie a jugés dignes d'être présentés au public; peut-être s'était-il proposé cette gloire, sans oser trop s'en déclarer. Il est toujours sûr que depuis sa réception il ne s'est passé aucune année où il n'ait fait parler de lui dans nos histoires, et qu'aucun nom n'y est plus souvent répété que le sien. Dans ce que nous avons de lui, c'est la physique expérimentale qui domine. On voit dans ses opérations toutes les attentions délicates, toutes les ingénieuses adresses, toute la patience opiniâtre, dont on a besoin pour découvrir la nature et se rendre maître de ce Protée, qui cherche à se dérober en prenant mille formes différentes. Après avoir débuté par le phosphore du baromètre, par le sel de la chaux, inconnu jusque là aux chimistes, il vint à des recherches nouvelles sur l'aimant, et enfin, car nous accourcissons le dénombrement, à la matière qu'il a le plus suivie, et qui le méritait le mieux, à l'électricité. Il l'avait prise des mains de M. Gray, célèbre philosophe anglais, qui y travaillait. Loin que M. Gray trouvât mauvais qu'on allât sur ses brisées, et prétendît avoir un privilége exclusif pour l'électricité, il aida de ses lumières M Du Fay, qui, de son côté, ne fut pas ingrat et lui donna aussi des vues. Ils s'éclairèrent, ils s'animèrent mutuellement, et arrivèrent ensemble à des découvertes si surprenantes et si inouïes, qu'ils avaient besoin de s'en attester et de s'en confirmer l'un à l'autre la vérité; il fallait, par exemple, qu'ils se rendissent réciproquement témoignage d'avoir vu l'enfant devenu lumineux pour être électrisé... Le dernier travail de Du Fay a été sur le cristal de roche et celui d'Islande. Ces cristaux, ainsi que plusieurs autres pierres transparentes, ont une double réfraction, qui a été reconnue de MM. Bartholin, Huyghens et Newton, et dont ils ont tâché de trouver la mesure et d'expliquer la cause. Mais ni leurs mesures ne sont exactes, ni leurs explications exemptes de grandes difficultés. Il était arrivé par un grand nombre d'expériences à une mesure juste, et à des faits généraux, qui du moins pouvaient tenir lieu de principes, en attendant la première cause physique encore plus générale. Il avait découvert, par exemple, que toutes les pierres transparentes dont les angles sont droits, n'ont qu'une seule refraction, et que toutes celles dont les angles ne sont pas droits en ont une double, dont la mesure dépend de l'inclinaison de leurs angles. » Au premier rang des services que Du Fay rendit à la science, il faut placer l'agrandissement du Jardin des Plantes. La surintendance de cet établissement avait été jusque là confiée au premier médecin du roi. Or il était arrivé au moins deux fois que les premiers médecins avaient négligé le jardin botanique au point de le laisser presque périr. « Toutes les influences favorables qui ne pouvaient venir que d'en haut, ajoute Fontenelle, manquaient absolument, et tout s'en ressentait : les plantes étrangères s'amaigrissaient dans des serres mal entretenues et qu'on laissait tomber; quand ces plantes avaient péri, c'était pour toujours : on ne les renouvelait point, on ne réparait pas même les brèches des murs de clôture; de grands terrains demeuraient en friche. » Il fallut à Du Fay dix ans d'une activité continue et infatigable pour faire du Jardin des Plantes de Paris le premier établissement de ce genre qui existât en Europe. On trouvera dans Fontenelle les détails de son administration; nous en signalerons seulement le dernier acte. Sur son lit de mort, il désigna pour son successeur dans l'intendance du Jardin des Plantes, Buffon, qui n'était encore connu que par des mémoires académiques.

Fontenelle, *Éloges des Académiciens*.

DU FAY (*Jean-Gaspard*), prédicateur français, né vers le commencement du dix-huitième siècle, mort en 1774. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et prêcha avec un succès peu commun. Ses sermons furent publiés de 1738 à 1743, en 9 vol. in-8°. « Le talent de l'action, dit Feller, leur donnait une beauté et une force qu'ils perdirent presque entièrement après l'impression. »

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Quérard, *La France littéraire*.

DU FAY. *Voyez* FAY (DU).

DUFFEIT. *Voyez* DOUFFET.

DUFFOUR (*Joseph*), médecin français, né à Bourganeuf (Marche), le 23 octobre 1761, mort à Paris, le 21 octobre 1820. Reçu docteur à la Faculté de Médecine en 1787, il devint successivement médecin ordinaire de Madame, comtesse de Provence, de l'hospice des Quinze-Vingts et du Directoire exécutif. On a de lui : *Preuves de l'efficacité de la vaccine*, traduit de l'anglais de Thornton; Paris, 1808.

Quérard, *La France littéraire.*

DUFIEU (*Jean* FERAPIED), naturaliste français, né en 1737, à Tence (Velay), mort en 1769. Il fit ses études médicales à Montpellier, et devint chirurgien du grand hôtel-Dieu de Lyon. On a de lui : *Manuel de Physique pour expliquer les phénomènes de la nature;* Lyon, 1758, in-8°; — *Traité de Physiologie;* Lyon, 1762, 2 vol. in-12; — *Dictionnaire raisonné d'Anatomie et de Physiologie;* Paris, 1766, 2 vol. in-12.

Biographie médicale.

DUFLOS (*Claude*), graveur français, né à Paris, en 1678, mort dans la même ville, en 1747. Il adopta la manière grande et belle de François Poilly, dont il se montra l'heureux rival. Son œuvre, varié et nombreux, est encore aujourd'hui fort recherché des amateurs. On a de lui : *Les Pèlerins d'Émaüs*, d'après Paul Véronèse; — *Sainte Cécile*, d'après Pierre Mignard; — *La Femme adultère*, d'après Nicolas Colombel; — *L'Amour piqué par une abeille*, d'après Antoine Coypel; — divers autres sujets d'après le Dominiquin, la Rosalba, Le Sueur, Bertin; — le portrait du *cardinal de Retz*, d'après Herluyson, et celui de *Gaston d'Orléans, régent de France*, d'après Tournière.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

DUFLOS (*Pierre*), graveur français, fils du précédent, né à Paris, en 1701, mort dans la même ville, en 1785. Il était élève de B. Picart, chez lequel il passa plusieurs années à Amsterdam. Il a gravé un certain nombre de compositions pastorales d'après Boucher, Natoire et autres artistes français.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

DUFOT (*Anne-Amable* AUGIER), médecin français, né à Aubusson (Marche), en 1735, mort à Soissons, en 1775. Il étudia la médecine à Paris, et enseigna dans la suite l'art des accouchements à Soissons. On a de lui : *Journal historique de tous les Tremblements de terre;* Soissons, 1756, in-12; — *Traité de la Politesse et de l'Étude;* Paris, 1757, in-12; — *Considérations sur les mœurs du temps;* Paris, 1759, in-12; — *Les Jésuites convaincus de ladrerie;* Paris, 1759, in-12; — *De Morbis ex aeris intemperie;* Paris, 1759, in-12; — *Mémoire sur les maladies épidémiques du pays Laonnais;* Laon, 1770, in-8°; — *Mémoire sur les moyens de préserver les bêtes à laine de la maladie épizootique;* Soissons, 1773, in-8°; — *Catéchisme sur l'Art des Accouchements;* Soissons, 1775, in-12.

Biographie médicale.

DUFOUART (*Pierre*), chirurgien français, né à Castelnau-Rivière-Basse (Bigorre), le 9 juin 1737, mort à Sceaux, le 21 octobre 1813. Il étudia la médecine à Paris, sous son frère aîné, membre distingué de l'Académie de Chirurgie, et fut nommé à vingt-deux ans chirurgien major dans l'armée d'Allemagne. Les talents qu'il montra pendant la guerre de Sept Ans lui firent obtenir, en 1763, la survivance de la place de chirurgien major des gardes françaises, occupée par son oncle Fagot. Il fit établir l'hôpital spécial des gardes françaises, et en devint médecin et inspecteur en chef. En 1791 le gouvernement le nomma inspecteur-général des hôpitaux de Paris, et chirurgien major général des troupes parisiennes. On a de lui : *De intumescentia partium, imprimis vulnerum sclopetarium instantibus;* Paris, 1763, in-4°; — *Analyse des blessures d'armes à feu et de leur traitement;* Paris, 1810, in-8°. « Dufouart, dit la *Biographie médicale*, aimait la littérature : il traduisit en vers français plusieurs des *Églogues* de Virgile (imprimées à un très-petit nombre d'exemplaires; Paris, 1810, in-8°). En chirurgie il n'a rien fait de remarquable. Plusieurs mémoires qu'il avait lus à l'Académie de Chirurgie ne purent être imprimés, à cause de la suppression de cette société.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — *Biographie medicale.*

DU FOUGERAIS. *Voyez* FOUGERAIS (DU.)

DU FOUILLAY, écrivain français, *voyez* FOUILLAY (DU).

DUFOUR (*Antoine*), théologien français, né à Orléans, vers le milieu du quinzième siècle, mort à Lodi, en juin 1509. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et devint confesseur de Louis XII. Jules II le nomma, en 1507, évêque de Marseille. On a de lui : *Paraphrase sur les Psaumes pénitentiaux;* Paris, 1551; — *La Diète du Salut, contenant cinquante méditations sur la passion de Notre-Seigneur;* Paris, 1574. Le P. Échard cite encore quelques écrits de Dufour, restés manuscrits.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum.*

DUFOUR (*Charles*), controversiste français, né en Normandie, dans la première partie du dix-septième siècle, mort à Rouen, le 16 juin 1679. Il devint curé de Saint-Maclou et ensuite abbé d'Aulnai. Ami des écrivains de Port-Royal, il combattit comme eux les jésuites, et se fit connaître par ses disputes avec le P. Brisacier. On a de lui : *Requête des curés de Rouen à M. l'archevêque de Rouen*, datée du 28 août 1656; — *Lettre des curés de Rouen au même, pour lui demander la censure de l'*Apologie des Casuistes par le P. Pirot, jésuite; 1658; — *Mémoire pour faire connaître l'esprit et la con-*

duite de la compagnie établie en la ville de Caen; 1660, in-4°; composé avec MM. Lemaître et Nicole; — *Condamnation d'un prêtre de l'Ermitage, pour avoir soutenu que le pape a pouvoir sur le temporel des rois, et qu'il a droit de les établir et de les déposer;* 1660.

Moréri, *Grand Dictionn. historique et critique.*

DUFOUR (*Louis-Thomas*), philologue et théologien français, né à Fécamp, le 27 janvier 1613, mort le 2 février 1647. Dès l'âge de dix-sept ans, il possédait si bien l'hébreu qu'il soutint des thèses de philosophie dans cette langue. En 1637, il fit profession chez les Bénédictins de Saint-Maur. On a de lui : *Linguæ Hebraicæ Opus grammaticum, cum hortulo sacrarum radicum;* Paris, 1642, in-8°. Il laissa en manuscrit une *Paraphrase sur le Cantique des Cantiques;* un *Testament spirituel pour servir de préparation à la mort*, et un *Commentaire sur les Psaumes.*

Dom Le Cerf, *Bibliothèque historique et critique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur.* — Vigneul-Marville, *Bibliothèque historique et critique*, t. II.

DUFOUR (*Philippe* SYLVESTRE), archéologue français, né à Manosque (Provence), en 1622, mort à Vevay (Suisse), en 1687. Il appartenait à une famille protestante, et il professa toute sa vie cette religion. Le nom de son père était *Sylvestre*, mais il le quitta pour prendre celui de son oncle, Annibal *Dufour*, qui l'institua son héritier. Après avoir fait d'assez bonnes études, il s'adonna au commerce, et se fit marchand droguiste à Lyon. Cette profession lui permit d'avoir des correspondances dans le Levant, et facilita ainsi ses goûts d'archéologue. « Comme il était curieux et assez au fait des antiquités, dit Nicéron, il avait formé un cabinet de médailles, d'antiques, de productions rares de la nature, et s'était mis par là en relation avec divers médaillistes et antiquaires célèbres de son temps, et avec d'autres personnes de distinction; tels qu'étaient M. le premier président de Lamoignon, M. Charpentier, de l'Académie Française, Mlle de Scudery; M. Justel, le chevalier de Chardin, M. Tavernier, M. de Guilleragues, ambassadeur à Constantinople, M. le chevalier d'Ervieux, consul d'Alep, M. de Bonecorse, consul du Caire, M. Chorier, historiographe du Dauphiné. Il est vrai que les curiosités de son cabinet n'y étaient pas tellement fixes, qu'il ne s'en défît dans l'occasion. Il les vendait, quand il y trouvait à gagner, aussi volontiers que les drogues de sa boutique. » Dufour était intimement lié avec le célèbre antiquaire Jacques Spon, qui, après de longs voyages, se trouvait réduit à l'indigence. Il le secourut, et profita de son érudition. Un peu avant la révocation de l'édit de Nantes, les deux amis prirent leurs mesures pour sortir ensemble de France. Ils se réfugièrent en Suisse, à Vevay; mais ils y moururent presque dès leur arrivée. On a de Dufour : *De l'Usage du Café, du Thé et du Chocolat;* Lyon, 1671, in-12. La première partie de cet ouvrage est traduite du traité de Naironi sur le café; la seconde est extraite du P. Alexandre de Rhodes, de Nieuhoff; la troisième est une réimpression de la traduction par René Moreau de l'ouvrage d'Antoine Colmenero. Cette compilation fut réimprimée, avec des changements et des additions, sous le titre de : *Traités nouveaux et curieux du Café, du Thé et du Chocolat;* Lyon, 1684, in-12; La Haye, 1685, in-12. On trouve dans l'édition de 1685 la traduction française d'un dialogue de Barthélemy Marradon contre l'usage du chocolat; — *Instruction d'un père à son fils qui part pour un long voyage;* Lyon, 1677, in-12; — Une lettre latine sur les momies, imprimée en tête du livre du P. Kircher : *Sphinx Mystagoga, sive diatribe hieroglyphica de mumiis;* Amsterdam, 1676, in-fol.

Leclerc, *Nouvelles de la République des Lettres*, mai 1685. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVI.

DUFOUR (*Pierre-Joseph*), théologien français, né à Caudiès (Languedoc), dans la première partie du dix-huitième siècle, mort à Toulouse, vers 1789. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et professa longtemps la théologie à Toulouse. On a de lui : *Explication de quatre paradoxes;* 1751, in-8°; traduit du P. Concina; — *L'Autorité de saint Augustin et de saint Thomas établie par la tradition*; Toulouse, 1773, 2 vol. in-12; — *Doctrina VII Præsulum vindicata;* 1774, in-8°; — *Exposition des droits des souverains sur les empêchements dirimants de mariage et sur leurs dispenses;* Paris, 1787, in-12.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

* **DUFOUR** (*Guillaume-Henri*), général suisse, né à Constance, en 1787. Sa famille était originaire de Genève, où il étudia pour entrer dans le génie militaire. A l'époque de l'incorporation de Genève au territoire français, Dufour servit dans l'armée de sa nouvelle patrie comme sous-lieutenant. Il était capitaine à l'époque de la chute de l'empire. Ses travaux de fortification entrepris à Grenoble l'avaient fait remarquer. Lors de la réintégration de Genève dans la Confédération helvétique, Dufour reprit son rang dans l'armée fédérale, où en 1827 il avait le grade de colonel. Il fut adjoint comme chef d'état-major au corps d'armée suisse placé en 1831 sous les ordres du colonel Gugier de Prangen pour la défense de la neutralité suisse. Quartier-maître général, et réélu depuis à ces fonctions par la diète, il se rendit utile à son pays, soit comme instructeur en chef du corps du génie à l'École Militaire de Thun; soit comme directeur des travaux de triangulation consacrés à la levée de la carte topographique de la Confédération. En 1847 il fut appelé à commander l'armée dirigée contre le *Sonderbund*. Le général se montra aussi habile que modéré dans cette sanglante collision. On a de lui : *Mémoires sur l'artillerie des anciens*

et sur celle du moyen âge; 1840; — *Manuel de Tactique pour les officiers de toutes armes*; 1842; — *De la Révolution permanente;* 1850.

Conversat.-Lexikon.

* **DUFOUR** (*Gabriel-Michel*), jurisconsulte français, né à Moulins (Allier), le 2 mars 1811. Il étudia le droit à Paris, et devint, en 1839, avocat au conseil d'État et à la cour de cassation. En 1850 les électeurs du département de l'Allier lui confièrent le soin de les représenter à l'Assemblée législative, où il vint s'asseoir dans les rangs du parti modéré et se fit remarquer par la rectitude de son esprit et son goût pour la liberté régulière, dans les discussions auxquelles il prit part et dans le sein des commissions dont il fut membre. Il s'opposa à la réunion en une seule des deux chaires de droit constitutionnel et de droit administratif de la Faculté de Paris; il demanda l'ajournement de la proposition relative à la mise en culture d'une partie des biens communaux; enfin, il prit la parole sur la prise en considération de la proposition tendant à modifier les règles de la procédure en matière contentieuse devant les conseils de préfecture. On a de lui : *Traité général du Droit administratif appliqué;* Paris, 1843-1844, 4 vol. in-8°; 2e édition, Paris, 1854-1855, t. I-IV. L'ouvrage entier aura six volumes. Ce travail, qui réunit la méthode à la simplicité, est le plus complet que nous ayons sur cette matière. M. Dufour a inséré dans la *Revue de Législation et de Jurisprudence : Du Pouvoir exécutif* (année 1848, t. I, p. 143 et 321, et t. II, p. 28 et 193). E. R.

Documents particuliers.

* **DUFOUR** (*Louis-Charles-François*), jurisconsulte et magistrat français, frère du précédent, né à Moulins (Allier), le 15 avril 1812. Après avoir étudié le droit à Paris, il fut, en 1837, nommé substitut du procureur du roi à Cusset. Il occupa depuis le même emploi à Moulins, et devint successivement substitut du procureur général, et premier avocat général à Montpellier. Il est depuis 1853 premier avocat général à la cour impériale de Bordeaux. On lui doit : *Traité de la Police extérieure des Cultes;* Paris, 1847, 2 vol. in-8°. Il a inséré divers articles dans la *Revue de Législation et de Jurisprudence.* E. REGNARD.

Documents particuliers.

DUFOUR (*Louis*), *Voy.* LONGUERUE.

DU FOURNY (*Honoré* CAILLE), généalogiste français, né en 1630, mort en 1713. Auditeur conseiller à la chambre des comptes de Paris, il étudia avec beaucoup de soin les titres et archives conservés à Paris, et il fit le plus libéral usage de ses découvertes en les communiquant à ses amis. Il était surtout lié avec le P. Anselme, augustin déchaussé, qui avait publié en 1674 l'*Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France et des Grands-Officiers de la couronne.* Du Fourny lui prodigua les avis pour une nouvelle édition, lui indiqua beaucoup de corrections, et fit tout pour améliorer ce grand travail. Cependant, lorsque la nouvelle édition parut, en 1712, il tenait à en attribuer toutes les corrections au P. Anselme, et ne revendiqua pour lui-même que l'honneur d'avoir continué cet ouvrage. Les PP. Ange et Simplicien poursuivirent cette utile compilation, qui forme 9 vol. in-fol., publiés de 1726 à 1733.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

DUFRÉNOY (*Adélaïde-Gillette*, dame BILLET), femme poëte française, née à Paris, le 3 décembre 1765, morte le 7 mars 1825. Fille de Jacques Billet, joaillier de la couronne de Pologne, après avoir reçu au sein de sa famille une éducation soignée, elle apprit même le latin, au point d'être en état de traduire Horace et Virgile, tandis qu'un littérateur distingué, M. Laya, l'initiait aux beautés de la poésie française. Elle épousa à quinze ans Dufrénoy, riche procureur au Châtelet de Paris, qui avait été l'homme de confiance de Voltaire. Jetée dans le grand monde, elle ne tarda pas à voir se développer en elle une véritable vocation poétique. Elle débuta, en 1787, dans la carrière des lettres par une petite pièce anonyme, intitulée : *Boutade, à un ami,* et l'année suivante elle se risqua au théâtre, où elle fit jouer *L'Amour exilé des Cieux.* Elle semblait au comble de la fortune et du bonheur, lorsque la révolution éclata et qu'un incendie compléta la ruine de son mari. Le Directoire ne lui accorda aucun dédommagement, comme il le fit pour tant d'autres; et Dufrénoy, sous le consulat, dut accepter au delà des Alpes, à Alexandrie, une mince place de greffier. Sa femme l'y suivit, et lorsqu'il devint aveugle, elle le suppléa autant qu'il fut en elle de le faire; elle copiait les dossiers et les jugements, rude occupation pour une muse, qui toutefois ne lui fit rien perdre de son génie poétique, car c'est à cette époque de privations et de contrariétés que madame Dufrénoy composa la plupart de ses élégies. La mélancolie qu'elle exprime n'est pas feinte; elle se mourait d'ennui loin de la France, où elle revint enfin lorsque Dufrénoy fut mis à la retraite. De retour à Paris, elle y vécut presque uniquement de ses travaux littéraires jusqu'au jour où, par l'entremise d'Arnault et du comte de Ségur, elle reçut du gouvernement impérial des secours qui l'affranchirent du souci des premières nécessités de la vie. Quittant alors le métier pour l'art, elle fit de nombreuses poésies érotiques, qu'elle voila du nom de poésies élégiaques. C'est en 1807 que parut la première édition de ses *Élégies*, qui eurent un grand succès. En 1811 et 1812, madame Dufrénoy chanta le roi de Rome, et en 1813 elle fit partie de la suite qui accompagna à Cherbourg l'impératrice Marie-Louise. La chute de l'empire vint déranger de nouveau la fortune de madame Dufrénoy, et sa plume lui devint encore une ressource; elle rédigea des ouvrages pour l'enfance et la jeunesse, dirigea

La Minerve littéraire, l'*Almanach des Dames* et l'*Hommage aux Demoiselles*, et vit couronner plusieurs de ses pièces par diverses académies. En 1814 elle obtint de l'Académie Française le prix pour le poëme des *Derniers Moments de Bayard*. Madame Dufrénoy mourut presque inopinément, regrettée de tous ceux qui l'avaient connue; de nombreux éloges furent lus sur sa tombe, et Béranger lui a assuré, dans une de ses chansons, *Ma Lampe*, la gloire dont elle était avide :

Veille, ma lampe, veille encore :
Je lis les vers de Dufresnoy.

Tissot prononça l'éloge funèbre de Mme Dufrénoy, et M. de Pongerville lui consacra une notice nécrologique dans la *Revue encyclopédique*. Deux nouvelles éditions ont confirmé le succès de ses tendres et brûlantes *Élégies*. La dernière a été publiée en 1821; elle est précédée d'une notice intéressante de Jay.

M. de Pongerville; dans la *Revue enc.*, 1825, XV, XVI, XXV, XXXII.

* DUFRÉNOY (*Pierre-Armand*), géologue et minéralogiste français, fils de la précédente, né en 1792, à Sevran (Seine-et-Oise). Il fit avec succès ses études au Lycée impérial, et en 1811 fut admis à l'École Polytechnique. Il en sortit en 1813, pour entrer dans le corps des mines. Sans négliger ses fonctions administratives ni le double enseignement minéralogique et géologique dont il ne tarda pas à être chargé, M. Dufrénoy se livra avec ardeur à ses goûts scientifiques, et de 1819 à 1838 il fit paraître une série de mémoires, qui contribuèrent à asseoir la géologie sur des bases nouvelles. De concert avec M. Élie de Beaumont (*voy.* ce nom), il exécuta la grande *Carte géologique générale de France*, œuvre tout à fait monumentale. Treize années, de 1823 à 1836, furent employées par les deux auteurs à l'exploration des différentes parties du sol de la France, de l'Angleterre et du nord de l'Espagne. Ils parcoururent durant ce temps, soit ensemble, soit séparément, mais toujours à pied, plus de quatre-vingt mille kilomètres de développement. Cinq années, de 1836 à 1841, furent ensuite consacrées à la rédaction du texte explicatif qui accompagne la carte et reproduit les nombreuses observations faites sur les lieux, la description géologique de toute la France et le résumé des théories des deux savants auteurs. Ce texte forme trois volumes in-4°, sous le titre d'*Explication de la Carte géologique de la France*. L'*Introduction* est un morceau très-remarquable, comme idée générale. Cette *Carte* parut en 1841 : elle est dressée à l'échelle d'un cinq cent millième, et se compose de six feuilles, qui réunies forment un carré de deux mètres environ sur chaque côte. Non-seulement toutes les masses minérales existant à la surface du sol français y sont figurées en couleurs diverses, mais le relief des montagnes y est tracé de manière à donner une idée exacte de la géographie physique de la France. Le premier volume de l'*Explication* contient une petite carte qui sert de tableau d'assemblage des six feuilles de la grande, carte dont l'exactitude scrupuleuse dispense de recourir à tout instant à la grande carte pendant la lecture. Dans ce travail, fait en commun, la participation de MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont reste cependant distincte. La partie ouest de la France a été faite par M. Dufrénoy ; la partie est, y compris la Savoie et le Piémont, est de M. Élie de Beaumont. Néanmoins, unis par une conformité parfaite de vues et de principes, ils ont su apporter dans toutes les parties de leur immense ouvrage un accord et une harmonie admirables.

Dès 1827 M. Dufrénoy avait été chargé par le directeur général des ponts et chaussées et des mines d'une mission en Angleterre dans le but d'étudier les avantages que présente l'air chaud substitué à l'air froid comme moyen d'alimenter la combustion dans les fourneaux; il s'acquitta avec zèle de cette mission, rassembla les matériaux d'un mémoire important qu'il fit paraître à son retour, et dans lequel, après avoir traité longuement le sujet principal, il indique plusieurs changements intéressants apportés dans l'affinage du fer dans le pays de Galles. Cet ouvrage fut publié (avec le concours de MM. Élie de Beaumont, Coste et Perdonnet) sous le titre de *Voyage métallurgique en Angleterre, ou recueil de mémoires sur le gisement, l'exploitation et le traitement des minerais de fer, étain, plomb, cuivre et zinc dans la Grande-Bretagne*; Paris, 1827, in-8°, avec 17 pl.; 2e édition, considérablement augmentée, Paris, 1837-39, 2 vol. in-8°, avec deux atlas contenant 39 pl. Outre les ouvrages précédents, on a de M. Dufrénoy : *Mémoires pour servir à une description géologique de la France*, etc. (avec M. Élie de Beaumont); Paris, 1830-38, 4 vol. in-8°, avec pl.; — *Mémoire sur les groupes du Cantal, du Mont-Dore, et sur les soulèvements auxquels ces montagnes doivent leur relief actuel* (avec M. Élie de Beaumont); Paris, 1833; — *Mémoire sur la position géologique des principales mines de fer de la partie orientale des Pyrénées, accompagné de Considérations sur l'époque du soulèvement du Canigou et sur la nature du calcaire de Rancié*, Paris, 1834, in-8°. M. Dufrenoy a publié un grand nombre de mémoires dans les *Annales des Mines*; nous indiquerons seulement : *Considérations générales sur le plateau central de la France, et particulièrement sur les terrains secondaires qui recouvrent les pentes méridionales du massif primitif qui les compose*; — *De la relation des terrains tertiaires et des terrains volcaniques en Auvergne* : l'auteur donne la solution du problème de l'alternance en Auvergne, des terrains volcaniques avec les terrains tertiaires; — *Caractères particuliers que présente le terrain de craie dans le sud de la France, et princi-*

palement sur la pente des Pyrénées: M. Dufrénoy démontre dans ce curieux travail que des terrains très-modernes peuvent présenter des caractères de terrains anciens, par suite du métamorphisme; il prouve que les Pyrénées et les Cévennes sont d'un âge plus récent qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour, fait qui a pour conséquence de changer la chronologie de ces terrains et de donner des lois nouvelles pour la recherche de la houille dans ces contrées; — *De la position géologique du calcaire siliceux de la Brie et des meulières des environs de La Ferté;* — *Des terrains tertiaires du bassin du midi de la France;* — *Des terrains volcaniques des environs de Naples :* l'auteur développe sur la formation du Vésuve et de la Somma une théorie nouvelle, qui est devenue une des lois de la géologie. Il démontre que la Somma et le Vésuve sont le résultat de phénomènes différents; que les villes d'Herculanum et de Pompéi sont recouvertes par des débris de tuf ponceux, et que l'enfouissement de ces deux villes doit être en grande partie le résultat d'un éboulement du Vésuve, et non d'un recouvrement de lave. M. Dufrénoy a en outre collaboré au *Dictionnaire universel des Arts et Métiers*, au *Dictionnaire Technologique*, aux *Annales des Ponts et Chaussées;* et les *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences* contiennent de lui de nombreux rapports, dont quelques-uns sont très-intéressants. M. Dufrénoy est aujourd'hui membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'École des Mines, inspecteur général de première classe des mines, commandeur de la Légion d'Honneur (10 décembre 1850), professeur de minéralogie à l'École impériale des Mines et professeur de géologie à celle des Ponts et Chaussées. A. de L.

Ferry, dans la *Revue encyclopédique de* 1827, XXXV, 74, et XXXVI, 314. — Gérusez, dans le *Dictionnaire de la Conversation.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine.*

DUFRESNE (*Bertrand*), financier français, né à Navarreins (Béarn), en 1736, mort le 22 février 1801. Appartenant à une famille pauvre, il ne dut sa fortune qu'à lui-même. Après avoir été commis chez un négociant de Bordeaux, il vint à Versailles, fut d'abord employé dans les bureaux des affaires étrangères, devint receveur général à Rouen par la protection de Necker, s'éleva rapidement aux places d'intendant général de la marine et des colonies, de directeur du trésor public (1788 à 1790), et obtint le titre de conseiller d'État. Emprisonné pendant la terreur, il fut élu en avril 1797 (1) député de Paris au Conseil des Cinq-Cents. Ses opinions royalistes et ses rapports sévères sur l'état des finances déplurent au Directoire. Compris dans l'élimination qui fut la conséquence du 18 fructidor, il se retira dans sa terre du Plessis-Piquet, et vécut étranger aux affaires jusqu'au 18 brumaire. Le consul Lebrun le rappela dans l'administration des finances. Nommé conseiller d'État et directeur du trésor public, il n'accepta, dit-on, ces hautes fonctions qu'après avoir obtenu l'assentiment de Louis XVIII. Il se montra d'ailleurs digne de la confiance du premier consul. Il fit dans ses bureaux de nombreuses suppressions, donna l'exemple de la plus sévère probité, et contribua, par l'ordre admirable qu'il établit dans la comptabilité, à faire renaître le crédit public.

(1) Et non en 1795, comme l'écrit la *Biographie* Michaud

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

* **DUFRESNE** (*Guillaume*), navigateur français, né à Saint-Mâlo, le 21 avril 1688, mort vers 1730. Il était parvenu par son mérite au grade de capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, et s'était signalé dans les deux dernières guerres du règne de Louis XIV, lorsque, commandant le vaisseau *Le Chasseur*, et se trouvant à Moka, il y reçut du comte de Pontchartrain, le 27 juin 1715, l'ordre d'aller prendre possession de l'île *Mauritius* (île *Maurice*), ce qu'il fit le 20 septembre suivant. Dufresne, selon les désirs de Louis XIV, donna à cette île le nom d'*Ile de France.* Le capitaine Jean-Baptiste Garnier du Fougeray, commandant du *Triton*, auquel l'abbé Manet, par une de ces inadvertances qui lui sont si fréquentes, attribue (*Biog. des Malouins célèbres*, p. 82 et 83) la prise de possession de l'île Maurice en 1721, n'aurait donc fait que renouveler celle de 1715. Il était lui-même un des officiers du *Chasseur*, et sur l'acte qu'on trouve aux archives de Maurice, on voit figurer son nom, qui ne fut pas prononcé lors de la fête célébrée en 1816 dans la colonie, en commémoration de la prise de possession effectuée cent ans auparavant. P. Levot.

Documents inédits. — *Biographie Bretonne.*

DUFRESNE (*Jean*), frère du célèbre Du Cange, natif d'Amiens, mort en 1675. Il étudia le droit à Paris, où il devint un des avocats les plus distingués de l'époque. On a de lui : *Commentaire sur la Coutume d'Amiens*, imprimé dans celle de Picardie. Il fut le fondateur du *Journal des Audiences*, dont il rédigea les premiers volumes.

Dict. biog. univ, éd. d'Aimé André.

DUFRESNE. *Voyez* Du Cange.

DUFRESNE. *Voyez* Francheville et Quinault.

DUFRESNOY (*André-Ignace-Joseph*), médecin français, né à Valenciennes, le 16 juin 1733, mort dans la même ville, le 14 avril 1801. Il prit ses degrés en médecine à la Faculté de Montpellier, et fut nommé médecin de l'hôpital militaire de sa ville natale en 1757, médecin consultant des armées en 1785, médecin en chef de l'armée du nord en 1793. Sous la terreur, il fut destitué et emprisonné. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il alla finir ses jours dans sa ville natale. On a de lui : *Des caractères, du traitement et de la cure des dartres, de la paralysie, des con-*

vulsions; Paris, 1799, in-8°. Dufresnoy a consigné dans ce traité le résultat de ses recherches sur quelques végétaux, qu'il regardait comme de puissants antidotes contre les maladies les plus difficiles à guérir. « Dufresnoy, dit la *Biographie médicale*, était instruit et bon praticien : on lui doit des recherches intéressantes sur les végétaux vénéneux, sur le *rhus radicans*, le narcisse des prés (*narcissus prat.*) (1) et les champignons meurtriers. Il s'exagéra sans doute les avantages que l'on peut retirer de l'usage de ces plantes, mais on s'est trop hâté de révoquer en doute les succès qu'il dit avoir obtenus; il est à désirer que l'on recommence ses expériences avec une méthode plus sévère. Nous pouvons affirmer que l'extrait de narcisse des prés à guéri sous nos yeux une épilepsie qui revenait invariablement tous les jours à sept heures après midi. »

Biographie médicale.

DUFRESNOY (*Charles-Alphonse*), peintre et poëte français, né à Paris, en 1611, mort à Villiers-le-Bel, en 1665. Il était fils d'un pharmacien, fit de bonnes études, et, entraîné par sa vocation, apprit la peinture dans les ateliers de Perrier et de Vouet. En 1632 il se rendit à Rome, où le goût de la poésie lui fit souvent oublier la culture de son art. En 1653 Dufresnoy alla à Venise, y demeura trois ans, et travailla beaucoup sur les chefs-d'œuvre vénitiens. Il revint à Paris en 1656, et fut employé aussitôt par Sanguin, seigneur de Livry, à la décoration du château du Raincy. Durant deux années, Dufresnoy produisit un grand nombre de tableaux pour la chapelle, les salons et les pavillons de cette magnifique propriété. Quelque temps après une attaque d'apoplexie le rendit paralytique; il ne tarda pas à succomber, malgré les soins de son frère et ceux du célèbre peintre Mignard, auquel il avait toujours été lié par une affection sincère. Le Musée de Paris possède deux tableaux de Dufresnoy d'un genre très-différent, *Groupe de Naïades* et *Sainte Marguerite, vierge et martyre.* Ce qui ajouta beaucoup à la réputation de Dufresnoy fut son poëme *De Arte graphica,* publié après sa mort par Mignard, Paris, 1668, et par de Piles avec une traduction en prose, Paris, 1673, 1684, 1751, 1783, in-12. De Querlon traduisit et publia le même ouvrage sous le titre de *École d'Uranie, ou l'art de la peinture;* Paris, 1753, et 1780, in-8°. Ce poëme, réuni à ceux sur le même sujet de l'abbé de Marsy et de Watelet, parut à Amsterdam, 1761, in-12, sous le titre de *L'Art de Peindre;* Antoine Renou fit aussi une traduction du *De Arte graphica,* sous le titre de *L'Art de Peindre*, Paris, Didot, 1789, in-8°; Rabany de Beauregard le traduisit encore, sous le même titre, Clermont-Ferrand, 1810, in-8°; enfin, une nouvelle traduction en a été donnée dans *Le Guide de l'Artiste et de l'Amateur*, Paris, 1823. A l'étranger, l'œuvre de Dufresnoy n'obtint pas moins de succès; Dryden l'interpréta dans son ouvrage intitulé : *Art of Painting*, annoté depuis par Reynolds. L'Italie et l'Allemagne possèdent aussi plusieurs imitations du *De Arte graphica.*

Mazières, *Vie de Mignard.* — Charles Blanc, *Histoire des Peintres. Pierre Mignard*, p. 3. —*Dictionnaire biographique, univ. et pitt.* — Quérard, *La France Littéraire.*

DUFRESNOY. *Voyez* Ducloz et Lenglet.

DUFRESNY (*Charles* Rivière), auteur dramatique français, né à Paris, en 1648, mort dans la même ville, le 6 octobre 1724. Il descendait de Henri IV, avec lequel il avait de la ressemblance. Son grand-père, valet de garde-robe de Louis XIII, était fils de cette belle jardinière d'Anet qui fut une des nombreuses maîtresses du galant *Béarnais.* Charles Dufresny fut lui-même valet de chambre de Louis XIV, qui voulut plusieurs fois faire sa fortune, mais qui jamais ne put y parvenir. « Je ne suis pas assez puissant, disait le grand roi, pour enrichir Dufresny. » Il lui accorda le privilége d'une manufacture de glaces; mais Dufresny céda bientôt ce privilége pour avoir quelque argent comptant. Lorsqu'il s'agit du renouvellement de ce privilége, le roi y mit pour condition que les entrepreneurs feraient à Dufresny une pension de trois mille livres; celui-ci pour une partie du capital les tint quittes de la rente. N'ayant plus que sa charge, Dufresny la vendit, et voulut alors se faire une ressource du théâtre. Mais ses ouvrages se ressentaient de son caractère : ils étaient pleins d'esprit, mais d'une conduite irrégulière; aussi furent-ils souvent mal accueillis. A la mort de Visé, en 1710, il obtint le privilége du *Mercure galant;* mais bientôt sa négligence le força à vendre cette propriété pour une rente, que cette fois il fut forcé de garder jusqu'à sa mort, car elle était inaliénable. Au moment où le système de Law était dans tout son éclat, il adressa au régent ce singulier placet : « Pour votre gloire, monseigneur, il faut laisser Dufresny dans son excessive pauvreté, afin qu'il reste au moins un seul homme dans une situation qui fasse souvenir que tout le royaume était aussi pauvre que Dufresny avant que vous y eussiez mis la main. » Le régent mit *néant* au bas de la requête, et ordonna à Law de compter deux cent mille francs au solliciteur; c'est avec cette somme qu'il fit bâtir une maison qu'il appela *la maison de Pline*, et dans laquelle il mourut. Il s'était marié deux fois : tout ce qu'on sait de son premier mariage, c'est qu'il eut deux enfants, qui exigèrent peu d'instants avant sa mort la destruction de tous ses manuscrits. Quant au second mariage, voici comment Le Sage le raconte, dans le chapitre X du *Diable boiteux :* Asmodée montre à Cléofas les gens qu'il faudrait mettre dans une maison de

(1) Espèce de sumac, arbrisseau du genre des anacardiacées, dont les propriétés sont astringentes, vénéneuses et tinctoriales.

(1) Cette édition ornée de figures gravée par Leclerc est la plus estimée.

fous. « J'y voudrais envoyer, dit-il, un vieux garçon de bonne famille, lequel n'a pas plus tôt un ducat qu'il le dépense, et qui, ne pouvant se passer d'espèces, est capable de tout pour en avoir. Il y a quinze jours sa blanchisseuse, à laquelle il devait trente pistoles, vint les lui demander, en disant qu'elle en avait besoin pour se marier avec un valet de chambre qui la recherchait. — Tu as donc d'autre argent, lui dit-il, car où diable est l'homme qui voudra devenir ton époux pour trente pistoles? —Eh mais! répondit-elle, j'ai outre cela deux cents ducats. — Deux cents ducats! réplique-t-il avec émotion, malpeste! Tu n'as qu'à me les donner, à moi, je t'épouse, et nous voilà quittes. Il fut pris au mot, et sa blanchisseuse est devenue sa femme. » Voisenon rapporte un mot qui confirme cette union singulière : Dufresny reprochait à l'abbé Pellegrin d'avoir toujours du linge sale : « Tout le monde, répondit l'abbé, n'est pas assez heureux pour pouvoir épouser sa blanchisseuse. » J.-M. Deschamps a pris cet étrange mariage pour sujet d'une comédie mêlée de vaudevilles, intitulée : *Charles Rivière Dufresny, ou le mariage impromptu* (Paris, 1798, in-8°).

Dufresny était né artiste; ne sachant manier ni le crayon ni le pinceau, il y suppléait en découpant certaines parties de gravures, qu'il disposait ensuite de manière à en faire un sujet. Son habileté en ce genre allait jusqu'à changer l'expression d'une figure; il composait des chansons, en faisait la musique, et l'exécutait ensuite. C'était principalement dans les dessins d'architecture et des jardins qu'il se faisait remarquer; on voyait encore dans le siècle dernier des maisons de ville et de campagne bâties sur ses dessins. Jaloux de pouvoir exercer ses talents sur un sol qui lui appartînt, il sollicita et obtint du roi la propriété d'un terrain dans le bois de Vincennes, et la permission d'employer les pierres détachées d'un mur qui tombait en ruines. Sous le prétexte que plusieurs autres parties de ce mur menaçaient de s'écrouler et d'écraser les passants, il fit tant qu'il les fit tomber, et qu'au bout de quelque temps il vendait des matériaux; pour la sûreté de ses concitoyens, on fut obligé de mettre un terme à son ardeur de démolition. Louis XIV demanda à Dufresny des dessins pour le parc de Versailles; il en fournit deux, dont le monarque fut si content qu'il nomma l'auteur contrôleur des jardins royaux. La présence de Louis XIV n'empêchait pas Dufresny de se livrer à une grande liberté de langage et à des saillies heureuses. Il dit un jour à ce monarque : « Sire, je ne regarde jamais le Louvre sans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un de nos plus grands rois, vous seriez achevé si l'on vous avait donné à un des ordres mendiants pour tenir son chapitre et loger son général! » Un de ses amis lui disait un jour en manière de consolation : « Pauvreté n'est pas vice. — C'est bien pis! » répondit-il.

Une grande conformité de goût et d'humeur l'avait lié avec Regnard; il se mit à travailler avec lui pour le Théâtre-Italien, alors fort en vogue; ils y firent représenter en société: *Les Chinois*; — *La Baguette de Vulcain*; — *La Foire Saint-Germain*; — *Les Momies d'Égypte*. Avec Dominique Biancocelli, le fils du fameux *Arlequin*, Dufresny fit représenter *Pasquin et Marforio, médecins de mœurs*, et *Les Fées, ou les contes de la Mère l'Oie*. Il fit seul *L'Opéra de Campagne*; — *L'Union des Dieux*, opéra; — *Les Adieux des Officiers, ou Vénus justifiée*; — *Les Mal-Assortis*; — *Le Départ des Comédiens* et *Attendez-moi sous l'orme*. Toutes ces pièces sont imprimées dans le *Théâtre Italien* de Gherardi. Dufresny travaillait en même temps pour le Théâtre-Français: *Le Négligent* fut sa première pièce; — *Le Chevalier joueur*, qui vint après, le brouilla avec Regnard, qu'il accusa avec raison de s'être emparé de son sujet pour en faire *Le Joueur*. Cependant les avis étaient alors partagés, car Gacon dit dans une épigramme :

> Chacun vola son compagnon;
> Mais Regnard a l'avantage
> D'avoir été le bon larron.

Dufresny donna ensuite : *La Noce interrompue*; — *La Malade sans maladie*; *Le faux honnête homme*; *Le faux Instinct* et *Le Jaloux honteux*, pièces qui n'obtinrent pas de succès; — *Le double Veuvage* (trois actes, en prose; mars 1702); — *La Réconciliation normande* (cinq actes, en vers; mars 1719), *Le Mariage fait et rompu* (trois actes, en vers; février 1721) eurent de la peine à rester au répertoire; — enfin, *L'Esprit de Contradiction* (un acte, en prose; août 1700), *La Coquette de Village* (trois actes, en vers, mai 1715) et *Le Faux sincère* (1731) obtinrent de véritables succès.

Dufresny a encore publié *Les Amusements sérieux et comiques*, peintures de mœurs (qui ont inspiré à Montesquieu l'idée de ses *Lettres Persannes*) et des *Poésies diverses*, dans lesquelles se retrouvent l'originalité et la finesse qui font le mérite de ses écrits. Les *Œuvres choisies* de Dufresny ont été publiées à Paris, Didot aîné, 1805, 2 vol. in-12. A. JADIN.

Voltaire, *Écrivains du siècle de Louis XIV*. — La Harpe, *Cours de Littérature*. — *Répertoire du Théâtre-Français*. — Quérard, *La France littéraire*.

DUFRESSE (*Simon-Camille*, baron), général français, né à La Rochelle (Aunis), le 2 mars 1762, mort le 27 février 1833. Acteur au Théâtre-Molière, il abandonna la carrière dramatique pour s'enrôler (8 juillet 1792) dans le 2e bataillon des fédérés nationaux. Capitaine dès le 16 septembre suivant, il parvint promptement aux grades d'adjudant général chef de bataillon (15 mai 1793), d'adjudant général chef de brigade (6 septembre), et de général de brigade (le 12 novembre suivant). Un avancement aussi rapide, dû autant à son mérite réel qu'à des opinions républicaines très-avancées, lui suscita des

ennemis qui à deux reprises différentes le traduisirent à la barre du comité de salut public. Protégé par Jean Bon-Saint-André, Dufresse, reconnu innocent, fut réintégré dans son grade, et rejoignit l'armée du nord, qu'il quitta après la bataille de Neuwied, où il fut blessé, pour passer successivement aux armées du Rhin, des Alpes, d'Italie, et de Rome, où il parvint, après avoir culbuté l'ennemi, auquel il fit 10,000 prisonniers et prit huit pièces de canon, à délivrer la colonne du général Lemoine, qui, attaquée par des forces supérieures, était acculée dans la plaine de Terni. Une mésintelligence ayant éclatée entre Championnet et Macdonald, ce dernier donna sa démission, et Dufresse fut désigné pour prendre le commandement qu'il abandonnait. Successivement gouverneur de Naples et de Rome, il sut, à force d'énergie et de justice, ramener la tranquillité dans ces pays, que déchiraient les discordes civiles. Un tel service ne désarma cependant pas ses ennemis; car injustement enveloppé dans la disgrâce de Championnet, qui avait le tort d'avoir signalé à plusieurs reprises les concussions des agents du gouvernement, Dufresse fut privé de son grade. La retraite de Merlin de Douai et de La Reveillière, qui étaient ses deux plus grands ennemis, ayant mis fin à cette persécution, il fut employé dans la 12e division militaire. Bonaparte, appréciant mieux que ne l'avait fait le Directoire les services rendus par ce général, le nomma commandeur de l'ordre de la Légion d'Honneur (11 décembre 1803), et le créa baron de l'empire en 1808. Ayant quitté l'armée d'Espagne, où il servait depuis 1808, Dufresse fit partie de l'armée de Russie. Investi (16 février 1813) du gouvernement de la place de Stettin, en remplacement du général de division baron Grandeau, que son état de maladie éloignait du service actif, Dufresse sut, à force de soins et de courage, réédifier les fortifications détruites, garnir les arsenaux, pourvoir aux besoins de la garnison, secourir les habitants les plus malheureux, et défendre la ville, qui ne se rendit que le 5 décembre, après onze mois de siége. En 1814 il reçut de Napoléon le commandement militaire de Nantes, où il resta jusqu'au retour des Bourbons, qui ordonnèrent sa mise à la retraite.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — *Bull. de la grande armée*, t. IV, p. 23.

DUFRICHE-VALAZÉ. *Voy.* Valazé.

DUFRISCHE (*Jacques*). *Voy.* Frische.

DUGALD STEWART. *Voy.* Stewart.

DUGARD (*Guillaume*), philologue anglais, né à Bromgrove, dans le comté de Worcester, mort en 1662. Après avoir fait ses études à Cambridge, il fut successivement directeur de l'école de Stamford et de celle de Colchester. Les marchands tailleurs de Londres le choisirent, en 1644, pour diriger leur école, école célèbre, qu'il rendit très-florissante. Sa ferveur royaliste et la part qu'il prit à l'impression du livre de Saumaise sur Charles Ier lui firent perdre cette place et une imprimerie qu'il possédait. Il fut même emprisonné à Newgate. Sa liberté, sa place et son imprimerie lui furent rendues à condition qu'il donnerait des preuves de républicanisme, et qu'il publierait entre autres la réponse de Milton à Saumaise. En 1660, Dugard rompit avec la confrérie des marchands tailleurs, et fonda une école qui compta bientôt cent quatre-vingt-treize élèves. Chalmers cite de Dugard les livres élémentaires suivants, sans indiquer ni le lieu ni la date de l'impression : *Lexicon Græci Testamenti alphabeticum, una cum explicatione grammatica vocum singularum, in usum tironum; nec non concordantia singulis dictionibus apposita in usum theologiæ candidatorum;* 1660; — *Rhetorices Compendium;* in-8°; — *Luciani Samosatensis Dialogorum selectorum Libri duo, cum interpretatione latina, multis in locis emendata et ad calcem adjecta;* in-8°; — Une Grammaire Grecque.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

DUGAS (*Laurent*), administrateur et littérateur français, né à Lyon, le 10 septembre 1670, mort le 8 mars 1748. Nommé, à l'âge de vingt-huit ans, président au présidial de Lyon, il consacra à la culture des lettres les loisirs que lui laissaient ses fonctions administratives et judiciaires. Il fut, en 1700, un des sept fondateurs de l'Académie de Lyon. En 1724 il devint prévôt des marchands jusqu'en 1730. Les greniers d'Abondance furent construits pendant son administration. On a de Dugas : *Réflexions sur le Goût*, dans le *Recueil d'opuscules littéraires*, publié par d'Olivet; Amsterdam, 1767, in-12. — Son fils, *Pierre* Dugas, né en 1751, et mort le 28 avril 1757, fut président de la cour des monnaies, prévôt des marchands en 1750 et 1751, et membre de l'Académie de Lyon.

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire.* — Breghot du Lut, *Mélanges*, p. 351.

DUGAS DE BOIS-SAINT-JUST (*Jean-Louis-Marie*), littérateur français, petit-fils de Laurent Dugas, né à Lyon, en 1743, mort le 23 mai 1820. Après avoir été officier dans les gardes françaises, il remplit plusieurs fonctions diplomatiques, et émigra pendant la révolution. A son retour, il publia quelques ouvrages, dont voici les titres : *Paris, Versailles et les provinces au dix-huitième siècle;* Lyon, 1809, 2 vol. in-8°; — *Les sires de Beaujeu, ou mémoires historiques sur le monastère de l'île Barbe et la tour de la Belle-Allemande;* 1811, 2 vol. in-8°; — *Le véritable chemin de la fortune;* Lyon, 1812, in-8°; — *Catéchisme politique à l'usage des sujets fidèles;* 1819, in-12.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

DUGAS-MONTBEL (*Jean-Baptiste*), helléniste français, né à Saint-Chamond (Forez), le 10 mai 1776, mort le 30 novembre 1834. Il fit ses études à Lyon, au collége des Oratoriens, sans obtenir aucun de ces succès qui quelquefois

présagent une brillante destinée littéraire. A sa sortie du collége, il entra forcément dans un bataillon de volontaires; mais il se retira du service dès qu'il en trouva l'occasion, ayant du moins appris dans la vie militaire de cette époque, toute de privation et de souffrance, à mieux comprendre le prix du bien-être et de l'aisance que donnent le travail et l'instruction. Le commerce était la profession de sa famille : il s'y livra avec ardeur, et en même temps il recommença toutes ses études. Il avait alors vingt ans. Comme ses affaires l'appelaient souvent à Paris, il y profitait de ses séjours pour assister aux leçons des plus célèbres professeurs et pour se lier avec des hommes de lettres distingués. C'est en collaboration avec l'un d'eux qu'il fit jouer à Paris, en 1800, une comédie-vaudeville qui eut un grand succès, *La Femme en parachute, ou le soupçon*. En 1803 l'Académie de Lyon réorganisée admit Dugas-Montbel parmi ses membres; mais devenu l'un des chefs de sa maison de commerce, il eut peu de loisirs pour assister aux séances, et il en fut surtout empêché par les voyages qu'il était obligé de faire dans les départements, en Suisse et en Italie. Ces voyages, si utiles à son instruction, ne le furent pas moins à ses affaires, et à trente ans il put renoncer au commerce pour se livrer tout entier à ses goûts de littérature et d'érudition. C'est alors seulement qu'il commença l'étude du grec; et en 1810, lorsqu'il vint se fixer à Paris, sa profonde intelligence des textes et des scoliastes, son enthousiasme pour la langue de Platon et d'Homère, en avaient déjà fait un helléniste des plus distingués et un véritable Homéride. L'*Iliade*, l'*Odyssée* en effet étaient les objets privilégiés de ses études et de son culte : il les traduisit et les commenta avec la conscience de cette vérité que la forme est tout dans l'art; il s'étudia donc à conserver à Homère sa forme, c'est-à-dire sa simplicité, sa grâce et sa splendeur. L'*Iliade* ainsi traduite parut en 1815, et l'*Odyssée*, la *Batrachomyomachie* et les *Hymnes* en 1818. M. Ambroise-Firmin Didot, après une révision scrupuleuse, en donna une deuxième édition, avec le texte en regard et des observations fort importantes (Paris, 1828-1833, 9 vol. in-8°). Cette traduction, la plus digne de l'original que l'on ait en France, et dont le mérite est rehaussé par le riche et judicieux commentaire qui l'accompagne, excellent résumé des observations de Knight, de Heyne, de Wolf, etc., est le principal titre qui fit admettre, le 26 novembre 1830, Dugas-Montbel à l'Institut de France, comme académicien libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. C'est dans cette belle édition que se trouve, sous le titre d'*Histoire des Poésies homériques*, le développement spirituel et savant des paradoxes de Vico et de Wolf, à l'imitation desquels Dugas-Montbel a remplacé l'individualité d'Homère par un Homère multiple et collectif, symbole du peuple grec, racontant lui-même dans des poésies nationales ses origines et sa gloire. Le succès obtenu par ce grand travail sur Homère avait engagé Dugas-Montbel à tenter un autre travail dans le même genre, sur les tragiques grecs; mais la révolution de 1830 vint l'arracher à ses études favorites pour le mêler à la politique comme député. Trois fois, en 1830, 1831 et 1834, il reçut des Lyonnais le mandat de les représenter à la chambre, et il s'y fit remarquer surtout dans les commissions, par ses opinions austères, une noble indépendance et un grand zèle pour la cause de l'humanité et pour les intérêts du commerce et des manufactures. Depuis longtemps sa santé déclinait; il fut enfin réduit à un repos absolu, et bientôt il mourut, dans les bras de ses amis. Par son testament il a légué sa riche bibliothèque à sa ville natale et 8,000 fr. pour ses frais d'établissement. Dugas-Montbel a composé des dissertations, toutes fort curieuses, qu'on retrouvera dans le *Mercure de France* du 7 novembre 1812, dans le *Magasin encyclopédique* de novembre 1812, dans le *Bulletin des Sciences historiques* de novembre 1825; enfin, il a fait insérer dans les *Annales biographiques* de 1826 deux très-bonnes notices sur Lemontey et Wolf. [Fr. DEHÈQUE, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

DUGAZON (*Jean-Baptiste-Henri* GOURGAULT, dit), célèbre comédien français, né à Marseille, en 1743, mort à Sandillon (Loiret), le 11 octobre 1809. Fils d'un comédien qui, n'ayant obtenu aucun succès au Théâtre-Français, s'engagea dans une troupe de province, Dugazon se destina de bonne heure à la vie dramatique sans être arrêté par le fâcheux exemple de son père. Deux de ses sœurs, M[lle] Dugazon et M[me] Vestris l'avaient devancé dans cette carrière, où il se lança plein d'ambition et d'assurance. L'immense réputation de Préville, qui remplissait alors avec un grand et légitime succès les rôles de *valets*, ne l'intimida pas. Il se présenta hardiment, et débuta en avril 1771, dans les *premiers comiques* et les *Crispin*. Le succès justifia son audace, et il parvint à obtenir des applaudissements à côté du grand comédien, qui était alors dans toute la force de son talent et en possession de la faveur du public. Il fut reçu pensionnaire la même année et sociétaire l'année suivante, 1772. Ce ne fut qu'en 1786 qu'il remplaça tout à fait Préville, qui prit sa retraite. Doué d'une grande intelligence et de beaucoup d'esprit, ayant une connaissance approfondie de l'art, Dugazon joignait à ces avantages un excellent masque, une physionomie mobile et un rare talent pour imiter les caricatures, les baragouins et les patois burlesques. Sa gaieté était franche et communicative, et son agilité surprenante. On lui a reproché, et avec quelque raison, d'être tombé dans la

charge triviale; cependant, ce défaut était rare chez lui. Il était sévère observateur des convenances théâtrales; mais si quelquefois sa verve l'entraînait, c'était seulement quand son auditoire ne lui paraissait pas assez brillant. Parmi les rôles où il excellait, nous citerons : Mascarille, dans *L'Étourdi;* Scapin, dans *Les Fourberies;* Jourdain, dans *Le Bourgeois Gentilhomme;* Sganarelle, dans *Le Festin de Pierre;* Bernadille, dans *La Femme juge et partie;* Frontin, dans *Le Muet*; Zéronès, dans *Le Séducteur;* Feugère, dans *L'Intrigue épistolaire;* Sans-Quartier, dans *Le Chanoine de Milan;* le régent, dans *Les Amis de College;* Antoine Kerlebon, dans *Les Héritiers*, etc., etc. Quelques années après les débuts de Dugazon, il se présenta un rival, Dazincourt, qui obtint un grand succès; mais son genre n'était pas tout à fait le même. Il excellait dans les valets de Destouches et de Marivaux, et se fit surtout une grande réputation dans le rôle de *Figaro*. Dugazon ne perdit donc rien à la comparaison, et son habileté dans la danse et dans l'escrime lui donnait un grand avantage. Avant la révolution, il était admis aux petits spectacles de la cour, et y jouait avec les grands seigneurs. Il était recherché dans le monde par son esprit et sa gaieté, et mit à la mode un genre de plaisanterie qui eut une grande vogue, les mystifications; il y excellait, et aucun de ses imitateurs n'a pu le faire oublier. On raconte sur lui quelques anecdotes qui prouvent son sang-froid et son audace, qui allait quelquefois jusqu'à l'impudence. Il faisait souvent répéter des proverbes à un jeune maître des requêtes, fils d'un fermier général; ayant soupçonné quelque intrigue entre ce dernier et sa femme, il s'informa, et apprenant qu'il ne s'était pas trompé, il se rendit chez le jeune homme, et le força, le pistolet sous la gorge, de lui rendre le portrait de M[me] Dugazon et les lettres qu'il pouvait avoir. Muni de ces preuves, il s'éloignait, lorsque le jeune homme, revenu de sa première émotion, cria *au voleur!* les domestiques accoururent, et Dugazon s'arrêtant dit avec sang-froid: « Bravo! à merveille! si ce soir vous jouez avec cette vérité, vous me surpasserez. Les gens du jeune homme, persuadés qu'il s'agissait d'un rôle qu'il faisait répéter, le laissèrent sortir en riant. Une autre fois, au théâtre de la Comédie-Italienne, pendant que la foule s'écoulait après le spectacle, Dugazon, apercevant le jeune maître des requêtes, lui donne deux vigoureux coups de canne, et se retourne les bras croisés. Le jeune homme le reconnaît, se plaint et le menace; quelques personnes s'arrêtent, mais Dugazon, sûr qu'on ne l'avait pas vu, soutient que c'est une mauvaise chicane, et qu'un histrion comme lui ne peut pas avoir eu l'effronterie d'outrager un magistrat. Personne n'ayant été témoin du fait, l'affaire n'eut pas de suite. La révolution venait d'éclater; Dugazon en adopta les principes dans ce qu'ils avaient de plus exagéré; il y joua un rôle, bien triste et peu en harmonie avec sa profession. Pourtant, on ne doit pas omettre que, par une de ces scapinades qu'il exécutait avec un si rare talent, le 1[er] septembre 1792, veille des massacres des prisons, il sauva généreusement plusieurs prisonniers, entre autres l'ancien sécretaire des sceaux Duveyrier, l'auteur Beaumarchais, etc. En 1793 il fut aide de camp de Santerre, et prit une part active aux événements de cette terrible époque. Nous ne rapporterons pas tous les reproches qui lui furent adressés alors; mais sa conduite lui attira plusieurs affronts sur la scène. Lorsqu'il reparut après le 9 thermidor 1794 (27 juillet 1794), il fut hué, et on voulut lui faire faire amende honorable et demander pardon à genoux. Son sang-froid et son courage le tirèrent de cette fâcheuse position. Accueilli par des cris, des sifflets et des menaces, il jeta sa livrée, et s'approchant du parterre irrité, il s'écria : « Je ne suis plus que citoyen, j'attends de pied ferme celui qui croit avoir quelque reproche à me faire, et je suis prêt à lui répondre sur tous les tons. » Personne ne se présenta, et on le laissa continuer son rôle. Plus tard, il devint professeur au Conservatoire, où il resta quelques années. Il a fait de bons élèves, et ses conseils furent, dit-on, utiles à Talma et à Lafond, bien que son physique n'eût ni la noblesse ni la dignité nécessaires à la tragédie. En 1800 il fut chargé du rôle de l'ambassadeur d'Espagne dans *Pinto*, comédie de Lemercier : hélas! l'ambassadeur castillan ne fut qu'un Crispin sous son manteau de cour, et Dugazon parut si ridicule dans ce rôle, qu'on le supprima de la pièce. Après la mort de Molé, Dugazon voulut prendre les rôles de *l'Optimiste*, et du *Bourru;* mais il y échoua complétement. Il a composé quelques ouvrages pour le théâtre; ils n'obtinrent que peu de succès, et on se souvient à peine de quelques-uns. On a de lui : *L'Avénement de Mustapha au trône*, *ou le bonnet de la vérité*, comédie en trois actes et en vers (en société avec Riouffe); — *L'Émigrante*, *ou le père jacobin*, comédie en trois actes et en vers. Ces pièces n'ont pas été imprimées; — *Le Modéré*, comédie en trois actes et en vers, représentée en 1794 et imprimée in-8°. Les titres de ces ouvrages prouvent assez qu'ils étaient de circonstance; ils furent joués sur le Théâtre de la République. En 1802 il fit représenter *Les Originaux*, comédie de Fagan, à laquelle il avait ajouté trois scènes d'un bas-comique, mais qui jouées par l'auteur étaient plaisantes. Dugazon avait aussi composé une fable dont le héros était Préville; c'était un témoignage de reconnaissance pour ce célèbre acteur; lorsqu'il donnait des représentations en province, Dugazon répétait ordinairement cet apologue. Sur la fin de sa carrière il eut des absences de raison; c'est alors qu'il mit cette fable en action, en s'entourant d'oiseaux de toutes espèces. Sa raison s'affaiblissant de plus en plus,

il quitta le théâtre en 1807, et se retira dans une propriété qu'il possédait à Sandillon, près d'Orléans, où il mourut, dans un état complet d'aliénation mentale. (*Voy.* DESESSART.)

A. JADIN.

Arnault, Jouy, etc., *Biographie des Contemporains.* — *Histoire du Théâtre Français.*

DUGAZON (*Louise-Rosalie* LEFÈVRE, Mme), actrice française, née à Berlin, en 1755, morte à Paris, le 22 septembre 1821, épouse séparée puis divorcée du précédent. Elle vint en France à l'âge de huit ans. Elle n'avait que douze ans lorsqu'elle débuta à la Comédie-Italienne, avec sa sœur, dans un pas de deux ajouté à *La Nouvelle École des Femmes;* elle fut aussitôt engagée à ce théâtre en qualité de danseuse. Bientôt sa gentillesse, son intelligence, son zèle la firent remarquer, et on lui confia de petits rôles, dans lesquels elle montra un talent précoce. En 1774 on lui donna le rôle de Pauline, dans *Le Sylvain ;* elle y obtint un succès qui la fit recevoir comme pensionnaire, et ses progrès, devenant de jour en jour plus marqués, elle fut reçue sociétaire, au mois d'avril 1776. A cette époque, Dugazon, qui commençait à briller sur la scène, enthousiasmé par le talent et les charmes de Louise Lefèvre, l'épousa. Cette union ne fut pas heureuse; les deux époux se séparèrent bientôt, et dès que la loi le permit, ils firent prononcer leur divorce, à la grande satisfaction de tous deux. Mme Dugazon possédait une figure piquante, une tournure pleine de grâce; elle avait beaucoup de finesse, de gaieté, de mordant, une chaleur entraînante, qui la faisaient briller dans les rôles de *jeunes amoureuses* et de *soubrettes.* Sa voix était douce, pénétrante; aussi était-elle vivement applaudie dans les rôles de Babet, dans *Blaise et Babet,* et dans *Le Droit du Seigneur;* de Justine, dans *Alexis et Justine;* de Colette, dans *La Dot;* mais c'est surtout dans *Nina, ou la folle par amour,* que Mme Dugazon se montra dans toute la force de son talent; il était impossible de porter plus loin le délire et la passion : la salle entière était émue jusqu'aux larmes en l'écoutant. Celui qui écrit ces lignes a entendu Mme Dugazon, âgée alors de plus de soixante ans, chanter dans son salon la romance de Nina : *Quand le bien-aimé reviendra,* et arracher des larmes à tous ses auditeurs. Sa taille étant devenue plus forte, elle fut obligée de renoncer aux rôles d'*amoureuses* pour prendre celui de *mères.* Ses succès ne furent pas moins grands dans ce nouvel emploi ; et elle obtint de véritables triomphes dans les rôles qu'elle créa, tels que *la comtesse d'Albert;* Catherine, dans *Pierre le Grand;* Camille, dans *Le Souterrain,* etc. Elle donna son nom aux deux emplois qui sont encore appelés par les comédiens de province *jeunes Dugazon, mères Dugazon.* Elle quitta le théâtre en 1792, pour cause de santé. Quelques auteurs prétendent que la triste célébrité révolutionnaire de son mari la força à cet exil volontaire. Elle reparut en 1795 : si son physique était changé, son talent était resté le même; les rôles de la pauvre femme, de *Marianne;* de la mère, dans *Le Prisonnier,* et dans *Le Calife de Bagdad,* renouvelèrent ses premiers succès. Tour à tour pathétique, affectueuse, fière, emportée, comique, elle passait de l'un à l'autre de ces caractères sans brusquerie et sans contrainte; elle faisait rire et pleurer, et plaisait toujours. Quelques critiques sévères lui ont reproché d'outrer quelquefois la nature; mais ce défaut, qui provenait chez elle d'une âme brûlante, n'en était point un aux yeux du public. Mme Dugazon, par suite de son absence, n'était que pensionnaire au théâtre Favart. En 1801, lors de la réunion des deux Opéras-Comiques à la salle Feydeau, elle fut nommée sociétaire, et devint membre du conseil d'administration. Elle se retira définitivement en 1806. Sa maison alors devint le rendez-vous de tous les artistes, dont elle était sincèrement aimée. Elle est morte à Paris, à l'âge de soixante-six ans.

A. JADIN.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. des Contemp.* — Bachaumont, *Mémoires.* — H. Lucas, *Hist. du Théâtre Franç.*

DUGDALE (*William*), historien et antiquaire anglais, né en 1605, mort en 1686. Il appartenait à une bonne famille du comté de Warwick, et dès sa jeunesse il montra pour l'étude une passion fervente. Des dignités héraldiques furent la récompense de ses travaux : nommé en 1638 poursuivant d'armes, et rose-croix en 1639, il resta fidèle à la cause de Charles Ier; mais lorsque la royauté eut succombé, il jugea prudent de passer en France. Peu de temps après, il revint dans sa patrie; il consacra ses loisirs à fouiller les archives, à réunir de tous côtés des documents, des dessins, à se mettre en possession de matériaux immenses, qu'il utilisa pour la composition de ses grands ouvrages. Charles II se souvint de lui : à la restauration le vieux savant fut promu à la dignité de roi d'armes, et en 1677 il devint principal roi d'armes de l'ordre de la Jarretière. Ces fonctions lui prenaient peu de temps, et il pouvait donner de longues heures à la rédaction de travaux qui auraient fait honneur à une congrégation de bénédictins. La biographie de Dugdale se trouve, pour ainsi dire, dans la liste de ses ouvrages; en voici l'examen rapide : *Monasticum Anglicanum;* 3 vol. in-fol., publiés en 1655, 1661, 1673 : les figures, gravées par Hollar et King, ajoutent au prix de cette production importante, à laquelle il faut joindre : *The History of the ancient Abbeys, Monasteries,* etc.; 1722-1723, 3 tomes in folio, rédigés par J. Stevens : le tout était devenu rare et cher, lorsqu'il en parut à Londres, de 1817 à 1830, en 8 vol. in-folio, une édition nouvelle, considérablement augmentée, grâce aux efforts de plusieurs savants, et enrichie d'un grand nombre de figures; — *Antiquities of Warwickshire;* 1656, in-fol., et 1730, 2 vol. in-fol., avec des ad-

ditions importantes; — *The History of Saint-Paul's cathedral in London;* 1658, in-fol.; 1716, in-fol., édition augmentée; ouvrage réimprimé de 1814 à 1818, avec une continuation des notes et des figures nouvelles; — *The History of imbunking and draining of divers fens und marshes;* in-fol., 1662; seconde édition, 1772 : cet écrit, relatif au desséchement des marais, mérite encore d'être consulté; — *The Baronage of England, or an historical account of the lives and most memorable actions of our English nobility;* 1675, 2 vol. in-fol.; — *Judiciary Origines, or historical memorials of the English laws, courts of justice*, etc.; 1666, in-fol.; réimprimé en 1671 et en 1680, avec des développements nouveaux. On peut encore citer de cet infatigable écrivain un *Discours sur l'emploi de chancelier;* 1671; — un *Aperçu des troubles de l'Angleterre, depuis* 1638 *jusqu'à* 1659; et divers écrits sur la généalogie des familles nobles de la Grande-Bretagne. Peu répandus sur le continent, les ouvrages de Dugdale sont, avec raison, fort appréciés en Angleterre; on les consulte sans cesse, et nul historien, nul archéologue ne peut se dispenser d'y avoir recours. L'incendie de Londres, en 1666, détruisit un grand nombre d'exemplaires de plusieurs des livres de Dugdale, et les rendit rares dès le moment de leur apparition. La *Vie* de ce laborieux érudit, écrite par lui-même, se trouve jointe à la seconde édition de l'*Histoire de la Cathédrale de Saint-Paul;* elle a été réimprimée avec son journal et sa correspondance, en 1827, in-4°. Dugdale eut une grande part à la composition des ouvrages de sir Henry Spelman, *Glossarium archaiologicum;* 1687, et *Concilia Magnæ-Britanniæ;* 2 vol., ni-fol.

G. Brunet.

Bibliographia Britannica. — Lowndes, *Bibliographer's Manual.* — J.-Ch. Brunel, *Manuel du Libraire;* t. II, p. 142. — *Bibliotheca Grenvilliana,* p. 213.

DUGÈS (*Antoine-Louis*), célèbre médecin et naturaliste français, né à Mézières (Ardennes), le 19 décembre 1797, mort à Montpellier, le 1er mai 1838. D'une famille où la profession médicale semblait héréditaire, il suivit la même carrière. Ses études furent marquées par de brillants succès. La première année il obtint un des prix décernés par la Faculté de Paris; il fut interne des hôpitaux en 1817, aide-anatomiste en 1819, prosecteur en 1820, et il soutint sa thèse de doctorat le 10 mai 1821, avec l'honneur d'une réception gratuite. Certaines circonstances de position et l'amitié de Dubois l'entraînèrent de bonne heure dans une spécialité; mais il fallait un autre aliment à son ardeur incessante. Ses propres travaux dans l'art obstétrical, la publication des *Mémoires* de Mme Lachapelle ne lui suffisant bientôt plus, il aborda la grande question des fièvres et de l'inflammation qui agitait alors le monde médical. C'était en 1823, c'est-à-dire au moment où la lutte était le plus vive; aussi son ouvrage, qui tendait à la conciliation, n'eut pas le succès qu'il méritait. L'année suivante lui fournit une meilleure occasion de produire ses talents, et l'agrégation le compta au nombre de ses membres, en compagnie de MM. Andral, Bouillaud, Cruveilhier, Piorry, Velpeau, qui sont tous devenus professeurs à Paris. Presque immédiatement après l'issue de ce brillant concours, il fut choisi par le ministre pour occuper la chaire d'accouchements récemment instituée à la Faculté de médecine de Montpellier. Dugès, se sentant à l'étroit dans cette branche de la science, demanda et obtint, par voie de permutation, la chaire de pathologie externe et de médecine opératoire. Pendant quelque temps l'obstétrique l'occupa comme écrivain, la chirurgie comme professeur; puis l'activité de son esprit l'entraîna vers la zoologie, dont il a remanié les détails avec une rare habileté. Travailleur infatigable, on le vit pendant dix ans mener de front deux enseignements, publier dans les journaux de nombreux mémoires, occuper les sociétés savantes de ses recherches, aborder les sujets d'observation les plus délicats, imaginer des instruments nouveaux, déterminer plusieurs variétés d'espèces zoologiques indigènes, et prêter sa plume à d'autres pour transmettre les leçons de leur expérience. Il donna plus de quarante articles au *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques.*

Dugès avait toutes les qualités qui distinguent le professeur éminent, la profondeur et la simplicité, l'élocution facile et persuasive, le trait et l'abondance; il traduisait aux yeux le sujet de ses descriptions par l'usage du dessin linéaire improvisé. Il était membre de l'Académie de Médecine, des Académies des Sciences de Paris et de Berlin, administrateur des hospices, etc. D'une constitution frêle et délicate, qui rappelait très-bien une victime de la science, il ne manqua jamais à aucun de ses devoirs. D'une probité irréprochable, il poussait le sentiment de l'honneur jusqu'à sacrifier la plus grande partie de sa fortune pour sauver celui d'un de ses parents. Son existence fut des plus actives, et la mort le surprit mettant la dernière main à un ouvrage étendu, qui est pour ainsi dire la manifestation la plus complète de son savoir.

Les travaux de Dugès sont : *Recherches sur les Maladies les plus importantes et les moins connues des Enfants nouveau-nés;* Paris, 1821, in-4° : les sujets les plus obscurs de la pathologie du jeune âge y sont éclairés par les faits et fécondés par une interprétation aussi saine qu'ingénieuse; — *Essai physiologico-pathologique sur la nature de la fièvre, de l'inflammation et des principales névroses;* Paris, 1823, 2 vol. in-8° : Appréciation sérieuse des idées médicales de tous les âges; tentative de fusion entre les idées de Broussais et celles de Cullen, de Brown, de Darwin et de l'école hippocratique; — *Sunt-ne inter ascitem et*

peritonidem chronicam certa discrimina quibus dignosci queant? Paris, 1824, in-4° : thèse d'agrégation dans laquelle le diagnostic différentiel est établi avec beaucoup de méthode; — *Manuel d'obstétrique, ou traité de la science et de l'art des accouchements*, avec fig. gravées; Paris, 1826, in-12; 3e édit., Paris, 1840, in-8° : traité complet, qui satisfit à un besoin de l'époque; il a été traduit à Milan en 1832, et réimprimé à Bologne et à Florence; — *Mémoire et observations sur le mal vertébral de Pott;* Montpellier, 1826, in-8° : cette maladie consiste dans une inflammation chronique du tissu spongieux du corps des vertèbres, laquelle est le plus souvent suivie de dégénérescence tuberculeuse; — *Discours sur les causes et le traitement des difformités du rachis;* Montpellier, 1827, in-8°; — *De l'Influence des sciences médicales et accessoires sur les progrès de la Chirurgie moderne;* Paris, 1827, in-8°; — *Mémoire sur la conformité organique dans l'échelle animale;* Paris, 1832, in-4°, avec pl.; — *Mémoire sur un nouveau forceps à cuillers tournantes;* Paris, 1833, in-8°; — *Recherches sur l'ostéologie et la myologie des batraciens à leurs différents âges;* Paris, 1834, in-4°, avec pl. Cet ouvrage a été couronné par l'Institut de France; — *Traité de Physiologie comparée de l'homme et des animaux;* Montpellier, 1838, 3 vol. in-8°, avec fig. : on y trouve beaucoup de choses qu'on chercherait inutilement ailleurs, surtout en ce qui concerne les sens, les opérations intellectuelles, la contraction musculaire, la respiration, les sécrétions; la science de la vie y est considérée, chez tous les êtres organisés, avec une abondance de matériaux vraiment extraordinaire, et l'analyse ne nuit pas aux principes de nomenclature et de classification, aux lois relatives à la détermination des organismes. La vie est pour l'auteur l'activité spéciale des corps organisés; elle suppose l'organisation ou un agencement non moins spécial de la matière; — *Pratique des Accouchements* de Mme Lachapelle, publiée par Dugès; Paris, 1825, 3 vol. in-8° : c'est un cours complet de clinique obstétricale, qui repose sur une pratique de trente années et sur plus de quarante mille accouchements; — *Traité pratique des Maladies de l'Utérus et de ses annexes*, par Dugès et Mme Boivin; Paris, 1833, 2 vol. in-8°, avec atlas de 41 pl. gravées et coloriées.

Dr Hubert Rodrigues.

Revue encyclopédique, t. XXVIII, p. 513, et t. XXXI, page 169. — *Dictionnaire de la Conversation.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.*

DUGHET (*Gaspard*), dit Le Guaspre ou Gaspre-Poussin, peintre français, né à Rome, en 1613, mort dans la même ville, en 1675. Il appartenait à une famille originaire de Paris, et eut pour maître et beau-père le célèbre Poussin. Il se dirigea de préférence vers le paysage, comme s'accordant mieux avec ses goûts décidés pour la chasse et la pêche. Il avait loué quatre maisons de campagne à la fois, deux sur les hauteurs de Rome, une à Tivoli, une à Frascati, afin d'avoir constamment devant les yeux des vues riches et variées et de pouvoir à toute heure du jour étudier à loisir les grands et beaux effets de la nature. Bientôt Dughet se plaça comme paysagiste à la hauteur du Poussin, de Claude Lorrain et de Salvator Rosa, avec lequel il était capable de lutter de prestesse d'exécution; car il lui arriva souvent de commencer et de finir dans une même journée un paysage d'assez grande dimension, animé de figures. Ses ouvrages sont nombreux et d'une grande variété de composition et d'effets; ils représentent pour la plupart des sites pris sur nature, choisis avec goût, enrichis de détails de son invention ou puisés dans d'autres lieux; les personnages qui les animent sont toujours bien posés, bien en action, d'un style noble et en harmonie avec le caractère du paysage représenté. Si Dughet s'est rarement élevé jusqu'au sublime, et si, malgré son rare talent pour peindre les coups de vent, les orages, on n'éprouve pas devant ses ouvrages ces émotions de surprise, d'effroi, d'admiration qui frappent à la vue des chefs-d'œuvre de Salvator Rosa, du moins y trouve-t-on ordinairement cette heureuse combinaison de lignes et d'effets, cette grandeur, cette gravité de style, cette imitation fidèle d'une nature embellie par une imagination riche d'études et de souvenirs, qui constituent l'essence du *paysage historique*.

Comme la plupart des peintres, Dughet a changé plusieurs fois de manière. Formé par le Poussin, qui se plaisait à le voir travailler, et qui peignit plus d'une fois les figures de ses tableaux, il lui ressemble souvent; d'autres fois il s'est rapproché de Claude Lorrain : alors il est plus vrai, plus étudié. Il sut le premier exprimer le mouvement des feuilles et celui des nuages. Son coloris est frais et harmonieux, mais peut-être un peu monotone, par l'abus qu'il fit des tons verts; ses arbres, toujours admirablement groupés, d'un beau port, ont tous le caractère propre à leur espèce; enfin, son exécution brille par une franchise peu commune.

Pour se faire une juste idée de sa capacité, il faut voir à Rome ses grandes et belles peintures à l'huile et à fresque des palais Panfili, Doria et Colonna, et de l'église de San-Martino. Accueilli des princes et des seigneurs, ne pouvant suffire aux nombreuses demandes qui lui étaient faites dans l'étranger, Dughet devint riche de plus de 30,000 écus romains, somme alors très-considérable; mais son peu d'économie et une longue maladie mirent fin à ce trésor; à peine, lorsqu'il mourut, à l'âge de soixante-deux ans, sans avoir été marié, trouva-t-on la somme nécessaire à ses obsèques. Son œuvre, considérable, est très-varié, comme on en peut juger par les gravures que Vivarès, Woollet, J. Brown,

Th. Major, J.-B. Chatelain, P.-C. Canot, A. Pont, J. Wood et autres artistes anglais ont exécutées d'après les tableaux de sa main que possède la Grande-Bretagne, où ses productions sont au moins aussi recherchées qu'en Italie. Le Dughet a gravé à l'eau-forte, d'après lui-même, huit sujets de paysage. Ses restes mortels reposent dans l'église Sainte-Suzanne à Rome, où ses amis lui ont élevé un mausolée.

Son frère cadet, *Jean* Dughet, comme lui élève du Poussin, quitta la peinture pour s'adonner exclusivement à la gravure. *Les Sept Sacrements* de la suite dite *del Pozzo*, *Le Jugement de Salomon*, *Le Parnasse*, *La Naissance de Bacchus*, qu'il a gravés à Rome sous la direction et d'après Nicolas Poussin, son beau-frère, sont les pièces capitales de son œuvre, presque uniquement composé de sujets empruntés au peintre des Andelys. Jean Dughet a laissé sur son maître et son parent des lettres et des mémoires d'un véritable intérêt. [Soyer, dans l'*Encyclopédie des G. du M.*]

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les additions de Luigi de Angelis, t. VIII.

* **DUGNANO** (*Jérôme*), poëte italien, mort à Milan, en 1656. On a de lui : *Sonetti;* Milan, 1638, in-8°; — *Dafni*, *favola boschereccia;* sans date ni indication de localité.

Argelati, *Bibl. Med.*

DUGOMMIER (*Jean-François* Coquille), général français, né à la Basse-Terre (Guadeloupe), tué à la bataille de la Sierra-Negra (Catalogne), le 17 novembre 1794. Fils d'un riche colon, il entra dès l'âge de treize ans dans la carrière militaire. Il était lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis lorsqu'un passe-droit lui inspira la résolution de quitter le service. Il se consacra alors à l'exploitation de ses immenses propriétés, jusqu'au moment où la révolution vint appeler tous les Français à la défense de leur patrie, menacée à l'extérieur par les étrangers coalisés, déchirée à l'intérieur par les excès des factions. Dugommier fut nommé colonel général des gardes nationales de la Martinique. La colonie se divisa en deux partis, et la guerre civile éclata. Les colons les plus opposés à toute idée de réforme, trompés par leur passion, furent précisément ceux qui eurent recours aux moyens révolutionnaires en armant leurs esclaves. Dugommier, dont les principes républicains étaient connus, devint le but de toutes leurs attaques. Après plusieurs combats dont les succès furent partagés, une révolte, conduite avec intelligence et audace par un nommé Béhague, mit la vie du colonel général dans le plus grand danger, et l'insurrection faisant des progrès effrayants, il dut se retirer dans les forts Saint-Pierre et Saint-René. Avec quatre mille hommes, il y soutint un siége de sept mois contre des forces décuples et malgré la famine, qui lui enleva la plus grande partie de ses soldats. En 1791 des commissaires envoyés par le gouvernement français vinrent rétablir un calme apparent dans la colonie, et Dugommier put se dérober à la vengeance de ses ennemis en s'embarquant avec un de ses fils pour la France (1792). Il fut nommé député de la Martinique à la Convention nationale, où il éleva énergiquement la voix en faveur des colonies; mais de plus graves questions préoccupaient les esprits : il sollicita alors du service, et obtint en 1793 le grade de général de brigade à l'armée d'Italie. Son premier combat fut une victoire, emportée avec huit cents hommes sur six mille Autrichiens et Piémontais. Ce succès lui valut le grade de général de division. Toulon avait été livré aux étrangers, Anglais, Espagnols et Napolitains. Dugommier fut chargé de continuer le siége commencé par Barras. La résistance fut savante et opiniâtre : la persévérance et la hardiesse du général républicain la domptèrent. Puissamment secondé par le chef de bataillon, commandant l'artillerie, Napoléon Bonaparte, Dugommier entra dans Toulon le 20 décembre 1793. A la vue de la ville à moitié détruite, il essaya d'exciter dans le cœur des commissaires délégués par la Convention quelques sentiments de pitié; mais il ne put rien obtenir, sinon cette réponse « qu'ils n'étaient pas venus seulement « pour vaincre, mais pour terrifier ». Les Toulonnais expièrent cruellement la trahison d'une partie d'entre eux. En 1794 Dugommier fut envoyé à l'armée des Pyrénées orientales, qui reculait devant les Espagnols et avait laissé prendre toutes les places de la frontière. Il employa la mauvaise saison à la réorganisation de son armée, et au retour du beau temps il reprit l'offensive. Son premier choc fut terrible. Le 30 avril 1794, les Espagnols, tournés par le général Pérignon, furent mis en fuite, perdirent leur commandant et deux cents pièces de canon. Dugommier, profitant de l'élan de ses soldats et de la stupeur de l'ennemi, reprit successivement le fort Saint-Elme, où il fut blessé grièvement, Collioure, Port-Vendre, Bellegarde, et porta la guerre en Catalogne. Il résolut de terminer la campagne par une action décisive : le 17 novembre il attaqua l'armée espagnole, forte de 60,000 hommes et commandée par le général comte de La Union, à la Sierra Negra, près Figuières. On se battit toute la journée; la nuit seule vint apporter quelque répit à des hommes las de s'entre-égorger depuis six heures du matin; mais dès la pointe du jour Dugommier recommença l'attaque sur tous les points. Les généraux Pérignon, Augereau, Dugua, Quesnel, Guillaume et Sauret se portaient courageusement en avant à la tête de leurs divisions, lorsqu'un obus lancé par les Espagnols éclata sur la tête du général en chef français. Dugommier fut renversé la tête fracassée. Deux de ses fils, qui se trouvaient à ses côtés, le relevèrent. Un reste de vie l'animait encore; général prudent jusqu'à la mort, il dit à son état-major : « Faites en sorte de cacher ma mort à mes sol-

« dats, afin qu'ils achèvent de remporter la vic« toire, seule consolation de mes derniers mo« ments ! » Par les ordres du conventionnel Delbret, Pérignon prit immédiatement le commandement, et, secondant la valeur d'Augereau, termina l'œuvre de Dugommier. Les Espagnols, outre leur général en chef, La Union, et deux autres généraux, laissèrent 10,000 hommes sur le champ de bataille, 8,000 prisonniers, trente pièces de canon, deux drapeaux et tous leurs bagages. Un décret de la Convention ordonna d'inscrire le nom de Dugommier sur les murailles du Panthéon.

Dugommier avait dans sa physionomie de la douceur et de la fermeté. Sa taille élevée et ses cheveux, blanchis avant l'âge, inspiraient le respect. Il était intègre, valeureux, humain et l'idole de ses troupes. Avare de leur sang, il s'exposait lui-même avec la plus rare intrépidité; la voix publique l'avait salué du nom de *Libérateur du midi*. Napoléon s'est ainsi exprimé sur Dugommier : « Il avait toutes les qualités d'un vieux militaire : extrêmement brave de sa personne, il aimait les braves, et en était aimé : il était bon, quoique vif, très-actif, juste ; avait le coup d'œil militaire, du sang-froid et de l'opiniâtreté dans le combat. » A. de L.

Moniteur universel, an 1791, 24; an II, 45, 77, 103; an III, 6, 14, 38; an VI, 108; an VII, 347. — A. Esprit, Gibelin, *Victoires, Conquêtes*, II, liv. 1er. — Thiers *Histoire de la Révolution française*, V. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, VII, liv. L, et VII, liv. LVI, p. 94.

* **DU GORT** (*Jean* et *Robert*), libraires et imprimeurs français, nés à Rouen, au milieu du seizième siècle. Ils publièrent quelques facéties, que les bibliomanes payent aujourd'hui au poids de l'or. Un exemplaire de l'une d'elles, pitoyable imitation de Rabelais, *Bringuinarilles, cousin germain de Fesse-Pinte*, 1544, in-12, s'est adjugé à 220 fr. à l'une des ventes Nodier. On recherche aussi avec ardeur un autre ouvrage imprimé par ces deux frères : *La Déduction du somptueux ordre, plaisants spectacles et magnifiques théâtres dressés par les citoyens de Rouen, à la sacrée majesté du roi de France Henri second ;* 1551, in-4° : volume orné de bonnes gravures sur bois et de planches de musique. J. et R. Du Gort avaient pour marque deux pêcheurs tirant de l'eau leurs filets. G. B.

E. Frère, *De la Librairie et de l'Imprimerie à Rouen aux quinzième et seizième siècles*, p. 42.

DUGUAST. *Voy.* GUAST (DU).

DUGUAY-TROUIN (*René*), amiral français, né à Saint-Malo, le 10 juin 1673, mort à Paris, le 27 septembre 1736. Il était fils de Luc Trouin, sieur de La Bardinais, capitaine de commerce et armateur, lequel, se conformant à l'usage suivi par la bourgeoisie de l'époque, lui donna le nom de *Du Gué* (devenu ensuite *Duguay*), de celui d'un village où René fut mis en nourrice, et où sa famille possédait une habitation. Duguay-Trouin avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Pendant qu'il faisait ses premières études à Rennes, il avait porté la soutane et avait été tonsuré; mais à Caen, où il alla ensuite faire sa philosophie, « il s'aban« donna, comme lui-même l'a écrit plus tard, à « ses deux passions dominantes, Mars et Vénus », avec un éclat qui détermina le père à ne plus contrarier la vocation que son fils avait pour la marine. La carrière de Duguay-Trouin se divise en deux parties. Dans la première (novembre 1689-10 avril 1697), il fit la course sur des corsaires, armés soit par sa famille, soit par le gouvernement. Après avoir servi trois ans en sous-ordre, il devint capitaine, et pendant cinq années il y fit éprouver aux ennemis de la France des pertes si nombreuses que Louis XIV crut devoir l'admettre dans la marine de l'État avec le grade de capitaine de frégate. La seconde partie de la carrière de Duguay-Trouin, aussi active que la première, ne fut pas moins brillante. Tantôt à la tête de bâtiments armés pour le compte de particuliers, tantôt commandant de vaisseaux de l'État, il signala chacune de ses campagnes par des actions d'éclat dont la fréquence et le résultat déterminèrent sa nomination au grade de capitaine de vaisseau (1706) et l'année suivante sa promotion dans l'ordre de Saint-Louis. Ce fut cette même année (1707) qu'avec une division de six vaisseaux armés par une société de négociants il combattit, à l'entrée de la Manche, une division de cinq vaisseaux anglais bien supérieurs aux siens en matériel et en équipages. Le résultat de ce combat fut l'incendie du vaisseau anglais le *Devonshire*, la capture de trois autres et celle d'environ soixante des bâtiments qu'ils escortaient. Le *Royal-Oak* parvint seul à se sauver. A la nouvelle de cette brillante victoire, le roi accorda spontanément, sur sa cassette, à Duguay-Trouin une pension de mille livres, qui à la prière de ce dernier fut reportée sur son second, M. de Saint-Auban, officier pauvre et d'un grand mérite, lequel avait eu une cuisse emportée à l'abordage d'un des vaisseaux anglais, le *Cumberland*. Environ trois ans plus tard, le roi, qui n'avait pas oublié la généreuse conduite de Duguay-Trouin, lui fit expédier des lettres de noblesse accompagnées d'une pension de deux mille livres. Mais de toutes les campagnes de Duguay-Trouin, celle qui, par la hardiesse de l'entreprise, la vigueur de l'exécution et l'importance du résultat, fut la plus glorieuse pour lui, ce fut l'attaque et la prise de Rio-Janeiro, en 1711. Avec dix-sept bâtiments de forces diverses, armés en moins de six semaines, il partit de La Rochelle le 9 juin, et parvenu le 12 septembre à l'ouverture de la rade de Rio-Janeiro, il s'engagea immédiatement dans l'étroit goulet qui en forme l'entrée, le franchit malgré le feu croisé des vaisseaux et des batteries, et mouilla hors de leur portée. La vigoureuse défense qu'on lui opposa à son débarquement l'obligea à un siége régulier, qui ne se

termina que le 21 septembre, par la prise de la ville, et deux jours après par celle des forts extérieurs. Reconnaissant toutefois l'impossibilité de garder sa conquête, il traita de sa rançon, qui fut réglée à 610,000 cruzades. Cette expédition, qui causa au Portugal une perte de trente millions, mit le sceau à la célébrité de Duguay-Trouin. Il fut nommé successivement chef d'escadre, membre du conseil des Indes, lieutenant général, et commandant de la marine à Brest. En 1731, Louis XV voulant rendre au pavillon français la considération qu'il avait perdue depuis la mort de Louis XIV, confia à Duguay-Trouin une escadre avec laquelle il parcourut les mers du Levant et les côtes des pays barbaresques. Partout, par le prestige de son nom ou par l'emploi de la force, il obtint la réparation des dommages causés au commerce français et en assura la sécurité pour l'avenir. Lorsque la guerre éclata en 1733, entre la France et l'Autriche, il fut nommé au commandement de six vaisseaux choisis par lui ainsi que leurs commandants. Mais la paix ayant rendu inutile cet armement, il revint à Paris, où il semble être resté jusqu'à sa mort. Corsaire, et obligé comme tel de faire la guerre suivant les usages de son temps, Duguay-Trouin tempéra du moins par son humanité, par son éloignement personnel de toute cupidité, de tout trafic honteux, les maux inséparables de l'exercice de cette profession. A ce rare mérite il joignait une capacité d'ingénieur attestée par la construction sur ses propres plans de plusieurs des bâtiments qu'il commanda, notamment des vaisseanx *L'Auguste* et *Le Jason*, dans lesquels son expérience d'homme de mer sut heureusement associer les leçons de la pratique aux calculs de la théorie. Il avait composé des Mémoires, qui, communiqués au régent, furent subrepticement copiés par de Villepontaux et par lui publiés sous ce titre : *Mémoires de Duguay-Trouin* (depuis 1689 jusqu'à 1712), Amsterdam, Mortier, 1730 et 1732, in-12. L'éditeur avait eu l'effronterie de dédier sa publication à Duguay-Trouin, qui en fut aussi surpris qu'indigné. Ces *Mémoires*, très-fautifs, contiennent des détails sur la jeunesse de l'auteur, à l'occasion desquels le cardinal de Fleury lui conseilla, lorsqu'il rentra en possession de son manuscrit, *de passer légèrement sur les petits déréglements de sa jeunesse*. Ils ont été réimprimés par les soins de Godard de Beauchamp, ami de Duguay-Trouin, et de La Garde-Jazier, neveu de ce dernier, sous ce titre : *Mémoires de Duguay-Trouin* (Pl.); Paris et Amsterdam, 1740, in-4°; Amsterdam, 1746, 1748, 1756, in-12. Ces diverses éditions, dans lesquelles ne se trouvent pas les détails que le cardinal de Fleury avait conseillé d'éliminer, ont continué le récit de la vie du célèbre marin jusqu'à sa mort. La bibliothèque du dépôt général des cartes et plans de la marine possède une copie de ces *Mémoires* s'arrêtant à 1715, et un *Mémoire* (aussi manuscrit) *sur la vie de M. Trouin, frère cadet de M. de La Barbinais*.

La statue de Duguay-Trouin, en marbre noir de Carrare, due au ciseau de M. Dupasquier, se voit au Musée de Versailles, et son portrait en pied décore la salle du conseil municipal de Saint-Malo. L'ancienne place d'Armes de cette ville a pris en 1829 le nom de Duguay-Trouin, et l'on y a érigé sa statue, exécutée par M. Molchneth. P. LEVOT.

Documents inédits et art. *Duguay-Trouin* (*Biog. Bretonne*), par M. Cunat. — *Mémoires de Duguay-Trouin*. — *Hist. de Duguay-Trouin*, par M. de La Landelle. — *Histoire de la Marine*.

DUGUÉ DE BAGNOLS (*François*), administrateur français, né dans la première partie du dix-septième siècle, mort en 1685. D'abord intendant en Normandie, Dugué alla, en 1666, remplir les mêmes fonctions dans les provinces du Dauphiné, du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. Résidant tour à tour à Lyon et à Grenoble, il se lia avec Chorier, et le protégea contre les poursuites dont ce dernier fut l'objet à l'occasion des *Dialogues sotadiques de Louise de Sigée*. Dugué de Bagnols n'est connu aujourd'hui que par les chansons de son gendre, le marquis de Coulanges, et par la correspondance de Mme de Sévigné.

Lettres de Mme de Sévigné.

DU GUERNIER (*Louis*), peintre français, né en 1550, mort vers 1620. Il se livra à la miniature, genre dans lequel il excella. Outre les nombreuses aquarelles dont il orna les livres d'heures, les bréviaires, et une assez grande quantité de portraits sur vélin, exécutés d'après les personnages les plus célèbres de son temps, il fit pour le duc de Guise un livre de prières, dans lequel les dames de la cour étaient représentées avec les attributs donnés aux saintes.

DU GUERNIER (*Louis*), fils aîné du précédent, né en 1614, mort le 16 janvier 1659. Élève de son père, il fut l'un des fondateurs de l'Académie de Peinture, qui le nomma professeur le 6 juillet 1655 (1).

DU GUERNIER (*Pierre*), fils aîné du précédent, acquit la réputation d'être le meilleur peintre sur émail de son temps. Ses portraits se faisaient remarquer tout à la fois par la ressemblance, et un éclat de coloris que Petitot seul atteignit après lui.

DU GUERNIER (*F.*), qu'on croit être frère du précédent, exerça la peinture à Paris vers 1660. J. Frosne grava en 1671 d'après lui le portrait à mi-corps d'un chirurgien touchant du doigt la tête d'un enfant étendu sur une table.

DU GUERNIER (*Louis*), graveur, qui vivait à

(1) Nagler (*Lex. des Peintres*) et Siret (*Dict. hist. des Peintres*), qui le nomment à tort *Alexandre*, prétendent que, victime de la révocation de l'édit de Nantes, Du Guernier, qui était protestant, mourut exilé. L'*Histoire de l'Académie de Peinture*, écrite par Guérin, secrétaire perpétuel de ladite Académie, et publiée en 1715, dit au contraire (page 19) que Louis Duguernier mourut dans sa charge de professeur, le 16 janvier 1659.

Londres au commencement du siècle dernier. On a de lui : *Les Joueurs*, 10 feuilles; 7 planches pour les *Poésies pastorales* de Gay; d'autres, pour les *Œuvres* de Spencer; et *La Peste*, d'après J.-B. Poilly. A. SAUZAY.

Siret, *Dict. des Peintres.* — Nagler, *Lexic.*

DUGUET (*Jacques-Joseph*), théologien et moraliste français, né à Montbrison (Forez), le 9 décembre 1649, mort à Paris, le 25 octobre 1733. Il commença ses études chez les Pères de l'Oratoire de Montbrison, et étonna ses maîtres par la facilité de son intelligence et l'étendue de sa mémoire. Il avait à peine douze ans lorsque l'*Astrée* de d'Urfé lui tomba entre les mains; il résolut de composer une histoire du même genre, et montra ses essais à sa mère. « Vous seriez bien malheureux, lui dit-elle, si vous faisiez un si mauvais usage des talents que vous avez reçus. » L'enfant écouta cette réprimande sans murmurer, et jeta son petit roman au feu. Dès lors des études plus sérieuses l'occupèrent uniquement. Devenu membre de la congrégation dans laquelle il avait été élevé, il professa la philosophie à Troyes, et peu de temps après la théologie à Paris. Il fut ordonné prêtre au mois de septembre 1677. Les conférences qu'il fit pendant deux ans furent très-suivies. Jamais aucun professeur de l'Oratoire n'avait réuni dans un âge aussi peu avancé tant d'esprit, de savoir, de lumières et de piété. Cinq ans après, le cartésianisme et le jansénisme ayant été proscrits de l'Oratoire, Duguet quitta cette congrégation, au mois de février 1685, et se retira à Bruxelles, auprès d'Arnauld. Le climat de la Belgique ne lui étant pas favorable, il revint en France à la fin de la même année, et vécut dans la plus grande retraite au milieu de Paris. Le président de Ménars lui offrit en 1690 un appartement dans sa maison; Duguet l'accepta, et y resta jusqu'à la mort du président. Les dernières années de Duguet furent troublées par les querelles théologiques du temps. Son opposition à la bulle *Unigenitus* et son attachement à la doctrine de Quesnel, son ami, l'obligèrent de changer souvent de demeure et même de pays. On le vit successivement en Hollande, à Troyes et à Paris, « conservant partout et toujours, dit Moréri, le même esprit de douceur et de modération, la même tranquillité, la même soumission aux ordres de la Providence, la même beauté de génie et le même esprit de conseil. Ceux qui ont eu l'avantage de l'approcher ont aperçu en lui toutes ces qualités sans aucune altération, jusqu'au moment où Dieu le retira de ce monde, par une mort douce et tranquille, et où sa piété, qui avait été toujours très-profonde, brilla d'un nouvel éclat. » Comme écrivain, Duguet tient à la fois de Nicole et de Fénelon; il rappelle la solidité morale du premier et la grâce persuasive du second; mais il n'égala ni l'un ni l'autre. On lui reproche quelque affectation dans le style. Comme théologien, il adopta les doctrines sévères de Port-Royal, mais il ne tomba dans aucun des excès justement reprochés au jansénisme. S'il approuva le livre de Quesnel, il blâma sévèrement les convulsionnaires. Cette modération lui attira des reproches et même des outrages de la part des violents de son parti; mais elle lui valut l'estime générale. Ses ouvrages sont très-nombreux; voici les titres des principaux : *Lettre d'une Carmélite à une personne engagée dans l'hérésie, avec les motifs de la conversion de Mme la duchesse d'York*; Paris, 1684, in-12 : Duguet était encore oratorien lorsqu'il composa cette lettre, qui fit dire à Bossuet : « Il y a bien de la théologie sous la robe de cette religieuse »; — *Traité de la Prière publique et des dispositions pour offrir les saints mystères*; Paris, 1707, in-12; — *Traité sur les Devoirs d'un Évêque*; Caen, 1710, in-12; — *Règles pour l'intelligence des saintes Écritures*; Paris, 1716, in-12; — *Réfutation du système de Nicole touchant la grâce universelle*; Paris, 1716, in-12; — *Traité des Scrupules*; Paris, 1717, in-12; — *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*; Paris, 1718, 3 vol. in-12; — *Conduite d'une Dame chrétienne*; Paris, 1725, in-12; — *Dissertation théologique et dogmatique sur les exorcismes et autres cérémonies du baptême; Traité dogmatique de l'Eucharistie; Réfutation d'un écrit sur l'usure*; Paris, 1727, in-12; — *Explication du mystère de la Passion*; Paris, 1728, 2 vol. in-12; — *Réflexions sur le mystère de la sépulture ou le tombeau de Jésus-Christ*; Bruxelles, 1731, 2 vol., in-12; — *Explication du livre de la Genèse*; Paris, 1732, 6 vol. in-12 : cet ouvrage fut composé sur la demande et d'après les conseils de Rollin; le premier volume, qui avait paru séparément l'année précédente, sous le titre de : *Commentaire sur l'ouvrage des six jours*, est le chef-d'œuvre de l'auteur. Son style fleuri, qui n'est pas toujours assez grave pour les sujets de théologie et de morale, convient parfaitement à un livre consacré à décrire les merveilles de la création; — *Explication du livre de Saül*; Paris, 1732, 4 vol. in-12; — *Explication de plusieurs psaumes*; Paris, 1733, 4 vol. in-12; — *Explication des XXV premiers chapitres d'Isaïe*; Paris, 1734, 6 vol. in-12; — *Traité des Principes de la Foi chrétienne*; Paris, 1736, 3 vol. in-12; — *Institution d'un Prince, ou traité des qualités, des vertus, des devoirs d'un souverain*; Leyde, 1729, 4 vol. in-12; Londres, 1739, in-4°; d'après l'abbé Goujet, cet ouvrage fut composé pour l'instruction du duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne sous le nom de Charles-Emmanuel.

Goujet, *Éloge hist. de Duguet.* — Moréri, *Grand Dict. hist.* — André, *L'Esprit de M. Duguet, ou précis de la morale chrét. tiré de ses ouvrages*; Paris, 1764, in-12.

DU HAILLAN. *Voy.* HAILLAN.

DU HALDE (*Jean-Baptiste*), géographe français, né à Paris, le 1er février 1674, mort le

18 août 1743. Il entra dans la Société de Jésus en 1708. Ses supérieurs lui confièrent le soin de recueillir, de mettre en ordre et de publier les lettres écrites par les missionnaires jésuites envoyés dans les pays étrangers, et surtout en Chine. Il fut aussi secrétaire du P. Tellier, confesseur du roi Louis XIV. « Du Halde, dit Moréri, était doux, affable, aimant le travail pour les devoirs de son état. » On a de lui : *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères depuis le neuvième recueil jusqu'au vingt-sixième* : ce recueil, fort intéressant, avait été commencé par Legobien (*voy.* ce nom); — *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise;* Paris, 1735, 4 vol. grand in-fol., avec figures, et un atlas de 42 cartes, par d'Anville; La Haye, 1736, 4 vol. in-4° : cet ouvrage, très-important, est le premier qui ait fait connaître la Chine d'une manière un peu exacte; — *Druidæ Carnutensis de serenissimo principe Carnutensium duce Vaticinium;* Paris, 1703, in-4°; — *In Natalem ducis Britanniæ Dialogus Galliæ et Hispaniæ;* Paris, 1704, in-4°; — *Midas,* intermède en musique; Paris, 1704; — *Augustissimo Ecclesiæ Gallicanæ Clero;* Paris, 1705, in-4°; traduction latine de la seconde instruction pastorale de l'évêque de Soissons; 1720, in-4°.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire.* — Moréri, *Grand Dict. historique.*

DUHAMEL (*Jacques*), poëte dramatique français, vivait vers 1600. Il était avocat au parlement de Normandie. Il composa une tragédie (avec des chœurs) d'*Acoubar, ou la loyauté trahie,* dont le sujet est tiré d'un mauvais roman intitulé : *Amours de Pistion et de Fortunie, en leur voyage du Canada;* il la dédia à Philippe Desportes, abbé de Tyron et de Bonport. Cette tragédie parut à Paris, 1586, in-12; et à Rouen, 1603 et 1611, in-12. Duhamel mit en vers la *Lucelle* de Louis Le Jars; Rouen, 1607, in-12. Les frères Parfaict lui attribuent la tragédie de *Sichem ravisseur*; mais on croit que cette pièce est de François Perrin, chanoine d'Autun.

Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre Français,* t. III. — *Bibliothèque du Théâtre Français,* t. I.

DUHAMEL (*Jean-Baptiste*), astronome et physicien français, né en 1624, à Vire (Normandie), mort le 6 août 1706. Il fit ses premières études à Caen, sa rhétorique et sa philosophie à Paris. A l'âge de dix-huit ans, il composa un petit traité, où il expliquait avec une ou deux figures, et d'une manière fort simple, les trois livres des *Sphériques* de Théodose; il y ajouta une trigonométrie fort courte et fort claire, « dans le dessein de faciliter l'entrée de l'astronomie ». A l'âge de dix-neuf ans, il entra à l'Oratoire, et en sortit au bout de dix ans, pour être curé de Neuilly-sur-Marne. Sans négliger les devoirs de son état, il cultivait avec beaucoup de zèle les sciences physiques. « La physique, dit Fontenelle, était alors comme un grand royaume démembré, dont les provinces ou les gouvernements seraient devenus des souverainetés presque indépendantes. L'astronomie, la mécanique, l'optique, la chimie, etc., étaient des sciences à part, qui n'avaient plus rien de commun avec ce qu'on appelait physique, et les médecins même en avaient détaché leur physiologie, dont le nom seul la trahissait. La physique, appauvrie et dépouillée, n'avait plus pour son partage que des questions également épineuses et stériles. M. Duhamel entreprit de lui rendre ce qu'on lui avait usurpé, c'est-à-dire une infinité de connaissances utiles et agréables, propres à faire renaître l'estime et le goût qu'on lui devait. » Les ouvrages qu'il publia dans ce but attirèrent vivement l'attention publique. Le cardinal Antoine Barberini, grand-aumônier de France, le nomma aumônier du roi, en 1656. En 1663 Duhamel quitta sa cure de Neuilly, et devint trois ans plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, qui venait d'être fondée par Colbert. Le frère de ce ministre, Colbert de Croissy, plénipotentiaire pour la paix d'Aix-la-Chapelle, l'y mena avec lui (1668). L'excellente latinité de Duhamel le rendait très-propre à rédiger des pièces diplomatiques. « Après la paix d'Aix-la-Chapelle, dit Fontenelle, M. de Croissy alla ambassadeur en Angleterre, et M. Duhamel l'y accompagna. Il fit ce voyage en philosophe. Sa principale curiosité fut de voir les savants, surtout l'illustre R. Boyle, qui lui ouvrit tous les trésors de la physique expérimentale. De là il passa en Hollande avec le même esprit, et il rapporta de ces deux voyages des richesses dont il a ensuite orné ses livres. » En 1697 ses infirmités l'obligèrent à quitter la place de secrétaire de l'Académie des Sciences, et il fit désigner Fontenelle pour cet emploi. « Parvenu à un si grand âge, ajoute son successeur, et ayant acquis plus que personne le droit de se reposer glorieusement, mais incapable de ne rien faire, il voulut continuer de mettre en latin l'histoire française de l'Académie; et il avait déjà fait cet honneur à une préface générale qui marche à la tête. Mais enfin il mourut, d'une mort douce et paisible, et par la seule nécessité de mourir.... Un extérieur très-simple, continue le même biographe, et qu'on ne pouvait jamais soupçonner d'être composé, annonçait les vertus du dedans, et trahissait l'envie qu'il avait de les cacher. On voyait aisément que son humilité était non pas un discours, mais un sentiment fondé sur la science même; et sa charité agissait trop souvent pour n'avoir pas quelquefois, malgré toutes ses précautions, le déplaisir d'être découverte. Le désir général d'être utile aux autres était si connu en lui, que les témoignages favorables qu'il rendait en perdaient une partie du poids qu'ils devaient avoir par eux-mêmes.... Il fut pendant toute sa vie dans une extrême considération auprès de nos plus grands prélats. Cependant, il n'a jamais possédé que de très-petits bénéfices, ce qui sert encore

à peindre son caractère ; et pour dernier trait, il n'en a point possédé dont il ne se soit dépouillé en faveur de quelqu'un. » On a de lui : *Astronomia physica ;* Paris, 1659, in-4° ; — *De Meteoris et Fossilibus, per dialogos ;* Paris, 1659, in-4°. « Ces deux traités, dit Fontenelle, sont des dialogues dont les personnages sont *Théophile*, grand zélateur des anciens, *Ménandre*, cartésien passionné, *Simplicius*, philosophe indifférent entre tous les partis, qui le plus souvent tâche de les accorder tous, et qui hors de là est en droit, par son caractère, de prendre dans chacun ce qu'il y a de meilleur. Ce Simplicius ou M. Duhamel, c'est le même homme... On lui reprocha d'avoir été peu favorable au grand Descartes, si digne du respect de tous les philosophes, même de ceux qui ne le suivent pas. En effet, Théophile le traite quelquefois assez mal. M. Duhamel répondit que c'était Théophile entêté de l'antiquité, incapable de goûter aucun moderne, et que jamais Simplicius n'en avait mal parlé. Il disait vrai; cependant c'était au fond Simplicius qui faisait parler Théophile ; » — *De Consensu veteris et novæ Philosophiæ ;* Paris, 1663, in-4° ; Oxford, 1668; Rotterdam, 1675. « C'est une physique générale, dit Fontenelle, ou un traité des premiers principes. Ce que le titre promet est pleinement exécuté, et l'esprit de conciliation triomphe dans cet ouvrage. Il commence par la sublime et peu intelligible métaphysique des platoniciens sur les idées, sur les nombres, sur les formes archétypes ; et quoique M. Duhamel en connaisse l'obscurité, il ne peut leur refuser une place dans cette espèce d'états généraux de la philosophie. Il traite avec la même indulgence la *privation principe*, *l'éduction des formes substantielles*, et quelques autres idées scolastiques; mais quand il est enfin arrivé aux principes qui se peuvent entendre, c'est-à-dire ou aux lois du mouvement, ou aux principes moins simples établis par les chimistes, on sent que, malgré l'envie d'accorder tout, il laisse naturellement pencher la balance de ce côté-là. On s'aperçoit même que ce n'est qu'à regret qu'il entre dans les questions générales, d'où l'on ne remporte que des mots, qui n'ont point d'autre mérite que d'avoir longtemps passé pour des choses. Son inclination et son savoir le rappellent toujours assez promptement à la philosophie expérimentale, et surtout à la chimie, pour laquelle il paraît avoir eu un goût particulier ; — *Reginæ christianissimæ Jura in ducatum Brabantiæ et alios ditionis hispanicæ principatus ;* Paris, 1667, in-12. Duhamel ne fit que mettre en latin l'ouvrage publié par le gouvernement français pour soutenir les droits de la reine Marie-Thérèse sur le Brabant, sur Namur, et sur quelques autres principautés des Pays-Bas espagnols ; — *Dissertation contre les privilèges de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ;* Paris, 1668 : cette dissertation, composée à la demande de Péréfixe, archevêque de Paris, est le seul ouvrage que Duhamel ait écrit en français ; — *De Corporum Affectionibus, cum manifestis, tum occultis, libri duo ;* Paris, 1670, in-12 ; — *De Mente humana ;* Paris, 1673, in-12 ; — *De Corpore animato, libri quatuor;* Paris 1673, in-12; — *Philosophia vetus et nova, ad usum scholæ accommodata ;* Paris, 1678, 4 vol. in-12. C'est, comme le titre l'indique, une philosophie à l'usage des colléges. Elle fut composée par l'ordre de Colbert. « C'est, dit Fontenelle, un assemblage aussi judicieux et aussi heureux qu'il puisse être des idées anciennes et des nouvelles, de la philosophie des mots et de celle des choses, de l'école et de l'académie. Pour en parler encore plus juste, l'école y est ménagée, mais l'académie y domine. M. Duhamel y a répandu tout ce qu'il avait puisé dans les conférences académiques, expériences, découvertes, raisonnements, conjectures. Le succès de l'ouvrage a été grand ; les nouveaux systèmes, déguisés en quelque sorte, ou alliés avec les anciens, se sont introduits plus facilement chez leurs ennemis, et peut-être le vrai y a-t-il eu moins d'opposition à essuyer parce qu'il a eu le secours de quelques erreurs ; » — *Theologia speculativa et practica, juxta SS. Patrum dogmata pertractata;* Paris, 1691, in-8° ; — *Theologiæ Clericorum seminariis accommodatæ Summarium ;* Paris, 1694, in-12 ; — *Institutiones biblicæ, seu Scripturæ Sacræ prolegomena, una cum selectis annotationibus in Pentateuchum, sine textu ;* Paris, 1698, in-12 ; — *Regiæ Scientiarum Academiæ Historia;* Paris, 1698, in-4° ; — *In Psalmos Commentarii, cum textu;* Paris, 1701, in-12 ; — *In Libris Salomonis et Ecclesiasticum Annotationes, cum textu;* Paris, 1703, in-12 ; — *Biblia sacra Vulgatæ editionis una cum selectis ex optimis quibusque interpretibus notis, prolegomenis, novis tabulis chronologicis et geographicis*, etc.; Paris, 1706, in-fol.

Fontenelle, *Éloges des Académiciens*, t. I. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hom. illus.*, t. I

DUHAMEL (*Charles-Louis* Bardou-), littérateur français, né à Metz, en 1699, mort à Nancy, en 1759. Il exerça la profession d'avocat au parlement de Metz. On a de lui : *Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité;* Paris, 1747-1751, 3 vol. in-12. On peut consulter sur cet ouvrage : Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. V, p. 217-231 ; De La Porte, *Observations sur la Littérature moderne*, t. VI, p. 2322-44. On a encore de Duhamel : *Dissertation sur la manière d'imiter les auteurs excellents;* Nancy, 1753, in-4°.

Bégin, *Biographie de la Moselle.*

DUHAMEL (*Dominique-Nicolas-Hyacinthe-Louis* Bardou-), biographe français, fils du précédent, né à Metz, en 1734, mort dans la même ville, le 25 août 1811. « Il n'entra que tard dans

la carrière des lettres, dit M. Bégin, et publia des ouvrages peu étendus, mais qui ont suffi pour lui donner une belle réputation dans sa province. Nommé en 1778 membre titulaire de l'Académie royale de Metz, il lut à cette société savante différents mémoires, fort goûtés, devint ensuite bibliothécaire de la ville, et géra cet emploi jusqu'à sa mort. » On a de Duhamel quelques éloges historiques, lus dans les séances publiques de l'Académie; savoir : *Éloge historique de Jean-Baptiste Bécœur*; Metz, 1778, in-12; — *Éloge du maréchal Abraham Fabert*; Metz, 1779, in-12; — *Mémoire historique sur M. Lançon, maître échevin de Metz*; Metz, 1779, in-12.

Bégin, *Biographie de la Moselle.*

DUHAMEL (*Robert-Joseph*), controversiste français, né à Lille, en 1700, mort en 1769. On a de lui : *Avis aux personnes chargées de l'instruction de la jeunesse dans le diocèse de Sens, touchant l'usage du Nouveau Catéchisme*; 1732, in-4°; — *L'Auteur malgré lui à l'Auteur volontaire*; 1747, in-12; — *Lettre d'un Docteur à un Philosophe sur les explications de M. de Buffon*; Strasbourg, 1751, in-12; — *Lettres flamandes, ou histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle*; Lille, 1752, 2 vol. in-12; — *Projet d'instruction pastorale*; 1752, in-12; — *La Vérité catholique sur le mystère du Dieu incarné*; 1756, in-12; — *Les Droits de la Charité vengés*; 1759, in-12; — *Dissertation sur l'autorité du Saint-Siége*; 1779, in-12; ouvrage posthume, publié par l'avocat Maultrot.

Quérard, *La France littéraire.*

DUHAMEL (*Jean-Pierre-François* GUILLOT-), métallurgiste français, né à Nicorps, près de Coutances, le 31 août 1730, mort le 19 février 1816. Apres avoir fait des études assez incomplètes, et être resté quelque temps chez un procureur, il prit une première teinture des sciences exactes auprès de son oncle, ingénieur distingué, qui s'était fait capucin. Il se rendit ensuite à Paris, et fut reçu élève de l'École des Ponts et Chaussées, que M. de Trudaine venait de créer. Les progrès de Duhamel le signalèrent à l'attention du fondateur de l'École, qui l'envoya, avec M. de Jars, étudier l'art des mines dans le Harz, en Saxe, en Autriche et en Hongrie. « Cet art, né en Allemagne, dans le moyen âge, dit Cuvier, y était demeuré à peu près concentré dans les mains des hommes du métier. A peine quelques traités de métallurgie ou de docimastique, fondés sur une chimie grossière, commençaient-ils à se répandre en France dans des traductions imparfaites. Ce n'était que sur les lieux mêmes, de la bouche de ces ouvriers, et à la vue de leurs travaux, que l'on pouvait acquérir des notions sur les terrains qui recèlent les mines, sur les lois de leurs gisements, sur les moyens les plus sûrs de les attaquer, de les suivre et d'en purifier les produits. Mais si les ouvriers seuls possédaient tant de secrets, il fallait que ceux qui auraient à les leur arracher fussent plus que des ouvriers; des esprits très-éclairés pouvaient seuls rassembler en corps de doctrine cette foule de faits épars, dont ceux qui les connaissaient étaient bien éloignés d'embrasser l'ensemble et soupçonnaient même à peine les rapports. » Pour se préparer à ce voyage scientifique, Jars et Duhamel visitèrent, de 1754 à 1756, les mines du Forez, des Vosges et des Pyrénées. En 1757 ils partirent pour l'Allemagne. On peut juger de l'application qu'ils mirent à leurs recherches par le recueil des *Voyages métallurgiques*, qui porte le nom de Jars, mais qui est en grande partie le résultat des travaux communs des deux jeunes savants. Duhamel, que sa modestie et sa réserve distinguaient avantageusement du commun des voyageurs, fut très-recherché à l'étranger. Le gouvernement autrichien aurait voulu se l'attacher; Duhamel refusa, et revint en France. Les changements survenus dans l'administration des finances le privèrent de la récompense à laquelle il avait droit, et pour vivre il entra en 1764 au service d'un riche propriétaire, comme directeur d'une grande fonderie. Sous son habile direction, les frais de cet établissement diminuèrent de moitié, le produit doubla; un art nouveau s'introduisit en France. « Dès 1767, dit Cuvier, on y fabriquait de l'acier si parfait, que des Anglais l'achetaient pour le revendre comme acier cémenté anglais, tant ils craignaient de perdre leur réputation exclusive, et l'on en fabriquait plus de trois cents milliers par an. Longtemps depuis on a prétendu avoir importé en France cette fabrication, et l'on a demandé pour cela de grandes récompenses. M. Duhamel avait agi avec plus de désintéressement. Dès 1777 il avait publié son procédé : dans cette occasion, il ajouta, comme toujours, la modestie au désintéressement, et ne prit pas même la peine de réclamer son droit de priorité. » En 1775 Duhamel fut nommé commissaire du conseil pour l'inspection des forges et fourneaux. En cette qualité, il apporta dans l'art des mines de grands perfectionnements, surtout en ce qui concerne la liquation de l'argent, c'est-à-dire l'art de séparer ce métal du cuivre par le moyen du plomb. En 1783 il imagina un instrument propre à mieux suivre la direction des filons et à fixer les points où ils se croisent entre eux. Il donna un moyen de tirer parti des galènes les plus pauvres. Il enseigna à traiter sans perte les mines riches en fer, en y ajoutant, dans des proportions convenables, des terres propres à y produire un laitier suffisant, et à en empêcher ainsi la combustion. Il montra que l'on peut encore tirer beaucoup de parti de la plupart des scories de plomb, et indiqua les moyens les plus sûrs de retirer l'or et l'argent des cendres des orfèvres. Ces travaux lui valurent une place à l'Académie (1796) et une chaire d'exploitation et de métallurgie à l'École des Mines établie à Paris par Calonne. La révolution le priva pour un moment de ses places; mais après le

9 thermidor il redevint membre de l'Institut, et cumula avec ses fonctions de professeur le titre d'inspecteur général des mines. La vieillesse et des infirmités le forcèrent de quitter sa chaire. « Le reste de sa vie, dit Cuvier, se passa dans le calme de l'homme de bien, au milieu d'une famille qui le chérissait. Les douleurs de la goutte seules altérèrent quelquefois sa tranquillité et lui causèrent le plus grand de ses chagrins, en l'empêchant de venir aussi exactement entendre ses confrères à l'Académie, car il y était aussi assidu que taciturne. » Duhamel a publié de nombreux mémoires dans le *Recueil de l'Académie des Siences;* il a aussi participé à la rédaction du *Journal des Mines* et au *Dictionnaire métallurgique* de l'*Encyclopédie méthodique*. Son ouvrage le plus important est intitulé : *Géométrie souterraine élémentaire, théorique et pratique, où l'on traite des filons ou veines minéralogiques et de leur disposition dans le sein de la terre;* Paris, 1788, in-4°. Voici sur cet ouvrage le jugement de Cuvier : « La géométrie souterraine reconnaît la direction des filons vers les points cardinaux, et leur inclinaison à l'horizon ; elle fixe les trois dimensions des travaux ; elle en suit et en constate les progrès par des images claires et distinctes. Ses moyens sont tels qu'ils pouvaient être dans ces cavités étroites où la vue ne s'étend qu'à quelques pieds, et où la lumière du jour ne pénètre point : quelques lampes, une boussole, et un instrument à mesurer l'inclinaison, doivent lui suffire. Elle ne peut pas, comme la géodésie ordinaire, lier ses opérations avec celles de l'astronomie, ni établir de grands triangles pour raccorder ses petites erreurs. Il lui faut donc des pratiques spéciales, qui suppléent par leur exactitude de détail à ces grands moyens de rectification; et ces pratiques doivent être telles que des hommes de la classe de ceux qui passent leur triste vie dans ces profondeurs puissent les saisir et les exécuter avec une justesse suffisante. Ce sont elles que M. Duhamel enseigne dans son livre. Ce n'est point un ouvrage d'une géométrie élevée, ni qui ait eu la prétention d'offrir de nouvelles vérités mathématiques; c'est un traité purement pratique, une sorte d'arpentage d'un genre à part, mais dont l'art des mines ne pouvait se passer, et que chaque mineur aurait été obligé de se faire à lui-même, si l'auteur ne lui en eût épargné la peine. Cet ouvrage est aujourd'hui le manuel de tous ceux qui pratiquent l'art des mines en France; et comme si la lumière des sciences perfectionnées eût dû retourner vers le foyer d'où elle était partie, il a été traduit en allemand, et est fort répandu parmi les mineurs de ce pays. » On a encore de Duhamel : *Dictionnaire portatif Français-Allemand, contenant les mots techniques relatifs à l'art d'exploiter les mines;* Paris, 1800, in-8°.

Cuvier, *Éloges historiques*, t. III.

DUHAMEL DU MONCEAU (*Henri-Louis*), célèbre botaniste et agronome français, né à Paris, en 1700, mort dans la même ville, le 23 août 1782. Duhamel, placé au collége d'Harcourt, fit peu de progrès ; cependant, il y prit le goût des sciences naturelles, et voyant qu'elles s'enseignaient mal au collége, il résolut de refaire cette partie de son éducation. Se logeant près du Jardin des Plantes, il suivit les leçons de Dufay et de Bernard de Jussieu. Comme il était riche, il put cultiver aisément ses deux sciences favorites, la botanique et l'arboriculture, soit à Paris, soit dans sa terre du Gâtinais. Sa vie n'offre d'autres incidents que la publication de ses nombreux et savants ouvrages. Il était inspecteur de la marine, membre de l'Académie des Sciences de Paris, de la Société royale de Londres et de beaucoup d'autres académies étrangères. Il consacra toute sa vie à étendre et à perfectionner les connaissances relatives à l'agriculture, au commerce, à la marine, aux arts mécaniques. Il fit un grand nombre d'observations nouvelles. Prodigue de sa science, Duhamel se faisait un devoir de répondre à tous ceux qui avaient recours à ses lumières. Sa modestie égalait son savoir. Voici à ce sujet deux anecdotes que nous empruntons à Condorcet : Un jeune officier de marine, cherchant peut-être à l'embarrasser, lui fit un jour une question « Je n'en sais rien » fut dans cette circonstance comme dans bien d'autres la réponse du philosophe : « A quoi sert donc d'être de l'Académie ? » dit le jeune homme. Un instant après, interrogé lui-même, il se perdait dans des réponses vagues qui décelaient son ignorance : « Monsieur, lui dit alors Duhamel, vous voyez à quoi il sert d'être de l'Académie : c'est à ne parler que de ce qu'on sait. » Pendant son séjour à Toulon en qualité d'inspecteur de la marine, Duhamel proposa quelques innovations, qu'il croyait utiles; elles furent rejetées par tous ceux qu'il consulta, et Duhamel sentit que le moment de les établir n'était pas venu. Peu de temps après, de Maurepas lui demanda son avis sur un mémoire envoyé de Toulon, où un de ceux qui avaient combattu Duhamel présentait les mêmes projets, mais comme s'ils eussent été son ouvrage : « Monseigneur, dit Duhamel au ministre, il faut faire exécuter ce qu'on vous propose; mais laissons-en l'honneur à l'auteur du mémoire : pourvu que le bien se fasse, il importe peu qu'un autre ou moi ayons la gloire. » On a de Duhamel : *Traité de la Fabrique des Manœuvres, ou l'art de la corderie perfectionnée;* Paris, 1747, in-4°; seconde édition, avec un supplément, Paris, 1769, 2 parties en un vol. in-4°; — *Traité de la Culture des Terres suivant les principes de M. Tulle;* Paris, 1750-1762, 6 vol. in-12; — *Éléments de l'Architecture Navale, ou traité pratique de la construction des vaisseaux;* Paris, 1752, in-4°; — *Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes ;* Paris, 1753, in-12; — *Traité de la Conservation des Grains, et en*

particulier du froment; Paris, 1753, in-12; troisième édition, avec des suppléments, Paris, 1768-1771, 2 vol. in-12; — *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre;* Paris, 1755, 2 vol. in-4°. En sa qualité d'inspecteur de la marine, Duhamel avait été amené à rechercher tout ce qui concernait la culture et la conservation des bois propres aux constructions navales. Il en était ensuite venu à s'occuper des plantes et des arbustes qui pouvaient supporter le climat de la France. C'est ainsi qu'il fit connaître en Europe un grand nombre d'espèces américaines. Les espèces et les variétés énumérées par Duhamel, au nombre de plus de mille, sont rangées par ordre alphabétique, suivant leur nom latin générique. L'auteur prit pour base de son ouvrage la nomenclature de Tournefort. On doit regretter qu'il n'ait pas adopté la nomenclature de Linné, dont le *Species Plantarum* avait paru deux ans auparavant; mais peut-être Duhamel n'était-il pas assez classificateur pour comprendre le mérite transcendant de ce dernier ouvrage; — *De la Physique des Arbres;* 1758, 2 vol. in-4° : c'est le chef-d'œuvre de Duhamel; il y a réuni tout ce qu'avaient dit avant lui sur cette matière Malphighi, Grew, Hales et Bonnet, ainsi que ses observations et ses remarques particulières. Le grand mérite de cet ouvrage consiste dans des détails concernant la structure, l'anatomie et la physiologie des plantes; — *Des Semis et Plantations des Arbres et de la Culture;* Paris, 1760, in-4° : moins remarquable au point de vue de la science que le précédent, ce traité est peut-être d'une utilité pratique plus grande encore; c'est une mine d'observations et de préceptes justes et applicables. Il faut en dire autant des deux traités publiés quelques années après sur le même sujet sous ces titres : *De l'Exploitation des Bois, ou moyen de tirer parti des taillis, demi-futayes, et hautes futayes;* Paris, 1764, 2 vol. in-4°; — *Du Transport, de la Conservation et de la Force des Bois;* Paris, 1767, in-4°; — *Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux;* Paris, 1759, in-12; — *Éléments de l'Agriculture;* Paris, 1762, 2 vol. in-12; — *Histoire d'un insecte qui dévore les grains de l'Angoumois;* Paris, 1752, in-12; — *Traité de la Garance et de sa culture;* Paris, 1765, in-4°; — *Traité des Arbres fruitiers;* Paris, 1768, 2 vol. grand in-4°, ornés de près de deux cents planches en taille-douce, dessinées et gravées d'après nature, par les meilleurs artistes; — *L'Art du Charbonnier;* Paris, 1760, in-fol.; — *L'Art des Ancres par M. de Réaumur avec des notes et des additions;* Paris, 1761, in-fol.; — *L'Art de l'Épinglier par M. de Réaumur, avec des additions;* Paris, 1761, in-fol.; — *L'Art du Cirier;* Paris, 1762, in-fol.; — *L'Art du Cartier;* Paris, 1762, in-fol.; — *L'Art de faire des Enclumes;* Paris, 1763, in-fol.; — *L'Art du Tuilier et du briquetier;* Paris, 1763, in-fol.; — *L'Art de Raffiner le Sucre;* Paris, 1764, in-fol.; — *L'Art du Drapier;* Paris, 1765, in-fol.; — *L'Art du Couvreur;* Paris, 1765, in-fol.; — *L'Art de fabriquer les tapis façon de Turquie;* Paris, 1766, in-fol.; — *L'Art de friser ou de ratiner les étoffes de laine;* Paris, 1766, in-fol.; — *L'Art du Serrurier;* Paris, 1767, in-fol.; — *L'Art de réduire le fil de fer;* Paris, 1769, in-fol.; — *L'Art du Savonnier;* Paris, 1774, in-fol.; — *L'Art de faire l'Amidon;* Paris, 1775, in-fol.; — *Traité général des Pêches maritimes, des rivières, et des étangs;* Paris, 1769-1782, 3 vol. in-fol.; — un grand nombre de mémoires dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*, de 1728 à 1781.

Condorcet, *Éloge de Duhamel.* — Desessarts, *Siècles littéraires.* — Cuvier, *Hist. des Sciences natur.*, t. V.

DUHAN (*Charles-Gilles*), littérateur français, né à Jandun (Champagne), le 14 mars 1685, mort à Berlin, le 3 janvier 1746. Conduit en bas âge à Berlin, où son père s'était retiré pour professer librement la religion protestante, il servit quelque temps dans l'armée prusienne, devint précepteur du prince royal de Prusse (depuis Frédéric II), et partagea la disgrâce dont le jeune prince fut l'objet de la part de son père. A l'avénement de Frédéric, il fut nommé conseiller privé aux affaires étrangères. Duhan faisait partie de l'Académie de Berlin. Il a laissé en manuscrit des *Essais de Littérature et d'Histoire.*

Formey, *Éloge de Duhan*, dans la *Nouvelle Biblioth. Germanique*, t. V, 2e part. — Frédéric II, *Corresp.*

DUHAN (*Laurent*), philosophe français, né à Chartres, vers 1656, mort à Verdun, en 1726. Après avoir professé pendant près de trente ans la philosophie au collége du Plessis, il devint grand-vicaire de l'évêque d'Autun, chanoine de l'église de Chartres, puis de celle de Verdun. On a de lui : *Philosophus in utramque partem;* Paris, 1694, in-12. Cet ouvrage, très-répandu dans les écoles, a eu de nombreuses éditions.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

DUHAUSSET (Madame). *Voy.* HAUSSET (DU).

DUHEM (*Pierre-Joseph*), homme politique français, né à Lille, en 1760, mort à Mayence, en octobre 1807. Il exerçait à Lille, avec quelque succès, la profession de médecin lorsque ses concitoyens lui conférèrent le titre de juge de paix. Les électeurs de Douai le choisirent, en 1791, pour leur représentant à l'Assemblée législative. Il s'y fit remarquer par ses opinions républicaines, et vota constamment avec les membres de l'extrême gauche. Réélu à la Convention nationale, il alla siéger parmi les membres qui formaient le parti de la Montagne. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa à ce qu'on accordât un conseil à l'accusé, attaqua vivement les partisans de l'ajournement et de l'appel au peuple, et vota la mort

sans sursis. Le 8 mars 1793, il proposa des mesures de rigueur contre les journaux, et demanda que les députés journalistes fussent expulsés de l'assemblée; mais la Convention passa à l'ordre du jour sur sa proposition. Il reprit la parole dans la discussion sur l'organisation du tribunal criminel extraordinaire, et s'opposa vainement à ce qu'on y admît des jurés. Il contribua, le 31 mai, au triomphe de la Montagne sur la Gironde, et fut envoyé peu de temps après en mission à l'armée du nord, où il se rendit coupable de quelques abus d'autorité. Il s'était dès lors attaché au parti de Danton. A son retour, il figura dans le procès des girondins parmi les témoins à charge; plus tard, lors du scrutin épuratoire, au club des Jacobins, Robespierre le fit exclure de cette société. Ses liaisons avec les dantonistes devaient naturellement le placer, au 9 thermidor, parmi les adversaires de Robespierre. Mais il fut le premier des montagnards qui manifestèrent leurs regrets de la part qu'ils avaient prise à cette journée. A la tribune de la Convention, comme à celle des Jacobins, il combattit avec vigueur la réaction thermidorienne. Dénoncé par Legendre, pour avoir entretenu des correspondances avec les jacobins du midi, il fut décrété d'accusation à la suite du mouvement insurrectionnel du 12 germinal an III (1er avril 1795), et conduit à la tour de Ham, puis transféré, avec Chasles et Choudieu, au château de Sedan, d'où l'amnistie du 4 brumaire an IV le fit sortir. Il reprit alors l'exercice de sa première profession, obtint plus tard la place de médecin en chef de l'hôpital de Mayence, et la conserva jusqu'à la mort.

Thiers, *Hist. de la Révolution fr.* — *Petite Biog. Conventionnelle.* — *Gal. hist. des Contemp.*

DUHESME (*Philippe-Guillaume*, comte), général français, né à Bourgneuf (Bourgogne), le 7 juillet 1766, massacré le 18 juin 1815. Il était fils d'un notaire, et entra au service avec le grade de capitaine dans le 2e bataillon de Saône-et-Loire. Il servit sous Dumouriez, qui lui confia le commandement de la place de Ruremonde, et prit part à l'affaire de Villeneuve, où il déploya le plus grand courage. Voyant qu'une position, dont ils avaient chassé l'ennemi la veille, allait leur être enlevée, les grenadiers français découragés commençaient à quitter leurs rangs, Duhesme, quoique grièvement blessé, voulut tenter un dernier effort : épuisé par le sang qu'il avait perdu, et ne pouvant se tenir debout, il mit un genou en terre, et présenta la pointe de son sabre aux fuyards. A la vue de leur chef couvert de sang, les grenadiers s'élancèrent de nouveau au combat, et firent bientôt oublier par une victoire éclatante un moment d'hésitation. Ce brillant fait d'armes, qui eut les représentants du peuple pour témoins, valut (1793) à Duhesme le brevet de général de brigade. Guéri de ses blessures, il reprit La Capelle, qu'il sut conserver malgré les efforts de l'ennemi. Ce fut surtout à Grandjean qu'il rendit le plus éclatant service. Accablé par le nombre, un régiment français, chargé de défendre une position très-importante, commençait à battre en retraite. A la vue d'un mouvement qui, livrant passage à l'ennemi, devait nécessairement compromettre le salut de l'armée, Duhesme descend de cheval, s'empare du fusil d'un soldat, se jette résolument à la tête des siens, qui ramenés par lui au combat reprennent bientôt leur position. Après avoir concouru à l'investissement de Charleroi ainsi qu'à la bataille de Fleurus, où il contribua à mettre en déroute l'aile droite des Autrichiens, il succéda à Kléber dans l'investissement de la ville de Maestricht. Élevé au grade de général de division (8 novembre 1794), il passa à l'armée des côtes de Brest, et fit sous Hoche la guerre de la Vendée. Étant retourné à l'armée du Rhin, il se fit remarquer à l'affaire d'Obermedlingen, au passage du Lech, à la bataille de Biberach (1796), enfin, à celle de Schussenvied. Chargé (20 avril 1797) du commandement des troupes qui devaient passer le Rhin dans la direction de Diersheim, il venait de s'emparer du village, lorsqu'un renfort considérable arriva à l'ennemi et mit sa division dans le plus grand péril. Certain que le moindre retard, la moindre hésitation pouvait tout perdre, il ordonna à un tambour de battre la charge. Le tambour obéissait à cet ordre, lorsqu'il tomba mortellement frappé d'une balle; Duhesme aussitôt, malgré une grave blessure qu'il avait reçue à la main, ramasse la caisse, et bat la charge avec la garde de son épée. A sa vue, les Français se rallient, fondent sur l'ennemi, qui bientôt, malgré sa supériorité numérique, est mis en déroute. Duhesme fut chargé de présenter au Directoire les drapeaux conquis par l'armée de Rhin et Moselle en 1798. il passa à celle de Rome, s'empara de Civitá del Tronto, de Pescara, d'Isernia, et contribua puissamment à la conquête de Naples. L'ordre qu'il établit dans son armée, la juste sévérité qu'il déploya contre trois de ses soldats convaincus de pillage, décidérent les villes de Troya, de Lucera et de Barino à se rendre. Enveloppé dans la disgrâce de Championnet, il fut destitué le 16 mars 1799; mais bientôt, réintégré dans son grade (23 juin suivant), il fut appelé au commandement de l'armée des Alpes, et s'empara successivement de Suze, de Rivoli et de Savigliano. Après un congé de convalescence, il passa à l'armée de réserve, et culbuta les Autrichiens à Lodi. Incorporé dans l'armée gallo-batave (janvier 1800), bientôt appelée en Allemagne, il contribua, sous Augereau, aux victoires remportées à Burg-Eberach, à Bamberg et à Forcheim. Duhesme fut nommé grand-officier de la Légion d'Honneur en 1804. Il entra en Espagne en 1808, à la tête d'un corps d'armée, et montra le plus grand courage à Lobregat ainsi qu'à toutes les affaires qui eurent lieu en Cata-

logne. Nommé commandant de cette province, il en fut rappelé (1810) sous le prétexte qu'il y avait toléré certains abus. Rentré en France, il tomba dans la disgrâce de l'empereur, et il y resta jusqu'en 1814, époque à laquelle Napoléon lui conféra le titre de comte de l'empire, avec le commandement d'une division du corps d'armée du duc de Bellune. Pendant la campagne de France, les combats livrés à Montereau et au pont de Dalencourt le mirent de nouveau à même de déployer les talents et le courage dont il avait donné tant de preuves. Nommé chevalier de Saint-Louis (27 juin) et pair de France par Louis XVIII, il accepta néanmoins au retour de Napoléon le commandement de la jeune garde, à la tête de laquelle il combattit à Waterloo. Forcé de quitter le champ de bataille, par suite des blessures qu'il avait reçues pendant le combat, il se réfugia dans une maison de Genape. Il y fut surpris sans défense par les hussards de Brunswick, qui le massacrèrent, pour venger la mort du duc de Brunswick-Oels, leur chef. Le nom de Duhesme est gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles, ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté nord. Duhesme publia en 1806 une brochure intitulée : *Précis historique de l'infanterie légère et de son influence dans la tactique*. Cet ouvrage, très-estimé, a été réimprimé en 1814, sous le titre de : *Essai sur l'Infanterie*. A. Sauzay.

Archives de la guerre.

DU HOUX D'HAUTERIVE, général vendéen, fusillé le 9 janvier 1794. Beau-frère du marquis d'Elbée, qui avait épousé sa sœur, Duhoux d'Hauterive, qui était capitaine au régiment de Cambrésis et chevalier de Saint-Louis, se rendit en Vendée, devint membre du conseil militaire de l'armée royaliste, et par ses talents militaires obtint le brevet de général. Vaincus (8 janvier 1794) par les républicains dans l'île de Noirmoutier, Duhoux, d'Elbée et plusieurs autres chefs vendéens tombèrent au pouvoir de leurs ennemis, qui les fusillèrent le lendemain.

A. S.

Moniteur univ. du 13 janvier 1794.

DUIFFOPRUGEAR (*Gaspard*), célèbre luthier, né dans le Tyrol Italien, vers la fin du quinzième siècle. Il parcourut d'abord l'Allemagne, puis s'établit à Bologne. En 1515, François Ier, étant allé dans cette ville pour y signer le concordat avec Léon X, entendit parler des talents de cet artiste, et voulut l'attirer en France. Duiffoprugear accepta les offres avantageuses qui lui furent faites par le roi; il vint à Paris, et se retira plus tard à Lyon, où il continua de travailler. Un portrait gravé en médaillon le représente entouré d'instruments, tenant d'une main un compas et de l'autre un manche de viole; ce portrait, daté de 1562, pourrait faire supposer que Duiffoprugear vivait encore à cette époque. Quelques instruments sortis des ateliers de ce luthier existent encore entre les mains d'amateurs curieux de raretés de ce genre; Choron en a vu plusieurs, dont il a donné la description. Semblables par la forme à ceux que l'on voit dans les tableaux de Paul Véronèse, ces instruments sont aussi remarquables par la beauté du travail que par la qualité de leur son. On cite entre autres une basse de viole qui a appartenu au spirituel auteur de la *Physiologie du Goût*, Brillat-Savarin, et une taille de viole sur la touche de laquelle on lit cette ingénieuse devise :

Viva fui in sylvis, sum dura occisa securi;
Dum vixi, tacui : mortua, dulce cano.

Dieudonné Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — Castil-Blaze, *Chapelle-Musique des rois de France.*

DUIGENAN (*Patrick*), jurisconsulte irlandais, né en 1735, mort en 1816. Il étudia à Dublin, et débuta au barreau en 1767. Il remplit ensuite diverses fonctions judiciaires : il fut avocat général du roi en 1795, puis juge de la cour des prérogatives. Membre du parlement irlandais dès 1793, il se montra partisan très-prononcé de l'Union, et siégea toujours sur les bancs ministériels. Aussi fut-il en butte à toutes les haines des partis opposés. En 1805 il se prononça pour la suspension de l'*habeas corpus* irlandais; mais il combattit le bill d'extension des franchises de l'Église catholique d'Irlande. Il laissa, outre un poëme latin intitulé : *Lachrymæ academicæ*, ouvrage de sa jeunesse, quelques écrits de circonstance, parmi lesquels : *An Address to the Nobility and Gentry of Ireland.*

Rose, *New biog. Dict.*

DUILIUS (*Marcus*), homme d'État romain, vivait vers 450 avant J.-C. Il appartenait à une maison plébéienne (*gens Duilia*). Le caractère plébéien de la *gens Duilia* est assez attesté par ce fait, que Marcus Duilius fut tribun du peuple, et par une assertion expresse de Denys d'Halicarnasse. D'après cet historien, le décemvir Rufus Duilius et deux de ses collègues étaient plébéiens. Marcus Duilius fut élu tribun du peuple en 471, l'année même où les élections des tribuns se firent pour la première fois dans les comices des tribus. L'année suivante, Marcus Duilius et son collègue C. Sicinus traduisirent devant l'assemblée du peuple Appius Claudius Sabinus, consul sortant de charge, pour la violente opposition qu'il avait faite à la loi agraire de Sp. Cassius. Vingt-deux ans plus tard, quand le peuple fut opprimé par les décemvirs, Marcus Duilius défendit avec vigueur les libertés publiques. Par son conseil, le peuple se retira sur le mont Sacré, démarche décisive qui amena la chute des décemvirs. Après cette révolution, Duilius et Sicinus furent élus tribuns pour la seconde fois. Le premier fit aussitôt décréter la création de deux consuls avec appel au peuple. Bientôt après, il fut décidé, sur sa proposition, que laisser le peuple sans tribuns et créer des magistrats sans appel serait un crime puni des verges et de la hache. Après avoir garanti par

ces institutions énergiques la liberté des citoyens, Duilius fut le premier à mettre un frein à la réaction démocratique, et il arrêta les représailles que le peuple exerçait sur l'oligarchie abattue. Il empêcha aussi ses collègues de conserver l'année suivante l'espèce de dictature que les événements leur avaient conférée.

Tite-Live, II, 58, 61; III, 52, 54, 59, 64. — Diodore, XI, 68. — Denys d'Halicarnasse, XI, 46. — Cicéron, *De Republica*, II, 31.

DUILIUS (*Caius* ou *Nepos*) appartenait à la même famille que le précédent. Il fut consul avec C. Corn. Scipio Asina, l'an de Rome 493, le 5e de la première guerre punique, 261 ans avant J.-C. Alors les Romains, qui disputaient aux Carthaginois la Sicile, avaient résolu de créer une flotte. Un vaisseau africain échoué sur les côtes d'Italie leur servit de modèle, et pendant qu'au rivage s'exerçaient des rameurs assis sur des bancs, comme à la chiourme, 120 vaisseaux ou 160, selon Florus (II, 1), furent en deux mois construits et lancés à la mer. Scipion, désigné par le sort au commandement de cette flotte, partit le premier avec 17 vaisseaux. Mais attiré dans une embuscade, il fut pris et envoyé à Carthage. Duilius alla le remplacer. La flotte romaine rencontra celle des Carthaginois sur la côte septentrionale de la Sicile, à la hauteur de Myles : le combat s'engagea d'abord avec tous les désavantages prévus par les Romains. Ceux-ci, ne pouvant rivaliser d'habileté avec leurs ennemis, avaient armé leurs galères de crampons ou mains de fer appelées corbeaux (*corvi*). Quel dut être l'étonnement des Carthaginois quand ces machines inconnues, s'abaissant tout à coup, accrochèrent leurs vaisseaux et les forcèrent à subir l'abordage? Ils se défendirent mal dans une lutte si imprévue; leur flotte fut dispersée. Ils perdirent 9,000 hommes tués, 9,000 prisonniers; 13 ou 14 galères furent coulées à fond, 31 ou 80, selon quelques historiens, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Duilius, ayant rejoint l'armée de terre, délivra Ségeste, sur la côte occidentale de l'île, battit les Carthaginois et prit dans l'intérieur du pays Macella, sans qu'Amilcar, leur général, osât s'y opposer. Jamais victoire n'avait causé tant de joie aux Romains. Pour en perpétuer le souvenir, ils firent frapper des médailles et élever dans Rome une colonne rostrale, en marbre blanc, avec une inscription désignant le nombre des vaisseaux ennemis pris ou coulés à fond et les sommes acquises au trésor public. Duilius obtint le triomphe naval : c'était la première fois qu'on l'accordait à Rome. Depuis, chaque fois qu'il soupait en ville, il revenait chez lui entouré d'hommes portant des flambeaux et précédé par des joueurs de flûte. On ne peut assurer si cet honneur fut décerné ou toléré par le sénat : quoi qu'il en soit, Duilius tant qu'il vécut put en jouir sans obstacle; car tous les Romains voyaient avec orgueil se renouveler chaque jour le souvenir de la première victoire que la république eût remportée sur mer.

La *lex Duilia*, qui porte son nom, interdit l'inhumation des morts dans l'intérieur de la ville, et n'excepte de cette défense que les vestales, exception qui dans la suite fut étendue aux empereurs. [*Encl. des G. du M.*]

Florus, II, 2. — Orose, IV, 7. — Zonaras, VIII, 10, 11. — Aurelius Victor, *De Vir. Illust.*, 38. — Polybe, I, 12. — Frontin, *Stratag.*, II, 3; III, 2. — Diodore, XXIII. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 5.

DUILIER (*Fatio* DE). *Voy.* FATIO.

DUISBOURG ou **DUSBOURG** (*Pierre* DE), chroniqueur allemand, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il écrivit un ouvrage intitulé : *Historia Prussiæ atque Ordinis Teutonici*, qui s'étend de 1190 à 1326, et qu'un anonyme a continuée jusqu'à 1435, avec des notes et dissertations. Cette continuation et la chronique primitive ont été publiées par Hartknoch, à Iéna, 1679, in-4°. Il existe une traduction de l'œuvre de Duisbourg, en vers allemands, par Jéroschinus : elle a été continuée à son tour jusqu'à 1394 par Wigard de Marbourg.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Ætat.*

DUISING (*Jean*), philosophe allemand descendant du précédent, né à Brême, le 26 août 1683, mort le 1er janvier 1730. Il étudia à Marbourg, où il fut appelé à une chaire de métaphysique et de logique. Ses ouvrages sont : *De Mente humana;* Marbourg, 1710-1723; — *De Omnipræsentia Dei;* ibid., 1711, in-4°; — *De Independentia Dei;* ibid., 1712, in-4°; — *De Divinitate Sanctæ Scripturæ;* ibid., 1713, in-4°; — *De Existentia Dei;* ibid., 1715, in-4°; — *De Immortalitate mentis;* ibid., 1715, in-4°; — *De Providentia Dei actuali;* ibid., 1717, in-4°; — *De Justitia vindicativa Dei naturali;* ibid., 1723, in-4°; — *De Relatione inter Deum et hominem;* ibid., 1723, in-4°; — *De Veracitate Dei;* ibid., 1725, in-4°; — *De Intellectu Dei;* ibid., 1725, in-4°.

Strieder, *Hess. Gel.-Gesch.*

DUISING (*Justin-Gérard*), médecin allemand, né à Berlebourg, le 4 mai 1705, mort le 13 février 1761. Il étudia à Iéna, en 1724, y fut reçu docteur en 1728, et après avoir complété à Strasbourg ses connaissances médicales, fut nommé professeur de médecine à Marbourg en 1730 et de physique en 1748. Ses ouvrages sont : *De Morbo intemperiei;* Iéna, 1728, in-4°; — *De Catarrho suffocativo;* Marbourg, 1734, in-4°; — *De Apoplexia;* ibid., 1748, in-4°; — *De Methodo medendi febres intermittentes tertianas;* ibid., 1753, in-4°; — *De Hæmoptysi;* ibid., 1754, in-4°.

Strieder, *Hess. Gel.-Gesch.*

* **DUISING** (*Henri-Otto*), jurisconsulte allemand, né à Marbourg, le 24 janvier 1719, mort le 15 septembre 1781. Il étudia dans sa ville natale, puis à Leyde et à Utrecht. Il fut nommé professeur d'histoire et d'éloquence à Marbourg

en 1744, troisième professeur en 1750, docteur en théologie en 1758, et conseiller consistorial en 1778. Ses principaux ouvrages sont : *Grotius, von der Wahrheit der christlichen Religion, in das Deutche, übersetzt* (Grotius, De la Vérité de la Religion chrétienne, traduit en allemand), anonyme; Marbourg, 1748, in-8°; — *Disputatio de textu Irenæi græco*; ibid., 1747, in-4°; — *Disputatio de versione Irenæi latina*; ibid., 1747, in-4°; — *De Fide Julii Cæsaris dubia*; ibid., 1748, in-4°; — *Problemata, dubia, objectiones contra et circa Religionem christianam et doctrinam reformatæ Ecclesiæ*, anonyme; Marbourg, 1754, in-8°.

Strieder, *Hess. Gel.-Gesch.*

DUISMÆR VAN EWIST (*Albert-Jacques*), jurisconsulte hollandais, né en 1774, mort en 1820. Il professa le droit à l'université de Groningue, et publia des *Dissertations* sur la jurisprudence, parmi lesquelles on a remarqué : *Du privilége de la femme touchant la répétition de sa dot*; 1793; — *De la sagesse du législateur*; 1802; — *Sur la promulgation du Code Napoléon en Hollande*; 1809.

Dict. biog. et pittoresque (Aimé-André).

DUISSON. *Voyez* DONJON.

DUIVEN (*Jean*), peintre hollandais, né à Gouda, en 1610, mort en 1640. Il était élève de Vautier Crabeth. « Jean Duiven, dit Descamps, acquit de la réputation à peindre le portrait; il fit sa fortune en peignant un moine franciscain, nommé *le Père Simpiternel* : il ne fut presque employé depuis qu'à en faire des copies, qu'il vendit fort cher. »

Descamps, *Vies des Peintres Hollandais, etc.*

* **DUJARDIN** (*Dauphine*), poëte provençale, vivait vers le milieu du seizième siècle. Ses opuscules se trouvent disséminés dans les recueils du temps. Quelques sonnets de sa façon se lisent dans les *Œuvres* de J. du Bellay. M. G.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

DUJARDIN (*Karl*), peintre hollandais, né à Amsterdam, vers 1640, mort à Venise, le 20 novembre 1678. Il eut pour maître Nicolas Berghem, et devint sans contredit le meilleur élève de cet excellent peintre. Le fond du caractère de Dujardin était une certaine mobilité. Très-jeune encore, il quitta Berghem, et vint en France; puis il retourna dans son pays, et partit pour Rome, où il se livra avec une égale ardeur à l'étude et au plaisir. Dujardin devint un des plus joyeux compagnons de la bande académique, dans laquelle il portait le nom de *Barbe de Bouc*. Ses tableaux furent bientôt recherchés par les Italiens et estimés au-dessus de ceux de la plupart de ses compatriotes; mais son inconstance l'empêcha de profiter des grands avantages qu'il trouvait à Rome; et sans aucun motif connu, il prit la route de France pour retourner à Amsterdam. En passant à Lyon, il trouva quelques amis qui cherchèrent à l'y fixer. Il y fit beaucoup de tableaux, qui furent généreusement payés; mais son gain, quoique considérable, ne suffit point à ses dépenses, excessives; accablé de dettes, tourmenté par des créanciers acharnés, il ne trouva d'autre moyen pour les satisfaire que d'épouser son hôtesse, riche à la vérité, mais d'un âge plus que mûr. Le remède était pire que le mal : Dujardin s'en aperçut bientôt; et, honteux d'un mariage qui le couvrait de ridicule, il quitta précipitamment Lyon, et revint à Amsterdam, où il fut reçu avec joie. Les amateurs lui commandèrent de nombreux tableaux, dont il fixait à son gré le prix. Dujardin aurait pu mener une vie calme et heureuse s'il n'avait été marié; le fâcheux caractère de sa femme et le peu de goût qu'il avait pour elle lui rendirent Amsterdam aussi insupportable que Lyon. Pour se soustraire à un supplice de tous les instants, il prétexta l'occasion d'accompagner Renst jusqu'au port du Texel où il allait s'embarquer pour Livourne; mais au lieu de revenir à Amsterdam, il monta sur le même vaisseau que son ami, et fit route pour l'Italie. Il écrivit à sa femme qu'il serait bientôt de retour; mais elle ne le revit plus. Arrivé à Rome, Dujardin reprit son ancien train de vie. Il y retrouva ses compagnons et ses admirateurs. De nouveaux tableaux lui procurèrent facilement les moyens de faire de grandes dépenses, et lorsque Renst se présenta pour le ramener en Hollande, Dujardin, sous le prétexte d'études encore à faire et de tableaux à finir, laissa partir son ami, le chargeant seulement de compliments pour Mme Dujardin. Quelques années après, il quitta Rome pour Venise, où l'appelait un négociant hollandais qui espérait faire par lui de gros bénéfices; mais le spéculateur fut déçu : au bout de quelques mois Dujardin tomba malade, et succomba à la suite d'une indigestion survenue durant sa convalescence. Il n'avait encore que trente-huit ans, et était dans la force de son talent. Le sénat vénitien, honorant le grand artiste, décréta que quoique protestant Dujardin serait enterré dans une église catholique et avec une pompe exceptionnelle. Malgré sa vie dissipée, ce peintre a exécuté de nombreux tableaux. Il a principalement représenté des scènes pastorales et des animaux. A la touche et à la couleur de Berghem, son maître, il avait su ajouter une certaine force, mêlée de cette suavité qui distingue les grands maîtres de l'école italienne. Une lumière vive et chaude inonde ses tableaux, anime ses paysages et éblouit le spectateur. Ses compositions sont simples; quelques figures, quelques animaux sur un fond largement coloré, en forment communément le sujet. Cependant malgré son aversion pour les travaux de longue haleine, Dujardin peignit plusieurs tableaux d'histoire avec une rare perfection sous le rapport de la couleur, de l'harmonie et de la sûreté de la touche. Tel est son beau *Calvaire* que l'on voit au Musée du Louvre. Dans un autre genre, *Le Charlatan* réunit autant d'admirateurs : c'est certainement

un chef-d'œuvre d'expression et d'exécution. Ce tableau, devenu si populaire sous le spirituel burin de Boissieu, a été acheté 20,000 fr. Dujardin a gravé à l'eau-forte, avec une pointe légère et savante, une suite de cinquante-deux sujets de paysage et animaux. « L'auteur dit Soyer, est parvenu à donner à chaque animal le caractère de son espèce et le représente dans sa physionomie particulière, et cela avec cette correction de formes que donne la nature choisie avec discernement et scrupuleusement imitée. » Les diverses pièces de cette collection sont signées tantôt K. D. L. et tantôt K. D. V. I. *fecit*, avec l'année de l'exécution. Les productions de Dujardin sont aussi rares que recherchées.

A de L.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 259. — Soyer, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*.

DUJARDIN (*Benigne*), polygraphe français, plus connu sous le pseudonyme de *Boispréaux*, vivait au dix-huitième siècle. Entré au conseil d'État comme maître des requêtes en 1722, il en sortit avant 1738 pour une cause qui est restée inconnue, et il cultiva la littérature, soit comme distraction, soit comme moyen d'existence. On a de lui : *Anti-feuilles, ou lettres à madame de... sur quelques jugements portés dans* l'Année littéraire *de Fréron*; Paris, 1734, in-12, avec Sellius et La Morlière; — *La Satyre de Pétrone*, trad. du latin; Londres, 1742, 2 vol. in-12; — *Histoire de Nicolas Rienzi, chevalier, tribun et sénateur de Rome*; Paris, 1743, in-12; — *La Vie de P. Aretin*; La Haye, 1750, petit in-12; — *La double Beauté, roman étranger*; Cantorbéry (Paris), 1754, in-12; avec Sellius; — *Satyres de M. Rabener*, traduct. libre de l'allemand; Paris, 1754, 4 vol. in-12; — *Histoire générale des Provinces-Unies*; Paris, 1757-70, 8 vol, in-4°.

Quérard, *La France Littéraire*.

DUJARDIN (*Charles-Antoine*), écrivain religieux, né vers 1760, à Châlons-sur-Saône, mort à Dijon, le 25 décembre 1825. Il était président de chambre à la cour royale de Dijon. On a de lui : *Poésie sacrée pour la célébration de l'office divin et des saints mystères, ou Heures nouvelles selon le rit parisien*; Dijon, 1823, in-12; — *Poésie sacrée pour la célébration des saints mystères et des fêtes de la Vierge*; Dijon, 1824, in-12.

Beuchot, *Journal de la Librairie*.

DUJARDIN (.....), chirurgien francais, né à Neuilly-Saint-Front, en 1738, mort en 1775. Il fit ses premières études chez les Oratoriens de Soissons, et vint les achever à l'université de Paris, où il prit le grade de maître ès arts. Après avoir hésité quelque temps sur le choix d'un état, il se décida pour la chirurgie. Dès qu'il eut terminé sa licence, il se mit à rassembler les matériaux d'une histoire de la chirurgie, dont il méditait le plan depuis longtemps. Il publia cet ouvrage sous ce titre : *Histoire de la Chirurgie, depuis son origine jusqu'à nos jours*; Paris, 1774, in-4°. Dujardin n'est pas allé plus loin que Celse. Peyrilhe, qui a continué l'ouvrage de Dujardin, a laissé lui-même son œuvre inachevée.

Biographie médicale.

***DUJARDIN-JAILLY**, historien belge, né à Bruxelles, le 11 novembre 1771, mort à Molenbeck-Saint-Jean, en 1847. Après avoir rempli en France des fonctions supérieures dans l'administration des douanes, il vint reprendre le commerce de librairie de sa mère. On a de lui : *Histoire chronologique de Bruxelles et de ses habitants, renfermant les révoltes, les sièges, les batailles, les tumultes, et enfin tout ce qui est arrivé de remarquable dans cette ville ou à ses habitants depuis l'époque connue de sa fondation jusqu'à présent*; 1790; publié sous le voile de l'anonyme; Bruxelles, in-8° de 64 pages. L'auteur était un chaud partisan de Vander Noot.

F. R.

Le Bibliophile Belge, tome IV, page 116.

****DUJARDIN** (*Félix*), savant naturaliste français, né à Tours, le 5 avril 1801. Fils d'un horloger et sans fortune, il dut apprendre seul, ou à peu près, les diverses sciences à l'enseignement desquelles il s'est exercé. De 1827 à 1834 il fut chargé par l'administration municipale de Tours de cours publics de géométrie et de chimie appliquée aux arts; dans le même temps il a publié plusieurs travaux géologiques sur la Touraine, et le premier (1831) il a fait connaître le curieux phénomène des puits artésiens ramenant à la surface du sol des grains et des débris d'insectes pris à de grandes distances et transportés par des routes souterraines en suivant le fond des bassins géologiques. A Tours, en 1833, il a publié au nom de la Société d'Agriculture de cette ville une *Flore d'Indre-et-Loire*. Venu à Paris en 1834, il fit paraître une description géologique de la Touraine et de ses fossiles; mais, engagé par M. Dutrochet à s'adonner préférablement à des recherches zoologiques, il fit aux bords de la Méditerranée et de l'Océan plusieurs voyages très-fructueux pour la science, et publia en 1835 ses curieuses *Observations sur les Rhizopodes*, qu'on avait jusque là classés parmi les mollusques céphalopodes, sous le nom de *Foraminifères*, et qu'il rapporta avec raison au type des infusoires les plus simples. Il se trouva conduit par là à une nouvelle étude des infusoires en général, au sujet desquels il combattit les assertions de M. Ehrenberg, et il appela l'attention des naturalistes sur le tissu primordial des animaux, qu'il nomma le *sarcode*. Les résultats de ses travaux, hautement appréciés en Allemagne, ont été consignés dans une série de communications à l'Institut et à la Société Philomathique, et surtout dans ses trois ouvrages principaux : l'*Histoire naturelle des Infusoires* (1841), l'*Histoire naturelle des Helminthes* (1844), faisant partie de la collection des

Suites à Buffon, et dans le *Manuel de l'Observateur au microscope* (1843), dont l'atlas est particulièrement riche en faits nouveaux Dujardin, qui dès 1834 avait fait connaître le développement des *œufs de la comatule* à la base des pinnules de ce zoophyte, a ajouté, en 1839, des annotations très-étendues au IIIe volume de l'*Histoire des Animaux sans Vertèbres* de Lamarck. Il a publié depuis des *Recherches sur le cerveau des insectes; Sur l'intelligence des abeilles; Sur les yeux, sur les trachées et sur plusieurs points de l'organisation des animaux articulés*. Il a enfin apporté des perfectionnements importants à l'emploi du microscope, particulièrement en ce qui tient au mode d'éclairage. En 1837 il fit paraître dans la bibliothèque du *Magasin pittoresque* un petit volume in-18, intitulé : *Promenades d'un Naturaliste*, et dans les *Cent Traités* (chez Dubochet et Lechevalier), trois traités de zoologie. Il fonda en 1836 un journal scientifique, sous le titre d'*Hermès*, et le rédigea avec la collaboration de MM. Martins, Lemaout et F. Hoefer. Nommé, en 1839, professeur de minéralogie et de géologie à la faculté des sciences de Toulouse, M. Dujardin profita de la création de la faculté des sciences de Rennes pour revenir à ses études de prédilection : il y accepta la chaire de zoologie, qu'il occupe encore actuellement.

Docum. partic.

DUJARDIN. *Voyez* Horto Garcias.

DUJAT. *Voyez* Ambérieux.

DUKE (*Richard*), théologien et poëte anglais, né vers 1655, mort le 10 février 1711. Il fit ses premières études à l'école de Westminster, sous le docteur Busby, entra comme boursier au collége de La Trinité à Cambridge, et fut quelque temps précepteur du duc de Richemond. Étant entré dans les ordres, il devint successivement recteur de Blaby, prébendaire de Glocester, chapelain de la reine Anne et vicaire de Witney (comté d'Oxford). Il mourut peu de temps après avoir obtenu cette dernière place. En sortant de l'université, Duke se lia avec les littérateurs les plus connus de son temps, et sembla vouloir rivaliser avec eux d'esprit et de licence. Plus tard il revint à des pensées plus dignes de son caractère de prêtre, et il consacra son talent à des œuvres de piété. On a de lui un poëme politique intitulé *Review*. « Cet ouvrage inachevé, dit Johnson, contient quelques vers vigoureux. Il ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité; et on n'y trouve pas beaucoup de choses à louer. » On lui doit aussi un recueil de quinze sermons, imprimé en 1714, in-8°.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

DUKER (*Charles-Gustave*), général suédois, mort le 14 juillet 1732. Il se signala dans les guerres qui éclatèrent entre Charles XII et le tsar Pierre le Grand. En 1706, après la bataille de Frauenstadt, il accompagna en Saxe le roi de Suède, à la tête d'un régiment de dragons, amena des renforts au comte de Loewenhaupt en Livonie, et assista aux batailles de Lezno et de Pultava. A l'issue de cette dernière journée (1709), il fut un de ceux qui décidèrent la capitulation, aux termes de laquelle les Suédois échappés au désastre devaient se constituer prisonniers. Rendu à la liberté par Menzikoff, il contribua avec Stenbock en 1710 à chasser les Danois de la Scanie. En 1712 il commanda en qualité de lieutenant général un corps de troupes de huit mille hommes, envoyé dans l'île de Rügen, et fut blessé à l'affaire de Gadebusch. Il reçut ensuite le commandement de Stralsund. Son entrevue avec Charles XII fut touchante. D'abord parfaitement écouté du prince, quand il peignit les maux du pays, il fut l'objet de son courroux en faisant entendre le conseil de faire la paix. Cependant il défendit héroïquement Stralsund, décidé à se laisser ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de se rendre sans un ordre positif du roi. Il reçut cet ordre le 16 décembre 1715, et se conduisit en conséquence. Ce fut encore Duker qui contribua à amener la paix entre la Prusse et la Suède, le 21 janvier 1720. Ses services lui valurent d'être nommé conseiller, comte et feld-maréchal général.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Voltaire, *Hist. de Charles XII.*

DUKER (*Charles-André*), érudit allemand, né à Unna (Westphalie), mort le 5 novembre 1752. Au sortir de ses premières études, à l'école communale de Hamm, il se rendit à l'université de Franeker, où il eut le savant Perizonius pour professeur. A trente ans il obtint le titre de docteur à Herborn, d'où il se rendit en 1704 ou 1705, pour devenir second professeur, à l'école de La Haye. Il débuta dans le monde savant par une lettre sur le fleuve Oaxès, insérée par Hesselius dans son édition de Vibius Sequester, Rotterdam, 1711, et dans celle du même ouvrage par Oberlin, Strasbourg, 1778. En 1711 Duker fit paraître une œuvre de critique intitulée : *Opuscula varia de latinitate jurisconsultorum veterum*, réimprimée en 1761 : on y trouve avec des appréciations et des notes de l'auteur, les opinions contradictoires de Laurent Valla, Floride, Alciat, et Jacques Cappel sur le latin des vieux jurisconsultes. Pour se conformer au vœu de Perizonius, Duker publia dans les tomes VII et VIII des *Miscellaneæ Observationes* du monde savant un manuscrit de ce maître sur Pomponius Méla. A la mort de Perizonius, qui eut pour successeur à Leyde Burmann, alors professeur d'éloquence et d'histoire à Utrecht, Duker fut avec Drakenborch un de ceux qui remplacèrent Burmann. Le 28 mai 1716 il ouvrit ses cours par un discours latin ayant pour sujet l'interprétation grammaticale des auteurs grecs et latins. Ce discours, qui fut fort remarqué, se trouve dans les *Collect. Orat. select.*, de Kapp, 1734. Après dix-huit ans de professorat, Duker, dont les nom-

breux travaux avaient affaibli la santé, se retira dans une petite ville, pour se livrer en paix et exclusivement aux études qu'il aimait. Dans ses dernières années il perdit presque entièrement l'usage de ses yeux. Il vendit alors sa bibliothèque, où se trouvaient, enrichis de notes marginales, la plupart des classiques. Il avait demandé qu'aucun discours ne fût prononcé à son sujet après sa mort, et l'université d'Utrecht avait déféré à ce vœu; mais en 1778 Sax, alors recteur de cette université, prononça l'éloge de ce trop modeste savant. Outre les ouvrages cités, on a de Duker : *Florus, cum notis integris Salmasii Freinshemii*, etc.; Leyde, 1722 et 1744; — *Thucydides, De Bello Pelop., cum notis H. Stephani, Jo. Hudsoni et Jac. Wasse*; Amsterdam, 1731, in-fol., et 1744 : cette édition est considérée comme le chef-d'œuvre de Duker; ses notes ont été insérées dans l'édition de Deux-Ponts; — des remarques sur le *Tite-Live* de Drakenborch; Leyde, 1738; — sur le *Servius* de Burmann; le *Virgile* du même; Amsterdam, 1746; — sur le *Suétone* d'Oudendorp; Leyde, 1751; — sur l'*Aristophane* de Burgmann-Bergler; Leyde, 1760; — enfin, sur les *Leges Atticæ* de Petit; Leyde, 1742.

Sax, *Onomast. literar.*, VI, 268. — Ersch et Grüber, *Allg. Enc.*

DUKER (*Alexandre*), frère de Charles-André, traducteur allemand, natif d'Unna (Westphalie), vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui une traduction latine des *Vite de' Pittori*, etc., de Bellori, reproduite dans le *Thesaurus Græcarum Antiquitatum* de Gronovius, t. XII; Leyde, 1702, in-fol.; — une traduction des *Monumenti de Brescia* de Rubei; — *Brevis Historia et descriptio Comi urbis*, dans le tome III du *Thesaurus Ital.*, Leyde, 1704, in-fol.

Sax, *Onom. liter.*, VI, 36. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

DULAC (*Joseph*), écrivain militaire savoyard, né à Chambéry, vers 1706, mort à Alexandrie, en 1757. Il servit avec distinction dans l'armée piémontaise; mais son caractère emporté lui attira de fréquentes disgrâces. On a de lui : *Théorie nouvelle sur le mécanisme de l'artillerie*; Paris, 1741, in-4°; — *Nouveau Système d'Artillerie sur mer et sur terre*; 1763.

Dict. biog. univ. et pitt.

DULAC. *Voy.* ALLÉON.

DULAC (*Jean-Baptiste*-SONYER), jurisconsulte français, né à Saint-Didier (Velay), en 1728, mort le 2 août 1792. Il était avocat et conseiller du roi en 1788. Ses principaux ouvrages sont : *Observations sur l'état ancien et actuel de la province du Forez*; 1781, in-8°; — *Histoire des grands Hommes qu'a produits le Forez*; 1781, in-12; — *Dictionnaire des Questions de Droit, en rapport avec la jurisprudence des pays de droit écrit*; 2 vol. in-4°.

Hist. des gr. Homm. de l'ancien gouv. du Languedoc. — *Dict. biog univ. et pitt.*

DULAGUE (*Vincent-François-Jean-Noël*), hydrographe français, né à Dieppe, le 24 décembre 1729, mort à Rouen, le 9 septembre 1805. Appelé en 1750 à la chaire d'hydrographie qui venait d'être créée à Rouen, et nommé, en 1754, membre de l'Académie de cette ville, il se fit connaître par les deux ouvrages suivants : *Leçons de Navigation*; Rouen, 1768, in-8°; — *Principes de Navigation, ou abrégé de la théorie et de la pratique du pilotage, rédigés par ordre du roi pour les écoles d'hydrographie*; Paris, 1787, in-8°.

Guilbert, *Mém. biog. et litt. de la Seine-Inférieure.*

DULARD (*Paul-Alexandre*), poëte français, né à Marseille, en 1696, mort le 7 décembre 1760. Il fut secrétaire de l'Académie de Marseille. On a de lui : *Scevola*, poëme couronné aux Jeux Floraux, en 1724; Toulouse, 1724, in-8°; — *Élégie*, couronnée en 1726, par l'Académie des Jeux Floraux; Toulouse, 1726, in-8°; — *La grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature*; Paris, 1749, in-12. L'imagination manque dans ce poëme, mais on y trouve du savoir. Il a eu plusieurs éditions; la dernière est de Paris, 1820, in-8°; — *Œuvres diverses*; Amsterdam, 1758, 2 vol. in-12.

Descssarts, *Siècles littéraires.*

DU LAU (*Jean-Marie*), prélat et théologien français, né le 30 octobre 1738, massacré, à Paris, le 2 septembre 1792. Il était agent général du clergé, et devint archevêque d'Arles en 1775. Nommé député du clergé à l'Assemblée constituante, il se prononça contre toutes les lois qui tendaient à transformer en gouvernement constitutionnel l'antique monarchie française, et se déclara surtout contre la constitution civile du clergé. Son opposition fut inutile, et le désigna à la haine des révolutionnaires. Arrêté après le 10 août, et enfermé dans le couvent des Carmes de la rue de Vaugirard, il y fut massacré, le 2 septembre. On a de Du Lau : *Adresse au roi au sujet du décret du 26 mai 1792 qui prononçait la déportation contre les prêtres non assermentés*; Paris, 1792, in-8°; — *Recueil de mandements et lettres pastorales*; Arles, 1795, in-4°. Les *Œuvres complètes* de Du Lau ont été publiées par Jacques Constant, curé de Saint-Trophime; Arles, 1817, 2 vol. in-8°.

Arnault, Jouy., etc., *Biog. nouv. des Contemporains.*

DULAULOY. *Voy.* RANDON.

DULAURE (*Jacques-Antoine*), archéologue et historien français, né en 1755, à Clermont (Auvergne), mort à Paris, le 9 août 1835. Avant de commencer sa carrière littéraire, il s'adonna successivement à l'architecture et à la topographie. Ses premiers écrits furent des critiques sur quelques monuments de Paris, principalement sur l'Odéon. Bientôt après il publia divers ouvrages où perçait la haine des abus, des injustices, des

fausses doctrines de l'ancien ordre de choses. Telles furent sa *Description de Paris et de ses environs*, ses *Singularités historiques*, etc. (1re édition, 1786). Il rédigeait une *Description de la France par provinces*, ouvrage savant et fait avec soin, lorsque la marche de la révolution le força d'interrompre ce travail. Il adopta avec chaleur les principes proclamés en 1789, et s'associa au mouvement général par ses brochures et par ses écrits périodiques publiés pendant près de trois ans. Constamment attaché au club des Jacobins, et nommé, en septembre 1792, à la Convention nationale par l'assemblée électorale du département du Puy-de-Dôme, il vota la mort de Louis XVI, sans sursis et sans appel, et se rangea cependant parmi les girondins. Le 3 octobre 1793, lorsque Amar fit son rapport contre les chefs de ce parti, le nom de Dulaure s'y trouva plusieurs fois cité parmi ceux des conspirateurs; mais il ne se vit pas sur la liste des quarante-et-un députés qui furent décrétés d'accusation. Le 20 Amar vint réparer cette omission, et le décret d'accusation fut adopté sans discussion. Dulaure crut devoir se soustraire à ce danger, et se réfugia en Suisse, après s'être tenu caché pendant près de deux mois à Paris et à Saint-Denis. Après le 9 thermidor, il écrivit à la Convention pour lui demander des juges. Le manufacturier chez lequel il travaillait lui fournit tous les moyens nécessaires pour rentrer en France. Il était en chemin pour se rendre à la frontière, lorsque les journaux lui apprirent qu'un décret le rappelait dans le sein de la Convention. Il fut nommé membre du comité d'instruction publique, le 20 germinal an III (9 avril 1795), et fut ensuite envoyé en mission dans les départements de la Corrèze et de la Dordogne. Après la clôture de la session conventionnelle, il fut réélu par trois départements, ceux du Puy-de-Dôme, de la Corrèze et de la Dordogne; et comme il n'avait pas atteint l'âge de quarante ans, il dut être classé dans le Conseil des Cinq Cents, où il fut conservé par le sort en germinal an V. En germinal an VI, son département le nomma député pour la troisième fois. Il s'occupa principalement, pendant qu'il siégea au Corps législatif, de travaux sur l'instruction publique. Après le 18 brumaire, Dulaure, rentré dans la vie privée, renonça à la politique pour reprendre le cours de ses études favorites. Il obtint néanmoins, en 1808, dans une administration financière, une place de sous-chef, qui lui était devenue nécessaire par suite de la faillite d'un notaire de Paris, dépositaire de toute sa fortune. En 1814, à la première restauration, une circulaire, datée du 1er juillet, lui annonça qu'il n'était pas conservé dans la nouvelle organisation. Dulaure se vit alors, dans un âge avancé, sans autres ressources que son talent. Il y trouva des compensations suffisantes aux rigueurs du sort. Ses ouvrages sont nombreux; presque tous se rapportent à Paris, à la France et à la révolution. Le plus important est son *Histoire civile, physique et morale de Paris*; Paris, 1821, 10 vol. in-8°.; 3e édit., Paris, 1825, 10 vol. in-12, avec fig. et atlas. Cet ouvrage, plein de recherches curieuses et de faits peu connus, souleva contre l'auteur les attaques les plus violentes des partisans de l'ancien régime. Il faut avouer que rarement il a montré de l'impartialité, et qu'il a accumulé avec affectation les accusations encourues par les rois et le clergé. Ce n'était point de sa part un calcul passionné; mais ses longues persécutions ne le disposaient que trop à céder aux influences qu'il avait subies dans sa jeunesse. Nous citerons encore parmi les principaux écrits de Dulaure : *Pogonologie, ou histoire philosophique de la barbe*; 1786, 2 vol. in-12; — *Réclamation d'un Citoyen contre une nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers généraux*; 1787, in-8°; — *Liste des noms des ci-devant nobles, nobles de race, robins, prélats, financiers, intrigants, et de tous les aspirants à la noblesse ou escrocs d'icelle, avec des notes sur leurs familles*; Paris, in-8°; — *Étrennes à la Noblesse, ou précis historique et critique sur l'origine des ci-devant ducs, comtes, barons, etc., monseigneurs et grandeurs, etc.*; 1790, in-8°; — *Des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie et l'adoration des figures humaines*; 1805, in-8°; — *Des Divinités génératrices, ou du culte du Phallus chez les anciens et les modernes, des cultes du dieu de Lampsaque, de Pan, de Vénus, etc.*; 1806, in-8°. Ces deux derniers ouvrages ont été réimprimés sous ce titre : *Histoire abrégée des différents cultes*; 2e édit., Paris, 1825, 2 vol. in-8°; — *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française, depuis la convocation des états généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon*; Paris, 1823-1825, 6 vol. in-8°; — *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*; Paris, 1825-1827, 6 vol. in-8°. Dulaure rédigea, en 1790, un ouvrage dont il ne parut que seize numéros, sous le titre de : *Évangélistes du jour* : il était dirigé contre les auteurs des *Actes des Apôtres*; et du 1er août 1791 au 25 août 1793, un petit journal intitulé : *Le Thermomètre du jour*. Il publia dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France* plusieurs dissertations sur les Gaulois. Enfin, il a laissé des manuscrits, encore inédits.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — Taillandier, *Notice sur Dulaure.*

DULAURENS (*André*), anatomiste et médecin français, né à Arles (Provence), mort à Paris, le 16 août 1609. Il commença ses études médicales à Paris, sous L. Duret, et se rendit ensuite à Montpellier, où il participa régulièrement aux exercices des écoles, et fut reçu doc-

teur le 30 juillet 1583. Remarqué par des leçons publiques, faites en français, sur les maladies en général, sur la goutte, la lèpre et la syphilis, il obtint des provisions de professeur en 1586, et succéda à Laurent Joubert. Il remplit les fonctions de sa charge jusqu'en l'année 1598, où le bruit de sa réputation le fit nommer médecin ordinaire du roi Henri IV. Cinq ans après, il devint premier médecin de Marie de Médicis, et en 1606 premier médecin du roi. Sur ces entrefaites, l'université de Montpellier ayant perdu son chancelier, il fut élevé à cette dignité, et vu son absence, l'emploi fut rempli successivement par J. Saporta et par Varandi, avec le titre de vice-chancelier. Si l'on en croyait Gui Patin, Dulaurens aurait passé sa jeunesse à Paris, pris ses grades dans la faculté d'Avignon, exercé la médecine à Carcassonne, et il aurait été produit à la cour par la comtesse de Tonnerre, dont il avait acquis les bonnes grâces. Cette version, adoptée par Moréri, est contraire à la réalité des faits, ce qui résulte des pièces authentiques conservées aux archives à Montpellier et vérifiées par Astruc. Quoi qu'il en soit de ses premiers débuts, Dulaurens a mérité par sa position et par ses travaux d'être compris au nombre des savants les plus distingués de son époque. Les places et les dignités contribuèrent à lui valoir une telle vogue comme praticien, qu'en plusieurs années il ne put trouver un moment pour jeter les yeux sur la copie de la traduction de ses œuvres. Dévoué à sa famille, il profita de l'estime du roi et de l'amitié de la reine pour faire deux de ses frères archevêques. L'un, Honoré, obtint l'archevêché d'Embrun ; l'autre, Gaspard, eut celui d'Arles avec l'abbaye de Saint-André de Vienne. Un troisième devint général des Capucins, et le plus jeune, qui se maria, fut conseiller au parlement. On a de Dulaurens : *Apologia pro Galeno, et impugnatio falsæ demonstrationis de communicatione vasorum cordis in fœtu ;* Tours, 1593, in-8° : c'est la description des vaisseaux cardio-pulmonaires chez le fétus. La veine artérieuse (artère pulmonaire) communique avec l'aorte, porte du sang artériel aux poumons et sert à l'esprit vital; l'artère veineuse (veine pulmonaire) envoie aussi aux poumons du sang qu'elle reçoit de la veine cave par une grande anastomose, conduit l'air du poumon au cœur pour le rafraîchir, en même temps qu'elle expulse les vapeurs qui se forment dans ce dernier organe. Cette démonstration était généralement acceptée dans les écoles. Simon Piètre ayant avancé que le sang qui passe par la communication de la veine cave se rend au ventricule gauche du cœur pour la génération de l'esprit vital, Dulaurens revint sur la doctrine de Galien, et ajourna Piètre devant le tribunal de la vérité, dans un ouvrage intitulé : *Admonitio ad Simonem Petræum, necnon Simonis Petræi censura in admonitionem Andreæ Laurentii ;* Tours, 1593, in-fol.; — *Historia anatomica humani corporis et singularum ejus partium ;* Francfort, 1595, 1602, 1616, 1627, in-8°; idem, 1600, grand in-fol.; Paris, 1598 et 1600, grand in-fol.; Hanovre, 1601, in-8°; Lyon, 1605, in-8° : ces deux dernières éditions n'ont pas de figures. L'ouvrage a été publié en français; Paris, 1639-1741, in-fol., avec figures : il est divisé en douze livres. Dans le premier, il est traité de la dignité de l'homme; de l'excellence, de l'utilité et de la nécessité de l'anatomie. Les quatre qui suivent sont consacrés aux os, en commençant par la tête; aux cartilages, ligaments et membranes; aux vaisseaux et aux chairs; les autres livres traitent des différénts organes du corps; on y trouve peu d'observations nouvelles. — *De Crisibus, libri tres ;* Francfort, 1596, 1606, in-8°; Lyon, 1613, in-8°. Explications sur la nature des crises, leurs différences, les signes qui les annoncent, sur les jours critiques, conformément à la doctrine hippocratique; — *De Visu, ejusque causis et effectibus, libri duo ;* Francfort, 1603, in-8° : préceptes hygiéniques dignes de nos meilleurs traités spéciaux; — *De mirabili strumas sanandi vi regibus Galliarum christianis divinitus concessa ;* Paris, 1609, in-8°. Il y a un ample récit de la cérémonie dans laquelle le roi très-chrétien touchait les écrouelles. Les œuvres de Dulaurens parurent réunies : *Operum tomus alter, continens scripta therapeutica, nimirum tractâtum De Crisibus ; De mirabili strumas sanandi vi; De nobilitate visus, ejusque conservandi ratione ; De Melancholia ; de Senectute ; De Morbo articulari ; De Lepra ; de Lue Venerea ; annotationes in artem parvam Galeni ; Consilia medica ;* Francfort, 1621, in-fol. Toutes les œuvres anatomiques et médicales ont été données en français et en latin. Il y a deux éditions françaises; la première, exécutée par les soins de Théophile Gelée, Paris, 1613, in-fol., réimprimée à Rouen, en 1661, est d'une fidélité des plus rigoureuses ; la seconde, indiquée comme revue, corrigée et augmentée par G. Sauvageon, Paris, 1646, fourmille de fautes grossières. Les éditions latines sont datées de Rouen, 1560, in-fol.; de Francfort, 1627, in-fol.; de Paris, 1628, 2 vol. in-4°.

D[r] Hubert Rodrigues.

Gui Patin, *Lettres choisies*, t. I, lett. 27. — Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Fac. de Montpellier.* — Hubert Rodrigues, *Notice sur Dulaurens et analyse de ses œuvres ;* Montp., 1842.

DULAURENS (*Louis*), théologien français, né à Montpellier, en 1589, mort le 1er juillet 1671. D'abord ministre de l'église réformée de Montpellier, il abjura le calvinisme, entra dans les ordres, et se rendit à Paris, où il se fit beaucoup de réputation par son talent de prédicateur. Richelieu l'employa à la conversion des protestants. En 1649 Dulaurens entra dans la congrégation de l'Oratoire. On a de lui : *Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther*

et Calvin ont faite de l'Église romaine; Paris, 1655, in-fol.; — *Triomphe de l'Église romaine contre ceux de la religion prétendue réformée;* Paris, 1657, in-12.

Richard Simon, *Lettres choisies*, t. I[er]. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

DULAURENS (*Henri-Joseph*), romancier français, né à Douai, en 1719, mort en 1797. Il annonça de bonne heure de rares dispositions, et fut admis à la profession chez les chanoines de La Trinité, étant à peine âgé de dix-huit ans. Mais bientôt son caractère satirique et la supériorité de ses talents ayant excité la haine de ses confrères, il demanda à passer dans un autre couvent, et ne pouvant l'obtenir, il s'enfuit, et vint à Paris se mettre aux gages des libraires. Ennemi déclaré des jésuites, il profita du fameux arrêt lancé par le parlement de Paris, en 1761, pour publier contre eux une satire qui eut un très-grand débit. Toutefois, appréhendant les poursuites de la police, il se sauva en Hollande le lendemain de la publication, et se rendit à Liége et à Francfort, où il vécut misérablement, jusqu'à ce qu'ayant été dénoncé à la chambre ecclésiastique de Mayence comme auteur de livres irréligieux, il fut condamné en 1767 à une prison perpétuelle, et renfermé dans le couvent de Mariabaum, où il mourut. Voici le portrait que fait de Dulaurens son collaborateur et ami Grouber de Groubental : « Dulaurens est gros, court, replet; il a l'air plus pesant que l'esprit; il n'a rien de piquant à l'extérieur, tout est caché; méfiant, caustique et vindicatif, il est officieux sans être obligeant; vif, turbulent, inquiet et hypocondre, souvent même visionnaire; inconstant plus qu'un Français, il forme mille projets en un jour, et n'a pas la force d'en exécuter un seul; sa vivacité le rend brouillon, mais son génie est une de ces sources qui jaillissent sans cesse; son abondance extrême rend son travail inégal et ses idées peu suivies. Il a fait beaucoup de vers, dans lesquels on remarque des pensées profondes et une poésie sonore. Dans ses nombreuses productions, il se trouve toujours des pensées neuves et hardies à côté des trivialités les plus basses et au milieu du cynisme le plus dégoûtant. »

Les ouvrages de l'abbé Dulaurens, en vers et en prose, décèlent une imagination dépravée, une prodigieuse facilité et un abus déplorable de connaissances acquises. On a de lui : *Les Jésuitiques;* Rome (Paris), 1761, in-12; avec Grouber de Groubental. La seconde édition est augmentée *Des Honneurs et de l'Oraison funèbre du K. P. G. Malagrida, prononcée dans la sainte chapelle des Oreillons par le R. P. Thunder ten Tronck; jésuite*; Rome (Amsterdam), 1762, in-12; — *Le Balai*, poëme héroï-comique, en XVIII chants; Constantinople (Amsterdam), 1761, in-8° : ce poëme fut, dit-on, composé en une vingtaine de jours; — *L'Arétin, ou la Débauche de l'esprit en fait de bon sens;* Rome (Amsterdam), 1763, 2 parties in-12; — *La Chandelle d'Arras*, poëme héroïque en XVIII chants; Berne, 1765, in-8°; nouvelle édition, précédée d'une *Notice* sur la vie et les ouvrages de l'auteur, Paris, 1807, in-12 : ce poëme fut composé en moins de quinze jours. Quelques exemplaires portent le titre : *Étrennes aux gens d'église, ou la chandelle d'Arras;* — *Irmice, ou la fille de la nature;* Berlin (Hollande), 1765, in-12; — *Le Compère Mathieu, ou les bigarrures de l'esprit humain;* Londres, 1766, 3 vol. in-8°: ce scandaleux roman, outrage perpétuel au bon sens, à la morale et à la religion, est un des ouvrages qui ont obtenu le plus de succès à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci; — *Je suis pucelle*, histoire véritable; La Haye, 1767, in-12; — *L'Anti-Papisme révélé, ou les rêves de l'anti-papiste;* Genève, 1767, in-8°; — *Portefeuille d'un Philosophe, ou mélange de pièces philosophiques, politiques, critiques, satiriques et galantes;* Cologne, 1770, 6 vol. in-8°. — Les *Œuvres de Dulaurens* ont été recueillies et publiées à Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8°.

Grouber de Groubental, *Notice sur Dulaurens*, en tête de *La Chandelle d'Arras*, édit. de 1807. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains.*

DULAURENS, médecin français, frère du précédent, né vers 1725, mort à Paris, le 3 mai 1789. On a de lui : *Moyens de rendre les hôpitaux utiles et de perfectionner la médecine;* 1787, in-8°; — *Essai sur les établissements nécessaires et les moins dispendieux pour rendre le service des malades dans les hôpitaux vraiment utile à l'humanité;* 1787, in-8°; — *Analyse du livre intitulé:* Moyens de rendre les hôpitaux utiles, *par l'auteur même des* Moyens; Paris, 1788, in-8°; — *Mémoire historique sur divers objets d'administration;* Londres et Paris, 1788, in-8°.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

* **DULAURENT** (*Hyacinthe* DELABARRE), littérateur français, né vers 1714, à Quimper, mort à Rochefort, le 16 décembre 1798. Il fut vicaire général du diocèse de Quimper. On a de lui : *Les Monuments publics*, poëme; Paris, 1754, in-4°. C'est à tort que M. de Kerdanet (*Notices chronologiques, etc., sur les écrivains bretons*), lui attribue les *Jésuitiques.* Cette cynique production est de l'abbé Dulaurens, de Douai, et de son collaborateur Grouber de Groubental. P. L.

Tresvaux, *Histoire de la Persécution religieuse en Bretagne*, t. II. — Quérard, *La France littéraire.*

** **DULAURIER** (*Édouard*), orientaliste français, né à Toulouse, en 1807. Il avait déjà publié quelques traductions du copte et quelques ouvrages relatifs aux écritures égyptiennes, lorsque le ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, lui confia la mission d'aller recueillir en Angleterre des textes et des manuscrits coptes et hiéroglyphiques. M. Dulaurier se ren-

dit deux fois à Londres, en 1838 et en 1840. C'est dans ces voyages qu'il visita les bibliothèques de Marsden, du King's College, de la Société Asiatique de Grande-Bretagne et d'Irlande, et de la Compagnie des Indes, qui renferment un grand nombre de manuscrits malays et javanais; il profita de cette occasion pour se perfectionner dans la connaissance des principaux idiomes océaniens. Quelque temps après son retour, on créa en sa faveur, à l'École des Langues Orientales vivantes, la chaire de malay et de javanais. Son cours s'ouvrit le 21 avril 1841. M. Dulaurier, outre les langues déjà citées, sait l'arménien, l'arabe, et les principales langues européennes. Il réunit depuis longtemps les éléments d'un dictionnaire malay, qui sera beaucoup plus complet que celui de Marsden. M. Dulaurier a fondé à la Bibliothèque impériale la collection malaye et javanaise, composée de près de deux cents manuscrits; le fonds arménien lui est aussi redevable de quelques acquisitions. On a de lui : *Examen d'un passage des Stromates de saint Clément d'Alexandrie relatif aux écritures égyptiennes*; Paris, 1833, in-8°; — *Fragment des révélations apocryphes de saint Barthélemy, et de l'histoire des congrégations religieuses fondées par saint Pakhome, traduit sur les textes coptes thébains inédits de la Bibliothèque royale*; Paris, 1835, in-8°; — *Notice sur les principales stèles funéraires égyptiennes du Musée de Toulouse*; dans le *Recueil des Mémoires de la Société royale, Archéologique du midi de la France*, an. 1836; — *Mémoires, Lettres et Rapports sur les cours de langues malaye et javanaise*; Paris, 1843, in-8°; — *Institutions maritimes de l'archipel d'Asie*, texte et traduction; dans le t. VI de la *Collection des Lois maritimes* de M. Pardessus, et séparément; Paris, 1845, in-8°; — *Lettres et pièces diplomatiques écrites en malay*, 1er fascicule; Paris, 1845, in-8°; — *Examen de quelques points des doctrines hiéroglyphiques de J.-F. Champollion*; Paris, 1847, in-4°; — *Collection des principales Chroniques Malayes*, texte; Paris, 1849, 1er fascicule, in-8°; — *Extrait de la Grammaire Copte-Arabe de Semenondi*; dans le *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. I; Paris, 1849, in-4°; — *Récit de la première Croisade, extrait de la Chronique de Mathieu d'Édesse et traduit de l'arménien*; Paris, 1850, in-4°; — *Les Arméniens en Autriche, en Russie et en Turquie; la Société arménienne au dix-neuvième siècle; sa situation politique, religieuse et littéraire*; dans la *Revue des Deux Mondes*, an. 1854; — *Chronique du royaume d'Atcheh, dans l'île de Sumatra, traduite du malay*; dans le *Journal Asiatique*, an. 1839, t. II; — *Catalogue des manuscrits malays appartenant à la Société Asiatique de Londres*; ibid., an. 1840, t. II; — *Traduction d'un fragment de médecine copte*; an. 1843, t. Ier; — *Liste des pays qui relevaient de l'empire de Madjapahit à l'époque de sa destruction*; an. 1846, t. I; — *Notice sur un manuscrit copte-thébain intitulé :* La fidèle Sagesse; an. 1847; t. Ier; — *Description de l'archipel d'Asie par Ibn-Batouta, traduite de l'arabe*; ibid.; — *Extrait de la Chronique de Michel le Syrien, traduit de l'arménien*; an. 1848, t. II, et 1849, t. Ier; — *Études sur les Chants historiques et les traditions populaires de l'Arménie, d'après une dissertation de M. Emin*; an. 1852, t. Ier; — *Recherches sur la Législation malaye*; dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, an. 1849, t. Ier, II, IV; — *Voyage d'Abd-Allah Abd-el-Kader, de Singapore à Kalantan, traduit du malay*; ibid., 1850, t. Ier; — *Catalogue des manuscrits coptes, arméniens, géorgiens*; dans le t. Ier du *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*; 1856, in-4°.

E. Beauvois.

Documents particuliers.

DULCIDIUS, prélat espagnol du neuvième siècle. Il était prêtre de Tolède lorsqu'il fut envoyé, en 883, par Alfonse III, roi de Castille, près d'Abub-Ali, chef sarrazin. Au retour de cette ambassade, il fut élevé à l'évêché de Tolède. Joseph Pellicer publia comme une œuvre de Dulcidius une vieille chronique écrite en latin : *Chronica de España de Dulcidio, presbytero de Toleda, obispo de Salamanca, y embaxador del serenissimo rey D. Alfonso el Magno, Tercero deste nombre, al califa de Cordova, el año 883*; Barcelone, 1663, in-4°. Nicolas Antonio doute fort que cet ouvrage appartienne à Dulcidius.

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, p. 496.

DULCIN, hérésiarque italien, né à Novare, vers la fin du treizième siècle, brûlé vif le 1er juin 1308. Il était fils d'un prêtre d'Ossula et disciple de Segarel, dont il suivit les erreurs. Selon lui, la loi du Père, qui avait duré jusqu'à Moïse, était une loi toute de rigueur et de justice; celle du Fils avait été une loi de grâce et de sagesse; celle du Saint-Esprit, qui commençait avec Dulcin lui-même, en 1307, était une loi toute d'amour et de charité. Il prêchait, dit-on, la communauté des biens et la promiscuité de sexes. Dulcin, arrêté en 1308, fut brûlé vif, à Verceil, avec sa femme, Marguerite. Ses disciples se confondirent avec les Vaudois. Il avait écrit trois lettres *Ad universos christianos*. Muratori a donné deux histoires de cet hérésiarque écrites par des auteurs contemporains.

Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. IX. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DULCIS (*Catherin*), philologue savoyard, né à Cruseille, en 1540, mort vers 1610. Il mena la vie d'un aventurier plutôt que celle d'un savant : il parcourut toute l'Europe et une partie de l'Asie. Il connaissait presque toutes les langues

vivantes, et ses meilleurs ouvrages sont des traités de grammaire, savoir : *Institutiones Linguæ Italicæ;* Wittenberg, 1593, in-8°; — *Schola Italica;* Francfort, 1605, in-8°.

Paul Freher, *Theatrum Eruditorum.*

DULCO ou **DUCLOS** (*Gaston*), en latin *Gaston* CLAVEUS, alchimiste français, né vers 1530, dans le Nivernais, mort vers le commencement du dix-septième siècle. Il étudia la jurisprudence dans sa jeunesse, exerça même la profession d'avocat à Nevers, et finit par devenir lieutenant général au présidial de cette ville. Il conçut de bonne heure une grande passion pour les sciences occultes, s'en occupa avec ardeur, et les défendit contre quelques esprits sages, qui en avaient démontré l'inutilité. Son nom latin a donné lieu à de fréquentes méprises, et a été traduit tour à tour par les noms de *Gaston de Clave, Gaston du Cloud, Gaston de Clèves*. Ses ouvrages sont surtout remarquables en ce qu'ils sont les premiers produits de l'imprimerie introduite à Nevers par le duc Louis de Gonzague. On a de Dulco : *Apologia argyropœiæ et chrysopœiæ, contra Erastum;* Nevers, 1590, in-8°; Cologne, 1598, in-8°; Lyon, 1612, in-8°. C'est une défense de l'alchimie, qu'Éraste avait attaquée dans sa *Disputatio de auro potabili*. Voici comme Dulco s'exprime en faveur de la transmutation des métaux : « Toute cause efficiente entraîne le sujet et la matière vers un but quelconque. Le mouvement indique le chemin et la distance qui séparent la matière de ce but. Celui-ci consiste ou dans la forme, ou dans la quantité, ou dans la qualité. La cause efficiente tend donc vers différents buts. Et comme le but de l'*Argyropéie* (art de faire de l'argent) et de la *Chrysopéie* (art de faire de l'or) consiste à faire de l'argent ou de l'or, son mouvement tend vers une nouvelle forme; car la forme du plomb, de l'étain, du cuivre, du fer, du mercure, n'est pas la forme de l'argent ou celle de l'or; mais ces métaux sont le sujet et la matière. » Les autres ouvrages de Dulco sont : *De recta et vera ratione progignendi lapidis philosophici, seu salis aurifici et argentifici, dilucida et compendiosa explicatio;* Nevers, 1592, in-8°; et inséré dans le *Theatrum Chemicum;* — *De triplici præparatione auri et argenti;* Nevers, 1592, in-8°; traduit en français par Salmon, Paris, 1696, in-8°; en allemand, Halle, 1617, in-8°; inséré aussi dans le *Theatrum Chemicum;* — *Philosophia Chemica;* Cologne, 1598, in-8°. Il existe à la Bibliothèque de l'Arsenal (manuscrit n° 171) un *Recueil de M. Duclos sur la transmutation des métaux*; on y trouve, entre autres choses, une *Curieuse recette pour faire une teinture excellente et très-véritable, éprouvée à Venise.* Ce Duclos est probablement le même que Gaston Dulco.

F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. II. — *Biogr. méd.*

* **DULDORP** (*Widechind*), poëte allemand, vivait vers 1442. On a de lui : *Poemata in XLIX priores episcopos Mindenses, ab anno 720 ad 1441, versibus hexametris;* insérés dans les *Syntagmata Rerum et Antiquitat. Germ.* de Paulini.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

DULIN (*Pierre*), peintre français, né à Paris, en 1670, mort dans la même ville, le 28 janvier 1748. Élève de Jean Boulogne, il suivit les cours de l'Académie de Peinture, et y remporta deux fois le grand prix aux concours de 1696 et 1697. Le sujet du premier concours était : *Pharaon donnant son anneau à Joseph après l'explication des songes;* et celui du second : *Les Frères de Joseph retenus comme espions à la cour de Pharaon*. Admis à l'Académie le 30 avril 1707, il donna comme morceau de réception le tableau de *Laomédon puni par Apollon et par Neptune* (cette œuvre fait partie de la collection du Louvre), et fut nommé adjoint à professeur le 26 octobre 1726. Entre autres tableaux de cet artiste, qui exposa aux salons de 1737, 1738 et 1747, nous citerons : *Saint Claude ressuscitant un enfant mort;* — *Les Miracles de notre Seigneur*, et une composition pour l'hôpital de La Charité. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux.

DU LIS, nom de famille qu'on trouve également écrit DULIS, DU LIS, DU LYS, DALIX, DAY, etc. Jeanne Darc, dite *la Pucelle d'Orléans*, ou plutôt ses frères ayant été anoblis en décembre 1429, le nom patronymique de l'héroïne fut désormais remplacé par celui de DU LIS. Ce nom faisait allusion au *lis*, pièce principale du blason accordé par le roi à Jeanne et à ses frères. *Voy.* DARC (*Jeanne*). Parmi les innombrables descendants de cette famille, qui jusqu'en 1634 conférait la noblesse non-seulement à tous ses membres, mais à tous ses alliés des deux sexes, nous ne citerons que le suivant.

DU LIS (*Charles*), écrivain et jurisconsulte français, né à Paris, vers 1560, mort vers 1632. Il était fils de Michel Du Lis, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri II, qui descendait en ligne directe de Pierre Darc, l'un des frères de la Pucelle, et suivit à l'époque de la Ligue le parti d'Henri IV. En 1594 il accompagna ce prince à Tours : c'est là qu'avait été transporté le parlement royaliste; celui de Paris obéissait à la Ligue. Henri IV, satisfait des services de Charles Du Lis, le nomma substitut du procureur général (1). Il était en possession de cet emploi lorsque, le 8 janvier 1602, il fut promu au poste d'avocat général à la cour des aides, qu'il occupa jusqu'au déclin de sa carrière. Il portait en même temps le titre de conseiller du roi en ses conseils d'État et privé. Charles Du Lis était l'aîné des fils survivants de la branche cadette et masculine

(1) Charles Du Lis raconte ces faits d'une manière poétique, mais obscure, dans son *Épître au Roi* (Recueil, *etc.*, de 1628, p. 66).

du sang de la Pucelle. Très-fier de cette origine, il fit heureusement servir ce sentiment privé au profit de la science historique. Comme chef de famille, il possédait et conservait avec un soin jaloux, indépendamment des traditions domestiques, des titres précieux pour l'histoire de sa race et de l'héroïne d'où il tirait sa gloire. Doué d'un esprit souple, étendu, cultivé, Charles Du Lis se trouva jeté dès sa jeunesse au milieu d'une controverse étrange. A cette époque, c'est-à dire vers 1575, les notions historiques relatives à la Pucelle s'étaient tellement obscurcies, que Du Haillan, historiographe en titre de la monarchie, débitait au sujet de cette héroïne les contes les plus calomnieux. Deux camps partageaient alors en France les *beaux esprits* de la littérature : les uns ternissaient à l'envi cette mémoire si pure; d'autres, moins nombreux, tentaient ou commençaient sa réhabilitation. Le monument érigé sur le pont d'Orléans en l'honneur de la libératrice fut mutilé, en 1570, par le canon des guerres civiles : la restauration publique de cet édifice eut lieu quelques années plus tard, et fournit un nouveau texte à cette controverse. Lorsqu'il s'agit de graver l'inscription du monument, qui jusque alors en avait été dépourvu, une sorte de concours s'ouvrit entre les poëtes de toute la France. Cette circonstance fournit au jeune Du Lis une occasion d'entrer sur la scène du monde et de signaler son zèle pour une cause qui était à la fois celle de sa famille et de sa patrie. Il épousa, vers 1580, Catherine De Cailly, d'une famille noble d'Orléans, qui tirait également son origine de l'un des compagnons d'armes de la Pucelle. Le concours qu'il paraît avoir ouvert lui-même pour l'épigraphe du monument mit Charles Du Lis en rapport avec tout ce que la France comptait d'écrivains distingués. Il fut ainsi le correspondant de Malherbe, de Pasquier, des frères Sainte-Marthe, et de quelques autres littérateurs moins illustres. Il s'unit avec plusieurs d'entre eux par les liens d'une solide amitié. Les talents littéraires de Charles Du Lis, ses relations, la position éminente que lui donnait sa charge de magistrature, et enfin sa qualité de descendant du sang de Jeanne Darc, donnent une grande valeur aux écrits qu'il nous a laissés. Dans l'un de ces écrits, il a recueilli les monuments, plus curieux que valables, de cette espèce de joute littéraire célébrée en l'honneur de la Pucelle, joute dans laquelle un enthousiasme sans mesure et sans goût avait pris la place des dispositions malveillantes de la précédente génération. Un autre écrit de Charles Du Lis, plus précieux encore que celui-ci, a trait aux noms, armes et à la généalogie de Jeanne Darc. Après les actes authentiques et les historiens contemporains de l'héroïne, c'est là qu'on trouve les renseignements les plus intimes et les plus intéressants sur cette femme à jamais célèbre. Les ouvrages de Charles Du Lis sont tous devenus rares, et mériteraient pour la plupart d'être réimprimés (1). Nous en donnerons ci-après la liste, aussi exacte que possible. On ignore la date précise de sa mort. Mais deux faits servent à la resserrer entre des limites très-étroites. La Bibliothèque impériale conserve un exemplaire du *Recueil* de 1628 (2) qui porte un *ex dono* de l'auteur à Pierre d'Hozier, « le 24 juin 1629 ». D'un autre côté, Du Breton, auteur d'un ouvrage publié en 1631, le mentionne (3) comme une personne vivante. Mais il n'existait plus en 1635, époque à laquelle fut recueilli et réédité un de ses opuscules, « composé, dit le titre, par *feu* messire Ch. Du Lis ».

Catherine De Cailly, épouse de Charles Du Lis, paraît avoir été une personne distinguée. On trouve dans la correspondance d'Estienne Pasquier deux lettres (4) adressées par lui à *Mademoiselle* Du Lis, titre qui se donnait alors aux femmes d'*écuyer*. Dans la dernière, Pasquier témoigne du commerce littéraire qu'il entretenait avec cette dame, et lui dit qu'elle a pour époux le meilleur de ses amis (5). Cette même lettre contient une pièce de vers sur son *Bâton de vieillesse*, adressée à mademoiselle Du Lis, et la réponse de celle-ci, également en vers, parfaitement tournés (6). Charles Du Lis survécut à la branche aînée de sa famille : il eut un frère nommé Luc Du Lis, conseiller, secrétaire du roi, qui vivait en 1628, mais dont on ne connaît pas de postérité. Du mariage de Charles Du Lis avec Catherine De Cailly naquirent quatre enfants : deux fils et deux filles. Le premier des fils, nommé Charles Du Lis, comme son père, vit le jour en 1585, et mourut le 26 juillet 1629. Ce fils était, à ce qu'il paraît, faible d'esprit. Agé de dix-sept ans, il fut, par faveur, pourvu de la charge de principal du collége de Boissy. Il remplit cet emploi pendant vingt-sept ans, mais sous la tutelle de son père. Cette charge entraînait le célibat : le titulaire ne laissa donc pas de postérité. Les généalogies mentionnent un second fils, marié après 1628, à une autre demoiselle De Cailly; mais elles ne lui donnent point de descendance. Françoise Du Lis, l'aînée des filles, épousa Louis Quatrehommes, et fut mère d'un autre Louis Quatrehommes. Le gendre et le petit-gendre de Charles Du Lis furent conseillers à la cour des aides, et perpétuèrent dans

(1) Une nouvelle édition de ces opuscules est sous presse, et paraîtra en 1855, dans le *Trésor des pièces rares* d'Auguste Aubry.

(2) L. 592, in-4°.

(3) *Histoire du Siége d'Orléans et de la Pucelle Jeane* (*sic*); Paris, in-8°, 2e page de l'*Advis*. Par lettres patentes du 8 mai 1629, maître Le Bossu fut institué avocat général à la cour des aides, en remplacement de Charles Du Lis, qui lui avait résigné cette charge. Il fut reçu le 3 août de la même année. (*Archives de la Cour des Aides*, registre Z, n° 593, à la date.)

(4) Édition de 1724, in-folio, colonnes 47 et 667.

(5) Une autre lettre de Pasquier à Charles Du Lis est datée ainsi : « A Paris, de *votre maison*, ce 1er jour de décembre 1612. » (*Ibid.*, colon. 646.)

(6) Le *Recueil* de 1628 renferme plusieurs autres pièces de vers en l'honneur de la Pucelle, signées : « *Catherine De Cailly*, native d'Orléans. »

cette magistrature le souvenir de l'avocat général. Enfin, Catherine Du Lis, la dernière, fut mariée à Richard de Pichon, trésorier du roi en Guyenne. Ils eurent pour uniques héritiers François et Valentine de Pichon, qui se firent, l'un carme, l'autre carmelite à Bordeaux.

Voici le titre des ouvrages de Charles Du Lis: *De l'Extraction et Parenté de la Pucelle d'Orléans, avec la Généalogie de ceux qui se trouvent aujourd'hui descendus de ses frères;* (Paris, 1610, in-4°); cahier de quatre pages, sans titre, ni date, et sans nom d'imprimeur (1); — *Lettres patentes du* 25 *octobre* 1612 *pour augmentation d'armes en faveur de messires Charles et Luc Du Lis*, etc.; imprimées pour la première fois (2) en un cahier in-12, sans date ni nom d'imprimeur; — *Discours sommaire tant du nom et des armes que de la naissance et parenté de la Pucelle d'Orléans et de ses frères;* Paris, 1612, soixante-dix pages in-12. Cet opuscule, devenu rare, a été réimprimé, avec plus de développement, par l'auteur en 1628, comme on le verra ci-après, sous le titre de *Traité*, etc.; — *Inscriptions pour les statues du roi Charles VII et de la Pucelle d'Orléans qui sont sur le pont de la dite ville;* Paris, et Orléans, 1613; dix-sept pages imprimées in-4°; réimprimées par l'auteur, avec développements, en 1628, sous le titre de *Recueil*, etc.; — *Traité sommaire de l'origine et progrès des offices d'élus*, etc.; Paris, 1618, in-4° (3); réimprimé et augmenté après la mort de l'auteur, sous ce titre: *Recueil des ordonnances, édicts, déclarations*, etc., *concernant l'origine, progrez*, etc., *des éleus*, etc.; Paris, P. Charpentier, libraire, 1635, un volume in-8° (4); — *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente estans sous les statues du roi Charles VII et de la Pucelle*, etc, etc.; Paris, Edme Martin, 1628, in-4°, figures; — *Traité sommaire tant du nom et des armes*, etc., *de la Pucelle et de ses frères*, etc.; Paris, Edme Martin, 1628, in-4° (5).

On peut joindre à cette liste l'indication de deux ouvrages manuscrits de Charles Du Lis: le premier est un recueil intitulé: *Ancien Livre de la Cour des Aides de* 1360 à 1539, etc., *annoté par l'avocat général*. Ce manuscrit, après la mort de Charles Du Lis, paraît avoir passé entre les mains de Louis Quatrehommes père et fils, qui continuèrent à leur tour ce même recueil (1). Le second se compose d'un recueil de pièces relatives à la famille de l'auteur, et subsiste à la Bibliothèque publique de Carpentras, parmi les manuscrits de Peiresc (2).

A. Vallet de Viriville.

Archives de la Cour des Aides, au palais Soubise, à Paris. — *Cabinet généalogique de la Bibliothèque impériale.* — Vallet de Viriville, *Nouvelles Recherches sur la Famille*, etc., *de Jeanne Darc*, etc.; Paris, Dumoulin, 1854, in-8°.

(1) Un exemplaire se trouve à la fin du *Recueil* de 1628, L 592, à la Bibliothèque Impériale.

(2) Voy. Quicherat, *Procès de la Pucelle*, tome V, page 225.

(3) Voy. *Bibliothèque historique de la France*, etc., édition de Fevret de Fontette, tome III, n° 34,036.

(4) La Bibliothèque impériale en possède un exemplaire (dans l'F. *non porté*).

(5) Voy. Brunet, *Manuel du Libraire*, édition de 1843, tome IV, page 39, au mot *Recueil*. — Lenglet-Dufresnoy, dans son *Histoire de Jeanne Darc*, etc., Paris, 1753, in-12, 3e partie, page 297, mentionne une édition du *Traité sommaire* en date de 1633; mais les termes dont il se sert prouvent qu'il n'avait point vu cette prétendue édition de 1633. Cette assertion inexacte a été reproduite par Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de la France*, tome II, sous le n° 17, 224, et par d'autres bibliographes.

(1) Voy. Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de la France*, tome III, n°° 33,894 et 33,895. Ce recueil se trouve aux Archives de l'empire, parmi les registres de la cour des aides, et forme trois volumes in-fol., cotés Z, 763, 764 et 765.

(2) n° X, 547 pages, in-folio. La plupart des pièces que renferme ce manuscrit ont été publiées par Charles Du Lis, dans son *Recueil* de 1628; mais quelques-unes sont inédites et intéressantes. Le manuscrit n° X de Peiresc est analogue et peut-être identique à celui que M. de L'Averdy mentionnait en 1787 dans son *Mémorial* in-4° et un peu plus tard dans sa *Notice sur les Manuscrits relatifs au procès de la Pucelle.* En 1776 le manuscrit mentionné par de L'Averdy avait été donné à la cour des aides.

* DULK (*Frédéric-Philippe*), chimiste allemand, né à Schirwind (Prusse orientale), le 22 novembre 1788. En 1804 il se rendit à Kœnigsberg pour y étudier la jurisprudence, puis il suivit la carrière de son frère, qui était pharmacien dans cette ville, et auquel il succéda en 1813. Il employa ses loisirs à l'étude de la chimie, qu'il enseigna ensuite comme professeur titulaire. Outre des articles sur cette matière publiés dans plusieurs recueils, tels que les *Annalen der Physik*, le *Journal für praktische Chemie* (Journal de Chimie pratique); le *Repertorium für die Pharmacie.* On a de lui: *Lehrbuch der Chemie* (Manuel de Chimie); Berlin, 1833-1834, et Berlin, 1842; — *Synoptische Tabellen ueber die Atomgewichte* (Tables synoptiques du poids des atômes); Leipzig, 1839, 4e édition; — *Pharmacopæa Borussica;* Leipzig, 1846-1848, 5e édition.

Convers.-Lex.

* DULK (*Frédéric-Albert-Benno*), fils du précédent, poëte et chimiste allemand, né à Kœnigsberg, le 17 juin 1819. Il embrassa d'abord la carrière paternelle, s'occupa de chimie et songeait à se faire nommer professeur dans cette faculté; mais il trouva un obstacle dans le ministre Eichorn, en raison de ses opinions politiques. Il fit alors un voyage en Italie, en Egypte, et à son retour il vécut dans la rétraite, livré à ses travaux littéraires. On a de lui: *Orla*, drame; Winterthur, 1844; — *Lea*, drame, en collaboration avec Seemann; — *Die Wœnde* (Les Murs), comédie; Kœnigsberg, 1848.

Conversation-Lexikon.

DULLAERT (*Heyman*), peintre hollandais, né à Rotterdam, en 1636, mort le 6 mai 1684. Il était fils d'un marchand de tableaux, et annonça dès sa jeunesse beaucoup de goût pour la peinture: aussi son père se hâta-t-il de le placer chez Rem-

brandt. Le jeune Dullaert en fut bientôt le meilleur élève; il parvint même à imiter si complétement la manière de son maître, qu'Houbraken et Weyerman affirment avoir été quelquefois trompés sur certains tableaux. On cite entre autres de lui un *Ermite à genoux*, qui aurait passé pour être de Rembrandt si Dullaert ne l'eût signé. Dans une vente publique, à Amsterdam, un *Dieu Mars* de Dullaert fut vendu pour être de son maître. La faiblesse de santé de Dullaert ne lui permit pas de produire beaucoup: aussi ses toiles ont-elles conservé un prix très-élevé. Il avait un esprit cultivé, parlait plusieurs langues et connaissait les sciences, la musique et la poésie. Il chantait fort bien, et faisait des vers avec beaucoup de facilité. On a de lui quelques pièces de théâtre qui furent représentées avec succès, une traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, une autre des *Dialogues sur le mépris du monde*, de De Serres, et un recueil de poësies, en hollandais.

Houbraken, *La Vie des Peintres Flamands*. — Descamps, *La Vie des Peintres Flamands*, etc., II, 222.

* **DULLER** (*Edouard*), poëte allemand, né à Vienne, en 1809, mort en 1855. Encore étudiant en droit, il composa, à l'âge de dix-huit ans, un drame intitulé *Meister Pilgrim* (Maître Pélerin), qui, joué en 1828, au théâtre de Vienne, eut beaucoup de succès. Entraîné par son goût pour les lettres, il abandonna le droit, se rendit à Munich, qu'il quitta pour Baden-Baden, et travailla activement au journal rédigé par Spindler : le *Zeitspiegel* (Miroir du Temps). Mais d'une humeur peu stable, Duller alla pendant quelque temps se livrer à des travaux littéraires à Trèves. Bientôt après (1836) il fonda à Francfort-sur-le-Mein le *Phönix*, journal littéraire; cette feuille ayant cessé de paraître en 1838, Duller alla s'établir à Darmstadt, où il demeura jusqu'en 1849. Il y créa et dirigea pendant deux ans le journal *Das Vaterland* (La Patrie). Depuis 1849, il a fixé sa résidence à Mayence, où il fait des cours publics et écrit des ouvrages historiques dans le but de répandre l'instruction parmi le peuple. Aussi est-il parvenu à populariser son nom comme romancier, poëte, et comme historien national. Parmi ses pièces de théâtre on distingue *François de Sickingen*, qui renferme de très-belles scènes et une peinture animée et fidèle de l'époque. Ses autres ouvrages sont : *Die Wittelsbacher*, (Ballade); Munich, 1831; — *An Könige und Voelker* (Aux Rois et aux Peuples); Stuttgard, 1831; — *Der Fürst der Liebe* (Le Prince de l'Amour), poëme; Leipzig, 1842; — *Die Feuertaufe* (Le Baptême de Feu); — *Kronen und Ketten* (Couronnes et Chaînes); — *Gesammelte Gedichte* (Poésies réunies); Berlin, 1845; — *Der Antichrist* (l'Antichrist); Leipzig, 1833; 2e édit., 1836; — *Mährchen fur die Jugend* (Contes pour la Jeunesse); 1846-1852; *Phantasiegemälde* (Tableaux fantastiques); Francfort, 1836; — *Loyola*, 1836, 3 vol. Duller, poëte et romancier, a abandonné dans les derniers temps le champ de la fiction pour la réalité, et se consacra depuis lors presque exclusivement à des travaux historiques. Il a publié successivement : *Kaiser und Papst* (L'Empereur et le Pape); Leipzig, 1838, 4 vol.; — *Geschichte des deutschen Volks*, (Histoire du Peuple allemand); Leipzig, 1840; 3e édit., 1845; 2 vol. — *Geschichte der Jesuiten* (Histoire des Jésuites); Leipzig, 1840 : cet ouvrage, dont la 3e édition parut en 1845, fut réimprimé trois fois dans cette même année, sous le titre *Die Jesuiten wie sie waren und wie sie sind* (Les Jésuites tels qu'ils furent et tels qu'ils sont). Duller a donné une continuation de l'ouvrage de Schiller, *Geschichte des Abfalles der vereinigten Niederlande* (Histoire de la défection des Pays-Bas); Cologne, 1841. 3 vol. Enfin, il a fait paraître : *Deutschland und das deutsche Volk* (l'Allemagne et le Peuple allemand); Leipzig, 1845, 2 vol.; — *Erzherzog Karl von Œsterreich* (L'archiduc Charles d'Autriche); Vienne, 1847; — *Die Mæner des Volks* (Les Hommes du Peuple; Francfort, 1847-1850, en 8 vol. : ouvrage publié en société avec d'autres écrivains. W. de S.

Wolf, *Encyclopædie*; — Weber, *Geschichte der deutchen Literatur*. — *Conversation-Lexikon*.

DULOIR (***), voyageur français, vivait en 1654. Il a fait un voyage intéressant dans le Levant. Parti de Marseille en novembre 1639, il s'arrêta à Malte, à Smyrne, et visita les côtes de l'Asie Mineure. Il arriva à Constantinople le 28 janvier 1640, et y resta jusqu'au 10 mars 1641. Durant ce temps, il fut témoin des cérémonies de l'avénement du sultan Ibrahim. Duloir se rendit ensuite à Négrepont, traversa toute la Morée, relâcha à Zante, et débarqua à Venise, le 19 juin 1641. Il a publié la relation de son voyage sous le titre de : *Voyages du sieur Duloir, contenus en plusieurs lettres écrites du Levant, avec la relation du siége de Babylone* (1) *en* 1639, *par Sultan Mourat*; Paris, 1654, in-4°; trad. en italien, 1671, in-12. Cet ouvrage, écrit avec conscience, contient sur les mœurs orientales de l'époque des documents utiles pour l'histoire de la Turquie. A. de L.

Dictionnaire biographique.

DULON (*Frédéric-Louis*), flûtiste prussien, né en 1779, à Havelberg (Prusse), mort à Würzbourg, le 7 juillet 1826. Il devint aveugle à l'âge de trois mois; son père, excellent flûtiste, lui apprit son instrument et Angerstein lui donna des leçons d'orgue et de composition. A treize ans le jeune Dulon avait acquis un talent si remarquable, qu'accompagné de sa sœur, il parcourut les principales villes d'Europe, et excita l'admiration générale par la manière brillante dont il exécutait les morceaux les plus difficiles. Il composait aussi avec une grande facilité. En

(1) Bagdad.

1796, l'empereur de Russie, Paul Ier, l'attacha à sa musique et lui accorda une pension viagère. Dulon revint dans sa patrie en 1798, et s'y livra à la composition. On a de lui : neuf *Duos pour flûte et violon ;* Leipzig, 1800-1801 ; — douze *Variations pour flûte et violon;* Leipzig, 1800; — *Caprices pour flûte;* Leipzig, 1801 ; — *Concerto en sol pour la flûte ;* ibid., etc. C. M. Wieland a publié sur cet intéressant artiste : *Dulons des blinden Flœtenspielers Leben und Meynungen*, *von ihm selbst bearbeitet* (La Vie et les Opinions de Dulon, joueur de flûte aveugle, écrites par lui-même); Zurich, 1807-1808, 2 vol. in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **DULON** (*Rodolphe*), théologien allemand, né à Stendal, le 30 avril 1807. Après avoir reçu sa première instruction au gymnase, il alla étudier la théologie à Halle. D'abord recteur des écoles communales de Werben en 1831, il devint prédicateur à Flossau en 1836. Après avoir administré cette communauté pendant plusieurs années, il prit la direction spirituelle de l'église allemande réformée de Magdebourg; il se mêla alors aux controverses régnantes, et fit opposition au ministre Eichhorn et au consistoire de Magdebourg. De là quelques-uns des écrits polémiques de Dulon. Au mois d'août 1847 il fut nommé pasteur à Brême, où ses opinions, réputées peu orthodoxes, le firent d'abord suspendre, puis destituer. Ces circonstances lui inspirèrent en partie les ouvrages intitulés : *Die Geltung der Bekenntnissschriften in der reformirten Kirche* (La Valeur des Écrits symboliques dans l'Église réformée) ; Magdebourg, 1847 ; — *Der Kampf um Gottes Wort* (Le Combat pour la parole de Dieu); Leipzig, 1847; — *Vom Kampfe um Voelkerfreiheit* (De la Lutte pour la liberté des peuples); Brême, 1849-1850; — *Der Tag ist angebrochen* (Le jour est venu)! Brême, 1852. Dulon a fondé en 1850 la *Bremer Tageschronik* (Chronique quotidienne de Brême), et depuis le mois de septembre de la même année il a fait paraître *Der Wecker* (le Réveilleur) feuille hebdomadaire.

Conversat.-Lexik.

DULONG (*François-Charles*), homme politique français, né à Pacy (Eure), en 1792, mort en juin 1834. Il entra en 1814 dans la magistrature, mais il quitta bientôt une carrière où son libéralisme ardent ne lui laissait aucune chance d'avancement. Il embrassa celle du barreau, et il y avait acquis une position distinguée, lorsque, après la révolution de Juillet, il fut appelé à remplir un emploi important au ministère de la justice, alors dirigé par M. Dupont de l'Eure, son parent. Élu député du département de l'Eure, en 1831, il alla siéger à l'extrême gauche de la chambre. Un mot fâcheux qui lui échappa, et qui fut envenimé par la polémique des journaux, amena une rencontre entre lui et le général Bugeaud. Frappé d'une balle au front, Dulong ne survécut que deux jours à sa blessure. On a de lui : *Discours prononcé sur la tombe de M. Ozanne à Bérangeville*, le 5 janvier 1827, in-8° ; — *A Messieurs les Électeurs du 2e arrondissement électoral de l'Eure;* Paris, 1831, in-4° ; — *M. Dulong, avocat, conseiller municipal, à ses concitoyens ;* Paris, 1833, in-8°.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Henrion, *Annuaire biogr.*, t. I. — Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. IV. — M. de Loménie, *Galerie des Contemp. illustres*, t. IX, art. *Bugeaud.*

DULONG (*Pierre-Louis*), chimiste et physicien français, né à Rouen, le 12 février 1785, mort à Paris, le 19 juillet 1838. Laissé orphelin à l'âge de quatre ans, avec une fortune assez considérable, il entra à seize ans à l'École Polytechnique. La faiblesse de sa santé le força de quitter l'École avant la fin de la seconde année. Il étudia ensuite la médecine, et pratiqua quelque temps l'art de guérir à Paris dans un des quartiers les plus pauvres du douzième arrondissement. « La clientèle s'augmentait à vue d'œil, dit M. Étienne Arago ; mais la fortune diminuait avec la même rapidité, car Dulong ne vit jamais un malheureux sans le secourir : il s'était cru obligé d'avoir un compte ouvert chez le pharmacien au profit des malades, qui sans cela n'auraient pas pu faire usage des prescriptions. Les sciences parurent une carrière moins ruineuse, et Dulong quitta la médecine pour les cultiver; il n'avait pas songé que là aussi surgiraient de continuelles occasions de dépense. » Il s'adonna d'abord à la botanique, et parcourut en herborisant plusieurs départements de la Normandie. Les grands progrès que les savants français avaient fait faire à la chimie, et surtout les récentes et brillantes découvertes de Davy, attirèrent Dulong vers cette science. Il entra comme préparateur dans l'atelier de Berthollet. Ses débuts furent ceux d'un maître. Dès 1811 il fit voir que la décomposition des sels insolubles par les carbonates de potasse et de soude ne peut jamais être complète; que réciproquement les carbonates insolubles ne peuvent être entièrement décomposés par des sels solubles, dont l'acide serait capable de former avec la base du carbonate un sel encore plus insoluble que ce dernier. Au mois d'octobre de la même année Dulong découvrit le chlorure d'azote. Cette substance avait échappé aux recherches de Vauquelin. Le chlorure d'azote, peu stable, se décomposa avec une affreuse détonation, qui bouleversa le laboratoire et brisa presque tous les instruments. Dulong en fut quitte pour d'assez graves contusions. Malgré le danger, il recommença au mois de février suivant ses expériences sur cette dangereuse substance ; il les continuait au mois d'octobre 1812, lorsqu'une nouvelle explosion lui enleva un œil et deux doigts. Ce cruel accident n'empêcha pas Dulong de poursuivre ses recherches chimiques. Il fit, en 1815 et en 1816, sur l'acide nitreux et sur les acides du phosphore des études décisives, qui d'un côté l'amenèrent à constater les propriétés

de l'acide hyponitrique, et de l'autre mirent fin aux longues discussions sur les combinaisons du phosphore avec l'oxygène. On ne connaissait encore que deux acides formés par le phosphore; Dulong en porta le nombre à quatre, savoir les acides hypo-phosphoreux, phosphoreux, phosphatique et phosphorique. Après avoir enrichi la chimie par ses belles découvertes, Dulong s'occupa plus particulièrement de la physique; il ne devait pas être moins éminent dans cette autre branche des sciences. Il composa avec Petit sur les lois du refroidissement un mémoire étendu, qui fut couronné par l'Académie des Sciences, dans la séance publique du 16 mars 1818. Ce travail est regardé comme ce que la physique expérimentale avait produit jusque là de plus parfait. Les deux physiciens avaient montré, par de nombreuses expériences, combien était incomplète et inexacte la loi de Newton, sur laquelle Fourier a fondé sa théorie analytique de la chaleur. La mort de Petit empêcha Dulong de poursuivre des travaux qui avaient déjà produit de si beaux résultats. Il se lia avec l'illustre chimiste suédois Berzelius, et entreprit avec lui une nouvelle analyse de l'eau. Les deux savants trouvèrent que la composition de ce liquide, telle qu'on l'admettait alors, est inexacte, et que l'eau est composée d'une partie d'hydrogène sur huit d'oxygène. Ils déterminèrent aussi avec plus de précision la composition de l'acide carbonique. Ces découvertes conduisirent Dulong à des recherches approfondies sur la chaleur dégagée par la respiration des animaux et sur les produits gazeux de cette respiration; sur la combustion du carbone du sang et sa transformation en acide carbonique par l'oxygène de l'air dans les cellules du poumon, et enfin sur les pouvoirs réfringents des gaz. Sur ce dernier point Dulong a énoncé les deux lois générales suivantes : 1° des volumes égaux de tous les fluides élastiques, pris à une même température et à une même pression, étant comprimés ou dilatés subitement d'une même fraction de leur volume, dégagent ou absorbent la même quantité absolue de chaleur; 2° les variations de température qui en résultent sont en raison inverse de leur chaleur spécifique à volume constant. Dulong prit une grande part aux recherches faites, sur l'ordre du gouvernement, par une commission de l'Académie des Sciences, sur la force élastique de la vapeur d'eau à des températures élevées. Il inventa pour ces recherches des appareils d'une grande délicatesse. Il vérifia la loi de Mariotte jusqu'à vingt-sept atmosphères, et détermina les forces élastiques de la vapeur jusqu'à vingt-quatre atmosphères. Tels furent les travaux de Dulong comme savant; il ne suivit pas avec moins de distinction la carrière de l'enseignement. Nommé d'abord maître de conférences à l'École Normale, il fut ensuite appelé à la chaire de chimie de la Faculté des Sciences et à celle de l'École d'Alfort. Il succéda à Petit comme professeur de physique à l'École Polytechnique, et il devint en 1830 directeur des études dans la même école. Depuis 1823 il était membre de l'Académie des Sciences (section de physique). « Cette vie si pleine et si courte cependant, dit M. Étienne Arago, ces traits caractéristiques de l'esprit de Dulong, de ses ouvrages, de sa conduite, sont connus et justement appréciés du monde entier. Peut-être ne sait-on pas aussi généralement qu'avec des dehors froids, le savant illustre avait le cœur le plus affectueux, le plus aimant. D'une modestie extrême quand il parlait de ses travaux, il se montrait d'une grande bienveillance en s'exprimant sur les travaux des autres. On peut dire que jamais un mot blessant n'est sorti de sa bouche. Jamais un sentiment de jalousie n'effleura cette belle âme. Les sciences étaient pour Dulong une passion, mais une passion noble, pure, dégagée de toute considération d'amour-propre, de toute vue intéressée ou personnelle. » Voici la liste par ordre chronologique des mémoires de Dulong : *Recherches sur la décomposition mutuelle des sels insolubles et des sels solubles* (*Annales de Chimie*, t. LXXXII); — *Mémoire sur une nouvelle matière détonante* (*Mémoires de la Société d'Arcueil*, t. III); — *Recherches sur les lois de la dilatation des solides, des liquides et des fluides élastiques, et sur la mesure exacte des températures* (*Annales de Chimie et de Physique*, t. II); — *Observations sur quelques combinaisons de l'azote et de l'oxygène* (ibid.); — *Mémoire sur les combinaisons du phosphore avec l'oxygène* (*Mémoires de la Société d'Arcueil*, t. III); — *Recherches sur la mesure des températures et sur les lois de la communication de la chaleur* (*Annales de Chimie et de Physique*, t. VII); — *Recherches sur quelques points importants de la théorie de la chaleur* (ibid., t. X); — *Nouvelle détermination des proportions de l'eau et de la densité de quelques fluides élastiques* (ibid., t. XV); — *Notes sur la propriété que possèdent quelques métaux de faciliter la combinaison des fluides élastiques* (*Mémoires de l'Institut*, t. V); — *Recherches sur les pouvoirs réfringents des fluides élastiques* (ibid., t. X); — *Recherches sur la force élastique de la vapeur d'eau* (ibid., t. X); — *Rapport*, fait le 9 janvier 1832, avec MM. Arago, Prony et Cordier, sur un *Mémoire relatif aux appareils producteurs de la vapeur*, lu à l'Académie des Sciences, par le baron Seguier; Paris, 1832, in-8°.

Dulong a laissé deux fils : l'un s'est distingué comme officier du génie; l'autre, comme dessinateur : c'est un des plus habiles collaborateurs de *L'Illustration*, à laquelle il envoya, lors de l'expédition de Crimée, plusieurs dessins remarqués.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biograph. des Contemporains*.

— *Notice sur Dulong;* dans les *Débats* du 21 juin 1838. — Étienne Arago, *Dict. de la Conversation.*

DULONG DE ROSNAY (*Louis-Henri*, comte), général français, né à Rosnay (Champagne), le 12 septembre 1780, mort à Paris, le 20 mai 1828. Il s'enrôla dans un régiment de hussards, et gagna bientôt sur le champ de bataille de Pesaro (10 mai 1799) le grade de sous-lieutenant et celui de capitaine (3 novembre) au siége d'Ancône. Le courage qu'il déploya l'ayant fait remarquer du général Mounier, ce dernier l'attacha à l'état-major de la 1re division de l'armée d'Italie. Étant passé au 6e régiment de hussards, il reçut (14 octobre 1800) le commandement de la place de Pesaro, qu'il ne rendit, quoique attaqué par des forces très-supérieures, qu'après un mois de siége et avec les honneurs de la guerre. Grièvement blessé à la cuisse, d'un coup de baïonnette, au passage du Mincio (décembre 1800), Dulong, qui venait de recevoir le grade de chef d'escadron, obtint un congé de convalescence. Rappelé au service (10 mai 1803) en qualité de chef de bataillon de la 15e demi-brigade légère, il passa au 3e corps de la grande armée, et se signala aux combats de Telnitz et de Sokolnitz. Élevé (31 mars 1807) au grade de major du 31e régiment d'infanterie, il se rendit en Espagne, et y fut nommé officier de la Légion d'Honneur le 13 janvier 1809. Les services éclatants qu'il rendit à Pontemreva et à Misarella lui méritèrent bientôt (24 juillet) le grade de colonel. Nommé baron de l'empire au commencement de 1812, en récompense de ses actions à l'armée du midi, il fut promu général de brigade le 12 avril 1813, et obtint le 26 mai suivant le commandement d'une brigade de la 3e division de la jeune garde. Les nombreuses blessures qu'il avait reçues ne lui permettant pas de continuer un service actif, il fut employé dans la 1re division militaire, et entra (1er juin 1814) en qualité de lieutenant dans les gardes du corps du roi (compagnie d'Havré). Il fut élevé par Louis XVIII au grade de lieutenant général le 18 mars 1815. Après avoir été, pendant les Cent Jours, chargé de l'organisation et du commandement des troupes actives de la 1re division, il rentra (1er novembre 1815) dans la compagnie d'Havré avec le grade de lieutenant commandant. Successivement nommé grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, et comte, il abandonna le commandement des gardes du corps pour prendre celui de la 17e division militaire (Corse). Mis en disponibilité le 7 mars 1828, il revint à Paris, où il mourut. A. SAUZAY.

Archives de la guerre.

DU LORENS (*Jacques*), poëte satirique français, né vers 1583, à Châteauneuf, mort vers 1650. Il fut d'abord avocat à Paris, puis à Chartres, où il se maria. Il ne fut pas heureux en ménage; le caractère impérieux et acariâtre de la femme s'accordait fort peu avec l'humeur difficile du mari. D'ailleurs Du Lorens aimait la dépense et les procès; son goût pour la satire lui suscita plus d'une méchante affaire; il compta en revanche d'illustres amis, parmi lesquels le président Molé et le poëte Rotrou. Sa verve caustique se donna carrière dans des satires où il y a de l'originalité, des images pittoresques, souvent inattendues, mais parfois grossières. Boileau avait lu Du Lorens, et il en a fait son profit en traitant les mêmes sujets : la satire *Sur la Noblesse*, *Les Embarras de Paris* révèlent des emprunts, mais ils sont faits avec la supériorité du génie. L'édition originale des satires de Du Lorens parut en 1624; vingt-deux ans après, en 1646, il en donna une seconde, qui contient une satire de plus et qui est remaniée de fond en comble. Les changements survenus dans la langue française et dans le goût du public pendant cette période avaient mis l'auteur dans la nécessité de retoucher son style, de modifier ses idées; la comparaison des deux textes offre donc un intérêt véritable au point de vue de l'histoire de la poésie française. G. B.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVI, p. 231. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 485.

DULOT, poëte français, vivait au dix-septième siècle. Il passe pour être l'inventeur des bouts-rimés. Voici comment Ménage raconte cette invention : « Un jour, Dulot se plaignit en présence de plusieurs personnes qu'on lui avait dérobé quelques papiers, et particulièrement trois cents sonnets, qu'il regrettait plus que tout le reste. Quelqu'un ayant témoigné sa surprise qu'il en eût fait un si grand nombre, il répliqua que c'étaient des sonnets en blanc, c'est-à-dire des bouts-rimés de tous les sonnets qu'il avait à remplir. Cela sembla plaisant, et depuis on commença à faire, par une espèce de jeu, dans les compagnies, ce que Dulot faisait sérieusement. » Cela se passait en 1648, à la veille de la Fronde. Les troubles politiques ne firent aucun tort à la manie des bouts-rimés, et dès 1649 il en parut un recueil in-4°. Sarrazin, qui n'avait pu réussir dans ce genre, s'en vengea en publiant, sous le titre de *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés*, un petit poëme fort ingénieux, auquel Dulot, d'ailleurs tout à fait inconnu, est sans doute redevable du privilége d'avoir transmis son nom à la postérité.

Ménagiana, t. III. — Pélisson, *Notice sur Sarrazin.*

DU LYON. *Voy.* LYON (DU).

DUMAI. *Voy.* MAI (DU).

DUMANIANT (*Antoine-Jean* BOURLIN, et non *Jean-André* BOURLAIN, dit), auteur dramatique, romancier et acteur français, né à Clermont-Ferrand, le 11 avril 1752, mort à Paris, le 24 septembre 1828. Il étudia le droit; mais entraîné par son goût pour le théâtre, il renonça à la carrière du barreau. Afin de se soustraire aux reproches de son père, il adopta le nom de *Dumaniant*, sous lequel il a toujours été connu depuis cette époque, et qui était celui d'une de ses parentes. Il fit imprimer en 1778 sa pre-

mière comédie, intitulée : *Le Français en Huronie*, sur les exemplaires de laquelle il accola à son pseudonyme la qualité de *comédien du roi*, bien que rien n'établisse qu'il eût jamais débuté à la Comédie-Française. Dans l'année 1785 il fit partie des acteurs du théâtre des Variétés-Palais-Royal, où furent représentées quatorze pièces de lui, dont les principales sont : *La Nuit aux Aventures;* 1785; — *Guerre ouverte, ou ruse contre ruse;* 1786; — et *Les Intrigants, ou assaut de fourberies;* 1787. Les deux dernières obtinrent un succès de vogue; principalement *Guerre ouverte*, qui a été jouée sur toutes les scènes, traduite en allemand, en hollandais, en anglais, et que le compositeur Jadin mit plus tard en musique. Lorsque, sous Gaillard et Dorfeuille, le théâtre du Palais-Royal devint, le 17 avril 1791, le Théâtre-Français de la rue Richelieu, Dumaniant y figura au nombre de ses acteurs, et offrit successivement cinq ou six ouvrages; mais aucun d'eux n'est resté au répertoire. Congédié l'année suivante, il s'engagea dans la troupe d'acteurs de la Cité, pour remplir les rôles de *pères*. Il donna à ce théâtre une vingtaine d'ouvrages; un seul, *Les Ruses déjouées*, rentrant dans son genre spécial, celui des imbroglio, où il excellait, réussit complétement. Cet auteur fécond, qui n'avait jamais été qu'un acteur fort médiocre, renonça à cette dernière profession en 1793, et resta attaché au théâtre de la Cité, comme administrateur. De 1803 à 1805 il était directeur et en 1806 administrateur du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Alexandre Duval, son ancien camarade, ayant obtenu en 1808 la direction de l'Odéon, prit Dumaniant pour secrétaire général : sinécure que celui-ci conserva jusqu'en 1816. Depuis 1819 jusqu'à 1828, il dirigea diverses troupes départementales, entre autres celle qui exploitait le théâtre de Clermont-Ferrand, sa ville natale, où résidait sa famille, avec laquelle il s'était réconcilié plusieurs années auparavant. C'est pendant un voyage qu'il fit de cette ville à Paris qu'il fut atteint de la maladie qui l'emporta. Il laissa après lui une veuve sans fortune, à laquelle le gouvernement de la Restauration fit une pension. Dumaniant s'était fait recevoir en 1793 membre de la Société Philotechnique. C'est à cette époque qu'il composa contre Robespierre un pamphlet qui l'obligea bientôt à se cacher, pour se soustraire au danger auquel l'exposait son audace. La liste des pièces de cet auteur est trop étendue pour trouver ici sa place. Nous avons cité celles qui méritèrent particulièrement d'être distinguées. Il est juste, cependant, d'ajouter que la plupart de ses ouvrages dramatiques sont écrits avec beaucoup de verve et renferment des situations où la complication n'exclut pas le comique. Il a en quelque sorte fondé une école, et ses comédies, où il a multiplié à dessein les incidents, ont beaucoup diverti, par leur gaieté. Dumaniant a aussi composé quelques romans, dont voici les titres : *L'Enfant de mon père, ou les torts du caractère et de l'éducation;* 1798, 2 vol. in-12; — *Amours et Aventures d'un Emigré;* 1801, 2 vol. in-8°; — *Trois Mois de ma Vie, ou histoire de ma famille;* 1811, 3 vol. in-12. On a encore de lui : *La Mort de Bordier, acteur pendu dans une émeute à Rouen;* Paris, Laporte, sans date; — *Herclès*, poëme en trois chants, suivi de *La Création de la Femme;* 1805, in-8° : cette production est aussi mal écrite que mal conçue; — *Grammaire en chansons;* 1805, in-8°; — *De la Situation des théâtres dans les départements;* 1823, in-8°. Cette brochure avait déjà paru en 1813, sous un titre différent. — On attribue encore à Dumaniant une *Épître à l'auteur de la Gastronomie*, et il avait arrangé pour la scène, *Le Soldat prussien*, pièce allemande, traduite par Berquin, et *Elina et Nephtali*, pièce de Kotzebüe, traduite en français par un anonyme. Enfin, il s'était exercé, mais sans succès, dans le genre tragique et a composé deux tragédies. *La Revue rétrospective* de 1836 renferme une piquante correspondance de Dumaniant avec la Comédie-Française.

Ed. DE MANNE.

Almanach des Spectacles. — Quérard, *La France littéraire*. — *Revue rétrospective* de 1836. — *Courrier des Spectacles*, ans IX et XII. — Brazier, *Hist. des Petits Théâtres*, — *Moniteur univ.*, 1828. — *Documents inédits*.

DUMANOIR LE PELLEY (*Pierre-Étienne-René-Marie*, comte), amiral français, né à Granville (Normandie), le 2 août 1770, mort à Paris, le 7 juillet 1829. Entré au service en 1787, il fit la campagne d'Amérique en 1790, et obtint la même année les grades d'enseigne, de sous-lieutenant de port et de lieutenant. Élevé au grade de capitaine de vaisseau en 1794, il fit partie de la division du contre-amiral Richery, qui avait mission d'aller détruire les établissements de pêche anglais à Terre-Neuve. Chargé en l'an VI (1798) des préparatifs du départ de la flotte pour l'Egypte, il fut nommé à son arrivée à Alexandrie commandant du port, et resta dans cet emploi jusqu'au 5 août 1799, époque à laquelle il reçut l'ordre d'appareiller avec *La Muiron* et *La Carrera*. La première de ces deux frégates, commandée par le contre-amiral Gantheaume, ramena Bonaparte à Fréjus (9 octobre), et la seconde, sous les ordres de Dumanoir, portait Lannes, Murat, Marmont, etc. Parvenu quelques mois après au grade de contre-amiral, il commanda successivement les divisions de Brest, de Saint-Domingue et de Cadix, et fut hautement accusé de n'avoir pas secouru à temps, ainsi qu'il le pouvait, le contre-amiral Linois à la suite de la journée d'Algésiras. Nommé commandeur de la Légion d'Honneur le 14 juin 1804, il fut chargé, à la mort de l'amiral Latouche (20 août suivant), du commandement provisoire de l'escadre de Toulon, dans lequel il fut bientôt remplacé par le vice-amiral Villeneuve. Cette disgrâce, que ses amis ne pouvaient comprendre à l'époque où

elle eut lieu, s'explique aujourd'hui par une lettre de l'empereur adressée au ministre de la marine (1). Villeneuve fut choisi. Soit que l'appréciation de Napoléon fût juste, soit que, dans le cas contraire, elle eût amené le découragement dans l'âme de Dumanoir, il encourut encore, suivant les *Fastes de la Légion d'Honneur*, le reproche non-seulement d'être resté *spectateur immobile* pendant le combat de Trafalgar, quoiqu'il eût sous ses ordres les vaisseaux *Le Formidable*, *Le Duguay-Trouin*, *Le Mont-Blanc* et *Le Scipion*, mais encore de s'être éloigné sans avoir combattu. Grièvement blessé au combat qu'il eut à soutenir en vue du cap de Villano, et dans lequel il perdit ses quatre vaisseaux, il fut fait prisonnier, et ne recouvra la liberté que pour passer successivement (septembre 1808) devant un conseil d'enquête, puis (mars 1809) devant un conseil de guerre maritime, qui, composé de Fleurieu, de Bougainville, de Thévenard et de Rosily, l'acquitta, tant sur le fait de ses manœuvres que sur le fait de la capture de ses vaisseaux. Resté sans emploi jusqu'en 1811, ce ne fut qu'à cette époque que Napoléon l'appela au commandement de la marine à Dantzig, avec mission de diriger les convois sur la Vistule. Plus heureux dans ce commandement, Dumanoir, après avoir rendu de grands services pendant l'année de siége que soutint cette ville, tomba grièvement blessé d'un éclat d'obus à la tête, et fut emmené prisonnier à Kiew. Ayant envoyé son adhésion à l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de Napoléon, il rentra en France en juillet 1814, reçut la croix de Saint-Louis, fut créé comte en 1815, et commanda la flotte qui conduisit à Constantinople le marquis de Rivière, que Louis XVIII venait d'y envoyer en qualité d'ambassadeur. Jouissant d'un grande faveur à la cour des Bourbons, Dumanoir, loin d'être frappé par l'ordonnance royale du 22 août 1816, qui réduisait le nombre des contre-amiraux de vingt-un à douze, figura le premier sur la liste de ceux qui devaient être conservés. Successivement grand-officier de la Légion d'Honneur (24 avril 1817), vice-amiral (1820) et commandeur de l'ordre de Saint-Louis (23 août 1820), il fut envoyé par le département de la Manche à la chambre des députés, où il siégea de 1815 à 1822. A. SAUZAY.

Biogr. des Contemp. — *Archives de la marine.*

* **DUMANOIR** (*Philippe*), auteur dramatique français, né le 25 juillet 1808, à la Guadeloupe. Il quitta les colonies de bonne heure, et vint faire ses études à Paris, au collége Bourbon. Il suivit ensuite les cours de l'École de Droit; mais il négligea bientôt l'étude du Code Civil, et fit représenter au Vaudeville: *La Semaine des amours*. Cette petite pièce, qui eut au moins cent représentations, décida de sa carrière, et depuis lors il se consacra tout entier au théâtre. Il est peu de scènes sur lesquelles M. Dumanoir n'ait fait jouer quelque pièce; son nom se trouve uni à celui de presque tous les auteurs dramatiques de notre époque. Avec M. d'Ennery il a donné plusieurs drames qui ont obtenu de brillants succès : *Don César de Bazan* en est un riche exemple; avec M. Clairville, il a composé un grand nombre d'ouvrages de circonstance, de vaudevilles pleins de gaieté et de joyeux refrains, tels que : *Cadet Roussel; Gribouille et compagnie; Les Folies dramatiques*, etc. Tous ses succès n'ont cependant point été partagés ; et en février 1855 il a fait jouer seul au théâtre du Gymnase une comédie en un acte, *L'École des Agneaux*, qui montre dans son auteur un esprit fin et délicat; les vers en sont faciles et bien tournés. La liste des ouvrages de M. Dumanoir est fort longue (1); dans l'impossibilité de la donner ici, nous rappellerons seulement celles de ses pièces qu'une réussite éclatante a accueillies : *Les vieux Péchés* (1833), avec M. Melesville; — *Être aimé ou mourir* (1835), avec M. Scribe; — *La Savonnette impériale* (1836), avec M. Anicet Bourgeois; — *La Maîtresse de langue* (1838), avec MM. de Saint-Georges et de Leuven; — *Brelan de Troupiers* (1843), avec M. Étienne Arago; — *Le vicomte de Létorière* (1842), avec Bayard; — *Indiana et Charlemagne*, avec le même; — *Les Premières armes de Richelieu*, avec le même; — *Madame Camus et sa demoiselle*, avec M. Brisebarre; — *Changée en nourrice*, avec le même; — *La Fiole de Cagliostro*, avec le même, etc. De 1838 à 1841, M. Dumanoir a été directeur du théâtre des Variétés; il est membre de la Légion d'Honneur depuis le 29 avril 1847. H. MALOT.

Louis Huart, *Galerie historique de la Presse et de la Littérature.* — Louandre et Bourquelot, *La littérature française contemporaine.*

DUMAREST (*Rambert*), graveur français, né à Saint-Étienne (Forez), en 1750, mort à Paris, le 5 avril 1806. Simple ouvrier employé à la manufacture d'armes de Saint-Étienne, il vint jeune à Paris, et bientôt les travaux qu'il exécuta pour plusieurs orfèvres fixèrent sur lui l'attention. Désireux de posséder un artiste de ce talent, Boulton, alors directeur de la manufactures d'armes de Birmingham, l'emmena avec lui en Angleterre, où Dumarest resta jusqu'à l'époque de la révolution. De retour en France, il prit part au concours proposé par le gouvernement, et les médailles de *J.-J. Rousseau* et du premier des *Brutus* lui valurent le grand prix. Le musée monétaire de Paris possède ces deux

(1) « Saint-Cloud, 10 fructidor an XII (28 août 1804). « Monsieur Decrès, ministre de la Marine, — Il me semble « qu'il n'y a pas un moment à perdre pour envoyer un amiral « commander l'escadre de Toulon. Elle ne peut être « plus mal qu'elle n'est aujourd'hui, entre les mains de « Dumanoir, qui n'est ni capable de maintenir la disci- « pline dans une aussi grande escadre ni de la faire agir. « Il me paraît que pour commander cette escadre il « n'y a que trois hommes, Bruix, Villeneuve et Rosily. .. « NAPOLÉON. » (*Fastes de la Lég. d'Honn.*, t. III, p. 194.

(1) En 1844 la bibliographie de M. Dumanoir comptait déjà quatre-vingt-cinq pièces.

coins. Les succès aussi mérités qu'éclatants que lui assurait chaque nouvelle œuvre lui ouvrirent les portes de l'Institut, où il fut appelé par arrêté du gouvernement en date du 26 janvier 1803. On a encore de cet artiste : deux médailles du *Poussin ;* celle du Conservatoire de Musique représentant *Apollon* en pied, d'après le modèle de Lemot; celle de l'Institut, qui porte la figure de *Minerve*; celle d'*Esculape*, pour l'Académie de Médecine, et enfin la médaille de *La Paix d'Amiens*. Il avait entrepris de graver les portraits des grands hommes qui ont illustré la France, et déjà les médailles de *Voltaire* et de *Rousseau* promettaient un travail aussi intéressant pour l'histoire qu'utile à l'art, lorsque la mort vint le frapper avant qu'il ait pu terminer la médaille de *La Fontaine*. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux.

DU MARSAIS (*César* CHESNEAU), philosophe et grammairien français, né à Marseille, le 17 juillet 1676, mort à Paris, le 11 juin 1756. Il perdit son père au berceau, et fut élevé par une mère qui, ne songeant nullement aux choses de la vie, laissa dépérir la fortune de ses enfants, disperser et vendre, sans aucun profit, une fort belle bibliothèque léguée par deux parents; ce fut là un des premiers chagrins de Du Marsais; et son désespoir fut si profond, qu'il en vint jusqu'à dérober tous les livres qu'il pouvait saisir. Il entra chez les pères de l'Oratoire de Marseille, et y fit ses études avec succès; il s'affilia même à leur congrégation ; mais, découragé par le peu de liberté qu'on lui laissait, il en sortit bientôt, et vint à Paris, vers l'âge de vingt-un ans, s'y maria, et fut reçu avocat au parlement, le 10 janvier 1704. Divers embarras de fortune et de ménage le forcèrent de quitter le barreau, et d'entrer en qualité de précepteur chez le président de Maisons. Ce fut là qu'il commença son ouvrage sur les libertés de l'Église gallicane, qui ne parut qu'après sa mort. Le président de Maisons étant mort, Du Marsais fut admis chez le fameux Law, en qualité de gouverneur; on sait combien fut courte la fortune du célèbre financier, et le pauvre philosophe fut bientôt sans emploi et sans ressources; heureusement le marquis de Baufremont lui ouvrit sa maison, et ce fut pendant le séjour qu'il y fit, qu'il put se livrer le plus tranquillement à l'étude; il composa alors ses *Principes de Grammaire* et son *Traité des Tropes*, son meilleur ouvrage et celui qui a fait survivre son nom. Dans cet excellent traité de rhétorique, l'auteur expose d'abord ce qui constitue le style figuré, et montre combien ce style est ordinaire, et dans les écrits et dans la conversation; il détaille l'usage des tropes dans le discours, en appuyant ses observations d'exemples heureusement choisis. « Tout mérite « d'être lu dans le *Traité des Tropes*, dit D'Alem- « bert, jusqu'à l'errata; il contient des réflexions « sur notre orthographe, sur ses bizarreries, ses « inconséquences et ses variations. On voit dans « ces réflexions un écrivain judicieux, également « éloigné de respecter superstitieusement l'usage « et de heurter en tout pour une réforme impra- « ticable. » Cet ouvrage fut loin d'obtenir le succès qu'il méritait : le titre même contribua à l'indifférence du public, et Du Marsais raconte lui-même que quelqu'un voulant un jour lui faire un compliment, lui dit qu'il venait d'entendre dire beaucoup de bien de l'*Histoire des Tropes*, prenant les tropes pour un nom de peuple. En sortant de chez le marquis de Baufremont, il se vit forcé pour vivre d'ouvrir dans le faubourg Saint-Victor un pensionnat, dans lequel il trouva à peine des moyens de subsistance. Il voulut encore se charger de quelques éducations particulières, que son âge avancé ne lui permit pas de conserver longtemps. Ce fut alors qu'il travailla à l'*Encyclopédie;* mais le peu d'articles qu'il donna ne purent lui assurer une modeste aisance, et ce fut presque dans la misère qu'il mourut. Du Marsais était un esprit net et juste, d'un caractère doux et tranquille, et son peu de connaissance des hommes, sa naïveté et sa facilité à dire simplement ce qu'il pensait l'ont fait surnommer par D'Alembert le *La Fontaine des philosophes*. Ses œuvres ont été publiées en sept volumes in-8°, en 1797 : elles contiennent, t. I[er] : *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine;* le *Poëme séculaire* d'Horace, mis en versions interlinéaires; — t. II : *Appendix de diis et heroibus poeticis*, par Jos. Juvenci, mis aussi en versions interlinéaires; — t. III : *Des Tropes; Lettres à M. Durand*, sur le vers de *l'Art poétique* d'Horace : « Difficile est proprie communia dicere; » *Inversion ; Fragment sur les causes de la parole;* — t. IV et V : *Mélanges de Grammaire et de Philosophie; Logique, ou réflexions sur les principales opérations de l'esprit ;* — t. VI : *De La Raison; Le Philosophe ; Essai sur les Préjugés* (attribué au baron d'Holbach); — t. VII : *Analyse de la religion chrétienne*, ouvrage qui lui est contesté; *Exposition de la doctrine de l'Église gallicane*. On a omis dans cette édition : *Politique charnelle de la cour de Rome*, ouvrage qui est signalé comme étant de Du Marsais par Lancelot, son ami. H. MALOT.

D'Alembert, *Éloge de Du Marsais ;* dans le t. VII[e] de *l'Encyclopedie*. — De Gerando, *Éloge de Du Marsais*, couronné par l'Institut; 1805, in-8°.

DUMAS nom commun à un certain nombre de personnages français ou d'origine française. Comme ils appartiennent presque tous aux dix-septième et dix-huitième siècles, ils sont classés par ordre alphabétique de prénoms. Les vivants sont placés à la fin.

DUMAS (*Charles-Guillaume-Frédéric*), littérateur hollandais et selon toute vraisemblance d'origine française, naquit vers 1725 et mourut vers 1780. Il prit part à la rédaction de *La Bibliothèque des Sciences et des Arts*, qui se

publiait à La Haye de 1750 à 1780. On a en outre de Dumas : *Voyages et découvertes faites par les Russes;* Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12, avec des cartes, ouvrage traduit de l'allemand de Gér.-Fréd. Müller ; — *Relation historique de l'expédition contre les Indiens de l'Ohio en* 1764, etc., traduit de l'anglais ; Amsterdam, 1769, in-8°, avec cartes et figures ; — *Examen de la doctrine touchant le salut des païens, ou nouvelle apologie de Socrate ;* Amsterdam, 1773, in-8°, traduit d'Éberhard; — *Examen de la traduction des livres* 34, 35 *et* 36 *de Pline l'ancien*, avec notes, par Falconet ; Amsterdam, 1772, in-12 ; réimprimé et augmenté dans le *Journal Encyclopédique*, juillet-septembre 1775 : cet ouvrage se trouve aussi dans les œuvres de Falconet, t. VI.

Dict. biog. univ. et pitt. — Ersch, *France litt.* — *Biographie Néerlandaise.*

DUMAS (*Charles-Louis*), célèbre médecin français, né à Lyon, le 8 février 1765, mort à Montpellier, le 3 avril 1813. Son père était chirurgien et l'ami de Pouteau. Il fit ses premières études au collége de Lyon, son cours de philosophie et de mathématiques au séminaire de Saint-Irénée, et se rendit ensuite à Montpellier pour y étudier la médecine, âgé à peine de dix-sept ans. Dumas fut reçu docteur en 1785, résida encore deux ans à Montpellier pour y étendre ses connaissances, et partit ensuite pour Paris. Une chaire y étant devenue vacante, il obtint du garde des sceaux, dont il était connu personnellement, des provisions pour la remplir sans aucune forme préalable et contre les priviléges de l'université. Celle-ci ayant vivement réclamé contre cet abus de pouvoir, on revint sur la première détermination, et le concours fut ordonné. Les épreuves du concours étaient autrement rigoureuses que celles de notre temps : elles se composaient de quinze préleçons, chacune d'une demi-heure, que les candidats devaient préparer et débiter dans l'espace de quinze jours. Cinq de ces préleçons roulaient sur l'anatomie et la physiologie, cinq sur la pathologie, trois sur la matière médicale et deux sur la chirurgie. Cela fait, on distribuait aux concurrents douze questions, nommées *triduanes*, dont les réponses étaient composées, imprimées et distribuées dans le délai de quinze jours, après lesquels elles étaient soutenues pendant trois jours consécutifs, matin et soir, non-seulement contre les compétiteurs, mais encore contre tous ceux qui se présentaient pour les attaquer. Dumas entra dans la lice avec des athlètes redoutables, et quoique vaincu, il en sortit avec une réputation faite. Encouragé par les hommes les plus considérables, il se fixa à Montpellier, ouvrit des cours particuliers de physiologie, devint médecin de La Charité, participa à la redaction du *Journal d'Instruction médicale*, créé par Baumès; il ajouta une introduction à la 2e édition du *Cours des Fièvres* de Grimaud, et publia, en collaboration avec Petit d'Arsson, une traduction de l'*Essai sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire*, par Thomas Reid. Vers la fin de 1791, il fut nommé vice-professeur par délibération de l'université. Il était à Lyon, médecin de l'hôtel-Dieu, pendant le siége que cette ville eut à soutenir contre l'armée de la Convention, et c'est là qu'il observa la fièvre rémittente qui complique les grandes plaies : il en détermina la nature et le traitement. Il passa ensuite à l'armée d'Italie, en qualité de médecin militaire. Lors de la réorganisation des écoles, il fut appelé à professer l'anatomie et la physiologie à Montpellier. Plus tard on le chargea d'une clinique de perfectionnement pour les maladies chroniques, sans l'enlever à l'enseignement de la physiologie. A la mort de M. René, le vœu de ses collègues le porta à la direction de l'école, et lorsque celle-ci fut incorporée dans l'université impériale, il fut choisi pour recteur. Il était membre de la Légion d'Honneur, conseiller ordinaire de l'université, correspondant de l'Institut de France, etc. Ses cendres reposent dans le jardin des plantes de Montpelllier.

On a de Dumas : *Essais sur la Vie, ou analyse raisonnée des facultés vitales*; Montpellier, 1785, in-8° : les fonctions vitales y sont décomposées, étudiées séparément dans leurs effets, puis combinées de diverses manières pour connaître les effets nouveaux qui en résultent ; c'est une application de la méthode de Condillac et de Bonnet sur l'origine et la formation des idées ; — *Mémoire dans lequel, après avoir exposé la nature de la fièvre et des maladies chroniques, on tâche de déterminer dans quelles espèces et dans quel temps des maladies chroniques la fièvre peut être utile ou dangereuse, et avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement;* Montpellier, 1787, in-8° : cet écrit, qui renferme la doctrine de Grimaud, sans notable changement, partagea le prix décerné par la Société royale de Médecine de Paris ; — *Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain ;* Montpellier, 1797, in-4° : les noms des muscles sont des phrases descriptives, dans lesquelles rentrent toutes les attaches, les terminaisons indiquant le degré d'importance de chacune ; les phrases commencent par les noms des points d'attache fixes et se terminent par ceux des points mobiles ; — *Principes de Physiologie, ou introduction à la science expérimentale, philosophique et médicale de l'homme vivant ;* Paris, 1800-1803, 4 vol. in-8° : après une préface explicative et un discours préliminaire, où la bonne méthode de philosopher est ramenée à l'art d'employer l'expérience, l'analyse et l'induction, l'auteur passe en revue, dans autant de parties distinctes, toutes les branches de la science des êtres organisés et vivants, les principes de nos connaissances sur la constitution de l'homme et les phénomènes ou fonctions distribuées en quatre classes : fonctions de relation entre

l'homme et les objets extérieurs, fonctions de conservation des fluides et des solides, fonctions de conservation de la substance du corps; fonctions de relation entre l'homme et les divers individus de son espèce. Ce devait être une physiologie hallérienne, mais le plan étant trouvé trop étendu pour ceux auxquels l'ouvrage était destiné particulièrement, l'auteur le remania avant de l'avoir fini, ou plutôt il donna un nouveau livre réduit à sa partie élémentaire, sous le même titre : *Principes de Physiologie*, etc.; Montpellier, 1806, 4 vol. in-8°. C'est dans la préface de cette 2e édition qu'on peut lire une réponse virulente aux plaintes de Barthez, qui réclamait avec humeur la propriété de certains points de doctrine. Dans ses cours de physiologie, Dumas divisait le système général des organes en systèmes particuliers, à chacun desquels il assignait pour centre une des grandes cavités splanchniques, centre qui devenait celui des fonctions qui s'opèrent dans le système lui-même. Les parties solides et fluides dont chacun d'eux se compose étaient d'abord exposées, la description des phénomènes venait ensuite, et ceux-ci conduisaient aux puissances qui peuvent être regardées comme leurs causes. Dans ses ouvrages, au lieu de partir des organes, il commence par les phénomènes principaux de la vie bien observés, et il ne se sert des considérations de structure que pour expliquer les fonctions. Au début de son enseignement, il admettait quatre phénomènes généraux dans l'exercice de la vie, qui recevaient les noms de force sensitive, motrice, assimilatrice et de résistance vitale; les deux premières étaient empruntées à Stahl, à Bordeu et à Barthez, la troisième à Galien et à Grimaud, la quatrième lui appartenait en propre. Il en fit plus tard des facultés de la matière vivante, qu'il réduisit à trois, les deux premières étant comprises dans la réaction vitale. Dumas accusait Barthez de réaliser constamment la notion du principe vital, tout en recommandant de faire le contraire. Ne pourrait-on pas accuser Dumas d'avoir obscurci l'idée de la force vitale, comme expression la plus générale de l'économie vivante, par l'introduction de ses puissances diverses et la multiplication des faits généraux ; — *Doctrine générale des maladies chroniques pour servir de fondement à la connaissance théorique et pratique de ces maladies*; Montpellier, 1812, in-8°; 2e édition, augmentée de notes par L. Rouzet et F. Birard; Paris, 1824, 2 vol. in-8° : l'auteur s'attache à établir les différences et les rapports des maladies chroniques aux aiguës, leur ordre de succession et de transformations mutuelles, la composition des maladies chroniques et les affections essentielles qui en sont les éléments, le rôle des efforts de la nature; et c'est sur toutes ces données qu'il fonda les sources des indications thérapeutiques; — *Discours sur les progrès futurs de la science de l'homme*; Montpellier, an XII, in-4°. Il montre par l'exemple du passé tout ce qu'il est possible d'attendre de l'avenir. Nous avons encore de Dumas des *Mémoires* et *Observations*, dans le *Journal* de Baumès, dans les *Mémoires de la Société médicale d'Émulation*, dans le *Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier*; des *Discours* et *Éloges*, que les solennités académiques l'obligeaient à prononcer, et qui le placent au rang des meilleurs écrivains que la langue française doive à la médecine. Son habileté comme praticien avait été soumise à l'épreuve de la clinique, et ses élèves, devenus des médecins distingués dans toutes les parties de la France, ne manquaient jamais de réclamer ses avis dans les cas difficiles. Ses consultations les plus importantes, dont il conservait copie, ont été publiées par L. Rouzet, sous le titre de *Consultations et Observations de Médecine*; Paris, 1824, in-8°.

Dr Hubert Rodrigues (de Montpellier).

Prunelle, *Éloge funèbre de C.-S. Dumas*; Montpellier, 1814.

DUMAS (*Hilaire*), controversiste français, vivait vers la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. Il se fit surtout connaître par ses écrits contre les jansénistes. On a de lui : *Histoire des cinq Propositions de Jansenius*; Liége, 1699, 1 vol. in-12; — *Défense de l'*Histoire des cinq Propositions de Jansenius, *ou deux vérités capitales de cette histoire défendues contre un libelle intitulé* : La Paix de Clément XI, ou démonstration de deux faussetés capitales; Liége, 1701, in-12; — *Lettres d'un docteur de Sorbonne à un homme de qualité, touchant les hérésies du dix-septième siècle*; Paris, 1711-1715, 4 vol. in-12.

L'abbé Ladvocat, *Dictionnaire historique*.

* **DUMAS** (*Jean*), littérateur français, contemporain de Louis XIV. Il n'est connu que comme l'auteur d'une comédie en cinq actes et en vers qui se signale par la singularité du titre : *La Cour en herbe et en gerbe*; Bordeaux, J. Sejourné, sans date (vers 1686). Cette pièce, dédiée au maréchal d'Albret, gouverneur de la Guienne, est devenue introuvable aujourd'hui. La *Bibliothèque du Théâtre français*, 1768, 3 vol. se borne à l'indiquer, sans nul détail, et il nous semble qu'elle manquait dans l'immense bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. G. B.

Documents inédits.

DUMAS (*Jean*), théologien protestant allemand, d'origine française, mort à Leipzig, le 4 août 1799. Il exerçait dans cette ville les fonctions de ministre de l'Évangile. On a de lui : *Traité du Suicide, ou du meurtre volontaire de soi-même*; Amsterdam, 1773, in-8°; — *Cantiques tirés en partie des psaumes et en partie des poésies sacrées des meilleurs poëtes français*, avec des airs notés; Leipzig, 1774, in-8°; — *A la mémoire de Zollikofer*, ibid.; 1788, in-8°. Ce dernier ouvrage est en allemand.

Dict. biog. univ. et pitt.

DUMAS (*Louis*), musicien français, né à Nîmes, en 1676, mort près de Paris, le 19 janvier 1744. Il était fils naturel de Jean-Louis de Montcalm, seigneur de Candiac. Il étudia la jurisprudence, la philosophie, et se lia avec le P. Malebranche, qui le fortifia dans son goût pour cette dernière science. Il finit par se livrer à la culture des lettres et des arts : la musique devint particulièrement l'objet de ses études. Il joignait à une imagination vive et féconde un esprit méthodique. On lui doit le *Bureau typographique*, dont on s'est longtemps servi avec succès. Cette méthode ingénieuse réduit en récréation l'art de lire et d'écrire ainsi que les premiers éléments de toutes les langues. Après avoir conçu l'idée de cette invention, il en fit le premier essai sur le jeune de Candiac, qui dès l'âge le plus tendre montrait une rare aptitude. Son élève se fit admirer à Paris et dans les principales villes du royaume. Cet enfant mourut en 1726, avant d'avoir atteint sa septième année, et Dumas fut si touché de ce malheur, qu'il faillit en perdre la tête : il serait mort de chagrin et de misère, si Boindin ne l'avait recueilli chez lui. Il passa les dernières années de sa vie chez madame de Vaujou, à deux lieues de Paris. On a de lui : *L'Art de composer toutes sortes de musique sans être obligé de connaître le ton ni le mode;* Paris, 1711, in-4°; — *Mémoire d'Écosse sous la reine Marie Stuart*, traduit de l'anglais de Crawfurd; 1716; — *La Bibliothèque des Enfants, ou les premiers éléments des lettres*; Paris, 1733, in-4° : c'est une description du *Bureau typographique;* — *L'Art de la Musique enseigné et pratiqué par la méthode du* Bureau typographique, *établie sur une seule clef, sur un seul ton et sur un seul signe de mesure;* Paris, 1753, in-4°; — *L'Art de la musique enseigné sans transposition;* 1758, in-4°.

Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. VI. — Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. I, p. 182. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

DUMAS (*Mathieu*, comte), général et historien français, né à Montpellier, le 23 novembre 1753, mort à Paris, le 16 octobre 1837. Sa famille appartenait à la noblesse du Languedoc : il fit des études brillantes, et entra dans les rangs de l'armée en 1773, comme sous-lieutenant au régiment de Médoc. Il mit à profit ses loisirs de garnison pour s'instruire sérieusement de tous les détails du métier et de l'histoire de l'art de la guerre. Il se trouvait en 1779 au camp de Vaussieux, où étaient exercées aux nouvelles manœuvres introduites dans la tactique par le grand Frédéric les troupes destinées alors à une descente en Angleterre. En 1780 il partit de Brest, comme aide de camp du comte de Rochambeau, commandant en chef de l'armée française qui allait protéger l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Il fit toutes les campagnes de cette guerre, assista à toutes les actions principales, qui furent couronnées par la prise d'Yorktown, et remplit souvent des missions importantes. Chargé par le général français de résider au quartier général de Washington, il entrait un soir à sa suite dans la ville de Providence, à la lueur des torches portées par une foule d'enfants, qui se pressaient, enthousiastes, autour du héros de l'indépendance; Washington lui dit : « La fortune des armes est « inconstante; nous pouvons être battus, mais « voici l'armée que l'Angleterre ne battra pas. » Après la prise d'Yorktown, le capitaine Mathieu Dumas fut embarqué comme chef d'état-major de la division commandée par le baron de Vioménil, et destinée, à bord de l'escadre sous les ordres de Vaudreuil, à coopérer avec les forces espagnoles à l'attaque de la Jamaïque. Dispersés par la tempête, les bâtiments français se rallièrent sur les côtes de l'Amérique du Sud, près de Caracas, et se réparaient pour reprendre l'expédition projetée, quand la paix de 1783 ramena l'armée en France. Après avoir visité Saint-Domingue, alors belle et puissante colonie française, Mathieu Dumas trouva, en débarquant à Brest, sa promotion au grade de major et l'ordre de se rendre à Toulon, pour aller de là dans le Levant. Le cabinet de Versailles ayant terminé la guerre d'Amérique, tournait alors ses vues vers la Turquie, l'objet constant de l'ambition de l'impératrice Catherine. La paix qui régnait depuis quelques années dans le Levant pouvait être rompue. On n'avait que peu de renseignements sur les positions militaires des côtes et des îles de l'Archipel, sur les ressources qu'y pouvait entretenir le gouvernement turc, sur les points d'appui que la France pourrait y trouver, soit qu'il convînt à sa politique de traverser ou de seconder les desseins de Catherine. Le major Dumas fut chargé de faire la reconnaissance de tous les points principaux, sous le rapport militaire et politique, de la Grèce, des îles de l'Archipel et de l'Asie Mineure. Cette mission, pour laquelle il reçut aide et instructions de l'ambassadeur de France à Constantinople, alors le comte de Saint-Priest, dura près de deux années; Mathieu Dumas, à la disposition duquel avait été mise une corvette de la marine royale, sillonna dans tous les sens les mers du Levant, reconnut et leva, tantôt avec l'appui, tantôt à l'insu des autorités turques, sous un prétexte ou sous un autre, les positions les plus intéressantes, particulièrement les points fortifiés de la Morée, de l'Attique, de Négrepont, et surtout de l'île de Candie, dont la carte a été depuis dessinée et gravée par l'ingénieur géographe Lapie en grande partie sur les minutes de ses levés. Après avoir terminé ses travaux de reconnaissance militaire, statistique et politique par un rapport très-remarquable, le major Mathieu Dumas rentra en France; il fut d'abord attaché au dépôt de la marine, pour la rédaction de plans de défense alors projetés pour les colonies des Antilles et pour l'achèvement de ses travaux topographiques de l'île de Candie. Lors de la ré-

volte des Pays-Bas contre l'Autriche, il reçut la mission d'aller confidentiellement en Allemagne, pour observer et faire connaître exactement la force des troupes envoyées par l'empereur d'Allemagne pour réprimer l'insurrection. Plus tard, lors du mouvement insurrectionnel de la Hollande, il fut envoyé auprès du gouvernement insurgé pour rendre compte de ses chances de résistance, et pour le seconder de ses avis. Il se trouvait à Amsterdam lors de l'attaque de l'armée prussienne qui venait rétablir l'autorité du stathouder. Nommé bientôt après colonel, il entra au conseil de la guerre, et y succéda au comte de Guibert dans les fonctions de rapporteur, lorsque cet officier général se retira. Mathieu Dumas joignait à ces fonctions celles de directeur du Dépôt de la Guerre. Il s'était allié, par son mariage avec M[lle] Delarüe, avec une des plus honorables familles de ce qu'on appelait alors la finance, lorsque la révolution de 1789 éclata. Il professait des principes libéraux, et était l'ami des hommes qui se placèrent dès les premiers moments à la tête du grand mouvement national, tels que La Fayette, les Lameth, Barnave, etc. Il partageait leurs espérances sur la possibilité de réformer les abus du régime qui finissait, et de les remplacer par l'établissement d'un gouvernement représentatif fondé sur la liberté du peuple et le maintien de la monarchie. Pendant la durée de l'Assemblée constituante, il fut successivement chargé de plusieurs missions importantes, en dehors de cette assemblée, dont il ne faisait point partie : il fut l'un des commissaires pour la formation du département de Seine-et-Marne; il parvint à prévenir, à Montauban et à Nîmes, les violences de la guerre civile qui allaient y éclater, en 1790, à l'occasion de la disette des grains; et en Alsace, où il fut également envoyé en qualité de commissaire extraordinaire, il dissipa une insurrection fomentée par des moines réfugiés sur la rive droite du Rhin, qui cherchaient à organiser la résistance contre le nouveau gouvernement. En 1791, lorsque l'Assemblée constituante apprit presque en même temps la fuite du roi et son arrestation à Varennes, par le même décret qui chargeait trois de ses membres de se rendre près du roi et de le ramener avec sa famille à Paris, elle confia au colonel Mathieu Dumas le commandement des forces qui seraient jugées nécessaires, et qui pourraient être réunies pour sauvegarder la vie de Louis XVI et celle des personnes royales qui l'accompagnaient. Il faut lire dans les *Souvenirs* mêmes qu'a laissés le général Dumas, et que son fils a publiés après sa mort, les détails de tout ce qui se passa durant ce terrible voyage, depuis le moment où les commissaires de l'Assemblée rejoignirent le roi, entre Épernay et Dormans, jusqu'aux Tuileries, afin de bien apprécier tout ce qu'il fallut au colonel Mathieu Dumas d'énergie, d'activité et de dévouement pour accomplir son honorable et difficile mission. Nommé maréchal-de-camp en récompense de ses services, il fut envoyé à Metz pour y prendre le commandement en second de la division. En y arrivant, il y trouva les régiments de cette nombreuse garnison désorganisés par l'émigration récente de presque tous les officiers. Arracher les sous-officiers aux entraînements révolutionnaires des clubs, les astreindre et les attacher à la pratique de leur métier par des réunions fréquentes et instructives des troupes des différentes armes, leur inspirer un patriotisme à la fois ardent et sage, former la première batterie d'artillerie à cheval par l'instruction mutuelle de canonniers et de cavaliers choisis par lui dans la garnison de Metz, était la tâche qu'il accomplissait, quand il fut élu à l'Assemblée législative, en 1791. Il y siégea dans le parti constitutionnel, qui devint la *droite* de cette assemblée. Il s'y fit remarquer par la sagesse, la constance et la fermeté de ses principes, comme aussi par son talent oratoire. Nommé président, à une époque où son parti avait encore la majorité, il prit part à toutes les discussions importantes qui signalèrent l'orageuse session de cette assemblée; il défendit les principes de la liberté individuelle dans la discussion de la loi contre les émigrés, loi qu'il aurait voulu faire réduire à une injonction de rejoindre leurs postes dans l'armée, signifiée aux officiers qui l'avaient abandonnée pour passer la frontière, sous peine d'encourir l'application de la loi contre la désertion à l'ennemi; il s'opposa à la déclaration de guerre : il défendit avec dévouement La Fayette de l'accusation dirigée contre ce général. Après le 10 août 1793, il se borna exclusivement aux travaux du comité militaire dont il était membre; et après l'expiration de son mandat de député, il émigra en Angleterre, mais rentra bientôt en France, afin de soustraire son beau-père aux persécutions dont son absence était le prétexte; poursuivi et condamné à mort, il parvint à se réfugier en Suisse. Rentré en France après le 9 thermidor, il fut de nouveau élu par le département de Seine-et-Oise, en qualité de membre du Conseil des Anciens. Il ne tarda pas à prendre rang parmi les membres influents du parti dit *modéré*, et accusé de conspirer pour une réaction monarchique, il fut frappé par le décret de proscription du 18 fructidor, ainsi que ses amis, Portalis, Barbé-Marbois, Barthélemy, etc. Il parvint à se soustraire à l'arrestation : il se réfugia d'abord à Hambourg, et trouva ensuite une généreuse hospitalité en Holstein, chez le comte de Stolberg. Il vécut deux années dans cette retraite, où il commença à écrire, sous le titre de *Récits des Événements militaires*, une espèce de journal raisonné des opérations de la guerre qui venait de se rallumer en Allemagne et en Italie, après la rupture du congrès de Rastadt. Rappelé en France après le 18 brumaire, il dut d'abord y être astreint à une surveillance de police. Une explication pleine de franchise lui concilia immédiatement le bon vou-

loir et bientôt la confiance du premier consul. Il lui fut proposé d'aller occuper la préfecture de Bordeaux; il refusa, et demanda à rentrer dans l'armée. Réintégré dans son grade de général de brigade, il fut d'abord chargé de former un corps composé de jeunes gens appartenant aux familles de l'ancienne noblesse, qui enrôlés comme simples hussards devinrent pour la plupart des officiers et des généraux distingués. Nommé chef d'état-major de l'armée dite de réserve qui se formait à Dijon, et qui passa de là le Saint-Bernard pour triompher à Marengo, il fut retenu en France pour y organiser la seconde armée de réserve, qui entra bientôt en Suisse, et devint, sous le commandement du général Macdonald, l'armée des Grisons. Après la campagne d'hiver que fit cette armée, en 1801, sur les cimes et au milieu des glaciers des Alpes, le général Mathieu Dumas fut nommé conseiller d'État, membre du comité de la guerre. Il y fut chargé de plusieurs travaux importants relatifs à l'organisation administrative de l'armée. En 1801 il fut chargé du travail de création de la Légion d'Honneur, qu'il fut appelé à défendre devant le corps législatif, conjointement avec ses collègues Rœderer et Lucien Bonaparte.

Après la rupture du traité d'Amiens, il fut nommé chef d'état-major du camp de Bruges, commandé par le maréchal Davout. Il prit une part active à tous les préparatifs d'embarquement pour l'invasion de l'Angleterre. Nommé général de division en 1805, il fut attaché comme aide-major général au quartier général de la grande armée, lorsqu'elle quitta les côtes de la Manche pour faire les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz. Pendant ces campagnes, Dumas fut spécialement employé par l'empereur dans ses communications avec les commandants des divers corps d'armée. Après la paix de Presbourg, Mathieu Dumas fut chargé d'aller prendre possession des Provinces Illyriennes, mission qu'il accomplit malgré le mauvais vouloir des commissaires autrichiens et la présence des forces maritimes de la Russie et de l'Angleterre dans le golfe Adriatique.

De la Dalmatie le général Dumas reçut l'ordre de se rendre auprès de Joseph Napoléon, qui montait sur le trône de Naples, sous l'égide d'une armée française commandée par Masséna. Mathieu Dumas avait déjà été attaché au nouveau roi en qualité de chambellan lors de la formation des maisons de la famille impériale. Il fut nommé ministre de la guerre, et forma l'armée napolitaine d'après l'organisation française. Lorsque Joseph Napoléon fut appelé par son frère au trône d'Espagne, Dumas obtint de l'empereur de reprendre son poste d'aide-major général au quartier général impérial. Il y fit la campagne de la fin de 1808 à 1809. Il était destiné au commandement supérieur de la Vieille-Castille, lorsque l'empereur, apprenant l'invasion subite de la Bavière par l'armée autrichienne, le chargea d'organiser immédiatement en colonnes de marche dirigées sur l'armée d'Allemagne tous les dépôts de troupes stationnés dans le sud, l'est et le nord de la France. Ce prodigieux travail fut accompli en quelques semaines, et Mathieu Dumas, après avoir mobilisé tous ses renforts, se trouvait à son poste de bataille la veille de la sanglante journée d'Essling. Lorsque la rupture des ponts du grand bras du Danube eut forcé Napoléon à se concentrer dans l'île de Lobau, il confia à Mathieu Dumas le commandement du pont sur le petit bras, le seul par lequel l'armée pût se retirer. Après la bataille de Wagram, Mathieu Dumas fut chargé de la négociation et de l'exécution de l'armistice qui précéda le traité de Vienne. Il fut également chargé de rester à Vienne pour l'exécution des clauses du traité, et pour régler l'évacuation successive des États autrichiens par les troupes françaises. Rentré en France au commencement de 1810, il fut nommé grand-officier de la Légion d'Honneur, comte de l'empire, et chargé de la direction générale de la conscription et des revues, c'est-à-dire du recrutement et du contrôle administratif des corps de l'armée.

Deux ans après, lorsque Napoléon entreprit la guerre de Russie, il voulut mettre à la tête de l'administration de l'armée un officier général. Il assigna ce poste à Mathieu Dumas, qui fut préalablement chargé de négocier à Berlin le traité de subsides imposé à la Prusse. Quand l'empereur, désabusé de l'espoir de conclure la paix au cœur de la Russie, se décida à évacuer Moscou, l'intendant général Dumas, qui venait d'être atteint d'une fluxion de poitrine, dut y être laissé. Il s'y refusa, aimant mieux mourir sur la route, au milieu de ses compagnons d'armes, que vivre prisonnier au milieu des glaces de la Russie. Il parvint par miracle, à travers les désastres de la retraite, jusqu'aux frontières d'Allemagne. Quoiqu'il fût déjà âgé de cinquante-neuf ans, le général Dumas se rétablit en quelques jours de repos à Dantzick, et reprit immédiatement des mains du comte Daru la direction des services administratifs de l'armée. Il assista aux batailles de Lützen et de Bautzen. Après la rupture de l'armistice, il encourut la disgrâce de l'empereur pour avoir exprimé trop sincèrement son avis sur la faute, qu'il prévoyait être funeste, d'avoir manqué l'occasion de faire la paix aux conditions honorables et favorables à la France qui étaient alors proposées par les alliés. Après les différentes batailles livrées en Saxe et en Silésie, Napoléon fut obligé de se retirer sur Leipzig; le général Dumas fut laissé à Dresde avec les grands magasins de l'armée et le corps du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. La perte de la bataille de Leipzig et la retraite de l'armée française sur le Rhin ayant forcé la garnison de Dresde à capituler, Dumas fut chargé par Gouvion-Saint-Cyr de venir rendre compte à l'empereur des nécessités de sa position, et des conditions honorables

qui avaient été obtenues par cette capitulation, négociée par Mathieu Dumas lui-même. Mais les alliés violèrent la foi jurée; la capitulation n'ayant pas été ratifiée, le général Dumas fut ramené des bords du Rhin, qu'il allait traverser, en Hongrie, où il fut retenu prisonnier jusqu'à la paix de 1814. Rendu à son pays en mai 1814, Mathieu Dumas retrouva, avec la restauration des Bourbons, plusieurs amis des débuts de sa carrière, qui avaient été les fidèles serviteurs des princes exilés : il fut du nombre de ceux qui, les croyant éclairés par leurs malheurs, se félicitèrent de leur retour, dans l'espoir de voir se fonder enfin un gouvernement libre et sage, qui répondrait aux besoins du pays. Il servit donc la première Restauration, et fut chargé de faire la liquidation des dépenses de la guerre et d'apurer la comptabilité de tous les corps de l'armée. Il fut alors élevé à la dignité de grand'croix de la Légion d'Honneur, et dut un moment être nommé ministre de la marine à la mort de Malouet; mais l'influence du parti de l'émigration l'écarta du cabinet. Malgré cet échec, à l'époque critique du 20 mars 1815, il accepta la mission de se rendre près du maréchal Oudinot, qui était en marche de Nancy et de Metz sur Paris, à la tête des grenadiers et des chasseurs de l'ancienne garde impériale. Il apprit du maréchal que sa troupe, tout en continuant à le traiter avec respect, n'obéissait plus à ses ordres, mais bien à ceux de Napoléon; qu'elle était dirigée non sur Paris, non pas même au-devant de l'empereur, en marche alors de Lyon vers Paris, mais sur la route du nord, pour couper la retraite à Louis XVIII et à sa cour. Il est permis de croire que cette nouvelle, rapportée aux Tuileries par le général Dumas, dans la matinée du 19 mars, ne fut pas sans influence sur la détermination prise par le roi de quitter la capitale pour se retirer à Lille d'abord et ensuite à Gand.

Après la rentrée de Napoléon aux Tuileries, le général Mathieu Dumas s'abstint d'abord d'y paraître. Plus tard, pressé par les instances de l'ex-roi Joseph Napoléon, il consentit à être présenté à l'empereur par son frère. Il en fut bien accueilli. Toutefois, l'empereur ne lui rendit pas son ancien poste au comité de la guerre du conseil d'État, et ne voulut pas le mettre à la chambre des pairs; mais il lui confia, avec le titre de directeur général, l'organisation des gardes nationales de l'empire. En moins de six semaines, le général Dumas avait organisé, armé et mobilisé vers les places de guerre trois cents bataillons de gardes nationales actives, lorsque la défaite de Waterloo vint porter au comble les désastres de la France.

Pendant les courtes et impuissantes négociations qui précédèrent la rentrée du roi Louis XVIII dans Paris, en juillet 1815, Mathieu Dumas, pressé par le maréchal Oudinot, fit un mémoire au roi, que le maréchal remit lui-même, et dans lequel il démontrait la sagesse et l'habileté qu'il y aurait de la part du souverain, pour la seconde fois replacé sur le trône par les armes de l'étranger, à oublier généreusement les derniers événements et à adopter les couleurs nationales, en signe de sincère réconciliation avec l'armée et avec la nation. On sait si cet avis fut goûté, et combien, au contraire, la politique du gouvernement s'éloigna de cette voie. Le général Dumas fut mis à la retraite. Ce fut alors qu'il reprit la plume pour raconter les grandes choses qu'il avait vues. Dix-neuf volumes du *Précis des Événements militaires*, comprenant le récit des campagnes de guerre et des faits politiques principaux, de 1798 à la paix de Tilsitt, en 1807, publiés de 1816 à 1826, attestent à la fois la conscience de l'annaliste et le talent de l'écrivain. Forcé d'interrompre cet immense travail, à cause d'une cécité presque complète qui l'a affligé pendant les dix dernières années de sa vie, l'auteur a cherché à continuer son œuvre, en quelque sorte, en traduisant de l'anglais la remarquable histoire de la guerre de la péninsule par William Napier. En 1818 le général Mathieu Dumas fut rappelé au conseil d'État, par l'influence du maréchal Gouvion-Saint-Cyr; il fit aussi partie de la commission de défense du royaume, qui, sous la présidence du général Marescot, fut chargée de dresser un plan général de défense de la France. Exclu du conseil d'État en 1822, Mathieu Dumas fut rappelé aux affaires publiques par les électeurs du premier arrondissement de Paris, qui l'élurent député en 1828. Il était alors âgé de soixante-quinze ans, presque entièrement aveugle, mais plein d'une énergie et d'une faculté de travail rares à tous les âges. Il en donna la preuve dès son entrée à la chambre des députés, où il prit immédiatement une part active aux luttes de la tribune comme aux travaux des principales commissions.

Lorsque le défi jeté par la royauté à l'esprit public eut fait éclater la révolution de 1830, le général Dumas fit partie de toutes les réunions de députés qui eurent lieu pendant les luttes sanglantes de la rue; il fut l'un des députés désignés par la chambre pour remettre les pouvoirs de lieutenant général du royaume au duc d'Orléans, et pour lui apporter bientôt après la couronne constitutionnelle. Uni à son ancien ami le général La Fayette, Mathieu Dumas accepta la mission de réorganiser, avec le titre d'inspecteur général, toutes les gardes nationales du royaume, comme il l'avait fait en 1789 et en 1815. Rentré au conseil d'État comme président du comité de la guerre, et élevé à la pairie, il ne cessa, jusqu'au dernier moment de sa vie, de se livrer à ses devoirs administratifs et législatifs.

Outre le *Précis des Événements militaires*, Mathieu Dumas a laissé, sous le titre de *Souvenirs*, un récit anecdotique de sa carrière. « C'est, selon sa propre expression, une confession de sa vie entière, » que son fils le comte C. Dumas, aujourd'hui général de brigade, blessé à Cons-

tantine, a publiée après sa mort, comme le plus bel hommage qu'il pût rendre à la mémoire de son père.

Hist. des Gener. français. — *Victoires et Conquêtes.*

DUMAS (*Philippe*), latiniste français, né à Issoudun, en 1733, mort à Toulouse, en 1782. Il fut longtemps professeur de rhétorique au collége de cette ville. On a de lui : *Les Colloques choisis d'Érasme*, traduction; 1762, in-12; — *L'Économique de Xénophon*, traduit du grec; 1768, in-12; — *Psaumes de David*, traduits en vers latins; 1780, in-12; — les *Nouveaux Rudiments de la Langue Latine*, nouvelle édition avec des additions et changements; 1762, in-12 (les additions sont seules de lui). Il a aussi donné une édition de la *Grammaire Grecque* de Clénard, 1763, in-12, et du *Manuel des Grammairiens* de Nic. Mercier; 1763, in-12.

GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dict. historique.* — Quérard, *La France litt.*

DUMAS (*Pierre*), hagiographe français, né en 1638, à Castel-Ferrus (Languedoc), mort à Paris, en 1703. Il entra en 1655 dans la congrégation de la Doctrine chrétienne. Ses opinions jansénistes lui attirèrent de violentes persécutions. On a de lui : *Vie du vénérable César de Bus, fondateur de la congrégation de la Doctrine chrétienne;* Paris, 1703, in-4°.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

DUMAS (*René-François*), homme politique français, né à Lons-le-Saulnier, en 1757, guillotiné le 10 thermidor an II de la république (28 juillet 1794). Il était avocat au commencement de la révolution. Ses opinions exaltées le signalèrent à l'attention de Robespierre, dont il devint un des agents les plus dévoués. Nommé d'abord l'un des vice-présidents, et bientôt après président du tribunal révolutionnaire, il surpassa peut-être en cruauté Fouquier-Tinville et Coffinhal. On peut juger de son caractère par le trait suivant : une dame fort âgée, la maréchale de Noailles, assignée au tribunal de Dumas, et n'entendant pas la question qu'il lui adressait, ne répondait que par ces mots : « Qu'est-ce que vous dites? » Foucault, l'un des juges, s'étant aperçu que cette dame était sourde, en avertit Dumas, qui dit alors en riant : « Eh bien, elle a conspiré sourdement. » Et la vieille maréchale fut condamnée à mort. Dumas périt sur l'échafaud avec les autres partisans de Robespierre.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.*

DUMAS (*Jean-François*), littérateur français, frère aîné de René-François, né vers 1750; mort en 1795. Avocat comme son frère, il présida, pendant la révolution l'administration du département du Jura. Patriote éclairé et de bonne foi, il se distingua par sa modération et la fermeté de ses opinions. Pendant la terreur, des commissaires de la Convention s'étant présentés à Lons-le-Saulnier, Dumas refusa de reconnaître leur pouvoir, et les fit reconduire à la frontière du département du Jura. Déclaré rebelle pour ce fait, il évita la mort par la fuite. Après le 9 thermidor, il ne revint pas à Lons-le-Saulnier, où le nom de son frère était en horreur, et alla mourir à Trévoux. On a de lui : *L'Esprit du Citoyen;* Neufchâtel, 1783, in-8°; — *Discours sur cette question : Quels sont les moyens de perfectionner l'éducation des jeunes demoiselles?* couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne; Neufchâtel, 1785, in-8°; — *Adresse aux états généraux et particuliers sur l'origine de l'impôt;* Paris, 1789, in-8°.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.*

* **DUMAS** (*Adolphe*), poëte et dramaturge français, né à Bompas, vers 1810. Il est auteur de plusieurs poëmes et drames qui ont de l'éclat, de la facilité, quoique les détails n'en soient pas toujours marqués au coin du bon goût et de la vérité. On a de lui : *Les Parisiennes, chant de la révolution de* 1830; Paris, 1830, in-8°, 2e édition; — *La Cité des Hommes;* Paris, 1835, in-8°; — *Le Camp des Croisés*, drame en cinq actes et en vers, représenté sur le théâtre de l'Odéon, le 3 février 1838; — *La Provence*, poésies; Paris, 1840, in-8°; — *Mademoiselle de La Vallière*, drame en cinq actes et en vers; joué au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 15 mai 1842; Paris, 1843, in-8°; — *Le Chant des Travailleurs*, cantate; Paris, 1844; — *Les Philosophes baptisés*, étude; Paris, 1845, in-8°.

Louandre et Bourquelot, *Litt. contemp.*

DUMAS (*Alexandre* DAVY DE LA PAILLETERIE), général français, né à Jérémie, le 25 mars 1762, mort à Villers-Coterets, le 26 février 1806. Il était fils du marquis Alexandre Davy de La Pailleterie et d'une négresse africaine. Son père le fit élever à Bordeaux, et avec quelque soin; mais, entraîné par ses penchants belliqueux, il s'engagea dès l'âge de quatorze ans dans les dragons de la reine, sous le nom de Dumas, qui était celui de sa mère. Il ne se fit longtemps remarquer que par la vivacité de son caractère, sa belle taille et sa force prodigieuse, qui était telle qu'il étouffait un cheval en le serrant avec les jambes. En 1792 il n'était encore que brigadier, lorsqu'au camp de Maulde il tomba dans une embuscade de tirailleurs tyroliens, qu'il intimida par sa contenance : il en fit treize prisonniers, qu'il amena au général Dumouriez. Dès lors son avancement fut rapide, et peu après il était lieutenant-colonel commandant un corps franc de cavaliers mulâtres ou nègres. Sans cesse aux avant-postes, il se distingua à Mouveaux près Lille. Créé général de brigade, le 30 juillet 1793, il fut chargé de la défense de Pont-de-Marque et du maintien des communications entre Douai et Lille. Avec des forces inférieures il repoussa constamment les colonnes qui vinrent l'assaillir, et mérita le grade de général de division le 13 septembre 1793. Appelé au commandement en chef de l'armée des Pyrénées orientales, il la quitta presque aussitôt pour passer à l'armée des Alpes. Il enleva les redoutes placées

sur le mont Saint-Bernard, défendues par les Piémontais. Le mont Cenis fut attaqué avec la même vigueur, et Dumas s'empara de tous les bagages de l'ennemi, de trente pièces de canon et de dix-sept cents prisonniers. Il commanda ensuite, mais peu de temps, l'armée de l'ouest. En 1796 il servait sous les ordres de Bonaparte, fut employé au siége de Mantoue, battit Wurmser, et le refoula dans la place après lui avoir enlevé sept cents hommes. Au combat de Tramin, au moment où la victoire était incertaine, Dumas se précipita sur les Autrichiens, enleva leurs batteries, et décida le succès de la journée. Il passa ensuite avec sa division noire dans le Tyrol, et sous les ordres de Joubert. A l'affaire de Brixen, voyant la cavalerie ennemie près de s'emparer d'un pont qu'il était important de défendre, il court bride abattue sur le pont, en barre le passage, tue trois hommes, en blesse plusieurs, et malgré de nombreuses blessures donne le temps aux Français d'accourir et de mettre l'ennemi en fuite. Il enleva ensuite la gorge d'Inspruck, et poursuivit les Autrichiens durant quinze lieues, jusqu'à Sterzing (28 mars 1797). L'année suivante Bonaparte présenta Dumas au Directoire exécutif, et dit : « Citoyens directeurs, j'ai l'honneur de vous présenter l'Horatius Coclès du Tyrol. » Après le traité de Campo-Formio, Dumas reçut le gouvernement du Trévisan. Lors de l'expédition d'Égypte, il commanda la cavalerie française, et prit une brillante part aux affaires de Chébréiss et des Pyramides. A la suite d'une maladie sérieuse et de très-vives discussions avec le général Berthier, Dumas s'embarqua pour l'Europe. Forcé par une tempête de relâcher à Tarente, le gouvernement napolitain le retint prisonnier deux années. Il courut durant ce temps plusieurs fois le risque d'être assassiné, et ne dut la vie qu'à son sang-froid et à son énergie. Il obtint enfin son échange; mais il tomba dans la disgrâce du premier consul, qui lui reprochait ses opinions républicaines. Atteint d'une maladie de langueur, il mourut après trois ans de souffrances, et dans un état voisin de la misère.

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemporains* — C. Mullié, *Biog. des Célébrités militaires de la France.* — *Victoires, Conquêtes*, etc., *des Français*, IV, 353.

* **DUMAS** (*Alexandre* DAVY), fils du précédent, célèbre auteur dramatique et romancier français, né à Villers-Cotterets, le 24 juillet 1803. Il a raconté lui-même ses premières années, et tout en tenant compte de la teinte dramatique que prend ce récit, il suffit à faire connaître la vérité. M. Dumas n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit son père, qui ne laissait à sa veuve, à son fils et à deux filles qu'un nom honorablement inscrit dans les fastes de la France. Mme Dumas aimait tendrement son fils, qui s'éleva un peu tout seul, tout en allant prendre des leçons de latin chez un abbé indulgent, qui ne réussit cependant pas à lui apprendre les quatre premières règles de l'arithmétique; en revanche, le jeune Dumas possédait les avantages physiques que donne une éducation agreste; il montait tous les chevaux, faisait bon nombre de lieues pour aller danser à un bal, tirait l'épée et le pistolet, jouait à la paume, « comme Saint-Georges », ajoute-t-il. Inutile de dire qu'à la chasse il était d'une habileté peu commune. A quinze ans, il entra sans s'y arrêter longtemps, chez un notaire. Le futur et si fécond écrivain dramatique réussissait peu aux actes authentiques; cependant il fallait songer à l'avenir. « Je venais d'avoir vingt ans, dit-il, lorsque ma mère entra un matin dans ma chambre, s'approcha de mon lit, m'embrassa en pleurant, emme dit : Mon ami, je viens de vendre tout ce que nous avons pour payer nos dettes. — Eh bien, ma mère? — Eh bien, mon pauvre enfant, nos dettes payées, il nous reste deux cent cinquante-trois francs. — De rente? — Ma mère sourit tristement. — En tout? repris-je. — En tout. — Eh bien, ma mère, je prendrai ce soir les cinquante-trois francs et je partirai pour Paris. — Qu'y feras-tu, mon pauvre ami? — J'y verrai les amis de mon père, le duc de Bellune, qui est ministre de la guerre, Sébastiani, Jourdan, etc. » Il partit en effet avec les cinquante-trois francs, et, habile joueur qu'il était, il gagna sa place dans une partie d'adieu avec l'entrepreneur des diligences. Arrivé à Paris, il alla voir ceux qu'il jugeait être les amis de son père, et ne fut accueilli que par les généraux Verdier et Foy. Ce dernier, pour qui un électeur influent avait donné à M. Dumas une lettre de recommandation, procéda à l'inventaire des connaissances du jeune solliciteur; cela ne montait guère qu'à une belle écriture. « Je laissai, dit M. Dumas, tomber ma tête sur ma poitrine; une belle écriture, voilà tout ce que j'avais! » Cette écriture lui valut cependant un emploi d'expéditionnaire aux appointements de douze cents francs dans les bureaux du duc d'Orléans. Ainsi commença, dans la maison de Louis-Philippe, la carrière de celui qui devait être le protégé et même l'ami des enfants de ce prince. M. Dumas profita de la sécurité que lui donnait cette position pour refaire son éducation. Il ne commença à produire qu'en 1825, des vers d'abord, suivant l'usage, des nouvelles et des vaudevilles ensuite. Parmi ces derniers, faits en collaboration avec d'autres écrivains, on cite : *La Chasse et l'Amour*, par MM. Rousseau, Adolphe et Davy (Alex. Dumas); *La Noce et l'Enterrement*, par MM. Davy, Lassagne et Gustave (1826). Les tragédies eurent leur tour. M. Dumas fit une pièce, *Les Gracques*, qu'il condamna au feu; et un *Fiesque*, traduit de Schiller, que le succès de la pièce de M. Ancelot l'empêcha de produire au jour. C'est de l'arrivée des acteurs anglais à Paris que M. Dumas date son éclosion à la vie théâtrale; Shakspeare lui révéla un monde nouveau. Le vent soufflait à l'opposition romantique; M. Dumas en suivit l'impulsion, et essaya de lui imprimer une direction. Le drame d'*Henri III*

fut le point de départ, quoique M. Dumas eût déjà dans les cartons de la Comédie-Française une *Christine*, écrite dans le goût classique. *Henri III* fut joué au Théâtre-Français (1828); le triomphe fut complet, vertigineux : Racine fut hué, et dans une ronde triomphale on demanda la tête des académiciens. Ces détails presque puérils, empruntés à M. Dumas lui-même, peignent les temps; c'est pourquoi nous les rappelons. M. Dumas entrait dans la vie par la grande porte du succès, et l'on ne voit pas pourquoi il parle de la « lutte obstinée qui fit, sous son genou, plier sa destinée, » « de la source amère, où dans son âme il a pris, tout ce qu'elle contient de haine et de mépris ». Un critique contemporain fait remarquer avec raison que tout sourit au contraire dès l'abord à M. Dumas; il est juste d'ajouter que ses efforts, sa volonté contribuèrent beaucoup au succès. Quant au drame de *Henri III*, il produisit, il est vrai, trente mille francs à son auteur: c'était le premier mérite de cette œuvre; mais il est telle de ses pièces de théâtre venues ensuite qui vaut mieux que ce début; cependant, il s'y trouvait une certaine couleur locale, dont M. Dumas et son école abusèrent depuis, mais qui avait l'attrait de la nouveauté et tranchait avec les éternels Grecs et les éternels Romains, dont la littérature classique n'avait pas moins abusé. Le sujet de *Henri III* était maigre; les caractères n'allaient pas jusqu'au bout; l'action était lente, mais il y avait quelques situations dramatiques.

Le 30 mars 1830, l'Odéon donna une nouvelle pièce de M. Dumas. Sous le titre de *Stockholm, Fontainebleau et Rome*, l'auteur d'*Henri III* donnait au public cette *Christine* qui devant être l'aînée de ses œuvres dramatiques, ne fut que la deuxième, mais habillée au goût du jour. Le jeune auteur compta encore un succès, mérité à beaucoup d'égards. Le sujet était éminemment dramatique; mais, chose singulière, et qui ne s'explique que par la date de la conception de l'œuvre, l'action est lente, presque pénible, chez cet écrivain doué, on le sait, d'une si vigoureuse allure, et quant à la poésie (la pièce est en vers), elle ne découvrait pas le côté brillant du mérite de M. Dumas. On y cherchait surtout le naturel.

Antony, qui fut joué au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, en 1831, peut être considéré comme l'œuvre où M. Dumas a mis sa personnalité : fièvre plutôt que chaleur vraie, sensualisme plutôt que passion, impétuosité plutôt qu'énergie. « L'immoralité d'*Antony*, dit M. de Loménie, gît plutôt dans les situations que dans les idées et le langage; il est encore plus faux qu'immoral. Ce qu'on disait jadis d'une adresse de Mirabeau au roi, qu'il y avait trop de menaces pour tant d'amour et trop d'amour pour tant de menaces, peut très-bien s'adapter à *Antony*, et l'on peut dire qu'il y a trop de vice pour tant de vertu, et trop de vertu pour tant de vice. » Si comme œuvre *Antony* laissait à désirer, comme pensée elle rendait compte d'un mouvement d'opinions : c'était une attaque contre certaines institutions sociales, et la mode était à ces attaques. L'*interjection* n'était pas moins à la mode : elle se trouvait déjà dans le caractère de M. Dumas, et passa surabondamment dans son style. Seulement il faut ajouter que des écrivains moins bien doués que lui prodiguaient également cette forme grammaticale; on prenait les exclamations pour des pensées. *Angèle* (1833); *Richard d'Arlington* (joué à la Porte-Saint-Martin, le 10 décembre 1831); *Térésa* (6 février 1832); *Le Mari de la Veuve* (4 avril 1832; enfin, la *Tour de Nesle* (29 mai 1832), qui donna lieu à une recherche assez retentissante de la paternité entre MM. Dumas et Gaillardet, apparurent à de courts intervalles. Mêmes défauts, mêmes qualités chez l'auteur; mise en scène rapide et pleine d'entrain, situations souvent dramatiques, quoique égarées parfois dans des détails de parade, pensées vraiment rares et que l'on peut trop facilement compter; en un mot, comme dans toutes les productions de ce fécond écrivain, perte en profondeur de l'espace qu'il occupe en étendue. Ce développement en superficie devient si considérable, qu'on ne peut presque plus le suivre; comme les grands fleuves, M. Dumas, sous le nom de collaborateurs anonymes ou avoués, a de nombreux affluents. Nous nous bornerons à enregistrer les œuvres dont le public a retenu les noms. Les pièces se suivent désormais, et malheureusement se ressemblent : *Catherine Howard*; 1834; — *Kean*, drame; 1836; — *Don Juan de Marana*; 1836; — *Caligula*, drame en vers; 1837 : les spectateurs ne goûtèrent que le prologue de cette œuvre, et ce morceau méritait leur suffrage; — *Mademoiselle de Belle-Isle*, comédie; 1837 : cette pièce, une des meilleures d'Alexandre Dumas, fait regretter qu'il ait éparpillé la verve comique dont il est incontestablement doué; — *Les Demoiselles de Saint-Cyr*, autre comédie (1843) ne sont pas non plus une œuvre sans mérite. — On en peut dire autant d'un *Mariage sous Louis XV* (1841).

C'est vers cette époque que se découvre une nouvelle phase de la vie et du talent de M. Dumas : le conteur apparaît, et, il faut le dire, cette phase n'est pas la moins brillante de son histoire. Les *Impressions de Voyage* (1839-1841) ouvrirent la voie. Plus tard parurent *Les Trois Mousquetaires* (1845), qui eurent un succès prodigieux, égalé cependant et même surpassé par *Monte-Christo* (1845). Le fabuleux écrivain avait préludé à l'édification de ces deux colonnes de sa gloire comme conteur par les *Souvenirs d'Antony*; Paris, 1835; — *Le Capitaine Paul*; 1838; — *Le Chevalier d'Harmental*; 1843 : toutes œuvres de petite dimension, si on les compare aux *Mousquetaires* et à *Monte-Christo*. Les premiers forment, avec *Vingt ans après* et *Le Vicomte de Bragelonne*, une trentaine de volumes, et le dernier ne comporte pas moins de

dix-huit volumes, trente et dix-huit fois plus que *René* et *Adolphe*. Cependant, il faut être juste pour M. Dumas : jamais peut-être on ne porta dans le roman ou plutôt le conte plus de verve, un tour plus dégagé, un plus grand talent d'improvisation ; s'il ne fait pas penser, au moins le lit-on avec plaisir. C'est là un mérite réel. Il est vrai qu'ici encore on lui prête des auxiliaires; mais que nous importe? les matériaux lui ont été fournis gratuitement ou à titre onéreux; l'allure, l'entrain, et, qu'on nous passe l'expression, la hâblerie, sont bien à M. Dumas. Ajoutons, pour l'apprécier avec vérité, que son style facile, son dialogue vif et spirituel sont éminemment français. Le public, même étranger, se passionna pour ses œuvres; la librairie et les théâtres se les disputèrent, et la fortune de l'auteur ne s'en trouva pas trop mal. Seulement on prétend que M. Dumas ressemble à ces grands capitaines qui savent conquérir mais non conserver. Le château de *Monte-Christo*, édifié à Saint-Germain-en-Laye avec les deniers si légitimement acquis, et qui coûta, dit-on, 450,000 francs, fut revendu 31,000 francs, en 1854. On en admirait cependant le pavillon, les dix-huit chambres de maître, les dix chambres arabes, le chenil, la faisanderie, enfin le jardin. « Tout cela grand comme la main, » ajoute un malin chroniqueur.

Nous nous étendrons peu sur les œuvres historiques de M. Dumas; ici, loin d'être une garantie, l'improvisation devient un écueil. On ne peut donc que mentionner *Gaule et France;* Paris, 1842, in-12; — *Jehanne la Pucelle*, 1429-1431; Paris, 1842, in-8°; — *Louis XIV et son siècle;* Paris, 1844-1845; — *Les Médicis;* Paris, 1845, 2 vol.

M. Dumas a souvent pensé, dit-on, être un homme politique; cependant, on ne trouve dans cette phase de sa carrière que la prise de la poudrière de Soissons en juillet 1830 (1), la publication du journal *La Liberté* après 1848 et du recueil intitulé *Le Mois*, ce qui ne le conduisit pas au résultat qu'il pouvait ambitionner, à la députation. Cependant il prouva dans un procès célèbre (affaire Beauvallon) qu'il pouvait aspirer au talent oratoire; nous voulons parler des débats devant la cour d'assises de Rouen, « la patrie de Corneille », comme disait M. Dumas; ce qui l'empêchait de s'y qualifier « d'auteur dramatique ». On se rappelle que le président, M. Le Tendre de Tourville, le consola de cet excès de modestie en faisant remarquer à M. Dumas « qu'il y avait des degrés à tout ».

M. Dumas fut aussi fondateur et directeur de théâtre (le *Théâtre-Historique*); mais cette entreprise, destinée surtout à la représentation de ses pièces, ne réussit pas. Aujourd'hui il publie un journal, *Le Mousquetaire*. Cette feuille, uniquement littéraire, est due en grande partie à la plume du fondateur. On y retrouve sa verve, mais parfois un peu de lassitude. Telle est l'heureuse nature de cet écrivain, qui s'est placé au premier rang comme conteur, à un rang élevé comme dramaturge, et qui a fait en se jouant des œuvres d'une dimension colossale, avidement recherchées par toutes les classes de la société. Outre les ouvrages cités, on a de M. Dumas : *Napoléon Bonaparte*, drame; Paris, 1831; — *Piquillo*, opéra-comique; Paris, 1837; — *Bathilde*, drame en collaboration avec M. Maquet; — *Crimes célèbres;* Paris, 1839-1840; — *Acté;* Paris, 1839; — *Chroniques de France; la Comtesse de Salisbury;* Paris, 1839; — *Jacques Ortis;* Paris, 1839 et 1842; — *Le Tasse*, drame; Paris, 1839; — *Le Capitaine Pamphile;* Paris, 1840; — *Aventures de John Davys;* Paris, 1840, 4 vol., in-8°; — *Othon l'Archer;* Paris, 1840, in-8°; — *Maître Adam le Calabrais;* Paris, 1840, in-8°; — *Le Maître d'armes;* Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Excursions sur les bords du Rhin;* Paris, 1841-1842, 3 vol.; — *Une Année à Florence;* Paris, 1841, 2 vol. in-8°; — *Praxède;* Paris, 1841, in-8°; — *Halifax*, comédie; Paris, 1842; — *La Villa Palmieri;* Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Georges*; Paris, 1843, 3 vol. in-8°; — *Filles, Lorettes et Courtisanes;* Paris, 1843; — *Ascanio;* Paris, 1843; — *Le Laird de Dumbicky*, comédie; Paris, 1844, in-8°; — *Sylvandire;* Paris, 1844, 8 vol. in-8°; — *Gabriel Lambert;* Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *Amaury;* Paris, 1844, 4 vol.; — *Fernande;* Paris, 1844, 3 vol. in-8°; — *Une Fille du Régent;* Paris, 1845, 5 vol. in-8°; — *Les Frères Corses;* Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *La Reine Margot;* Paris, 1845, 6 vol. in-8°; — *Michel-Ange et Raphael Sanzio;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°; — *Le Bâtard de Mauléon;* Paris, 1846, 4 vol. in-8°; — *Le Chevalier de Maison-Rouge;* Paris, 1846, 4 vol. in-8°; — *Les deux Dianes;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°; — *Mémoires d'un Médecin*, suivis du *Collier de la Reine* et d'*Ange Pitou;* 1848; — *Les Mille et un Fantômes;* 1849; — *Le Trou de l'Enfer;* 1850; — *Le Comte Hermann*, drame; 1849; — *La Conscience*, drame; 1854; — *Mes Mémoires;* 1852 — 1855. On a publié le *Théâtre complet d'Alexandre Dumas;* Paris, 1841-1842, 3 vol. in-12; et *Theâtre, œuvres nouvelles;* Paris, 1846, 4 vol. in-8°. Victor Rosenwald

Alexandre Dumas, *Mémoires*. — Quérard, *Supercheries littéraires*. — Eugène de Mirecourt, *Fabrique de Romans : maison Alexandre Dumas et compagnie;* 1845. — Granier de Cassagnac, *Journal des Débats*, 1 et 26 nov. 1833. — Louis Huart, *Gal. de la Presse*. — L'Héritier de l'Ain, *Plutarque drôlatique;* 1843. — Cherbuliez, *Rev. crit. des livres nouv.*, 1833 et ann. suiv. —*Rev. Brit.*, janvier 1837. — De Loménie, *Gal. des Cont. ill.* — Artaud et Louvet, dans le *Dict. de la Conv.* — Louandre et Bourquelot, *La Litt. franc. contemp.*

** **DUMAS** (*Alexandre*), fils du précédent, romancier et auteur dramatique français, né à Paris, le 28 juillet 1824. Il entra de bonne heure, et porté en quelque sorte par la renommée pa-

(1) M. Dumas a décrit lui-même cette expédition dans ses *Mémoires*.

ternelle, dans la carrière littéraire. Élève du collége Bourbon, il composa dès l'âge de seize ans un recueil de poésies intitulé *Péchés de jeunesse.* Plus tard il écrivit des romans, qui furent peu lus d'abord, mais d'où il tira en partie les drames qu'il fit jouer depuis. M. Alex. Dumas fils, plus prudent que son père, ménage et concentre son talent; il raconte avec esprit ou traduit habilement sur la scène ce qu'il a observé. Ses principaux romans sont : *Les Aventures de quatre Femmes et d'un Perroquet;* 1846, 6 vol.; — *Césarine;* 1848, 1 vol.; — *Le Roman d'une femme;* 1849, 4 vol.; — *Le docteur Servant;* 1849, 2 vol.; — *Antonine;* 1849, 2 vol.; — *La Vie à vingt ans;* 2 vol.; — *Trois Hommes forts;* 1850, 4 vol.; — *Diane de Lys et Grangette;* 1852, 3 vol.; — *La Dame aux Perles;* 4 vol.; — *Tristan le Roux;* 3 vol.; — *Sophie Printemps;* — Ses drames sont : *La Dame aux Camélias*, jouée au Vaudeville, le 2 février 1852; — *Diane de Lys;* en cinq actes, représentée au Gymnase, en 1853; — *Le Demi-Monde;* 1855. V. R.

Dict. de la Conv. — Beuchot, *Journ. de la Libr.*

* **DUMAS** (*Jean-Baptiste*), célèbre chimiste et homme d'État français, né à Alais (Gard), en juillet 1800. Il fit ses études et apprit la pharmacie dans sa ville natale. En 1814 il se rendit à Genève, où il entra comme élève chez un pharmacien, et s'adonna avec ardeur à la botanique et à la chimie. Ses remarquables dispositions frappèrent l'illustre De Candolle, qui lui ouvrit sa bibliothèque, ses herbiers, et lui prodigua ses conseils. A cette époque, M. Dumas se lia avec le docteur Prévost : ils publièrent en commun de nombreux mémoires sur le sang, sur la transfusion, sur les sécrétions, sur les animalcules spermatiques, etc. Ces travaux d'un mérite réel firent connaître leurs auteurs dans le monde savant; et lorsque, en 1821, M. Dumas vint se fixer à Paris, sa réputation l'y avait précédé. En 1823 il fut nommé répétiteur de chimie à l'École Polytechnique et professeur à l'Athénée. Il épousa la fille du célèbre Alexandre Brongniart, et dès lors il se consacra exclusivement à la chimie. Peu de savants ont publié sur cette science des travaux aussi remarquables. Un des premiers, M. Dumas jeta quelque clarté sur la chimie organique, encore diffuse et embarrassée d'un nombre infini de corps que personne jusqu'à lui n'avait su grouper méthodiquement. Ses travaux ont beaucoup contribué à simplifier l'étude de cette science. Ses recherches sur les éthers, sur l'isomérie, sur les substitutions, ainsi que ses déterminations exactes de plusieurs poids atomiques, sont de vrais titres à la gloire. En 1829, il fut l'un des trois fondateurs de l'École centrale des Arts et Manufactures, dont il a constitué l'enseignement chimique. M. Dumas enseigna aussi la chimie générale à l'École Polytechnique; en 1832, il fut élu membre de l'Académie des Sciences et nommé successivement professeur adjoint de chimie à la Faculté des Sciences, professeur titulaire en 1841, et l'année suivante, doyen de cette Faculté. Devenu membre de l'Académie de Médecine en 1834, il obtint, par un brillant concours, la chaire de chimie organique à l'École de Médecine; il y fonda l'enseignement de cette science considérée dans ses applications à la physiologie et à la pathologie. Il ne se montra pas seulement très-habile expérimentateur, mais encore philosophe ingénieux et hardi; en même temps professeur éloquent, il savait rendre la science attrayante, et captivait toujours l'attention de ses auditeurs. En 1845 il fut élu président de la Société d'Encouragement pour l'Industrie; il faisait partie depuis longtemps du jury d'Exposition, et s'acquittait avec une admirable lucidité de sa tâche de rapporteur. Souvent appelé par le gouvernement à faire partie des commissions chargées de la préparation des projets de loi, il fit des rapports approfondis sur la refonte des monnaies (1843); sur les moyens d'éviter le lavage des papiers timbrés et la falsification des actes publics ou privés; sur l'impôt du sel; sur l'impôt des sucres; sur la ventilation des hôpitaux et des prisons, etc. En 1849, M. Dumas fut envoyé à l'Assemblée législative par le département du Nord : il y défendit l'industrie du sucre indigène. Le 31 octobre 1849 il fut chargé du portefeuille de l'agriculture et du commerce, et quitta ce ministère le 9 janvier 1851. Comme ministre, M. Dumas présenta plusieurs projets de loi importants, tels que ceux relatifs au crédit foncier, aux sociétés de secours mutuels pour les ouvriers, à la caisse des retraites pour la vieillesse, à un fonds de crédit pour les associations ouvrières, aux encouragements à accorder aux fondations de lavoirs et de bains publics. On doit aussi à M. Dumas l'organisation définitive du système d'enseignement agricole, l'établissement des chambres consultatives d'agriculture, la réforme du système de quarantaine adopté dans la Méditerranée, la fondation du nouveau lazaret de Marseille, l'institution d'un congrès sanitaire européen, etc. C'est sous son administration, si bien remplie, que fut préparée l'Exposition universelle de l'industrie à Londres; il seconda et stimula le zèle des exposants français, facilita l'envoi de leurs produits, et soutint plus tard leurs intérêts comme vice-président du jury à Londres. Après l'acte du 2 décembre, il entra dans la commission consultative, fut nommé sénateur, puis vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique. Depuis le 1er janvier 1854 il fait partie de la commission municipale de Paris, dont il est vice-président. Dans ces dernières années, M. Dumas a pris une part active à toutes les réformes dont l'enseignement public a été l'objet. Comme doyen de la Faculté des Sciences, il a provoqué la bifurcation des études, l'agrandissement de la Sorbonne et le percement de la rue des Écoles. Comme vice-président du conseil de l'instruc-

tion publique, il a fait le rapport de la commission mixte sur le nouveau plan d'études des lycées et préparé les programmes qui ont été adoptés. Voici la liste chronologique de ses travaux, tous remarquables par leur précision et l'élégance du style : *Examen du sang et de son action dans les divers phénomènes de la vie*, avec le docteur Prévost; inséré dans les *Annales de Physique et de Chimie*, t. XVIII : ce travail remit en honneur l'emploi du microscope dans les recherches physiologiques; la mesure des globules du sang y est donnée avec exactitude; — *Deuxième Mémoire sur le sang;* ibid., t. XXIII : ce mémoire comprend : 1° l'étude de l'albumine du sérum; 2° l'étude du globule blanc; 3° l'étude de la matière colorante. Le procédé d'analyse employé a été adopté par tous les physiologistes; — *Troisième mémoire sur le sang*, lu à la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, le 15 novembre 1821, inséré dans les *Annales de Physique et de Chimie*, t. XXIII; l'auteur y établit que l'urée existe indépendamment de l'action des reins, et qu'elle se forme dans le sang après leur ablation. Les expériences furent répétées et leur résultat confirmé par Vauquelin aidé de M. Ségalas; — *Phénomènes qui accompagnent la contraction de la fibre musculaire*, avec le docteur Prévost; Paris, 1823, in-8°, avec fig. Ce mémoire, lu à l'Académie des Sciences, le 18 août 1823, se divise en deux parties. Dans la première les auteurs ont cherché à déterminer la nature des modifications que le muscle subit au moment où il se contracte. A cet effet, ils placent sous le microscope un muscle très-mince, et ils le soumettent à l'action galvanique : tout aussitôt les fibres parallèles du muscle fléchissent, forment des ondulations nombreuses et régulières, et la contraction a lieu; la flexion des fibres s'opère constamment dans des points déterminés, et il ne survient d'autre changement au muscle que le changement de direction de ses fibres. Ainsi la longueur des fibres reste la même, et le volume du muscle ne varie point. Dans la seconde partie, les auteurs constatent le genre de liaison qui s'établit entre le nerf et le muscle durant la contraction. Ces faits, aussi nouveaux qu'intéressants, sont depuis lors acquis à la science; — *Nouvelle Théorie de la Génération* (*Annales des Sciences naturelles*, t. I, 1824). Ce mémoire a été le point de départ de tous tes travaux modernes sur cette question : l'étude des animalcules spermatiques chez une grande quantité d'animaux mâles, depuis les mammifères jusqu'aux mollusques, a démontré que la faculté de reproduction est intimement liée à l'existence des animalcules, et qu'il n'en existe pas chez les animaux impubères. L'organe essentiel et constant des animalcules a été désigné aussi d'une manière très-nette; — *Deuxième Mémoire sur la génération : rapport de l'œuf avec la liqueur fécondante; phénomènes appréciables résultant de leur action mutuelle; développement de l'œuf des batraciens* (*Annales des Sciences naturelles*, t. II, 1824); — *Développement du cœur et formation du sang;* ibid., t. III, 1824; — *Troisième Mémoire sur la génération : de la génération dans les mammifères et des premiers indices du développement de l'embryon* (ibid., t. IV); — *Traité de Chimie appliquée aux arts;* Paris, 1828-1845, 8 vol. in-8°, avec atlas; les volumes V et VI ont paru séparément, sous le titre de *Chimie organique;* — *Leçons sur la Philosophie Chimique*, professées au Collége de France par M. Dumas et recueillies par M. Bineau; Paris, 1837, in-8°; — *Essai de Statique chimique*, avec M. Boussingault; — *De l'action du calorique sur les corps organiques; applications aux opérations pharmaceutiques*; Paris, 1838, in-4°; — *Mémoires de Chimie;* Paris, 1843, in-8°, avec 7 planches. Les *Mémoires* contenus dans ce recueil ont pour titres : *Sur les types chimiques; Sur le véritable poids atomique du carbone; Sur la véritable constitution de l'air atmosphérique; Sur les matières azotées neutres de l'organisation; Sur l'engraissement des bestiaux et la formation du lait; Sur la composition de l'eau;* — *Mémoire sur les combinaisons du phosphore, principalement avec l'hydrogène;* inséré dans les *Annales de Physique et de Chimie*, tome XXXI; — *Note sur quelques composés nouveaux;* ibid.; — *Nouvelle méthode pour préparer l'oxyde de carbone;* même recueil, t. XXXIII; — *Mémoire sur quelques points de la théorie atomistique;* ibid.; — *Recherches sur l'or fulminant;* même recueil, t. XLIV; — *Sur la théorie des chlorures;* ibid.; — *Lettre à M. Gay-Lussac sur les procédés d'analyse organique;* même recueil, t. XLVIII; — *Lettre à M. Ampère sur l'isomérie;* ibid.; — *Sur les chlorures de soufre;* même recueil, t. XLIX; — *Sur la densité de la vapeur du phosphore*, ibid.; — *Sur la densité de la vapeur de plusieurs corps simples*; même recueil, t. XL; — *Recherches sur les combinaisons de l'hydrogène avec le carbone;* ibid.; — *Sur la nature de l'indigo;* même recueil, t. LIII; — *Recherches de chimie organique;* même recueil, t. LIV; — *Sur la composition de l'huile extraite de l'eau-de-vie de pommes de terre;* même recueil, t. LVI; — *Sur un hydrate d'essence de térébenthine;* même recueil, t. LVII; — *Sur l'esprit de bois;* même recueil, t. LVIII; — *Mémoire sur les Éthers composés*, avec M. P. Boullay fils; inseré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. XV, p. 457-494; — *Recherches sur la chimie organique;* ibid., p. 495-556; — *Mémoire sur un nouvel alcool, et sur les divers composés éthérés qui en proviennent*, avec M. Péligot; ibid., p. 557-632; — *Recherches sur la nature de l'éthal*, avec le même; ibid., p. 633-651. M. Dumas est en outre fondateur des *Annales*

de l'Industrie française et étrangère, 1828 et années suivantes; il a donné de nombreux et importants articles à ce recueil ainsi qu'aux *Annales des Sciences naturelles* et au *Journal de Chimie médicale*. Les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* contiennent aussi un grand nombre de *communications* et de *rapports* de M. Dumas. A. DE L.

Louandre et Bourquelot, *La Littérat. franç. contemporaine.* — *Galerie histor. des Membres du Sénat*, I, 106.

DUMAS MARTIAL. *Voyez* MARTIAL DE BRIVES.

DUMAS. *Voyez* AIGUEBERRE.

DUMAY (*Louis*), écrivain historique et politique, né dans la première partie du dix-septième siècle, mort le 22 septembre 1681. Il se donne à la tête de ses ouvrages les qualités de *sieur* ou *seigneur de Sallettes*, de *chevalier de l'ordre de Saint-Michel*, de *conseiller-secrétaire du sérénissime électeur de Mayence*, et de *conseiller du duc de Wirtemberg*. A ces qualités pompeuses il ajoute le titre, plus modeste, de *professeur en langue française dans le collége illustre de Tubinge*. Il paraît avoir passé une partie de sa vie dans quelques cours d'Allemagne. A en juger par plusieurs passages de ses écrits, il était protestant et avait voyagé en Amérique. On a de lui : *État de l'Empire, ou abrégé du droit public d'Allemagne;* Paris, 1659, in-12; — *Discours historiques et politiques sur les causes de la guerre de Hongrie (depuis* 1350 *jusqu'en* 1664) *et sur la paix faite entre Léopold et Mahomet IV;* Lyon, 1665, in-12; — *La Science des Princes, ou considérations sur les coups d'État, par Gabriel Naudé, Parisien, avec les réflexions historiques, morales, chrestiennes, et politiques de* L. D. M. C. S. D. S. E. D. M. (Louis Dumay conseiller-secrétaire du sérénissime électeur de Mayence), *qui admire ce qu'elles ont de subtil, éclaircit ce qu'elles ont d'obscur, rejette ce qu'elles ont de mauvais, et les considère toujours et partout avec indifférence et sans aucune passion;* sans indication de lieu, 1683. C'est le plus important des ouvrages de Dumay. « L'orthographe en est fort bizarre, dit Prosper Marchand; témoin seulement les mots *ét* et *cét*, continuellement employés pour *est* et *c'est*, qui rendent à la première lecture son discours obscur et quelquefois même inintelligible. S'il m'est permis d'en dire naturellement ma pensée, excepté la juste et nécessaire réfutation des sentiments iniques, odieux, et absolument intolérables de Naudé touchant la Saint-Barthélemy, et quelques autres semblables, je ne vois pas que ce gros et pesant volume réponde, même médiocrement, à la grande estime que paraissent en faire les curieux. En effet, outre qu'on y adopte, et conséquemment autorise, les erreurs de Naudé, on y en commet de nouvelles et quelquefois même de plus notables; » — *Avvertimenti sopra la Bilancia Politica di tutte le opere di Trajano Boccalini*, imprimés avec cette *Bilancia;* Genève, 1678, 3 vol. in-4°; — *Le prudent Voyageur, ou description politique de tous les États du Monde, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, et particulièrement de l'Europe;* Genève, 1681, 2 vol. in-12; — *Tabulæ XIV genealogicæ, auctiores et emendatiores;* on n'en connaît ni la date ni le lieu de l'impression.

Prosper Marchand, *Dictionnaire historique.*

DUMAY (*Paul*), littérateur français, né à Toulouse, en 1585, mort à Dijon, le 29 décembre 1645. Il appartenait à une famille originaire de Beaune, et était fils d'un médecin de la Faculté de Montpellier. Il fut reçu conseiller au parlement de Dijon. On a de lui : *Epicedion in funus D. Dion. Brularti, equitis, senatus Burgundiæ principis;* Dijon, 1611, in-8°; — *Discours sur le trépas de monseigneur de Termes, à M. de Bellegarde;* Dijon, 1621, in-8°; — *Les Lauriers de Louis le Juste;* Paris, 1624, in-8°; — *Innocentii III, pont. max., Epistolæ;* Paris, 1625, in-8°; — *Publii Virgilii Maronis Prosopeia*, centon sur les victoires de Louis XIII; dans le recueil intitulé : *Palmæ regiæ;* Paris, 1634, in-4°; — quatre *Lettres* parmi celles de Gassendi, dans le t. VI de ses ouvrages; — Deux *lettres* dans les *Epistolæ Scaligeri.*

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.*

DUMAY (*Pierre*), littérateur français, fils du précédent, né à Dijon, en 1626, mort dans la même ville, le 26 janvier 1711. Il fut reçu conseiller au parlement de Dijon, le 6 août 1647. Dès sa jeunesse il était en correspondance avec les principaux savants de l'époque. « Toutes les compositions françaises de cet auteur, dit La Monnoie, sont bonnes à supprimer; il primoit dans la poésie latine, soit pour la pensée, soit pour le tour, soit pour l'expression, à quelques endroits près, où, la chaleur l'emportant, il devenoit un peu obscur. Il a fait des vers lyriques, des élégiaques et des héroïques dignes des anciens. » On a de Dumay : *Euguinneidos Liber primus*; Dijon, 1643, in-4°; — *Virgile virai en bourguignon*; Dijon, 1718, in-12. Dumay n'a traduit en patois dijonnais que le premier livre de *l'Énéide;* cette traduction a été continuée par l'abbé Petit.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.*

* **DUMBAR** (*Gérard*), polygraphe néerlandais, né à Deventer, vers 1681. Il étudia le droit, et occupa longtemps dans sa ville natale l'emploi de secrétaire communal. On a de lui : *Gerhardi Dumbar, reipublicæ Daventriensis ab actis Analecta, seu vetera aliquot scripta inedita ab ipso publici juris facta;* Deventer, 1719-1722, in-8°; — *Het Kerkelyk en Wereltlyk Deventer behelzende*, etc. (Histoire ecclésiastique et civile de Deventer, etc.); 1732, in-fol.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Provinces-Unies*, III, 185.

DUMÉE (*Jeanne*), femme astronome, née à

Paris, au dix-septième siècle. L'unique source où aient puisé, jusqu'à ce jour, les biographes de Jeanne Dumée est un article du *Journal des Savants* de 1680. On y donne en effet sur sa vie quelques détails qui paraissent exacts. Enflammée dès l'enfance d'un amour très-grand pour la science, elle n'aurait jamais connu les joies ni les futilités de son sexe. Mariée très-jeune, les hasards de la guerre lui enlèvent son mari à un siége où il combattait : elle était veuve à dix-sept ans. Dès lors elle se livre tout entière à l'étude de l'astronomie, si bien qu'un jour sort de sa plume un livre intitulé : *Entretien sur l'opinion de Copernic touchant la mobilité de la terre.* Son dessein en écrivant cet ouvrage « n'est pas, c'est elle qui nous le dit, d'établir, encore moins de soutenir la doctrine de Copernic; mais de faire voir les raisons avec lesquelles les coperniciens se défendent. » Dans ce but, elle avait dressé une sphère; et son livre est le résumé des explications qu'elle en donna à ses amis. Outre une grande justesse de vues, on remarque dans ce livre que de bonnes relations existaient entre Jeanne Dumée et les savants de son époque. Après avoir examiné, entre autres, les opinions de Galilée et de Copernic sur le flux et le reflux de la mer, voici ce qu'elle ajoute : « Je trouve tous ces meslanges et inégalités bien difficiles à deméler; je croy pourtant que Galilée et les autres ne sont pas à blasmer; au contraire, ils ont ouvert le chemin pour connoistre les secrets de la nature. Pour moy, je m'imagine que l'on s'en doit tenir à ce que nous en a enseigné le plus illustre des philosophes de notre temps, M. Descartes; car toutes les raisons que je trouve dans Copernic et Galilée m'ont paru trop embrouillées pour en faire ici les destails. Il pourroit estre aussi que je manque d'intelligence pour pénétrer les secrets de ces grands hommes. Ce qui me console, c'est que j'ay demandé aux beaux esprits du temps leurs sentiments là-dessus : ils m'ont tous dit qu'ils croyoient que ces deux excellents philosophes avoient de grandes pensées; mais qu'ils s'en estoient mal expliqués, particulièrement sur la cause du flux et reflux de la mer, et qu'ainsi il n'y avoit point d'inconvénient à s'en tenir à la pensée de M. Descartes. » Au commencement de son livre Jeanne Dumeé fournit la preuve qu'elle ne s'était pas seulement appesantie sur les sciences mathématiques, mais qu'elle avait jugé bon d'étudier aussi l'histoire : on la voit passer en revue les sentiments des grands philosophes de l'antiquité au sujet de ce qu'elle va traiter. Le livre dont nous venons de parler n'a jamais été imprimé, quoique longtemps on l'ait cru. A notre connaissance, tous ceux qui s'en sont occupés ne le connaissaient même pas en manuscrit; ils n'en ont parlé que d'après l'article du *Journal des Savants* cité plus haut; il est donc probable que le manuscrit que nous avons vu à la Bibliothèque impériale (1) est l'unique exemplaire qui en existe. C'est un in-4°, d'une cinquantaine de pages, relié en maroquin rouge, très-bien écrit et portant des corrections que nous avons lieu de croire autographes. Il se termine par ces mots : *Joanna Dumée Parisiis fecit.* La dédicace, document assez curieux pour la vie de cette femme, sur laquelle on en a si peu, est adressée au chancelier Louis Boucherat, dont les armes ornent la couverture. D'abord un éloge à Boucherat : « Votre vertu vous approche de la divinité. » La suite pallie ce que ces mots pourraient avoir de trop flatteur : « Ouy, monseigneur, je n'ay pas oublié les peines que vous avez bien voulu prendre à me rendre justice; et je serais ingrate si je manquois à vous donner des marques de ma reconnaissance. » Plus loin viennent des réflexions concernant ce traité : « L'on dira peut-être que c'est un ouvrage trop délicat aux personnes de mon sexe. Je demeure d'accord que je me suis laissé toucher à l'ambition de travailler sur des matières auxquelles les dames de mon temps n'ont point encore pensé, et mesme afin de leur faire connoistre qu'elles ne sont point incapables de l'estude, si elles s'en vouloient donner la peine, puisque entre le cerveau d'une femme et celui d'un homme il n'y a aucune différence. » Elle termine en souhaitant d'avoir donné à son sexe le coup de fouet de l'émulation. Cette dédicace est du 1er novembre 1685; ce qui porte à croire que l'auteur de l'article du *Journal des Savants* était un ami de Dumée, et qu'il l'avait écrit pour exciter un éditeur à faire les frais de l'impression. LOUIS LACOUR.

Manusc. de la Bibl. Imp. — *Journal des Savants.*

DUMÉES (*Antoine-François-Joseph*), jurisconsulte français, né à Avesnes, le 22 juillet 1722, mort dans la même ville, le 27 février 1765. Avocat au parlement de Flandre, il fut successivement procureur du roi, syndic, et subdélégué de l'intendant du Hainaut à Avesnes. Ses ouvrages ont pour titres : *La Jurisprudence du Hainaut français, contenant les coutumes de la province et les ordonnances de nos rois dans leur ordre naturel, avec les formules des principaux actes*; Douai, 1750, in-4°; — *Histoire et éléments du droit français, principalement pour les provinces du ressort du parlement de Flandre;* Douai, 1753, in-12; — *Annales belgiques ou des Pays-Bas, contenant les principaux événements de notre histoire depuis la mort de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, jusques à la paix d'Aix-la-Chapelle, en* 1668; Douai, 1761, in-12; — *Traité des Juridictions et de l'ordre judiciaire pour les provinces du ressort du parlement de Flandre*; Douai, 1762, in-12.

Dumées était cousin de Bougainville, de l'Académie Française, connu par sa traduction de *l'Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac. E. REGNARD.

(1) Coté 50. G. Saint-Germain.

Nouvelles Recherches sur la France, ou recueil de mémoires historiques sur quelques provinces, villes et bourgs de ce royaume, etc.; Paris, 1766, 2 vol. in-12. — Paquot, *Mémoires* — Lebeau, *Arch. hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*.

DUMERBION (*Pierre* Jadar), général français, né à Montmeillant, en 1734, mort en 1797. Engagé volontaire dans le bataillon des milices de Mazarin, il était parvenu au grade de capitaine de grenadiers lorsqu'il fut envoyé à l'armée d'Italie, sous les ordres du général Biron, et bientôt les grades de colonel et de général de brigade (1792) le récompensèrent des services importants qu'il avait rendus. Nommé, en 1793, général de division, il se distingua aux combats des 28 février et 2 mars 1793, où, après avoir culbuté l'ennemi qui défendait la porte de Notre-Dame-des-Miracles, il parvint à s'emparer des hauteurs de Lantosca (Piémont). Chargé par *intérim* du commandement en chef de l'Italie, il se rendit maître de Saorgio, des camps des Fourches et de Raoux, prit 60 canons à l'ennemi, et lui fit 2,000 prisonniers. Ces brillants faits d'armes, qui facilitèrent les jonctions des deux armées d'Italie, furent bientôt suivis (11 mai 1794) de la prise du col de Feneste, dont les défenseurs abandonnèrent sur le champ de bataille l'étendard qui leur avait été donné comme un gage anticipé de la victoire : il représentait l'effigie de la sainte Vierge. L'avantage remporté dans la plaine de Cascaro, sur l'armée austro-sarde, et la prise du château de Cassario furent les dernières victoires de ce général. Atteint de fréquents accès de goutte, Dumerbion, après un an de maladie, envoya sa démission à la Convention nationale, qui, sur la proposition d'Albitte, décida que dans le considérant du décret qui allait le mettre à la retraite il serait dit « que Dumerbion était non« seulement un général républicain, mais encore « un des généraux les plus instruits de la « France ». A côté de cette appréciation nous mentionnerons celle de l'empereur Napoléon. « Ce général, vieux capitaine de grenadiers, avait « obtenu le grade de colonel, de général de bri« gade et de division dans la campagne de 1792 « à 1793 à l'armée d'Italie : c'était un homme « de soixante ans, d'un esprit droit, brave de sa « personne, assez instruit, mais rongé de goutte, « et constamment au lit : il était des mois entiers « sans pouvoir bouger. » A. Sauzay.

Moniteur du 6 novembre 1794. — *Biographie des Contemporains* par Napoléon, t. I, p. 61.

* **DUMÉRIL** (*André-Marie-Constant*), médecin et naturaliste français, né à Amiens, le 1er janvier 1774. En 1793 il fut nommé, par concours, prévôt ou démonstrateur et préparateur de l'école anatomique de Rouen, et en 1794 prosecteur à la Faculté de Médecine de Paris. Ce fut l'année suivante qu'il se lia d'amitié avec G. Cuvier, nouvellement arrivé à Paris, et son aîné de cinq ans. La jeunesse de M. Duméril fut remplie de succès dans la carrière de l'enseignement. En 1801 il fut élu au concours professeur d'anatomie à la Faculté, après y avoir été deux ans auparavant élu chef des travaux anatomiques. Au Muséum d'Histoire naturelle, comme professeur d'erpétologie et d'ichthyologie, il fut pendant vingt-deux ans le suppléant du comte de Lacépède, auquel il a succédé en 1825 comme titulaire. Il remplaça de même Cuvier, pendant quatre années, comme professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du Panthéon. Napoléon l'envoya en 1805 observer la fièvre jaune en Espagne. En 1814 M. Duméril entra à l'Institut. Homme d'une grande exactitude dans l'accomplissement de ses devoirs, M. Duméril fut à la fois, et sans qu'aucun de ses postes eût à souffrir de ce partage, professeur à la Faculté de Médecine, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, médecin de l'hôpital ou plutôt de la Maison royale de Santé; et c'est avec la même ponctualité qu'on le voit à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Médecine, à l'âge de quatre-vingt-un ans, rarement manquer aux séances. Ayant épousé la fille du docteur Delaroche, praticien de quelque renom, M. Duméril avait hérité de cette riche clientèle, qu'il a longtemps desservie avec distinction et avec succès. Il est le chef d'une famille nombreuse : l'aîné de ses fils, *Auguste Duméril*, physiologiste déjà distingué, marche sur les traces du père, et dès à présent le supplée dans sa chaire d'erpétologie et d'ichthyologie au Muséum.

Toujours constant dans les travaux qui ont rempli sa vie, M. Duméril s'est seulement permis de permuter de chaire à la Faculté, passant en 1822 de la chaire d'anatomie dans celle de physiologie, et huit ans après changeant celle-ci contre celle de pathologie médicale, qu'il occupe encore aujourd'hui. Sa double spécialité de naturaliste et de médecin, ses deux professorats au Muséum et à la Faculté servirent les intérêts de la médecine, à laquelle M. Duméril apporta un ample tribut d'études comparatives. C'est à lui qu'on doit à la Faculté les premiers fondements d'un musée anatomique.

M. Duméril a commencé ses publications par d'ingénieux mémoires *Sur la Phalangette* (dernière phalange) des mammifères, et sur l'odorat des insectes; il les a terminées par un grand ouvrage, qui embrasse l'histoire entière des reptiles. Voici la liste de ses ouvrages : *Leçons d'Anatomie comparée de M. G. Cuvier*; Paris, 1799, 2 vol. in-8°, les deux premiers (les trois autres volumes ont été rédigés par M. Duvernoy). Cuvier à cette époque fut heureux d'avoir le concours dévoué de M. Duméril, sans lequel il n'aurait pu parler des muscles; car il ignorait la myologie, ayant alors concentré ses études sur l'ostéologie et la splanchnologie; — *Essai sur les moyens de perfectionner et d'étendre l'art de l'anatomiste*; Paris, 1802, in-4° : cet ouvrage lui servit de thèse doctorale. M. Duméril avait été nommé professeur avant

d'être reçu médecin; — *Traité élémentaire d'Histoire naturelle*, composé par ordre du gouvernement; Paris, 1803, 1 vol. in-8°; 1807, 2 vol. in-8°; la 3e édition a paru en 1825, sous le titre de : *Eléments des Sciences naturelles;* 2 vol. in-8°; et la 4e en 1846, 2 vol. in-18°, fig.; — *Zoologie analytique, ou méthode naturelle de classification des animaux;* Paris, in-8°, 1806. Il composa cet ouvrage en 1805, avant et pendant son voyage en Espagne : ce fut d'Espagne qu'il adressa une lettre dédicatoire à Lacépède, près duquel il s'excusait d'avoir travaillé sans dictionnaire, et réclamant, à cause de cela, son indulgence pour quelques irrégularités de langage. Cet ouvrage, entièrement composé de tableaux synoptiques, où l'auteur procède par dichotomie, a surtout amélioré la classification des insectes, auxquels sont consacrés soixante-douze tableaux. Il a aussi beaucoup fait dès lors pour l'arrangement systématique des poissons et des reptiles. C'est à lui qu'est due la famille des *cyclostomes* (bouches en cercle) et le mot qui la désigne. L'ouvrage a été traduit en allemand par Froriep; Weimar, 1806; — *Recueil de quatre cent cinquante formules* proposées dans les jurys de médecine des départements; Paris, 1811-1813 : M. Duméril avait longtemps présidé des jurys médicaux; — *Considérations générales sur la classe des insectes;* ouvrage orné de 60 planches, représentant plus de 350 genres d'insectes; Paris, 1823, in-8°. C'est la réunion des articles, çà et là modifiés, que M. Duméril avait composés pour toute la partie entomologique du *Dictionnaire des Sciences naturelles*. M. Duméril a publié, avec le concours de Bibron, l'*Erpétologie générale, ou l'histoire naturelle des reptiles;* Paris, 1534-1854, 9 vol., avec atlas de 120 pl. et une explication méthodique très-détaillée; la moitié du 9e volume, sous le nom de *Répertoire*, offre un résumé systématique de tout l'ouvrage par ordres, familles, genres et espèces de reptiles décrits. Le dernier travail de M. Duméril est une classification des poissons (*Comptes-rendus de l'Academie*, septembre 1855). D. L. B.

Biogr. des Contemp. — Dict. de la Conversation.

DUMESNIL (*Marie-Françoise*), la plus célèbre tragédienne française du dix-huitième siècle, que toutes les biographies font naître à Paris, en 1713, et mourir à Boulogne-sur-Mer, le 20 février 1803, naquit le 7 octobre 1711, dans un modeste manoir, situé au milieu de la forêt d'Écouves, près d'Alençon. Elle était la seconde fille d'un gentilhomme sans fortune, ancien exempt des maréchaux de France, dont l'austérité était telle qu'elle lui avait valu dans son pays le surnom de *Tête de bronze*. Aussi pourrait-on trouver les causes qui enlevèrent Marie-Françoise Dumesnil au foyer paternel dans cette extrême rigidité, autant que dans le goût très-prononcé, s'il faut en croire les traditions de famille, qui se manifesta de bonne heure chez elle pour la lecture des écrivains tragiques. Toujours est-il que, de 1733 à 1736, elle fit successivement partie des troupes de comédiens de Strasbourg et de Compiègne, et que le 6 août 1737 elle paraissait pour la première fois sur la scène française dans le rôle de Clytemnestre d'*Iphigénie en Aulide;* elle continua ses débuts dans *Phèdre*, et les termina par le rôle d'Élisabeth du *Comte d'Essex*. On la jugea de prime abord actrice d'un talent original et jusque alors sans exemple. Son succès fut si grand, que le 8 octobre suivant elle fut reçue sociétaire, contrairement à l'usage, qui exigeait un temps d'épreuve plus long avant l'admission définitive.

Mlle Dumesnil devait plus à la nature qu'à l'étude; car, délaissant les routes frayées, elle se livrait à ses seules inspirations, et c'est par elle-même qu'elle était supérieure dans tous les rôles où la passion domine; mais aussi son jeu et sa diction offraient-ils de l'inégalité. Dans les longues tirades elle courait comme à un but; puis, soudain elle s'animait : son geste, sa voix, son œil devenaient éminemment tragiques, et elle entraînait les suffrages de la salle entière. Telle elle se montrait dans *Médée*, dans *Cléopâtre*, où elle produisit un soir un effet si prodigieux, que le parterre recula d'effroi pendant la scène des imprécations. C'est à cette même représentation que se rattache l'anecdote du vieil officier qui, après ce vers :

Je maudirais les dieux s'ils me rendaient le jour!

frappa l'actrice d'un violent coup de poing dans le dos, en s'écriant : « Va-t'-en, chienne, à tous les diables. » Loin de se fâcher de ce témoignagne brutal d'admiration, Mlle Dumesnil l'en remercia, comme elle eût fait du plus bel éloge. Voltaire, à propos du rôle de *Mérope*, s'exprime ainsi : « Mlle Lecouvreur avait la grâce, la justesse, la simplicité, la vérité, la bienséance; mais pour le grand pathétique de l'actrice, nous ne le vîmes, pour la première fois, que chez Mlle Dumesnil. » Fontenelle, ennemi de Voltaire, saisit cette occasion pour dire partout que les représentations de *Mérope* faisaient le plus grand honneur au poëte, et l'impression à l'actrice. Lorsque Garrick vint à Paris, il vit jouer Mlles Clairon et Dumesnil. « Comment avez-vous trouvé le jeu des deux rivales? lui demanda-t-on. — Il est impossible, répondit-il, de rencontrer une plus parfaite actrice que Mlle Clairon. — Et Mlle Dumesnil, qu'en pensez-vous? — En la voyant, je n'ai pu songer à l'actrice : c'est *Agrippine*, c'est *Sémiramis*, c'est *Athalie* que j'ai vues! »

Conformément aux usages de la Comédie, elle avait dû jouer l'emploi des *soubrettes*. Vers 1747, elle prit les rôles de *mères*, et s'y montra également supérieure. Un homme de lettres, un professeur célèbre, Andrieux, de l'Académie Française, a bien souvent raconté que rien n'égalait le jeu de Mlle Dumesnil dans le rôle de Léonie, d'*Ésope à la cour*, ni l'inflexion

touchante de sa voix dans ce vers si simple :

J'ai loué cet habit pour paraître un peu brave !

Cette actrice prit sa retraite le 7 avril 1776; peut-être, dans l'intérêt de sa renommée, aurait-elle dû l'avancer de quelques années. C'est le sentiment exprimé par La Harpe et par Grimm. Elle se retira avec 500 livres de pension de la Comédie, à laquelle le roi en ajouta une autre du même chiffre, sans préjudice de celles de 2,000 livres dont il l'avait gratifiée en 1761 et en 1773. Le 28 février 1777 elle reparut dans une représentation à son bénéfice, à laquelle le public se porta avec empressement.

Mme Vigée-Lebrun a prétendu, dans ses *Souvenirs*, que Mlle Dumesnil buvait une bouteille de vin avant de paraître en scène ; Marmontel le dit plus crûment encore dans ses *Mémoires*. Cette accusation, dont on pourrait suspecter l'exactitude, à cause de l'attachement bien connu de cet homme de lettres pour Mlle Clairon, a malheureusement été confirmée par des témoignages contemporains. Mlle Dumesnil, avant comme après sa retraite, vécut toujours dans l'isolement. Aussi sa vie privée offre-t-elle peu de détails au biographe. Les événements de la révolution, en lui enlevant ses ressources, exposèrent sa vieillesse à toutes les horreurs de la misère. Le 15 nivôse an III la Convention lui accorda un secours de 3,000 fr. Quelques années plus tard, en 1802, Chaptal, ministre, lui vint en aide, et lui assigna un logement dans les galeries du Louvre. C'est là qu'elle demeurait lorsque, selon une anecdote dont l'authenticité est fort douteuse, Marie-Joseph Chénier eut le désir d'être conduit près d'elle. Introduit chez la célèbre tragédienne, il lui témoigna combien il eût attaché de prix à lui entendre réciter quelques vers. Mlle Dumesnil, le regardant fixément, lui dit en indiquant un siége :

Asseyez-vous, Néron, et prenez votre place...

Ce vers adressé à Chénier, qu'une odieuse calomnie s'était acharnée à signaler comme auteur de la mort de son frère, pouvait paraître une cruelle allusion, et l'on ajoute que Chénier, saisissant son chapeau, abrégea brusquement sa visite.

Mlle Dumesnil, selon les biographes, serait décédée à Boulogne-sur-Mer. Malgré toutes nos recherches à ce sujet, nous n'avons pu acquérir la constatation légale de ce fait. Mais, outre qu'il semble peu probable qu'habitant encore Paris en 1802, elle ait quitté cette ville à l'âge de quatre-vingt-douze ans, pour aller mourir l'année suivante dans une localité qui lui était étrangère, nous sommes fondé à croire qu'elle est morte à Paris même.

La publication intitulée : *Mémoires de M. F. Dumesnil, ou réponse à ceux d'Hippolyte Clairon*, et publiée en 1803, est l'œuvre de Coste d'Arnobat, et présente peu d'intérêt.

Ed. de Manne.

Journal de Paris, 1776.— *Mémoires de Bachaumont*. — *Querelles littéraires*, par l'abbé Irail, t. II. — *Almanach des Spectacles*, 1777. — *Mercure de France*, 1737-1776. — *Corresp. litt. de Grimm*. — *Id. de La Harpe*.— *Id. de Voltaire*.— *Mémoires de Lekain*. — *Id. de Marmontel*, t. II.—*Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, t. Ier. — *Id. de Labouisse Rochefort*. — *Journal historique* de Barbier. — *Moniteur univ.*, an XI. — *Journal des Débats*, Feuilletons de Geoffroi. — Lemazurier, *Galerie du Théâtre-Français*. — *Documents inédits*.

*DUMESNIL (*Louis-Alexis*, Lemaitre), littérateur français, né à Caen, le 10 septembre 1783. Il servit d'abord comme lieutenant dans l'armée vendéenne, et fut emprisonné sous le consulat. Il a raconté lui-même comment détenu dans la prison du Temple, à l'âge de dix-huit ans, il y avait occupé seul, pendant plusieurs mois, la chambre qu'avait habitée Louis XVI, et qui, lorsque M. Dumesnil y arriva, renfermait pour tous meubles deux mauvaises chaises et une banquette usée, sur laquelle avait été ouvert le corps du jeune dauphin; des traces de sang mal effacées y laissaient encore l'image imparfaite d'un cadavre. Plus tard, M. Dumesnil fut exilé pour avoir fait paraître son ouvrage sur le règne de Louis XI. Il se prononça en 1814 en faveur des Bourbons, fit, comme commissaire extraordinaire du roi, reconnaître son autorité dans la basse Normandie, fut incarcéré pendant les Cent Jours, et mis en liberté lors du second retour de Louis XVIII; mais l'indépendance et la vivacité de ses opinions le firent bientôt entrer dans les rangs de l'opposition, et il fut, en 1823, condamné à une amende et à un mois d'emprisonnement, pour avoir inséré dans *l'Album*, sous le titre de *Tribulations de l'homme de Dieu*, un article dans lequel le ministère public vit une diatribe outrageante contre l'abbé Frayssinous, alors grand-maître de l'université.

Outre des écrits politiques de circonstance, on a de M. Dumesnil un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : *De l'Esprit des Religions*; Paris, 1810, in-8°; 3e édit., ibid., 1825, in-8°; — *Le Règne de Louis XI, et de l'influence qu'il a eue jusque sur les derniers temps de la troisième dynastie*; Paris, 1811, in-8°; 2e édit., ibid., 1819, in-8°, sous le titre de : *Le Règne de Louis XI considéré comme une des principales époques de la monarchie française*; —*Éloge de Pascal*; Paris, 1813, in-8°; — *Histoire de Philippe II, roi d'Espagne*; Paris, 1822, in-8°; 2e édit., ibid., 1824, in-8°; — *Considérations sur les causes et les progrès de la corruption en France*; Paris, 1824, in-8°; 2e édit., ibid., 1825, in-8°; — *Histoire de don Juan d'Autriche*; Paris, 1826, in-8°; 2e édit. ibid., 1827, in-8°; — *Mœurs politiques au dix-neuvième siècle*; Paris, 1830-1834, 3 vol. in-8°; — *Histoire de l'esprit public en France, depuis 1789; des causes de son altération et de sa décadence*; Paris, 1840, in-8°; — *Épreuves sociales de la France depuis Louis XIV jusqu'à nos jours*; Paris, 1845, in-8°. Outre quelques articles insérés dans la *Biographie universelle et portative des Con-*

temporains, il a fourni au *Livre des Cent-et-un*, tom. XV, *Une orgie politique*. Enfin, il a publié comme éditeur : *Révélations puisées dans les cartons du Comité de Salut public, ou mémoires inédits de Senart, agent du gouvernement révolutionnaire;* Paris, 1824, in-8°; 2e édit., ibid., 1824, in-8°. E. REGNARD.

Biog. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France litt.* —*La Tour du Temple*, dans l'*Album de la Jeunesse;* Paris, 1831, petit in-8°.

DUMESNIL-MICHELET. *Voy.* MICHELET.

DUMIRAL. *Voy.* RUDEL.

***DUMNACUS**, Gaulois, chef des Andes ou *Andecavi* (les Angevins), fut un des guerriers courageux qui, après la défaite de Vercingétorix (51 ans avant J.-C.), ne désespérèrent pas du salut de la patrie, et organisèrent une nouvelle ligue contre les étrangers. S'étant mis à la tête de la confédération armoricaine, pendant que Corrée le Bellovaque (habitants du Beauvoisis) et Comus l'Atrébate (habitants de l'Artois) luttaient dans le nord, il vint assiéger *Lemonum* (Poitiers), capitale des Pictons (les Poitevins), occupée par un chef vendu aux Romains. Mais Fabius, lieutenant de César, approchait; Dumnacus, enfermé entre les Romains et les assiégés, se vit enveloppé et écrasé. « On tua, dit un historien, tant que les chevaux purent aller, tant que les bras purent frapper. On massacra plus de douze mille ennemis, soit de ceux qui avaient les armes à la main, soit de ceux qui les avaient jetées bas. » Quant à Dumnacus, proscrit et fugitif, il gagna, de forêt en forêt, les régions les plus sauvages de l'Armorique (la Bretagne); bientôt Comus lui-même laissa tomber son glaive, et la Gaule fut domptée.

César, *Com. de Bel. Gal.* — Améd. Thierry, *Histoire des Gaulois.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

DUMNORIX, chef gaulois, frère de Divitiac, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il était un des plus puissants chefs des Éduens (Bourbonnais). Ayant épousé la fille d'Orgétorix, roi ou chef des Helvétiens, il favorisa le projet que ceux-ci avaient conçu de venir s'établir dans les Gaules, et leur ouvrit un passage à travers la Séquanie; mais César parvint à repousser ces hordes dans leur pays, malgré tous les embarras que lui suscita Dumnorix, auquel il avait confié le commandement de la cavalerie gauloise. Lorsque le proconsul eut résolu de tenter la conquête de la Grande-Bretagne, Dumnorix, qui, par ambition, avait été successivement son adversaire passionné, puis son admirateur et son instrument zélé, sans cesser de le haïr, s'excusa tantôt sur sa santé, tantôt sur des motifs de religion, pour ne pas accompagner les Romains. Enfin, il voulut s'échapper du camp avec quelques amis dévoués, suivis de toute la cavalerie éduenne. Mais il fut enveloppé par les cavaliers de César, et assassiné. Ses compagnons furent tous ramenés à César (54 avant J.-C.).

César, *De Bel. Gal.*, I, 3, 9, 16-20 ; V, 6, 7.— Plutarque, *Cæsar*, 18. — Dion Cassius, XXXVIII, 31, 32.

DUMOLARD (*Charles*), littérateur français, né à Paris, le 22 juillet 1709, mort en cette ville, le 26 mai 1772. Il fut d'abord bibliothécaire du président Hénault; puis, recommandé à Voltaire par ce dernier, il fut employé à rédiger des ouvrages sous la direction du grand philosophe. Épousant toutes les haines de son patron, Dumolard se mit à poursuivre Crébillon, et fit successivement paraître : *Lettre d'un Académicien de province à MM. de l'Académie Française;* c'était une satire de *Catilina*; puis une *Dissertation sur les principales tragédies anciennes et modernes qui ont paru sur le sujet d'Électre, et en particulier sur celle de Sophocle*. Voltaire, adoptant cet ouvrage, qui servait ses inimitiés, l'a fait imprimer à la suite d'*Oreste*. Le principal titre de Dumolard à la postérité est d'avoir fait connaître la descendante de Corneille, et d'avoir décidé Voltaire à se charger de son éducation. H. MALOT.

Voltaire, *Corresp.* — La Harpe, *Commentaire sur le théâtre de Voltaire.* — *Mercure français* de 1750.

DUMOLARD (*Joseph-Vincent*), homme politique français, né à Laffrey, près de Vizille (Dauphiné), le 25 novembre 1766, mort à Villevallier (Yonne), en 1820. Lorsque la révolution éclata, il était avocat à Grenoble, et il avait à peine atteint l'âge de vingt-cinq ans quand il fut nommé député de l'Assemblée législative par le département de l'Isère. Son nom se retrouve presqu'à chaque page du *Moniteur* de cette époque, tantôt pour défendre la reine, tantôt pour repousser les députations armées, tantôt pour combattre les décrets d'accusation portés contre les modérés; aussi cette conduite anti-révolutionnaire souleva-t-elle de nombreuses haines contre lui, haines qui se traduisirent par une tentative d'assassinat. Le danger auquel il venait d'échapper ne le découragea pas, et deux jours après il se signalait par une éloquente défense des institutions constitutionnelles; puis il se retira dans sa famille, où la proscription vint le chercher pour l'enfermer au Luxembourg; il n'en sortit qu'après le 9 thermidor an II. Nommé membre du Conseil des Cinq Cents en 1795, il s'y montra toujours le même, c'est-à-dire ennemi des Jacobins et orateur infatigable. Son opposition passionnée lui attira une nouvelle proscription. Lors de la révolution du 18 fructidor an V, il fut condamné à la déportation, parvint à s'échapper, erra quelques mois en Bourgogne et en Suisse, puis vint de lui-même se constituer prisonnier. La révolution du 18 brumaire lui rendit la liberté et le premier consul le nomma sous-préfet de Cambrai. Pendant l'empire il reparut dans les assemblées délibérantes, et fut nommé en 1805 puis en 1811 député au corps législatif, par les départements du Nord et de l'Yonne. Après s'y être montré partisan absolu de la politique impériale, il ne tarda pas à se ranger du côté de l'opposition, et devint même

un des chefs de la minorité constitutionnelle enrôlée par Lainé. Les événements de 1814 le trouvèrent donc bien disposé, et ce fut avec empressement qu'il adopta un changement qui lui rendait la parole et lui permettait de venir occuper la tribune pendant des semaines entières. Il ne laissa passer aucune discussion sans y prendre part, et pendant la première Restauration le nombre de motions qu'il fit est incalculable. Il en fut à peu près de même à la chambre des représentants, dont il fit partie dans les Cent Jours. Toujours au premier rang, il prenait souvent la parole, soit pour faire une lecture (il était secrétaire), soit pour demander ou repousser une admission, soit pour faire ou appuyer une proposition, et tout cela avec des développements et des incidents sans fin; il était à lui seul une assemblée, parlant, discutant, se faisant des objections, les repoussant, les admettant, ne laissant presque rien à faire à ses collègues, et permettant à peine de parler aux autres orateurs. Une activité aussi infatigable l'avait désigné aux petits journaux, et chaque jour il était le sujet d'une nouvelle plaisanterie. On ne sait qui a montré le plus de persévérance, de lui avec son éloquence, ou des journalistes avec leurs moqueries : parmi ces derniers, M.-J. Chénier est un de ceux qui l'ont le moins ménagé, et on a gardé souvenir de ces vers :

. . . . Dumolard au fatras léthargique :
Plein d'orgueil et de mots, Dumolard aujourd'hui
Distille en longs discours la sottise et l'ennui.

Après la seconde restauration, Dumolard se retira dans le département de l'Yonne, sans abandonner toutefois la pensée de revenir sur la scène politique, et il se proposait même aux suffrages des électeurs de ce département lorsqu'il mourut. H. MALOT.

Biog. des Contemp. — *Biog. des Hommes vivants.*

***DUMOLARD** (*Henri - François - Étienne-Élisabeth* ORCEL), auteur dramatique français, né à Paris, le 2 octobre 1771, mort en cette ville, le 21 décembre 1845. Il fut dans sa jeunesse obligé d'exercer le métier de copiste pour vivre. En 1789 il fut nommé secrétaire de l'Administration générale de la Police. Défenseur officieux pendant le gouvernement révolutionnaire, puis avocat, et vérificateur au trésor public, il ne trouva pas dans ces diverses conditions la tranquillité et l'aisance, et il les demanda au théâtre; c'était s'adresser assez mal. En 1802, il fit jouer au théâtre de Molière une comédie en cinq actes et en vers : *Le Philinte de Destouches, ou la Suite du Glorieux*, qui obtint un succès honorable. Il fit représenter ensuite *Le Mari instituteur*, ou *les Nouveaux époux*, comédie en un acte en vers; 1804; — *La Mort de Jeanne d'Arc*, tragédie en trois actes; — *Vincent de Paul*, drame en trois actes. Sa place paraissait conquise dans la littérature dramatique, lorsqu'il éprouva plusieurs échecs successifs : *La Mort de Bayard*, tragédie, et *Une Journée de la Ligue*, comédie, furent défendues par la censure; et *La Fontaine chez Fouquet*, comédie en un acte, fut sifflée. Il se dégoûta alors du théâtre sérieux, et ne donna plus que des vaudevilles, *Le Rival par Amitié*, *Le Roman d'un jour*, *Une heure d'Alcibiade*. Puis, abandonnant encore ce genre, il rentra au barreau. Il a publié son théâtre en 1834, et ses *Entretiens de l'autre monde* en 1845. Il a été l'éditeur des *Mémoires et Correspondance de Favart.*; Paris, 1808, 3 vol. in-8°. H. MALOT.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. des Contemporains.* — *Dict. de la Conversation.* — Quérard, *La France litt.*

DUMOLIN. *Voy.* DUMOULIN.

DUMOLINET (*Claude*), numismate français, né en 1620, à Châlons-sur-Marne, mort à Paris, le 2 septembre 1687. Il entra dans la congrégation de Sainte-Geneviève, et en devint le bibliothécaire. Ses ouvrages attestent des connaissances étendues en numismatique et en archéologie, mais ils manquent de critique. On a de lui : *Figures des différents habits des chanoines réguliers en ce siècle*, avec un *Discours sur les habits anciens et modernes des chanoines, tant séculiers que réguliers*; Paris, 1666, in-4°; — *Réflexions sur l'origine des chanoines séculiers et sur l'antiquité des chanoines réguliers*; Paris, 1674, in-4°; — *Historia summorum Pontificum, a Martino V ad Innocentium XI usque, per eorum numismata, ab anno* 1417 *ad annum* 1678; Paris, 1679, in-fol.; — *Histoire de la fortune des lettres romaines*, dans le *Journal des Savants* du 31 janvier 1684 : c'est une dissertation sur les changements survenus dans la forme des caractères de l'alphabet latin, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invention de l'imprimerie. L'auteur remonte jusqu'à Janus; — *Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*; Paris, 1692, in-fol.; — *Lettre sur l'histoire des médailles du roi*, dans le *Mercure* de mai 1719.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

***DU MOLLET** (*Pierre*), poëte français, né à Morestel (Dauphiné), vers 1563 (1). Il fut par ses parents, qui étaient protestants, destiné à suivre la carrière des armes; mais n'éprouvant aucun goût pour les dangers de la guerre, il s'enfuit de la maison paternelle, abjura le protestantisme, et se fit moine. Quelques années après, son couvent ayant été pris par les huguenots, il se trouva dans une position fort embarrassante. Sans argent et sans aucunes ressources, où se réfugier? Retourner à Morestel était chose impossible après son abjuration; son père, vieux

(1) Nous avons consulté la plupart des biographies anciennes et modernes pour trouver quelques détails sur ce personnage, dont nous avons parfois aperçu le nom dans des catalogues des ventes de livres : mais toutes nos recherches ont été vaines; personne, à ce qu'il paraît, n'a daigné lui consacrer une seule ligne de souvenir. Heureusement ses ouvrages contiennent assez de renseignements pour réparer cet oubli des biographes.

soldat du baron des Adrets, l'aurait certainement tué. Le jeune poëte revint à sa première religion. Il abjura donc une deuxième fois, et devenu avec l'âge plus brave, endossa la casaque militaire. Enfin, après avoir guerroyé longtemps en Piémont et en Dauphiné, sous le connétable de Lesdiguières, il apprit la mort de son père, abandonna définitivement le service et revint dans son pays, où il consacra ses loisirs à la poésie. On a de lui : *Testament de Pierre du Mollet de Morestel, dédié à tres vertvevx seignevr noble Iacques de Lay, seigneur de Balmettes.... Ensemble les Lamentations, dédiées au sieur de Balmettes, augmentées de plusieurs histoires et sonnets et chansons fort récréatives, à Lyon, povr Jean Hvgvetan;* 1617, petit in-12, de 44 p. Ce *Testament* est une facétie en vers des plus inoffensives; mais le noble seigneur de Balmettes ne le jugea pas ainsi : il fut blessé de l'inconvenante familiarité du vilain qui se permettait de lui adresser des plaisanteries et surtout des vers. Cette singulière susceptibilité donna naissance à l'opuscule suivant : *Noble Jacqves de Laye, seigneur de Balmettes, saint Marcellin, La Roche, Montagnev et avtres lievx, av sievr P. Dv Mollet;* Lyon, P. Rigaud, 1618, petit in-12, de 8 p. Le gentilhomme, dédaignant la forme poétique, répond en prose, et il gourmande son mal avisé adversaire avec une morgue des plus plaisantes. Celui-ci riposta la même année par un volume composé de vers et de prose : *Codicille de P. Du Mollet adressé à noble Jacqves Delay;* Lyon, Huguetan, 1618, in-12, de 190 p. Il y raconte une partie de sa vie pour détruire quelques insinuations peu bienveillantes du seigneur de Balmettes. Celui-ci répondit aussitôt par un pamphlet rempli des personnalités les plus vives. Il est en prose, et intitulé : *Le Vilain en confvsion d'apostasie, d'impiété abominable, debtes et rebellion;* Lyon, P. Rigaud, 1619, petit in-12, de 24 p. Sans se laisser abattre, le poëte répliqua par un 2e *Codicille à l'encontre de Jaques Delay;* Lyon, Cl. Larjot, 1619, in-12, de 96 p. On y trouve 120 sonnets en réponse aux injures et calomnies du seigneur de Balmettes. Ce volume est terminé par une élégie dans laquelle l'auteur parle en gémissant de la paix profonde dont il jouissait avant sa fantaisie de faire des vers et de son bonheur troublé peut-être à jamais par cette malheureuse querelle. Tous ces opuscules sont très-rares.

A. Rochas.

Documents inédits.

* **DUMON** (*Pierre-Sylvain*), homme d'État français, né en 1797, à Agen. Il fit ses études au Lycée Napoléon et à Henri IV, et remporta le prix de discours français au concours général. Il étudia ensuite le droit, et en 1820 il se fit inscrire sur le tableau des avocats du barreau de Paris, où il plaida avec succès. En 1830 il fut nommé avocat général près la cour royale d'Agen. Élu député en 1831 par le collége d'Agen, il débuta à la tribune dans la discussion de la loi sur la pairie (1832), et se distingua comme rapporteur de la loi qui modifia le Code Pénal et le Code d'Instruction criminelle. Il fut nommé successivement conseiller d'État en service extraordinaire, en service ordinaire (1834), vice-président du comité de législation (1840), membre de la grande commission de l'Algérie (1842). Il reçut en 1843 le portefeuille des travaux publics en remplacement de M. Teste, et passa en 1847 au ministère des Finances, où il remplaça M. Lacave-Laplagne. A la chambre ce fut un des orateurs qui avaient le mieux approfondi les matières qu'ils traitaient. Depuis la révolution de Février il n'occupe plus de fonctions publiques.

P. de B.

Documents particuliers.

DUMONCEAU (*Jean-Baptiste*), comte de Bergendaël, général français, d'origine belge, né à Bruxelles, le 7 novembre 1760, mort dans la même ville, le 29 décembre 1821. Il étudia au collége des Jésuites de Bruxelles, et se livra d'abord à l'architecture. En 1788, lors de l'insurrection du Brabant, il s'enrôla dans un régiment de dragons; rapidement parvenu aux grades de lieutenant, de capitaine et de major (10 juin 1790), il devint colonel d'un corps désigné sous le nom de *Canaries*, à cause de la couleur jaune de son uniforme, et se distingua aux combats de Falmagne, du Mont d'Anseremme ainsi qu'à la sanglante affaire de Talmagne. Les Autrichiens occupèrent la Belgique; Dumonceau se réfugia en France, et prit une part active à la guerre déclarée à l'Autriche. Nommé lieutenant-colonel d'un bataillon composé d'exilés belges, il combattit à Jemmapes, défit un corps considérable de Hollandais entre Lille et Tournai, et culbuta le régiment d'émigrés français, connu sous la dénomination de *hulans britanniques*. Aussi humain après la victoire que brave pendant le combat, Dumonceau, ne voulant pas appliquer aux prisonniers la rigueur de la loi qui les punissait de mort comme ayant porté les armes contre leur pays, procura aux uns le moyen de s'évader, et aux autres la facilité de rentrer en France comme simples déserteurs. Promu au grade de général de brigade à la suite de cette brillante affaire, il s'empara de Menin, coopéra à la conquête de la Belgique, ainsi qu'à la prise de Breda, de Bois-le-Duc, de Nimègue, et de Rotterdam. Pourvu du gouvernement de cette ville (1795), il fut attaché au service du gouvernement hollandais en qualité de lieutenant général. Il ordonna les travaux de défense, battit l'armée anglo-russe qui, sous les ordres du duc d'York, tenta une descente en Hollande (1799), et remporta (19 novembre), près de Bergen, une éclatante victoire sur une division russe commandée par le général Hermann : il fut blessé grièvement dans cette action. Nommé général en chef (28 juin 1805), il contribua à la défaite de l'infanterie autri-

chienne à Nordlingen, s'empara de Passau, et combattit à Dirnstein. La Hollande ayant été érigée en royaume, Louis Bonaparte lui donna le commandement supérieur des troupes hollandaises qui firent en 1806 la campagne de Prusse. La prise d'Hameln le fit nommer maréchal de Hollande et comte de Bergendaël (février 1807). Après le combat de Walcheren, de Pirna (1813) et de Kulm, il fut fait prisonnier de guerre avec toute la garnison qui occupait Dresde. Rendu à la liberté en 1814, il reçut de la Restauration la croix de Saint-Louis, ainsi que le commandement de la division de Mézières, qu'il conserva jusqu'à la fin de septembre 1815, époque à laquelle, quittant le service de France, il se retira dans sa patrie, qui l'appela (22 février 1820) à la chambre des états généraux. Sa probité sévère et son courage lui avaient mérité le surnom de *général sans tache*. A. Sauzay.

Archives de la guerre. — *Dict. des Batailles.* — *Vict. et Conq.*, t. II, III, XI, XIII, XV, XIX, XXII.

DUMONIN (*Jean-Édouard*), poëte français, né vers 1557, à Gy, en Bourgogne, assassiné à Paris, le 5 novembre 1586. Il mérite d'être cité comme un des écrivains les plus bizarres qu'ait produits le seizième siècle, assez riche, cependant, en ce genre. Très-curieux et avide de s'instruire, accumulant dans un cerveau échauffé, sans méthode et sans ordre, les connaissances les plus disparates, il voulut posséder les langues anciennes (y compris l'hébreu) et les idiomes modernes; il prétendit à un savoir encyclopédique; théologie, mathématiques, belles-lettres, tout était bon pour lui. Ses contemporains le regardèrent comme un prodige d'érudition; on serait tenté aujourd'hui de voir en lui une espèce de fou qui, de tous les auteurs de l'antiquité, aurait pris pour modèle le ténébreux Lycophron. Admirateur fervent de Du Bartas (dont il mit en vers latins *La Première semaine*, c'est-à-dire le poëme de la *Création*) et de Ronsard, il exagère singulièrement les défauts de ses maîtres, et il les surpasse dans l'audace avec laquelle il crée des mots nouveaux que la langue française n'a jamais admis. Son poëme du *Phœnix*; Paris, 1585, lui fournit l'occasion « de toucher tout le « sujet des livres de l'Aristote sur l'âme, spécia-« lement l'humaine, qui se nomme *phœnix hu-« main* ». Il délaye cette pensée en 3,500 vers tout à fait inintelligibles, et il y joint une tragédie en cinq actes, l'*Orbec-Oronte*, pièce ridiculement écrite, où l'inceste et le meurtre jouent un aussi grand rôle que dans quelques tragédies grecques. Orbece, souverain de la Perse, est *fréricide*, *méricide*, *péricide*, et *fillicide*, telles sont les expressions de l'auteur. Un autre drame intitulé *Le Quaresme divisé en trois parties, le triple amour, la Peste de la Peste*, etc., est au-dessous des *moralités* qu'on jouait au quinzième siècle. Cette composition fut suggérée par une épidémie qui venait de désoler la capitale. Les personnages sont des êtres allégoriques · l'empereur *Théodice* est *le Jugement divin*; sa fille *Igine, la Santé*; l'impératrice *Prouve, la Providence*. On finit par trancher la tête à *La Peste*. Du Monin composa une grande quantité de vers latins et français, qui ont été recueillis dans les *Miscellaneorum poeticorum Adversaria*, Paris, 1578, et dans ses *Nouvelles Œuvres*, Paris, vers 1582. Pour donner une idée des étrangetés de style dans lesquelles il se complaît, il suffira de dire que dans des sonnets qu'il consacre à faire l'*anatomie d'une beauté*, il s'exprime de la sorte :

Bouche, ma bouche encor, bien que tu la débouche,
Ne se débouche tant qu'elle ose s'emboucher
A sa haute embouchure à oser déboucher
Ma bouche, et l'emboucher d'un baiser de ta bouche.

Après un pareil échantillon, on sera peu tenté de parcourir des volumes tout remplis d'anagrammes, d'épigrammes, de *contr'amours* et d'autres chefs-d'œuvre de mauvais goût. L'auteur donne d'ailleurs un exemple que de nos jours nous avons vu suivi avec ardeur par une foule de poëtes, bien sûrs de jouir d'une *gloire* comparable à celle que la postérité a décernée à Du Monin; il manifeste pour soi-même l'admiration la plus complète et pour son lecteur le mépris le plus tranchant. Vauquelin de La Fresnaye, dans son *Art poétique*, signale avec raison Du Monin comme un *forgeur* de mots bizarres. Gabriel Naudé le regarde comme s'étant approché de Pic de La Mirandole, et il en parle comme s'il *n'avait été composé que de feu et d'esprit*; il est difficile maintenant d'y apercevoir autre chose qu'une fumée des plus épaisses. G. Brunet.

Niceron, *Mémoires*, t. XXXI, p. 198. — D'Artigny, *Mémoires de Littérature*, t. VI, p. 298. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XII, p. 373. — *Mercure de France*, 15 décembre 1840. — Violet Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 288. — Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au seizième siècle*; 1843, p. 237. — P. Lacroix, *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 170. — *Bibliothèque du Théâtre Français*, t. I, p. 256.

DUMONT, nom commun à plusieurs personnages français, classés par ordre alphabétique de prénoms.

DUMONT (*André*), homme politique français, né à Oisemont (Picardie), le 24 mai 1764, mort le 19 octobre 1836. Élu député à la Convention nationale par le département de la Somme, il ne commença à s'y faire remarquer qu'après le procès de Louis XVI, dont il vota la mort sans sursis et sans appel. Envoyé en mission dans son département en juillet 1793, il y déploya une rigueur inusitée, qu'il aggrava par d'horribles plaisanteries. Ayant fait arrêter, le 9 septembre, deux cents personnes, dont soixante-quatre prêtres, il écrivit à la Convention : « J'ai fait lier, deux à deux, ces cinq douzaines d'animaux, de bêtes noires; elles ont été exposées à la risée publique, sous la garde des comédiens, et ensuite incarcérées. » Cependant André Dumont fut moins sanguinaire que beaucoup d'autres représentants en mission : il sauva de l'échafaud

plusieurs de ceux qu'il détenait en prison. Sa cruauté était plus en paroles qu'en actions; et l'on a pu penser que la violence et le cynisme de son langage avaient pour objet de masquer des dispositions toutes differentes. Lui-même a écrit plus tard, dans un *Compte-rendu* : « Le comité de salut public me demandait du sang; je ne lui envoyais que de l'encre. » A l'époque du 9 thermidor, il prit parti contre Robespierre, et se montra ensuite très-ardent réactionnaire, quoiqu'il ait fait quelques fois de l'opposition contre les thermidoriens, et se soit même opposé au retour des girondins. Il montra de l'acharnement envers les vaincus et leurs familles; il se déchaîna surtout contre Robespierre, auquel cependant il avait écrit un grand nombre de lettres, qui sont de vrais modèles de flatterie. Aussi lorsque, le 17 février 1795, il fut question de savoir si la Convention ordonnerait l'impression des papiers trouvés chez Robespierre, et sur lesquels Courtois avait été chargé de faire un rapport, André Dumont s'opposa à l'impression, et il parvint à faire décréter qu'on imprimerait seulement les lettres adressées à Robespierre par ses collègues. Ce décret fut exécuté par les thermidoriens avec une grande partialité; ils ne livrèrent à la publicité que les pièces de nature à compromettre leurs ennemis, et passèrent sous silence toutes les lettres d'André Dumont. Après la session conventionnelle, il passa au Conseil des Cinq Cents, où il figura parmi les anciens montagnards que l'on taxait même de royalistes. On le vit deux fois se prononcer en faveur des parents des émigrés, et avec une grande énergie. Sorti du Conseil en mai 1797, il fut nommé, après le 18 brumaire, sous-préfet à Abbeville, où il s'attacha à faire oublier son passé par une bonne administration. Il conserva cette place jusqu'à la première Restauration, et obtint pendant les Cent Jours la préfecture du Pas-de-Calais. Atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les *votants* de la Convention, il fut obligé de quitter la France. M.-J. Chénier, envers qui André Dumont s'était montré fort hostile, l'a vivement attaqué dans ses satires, et particulièrement dans l'*Épître sur la Calomnie.*

Norvins, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemp.* — *Gal. hist. des Contemp.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Moniteur univ.*, ann. 1837, page 2367.

DUMONT (*François*), sculpteur français, né à Paris, en 1688, mort à Lille, le 14 décembre 1726. Élève de son père, Pierre Dumont, membre de la communauté de Saint-Luc, il remporta le 31 août 1709 le premier prix de sculpture, dont le sujet était *David pardonnant à Abigaïl.* Il épousa Anne Coypel, sœur d'Antoine Coypel, premier peintre du roi. François Dumont fut reçu académicien le 24 septembre 1712; son œuvre de réception était une figure en marbre représentant un *Titan foudroyé.* Cette statue est placée au Musée du Louvre. On cite parmi ses œuvres les plus remarquables un *Monument consacré à la mémoire de mesdemoiselles Bonnier*, à Montpellier. On voit encore aujourd'hui à Saint-Sulpice quatre statues en pierre de cet artiste; elles y furent placées en 1725, et représentent *Saint Jean*, *Saint Joseph*, *Saint Pierre* et *Saint Paul.* A l'extérieur de la même église, deux *groupes d'enfants* sont également de lui; l'un porte une croix, l'autre une crosse. Nommé sculpteur de Léopold, duc de Lorraine, le 30 mai 1721, il composa pour la ville de Nancy un fronton et le modèle d'un autel. Il mourut à Lille, des suites d'une chute qu'il fit en posant le *Mausolée du duc de Melun*, fils du prince d'Épinoy, dans l'église des Dominicains de cette ville. Il fut enterré dans la chapelle où était placé ce mausolée. Amédée RENÉE.

D'Argenville, *Vies des fameux Sculpteurs.* — Fontenay, *Hist. des Peintres.*

DUMONT (*Edme*), fils du précédent, né à Paris, en 1720, et mort le 10 novembre 1775. Élève de Bouchardon, il fut reçu académicien le 29 octobre 1768. L'ouvrage qui lui valut cette distinction est une figure, en marbre, qui représente *Milon de Crotone essayant ses forces.* Elle est aujourd'hui placée au Musée du Louvre. Les principaux ouvrages de cet artiste sont : un fronton qu'il exécuta, en 1755, pour la manufacture de Sèvres, et un autre fronton, exécuté en 1770, pour l'hôtel de la Monnaie. Le dernier représente *L'Expérience et la Vigilance.* A. R.

DUMONT (*Jacques-Edme*), fils du précédent, né à Paris, le 10 avril 1761, mort le 21 février 1844. Élève de Pajou, il exécuta en 1787 un groupe en bois, qui décore la chaire de Saint-Sulpice. En 1788 il remporta le premier grand prix pour un bas-relief, représentant *La Mort de Tarquin.* En 1795 il remporta trois prix aux concours nationaux. Il fit en 1796 une statue de *La Liberté*, qui figura pendant longtemps dans l'église des Invalides; — en 1804, la statue du *général Marceau*, pour le grand escalier du Luxembourg; — en 1806, le buste en marbre du sénateur *D'Arçon*, pour l'intérieur du même palais; la statue en pierre de *Louis d'Outre-mer*, pour l'église de Saint-Denis; puis des bas-reliefs en bronze, pour la colonne de la place Vendôme; — en 1807, la statue en marbre d'*un Sapeur*, pour l'arc de triomphe du Carrousel; — en 1808, un bas-relief en pierre, *La Clémence et la Valeur*, pour le même monument; une statue colossale de *Colbert*, en pierre, pour le palais du Corps législatif; — en 1812, deux bas-reliefs en pierre, *Vulcain* et *L'Histoire*, pour un des grands escaliers du Louvre; — en 1814, *La Justice*, statue en pierre, pour la façade du palais du Temple; — en 1829, la statue en marbre de *Lamoignon de Malesherbes*, pour le monument élevé à la mémoire de ce magistrat dans la grande salle des Pas-Perdus au Palais de Justice; la statue colossale, en marbre, de *Pichegru*, pour la ville d'Arbois — en 1823, *La Tragédie* et *La Comé-*

die, bas-reliefs en pierre, pour la cour du Louvre. Il a exécuté aussi le buste, en marbre, de *Lamoignon de Malesherbes* et ceux du *général Marceau*, du *général Causse* et du *général Boudet*, pour la salle des Maréchaux aux Tuileries. Le modèle, en terre cuite, du buste de *Marceau* est aujourd'hui placé dans le Musée du Louvre. A. R.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon.*

* DUMONT (*Augustin-Alexandre*), fils du précédent, né à Paris, le 4 août 1801. Élève de son père et de Cartellier, il remporta le grand prix de Rome en 1823; le sujet du concours était *Évandre sur le corps de son fils Pallas.* Cet artiste exécuta à Rome une statue en marbre qui représente *L'Amour tourmentant l'Ame;* elle est placée au musée du Luxembourg. Ce fut à Rome qu'il composa également le groupe de *Leucothée et Bacchus enfant*, puis le buste de *Pierre Guérin.* M. Dumont a exécuté successivement en France les ouvrages suivants : *La Justice*, statue en marbre, au palais du Corps législatif; — celle du *Poussin*, pour l'Institut; — la statue colossale, en bronze, *Le Génie de la Liberté*, pour la colonne de Juillet; — *François Ier*, en marbre, pour le Musée de Versailles; — *La Vierge*, en marbre, pour l'église Notre-Dame-de-Lorette; — *Le roi Louis-Philippe*, en marbre, pour le Musée de Versailles; — *Sainte Cécile*, statue en pierre, à La Madeleine; — *Saint Louis*, en marbre, pour le palais du Luxembourg; — *Étude de jeune Femme*, en marbre, qui se trouve au musée du Luxembourg; — *Philippe-Auguste*, en bronze, pour une des colonnes de la barrière du Trône; — *Blanche de Castille*, en marbre, pour le jardin du Luxembourg; — *La Muse de l'Harmonie couronnant le buste de Cherubini*, pour son monument funèbre, au Père-La-chaise; — *Louis Ier, prince de Condé*, au musée de Versailles; — bas-relief représentant *Le prince de Joinville au tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène; — Le maréchal Bugeaud*, statue colossale en bronze, pour Alger et pour Périgueux; — *Le Commerce*, statue en pierre, pour le palais de la Bourse; — *Buffon*, statue colossale en bronze, pour Montbard; — Le *Maréchal Suchet*, en bronze, pour Lyon; — la sculpture du pavillon Lesdiguières au Louvre. M. Dumont a été admis à l'Institut en 1838; il a été nommé professeur à l'École des Beaux-Arts en 1852. Amédée RENÉE.

Documents particuliers.

DUMONT (*Gabriel*), théologien protestant français, naquit à Crest (Dauphiné), le 10 août 1680, et non en Hollande, comme plusieurs biographes l'ont écrit, et mourut à Rotterdam, le 1er janvier 1748. A l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il quitta la France avec son père, qui professait la religion réformée, et alla en Suisse, puis en Hollande, où, après avoir achevé ses études, il fut admis au saint ministère. Envoyé d'abord à l'église française de Leipzig, puis, vers 1720, à celle de Rotterdam, il obtint dans cette dernière ville une chaire de professeur de langues orientales et d'histoire ecclésiastique. Sa profonde érudition lui avait acquis parmi les réfugiés français une grande considération. On a de lui des articles insérés dans l'*Histoire critique de la république des lettres*, entre autres : *Lettre anecdote de Ratramme au prêtre Rimberd touchant les cynocéphales* (tome VI); — *Lettres* sur divers sujets de littérature (tomes VIII et IX); — *Remarques de Heinsius sur l'épaisseur du couvercle de l'arche* (t. X); — *Nouvelle explication d'un passage de l'apôtre saint Jacques;* — quelques dissertations; dans les *Discours sur la Bible*, de Saurin; — *Sermons de feu M. Gabriel Dumont;* Rotterdam, 1749, in-8° : livre peu commun en France, publié après la mort de Dumont, par les soins de son collègue Daniel de Superville.

A. ROCHAS (de Die).

A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Provinces-Unies.*

DUMONT (*Gabriel-Martin*), architecte français, né à Paris, vers 1720, vivait encore en 1790. Il alla se perfectionner en Italie, se fit affilier aux académies de Bologne, Florence et Rome, revint à Paris, vers 1755, et depuis lors pratiqua et professa son art avec distinction. On a de lui : *Plans des trois temples de Pæstum*, d'après les dessins de Soufflot; Paris, 1764, 7 planch. in-fol.; reproduits par Thomas Major, dans *Ruines of Pæstum* ou *Possidonia*, Londres, 1768, grand in-fol., et dans les *Ruines de Pæstum*, par Jacques de Varennes, Paris, 1768, grand in-4°; — *Détail des plus intéressantes parties d'architecture de la basilique de Saint-Pierre à Rome;* Paris, 1763, grand in-fol.; — *Parallèles des plus belles salles de spectacle d'Italie et de France;* ibid., 54 planch.; — *Projets détaillés de salles de spectacle particulières;* Paris, in-fol. max., 54 planches. Ces trois publications ont été réunies sous le titre de *Recueil de plusieurs parties de l'architecture sacrée et profane;* Paris, 1767, 2 et 3 vol. grand in-fol., 230 planches.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires.* — Quérard, *La France littéraire.* — *Diction. biog. et pittor.*

DUMONT (*Henri*), musicien-compositeur belge, né en 1610, près de Liége, mort à Paris, en 1684. Il apprit dans sa ville natale la musique et à jouer de l'orgue, et vint ensuite à Paris, où il obtint, en 1639, la place d'organiste de l'église Saint-Paul. Le roi Louis XIII eut l'occasion d'entendre quelques-unes de ses compositions; elles lui plurent tellement qu'après la mort de Spirli et de Gobert, il nomma Dumont l'un des maîtres de sa chapelle. Pendant plus de trente ans Dumont occupa cette place, conjointement avec Robert. Jusque vers 1670 la musique de la chapelle du roi avait été écrite seulement pour les voix,

selon l'ancien système, avec une partie de basse instrumentale désignée sous le nom de *basse continue*. Louis XIV désirait qu'à l'exemple de Carissimi et de ses imitateurs, les maîtres de sa musique joignissent à leurs motets des accompagnements d'orchestre; il en parla à Dumont. Celui-ci, s'appuyant sur les décisions du concile de Trente, représenta au roi qu'il ne pouvait se prêter à une semblable innovation. L'archevêque de Paris, De Harlay, fut consulté à ce sujet, et décida que le concile n'avait pas entendu défendre la symphonie dans les églises, mais qu'il avait voulu seulement en proscrire les abus. Dumont ne se soumit qu'avec peine; son confrère Robert, moins scrupuleux, n'hésita pas à introduire les violons dans les motets, dont la partie instrumentale reçut bientôt de Lulli une plus grande importance. En 1674 Dumont obtint sa retraite, et mourut dix ans après; il fut inhumé dans l'église de Saint-Paul. On connaît de lui : cinq messes en plain-chant dites *Messes royales*; — deux livres de *Mélanges à* 2, 3, 4 *et* 5 *parties, avec la basse continue*, et qui contiennent des chansons, des motets, des *Magnificat*, des préludes et des allemandes, pour l'orgue et pour les violes; — *Cantica sacra*, 2, 3, 4 *voc. et instrumentis modulata; adjectæ itidem litaniæ* 2, *vocibus ad libitum* 3 *et* 4, *cum basso continuo*; — *Motets à* 2, 3 *et* 4 *parties*, pour voix et instruments avec basse continue. On chante encore dans les églises de France les messes de ce musicien, notamment son *Credo* connu sous le nom de *Credo de Dumont*.

Dieudonné DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Fétis, *Biog. univ. des Music.* — Patria, *Hist. de l'Art musical en France*.

DUMONT (*Jean*), historien français, né vers le milieu du dix-huitième siècle, mort à Vienne (Autriche), en 1726. Après avoir suivi quelque temps la carrière militaire, il quitta le service de la France, et passa à l'étranger, où il se fit connaître par des écrits hostiles au gouvernement de Louis XIV. Il fut nommé historiographe de l'empereur d'Allemagne et baron de Carlscroon. On a de lui : *Nouveau Voyage au Levant*; La Haye, 1694, in-12; réimprimé sous le titre de *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie*; La Haye, 1699, 4 vol. in-12; — *Mémoires politiques pour servir à la parfaite intelligence de l'histoire de la paix de Ryswick*; La Haye, 1699, 4 vol. in-12 : cet ouvrage ne va pas même jusqu'à la paix de Ryswick, et ne peut être considéré que comme une introduction à l'histoire de ce traité célèbre; — *Mémoires sur la guerre présente*; La Haye, 1703, in-12; — *Recueil de traités d'alliance, de paix et de commerce entre les rois, princes et États souverains de l'Europe, depuis la paix de Munster*; Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12; — *Batailles gagnées par le prince Eugène de Savoie*; La Haye, 1723, in-fol.; — *Négociations secrètes touchant la paix de Munster et d'Osnabruck*; 1724-1725, 4 vol. in-fol.; — *Corps universel et diplomatique du droit des gens, contenant un recueil des traités de paix, d'alliance, faits en Europe depuis Charlemagne jusqu'à présent*; Amsterdam, 1726, 8 vol. in-fol.

Martens, *Vie de Jean Dumont*, en tête du *Supplément au Recueil des principaux traités*.

DUMONT (*Jean*), dit *le Romain*, peintre français, né à Paris, en 1700, mort dans la même ville, en 1781. Il montra dès sa jeunesse un grand amour pour la peinture, et pour se perfectionner dans cet art il fit à pied et sans argent le voyage de Rome. De retour en France, il fut reçu membre de l'Académie de Peinture, en 1728. Plus tard il fut appelé au rectorat de cette Académie, et devint peintre du roi. Malgré un goût décidé pour son art, malgré des études consciencieuses, Dumont ne peut être classé sur la première ligne des peintres français, et la grande réputation dont il jouissait de son temps s'est beaucoup amoindrie. Cependant, ses ouvrages, assez nombreux, révèlent des qualités estimables : le dessin y est correct; mais Dumont se plaisait à représenter des *raccourcis*, ce qui est rarement heureux ou agréable. Son pinceau était énergique et tranchant dans le coloris; mais les lignes, trop accusées, manquent de grâce et de souplesse. Parmi ses tableaux d'histoire, on cite *Hercule et Omphale*; — *Lyncus voulant assassiner Triptolème, et changé en lynx par Cérès* (gravé par Jérôme Danzel); et parmi ses tableaux de genre : *La Mère savoyarde* (gravée par Daullé); — *La charmante Catin* (gravée par le même), etc.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DUMONT (*Nicolas*), historien français, natif de Saumur : on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort, mais l'on sait qu'il vivait encore en 1584. La Croix du Maine dit : « Dumont florit à Paris cette année 1584, et est celui qui a été le correcteur de l'impression de cette mienne *Bibliothèque* des auteurs français. » Le même critique le qualifie ainsi : « correcteur de livres en l'université de Paris, homme docte et extrêmement laborieux. Celui-ci, encore qu'il n'eût rien mis par écrit, mérite, pour la peine et diligence qu'il prend à l'impression des bons livres, d'être mis en ce rang. Il a conduit et dressé la meilleure partie des copies et ouvrages qui se sont imprimés en la dite ville de Paris, depuis douze ou quinze ans en çà, en toutes langues et professions, et encore y est aujourd'hui tellement occupé, que malaisément lui est-il loisible comme savent tous ceux qui le connoissent. Il a toutefois écrit à heures dérobées les traités qui s'ensuivent. » La Croix du Maine donne ensuite une longue liste des ouvrages de Dumont : ils se rapportent presque tous à l'histoire, et sont peu importants; nous citerons seulement : *La Vie et Mœurs des Empereurs, recueillies des œuvres de Sextus Aurelius Victor*; Paris, 1579.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*.

DUMONT (*Paul*), écrivain ascétique français, né à Douai, en 1532, mort le 29 octobre 1602. Il fit ses études à Louvain et à Paris. « De retour à Douai, dit Paquot, il obtint la charge de secrétaire de cette ville. Il la remplit plus de quarante ans, lié d'amitié avec plusieurs personnes vertueuses, donnant une bonne partie de son temps aux exercices de la vie spirituelle, et employant ce qui lui restait de loisir à mettre en français des livres de piété écrits en latin, en italien, et en espagnol ; » tels sont : *L'Oratoire des Religieux et l'Exercice des Vertueux*, traduit de l'espagnol; Douai, 1576, in-8° ; — *La Grand'Guide des Pécheurs, pour les acheminer* à *vertu*, traduit de l'espagnol ; Douai, 1577, in-12 ; — *L'Anatomie du corps politique, comparé au corps humain, pour connoître la source et origine des maladies d'icelui, qui nous causent pour le jour d'huy tant de troubles parmi la chrestienté ;* Douai, 1581, in-12, traduite du latin de Jean Michel, et *Le Remède*, de René Benoît, tous deux docteurs en théologie à Paris; — *Le Décrottoir de Vanité*, traduit du latin de Henri de Langestein; Douai, 1581, in-16 ; — *De la Simplicité de la vie chrestienne*, trad. du latin de Savonarole ; Douai, 1586, in-12 ; — *Lunettes spirituelles, pour conduire les femmes religieuses au chemin de perfection*, trad. du latin de Denys le Chartreux; Douai, 1587, in-12 ; — *La Vérité de la foi de Jésus-Christ, livre très-excellent, pour servir de bouclier et d'épée à chascun à l'encontre des hérétiques, infidèles et athéistes de notre temps*, traduit du latin de Savonarole; Douai, 1588, in-8° ; — *La Science du Salut*, traduit de Denys le Chartreux; Douai, 1591, in-12 ; — *Le bref Chemin de la Vertu*, traduit du même; Douai, 1591, in-12 ; — *La Semaine chrestienne*, traduite du latin de Thierri de Herxen; Douai, 1592, in-12 ; — *L'Oreiller spirituel, nécessaire à toutes personnes pour extirper les vices et planter la vertu ;* Douai, 1599, in-12 ; — *De l'Imitation de Jésus-Christ, composée en latin par F. Thomas de Kèmpis, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, nouvellement traduite sur l'autographe latin, écrit de la propre main de l'auteur, trouvé au monastère de Saint-Martin à Louvain ;* Douai, 1601, in-12 ; — *Le Trésor sacré*, traduit du traité de Marc Marulle intitulé : *De religiose vivendi institutione, per exempla ;* Douai, 1604, in-8°.

Foppens. *Bibliotheca Belgica.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XVIII.

DUMONT (*Pierre-Étienne-Louis*), publiciste suisse, né à Genève, le 18 juillet 1759, mort en 1829, à Milan, le 29 septembre. Il perdit son père dans sa première enfance, et fut laissé avec trois sœurs à la charge d'une mère pauvre de biens, mais riche de talents et surtout de vertus. Le jeune Dumont se consacra à la carrière des études, et ne tarda pas à alléger le fardeau de sa mère en donnant des leçons à ses condisciples. Il fut reçu ministre de l'Église protestante en 1781, et se fit bientôt connaître comme un prédicateur distingué. Cependant, la politique captiva de bonne heure l'esprit du jeune ministre : il se lia intimement avec les partisans des idées démocratiques, et lorsque la médiation de la France, de la Savoie et de Berne, eut fait triompher le parti contraire et forcé ses amis à quitter Genève, Dumont s'en éloigna avec eux, et se rendit à Pétersbourg, où il fut nommé pasteur de l'église française réformée. Après un séjour de dix-huit mois dans la capitale de la Russie, il fut invité par lord Shelburne (plus tard marquis de Lansdown) à passer en Angleterre pour y diriger l'éducation de ses fils. Ce fut dans la maison de cet homme d'État que Dumont se mit en relation avec Sheridan, Fox, lord Holland, et en particulier avec le célèbre jurisconsulte sir Samuel Romilly, qui lui resta toujours attaché. Dans les deux séjours qu'il fit à Paris, en 1788 et en 1789, Dumont assista aux premières scènes de la révolution française ; et ayant eu l'avantage de faire connaissance avec Mirabeau, qu'il aidait dans la composition de ses discours, il fut témoin oculaire de plusieurs événements intéressants de cette époque, si féconde en souvenirs. Il se trouva en particulier placé de manière à étudier de près le génie, le caractère, la conduite publique, les vues politiques de ce personnage, et recueillit plus tard dans ses souvenirs les matériaux d'un ouvrage curieux et impartial, tant sur lui que sur les deux premières assemblées législatives.

Au retour de ces voyages, et pour se distraire du chagrin que lui causaient les tristes développements de la révolution française, il cultiva à Londres la société du publiciste Bentham (*voy.* ce nom) ; il s'occupa avec lui des moyens de contribuer au bien général de la société, se pénétra intimement du système *utilitaire*, et travailla à en faire valoir les heureuses applications dans le droit naturel et la législation. A Bentham appartient l'idée mère du système et de ses principales conséquences; mais l'exposé clair et simple des principes, la déduction logique, l'enchaînement des conséquences, le choix des exemples, en un mot le travail entier de la rédaction appartient à Dumont; et chacun sait combien tout cela est nécessaire à l'intelligence d'un système, et par conséquent à son succès auprès du public éclairé. Bientôt il publia lui-même les ouvrages qui ont assuré sa réputation. En 1809 il fut nommé membre de la commission chargée par l'empereur Alexandre de rédiger le code de l'empire russe. Dumont revint à Genève en 1814, lorsque cette république eut recouvré son indépendance; il renonça alors au caractère ecclésiastique, et fut appelé par les suffrages de ses concitoyens à faire partie du conseil représentatif. Dès lors il prit une part active à l'amélioration des institutions civiles, pénales et politiques de sa patrie. On lui doit en premier lieu le

règlement des délibérations du conseil représentatif, règlement qui est cité comme un modèle à suivre par les publicistes, et dont la pratique prouve tous les jours la sagesse; en deuxième lieu, l'établissement de la prison pénitentiaire, et en troisième un projet de code pénal conforme aux principes de Bentham. Dumont est mort à Milan, où il était allé faire un voyage d'agrément; son corps fut rapporté à Genève. On a de lui : *Traités de Législation civile et pénale*; 1802, 3 vol. in-8°; — *Théorie des Peines et des Récompenses*; 1810, 2 vol. in-8°; — *Tactique des Assemblées législatives*, suivie d'un *Traité des Sophismes politiques*; 1815, 2 vol. in-8°; — *Traité des Preuves judiciaires*; 1823, 2 vol. in-8°; — *De l'Organisation judiciaire et de la Codification*; 1828, 1 vol. in-8°. Ces divers ouvrages sont destinés à l'exposition et au développement du système de Bentham. Dumont a légué ses manuscrits à son neveu M. J.-L. Duval, procureur général de la république de Genève, qui a fait paraître en 1831 : *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières assemblées législatives*. [L. Vaucher, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

DUMONT. *Voy.* Butel.

DUMONT. *Voy.* Gages.

DUMONT DE COURSET (*Georges-Louis-Marie*, baron), agronome français, né le 16 septembre 1746, au château de Courset, près de Boulogne, mort en 1824. Il était capitaine de cavalerie, et se trouvait en garnison vers les Pyrénées, lorsque quelques excursions dans les montagnes lui inspirèrent le goût de la botanique. Il abandonna la carrière des armes pour se livrer à l'étude de cette science, et il s'occupa particulièrement des plantes agricoles et des moyens d'en améliorer la culture. On a de lui : *Mémoire sur l'Agriculture du Boulonnais et des cantons maritimes voisins*; Boulogne, 1784, in-8°; — *Observations géorgico-météorologiques*; dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris* (années 1786, 1787, 1788); — *La Météorologie des Cultivateurs*, suivie d'un *Avis aux habitants des campagnes sur leur santé et sur quelques-uns de leurs préjugés*; 1798, in-12; — *Le Botaniste cultivateur, ou description, culture et usage de la plus grande partie des plantes étrangères, naturalisées et indigènes, cultivées en France et en Angleterre, rangées suivant la méthode de Jussieu*; Paris, 1798, 1802, 1805, 5 vol. in-8°.

Hédouin, *Éloge de Dumont de Courset*; dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris*, année 1823.

* **DUMONT DE SAINTE-CROIX** (*Jean-Charles-Nicolas*), jurisconsulte français, né à Oisemont (Picardie), le 23 septembre 1730, mort le 17 mai 1788. Issu d'une famille de robe, il fut conseiller du roi, juge royal du pays de Vimeux et auteur de plusieurs traités de jurisprudence estimés, dont voici les titres : *Nouveau Style criminel, avec instructions et formules*; nouv. édit., Paris, 1778, in-4°; — *Nouveau Commentaire sur l'ordonnance civile de* 1767; Paris, 1783, in-12; — *Plan de Législation criminelle*; Paris, 1784, in-8°; — *Nouveau Style civil et universel de toutes les cours et juridictions du royaume*; Paris, 1787, 5 vol. in-12.

DUMONT DE SAINTE-CROIX (*Charles-Henri-Frédéric*), publiciste et naturaliste français, fils du précédent, né à Oisemont, le 27 avril 1758, mort le 8 janvier 1830. Il étudia d'abord le droit, et devint successivement avocat à la cour royale de Paris, chef de division au ministère de la justice, et directeur de l'envoi des lois et de l'imprimerie impériale. En 1793 il avait été incarcéré par ordre du comité de salut public pour avoir pris avec courage la défense du général De Custine et fait imprimer et afficher dans Paris un placard justificatif en faveur de cette victime du parti terroriste. Pendant sa détention, il composa les *Mémoires d'un Détenu*, livre cité par Mme de Staël. La chute de Robespierre lui rendit la liberté, en l'arrachant à une mort certaine. Depuis cette époque Dumont de Sainte-Croix consacra ses moments de loisir à des travaux de jurisprudence et d'ornithologie. En voici les titres : *Mémoires d'un Détenu, suivis de divers mélanges de littérature et d'histoire naturelle*; Paris, an III (1795), in-8°; — *Dictionnaire forestier, avec instructions et formules*; Paris, 1802, 2 vol. in-8° : l'exploitation des bois et la physiologie végétale y occupent une large place; — *Nouveau Style ou Manuel des Huissiers*, etc.; 6e édition, Paris, 1808, in-12; — *Code des Contributions directes*; Paris, 1811, 2 vol. in-8°; — *Manuel complet des Maires et adjoints et des Commissaires de police*; 8e édition, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; une 9e édition de cet ouvrage a paru en 1831, revue par A.-J. Massé; — *Histoire naturelle des Martinets*; Paris, 1824, in-8° (extrait du tome XXIX du *Dictionnaire des Sciences naturelles*); — d'autres articles d'ornithologie dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*.

Dumont de Sainte-Croix avait épousé une fille de Rey de Neuvié, avocat éminent du barreau de Fribourg (Suisse), chargé par Cambacérès des travaux préparatoires de la codification des lois françaises. L'une de ses filles, toutes deux mortes ainsi que leur mère en 1854, avait épousé le naturaliste Lesson, et l'autre le général d'artillerie Perrodon. Son fils, *Charles* Dumont de Sainte-Croix, ancien magistrat, est le seul survivant de cette famille.

Documents particuliers.

* **DUMONT D'URVILLE** (*Jules-Sébastien-César*), célèbre navigateur français, né le 23 mai 1790, à Condé-sur-Noireau (Normandie), mort le 8 mai 1842. Il n'avait que sept ans lorsqu'il perdit son père, que la révolution avait dépouillé de la charge de bailli de haute justice de la ville de Condé. Sa mère, issue de l'an-

cienne famille des Croisilles, avait elle-même, en 1793, défendu son mari devant le tribunal révolutionnaire de Caen, et avait réussi à le sauver de l'échafaud. Devenue veuve, elle appela près d'elle son frère, l'abbé de Croisilles, ancien vicaire général de Cambrai. Tous deux se chargèrent de l'éducation du jeune Dumont d'Urville. Il étudia au lycée de Caen, et refusé à l'examen d'admission pour l'École Polytechnique, en septembre 1807, il entra dans la marine. Parti pour Brest, il fut embarqué, le 26 novembre 1807, sur le vaisseau *L'Aquilon*, non comme aspirant, ainsi que l'ont dit tous ses biographes, mais simplement en qualité de novice. Ce fut une bonne fortune pour le débutant que son embarquement sur *L'Aquilon*. Le commandant, Maingon, excellent marin et habile astronome, remarquant chez le jeune novice l'amour de l'étude joint à un esprit méditatif, conçut de l'affection pour lui, et la lui témoigna en lui enseignant à corriger les moyens, alors fort défectueux, d'observer et de faire usage des instruments nautiques. Ces lecons portèrent leur fruit. Le 31 octobre 1808, jour où il débarqua de *L'Aquilon* pour passer sur le lougre *Le Requin*, Dumont d'Urville obtenait, le premier sur soixante-douze concurrents, le grade d'aspirant de 2e classe, et deux ans après celui d'aspirant de 1re classe, conférés l'un et l'autre à la suite d'examens qui promettaient un officier d'avenir. Appelé à servir à Toulon, il employa les loisirs que lui laissait le service militaire à satisfaire sa dévorante activité. Interrogeant le ciel à l'Observatoire de la marine, compulsant à la bibliothèque de la ville tous les ouvrages de science et de littérature qu'elle renfermait, il trouvait encore le temps de prendre d'un rabbin érudit des leçons comparées de grec et d'hébreu et d'acquérir la connaissance de l'italien et de l'espagnol, tout en continuant les exercices d'anglais et d'allemand qu'il avait commencés à Brest. L'entomologie et la botanique avaient aussi une large part dans les travaux de l'infatigable aspirant. De 1812 à 1816, il fit, comme aspirant et comme enseigne, sur les vaisseaux *Le Suffren*, *Le Borée*, *Le Donawert*, *La Ville de Marseille*, *Le Royal-Louis* et la gabarre *L'Alouette*, diverses campagnes. En 1819 et 1820, il concourut sur la gabarre *La Chevrette*, sous les ordres du capitaine Gauthier, au relèvement des côtes de la Méditerranée et de la mer Noire (1).

(1) Un épisode intéressant signala le passage de Dumont d'Urville dans l'archipel grec. Au mois d'avril 1820, pendant une relâche de *La Chevrette* sur la rade de Milo, il eut connaissance qu'un paysan grec, en bêchant son champ, situé dans l'enceinte de l'antique Mélos, y avait trouvé deux *Hermès* et une statue de marbre de Paros, formée de deux pièces jointes au moyen de deux forts tenons de fer. Conduit sur le lieu de la découverte, Dumont d'Urville jugea, d'après les ornements et les attributs de la statue, qu'elle devait être la *Vénus de Milo*. Le berger lui en proposa l'acquisition. Dumont d'Urville l'aurait faite de ses propres fonds, au prix de 1,200 fr., si le commandant Gauthier, plus hydrographe qu'antiquaire, n'avait formellement déclaré qu'il lui était impossible de placer la statue sur *La Chevrette*. Mais à son arrivée à Constantinople, Dumont d'Urville remit au marquis de Rivière, ambassadeur de France, une notice descriptive de l'admirable chef-d'œuvre trouvé à Milo, auquel il avait donné le nom de *Vénus victrix*. Convaincu à la lecture de cette notice qu'elle renfermait une appréciation raisonnée et sûre de ce que la sculpture ancienne a produit de plus beau, le marquis de Rivière envoya sur-le-champ à Milo un de ses secrétaires d'ambassade, le comte de Marcellus, archéologue distingué, avec mission d'acheter à tout prix la belle *Victrix*. Peu s'en fallut que le comte de Marcellus arrivât trop tard. Déjà la statue avait été vendue et livrée à un Grec pour le compte d'un riche Turc. Par sa fermeté et son habileté diplomatique, le comte de Marcellus parvint à triompher de tous les obstacles et à ramener en France ce chef-d'œuvre de l'art antique, placé maintenant dans une des salles du Louvre, dont il est peut-être le plus bel ornement.

La mission de *La Chevrette* terminée, Dumont d'Urville se hâta de coordonner et de publier les notes qu'il avait recueillies pendant ses deux dernières campagnes. En même temps il arrêtait avec son ami M. Duperrey (*voy.* ce nom) le plan d'un voyage de circumnavigation, dont l'exécution rencontra divers obstacles. Les deux officiers finirent par en triompher. M. Duperrey, plus ancien de grade, et qui d'ailleurs avait déjà fait un voyage d'exploration sur *L'Uranie*, fut nommé commandant de l'expédition, et Dumont d'Urville lui fut adjoint comme second. La corvette *La Coquille*, sur laquelle ils s'embarquèrent, partit de Toulon le 11 août 1822, et le 24 avril 1825 elle rentrait à Marseille, après avoir, pendant trente-deux mois de navigation, coupé sept fois l'équateur et parcouru 24,894 lieues, sans avoir perdu un seul homme ni éprouvé d'avaries majeures. Les îles Malouines, les côtes du Chili et du Pérou, l'archipel Dangereux et plusieurs autres groupes disséminés sur la vaste étendue de l'océan Pacifique, la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Guinée, les Moluques et les terres de l'Australie avaient tour à tour été ses points de relâche ou le but de ses reconnaissances; les îles *Clermont-Tonnerre*, *Lostanges* et *Duperrey*, ses découvertes géographiques. Les grandes collections qu'elle rapportait pour le Muséum d'Histoire naturelle furent l'objet de deux rapports de Cuvier et d'Arago, au nom des membres compétents de l'Académie des Sciences. Le premier constata que Dumont d'Urville, auxiliaire bénévole de MM. Lesson et Garnot, naturalistes de l'expédition, s'était particulièrement attaché à la recherche des insectes et des autres animaux articulés, dont il avait rapporté douze cents individus, formant environ onze cents espèces, dont quatre cent cinquante au moins manquaient au Muséum et trois cents à peu près n'avaient encore été décrites dans aucun ouvrage publié. Arago, de son côté, mentionna les autres titres que Dumont d'Urville s'était acquis à la reconnaissance des naturalistes. Spécialement chargé de la botanique, ce navigateur avait successivement

exploré les régions humides des Malouines, la Silla brûlante de Payta, les îles de Taïti et de Borabora, les plaines de Bathurst au delà des montagnes Bleues et l'archipel des Carolines. L'herbier qu'il en rapportait renfermait près de trois mille espèces, dont quatre cents nouvelles environ. L'infatigable explorateur ne s'était pas borné à les recueillir; il en avait fait des descriptions et des analyses minutieuses, accompagnées de notes propres à faire apprécier le degré de fréquence relative de chaque espèce de plantes dans les terrains qu'il avait visités, l'utile emploi de quelques-unes d'entre elles dans l'économie domestique, et l'appropriation à nos climats de quelques autres, dont les graines furent semées au Jardin des Plantes (1).

Le 3 novembre 1825 Dumont d'Urville fut promu au grade de capitaine de frégate, et neuf jours après il reçut le commandement d'une nouvelle expédition. S'il avait fait ses preuves comme naturaliste, il tenait à démontrer qu'il n'était pas moins bon géographe. Il se sentait d'ailleurs appelé à compléter la mission de D'Entrecasteaux. De là un nouveau et vaste plan de découvertes qu'il avait présenté au ministre, et qui avait été accueilli avec d'autant plus d'empressement que de vagues indications, dues à un capitaine américain, faisaient espérer que l'expédition nouvelle, tout en élargissant le domaine de la science, pourrait arriver à préciser le lieu du naufrage de La Pérouse, peut-être même à recueillir quelques-uns de ses compagnons. *La Coquille* fut encore affectée à cette expédition; mais, sur la demande de son commandant, elle prit le nom de *L'Astrolabe*, en mémoire du navire qu'avait monté son illustre et infortuné devancier. Des instructions furent rédigées de manière que Dumont d'Urville pût remplir cette double mission. *L'Astrolabe* appareilla de Toulon, le 25 avril 1826. Après une courte relâche à Ténériffe, elle se dirigea sur l'Australie, et fut assaillie pendant cinquante jours par des tempêtes consécutives. La corvette passa entre les îles Amsterdam et Saint-Paul, au plus fort de la tourmente, et parcourut plus de 3,000 lieues marines sans toucher nulle part. Le port du Roi-Georges, sur le continent Australien, fut sa première relâche. Après en avoir levé le plan ainsi que celui de deux havres voisins, Dumont d'Urville remit à la voile, traversa le détroit de Bass, fixa la position des écueils redoutés du Crocodile, doubla le cap Howe, et longea la côte de l'Australie jusqu'au port Jackson. Quand la corvette quitta ce port pour se diriger sur la Nouvelle-Zélande, les grandes opérations de la campagne commencèrent. Quoique la latitude sud de la Nouvelle-Zélande soit assez élevée et que les coups de vent y soient conséquemment très-fréquents, les officiers de l'expédition relevèrent cette grande terre en moins de deux mois. Un tracé de quatre cents lieues de côtes, et la détermination rigoureuse des baies, îles ou canaux furent le résultat de stations répétées jusqu'à trois et quatre fois par jour. En se rendant de la Nouvelle-Zélande aux îles des Amis, *L'Astrolabe* fut pendant plusieurs jours en danger de se perdre sur les récifs dont est semée la passe qui conduit au mouillage de Tonga-Tabou. Conduisant ensuite la corvette à travers les îles Viti, Dumont d'Urville parcourut, vingt jours durant, ce dangereux archipel, déterminant, malgré les périls d'un naufrage incessant, la position de 120 petites îles, dont plusieurs étaient inconnues avant lui. Reliant ses opérations à celles de D'Entrecasteaux, il prit ensuite connaissance des îles les plus méridionales de l'archipel du Saint-Esprit, et leva la carte d'un groupe d'îles, celles de Loyalty, découvertes par les Anglais, qui n'en avaient transmis que des idées très-confuses. L'hydrographie en fut déterminée. Ces îles, comme les baies et caps qui les avoisinent, reçurent des noms qui témoignent de la gratitude de Dumont d'Urville pour tous ceux dont le patronage avait été favorable à son entreprise et de son respect pour les hommes qui avaient rendu d'importants services à la navigation, aux sciences et aux lettres. Enfin, il s'assura que la grande chaîne de récifs qui se prolonge au nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie se termine exactement aux derniers qui avaient été vus par D'Entrecasteaux. Longeant ensuite la partie australe de la Nouvelle-Bretagne, que Dampier n'avait vue que de très-loin, Dumont d'Urville constata que l'anse nommée le port *Montague* n'existe réellement pas. Après avoir dépassé l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Bretagne et le détroit de Dampier, il rendit un immense service à l'hydrographie, par la reconnaissance de 350 lieues de côtes, au nord de la Nouvelle-Guinée, entre le détroit de Dampier et la baie de Geelwink.

De la Nouvelle-Guinée, Dumont d'Urville fit voile pour Amboine, et, après une courte relâche dans ce port, il se dirigea sur l'extrémité sud de la terre de Van-Diémen, et vint mouiller dans le canal D'Entrecasteaux, sous les murs d'Hobart-Town. C'est là qu'il apprit que le capitaine Peter Dillon (*voy.*) avait trouvé des traces de La Pérouse sur l'île de Mallicolo, ou plutôt de Vanikoro (nom par lui rectifié plus tard, pour se conformer à la prononciation des naturels). Muni de ces premiers renseignements, il se dirigea, pour les compléter, vers l'île de Ticopia, où on lui avait fait espérer qu'il trouverait des

(1) Dumont d'Urville avait rédigé la relation historique de l'expédition, restée inédite, et réuni les matériaux des flores de Taïti et d'Oualan. M. Vincendon-Dumoulin, dans sa notice biographique sur l'illustre navigateur, cite deux fragments de sa relation historique, dont quelques pages seulement ont été retrouvées après sa mort. Les deux flores semblent aussi perdues; il n'en a pas été de même, heureusement, de celle des îles Malouines, contenant l'énumération de vingt-neuf nouvelles espèces phanérogames, et publiée dans le IVe volume des *Mémoires de la Société Linnéenne*.

guides. Mais l'insalubrité de Vanikoro effraya tellement les naturels de Ticopia qu'aucun ne voulut le suivre. Cet obstacle ne l'arrêta pas. Après s'être aventuré pendant plusieurs jours dans des passes hérissées de roches à fleur d'eau, il parvint à trouver un mouillage devant Vanikoro. Des canots furent aussitôt expédiés à travers tous ces écueils. Guidé par un des naturels, M. Jacquinot, commandant en second de l'expédition, vit des débris de bâtiment disséminés au fond des eaux, dont la transparence lui permit de distinguer des ancres, des canons, des boulets et une immense quantité de plaques de plomb, témoignages irréfragables qui attestaient qu'on se trouvait sur le lieu du sinistre. Les recherches se poursuivirent avec ardeur. La chaloupe visita les récifs de Païou et de Vanou, où les deux bâtiments étaient présumés avoir péri. Une ancre de 1800 livres et un canon court, en fer, du calibre de 8, tout corrodés par la rouille, ainsi que deux pierriers en cuivre, assez bien conservés, ne permettaient guère de douter qu'on avait réellement sous les yeux les derniers restes d'un déplorable naufrage. Le doute fut moins possible encore quand on eut entendu les naturels. D'après leur récit, les frégates commandées par La Pérouse auraient inopinément rencontré, par une nuit obscure et un vent violent de sud-est, les récifs qui entourent Vanikoro et s'y seraient brisées. L'une, se heurtant à un récif taillé à pic, aurait presque immédiatement coulé à fond; l'autre, dont les débris avaient été aperçus au fond des eaux, serait bien entrée dans une des coupures du récif; mais, faute d'eau, elle s'y serait échouée et serait demeurée en place. Trente hommes du bâtiment coulé à fond auraient pu gagner la terre, où, suivant le capitaine Dillon, ils auraient été massacrés par les naturels. Quant à l'équipage du bâtiment échoué, et qu'il fut impossible de relever de la côte, on dit à Dumont d'Urville qu'il aurait débarqué dans le district de Païou, lieu voisin du naufrage, et aurait construit, avec les débris qu'il aurait pu sauver, un petit bâtiment à l'aide duquel tous les Français se seraient mis en mer, après un séjour de sept lunes dans l'île, pour gagner quelqu'un des établissements européens des Moluques ou de la Nouvelle-Hollande. Deux hommes seulement seraient restés dans l'île et y seraient morts en moins de deux ans. Si quelque chose peut adoucir les regrets causés par l'insuccès de l'expédition de D'Entrecasteaux, c'est la certitude que dans le cas où elle aurait abordé à Vanikoro, elle n'y aurait trouvé que des témoins muets de la perte des bâtiments de La Pérouse, puisque ces bâtiments doivent avoir péri en 1788, ou au plus tard au commencement de 1789, et que *La Recherche* n'aurait pu visiter ces parages qu'au mois de mai 1793. Quelques vieux morceaux de fer, voilà tout ce que l'on put recueillir. Mais ces débris étaient de précieuses reliques, que Dumont d'Urville crut, avec raison, devoir rapporter. Voulant tout à la fois acquitter la dette de la France et laisser un témoignage de ses sentiments personnels pour son infortuné précurseur, il lui érigea sur les récifs de Mangadéi un monument modeste, tel que le comportaient les moyens dont il pouvait disposer. L'inauguration en eut lieu en présence de la majeure partie de l'équipage, avec un recueillement et une tristesse faciles à comprendre quand on songe au lieu où se célébrait cette cérémonie funèbre et à ceux qui en étaient l'objet ou les acteurs.

L'accomplissement de ce devoir faillit devenir funeste à *L'Astrolabe*. Quand il quitta Vanikoro, dix-huit hommes valides restaient à peine sur pied pour manœuvrer la corvette, et deux officiers seulement n'étaient pas alités. Le commandant, très-souffrant lui-même, ne pouvait plus penser à s'engager dans le détroit semé d'écueils qui sépare la Nouvelle-Hollande de la Nouvelle-Guinée. Il fit voile pour Guaham, île principale de l'archipel des Mariannes, traversa celui des Carolines, et reconnut, chemin faisant, la partie orientale des îles Dublon, dont M. Duperrey avait relevé la partie occidentale pendant le voyage de *La Coquille*. Après une relâche de vingt-huit jours dans la baie d'Umata, son équipage étant rétabli, il se rendit à Amboine, et releva le plan de plusieurs des îles qui forment le prolongement de l'archipel des Carolines du côté de l'ouest, notamment de celles, au nombre de vingt environ, qui composent le groupe d'Elivi. Après une nouvelle relâche à Amboine, au lieu de revenir en France par les détroits de Timor et d'Ombay, il acquiesça aux propositions que lui fit le gouverneur d'Amboine de l'accompagner jusqu'à Menado, île de l'archipel de Célèbes, parages peu connus, et où l'on pouvait espérer d'accroître nos connaissances en hydrographie et en histoire naturelle. Ses espérances ayant été réalisées par le relèvement de toutes les positions du détroit qui sépare cette île de celle de Guillolo, il remit à la voile, fit un très-court séjour sur la rade de Batavia, gagna l'île de France, et de là l'Europe.

Le 25 mars 1829 *L'Astrolabe* jeta l'ancre dans le port de Marseille, trente-cinq mois, jour pour jour, après son départ. Il rapportait les plans de quarante-cinq cartes nouvelles. L'hydrographie n'avait pas été seule à s'enrichir; l'histoire naturelle avait fait d'amples moissons (1). Les collections

(1) Renonçant à énumérer les espèces dont MM. Quoy et Gaimard, zoologistes de l'expédition, avaient doté le Muséum, très-souvent de leurs propres deniers, Cuvier dit à cette occasion : « Les catalogues les comptent par « milliers, et rien ne prouve mieux l'activité de nos na- « turalistes que l'embarras où se trouve l'administration « du Jardin du Roi pour placer tout ce que lui ont valu « les dernières expéditions, et surtout celle dont nous « rendons compte. Il a fallu descendre au rez-de-chaus- « sée, presque dans les souterrains, et les magasins même « sont aujourd'hui tellement encombrés, c'est le véri- « table terme, que l'on est obligé de les diviser par des « cloisons, pour y multiplier les places. »

géologiques dues aux actives recherches de MM. Quoy et Gaimard, zoologistes de l'expédition, comprenaient cent quatre-vingt-sept espèces de roches ou variétés principales, rassemblées dans vingt-deux contrées différentes, et le nombre des échantillons était d'environ neuf cents. M. Lesson jeune, chargé de la partie botanique du voyage, avait recueilli de quinze à seize cents espèces de plantes, dont un assez grand nombre étaient tout à fait nouvelles et quelques-unes pouvaient même former les types de genres nouveaux. Dumont d'Urville, dans son rapport, rendit justice à ses compagnons, en constatant la part de chacun d'eux dans le travail commun. Pendant que MM. Lottin, Gressien, Guilbert et Paris exécutaient les reconnaissances hydrographiques, que M. Jacquinot faisait les observations astronomiques servant de base à ces travaux, que M. Lottin et l'élève Faraguet se livraient aux observations magnétiques, le commandant dirigeait les expériences de température sous-marine, observait la météorologie, amassait d'immenses matériaux philologiques sur les langues de l'Océanie, formait un herbier considérable, et rassemblait assez d'insectes pour que cent espèces nouvelles aient pu en être conservées. Les dessins de M. Sainson, tout nombreux qu'ils sont, ne peuvent donner qu'une idée imparfaite des richesses scientifiques que procura cette campagne. Pour les bien apprécier, il faut se reporter aux détails contenus dans la relation de l'expédition (1).

M. Hyde de Neuville, ministre de la marine, ordonna la publication du voyage de *L'Astrolabe* aux frais de l'État, et le 8 août 1829 il nomma Dumont d'Urville capitaine de vaisseau. Dans l'intervalle, le commandant de *L'Astrolabe* avait vainement réclamé pour ses compagnons des récompenses méritées. Il laissa éclater son mécontentement lorsque, au mois de janvier 1830, il se vit préférer par l'Académie des Sciences un concurrent qu'il supposait patronné par le gouvernement. Naturellement morose, il devint chagrin, et ne dissimula pas son hostilité envers la Restauration expirante. Il s'occupait exclusivement de la rédaction de son voyage, lorsque survinrent les journées de Juillet. Dès le commencement de la lutte, il descendit dans la rue, et se mit à la disposition du gouvernement provisoire. Le 2 août il était chargé de conduire hors de France Charles X et sa famille (1). A son retour de cette mission, Dumont d'Urville reprit la rédaction de son dernier voyage, et la poursuivit avec rapidité. Après cette publication, l'infatigable marin soumit au roi Louis-Philippe le plan d'un troisième voyage, embrassant un vaste cadre, et portant qu'après avoir atteint le 74e degré de latitude australe, que le capitaine Weddel semblait seul avoir atteint jusqu'alors, l'expédition prolongerait ses recherches vers le pôle antarctique, autant que pourraient le permettre les glaces. Ce plan souleva à la tribune, à l'Académie des Sciences et dans tous les organes de la presse un concert de critiques d'un fâcheux augure. Arago prit l'initiative, le 6 juin 1837, à la chambre des députés. Dans la pensée des auteurs du plan, la recherche du pôle sud ne devait être qu'un épisode en quelque sorte facultatif, auquel le commandant renoncerait si les glaces formaient un obstacle sérieux. Le savant secrétaire perpétuel la représenta comme un objet de pure curiosité, qui n'aurait qu'un résultat complétement négatif pour les sciences et le commerce, et qui pouvait tout au

(1) Aussi l'intrépide commandant a-t-il pu dire sans jactance, dans ses *Mémoires*, inédits : « Cette aventureuse campagne a surpassé toutes celles qui avaient eu lieu jusque alors, par la fréquence et l'immensité des périls qu'elle a courus, comme par le nombre et l'étendue des résultats obtenus en tous genres. Une volonté de fer ne m'a jamais permis de reculer devant aucun obstacle. Le parti une fois pris de périr ou de réussir m'avait mis à l'abri de toute hésitation, de toute incertitude. Vingt fois j'ai vu *L'Astrolabe* sur le point de se perdre, sans conserver au fond de l'âme aucun espoir de salut. Mille fois j'ai compromis l'existence de mes compagnons de voyage pour remplir l'objet de mes instructions, et durant deux années consécutives je puis affirmer que nous avons couru plus de dangers réels chaque jour que n'en offre la plus longue campagne dans la navigation ordinaire. Braves, pleins d'honneur, les officiers ne se dissimulaient point les dangers auxquels je les exposais journellement; mais ils gardaient le silence, et remplissaient noblement leur tâche. De ce concert admirable d'efforts et de dévouement résulta cette masse prodigieuse de découvertes, de matériaux et d'observations que nous avons rapportés pour toutes les connaissances humaines, et dont MM. de Rossel, Cuvier, Geoffroy, Desfontaines, etc., juges savants et désintéressés, rendirent alors un compte exact. »

(1) Bizarre rapprochement ! en 1814, simple enseigne de vaisseau sur *La Ville de Marseille*, Dumond d'Urville avait ramené de Sicile en France la branche d'Orléans. Seize ans plus tard, il déposait sur la terre d'exil l'autre branche de la famille royale. S'il dut cette pénible mission à son libéralisme bien connu et à son antipathie manifestée sans réserve contre le pouvoir déchu, toutefois, oubliant ses ressentiments personnels, il ne vit plus dans la famille remise à ses soins que des princes malheureux, dont il devenait la sauvegarde. Son âme généreuse ne songea plus qu'à concilier le devoir avec le respect dû à de nobles infortunes. Ce double but il l'atteignit, quoi qu'en ait pu dire l'esprit de parti. Le 16 août toute la famille royale s'embarqua sur le *Great-Britain*, paquebot américain frété pour son transport; et le 23, lorsque Charles X débarqua à Cowes, il témoigna hautement à Dumont d'Urville sa satisfaction des soins et des égards que ce dernier avait eus pour lui et les princesses. Sachant combien la vue des nouvelles couleurs nationales était pénible aux illustres exilés, il s'était abstenu de porter son uniforme devant eux; et voulant rendre moins incommode leur séjour à bord, il était resté sur le pont pendant les deux nuits que les princesses avaient passées sur le *Great-Britain*, afin qu'elles eussent la libre et entière disposition de ses appartements. C'est à ces procédés délicats que Charles X fit allusion lorsqu'à son débarquement il dit à Dumont d'Urville, en lui serrant les mains avec effusion : « Mon cher capitaine, il m'est agréable de vous témoigner de nouveau toute ma gratitude, et de vous remercier de toutes les attentions et de toutes les complaisances que vous avez eues pour moi et pour toutes les personnes de ma famille. Il est impossible d'avoir rempli votre mission avec plus d'honneur et de délicatesse. Je suis ravi d'avoir fait votre connaissance, et j'espère, si jamais nous nous revoyons, être à même de vous le prouver plus dignement que je ne le puis faire aujourd'hui. »

plus faire connaître, ce qui était avéré depuis longtemps, qu'il y avait au pôle sud un jour et une nuit de six mois. Il ne s'arrêta pas là; il blâma le choix des bâtiments destinés à l'expédition, et alla jusqu'à prédire que si Dumont d'Urville s'engageait au delà des premiers obstacles qu'il devait s'attendre à rencontrer, la chambre serait forcée l'année suivante de voter des fonds pour aller le chercher. Après avoir dénié toute espèce d'utilité à l'exploration du pôle sud, il contesta que le voyage équatorial pût produire aucun résultat, d'abord parce que l'itinéraire était tracé sans discernement, comme si l'on s'était proposé d'indiquer où *L'Astrolabe* devait aller pour avoir la chance de ne point faire de découvertes; ensuite parce que les instruments dont il serait fait usage pendant la campagne n'auraient pas été éprouvés avant le départ, ce qui présageait aux observations le même sort qu'à celles de M. Lottin, dont les beaux travaux magnétiques étaient devenus nuls par suite de la défectuosité des instruments qu'il avait été réduit à employer dans le cours de la précédente expédition. De Toulon, où il s'occupait activement des préparatifs de son départ, Dumont d'Urville répondit à ces attaques. Sa lettre du 14 juin fut d'autant plus vive que depuis longtemps déjà une mésintelligence ouverte régnait entre lui et son adversaire, auquel il attribuait plus particulièrement sa non-admission à l'Académie. Dès 1830 il s'était plaint à la Société de Géographie de la profonde indifférence témoignée par Arago pour ses expériences de température sous-marine exécutées sur *L'Astrolabe*, indifférence attestée par le silence qu'il avait gardé à leur égard, bien qu'il eût promis d'en faire l'objet d'un rapport. La réponse de Dumont d'Urville ne fut pas seulement violente, elle fut maladroite, en faisant intervenir dans le débat le roi Louis-Philippe, à qui elle reportait l'idée première d'une exploration au pôle sud. C'était faire la partie bien belle au spirituel et incisif secrétaire de l'Académie, qui dans sa longue réponse du 12 juillet fit pleuvoir sur Dumont d'Urville et le royal promoteur d'une pointe au pôle austral un déluge de sarcasmes, entremêlés de fines critiques du précédent voyage de *L'Astrolabe* et de celui qu'elle allait entreprendre. Vint le tour de l'Académie des Sciences, appelée à donner ses instructions. Sa désapprobation, quoique formulée avec beaucoup de réserve, fut pourtant assez visible. MM. de Mirbel et de Blainville tracèrent, il est vrai, le programme des nouvelles investigations à faire par les naturalistes; mais en ce qui concerne les observations de physique et d'astronomie, ainsi que les travaux hydrographiques, MM. Savary et de Freycinet objectèrent, le premier que *L'Astrolabe* ne semblant pas destiné à faire de longs séjours sur les mêmes points, les instructions rédigées par Arago pour *La Bonite* étaient suffisantes; le second, que la reconnaissance des terres n'offrant plus rien à signaler dans leur ensemble, il n'y avait plus maintenant qu'à s'attacher à des observations de détails, qui demanderaient d'assez longues stations, peu probables en raison de l'itinéraire de *L'Astrolabe*. Toutefois, les instructions furent éventuellement rédigées dans ce but. Quant à Arago, il revint avec chaleur sur la nécessité de n'employer que des instruments bien éprouvés avant le départ, et de prévenir surtout les incalculables malheurs que causeraient les déviations de l'aiguille aimantée, si l'on ne diminuait, par des moyens qu'il indique, l'influence attractive des masses de fer existant à bord de tout bâtiment.

C'est sous ces auspices, assez défavorables, mais atténués par les encouragements sympathiques de M. de Humboldt et de M. de Krusenstern, que *L'Astrolabe* et sa conserve *La Zélée* appareillèrent de Toulon le 7 septembre 1837. Trois mois après elles entraient dans le détroit de Magellan, pour le parcourir dans les deux tiers de son étendue et relever tous les accidents de ce développement de plus de cent lieues de côtes. Après avoir consacré vingt-sept jours aux travaux hydrographiques, aux observations de physique et d'histoire naturelle, l'expédition se dirigea en toute hâte vers les régions australes. Le 15 janvier 1838 elle était en vue des premières montagnes de glace, par 58° de lat. sud; sept jours après, se trouvant par 64° de lat. sud et 47° 30' de long. ouest, elle était arrêtée par une banquise infranchissable, qui s'étendait aussi loin que pouvait porter la vue du sud-ouest au nord-ouest. D'énormes masses de 150 à 200 pieds de hauteur flanquaient de distance en distance cette insurmontable muraille de glaces, dont rien ne semblait annoncer la prochaine décomposition. Les corvettes la prolongèrent sur une étendue de 240 milles, et ramenées du 64° degré de lat. sud au 61e, près des îles Orkney, elles tentèrent, à trois reprises, de se frayer un passage, et finirent par être bloquées cinq jours durant par des glaces tellement compactes qu'elles ne pouvaient faire aucun mouvement. Un violent coup de vent du sud les tira de cette position désespérée. Grâce à ce puissant auxiliaire, au courage et à l'activité des équipages, qui élargirent avec la scie, la pince, et la hache, les sillons ouverts par l'étrave des navires, on parvint à regagner la mer libre, après huit heures employées à franchir un espace de deux milles. Échappées de leur prison, les corvettes continuèrent de prolonger la banquise sud, une longueur de 300 milles de l'ouest à l'est, sans qu'elle offrît le moindre indice de passage. Parvenu le 15 février par 62° 3' de lat., et voyant la barrière prendre la direction du nord vers les îles Sandwich, Dumont d'Urville abandonna sa périlleuse et infructueuse reconnaissance. Gouvernant à l'ouest, il fit successivement l'hydrographie des îles Orkney et de la partie est des îles New-Shetland, où de graves

erreurs furent rectifiées; puis, piquant dans le sud, entre le 63e et le 64e degré de lat., sur un espace de plus de 120 milles, il fit la découverte de terres jusque alors complétement inconnues, aux principales desquelles il donna les noms de *Louis-Philippe* et de *Joinville*. De graves avaries et le scorbut, qui sévissait sur les équipages, commandaient une prompte relâche : l'expédition gagna le port de Talcahuano, au Chili. Leurs équipages rafraîchis, les deux corvettes commencèrent leur pérégrination à travers les îles de l'Océanie et le grand archipel d'Asie; elles visitèrent successivement les îles Juan-Fernandez, les Marquises, Taïti, Samoa, Vavao, Hapaï et les dangereux récifs des îles Viti. C'est après avoir parcouru les îles Banks, Vanikoro, Salomon, Abgarris et Carolines, que les navires arrivèrent au port hospitalier de Guaham. Enfin, ils sillonnèrent laborieusement les îles Pelew et Guap, côtoyèrent pendant neuf mois consécutifs les rivages de la Nouvelle-Guinée, de l'Australie, des îles de la Sonde, firent le tour de Bornéo, et vinrent chercher à Hobart-Town un refuge contre les fièvres et la dyssenterie, qui leur avaient déjà enlevé quatre officiers et trente matelots.

Dumont d'Urville eût pu dès lors revenir en France, car sa mission était remplie; mais sa première tentative pour entrer dans les mers polaires avait été infructueuse. Au sud d'Hobart-Town, entre les 120e et 170e degré de long., il existait un espace immense, qui n'avait pas été exploré par ses prédécesseurs, et depuis longtemps il méditait d'y conduire ses corvettes. Le 1er janvier 1840, laissant ses malades à Hobart-Town, il quitta la rivière de Derwint, cingla le cap au sud, sous toutes voiles, pour attaquer de nouveau les glaces antarctiques, et manœuvra avec tant d'audace et de précision que vingt-et-un jours après il atteignit sous le cercle polaire, non loin du pôle magnétique, par 66° 30′ de lat. sud et 138° 21′ de long. est, un immense ruban de terres s'étendant à perte de vue du sud-est à l'ouest-sud-ouest, haut de 200 à 300 toises, entièrement couvert de glace et de neige, qui en avaient complètement nivelé la cime, tout en laissant subsister les ravines sur la pente des terres, ainsi que les baies et les pointes au rivage. Tantôt ces glaces n'offraient qu'une nappe plane, uniforme, d'une blancheur terne et monotone, tantôt leur surface était sillonnée, hachée, trouée, tourmentée, comme si elles avaient subi l'action d'une violente convulsion, ou d'un dégel subit et irrégulier dans ses effets. Un grand nombre de montagnes de glace, récemment détachées de la côte, n'avaient pas encore eu le temps de s'éloigner, et en défendaient le plus souvent l'approche. Cette solide barrière interdisant tout progrès vers le sud, Dumont d'Urville, avant de rétrograder, annonça solennellement aux officiers rassemblés en présence de l'équipage que cette terre porterait désormais le nom de *Terre Adélie*. « Cette désignation, dit-il, est destinée à perpétuer le souvenir de ma profonde reconnaissance pour la compagne dévouée qui a su par trois fois consentir à une séparation longue et douloureuse, pour me permettre d'accomplir mes projets d'explorations lointaines. » Revenu à Hobart-Town, non sans avoir eu à triompher de bien des obstacles, il rembarqua ses malades et remit sous voiles. Courant au sud-est, il prit connaissance des îles Auckland, prolongea la côte sud de la Nouvelle-Zélande, dont il fit l'hydrographie, constata la jonction de la Louisiade avec la Nouvelle-Guinée, et releva les innombrables dangers du détroit de Torrès, où les deux corvettes, échouées pendant trente-six heures sur un banc de coraux, échappèrent, contre toute attente, à une perte qui eût fait perdre tous les fruits de l'expédition. Ce périlleux travail terminé, elles se dirigèrent vers Timor, puis continuèrent leur route pour la France, et arrivèrent à Toulon le 6 novembre 1840, après trente-huit mois d'absence, ayant parcouru la moitié des mers qui couvrent le globe, traversé sept fois l'équateur et pénétré sous le cercle polaire austral.

Les résultats scientifiques de cette expédition furent immenses. La connaissance de 12,000 lieues de côtes fut acquise à l'hydrographie française; chacun put aller visiter les riches collections d'histoire naturelle qui pendant près d'un mois furent exposées dans une des plus grandes salles du Muséum. On put admirer surtout cette collection, si riche et si nouvelle, de bustes en plâtre moulés sur nature dans presque toutes les îles océaniennes. Le navigateur dont l'habile et ferme direction avait procuré ces résultats en fut à juste titre récompensé par la Société de Géographie : au concours de 1841, elle décerna sa grande médaille d'or « à l'auteur du voyage qui présentait à la fois et la découverte la plus importante et la masse de travaux la plus considérable ». Le gouvernement s'était par anticipation associé à cet acte de justice, en expédiant à Dumont d'Urville le 31 décembre 1840 le brevet de contre-amiral (1).

Sur les bancs du lycée, Dumont d'Urville avait parié avec un de ses camarades qu'à cinquante ans il serait contre-amiral : le pari était gagné,

(1) Si la France put désormais revendiquer sa part dans les découvertes antarctiques, cette part ne fut pourtant pas celle qu'avait espérée Dumont d'Urville. Mais s'il échoua complétement dans sa première tentative vers le pôle austral, cette tentative, qu'on ne l'oublie pas, n'était qu'un accident du voyage, l'expédition française n'ayant nullement eu pour but de faire une reconnaissance complète des zônes glaciales, mais seulement des essais pour vérifier les assertions du capitaine anglais Weddel, qui croyait qu'une mer, entièrement dégagée de glaces, et défendue seulement par une barrière peu formidable, existait au sud des îles Powell; d'où l'on pouvait conclure que les glaces, s'il y en avait, devaient se réunir autour du foyer magnétique, au sud de la Tasmanie.

mais chèrement payé. L'émule, le panégyriste des Cook, des Bougainville, des La Pérouse, etc., n'était plus qu'un spectre se traînant à l'appui d'un bâton. Son énergie morale et intellectuelle le soutenait seule. Ce ne fut que vers la fin de 1841 qu'il put venir à Paris pour activer la publication de son voyage, ordonnée par le gouvernement et sanctionnée par l'Académie : sept mois après, la moitié du second volume était déjà imprimée sous ses yeux, lorsqu'une horrible catastrophe vint enlever Dumont d'Urville à la science. Le 8 mai 1842 il était allé, avec sa femme et son fils, passer la journée à Versailles; le soir ils furent ensevelis tous trois dans le désastre du chemin de fer de la rive gauche, qui avait coûté la vie à quarante-et-une personnes. Après trente heures de recherches, leurs cadavres mutilés et carbonisés ne purent qu'à grand'peine être reconnus par les amis de l'illustre défunt. Quelques débris humains, à peine épargnés par le feu, voilà tout ce qui restait de celui qui pendant tant d'années avait impunément affronté les tempêtes et les glaces polaires. La mort l'avait frappé dans son pays, sur un chemin de fer, au sein de sa famille, dans une partie de plaisir! Le 16 mai un funèbre cortége rendait les derniers devoirs à Dumont d'Urville, à sa femme et à son fils, dans le cimetière du Mont-Parnasse, où un vote spontané du conseil municipal de Paris venait de concéder à perpétuité un terrain pour leur sépulture commune.

Les ouvrages de Dumont d'Urville ont pour titre : *Enumeratio plantarum quas in insulis Archipelagi, aut littoribus Ponti-Euxini, annis* 1819 et 1820, etc.; Paris, 1822, in-8°; — *Notice sur les galeries souterraines de l'île de Mélos*, extraite des *Nouvelles Annales des Voyages;* Paris, 1825, in-8°; — *Mémoire géologique sur l'île de Santorin;* — *Flore des Malouines;* — *Rapport sur le voyage de* L'Astrolabe, lu à l'Académie royale des Sciences, dans sa séance du 11 mai 1829; Paris, 1829, in-8°; — *Mémoire sur les îles Loyalty*, partie hydrographique du voyage de *L'Astrolabe;* Paris, 1829, in-8°; — *Voyage de découvertes autour du monde et à la recherche de La Pérouse*, exécuté par ordre du gouvernement sur la corvette *L'Astrolabe*, pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829; — *Histoire du Voyage*, etc.; Paris, 1832-1834, 5 vol. in-8°, avec vignettes et atlas de 20 pl. L'ouvrage complet se divise en *Historique*, *Zoologie*, *Botanique*, *Philologie*, *Entomologie* et *Hydrographie*, formant 22 vol. in-8°, avec 4 atlas contenant environ 500 pl.; — *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie sur les corvettes* L'Astrolabe *et* La Zélée *pendant les années* 1837 *à* 1840, publié par le ministère de la marine, et sous la direction de M. Jacquinot, capitaine de vaisseau; Paris, 1841-1854, 24 vol. in-8° et 6 atlas in-fol. contenant 535 cartes ou planches. La mission de suppléer Dumont d'Urville dans la publication de cet ouvrage fut conférée par le ministre de la marine, dès le 25 mai 1841, à M. Vincendon-Dumoulin, hydrographe de l'expédition. C'est à son zèle éclairé qu'est dû l'achèvement de ce vaste travail. Il se subdivise comme suit : *Histoire du Voyage*, par MM. Dumont d'Urville et C. A. Vincendon-Dumoulin; 10 vol. in-8°, et atlas de 200 planches; — *Zoologie*, par MM. Hombron et Jacquinot, chirurgiens de l'expédition (MM. Pucheran, Guichenot, Blanchard et Rousseau ont traité diverses parties); 5 vol. in-8° et atlas de 140 pl. gravées et coloriées; — *Botanique*, par MM. Hombron, Jacquinot et Decaisne; 2 vol. in-8° et atlas de 66 pl. gravées et coloriées; — *Anthropologie et Physiologie humaine*, par M. Dumoutier; 1 vol. in-8° et atlas de 50 pl. lithog.; — *Minéralogie et Géologie*, par M. J. Grange, d'après les matériaux recueillis par MM. Hombron et Jacquinot; 2 vol in-8° et atlas de 15 pl.; — *Physique*, par M. Vincendon-Dumoulin; 1 vol. in-8°; — *Hydrographie*, par le même; 2 vol. in-8° et atlas de 64 pl. in-fol. grand-aigle; — *Voyages autour du monde; résumé général des voyages de découvertes de Magellan, Bougainville, Cook, La Pérouse*, etc.; Paris, 1833 et 1844, 2 vol. in-8°, avec cartes, portraits, 500 gravures, etc. Dumont d'Urville, dans un *Rapport* qu'il lut à la Société de Géographie, au mois d'octobre 1830, a analysé les voyages de Cook, Bougainville, La Pérouse, Entrecasteaux, Freycinet, Flinders, Krusenstern, etc. Enfin, on trouve de lui, dans l'*Annuaire des Voyages pour* 1844 : *Relâches de* L'Astrolabe *aux îles Arioco*. En 1844, Condé-sur-Noireau éleva à Dumont d'Urville une statue en bronze, en face de la maison où le célèbre navigateur avait reçu le jour.

P. LEVOT.

Voyages autour du Monde de La Coquille *et de* L'Astrolabe. — *Voyage de* L'Astrolabe *et de* La Zélée *au pôle sud et dans l'Océanie.* — *Rapports sur ces voyages au ministre de la marine, à l'Académie des Sciences et à la Société de Géographie.* — *Notice biogr. sur Dumont d'Urville*, par M. Vincendon-Dumoulin (*Voyage au pole sud*, t. X). — *Quelques observations* sur les *Voyages des capitaines Dumont d'Urville et James Ross au pôle sud*, par le même (*Annuaire des Voyages*, etc., pour 1844). — *Éloge du contre-amiral Dumont d'Urville*, par M. S. Berthelot (*Bulletin de la Société de Géographie*, 2e série, t. XIX). — *Analyse du Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, par A. Montemont (ibid., t. XX) — *Notice nécrolog. et hist. sur M. le contre-amiral Dumont d'Urville*, par M. Matterer, capitaine de vaisseau; Paris, 1842, in-8°. — *Biogr. de Dumont d'Urville*, par M. Isidore Lebrun, dans le t. LXXVIII des *Annales maritimes*, l'*Annuaire Normand* et le *Supplément du Dict. de la Conversation.* — M. Domeny de Rienzi, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.* — *Vie, voyages et aventures de l'amiral Dumont d'Urville, suivis de détails sur sa mort; terminés par la description du monument consacré à sa mémoire*, par de Barins; Paris, 1844, in-18. — *Notice histor. sur l'amiral Dumont d'Urville*, par R.-P. M. Lesson; Rochefort, 1846, in-8°, etc. — Dr Isidore Bourdon, art. *Dumont d'Urville*, dans le *Dict. de la Conversation.*

DUMONTET DE LA TERRADE (*François-Marie-Augustin*, baron), agronome français, né en 1748, à Scey-sur-Saône (Franche-Comté), mort à Besançon, le 13 novembre 1821. Suc-

cessivement maire de Vesoul, député de la Haute-Saône au Conseil des Cinq Cents et conseiller à la cour impériale de Besançon, il devint en 1815 premier président de la cour royale de cette ville, et reçut le titre de baron. Il s'occupa spécialement d'agriculture, et publia plusieurs mémoires dans le *Recueil de la Société d'Agriculture de la Haute-Saône*. On a de lui : *Analyse de titres et quelques recherches sur la ville de Vesoul;* Besançon, 1807, in-8°; — *Éléments d'Agriculture à l'usage des écoles primaires du département;* Vesoul, 1810, in-8°; — *Abrégé de l'Instruction de Tessier sur les Bêtes à laine;* Vesoul, 1812, in-8°.

Notice sur Dumontet; dans le *Recueil agronomique de la Société de la Haute-Saône;* 2e série, t. I, p. 323.

* **DUMORET**, prêtre de la Doctrine chrétienne et professeur au collége de Toulouse, vivait en 1699. Il mit au jour un drame pieux intitulé : *Le Sacrifice d'Abraham;* Toulouse, 1699. Cette pièce se distingue par une singularité assez étrange; elle est toute hérissée de vers empruntés à l'*Iphigénie* de Racine : c'est un véritable centon, où le bon prêtre n'a placé qu'un très-petit nombre de vers de sa façon, et ce ne sont pas les meilleurs. Il convient lui-même, dans son avant-propos, des emprunts qu'il a faits.

G. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. II, p. 151.

* **DUMORTIER** (*Barthélemy-Charles*), naturaliste et homme politique belge, né à Tournay, en 1797. Avant de se mêler aux affaires publiques, il se fit connaître comme botaniste. En 1830, au moment où éclata la révolution, il fut un de ceux qui propagèrent de Belgique à Tournay l'insurrection. Élu membre de la chambre des représentants le 29 août 1831, il y siégea presque constamment parmi ceux qu'on appelait les catholiques politiques, et se fit remarquer autant par son activité que par la facilité de son élocution. A l'époque du traité des *vingt-quatre articles*, il contribua à faire réduire la dette imposée à la Belgique au profit de la Hollande. Depuis, il a toujours combattu les ministères progressistes qui se sont succédé dans la direction des affaires. Ses principaux ouvrages sont : *Commentationes botanicæ;* Tournay, 1822; — *Tentamen agrostographiæ Belgicæ*, 1823; — *Notice sur le genre* hulthemia; 1824, in-8°; — *Florula Belgica;* 1827; — *Sylloge Jungermannidearum Europæ indigenarum;* 1831; — *Recherches sur la structure comparée des animaux et des végétaux;* 1832; — *Essai carpographique présentant une nouvelle classification des fruits;* 1835; — *Notice sur le genre* maclenia, *de la famille des orchidées;* 1836; — *Mémoire sur les évolutions de l'embryon dans les mollusques gastéropodes;* 1837.

Conversations-Lexikon.

DUMOUCHEL (*Jean-Baptiste*), humaniste français, né vers 1737, mort le 17 décembre 1820. Après avoir fait d'excellentes études au collége de Sainte-Barbe à Paris, il devint successivement maître de quartier au collége de Louis-le-Grand et professeur de rhétorique à Rhodez, où il eut pour élève Chaptal. Rappelé à Paris pour y remplir une chaire au collége de La Marche, il était en 1789, à ce titre, recteur de l'université de Paris. Élu en 1789 député du clergé de Paris aux états généraux, il adopta franchement les principes de la révolution, et fut nommé évêque de Nîmes en 1791. Après l'abolition du culte, Dumouchel rentra dans la vie civile, se maria, et fut attaché au ministère de l'intérieur. Il en sortit sous le ministère de Lucien Bonaparte; Chaptal l'y fit rentrer, avec le titre de chef de bureau de l'instruction publique. Dumouchel fut mis à la retraite en 1814. Il a donné avec Goffaux une 6e édit. des *Narrations* tirées des auteurs latins : *Narrationes excerptæ;* Paris, 1818, in-12.

Rabbe, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

* **DUMOULIN** (*Alain*), linguiste français, né le 8 novembre 1741, à Lanveoc (Finistère), mort à Quimper, le 11 mai 1811. Il fut d'abord régent au collége de Plouquenevel, puis vicaire général du diocèse de Quimper. Il émigra à l'époque de la révolution, et ne rentra en France qu'en 1802. On a de lui : *Grammatica Latino-Celtica, doctis ac scientiarum appetentibus viris composita;* Prague, 1800, in-8° : ce livre est très-rare; *Hent av Barados, ou le Chemin du Paradis*, avec un *Abrégé de la Vie des Saints de Bretagne* (en breton); Quimper, 1805, in-18.

P. LEVOT.

Documents inédits. — Biographie Bretonne.

DUMOULIN ou **DUMOLIN** (*Charles*), célèbre jurisconsulte français, né à Paris, l'an 1500, mort le 27 décembre 1566. Il signait *Du Molin*, en latin *Molinæus*. Sa famille était alliée à Anne de Boulen, mère d'Élisabeth, reine d'Angleterre, qui ne désavouait pas cette alliance. Dumoulin fit ses premières études à Paris et son droit à Poitiers et à Orléans, où il professa en 1521. Reçu avocat en 1522, il réussit mal dans la plaidoirie, ce qui lui valut à l'audience, de la part du président De Thou, une apostrophe désobligeante, bientôt suivie d'une éclatante réparation. Fatigué de l'entendre, ce magistrat lui dit un jour : « Taisez-vous, maître Dumoulin, vous êtes un ignorant. » L'ordre des avocats ressentit vivement cette injure, et il fut arrêté que le bâtonnier, avec une députation des anciens, irait s'en plaindre à M. le premier président. Admis à son audience, le bâtonnier lui dit avec toute la gravité du temps: *Læsisti hominem doctiorem quam unquam eris.* « Cela est vrai, dit avec autant de franchise que « de modestie M. De Thou; j'ai eu tort; je ne « connaissais pas tout le mérite de maître Char- « les Dumoulin. » Le jeune avocat se livra au travail avec une ardeur incroyable, et il eut bientôt porté ses études au point de devenir un

des plus savants hommes de son temps. Il fut pour le droit français ce que Cujas était pour le droit romain, le premier de tous les interprètes. Son *Commentaire sur le titre des Fiefs de la Coutume de Paris* fut accueilli comme un chef-d'œuvre de bon sens, de logique, de profondeur et d'érudition. Seulement, il avait les défauts des commentaires : il était peu méthodique et diffus. Henrion de Pansey a dû sa première réputation à l'analyse qu'il en a faite, et en tête de laquelle il a placé un éloge de Dumoulin, où se trouve un magnifique portrait de l'avocat. « Libre des entraves qui captivent les autres hommes, trop fier pour avoir des protecteurs, trop obscur pour avoir des protégés, sans esclaves et sans maîtres, ce serait l'homme dans sa dignité originelle, si un tel homme existait encore sur la terre. » Ce que Henrion de Pansey fit pour les *Fiefs,* Pothier l'avait fait sur le fameux traité *De Dividuo et Individuo,* dans lequel Dumoulin avait poussé au plus haut degré l'esprit d'analyse et la métaphysique du droit. Pothier en fit d'abord un abrégé en latin, qui n'est pas venu jusqu'à nous, et il s'en est approprié ensuite la substance dans son *Traité des Obligations,* qui est certainement le plus beau traité de droit français que nous ayons. Un génie comme celui de Dumoulin était trop à l'étroit dans les limites de la législation ordinaire. Déjà il avait porté ses regards sur l'ensemble de nos coutumes, avait cherché à les concilier, à les ramener à des principes fixes et uniformes; il avait le projet d'un seul code pour toute la France.

Sa femme était la compagne de ses travaux; sa vertu, sa douceur et l'attachement pour son ménage furent d'un grand soulagement pour Dumoulin au milieu des orages presque continuels dont il fut assailli. Le repos qu'il désirait avec tant d'ardeur sembla le fuir sans cesse. « Il avait une âme vive, ardente, passionnée, incapable de dissimuler sur rien, surtout quand il croyait la justice ou la vérité compromise, ou qu'il s'agissait des intérêts de son pays, qu'il aimait au delà de toute expression, » dit le président De Thou. Il n'avait garde de rester neutre au milieu des grandes questions qui au seizième siècle partageaient le monde chrétien et politique. Il ne disait pas, comme Cujas : *Nil hoc ad edictum prætoris :* loin de là, il se lança avec ardeur dans la dispute; il n'entendait pas prononcer de sang-froid les mots droit, usurpation, abus : il fallait qu'il en dît son sentiment. Il consulta contre les jésuites, que le chancelier de L'Hospital protégeait au contraire, ne prévoyant pas tout ce que l'introduction de ce nouvel institut apporterait de conflit au sein de la religion et de l'État. Mais lorsqu'il s'agit du concile de Trente, ces deux grands hommes se trouvèrent d'accord pour s'opposer à sa réception et publication dans le royaume. Sollicité d'appuyer de son avis la décision du conseil où L'Hospital l'avait emporté sur le cardinal de Lorraine, Dumoulin publia son *Conseil sur le fait du Concile de Trente;* Lyon, 1564, in-8° ; c'est une consultation en cent articles, dans laquelle il examine en détail les décrets du concile et en démontre l'abus, l'excès de pouvoir, l'illégalité qui avait dominé dans cette assemblée, et quel danger il y aurait pour les libertés du royaume à recevoir ses décrets comme loi de l'État. Son écrit contre l'édit des petites dates et les abus de la chancellerie romaine produisirent aussi le plus grand effet. « Sire, disait à ce propos le connétable de Montmorency en présentant Dumoulin au roi Henri II, ce que votre majesté n'a pu faire avec trente mille hommes, de forcer le pape Jules à lui demander la paix, ce petit homme (car Dumoulin était de petite stature) l'a achevé avec son petit livret. »

De tels combats, sur des sujets aussi ardents, lui attirèrent de nombreux et puissants ennemis. D'ailleurs, il ne les ménageait pas, et la force de ses arguments était encore accrue par la rudesse de ses expressions. Ses ouvrages furent mis à l'*index* par le pape; et comme il ne manquait pas en France de gens qui étaient plus Romains que Français, l'autorité même du parlement eut peine à le soustraire aux persécutions que lui suscitèrent ses adversaires. On n'avait pu le perdre légalement, on l'attaqua par la violence : une émeute fut dirigée contre sa maison; elle fut pillée et sa vie mise en danger. Réduit à fuir en Allemagne, alors le refuge de tous les hommes libres persécutés par l'intolérance, il y fut bien accueilli, et y professa le droit au milieu d'un concours immense d'auditeurs et avec un applaudissement extraordinaire. Jusque là il s'était intitulé *jurisconsulte parisien ;* depuis il prit le titre de *jurisconsulte de France et de Germanie.*

Mais ce succès même ne tarda pas à lui susciter un autre genre d'ennemis : les professeurs de l'université de Tubingue, jaloux de sa supériorité, l'accusèrent de propagande!... Il fut obligé de quitter la contrée.

En s'acheminant vers la France, où il lui était permis de rentrer, il s'arrêta quelque temps à Dôle, et y donna des leçons publiques de droit; elles furent aussi suivies que celles de Tubingue. Mais comme il refusa d'appuyer par une consultation une prétention injuste que soutenait le comte de Montbéliard, ce petit tyran le fit jeter en prison, d'où il ne sortit que par les hardies et courageuses démarches de sa femme.

Plusieurs de ses contemporains furent ses émules et peut-être ses envieux. Jean Bodin (*voy.* ce nom) eut à se reprocher une sorte d'hostilité à l'encontre de Dumoulin. On a accusé D'Argentré de l'avoir quelquefois contredit, moins par raison que par esprit de rivalité. Mais Dumoulin n'en reste pas moins supérieur à tous. Il le savait trop, et il eut le tort de le dire; car dans les derniers temps il mettait en tête

de ses consultations cette formule pompeuse : *Ego, qui nemini cedo et a nemine doceri possum.* De Thou, l'historien, parlant de Dumoulin, en fait cet éloge : « Charles Dumoulin, grand et célèbre jurisconsulte, dont le nom fut en grande vénération, non-seulement par son jugement solide et sa profonde érudition, mais aussi par la probité et la sainteté de ses mœurs; homme consommé dans la science du droit français, ancien et moderne, et très-zélé pour sa patrie. »

On ne peut guère s'étonner que les ouvrages de Dumoulin aient été mis à l'index : ce qui surprend davantage, c'est que, pour éluder cette défense, les Italiens, qui connaissaient tout le mérite de ce grand jurisconsulte et qui ne voulaient pas se priver du secours de sa science, firent réimprimer ses œuvres de droit sous le nom fantastique de *Gaspar Caballinus*. Ce n'est qu'à la faveur de ce déguisement qu'il fut permis de le citer en Italie.

La réputation de Dumoulin était européenne; son autorité dans les tribunaux était immense. « Le parlement de Paris, dit Brodeau, auteur de sa vie placée en tête de ses œuvres (1654, in-4°), fit une telle estime de sa vertu et de sa suffisance, qu'il arrêta, toutes les chambres assemblées, de le mettre sur le rôle de ceux qui seraient nommés au roi pour être pourvus des offices de conseillers vacants. »

Dumoulin fut touché, comme il le devait, de l'honneur que lui faisait le parlement, mais il répondit modestement que « il trouvait plus de gloire à mériter la charge qu'on lui offrait par le jugement de la cour que de la posséder en effet; que d'ailleurs il croyait qu'il serait plus utile au public et à son pays en s'attachant plus que jamais à la composition de ses livres; qu'il ne pouvait vaquer à tout. »

On peut appeler Dumoulin le plus grand de tous les jurisconsultes qui ont écrit sur le droit français, non-seulement par sa profonde dialectique et son immense érudition, mais aussi par l'élévation et la force de son caractère. Il fut, il est vrai, quelque temps calomnié et persécuté (calomnie et persécution sont les compagnes inséparables du génie); mais sa gloire, achetée même à ce prix, n'en est demeurée que plus éclatante aux yeux de la postérité. Ses œuvres, dont on trouve la liste dans Nicéron, ont été publiées à Paris, 1612, 3 vol. in-folio; ibid., 1657, 4 vol.; ibid., 1681, 5 vol. in-fol. Cette dernière, en tête de laquelle se trouve la vie de Dumoulin par Brodeau, est la plus estimée et aussi la plus rare. [Dupin aîné, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec add.]

Nicéron, *Mem.*, t. XLIII.

DUMOULIN (*Évariste*), publiciste français, né dans la Guyenne, en 1776, mort à Paris, le 4 septembre 1833. On l'avait destiné au commerce; mais lors de la révolution, entraîné par les idées libérales, il se consacra exclusivement à la littérature, publia différents écrits politiques et quelques pièces de poésie dans les journaux du midi. Il collaborait alors à la *Bibliothèque ou Journal du Barreau* (1807). Venu à Paris en 1815, il fut attaché au *Messager des Chambres*, feuille du soir, dirigée alors par Maiseau et Bellemare; plus tard Dumoulin fut l'un des fondateurs du *Constitutionnel*, où il fit d'abord le compte-rendu des débats parlementaires, et plus tard celui des spectacles. On remarquait en lui sinon un savoir profond et un style éloquent, du moins un goût sagace et une grande honnêteté de pensées. Sa franchise, parfois imprudente, lui attira plusieurs procès et quelques duels : il se tira des uns et des autres honorablement. En 1818-19, Dumoulin créa *La Minerve française*, et y coopéra activement. En juillet 1830, il fut un des premiers à provoquer la résistance contre les ordonnances royales qui supprimaient la plus grande partie des libertés françaises octroyées par la charte de 1814. Évariste Dumoulin prit, après M. Thiers, la part la plus importante à la protestation des journalistes, justement appelée depuis le *manifeste de la révolution de* 1830. Il ne crut pas sa mission terminée avec cet acte d'opposition; il descendit dans la rue, se mêla au peuple, et l'épée à la main, suivi d'une troupe déterminée comme lui à tout braver, après plusieurs heures de combat, il s'établit à l'hôtel de ville, et y installa un semblant de gouvernement. Ce fut lui qui donna un chef à l'insurrection dans la personne du général Dubourg. Après la victoire, Dumoulin fut décoré et nommé chef de bataillon de la garde nationale. Ce furent les seules récompenses qu'il accepta, et, reprenant sa plume, il laissa aux hommes du lendemain le soin d'occuper les hautes places du nouveau gouvernement. Trois ans plus tard, il succomba à une hémorragie, qui le saisit tout à coup dans les bureaux du *Constitutionnel*. Dumoulin, tolérant dans ses opinions, dévoué et serviable pour tous, fut sincèrement regretté. On a de lui : *Histoire complète du procès du maréchal Ney, contenant le recueil de tous les actes de la procédure, avec le texte des mémoires, requêtes, consultations et plaidoyers ;* précédée d'une *Notice historique sur la vie du maréchal Ney ;* avec Maiseau; Paris, 1815, 2 vol. in-8° : cet ouvrage fut saisi par la police; — *Procès du général comte Drouot*, précédé d'une *Notice historique sur cet officier ;* Paris, 1816, in-8°; — *Procès du général Cambronne, contenant toutes les pièces, interrogatoires et débats*; Paris, 1816, in-8°; — *Lettre sur la Censure des Journaux et sur les Censeurs, ou examen d'une correspondance inédite relative aux affaires du temps*; Paris, 1820, in-8°; — *Examen du Projet de loi sur la Presse;* Paris, 1827, in-8°.

Moniteur universel, année 1831, n° 169. — *Revue encyclopédique*, année 1820, VIII, p. 384, n° 177; année

1827, XXXIII, p. 228, n° 79. — Rabbe, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.* — Dulaure, *Histoire de la Restauration*, etc., VIII, 379-451. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.*

DUMOULIN (*Pierre*). *Voy.* MOULIN.

DUMOURIEZ (*Anne-François* DUPÉRIER), poëte français, né à Paris, en 1707, mort en 1769. Nommé commissaire des guerres en 1732, il devint en 1759 intendant de l'armée du maréchal de Broglie. Ses occupations administratives ne l'empêchèrent pas de cultiver la poésie et les beaux arts. On a de lui : *Richardet*, poëme imité de Forteguerra ; Liége, 1766, 2 part., in-8°, et 2 vol. in-12. Dumouriez avait déjà publié les six premiers chants de ce poëme, sous le titre de *Richardet, poëme dans le genre bernesque, imité de l'italien ;* 1764, in-8°.

Nécrologe de 1773.

DUMOURIEZ (*Charles-François*), général français, fils du précédent, né à Cambrai, en 1739, d'une famille parlementaire (1) de Provence, mort à Turville-Park (Buckinghamshire), le 14 mars 1823. Dumouriez fut redevable à son père d'une instruction aussi précoce qu'étendue et variée; compensation précieuse des disgrâces de son enfance, qui avait été des plus pénibles, étant resté noué jusqu'à six ans et demi, et tenu comme emmaillotté dans des lames de fer, par suite des barbares préjugés de l'époque. Envoyé au collége Louis-le-Grand pour terminer ses études classiques, il y passa trois ans, et quand, en 1757, son père se trouva attaché comme intendant à l'armée qui, sous les ordres du maréchal d'Estrées, devait envahir le Hanovre, le jeune Dumouriez passa à Maubeuge, comme attaché à l'intendance, et y reçut le *baptême des armes* en se mêlant à quelque détachement des lignes avancées; enfin, à dix-neuf ans, il fit sa première campagne comme cornette dans le régiment Des Cars. Il était parvenu au grade de capitaine, lorsqu'à la paix de 1763 il se trouva compris dans une réforme nombreuse, n'ayant recueilli de sept années glorieusement remplies et de vingt-deux blessures qu'un brevet de pension de six cents livres et la croix de Saint-Louis. C'est alors que, par une nécessité de sa position, moins encore que par l'impulsion de cette activité inquiète qui le dominait, et peu scrupuleux d'ailleurs sur le choix des moyens propres à le conduire à la célébrité et à la fortune, il obtint, par l'entremise de Favier, l'agent diplomatique de M. d'Argenson, un rôle subalterne dans les missions secrètes. Au retour d'un voyage qu'il avait fait en Italie, à pied et sans ressources pécuniaires, Dumouriez adressa au duc de Choiseul un mémoire en faveur des Corses, dont il le pressait d'embrasser la cause contre les Génois. Dans l'audience publique qu'il eut à ce sujet, il s'éleva entre lui et le ministre une altercation où tous deux oublièrent leur rôle, et à la suite de laquelle une lettre de cachet obligea le pauvre chevalier de sortir de France. Mais en le rappelant bientôt, pour concourir à l'expédition qu'il avait conseillée et qui venait d'être résolue, Choiseul, non content de lui adresser une réparation publique aussi honorable pour celui qui la faisait que pour celui qui en était l'objet, nomma Dumouriez aide-maréchal-général-des-logis, et lui fit payer une forte gratification d'entrée en campagne. L'intelligence, l'activité et la bravoure que Dumouriez déploya dans cette guerre de Corse répondirent à ce qu'on avait attendu de lui; elles furent appréciées par le marquis de Chauvelin et par le maréchal de Vaux, dont il eut à exécuter successivement les ordres. Les conjonctures politiques continuèrent à offrir une carrière sans limites à son génie, et il ne manqua aucune occasion de déployer la fécondité de ses expédients diplomatiques en se mêlant à toutes les intrigues de l'époque. En 1770 il fut envoyé avec une mission secrète en Pologne, où, pour neutraliser les efforts de Catherine II, en donnant plus de consistance au parti patriote, le duc de Choiseul voulait raviver la confédération de Bar et rattacher à une vue commune ses membres divisés, dont la mésintelligence n'avait que trop compromis déjà le sort de la république. A la voix insinuante du jeune diplomate, dont les suggestions s'appuyaient d'ailleurs sur des secours considérables en hommes et en argent envoyés incessamment de France, la turbulence inquiète des palatins parut se calmer, leur fierté se radoucit; l'insurrection, en se centralisant, allait présenter enfin un point de résistance efficace (1). Déjà l'habile Dumouriez était parvenu à rallier cinquante sénateurs à la cause de l'indépendance et à l'unité d'action des confédérés ; déjà il avait discipliné leurs milices, et la résurrection de la Pologne pouvait s'effectuer, quand Choiseul tomba sous la brigue du duc d'Aiguillon, secondé par la Du Barry. Remplacé alors par le baron de Vioménil, Dumouriez fut ramené à Paris par le besoin d'assurer une nouvelle base à son crédit. Bientôt il en repartit chargé de l'exécution d'un projet qu'il avait conçu dans le but d'appuyer la révolution que voulait opérer Gustave III à son avénement au trône de Suède. Cette conception de Dumouriez était complétement en dehors de l'action du cabinet français; il s'agissait de lever à Hambourg et dans les autres villes anséatiques des côtes de la Baltique un corps de troupes que l'on enverrait de là pour menacer Stockholm. Le duc d'Aiguillon ayant eu vent de ce projet, sans en connaître le

(1) Son nom était Dupérier. Le bisaïeul de Dumouriez avait épousé une demoiselle *Moriès* ou *Mauriès*, dont ensuite le nom fut adopté par quelques-uns des trente-deux enfants que leur fils eut de deux lits. C'est par corruption que ce nom s'est changé plus tard en celui de *Dumouriez*.

(1) Il paraît certain que l'influence d'une comtesse de Mniszek, fille du comte de Brühl et l'ennemie mortelle de Poniatowski, secondait puissamment Dumouriez dans l'accomplissement de ses vues.

but, prit les devants pour arrêter son accomplissement. Dumouriez, saisi à Hambourg par voie diplomatique (octobre 1771), comme agent d'une prétendue intrigue du duc de Choiseul, fut amené à Paris et jeté à la Bastille, où il resta six mois. Au bout de ce temps, on l'envoya au château de Caen.

Dégoûté ainsi de la carrière scabreuse dans laquelle il s'était lancé, il donna une autre direction à l'activité de son esprit. Un mémoire qu'il avait écrit sur la possibilité de donner une haute importance au port de Cherbourg lui valut, à l'avénement de Louis XVI, le commandement de cette place maritime; au mois de juin 1786, il y reçut ce monarque, venu pour assister à l'immersion du premier des cônes sur lesquels s'élevèrent plus tard les travaux de la rade. Dumouriez fut promu au grade de maréchal de camp au tour d'ancienneté, en 1788. Il se prononça pour les principes de la réforme politique, mais sans rompre les liens qui l'attachaient au patronage de divers personnages de la cour. Quoique affilié dès 1790 au club des Jacobins, on assure qu'il n'en faisait pas moins pour le roi des plans de conduite dans un sens opposé aux idées révolutionnaires. Il faisait parvenir ces élucubrations à Louis XVI par l'intermédiaire de l'intendant de la liste civile Laporte, et c'est aussi par le crédit de ce dernier qu'il obtint, en 1791, le commandement de la 12[e] division militaire, comprenant le département où allait éclater l'insurrection dite *vendéenne*, dont il vit se révéler les premiers symptômes. Les liaisons qu'il avait contractées pareillement avec des hommes influents du parti girondin lui procurèrent un brillant début dans la carrière politique; peu de temps après l'ouverture de la seconde législature, il fut appelé (15 mars 1792) au ministère des affaires étrangères, en remplacement de Delessart. Il ne conserva ce portefeuille que trois mois; mais ce court intervalle fut une période d'activité inimaginable. On a cité comme trait caractéristique de l'époque ce discours qu'il tint au roi dès sa première entrevue, et où il lui disait : « Homme de la nation en même temps que le serviteur de Votre Majesté, je vous parlerai toujours le langage de la liberté et de la constitution. Renfermé dans mes fonctions, je ne vous ferai point ma cour, et à cet égard je romprai toutes les étiquettes pour mieux vous servir; je ne travaillerai qu'avec vous ou au conseil. Presque tout votre corps diplomatique est contre-révolutionnaire ouvertement; on me pressera de vous engager à le changer : je contrarierai vos goûts dans les choix; je vous proposerai des sujets que vous ne connaîtrez pas du tout, d'autres qui vous déplairont. Quand votre répugnance sera trop forte et motivée, comme vous êtes le maître, j'obéirai; mais si vos choix sont suggérés par vos entours et visiblement dans le cas de vous compromettre, alors je vous supplierai de me laisser le maître ou de me donner un successeur, etc. » Il faut voir aussi, dans les *Mémoires* où Dumouriez a retracé les actes de sa vie politique, comment il réussit à gagner la confiance de la reine, très-défavorablement prévenue contre lui, et tout ce qu'il tenta pour faire comprendre à cette princesse le véritable caractère de la révolution, où jusqu'à la fin elle ne voulut apercevoir qu'une émeute populaire. L'effort constant de Dumouriez pendant ces trois mois de luttes, de fatigues et de veilles, fut de tenir le roi, ostensiblement du moins, à la tête du mouvement révolutionnaire et de conserver tout à la fois son crédit en cour et sa popularité. De sa part tout était calculé dans ce but unique, jusqu'à ses saillies en apparence les plus abruptes. Il opéra des réformes dans son administration, en commençant par réduire ses propres appointements de 150,000 livres à 120,000. Il se prononça avec une grande vivacité, dans le conseil, pour le licenciement de la garde constitutionnelle, que son décret d'institution fixait à 1,800 hommes et que l'on avait portée jusqu'à 6,000. Ce fut lui qui rédigea le protocole de la déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie, cette première étincelle d'un incendie de trente années; mais il échoua dans ses instances pour déterminer Louis XVI à revêtir de sa sanction le décret prononçant la peine du bannissement contre les prêtres non assermentés. Lors du renvoi de ses collègues Roland, Servan et Clavière (12 juin 1792), il quitta le ministère des affaires étrangères pour prendre le portefeuille de la guerre, qu'il ne garda que quelques jours; il fit accepter sa démission le 16 juin. Le motif même de sa retraite suffit pour rétablir sa popularité, compromise par cela seul qu'il avait été ministre; il l'accrut en allant prendre, comme lieutenant général, un commandement à l'armée du nord, sous le maréchal Luckner, alors que les troupes de la coalition s'avançaient à grands pas contre la France. Appréciant toute l'importance de la position qu'il se trouvait chargé de défendre, le camp de Maulde, il y établit un camp retranché, et quand, dans des vues opposées à l'intérêt de la cause nationale, le vieux Luckner lui donna l'ordre d'évacuer ce camp, Dumouriez s'y refusa. L'empire des circonstances ne permettait plus à personne de placer les chances de son salut dans une obséquieuse neutralité entre les partis contraires : la journée du 10 août était accomplie; Dumouriez souscrivit aux conséquences de cette journée. Cependant l'invasion approchait; Longwy avait capitulé après un simulacre de bombardement; Verdun était au moment d'ouvrir ses portes aux Prussiens. C'est dans ces conjonctures que Dumouriez fut appelé au commandement en chef de l'armée du centre, devenu vacant par le départ de La Fayette. Du camp de Maulde, il se rend en toute hâte à celui de Sedan; il s'y était déterminé contre l'avis du conseil de guerre,

qui, désespérant trop tôt des moyens qu'on avait encore d'arrêter la marche de l'ennemi, entendait jeter l'armée en retraite vers Châlons ou Reims, pour faire de la Marne sa ligne de défense. Appréciant mieux ses propres ressources, Dumouriez conçoit la pensée de porter ses forces sur la forêt de l'Argonne, quoiqu'il en fût séparé par douze heures de marche et que les Prussiens n'en fussent qu'à six lieues. Dans les conjonctures où se trouvait la France au moment de l'invasion, toute la question de salut consistait à gagner du temps : c'est ce qu'avait admirablement compris Dumouriez, en venant s'adosser aux défilés de l'Argonne. L'ennemi, dont il eût aisément coupé les communications, n'osa pénétrer en le laissant sur ses derrières, et bientôt les deux armées réunies reçurent d'importants secours de tous les points de la France. Beurnonville (*voy.*) accourait de la frontière de Flandre à la tête de 9,000 hommes pour appuyer la gauche de Dumouriez à Rethel, où il devait être rendu le 13 septembre; Duval, avec 7,000 hommes, devait pareillement occuper les postes du Chêne-Populeux, et, à la tête d'un corps de 22,000 hommes, Kellermann allait se diriger de Châlons vers la droite du camp de Grand-Pré. Ces dispositions habiles réussirent : la journée eut lieu; les troupes de Kellermann furent seules engagées, et après la victoire de Valmy, l'armée ennemie se mit en retraite au commencement d'octobre. Après en avoir fini d'un seul coup avec les Prussiens, Dumouriez, qui depuis longtemps avait un plan tout formé pour l'invasion de la Belgique, prit pour centre de ses opérations le camp de Famars, sous Valenciennes, et s'y concentra avec 40,000 hommes; le reste des forces mises à sa disposition se partageait en deux corps, dont l'un, de 28,000 hommes, destiné à tenir sa droite, sous les ordres des généraux Valence et Harville, occupait la ligne qui s'étend de Givet et Namur jusqu'à Maubeuge, et devait tenir en échec un corps d'Autrichiens campés vers Luxembourg, ainsi que les forces ramenées par le général autrichien Clairfayt, qui évacuait la Champagne; et l'autre, fort de 18,000 hommes, aux ordres du général La Bourdonnaye, formant l'aile gauche, devait observer le principal corps de bataille de l'armée autrichienne, sous les ordres du duc de Saxe-Teschen, dont la droite s'appuyait au village de Jemmapes et la gauche à celui de Cuesmes. Dès le 28 octobre, Dumouriez, franchissant la frontière belge, s'était porté sur la route de Mons avec le centre de son armée, dont Beurnonville conduisait l'avant-garde; de savantes manœuvres et plusieurs actes d'intrépidité de la part de ce dernier et des généraux Dampierre, Ferrand et La Bourdonnaye, en démasquant son front d'attaque, accélérèrent le développement de la ligne française en face du camp du duc de Saxe-Teschen, défendu par de grosses redoutes et par plusieurs rangées de canons en amphithéâtre. Par les dispositions qui se trouvèrent ainsi préparées dans la soirée du 5 novembre pour un engagement général, tout le front des Autrichiens allait présenter aux têtes de colonnes françaises une formidable résistance; leurs flancs, il est vrai, pouvaient être débordés, mais aussi le feu de leurs batteries, plongeant dans l'épaisseur des bataillons français, devait aisément balancer le désavantage du nombre. Quoi qu'il en soit, Dumouriez s'était résolu à affronter le péril d'une semblable attaque, afin de rendre le résultat de l'action plus décisif. Sa confiance dans la valeur et l'intelligence de ses lieutenants et dans l'enthousiasme des jeunes volontaires français se trouva justifiée le lendemain par l'issue de la glorieuse bataille de Jemmapes, qui lui livra la Belgique. Comme à Valmy, le jeune duc de Chartres (*voy.* LOUIS-PHILIPPE), alors lieutenant général et commandant en second le centre de l'armée sous Dumouriez, y avait combattu avec éclat. Mons fut occupé le lendemain par les Français, qui, maîtres de la Meuse et de l'Escaut, après cette admirable campagne d'un mois, prirent leurs quartiers d'hiver en deçà de la Roër.

Cependant, au sein de la république, qu'il avait préservée des désastres de l'invasion étrangère, Dumouriez, en raison même de ses succès, voyait se soulever contre lui toutes les fureurs de l'envie. Résolu à ne rien épargner pour se maintenir au poste glissant où déjà la reconnaissance publique avait cessé de lui prêter son appui, il accourut à Paris (7 janvier 1793), s'aboucha en secret avec les partis opposés, leur offrit des garanties peu honorables de son dévouement, et en vint jusqu'à prendre envers ceux qu'il croyait le plus utile de ménager des engagements pour le moins équivoques. C'est ainsi qu'après s'être mêlé d'abord aux démarches concertées entre un petit nombre d'hommes politiques qui voulaient tout tenter pour enlever le roi durant l'instruction de son procès, il recula ensuite devant les moyens d'exécution proposés : en abandonnant l'entreprise, il n'en resta pas moins compromis dans des menées qui allaient devenir le prétexte de sa ruine. Il rejoignit l'armée après la catastrophe du 21 janvier, et préparait ses dispositions pour effectuer la conquête de la Hollande, lorsqu'un échec essuyé par Miranda, et qu'il fallait à tout prix réparer, l'entraîna dans une téméraire entreprise, la bataille de Nerwinde (18 mars), qu'il livra aux Autrichiens, forts de 52,000 hommes, n'en ayant lui-même que 32,000. La perte de cette bataille entraîna l'évacuation de la Belgique. Alors redoublèrent de violence les accusations qui s'élevaient contre lui au sein de la Convention, et enfin un décret lui enjoignit de comparaître à la barre de l'assemblée pour rendre compte de sa conduite : c'était lui signifier d'apporter sa tête sur l'échafaud. Dans cette alternative, n'attendant son salut que du renverse-

ment de l'odieux régime qui pesait sur la France, mais incapable d'entreprendre une attaque à main armée contre la Convention dans un moment où l'ennemi le refoulait sur la frontière, Dumouriez n'hésita plus à prêter l'oreille aux ouvertures qui lui étaient faites de la part des puissances coalisées et au nom des chefs de l'émigration par le colonel Mack, chef d'état-major de l'armée du prince de Saxe-Cobourg. Ces négociations se poursuivaient avec une juste défiance de part et d'autre, lorsque tout-à-coup Dumouriez vit arriver à son quartier général, aux Boues de Saint-Amand, le ministre Beurnonville, accompagné de Camus, Lamarque, Bancal et Quinette, commissaires de la Convention. Ils venaient notifier le décret au général en chef, qui dès lors pouvait être considéré comme étant en état de défection. Ce dernier était entouré de son état-major; après quelques explications véhémentes et un échange d'arguments empruntés de l'histoire romaine et produits avec une ridicule emphase, Dumouriez fit arrêter le ministre et les quatre commissaires républicains par un détachement de hussards de Berchiny, auxquels il donna en allemand l'ordre de les transférer aux avant-postes de l'armée ennemie. C'était mal prendre son temps pour frapper un coup d'État et entraîner à ses vues l'armée qu'il n'avait pu préserver de ce découragement qui marche à la suite d'un revers. Aussi, n'ayant plus à choisir, Dumouriez part pour le rendez-vous qui lui est assigné par le colonel Mack, et il n'y parvient, avec le petit groupe de domestiques et d'officiers qui l'accompagnent (de ce nombre était le duc de Chartres), qu'en essuyant la mousqueterie de plusieurs postes français placés sur son passage. Pour accomplir les stipulations définitivement réglées au camp autrichien, il reparaît le lendemain au milieu de son armée : quelques corps semblent le revoir avec joie ; mais le plus grand nombre ne l'accueille qu'avec une contenance réservée et un visage morne. On lui apprend que la veille, à la nouvelle de sa fuite, l'artillerie a quitté le camp, que toute l'armée est dans le plus grand émoi, et que la voix du chef ne serait plus écoutée. Réduit alors à chercher un refuge dans les retranchements autrichiens, Dumouriez, n'étant en position ni d'exécuter les conditions stipulées ni d'en exiger lui-même l'accomplissement, se vit bientôt éconduit par le prince de Cobourg, qui se borna à prendre à la solde de l'Autriche un corps de 1,500 hommes qui étaient venus rejoindre le général transfuge. On rend à Dumouriez cette justice qu'il n'eût certainement jamais consenti à concourir en connaissance de cause aux funestes desseins que nourrissait alors l'étranger contre la France, sous prétexte d'y rétablir la monarchie des Bourbons.

Perdu sans retour du côté de sa patrie, Dumouriez erra longtemps d'exil en exil. Après avoir séjourné successivement à Bruxelles, à Cologne, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Danemark, à Saint-Pétersbourg, il retourna en Angleterre, où les services importants qu'il rendit au gouvernement anglais lui valurent de la munificence britannique une pension de 1,200 livres sterling. Ce fut surtout en haine de Napoléon que l'Angleterre s'attacha par des bienfaits Dumouriez, qui en était l'ennemi implacable. Au reste, on usa amplement de la fertilité avec laquelle il bâtissait des plans d'intrigues et des combinaisons stratégiques. Ce fut lui qui dirigea, à ce qu'on assure, la tactique de lord Wellington dans la guerre de la Péninsule, et on lui attribue la meilleure part du succès de Vittoria ainsi que les plans suivis par les puissances coalisées dans l'invasion de la France en 1814. Ces assertions se trouvent appuyées de preuves produites par M. de Montgaillard, mais dans la vue de rendre odieuse la conduite du général français. C'est aussi dans cette intention, il ne faut pas l'oublier, que le même historien (1) avance sur le compte de Dumouriez d'autres faits moins vraisemblables, notamment que le général aurait sollicité de Napoléon, en 1804, le bâton de maréchal d'empire avec les titres de duc de Sainte-Menehould, de Grand-Pré, etc. On ne saurait ajouter foi à de pareilles allégations ; mais ce qui ne peut plus être révoqué en doute, c'est qu'en 1814 et 1815 il employa des pratiques secrètes pour obtenir du roi Louis XVIII le bâton de maréchal de France. Dumouriez ne trouva pas seulement en Angleterre une hospitalité empressée ; il y compta pour amis des hommes de distinction. Il résidait depuis quelque temps à Turville-Park, auprès de M. John Bowring, avec lequel il s'était lié intimement, lorsqu'il mourut, à quatre-vingt-quatre ans. On a de Dumouriez : *État présent du royaume de Portugal* (en 1766) ; Lausanne, 1775, in-12 ; 2e édit., corrigée et considérablement augmentée, Hambourg, 1796, in-4°, avec carte ; — *Cahiers d'un bailliage qui n'enverra point de députés aux états généraux ;* 1789, in-8° ; — *Galerie des Aristocrates militaires* et *Mémoires secrets sur la guerre de* 1757 ; Paris, 1790, in-8° ; — *Guide des Nations, ou correspondance politique et morale sur la France et les Pays-Bas ;* Paris, 1790 ; — *A la Convention nationale et à la Nation française ;* 1793, in-8° ; — *Correspondance du général Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre, pendant la campagne de Belgique en* 1792, publiée par De Grimoard ; Paris, 1793, in-8° ; — *Mémoires de Dumouriez, écrits par lui-même ;* Hambourg, 1794, 2 vol. in-8° ; trad. en allemand et en anglais, réimprimés en 1795, sous le titre de : *La Vie et les Mémoires du général Dumouriez ;* 3e édition, avec *Notes* et *Éclaircissements historiques*, Paris, 1822-1824, 4 vol. in-8° ; 4e édition, augmentée de la *Vie de*

(1) Voy. Montgaillard, *Histoire de France*, etc., édit. in-8° ; t. VII, p. 244-252 ; t. XX, etc.

Dumouriez, Paris, 1822, 2 vol. in-12 ou 2 vol. in-18; cette dernière édition fait partie d'une *Collection de pièces importantes relatives à la Révolution française; — Coup d'œil politique sur l'avenir de la France;* Hambourg et Londres, 1795, in-8°; — *Lettre du général Dumouriez au traducteur de l'Histoire de sa Vie, pour faire suite au Coup d'œil politique;* Hambourg et Londres, 1795, in-8°; — *Aux Assemblées de la France, pour faire suite au Coup d'œil politique;* juillet 1795, in-8°; — *Examen impartial d'un écrit intitulé :* Déclaration de Louis XVIII; sept. 1795, in-8°; — *Réponse au Rapport du député Camus;* mars 1796, in-8°; — *De la République, suite au* Coup-d'œil sur l'avenir de la France; Hambourg et Londres, déc. 1796, in-8°; — *Fragments sur Paris*, trad. de l'allemand de Frédéric-Jean-Laurent Meyer, augmentés d'une *Préface* et de *Notes;* Paris, 1798 et 1800, 2 vol. in-12; — *Tableau spéculatif de l'Europe;* février 1798, in-8°; — *Nouveau Tableau spéculatif de l'Europe;* 1799, in-8°, en allemand et en français; — *Campagnes du maréchal Schomberg en Portugal*, de 1662 à 1668; trad. de l'allemand de J.-F. Aug. Hagner, avec des notes importantes; Londres, 1807, in-12 : l'auteur a eu pour but dans ses notes d'indiquer aux Portugais les moyens les plus efficaces de s'opposer à l'invasion des Français; Wellington en a beaucoup profité; — *Jugement sur Buonaparte*, dans *L'Ambigu;* Londres, 10 avril 1807; Paris, 1814, in-8°. Dumouriez a laissé en outre de nombreux et curieux manuscrits. [Paul DE CHAMROBERT, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Dumouriez, *Vie et Mémoires.* — Grimoard, *Correspondance de Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre pendant la campagne de Belgique en* 1792. — Ledieu, *Le général Dumouriez et la Révolution française.* — Lafayette, *Mémoires.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française.* — Tissot, *Histoire de la Révolution française*, IV, 210. — Mahul, *Annuaire nécrologique de* 1823.

DUMOUSTIER (*Pierre*, comte), général français, né à Saint-Quentin, le 17 mars 1771, mort le 15 juin 1831. Simple réquisitionnaire au 1er bataillon de Saint-Quentin (23 août 1793), il devint, au commencement de 1795, aide de camp du général Krieg, et fut nommé adjudant général adjoint le 3 janvier 1800. Après la bataille de Marengo, il fut chargé de porter des dépêches au général en chef de l'armée d'Orient. Successivement chef d'escadron (27 septembre 1802), colonel du 34e régiment de ligne (26 octobre 1804), il se rendit au 5e corps de la grande armée, et combattit à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, et enfin à Pultusk, où il fut proclamé général de brigade sur le champ de bataille, le 26 décembre 1806. Étant passé à l'armée d'Espagne, il prit part au siége de Saragosse. Colonel en second aux chasseurs à pied de la garde, il se trouva à Essling et à Wagram. Étant retourné en Espagne après le traité de paix de Vienne, il y obtint le grade de général de division (24 juillet 1811), et remporta de grands avantages sur les Espagnols. Rappelé en France (1813), il prit le commandement de la 2e division de la jeune garde, et fit la campagne de Saxe. Il se trouva à Lützen, à Bautzen, à Wurtzen, ainsi qu'à la bataille de Dresde, où il fut grièvement blessé à la jambe d'un coup de biscaïen. N'ayant point accepté la croix de Saint-Louis, que la première Restauration lui offrit, Dumoustier, qui, à cause de sa blessure, n'avait pris aucune part à la campagne de France, fut mis à la retraite le 24 décembre 1814. Élu membre de la chambre des représentants par le département de la Loire-Inférieure pendant les Cent Jours, il fut exilé (1816) à Nantes, où il resta jusqu'à la révolution de Juillet. S'étant cassé la jambe lors d'une inspection faite aux environs de Beaupréau (25 avril 1831), il succomba à la suite de l'amputation. A. SAUZAY.

Archives de la Guerre.

DUMOUTIER (*Daniel*), peintre français, né à Paris, mort dans la même ville, en 1631. Il est regardé comme un des plus anciens peintres français. Selon toute apparence, il apprit la peinture sous l'un des maîtres italiens qui résidaient à la cour de France; il se consacra au portrait. Son exécution rappelle celle du Primatice. Il règne dans ses toiles beaucoup de facilité, et l'expression des figures y est heureusement reproduite. L'œuvre de Dumoutier est à la fois précieuse au point de vue de l'art et à celui de l'histoire; car ses portraits représentent les personnages les plus importants des cours de France depuis François Ier jusqu'à Louis XIII. On connaît aussi de Dumoutier une série de cinquante-six portraits historiques, dessinés aux trois crayons et d'après nature.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Nagler, *Lex.*

DU MUY. *Voyez* MUY.

DUN. *Voyez* ERSKINE.

DUNAND (*Joseph*), antiquaire français, né à Besançon, le 11 décembre 1719, mort dans la même ville, en 1790. Il entra dans l'ordre des Capucins, et s'occupa spécialement de recueillir des documents pour servir à l'histoire de la Franche-Comté et de la Bourgogne. Les précieux matériaux qu'il avait rassemblés furent dispersés pendant la révolution; mais ses manuscrits sont déposés à la bibliothèque de Besançon. On a de lui : *Lettre historique et critique, dans laquelle on prouve que Henri de Portugal n'est pas de la maison de Bourgogne-duché, mais de celle des comtes de Bourgogne;* imprimée dans le *Mercure* d'avril 1758.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. historique.*

DUNBAR (*William*), poëte écossais, né à Sulton, vers 1475, mort en 1530. Il entra dans l'ordre de Saint-François, et parcourut une grande partie de la France et de l'Angleterre. Fatigué de cette vie errante, il revint en Écosse, et y mourut, après avoir consacré à la littérature les loisirs que lui laissait la vie du cloître. Ses ou-

vrages les plus en renom sont *The Thistle and the Rose* (Le Chardon et la Rose) et *The Goldin Terge* (Le Bouclier d'Or). La première de ces compositions célèbre le mariage du roi d'Écosse Jacques IV avec Marguerite, fille aînée d'Henri VII; cette union, qui fit cesser de longues et cruelles guerres, fut regardée dans les deux royaumes comme la promesse d'une ère de bonheur; le poëte, selon l'usage du temps, met en scène des personnages allégoriques, tels que *La Nature* et *Le Mois de Mai;* ses expressions sont parfois pittoresques. Dans le *Goldin Terge,* il chante le combat du cœur humain contre les passions, sur lesquelles la raison finit par remporter la victoire. Cet ouvrage offre une imitation ingénieuse du *Roman de la Rose;* on y retrouve une foule de créatures allégoriques et de divinités mythologiques. Il y a de l'originalité dans un écrit intitulé *The Daunce* : la veille du Carême, Mahomet, ou le diable, ordonne à ses principaux ministres de lui offrir le spectacle d'un ballet. Chacun des sept Péchés mortels se présente, cabriole et débite des vers, qui sont une critique mordante des vices et des abus de l'époque. Une verve satirique anime cette composition étrange. Les écrits de Dunbar, après avoir été réunis en partie dans les recueils d'*Ancient Scottish Poems*, publiés par Hailes, Édimbourg, 1770, et Londres, 1775, et par Pinkerton, Londres, 1786, ont été rassemblés en totalité et édités, avec des notes, par D. Laing; Édimbourg, 1834, 2 vol. in-8°. Une vie du poëte est jointe à cette édition, fort estimée. G. B.

Warton, *Hist. of English Poetry*, 1840, t. II, p. 433. — Ellis, *Specimens of early Engl. Poetry;* 1801, t. I. p. 372.

* **DUNBAR** (*Jean*), poëte anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Epigrammatum Centuriæ VI et decades totidem;* Londres, 1616, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

DUNCAN, nom de deux rois d'Écosse, dont le premier, appelé aussi *Donald*, fut assassiné en 1040 par l'ambitieux Macbeth, et dont l'autre, qui se fit haïr par ses violences autant que Duncan Ier s'était fait estimer par ses vertus, périt d'une manière semblable, en 1095.

Buchanan, *Historia Scotica.*

DUNCAN (Lord *Adam*), vicomte de Camperduyn, amiral anglais, né à Dundee, le 1er juillet 1731, mort près d'Édimbourg, le 4 août 1804. Il descendait d'une des plus anciennes familles du comté d'Angus (Écosse), entra de bonne heure dans la marine militaire anglaise, et fut nommé capitaine de vaisseau en 1761. Il se trouvait sous les ordres de l'amiral Keppel à la prise de La Havane, et faisait partie de la flotte de Rodney, lorsque cet amiral attaqua, le 16 janvier 1780, l'escadre de don Juan de Langara, auquel il prit cinq vaisseaux et en fit sauter un. La bonne conduite et les talents de Duncan lui valurent en 1787 le grade de contre-amiral. En 1794 il passa vice-amiral de l'escadre blanche, et prit le commandement des forces britanniques dans la mer du Nord. Le 12 juillet 1795, sur la rade des Dunes, il rallia, avec sept vaisseaux, la flotte russe de l'amiral Kanikoff, forte de douze vaisseaux de ligne et huit frégates. Il croisa sur les côtes de la Hollande jusqu'en octobre 1796; mais, malgré le nombre de ses vaisseaux, il n'entreprit rien d'important. Le 6 juin 1797 une mutinerie sérieuse éclata à bord de quatre des vaisseaux de la flotte de Duncan. Ces bâtiments le quittèrent pour se joindre aux autres escadres anglaises, également révoltées et mouillées à Nore et à Sherness. Cette révolte avait pour but une augmentation de solde; elle était d'autant plus alarmante que les mutins etaient maîtres de l'embouchure de la Tamise et pouvaient facilement se joindre aux forces françaises ou hollandaises. Le gouvernement anglais trembla. Les rebelles ayant refusé tout accommodement, il fallut recourir à la force; Duncan se fit remarquer par sa fermeté. Les bouées indiquant les passes de la Tamise furent enlevées; on éleva sur le rivage des batteries pour tirer à boulets rouges sur les insurgés, et l'amiral s'avança avec les bâtiments restés fidèles. La désunion se mit entre les mutins; le 9 trois vaisseaux se soumirent, d'autres imitèrent successivement cet exemple, et le 12 on n'en comptait plus que sept qui avaient conservé le drapeau rouge; encore leurs équipages n'étaient pas d'accord entre eux. Plusieurs hommes furent tués et blessés. Enfin, Duncan fit une dernière proclamation; qui mit fin à la sédition. Le 14 Samuel Parker, chef des révoltés et plusieurs de ses complices, furent arrêtés, jugés et pendus. Duncan reprit ensuite le blocus du Texel jusqu'au commencement d'octobre, où il se vit forcé de venir se ravitailler à Yarmouth. Le 7 il apprit que les Hollandais, profitant de son éloignement, avaient mis à la voile. Il rembarqua son monde à la hâte, reprit la mer le 9, et eut connaissance le 11 de la flotte ennemie, qui se composait de quinze vaisseaux. Duncan en commandait seize; il gagna le vent, de manière à empêcher les Hollandais de rentrer au Texel sans combattre. Il engagea bientôt l'affaire entre Camperduyn et Egmont-op-Zée, rompit la ligne ennemie, dont il détacha cinq bâtiments, enveloppa le reste avec toutes ses forces, prit six vaisseaux, deux frégates, et après un combat opiniâtre, coula un brick et une goëlette. La perte des Hollandais s'éleva à 1,160 tués ou blessés et celle des Anglais à 1,030. Duncan fut créé comte de Camperduyn avec un majorat de deux mille livres sterling. Le parlement lui adressa des félicitations et la Cité lui décerna une épée d'honneur. En 1799 Duncan débarqua le général Abercromby au Helder avec cinq mille hommes, et le 20 août il se présenta devant la rade du Texel. A la tête d'une forte escadre, il somma l'amiral Storg, commandant la flotte batave, de se rendre à lui, Duncan, comme agissant au nom du stathouder. L'amiral Storg

répondit « qu'il connaissait les devoirs que lui imposait son pavillon, qu'il n'agirait jamais en traître, et qu'il était prêt à faire une défense digne de sa patrie ». Duncan annonça alors par une proclamation qu'il ne se présentait pas comme ennemi, mais comme allié et pour rendre la liberté au peuple batave. Cette adroite déclaration eut l'effet qu'il en attendait : bientôt les équipages hollandais, arborant le pavillon anglais à côté de celui d'Orange, forcèrent le brave Storg à livrer ses bâtiments. L'année suivante, Duncan quitta le service actif, mais il vécut peu de temps dans le repos. D'après son portrait, exécuté par Danloux, Duncan avait plus de six pieds, et était d'un physique imposant.

Alfred DE LACAZE.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DUNCAN (*Guillaume*), philosophe écossais, né à Aberdeen, au mois de juillet 1717, mort dans la même ville, le 1er mai 1760. Après avoir fait ses études au collége Maréchal à Aberdeen, il se rendit à Londres, et vécut des produits de sa plume. Il publia, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre d'ouvrages, entre autres des traductions du français et du latin. Sa meilleure production est une *Logique*, publiée d'abord en 1748, dans le *Preceptor* de Dodsley, et réimprimée plusieurs fois séparément. Cet excellent travail valut à Duncan la place de professeur de philosophie naturelle et expérimentale à l'université d'Aberdeen. Parmi les traductions de Duncan, on remarque celle des *Commentaires de Jules César*, 1752, in-fol.; et celle des *Discours choisis de Cicéron*.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

DUNCAN (*Marc*), médecin écossais, mort en 1640. Il passa en France, et s'établit à Saumur, où il devint professeur de philosophie et ensuite principal du collége des calvinistes. Il s'acquit une si grande réputation, que Jacques Ier, roi d'Angleterre, le nomma son médecin ordinaire. Duncan, qui s'était marié en France, ne voulut pas quitter sa patrie adoptive, et passa le reste de ses jours à Saumur. Il laissa en mourant plusieurs enfants, dont l'un acquit quelque célébrité sous le nom de Cérisantes (*voy.* ce nom). On a de Duncan : *Discours sur la possession des religieuses ursulines de Loudun* ; Paris, 1634, in-8°. Duncan eut le courage de dire que cette prétendue *possession* n'était qu'un effet de l'hystérie et d'une imagination déréglée. Cet écrit fit tant de bruit que Laubardemont, commissaire pour l'examen de la possession démoniaque des religieuses, aurait fait une méchante affaire à l'auteur sans l'intervention de la maréchale de Brézé, dont Duncan était le médecin.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

DUNCAN (*Daniel*), médecin français, de la famille précédente, né à Montauban, en 1649, mort à Londres, le 30 avril 1735. Son grand-père Guillaume Duncan avait quitté Londres pour venir s'établir dans le midi de la France. Daniel Duncan étudia la philosophie à l'université de Toulouse, et fut reçu docteur à Montpellier en 1673. Il passa ensuite quatre ans à Paris pour se perfectionner dans ses connaissances, et revint à Montpellier se livrer à la pratique de la médecine. Forcé de quitter la France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Genève, puis à Berne, où il passa huit ou neuf ans. Les magistrats de Berne ayant enjoint à tous les réfugiés français de quitter le canton, Duncan se rendit à Berlin, puis à La Haye, et enfin à Londres, où il termina ses jours. On a de lui : *Explication nouvelle et méthodique des actions animales;* Paris, 1678, in-12. « Cette physiologie, dit la *Biographie médicale*, est calquée presque entièrement sur celle de Willis. Duncan semble n'avoir jamais songé même à consulter la nature, et à observer les faits avant de raisonner, car il puisa toutes ses théories dans sa seule imagination, et on aurait peine à croire jusqu'à quelles suppositions bizarres celle-ci l'a conduit ; » — *La Chimie naturelle, ou explication chimique et mécanique de la nourriture de l'animal;* partie 1re, Montauban, 1680; parties II et III, Paris, 1687, in-12; La Haye, 1707, in-8°; trad. en latin, Amsterdam, 1707, in-8°; — *L'Histoire de l'Animal, ou la connaissance de l'homme animé par la méchanique et par la chimie;* Paris, 1682, in-8°; ibid., 1687, in-8°; trad. en latin, Amsterdam, 1683, in-8°; — *Avis salutaires contre l'abus des choses, et particulièrement du café, du chocolat et du thé;* Rotterdam, 1705, in-8°; trad. en allemand, Leipzig, 1707, in-12; en anglais, Londres, 1716, in-8°. Dans tous ces ouvrages on remarque, suivant Éloy, « beaucoup d'idées neuves et en même temps une infinité d'opinions plus absurdes les unes que les autres ».

Biog. Brit. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*— Éloy, *Dict. historique de la Médecine.* — *Biog. médicale.*

DUNCAN. *Voy.* CERISANTES.

DUNCOMBE (*Guillaume*), poëte et littérateur anglais, né à Londres, en 1690, mort en février 1769. Entré à seize ans dans les bureaux de l'amirauté, il renonça à cette position pour s'adonner aux lettres. Il débuta par la traduction d'une *Ode d'Horace*, imprimée dans l'édition de ce poëte par Wit. Il publia ensuite à part une version du *Carmen seculare*, et bientôt après la traduction de l'*Athalie* de Racine. Secondé par son fils, il fit paraître, en 1757 et en 1759, un *Horace* traduit et annoté. La dernière de ses publications fut celle des *Seven Sermons* de l'évêque Herring.

Rose, *New. biog. Dict.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DUNCOMBE *(*Jean*), antiquaire anglais, né en 1730, mort en 1785. Après avoir reçu sa première instruction à Romford et à Felsted, dans le comté d'Essex, il devint élève de l'université de Cambridge. Entré ensuite dans les ordres, il obtint un bénéfice à Cantorbery, et fut nommé premier prédicateur à la cathédrale de cette ville. En

1770 il fut appelé à la maîtrise de l'hôpital Saint-Jean dans la Cité. Enfin il eut le vicariat de Herne, dans le voisinage de Cantorbery. Outre divers poëmes, dont le plus connu est *The Feminead*, on a de lui en prose : *The Correspondence of John Hughes, esq.; — The Earl of Corke's Letters from Italy and Archbishop Herring's Letters*.

Mistress Duncombe, femme du précédent, morte à un âge avancé, le 28 octobre 1812, cultiva les lettres et la peinture. On a d'elle des *Poésies* imprimées dans le *Poetical Calendar* et dans le recueil de Nichols, et l'histoire de *Fidelia et Honoria*, insérée dans l'*Adventurer*.

Chalmers, *General biogr. Dictionary*.

DUNDAS (*David*), général anglais, né à Édimbourg, en 1735, mort le 18 février 1820. Fils d'un négociant d'Édimbourg, et destiné à la médecine, il quitta bientôt cette carrière pour celle des armes. La protection de son oncle, David Watson, quartier-maître général de l'armée anglaise, lui fit franchir rapidement les grades inférieurs. En 1770 il fut nommé major du 15e de dragons, peu après quartier-maître général, puis adjudant général en 1781, et major général en 1790. En 1793 il fut un des commandants des troupes anglaises qui occupèrent Toulon. Il essaya plusieurs fois, mais sans succès, de détruire les batteries françaises, et forcé d'évacuer Toulon, il se rendit en Corse, et s'empara de cette île. Envoyé ensuite sur le continent à l'armée du duc d'York, il se signala à l'affaire de Tournay, le 10 mai 1794, et enleva le poste fortifié de Tuyt, le 30 décembre suivant. Par cet heureux coup de main, il facilita la retraite des troupes anglaises, et il présida lui-même à leur embarquement. En 1797 Dundas fut nommé quartier-maître général, et employé (1799) dans une nouvelle expédition en Hollande, sous le commandement du duc d'York. En 1801 il fut chargé d'exercer dans la plaine de Bagshot un camp de vingt-cinq mille hommes. En 1809, lorsque la chambre des communes força le duc d'York de donner sa démission de commandant en chef, Dundas fut élevé à cette dignité, qu'il garda pendant deux ans. Au bout de ce temps, son âge avancé l'obligea d'abandonner ces fonctions; il reçut en échange le commandement du premier régiment de dragons de la garde, qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : *Principles of military Movements, chiefly applicable to infantry*; 1788, in-4°.

Rose, *New general biog. Dictionary*.

*DUNDAS (Sir *R.* Saunders Deans), vice-amiral anglais, né en 1785. Sa famille descend des comtes de Lauderdale. Il prit du service le 19 mars 1799, en qualité de novice, à bord du vaisseau *Keat*, de soixante-quatorze canons, capitaine William-Johston Lof, faisant partie de l'escadre commandée par lord Duncan et sir Richard Bickerton, escadre qui essaya sans succès une descente en Hollande. L'année suivante le jeune Dundas assista au blocus d'Alexandrie en qualité de cadet. Il passa comme lieutenant sur la *Leda* (trente-huit canons), puis sur le vaisseau *Cambrian* (quarante canons), en croisière dans la Méditerranée, et participa à la prise de trois corsaires français, portant ensemble deux cent vingt-cinq hommes et quarante canons. Il fit ensuite une station sur les côtes d'Amérique, et vint prendre part au blocus de Stralsund et au second bombardement de Copenhague, pendant lequel il fut blessé par un éclat de bombe. Le 13 octobre 1807, élevé au grade de capitaine, il reçut le commandement du *Pyrame* (trente-six canons). Le 2 avril 1808, il épousa Jane Dundas, sa tante, qui lui apporta une fortune considérable, et dont il eut deux fils. Le 20 avril 1813, Dundas captura le corsaire français *Le Zèbre* (dix canons) et le 18 février 1814 *La Ville-de-Lorient* (quatorze canons). De 1815 à 1819, il stationna dans la Méditerranée sur le *Tapir*, et fut mis à son retour en disponibilité. Il rentra dans le service actif en 1830, et eut le commandement du *Régent*, vaisseau de cent-vingt canons, et de 1836 à 1838 celui du vaisseau *Britannia*, de même force. Guillaume IV le nomma, en 1839, général-adjudant de marine. Sir Dundas fut élevé au rang d'amiral le 23 novembre 1841, et appelé en 1853 au commandement de la flotte anglaise de la mer Noire. Parti de Malte le 7 juin, il parut le 13 dans la baie de Besika; le 10 novembre il jeta l'ancre dans le Bosphore, et entra dans la mer Noire le 4 janvier 1854. Son retour dans la baie de Beïcos fut l'occasion d'un démêlé assez vif avec lord Stratford-Canning, ambassadeur à Constantinople, qui obtint du ministère la rentrée de la flotte anglaise dans la mer Noire (6 février). Le vice-amiral Dundas fut rappelé en Angleterre, en même temps que son collègue, l'amiral Hamelin, rentra en France.

DUNDAS (Sir *Richard* Saunders), contre-amiral anglais, qu'il ne faut point confondre avec le précédent, est né en 1801. Il entra de bonne heure dans la marine militaire, et parcourut successivement tous les grades. Ses services lui méritèrent son avancement. Après avoir longtemps commandé le vaisseau *Melville*, de 72 canons, en croisière sur les côtes de Chine, il commanda à bord du *Powerful*, de 84, une escadre dans la Méditerranée, sous les ordres de sir William Parker. Devenu second lord naval de l'amirauté, il fut appelé dans les premiers jours de février 1855 au commandement en chef de la flotte anglaise dans la Baltique, en remplacement de sir Napier. Dans l'impossibilité d'attaquer Cronstadt, Dundas se servit du moins utilement des forces placées sous ses ordres, et puissamment secondé par le contre-amiral français Penaud, il anéantit le commerce russe sur toutes les côtes de Finlande et jusque dans les ports les plus reculés de la mer Blanche. Le 9 août, après avoir reçu un certain nombre de chaloupes canonnières et de bombardes, il attaqua Sweaborg. Après un bombardement de quarante-cinq heures, tout

ce qui dans la ville était susceptible d'être incendié fut réduit en cendres. La perte des Russes en arsenaux, casernes, magasins, ateliers de construction, fut incalculable, et deux mille hommes furent tués ou blessés. Ce désastre anéantissait les provisions et le matériel de tous genres péniblement amassés depuis trente années. La puissance maritime de la Russie reçut un coup terrible. Sweaborg était regardé comme la place la plus forte de la Baltique après Cronstadt; cependant l'immense succès obtenu par les alliés ne leur coûta qu'un matelot anglais tué et quelques blessés. Ce résultat, presque incroyable, s'explique par les excellentes dispositions prises par les amiraux, la justesse du tir et la puissance de projection des pièces employées.

Alfred DE LACAZE.

Documents inédits.

DUNDAS. *Voy.* MELVILLE.

* **DUNDASS** (*Guillaume*), médecin hollandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Oribasii Anatomica, ex libris Galeni, cum versione latina J. B. Kasarii cum notis;* Leyde, 1735, in-4°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

DUNDONALD. *Voy.* COCHRANE.

DUNGAL, astronome irlandais, vivait encore en 834. On n'a pas beaucoup de renseignements sur l'histoire de sa vie : on croit savoir, toutefois, qu'il habitait un monastère voisin de Saint-Denys. De ses œuvres on possède un traité sur le culte des images, contre Claude de Turin, lequel se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XIV, et une réponse à Charlemagne, qui l'avait consulté sur une éclipse, réponse publiée par Luc Dachery, dans le tome X de son *Spicilegium*. Mabillon et les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* attribuent encore à Dungal des vers imprimés et quelques-uns qui sont inédits; mais ces attributions nous paraissent très-contestables. B. H.

Hist. littéraire de la France, t. IV.

DUNI (*Égide-Romuald*), compositeur dramatique napolitain, né le 9 février 1709, à Matera (royaume de Naples), mort à Paris, le 11 juin 1775. Fils d'un maître de chapelle, dont il était le dixième enfant, on l'envoya à l'âge de neuf ans au conservatoire *dei Poveri di Giesù-Cristo*, à Naples, où il étudia sous la direction du célèbre Durante. Il alla ensuite à Rome pour y écrire l'opéra de *Nerone*, en concurrence avec Pergolèse, qui composait alors son *Olimpiade*. L'opéra de Duni réussit, celui de Pergolèse tomba, malgré une supériorité de mérite que Duni lui-même n'hésita pas à proclamer hautement. Chargé d'une mission secrète pour Vienne, il saisit cette occasion pour faire entendre ses compositions dans la capitale de l'Autriche. A son retour à Naples, le roi le nomma maître de chapelle de l'église Saint-Nicolas de Bari. Quelques années plus tard, il écrivit l'opéra d'*Artaserce*, qui fut représenté avec succès, à Naples, sur le théâtre San-Carlos; il se rendit ensuite à Venise, et de là à Paris et à Londres, où il composa la musique de plusieurs pièces. Une maladie chronique, qui le faisait beaucoup souffrir, le décida à se rendre en Hollande pour y consulter Boerhaave, qui le guérit en effet; mais en revenant en Italie il fut attaqué par des brigands, près de Milan, et la frayeur qu'il éprouva altéra pour toujours sa santé. Après avoir visité Gênes, il fut chargé d'enseigner la musique à la princesse Isabelle, fille de l'infant de Parme. Ce fut pendant son séjour à la cour de Parme, composée en grande partie de Français, que Duni écrivit ses premiers ouvrages sur des paroles françaises. Son coup d'essai, *Ninette à la cour*, lui valut un succès tel que bientôt il reçut de Paris deux pièces, *La Chercheuse d'esprit* et *Le Peintre amoureux de son modèle*, dont on le priait de faire la musique. Duni se mit au travail, et revint à Paris, en 1757, faire représenter le dernier de ces ouvrages. Les applaudissements qu'il recueillit le décidèrent à se fixer dans cette ville, où il a successivement écrit dix-huit opéras, presque tous couronnés de succès.

Duni est, avec Philidor, Monsigny et Grétry, qui le suivirent bientôt et le surpassèrent, l'un des créateurs du genre de l'opéra-comique français proprement dit. Sa musique est gaie, simple et naturelle; on y trouve parfois une certaine verve comique; mais pour en apprécier le mérite, on ne doit y chercher ni les formes développées ni les effets d'orchestre usités de nos jours, et qui étaient alors inconnus. L'instrumentation de Duni est pour ainsi dire nulle, et même de beaucoup inférieure à celle de Pergolèse et des autres compositeurs sortis de la première école de Durante. On connaît de ce musicien : Opéras-Italiens : *Nerone*, *Artaserce*, *Bajazet*, *Ciro*, *Ipermnestre*, *Demofonte*, *Alessandro*, *Adriano*, *Catone*, *Didone*, *Demetrio*, *Olimpiade*; — Opéras français : *Ninette à la cour* (1755); — *Le Peintre amoureux de son modèle* (1757); — *Le Docteur Sangrado*; *La Veuve indécise* (1758); — *La Fille mal gardée* (1759); — *Nina et Lindor*; *L'Ile des Fous*; *Mazet* (1761); — *La Bonne Fille*; *Le Retour au village* (1762); — *La Plaideuse et le Procès*; *Le Milicien*; *Les Chasseurs et la Laitière*; *Les Rendez-vous* (1763); — *L'École de la Jeunesse*; *La Fée Urgèle* (1765); — *La Clochette* (1766); — *Les Moissonneurs*; *Les Sabots* (1768); — *Thémire* (1770); — *L'Heureuse espièglerie*, pièce reçue et non jouée.

Dieudonné DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique.* — Choron et Fayolle, *Dict. hist. des Musiciens.* — Fétis, *Biog. univ. des Musiciens.* — *Histoire de l'art Musical en France*, dans le *Patria.*

* **DUNI** (*Emmanuel*), jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *De Jure Codicillorum, adversus Henning. Bœhmerum*; Rome, 1752, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

DUNKER (*Balthazar-Antoine*), peintre et

graveur suédois, né en 1746, à Saal, près Stralsund (Poméranie), mort à Berne, en 1807. Il apprit d'abord la peinture et la gravure comme amateur; mais des revers de fortune l'obligèrent à se servir de ses talents comme moyens d'existence. Il vint en France en 1770, et fut chargé de reproduire par la gravure les tableaux du cabinet du duc de Choiseul. Dunker alla ensuite demeurer à Berne, où avec Freudenberg il exécuta plusieurs suites d'estampes, entre autres celles qui illustrent l'*Heptameron français de la reine de Navarre*. Il fit aussi le portrait du célèbre mathématicien *Haller*, et lui dédia une ode qui prouve un certain talent poétique. Dunker a laissé ses *Mémoires*, qui ont été imprimés dans le supplément à l'*Histoire des meilleurs Peintres de la Suisse*.

Dict. hist., édit., de 1822. — *Dict. biog. et pitt.*

DUNLOP (*Alexandre*), philologue écossais, né en 1684, en Amérique, mort à Glascow, en 1742. Son père était exilé volontaire en Amérique. Après la révolution de 1688, Dunlop vint à Glascow faire ses études. En 1720 il fut nommé professeur de grec à l'université de Glascow, et il publia en 1736 une grammaire grecque, qui eut plusieurs éditions et qui fut longtemps en usage dans les colléges d'Écosse.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

DUNLOP (*Guillaume*), théologien écossais, frère du précédent, né à Glascow, en 1692, mort à Édimbourg, en 1720. Après avoir fait ses études à Glascow, il alla passer deux ans à l'université d'Utrecht, et fut, à son retour, en 1716, nommé professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique. Dunlop remplit cette place avec honneur, mais il ne s'y renferma pas, et prêcha souvent dans les églises d'Édimbourg. On a de lui *Sermons*; 2 vol. in-12; et *Essay on Confessions of Faith*.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

⁂ **DUNLOP** (*John*), littérateur anglais contemporain. Il a publié deux ouvrages très-estimes. *History of Fiction*; 3 vol. in-8°; — et *History of Roman Litterature from the earliest period to the Augustan Age inclusive*; 3 vol. in-8°, Londres (Longmann).

Documents particuliers.

DUNN (*Samuel*), mathématicien anglais, né à Crediton (Devonshire), dans la première partie du dix-huitième siècle, mort vers 1792. Il commença par tenir une école dans sa ville natale et ensuite à Chelsea. Sa réputation de mathématicien lui valut la place d'examinateur des candidats pour le service de la Compagnie des Indes orientales. Outre plusieurs mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions*, Dunn a publié plusieurs ouvrages scientifiques et un atlas estimé. Il laissa une somme de trente livres de revenu pour la fondation d'une école de mathématiques à Crediton.

Rose, *New gen. biog. Dict.*

DUNNING (*Jean*), jurisconsulte anglais, né en 1731, à Ashburton, mort le 18 août 1782. Fils d'un jurisconsulte, il étudia lui-même les lois au Temple, à Londres. Dès son début au barreau, il s'y fit remarquer. Appelé à la chambre des communes d'Angleterre, il compta bientôt parmi les membres les plus éloquents de cette assemblée. Son style brillant, caustique, lui fit attribuer, sans vraisemblance, les fameuses *Lettres de Junius*. Dunning remplit diverses fonctions, celles de *recorder* de Bristol, de solliciteur général et de chancelier du duché de Lancastre. On le nomma ensuite pair, au titre de lord Ashburton. Comme avocat, il fut un des plus occupés d'Angleterre, et le travail excessif auquel il se livra pour suffire à sa clientèle abrégea ses jours.

Rose, *New gen. biog. Dict.*

DUNOD DE CHARNAGE, nom d'une ancienne famille française, originaire de Saint-Claude (Franche-Comté), dont la descendance remonte à 1444. Les membres les plus remarquables de cette famille sont :

* **DUNOD** (*Antide*), diplomate, né à Saint-Claude, vers 1640, mort à Prague, le 3 septembre 1696. Il alla terminer ses études en Espagne, embrassa l'état ecclésiastique, et fut reçu docteur en théologie à Salamanque. Il acquit une connaissance approfondie des langues modernes, et entra comme négociateur au service de la maison d'Autriche. Lors de l'invasion de la Franche-Comté par les Français, en 1674, il reçut de l'empereur Léopold Ier la double mission d'organiser la résistance dans les montagnes de cette province qui avoisinent la Suisse, et d'engager les cantons à livrer passage aux Impériaux. Mais la persistance des Suisses à maintenir leur neutralité et la rapide conquête de la Franche-Comté rendirent ses efforts inutiles. L'empereur le chargea ensuite de diverses négociations en Hongrie et en Valachie, puis le nomma son envoyé auprès de Michel Abaffi, prince de Transylvanie : Il s'agissait de déterminer l'annexion de ce pays à l'Empire, malgré les dispositions défavorables du premier ministre, Téléki. Pendant un séjour de plusieurs années, Dunod exposa avec insistance à Téléki que placée entre deux puissants voisins, et trop faible pour se protéger elle-même, la Transylvanie, après une suite prolongée de troubles fomentés par les deux adversaires, devait échoir tôt ou tard à l'un ou à l'autre; qu'entre le brutal despotisme des Turcs et l'administration régulière de l'Autriche, le choix des Transylvains ne pouvait être douteux; que d'ailleurs l'empereur s'obligerait à respecter, dans le cas d'une réunion pacifique, leurs institutions libérales. Ces considérations finirent par prévaloir, et la Transylvanie accepta le protectorat et la suzeraineté de l'Empire par le traité de 1686. Dunod, nommé par l'empereur à l'évêché de Widdin, sur le Danube, préféra se retirer au couvent des Dominicains de Clattan. Il mourut à Prague, où il s'était rendu dans sa dernière maladie, et fut inhumé avec pompe par ordre du gouvernement impérial. Il fut regretté

de l'empereur, comme on peut le voir par le passage suivant de la lettre adressée à la sœur de Dunod, le 15 septembre 1696, par François-Tom de Lapierre, prieur des Dominicains de Clattàn : «..... Si vous avez perdu un bon frère, l'empereur en a bien eu du déplaisir lui-même, à qui il avait rendu de bons services en Transylvanie ; de sorte que si nous avons acquis cette grande province sans nous y être battus, on en a toujours attribué la cause à monsieur Dunod, qui y avait agi si fidèlement et si prudemment, sans parler de ses autres services. »

Gérando, *La Transylvanie et ses habitants.* — Guilbert, *Histoire des Villes de France.* — Laurens, *Annuaire statistique et historique du Doubs*, 1821 et 1824.

DUNOD (*Claude-François*), homme de guerre, frère du précédent, né à Saint-Claude, en 1644, tué à Vienne, en 1683. Après la conquête de la Franche-Comté, il alla offrir ses services à l'empereur, et commanda un corps de volontaires au siége de Vienne. Il se signala par sa bravoure, et fut tué sur la brèche, au dernier assaut qui précéda la délivrance de la place. Le journal du siége parle de lui en ces termes : *In omnibus eruptionibus, in omnibus propugnandis assultibus, fuerat semper primus et Turcis fatalissimus.*

Journal du siége de Vienne. — Laurens, *Annuaire statistique et historique du Doubs*, 1820.

DUNOD (*Pierre-Joseph*), archéologue, frère des deux précédents, né en 1657, à Moyrans, près de Saint-Claude, mort à Besançon, en 1725. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et s'appliqua particulièrement aux recherches historiques. Il découvrit près du lac d'Antre les restes d'une ville depuis longtemps disparue, qu'il crut être l'*Aventicum* de Ptolémée, et publia : *La découverte de la ville d'Antre, en Franche-Comté, avec des questions curieuses pour éclaircir l'histoire de cette province ;* Paris, 1697, in-12. Critiqué avec force par plusieurs savants (*voy.* André de Saint-Nicolas et Marquard Wild), il se défendit par une nouvelle édition, plus étendue et augmentée d'une seconde partie, intitulée : *Méprises des auteurs de la critique d'Antre ;* Amsterdam (Besançon), 1709, 2 vol. in-12 ; à laquelle il ajouta une carte, gravée en 1713, et qui reparut en 1716, avec des additions. Sa thèse, appuyée par une grande érudition et soutenue avec beaucoup de verve, eut un certain retentissement : M. de Vaubourg, intendant de la province, se rendit sur les lieux, fit dessiner les ruines et lever le plan de la ville. Par ordre du roi, des fouilles furent entreprises ; les adversaires du P. Dunod sollicitèrent auprès du ministre pour les faire cesser ; bientôt l'argent manqua. Elles furent reprises aux frais du cardinal d'Estrées, puis définitivement abandonnées. Quoi qu'il en soit de l'importance et du vrai nom de la ville découverte par le P. Dunod (1), son livre, écrit d'un style animé et pittoresque, est encore recherché. Ses autres ouvrages sont : *Lettres à M. l'abbé de B. sur les découvertes qu'on a faites sur le Rhin*, 1716, in-12, dont une nouvelle édition a été publiée à Porentruy, 1796, in-12, avec des notes et des additions ; — *Projet de La Charité de la ville de Dôle ;* 1698, in-12 ; — *Vie de saint Simon de Crespy ;* Besançon, 1728, in-12.

(1) Voyez à cet égard l'*Histoire du Comté de Bourgogne*, par Dunod de Charnage, t. I, p. 132 et suiv., et le *Journal des Savants*, sept. 1735.

Mémoires de Trévoux, sept. 1710. — *Journal des Savants*, sept. 1735. — Dunod de Charnage, *Histoire du Comté de Bourgogne.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette. — Clerc, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, t. I, p. VII et 38.

DUNOD DE CHARNAGE (*François-Ignace*), historien et jurisconsulte, né à Saint-Claude, le 30 octobre 1679, mort à Besançon, le 21 juin 1752. Il fit ses études sous la direction d'abord de son oncle Pierre-Joseph Dunod, puis d'Henri de Charnage, savant jurisconsulte, son grand-oncle. Après avoir pris ses degrés de licence à Besançon, il suivit la carrière du barreau, et parut avec éclat dans plusieurs causes importantes. Plus tard, en 1720, il obtint au concours, à l'université de Besançon, une chaire de droit canonique et civil. Quatre ans après, il se rendit à Paris pour y représenter les intérêts de sa compagnie. Le garde des sceaux d'Armenonville, frappé de son profond savoir, lui conseilla de travailler sur la Coutume de Franche-Comté. Il venait de se mettre à l'œuvre, lorsqu'il fut invité par le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, à se rendre à Turin pour y concourir à la réformation des lois et statuts du royaume. En regrettant de ne pouvoir accepter une invitation aussi flatteuse, Dunod proposa pour le remplacer d'Arvisenet, conseiller au parlement de Besançon, qu'il promit de seconder. Cette proposition ayant été agréée, d'Arvisenet se rendit à Turin, où il passa plusieurs années occupé de ce travail important, et constamment aidé par les conseils et par les observations du savant Dunod. Les empêchements de l'âge n'avaient pas interrompu ses travaux : « Je ne trouve pas, écrivait-il dans ses dernières années, de meilleur adoucissement aux maux de la vieillesse que de pouvoir servir encore la patrie (1). » Ses ouvrages sont : *Commentaire sur le titre des Successions et sur les institutions contractuelles ;* 1 vol. in-12, imprimé en 1725, sans nom d'auteur ni d'imprimeur ; — *Traité des Prescriptions*, livre souvent cité par les jurisconsultes, et qui a fourni des matériaux précieux pour le Code Civil ; Dijon, 1730, 1734, 1744, in-4° ; Paris, 1753, 1786, in-4°. M. de La Porte en a donné une sixième édition, sous le titre de *Nouveau Dunod ;* Paris, 1810, in-8° ; — *Traité de la Main-morte et du Retrait ;* Dijon, 1733 ; Épinal, 1761, in-4° ; — *Observations sur la Coutume du comté de Bourgogne* ; Besançon, 1756, in-4° ; — *Histoire du Comté de Bourgogne ;* en

(1) *Histoire de l'Église et de la Ville de Besançon*, t. II, Avertissement.

3 vol, in-4°, dont le premier fut publié à Dijon, en 1735, le second dans la même ville, en 1737, et le troisième à Besançon, en 1740; — *Histoire de l'Église, de la Ville et du Diocèse de Besançon.* Cet ouvrage, complément du précédent, parut en 1750; Besançon, 2 vol. in-4°. Après l'impression des premiers volumes de son histoire, Dunod de Charnage continua de rechercher avec la même ardeur les documents qui pouvaient éclaircir les points déjà traités, et qu'il ne lui fut plus possible de classer à leur véritable place; il en est résulté que les différentes parties de son œuvre ne sont pas toujours suffisamment coordonnées. Malgré ce défaut, il lui reste l'honneur d'avoir laissé le meilleur livre qu'on eût encore publié sur le comté de Bourgogne.

Journal des Savants, sept. 1735, oct. et nov. 1737. — *Mémoires de Trévoux,* avril et oct. 1736, févr. 1742. — Moréri, *Grand Dict. hist.,* au mot CHARNAGE. — Lelong, *Bibliot. hist. de la France,* édit. Fontette.—Clerc, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté.* — Rougebief, *La Franche-Comté ancienne et moderne,* p. 574 et suiv.

* **DUNOD DE CHARNAGE** (*François-Joseph*), archéologue, fils du précédent, né à Besançon, le 26 juin 1705, mort dans la même ville, en 1765. Il seconda constamment son père dans ses recherches historiques, et fut l'éditeur des *Observations sur la Coutume du comté de Bourgogne.* Maire de Besançon durant six années, à partir de 1756, membre de l'Académie de cette ville en 1757, il fut nommé chevalier de l'ordre du Roi le 25 avril 1763. Il a laissé des manuscrits intéressants, entre autres : une *Histoire des Gaules;* — une *Dissertation sur le Gouvernement municipal des Romains;* — une autre *Sur la Maison des ducs de Méranie, et particulièrement sur la branche qui a régné en Franche-Comté depuis* 1208 *jusqu'en* 1279. Cette dernière pièce est conservée dans les registres de l'Académie de Besançon.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

DUNOD DE CHARNAGE (*Jean-Stanislas*), baron d'Uzelle, magistrat, neveu du précédent, né à Besançon, le 8 mai 1744, mort le 27 septembre 1833. Reçu le 6 août 1765, avec dispense d'âge, conseiller au parlement de Franche-Comté, et devenu bientôt l'un des membres les plus distingués de cette compagnie, il fut chargé par elle de différentes missions à la cour, et s'en acquitta avec succès. Arrêté comme suspect, à l'époque de la terreur, il eut à subir, à Dijon, une captivité de plusieurs mois, et ne dut son salut qu'à la journée du 9 thermidor. Il avait épousé à Besançon, en 1773, une fille du comte de Montrond. Rentré au sein de sa famille, il s'occupa de recherches historiques sur les hommes illustres de sa province. Il a laissé en manuscrit des notices sur quelques Francs-Comtois célèbres.

Laurens, *Annuaire stat. et hist. du Doubs,* 1834, p. 95.

DUNOD DE CHARNAGE (*Sophie-Édouard*, comte), arrière-petit-fils de François-Ignace, administrateur et publiciste, né à Besançon, le 5 mai 1783, mort à Paris, le 6 avril 1826. Il entra dans la gendarmerie d'honneur en 1803, et fit la campagne de Prusse, après laquelle, décidé à suivre la carrière administrative, il quitta le service et se rendit à Paris. D'abord auditeur au conseil d'État, il fut nommé, en 1811, intendant de la haute Carinthie. Les habitants, affectionnés à l'Autriche par les mœurs et une longue habitude, s'étaient montrés hostiles à la domination française. Mais telles furent la conduite du nouvel intendant et la confiance inspirée par ses hautes qualités, que, lors de sa tournée d'inspection, le général Bertrand eut à s'étonner de voir rangé en garde d'honneur, sur la place de l'Intendance, un bataillon des principaux Tyroliens, la carabine sur l'épaule, et criant pour la première fois : Vive Napoléon! Les désastres de l'expédition de Russie ne furent qu'une occasion de prouver la loyauté de ses sentiments : les contributions, les réquisitions furent fournies non-seulement sans murmures, mais même avec empressement. Lorsque, soutenue par l'Europe coalisée, une armée autrichienne envahit les nouvelles provinces françaises, Dunod de Charnage, qui n'avait à sa disposition qu'un seul régiment, sortit de Villach sans disputer l'entrée de la ville aux Autrichiens; puis il y pénétra la nuit suivante, et, profitant du trouble que leur causa cette attaque imprévue, il s'empara de tous leurs postes, détruisit leurs magasins, et opéra sa retraite emmenant trois cents prisonniers. Le vice-roi d'Italie, qui s'avançait avec des forces imposantes, voulait le retenir à son quartier général; mais Dunod de Charnage jugea qu'il pourrait rendre ailleurs des services plus utiles, et il alla rejoindre l'armée française en Champagne, où il fut attaché à l'état-major général avec le titre d'aide-de-camp civil. Un ordre pressant devait être porté au maréchal Ney, qui se trouvait alors à Troyes; sur l'observation du duc de Bassano qu'on ne pouvait arriver jusqu'au maréchal qu'en traversant des corps ennemis : « Envoyez Charnage, dit l'empereur, il passera. » Charnage passa en effet, remit l'ordre. Accablé de fatigue, il crut pouvoir prendre quelque repos. A son réveil, il était prisonnier des Russes, devenus maîtres de la ville. Mais pendant qu'on le conduisait à l'empereur Alexandre, il s'échappa, et réjoignit l'état-major général.

La chute de l'empire condamna Dunod de Charnage à la retraite. Au retour de l'île d'Elbe, il fut nommé par l'empereur préfet du département de la Lozère. Dans une entrevue particulière, le duc d'Otrante ne lui dissimula pas les périls de sa mission : il allait se trouver au milieu d'une population à la fois rude et exaltée, chez qui l'ardeur des passions politiques s'alimentait encore au foyer non éteint des haines religieuses : d'un côté, les royalistes, enhardis par le voisinage du duc d'Angoulême, avec lequel l'ancien préfet était fortement soupçonné de correspondre, s'organisaient; de l'autre, les protestants, noyau du parti

impérial, descendants des anciens camisards qui avaient résisté à Louis XIV, menaçaient d'exterminer les royalistes. Dunod de Charnage, à son arrivée à Mende, fit conduire l'ancien préfet hors du département, et surprit dans les gorges des montagnes l'avant-garde du duc. Le commandant, M. de Castel-Bajac, blessé dans l'affaire, fut recueilli, soigné à la préfecture et sauvé plus tard, par l'entremise même du vainqueur. Profitant de ce premier succès, Dunod fit répandre le bruit de la prochaine arrivée de forces considérables. C'est ainsi qu'il préserva le département du fléau de la guerre civile. Un grand nombre de personnes lui durent leur salut, et plusieurs châteaux furent préservés par lui du pillage. A la nouvelle du désastre de Waterloo, les camisards voulurent se charger de la garde de la préfecture; Dunod, craignant de provoquer, par cette démonstration, une effervescence fatale au pays, et oubliant le soin de sa propre sûreté, les remercia et les congédia. Après leur départ, une populace effrénée se porte à la préfecture et envahit les appartements. Le préfet se montre : il est entraîné par des mains furieuses. A ce moment, les principaux de la ville, ceux qu'il avait sauvés, se précipitent sur lui, l'arrachent à un danger imminent et le conduisent dans le clocher de la cathédrale, où il eut à soutenir un véritable siége. Rendu à la liberté à la suite d'une enquête, il vint s'établir à Paris, où il passa le reste de ses jours (1).

Dunod de Charnage a publié, sous le voile de l'anonyme : *Situation de la France avec les souverains de l'Europe*; Paris, 1818, in-8°; — *De la Monarchie en France*; ibid., 1822, in-8°; — *Revue politique de l'Europe*; ibid., 1825, in-8°. Ce dernier ouvrage eut quatre éditions.

E. DE C.

Laurens, *Annuaire sta. et hist. du Doubs*, 1834, p. 96. — *Mem. d'une Contemporaine*, t. IV, p. 382 et suiv.

DUNOIS (*Jean*), dit le Bâtard d'Orléans, comte de Dunois, de Longueville, etc., l'un des plus célèbres capitaines français, né vers 1403 (2), mort le 24 novembre 1468. Son père était Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, roi de France. Il eut pour mère Mariette d'Enghien, dame de Cani. Quant à son père, on rapporte que le jeune homme, dès l'âge de douze ans, disait fièrement « qu'il n'était pas le fils du ridicule Cani, qu'il ne voulait pas de sa succession, et qu'il s'appelait « le Bâtard d'Orléans ». Il fut élevé en effet dans la maison du prince, parmi ses fils légitimes. Valentine de Milan le prit en telle affection, qu'avouant son regret de n'être point sa mère, elle disait souvent : « On me l'a volé. » Elle avait du Bâtard une telle opinion qu'elle dit, au moment du meurtre de son mari : « Il n'y aura que lui pour venger son père un jour. » Il est peu probable qu'on l'ait destiné d'abord à l'Église, comme on l'a rapporté. A cette époque, les Anglais, maîtres du nord de la France, poursuivaient leurs conquêtes au midi. Le Bâtard d'Orléans sentit sa vocation dans cet extrême péril. Chargé d'abord de la défense du Mont-Saint-Michel (1425), il accourut ensuite avec quelques écuyers sous la bannière du roi. Son premier fait d'armes marquant fut aussi le premier succès du parti national après ses longues défaites, comme son dernier exploit fut la conquête de la dernière ville du midi sur les Anglais. Ceux-ci assiégeaient Montargis (1427); ils y avaient réuni leurs forces et leurs meilleurs capitaines : la petite armée du roi, commandée par le Bâtard, surprit les Anglais, les mit en pleine déroute, et les força de lever le siége. Mais ce succès n'arrêta point les conquérants, trop bien servis par l'indolence et les rivalités qui régnaient autour de Charles VII. Ils s'approchèrent de la Loire, et mirent le siége devant Orléans. Les favoris du roi parlaient de s'aller cacher dans les montagnes d'Auvergne; ses hommes d'armes l'abandonnaient, ses garnisons se rendaient de tous côtés. Mais les braves bourgeois d'Orléans eurent bon courage, et se défendirent à outrance. Le Bâtard fut le premier à se jeter dans leurs murs. Cette ville, la clef de la Loire et des provinces situées au delà, le dernier boulevard de la cause nationale, était de plus l'apanage de son frère Charles d'Orléans, qui était au pouvoir des Anglais. Il fut l'âme de la défense; tantôt entraînant les bourgeois à l'attaque des bastilles anglaises, tantôt se jetant hors de la ville pour aller chercher des renforts ou des vivres, et s'ouvrant passage pour y rentrer. La bonne et la mauvaise fortune avaient leur jour : un grand convoi de subsistances, parti de Paris, s'approchait du camp des Anglais; les assiégés, ralliant l'armée du comte de Clermont, sortirent pour l'enlever, près de Rouvray; mais ils s'y jetèrent en désordre, les chefs n'étant pas obéis; le Bâtard d'Orléans, blessé dès le premier choc, fut à grande peine enlevé de la mêlée, et la garnison, éperdue, regagna ses murs, après avoir fait de grandes pertes en chefs et en soldats. Cette journée, qu'on appela le combat des Harengs, sembla ruiner tout à fait le parti de Charles VII; mais Orléans se défendait encore,

(1) Un de ses neveux, du même nom, est auteur d'un livre de maximes, publié sous ce titre : *La Recherche du vrai bien* (Paris, 1849 et 1850, in-8°), que le *Moniteur* du 14 sept. 1849 apprécie en ces termes : « M. de Charnage, sous la forme de maximes claires dans leur briéveté, résume d'excellentes idées sur les grands problèmes de la vie et de la destinée humaines. Sa philosophie, modérée au fond, grave dans la forme comme celle des moralistes anciens, est douce, sensée, consolante en même temps qu'énergique. *La Recherche du vrai bien* doit prendre sa place à la suite des grands manuels des philosophes anciens et modernes. »

(2) Nous ne connaissons jusque ici aucun document authentique qui fixe d'une manière précise la date de sa naissance. De La Roque, *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tome I, page 703, et aprés lui le pére Anselme, discnt qu'il vint au monde en 1402 ou 1403. Le 22 février 1455 (1456 nouveau style), le comte de Dunois déposa en justice comme témoin dans le procés de la Pucelle. L'âge qui lui est donné par ce document judiciaire est de *cinquante-et-un ans, ou environ*. (*Procés de réhabilitation*, ed. Quicherat, tome III, page 2.) V. de V.

et bientôt Jeanne Darc parut. Le Bâtard comprit l'opportunité d'un tel secours, et la seconda; il sut plier son expérience aux inspirations de l'héroïne; et ce ne fut pas le moindre mérite de ce vaillant homme, habitué à l'indépendance et au commandement. Quand Jeanne approcha d'Orléans, Dunois traversa la Loire dans un petit bateau, pour se porter au-devant d'elle: « Êtes-vous le Bâtard d'Orléans? dit-elle. — Oui, répondit-il, et bien joyeux de votre venue. — C'est vous, reprit Jeanne, qui avez conseillé de passer par la Sologne et non par la Beauce, tout au travers des Anglais? — C'était, répliqua Dunois, le conseil des plus sages capitaines. — Le conseil de Dieu est meilleur que le vôtre et que celui des hommes, dit Jeanne (1). » Elle fit son entrée dans la ville, ayant le Bâtard à ses côtés; puis elle voulut aussitôt marcher aux Anglais. Plusieurs des chefs préféraient attendre un renfort; mais Jeanne, qui se croyait maîtresse de l'armée, s'opiniâtra. Le sire de Gamache, irrité de son ton de commandement et de la soumission qu'on lui montrait, ne put se contenir. Ployant sa bannière, il la remit au Bâtard. Celui-ci pouvait ne point partager l'avis de Jeanne, mais il voyait qu'elle était fort à ménager, et il mettait bonne espérance en elle. Il s'employa à apaiser la querelle. Après avoir choisi pour écuyer à la Pucelle Daulon, un de ses meilleurs chevaliers, le Bâtard se rendit à Blois, pour y chercher des renforts, et fit sa rentrée dans Orléans à travers les bastilles des Anglais. « Bâtard, Bâtard, lui dit l'héroïne, qui n'était pas sans défiance, au nom de Dieu, je te commande, sitôt que tu sauras la venue de ce *Fascot* (Falstolf, l'un des capitaines anglais), de me le dire; car s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai couper la tête (2). »

Les travaux de siége des Anglais furent attaqués résolument; les bastilles du midi furent emportées; Jeanne et le Bâtard, son frère d'armes, conduisaient les assaillants. Enfin ils emportèrent, après le plus rude assaut, la bastille des Tournelles, le plus fort des postes de l'ennemi, et les Anglais, épouvantés, décampèrent d'Orléans. Ayant rejoint le roi, Jeanne et Dunois conseillèrent le hasardeux voyage de Reims. Tout le pays était aux étrangers, et il fallait s'y frayer un pénible passage : Jargeau fut emporté après un combat livré sous ses murs; le château de Beaugency ne résista pas davantage, et les Français, raffermis, osèrent se détourner de leur route pour aller chercher en Beauce ces terribles Anglais, si habiles à disposer les batailles, et qu'on craignait tant de trouver en plaine, depuis leurs victoires d'Azincourt et de Verneuil. Ils furent attaqués près de Patay, rudement ébranlés par un choc d'avant-garde de La Hire, et mis en pleine déroute par le corps de bataille que

(1) Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. IV, p. 308.

(2) Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*, t. IV, p. 331.

conduisaient Jeanne Darc et Dunois. On les voyait côte à côte au plus épais de la mêlée, ou bien dressant sur la brèche des échelles pour l'assaut. Toutes les villes jusqu'à Reims se rendirent bientôt; l'étendard de Jeanne et la bannière de Dunois flottèrent sur l'autel où Charles VII fut sacré. La cause du roi gagnait des partisans plus nombreux chaque jour, et il avança vers Paris. Le duc de Bedford l'attendit près de Senlis, dans une forte position. Jeanne, le Bâtard et La Hire commandaient un corps détaché; ils provoquèrent les Anglais par de vives escarmouches, mais ne purent les attirer hors de leurs retranchements. L'armée du roi s'approcha de Paris, tenta l'assaut, où Jeanne fut blessée d'une flèche, et fit sa retraite sur la Loire.

La capture et la mort de la Pucelle arrêtèrent un moment les progrès de Charles VII; l'enthousiasme s'éteignit, et tous ses capitaines, bientôt désunis, allèrent guerroyer et chercher aventures selon le caprice de chacun. Dunois ne se reposa pas; il fit cette guerre d'escarmouches et de siéges, dont le plus important fut celui de Chartres. Cette place nourrissait Paris, et il importait de s'en rendre maître. Dunois la surprit d'une façon bizarre : il gagna un marchand de poissons qui entrait dans la ville; des soldats, vêtus de blouses et le fouet à la main, conduisirent ses charrettes, d'autres se cachèrent dans les tonneaux; arrivés aux ponts-levis, ils se précipitèrent sur les sentinelles, et ouvrirent les portes à leurs compagnons, tandis qu'un religieux, d'intelligence, prêchait et attirait la foule à l'extrémité de la ville. C'est ainsi que le Bâtard, qui se souvenait du cheval d'Ulysse, car il était plus lettré que les chevaliers de son temps, prit la nouvelle Troie sans grands efforts. Il courut de là défendre Lagny, assiégé par Bedford, qui décampa après une affaire des plus chaudes. Ardent aux rencontres comme aux assauts, intrépide dans la plaine comme à la brèche, le Bâtard emporta autour de Paris la plupart des places qui formaient son boulevard de défense; bientôt Paris lui-même chassa l'étranger de ses murs, et ouvrit ses portes à Dunois, qui, sans s'arrêter, reprit la campagne et donna la chasse aux garnisons anglaises. La Normandie et la Guyenne furent bientôt les seules provinces en leur pouvoir. Le gouvernement de Charles VII fut prompt à soulager la France; la discipline était à rétablir, l'ordre était à fonder. L'armée prit un commencement d'organisation; les compagnies permanentes de gens d'armes, de francs-archers, furent établies; l'artillerie se perfectionna. Le comte de Dunois, habitué à guerroyer en chef indépendant, vit de mauvais œil ces nouvelles dispositions, qui menaçaient l'aristocratie féodale. Le mécontentement le gagna comme les autres, et la révolte de la Praguerie l'entraîna un moment (1440); mais, soit prévoyance, soit prompt repentir, il fut le premier à se réconcilier avec le roi. Voulant racheter sa faute par de nouveaux

services, il se remit en campagne, et pourchassa les Anglais dans l'île de France, puis en Normandie.

Charles VII, qui avait fait une trêve avec les Anglais, la mit à profit, et reprit les armes dès qu'il se sentit en force. Dunois, investi du commandement comme lieutenant général du roi, marcha sur la Normandie; les villes et les châteaux furent emportés. Rouen même ne résista que quelques jours, et les Anglais, terrifiés, n'y tinrent pas plus qu'ailleurs. Mais ils se défendirent vigoureusement dans Harfleur, dont le siége fut poursuivi en plein hiver, au milieu de la neige et des pluies : le roi et sa noblesse n'avaient pour abri que des cabanes de genêts et de paille dressées à la hâte. Honfleur se défendit également, et fut pris un mois après. Le siége de Caen fut le grand événement de cette campagne. Après la prise de cette ville et celle de Falaise, Dunois courut à Cherbourg, qui ne put résister longtemps. Cette campagne dura un an et six jours; elle se fit avec un ordre, une précision qui ne s'étaient point vus encore dans ces temps de rudes prouesses et d'héroïsme aventureux. Les compagnies d'ordonnance, les francs-archers touchèrent leur solde chaque mois; une discipline sévère empêcha de piller et de rançonner le pays.

La Normandie conquise, il ne restait plus que la Guyenne aux Anglais. Charles VII poussa son heureuse fortune, et le comte de Dunois eut encore le commandement comme lieutenant général du roi. Il fut fait de nouveaux règlements pour fortifier la discipline qui avait fait le grand succès de la campagne en Normandie. Tout y fut prévu pour la subsistance et le logement des gens de guerre, auxquels il fut sévèrement enjoint de payer tout ce qui leur serait fourni, et le prix de chaque chose y fut réglé. Dunois, obligé de laisser sur son passage de nombreuses garnisons, arriva en Guyenne avec des forces bien moindres qu'en Normandie. Les nobles gascons, vassaux depuis trois siècles de l'Angleterre, se montrèrent mal disposés; mais l'esprit des villes et des populations était demeuré français; Dunois prit le château de Montguyon après huit jours de siége; il fut arrêté plusieurs semaines devant Blaye : il l'emporta d'assaut avec l'aide de quelques vaisseaux du roi, qui battirent la flotte anglaise sous ses murs. Il enleva de même Fronsac, puis il se présenta devant Bordeaux. Son armée, que des renforts avaient portée à vingt mille hommes, formait quatre corps, et on la vit faire jusqu'à quatre siéges à la fois. Les Anglais, chassés de toutes parts, ne tenaient plus devant l'armée française. Bordeaux demanda quartier; la ville envoya un héraut sommer à haute voix « ceux d'Angleterre de venir défendre ceux de Bordeaux »; ne voyant arriver personne, les jurats allèrent remettre les clefs au comte de Dunois. Bayonne, la dernière place qui tint pour les Anglais, se rendit au vainqueur après trois jours d'attaque. Le dauphin Louis s'étant mis en révolte contre son père, Dunois fut chargé de le poursuivre, comme il eut plus tard (1456) à s'emparer du duc d'Alençon, qui était de connivence avec les Anglais.

Dunois, après la mort de Charles VII, avait trop de renommée et trop de puissance pour ne pas porter ombrage à son successeur. Louis XI en effet se hâta de le dépouiller de son titre de lieutenant général du roi, de son gouvernement de Normandie et de ses autres dignités. Dunois voulait passer en Italie, pour y soutenir les droits de la branche d'Orléans à l'héritage des Visconti; mais Louis XI lui défendit de rien entreprendre contre Sforza, son allié. Dunois, mécontent, se réfugia auprès du duc de Bretagne, et entra bientôt dans la ligue du Bien public; il se joignit aux princes et aux seigneurs révoltés, mais il s'y borna au rôle de négociateur. Il eut beaucoup de part à la conclusion du traité de Conflans, qui lui rendit ses dignités et ses biens; il fut en outre placé à la tête d'un conseil institué pour régler la police et autres affaires du royaume. Compagnon d'enfance de Charles d'Orléans, le plus élégant des poëtes de cette époque, élevé aussi sous l'heureuse discipline de Valentine Visconti, le Bâtard d'Orléans avait reçu, grâce à ces circonstances, une éducation très-supérieure à celle des preux de cette époque farouche. « Il était, dit Jean Chartier, un des beaux parleurs qui fust de la langue de France. Voulant persuader aux Anglois de rendre Vernon-sur-Seine, il leur récita en beau style, aussi prudemment qu'eust quasi sceu faire un docteur en théologie, le faict et l'état de la guerre entre le roi et celui d'Angleterre (1). » Dunois avait reçu ses premières leçons littéraires d'un chanoine ou des chanoines de l'abbaye Saint-Victor de Paris. Au déclin de sa vie, il voulut, en souvenir de l'instruction qu'il leur devait, fonder en la ville de Châteaudun un collége de cet ordre chargé d'administrer la Sainte-Chapelle du même lieu.

Charles VII, après les conquêtes de Normandie et de Guyenne, avait déclaré, par un décret, le comte de Dunois prince du sang légitime et apte, ainsi que ses descendants, à succéder au trône, dans le cas où les autres branches royales viendraient à s'éteindre. Il n'y a point dans nos annales de nom plus populaire; il n'y a point de héros plus national que Dunois; il a travaillé vingt-cinq ans à la délivrance de son pays; il n'a tiré l'épée que pour cette grande cause; cet homme, qui a tant combattu, n'a eu pour adversaires que les Anglais. La longue

(1) Chronique de J. Chartier, dans Godefroy, p. 155. Il existe une très-jolie lettre écrite par le Bâtard d'Orléans vers 1430 à *sa commère*, madame de Dampierre. (*Voy*. Clément, *Charles VII et Jacques Cœur*; 1853, in-8°, t. II, page 40. On sait que son frère Charles, duc d'Orléans, possédait une très-riche bibliothèque. Nous apprenons par des textes authentiques que le valeureux Bâtard partageait ses goûts littéraires. (Voy. *Les Ducs de Bourgogne*, etc., par le comte Léon de Laborde, 1852, in-8°, t. III, page 317 (n° 6497.), et Crévier, *Histoire de l'Université*, etc. (V. de V.).

liste de ses exploits offre peu de grandes batailles; les déchirements du royaume ne permettaient guère de réunir des forces considérables et de tenter des actions décisives; les luttes étaient éparpillées et locales : c'était une guerre de châteaux, de postes et de coups de main. Dunois fut le héros de cette dernière phase de la chevalerie, et la France a été bien servie par ce grand et providentiel chevalier (1). AM. RENÉE.

(1) A ces traits distinctifs de la vie du célèbre Bâtard, nous ajouterons quelques nouveaux développements. Son caractère résolu, brave, aventureux, se révéla de très-bonne heure. Dès l'âge de quinze ans environ, en 1418, il fut fait prisonnier par les Bourguignons et détenu à Saint-Germain-en-Laye. Le duc Charles pourvut à la rançon de son frère, qui fut échangé l'année suivante contre un Bourguignon. Le 15 avril 1421, Jean fit *montre*, c'est-à-dire passa une revue militaire à Blois, comme écuyer banneret, ayant en sa compagnie quatre chevaliers bacheliers, vingt-et-un écuyers et dix-huit archers. Il était à cette époque étroitement attaché à la cause et au service personnel de Charles, dauphin et régent de France, qui fut depuis Charles VII. Ce prince le prit dès lors en grande affection, et lui fit sentir progressivement l'effet de sa faveur. Le 4 novembre de la même année, Charles donna au Bâtard, son chambellan, la terre et seigneurie de Valbonnais en Dauphiné. En 1422, Jean d'Orléans épousa Marie Louvette, fille de Jean Louvet (1), président de Provence, favori et premier ministre du régent, et reçut en don du dauphin les terres de Théis, La Pierre, etc., également sises en Dauphiné. En 1424, il fut envoyé en Bretagne, ainsi qu'un seigneur d'Albret, comme otages lorsqu'il s'agit de réconcilier le roi Charles VII avec le nouveau connétable de Richemont, et fut non-seulement le gage, mais l'instrument intelligent de cette heureuse alliance. Jean d'Orléans occupait, encore bien jeune, une position déjà considérable. Seul, il gouvernait le duché d'Orléans pendant la captivité du duc, prisonnier en Angleterre. Le roi lui avait donné la charge de grand-chambellan de France, les comtés de Mortain et de Gien. Habile négociateur, Jean obtint par un traité passé à Blois, le 17 juillet 1427, avec le comte de Suffolk, lieutenant du duc de Bedford, au nom du roi d'Angleterre, que les terres du duc Charles d'Orléans seraient épargnées. Tout en passant ce traité, qui ne fut point ratifié par Bedford, le Bâtard gagnait du temps, et armait avec vigilance. Il prépara ainsi l'héroïque défense que la Pucelle et lui firent bientôt triompher.

Le roi et le duc d'Orléans reconnurent à l'envi, par des faveurs croissantes, les services signalés de Dunois. Le duc successivement le fit chevalier de son ordre, son lieutenant général; il lui donna les comtés ou seigneuries de Porcien en Rethelois, de Vertus en Champagne, de Périgord, de Châteauroy, de Romorantin, de Millancey en Berry, qu'il échangea enfin, sur la demande du Bâtard, contre le comté de Dunois. Il y joignit une pension, qui était en 1431 de mille livres tournois, et des dons d'argent proportionnés à ses ressources. Charles VII, de 1428 à la fin de son règne, nomma le Bâtard d'Orléans capitaine de Sommières en Languedoc, commandant de cent hommes d'armes en Normandie, avec une garde personnelle de six lances fournies, capitaine d'Harfleur, de Meulan, d'Alençon, de La Charité-sur-Loire et de Vernon-sur-Seine. Il lui confirma le comté de Dunois, et lui conféra à titre de fiefs les comtés ou châtellenies de Vernon-sur-Seine, Anneville, Longueville, en Normandie, Parthenay, en Poitou, avec Secondigny, etc., etc. Le roi le chargea de diverses ambassades en Angleterre, à Rome et en Savoie. Dès 1429 le comte de Dunois assistait au grand conseil : il présidait, comme lieutenant général pour le roi en Normandie (1449), les commissaires chargés de traiter au nom de la couronne pour la soumission de cette province. Des émoluments étaient attachés à chacun de ces titres ou emplois. En outre, et indépendamment de beaucoup de gratifications, il jouissait d'une pension qui s'élevait en 1435 à deux mille et en 1459 à dix mille livres tournois (1).

Le comte de Dunois assista, en 1461, au sacre de Louis XI. L'année suivante (1462), les Génois ayant témoigné l'intention d'accepter la suprématie du roi de France, Louis XI appuya cette manifestation par l'envoi d'un secours armé. Ce fut à Dunois qu'il confia le commandement de cette troupe et le succès de l'entreprise. Dunois, chanoine honoraire de Saint-Martin de Tours, prit possession, en 1464, de ce titre, qu'il partageait avec les personnages les plus considérables du royaume et de la chrétienté. Ses derniers jours, comme ceux de Charles, duc d'Orléans, furent empoisonnés par la politique et par les mauvais procédés de Louis XI. Il fut inhumé à Notre-Dame de Cléry (2).

Jean bâtard d'Orléans avait épousé en deuxièmes noces Marie d'Harcourt, comtesse de Tancarville, l'un des grands partis du royaume. De ce mariage naquit François, comte de Dunois et de Longueville, qui épousa Agnès de Savoie, fille du duc de Savoie. C'est de là qu'était issu, en ligne directe, le célèbre duc de Longueville, un des chefs de la Fronde. V. de V.

(1) Les généalogistes ont glissé sur cette alliance.

(1) En 1450 le comte de Dunois acheta de son frère, duc d'Orléans, la terre de Château-Renaud, en Touraine, moyennant vingt mille écus d'or. Il prêtait au roi lui-même en 1459 une avance de neuf mille écus d'or.

(2) Son portrait en pied, exécuté au seizième siècle, subsiste, quoique mutilé, dans une statue de l'église (ancienne *sainte-chapelle*) de Châteaudun, qu'il avait réédifiée. Un autre existait en 1769 dans la sacristie de cette église. Du temps de la grande duchesse de Longueville, la famille possédait encore un portrait original, et peint d'après nature, de l'illustre chef de cette race. Ce portrait ou le même type a été gravé : dans Thévet, *Les vrais Portraits*, etc.; dans Godefroy (1661), page 800; dans Montfaucon, *Monuments de la Monarchie Française*, t. III, planche 53, figure 1; etc., etc.

Archives de l'empire. — *Manuscrits de la Bibliothèque impériale, cabinet des titres, cartons Orléans-Valois*. Gaignières, tomes 894 et 896. — Godefroy, *Recueil des Historiens de Charles VII*, 1661, in-fol. — Anselme, *Histoire généalogique*, etc. — Aimé Champollion, *Louis et Charles d'Orléans*; 1844, in-8°; etc., etc.

DUNOYER (*Anne-Marguerite* PETIT), romancière française, née à Nîmes, vers 1663, morte en 1720. Elle appartenait à une famille protestante. Élevée dans cette religion, elle se vit obligée de quitter la France à la révocation de l'édit de Nantes, et se réfugia en Suisse, puis en Angleterre, d'où elle revint ensuite dans sa patrie. Pressée de changer de culte, elle résista longtemps avec courage, ce qui lui valut une détention de plusieurs années dans divers couvents, d'où elle ne sortit enfin qu'après une abjuration qu'elle dit lui avoir été surprise, et pour conclure un mariage, qui, selon elle, lui fut imposé. Quoi qu'il en soit, ce mariage fut fort malheureux, et finit par une éclatante séparation. Madame Dunoyer se rendit alors en Hollande, où elle revint au protestantisme. Elle avait emmené avec elle ses deux filles.

Voltaire, qui, très-jeune encore, avait fait un voyage en Hollande, y vit Mme Dunoyer, devint amoureux de sa fille cadette, que l'on nommait *Pimpette*, et voulut l'épouser. Le marquis de Châteauneuf, son parrain, ambassadeur de France, s'opposa à ce mariage, et fit repartir Voltaire pour la France. Mme Dunoyer a raconté elle-même cette histoire dans un de ses ouvrages, sans toutefois nommer sa fille et en ne désignant Voltaire que par l'initiale A... (Arouet). Il paraît que Voltaire voulait convertir la jeune fille au catholicisme,

et que ceci indisposa au moins autant la mère que la séduction dont il s'était rendu coupable. Quoi qu'il en soit, tous deux restèrent mortellement brouillés. Quelques-unes des lettres du jeune Arouet à sa chère *Pimpette* ont été insérées dans l'ouvrage de sa mère. On a de Mme Dunoyer : *Lettres historiques et galantes;* Cologne, 1704, 7 vol. in-12. Dans l'édition de 1757, on a joint aux *Lettres* de Mme Dunoyer ses *Mémoires*, écrits par elle, ceux de son mari, où elle est assez mal traitée, et une assez plate satire dramatique contre l'un et l'autre, jouée à Utrecht, en 1713, sous le titre du *Mariage précipité.*

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France.*

* **DUNOYER** (*Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph*), économiste français, né à Carennac (Lot), le 20 mai 1786. Il s'est fait un nom de nos jours comme publiciste. Il a rédigé dès 1814, avec M. Charles Comte, *Le Censeur*, un des meilleurs recueils périodiques qui aient paru sous la Restauration. A cette époque M. Dunoyer était dans les rangs de l'opposition; c'est pourquoi il fut en butte, ainsi que son collaborateur, aux poursuites multipliées qu'eurent à subir quelques écrivains durant la Restauration. Après la révolution de 1830, il fut nommé préfet de l'Allier, puis de la Somme, de 1833 à 1837. Lorsque M. Guizot réorganisa, en 1832, l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Dunoyer fut attaché à la section de morale, aux travaux de laquelle il s'est toujours activement associé. En 1839 il fut nommé par M. de Salvandy administrateur général de la Bibliothèque royale. Cette mesure donna lieu à des protestations de la part des conservateurs, qui étaient devenus ses subordonnés, et fit naître des difficultés, par suite desquelles M. Dunoyer donna sa démission. Nommé, en 1838, conseiller d'Etat en service ordinaire, il conserva ces fonctions jusqu'au coup d'État du 2 décembre 1851 ; il rentra alors dans la vie privée. On a de lui : *L'Industrie et la Morale considérées dans leurs rapports avec la liberté;* Paris, 1825, 1 vol. in-8°; ouvrage réimprimé, mais à un petit nombre d'exemplaires, sous ce titre : *Nouveau Traité d'Économie sociale, ou simple exposition des causes sous l'influence desquelles les hommes parviennent à user de leur force avec le plus de liberté, c'est-à-dire avec le plus de facilité et de puissance;* Paris, 1830, 2 vol. in-8° ; et plus tard, sous ce dernier titre : *De la Liberté du Travail, ou simple exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec le plus de puissance;* Paris, 1845, 3 vol. in-8° ; — *Esprit et Méthode comparés de l'Angleterre et de la France dans les entreprises de travaux publics et en particulier des chemins de fer*, etc. ; Paris, 1840, in-8°.

Dict. de l'Écon. polit. — Loiseau et Vergé, *Compte-rendu de l'Acad. des Sciences mor. et polit.*

DUNS-SCOT (*Jean*), célèbre théologien et philosophe anglais, né en 1274, dans la grande Bretagne (on hésite entre l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse), mort à Cologne, en 1308. La gloire de saint Thomas ne rencontra pas un rival plus redoutable; personne parmi les docteurs scolastiques n'eut, après *l'ange de l'école*, autant de disciples et ne descendit dans la tombe avec un plus grand nom. On ne saurait donc trop s'étonner de voir un tel résultat obtenu par un homme mort à l'âge de trente-quatre ans, et dont la vie laborieuse ne fut pas libre d'agitations et de traverses. Duns-Scot fit ses premières études à Oxford, au collége de Merton, sous la discipline d'un maître alors très-renommé, qu'il appelle Guillaume Varron. Il n'existait pas alors une grande liberté dans le choix des doctrines. Tous les dominicains, s'ils ne voulaient passer pour des tisons de discorde et se faire maltraiter par leurs confrères, devaient défendre leur patron saint Thomas. Chez les franciscains on considérait saint Thomas comme un guide dangereux, dont les propositions, trop conformes à celles d'Avicenne, engageaient l'Église dans la voie fréquentée par les anciens hérétiques : un franciscain, docile aux impérieux conseils de ses supérieurs, devait placer Alexandre de Halès et saint Bonaventure bien au-dessus de saint Thomas. Duns-Scot ne manqua pas à l'étroite obligation des religieux de son ordre : comme il avait pris l'habit de Saint-François, il s'attacha très-fermement au système d'Alexandre de Halès ; et, ne songeant peut-être qu'à le protéger contre les assauts du parti contraire, il le développa. Très-jeune encore, il avait montré beaucoup de passion pour les mathématiques, et quand il remplaça Guillaume Varron, ou de Verra, dans la chaire de l'université d'Oxford, il se signala dès ses débuts par une manière d'argumenter exacte, rigide, qui dénote en effet un mathématicien. Warthon nous assure que Duns-Scot réunit dans l'école d'Oxford trente mille auditeurs. Sans doute Warthon exagère ici le nombre; mais il est certain que les leçons de Duns-Scot eurent le plus grand éclat et le plus grand succès. Aussi fut-il accueilli par les docteurs de Paris comme un personnage considérable, quand il vint s'inscrire au nombre de leurs élèves pour gagner les insignes du doctorat. Il professa lui-même à Paris, pendant quelques années, à l'école de la porte Saint-Michel. « Pour comprendre Duns-Scot, « nous dit un de ses biographes, Luc Wadding, « il faut être excellent géomètre. » Ses disciples et ses adversaires l'ont appelé d'une commune voix le *Docteur Subtil*. Il est certain que parmi les anciens, il n'a pas eu de maître en subtilité. Ce que l'on nous raconte de Gorgias et des sophistes grecs n'est certes pas comparable à ce qu'il nous offre : pour le suivre dans la plupart de ses raisonnements, il faut être capable d'une grande attention, et encore n'est-on

jamais bien sûr, pour prix d'un si laborieux effort, d'avoir compris la dernière finesse, ou, si l'on nous permet de parler ainsi, la quintessence de son discours. Sa méthode est, sous beaucoup de rapports, celle de Hegel. Ajoutons qu'ils arrivent presque toujours aux mêmes conclusions. Cela doit surprendre : on ne s'attend pas sans doute à rencontrer à la fin du treizième siècle, à la tête de l'école franciscaine, un philosophe aussi résolu, un aussi fâcheux censeur des superstitions dogmatiques et un novateur aussi téméraire. Il est vrai que Duns-Scot ne soupçonnait pas même toute sa témérité. Contradicteur non moins déclaré d'Averroès que de saint Thomas, et chrétien fidèle dans la pratique, il s'annonçait avec la sincérité la moins équivoque comme uniquement jaloux d'interpréter la foi des saints Pères, quand il la compromettait, sans le savoir, de la manière la plus grave. En effet, on s'accorde à peu près aujourd'hui à reconnaître que cet illustre docteur, entraîné par sa logique vers les abîmes, a quelquefois pensé, et plus souvent encore parlé comme Spinosa. Ses principaux ouvrages ont été recueillis par Luc Wadding, sous ce titre : *J. Duns-Scoti Opera omnia, collecta, recognita, notis, scholiis et commentariis illustrata a PP. Hibernis collegii Romani S. Isidori*; Lyon, 1639, 12 tomes en 13 volumes, in-fol. Ces douze volumes contiennent : 1° *Grammatica speculativa*; *In universam logicam Quæstiones*; 2° *Comment. in libros* Physic. *Aristotelis*; *Quæstiones in libros* De Anima; 3° *Tractatus de Rerum Principio*; *Tractatus de primo Principio*; *Theoremata subtilissima*; 4° *Expositio in* Metaphysicam *Aristotelis*; *Conclusiones Metaphysicæ*; *Quæstiones in Metaphysicam*; 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 10°, *Distinctiones in quatuor libros Sententiarum*; 11° *Reportatorium Parisiensium Libri IV*; 12° *Quæstiones quodlibetales*. Les principaux disciples de Duns-Scot au moyen âge ont été François de Mayronis, Antonio Andrea, Jean Bassolius, Pierre d'Aquila. Quelques-uns même ont poussé plus loin que lui l'abus des formules syllogistiques. C'est contre eux qu'est principalement dirigée l'ardente polémique de Nizolius.

B. HAURÉAU.

La vie de Duns-Scot a été tour à tour écrite par Mattheus Ferchius, Paulino Berti, Hugo Caveill, Luc Wadding, Matthæus Veglensis. — Consulter sur sa doctrine : Boyvin, *Philosophia Scoti*, et *Philosophia quadripartita Scoti*, 4 vol. in-fol. — Joan. Santacrucius, *Dialectica ad mentem eximii magistri doctrinæ Scoticæ*. — Bon. Baro, *Scotus, doctor subtilis, per universam philosophiam defensus*. — Joan. Arada, *Controversiæ theologicæ inter S. Thomam et Scotum*. — Crisper, *Philosophia scholæ Scotisticæ*, etc., etc.

DUNSTAN (Saint), célèbre archevêque de Cantorbéry, auquel les croyances populaires et les légendes des moines ont attribué un grand nombre de miracles. Né l'an 924, d'une noble famille du comté de Wessex, mort en 988, il entra encore jeune dans les ordres, étudia la philosophie, la théologie, la peinture, la musique, l'art de travailler les métaux, etc., et fut présenté par son oncle Athelm à la cour du roi Athelstan, dont il devint le favori ; mais bientôt, desservi par les courtisans, il se retira à Glastonbury, où il « se consola avec le Créateur de la perfidie des créatures ». C'est là que se place la fameuse légende qui a rendu son nom si populaire en Angleterre et en Écosse. Un jour qu'il travaillait à sa forge, le diable vint, sous un déguisement, lui demander quelque ouvrage : sur le refus de Dunstan, il lui échappa un jurement qui le trahit; alors celui-ci, prenant ses pinces rougies au feu, saisit le malin esprit par le nez, en le secouant avec force, et lui fit pousser des cris qu'on entendit de plusieurs milles à la ronde. Ce qui est mieux avéré, c'est que Dunstan vint successivement à la cour des rois Edmond, Edwy et Edgar, où la hardiesse de ses leçons lui attira plus d'une disgrâce. Cependant il fut nommé évêque de Worcester en 957, abbé de Glastonbury et archevêque de Cantorbéry en 961. L'ordre de Saint-Benoît trouva en lui un puissant protecteur. Il chassa de leurs abbayes tous les moines débauchés, pour mettre à leur place des bénédictins. En 988, prêchant le jour de l'Ascension, il termina, comme Bossuet, par un pressentiment mélancolique de sa fin prochaine. Tous les auditeurs fondirent en larmes. Il mourut en effet cette année, à l'âge de soixante-quatre ans. Les moines l'ont exalté outre mesure. Son biographe, Osbert, affirme sérieusement qu'avant sa mort il fut transporté dans le ciel, où il assista au mariage de sa mère avec Dieu le père. Les historiens philosophes lui reprochent au contraire d'avoir, par l'abus des institutions monastiques, abruti les peuples, devenus une proie facile pour les conquérants saxons et normands. On a de lui, sous le titre de *Concordia Regularum*, un recueil d'anciennes constitutions monastiques, destiné à ramener les moines à l'ancienne rigueur des règles. [*Encycl. des G. du M.*]

Henry, *Hist. of Engl.* — Dugdale, *Monasticon*.

* **DUNSTABLE** (*Jean*), mathématicien anglais, mort vers 1453. Il se livra avec ardeur à l'étude des sciences; il s'occupa d'astrologie et de musique, et composa un traité *De mensurabili Musica*, qui paraît perdu aujourd'hui.

G. B.

Tanner, *Biblioth. Brit. Hibern.*, p. 239. — Forkel, *Geschichte der Musik*, t. II, p. 439. — Hawkins, *Hist. of Music*, t. II, p. 399.

DUNTON (*John*), typographe et polygraphe anglais, né à Grafham, le 14 mai 1659, mort en 1733. Après un voyage à Boston, où il fut libraire pendant quelque temps, il s'établit à Londres, où il édita un grand nombre d'ouvrages, et en composa plusieurs, parfois dans le style le plus singulier. Lui-même avait un caractère bizarre et excentrique : c'est ainsi que, dans son zèle pour les bonnes mœurs, il lui arrivait souvent de chercher la nuit dans les tavernes de Londres, où il se présentait avec un constable,

à ramener à la vertu les malheureuses que la misère ou d'autres causes avaient jetées dans la débauche. Il fonda entre autres publications *The Athenian Mercury*, recueil mensuel, où l'on répondait à des questions faites par des anonymes. Ce recueil eut vingt volumes, et fut réimprimé par Bell, sous ce titre : *The Athenian Oracle*, en 4 vol. in-8°. En 1719, Dunton fit paraître *Athenianism, or the projects of M. John Dunton, author of the Essay on the Hazard of a Dead-Bed Repentance*; cet ouvrage est une sorte de magasin littéraire, où se trouvent traités des sujets de toutes natures et souvent des plus étranges, tels que : *The Funeral of Mankind, a paradox proving we are all dead and buried; The double Life, or a new way to redeem time by living over to-morrow before it comes; Dunton preaching to himself, or every man his own parson; His Creed, or the religion of a bookseller*, etc. Outre cet ouvrage, on a de Dunton les poëmes suivants : *The dissenting Doctors; — Parnassus hog! or frolics in verse; — Dunton's Shadow; — Case is altered, or Dunton's remarriage to his own wife.*

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Rose, *New biog. Dict.*

DUNUS (*Thaddée*), médecin italien, né en 1523, à Locarno, mort à Zurich, au commencement du dix-septième siècle. Banni en 1555, avec toute sa famille, pour avoir professé publiquement les principes de la réforme, il se réfugia à Zurich, où il passa le reste de sa vie. Il était intimement lié avec Conrad Gesner. On a de Dunus : *De calendis, nonis et idibus, de arte supputandi*; Bâle, 1547, in-8°; — *Muliebrium Morborum omnis generis Remedia ex Dioscoride, Galeno, Plinio, Barbarisque et Arabibus studiose collecta et disposita*; Strasbourg, 1565, in-8°; — *Epistolæ medicinales, in quibus de oxymelitis facultatibus et curatione pleuritidis morborumque articularium : accessere de hemitritæo, sive de febre semitertiana, libellus, et miscellaneorum de remedica liber omnino utilis*; Zurich, 1592, in-8°; — *De Peregrinatione Filiorum Israel in Ægypto, tractatus chronologicus cum Scripturarum conciliatione nunc primum inventa*; Zurich, 1595, in-4°. « Dunus, dit la *Biographie médicale*, s'était proposé de combattre l'opinion ordinaire suivant laquelle les Juifs ont passé deux cent dix années en Égypte ; il voulait prouver que leur esclavage en a duré quatre cent trente. Un adversaire l'attaqua, sous le nom d'*Angelocrator*. Dunus lui répondit par l'ouvrage suivant : *Responsio apologetica ad calumnias Danielis Angelocratoris*; Zurich, 1603, in-4°. Dunus a traduit en latin la *Concordance de plusieurs passages de l'Écriture* par Stancari ; Bâle, 1547, in-8°; — le *Discours* d'Ochin sur la *Cène*, et son *Dialogue sur le Purgatoire*; Zurich, 1556, in-8°.

Biographie médicale.

DUNZ (*Jean*), peintre suisse, né à Berne, en 1645, mort dans la même ville, en 1736. Il peut être comparé aux meilleurs peintres de portraits et de fleurs. Sa couleur est belle, sa touche légère et arrêtée. Ses portraits sont très-ressemblants. Ses tableaux de fleurs sont d'une belle composition et d'un beau fini. Ses ouvrages sont très-rares. Comme il était riche, il ne travaillait que pour son plaisir. Il se servait de sa fortune pour secourir et encourager les artistes.

Fuessli, *Histoire des meilleurs Peintres de la Suisse.*

DUODENA. *Voy.* DODANE.

DUPAIN-MONTESSON, géomètre et tacticien français, né vers 1720, mort vers 1790. Ingénieur géographe, il enseigna au duc de Berry (depuis Louis XVI) la levée des plans. On a de lui : *Les Amusements militaires, ouvrage servant d'introduction aux sciences qui forment les guerriers*; Paris, 1757, in-8°; — *La Science des Ombres*; Paris, 1760, in-8°; — *L'Art de lever les plans de tout ce qui a rapport à la guerre et à l'architecture*; Paris, 1763, in-8°; — *La Science de l'Arpenteur*; Paris, 1766, in-8°; — *Nouveau Traité ou supplément théorique et pratique de trigonométrie rectiligne*; Paris, 1773, in-8°; — *Les Connaissances géométriques à l'usage des officiers employés dans les marches, campements*, etc. ; Paris, 1774, in-8°; — *Vocabulaire de guerre, ou recueil des principaux termes de guerre, de marine, d'artillerie, de fortifications*; Paris, 1783, 2 vol. in-8°; — *Abrégé du toisé des ouvrages rustiques*; Paris, 1787, in-8°; — *Pratique du dessin de l'architecture bourgeoise*; Paris, 1789, in-8°.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

DUPAIN-TRIEL (*Jean-Louis*), géographe français, frère du précédent, né à Paris, le 26 novembre 1722, mort vers 1805. Ingénieur géographe comme son frère, il a laissé les ouvrages suivants : *Lettre à M. le comte de ***, dans laquelle on examine l'insuffisance de la méthode actuelle d'enseigner les mathématiques*; Paris, 1759, in-8°; — *Carte générale du cours des fleuves, des rivières et des principaux ruisseaux de France*; Paris, 1781 ; — *Essai d'une table poléométrique, ou amusements d'un amateur de plans sur la grandeur de quelques villes*; Paris, 1782, in-4°; — *La France connue sous les plus utiles rapports, ou Nouveau Dictionnaire de la France d'après la grande carte de Cassini*; Paris, 1783, in-8°; — *Considérations sur les Arts et les Artistes, ou des hommes déplacés et de ceux qui les déplacent relativement aux arts*; Paris, 1783, in-8°; — *Recherches géographiques sur les différentes hauteurs des plaines de France; sur les mers et leurs côtes presque par tout le globe, et sur les diverses espèces de montagnes* : mémoire accompagné de cartes explicatives; Paris, 1791 ; — *De l'Établissement de collèges municipaux pour*

les sciences, les arts et les métiers, en faveur de la jeunesse; Paris, 1791, in-8°; — *L'Homme de Guerre, ou plan indicatif et discuté des études propres à le former dans l'une et l'autre classe de service;* Paris, 1792, in-8°.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

* **DUPANLOUP** (*Félix-Antoine-Philibert*), prélat français, né à Saint-Félix (ancien dép. du Mont-Blanc), le 3 janvier 1802, naturalisé en 1833. Envoyé à Paris pour y faire ses études, il entra d'abord dans la petite communauté de la maison du Regard; de là il passa au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet; puis il étudia à Saint-Sulpice la philosophie et la théologie. Ordonné prêtre, il fut attaché à diverses paroisses, et se fit bientôt la réputation d'un bon prédicateur et catéchiste. Nommé, en 1841, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Paris, il sut attirer à la Sorbonne de nombreux auditeurs. Le cours de M. Dupanloup ayant été suspendu, l'archevêque Affre le nomma grand-vicaire titulaire, en lui laissant la direction du séminaire de Saint-Nicolas. A la place des fonctions de grand-vicaire, dont il se démit bientôt, M. Affre lui conféra la dignité de chanoine titulaire. Le prince de Talleyrand le fit appeler à ses derniers moments, et on a dit que M. Dupanloup eut le bonheur de convertir l'ancien évêque d'Autun. Sa nomination au siége épiscopal d'Orléans remonte au 6 avril 1849. Il fut préconisé à Portici le 30 septembre suivant, et sacré à Paris le 9 décembre de la même année. Le départ de Rome de Pie IX et l'établissement de la république romaine ayant naturellement porté l'attention sur la souveraineté temporelle du pape, M. Dupanloup traita cette question importante et délicate dans une brochure qui fut remarquée. En 1850 il publia le premier volume d'un ouvrage qui a pour titre : *De l'Éducation* : ce livre fut loué de toutes parts. Dans l'affaire de l'abbé Gaume (*voy.* ce nom), il se déclara ouvertement pour l'enseignement des classiques grecs et latins. Le rédacteur en chef de *L'Univers* ayant discuté la lettre épiscopale adressée aux supérieurs et directeurs du diocèse d'Orléans, M. Dupanloup considéra que le journaliste avait porté atteinte à son autorité, et il lança un mandement qui interdisait la lecture de ce journal à tous les ecclésiastiques de son diocèse. Depuis, Rome ayant recommandé la conciliation, l'interdiction fut levée. En 1854, M. Dupanloup remplaça Tissot à l'Académie Française. Son discours, où il fait l'éloge des lettres, est un morceau remarquable. A l'occasion de la statue de Jeanne Darc nouvellement érigée à Orléans, il prononça un panégyrique éloquent de cette héroïne. Outre les écrits cités, on a de M. Dupanloup : *Évangiles choisis de tous les jours de l'année*, avec notes littéraires; 3e édit, 1837; — *Manuel des Catéchismes, ou recueil de prières*, etc.; in-18, 1838; — *Exposition des principales vérités de la foi catholique*, recueillies de Fénelon; in-18; — *La vraie et solide Vertu sacerdotale*, recueillie de Fénelon; in-8°; — *La Journée du Chrétien*, recueillie de Bossuet; in-8°; — *Méthode générale de Catéchisme*, recueillie des ouvrages des Pères et des docteurs de l'Église depuis saint Augustin; 2 vol. in-8°; — *Le Christianisme présenté aux hommes du monde*, recueilli de Fénelon; 1844, in-18, 2e édit.; — *Éléments de Rhétorique sacrée, ou préceptes et modèles de la véritable éloquence*, recueillis de Fénelon; 1842, 1 vol. in-12; — *Manuel des petits Séminaires et des maisons d'éducation chrétienne, ou recueil de cantiques*, etc.; 1844, in-18, 2 vol.; — *Lettres à M. le duc de Broglie, rapporteur du projet de loi relatif à l'instruction publique;* 1844, in-8°; — *Des Associations religieuses : véritable état de la question;* — *De la Pacification religieuse; quelle est l'origine des querelles actuelles, quelle en peut être l'issue?* 1845; — *Vraie et solide Piété*, recueillie de Fénelon; 4 vol., 1846; — *Nouveau projet de loi sur la liberté d'enseignement;* 1847, in-8°; — *Souveraineté temporelle du Pape;* 1849; — *Lettres sur l'Éducation particulière;* 1849, in-8°.

A. Rispal.

Biogr. du Clergé contemp., vol. VII. — *L'Ami de la Religion.*

DUPARC (*Jacques* Lenoir-), littérateur français, né à Pont-Audemer, le 15 novembre 1702, mort à Paris, vers 1790. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et professa la rhétorique au collége de Louis-le-Grand. On a de lui : *Observations sur* Les trois Siècles de la Littérature française; Amsterdam et Paris, 1774, in-12; — *Examen impartial de plusieurs observations sur la littérature;* Paris, 1779, in-8°. On lui attribue un *Éloge de Louis XIV* et des vers latins sur la naissance du dauphin. Duparc publia les *Plaidoyers et discours oratoires du P. Geoffroy;* 1783, 2 vol. in-12; — *Œuvres spirituelles du P. Judde;* 1781-1782, 7 vol. in-12.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouvelle des Contemp.*

DUPARC. *Voy.* Sauvage.

* **DUPARC** (*Jean-Louis-Léon-René*), marin français, né le 28 mars 1798, à Leyde, pendant l'émigration de sa famille. Il entra dans la marine en 1812, et s'est fait remarquer par d'utiles travaux concernant l'application de la vapeur à la navigation. Dès 1831 il avait imaginé pour les bateaux à vapeur, et appliqué avec succès, sur *La Salamandre*, qu'il commandait, un système d'attache aux rayons des roues qui permet de les déplacer en très peu de temps, soit qu'on veuille les enlever entièrement lorsque le navire doit marcher avec le seul secours des voiles, soit qu'on veuille varier la position de leur centre d'effort en raison des différents degrés d'immersion des roues, par suite du chargement du navire. Dans un mémoire inséré, cinq ans plus tard, dans les *Annales maritimes*, d'après l'avis favorable du conseil des travaux de la

marine, et recommandé comme contenant des documents utiles aux personnes qui étudient le système de la navigation par la vapeur, il s'est attaché à faire connaître le mérite et les défauts des bâtiments construits en Angleterre, où il était allé, à ses frais, en étudier le mécanisme. Appelé de nouveau à commander des bâtiments à vapeur, il y régularisa le système de chauffage par une méthode qu'il a publiée, en 1840 : il fit connaître les perfectionnements qu'il avait introduits dans le *clinomètre*, instrument imaginé quelques années auparavant dans le but d'obtenir en tout temps, sous voiles comme au mouillage, une connaissance exacte du tirant d'eau du navire ; ce qui doit s'entendre de la quantité dont il immerge, tant de l'avant que de l'arrière, condition essentielle pour donner à l'arrimage le degré de perfection qu'exige la marche du navire dans ses diverses allures. Par les modifications qu'a subies le *clinomètre*, l'installation en est devenue plus prompte et plus facile, en même temps qu'il a acquis l'avantage inappréciable, surtout à bord du bâtiment à vapeur, de pouvoir rester constamment en expérience. Ces améliorations motivèrent l'insertion du mémoire explicatif de M. Duparc dans les *Annales maritimes*, sous ce titre : *Clinomètre marin, inventé par M. de Coninck, capitaine de vaisseau de la marine danoise, et perfectionné par M. Léon Duparc, lieutenant de vaisseau ;* Paris, 1840, in-8°. On a en outre de lui : *De la vis et autres propelleurs pour les bâtiments à vapeur ;* Paris, 1842, in-8°, 2 pl. ; — *Essai de Tactique navale pour les bâtiments à vapeur ;* Paris, 1846, in-8°. P. LEVOT.

Bulletin de la Société d'Encouragement. — Annales maritimes, tomes 63, 72, 73, 75 et 100.

DUPARQUET (*Jacques*), gouverneur français. *Voyez* DIEL DU PARQUET.

DUPASQUIER (*Gaspard-Alphonse*), chimiste français, né le 27 août 1793, à Chassy (Rhône), mort à Lyon, le 18 avril 1848. Après des études universitaires, il se fit recevoir pharmacien à l'École de Paris, et quelques années plus tard docteur en médecine. Sa thèse inaugurale avait pour titre : *De l'Imagination et de son influence sur l'homme, dans l'état de santé et dans la maladie.* Pendant plus de douze ans il se livra à Lyon à l'exercice de la médecine, fut médecin de l'hôtel-Dieu de Lyon pendant dix, et membre ou président de diverses sociétés et institutions médicales. En 1834 il devint professeur de chimie à l'École secondaire de Médecine de Lyon. Inspecteur des eaux d'Allevard, il imagina, sous le nom de *Sulfhydromètre*, un instrument ingénieux, au moyen duquel, par l'iode, et sans aucune complication d'analyse, on mesure avec précision, et dans l'instant, la quantité de principe sulfureux qu'une eau contient. Il compara chimiquement, au point de vue sanitaire et industriel, les cinq sources qui coulent à Lyon avec l'eau du Rhône, et il donna la préférence aux sources de Roye et de Fontaine sur les eaux du fleuve, les premières renfermant du bi-carbonate de chaux, substance dont il eut le mérite de montrer les propriétés favorables en hygiène comme pour la perfection de la teinture. Voici les titres des principaux ouvrages de Dupasquier : *Des Eaux de Source et des Eaux de Rivière, comparées sous le double rapport hygiénique et industriel ;* Lyon, 1840, in-8° ; — *Histoire médicale et topographique de l'eau minérale sulfureuse et de l'établissement thermal d'Allevard ;* Lyon, 1841, in-8° ; fig. ; — *Mémoire sur la construction et l'emploi du sulfhydromètre, contenant tous les détails nécessaires pour procéder à l'analyse des eaux sulfureuses au moyen de l'iode* ; Paris, 1841, in-8° ; — *Recherches sur l'action thérapeutique de l'hyposulfite de soude ;* Lyon, 1843, in-8° ; — *Consultation médico-légale relative à une accusation d'empoisonnement par le plomb ;* Lyon, 1843, in-8° ; — *Mémoire sur la formation spontanée de l'acide sulfurique près des sources sulfureuses ;* Lyon, 1843 ; — *Traité de Chimie industrielle ;* Lyon, 1844, in-8°, 1er volume : la mauvaise santé puis la mort de l'auteur ont arrêté la publication de cet excellent ouvrage ; — *Sur l'emploi du camphre dans le rhumatisme ;* Lyon, 1833, in-8° ; — *Sur l'emploi du protoïodure de fer dans la phthisie pulmonaire tuberculeuse;* Lyon, 1837, in-8° ; — *L'Art à Lyon ;* Lyon, 1837, in-4° : c'est une revue critique de la première Exposition des Amis des Arts. I. B.

Documents particuliers.

DUPATY (*Charles-Marguerite-Jean-Baptiste* MERCIER), jurisconsulte et littérateur français, né à La Rochelle, le 9 mai 1746, mort à Paris, le 17 septembre 1788. Il fit une partie de ses études à La Rochelle. Son caractère, d'abord assez impétueux, fut souvent, dit-on, l'objet des remontrances paternelles, et les dispositions qu'avant de mourir son père prit à son sujet témoignent que ses préventions ne s'étaient pas absolument dissipées. Cependant, les études du jeune Dupaty devaient être brillantes, puisque jeune encore, le 13 novembre 1765, il fut nommé membre de l'Académie de La Rochelle. A la séance suivante il lut un *Discours sur l'utilité des lettres*, et quelque temps après il prononça l'*Éloge du chancelier de L'Hôpital.* Dès ce moment on le voit s'associer au mouvement intellectuel et philosophique qui caractérise la fin du dix-huitième siècle. Élu directeur de l'Académie de La Rochelle en novembre 1766, il fut chargé de haranguer le nouvel intendant de Aunis, M. Senac de Meilhan. « Monsieur, lui dit-il, la grâce que le roi vous fait en vous permettant déjà d'être utile au peuple en est une aussi pour cette province. Vous serez assez heureux pour trouver ici des cœurs qui vous attendent et du bien à faire. L'importance des lettres vous

est connue; personne ne leur a disputé d'avoir au moins mis dans la corruption des mœurs de la douceur, de l'esprit et des grâces. Les malheureux vous demandent du pain; tous les citoyens, de la justice. » On a relevé le ton doctoral et tranchant de ce préambule; c'était plutôt le ton de la jeunesse inexpérimentée, mais animée de louables intentions. A la même époque, Dupaty père se démit en faveur de son fils de ses fonctions de président-trésorier de la marine, avec cette clause restrictive, écrite dans un acte de dernière volonté, « que le nouveau titulaire serait réduit à sa légitime s'il abandonnait son emploi avant l'obtention de lettres de *vétérance*, » c'est-à-dire avant vingt ans d'exercice. En 1767, le jeune académicien fit les fonds d'une médaille de 600 francs à décerner à l'auteur du meilleur éloge de Henri IV. Il lut à la même époque la deuxième partie de son *Éloge sur L'Hôpital*, et présenta des réflexions sur un autre sujet : la littérature allemande. Entraîné vers la magistrature par un goût très-prononcé, il éluda en quelque sorte la volonté paternelle en obtenant du chancelier des lettres de *vétérance* comme trésorier, quoiqu'il n'eût encore que trois ans d'exercice, mais la *lettre*, un peu rigoureuse, du testament était satisfaite. Le 10 février 1768 il fut appelé au parlement de Bordeaux en qualité d'avocat général. Dans ses graves fonctions, il consacra ses loisirs à la culture des lettres. Reçu membre de l'Académie de Bordeaux, il fonda un prix pour le meilleur éloge de Montaigne. En 1769 il lut au sein de l'Académie de La Rochelle une imitation du *Cimetière de Campagne* par Grey.

Dupaty prit une part active à la lutte des parlements contre la royauté. Il défendit énergiquement les prérogatives des premiers; mais leur cause ayant eu d'abord le dessous, l'avocat général Dupaty fut conduit en prison, à Pierre-Encise, près de Lyon, par ordre du maréchal de Richelieu, intendant de la Guyenne. Rendu à la liberté par suite des réclamations du parlement et des doléances de sa femme, il dut se retirer à Roanne, où il traduisit et commenta Beccaria, préludant ainsi à ses travaux sur la législation criminelle. En 1775 il prouva que les lettres ne continuaient pas moins de l'occuper que la jurisprudence, en lisant à l'Académie des *Imitations de Tibulle et de Properce*, dont quelques passages ont été imprimés depuis dans ses *Lettres sur l'Italie*. Nommé président à mortier en 1778, il vit cette nomination devenir l'objet de si violentes attaques de la part de quelques-uns de ses collègues, qu'il renonça quelque temps après à ses nouvelles fonctions, pour ne plus s'adonner qu'aux lettres. En 1785 il publia un mémoire sur le sujet qui le préoccupait depuis longtemps, la réforme de la procédure criminelle. Ce travail, complété par d'autres sur le même sujet, parut en 1788, sous ce titre : *Réflexions historiques sur le Droit criminel*. C'est en 1785 que Dupaty entreprit son voyage d'Italie, auquel on doit ses *Lettres* sur cette péninsule. Elles furent publiées à son retour après quelque temps de retraite à son château de Bussac; Paris, 1788, 2 vol. in-18. Cet ouvrage, estimé par La Harpe comme un des plus ingénieux de son siècle, a été jugé de nos jours avec plus de sévérité. On y trouve de la prétention, une trop grande recherche d'originalité, puis la phraséologie de l'époque. « D'autres rapporteront de Rome, disait Dupaty, des tableaux, des marbres, des médailles, des productions d'histoire naturelle; moi, j'en rapporterai des sensations, des sentiments et des idées; surtout les idées, les sentiments et les sensations qui naissent au pied des colonnes antiques, sur le haut des arcs de triomphe, dans le fond des tombeaux en ruine, sur les bords inconnus des fontaines. » Les passages de ce genre abondent, et si le naturel y manque parfois, au moins faut-il reconnaître qu'ils offrent un grand mérite d'expression.

C'est après son voyage d'Italie que Dupaty trouva l'occasion d'appliquer à un cas particulier ses idées de réforme en matière de procédure criminelle. Il s'agissait des nommés Bradier, Simarre et Lardoise, condamnés à Chaumont, injustement à ce qu'il paraît, pour vol nocturne avec violence exercée contre deux époux. Dupaty publia tout d'abord deux volumes de *Mémoires justificatifs*. L'arrêt de condamnation, confirmé par sentence du parlement, en date du 20 octobre 1785, fut cassé et renvoyé devant le bailliage de Rouen, qui rendit un arrêt d'absolution, confirmé ensuite par le parlement de la même ville après évocation et sur la plaidoirie de Dupaty. Les défenseurs obstinés des anciens et rigoureux errements de la procédure voulurent prendre leur revanche, et sur le réquisitoire de l'avocat général Seguier, le premier mémoire de Dupaty fut brûlé de la main du bourreau. Dupaty eut pour se consoler les éloges de Condorcet et de Lally-Tollendal, ce dernier éprouvé lui-même dans ses affections par une erreur judiciaire qui a retenti dans l'histoire. Dupaty mourut dans la force de l'âge et du talent, à la veille, en quelque sorte, des réformes que rêvait sa philanthropie. Dupaty avait épousé la fille du célèbre jurisconsulte Fréteau, et la *Correspondance générale* de Voltaire témoigne de l'estime que professait pour Dupaty le grand écrivain du dix-huitième siècle. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Lettres sur la Procédure criminelle de France*, 1788, in-8°. V. R.

Voltaire, *Corresp. gén.* (éd. de Kehl). — *Éloge de messire Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier Dupaty*; 1789, in-8° (attribué à Robespierre). — Berryer, *Lec. et mod. d'élog.* — Rainguet, *Biog. Saintong.*

DUPATY (*Louis-Marie-Charles-Henri* MERCIER), statuaire français, fils aîné du précédent, né à Bordeaux, le 29 novembre 1771, mort le 12 novembre 1825. Il étudia d'abord le droit, et fut reçu avocat en 1790; mais, entraîné par un penchant naturel vers la culture des arts, il quitta bientôt le barreau pour suivre les leçons

dramatique français, né vers 1775, mort en 1829. Après avoir fait d'excellentes études classiques, il s'appliqua avec zèle aux langues vivantes. Sa vie, remplie tout entière par des travaux administratifs et des occupations littéraires, n'offre pas d'incidents remarquables. Doué de peu d'imagination, sa connaissance des langues modernes vint à son aide, et il emprunta beaucoup aux auteurs étrangers, allemands, anglais, italiens, etc. Ses traductions se font remarquer par leur fidélité ainsi que par un style pur et correct. Les sujets de ses romans et de ses pièces de théâtre sont tous empruntés à ce genre sombre et mélodramatique que les littératures allemande et anglaise avaient mis à la mode au commencement du dix-neuvième siècle. Ces ouvrages obtinrent alors un grand succès ; leurs titres rappellent leur vogue, et font assez connaître les sujets qui les ont inspirés. Voici les plus connus : *Laruelle, ou le martyr de la liberté*, fait historique en trois actes, tiré des annales du pays liégeois ; Liége, an VII (1799), in-8° ; — *Rinaldo, chef de brigands*, histoire romanesque du dix-huitième siècle, trad. de l'allemand de C.-A. Vulpius ; Paris et Liége, 1800 et 1801, 3 vol. in-12 et in-18 ; 3e édit., Paris, 4 vol. in-12 ; —*Aurora, ou l'amante mystérieuse*, trad. du même ; an X (1802), 2 vol. in-12 ; l'ouvrage allemand a été attribué au comte de Soden ; — *Lindorf et Caroline, ou les dangers de la crédulité*, trad. de l'allemand de Mme Bénédicte Naubert ; Paris, an XI (1803), 3 vol. in-12 ; — *Arlequin protégé par l'Amour, ou les génies infernaux*, mélodrame en quatre actes, avec Basile, imité de l'italien ; Paris, 1804, in-8° ; — *Tankman de Saxe*, mélodrame, en trois actes ; Paris, 1805, in-8° ; — *Benno d'Elzimbourg, ou la succession de Toscane*, trad. de l'allemand de Mme Bénédicte Naubert ; Paris, 1805, 4 vol. in-12 ; — *La Double Ursuline, ou l'abbaye de Bibiena ;* Paris, 1805, in-8° ; — *L'Enchanteur Azolin, ou le vizir imaginaire*, mélodrame-féerie ; Paris, 1806, in-8° ; — *La Maison murée*, mélodrame en trois actes ; ibid. ; — *Les Strélitz*, mélodrame en trois actes, avec le baron de Bilderbeck ; Paris, 1808, in-8° ; — *Les Comtes de Hombourg*, mélodrame en trois actes, avec le même ; Paris, 1810, in-8° ; — *Joseph-Léopold, ou la Journée militaire*, mélodrame historique en trois actes ; Paris, 1811, in-8° ; — *Romanowski, ou les Polonais dans la Russie Blanche*, mélodrame en trois actes, avec le baron de Bilderbeck ; Paris, 1812, in-8° ; — *Alix et Blanche, ou les illustres rivales*, mélodrame en trois actes ; Paris, 1813 et 1820, in-8° ; — *Le Duc de Craon, ou le ministre français*, mélodrame en trois actes, avec le baron de Bilderbeck et Dubois ; Paris, 1814, in-8° ; — *Fernandino*, suite de *Rinaldo Rinaldini, chef de brigands*, trad. de l'allemand, d'après C.-A. Vulpius ; Paris, 1815, 2 vol. in-12 ; — *Le Bal masqué, ou Édouard*, trad. de l'allemand d'Auguste Lafontaine ; Paris, 1817, 4 vol. in-12 ; - *Marie Menzikoff, ou la Fiancée de Pierre II*, trad. du même auteur ; Paris, 1817, 2 vol. in-12 ; — *Édouard de Winter, ou le miroir du cœur humain*, trad. du même ; Paris, 1818, 4 vol. in-12 ; — *Les Morts vivants, ou la famille en fuite*, trad. du même ; Paris, 1819, 3 vol. in-12 ; — *L'Orpheline de Westphalie ;* Paris, 1821, 2 vol. in-12 ; — *Lomelli le hardi brigand, ou la caverne de la vengeance*, trad. de l'allemand de C.-A. Vulpius ; Paris, 1822, 4 vol. in-12 ; — *Jeanne Hachette, ou l'héroïne de Beauvais*, mélodrame en trois actes ; Paris, 1823, in-8° ; —*La Famille de Menzikoff, ou les arrêts du destin*, mélodrame en trois actes ; Paris, 1823, in-8° ; — *Albertino Giovanni, chef de bandits à Naples*, trad. de l'allemand de C.-A. Vulpius ; Paris, 1823, 3 vol. in-12 ; — *Antonia de Roscini, reine des pirates*, histoire véritable du dix-septième siècle ; Paris, 1824, 4 vol. in-12. Duperche a en outre fait représenter d'autres mélodrames, en collaboration avec le baron de Bilderbeck, Dorvo, et Dupetit de Meré. A. JADIN.

Documents particuliers.

*DUPÉRIER (*Aymar*), seigneur de Chamaloc, antiquaire français, né à Die (Drôme), vivait en 1591. Il était conseiller au parlement de Grenoble, et s'occupa beaucoup des antiquités de la province. Il laissa à sa mort un manuscrit que Jean Dupérier, son fils, publia en 1610, sous ce titre : *Discovrs historiqve tovchant l'estat general des Gavles. Et principalement des prouinces de Dauphiné et Prouence, tant sous la république et empire romain, qu'en apres sous les François et Bourguignons. Ensemble quelques recherches particulières de certaines villes y estans ;* Lyon, 1579, in-12 : on y trouve beaucoup d'inscriptions antiques, dont plusieurs n'existent plus. La partie concernant la ville de Die et les *Voconces* a été très-utile à M. Denis Long pour son mémoire sur cet ancien peuple, mémoire couronné en 1846 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. A. R.

A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

DUPÉRIER (*Scipion*), jurisconsulte français, né à Aix, en 1588, mort en 1667. Son père, François Dupérier, est bien connu par l'amitié de Malherbe et par l'ode que ce poëte lui adressa au sujet de la mort de sa fille. Scipion se fit remarquer au parlement d'Aix comme un brillant avocat et un savant jurisconsulte. On a de lui : *Questions notables ;* cet ouvrage, que Dupérier ne destinait pas à l'impression, fut publié après sa mort, d'abord à Grenoble, puis à Toulouse ; 1684, in-8°. La meilleure édition est celle de Toulouse ; 1721, 2 vol. in-4°.

Hommes illustres de Provence.

DUPÉRIER (*Charles*), poëte français, cousin de Scipion, né à Aix, dans la première partie du dix-septième siècle, mort à Paris, le 28 mars 1692. Il réussit dans la poésie latine, et donna de bons conseils à Santeuil, dont il

était l'ami et le rival. Il cultivait aussi la poésie française. L'Académie le couronna deux fois : d'abord en 1681, pour une églogue sur ce sujet : *On voit toujours Sa Majesté tranquille, quoique dans un mouvement continuel;* puis en 1682, pour un poëme *Sur les grandes choses que le roi a faites pour la religion catholique.* Les traductions qu'il a faites en français de plusieurs odes de Santeul se trouvent dans les œuvres de celui-ci. Quelques poésies latines de Dupérier ont été insérées dans les *Deliciæ Poetarum Latinorum.* Dupérier était sans cesse occupé de ses vers, et les récitait au premier venu : Boileau, qu'il avait plus d'une fois fatigué, lui lança, dans son *Art poétique*, ce trait, imité d'Horace :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passants dans la rue.

Dupérier disait un jour à D'Herbelot : « Il n'y a que les sots qui n'estiment pas mes vers. » *Stultorum infinitus est numerus*, répondit D'Herbelot, en citant un passage de Salomon.

Menagiana. — Baillet, *Jugements des Savants.* — Titon du Tillet, *Parnasse Français.*

DUPERRAY (*Michel*), jurisconsulte français, né au Mans, vers 1640, mort à Paris, le 25 avril 1730. Reçu avocat au parlement de Paris, le 15 février 1661, il y acquit une grande renommée, et se consacra plus particulièrement au droit canonique. C'était un de ces hommes entreprenants qui recherchent avec passion les plus difficiles labeurs. Outre ses consultations et ses factums judiciaires, il a laissé de nombreux ouvrages, tels que : *Traité des portions congrues des curés et vicaires perpétuels;* Paris, 1682, 1689, 1720, 1739, 2 vol. in-12; — *Traité de l'état et de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres et les bénéfices;* Paris, 1703, 1738, in-4°, et in-12; le même ouvrage, Paris, 1708, in-4°, sous le titre de *Droit canonique de la France;* — *Notes et Observations sur l'édit de* 1695 *concernant la juridiction ecclésiastique;* Paris, 1718, 1723, 2 vol. in-12; — *Traité des dispenses de mariage;* Paris, 1719, 1759, in-12; — *Traité historique et chronologique des dixmes, suivant les conciles, constitutions canoniques, ordonnances et coutumes du royaume;* Paris, 1719, in-12; Paris, 1738, 2 vol. in-12, avec des corrections et des additions de J.-L. Brunet; — *Traité des droits honorifiques et utiles des patrons et curés primitifs;* Paris, 1720, 1721, 1733, in-12; — *Traité sur le partage des fruits des bénéfices entre les bénéficiers et leurs prédécesseurs ou leurs héritiers;* Paris, 1722, 1742, in-12; — *Observations sur le Concordat;* Paris, 1722, 1750, in-12; — *Questions sur le Concordat;* Paris, 1723, 2 vol. in-12; — *Traité des moyens canoniques pour acquérir et conserver les bénéfices et biens ecclésiastiques;* Paris, 1726, 1743, 4 vol. in-12; — *Traité de la Régale;* Paris, 1729, 4 vol. in-12. B. H.

N. Desportes, *Bibliographie du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t. IV.

DUPERRÉ (*Victor-Guy*, baron), amiral français, né à La Rochelle, le 20 février 1775, mort le 2 novembre 1846. Après avoir étudié au collége de Juilly, il s'embarqua, comme pilotin, à bord d'un navire de commerce, et fit un voyage dans l'Inde, qui dura dix-huit mois. A son retour, la France étant en guerre, il passa au service de l'État, fut nommé enseigne de vaisseau en 1795 et embarqué sur une frégate qui, rencontrée, le 22 avril 1796, par une division anglaise, soutint un combat de trois heures et demie contre un vaisseau de guerre. Enfin, cette frégate, *La Virginie*, fut obligée d'amener son pavillon; Duperré, conduit en Angleterre, ne revit la France qu'après une assez longue captivité. Peu de temps après son retour, en 1800, il eut le commandement de la corvette *La Pélagie*, d'abord comme enseigne et ensuite comme lieutenant de vaisseau, et fut chargé de la protection des convois sur les côtes, puis envoyé au Sénégal et aux Antilles. Après avoir été attaché, comme adjudant, à l'état-major de la flottille de Boulogne et à celui du préfet maritime de ce port, pendant deux ans, il fut désigné pour faire partie de l'état-major du vaisseau *Le Vétéran*, que commandait le prince Jérôme Bonaparte, et avec lequel il fit une campagne dans les mers du cap de Bonne-Espérance, au Brésil et aux Antilles. Nommé capitaine de frégate en septembre 1806, il prit le commandement de *La Sirène*. Cette frégate, après avoir rempli une mission aux Antilles, vint, de concert avec *L'Italienne*, atterrir sur les côtes de Bretagne. Elles faisaient route pour le port de Lorient, lorsque, le 22 mars 1808, elles se virent chassées par une division de deux vaisseaux et trois frégates, qui leur coupèrent le chemin. Obligées l'une et l'autre de chercher protection sous les forts de Groix, *L'Italienne* y parvint facilement; mais il n'en fut pas de même de *La Sirène*, qui ne put rallier la côte qu'en se battant des deux bords pendant cinq quarts d'heure, contre un vaisseau et une frégate. Sommé à trois reprises différentes de se rendre par ces mots : « Amène, ou je te coule » ! Duperré répondit : « Coule; mais je n'amène pas ; feu partout ! » Forcé enfin de s'échouer pour ne pas tomber au pouvoir de ses adversaires, Duperré mit tant d'habileté dans sa manœuvre que trois jours après il avait renfloué sa frégate, et rentrait à Lorient, en passant à travers les nombreux croiseurs anglais qui bloquaient ce port. Cet acte de courage et d'habileté appela sur Duperré l'attention de l'empereur Napoléon, qui, en lui faisant témoigner sa satisfaction, le récompensa par le grade de capitaine de vaisseau. Au mois de juillet 1808, le capitaine Duperré prit le commandement de la frégate *La Bellone*. Il appareilla de

Saint-Malo dans les premiers jours de janvier 1809, se dirigeant sur l'Ile-de-France, dont il allait renforcer la station. Chemin faisant, il prit et brûla quatre bâtiments anglais et un portugais, richement chargés. A l'atterrage, il trouva l'Ile-de-France étroitement bloquée par de nombreux croiseurs, et il se vit chassé par les meilleurs marcheurs ; toutefois, il sut leur échapper par de savantes manœuvres, et parvint à se rendre à sa destination. Après avoir débarqué les munitions dont il était chargé pour la colonie et avoir fait faire à *La Bellone* les réparations nécessaires, Duperré appareilla en présence d'un vaisseau, d'une frégate et d'une corvette qui croisaient à l'entrée du port, et qui le chassèrent pendant plusieurs jours sans pouvoir l'atteindre. Débarrassé de leur poursuite, il toucha d'abord à Madagascar, où il avait mission de former un établissement pour approvisionner l'Ile-de-France en salaisons; il se dirigea de là vers le golfe du Bengale, et établit sa croisière à l'embouchure du Gange. A peine arrivé, il s'empara, à la suite d'une courte mais vive défense, de la corvette *Victor*, de 20 canons et de 100 hommes d'équipage. Peu de jours après, il captura successivement deux bâtiments anglais, qu'il expédia pour l'Ile-de-France. Le 22 novembre 1809, *La Bellone* eut connaissance d'une frégate sous pavillon portugais : elle se mit à sa poursuite. Après une chasse d'environ vingt-quatre heures, elle engagea avec elle, à portée de pistolet, un combat qui dura deux heures, et la força d'amener. C'était *La Minerva*, de 48 canons et de 360 hommes d'équipage; elle venait du Bengale et retournait au Brésil. A son retour de l'Inde, où il s'était distingué en diverses rencontres avec les Anglais, il fut créé, le 20 août 1810, baron de l'empire, nommé contre-amiral, et chargé du commandement de l'escadre légère de l'armée navale de la Méditerrranée, aux ordres du vice-amiral Émeriau. Lors du blocus de Venise par l'armée autrichienne (1813 et 1814), Duperré fut chargé par le vice-roi d'Italie de la défense des lagunes. En 1815, au retour en France de Napoléon, il devint préfet maritime à Toulon, et à la fin de l'année 1818 il fut appelé au commandement de la station navale des Antilles. En septembre 1823, il reçut l'ordre de se rendre devant Cadix, pour y prendre le commandement de l'escadre, et contribua à la reddition de cette place. Trois ans plus tard, il eut le commandement en chef des forces navales réunies dans les Antilles.

Duperré, nommé vice amiral en 1826, exerçait les fonctions de préfet maritime à Brest, lorsqu'en février 1830 il fut appelé à Paris. La question d'une expédition contre Alger avait été traitée depuis longtemps par une commission composée d'officiers supérieurs de la marine et de l'armée de terre, et elle était encore indécise quand le gouvernement résolut de s'éclairer sur ce projet des lumières et de l'expérience de l'amiral. Dans les conférences qui eurent lieu à ce sujet chez le ministre de la guerre, Duperré ne dissimula point les difficultés de toutes espèces dont cette expédition serait hérissée, et il représenta surtout que la non-réussite pouvait compromettre les forces navales qui y seraient employées. Néanmoins, l'expédition fut résolue, et le commandement lui en fut confié. Muni de ses instructions, Duperré arriva à Toulon le 1er avril 1830. Le 18 le général en chef, comte de Bourmont, s'embarqua avec lui sur le vaisseau *La Provence;* mais l'armée navale, retenue au mouillage par les calmes et les vents contraires, ne put mettre à la voile que le 25 mai. Elle se composait de 103 bâtiments de guerre et de 572 navires de commerce et autres, ayant à bord 37,331 hommes et 4,008 chevaux. La flotte faisait route en bon ordre, lorsque, dans la nuit du 27 au 28, elle fut assaillie par un fort vent d'E.-S.-E., à la hauteur de Minorque et de Majorque. L'amiral la conduisit sous le vent des îles, où elle trouva un abri. Le temps étant devenu beau, après avoir rallié l'armée et le convoi, il se dirigea sur la côte d'Alger. Le lendemain, 29, au soir, on en eut connaissance à toute vue, et le 30, à quatre heures du matin, la flotte était dans le nord du cap Caxine, à cinq ou six lieues au plus. Mais la côte était couverte de nuages, l'horizon était chargé, la mer était très-grosse, et tout annonçait un coup de vent. Alors la flotte, sur le bord du nord, s'éloigna de la côte avec de forts vents d'E. et d'E.-S.-E. L'obligation où se trouvait l'amiral de tenir ralliée et en bonne route une masse de bâtiments de tant d'espèces et de qualités différentes, naviguant au plus près du vent, devenait presque impossible : aussi ne put-il se tenir sur le méridien d'Alger. Trois jours consécutifs, de forts vents d'E.-S.-E. ne laissant plus à l'amiral l'espoir de mordre au point arrêté pour la descente, le seul parti qui lui restât à prendre était de rallier la flotte dans la baie de Palma, et de se maintenir sous le vent des îles, en attendant le beau temps. La flotte mouilla dans cette baie le 2 juin. Elle en repartit le 10; le 13, à huit heures du matin, elle défila le long des forts et batteries d'Alger, et à sept heures du soir elle mouilla dans la baie de Sidi-Ferruch ou Torre-Chica, à l'ouest de la ville. L'amiral ordonna toutes les dispositions pour débarquer le lendemain, à la pointe du jour. Effectivement, le 14, à quatre heures, la première division de l'armée, avec huit pièces de campagne, débarqua sous le feu de l'ennemi. A six heures, la seconde division et toute l'artillerie de campagne étaient à terre. A six heures et demie le général en chef et son état-major débarquèrent, et à midi l'armée entière avait quitté les bâtiments qui l'avaient transportée. Le soir, après avoir enlevé les batteries ennemies, elle occupait les hauteurs en avant de la presqu'île de Si-

di-Ferruch. Il restait à l'amiral à appuyer les opérations de l'armée de terre sur les divers points de la côte et à effectuer le déchargement et la mise à terre de l'immense matériel embarqué. On y travailla sans relâche; mais cette opération pénible se trouva souvent retardée par les mauvais temps, qui se renouvelèrent fréquemment, et ne put être entièrement terminée que le 28 juin.

Pendant ce temps, l'armée de terre était aux prises avec l'ennemi, et le 29 elle était maîtresse des positions qui dominaient le fort de l'Empereur. L'amiral contribua à ce succès en envoyant ses bâtiments légers partout où leur présence était jugée nécessaire, et trois équipages de ligne, formant un total de 2,100 hommes, sous le commandement d'un capitaine de vaisseau, renforcèrent la garnison du camp retranché établi à Sidi-Ferruch. Pour seconder davantage les opérations de l'armée de siége, l'amiral ordonna une fausse attaque sur les batteries de mer de l'ennemi. Le 1er juillet, une de ses divisions, favorisée par une brise maniable de l'ouest, défila sous les batteries depuis la pointe Pescade jusqu'au Môle, à grande portée de canon, en ripostant de son feu à celui de l'ennemi. En même temps sept vaisseaux croisaient à l'ouvert de la baie, en communication avec la partie de l'armée réunie devant Alger. Cette disposition était urgente pour la sûreté de l'armée, qui déjà, dans trois coups de vent reçus du 13 au 26, avait été compromise. Parvenu à la hauteur d'Alger le 2 juillet, l'amiral fit signal à la seconde escadre de le rallier; mais la faible brise qui régna toute la journée rendit ce mouvement très-difficile. Le lendemain, toute l'armée étant presque ralliée, à dix heures et demie, l'amiral commanda de serrer le vent, de se ranger en ligne de bataille sans observer d'ordre, et de se tenir prêt à combattre les forts. A deux heures et demie, l'armée navale, le vaisseau amiral en tête, commença à canonner la ville et les forts d'Alger; tous les vaisseaux, frégates et même les bricks défilèrent sous le feu de toutes les batteries, depuis celle des Anglais jusqu'à celle du Môle inclusivement. Les bombardes ripostèrent, sous voiles, aux bombes nombreuses lancées par les Algériens. A cinq heures l'amiral fit cesser le feu. Ainsi, pendant deux heures et demie, l'armée navale fut exposée, à demi-portée de canon, au feu de plus de 500 pièces d'artillerie; ce mouvement, en opérant une puissante diversion parmi les forces de l'ennemi, contribua par l'effet moral qu'il produisit aux événements qui succédèrent. Le 4 juillet, à dix heures du matin, l'amiral fit signal à la flotte de se former en bataille, et de se tenir de nouveau prête à combattre : au moment où elle allait commencer le feu, une explosion très-forte se fit entendre, et une partie du fort de l'Empereur sauta en l'air. Cet événement avait fait suspendre l'exécution du projet de l'amiral, lorsque, quelques moments après, un canot parlementaire, ayant à bord le commandant de la flotte algérienne, accosta le vaisseau *La Provence*. Cet envoyé venait réclamer, au nom du dey, la cessation des hostilités et demander la paix. L'amiral répondit que les dispositions de l'armée navale étant subordonnées à celles de l'armée de terre, il devait s'entendre à ce sujet avec le général en chef. La soirée et la nuit se passèrent sans hostilités. Le lendemain, à cinq heures du matin, le même envoyé vint renouveler ses sollicitations; l'amiral alors lui remit une note pour le dey, dans laquelle il lui signifiait qu'il ne recevrait plus aucune communication et qu'il ne cesserait les hostilités que lorsque le pavillon de France serait arboré sur les forts et les batteries d'Alger. Dès midi le pavillon algérien ne flottait plus sur le palais du dey, et à deux heures quarante minutes le pavillon français était hissé sur la Casauba (Kasbah), et successivement arboré sur tous les forts et batteries. L'armée navale le salua de 21 coups de canon et des cris mille fois répétés de *Vive le roi!* Ainsi, en moins de trois semaines de siége, cette cité, considérée comme inexpugnable, et dont l'abaissement était depuis tant de siècles l'objet des vœux de l'Europe entière (*voy.* Charles-Quint, Duquesne, Exmouth), se trouvait enfin au pouvoir des Français. Cette conquête est une des plus belles pages de l'histoire de la marine française. Presqu'au même moment Charles X fut renversé du trône; il eut le temps encore d'appeler Duperré à la pairie (14 juillet) : cette nomination se trouvant annulée par la charte révisée, l'un des premiers actes du gouvernement de Juillet fut d'élever Duperré, le 13 août 1830, à la dignité d'amiral et de nouveau à celle de pair de France. L'amiral Duperré eut, à trois reprises différentes, le portefeuille de ministre de la marine; savoir : du 22 novembre 1834 au 6 septembre 1836; du 12 mai 1839 au 1er mai 1840, et du 29 octobre 1840 au 7 février 1843, époque où il se retira, pour cause de santé.

Archives de la Marine. — *Discours de M. de Mackau* aux obsèques de l'amiral Duperré. — *Discours de M. le baron Tupinier* à la chambre des pairs, le 29 juin 1847. — F. Chassériau, *Vie de l'amiral Duperré, etc.*; Paris, 1848, in-8°. — *Encyclop. des Gens du Monde.*

DUPERRET, conventionnel français. *Voyez* Laus du Perret.

* **DUPERREY** (*Louis-Isidore*), marin et savant français, né à Paris, le 21 octobre 1786. Il entra dans la marine militaire en 1803, et débuta comme novice à bord de la corvette *Le Vulcain*, employée à l'escorte des convois sur les côtes de Bretagne. En 1804 il était aspirant de première classe sur le vaisseau *Le Républicain*, dans l'armée navale de Brest. En 1809, enseigne sur le vaisseau *L'Océan*, d'abord à Brest, puis à Rochefort, il assista à l'affaire des brûlots qui eut lieu dans la nuit du 11 au 12 avril 1809, en rade de

l'île d'Aix, et aux combats des 12 et 13, à la suite desquels l'escadre anglaise dut reprendre le large. Il passa ensuite sur *L'Austerlitz*, dans la flotte de la Méditerranée, et fut détaché de son bord, le 3 mai 1809, pour remplir une mission hydrographique sur les côtes de Toscane. Il s'acquitta de cette opération malgré la croisière anglaise et l'hostilité des habitants. De 1811 à 1813, M. Duperrey servit sur *Le Suffren*, et fut nommé, en 1814, commandant de la goëlette *Le Feu*, en station à la Ciotat. Il assura en cette qualité le service des convois le long des côtes de Provence. En 1815, second à bord de la goëlette *La Rose*, puis du brick *L'Abeille*, il fit divers voyages dans la Méditerranée et le Levant sous les ordres du baron de Seizieu, et se distingua dans l'expédition contre les forbans de Saint-Georges de Skyros. A la paix, M. Duperrey, tout en continuant son service militaire, s'attacha plus particulièrement à compléter les études qui devaient le mettre à même de prendre une part importante dans les voyages de découvertes auxquels il a concouru. Le premier de ces voyages fut celui que les corvettes *L'Uranie* et *La Physicienne* exécutèrent de 1817 à 1820, sous les ordres de du capitaine de vaisseau Louis de Freycinet (*voy.* ce nom). Embarqué sur *L'Uranie*, M. Duperrey fut spécialement chargé des opérations hydrographiques. Tout en participant aux diverses observations réalisées durant cette campagne, il dressa un grand nombre de cartes, parmi lesquelles on doit citer : la *Carte du Détroit de Bourou*; — celle *de la partie nord de l'île Waigiou*, comprise entre l'île Manouaran et le havre de Boni; — le *Plan de l'île et du mouillage de Rawack*; — la *Carte de la partie des îles Carolines située dans le prolongement du méridien des îles Mariannes*; — la *Carte générale des îles Mariannes*; — la *Carte générale de l'île de Guam* (rectifiée en 1824 par l'auteur); — les *Plans de la Baie d'Umata*, *du port San-Luiz d'Apra*, et *du Havre de Tarofofo*, qui appartiennent à cette île; — le *Plan du Port d'Onorourou et des différents mouillages de* L'Uranie *dans les îles Sandwich*; — les *Plans de la partie occidentale de la Baie Française*, *de la rivière de Bougainville*, et *des Ports Saint-Louis et Duperrey aux îles Malouines*.

Dans la nuit du 14 au 15 février 1820, *L'Uranie*, étant en vue de la Baie Française (partie orientale des îles Malouines), toucha sur une roche qui détermina une voie d'eau considérable, que les pompes ne parvinrent pas à franchir. La nuit était excessivement obscure, et nul ne connaissait la baie. M. Duperrey prit une embarcation dans l'espoir de découvrir une plage propre à recevoir la corvette, coulant bas. Il découvrit cette plage tant désirée, à laquelle M. de Freycinet donna le nom d'*Anse de la Providence*, et y conduisit le bâtiment, qu'on y laissa naufragé, après en avoir sauvé l'équipage ainsi que toutes les collections recueillies durant la campagne. Après avoir passé deux mois et demi dans ces îles désertes, M. Duperrey offrit à M. de Freycinet d'aller, au moyen de la chaloupe, réclamer des secours à Montevideo. M. de Freycinet y consentit, et par les soins de M. Duperrey cette chaloupe fut transformée en un petit navire, capable d'exécuter cette longue et périlleuse navigation (environ 340 lieues). Toutes les dispositions étaient prises pour le départ, lorsqu'on aperçut un bâtiment à l'entrée de la baie; c'était le trois-mâts américain *Mercury*. M. Duperrey se rendit à bord du bâtiment, et le conduisit au mouillage. Frété d'abord par M. de Freycinet, ce navire lui fut vendu à Montevideo. Nommé dès lors *La Physicienne*, ce fut là-dessus que l'expédition acheva sa campagne et opéra son retour en France, en novembre 1820.

La participation de M. Duperrey aux travaux de cette expédition fut considérable : cité en première ligne par le commandant parmi ceux qui l'aidèrent dans ses observations relatives à la détermination de la figure de la terre et à la recherche des lois des phénomènes magnétiques, il le fut encore pour les travaux géographiques et hydrographiques. Parmi les remarques importantes qu'il avait faites, nous citerons celle relative à la formation de ces passes étroites et profondes qui existent dans les récifs dont sont enveloppées les îles de la mer du Sud. En contournant l'île de Guam, dans l'espace compris entre ces récifs et la côte, il constata ce fait curieux, que les passes sont toujours dans le prolongement des cours d'eau du rivage, et il acquit la certitude que c'est par voie d'infiltration et non de dérivation que les eaux douces empêchent les zoophytes de construire dans l'emplacement des passes dont il s'agit.

Un an à peine après son retour, M. Duperrey présenta à M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la marine, le plan d'une nouvelle campagne. Ce projet ayant été accueilli, il fut nommé lieutenant de vaisseau, commandant *La Coquille*, armée à Toulon, d'où il partit le 11 août 1822 pour accomplir une mission dans laquelle lui et des collaborateurs, recommandables par leurs travaux antérieurs et leur zèle infatigable, devaient se livrer à des investigations embrassant, indépendamment de l'hydrographie, l'étude des trois règnes de la nature, le magnétisme, la météorologie et quelques observations relatives à la détermination de la figure de la terre. Après avoir relâché à Sainte-Croix de Ténériffe, rectifié la position de la partie nord de l'île Saint-Antoine et des îlots de Martin-Vaz et de La Trinité, M. Duperrey se dirigea sur l'île Sainte-Catherine (Brésil), où, du 16 au 30 octobre, les naturalistes et les officiers de l'expédition se livrèrent à diverses recherches. Parvenu, le 18 novembre, au Port-Louis, dans la Baie française, M. Duperrey, malgré les contra-

riétés que présente l'atmosphère dans ces parages, parvint à réunir un grand nombre d'observations, et notamment plusieurs séries du pendule qui, calculées depuis à Paris, par M. Mathieu, ont donné les résultats les plus satisfaisants. *La Coquille* remit sous voiles le 18 décembre; le 1er janvier 1823 elle coupa le méridien du cap Horn par 57° 50′ de latitude sud. Après un court séjour à la Conception (Chili), elle atteignit Payta, dont la position intermédiaire, par rapport aux équateurs terrestre et magnétique, était on ne peut plus favorable à l'étude des mouvements diurnes de l'aiguille aimantée. Partie de Payta le 22 mars, après avoir levé un plan détaillé du mouillage et des côtes comprises entre Collan et les îles Lobos, elle se lança dans le Grand-Océan équatorial, et parcourant dans l'Archipel Dangereux la route que devait suivre l'une des frégates de La Pérouse, elle découvrit les iles *Serles*, *Narcisse*, *Moller*, *Laharpe*, et vit le *Pic de la Boudeuse*. Les relâches qu'elle fit ensuite dans les îles de Tahiti et de Borabora permirent aux membres de l'expédition de donner une extension considérable à leurs recherches. Parvenus le 12 juin au Port-Praslin (Nouvelle-Irlande), ils y établirent avec les naturels des relations amicales, qui leur permirent d'ajouter à l'histoire de l'homme quelques traits singuliers et nouveaux. Sortie du canal Saint-Georges, dont la carte fut dressée avec soin, *La Coquille* fit route pour les îles anciennement découvertes par Schouten, au nord-est de la Nouvelle-Guinée, et en détermina les positions. Moins heureux dans sa recherche des îles Stephens, de Carteret, M. Duperrey ne put les retrouver. Il reconnut, le 4 septembre, le cap septentrional de la Nouvelle-Guinée. Deux jours après, pendant le mouillage de *La Coquille* dans une petite anse située auprès de la passe étroite et rocailleuse du havre d'Offack, à l'est de l'île Waigiou, il constata l'existence d'une baie méridionale, qui n'est séparée d'Offack que par un isthme très-étroit; l'expédition fit ensuite une courte relâche à Caïeli, puis à Amboine, d'où elle se dirigea sur Timor. Après avoir déterminé, le 4 novembre, la position de l'île du Volcan, et passé en revue les îles Wetter, Baby, Dog et Cambi, elle franchit le détroit d'Ombay, en prenant un grand nombre de relèvements sur la longue chaîne d'îles qui de Pantar à Ombay se dirige vers Java. Après avoir reconnu les îles Savu, *La Coquille*, contrariée par les vents, doubla les terres de Van-Diemen, et mouilla, le 17 janvier 1824, au port Jackson. Le gouverneur, sir Thomas Brisbane, mit le plus grand empressement à favoriser toutes les opérations des savants de l'expédition, et procura aux naturalistes les moyens d'explorer les montagnes Bleues et les plaines de Bathurst, situées au delà du port Jackson. M. Duperrey fit ensuite voile pour la Nouvelle-Zélande; il mouilla dans la baie de Manawa, au fond de la baie des Iles, leva le plan du mouillage et de la baie, et celui de la rivière Kedekede, conduisant à l'établissement des Missionnaires. Le 17 avril, à la suite d'un coup de vent violent, *La Coquille* quitta ces parages, et mit en panne, le 1er mai, auprès de l'île de Rotouma, où elle obtint des insulaires des renseignements d'un grand intérêt, et reconnut les îles Cocal et de Saint-Augustin, découvertes par Maurelle, en 1781. A partir de ce point, il est presque impossible de suivre *La Coquille* à travers les nombreuses îles basses qu'il lui fallut franchir. Du 15 au 27 mai, depuis 1° 30′ de latit. sud jusque par 7° de latit. nord, elle ne cessa de longer des récifs, parmi lesquels elle reconnut les îles Drummond, Sydenham, Hooper, Woodle, Henderville, Hall, Knoy, Gilbert, Charlotte, et le groupe des Mulgraves, dont M. Duperrey dressa une carte générale. Le 28 mai, il rectifia la position des îles Bonham, et découvrit au nord de ce groupe une longue chaîne d'îles qui reçut le nom de *La Coquille*. Lorsque l'expédition fut parvenue, le 3 juin, dans l'archipel des Carolines, devant l'île d'Oualan, que le capitaine américain Crozer n'avait vue que du haut des mâts, en 1804, cette terre haute n'étant pas indiquée dans les cartes, on eut le désir d'en prendre une connaissance complète; le 5 on découvrit à la partie nord-ouest un havre spacieux, formé par des récifs, qui prit le nom de *La Coquille*, et l'on y mouilla, après avoir franchi, malgré les vents et les courants contraires, une passe ayant tout au plus 170 mètres de largeur. On s'empressa de descendre dans cette île, que les Européens abordaient pour la première fois. Les naturalistes commencèrent dès le premier jour leurs savantes recherches; on recueillit sur les insulaires tout ce qui était de nature à fixer l'attention. MM. Bérard, Lottin et de Blosseville firent le tour de l'île pour en examiner tous les détails, et ils soudèrent avec soin le havre de La Coquille et un second havre, non moins spacieux, auquel fut donné le nom de *Chabrol*.

Partie le 15 juin du havre de La Coquille, la corvette chercha infructueusement l'île Teyoa, qui semble, ainsi que l'île Hope, se confondre avec Oualan; mais elle vit les îles Pélélop, Tougoulou, Takaï, *Ougaï*, *Mougoul* et *Aoura* : les trois premières avaient déjà été vues en 1809 par Mac-Askel; les trois autres, découvertes par l'expédition de *La Coquille*, forment un groupe qui reçut le nom de *Duperrey*. Le 23 on découvrit une nouvellle île, qui fut nommée *D'Urville*; et le 23 on aperçut le groupe d'Hogolen, que le capitaine Kotzebue avait vainement cherché sous une latitude trop septentrionale. Ce groupe fut reconnu à quelques noms d'îles donnés par les habitants, et dont la carte systématique du P. Cantava fait mention. La géographie de ce groupe fut faite du 24 au 27 juin : il a environ trente lieues de circonférence, et consiste en deux systèmes d'îles hautes, placées au milieu d'un vaste lagon, autour duquel sont distribuées

au sud du même récif, et à de grandes distances les unes des autres, de petites îles basses, habitées, et bien boisées. Le 30 *La Coquille* prit connaissance de l'île Tamatam, qui avait été vue dans le voyage de *L'Uranie*. Elle chercha vainement les îles Lamorsek, Ifelouk et Isolouk, dans les positions que leur assignent Arrowsmith et Malaspina; mais le 3 juillet elle découvrit l'île Bigali, puis celle de Satahual, ce qui fixa définitivement M. Duperrey sur la position des îles désignées plus haut ainsi que sur tous les groupes dont parle le P. Cantava.

La mousson d'ouest s'étant prononcée dans ces parages, *La Coquille* alla explorer la partie nord de la Nouvelle-Guinée. Sa relâche au havre de Doreri fut importante sous le rapport de la géographie et de l'histoire naturelle. On mesura la hauteur des montagnes d'Arfack, que les observations portèrent à 2,984 mètres au-dessus du niveau de la mer. Après avoir de nouveau traversé les Moluques, l'expédition fit une courte relâche à Sourabaya, sur la côte de Java, et arriva le 30 octobre aux Iles de France et de Bourbon. Elle quitta ces îles le 23 novembre, relâcha à Sainte-Hélène et à l'Ascension, où furent terminées les observations du voyage, et opéra son retour à Marseille le 24 avril 1825, après trente-et-un mois et treize jours de campagne, ayant fait 24,894 lieues marines, sans avoir perdu un seul homme, sans malades, sans avaries, faits sur lesquels on ne saurait trop insister en l'honneur de son commandant.

La commission chargée par l'Académie des Sciences de lui faire un rapport circonstancié sur les divers travaux accomplis pendant la campagne de *La Coquille*, leur a assigné un rang distingué parmi ceux des plus brillantes expéditions scientifiques. Voulant donner aux positions géographiques et à la configuration des terres aperçues toute l'exactitude désirable, M. Duperrey prit le soin minutieux de recalculer toutes les observations astronomiques et de reconstruire toutes les cartes qui avaient été dressées provisoirement pendant la campagne. Les moyens qu'il a employés pour fixer les méridiens des stations principales, et pour en faire dépendre les longitudes chronométriques, ont été publiés, ainsi que les résultats obtenus, dans les *Additions à la Connaissance des Temps pour* 1830, dans l'*Introduction à l'Atlas* et dans la *Partie hydrographique du Voyage*.

Avant l'expédition de *La Coquille* il n'existait aucune carte de cette prodigieuse quantité d'îles basses qui constituent les deux plus vastes archipels du Grand-Océan, telles que les îles Pomotou, à l'est des îles de la Société, et les îles Carolines, occupant une étendue si considérable à l'est des îles Philippines. M. Duperrey, au lieu de se borner à ne présenter sur ses cartes et sur plusieurs autres de l'atlas hydrographique du voyage que les points visités par *La Coquille*, les a rendues aussi complètes que possible, en y faisant figurer les terres existant dans les positions du globe qu'elles sont destinées à représenter.

L'étude des courants marins, à laquelle il s'est livré, l'a conduit à constater un grand nombre de faits importants; nous n'en mentionnerons que deux. En franchissant le détroit de Gibraltar, au départ et au retour de *La Coquille*, il a déterminé la vitesse du courant qui pénètre dans la Méditerranée et dans les parages du Rio de la Plata; il a reconnu que la dérivation des eaux de ce fleuve donne lieu à deux courants, dirigés l'un à l'est-nord-ouest, l'autre au sud-sud-ouest, dont l'action se fait parfaitement sentir à deux cents lieues de Montévideo.

Par sa *Carte du mouvement des eaux à la surface du Grand-Océan austral*, publiée en 1831, il s'est attaché à résoudre la question de savoir quelle est la cause qui amène des eaux froides sur les côtes du Pérou, et des eaux chaudes le long des terres magellaniques, de la Terre de Feu et des îles Malouines. Cette cause, il l'a trouvée dans la nature, la direction et la puissance d'un grand courant austral, qui prend son origine dans les régions polaires, non pas au sud du cap Horn, comme on l'avait présumé jusque alors, mais bien au-delà dans l'ouest de ce cap, entre le 165° de longitude est et le 134° de longitude ouest. La marche de ce courant, sa division en deux branches vers la côte ouest de l'Amérique du Sud, et la route que suivent ensuite ces deux branches, sont tracées par M. Duperrey : il explique pourquoi les eaux du courant austral, qui ne parviennent à la côte du Chili qu'après s'être lentement dirigées vers l'est, entre les parallèles de 40 et 50 degrés de latitude, deviennent tout à coup et simultanément des eaux froides pour les côtes du Pérou, et des eaux chaudes pour l'extrémité méridionale de l'Amérique. L'existence de ce courant est fondée sur un grand nombre d'observations, auxquelles M. Berghaus en a ajouté de nouvelles en reproduisant la carte dont nous venons de parler dans son grand Atlas de *Géographie physique*.

Les observations de magnétisme et de météorologie faites par M. Duperrey, ainsi que celles auxquelles il s'est livré pour déterminer la figure de la terre, ont été réunies par lui dans le travail qu'il a présenté en 1833 à l'Académie des Sciences sur les lois du magnétisme terrestre, déduites d'une nouvelle carte des intensités magnétiques. Pour tracer les courbes d'égale intensité magnétique ou lignes isodynamiques, il a fait concorder ses propres observations avec celles de MM. de Humboldt, Hansteen, etc.; et s'il a peu modifié les lignes magnétiques de l'hémisphère Nord, il a du moins tracé le premier sur une carte, et expliqué dans un mémoire, insérés l'une et l'autre dans les *Annales de Chimie et de Physique* et dans le volume des *Observations de physique de son Voyage*, les neuf courbes, généralement irrégulières qui existent au nord et au sud de l'*équa-*

teur magnétique, c'est-à-dire de la ligne des plus petites intensités magnétiques de tous les méridiens du globe. Ce travail, dans lequel il a déterminé l'intensité magnétique moyenne des deux hémisphères, a eu pour complément le mémoire qu'il a inséré dans le VII[e] volume du *Traité de l'Électricité* de M. Becquerel, où il précise une nouvelle figure de l'équateur magnétique, figure peu différente de la première.

La physique a encore été de la part de M. Duperrey l'objet des travaux suivants : pour le volume des observations de physique du *Voyage à la recherche de* La Lilloise, un *Mémoire sur les observations magnétiques* que M. Jules de Blosseville avait faites en Islande, en 1833 ; —Cinq notices insérées dans le VII[e] volume du *Traité de l'Électricité* de M. Becquerel, et relatives la première aux cartes des lignes isodynamiques de MM. Hansteen et Sabine, les quatre autres à des observations d'intensité magnétique faites soit dans l'ouest de la France en 1834, soit dans le cours des voyages de *La Recherche*, de *L'Uranie* et de *La Coquille ;* — Dans le même volume : un *Tableau des déclinaisons de l'aiguille aimantée pour différents lieux de la terre.* Ce tableau, qui comprend toutes les déclinaisons observées depuis 1800 jusqu'en 1836 inclusivement, fait suite à ceux que M. Hansteen avait antérieurement publiés, et contient une grande partie des observations faites par M. Duperrey pour dresser ses cartes des méridiens et des parallèles magnétiques ; — *Vents d'aspiration* (Explication dans le t. VII des *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*) : ce phénomène météorologique a été observé par l'auteur pendant le voyage de *La Coquille ;* — *Notice sur la position des pôles magnétiques de la terre;* Paris, 1841, in-8° : dans ce travail (*Comptes-rendus hebdomadaires*, etc., t. XIII, et *Annales maritimes* de 1842, partie non offic.), après avoir indiqué les procédés dont il avait fait usage pour placer les pôles magnétiques sur les cartes qu'il avait dressées dès 1825, M. Duperrey examine les observations magnétiques faites au pôle austral par les capitaines Ross et Wilkes, ainsi que par MM. Vincendon-Dumoulin et Coupvent pendant la campagne de *L'Astrolabe*, et il donne la préférence à ces dernières. Par l'ensemble de ces travaux la théorie du magnétisme terrestre peut maintenant être considérée comme entrée dans le domaine du géomètre, et enrichie de vérités mathématiques analogues à celles qu'on doit au génie de Fourier dans la question des températures terrestres. L'Académie des Sciences en a reconnu l'importance en appelant son auteur par 46 voix sur 50 votants (le 14 novembre 1842) à prendre place parmi ses membres et à la présider à plusieurs reprises. La relation, malheureusement inachevée, du voyage de *La Coquille* a été publiée sous ce titre : *Voyage autour du Monde, exécuté par ordre du roi sur la corvette* La Coquille, *pendant les années* 1822, 1823, 1824 et 1825; Paris, 1826-1830, grand in-4° et grand in-fol. Il en a été publié : *Partie historique*, texte, grand in-4°, atlas grand in-fol. contenant 60 planches coloriées (le texte n'est pas terminé); — *Zoologie*, texte : 2 volumes in-4° et atlas grand in-fol.; cette partie est complète; — *Botanique*, texte; in-4° et atlas grand in-fol. (non terminé); — *Hydrographie*, texte; grand in-4° (non terminé) et atlas grand in-fol. (terminé); — La *Zoologie* est de MM. Lesson et Garnot; — la *Botanique*, de MM. Dumont d'Urville, Bory Saint-Vincent et Ad. Brongniart; — l'*Hydrographie*, de M. Duperrey; — la *Physique*, grand in-4°, par M. Duperrey, avec des cartes relatives au magnétisme terrestre (ouvrage terminé). P. Levot.

Notice sur les travaux de M. L.-J. Duperrey, ancien officier supérieur de la marine; Paris, F. Didot, 1842, in-4°. — *Voyage de* L'Uranie *et de* La Physicienne. — *Voyage de* La Coquille. — *Rapports à l'Académie des Sciences sur ces voyages.* — *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences.* — *Annales maritimes et coloniales.* — *Annales de Physique et de Chimie.* — Saigey, *Du Magnétisme terrestre;* Paris, 1834, in-8°.

DUPERRON (*Jacques* Davy), cardinal français, né à Saint-Lô (Normandie) (1), le 15 novembre 1556, mort à Paris, le 5 septembre 1618. Son père, Jacques Davy Duperron, avait abandonné la médecine pour se faire ministre de la religion protestante; mais pour échapper aux persécutions dirigées contre les calvinistes, il quitta la France, et chercha un asile en Suisse. Ce fut dans ce pays que Duperron fit son éducation; elle s'accomplit rapidement grâce à une mémoire prodigieuse : le latin, le grec, l'hébreu, les mathématiques, la philosophie se classèrent dans sa tête et pour ainsi dire sans fatigue. A dix ans il se passait de maîtres; à vingt ans il était un savant. Ce fut à ce moment qu'il fut présenté à Henri III par le comte de Matignon, qui lui fit faire encore la connaissance de Philippe Desportes. Le poëte, devinant les heureuses qualités du jeune homme, lui conseilla d'abandonner les quelques leçons de langue latine qu'il donnait pour vivre, d'abjurer le protestantisme, et d'entrer dans l'Église catholique. Une lecture assidue et un examen approfondi des Pères l'y décidèrent rapidement, et rien ne s'opposant dès lors à sa fortune, il fut de nouveau présenté au roi par Desportes comme un jeune homme qui n'avait point d'égal dans le monde du côté de la science et de l'esprit. Nommé lecteur de sa majesté, et pourvu d'une pension de douze cents écus, bien que laïque il fut chargé de prêcher au couvent de Vincennes, devant le roi et la cour; son sermon *Sur l'amour de Dieu* et son *Oraison funèbre de Ronsard* furent couverts

(1) Plusieurs biographes le font naître en Suisse ; mais il résulte d'une histoire de Saint-Lô, composée par l'abbé Toussin Bloisville, que ce fut en cette ville qu'il vint au monde, et que ses parents n'émigrèrent que quelque temps après sa naissance.

d'applaudissements; ce succès le décida à entrer dans les ordres. Sur ces entrefaites, Marie Stuart étant morte, il fut choisi pour faire son éloge; le sujet était beau : Duperron malheureusement voulut être courtisan ; connaissant les sentiments haineux de Henri III pour Elisabeth, il composa sur cette mort une satire, où la reine vierge est appelée :

Un vieux monstre conçu d'inceste et d'adultère.

Ce vers était certainement du goût du roi, mais la politique ne lui permettait pas de l'avouer, et Duperron vit bientôt qu'il s'était trompé. Il avait fait une faute beaucoup plus grave; c'est L'Estoile qui la raconte : « Duperron étant au dîner du roi, le 25 novembre 1583, fit un excellent discours contre les athéistes et comme il y avait un Dieu, ce qu'il prouva par belles raisons, à quoi le roi prit grand plaisir, et l'en loua. Mais Duperron dit au roi: J'ai prouvé aujourd'hui qu'il y a un Dieu; s'il plaît à votre majesté me donner audience, je lui prouverai par raisons aussi bonnes qu'il n'y en a point du tout. Sur quoi le roi entra en colère, chassa Duperron, l'appela méchant, lui défendant de se plus trouver devant lui. »

Cependant, Duperron conserva sa charge de lecteur du roi jusqu'à la mort de ce prince, et continua à prêcher devant la cour. Vers la fin du règne de Henri III, Duperron s'attacha au cardinal de Bourbon, et devint son confident; confident bien infidèle, à en croire les historiens, qui l'accusent d'avoir vendu les secrets du cardinal à Henri IV. Cette accusation n'est pas prouvée, mais pour la soutenir on s'appuie sur l'ambition bien connue de Duperron et sur la haute faveur dont il ne tarda pas à jouir auprès du roi de Navarre, faveur qui se manifesta dès 1591 par sa nomination à l'évêché d'Évreux. Le nouvel évêque usa de toute son influence auprès de Henri IV pour décider ce prince à abandonner la religion réformée, prétendant que c'était le plus sûr moyen d'arriver à la pacification de la France. Ses raisons furent goûtées, et il fut chargé d'instruire le roi dans la religion catholique et de le préparer à sa conversion. Après la prise de Paris, il fut envoyé à Rome, et parvint à faire lever l'interdit mis sur le royaume par le souverain pontife. A son retour, il se rendit dans son diocèse, qu'il connaissait fort peu, où il n'avait jamais résidé, et où la religion réformée comptait un grand nombre de prosélytes; il prit à cœur de les convertir, et on le vit allant de ville en ville, de bourgade en bourgade, de village en village, prêchant et baptisant. Son zèle fut heureusement récompensé; de nombreux convertis vinrent abjurer entre ses mains, et parmi eux se trouvèrent Henri Sponde, qui fut évêque de Pamiers, et Sancy, colonel général des Suisses. De tels succès le désignaient à l'attention publique, et lors de la fameuse conférence qui eut lieu à Fontainebleau, le 4 mai 1600, il fut chargé de représenter l'Église catholique. Duplessis-Mornay, son adversaire, se défendit assez faiblement; et comme le roi, surpris de sa mauvaise contenance, disait à Sully : « Eh bien ! que vous semble de votre pape? — Sire, répondit le ministre, il me semble qu'il est plus pape que vous ne pensez, puisqu'en ce moment il donne le bonnet rouge à Monsieur d'Évreux. » Cette prédiction devait bientôt s'accomplir, et Duperron, pour plaire à Rome, ayant fait insérer, dans un bréviaire qu'il publia, la fameuse bulle *In cœna Domini*, repoussée par tous les parlements du royaume, Clément VIII lui envoya la barrette par Alexandre Strozzi, lui faisant dire « que la dignité de cardinal était due depuis longtemps à sa piété et à sa vertu ». La même année il fut envoyé à Rome comme chargé d'affaires de France, et s'y montra aussi actif que partout. Il était à peine arrivé que Clément VIII mourut, et son esprit remuant autant que son éloquence contribua puissamment à faire élire Alexandre de Médicis (Léon XI), parent de Marie de Médicis, reine de France. Ce nouveau pape ne régna que vingt-cinq jours ; mais, grâce à Duperron, l'influence française prévalut encore dans le choix de son successeur, et Camille Borghèse (Paul V) fut proclamé pape.

De tels services méritaient une récompense; elle ne se fit point attendre, et il fut successivement nommé archevêque de Sens, grand-aumônier et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. C'est à lui, comme grand-aumônier, qu'on doit les améliorations apportées au Collége de France. Il en fit rebâtir l'enceinte après la mort de Henri IV, qui avait adopté ses plans, et ce fut Louis XIII qui posa la première pierre du nouvel édifice, le 28 août 1610.

Malgré ses nombreuses fonctions, le cardinal Duperron continua de prendre part aux discussions théologiques, et pas une querelle religieuse un peu importante ne s'élevait sans qu'on le vît intervenir; c'est ainsi qu'il défendit le livre de Bellarmin sur le pouvoir du pape et fit disgracier Richer, syndic de Sorbonne, à cause de son livre : *De ecclesiastica et politica Potestate*. Lors de la réunion des états généraux de 1614, il s'opposa au formulaire présenté par le tiers-état, ayant pour but de déclarer « qu'aucune puissance, ni temporelle ni spirituelle, n'a droit de disposer du royaume et de dispenser les sujets de leur serment de fidélité, et que l'opinion qu'il est loisible de tuer les rois est impie et détestable ». Son opposition entraîna les deux autres ordres, et cette importante question fut réservée; elle devait être résolue plus tard, on sait après quelles luttes. Peu de temps après, il se retira dans sa maison de Bagnolet, où il avait fait monter une belle imprimerie, et se livra tout entier à l'étude. Il était occupé à son ouvrage contre le roi de la Grande-Bretagne, quand il fut atteint d'une grave rétention d'urine. Il vint à Paris, pour se faire soigner; mais il était trop tard : il mourut après quinze jours de souffrance.

Le cardinal Duperron était un fort bel homme, d'une érudition profonde et variée, et d'une éloquence tellement entraînante, que Paul V avait coutume de dire : « Prions Dieu qu'il inspire Duperron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. » Ses principaux ouvrages roulent sur la controverse, mais il a souvent mêlé le profane au sacré; on a de lui des ballades, des satires, des chansons, une traduction libre de plusieurs livres de Virgile et d'Horace. Ses vers sont généralement agréables, et ils soutiennent assez bien la comparaison avec ceux de Malherbe. Nous citerons surtout sa traduction du psaume : *Super flumine Babylonis*, qui renferme des passages vraiment beaux. Ses œuvres ont été recueillies en 3 vol. in-fol.; Paris, 1622; la collection comprend : *Réplique à la Reponse du sérénissime roi de la Grande-Bretagne;* — *Traité du sacrement de l'Eucharistie;* — *Réfutation de toutes les observations tirées des passages de saint Augustin alléguées par les hérétiques contre le saint sacrement de l'Eucharistie;* — *Traité de la rhétorique française;* — *Oraison funèbre de Ronsard*; — *Parties des* Ier *et* IVe *livres de* l'Énéide, traduction en vers français; — deux *Odes* du Ier livre d'*Horace;* — *L'Épître de Pénélope à Ulysse*, traduite d'Ovide; — des *Hymnes;* — *L'Ombre de l'amiral de Joyeuse*, poëme; — les *Ambassades* de Duperron, depuis 1590 jusqu'en 1618. On trouve aussi de ses vers dans le *Cabinet des Muses;* Rouen, 1619, in-12; la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, et dans *Les Poëtes français depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe;* Paris, 1824, 6 vol. in-8°, etc. H. MALOT.

L'Estoile, *Journal du règne de Henri III.* — Sully, *Mémoires.* — Tallemant des Réaux, *Historiettes.* — Pellelier, *Vie du cardinal Duperron.* — *Perroniana.* — *Les Normands illustres.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XXI, XXII.

DUPERRON (*Jean* DAVY), théologien français, frère du précédent, né vers le milieu du seizième siècle, mort le 4 octobre 1621. Il succéda à son frère dans l'archevêché de Sens. On a de lui : *Apologie pour les Jésuites*, au sujet du livre de Suarez; Paris, 1614, in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

DUPERRON (*Jacques* DAVY), prélat français, neveu des précédents, mort le 9 février 1649. Il fut grand-aumônier d'Henriette, reine d'Angleterre, évêque d'Angoulême et d'Évreux. Il publia les ouvrages de controverse de son oncle le cardinal.

Le Brasseur, *Hist. ecclésiast. et civile d'Évreux.*

DUPERRON DE CASTERA (*Louis-Adrien*), romancier et traducteur français, né à Paris, en 1705, mort le 28 août 1752. Il était résident de France à Varsovie. On a de lui : *Aventures de Léonidas et de Sophronie;* Paris, 1722, in-12; — *La Pierre philosophale des dames, ou les caprices de l'amour et du destin;* 1723, in-12; — *Relation de la découverte du tombeau de l'enchanteresse Orcavelle*, traduite de l'espagnol de J. Inignez de Medrane; 1730, in-12; — *Le Théâtre des passions et de la fortune, ou les amours infortunées de Rosamidor et de Théoglaphire;* 1731, in-12; — *Les Amours de Clitophon et de Leucippe*, traduites du grec d'Achille Tatius; — *La Lusiade* de Camoëns; Paris, 1735, 3 vol. in-12; — *Lettre à Riccoboni, sur la comédie de* L'École des Maris; 1737, in-12; — *Le Newtonianisme pour les dames*, traduit de l'italien d'Algarotti; 1738, 2 vol. in-12; — *Le Théâtre espagnol;* 1738, in-12 : c'est une traduction ou plutôt une imitation de dix pièces de Lopez de Vega; — *Entretiens littéraires et galants, avec les Aventures de Palmerine et de Thamire;* 1738, 2 vol. in-12; — *Histoire du mont Vésuve, avec l'explication des phénomènes qui ont coutume d'accompagner les embrasements de cette montagne;* 1741, in-12.

Desessarls, *Les Siècles littéraires.*

DUPERRON. *Voy.* ANQUETIL.

* **DUPESCHIER** (*G.*), littérateur français, vivait au commencement du dix-septième siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, c'est qu'il était Parisien, et qu'il composa un *poëme bocager*, en cinq actes et en vers, intitulé : *L'Amphithéâtre pastoral, ou le sacré trophée de la fleur de lys triomphante de l'ambition espagnole;* Paris, 1609 : *Francia, Hispania, Ambition* et autres personnages allégoriques figurent dans cette composition, qui est longue, sans intérêt, et fortement empreinte de cette licence à laquelle le théâtre se livrait alors sans nul scrupule. La versification de Dupeschier ne manque point d'une certaine facilité. G. B.

Bibliothèque du Théâtre Français, t. I, p. 433-439.

DUPETIT-MÉRÉ (*Frédéric*), auteur dramatique, né à Paris, en 1785, mort dans la même ville, le 4 juillet 1827. On a de lui un grand nombre de pièces, presque toutes publiées sous le nom de Frédéric : ce sont : *Le vieux Poëte*, vaudeville en un acte; Paris, 1804, in-8°; fait en collaboration avec Pelletier; — *M. Rikiki, ou le voyage à Sceaux*, vaudeville en un acte; Paris, 1806, in-8°; avec Roset; — *La Famille vénitienne, ou le château d'Orsenno*, mélodrame en trois actes; Paris, 1806, in-8°; — *La Forêt d'Édimbourg, ou les Écossais*, mélodrame en trois actes; Paris, 1806, in-8°; — *Le Génie des îles Noires, ou Quiribini*, mélodrame-féerie en trois actes; Paris, 1806, in-8°; — *L'Aveugle du Tyrol*, mélodrame en trois actes; Paris, 1807, in-8°; — *Les petits Troubadours*, mélodrame lyrique en trois actes; Paris, 1807, in-8°; — *La Bataille de Pultawa*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1808, in-8°; avec Boirie; — *La Famille des Jobards, ou les trois cousins*, vaudeville en un acte; Paris, 1808, in-8°; avec Boirie; — *La Queue de Lapin*, mélodrame-arlequinade-féerie comique en trois actes; Paris, 1808, in-8°; avec Ribié; — *La Chaumière du mont*

Jura, ou les bûcherons suisses, mélodrame en trois actes; Paris, 1809, in-8°; — *Les Albinos vivants;* folie en un acte; Paris, 1809, in-8°; avec Brazier; — *L'Ile des Mariages, ou les filles en loterie*, mélodrame comique en trois actes; Paris, 1809, in-8°; avec Alex. Bernos; — *Le Lion de Florence, ou l'héroïsme maternel*, tableaux historiques, en deux actes; Paris, 1810, in-8°; —*La Roche du Diable*, scènes féeries en trois parties; Paris, 1810, in-8°; — *La Tête rouge, ou le Mandrin du Nord*, tableaux historiques, en deux actions; Paris, 1810, in-8°; — *La Fille tambour*, scènes en trois parties; Paris, 1811, in-8°; avec Charrin; — *Le Conseil des Fées*, prologue en un acte, suivi du *Berceau céleste, ou les vœux de Rome;* Paris, 1811, in-8°; — *Le Sabot miraculeux, ou l'île des nains*, scènes féeries en trois parties; Paris, 1811, in-8°; —*Le Maréchal de Luxembourg*, mélodrame en trois actes; Paris, 1812, in-8°; avec Boirie; — *Les Bedouins, ou la tribu du mont Liban*, pantomime en trois actes; Paris, 1813, in-8°; — *Lolotte et Fanfan, ou les flibustiers*, pantomime en trois actes; Paris, 1814, in-8°: cette pièce est tirée du roman de Ducray-Dumesnil; — *Le Bombardement d'Alger, ou le corsaire reconnaissant*, mélodrame en trois actes; Paris, 1815, in-8°; — *Le Fils banni*, mélodrame en trois actes; Paris, 1815, in-8°; — *Jean Bart, ou le voyage en Pologne*, mélodrame en trois actes; Paris, 1815, in-8°; — *La Grotte de Fingal, ou le soldat mystérieux*, mélodrame en trois actes; Paris, 1815, in-8°; avec Desprez; — *La Vallée du Torrent, ou l'orphelin et le meurtrier*, mélodrame en trois actes; Paris, 1816, in-8°; — *Daniel, ou la fosse aux lions*, pantomime dialoguée en trois actes; Paris, 1817, in-8°; — *Le Pic Terrible, ou la pauvre mère*, pantomime en trois actes; Paris, 1817, in-8°; — *La Brouille et le Raccommodement*, comédie en un acte; Paris, 1817, in-8°; avec Simon; — *Le Maréchal de Villars, ou la bataille de Denain*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1817, in-8°; avec Duperche; — *Le Petit Chaperon rouge*, mélodrame-féerie en trois actes; Paris, 1718, in-8°, avec Brazier; — *Ismayl et Maryam, ou l'Arabe et la chrétienne*, mélodrame en trois actes; Paris, 1818, in-8°; avec le baron Taylor; — *La Cabane de Montrainard, ou les Auvergnats*, mélodrame en trois actes; Paris, 1818, in-8°; avec Victor Ducange; — *Le Garçon d'Honneur*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1819, in-8°; avec Simonnin; — *Le Banc de Sable, ou les naufragés français*, mélodrame en trois actes; Paris, 1819; avec Boirie et Merle; — *La Famille Sirven, ou Voltaire à Castres*, mélodrame en trois actes; Paris, 1830, in-8°; avec J.-B. Dubois; — *Le Mineur d'Auberval*, mélodrame en trois actes; Paris, 1820, in-8°; avec Victor Ducange; — *La Sorcière, ou l'orphelin écossais*, mélodrame en trois actes; Paris, 1821, in-8°; avec Victor Ducange; — *Fanfan la Tulipe, ou en avant!* pièce en un acte; Paris, 1821, in-8°, avec J.-B. Dubois; — *Anne de Boulen*, mélodrame en trois actes; Paris, 1821, in-8°; avec Rougemont; — *Le Bureau des Nourrices*, folie-vaudeville en un acte; Paris, 1822, in-8°; avec Belle; — *Paoli, ou les Corses et les Génois*, mélodrame en trois actes; Paris, 1822, in-8°; avec Lepoitevin de Legreville; — *Barbe-Bleue*, folie-féerie en deux actes; Paris, 1823, in-8°; avec Brazier; — *Le Mulâtre et l'Africaine*, mélodrame en trois actes; Paris, 1824, in-8°; avec Laqueyrie; — *Le Mauvais Sujet*, comédie en un acte; Paris, 1824, in-8°; avec Crosnier; — *Minuit, ou la révélation*, mélodrame en trois actes; Paris, 1824, in-8°; avec Crosnier; — *L'Étrangère*, mélodrame en trois actes; Paris, 1825, in-8°; avec Crosnier, — *Louis*, drame en trois actes; Paris, 1827, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

DUPETIT-THOUARS (*Louis-Marie-Aubert* AUBERT) (1), botaniste et voyageur français, né à Saumur, le 11 novembre 1758, mort en 1831. Il fit ses études à l'École Militaire de La Flèche, et entra à seize ans comme sous-lieutenant dans le régiment de la Couronne. La paix, dont jouissait alors la France, permit au jeune officier de continuer dans le loisir des garnisons ses lectures sur les sciences naturelles, lectures qui lui donnèrent le goût des voyages. Son frère Aristide partageait les mêmes penchants : il avait déjà quitté l'armée de terre pour entrer dans la marine, et venait de se mettre à la tête d'une souscription ayant pour but d'armer une expédition destinée à rechercher les bâtiments de La Pérouse ou leurs débris. Dupetit-Thouars n'hésita pas à s'associer à cette entreprise. Il quitta aussitôt le service, vendit son patrimoine, et emprunta même des sommes importantes pour subvenir aux frais de l'armement. Il se rendait à Brest pour rejoindre son frère, et voyageait à petites journées, herborisant le long de sa route, lorsque, dans les environs de Quimper, ses excursions dans la campagne le rendirent suspect à l'autorité municipale, qui le fit arrêter (1792), et le retint six semaines sous la prévention de tentative d'émigration. Durant ce temps, Aristide Dupetit-Thouars, inquiété de son côté, et craignant de partager le sort de son frère, crut devoir mettre à la voile en indiquant pour rendez-vous l'île de France. Vers la fin de septembre 1792, Aubert s'embarqua pour cette destination; il n'y parvint qu'après une longue et pénible navigation, n'ayant pour toute ressource qu'une seule piastre. Aristide ne se trouvait point au lieu désigné : forcé de relâcher à Fernando de Noronha, il avait vu les Portugais saisir déloyalement son navire, disperser son équipage, et l'envoyer lui-même à Lis-

(1) Suivant la *Biographie universelle et portative des Contemporains*, « Aubert est le nom de sa famille, Saint-Aubert son nom patronal, d'où *Aubert* AUBERT : la particule que l'on ajoute à son nom ne lui appartient pas; ce nom est simplement PETIT-THOUARS. » Nous avons cru devoir, pour la facilité de nos lecteurs, nous rallier à l'orthographe généralement acceptée.

bonne, comme prisonnier. Aubert Dupetit-Thouars entra en qualité de commis chez divers planteurs; il put ainsi séjourner deux années à l'Ile de France, et passa à Bourbon, où il resta trois ans et demi, augmentant sans cesse son herbier. Après une autre année de séjour à l'Ile de France, il profita de la paix pour prendre passage à bord de la frégate *La Thémis* et débarqua à Rochefort, en septembre 1802. Il rapportait une collection d'environ deux mille plantes, six cents dessins des sujets les plus remarquables et les descriptions nécessaires pour la composition d'une flore des contrées qu'il venait de parcourir. Il s'occupa de ce travail, qu'il n'acheva pourtant pas. En 1807 il fut nommé directeur de la Pépinière du Roule, à Paris. Il s'occupa principalement de physiologie végétale; mais ses expérimentations présentèrent peu de résultats; leur nullité détermina en 1806 le gouvernement à supprimer cet établissement. Aubert Dupetit-Thouars fut élu membre de l'Institut le 10 avril 1820 il faisait déjà partie de la Société d'Agriculture et de plusieurs sociétés savantes. Tout en reconnaissant le mérite incontestable de ce savant, on lui a reproché une indécision de caractère qui l'empêcha de terminer la plupart de ses ouvrages; on a critiqué de même la confusion qui règne dans son système de classification. « Cependant, dit M. Flourens, Dupetit-Thouars a eu le privilége, en tous genres si rare, de donner aux esprits une impulsion nouvelle; il a laissé à la physiologie végétale une vue qui semble devoir en changer la face. » « Ce Dupetit-Thouars, écrit de son côté M. Merlieux, a développé une théorie particulière sur la formation des couches annuelles du bois. Cette ingénieuse théorie, d'abord présentée par Lahire dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1719, était entièrement oubliée, lorsque Dupetit-Thouars lui donna une forme toute nouvelle. De ses observations il conclut que les bourgeons peuvent en quelque sorte être regardés comme des embryons germants. Selon Dupetit-Thouars, la couche de *cambium* située entre l'écorce et le bois est pour le bourgeon analogue au sol sur lequel la graine commence à germer. En même temps que le bourgeon donne naissance à une jeune branche, sa base donne naissance à des fibres qui jouent le rôle des radicules de l'embryon. Ces fibres descendent à travers la couche humide du cambium, où elles rencontrent celles qui proviennent des autres bourgeons; toutes s'anastomosent, prennent de la consistance, et forment ainsi chaque année une nouvelle couche de bois. La théorie de Dupetit-Thouars ne pouvait manquer d'être vivement combattue; elle semblait même sapée dans ses bases, quand elle fut reprise, avec certaines modifications, il est vrai, par Gaudichaud. En Angleterre, elle a été soutenue par des observateurs du plus grand mérite, et en particulier par Knight et Lindley. » Bory de Saint-Vincent a dédié à Dupetit-Thouars l'*aubertia*, arbre de l'île Bourbon, de la famille des térébinthacées. On a donné en l'honneur du même savant le nom de *thouarea* à une graminée sarmenteuse, originaire de Bourbon.

On a d'Aubert Dupetit-Thouars : *Dissertation sur l'Enchaînement des Êtres*; Lille, 1788, in-8°, reproduite dans les *Mélanges de Botanique et de Voyages;* Paris, 1815, in-8°, avec planch.; — *Histoire des Végétaux recueillis dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar;* Paris, 1804 et années suivantes, 4 cah. in-4°, avec 30 planch.; — *Essais sur la végétation, considérée dans le développement des bourgeons*; Paris, 1809, in-8°, avec 2 fig.: ce volume renferme douze *Mémoires*, lus successivement à l'Institut; les deux premiers ont été imprimés séparément, sous le titre d'*Essai sur l'Organisation des Plantes, considérée comme résultat du cours annuel de la végétation;* Paris, 1806, in-8°; — *Mélanges de Botanique et de Voyages* (1er recueil); Paris, 1809, in-8°, avec cartes et 18 planches : ce volume contient les mémoires suivants : *Dissertation sur l'Enchaînement des Êtres; Genera nova Madagascarica*, adressés à de Jussieu, en 1795; *Observations sur les îles Australes d'Afrique*, adressées à Lamark, en 1801, avec 2 planch.; — *Cours de Botanique appliqué aux productions végétales;* la première promenade (qui devait être suivie de douze autres) contient : *Esquisse de la Flore de Tristan d'Acugna*, précédée de la description de cette île, avec 15 planch. et carte; et un *Essai sur la Moelle et le Liber; Histoire d'un morceau de bois*, précédée d'un *Essai sur la sève considérée comme le résultat de la végétation*, etc.; Paris 1815, in-8° : avec planc.; — *Recueil de Rapports et de Mémoires sur la Culture des Arbres fruitiers;* Paris, 1815, in-8°, avec 7 planch.; — *Le Verger français, ou traité général de la culture des arbres fruitiers qui croissent en pleine terre dans les environs de Paris* (2e recueil); Paris, 1817, in-8°; — *Revue générale des matériaux de botanique et autres;* Paris, 1819, in-8°; — *Cours de Phytologie ou de Botanique générale* : 1re partie : *Aitiologie*; Paris, 1819, in-8°, avec tabl.; 2e partie : *Phytognomie;* Paris, 1820, in-8°, — *Flore des îles Australes de l'Afrique;* — *Histoire particulière des plantes Orchidées recueillies sur les trois terres australes d'Afrique, de France, de Bourbon et de Madagascar*; Paris, 1822, in-8°, avec planch.; — *La Physiologie végétale devrait-elle être exclue du concours pour le prix fondé par M. de Montyon?* Paris, 1822, in-8°; — *Sur la Formation des Arbres, naturelle ou artificielle;* Paris, 1824, in-8°; — *Notice historique sur la Pépinière du Roi au Roule*, etc.; Paris, 1825, in-8°; — *Conclusions de deux discours qui ont servi d'ouverture au cours de phytologie professé à la Pépinière du Roi;* Paris, 1826, in-8°; — *Éclaircissement*

sur un rapport fait à l'Académie des Sciences concernant l'anatomie végétale; Paris, 1826, in-8°. Aubert Dupetit-Thouars a eu part à la rédaction du *Bulletin des Sciences de la Société Philomathique* et au *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Alfred DE LACAZE.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — *Revue encyclopédique*, X, 647; XIX, 274; XXXV, 319 et 321. — E. Merlieux, dans le *Dictionnaire de la Conversation*.

DUPETIT-THOUARS (*Aristide* AUBERT), marin français, frère du précédent, né au château de Boumois, près Saumur, le 31 août 1760, tué au combat d'Aboukir, le 2 août 1798. Dès la guerre d'Amérique, il sollicita son admission dans la marine: il s'embarqua à Brest, au mois de mars 1778, fit une croisière dans la Manche, assista au combat d'Ouessant, à la prise du Sénégal et à plusieurs affaires qui eurent lieu dans les mers d'Amérique. A son retour, sur le brik convoyeur *Le Tarleton*, il se prévalut de ce que ce navire avait les qualités les plus propres aux campagnes de découvertes et d'explorations, pour demander qu'il fût affecté à une mission de ce genre dont il serait le commandant. L'expérience démontra plus tard combien était fondée cette appréciation du *Tarleton*, car ce fut précisément sur ce bâtiment que Truguet releva pendant quatre années consécutives (1785-1788), les côtes de l'Archipel et de la mer Noire. La demande de Dupetit-Thouars n'ayant pas été accueillie, il n'en continua pas moins de naviguer, et fit deux campagnes, dans l'intervalle desquelles il visita l'Angleterre. Il avait entrepris un second voyage en Angleterre, lorsque se répandirent les premiers bruits de la perte de La Pérouse; aussitôt il s'empressa d'écrire au ministre de la Marine pour lui demander le commandement d'un bâtiment chargé de rechercher les traces du navigateur français. La réponse tardant trop à venir, il accourt à Paris, et y publie le prospectus d'une expédition particulière dont le but principal était la recherche de *La Boussole* et de *L'Astrolabe*, mais qui devait se terminer par la traite des pelleteries à la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Son frère s'associa à une entreprise qui lui offrait en perspective la satisfaction de ses goûts personnels. L'insuffisance des souscriptions ne les arrêta ni l'un ni l'autre; ils y suppléèrent par la vente de leur modique patrimoine. Louis XVI s'inscrivit comme souscripteur, discuta avec Dupetit-Thouars le plan de la campagne, et de son côté l'Assemblée nationale vota, le 22 décembre 1791, une subvention de dix mille francs. Dupetit-Thouars partit de Brest sur *Le Diligent*, le 22 août 1792. Son frère, arrêté en se rendant au port d'embarquement, fut détenu comme suspect d'avoir cherché à émigrer. Ils s'étaient donné rendez-vous à l'Ile de France; mais ils ne devaient plus se revoir. La navigation du *Diligent* fut d'abord heureuse. Dans sa relâche à l'île de Sel (Cap-Vert), Dupetit-Thouars sauva d'une mort imminente quarante Portugais, et les recueillit à son bord. Cet acte d'humanité, dont Crépin a perpétué le souvenir dans un tableau exposé au salon de 1819, fut immédiatement suivi d'un autre, qui démontre que la bienfaisance était le fond du caractère de Dupetit-Thouars. L'île Saint-Nicolas, où il avait conduit ces malheureux, était en proie à la disette; il partagea ses vivres avec les habitants, qui, leur évêque en tête, l'accompagnèrent, à son départ, jusqu'à son vaisseau, en le comblant de bénédictions. Il lui fallait renouveler ses provisions: pendant une relâche qu'il fit à San-Yago dans ce but, une épidémie lui enleva le tiers de son équipage; il se détermina alors à gagner l'île Fernando de Noronha. Là, contre les traités, contre le droit des gens, les Portugais, que les nouvelles venues de France rendaient ombrageux, saisissent son bâtiment, et le confient à un de leurs compatriotes, homme inexpérimenté, qui l'échoue à l'entrée du port de Fernambouc, où il est pillé par les habitants. Conduit à Lisbonne, Dupetit-Thouars y subit une assez longue captivité, et n'obtint, après bien des réclamations, qu'une indemnité de six mille francs, qu'il abandonna entièrement à ses officiers et à son équipage. Plus heureux que leur commandant, l'état-major et les marins du *Diligent* reçurent, en 1802, une nouvelle indemnité accordée aux pressantes sollicitations de la famille Dupetit-Thouars, qui la partagea aussi entre eux. Devenu libre, au mois d'août 1793, mais peu soucieux de revenir alors en France, Dupetit-Thouars se rendit aux États-Unis, où pendant trois années, tour à tour colon, voyageur, observateur attentif de la nature et des hommes, il ne laissa pas reposer un moment l'activité de son esprit. Il était à Toulon lorsque fut résolue l'expédition d'Égypte. Appelé à commander *Le Tonnant*, mauvais marcheur et mal gréé, il se trouva ainsi l'un des acteurs du triste drame d'Aboukir. Son opinion personnelle était que si l'armée française combattait à l'ancre, sa ligne serait coupée, et que ses vaisseaux, pris entre deux feux, n'auraient même pas la ressource de s'échouer à la côte, tandis qu'au contraire il y aurait de grandes chances de succès si, quittant leur ligne d'embossage, ils combattaient à la voile. L'événement ne prouva que trop malheureusement la justesse de ses prévisions. *Le Tonnant*, matelot d'arrière du vaisseau amiral *L'Orient*, força bien le vaisseau anglais *Bellérophon* à amener son pavillon et se fit ensuite abandonner du *Majestic*, auquel il avait fait essuyer des pertes considérables; mais quand l'incendie se déclara à bord de *L'Orient*, *Alexander* et *Swiftsure* concentrèrent leur feu sur *Le* valeureux *Tonnant* (c'est ainsi que l'appelait Decrès), qui ne se rendit pourtant que quand assailli, après vingt-quatre heures de lutte, par deux nouveaux adversaires, *Theseus* et *Leander*, il en eut reçu des bordées meurtrières, dont deux enlevèrent successivement un bras et

la troisième une jambe à l'intrépide Dupetit-Thouars, déjà criblé de blessures. Telle fut, à trente-huit ans, la fin d'un officier auquel le plus bel avenir semblait réservé. « Je ne désire pas la guerre, écrivait-il à un de ses oncles, le 5 septembre 1784 : c'est un fléau pour l'humanité, qui fait toujours entendre sa voix dans les cœurs que n'ont endurcis ni l'ambition ni l'intérêt. »

Mlle Félicité Dupetit-Thouars avait annoncé, en 1821, la publication des écrits de son frère, en trois volumes in-8°, sous ce titre : *Vie, lettres, mémoires, voyages, opuscules d'Aristide Dupetit-Thouars, capitaine de vaisseau, enseveli sous les débris du* Tonnant, *au combat d'Aboukir, précédés d'un précis de la guerre de* 1778 *à* 1783 *entre la France et l'Angleterre, accompagnés de* fac-simile, *dessins, plans et notes biographiques.* Celles des lettres de son frère que Mlle Dupetit-Thouars avait insérées dans sa notice ont un caractère d'originalité et d'intérêt qui fait regretter que cette publication n'ait pas eu lieu. P. Levot.

Notice de Mlle Dupetit-Thouars et *Observations du vice-amiral Blanquet du Chayla* (*Annales maritimes*, t. XII). — Julien de Lagravière, *Guerres maritimes de la République et de l'Empire* — *Hist. de la Marine.*

* **DUPETIT-THOUARS** (*Abel* Aubert), amiral français, parent des précédents, né vers 1790. Il entra au service en 1805, et fut un des officiers de la marine française dont l'insistance raisonnée influa le plus sur la résolution que prit le gouvernement en 1829 d'armer contre Alger; nommé en 1830 au commandement du brick de guerre *Le Griffon*, en station dans les mers du Sud, il se distingua en 1834 par l'énergie qu'il déploya à Callao, où en présence des forces supérieures il força le gouvernement péruvien à restituer le navire du commerce *La Petite-Louise*, illégalement saisi. Sa belle conduite en cette occasion lui valut l'offrande d'une épée d'honneur au nom du commerce de Bordeaux (13 avril 1834). Nommé capitaine de vaisseau (6 janvier 1834), il fut appelé la même année au commandement de *La Créole* (25 septembre 1834). En 1837, il fut chargé de faire un voyage de circumnavigation sur la frégate *La Vénus*. Le rapport sur cette expédition, qui ne se termina qu'en 1839, fut adressée à l'Académie des Sciences; il constate avantageusement les services rendus à la science et au commerce par M. Dupetit-Thouars. A son retour, il fut promu au grade de contre-amiral, et conseilla dès lors au gouvernement de Louis-Philippe de prendre possession des îles de la Société ou des Marquises. Le protectorat de Taïti fut résolu par M. Guizot. Cette mesure trouva un adversaire opiniâtre dans le missionnaire anglais Pritchard (*voyez* ce nom), établi depuis quelques années à Taïti et jouissant d'une influence particulière sur Pomaré-Wahiné, reine de cette île. Les avanies réitérées faites aux résidents français nécessitèrent une démonstration vigoureuse de la France. L'amiral Dupetit-Thouars et le capitaine Bruat furent chargés d'obtenir une réparation convenable. Le 9 septembre 1842 Pomaré asquiesça aux demandes qui lui étaient faites, et reconnut le protectorat; mais, à l'instigation de Pritchard, les naturels prirent les armes, arrachèrent le drapeau tricolore, et tuèrent plusieurs marins de l'escadre française. MM. Dupetit-Thouars et Bruat crurent devoir repousser la force par la force : ils débarquèrent des détachements, défirent les naturels en plusieurs rencontres sanglantes, et prirent possession de l'île, après en avoir expulsé le missionnaire Pritchard. Sur la réclamation du gouvernement anglais, le ministère Guizot rappela M. Dupetit-Thouars. Il établit la simple protection, et après une discussion mémorable, fit voter par les chambres une indemnité à Pritchard. L'opinion publique s'émut de ce désaveu, et l'opposition, exploitant la prudence, peut-être excessive, du gouvernement, ouvrit une souscription dans les bureaux du *National* pour offrir une épée d'honneur à l'amiral désavoué. Chaque versement ne devait être que de cinquante centimes. On réunit une trentaine de mille francs; mais M. Dupetit-Thouars refusa l'épée qui lui fut présentée, pour ne point fournir un aliment à l'esprit d'opposition politique. Il fut nommé vice-amiral le 6 septembre 1846. Après la révolution de Février, il entra au conseil d'amirauté, et le 8 juillet 1849 il fut élu représentant à l'Assemblée législative par les électeurs de Maine et-Loire. L'Académie des Sciences l'a nommé, en septembre 1855, membre libre en remplacement de M. Duvernoy. On a de M. Dupetit-Thouars : *Voyage autour du Monde sur la frégate* La Vénus, *exécuté pendant les années* 1837, 1838 et 1839, etc., 10 vol. in-8°, avec atlas de 180 planch. in-fol. et 20 cartes — *Note adressée à MM. les Pairs et à MM. les Députés, relativement à l'occupation de l'île d'Hotahiti*; Paris, 1843, in-8° ; — *Rapport sur Taïti*, communiqué le 13 avril 1844 à la chambre des députés; Paris, 1844, in-4°.

Moniteur de 1834, p. 81, 1375, 1734. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française*. — *L'Amiral Dupetit-Thouars*; Paris, 1844, in-8°. — L. Louvet, dans le *Dictionnaire de la Conversation*.

* **DUPEUTY** (*Charles-Désiré*), auteur dramatique français, né à Paris, le 6 février 1798. Après avoir achevé ses études au Lycée impérial de Paris en 1814, il fut tour à tour militaire, commis d'administration, employé de commerce, vaudevilliste, puis journaliste; mais il resta peu de temps dans la polémique quotidienne; ayant fondé sous le ministère Corbière un journal d'opposition intitulé : *La Nouveauté*, il fut traduit devant la police correctionnelle avec un de ses collaborateurs pour un article de ce journal, et condamné à l'amende et à la prison. Il ne tarda point à revenir au théâtre, où depuis il s'est distingué par une grande fécondité. Son œuvre se compose de plus de cent cinquante pièces, faites la plupart, il est vrai, en collaboration avec

d'autres écrivains, mais qui eurent souvent d'éclatants succès. Voici les titres des principales : *Le Sergent Mathieu*, avec MM. Xavier (Saintine) et de Villeneuve; 1828; — *Le maréchal Brune*, avec Fontan; 1831; — *Le Procès d'un maréchal de France*, avec le même, pièce qui fut défendue par l'autorité supérieure; 1831; — *Mme Grégoire;* 1830; — *Victorine, ou la nuit porte conseil*, avec Dumersan et M. Gabriel; 1832; — *Arthur, ou seize ans après*, avec M. Dorvigny et Fontan; — *Paris la nuit*, avec M. Cormon; 1842; — *Le Moulin à paroles*, avec M. Gabriel, etc., etc. H. MALOT.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine.*

* **DUPEUTY-TRAHON** (*Jean-Ferdinand*), orientaliste français, né le 30 mars 1794, à Claire-Fontaine (Seine-et-Oise), mort en 1836. Il était fils d'un officier qui avait résidé dans l'Inde et qui avait combattu sous le célèbre Haïder-Ali-Khân. Il étudia à Paris la médecine, et partit en 1813, en qualité de chirurgien au 150e régiment de ligne. Un an après, il abandonna la carrière médicale pour se livrer à la linguistique, et s'attacha surtout à la connaissance des divers dialectes de l'Inde. On a de lui un ouvrage posthume, publié par Caüet aîné, sous le titre de : *Le Moniteur indien, renfermant la description de l'Hindoustan et des différents peuples qui habitent ce pays, etc., ouvrage rédigé sous forme de vocabulaire, et dans lequel l'origine de chacun des termes se trouve indiqué; suivi de deux Index;* Paris, 1838, in-8°. F. D.

Documents particuliers.

DUPEYRAT (*Guillaume*), polygraphe français, natif de Lyon, mort en 1643. D'abord substitut du procureur général au parlement de Paris, il fut ensuite prêtre et trésorier de la Sainte-Chapelle. On a de lui : *Histoire ecclésiastique de la Cour;* Paris, 1645, in-fol.; — *G. Dupeyrati Spicilegia poetica*, avec le titre français : *Essais poétiques;* Tours, 1593, in-12; — *Recueil d'oraisons funèbres, poésies*, etc., *sur la mort d'Henri le Grand;* Paris, 1611, in-4°; — *La Philosophie morale, ou jeu des échecs;* ibid., 1608, in-8°; — *Traité des Dîmes;* 1640, in-8°; — *Origine des Cardinaux du Saint-Siége;* Cologne, 1670, in-12.

Dict. biog. univ. et pitt.

DUPHOT (*Léonard*), général français, né à Lyon, vers 1770, mort à Rome, le 27 décembre 1797. Il entra de bonne heure au service, et n'était encore que sous-officier lorsque la révolution éclata et fit de lui un adjudant major d'un bataillon des volontaires du Cantal. Envoyé à l'armée des Pyrénées orientales, il y reçut, le 24 novembre 1794, le grade d'adjudant général chef de brigade, et en cette qualité il assista à la prise du fort de Figuières, où il se signala par un combat singulier qu'il soutint, avec le chef de brigade Lannes, contre deux généraux espagnols. Les adversaires des deux officiers français furent blessés à mort, et cette circonstance assura la capitulation du fort. Réformé par le conventionnel Aubry, il fut presque aussitôt envoyé par Carnot à l'armée d'Italie. Chargé de l'avant-garde du général Augereau, il tint en échec, le 7 janvier 1797, avec des forces très-inférieures, à Bellivacqua, le comte de Hohenzollern; le 30 mars suivant il fut nommé général de brigade, à la suite d'une brillante reconnaissance opérée à la tête de la vingt-cinquième demi-brigade. La même année, Duphot accompagna Joseph Bonaparte dans son ambassade à Rome. Il était sur le point d'épouser la belle-sœur de l'ambassadeur, Mlle Clary (depuis reine de Suède), et venait d'être nommé commandant des grenadiers de l'armée d'Angleterre lorsqu'un événement fatal vint l'enlever à ses brillantes espérances d'avenir. L'arrivée de l'ambassadeur de la république française était devenue le signal de mouvements populaires ayant pour but l'établissement d'un gouvernement républicain à Rome. Des attroupements se formaient chaque jour dans le voisinage du palais de l'ambassade : l'autorité papale crut devoir sévir, et des soldats furent envoyés pour dissiper les rassemblements (27 décembre). De son côté, Joseph Bonaparte sortit du palais, accompagné du général Duphot et de l'adjudant général Sherlock. Duphot, n'écoutant que son courage, se jette entre les troupes et le peuple; mais entraîné par les soldats jusque vers la porte *Septimiana*, il reçoit un coup de mousquet dans la poitrine, se relève et retombe percé de nombreux coups de baïonnette. Joseph Bonaparte n'avait eu que le temps de rentrer au palais, avec l'adjudant Sherlock. Le corps de Duphot, arraché à la fureur des partisans du pape par quelques serviteurs dévoués, fut porté à l'ambassade. Quelque temps après, le gouvernement français vengea ce lâche assassinat par le renversement du gouvernement papal. Le 15 février 1798 le général Berthier entra à Rome en vainqueur, et le 23 du même mois il fit faire une cérémonie en l'honneur de Duphot, dont les cendres, placées dans une urne, furent déposées au sommet d'une colonne antique, sur la place du Capitole. De plus, la république romaine s'engagea à payer une indemnité de 150,000 francs à la famille du jeune général. Mais au mois de novembre suivant, les Français ayant évacué momentanément l'Italie inférieure, le premier acte de la populace romaine fut la destruction du monument élevé à la mémoire de Duphot. On a de ce général une ode *Aux mânes des héros morts pour la liberté*, mise en musique par Laïs; ce fut, sous la république, un des chants favoris des soldats. [*Encyc. des G. du M.*]

Victoires et Conq. des Fr., éd. Didot, 1855. — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — De Courcelles, *Diction. des Généraux français.*

DUPIN, nom commun à plusieurs person-

nages français, rangés ci-après dans l'ordre chronologique et généalogique.

DUPIN (*Jean*), poëte français, né dans le Bourbonnais, en 1302, mort en 1372, dans le pays de Liége. Il était moine de l'abbaye de Notre-Dame de Vaucelles, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Cambrai. La Croix du Maine le qualifie de théologien, de médecin, de poëte français et d'orateur. Jean Dupin ne se donne point à lui-même tant de qualités; il veut qu'on le regarde comme un homme illettré, ne sachant parler que le langage vulgaire de son temps :

Je ne suis (dit-il) clerc ne usagez,
Je ne sçay latin ne ebrieux.

Dans la préface de son *Livre de bonne vie*, il s'excuse ainsi de l'incorrection de son langage :

Je suys rude et mal courtois;
Si je dis mal, pardonnez-moy,
Je foys par bonne intencion;
Si n'ay pas langue de François,
De la duché de Bourbonnoys
Fust mon lieu et ma nation.

Dupin nous apprend qu'il « commença son songe (*Le Livre de bonne vie*) en l'âge de trente-sept ans, et que lorsqu'il s'éveilla (c'est-à-dire lorsqu'il acheva son livre), il se trouva en l'âge de trente-huit ans, sur le terme de l'Incarnation mil trois cent quarante. » Il ajoute que lorsqu'il composa son ouvrage, il avait déjà vu cinq rois se succéder sur le trône de France :

Je vy en moins de quatorze ans
Quatre roys en France régner;
Grans et fors, ce ne veüil céler,
Tous furent morts en peu de temps.

A ces renseignements biographiques, que Dupin nous donne sur lui-même, ajoutons, d'après La Croix du Maine, qu'il fut enterré « en l'abbaye des Guillemins », près de Liége. On a de Jean Dupin : *Le Livre de bonne vie;* Chambery, 1495, in-fol., goth. très-rare; il en existe une seconde édition, sous ce titre : *Le Champ vertueux de bonne vie* (1); Paris, in-4°, goth. sans date, mais qui, d'après La Croix du Maine, fut imprimée vers 1520. L'abbé Goujet analyse ainsi ce curieux ouvrage : « *Le Champ vertueux de bonne vie* est divisé en deux parties, l'une en prose, l'autre en vers. La première est partagée en sept livres. C'est le récit de ce qu'il feint avoir vu en songe sous la conduite d'un chevalier nommé Mandevie, avec lequel il parcourt toutes les conditions des hommes. La seconde partie, qui contient le huitième livre, est en vers, et roule sur les mêmes sujets. C'est comme l'abrégé des sept autres livres. Jean Dupin fait passer en revue dans ce huitième livre généralement tous les états, dont il représente en quarante chapitres, et avec beaucoup de liberté, les abus et les vices. Les dignités les plus respectables sont, comme les conditions inférieures, l'objet de sa censure. Il parle fort librement des papes. Il accuse les cardinaux, les évêques et autres prélats, de luxe, de simonie, d'avarice et d'autres crimes plus énormes, et leur oppose la vie des apôtres. Il fait un portrait encore plus affreux des chanoines et des moines, sans épargner les enfants de Saint-Benoît et de Saint-Bernard, qu'il désigne sous le titre de *Moines noirs* et de *Moines blancs*. Il parle sur le même ton des prémontrés, des moines de Grandmont, des religieux mendiants et des hospitaliers. Pour les chartreux, il se contente de dire qu'ils

Ne sont bons à rien que pour eulx.

« Les prêtres, et surtout les juges d'église, comme les officiaux et autres, sont encore plus mal traités; et s'il n'a pas chargé ses couleurs, il faut avouer que les abus dont il se plaint étaient fort criants. Parlant des avocats, qu'il nomme *clercs de loix*, il dit entre autres :

Clercs ont la langue envenimée,
De faulce parolle fardée;
Avarice leur est à dextre;
Robes ont d'envie herminée,
Housse d'yprocrisie fourrée,
Chapeau de paresse en la teste;
Leurs maisons sont d'yre parées,
D'orgüeil et de gueule fondées;
De luxure font leur digeste :
Loyaulté, droicture est faillie,
Car tout le sens de cette vie
Est transporté en faulceté.

« Il parcourt avec la même liberté toutes les conditions séculières depuis les rois jusqu'aux artisans, et partout il se montre un censeur impitoyable. Cependant il proteste plusieurs fois qu'il ne prétend attaquer que les vicieux, et qu'il est plein de respect pour ceux qui observent ce que la justice et la religion demandent. Entre le très-petit nombre de faits historiques qu'il rapporte comme en passant, voici ce qu'il dit de la suppression de l'ordre des Templiers, à qui le pape Clement V porta le dernier coup :

Ou par droit ou par voulenté
Furent les Templiers condampnez,
Pape Clément leur fist tel honte :
Puis fust le Temple transporté
A l'Ospital, non pas donné :
Ce pape en eut d'argent grant monte. »

On voit par cette analyse et par ces extraits que l'ouvrage de Dupin, sans manquer d'intérêt, n'a qu'une médiocre valeur poétique. Claude Fauchet et La Croix du Maine citent un autre ouvrage de Jean Dupin, intitulé : *L'Évangile des Femmes, composé en vers alexandrins de douze syllabes, que les Anglais appelaient longue ligne*. D'après Fauchet, « ce poëme est assez bien fait et plaisant »; il commence ainsi :

L'Évangile des femmes vous veuil ci recorder.

Et finit par ces mots :

Ces vers Jehans du Pain, un moine de Vaucelles,
A fet moult soutilement....

Ce poëme existe en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Paris; il ne faut pas le confondre avec le *Livre des Connoilles*, appelé

(1) L'ouvrage de Jean Dupin est indiqué de la manière suivante dans le Catalogue de la Bibliothèque impériale : *Le Champ vertueux de bonne vie, appellé Mandevie, ou les Mélancolies sur les condicions de ce monde, composées par Jehan du Pin, l'an* 1340, *divisées en sept parties, escrites en prose; avec une huictième, en vers, appellée la Somme de la Vision Jehan du Pin.*

aussi *L'Évangile des Femmes*, ouvrage très-rare, d'un auteur inconnu, imprimé à Lyon, 1473, in-4°, goth. L. J.

Choppin, *De sacra Politia forensi*. — C. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poésie françaises*. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — Goujet, *Biblioth. franç.*, t. IX, p. 96. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littéraire des Pays-Bas*, t. XV.

* **DUPIN** (*Martin*), publiciste français, natif de Sens, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui un ouvrage intitulé : *Le Caton des Princes et Gouverneurs, comprenant le juste état et gouvernement d'une chose publique*; Paris, 1536, in-8° : c'est une compilation assez médiocre de ce que les anciens ont écrit sur la politique. M. G.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.*

DUPIN (*Louis* Ellies), historien ecclésiastique français, né à Paris, le 17 juin 1657, mort dans la même ville, le 6 juin 1719. Issu d'une famille ancienne de Normandie, Dupin fut élevé avec soin par son père, et montra dès l'enfance beaucoup de goût pour les belles-lettres et pour les sciences. Après avoir fait ses études au collége d'Harcourt, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1684. Il avait déjà préparé les matériaux de sa *Bibliothèque universelle des Auteurs ecclésiastiques*, dont le premier volume parut en 1686. La liberté avec laquelle il jugeait le style et la doctrine des auteurs ecclésiastiques souleva de vives réclamations dans le clergé, et déplut surtout à Bossuet, qui recourut au chancelier Boucherat et à De Harlay, archevêque de Paris, pour forcer Dupin à une rétractation formelle ou obtenir contre lui une censure rigoureuse. Dupin, cédant aux conseils de Racine, son parent et son ami, se résigna à la rétractation. En se soumettant à tout ce qu'on voulut, il espérait que son ouvrage ne serait pas supprimé; il le fut cependant, le 16 avril 1693, par arrêt du parlement; mais on accorda à l'auteur la liberté de le continuer en changeant seulement son titre. Cet immense travail, capable d'occuper la vie de plusieurs hommes, et qui, avec ses divers suppléments, forme 61 vol. in-8°, n'empêcha pas Dupin de publier plusieurs autres écrits sur des matières importantes. L'activité de son esprit suffisait à tout. Il était commissaire dans la plupart des affaires de la Faculté, remplissait une chaire de philosophie au Collége royal (Collége de France), travaillait au *Journal des Savants*, donnait des avis et des mémoires aux écrivains qui le consultaient. « Malgré tout cela, dit Nicéron, il trouvait encore le moyen de se délasser avec ses amis, une partie de la journée, et ne se refusait à personne; auteur d'un caractère aussi commode pour l'usage de la vie que plein de disposition et de facilité pour le travail. » La vie douce et studieuse d'Ellies Dupin fut troublée de nouveau par les querelles de la bulle *Unigenitus*. Exilé à Châtellerault comme janséniste et signataire du cas de conscience, il obtint son rappel à la condition d'une nouvelle rétractation; mais sa chaire ne lui fut pas rendue. Clément XI remercia Louis XIV de ce châtiment, et dans le bref qu'il adressa au monarque il appela Dupin « un homme d'une très-mauvaise doctrine et coupable de plusieurs excès envers le siége apostolique ». Dupin ne fut pas plus heureux sous la régence. Une étroite liaison s'était formée entre lui et Guillaume Wake, archevêque de Cantorbéry. Les deux docteurs échangeaient une correspondance active, dans l'espoir de rapprocher la communion anglicane et l'Église romaine. Ces rapports déplurent au gouvernement français et surtout à Dubois, qui postulait le chapeau de cardinal et tenait à ne pas mécontenter la cour de Rome. Le 10 février 1719, la police se saisit de tous les papiers de Dupin. « Je me trouvai au Palais-Royal au moment qu'on les y apporta, dit Lafitau, évêque de Sisteron; on lisait dans ces papiers que les principes de notre foi peuvent s'accorder avec les principes de la religion anglicane. On y avançait que, sans altérer l'intégrité des dogmes, on peut abolir la confession auriculaire, et ne plus parler de la transubstantiation dans le sacrement de l'eucharistie, anéantir les vœux de la religion, retrancher le jeûne et l'abstinence du carême, se passer du pape et permettre le mariage des prêtres. » Les ennemis de Dupin prétendent que sa conduite était conforme à sa doctrine; qu'il était marié, et que sa veuve se présenta pour recueillir sa succession. Rien n'est plus faux. Le projet de réunir la communion anglicane et l'Église romaine n'avait rien de mystérieux. Le cardinal de Noailles et Joly de Fleury, procureur général du parlement de Paris, l'avaient approuvé. Quoi qu'en ait dit Lafitau, les papiers de Dupin ne contenaient rien qui pût paraître coupable aux yeux d'un théologien judicieux et modéré. Le même zèle pour l'union religieuse porta Dupin à composer, pendant le séjour du tsar Pierre en France, quelques mémoires dans le but de rallier l'Église grecque au catholicisme. Les ouvrages de Dupin sont : *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique et la chronologie de leurs ouvrages, le sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur style et sur leur doctrine et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages*; Paris, 1686-1704, 58 vol. in-8°; réimprimée en Hollande en 19 vol. in-4°. Dupin juge presque toujours sans partialité et sans prévention, et sa critique est dégagée de préjugés; voilà ce qu'on ne lui pardonnait pas; mais la vitesse avec laquelle il travaillait lui a fait commettre un grand nombre de fautes. Ses derniers volumes ne sont pas écrits avec le même soin que les premiers. Les vies qu'il donne sont trop abrégées; les faits ne sont ni assez développés ni assez bien discutés. On lui reprocha 1° d'af-

faiblir le culte que l'Église rend à la Vierge; 2° de favoriser le nestorianisme; 3° de méconnaître en partie les preuves de la primauté du saint-siége; 4° d'attribuer aux Pères de l'Église des erreurs sur l'immortalité de l'âme et sur l'éternité des peines de l'enfer; 5° de parler d'eux avec trop peu de respect, etc., etc.; — *De antiqua Ecclesiæ Disciplina;* Paris, 1686, in-4°; — *Liber Psalmorum, cum notis;* Paris, 1691, in-8°; — *Le Livre des Psaumes, traduit selon l'hébreu;* Paris, 1691, in-12; — *La Juste défense du sieur Dupin;* Cologne, 1693, in-12; — *S. Optati Afri, Milevitani episcopi, De Schismate Donatistarum, libri septem;* Paris, 1700, in-fol: cette édition du traité de saint Optatus est suivie d'une histoire des Donatistes; — *Notæ in Pentateuchum;* Paris, 1701, in-8°; — *Défense de la censure de la Faculté de théologie de Paris contre les Mémoires de la Chine* (du P. Lecomte, jésuite); Paris, 1701, in-8°; — *De la Nécessité de la Foi en Jésus-Christ pour être sauvé;* Paris, 1701, in-8°; — *Dialogues posthumes du sieur de La Bruyère sur le quiétisme;* Paris, 1699, in-12. La Bruyère n'avait fait que sept dialogues; Dupin, qui les publia, en ajouta deux autres; — *Traité de la Doctrine chrétienne et orthodoxe;* Paris, 1703, in-8°; — *Joannis Gersonii, doctoris et cancellarii Parisiensis, Opera;* Amsterdam, 1703, 5 vol. in-fol.; — *L'Histoire d'Apollone de Tyane convaincue de fausseté et d'imposture;* Paris, 1705, in-12; — *Traité de la Puissance ecclésiastique et temporelle;* 1707, in-8°; — *Bibliothèque universelle des Historiens;* Paris, 1707, in-8°; — *Lettre sur l'ancienne Discipline de l'Église touchant la célébration de la messe;* Paris, 1708, in-12; — *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent;* Paris, 1710, in-12; — *Dissertations historiques, chronologiques et critiques sur la Bible;* Paris, 1711, in-8°; — *L'Histoire de l'Église en abrégé;* Paris, 1712, in-12. Les jésuites qui rédigeaient le *Journal de Trévoux* ont porté sur cet ouvrage d'un écrivain janséniste un jugement qui fait honneur à leur impartialité. « L'auteur, disent-ils, écrivain infatigable et d'une facilité surprenante, est maître de son sujet; il a voulu être court : il l'est sans être obscur, et sans omettre presque aucun fait considérable. Une autre louange qui lui est due, c'est qu'il n'a rien donné à la prévention ni à la passion. Il est historien, il raconte, et rien de plus. Il lui a fallu pour soutenir ce caractère beaucoup d'art et de discrétion. On sent bien pour qui est son cœur; mais au moins dans cet ouvrage son cœur n'a pas été maître de sa plume. Le style n'en est pas entièrement correct ni fort recherché, mais il est clair et coulant, et cela suffit »; — *Histoire profane, depuis son commencement jusqu'à présent;* Paris, 6 vol. in-12; — *Analyse de l'Apocalypse, contenant une nouvelle explication simple et littérale de ce livre, avec des dissertations sur les Millénaires;* Paris, 1714, in-12; — *Traité historique des excommunications;* Paris, 1715, in-12; — *Méthode pour étudier la théologie;* Paris, 1716, in-12; — *Défense de la Monarchie de Sicile contre les entreprises de la cour de Rome;* Amsterdam, 1716, in-12; — *Traité philosophique et théologique sur l'amour de Dieu;* Paris, 1717, in-12; — *Continuation du Traité de l'amour de Dieu;* Paris, 1717, in-12; — *Bibliothèque des Auteurs séparés de la communion romaine du seizième et du dix-septième siècle;* Paris, 1718, in-8°. *L'Europe savante* parle ainsi de cette *Bibliothèque* : « Cet ouvrage n'a pas besoin d'autre éloge ni d'autre censure que le nom de M. Dupin. C'est toujours même rapidité dans la composition, même légèreté dans le style, même modération dans les sentiments, même discernement dans les jugements, même précipitation dans les examens, même inexactitude dans les faits. » Dupin a aussi travaillé aux dernières éditions du *Dictionnaire* de Moréri. Il a revu la traduction du *Rationarium Temporum* du P. Petau, imprimée à Paris, en 1715, et *L'Histoire de Louis XIII* de Lecomte.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. II. — Moréri, *Grand Dict. hist. et critique.*

DUPIN (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Tartas, en 1681, mort à Bordeaux, en 1745. Fils d'un notaire, il fut lui-même procureur, et put se familiariser ainsi avec les diverses parties du droit. On a de lui : *Traité sur les peines des secondes noces;* Paris, 1746, in-4°; — une édition du *Commentaire d'Automne* sur les *Coutumes générales de Bordeaux;* 1728, in-fol.; — *Conférences de toutes les questions traitées par Ferron*, dans son *Commentaire sur la Coutume de Bordeaux*, avec le *Commentaire d'Automne;* Bordeaux, 1746, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist.*

DUPIN (*Claude*), financier et économiste français, né à Châteauroux, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Paris, le 25 février 1769. Il fut capitaine dans le régiment d'Anjou, puis fermier-général. On a de lui : *Œconomiques*, Carlsruhe, 1745, 3 vol. in-4°, ouvrage anonyme, estimé, tiré seulement à quinze exemplaires, et dont plusieurs fragments ont été insérés dans l'Encyclopédie méthodique; — *Mémoire sur les blés*, etc.; Paris, 1748, in-4°; — *Manière de perfectionner les voitures;* ibid., 1753, in-8°; — *Observations sur l'*Esprit des Lois; ibid., 1757-1758, 3 vol. in-8°; ouvrage dont il n'existe que douze exemplaires, et dont la préface est, dit-on, de Mme Dupin.

Grimm, *Correspond.*

DUPIN, femme de *Claude* (Mlle FONTAINE, dame), morte à Chenonceaux, presque centenaire, vers 1763. Elle était fille naturelle de Samuel Bernard. Elle a publié quelques écrits de morale et traduit plusieurs pièces de Pétrarque.

Son esprit et son urbanité firent d'elle une des femmes les plus célèbres du dix-septième siècle. Mme Dupin confia pendant quelque temps l'éducation de son fils à J.-J. Rousseau, et l'employa aussi à copier des manuscrits.

J.-J. Rousseau, *Confessions*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — George Sand, *Hist. de ma Vie*.

DUPIN DE FRANCUEIL (***), fils du premier mariage du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut fermier général et receveur général des finances, et épousa une fille naturelle du maréchal de Saxe. Dupin de Francueil était lié avec Mme d'Épinay, qui s'étend beaucoup sur cette liaison dans ses *Mémoires* (1).

Mémoires de madame d'Épinay.

DUPIN DE FRANCUEIL (*Marie-Aurore*), née en 1750, morte en 1821. Fille naturelle du maréchal de Saxe, elle épousa d'abord le comte de Horn; devenue veuve, elle s'unit au fermier général Dupin de Francueil, fils de *Claude* Dupin. Son fils, *Maurice* Dupin, fut le père du célèbre écrivain contemporain connu sous le pseudonyme de *George Sand* (Mme Dudevant). Maurice Dupin prit part aux guerres de la révolution et du commencement de l'empire.

George Sand, *Hist. de ma Vie*.

DUPIN (*Charles*), financier français, né à Clamecy, le 11 août 1731, mort à Montpellier, le 9 novembre 1808. D'abord admis chez les Jésuites, il les quitta pour entrer dans l'administration de l'enregistrement et des domaines. Les électeurs du département de l'Hérault l'appelèrent en 1790 aux fonctions de procureur général syndic; il quitta ce poste en l'an IV (1795) pour passer à la cour de cassation. Il ne tarda pas à rentrer dans l'administration des domaines, et fut nommé directeur d'abord à Rouen, puis à Montpellier, où il mourut. On a de lui : *Instructions sur diverses questions relatives aux droits de contrôle, d'insinuation, de centième denier, et autres, avec des observations analogues à chaque espèce, précédées du tarif du* 19 *novembre* 1722; Montpellier, 1780 et 1788, in-4°.

Rabbe, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains.*

DUPIN (*Antoine*), homme politique français, né en 1758, mort vers 1820. Il représenta le département de l'Aisne à la Convention, où il vota dans le procès de Louis XVI pour la peine la plus grave après la mort. Il rédigea les divers rapports relatifs aux anciens fermiers généraux; ceux-ci furent par là traduits au tribunal révolutionnaire, et périrent sur l'échafaud. A l'occasion de ces procédures il fut arrêté le 9 août 1795, puis relâché quelque temps après. Il obtint ensuite un modeste emploi dans les départements réunis à la France.

Petite Biog. Conventionnelle.

DUPIN (*Claude-François-Étienne*, baron), administrateur français, né à Metz, le 30 novembre 1767, mort le 11 novembre 1828. Il fut successivement secrétaire général, administrateur du département de la Seine, préfet des Deux-Sèvres depuis la création des préfectures jusqu'en 1813, et conseiller-maître à la cour des comptes. On a de lui : *Notices biographiques d'hommes célèbres de l'antiquité et des temps modernes*; Paris, 1793; — *La Prusse, ou voyage d'un jeune homme à Berlin*, trad. de l'allemand; Paris, 1800, in-8°; — *Statistique du département des Deux-Sèvres*; Paris, 1801, in-8°; — *Mémoire sur la statistique du département des Deux-Sèvres*; Niort, 1801, in-4°; — *Dictionnaire géographique, agronomique et industriel du département des Deux-Sèvres*; Niort, 1803, in-8°; — *Mémoire statistique du département des Deux-Sèvres, publié par ordre du gouvernement*; Paris, 1804, in-fol.; — *Instructions du préfet des Deux-Sèvres pour les maires de ce département*; Niort, 1808-1812, 5 vol. in-4°; — *Précis historique de l'administration et de la comptabilité des revenus communaux*; Paris, 1820, in-8°; — *Histoire de l'administration des secours publics*; Paris, 1821, in-8°; — *Histoire de l'administration locale, ou revue historique des divers changements survenus dans l'organisation administrative des villes et communes, des provinces et départements, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'avénement de S. M. Charles X*; Paris, 1829, in-8°; — *Mémoire sur le patois poitevin et sa littérature*; — *Notice sur quelques fêtes et divertissements populaires du département des Deux-Sèvres*; ces deux derniers ouvrages ont été insérés dans le *Recueil des Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. I et IV.

Bégin, *Biographie de la Moselle.*

* **DUPIN** (*André-Marie-Jean-Jacques*), célèbre jurisconsulte et magistrat français, né le 1er février 1783, à Varzy (Nivernais). L'aîné de trois frères, il reçut sa première instruction de son père, homme très-instruit, ancien membre de plusieurs assemblées législatives, et devint bientôt principal clerc chez un avoué à Paris. Une école de droit s'étant formée d'office à Paris, sous le nom d'*Académie de Législation*, à laquelle chaque département pouvait envoyer un élève d'élite, M. Dupin y entra comme élève de la Nièvre, et obtint trois prix au premier concours. Au rétablissement des écoles de droit, en l'an XII (1804), il se fit recevoir successivement licencié et docteur. En 1810 il concourut pour une chaire à l'École de Droit de Paris, mais échoua. Cet échec le rendit tout entier au barreau. A cette époque M. Dupin avait déjà composé plusieurs écrits estimables, parmi lesquels on remarque : *Principia Juris*, choix de textes du droit romain. Après la publication des Cinq Codes, le gouvernement impérial eut la pensée de refondre le reste de la législation. Dans ce but, il nomma, par décret du 7 janvier

(1) Mme d'Épinay entre à ce sujet dans des détails qui portent trop le cachet du dix-huitième siècle pour être reproduits ici.

1813, une commission chargée de la *classification des lois*. Sur la proposition de l'archi-chancelier Cambacérès, M. Dupin fut nommé secrétaire de cette commission. Élu, en mai 1815, membre de la chambre des représentants par l'arrondissement de Château-Chinon (Nièvre), il fut l'un des orateurs qui, dans le comité secret du 23 juin, combattirent la proposition de proclamer le jeune roi de Rome empereur des Français sous le nom de Napoléon II, et qui demandèrent avec insistance les libertés publiques les plus étendues. M. Dupin ne fut pas réélu à la chambre des députés de 1815, et dans les années suivantes il ne put l'être, à cause de la disposition législative qui exigeait l'âge de quarante ans pour l'éligibilité. On était à la fin de 1815; la réaction dressait ses listes de proscription, assemblait ses conseils de guerre, convoquait ses cours prévôtales, et faisait publier par ses journaux que « les avocats ne pourraient défendre des accusés de crimes d'État sans se rendre pour ainsi dire leurs complices ». C'est alors que M. Dupin publia sa *Libre Défense des Accusés;* et il fut lui-même appelé à défendre « l'armée, dans le procès du maréchal Ney (1815); l'humanité, dans celui des trois Anglais (Hutchinson, Bruce et Robert Wilson) qui avaient sauvé Lavalette (1816); l'honneur national, dans l'affaire du prétendu coup de pistolet tiré sur le duc de Wellington (1819). Il attaqua de front les intrigues et les provocations de la police, dans le procès de Lyon (1819); les assassinats et les fureurs méridionales jouissant de toute impunité, dans celui qu'il alla plaider à Riom pour les mânes du maréchal Brune (1821) ».

En 1819, M. Dupin plaida pour le duc de Rovigo, et le fit acquitter. Il assista le général Caulaincourt, duc de Vicence, accusé d'avoir participé à l'arrestation du duc d'Enghien, dans les poursuites (restées sans résultat) dont il fut l'objet. Choisi pour conseil par Carnot, il lui donna l'avis, que celui-ci eut la prudence de suivre, de ne pas s'exposer à être jugé par ses ennemis. Il se disposait à plaider pour le général Gilly lorsqu'il parvint à obtenir la mise en liberté de son client. Parmi les affaires les plus importantes dont il fut successivement chargé, nous citerons celle de la *Souscription nationale* en faveur des citoyens détenus sans jugement, en vertu de la loi d'exception du 26 mars 1820; l'affaire Bavoux (1819), dans laquelle les droits du professorat et de l'enseignement étaient mis en question; l'affaire de l'abbé de Pradt (1820); celle de l'*Hermite en province* (1819); celle de MM. Jay et Jouy, biographes du conventionnel Fonfrède (1823): procès dans lesquels il s'agissait de déterminer l'étendue de la liberté de discussion en matière historique. Nous citerons encore la spirituelle et éloquente défense de Béranger (1821); du journal *Le Miroir*, poursuivi pour le fait d'*allusions* (1821); celle du *Constitutionnel*, prévenu de *tendances* à porter atteinte au respect dû à la religion de l'État (1825). Dans l'affaire Isambert (1826), il plaida énergiquement la cause de la liberté individuelle contre le régime des arrestations arbitraires; mais son plus beau succès fut sans contredit la défense du *Journal des Débats*, traduit en police correctionnelle pour le célèbre article *Malheureux roi! malheureuse France!* (1829).

Les procès politiques n'empêchaient pas M. Dupin de plaider ou de consulter dans les affaires civiles les plus importantes. On ferait un volume (1) de la simple énumération des grands procès dans lesquels il a prêté aux personnages les plus considérables, aux familles les plus éminentes, le concours de son talent d'avocat ou de sa science de jurisconsulte. C'est en 1817 que M. Dupin devint l'un des conseils judiciaires du duc d'Orléans. L'année suivante il entra dans le *conseil d'apanage* du prince, et il n'a pas cessé depuis lors de prêter à la maison d'Orléans l'appui de sa grande expérience des affaires, soit à titre de président du conseil du domaine privé pendant la monarchie (l'apanage d'Orléans ayant été réuni à la dotation immobilière par la loi du 2 mars 1832), soit comme exécuteur testamentaire du feu roi Louis-Philippe, soit enfin à titre officieux.

M. Dupin fut élu à la chambre des députés en 1826, et y siégea constamment jusqu'en 1842. Les sessions de 1828 et de 1829 le virent fréquemment à la tribune. Il y intervint dans la discussion de tous les projets de loi de quelque intérêt, ne laissant jamais échapper l'occasion de provoquer une amélioration dans le sens de l'extension des libertés publiques. En mars 1830, il fut le rapporteur de la fameuse adresse des 221. Répondant au ministre Guernon de Ranville, il félicita la chambre d'avoir doté le pays de deux lois « qu'il faudrait violer avant de pouvoir essayer de l'asservir, la loi de la presse et la loi des élections »; on dirait une prophétie des fameuses ordonnances. Le 26 juillet 1830, M. Dupin, consulté dans son cabinet par un grand nombre de journalistes, déclara, en présence de plusieurs de ses collègues que « dans son opinion les ordonnances étaient illégales; qu'il fallait refuser d'y obtempérer par tous les moyens de fait et de droit, et que le journal qui aurait la lâcheté de s'y soumettre ne mériterait pas de conserver en France un seul abonné ». Le 27 il assista à la réunion Périer; le 28 il insista pour que son nom fût placé au bas de la protestation rédigée en son absence; le 29, il dicta, au nom de la députation de Paris, et envoya au général Pajol, qui le demandait, l'ordre de prendre le commandement de la garde nationale. Dans ce même jour, il parcourut les boulevards en compagnie d'un autre député (Bérard), en exhortant les citoyens à la résistance. Enfin, il fut du nombre des députés qui nommèrent la *commis-*

(1) Voy. les *Mémoires de M. Dupin*.

sion de l'hôtel de ville. Le 30 juillet M. Dupin signa avec ses collègues l'acte qui déférait au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume et l'invitait à revenir à Paris. Il se rendit ensuite à Neuilly pour presser l'acceptation du prince. Le 31 il écrivit au Palais-Royal, sous la dictée du lieutenant général, la proclamation bien connue qui finit par ces mots : *La Charte sera désormais une vérité.* Nommé procureur général près la cour de cassation en août 1830, il fut en même temps appelé à faire partie du premier cabinet formé par le prince : il y entra sans portefeuille et sans traitement. Dans les discussions qui eurent lieu au sein du conseil, avant le vote de la charte, quelques personnes proposaient de *renouer la chaîne des temps*, en donnant au prince le nom de *Philippe VII;* M. Dupin combattit vivement cette proposition, et prononça à cette occasion les paroles suivantes, qui ont eu longtemps une certaine célébrité : « Le duc d'Orléans est appelé au trône non *parce qu'il* est Bourbon, mais *quoique* Bourbon ».

Nommé à l'unanimité, par les deux commissions de l'adresse et de la charte, rapporteur de la proposition Bérard, M. Dupin, qui savait *qu'en temps de révolution les minutes sont des siècles*, rédigea en deux heures (de six à huit heures du soir) un rapport remarquable par sa précision et sa netteté. Ce rapport, approuvé par ses collègues, fut lu à l'assemblée le même soir. Dans la discussion qui eut lieu le lendemain, M. Dupin prit souvent la parole. Parmi les principes qu'il défendit avec le plus d'énergie et qui lui valurent au dehors d'ardentes animosités, nous citerons celui de l'*inamovibilité des juges*, qu'il avait déjà soutenu à la chambre de 1815, et dont on lui doit en grande partie l'adoption. Les attaques dont il fut à cette occasion l'objet de la part des journaux devinrent si violentes, qu'il crut devoir y répondre dans une brochure particulière (4 sept. 1830), où il exposa ses principes et sa conduite. Dans la pensée de M. Dupin, le but était atteint et le temple du Janus des révolutions devait être fermé. La France avait conquis toutes les libertés compatibles avec l'état de ses lumières; il ne s'agissait plus que d'en assurer le développement régulier et pacifique. Cette conviction anima M. Dupin jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet: il la résuma pour ainsi dire dans son improvisation du 21 septembre 1830, réimprimée sous le titre de *Discours de M. Dupin en faveur des ouvriers de Paris.* L'orateur y établit par les raisons les plus concluantes les périls que fait courir au travail industriel le régime des clubs et des émeutes. On remarque aussi ses discours contre le droit illimité d'association; contre l'abus des secours aux réfugiés ou aux condamnés politiques; contre l'intervention en Pologne; contre la guerre de propagande : « Point de propagande, disait-il à ce sujet, dans la séance du 6 décembre 1830, respect pour les traités; *chacun chez soi, chacun son droit!* » M. Dupin fut, pour sa part, à la hauteur de la situation, et il réussit souvent à communiquer à ses collègues la fermeté qui l'animait. « Si on cède une fois, s'écria-t-il un jour, il faudra céder encore et céder toujours. » Exhortant la chambre menacée au courage civil : « Advienne que pourra, dit-il, il vaut mieux être victimes que bourreaux!... que le gouvernement soit digne de lui-même, nous serons dignes de nous! »

Il porta souvent la parole dans les affaires importantes déférées à la cour de cassation. Ses succès dans les causes civiles furent nombreux; le plus éclatant est sans contredit l'arrêt du 22 juin 1839 sur les duels. La cour, par quatorze arrêts antérieurs, avait jugé que dans l'état actuel de la législation pénale, le duel n'était atteint par aucun texte de loi. A la voix de M. Dupin, elle abandonna à l'unanimité, toutes les chambres réunies, sa jurisprudence constante pour reconnaître que le duel tombe sous le coup de la loi commune relative à l'homicide. Les travaux de M. Dupin procureur général ne pouvaient qu'ajouter à l'influence de M. Dupin député. Cette influence se manifesta clairement par sa nomination à la présidence, le 21 novembre 1832. La chambre l'appela huit fois au même honneur; il eût peut-être conservé cet honneur d'une manière non interrompue, s'il avait mieux su contenir ce penchant au sarcasme, aux reparties vives, acérées, mordantes, par lesquelles il allait frapper au hasard amis et ennemis, et qui lui ont créé de si redoutables inimitiés!

Pendant sa présidence, M. Dupin quitta souvent le fauteuil pour la tribune. La plupart des discussions dans lesquelles il apporta son tribut de lumières n'ont plus aujourd'hui, et surtout dans un pays où l'histoire se fait si vite, qu'un bien faible intérêt. Toutefois, nous en rappellerons quelques-unes. En 1832, il soutint, dans les deux chambres, comme commissaire du gouvernement, le projet de loi sur la *liste civile* et la *dotation de la couronne.* Son discours du 5 décembre 1834, à l'occasion de la crise ministérielle, fit une vive sensation, par une distinction hardie entre la présidence réelle et la présidence nominale du conseil des ministres. En 1835 il exprima une opinion fortement motivée contre l'intervention en Espagne, et défendit l'amortissement, comme il l'avait déjà fait en 1831 et 1834. Dans la discussion des lois de septembre, il prononça deux discours, l'un en faveur du jury, l'autre contre la disposition qui déférait, sous le nom d'*attentat,* certains délits de presse à la pairie. En 1836 et 1837 il appuya, contre la proposition de M. L'herbette, le maintien des lois répressives de l'usure; réclama la simplification des formes de l'expropriation forcée; défendit les députés fonctionnaires du reproche (bien opposé) de *servilité* et *d'indiscipline;* il blâma les ministres

d'avoir arrêté le cours de la justice dans l'échauffourée de Strasbourg, et combattit la loi de disjonction. En 1838 il attaqua, comme vicieux dans son assiette et dans sa perception, l'impôt des 25 centimes perçu au profit des maîtres de postes sur toutes les voitures suspendues. M. Dupin ne prévoyait pas alors la solution que les chemins de fer devaient donner prochainement à cette question. En 1839 il déclara, dans le sein de la commission de l'adresse, que le ministère (Molé) était *insuffisant* pour couvrir la royauté; il résuma son opinion sur la question d'Orient en réclamant *la liberté des deux Bosphores* (les Dardanelles et l'isthme de Suez); à l'occasion de la présentation de divers projets de loi relatifs à des concessions de chemins de fer, il blâma le ministère d'avoir saisi la chambre simultanément d'un trop grand nombre de ces projets; il critiqua l'abus du trafic des actions par les sociétés anonymes, demanda que les compagnies fussent sévèrement tenues à l'accomplissement de leurs engagements, et exprima son regret de voir des députés et des fonctionnaires prendre des actions et se *voter à eux-mêmes* des fonds. En 1840 il exprima l'opinion que l'occupation de l'Algérie devait être restreinte; il vota contre la réduction ou conversion de la rente; combattit la proposition Remilly tendant à exclure de la chambre les députés fonctionnaires; repoussa le projet d'une indemnité de 40 millions aux fabricants de sucre indigène pour assurer le monopole aux colonies. En 1841 il appuya le projet de loi relatif à la simplification des formalités des ventes judiciaires de biens immeubles; proposa un amendement important au projet de loi relatif à la propriété littéraire; intervint dans la discussion du projet destiné à modifier la loi de 1832 sur le recrutement de l'armée; prit plusieurs fois la parole au sujet de la loi des finances de 1842. En 1842 il fit le rapport des projets de loi sur la régence. En 1844, à l'occasion du projet de loi sur le recrutement, il soutint, contre l'extrême gauche, l'utilité du remplacement; il s'associa à l'amendement collectif relatif à la suppression de la rétribution universitaire. En 1845 il s'opposa à la prise en considération de la proposition Rémusat relative aux députés qui exerçaient des fonctions salariées, et de la proposition Duvergier de Hauranne relative à l'abolition du scrutin secret. La même année il fut nommé membre de la commission chargée de préparer les modifications à introduire dans la législation relative aux priviléges et hypothèques, et fut appelé à faire partie de la haute commission des études de droit. La Société pour l'Instruction élémentaire lui fit, presqu'en même temps, l'honneur de le nommer son président. En 1846 il fit partie de la commission chargée d'examiner les questions que soulevait la concentration dans les mains d'une compagnie unique le bassin houiller de la Loire. Dans la discussion de divers projets de loi portant concessions de chemins de fer, il parla dans le sens de la plus grande limitation possible des avantages à accorder aux compagnies. Dans ces diverses sessions, M. Dupin a presque toujours pris part, en outre, à la discussion du projet d'adresse et de la loi de finances, et il l'a fait avec une grande indépendance d'esprit, mais trop souvent avec cette verve frondeuse, défaut ou qualité de son caractère, qui a eu pour résultat de l'isoler à la chambre et de faire dire « qu'il vaut autant et peut-être mieux l'avoir *pour ennemi que pour ami* ».

Survint la révolution de Février. Dans la mémorable séance du 24, M. Dupin, qui avait amené à la chambre M. le comte de Paris, fut un des premiers à réclamer la parole. Il demanda que la chambre, en attendant qu'elle eût reçu l'acte d'abdication du roi, fît inscrire au procès-verbal les acclamations qui avaient accompagné et salué, dans son enceinte et au dehors, le jeune prince comme *roi des Français* et la duchesse d'Orléans comme *régente sous la garantie du vœu national.* Les faits une fois accomplis, M. Dupin, au lieu de donner sa démission de procureur général, fit décider par la cour de cassation que désormais la justice ne serait plus rendue qu'*au nom du peuple français.* Cette habile et prudente initiative, mais surtout les titres nombreux qu'il s'était faits, dans l'exercice de la haute magistrature, à l'estime du pays, enfin les amitiés de palais qu'il avait conservées avec quelques hommes politiques devenus membres ou ministres du gouvernement provisoire, le défendirent contre les propositions de destitution dont il dut nécessairement être l'objet. Élu membre de l'Assemblée constituante, il concourut activement à ses travaux, à la fois comme président de la commission du règlement, comme président du comité de législation et comme membre de la commission de constitution. On le vit successivement signaler les dangers des ateliers nationaux et provoquer leur dissolution; combattre les projets de loi sur le rétablissement du divorce; réduire à leur juste valeur les propositions relatives à l'établissement d'un crédit foncier fondé sur un papier-monnaie; demander l'entière abolition des clubs et des sociétés politiques, secrètes ou non; défendre l'inamovibilité de la magistrature; prendre la défense de la propriété contre les attaques, directes ou indirectes, du socialisme; contribuer à écarter de la constitution *le droit au travail* et autres dispositions analogues.

Le 13 mai 1849 M. Dupin fut élu membre de l'Assemblée législative. Le 1er juin suivant cette assemblée le choisit pour son président; elle lui continua cet honneur jusqu'à sa dissolution. Cette phase de la vie politique de M. Dupin est sans contredit celle dans laquelle il a déployé au plus haut degré les qualités éminentes que ses présidences de la chambre des députés lui avaient fait reconnaître. Pour se faire

une idée du courage, du sang-froid, de la fermeté dont il dut faire preuve, il faut avoir assisté à quelques-unes de ces séances où les partis, exaspérés par des provocations tumultueuses, semblaient prêts à en venir aux mains. Bien que nommé exclusivement par l'une des fractions de l'Assemblée, M. Dupin ne voulut être, comme toujours, que l'homme de la présidence et non d'un parti. Il repoussa donc l'oppression, d'où qu'elle vînt, et maintint l'ordre contre tous; amis et ennemis furent égaux devant le règlement; et si son impartialité lui valut quelquefois les marques d'estime de cette ardente minorité dont il avait si souvent réprimé les excès, elle lui attira souvent les aigres récriminations de la majorité. La révolution de Février n'avait pas été aux yeux de M. Dupin une raison suffisante de se démettre de ses fonctions de procureur général; il crut devoir également les conserver après l'acte du 2 décembre, mais il n'hésita pas à les résigner le lendemain des décrets de 1852 sur les biens de la maison d'Orléans.

M. Dupin est membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, et auteur des travaux dont voici les titres: *De la nécessité de reviser et de classer toutes les lois promulguées depuis* 1789; Paris, 1814; — *Lettres sur la profession d'avocat, ou bibliothèque choisie des livres de droit*; Paris, 1818, 2 vol. in-8°; 1832, nouvelle édition, augmentée; — *De la libre Défense des Accusés;* octobre 1815; nouvelle édition, revue et augmentée, 1824, in-8°; — *Observations sur plusieurs points importants de notre législation criminelle;* 1821, in-8°; — *Mémoires et plaidoyers, de* 1806 *au* 1er *janvier* 1830; 20 vol. in-4°; — *Choix de plaidoyers en matière politique;* 1823, in-18; — *Choix de plaidoyers en matière civile;* in-8° (tome X des *Annales du Barreau*, 2e partie); — *Réflexions sur l'enseignement et l'étude du droit;* Paris, 1807; nouvelle édition, 1821, in-18; — *Bibliothèque choisie, à l'usage des étudiants en droit;* 2e édition, 1821 in-18; — *Manuel des Étudiants en Droit et des jeunes Avocats;* 1824; nouvelle édition, 1835, in-18; — *Précis historique du Droit français,* dédié à S. A. R. le duc de Chartres; 1826, in-18; — *Notions élémentaires sur la Justice, le Droit et les Lois*, professées à S. A. R. le duc de Chartres; janvier 1827, in-18; 2e édition, mars 1827; — *Précis historique du Droit romain;* in-18 (huit éditions; la dernière est de 1824); — *Legum Leges, sive Baconii Tractatus de Fontibus universi Juris, per aphorismos, etc., cum annotationibus;* in-18, 1822; 2e édition, 1824; — *Prolegomena Juris, ad usum scholæ et fori;* 1820, in-18; — *Examen sur les éléments de Droit romain*, selon l'ordre des *Institutes* de Justinien, trad. du latin de Perreau; Paris, 1820, in-12; — *Principia Juris civilis, etc.;* 1806, 5 vol. in-12; — *Heineccii Recitationes et Elementa Juris civilis;* Paris, 1810, 2 vol. in-8°; — *Des Apanages en général et de l'apanage d'Orléans en particulier;* dernière édition, 1835, in-18; — *Les Libertés de l'Église gallicane;* Paris, 1824, in-12; 2e édition, 1826, in-18; — *Manuel du Droit ecclésiastique français;* in-12; la 4e édition est de 1845. Cet écrit fut censuré à Rome par la congrégation de l'index, et par l'archevêque de Lyon, dont le mandement, en revanche, fut supprimé par le conseil d'Etat. — *Dictionnaire des Arrêts modernes;* Paris, 1812, 2 vol. in-4°; — *Du Droit d'Aînesse; discussion du projet de loi présenté par M. de Peyronnet en* 1826, *dédié à mes frères;* in-8°; — *Lois commerciales servant de complément au Code de Commerce;* 1820, in-8°; — *Code Forestier,* avec les notes et la jurisprudence; Paris, 1828, in-18; 2e édition, 1834, in-18; — *Code du commerce de bois et de charbon;* Paris, 1817, 2 vol. in-8°, avec cartes; — *Lois des Communes*, avec une *Introduction historique;* 1823, 2 vol. in-8°; — *Des Magistrats d'autrefois, des magistrats de la révolution, des magistrats à venir;* Paris, 1814, 2e édition, in-18; — *Procès de la Congrégation des Bacchanales*, trad. de Tite-Live; 1826, deux éditions; la première sans nom d'auteur; — *Lois de compétence des fonctionnaires publics de toutes les hiérarchies;* 4 vol. in-8°; — *Rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques sur les progrès de la législation criminelle en France et en Europe depuis* 1789 *jusqu'à la fin de* 1832; in-4°, 10 juin 1848; — *Mercuriales ou Discours de rentrée, de* 1830 *à* 1846 (en tête des tomes I, IV, VII et X des *Réquisitoires*); — *Réquisitoires de* 1830 *à* 1852, *avec les arrêts de la Cour;* Paris, 11 vol. in-8°; — *Des Comices agricoles, et en général des institutions d'agriculture;* in-12, Paris, juin 1849; — *Le Morvan, topographie, agriculture, mœurs des habitants, état ancien, état actuel;* Paris, 1853, in-12; — *Présidence de l'Assemblée législative, dans les séances où l'action modératrice ou disciplinaire du président a dû intervenir;* Paris, 1853, in-12; — *Mémoires*, 1re partie (*Souvenirs du Barreau*, M. Dupin avocat et bâtonnier); Paris, 1855, in-8°; — *Jésus devant Caïphe et Pilate;* quatrième édition, Paris (Firmin Didot), 1855; la première édition a été publiée en 1828.

A. Legoyt.

M. de Loménie, *Galerie des Contemp. illustres.* — Ortolan, *Notice sur M. Dupin.* — *Mém. de M. Dupin.*

* **DUPIN** (Baron *Charles*), célèbre géomètre et statisticien français, né à Varzy (Nivernais), le 6 octobre 1784. Admis le premier à l'École Polytechnique en 1801, il se faisait remarquer dès 1802 par la solution complète et neuve d'un problème très-difficile de géométrie descriptive et par la découverte des courbes du second degré à foyers réciproques. En 1803 il fut reçu, le premier de sa promotion, dans le corps du

génie maritime. Comme ingénieur de la marine, M. Dupin fut employé à la grande flottille de la Manche et à la création de l'arsenal d'Anvers. Chargé d'une mission de confiance dans les ports de Hollande, dont il s'acquitta avec succès, il en revint pour concourir aux travaux de restauration du port de Gênes, et servit ensuite à Toulon. Le désastre de Trafalgar venait d'anéantir la marine française renaissante. Le jeune Ch. Dupin, loin de partager le découragement général, obtint de s'embarquer à Toulon sur la première escadre qui sortit de France et que l'empereur envoyait prendre possession des îles Ioniennes cédées à la France par le traité de Tilsitt. Il eut l'occasion de rendre dans cette circonstance un service important à la flotte. Le vaisseau amiral, battu par une tempête violente, avait perdu ses mâts supérieurs et ses basses vergues étaient brisées; il exigeait de promptes réparations : le jeune ingénieur les termina en cinq jours, sur huit que l'amiral lui avait accordés. Cette célérité extraordinaire fut peut-être le salut de l'escadre : quarante-huit heures plus tard en effet des forces ennemies supérieures arrivaient en vue de Corfou; mais déjà l'escadre française, réparée, cinglait au loin vers Toulon. Resté à Corfou, sur sa demande, M. Dupin, s'animant des souvenirs de la Grèce, voulut marquer son passage dans cette île par son concours pour la création d'institutions propres à réveiller chez les habitants le génie des lettres et des arts. L'Académie Ionienne ayant été fondée, il en devint secrétaire; il provoqua l'ouverture de cours publics et gratuits des sciences les plus utiles, cours professés par les membres de l'Académie eux-mêmes, et préluda dans la carrière de l'enseignement scientifique mis à la portée du peuple en se chargeant de la chaire de mécanique et de physique. Après un séjour de quatre années aux îles Ioniennes, M. Dupin revint à Paris; et vers la fin de 1812 il présenta à l'Institut ses nombreux mémoires de géométrie, dont l'Académie des Sciences vota l'insertion dans le *Recueil des Savants étrangers* (1). L'attention des savants fut ensuite attirée sur un mémoire inséré au *Journal de l'École Polytechnique*, dans lequel M. Dupin a résumé les expériences qu'il avait faites au port de Corfou sur la force et la flexibilité des bois, avec des applications à la théorie et à la pratique de la construction des vaisseaux. Ces divers travaux lui valurent la place de correspondant de l'Institut. Au printemps de 1813, M. Dupin fut envoyé à Toulon; il y créa le *Musée maritime*, qui devait plus tard servir de modèle au *Musée naval* établi au Louvre vers la fin du règne de Charles X. Au retour des Bourbons en 1814, il fit paraître à Toulon une brochure dans laquelle il réclamait pour la France des institutions représentatives; et en 1815, un *Examen de l'Acte additionnel*, qui est empreint des plus patriotiques sentiments et de l'amour le plus vif de la liberté. A la nouvelle du désastre de Waterloo, il publia, le 15 juin, le programme d'une *Pompe funèbre à célébrer en l'honneur des guerriers français morts pour la défense de la patrie*. C'est une invitation patriotique au peuple et à l'armée de perpétuer leurs regrets par l'érection d'un monument funèbre à la mémoire des héros qui ont succombé dans cette funeste journée, et une exhortation *à revoler aux combats, s'il n'est pas donné à la France d'obtenir la paix avec honneur*. L'auteur de ce programme était à Lyon, avec les ouvriers militaires de la marine pour concourir à l'armement et à la défense de la place. Il reçut l'ordre de diriger vers Rochefort le corps qu'il commandait. En traversant les montagnes à routes si variées du Lyonnais et de l'Auvergne, il trouva les principes de sa théorie du tracé des routes, théorie exposée dans un mémoire qu'approuva l'Académie des Sciences.

Pendant son séjour en Auvergne parut la fameuse ordonnance du 24 juillet 1815, qui envoyait en exil un certain nombre d'hommes d'État, de généraux, de magistrats, et parmi lesquels figurait Carnot, dont il avait reçu des marques nombreuses d'affection. M. Ch. Dupin demanda d'être chargé de la défense de Carnot devant les chambres, si elles étaient appelées à le juger, et presqu'en même temps il fit imprimer une défense préjudicielle sous ce titre : *Du Jugement de M. le lieutenant général Carnot*. Dans cette brochure, écrite avec toute la chaleur du dévouement, l'auteur s'attache à démontrer l'illégalité de l'ordonnance de proscription, considérée dans ses dispositions générales. Carnot, craignant que l'auteur perdît sans fruit sa carrière, exigea que cet écrit ne vît pas le jour, et quitta la France. Appelé la même année à prendre la direction des travaux de l'arsenal de Dunkerque, il conçut la pensée de visiter l'Angleterre pour y étudier l'ensemble des travaux publics et surtout les grands travaux maritimes. L'autorisation de faire ce voyage à ses frais, d'abord refusée, lui fut accordée en 1816. M. Ch. Dupin partit immédiatement, et se livra sur les lieux, malgré des difficultés nombreuses (dont la plus grande était la défense de prendre dans les arsenaux aucune note ou croquis), à une enquête approfondie sur les éléments de la grandeur navale et sur la richesse industrielle et commerciale du Royaume-Uni. A son retour, en 1818, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences.

En 1820 parut, sous le titre de *Force militaire*, la première partie de son grand ouvrage sur l'Angleterre. Il y examine l'organisation de l'armée britannique, considérée dans ses rapports avec les institutions administratives et politiques. Les vives sympathies que cet examen l'amena à manifester pour les institutions du peuple anglais éveilla les susceptibilités du gouvernement français : l'ouvrage fut déféré par le ministre de la marine au conseil des ministres,

(1) L'auteur préféra les publier séparément, sous le titre de *Développements de géométrie*; un vol. in-4°, 1813.

qui décida que l'auteur devrait supprimer les passages qui contenaient l'expression de ses sympathies, et soumettre à la censure préalable le manuscrit du reste de l'ouvrage. M. Ch. Dupin s'y refusa, et son ouvrage fut mis à une sorte d'index par le gouvernement, qui lui retira ses souscriptions et en interdit, autant qu'il pouvait dépendre de lui, la lecture dans la flotte et dans l'armée. Mais cette disgrâce fut courte. En présence de l'éclatant succès et de la grande publicité qu'il obtint, le ministère comprit la nécessité de faire cesser d'inutiles rigueurs; les exemplaires souscrits furent rendus aux bibliothèques de la marine et de l'armée, et l'auteur reçut la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Les hommes les plus éminents de l'Angleterre et les sociétés savantes félicitèrent M. Dupin. L'amour-propre britannique ne pouvait être en effet que très-vivement flatté de la peinture fidèle et impartiale que le savant français avait faite de tous les éléments de la puissance de l'Angleterre. Une marque d'estime particulière fut donnée à M. Dupin en Angleterre au cinquième voyage qu'il y fit, en 1824, pour étudier le commerce extérieur de ce pays : M. Huskisson, alors ministre du commerce, fit déposer dans un cabinet voisin du sien toutes les pièces de la correspondance entre les consuls et le gouvernement anglais, et l'autorisa à venir y travailler seul et sans témoins.

Dans l'intervalle de ces travaux, M. Dupin, qu'un patriotisme ardent rendait sensible à toute attaque contre son pays, avait publié, en réponse à la motion de lord Stanhope tendant à la prolongation de l'occupation de la France par les armées alliées, un écrit chaleureux, où respirait le sentiment de l'amour-propre national blessé. Cette réponse devait paraître non-seulement à Londres, mais en France. L'édition française fut saisie à Paris par l'ordre du gouvernement, et des poursuites commencèrent contre l'auteur. Toutefois, en apprenant son intention de défendre lui-même sa cause et de demander aux tribunaux français l'acquittement d'une publication qui n'était que la défense de la France contre l'étranger, le ministère public recula, et la brochure put circuler impunément.

Dans le cours de la même année, il fit imprimer, sous le titre de *Mémoires sur la Marine et les Ponts et Chaussées*, la relation succincte de ses voyages ainsi que le résumé d'un grand nombre de travaux que l'Académie avait honorés de ses suffrages. L'introduction contient un touchant hommage de gratitude et de dévouement à Carnot exilé. Lorsque M. Ch. Dupin fut appelé à l'Institut, Monge, son illustre maître, que la réaction avait fait expulser de l'Académie des Sciences, venait de rendre le dernier soupir. M. Dupin n'avait qu'une manière de venger l'illustre géomètre des persécutions dont sa vieillesse avait été l'objet; c'était d'écrire sa vie et l'histoire de ses découvertes : en 1819 parut l'*Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Gaspard Monge*; Paris, in-8°. Cet ouvrage contient l'analyse savante et raisonnée des découvertes du créateur de la géométrie descriptive. Trente ans plus tard, en 1848, la ville de Beaune, où Monge naquit, inaugurait la statue du grand géomètre, et M. Ch. Dupin était envoyé par l'Académie des Sciences pour prononcer en son nom l'éloge de l'homme illustre dont elle avait déploré l'inexcusable expulsion. Cet éloge offre un éloquent tableau des illustrations de la Bourgogne.

En visitant Glascow, la seconde ville d'Écosse, M. Dupin y avait étudié avec beaucoup d'intérêt l'organisation d'une École des Sciences appliquées aux arts. A son retour en France, il publia, dans ses *Mémoires sur la Marine et les Ponts et Chaussées de la France et de l'Angleterre*, une notice sur cette excellente institution, en exprimant le désir de la voir introduite en France. Ses vœux furent exaucés par la création, en 1819, au Conservatoire des Arts et Métiers, de l'*enseignement de la mécanique et de la chimie appliquées aux arts*. Nommé professeur de mécanique dans cet établissement, il y joignit des leçons sur la géométrie appliquée aux arts. C'est en 1824 qu'il fit de ces leçons un cours pour les simples ouvriers. Le succès de ce cours, dans lequel le savant professeur ne s'est jamais fait remplacer, est l'un de ses principaux titres à l'estime du pays. Jaloux de faciliter l'établissement dans les grandes villes de la France d'un enseignement semblable, il publia les diverses matières de son cours, sous la forme de trois ouvrages, intitulés : le premier, *La Géométrie appliquée aux arts*; le second, *La Mécanique appliquée aux arts*; le troisième, *La Dynamie ou science des forces motrices utiles à l'industrie*. Ces publications eurent un grand succès; on les traduisit en huit langues, et ils servirent de base à l'établissement de cours semblables en province ainsi qu'à l'étranger. Pour récompenser ses travaux M. Ch. Dupin reçut le titre de baron. Il publia en 1825 ses *Applications de Géométrie*, où se trouvent résumées les recherches de l'auteur de 1804 à 1815, et la collection de ses *Discours sur les Sciences et les Arts*. Cette collection contient un tableau des progrès de la marine depuis la paix générale, qui fut réimprimé par le gouvernement et distribué aux deux chambres, pour les rendre favorables à la marine. Indépendamment de ces grands travaux, M. Ch. Dupin avait rédigé pour l'Académie des Sciences des rapports étendus sur des questions ou des découvertes du plus haut intérêt.

La statistique, science toute nouvelle, n'avait encore reçu en France aucune application utile. M. Ch. Dupin résolut de la faire servir à la constatation des progrès de notre pays dans la voie des intérêts matériels et moraux depuis la paix. Il se livra dans ce but, en 1825 et 1826, à des recherches approfondies, et en fit connaître les

principaux résultats dans des leçons spéciales au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'Athénée. On se rappelle encore le succès de vogue qu'obtint cette ingénieuse *Carte de la France éclairée et de la France obscure*, où des teintes plus ou moins foncées rendaient frappant à la vue l'état de l'instruction publique dans chaque département. En 1827 il fit paraître la *Situation progressive de la France depuis* 1814 (Paris, in-4°) : ce travail devait, dans sa pensée, former l'introduction d'un grand ouvrage *Sur les forces productives et commerciales de la France*, dont il avait recueilli les matériaux; il eut huit éditions. Ces longs et persévérants travaux avaient tellement popularisé le nom de leur auteur que les électeurs du Tarn, en 1828, le nommèrent leur représentant sans l'avoir jamais vu. Ses débats à la tribune furent heureux. De bons et substantiels discours, remplis de faits statistiques bien observés, notamment sur les effets de la loterie en France; sur l'organisation de notre force navale, ses abus, ses perfectionnements possibles; sur l'administration des ponts et chaussées; sur l'instruction populaire, dont il contribua à faire augmenter la dotation, signalèrent son concours à la session de 1828. Dans la session suivante, il demanda que la composition et le mode d'élection des conseils généraux fussent mis en harmonie avec les intérêts matériels et politiques du pays; qu'une enquête fût ouverte sur l'importante question du monopole de la fabrication et de la vente du tabac. Il prit en outre une part active et efficace à la discussion du budget des travaux publics, pour l'établissement des voies de communication; de celui de la marine, au point de vue des améliorations et des économies à introduire dans les divers services; de celui de l'instruction publique, principalement dans ses rapports avec l'instruction populaire. L'affaire d'Alger l'appela également à la tribune ; il y soutint l'opinion que la France devait prendre immédiatement l'offensive, débarquer et assiéger cette ville. En 1830, M. Ch. Dupin vota avec les 221. Non réélu dans le Tarn, par suite d'un mandement violent de l'archevêque d'Albi, il fut plus que dédommagé de cet échec imprévu par les suffrages des électeurs de la Seine. Les combats de Juillet avaient laissé Paris sans autorités reconnues. La célébrité de quelques bons citoyens servit à rétablir l'ordre. Ainsi M. Ch. Dupin contribua à arrêter, par un chaleureux appel au bon sens des ouvriers (appel que l'on fit placarder dans les rues de Paris), la destruction des machines et notamment des presses mécaniques. De même, deux ans plus tard, le préfet du Rhône se servit d'une lettre écrite par l'auteur aux ouvriers Lyonnais pour leur faire comprendre leurs vrais intérêts et les fatales conséquences de leur insurrection.

Après la révolution de 1830, les longues études de M. Ch. Dupin sur les forces et sur les institutions de l'Angleterre et de la France, son esprit organisateur et son infatigable activité l'appelèrent à jouer un rôle considérable dans les travaux de la chambre des députés. Il y a courageusement défendu l'une des lois organiques les plus importantes, la loi sur la garde nationale. Il a fait adopter, au nom des principes constitutionnels la suppression du commandement général, lorsque La Fayette, au comble de la popularité, exerçait cette fonction pour toute la France. La lutte fut vive, brillante et consignée dans le *Moniteur*.

Membre de la commission d'examen du projet de loi sur les céréales, en 1831, M. Ch. Dupin fit triompher le principe de l'échelle mobile, qui était alors la base de la législation anglaise; il en assura le succès dans la chambre, malgré l'opposition du ministère. Dans la pensée de l'auteur, ce principe, qui depuis a succombé définitivement en Angleterre, et dont l'application cesse d'elle-même lorsque le prix s'élève, offre en France le mode de conciliation le plus équitable entre l'intérêt des producteurs et celui des consommateurs.

C'est surtout comme rapporteur du budjet de la marine, fonction qui lui fut confiée pendant quatre ans, que M. Ch. Dupin a marqué le plus efficacement son passage à la chambre des députés. La défense des équipages de ligne, sourdement attaqués par le ministère et menacés d'une dissolution prochaine, fut l'un de ses meilleurs discours et de ses plus légitimes succès de la session de 1835. Il intervint également dans la discussion de la loi sur le recrutement de l'armée et sur l'état des officiers. A la création des conseils coloniaux électifs, il fut élu délégué de la Martinique. Il rendit en cette qualité des services signalés à cette colonie, soit en lui donnant de sages conseils sur les meilleurs moyens de développer sa prospérité intérieure, en dehors de l'intervention de la métropole, soit en se rendant auprès du gouvernement l'organe actif et dévoué de ses besoins.

En 1832, M. Dupin fut nommé membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. L'année précédente le roi l'avait nommé conseiller d'État et membre du conseil d'amirauté. En 1834 il fit partie, comme ministre de la marine, du ministère dit des *trois jours*. Pendant un si court passage aux affaires, il trouva le temps d'instituer un prix de six mille francs pour le progrès le plus marquant de l'application de la vapeur à la marine militaire, et fit confier à l'Académie des Sciences physiques et mathématiques le jugement à prononcer. Ce prix n'a été remporté que dix-neuf ans après sa fondation.

Membre du jury central pour l'exposition de 1834, et chargé de la rédaction du rapport général, M. Dupin profita des loisirs que lui faisait sa sortie du ministère pour se consacrer à cet important travail. Il ne le publia toutefois qu'en 1837, au retour de son septième voyage en An-

gleterre, où il était allé recueillir les matériaux de la dernière partie de son grand ouvrage sur les forces de la Grande-Bretagne.

Dans la session de 1836, à l'occasion de la discussion de la loi des douanes, M. Ch. Dupin se montra l'adversaire des principes d'une liberté commerciale illimitée, que défendirent plusieurs membres de la commission. L'année suivante il fit rejeter un certain nombre d'amendements dangereux, introduits par la commission dans le projet de loi qui prescrivait le versement à la caisse des dépôts et consignations des sommes provenant des caisses d'épargne. Les journaux hostiles au gouvernement ayant présenté cette mesure comme compromettant la sécurité des dépôts, une véritable panique s'ensuivit, pendant laquelle la caisse d'épargne de Paris fut littéralement assiégée par d'innombrables déposants réclamant leur remboursement. Dans ce moment critique, M. Dupin réunit à son cours du Conservatoire l'élite des chefs d'atelier, des artistes et des savants, et leur démontra que la nouvelle loi, en plaçant les versements aux caisses d'épargne sous la garantie directe de l'État, c'est-à-dire de la bonne foi nationale, ne pouvait qu'ajouter à la confiance dont jouit l'institution. Cette leçon, imprimée à 20,000 exemplaires, fut répandue à profusion dans les ateliers de la capitale et de la province, et dut contribuer à calmer la crise si imprudemment provoquée par les journaux.

En 1838, à la suite d'une maladie grave, qui mit sa vie en danger, M. Ch. Dupin fut élevé à la pairie. Si en lui conférant cette dignité le gouvernement avait cru l'enlever aux fatigues excessives que le savant s'était imposées pour remplir consciencieusement son mandat de député, il avait compté sans cette habitude invincible du travail, sans cette prodigieuse activité d'esprit qui obligent en quelque sorte M. Dupin à toucher à tous les sujets, à toutes les questions, pour y laisser son empreinte. Pair de France, M. Dupin reprit donc et continua avec la même ardeur ses travaux parlementaires; à cette occasion nous citerons de lui son rapport sur les monts-de-piété, dans lequel il combat avec succès les préjugés dont cette institution est l'objet et indique les améliorations dont elle est susceptible; son discours sur l'utilité d'un adoucissement aux restrictions de la législation qui régit les transactions commerciales de la métropole et de ses colonies; la part considérable qu'il prit à la discussion du projet de loi sur l'état-major général de l'armée; son rapport sur la concession du chemin de fer de Paris au Havre, et sur les modifications à apporter au cahier des charges du chemin de fer d'Orléans; son intervention fréquente dans les débats animés auxquels donna lieu la proposition de M. Mounier de modifier l'organisation de la Légion d'Honneur; les heureuses idées qu'il émit sur les conséquences commerciales d'une ligne de grands paquebots à vapeur entre la France et l'Amérique; son discours à l'appui d'une demande de crédits extraordinaires pour la marine en 1846; son grand rapport sur le projet de loi relatif au travail des enfants dans les manufactures, grave sujet, dont il avait déjà fait une étude approfondie; son rapport, en 1847, sur une demande de crédits extraordinaires pour l'Algérie; les vues fécondes qu'il y exprima sur les moyens d'assurer la défense de la colonie et d'y attirer une partie du courant de l'émigration européenne. Constant défenseur de notre conquête d'Algérie, il prit une part importante aux travaux de la grande commission instituée en 1841 pour y développer la colonisation; enfin, et en toute occasion, il défendit à la chambre des pairs le maréchal Bugeaud, gouverneur de l'Algérie, contre les attaques aussi incessantes qu'injustes de la presse et des partis politiques.

La révolution de Février ne put expulser M. Dupin des assemblées délibérantes. Représentant de la Seine-Inférieure à la Constituante et à l'Assemblée législative, il vota constamment avec la majorité. Au printemps de 1848, comme secrétaire de la Société d'Encouragement, il rédigea le mémoire préparé pour protester, devant la nouvelle assemblée nationale, contre les doctrines subversives qui menaçaient d'une ruine absolue l'industrie française. Le jour même où M. Ch. Dupin, élu par les députés de la Seine-Inférieure, fut admis à la chambre, l'énergie de sa protestation contre les ateliers dits nationaux le fit nommer membre de la commission d'enquête qui le 23 juin, quand la guerre sociale allait éclater, proposa de supprimer ces ateliers menaçants.

Lorsqu'on discuta la constitution, il défendit avec énergie la nécessité de deux chambres législatives; des clameurs forcenées ne purent étouffer sa voix. On dédaigna ses paroles prophétiques, et trois ans plus tard la chambre unique n'était plus. Les socialistes révolutionnaires ayant fait une proposition pour faire appliquer leurs doctrines économiques et financières, M. Ch. Dupin fut chargé d'en proposer le rejet. De là naquit une discussion des plus orageuses. Aux attaques des novateurs, il fit une réponse improvisée si victorieuse que les partisans de ces doctrines renoncèrent à solliciter un vote, et leur proposition échoua. Le parti conservateur de l'assemblée décida que cette réfutation serait imprimée à 20,000 exemplaires et distribuée au peuple dans tous les départements. A la suite du coup d'État de 1851, M. Ch. Dupin ne rentra pas au conseil d'amirauté. Le suffrage universel ayant successivement confirmé la présidence décennale, puis le rétablissement de l'empire, il ne crut pas devoir refuser plus longtemps le concours de ses lumières et de sa vieille expérience à un gouvernement qu'il pouvait considérer comme l'expression sincère de la volonté nationale. Il accepta donc une place au sénat. Il fut

tour à tour secrétaire, vice-président et président des expositions de l'industrie, et en 1851 il fut nommé président du jury français envoyé par le ministre du commerce à l'exposition universelle des produits de l'industrie à Londres. Il y apporta son activité et son dévouement ordinaires. L'autorité de son expérience et la haute estime que ses travaux antérieurs lui avaient acquise en Angleterre lui permirent de défendre avec autant de justice que d'énergie les intérêts français; et c'est à son zèle infatigable que l'on devra la publication des rapports que les jurés français étaient chargés de faire, et dont l'ensemble formera une sorte d'encyclopédie industrielle rédigée par les hommes les plus capables, ayant eu sous les yeux la comparaison des produits de tous les pays.

Voici la liste des principaux ouvrages de M. Ch. Dupin : *Voyages dans la Grande-Bretagne, de* 1816 *à* 1821 ; Paris, 1820-1824, 6 vol. in-4°, avec trois atlas in-fol. ; — *Développements et Applications de Géométrie;* Paris, 1813, in-4°; 1822, in-4°; — *Système de l'administration britannique en* 1822 ; Paris, 1823, in-8° ; — *Discours et Leçons sur l'industrie, le commerce, la marine, et sur les sciences appliquées aux arts;* Paris, 1825, 2 vol. in-8° ; — *Considérations sur les avantages des concessions perpétuelles des travaux publics à l'industrie;* Paris, 1825, in-4°; — *Géométrie et mécanique des arts et métiers et des beaux-arts;* Paris, 1825 et 1826, 3 vol. in-8° ; — *Tableau des arts et métiers et des beaux-arts*, pour servir à propager l'institution de cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts ; Paris, 1826, in-8° ; — *Force commerciale de la Grande-Bretagne;* Paris, 1826, 2 vol. in-4° et 2 atlas in-fol,; — *Forces productives et commerciales de la France;* Paris, 1827, 2 vol. in-4° et 2 cartes; — *Le Petit Producteur français;* Paris, 1827-1828, 5 vol. in-18 ; — *Essai sur l'organisation progressive de la marine et des colonies;* Paris, 1834, in-8°; — *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française exposés en* 1834; Paris, 1836-1837, 3 vol. in-8°; — *Du Travail des Enfants qu'emploient les ateliers, les usines et les manufactures ;* Paris, 1840, in-8°; — *Constitution, histoire et avenir des Caisses d'Épargne de France;* Paris, F. Didot, 1844, in-18.

Parmi les discours d'ouverture prononcés au Conservatoire, nous citerons les suivants : *Sur la géométrie et la mécanique appliquées aux arts* (1824); — *Sur les progrès des connaissances de géométrie et de mécanique dans la classe industrieuse* (1829); — *Sur le sort des ouvriers, considéré dans ses rapports avec l'industrie, la liberté et l'ordre public* (1831); — *Harmonie des intérêts industriels et des intérêts sociaux* (1833); — *Sur l'avenir de la classe ouvrière* (1833); — *De l'influence de la classe ouvrière sur les progrès de l'industrie* (1834); — *Enseignement industriel :* résumé du discours d'ouverture des cours de 1836 (1836); — *La Caisse d'Épargne et les Ouvriers* (1837); — *La Morale, l'Enseignement et l'Industrie* (1838); — *Crise commerciale de* 1839 (1839).

Les rapports à l'Académie de M. Ch. Dupin ont été nombreux; nous allons mentionner les plus importants : *Sur les avantages, les inconvénients et les dangers comparés des machines à vapeur, dans le système de simple, de moyenne et de haute pression* ; avec MM. de Prony, Girard, etc. (1823); — *Sur l'Essai général de la navigation intérieure de la France*; avec MM. Lacroix et de Prony (1828); *Sur un Mémoire de MM. Piobert et Morin concernant les expériences faites à Metz en* 1834, *sur la pénétration des projectiles dans divers milieux résistants*; avec MM. Navier et Poncelet; — *Sur le prix de statistique en* 1845; — *Sur le concours relatif à l'influence des forces motrices et des moyens de transport ;* — *Sur les rades couvertes, ou ports de refuge, projetés sur la côte d'Angleterre qui fait face à la France ;* — *Mémoire aux chambres sur le nombre des vaisseaux et des frégates que doit former la marine de France.* A. LEGOYT.

Biographie des Contemporains.

DUPIN (*Philippe*), jurisconsulte français, frère des deux précédents, né à Varzy, le 7 octobre 1795, mort à Nice, le 14 février 1846. Il acheva son éducation au collége de Clamecy; préparé ensuite à l'étude du droit par son père, il vint à Paris pour y entrer dans la carrière où son frère aîné avait déjà trouvé la célébrité, et se fit inscrire au tableau des avocats dès l'année 1816. C'est dans le cabinet de son frère qu'il acquit cette connaissance des affaires qui lui permit de débuter au barreau de Paris avec un succès qui alla dès lors en croissant. Parmi les procès où sa parole retentit, nous citerons, presque au début de Philippe Dupin, l'affaire du faux comte de Sainte-Hélène, reconnu un jour de revue à la tête d'un bataillon par un compagnon de chaîne; celle du chevalier Desgraviers, qui se prétendait créancier, pour deux millions, du roi Louis XVIII; celle enfin, qui eut un si long retentissement, relative à la succession du dernier duc de Bourbon, et dans laquelle il défendait les intérêts du duc d'Aumale, institué légataire universel. Élu deux fois député, en 1830 et en 1842, il se démit presque immédiatement de son premier mandat, dont il ne pensait pas pouvoir mener de front les devoirs avec ceux de sa profession. Plus tard, il fut un des députés actifs et éclairés qui donnaient aux travaux parlementaires le concours de leurs lumières; mais il n'eut pas le temps de donner la mesure de son talent de tribune : la mort l'arrêta lorsqu'il était encore dans toute la force de la pensée et du talent. Philippe Dupin a fourni des

articles de jurisprudence à divers recueils spéciaux, tels que l'*Encyclopédie du Droit*, pour laquelle il a écrit l'article *Avocat*. V. R.

Éloge hist. de Ph. Dupin prononcé à la confér. de l'ordre des avocats, par M. Aug. Avond, le 28 *novembre* 1846.

DUPIN-PAGER (*Romain*), poëte français, né à Fontenay-le-Comte, en Poitou, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Œuvres poétiques ;* Paris, 1629, in-12. La première partie, composée de poésies françaises, contient des *Odes*, un poëme sur l'hérésie, et divers mélanges. Les nombreux défauts de toutes ces pièces empêchent d'y remarquer quelques vers heureux qui s'y trouvent çà et là. La seconde partie, composée de poésies latines, est encore inférieure à la première.

Dreux du Radier, *Bibliothèque du Poitou.*

DUPINET (*Antoine*), sieur de Noroy, traducteur et archéologue français, né dans le seizième siècle, à Besançon, suivant La Croix du Maine, ou à Baume-les-Dames, d'après Louis Gollut, mourut à Paris, vers 1584. On voit par ses ouvrages qu'il habita longtemps Lyon et qu'il était zélé protestant. On a de lui : *Histoire naturelle de Pline, traduite en françois, avec un traité des poids et mesures antiques réduites à la façon des François;* Lyon, 1542, in-fol.; 1567, 1584, 1605, 2 vol. in-fol.; Genève, 1608, 2 vol. in-8°; Paris, 1615, 1622, 2 vol. in-fol. Voici le jugement de Bayle sur cette traduction : « On peut dire, sans flatter notre Dupinet, qu'il a mérité beaucoup de louanges par cette version. Il y prit beaucoup de peine; il consulta les vieux manuscrits et les vieilles éditions de Pline ; il corrigea, il collationna là-dessus ce qu'il composait; il fit un grand nombre d'annotations marginales; il dressa deux tables fort amples; il composa un traité des poids et des mesures antiques réduites à la façon des Français, et le mit au-devant de sa traduction. Cela demandait une infinité de veilles. Je sais bien qu'il a commis quantité de fautes, dont quelques-unes sont très-absurdes. Il a fait deux gentilshommes romains de deux espèces de marbre, l'un nommé *Lapis Numidicus* et l'autre *Sinandicus*. C'est au chapitre premier du trente-cinquième livre. Pour peu qu'on soit équitable, et que l'on connaisse la difficulté de l'entreprise, on sera incomparablement plus disposé à estimer cet auteur à cause de tant d'endroits où il a bien rencontré, qu'à le mépriser à cause de ses bévues » ; — *Exposition de l'Apocalypse de saint Jean;* Lyon, 1543, in-8° ; — *Les Epîtres illustres de don Antoine de Guevare, traduites en françois sur la version italienne de don Alphonse d'Ulloa, avec un traité du même Guevare Des travaux et priviléges des galères*; Lyon, 1560, in-4° ; — *Plants, pourtraits et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie et Afrique que des Indes et terres neuves ;* Lyon, 1564, in-fol. ; — *Taxe de la pénitencerie et chancellerie romaine, en latin, avec la traduction française et des annotations;* Lyon, 1564, in-fol.; réimprimée sous le titre de *Taxe des parties casuelles de la boutique du pape*, Leyde, 1607, in-8° ; — *La Conformité des Églises réformées de France et de l'Église primitive en police, cérémonies;* Lyon, 1565, in-8°; —*Les secrets Miracles de Nature*, trad. du latin de Levin Lemnius; Lyon, 1566, in-8°; — *Commentaires de Pierre Mathiole sur l'Histoire des Plantes de Dioscoride*, trad. en français; Lyon, 1566, in-fol.; —*Lieux communs de la Sainte Écriture par Wolfgang Musculus*, trad. en français ; Lyon, 1577, in-fol.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — L. Gollut, *Mém. de la Franche-Comté.* — Bayle, *Dict. hist. et crit.*

***DUPLAIN** (*Antoine*), poëte français, peu connu, vivait au seizième siècle; on a de lui des *Cantiques* (en vers) *contenant le discours de la guerre advenue à Lyon pour la religion ;* 1563. Ni le Père Ménétrier, dans son *Introduction à l'histoire de Lyon*, ni le Père Lelong et ses continuateurs pour la *Bibliothèque historique de la France*, ne mentionnent cet écrit. G. B.

Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. I, p. 138.

DUPLANIL (*J.-D.*), médecin français, né en 1740, mort à Argenteuil, près de Paris, le 7 août 1802. Il fut reçu docteur à Montpellier, et devint médecin du comte d'Artois. Ses ouvrages annoncent un praticien habile et un médecin savant. On a de lui : *La Médecine domestique*, trad. de l'anglais de Buchan; Paris, 1775, 5 vol. in-12. Le cinquième volume est de Duplanil ; il renferme une espèce de dictionnaire explicatif de tous les termes de médecine, la description anatomique du corps humain, un aperçu des fonctions de ses organes, la composition de plusieurs médicaments, etc. ;— *Méthode nouvelle et facile de guérir la maladie vénérienne ;* Londres et Paris, 1785, in-8° ; — *Médecine du Voyageur;* Paris, 1801, 3 vol. in-8°. « Ouvrage, dit la *Biographie médicale*, qui annonce des connaissances étendues et des vues judicieuses en médecine, mais qui ne remplit pas parfaitement son but, par cela seulement, peut-être, que l'auteur s'était tracé un plan trop vaste. En effet, il traite non-seulement des précautions qu'on doit prendre dans les voyages de terre et de mer, mais encore des maladies qu'on peut contracter en route, des moyens de les prévenir ou de les guérir, et même des voyages considérés comme agents de l'hygiène et de la thérapeutique, dans les cas où les secours ordinaires de l'art demeurent sans succès. »

Arnault, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. médicale.*

DUPLEIX (*César*), controversiste français, né à Orléans, dans la seconde partie du seizième siècle, mort en 1645. Il était avocat. On le regarde généralement comme l'auteur de l'*Anti-*

Cotton, ouvrage anonyme, qui donna lieu à beaucoup de controverses, et dont le véritable auteur est longtemps resté inconnu. Après la mort tragique d'Henri IV, le père Cotton, pour protester contre ceux qui accusaient les jésuites de complicité morale dans le crime de Ravaillac, publia la *Lettre déclaratoire de la doctrine des Jésuites*. Cette lettre provoqua de violentes réponses, dont la plus célèbre parut sous le titre d'*Anti-Cotton, ou réfutation de la* Lettre déclaratoire *du P. Cotton, où il est prouvé que les Jésuites sont coupables et auteurs du parricide exécrable commis en la personne du roi très-chrétien Henri IV, d'heureuse mémoire;* Paris, 1610, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. En tête de l'*Anti-Cotton* on lisait cet avertissement : « Le lecteur ne s'étonnera point si l'auteur ne se nomme pas; cela doit s'imputer au temps, auquel il est malaisé de dire la vérité sans se faire des ennemis. Toutefois, s'il ne se trouve personne qui puisse répondre de point en point à ce livre (ce que j'estime impossible, tant la vérité est évidente), l'auteur promet d'écrire derechef sur le même sujet et de dire son nom; car il a assez de courage et de crédit pour se maintenir contre la malveillance des ennemis et perturbateurs du repos public ». Ce pamphlet eut un succès prodigieux, et l'on chercha à deviner l'auteur, qui se cachait derrière les initiales de P. D. C. Les uns croyaient y voir Pierre Dumoulin, les autres Daniel Tilenus, ceux-ci Pierre du Coignet; ceux-là Augustin Casaubon. Les recherches de La Monnoye ont prouvé que César Dupleix était bien l'auteur de l'*Anti-Cotton*.

Baillet, *Jugements des Savants*, édit. de La Monnoye. — M. Brainne, *Hommes illustres de l'Orléanais*.

DUPLEIX (*Joseph*), célèbre gouverneur des Indes françaises, naquit vers la fin du dix-septième siècle, et mourut vers 1750. Il était fils d'un riche financier, qui lui-même avait été directeur de la Compagnie des Indes. Joseph Dupleix s'était fait remarquer dès son enfance par sa passion pour les sciences exactes et en particulier pour les mathématiques. Il tourna plus tard ses facultés vers les grandes spéculations commerciales. Plusieurs voyages que son père lui fit exécuter en Amérique et dans l'Inde développèrent ses aptitudes en perfectionnant ses connaissances pratiques. La Compagnie le nomma, en 1720, premier conseiller au conseil supérieur de Pondichéry, et dix ans après il reçut la direction du comptoir français de Chandernagor. Il fit preuve dans l'accomplissement de ses fonctions d'une habileté tout à fait hors ligne et d'un zèle irréprochable; mais les mille détails de l'administration ne suffisaient pas à cet esprit vaste, ardent et infatigable. Dupleix, tout en soignant les intérêts de sa Compagnie, parvint à se créer une fortune immense en entreprenant à son propre compte le trafic d'Inde en Inde, qui avant lui avait été négligé par les Européens. Il établit des relations commerciales avec toutes les contrées de l'Hindoustan, et étendit ses spéculations jusqu'au Tibet. On le vit, lui qui à Chandernagor avait à peine trouvé quelques chaloupes, armer à la fois jusqu'à quinze bâtiments, qu'il expédiait dans tous les ports de la mer des Indes où le commerce pouvait leur offrir des chances de succès. Il sut en même temps attirer dans cette ville des manufacturiers intelligents, qu'il associait à ses entreprises, et Chandernagor, dont le commerce avait été jusque là si languissant, se trouva l'un des marchés les plus importants du Bengale. Ces résultats magnifiques firent appeler Dupleix à Pondichéry en qualité de gouverneur général des établissements français dans l'Inde. Cette promotion eut lieu en 1742. Dupleix à cette époque avait déjà conçu le projet grandiose de donner pour base à la domination française dans l'Inde d'immenses possessions territoriales. Il avait, dans ce but, noué des rapports avec les princes du pays, s'était initié à toutes leurs rivalités, avait approfondi leur politique et leurs intérêts. Une riche créole qu'il avait épousée, et qui possédait tous les dialectes de l'Inde, lui avait encore facilité les moyens de s'introduire dans ce dédale d'intrigues et d'ambitions. Jugeant nécessaire d'adopter les mœurs et les habitudes des indigènes pour mieux gagner leurs sympathies, il commença par se faire décerner la dignité de *nabab* et bientôt après le titre de *raja*, qui le rendait l'égal des princes dont il avait dû jusque là mendier la protection. Il ne sortit plus dès lors que sur un palanquin magnifique, suivi de gardes à cheval vêtus d'écarlate et couverts de broderies d'or. Il recevait les princes indiens ou leurs ambassadeurs avec un faste véritablement oriental, et n'en continuait pas moins à expédier ses bâtiments de commerce à Siam, à Cambodje, à la Cochinchine, partout où il y avait de grands bénéfices à réaliser.

La politique du nouveau gouverneur de Pondichéry commençait à inquiéter sérieusement la Compagnie anglaise, lorsque la guerre éclata en Europe (1746) entre la Grande-Bretagne et la France. Le cabinet de Versailles, voulant sauvegarder les intérêts du commerce, proposa au gouvernement britannique une convention de neutralité en faveur des deux Compagnies; mais les Anglais rejetèrent bien loin cette proposition : leur but était d'anéantir les établissements français pendant la durée de la nouvelle guerre. Ils se hâtèrent donc d'envoyer une escadre dans la mer des Indes. La Bourdonnais, gouverneur des Iles de France et de Bourbon, avait prévu ce qui arrivait; et, privé, malgré ses vives instances, de tout secours de la métropole, il était parvenu à créer à ses frais une petite flotte. S'il eût pu s'unir avec Dupleix contre l'ennemi commun, c'en eût été fait de la Compagnie anglaise; mais ces deux grands hommes

étaient malheureusement dévorés d'une mutuelle jalousie. Partant de l'île Bourbon, La Bourdonnais se dirigea sur Madras pour prévenir Dupleix, qui lui-même voulait s'en emparer. Il vainquit d'abord et dispersa l'escadre anglaise; puis, se portant sur la ville, il la força de capituler et ensuite de se racheter au prix de 14,700,000 fr. (10 novembre 1746). A cette nouvelle, Dupleix, enflammé de colère, accourt et accuse La Bourdonnais d'avoir outre-passé ses pouvoirs en acceptant le rachat de la ville que la France était intéressée à garder. La Bourdonnais, qui avait donné sa parole, ne pouvait revenir sur sa décision; il ne partit qu'après avoir obtenu de Dupleix la promesse formelle que la ville serait rendue aux Anglais aussitôt après le payement de la somme convenue. Ces contestations, mêlées de violences qui ne font pas honneur à Dupleix, avaient retenu La Bourdonnais plus longtemps qu'il ne s'était proposé: lorsque celui-ci remit à la voile, une tempête épouvantable anéantit la plupart de ses bâtiments, avec lesquels il aurait pu accomplir d'autres exploits, devenus faciles, puisque les Anglais n'avaient plus de flotte pour protéger leurs comptoirs. Quelques jours après son départ, le conseil supérieur, à l'instigation de Dupleix, faisait déclarer nulle la capitulation signée par le vainqueur; Madras fut livré aux flammes, et le gouverneur transporté à Pondichéry avec les principaux fonctionnaires.

La rivalité des deux chefs des possessions françaises fut plus utile aux Anglais que n'aurait pu l'être une victoire. Cette rivalité avait amené la destruction de l'escadre et banni de la mer des Indes le plus habile et le plus redoutable adversaire qu'y eût jamais rencontré le Royaume-Uni. Les Anglais eurent le temps de mettre en état de défense leurs établissements du fort Saint-David, du Bengale et de Bombay; et bientôt ils recouvrèrent leur prépondérance maritime. Le 29 juillet 1748, l'amiral Boscawen, brûlant de venger le désastre de Madras, parut devant Pondichéry avec treize vaisseaux de guerre et dix-neuf bâtiments de transport montés par 4,700 Européens. La place fut investie par mer et par terre, et des troupes indigènes vinrent se joindre aux soldats anglais. Pondichéry n'était défendu que par 800 Français et 3,000 Indiens; mais le génie de Dupleix valait une armée. Cet homme, toujours fort et énergique, grandissait encore dans les difficultés; il songeait à tout, était présent partout, improvisait des moyens de défense, élevait des forteresses et des redoutes, enflammait le courage de la garnison, et mettait à profit, avec un tact admirable, toutes les fautes de l'ennemi. Boscawen se vit enfin réduit, le 30 septembre, à lever honteusement le siége après quarante deux jours de tranchée ouverte, d'attaques réitérées et une perte de près de 1,100 soldats européens. La victoire de Dupleix eut un grand retentissement dans l'Inde, et acheva de donner aux princes indigènes la plus haute opinion des Français. Dupleix sut en tirer parti. Le traité d'Aix-la-Chapelle (novembre 1748) ramena bientôt la paix sur les côtes de l'Inde; et le gouverneur de Pondichéry résolut de mettre à exécution le grand projet qu'il avait conçu. L'Inde alors était en proie à l'anarchie, l'empire mogol s'en allait en lambeaux, les nababs tendaient partout à se rendre indépendants et se disputaient avec acharnement les plus belles provinces. Le fameux Nizam-el-Moulouk, qui s'était rendu indépendant dans le Dekhan, venait de mourir. Dupleix entreprit de mettre sur ce trône, devenu vacant, un soubab ou vice-roi qui, lui devant tout, se serait trouvé sous sa protection immédiate; et il résolut de procéder de la même manière au sujet de la nababie du Karnatique, province dont il était d'autant plus important de s'assurer que Pondichéry faisait partie de son territoire. Dupleix offrit la couronne du Dekhan à Mourzapha et le titre de nabab du Karnatique à Tchanda-Sahib (dont le nom, par suite de fausses transcriptions, a souvent été écrit *Kander-Saëb* et *Chounda-Saëb*). Ces deux princes avaient de nombreux compétiteurs; mais ils avaient manifesté pour les Français une sympathie qui fixait naturellement sur eux le choix de Dupleix : le gouverneur dut même racheter, au prix d'un million sept cent mille francs; Tchanda-Sahib, qui avait été fait prisonnier par les Mahrattes. Murzapha avait pour compétiteur Nassir-Djang ou Nazarsing; et Mohammed-Ali était le plus redoutable des rivaux de Tchanda-Sahib. Dupleix, pour ruiner les espérances des rivaux de ses deux protégés, sema avec habileté la division parmi les chefs qui s'étaient rangés sous leurs drapeaux. Le marquis de Bussy, officier d'une grande distinction, servit à merveille ses projets par la diplomatie, mais surtout sur les champs de bataille. En 1750 Mohammed-Ali fut complétement vaincu, et des forteresses importantes tombèrent entre les mains des Français. Peu de temps après, Nassir-Djang fut assassiné par ses alliés mêmes, qui reconnurent l'autorité de Mourzapha. Tchanda-Sahib fut également reconnu nabab du Karnatique, mais comme relevant directement du gouverneur français. Dupleix rentra en même temps dans toutes ses avances, et reçut en outre 1,500,000 francs pour la Compagnie et une somme égale pour l'armée. Jamais les Européens n'avaient rêvé dans l'Inde un pareil triomphe, et Dupleix pouvait entrevoir le jour prochain où la France aurait dans l'Asie un grand empire et où la Compagnie verrait ses coffres regorger des trésors d'une des contrées les plus riches du globe. Un événement imprévu, arrivé au commencement de l'année 1751, pouvait compromettre cette magnifique position. Mourzapha, partout victorieux, périt dans une lutte corps à corps avec le nabab de Karnoul, qu'il avait lui-même frappé d'un coup mortel. Bussy se trouvait heureusement à l'armée de Mourzapha. Il

rassembla tous les chefs indiens, et les détermina à remplacer Mourzapha par Salabat-Djang (nom écrit à tort *Salabedzing*), troisième fils de Nizam-el-Moulouk. Le nouveau soubab se montra reconnaissant. Il confirma les anciennes concessions faites à la Compagnie sur la côte d'Orixa, les augmenta, et fit à la France la donation de tout le Karnatique, donation qui reçut l'assentiment du grand-mogol. Dupleix, toutefois, ne put recevoir que provisoirement cette concession; car il lui fallait attendre à ce sujet les ordres du gouvernement français. On conçoit facilement l'effet que dut produire sur les Anglais cette extension immense de la domination et de l'influence françaises. La Compagnie britannique se sentait menacée dans son existence même: elle se prépara à la lutte. Mohammed-Ali, compétiteur de Tchanda-Sahib, trouva un asile à Madras; les intrigues se croisèrent en tous sens, et Mohammed-Ali commença les hostilités, soutenu par le colonel Lawrence, et bientôt après par le célèbre Clive (*voy.* ce nom). Tchanda-Sahib, partout vaincu, fut forcé de se rendre, et eut la tête tranchée; Mohammed-Ali fut proclamé nabab, et Dupleix vit tous ses efforts échouer contre les Anglais et leur protégé. Il déploya pourtant dans cette guerre funeste du Karnatique une énergie sans égale; on le vit, et lui seul était capable d'une pareille constance, se porter jusqu'à sept fois sur la ville de Tritchinapali, place d'une importance capitale, et dont la possession lui aurait permis de reprendre l'offensive; mais Dupleix ne possédait pas les éléments matériels de succès. Les Anglais recevaient sans cesse de nouveaux renforts, et il n'avait à leur opposer que de misérables recrues, des malfaiteurs et des vagabonds européens indisciplinés, toujours prêts à déserter ou à trahir, et des Indiens qui prenaient la fuite dès qu'ils se trouvaient en présence des Anglais. Une escadre française et quelques bataillons de troupes régulières auraient mis la victoire entre ses mains; mais la France, toujours si prodigue de son sang, si souvent dépensé en pure perte, refusait d'en sacrifier quelques gouttes pour conquérir un empire, pour donner à sa puissance navale une extension prodigieuse et pour assurer à son commerce une prospérité inouïe. La France était aveugle; et quand elle put ouvrir les yeux, il n'était plus temps: elle avait à force de dédains obligé la fortune de l'abandonner et d'offrir à d'autres ses faveurs les plus précieuses.

Dupleix, qui embrassait l'avenir dans sa pensée, ne pouvait croire à tant d'aveuglement. Il attendait toujours des renforts; et, loin de désespérer, il se croyait certain du succès. Son autorité d'ailleurs, grâce aux talents de Bussy, était toujours respectée dans le Dekhan; et Salabat-Djang avait cédé à la France les riches provinces de Moustapha-Nakir, d'Ellora, de Radjamandri et de Cicacol, qui avec Masulipatam et Kondavir rendaient les Français maîtres de toute la côte du Coromandel. Dupleix méditait encore de se faire céder Goa, capitale des possessions portugaises, et de s'emparer de l'immense triangle situé entre cette ville, Masulipatam et le cap Comorin. Mais que faisait pendant ce temps le gouvernement anglais? Appréciant le génie de Dupleix, que la France s'obstinait à méconnaître, il déployait toutes les ressources de sa politique la plus tortueuse pour déterminer le cabinet de Versailles à rappeler un homme qu'il représentait comme un brouillon, comme un boute-feu, dont l'humeur inquiète ne pouvait s'accommoder de la paix, si nécessaire au commerce. La Compagnie française des Indes était elle-même peu satisfaite, parce qu'elle était pressée de jouir. Le ministère, environné de tant d'influences hostiles, entra donc en négociation avec le cabinet anglais. Les deux puissances convinrent en principe d'un traité conditionnel, qui devait établir entre les deux Compagnies une égalité entière de territoire, de force et de commerce; le rappel de Dupleix fut en même temps arrêté. Les Anglais envoyèrent un plénipotentiaire, nommé Sunders, chargé de tout régler avec celui de la France, Godeux ou Godeheu, directeur de la Compagnie, qui avait été en même temps nommé gouverneur général en remplacement de Dupleix. Sunders et Godeheu conclurent, le 2 octobre 1754, un traité en vertu duquel il était interdit aux chefs des deux Compagnies rivales de s'interposer, sous aucun prétexte, dans les démêlés et les guerres des princes indigènes. On sait comment les Anglais s'y conformèrent. Dupleix s'était vainement efforcé d'éclairer Godeheu sur les véritables intérêts de la métropole : le plénipotentiaire ne voulut rien entendre. La France avait consommé son holocauste, et jamais, comme le disait le colonel Wilkes, avec une apparente bonhomie, sous laquelle perce la raillerie la plus méprisante, « jamais nation n'avait fait d'aussi grands sacrifices à l'amour de la paix que les Français en cette circonstance. » Dupleix avait dû courber la tête. Il s'embarqua le 4 octobre 1754, et vint terminer en France une carrière glorieuse, dont les dernières années furent abreuvées de tracasseries, d'injustices et de dégoûts de toutes sortes. Pour faire prospérer la Compagnie, il avait avancé au comptoir de Pondichéry près de treize millions, tant de son argent que de celui de ses amis : toute sa fortune était là; il ne put obtenir ni le remboursement de ses avances, ni même un arrêt de la justice, paralysée par ses ennemis. On l'accusait de dilapidations; et il répondait, non pas en disant, mais en prouvant qu'il avait augmenté le commerce annuel de la Compagnie de plus de sept millions, même pendant la guerre, et qu'il avait amélioré dans les temps les plus mauvais la balance en faveur de la Compagnie de 370,000 francs par année. Il mourut dans la misère, attendant toujours une réparation, que la postérité lui a accordée grande et magnifique.

Alexandre Bonneau.

Collin de Bar, *Histoire de l'Inde ancienne et moderne;* Paris, 1814, 2 vol. in-8° ;—Marlès, *Histoire de l'Inde ancienne et moderne;* Paris, 1828, 6 vol. in-8°. — Petit de Baroncourt, *Supplément au Tableau politique de l'Empire Britannique dans l'Inde,* par le comte de Blörnstierna; Paris, 1842, 1 vol. in-8° ; — Barchou de Penhoën, *Histoire de la Conquête et de la fondation de l'Empire Anglais dans l'Inde;* Paris, 1842, 6 vol. in-8°, — Mill, *The History of British India;* Londres, 1826, 6 vol. in-8°. — A. Dubois de Jancigny, *Inde,* dans l'*Univers pitt.*

DUPLEIX (*Scipion*), historien français, né à Condom, en 1569, mort dans la même ville, en 1661. Son père avait servi avec distinction sous les ordres de Montluc. Dupleix ayant fait connaissance à Nérac de la reine Marguerite, femme de Henri IV, vint à Paris, en 1605, avec cette princesse, qui le fit depuis maître des requêtes de son hôtel. On lui reprocha plus tard avec raison d'avoir flatté cette princesse de son vivant et d'en avoir parlé dès qu'elle fut morte avec aussi peu de respect que de reconnaissance. Ses premiers ouvrages lui valurent la place d'historiographe de France, mais il en tira peu d'avantage; et las de courir après la fortune, il se retira dans sa ville natale avec le titre de conseiller d'État. On a dit qu'il consacra les quinze dernières années de sa vie à composer un grand travail sur les libertés gallicanes, et que le chancelier Seguier l'ayant forcé de le brûler, il en mourut de chagrin. On a de lui : *Cours de Philosophie;* Paris, 1607, 2 vol. in-8° ; — *Les Causes de la veille et du sommeil, des songes, de la vie et de la mort;* Paris, 1613, in-12 ; — *La Curiosité naturelle, rédigée en questions;* Lyon, 1620, in-4°. Ces deux ouvrages avaient déjà été imprimés avec le précédent; — *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française, avec l'état de l'Église et de l'empire depuis la naissance de Jésus-Christ;* Paris, 1619, in-4°, « Scipion Dupleix, dit Lenglet-Dufresnoy, a composé beaucoup de mauvais livres; c'était son plus grand talent. Celui-ci cependant vaut beaucoup mieux que tout ce qu'il a fait : ce sont des recueils assez exacts sur ce qui regarde l'ancienne Gaule. Je m'étonne que cet auteur ne soit pas remonté même au delà du déluge; » — *Histoire générale de France depuis Pharamond jusqu'à présent, avec l'état de l'Église et de l'empire et les mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française;* Paris, 1621-1643, 5 vol. in-fol. Dupleix est net et méthodique dans sa narration, mais il écrit mal. Il divise son histoire en chapitres, et ses chapitres en articles; manière qui convient peu à la dignité de l'histoire. Il a le mérite de citer ses sources en marge ; son érudition est d'ailleurs peu étendue et fort arriérée, même pour le temps; il aurait pu mieux profiter des *Antiquités* de Fauchet. Ses derniers volumes valent encore moins que les premiers, et ont fait accuser l'auteur de basse flatterie et de vénalité. Il est sûr que Dupleix écrivit tout ce que Richelieu voulait; et ce ministre prit même, dit-on, la peine de corriger lui-même les épreuves du premier volume. L'*Histoire* de Dupleix souleva de vives réclamations de la part du maréchal de Bassompierre et de Mathieu de Morgues, aumônier de Marie de Médicis. Voici quelques lignes comme échantillon de la manière dont le maréchal traite l'historien : « Infâme vipère, qui par ta calomnie déchires les entrailles de celle qui t'a donné la vie! ver qui manges la même chair qui t'a procréé! chien enragé, qui mords ton propre maître, qui te meut d'outrager après sa mort une pauvre princesse qui t'a nourrie pendant sa vie?.. Non, non, il y a des roues et des bourreaux en ce monde, pour te rigoureusement punir, et une justice divine en l'autre pour châtier, par des tourments éternels, tes fautes infinies » ; — *Inventaire des erreurs, fables et déguisements de l'*Inventaire général de l'histoire de France *de Jean de Serres;* Paris, 1626, in-8° ; — *Philotime, ou examen des notes d'Aristarque sur l'histoire de Louis XIII;* Paris, 1637, in-8° : c'est une réponse au maréchal de Bassompierre; — *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'en* 1630; Paris, 1638, 3 vol. in-fol. ; — *Axiomata, sententiæ et regulæ Juris, versibus reddita;* Paris, 1635, in-8° ; — *In Institutionum Justiniani libros IV Commentaria;* Paris, 1635, in-8° ; — *Obscuriores et rudiores Despauteri versus in grammatica lingua, in dilucidiores et elegantiores commutati;* Paris, 1644, in-4° ; — *La Response à Saint-Germain, ou les Lumières de Mathieu de Morgues pour l'histoire, esteintes par Sc. Dupleix;* Condom, 1645, in-4° ; — *La Liberté de la Langue Françaíse dans sa pureté;* 1651, in-4°. Dans ce livre, Dupleix soutient contre Vaugelas la cause du vigoureux et libre langage du seizième siècle; — *Généalogie de la Maison d'Estrades;* Bordeaux, 1655, in-4°.

Les deux frères aînés de Dupleix, l'un appelé également *Scipion* et l'autre *François*, se sont fait connaître, le premier par les *Lois militaires touchant le duel, en dix livres,* Paris, 1586; le second, par ses *Partitiones Juris methodicæ heroico versu conscriptæ;* Paris, 1615, in-4°.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* t. II et XLIII.

DUPLESSIS (*Claude*), jurisconsulte français, natif du Perche, mort en 1683. Il fut membre du conseil judiciaire de quelques grandes maisons du temps de Louis XIV; Colbert le consulta souvent sur les affaires de l'État, et le choisit pour avocat des finances. On a de Duplessis des traités sur la *Coutume de Paris*, avec des notes de Laurière et de Berruyer; Paris, 1699, 1709, in-fol. Ses *Œuvres* ont été publiées en 1754. On y trouve aussi ses *Consultations*.

Chaudon et Delandine, *Nouv. Dict. hist.*

DUPLESSIS (*Michel-Toussaint-Chrétien*), historien français, né à Paris, en 1689, mort

dans la même ville, en 1767. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur, fut nommé en 1723 bibliothécaire d'Orléans, puis alla à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, pour prendre part à la rédaction de la *Gallia Christiana*. On a de lui : *Histoire de la Ville et des Seigneurs de Couci*; Paris, 1728, in-4°; — *Histoire de l'Église de Meaux*; Paris, 1731, 2 vol. in-4°; — *Description de la Ville et des Environs d'Orléans, avec des remarques historiques*; Orléans, 1736, in-8°; — *Dissertations où l'on démontre qu'Orléans est l'ancienne ville de* Genabum, *dont il est parlé dans César*; Orléans, 1736, in-8°; — *Relation d'un Voyage de Strasbourg à Dunkerque*; Paris, 1738; — *Histoire de Jacques II, roi d'Angleterre*; Bruxelles, 1740, in-12; — *Nouvelles Annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet, et le poëme d'Abbon sur le siége de Paris* en 885, avec des notes; Paris, 1753, in-4°.

Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

DUPLESSIS (*Joseph-Siffrein*) peintre français, né à Carpentras, le 6 avril 1725, mort à Versailles, le 9 germinal an X (1er avril 1802). Il était fils d'un chirurgien qui avait quitté sa profession pour se livrer à la peinture, et qui lui donna les premières leçons de cet art. Son père le confia, en 1741, au frère J.-G. Imbert, peintre distingué, retiré à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Après quatre années d'études, Duplessis partit pour Rome, et devint élève de Pierre Subleyras. En 1749 il revint dans sa patrie, et y exécuta plusieurs portraits et quelques tableaux d'église pour la cathédrale de Saint-Siffrein, à Carpentras, entre autres celui qui représente *Le Cénacle*. Il se rendit à Paris en 1752, et y adopta exclusivement le portrait, dans lequel il excella bientôt. Un chef-d'œuvre, le portrait de l'*abbé Arnaud*, lui ouvrit, en 1774, l'Académie de Peinture. Il produisit la même année les portraits du *sculpteur Allegrain* et du *peintre Vien*. En 1792 il retourna à Carpentras, réunit et restaura tout ce qu'il put trouver d'objets d'art, et en forma un musée, dont il dressa le *Catalogue* raisonné. En 1794 Duplessis fut appelé à Paris, et nommé administrateur du Musée spécial de Versailles; malgré son âge avancé, il restaura une foule de toiles des grands maîtres : il avait trouvé, en l'an VIII (1800), le secret précieux de détruire, sans altérer le marbre, les plaques de lichen qui le recouvrent quelquefois. Il succomba à une attaque de paralysie. Doué d'un caractère austère, Duplessis en porta la sévérité dans toutes les parties de son art. Il avait l'expression forte, énergique, la manière belle et savante; il opérait avec assez de peine, mais revenant souvent sur son ouvrage, il réussissait à rendre les nuances les plus délicates de la physionomie, et plaisait également par la vérité de ses carnations et l'habile distribution des lumières et des ombres. Au nombre de ses œuvres les plus estimées, on doit citer ses portraits du *médecin François de Lassone* (au Musée d'Avignon), de *Thomas*, de *Franklin* (galerie Pamard, à Avignon), du *compositeur Gluck*, de *Marmontel*, du *ministre Necker* et de son épouse, de *l'abbé Bossut*, du *marquis de de Rasilly*, de *Mme de Canillac*, de *Mme de Saint-Paulet*, *du violoniste Bermès*, et le sien propre, offert par lui-même à sa ville natale, qui le conserve dans la bibliothèque publique.

A. DE L.

Annuaire de Vaucluse, an IX, 82. — Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse*.

* **DUPLESSIS** (*Pierre-Alexandre* GRATET), littérateur et bibliographe français, né à Janville (Eure-et-Loir), le 16 décembre 1792, mort à Paris, le 21 mai 1853. Entré dans l'université en 1811, il fut successivement professeur dans divers colléges, proviseur de celui d'Angers, inspecteur de l'académie de Caen, puis deux fois recteur de l'académie de Douai, et dans l'intervalle recteur de l'académie de Lyon. Modeste et aimant à cacher sa vie, il avait une érudition étendue et variée, connaissait les principales langues vivantes de l'Europe, et n'avait cessé, pendant le cours de ses services universitaires, de cultiver les lettres. On a de lui : *Bibliographie parémiologique, études bibliographiques et littéraires sur les ouvrages, fragments d'ouvrages et opuscules spécialement consacrés aux proverbes, dans toutes les langues; suivie d'un Appendice contenant un choix de curiosités parémiographiques*; Paris, 1847, in-8°; — *La Fleur des Proverbes français*; Paris, 1851, in-32; — *Essai historique sur les établissements littéraires de la ville de Douai, depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, comprenant une notice sur la bibliothèque publique et sur les principales bibliothèques particulières de cette ville*; Douai, 1842, in-8°; reproduit en tête de la *Bibliographie douaisienne* de M. Duthillœul; — *Des Devoirs et des Qualités du Bibliothécaire*, discours prononcé dans l'assemblée générale de Sorbonne, le 23 décembre 1780, par J.-B. Cotton des Houssayes, traduit du latin en français, avec quelques notes; Paris, 1839, in-8°. On lui doit encore une excellente édition annotée, publiée après sa mort, des *Réflexions, Sentences et Maximes morales* de La Rochefoucauld; Paris, 1853, in-16. Il a fait imprimer ou réimprimer, à petit nombre d'exemplaires, et en y joignant une courte notice, signée des initiales G. D., diverses pièces curieuses, inconnues ou très-rares, parmi lesquelles on peut citer : *L'Ordre des Bannerets de Bretagne, mis en rimes françoises*; Caen, 1827, in-4°; — *Le Doctrinal des Nouveaux Mariés*; Chartres, 1830, in-16; — *Le Doctrinal des Nouvelles Mariées*; Chartres, 1830, in-16; — *L'Advocat des Dames de Paris, touchant les pardons saincts Trotet*; Chartres, 1832, in-16; — *Mirouër des Femmes vertueuses*; Paris, 1840,

in-16; — *Les Faintises du monde*, de Pierre Gringoire; Douai, 1841, in-8°. Enfin, dans les dernières années de sa vie, il avait fait paraître, sous le pseudonyme de *Hilaire le Gai*, une collection de petits livres « honnêtement recréatifs, » dit M. Sainte-Beuve, et qui ont eu quelque succès. Duplessis était l'un des collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile;* il avait même pendant quelque temps partagé avec Charles Nodier la direction de ce recueil périodique. E. Regnard.

M. Sainte-Beuve, *Notice sur Gratet Duplessis*, en tête des *Réflexions, Sentences et Maximes morales de La Rochefoucauld;* Paris, 1853, in-16. — Preux, *Notice nécrologique de Gratet Duplessis;* dans les *Mém. de la Soc. d'Agric., Scienc. et Arts de Douai*, 2e série, t. II.

DUPLESSIS. *Voy.* Plessis (Du).

DUPLESSIS. *Voy.* Argentré.

DUPLESSIS-MORNAY. *Voy.* Mornay.

DUPLESSIS-PRASLIN. *Voy.* Choiseul.

DUPLESSIS. *Voy.* Richelieu.

DUPLESSIS-BELLIÈRE. *Voy.* Rougé.

* **DUPOIX** ou **DE BEAUPOIX**, en latin A **PULCHRO PONDERE** (*Barthélemy*), orientaliste français, né vers 1520, à Aux, près Toulouse, mort vers 1570. On a de lui: *Les Sentences de Ben-Syra, neveu du prophète Daniel, traduites de chaldaïque en françois et enrichies d'annotations;* Angers, 1559, in-12; — *Apodixie pour la messe;* ibid., 1559, in-8°. M. G.

Colomiès, *Gallia Orientalis.* — La Croix du Maine, *Biblioth. franç.*

DU PONCEAU. *Voy.* Ponceau (Du).

DUPONCET (*J... N...*), historien et prédicateur français, né dans la Lorraine, vers 1660, mort vers 1735. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et professa à l'université de Pont-à-Mousson. On a de lui : *Oraison funèbre de Charles V, duc de Lorraine;* Pont-à-Mousson, 1700, in-8°; — *Pratique de piété à l'honneur de saint François-Xavier;* Paris, 1709, in-12; — *Histoire de Scanderbeg , roi d'Albanie;* Paris, 1709, in-12 : c'est un abrégé de l'ouvrage de Barlesio (*voy.* ce nom); — *Histoire de Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand Capitaine;* Paris, 1714, 2 vol. in-12; — *Oraison funèbre de M. le prince François de Lorraine, abbé de Stavelo*; Nancy, 1715.

Calmet, *Biblioth. de Lorraine.* — Aug. et Aloïs de Backer, *Bibliot. des Écriv. de la Comp. de Jésus.*

DUPONT (*Denis*), en latin **PONTANUS**, jurisconsulte français, natif de Blois, vivait au commencement du seizième siècle. Il exerça dans cette ville la profession d'avocat avec un tel succès, que Dumoulin l'appelle *vir optimus et doctissimus Blesensis, advocationis decus.* Sous Louis XII, il fut un des trois Blaisois chargés de rédiger les usages de sa province pour en faire un corps de législation. Ce travail fut soumis aux états de Blois, et Dupont en entreprit en latin le commentaire, dont son fils, élève d'Alciat, fit paraître les neuf premiers chapitres en 1556. Retrouvé dans la bibliothèque du chancelier Seguier, le manuscrit fut remis par ce magistrat à l'imprimeur Billaine, qui fit paraître l'ouvrage complet, à Paris, 1677, 2 vol. in-fol.

Taisand, *Vies des Jurisconsultes.*

DUPONT (*Gratian*), sieur de Drusac, poëte français, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il était lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse. On a de lui : *Controverse des sexes masculin et féminin;* Toulouse, 1534, in-fol.; 1536, in-16; Paris, 1540, in-16; 1541, in-8°. Dans cet ouvrage, assez rare, en mauvais vers, Dupont a recueilli tout le mal que les écrivains sacrés et profanes ont jamais dit des femmes, toutes les histoires vraies ou fausses qui ont été débitées sur leur compte par les historiens, les romanciers, les poëtes et les auteurs les plus satiriques. Pour composer ce recueil, il avait, à ce qu'il prétend, deux motifs : le premier, de donner aux jeunes gens

.... qui désirent apprendre
De composer, et Rhétorique entendre,

des modèles ou exemples de toutes sortes de rimes; le second de dévoiler le caractère des mauvaises femmes, leurs tours, les piéges qu'elles tendent, etc., etc. Pour remplir le premier but, Dupont a entassé dans son livre quantité de ballades, de lais, de rondeaux, de virelais, de chansons et de chants royaux. On y trouve toutes ces rimes bizarres connues dans les anciens arts poétiques sous les noms de batelée, de fraternisée, de rétrograde, d'enchaînée, de brisée, d'équivoque, de senée, de couronnée, d'emperière, etc., etc. « Si tant de puérilités, dit Goujet, jointes à la barbarie du style de l'auteur, dégoûtent de la lecture de son ouvrage, combien devient-il insupportable par les excès de sa satire et par les portraits indécents qu'il y a fait entrer! La fiction qu'il emploie, et qu'il suit dans les trois livres qui partagent son ouvrage, n'a rien d'ingénieux. Il s'assied dans un bois, il rêve : *Sexe masculin* se présente à lui, se plaint de *Sexe féminin;* le premier le sollicite de prendre sa défense. Il hésite quelque temps; il se rend ensuite. Les déclamations commencent, et ne finissent qu'avec la fin de l'ouvrage. Il y en a de toutes les espèces : de théologiques, de morales, de burlesques, de philosophiques, d'extravagantes; et toute l'excuse que donne l'auteur, c'est que ce n'est pas lui qui a fait les femmes telles qu'il les peint. Dans le premier livre, il dégrade les femmes jusqu'à douter qu'elles ont été crées comme l'homme à l'image de Dieu. Il examine dans le second si l'on doit se marier, ce qu'il ne conseille pas. Le troisième livre est consacré à l'histoire de toutes les femmes dont il n'est pas avantageusement parlé dans les auteurs sacrés et profanes, dans l'histoire, dans la fable et dans les poëtes; et parmi ces méchantes femmes, il n'oublie pas la prétendue papesse Jeanne, dont il raconte sérieusement l'histoire fabuleuse. » L'ouvrage de Dupont fut réfuté par Arnault de Laborie (*voy.* Laborie). On attribue aussi à Du-

pont *L'Art et Science de Rhétorique métrifié;* Paris, 1539, in-4°.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XI.

DUPONT (*Nicolas*), grammairien français, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Essai sur la manière de traduire les noms propres français en latin*; Paris, 1710, in-12; — *Examen critique de l'orthographe de l'abbé Regnier-Desmarais;* Paris, 1713, in-12.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. I.

DUPONT (*Jean*, comte), administrateur français, né en 1736, mort à Paris, le 29 septembre 1819. Livré au commerce, dans sa jeunesse, il voyagea à l'étranger. A Lisbonne, où il se trouvait en 1755, lors du cataclysme qui désola cette ville, il fut préservé par le croisement de deux poutres de la maison qu'il habitait. Plus tard, il se fit banquier à Paris. Porté en 1792 sur la liste des suspects, il sortit après le 9 thermidor de la prison, où il avait été oublié; il fut ensuite administrateur de la Caisse d'Escompte, maire du 8e arrondissement de Paris: il complimenta, en 1805, l'empereur revenu victorieux de ses campagnes en Allemagne. En 1807 Dupont fut nommé comte et sénateur. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, il fut nommé pair de France par le roi Louis XVIII et commandeur de la Légion d'Honneur. Il ne siégea cependant point durant les Cent Jours; aussi fut-il maintenu dans la dignité de pair lors du second retour du roi.

Norvins, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

DUPONT (*Jacob-Louis*), connu sous le nom de *Jacob Dupont* et d'*abbé Dupont*, conventionnel français, mort à Paris, en 1813. Il fut en 1792 membre de l'Assemblée législative, d'où il passa à la Convention nationale. Il vota la mort de Louis XVI, sans sursis ni appel, et se déclara publiquement athée. Il donna à la fin de sa vie de nombreux signes de démence.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

DUPONT-CHAUMONT (*Pierre-Antoine*, comte), général français, né à Chabannais (Angoumois), le 27 décembre 1759, mort à Paris, le 16 février 1838. Il entra au service le 18 mai 1775, et passa par tous les grades inférieurs. Il prit une part active à la bataille de Jemmapes, fut nommé général de brigade le 15 mai suivant, et sut, tant par son courage que par ses sages dispositions, conserver Douai à la république. Voulant dérober sa tête à la sentence du conseil militaire qui le condamnait à mort (*Moniteur* du 6 novembre 1795) pour avoir signé l'ordre de battre la générale le 13 vendémiaire an IV, Dupont disparut jusqu'au 10 décembre suivant, époque à laquelle il reçut le commandement du camp de Marly près de Paris. Après s'être victorieusement opposé à la descente des Anglais sur les côtes de l'ouest, il fut nommé inspecteur général, et les talents administratifs qu'il déploya dans ces fonctions furent appréciés par Bonaparte, qui, devenu premier consul, lui confia (18 novembre 1799) le commandement de la 14e division militaire, qu'il quitta bientôt (5 décembre) pour passer à l'armée du Rhin, sous les ordres d'Augereau. Chargé (26 mars 1803) du commandement de la 27e division militaire (Turin), il dut le quitter, par suite de quelques différends qui s'élevèrent entre lui et le général Menou, alors gouverneur général du Piémont. Devenu ministre plénipotentiaire de Louis Bonaparte, roi de Hollande, il l'accompagna (1806) dans la campagne de Prusse. Exilé en Italie (1810), et mis à la retraite par décret impérial du 25 juin 1812, Dupont-Chaumont rentra en France à la Restauration, et reçut des Bourbons le commandement de l'École de Saint-Cyr, les grades de grand-officier de la Légion d'Honneur (31 juillet 1814), de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et le titre de comte le 24 septembre suivant. Admis à la retraite en 1817, il mourut à un âge avancé.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Victoires et Conquêtes.* — *Fastes de la Légion d'Honneur.*

DUPONT DE L'ÉTANG (*Pierre*, comte), général français, frère du précédent, né à Chabannais, le 14 juillet 1765, mort le 16 février 1838. Il servit d'abord comme lieutenant dans la légion française que De Maillebois commandait en Hollande; puis il vint en France, et entra capitaine dans le régiment d'infanterie d'Auxerrois. Aide de camp d'Arthur Dillon, il combattit à Valmy, et prit une part des plus glorieuses au combat de la forêt de l'Argonne ainsi qu'à celui du passage des Islettes. Adjudant général (1792), il alla à l'armée de Belgique, et les services qu'il rendit dans les travaux de l'état-major lui méritèrent (1793) le grade de général de brigade; il combattit à Hondscoote et à Menin, où il força un bataillon de grenadiers commandé par le prince de Hohenlohe à mettre bas les armes. Éloigné de la scène politique pendant la terreur, il n'y reparut que sur les vives instances de Carnot, devenu membre du Directoire, qui, après l'avoir fait placer au cabinet topographique du ministère de la guerre, fut le principal auteur de sa nomination au grade de général de division (2 mai 1797) et aux fonctions de directeur du dépôt de la guerre. S'étant déclaré zélé partisan du 18 brumaire, Dupont reçut de Bonaparte l'emploi de chef de l'état-major général de l'armée de réserve, et se signala à Marengo, où il assura la victoire par l'ordre qu'il donna, de son chef, au colonel Rigaud de rallier et de ramener au combat plusieurs bataillons qu'une retraite précipitée avait jetés sur San-Juliano. Désigné par le premier consul pour traiter avec Melas de la capitulation qui, après nous avoir assuré douze places fortes, nous livrait encore l'Italie

jusqu'au Mincio, Dupont fut investi du gouvernement du Piémont, qu'il conserva jusqu'au moment où il alla prendre le commandement de l'aile droite de l'armée d'Italie, à la tête de laquelle il s'empara, malgré les efforts du général Sommariva, de Barberino et de Florence. Ayant traversé le Mincio près du moulin de La Volta, il culbuta, avec 14,000 hommes, 45,000 Autrichiens commandés par le feld-maréchal de Bellegarde, et mérita à cette occasion le surnom de *général Audacieux*, dont il se montra de nouveau digne (1805) à Justingen, à Ulm, à Albeck et à Dierstein, où il dégagea la division Gazan. Étant passé (1806), en Prusse, il combattit à Iéna et au pont de Halle, où, n'ayant que cinq bataillons, il mit en déroute 22,000 hommes qui, protégés par une formidable artillerie, défendaient cette position. Arrivé sur le terrain, et jugeant par lui-même des difficultés immenses dont une audace peut-être sans exemple avait seule pu triompher, Napoléon avoua qu'il aurait hésité à attaquer avec 60,000 hommes. Les services signalés qu'il rendit à Lubeck, à Moehrungen, à Braunsberg, et surtout à Friedland, dont il assura le succès en prenant dans sa propre inspiration d'arrêter la marche de la garde impériale russe, qui renversait tout sur son passage, lui méritèrent le grand-cordon de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille. Après la paix de Tilsitt, envoyé à Bayonne, pour organiser la nouvelle armée qui devait marcher sur la Péninsule, Dupont entra en Espagne, et bientôt Carpio, Montoro, Bugalence et Alcolea tombèrent au pouvoir des Français. De si brillants succès aboutirent enfin à cette fameuse capitulation de Baylen (juillet 1808), traitée de *honteuse* par Napoléon, et justifiée par quelques officiers généraux. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans la narration des faits compliqués qui amenèrent les poursuites des généraux Dupont, Vedel, Chabert et Marescot, que l'empereur voulait d'abord faire juger pour la haute cour impériale. Le grand procureur général lut cet acte d'instruction judiciaire; mais la haute cour ne fut point réunie, et plus de trois ans après, l'empereur, sur l'avis d'une commission spéciale, rendit un décret qui dépouillait le général Dupont de son grade et dignité, et maintenait indéfiniment sa détention (1). Rendu à la liberté à l'arrivée des Bourbons, Dupont fut nommé ministre de la guerre (3 avril 1814), pair de France le 4 juin suivant; et bientôt, révoquant le décret rendu en 1812,

(1) Voici l'acte d'accusation dans lequel sont relatés les divers griefs imputés au général Dupont et le décret impérial qui fixa la peine (*) (1er mai 1812). « Des interrogatoires des prévenus, des déclarations des témoins et des pièces de la procédure, il résulte que le général Dupont a laissé le pillage de Cordoue se prolonger au delà des premiers moments donnés à la fureur du soldat; qu'il n'a donné des ordres pour la sûreté des caisses publiques que trois jours après son entrée à Cordoue; qu'il n'a pas fait faire les versements de tous les fonds à la caisse du payeur général; qu'il a évacué Cordoue sans emmener tous les malades, quoiqu'il eût huit cents voitures d'équipages; qu'il a donné, le 18, à la levée du camp d'Andujar, trop de soins à la conservation de ses équipages; ce qui l'a empêché de déployer toutes ses forces contre l'ennemi à son arrivée à Baylen, le 19 au matin; qu'il a, en demandant une trêve le 19, négligé de stipuler par écrit aucunes conditions; qu'il a compris dans cette trêve ensuite les divisions Vedel et Dufour, pour qui elle n'avait pas été et ne pouvait être stipulée; qu'il a fait rendre à l'ennemi des prisonniers, des canons, des drapeaux pris par la division Vedel selon les lois de la guerre; qu'il a rejeté, le 20, les propositions du général Vedel de s'entendre avec lui et de reprendre le combat, et celles du général Privé, de sacrifier les bagages, de prendre les troupes qui les gardaient et de faire une attaque contre Reding, en même temps que le général Vedel l'attaquerait aussi; qu'il a donné successivement au général Vedel le 20 des ordres contradictoires, tantôt de se retirer sur la Sierra-Morena, tantôt de rester, tantôt de se regarder comme libre, tantôt de se regarder comme compris dans la trêve; qu'il a tenu le 20 un prétendu conseil de guerre, et y a laissé délibérer de capituler, sans appeler le général Vedel ni aucun officier de sa division; qu'il a envoyé des plénipotentiaires pour négocier la capitulation, sans instructions écrites et précises; qu'il a ensuite autorisé, la nuit du 21 au 22, ces plénipotentiaires à signer des conditions honteuses et déshonorantes pour des soldats français; qu'il y a stipulé la conservation des bagages et effets avec un soin qui semble annoncer que c'était un des motifs déterminants de la capitulation; qu'il a compris dans cette capitulation, sans en avoir le droit, deux divisions entières, libres, non engagées, ayant les moyens de se retirer sur Madrid; qu'il paraît l'avoir fait, afin d'obtenir de meilleures conditions à sa propre division; qu'il a trompé le général Vedel en lui écrivant et lui faisant écrire le 21 au matin qu'il était compris dans une capitulation qui n'existait pas alors, qui ne lui a été communiquée que la nuit du 21 au 22, et n'a été signée que le 22, à midi; qu'il a ainsi non-seulement sacrifié la division Barbou, qui était sous ses ordres, et la division Vedel, à qui il avait perdu le droit d'en donner, mais encore les troupes qui assuraient la communication avec Madrid, depuis Sainte-Hélène jusqu'à Mançanarès; qu'il est cause de la perte de la province de l'Andalousie, et a, en ouvrant à l'ennemi l'entrée de la Manche et le chemin de Madrid, exposé tous les Français qui étaient dans cette partie de l'Espagne à être attaqués à l'improviste et accablés par le nombre; en conséquence, le général Pierre Dupont, âgé de quarante-sept ans, général de division, comte de l'empire, grand-aigle de la Légion d'Honneur, est accusé d'avoir compromis la sûreté extérieure de l'Etat, en signant une capitulation par laquelle il a livré à l'ennemi non-seulement sa propre division, ses canons, armes, munitions, mais encore les postes occupés par la division Vedel, ses canons, armes et munitions, et ouvert ainsi la province de la Manche et la route de Madrid à l'armée du général Castanos, crime prévu par l'article 77 du Code Pénal. » La commision l'ayant reconnu coupable sur tous les points et à l'unanimité (1),

(*) Le *Moniteur* ne mentionnant aucune des pièces de la procédure, nous l'avons extraite de l'ouvrage publié par le général Vedel, sous le titre de : *Précis des opérations militaires en Espagne;* Paris, 1823.

(1) Les membres de cette commission, instituée par décret du 12 février 1812, étaient le duc de Parme, prince archichancelier, président; le prince de Neufchâtel, vice-connétable; le prince de Bénévent, vice-grand-électeur; le duc de Massa, grand-juge, ministre de la justice; le duc de Feltre, ministre de la guerre; le comte de Cessac; les maréchaux ducs de Conegliano et d'Istrie; le comte de Lacépède, grand-chancelier de la Légion d'Honneur; le comte Dejean, premier inspecteur général du génie; le comte Laplace, chancelier du sénat; Defermon, Andréossy, Gantheaume et Muraire. Regnault de Saint-Jean-d'Angely remplissait les fonctions de grand-procureur général.
A. S.

Louis XVIII, par ordonnance royale en date du 7 novembre 1814, ordonna que le dossier de *cette condamnation*, qui, indépendamment de *son plus ou moins d'injustice*, portait en elle-même tous les caractères d'un acte *arbitraire et absolu, plutôt que d'une condamnation régulière et légale*, fût mis entre les mains du chancelier, chargé de la révision du procès. La prodigalité avec laquelle Dupont accorda la croix de la Légion d'Honneur à des gens qui n'avaient aucun titre, et les plaintes qui s'élevèrent de toutes parts relativement à certains marchés passés, forcèrent le roi à lui retirer (3 décembre 1814) le portefeuille de la guerre; il reçut (6 du même mois) le commandement de la 22e division militaire, ainsi que la croix de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Éloigné des affaires pendant les Cent Jours, il ne reparut qu'à l'époque de la seconde restauration, où il fut nommé membre du conseil privé. Il fut envoyé à la chambre des députés par le département de la Charente pendant plusieurs sessions. Le général Dupont a publié plusieurs ouvrages, qui sont : *La Liberté*, poëme qui a obtenu la première mention honorable à l'Institut; Paris, 1799; — *Opinion sur le nouveau mode de recrutement;* Paris, P. Didot, 1818; — *Lettre sur la Campagne d'Autriche, à M. le comte ***;* Paris, F. Didot, 1826, in-8°; — *Observations sur l'Histoire de France par l'abbé de Montgaillard;* Paris, 1827, in-8°; — *Odes d'Horace*, traduites en vers français; Paris, 1836; — *L'Art de la Guerre*, poëme en dix chants; Paris, 1838, in-8°.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur* du 5 septembre 1808. — Vedel, *Précis des opérations militaires en Espagne*, pages 108-118.

DUPONT DE NEMOURS (*Pierre-Samuel*), économiste français, né à Paris, le 14 décembre 1739, mort dans l'État de Delaware, le 6 août 1817. Il étudia d'abord la médecine, puis il l'abandonna pour se livrer aux spéculations philosophiques. « La société intellectuelle, dit le *Dictionnaire de l'Économie politique*, s'occupait alors de la solution des plus graves problèmes. On ne cherchait plus, comme au quatorzième et au quinzième siècle, l'or ou la pierre philosophale; c'était des vérités séculaires qu'on mettait au creuset; c'était des principes considérés comme inébranlables qu'on analysait, des abus qu'on attaquait, des préjugés qu'on voulait détruire. La tâche était assez vaste pour être divisée; et tandis que les uns ne s'occupaient qu'à renverser, fût-ce même en employant le ridicule, comme Voltaire, ou le paradoxe, comme Rousseau, d'autres, comme l'école de Quesnay, ne demandaient qu'à réformer, c'est-à-dire à consolider en améliorant. » Ce fut à cette dernière école que Dupont s'attacha, et il prit rang dans le groupe de penseurs qui comptait parmi ses membres Malesherbes, Turgot, Condorcet. Il adopta le système de Quesnay, le développa et le vulgarisa par une foule de mémoires publiés dans le *Journal de l'Agriculture, du Commerce et des Finances*, et dans les *Éphémérides du Citoyen*. « Il n'est pas un seul de tous ses écrits, dit M. Daire, où n'apparaisse la philanthropie la plus généreuse, empreinte en même temps de ce cachet de haute raison et de moralité qui assignera toujours parmi les penseurs du dix-huitième siècle une place distincte aux économistes. » Le courage avec lequel Dupont de Nemours attaquait les abus déplut à ceux qui en profitaient. A la fin de 1766, ses adversaires parvinrent à l'expulser de la rédaction en chef du *Journal de l'Agriculture;* mais il prit deux ans plus tard et garda jusqu'en 1772 la direction des *Éphémérides*, fondées par l'abbé Baudeau. Dupont de Nemours, qui, pour rester fidèle à Quesnay, avait refusé les offres brillantes du duc de Choiseul, accepta celles du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski. Il exerçait les fonctions de secrétaire du conseil d'instruction publique dans les États de ce dernier, lorsque Turgot arriva aux affaires. (1774); Dupont, qui avait précédemment eu occasion de se lier avec lui, accourut à son appel, l'assista dans ses travaux, et le suivit ensuite dans sa disgrâce. Retiré en Gâtinais, près de la ville de Nemours, il partagea son temps entre les travaux de l'agriculture et ceux des lettres. Tandis qu'il introduisait dans cette province les prairies artificielles, il composait des *Mémoires sur la vie de Turgot*, et dans ses loisirs traduisait en vers français le poëme de l'Arioste.

Rappelé par Vergennes, il prépara, avec l'agent anglais le docteur Button, les bases de la reconnaissance des États-Unis et celles du traité de commerce entre la France et la Grande-Bretagne. Calonne le fit entrer au conseil d'État, et le nomma commissaire général du commerce. Membre de l'assemblée des notables, Dupont en fut un des deux secrétaires. Il fut envoyé aux états généraux par le bailliage de Nemours, vota la liberté du commerce des grains, l'établissement d'une banque nationale, le *veto* suspensif et l'organisation de deux chambres, mais repoussa la motion qui avait pour but de faire déclarer le catholicisme religion de l'État. Ayant acheté une imprimerie en 1792, il publia un journal consacré à la propagation des opinions modérées, et s'éleva particulièrement contre la journée du 20 juin. Poursuivi par le parti qui triompha le 10 août, il se cacha d'abord dans

formula le châtiment, qui fut sanctionné par un décret impérial du 1er mars 1812, par lequel « le général de division Dupont est destitué de ses grades militaires; les décorations qui lui avaient été accordées lui sont retirées; son nom sera rayé du catalogue de la Légion d'Honneur. Il lui est fait expressément inhibition et défense de porter à l'avenir l'habit militaire, de prendre le titre de comte et de faire usage des armoiries que nous avons attachées à ce titre. Les dotations qu'il tenait de notre munificence seront mises sous séquestre. Il sera transféré dans une prison d'État, pour y être détenu jusqu'à nouvel ordre. »

l'observatoire du collége Mazarin, puis à la campagne, où il composa, sous la forme d'une lettre à Lavoisier, sa *Philosophie de l'univers*. Découvert dans sa dernière retraite, il fut mis à La Force, et n'en sortit qu'après le 10 thermidor. En 1795 il fit partie du Conseil des Anciens, attira sur lui une nouvelle défaveur par la chaleur avec laquelle il prit les intérêts des parents des émigrés, et fut sur le point d'être déporté au 18 fructidor (4 septembre 1797). Sauvé par Marie-Joseph Chénier, qui le fit passer pour octogénaire, quoiqu'il n'eût pas encore soixante ans, il crut prudent de quitter la France, et s'embarqua pour les États-Unis, où il s'occupa de physique et d'histoire naturelle. A son retour, en 1802, il refusa toutes les fonctions publiques que lui offrit Napoléon. Il consacra ses loisirs à la composition de mémoires pour l'Institut et pour plusieurs autres sociétés savantes dont il était membre. En 1814 il accepta les fonctions de secrétaire du gouvernement provisoire. Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion d'Honneur et conseiller d'État. Au retour de Napoléon en 1815, Dupont quitta la France pour toujours, « ne voulant pas, comme il le dit lui-même, voir sa personne exposée à passer en un jour d'une main à l'autre, comme une courtisane ou un courtisan ». Il alla rejoindre, aux États-Unis, ses fils, qui dirigeaient dans la Delaware une exploitation industrielle. Il fut enlevé au bout de quelques mois par une attaque de goutte. « Aimable, enjoué, dit M. Lacretelle, éminemment courageux, plein d'honneur, né pour le travail, susceptible de beaucoup d'illusions et sur les hommes et sur les événements, enclin à l'esprit systématique, il croyait toujours marcher vers un âge d'or que la raison enfanterait; mais l'injustice et le crime le rendaient bouillant d'indignation. Il paya sans doute tribut à l'erreur; mais je n'ai pas connu d'homme plus porté à sacrifier soit au bien public, soit à l'amitié, les intérêts de sa fortune et ceux même de sa gloire. » A ce portrait de Dupont de Nemours nous ajouterons une appréciation du même écrivain par M. Eugène Daire. « Ce qui frappe surtout dans l'ensemble de la vie morale et intellectuelle de Dupont de Nemours, c'est la constance de ses opinions et le parfait accord de tous ses actes avec les doctrines qu'il avait embrassées. Qu'on prenne cet homme de bien avant et après la révolution de 1789, on trouvera en lui le défenseur de la liberté, de l'ordre et du progrès. »

Comme écrivain, Dupont a trop souvent, surtout dans ses productions antérieures à 1789, les défauts de forme que l'on peut reprocher à presque tous les disciples de Quesnay, l'exubérance et l'emphase. Il les tenait surtout du marquis de Mirabeau, passé maître en ce genre, et qui, loin de les désavouer, s'en faisait presque gloire. Il les rachète, comme beaucoup d'entre eux, par de la correction, une grande clarté, une dialectique ferme, et souvent une ironie puissante. Ses ouvrages de littérature philosophique, très-supérieurs pour le style à tous les autres, sont pleins de coloris et de grâce. Dans la conversation, il aimait à revêtir sa pensée de formes sentencieuses ou d'images qui la relevaient quelquefois avec un rare bonheur. Il disait, par exemple : « La paresse n'est pas un vice, mais c'est une rouille qui détruit toutes les vertus. » Il assimilait très-ingénieusement le commerce à Lazare, et en promettait la résurrection dès que le gouvernement s'écrierait comme Jésus : Otez-lui ses liens, et laissez-le aller. » On a de lui : *Réflexions sur l'écrit intitulé :* Richesse de l'État; Paris, 1763, in-8°; — *Réponse demandée par M. le marquis de *** à celle qu'il a faite aux* Réflexions sur l'écrit intitulé *Richesse de l'État;* Paris, 1763, in-8°; — *De l'exportation et de l'importation des grains ;* Soissons, 1764, in-8°; — *Lettre sur la cherté des blés en Guyenne;* 1764, in-12; — *Lettre sur la différence qui se trouve entre la grande et la petite culture;* Soissons, 1764, in-12; — *De l'origine et des progrès d'une science nouvelle;* Londres et Paris, 1767, in-8°; — *De l'Administration des Chemins;* 1767, in-8°; — *Physiocratie, ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain, recueil de traités du docteur Quesnay;* Paris, 1768, 2 vol. in-8° : c'est une analyse de la fameuse *Formule arithmétique* et du *Tableau économique* de Quesnay; elle est suivie du commentaire des *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, du même auteur. Le livre de Dupont de Nemours devint le catéchisme de la secte économique, et lui fournit le nom de *Physiocratie*, sous lequel elle est connue aujourd'hui; — *Objections et réponses sur le commerce des grains et des farines ;* Paris, 1769, in-12; — *Du commerce de la Compagnie des Indes;* 1770, in-8°; — *Observations sur les effets de la liberté du commerce des grains et sur ceux des prohibitions;* Paris, 1770, in-8°; — *Table synoptique des principes de l'économie politique;* Paris, 1775; — *Essai de traduction en vers du* Roland Furieux *de l'Arioste;* Paris, 1781, in-8°; — *Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Turgot;* Paris, 1782, 2 vol. in-8°; — *Idées sur les secours à donner aux pauvres malades dans une grande ville;* Paris, 1786, in-8°; — *Notice sur la Vie de M. Poivre;* Paris, 1786, in-8°; — *Des administrations provinciales*, mémoire présenté au roi par Turgot, suivi des *Observations d'un républicain ;* Lausanne, 1788, in-8°; — *Lettre à la Chambre du Commerce de Normandie sur le mémoire qu'elle a publié relativement au traité de commerce avec l'Angleterre;* Paris, 1788, in-8° : cette lettre a pour objet de défendre le traité de commerce conclu en 1786 avec l'Angleterre; — *Analyse historique de la Législation des Grains, depuis* 1692; Paris, 1789,

in-8°; — *Effet des assignats sur le prix du pain, par un ami du peuple;* Paris, 1790, in-8°; — *Plaidoyer de Lysias contre les membres des anciens Comités de Salut public et de Sûreté générale;* Paris, 1794, in-8°; — *Du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif convenables à la république française;* Paris, 1795, in-8°; — *Philosophie de l'univers;* Paris, 1796, in-8°; — *Sur la Banque de France,* avec une *Théorie des Banques;* Paris, 1806, in-8°; — Quelques *Mémoires* sur différents sujets d'histoire naturelle; Paris, 1807, in-8°: ce recueil contient entre autres un curieux et paradoxal *Mémoire sur l'instinct et sur les mœurs des animaux;* — *Irénée Bonfils, sur la religion de ses pères et de nos pères;* Paris, 1808, in-8°; — *Sur l'Éducation nationale dans les États-Unis d'Amérique;* Paris, 1812, in-8°. Outre le *Journal d'Agriculture* et les *Éphémérides du Citoyen*, dont il fut rédacteur en chef, Dupont collabora aux *Nouvelles politiques,* au *Publiciste*, à la *Revue philosophique*, aux *Archives littéraires,* à *L'Historien*, au *Mercure,* à la *Bibliothèque Française.* Il était membre de l'Institut (classe des Sciences morales et politiques [1795-1803] et depuis Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Dacier, *Éloge de Dupont de Nemours;* dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Eugène Daire, *Notice sur Dupont de Nemours;* dans la *Collection des principaux Économistes.* — *Dict. de l'Économie politique.* — Lacretelle, *Hist. du Directoire.*

DUPONT (DE L'EURE) (*Jacques-Charles*), homme politique français, né au Neubourg, le 27 février 1767, mort en 1855. Avocat au parlement de Normandie dès 1789, il embrassa avec ardeur les principes de la révolution, et fut successivement administrateur du district de Louviers en 1792, juge au tribunal de la même ville, substitut du commissaire exécutif en l'an v, accusateur public près le tribunal criminel en l'an vi, conseiller au tribunal d'appel de Rouen et président du tribunal criminel d'Évreux en 1800. Il conserva ces dernières fonctions jusqu'en 1811, et devint alors président à la cour impériale de Rouen. Il fut membre du Conseil des Cinq Cents depuis l'an vi (1798) jusqu'au 18 brumaire an viii. Appelé au Corps législatif en 1813, il fit partie de la chambre des députés après les événements de 1814. Devenu vice-président de cette assemblée, il fit substituer aux formules de serment adoptées jusque alors le serment pur et simple de fidélité au roi et à la charte constitutionnelle. Vice-président de la chambre des Cent Jours, il se fit remarquer par la plus honorable fermeté. Nommé membre de la commission chargée de l'examen de la déclaration de la chambre des représentants au peuple français, il proposa une nouvelle rédaction, qui fut adoptée le 11 juillet 1815. Les armées étrangères étaient alors sous les murs de Paris. La déclaration « portait que la France ne reconnaîtrait d'autre gouvernement que celui qui lui garantirait par des institutions librement consenties l'égalité devant la loi, la liberté individuelle, la liberté de la presse et des cultes, le gouvernement représentatif, l'abolition de toute noblesse héréditaire, l'inviolabilité des domaines nationaux et tous les grands résultats de la révolution ». Le lendemain, Dupont (de l'Eure) vint demander à la tribune qu'une députation fût chargée de notifier aux souverains alliés cette expression de la pensée des représentants du pays. Son discours eut un succès mérité; lui-même fut nommé membre de la commission chargée de porter la résolution de la chambre au quartier général des souverains alliés; mais cette démarche fut empêchée par les événements militaires. Le 8 juillet la force armée interdit aux représentants l'entrée du lieu de leurs séances : Dupont (de l'Eure) et quelques-uns de ses collègues protestèrent contre la violence qu'ils venaient de subir. Plus tard, il vit renouveler son mandat. La confiance des électeurs lui demeura acquise de 1817 à 1848. Durant cette longue carrière parlementaire, il s'opposa à toutes les mesures qu'il jugeait rétrogrades ou anti-libérales. Par suite de cette opposition, il ne fut pas maintenu dans les fonctions de président de la cour de Rouen, lors de la réorganisation de cette cour, en 1818. Venu à Paris dès la première nouvelle des événements de 1830, il entra en qualité de commissaire au département de la justice dans le cabinet provisoire formé par la commission municipale le 1er août 1830. Il consentit ensuite, sur les instances de Laffitte, à faire partie du ministère définitif constitué le 11 août. Devenu ministre de la justice, il crut devoir destituer les magistrats amovibles de la Restauration; mais ses nouveaux choix ne furent pas toujours heureux. Sa dissidence avec la royauté nouvelle se déclara bientôt, notamment lorsqu'il fut question de retirer à M. Odilon-Barrot les fonctions de préfet de la Seine (1). La rupture fut ac-

(1) Un historien, M. Louis Blane, a reproduit une scène d'intérieur qui donne une idée du degré que cette dissidence avait dès lors atteint. « Le conseil des ministres venait de se réunir. Le roi était attendu. Il paraît, et M. Dupont (de l'Eure) remarque avec surprise la satisfaction qui éclate sur son visage. Louis-Philippe annonce en effet que la retraite du préfet de la Seine est décidée; que M. de La Fayette y consent. M. de La Fayette, sire! dit alors Dupont (de l'Eure); votre majesté se trompe assurément. — Je l'ai entendu, monsieur. — Permettez-moi, sire, de croire à une erreur de votre part. M. de La Fayette m'a tenu à moi un langage différent, et je ne crois pas le général capable de se contredire à ce point. — Le visage du roi était en feu. — Au reste, continua le garde des sceaux d'un ton ferme, ne parlons que de ce qui me concerne. Puisque M. Odilon-Barrot se retire, je réitère à votre majesté la prière d'accepter ma démission. — Mais vous m'avez dit ce matin tout le contraire. — Moi, sire! J'affirme cette fois que vous êtes dans l'erreur. — Quoi, monsieur! vous me donnez un démenti? Tout le monde saura que vous m'avez manqué. — Sire, répondit M. Dupont (de l'Eure) avec dignité, quand le roi aura dit oui et que Dupont (de l'Eure) dira non, je ne sais auquel des deux la France croira.» Cette scène étrange avait jeté les ministres dans un trouble inexprimable. L'émotion du roi était au comble. Le garde des sceaux s'était levé; il allait sor-

complie vers la fin de l'année. Le 27 décembre, à la suite de la renonciation de La Fayette au commandement général des gardes nationales, Dupont (de l'Eure) se démit de ses fonctions de ministre, et à partir de ce moment il reprit sa place sur les bancs de l'opposition. A la révolution de 1848, il devint membre du gouvernement provisoire, qui le choisit pour président, puis il fut élu représentant du peuple par les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure. Il ne fut pas réélu en 1849, et vécut dès lors dans la retraite. L'histoire politique présente peu d'existences aussi honnêtement remplies que celle de Dupont (de l'Eure). V. R.

Louis Blanc, *Hist. de Dix Ans.* — Rabbe, Sainte-Preuve, etc., *Biog. univ. portat.* — Élias Regnault, *Hist. du Gouv. prov.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*, 1830-1848.

**DUPONT* (*Jacques-Marie-Antoine-Célestin*), cardinal, archevêque de Bourges, naquit à Iglésias (Sardaigne), le 2 février 1792, d'une famille française, qui s'était fixée dans cette île depuis une cinquantaine d'années. Il fit ses premières études chez les pères doctrinaires de Villa-Franca; puis il suivit pendant quatre ans les cours de théologie au séminaire de Nice, passa une année à celui de Saint-Irénée, à Lyon, fut ordonné sous-diacre le 6 janvier 1813, par le cardinal Fesch, diacre le 12 juillet suivant, et prêtre le 24 septembre 1814. Devenu secrétaire intime du cardinal Colonna d'Istria, il se livra à l'étude du droit, et se fit recevoir, le 10 avril 1815, docteur *in utroque* à l'université de Turin. En 1821 il fut nommé chanoine de Sens, et en 1822 un des vicaires généraux du même diocèse. Une ordonnance royale du 7 novembre 1822 le créa membre honoraire du chapitre de Saint-Denis. Lors de l'élection du pape Léon XII, il accompagna à Rome l'archevêque de Sens, cardinal de La Fare. C'est durant ce voyage que le nouveau pape lui conféra, le 2 décembre 1823, à la recommandation de Louis XVIII, le titre d'évêque *in partibus* de Samosate. Le jeune prélat obtint des lettres de naturalisation, et fut sacré à Paris le 22 juin 1824. Le cardinal de La Fare le conserva dans son diocèse, dont il lui confia la direction. Devenu prédicateur du roi, M. Dupont se fit remarquer par son éloquence persuasive et toute chrétienne. Nommé évêque de Saint-Dié le 9 mai 1830, il fut élevé le 1er mai 1839 au siége métropolitain d'Avignon, puis transféré à l'archevêché de Bourges en 1841. Promu au cardinalat en 1847, il se rendit à Rome pour y recevoir la barrette des mains de Pie IX. Après les événements de 1849, qui forcèrent le pape d'abandonner sa capitale, le cardinal Dupont fut chargé de transmettre au souverain pontife les ouvertures du gouvernement français. Il rejoignit le saint père à Gaëte, passa plusieurs mois auprès de lui, l'aida de ses conseils, et l'accompagna à son retour à Rome. Le cardinal Dupont est de droit membre du sénat, en vertu de la constitution du 14 janvier 1852. SICARD.

Galerie historique et biogr. des Membres du Sénat.

tir. Le duc d'Orléans, présent au conseil, s'avance aussitôt vers M. Dupont (de l'Eure), lui prend les mains, et le conduisant au roi : — « M. Dupont est un honnête homme, mon père. Il ne peut y avoir en tout ceci qu'un malentendu. » Le roi, attendri, embrassa son ministre, qui, touché à son tour, consentit à garder un pouvoir dont la possession n'était pas encore sans danger. » (Louis Blanc, *Hist. de Dix Ans*, II.)

**DUPONT* (*Paul*), imprimeur français, né à Périgueux, en 1796. Fils d'une ancienne famille d'imprimeurs à Périgueux, il fit ses études typographiques à Paris, chez M. Firmin Didot père. Son établissement, l'un des plus considérables de Paris, consacré plus particulièrement aux impressions administratives, a donné le modèle de la manière dont une imprimerie doit être administrée en grand à notre époque. En 1849 il publia un volume in-fol. intitulé : *Essais d'imprimerie*. Cet ouvrage, dont l'exécution typographique est fort remarquable, est dédié à M. Ambroise Firmin Didot. En 1854 M. Paul Dupont, développant le cadre dans lequel il avait restreint ces premiers essais, en a composé un ouvrage en 2 vol., qui, sous le titre d'*Histoire de l'Imprimerie*, donne des renseignements intéressants, principalement sur la partie moderne. M. Dupont a obtenu la médaille d'or à l'exposition de 1849, ainsi que la récompense de premier ordre aux Expositions universelles en 1851 et 1855. En 1852 il a été élu député au corps législatif.

Documents particuliers.

DUPONT (*Léonard* PUECH). *Voy.* PUECH.

DUPORT (*Adrien*), homme politique français, né à Paris, en 1759, mort à Appenzel (Suisse), en août 1798. Il étudia le droit à Paris. Nommé conseiller au parlement de cette ville, il acquit bientôt, par sa science et par son activité, une grande autorité dans sa compagnie, dont il soutint le courage dans sa lutte contre les administrateurs du trésor public. Il fut élu député de la noblesse aux états généraux de Paris, et, ardent promoteur des réformes, il fit partie de la minorité de cet ordre qui se réunit au tiers. D'abord il combattit tous les abus, plaida avec chaleur la cause de la liberté et de l'égalité civile, et contribua fortement à renfermer dans de justes limites l'exercice du pouvoir souverain; puis, craignant la destruction totale de ce pouvoir, qu'il vit bientôt désarmé en face des partis les plus violents, il travailla à le relever et à concilier les intérêts du trône avec ceux de la nation. Il forma, avec ses amis Barnave et Alexandre Lameth, une espèce de triumvirat politique, qui eut une grande part à toutes les délibérations de l'assemblée. Savant jurisconsulte, A. Duport présenta le 29 mars 1790 son beau travail sur l'organisation du pouvoir judiciaire; et ce fut lui surtout qui, discutant avec chaleur et avec un admirable talent la salutaire institution du jury, la fit introduire dans la législation française. Chargé avec Tronchet et Dandré de recevoir les déclarations de

Louis XVI après son retour de Varennes, il s'acquitta de cette tâche avec convenance, et témoigna au roi un intérêt sincère. Ses efforts firent prévaloir au sein de l'assemblée les mesures modérées qu'elle adopta. Louis XVI, dans la suite, lui demanda quelquefois des conseils. Lorsque la Constituante eut été dissoute, Duport devint membre du tribunal criminel de Paris; mais après le 10 août 1792, voyant sa vie en péril, il crut devoir prendre la fuite. Arrêté à Melun, il fut incarcéré, et aurait sans doute porté sa tête sur l'échafaud, comme monarchiste, si Danton, se souvenant de quelques services que lui avait rendus Duport, n'avait favorisé son évasion, en organisant une émeute. Duport se réfugia hors du territoire français, et n'y revint qu'après le 9 thermidor. Mais les événements du 18 fructidor le jetèrent encore une fois sur la terre étrangère, où bientôt il mourut. [*Encycl. des G. du M.*]

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Lamartine, *Hist. des Constituants.*

DUPORT (*Antoine*), médecin français, né à Bourbonne-les-Bains, le 15 juillet 1696, mort le 21 juillet 1741. On a de lui : *Quæstiones medicæ circa thermas Borbonienses;* Besançon, 1741, in-8°.

Biographie médicale.

DUPORT (*François*), médecin et poëte français, né à Paris, vers 1540, mort le 4 septembre 1624. Il fut élu doyen de la Faculté de Médecine en 1604. On a de lui : *De Signis Morborum, libri quatuor, carmine celebrati*; Paris, 1584, in-8°. L'auteur, gêné par les règles de la versification, a joint à son poëme des notes dans lesquelles il explique les causes des maladies; — *Pestilentis luis demendæ ratio, carmine et soluta oratione;* Paris, 1606, in-8°, en latin et en français; — *Medica Decas in singula librorum capita commentariis illustrata;* Paris, 1613, in-4°; traduit en français par Dufour, Paris, 1694, in-12; — *Le Triomphe du Messie;* Paris, 1617, in-8°. Ce poëme, destiné à confirmer les chrétiens dans leur foi, à convertir les juifs, les mahométans, les idolâtres et tous les infidèles, atteste les bonnes intentions de l'auteur, qui, « après avoir donné, dit-il, plusieurs livres latins pour la connaissance et la guérison des maladies du corps, a cru son œuvre imparfaite s'il n'ajoutait la guérison de l'âme ». On peut douter de l'efficacité du remède; les vers incorrects et plats de Duport n'ont sans doute jamais converti personne.

Biog. médicale. — Viollet Leduc, *Biblioth. poétique.*

DUPORT (*Gilles*), écrivain ecclésiastique français, né à Arles, le 6 juillet 1625, mort à Paris, le 21 décembre 1691. Après avoir étudié le droit, il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Paris, le 2 juillet 1647, et enseigna les humanités au Mans, d'où il fut envoyé à Avignon. Il sortit de la congrégation en 1660, à l'occasion d'un procès. On a de lui : *Les excellences, les utilités et la nécessité de la Prière;* Paris, 1667; — *L'Art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, des grands et petits catéchismes, avec une manière de traiter les controverses selon les règles des saints pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs ;* 1684, in-12; — *Histoire de l'Église d'Arles, de ses évêques, de ses monastères ;* 1690, in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique et critique.* — *Hommes illustres de la Provence.*

DUPORT (*Jacques*), philologue anglais, né à Cambridge, en 1606, mort le 17 juillet 1679. Fils du principal (*master*) du collége de Jésus à Cambridge, il devint en 1632 professeur royal de grec dans l'université. Privé de sa chaire sous le protectorat de Cromwell, il y fut réintégré à la restauration. Il fut ensuite nommé chapelain de Charles II et doyen de Peterborough. On a de lui : *Tres libri Salomonis, scilicet Proverbia, Ecclesiastes, Cantica, græco carmine donati;* Cambridge, 1646, in-12; — *Gnomologia Homeri, cum duplici parallelismo ex Sacra Scriptura, et gentium scriptoribus;* Cambridge, 1660, in-4°; — *Metaphrasis libri Psalmorum versibus græcis contexta, cum versione latina ;* Cambridge, 1666, in-4°; — *Musæ subsecivæ, seu poetica stromata;* 1676, in-8°; des leçons sur les seize premiers Caractères de Théophraste (le cinquième excepté), publiées dans l'édition des *Caractères de Théophraste* de Needham. Ces leçons ont été attribuées à tort à Stanley; on y reconnaît le style de Duport, surtout aux jeux de mots qu'elles contiennent, car ce savant professeur aimait à jouer sur les mots; ainsi il avait l'habitude d'appeler ses deux filles, ses deux *janissaires*, parce que l'une s'appelait *Jenny* et l'autre *Sarah.*

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DUPORT (*Jean-Pierre*), connu sous le nom de Duport *l'aîné*, violoncelliste français, né à Paris, le 27 novembre 1741, mort à Berlin, le 31 décembre 1818. Il reçut des leçons de Berthaut, et devint bientôt le meilleur élève de ce virtuose. Il fut attaché à la musique du prince de Conti jusqu'en 1769. Il parcourut ensuite l'Angleterre et l'Espagne, et alla occuper à Berlin, en 1773, la place de premier violoncelliste de la chapelle de Frédéric II. Duport fut surintendant des concerts de la cour depuis 1787 jusqu'en 1806, époque à laquelle cette place fut supprimée. Il n'en passa pas moins le reste de sa vie en Prusse. Duport avait dans le jeu une vigueur extraordinaire, attaquait les cordes avec la plus grande énergie et les faisait résonner comme si elles eussent été de métal; mais il n'avait pas le style large et expressif de son frère.

Fétis, *Biog. universelle des Musiciens.*

DUPORT (*Jean-Louis*), violoncelliste français, frère du précédent, né à Paris, le 4 octobre

1749, mort le 6 septembre 1819. Élève de son frere aîné, Jean-Pierre Duport, qui fut surintendant de la musique du roi de Prusse, Louis Duport se produisit aux concerts des amateurs de la Société Olympique et au concert spirituel, où il obtint les plus brillants succès. Il fut ensuite attaché à la musique du roi de Prusse, puis à celle du roi d'Espagne en 1806; enfin, en 1812, à la chambre de l'impératrice Marie-Louise et à la chapelle impériale comme violoncelliste récitant. Plus tard, on le nomma professeur au Conservatoire, qu'il quitta en 1815. Sous le double rapport de la beauté du son et de la dextérité de l'archet, Louis Duport possédait un talent qui n'eut point de rivaux. Cet artiste a composé pour son instrument un grand nombre de morceaux de musique, tels que concertos, duos, nocturnes, etc.

Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biog. univerelle des Musiciens*. — *Dict. des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*.

DUPORT-DUTERTRE (*François-Joachim*), littérateur français, né à Saint-Malo, en 1715, mort le 19 avril 1759. On a de lui des ouvrages assez nombreux, la plupart oubliés; les principaux sont : *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*; 1751, 3 vol. in-12; — *Bibliothèque amusante et instructive*; Paris, 1755, 3 vol. n-12; — *Histoire des Conjurations, Conspirations et Révolutions célèbres*; Paris, 1754, 8 vol. in-12; continuée par Désormeaux.

Ersch, *France litt.*

DUPORT-DUTERTRE (*Marguerite-Louis-François*), fils du précédent, ministre français, né à Paris, le 6 mai 1754, exécuté le 28 novembre 1793. Né sans fortune, il cultiva d'abord la littérature, qui ne l'enrichit guère, puis se fit recevoir avocat en 1777, et exerça cette profession, non sans quelques succès, jusqu'en 1789. D'un esprit doux et modéré, mais juste et droit, il embrassa avec enthousiasme les principes d'égalité et de liberté proclamés hautement par la philosophie du siècle. Il avait été nommé membre de l'assemblée des électeurs de Paris, puis lieutenant du maire lors de l'organisation de la première municipalité, quand, sur la désignation de La Fayette, il fut appelé au ministère en remplacement de Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux (20 novembre 1790). Il quitta son troisième étage de la rue de la Sourdière pour devenir ministre de la justice et garde des sceaux. « Il fut laborieux, dit Bertrand de Molleville (dont le témoignage ici n'est pas suspect), actif et honnête homme. » Il joignait à ces qualités un commerce agréable et une spirituelle amabilité. Son extrême douceur lui concilia la bienveillance du roi, qui, comme chacun sait, n'avait malheureusement que trop d'éloignement pour ses nouveaux ministres; et cette modération même de caractère lui fit souhaiter un terme à cette révolution qui semblait vouloir tout dévorer et anéantir. Il se rallia avec ardeur aux principes constitutionnels des Barnave, Lechapelier, Adrien Duport, infortuné parti, qui ne pouvait s'appuyer sur rien, ni sur le peuple, qui ne l'aimait plus, ni sur la cour, qui ne l'avait jamais aimé. Aucune position de ministre ne fut plus difficile, et ces difficultés furent doublées par la fuite du roi vers Montmédy. En ces malheureuses circonstances Duport-Dutertre vint remettre à l'Assemblée le sceau de l'État, d'après l'ordre même de Louis XVI. On ordonna qu'il le reprît et continuât d'en sceller les propres décrets de l'Assemblée. Ainsi il fut obligé de signer lui-même l'ordre d'arrestation de ce monarque; mais il tâcha de sauver au moins les derniers restes de la dignité royale, en obtenant, contre l'avis de Robespierre et de Brissot (22 juin 1791), que ce seraient des commissaires pris au sein de la Constituante, et non des juges ordinaires, qui interrogeraient le roi et la reine sur leur fuite. Il resta encore ministre jusqu'en mars 1792, au milieu des obstacles de tous genres, et pressé entre deux partis également furieux, également hostiles. Dénoncé à cette époque par Brissot et Saladin pour s'être opposé à la guerre contre l'Allemagne, de concert avec son collègue et son ami de Lessart, il fut défendu avec chaleur par Beugnot et Quatremère de Quincy, et de Lessart seul fut traduit devant la haute cour d'Orleans. Duport-Dutertre donna sa demission, et fut remplacé quelque temps après (14 avril). Décrété d'accusation le 15 août 1792, il demeura caché pendant plus d'une année; et amené au bout de quinze mois devant le tribunal révolutionnaire, il fut, malgré le témoignage que Marat lui-même avait autrefois rendu en sa faveur, condamné au dernier supplice, et exécuté en même temps que Barnave, avant d'avoir accompli sa quarantième année. En entendant son arrêt, il s'était écrié : « Les révolutions tuent les hommes, la « postérité les juge. »

Duport-Dutertre avait travaillé au *Journal de Deux-Ponts*, et il passe pour l'un des auteurs de l'*Histoire de la Révolution par deux amis de la liberté*, continuée par Kervisan (1790-1802, 20 vol. in-8°). On a en outre de lui: *Moyens d'exécution pour les jurés au criminel et au civil rédigés en articles*; 1790, in-8°; — *Principes et plan sur l'établissement de l'ordre judiciaire*; 1790, in-8°. [*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Thiers, *Hist. de la Rév. fr.* — Lamartine, *Hist. des Girondins*; le même, *Les Constituants*. — Bertrand de Molleville, *Mém.*

* **DUPORT-LAVILLETTE** (*Jean-Pierre*), jurisconsulte français, né à Grenoble, en 1757, mort dans la même ville, le 19 avril 1827. Il embrassa les principes de la révolution, et fut élu en 1791 et 1792 officier municipal de sa ville natale. Pendant les Cent Jours, il fut élu député de son département. Après l'affaire de Didier,

il fut exilé comme bonapartiste. A son retour à Grenoble, il s'adonna à la jurisprudence, et s'acquit comme avocat consultant une grande réputation. Il laissa beaucoup de mémoires manuscrits, que son fils a publiés en 1829, sous ce titre: *Questions de droit tirées des consultations, des mémoires et des dissertations de M. Duport-Lavillette;* Grenoble, 6 vol. in-8°, plus un vol. de *Tables*; Grenoble, 1832, in-8°.

A. Rochas.

Rochas, *Biogr. du Dauphiné.* — *Discours prononcés sur la tombe de Duport-Lavillette par MM. Mallein et Charpein*; Grenoble, 1827, in-8°. — *Biogr. port. des Contemporains.*

DUPORTAIL (Lebègue), général français, mort en mer, en 1802. Il entra à l'école militaire de Mézières, mais il en fut renvoyé et enfermé quelque temps par lettre de cachet pour s'être mis à la tête d'une cabale ayant pour but de s'opposer à l'admission du neveu d'un ministre de la guerre. Plus tard, Duportail entra dans le corps du génie, et acquit la réputation d'un excellent officier. Envoyé en Amérique, lors de la guerre de l'indépendance, il s'attacha à La Fayette, contribua beaucoup aux succès de cette guerre, et revint en France avec le grade de brigadier. Le roi de Naples ayant demandé des officiers français pour former ses troupes, le gouvernement lui envoya Duportail pour la partie du génie; mais il ne resta pas longtemps à Naples, où il s'était brouillé avec de Salis-Marchulins, général commandant les gardes suisses napolitaines. En 1788 il fut nommé maréchal-de-camp. Intimement lié avec La Fayette, il dut à l'influence de ce général d'être porté le 16 novembre 1790 au ministère de la guerre. Duportail acheva de révolutionner l'armée en permettant aux soldats de fréquenter les clubs et de former entre eux des réunions dans lesquelles ils se livraient à des discussions politiques. Cette mesure fut blâmée, comme peu propre à inspirer aux militaires l'obéissance passive qu'exigent d'eux ceux qui gouvernent. En janvier 1791, Duportail écrivit aux administrateurs des départements du nord et de l'est de la France, pour les inviter à prendre des mesures contre l'émigration. La disgrâce de La Fayette détermina la sienne. En novembre 1791, il fut dénoncé à l'Assemblée par Couthon et Lacroix, comme coupable d'avoir laissé sans défense la plupart des places fortes des frontières françaises et de laisser sans armes les volontaires qui se trouvaient réunis sur divers points. Duportail s'en défendit en énumérant les obstacles que tous les partis apportaient à la marche du gouvernement et l'état complet de désorganisation, qui régnait dans l'administration de la guerre lors de la révolution. Se voyant poursuivi à chaque instant et contrarié dans ses opérations, il donna sa démission le 3 décembre, et fut employé militairement en Lorraine. Son éloignement ne le mit pas à l'abri de la haine des partis, et le 15 août 1792 l'abbé Fauchet parvint à le faire décréter d'accusation. Prévenu à temps, il quitta l'armée, vint à Paris, et s'y cacha pendant vingt-deux mois; mais en 1794 fut rendue la loi qui punissait de mort les citoyens qui recélaient des proscrits. Ne voulant pas compromettre plus longtemps ses hôtes, il se détermina à passer en Amérique, laissant toutefois entre les mains de deux notaires une déclaration des motifs qui le forçaient à quitter sa patrie. Ces motifs, que le général Mathieu Dumas fit valoir le 18 juin 1797, devant le Corps législatif pour obtenir la radiation de Duportail de la liste des émigrés, ne parurent pas alors suffisants. Ce ne fut qu'après le coup d'État du 18 brumaire qu'il obtint l'autorisation de rentrer en France; mais il n'eut pas la consolation d'y aborder: il mourut durant la traversée.

Moniteur universel des années 1790, 1791, 1792 et an v. — *Biographie moderne.* — Arnault, etc., *Biog. nouvelle des Contemporains.* — *Mémoires sur le 18 fructidor.*

DUPPA (*Brian*), prélat anglais, né à Lewisham, dans le comté de Kent, en 1588, mort à Richmond, en 1662. Il étudia à Westminster et à l'université d'Oxford. Entré ensuite dans les ordres, il visita la France et l'Espagne. En 1629 il obtint le doyenné de Christ-Church, en 1634 la chancellerie de l'église de Sarum; puis il fut successivement chapelain du roi Charles Ier, précepteur du prince de Galles et du duc d'York, évêque de Chichester, enfin de Salisbury. Ce siége ayant été supprimé, il alla trouver le roi à Oxford, et après la reddition de cette place il suivit ce prince dans d'autres villes, et se trouva avec lui lorsqu'il fut emprisonné dans l'île de Wight. On dit même qu'il aida Charles dans la composition de l'*Eikon basilike*. Après la mort du roi, l'évêque Duppa se retira à Richmond, où il vécut dans la solitude jusqu'à la Restauration, époque à laquelle il fut nommé évêque de Winchester et grand-aumônier. Quelques heures avant sa mort, il reçut la visite du roi Charles II, qui s'inclina au chevet du moribond pour lui demander sa bénédiction, que le prélat donna avec une grande solennité. On a de Duppa: *The Soul's Soliloquies*, sermon prêché devant Charles Ier, à Newport dans l'île de Wight, le 25 octobre 1648, in-4°; — *Angels rejoicing for Sinners repenting*; 1648, in-4°; — *A Guide for the Penitent*; 1668, in-8°.

Biographia Britannica.

DUPPA (*Richard*), polygraphe anglais, mort en 1831. Il étudia à Oxford, et prit ses degrés à Cambridge en 1814. Il composa de nombreux ouvrages, parmi lesquels: *A Selection of Twelve Heads from the Last Jugment of Michael-Angelo*; 1801, in-fol.; — *Heads from the fresco Pictures of Raffaelle in the Vatican*; 1803, in-fol.; — *The Life and literary Works of Michael-Angelo Buonarotti, with his poetry and letters*; 1806, in-4°; — *Elements of Botany*; 1809, 3 vol. in-8°; — *Virgil's Bucolics, with notes*; 1810; — *Life of Raffaelle*; 1816; — *Outlines of Michael-An-*

gelo's Works, with a plan, elevation and section of Saint-Peters; Rome, 1816; — *D. Johnson's Diary of a Journey into North Wales in* 1774, *with illustrative Notes;* 1816; imprimé aussi dans le *Boswell's Life* de Croker; — *Travels in Italy;* 1828; — *Travels on the Continent, Sicily and the Lipari Islands;* 1829.

Rose, *New Biog. Dict.*

DUPRAT (*Antoine*), chancelier de France et cardinal, né à Issoire (Auvergne), le 17 janvier 1463, mort le 8 juillet 1535. Attaché d'abord à une abbaye de bénédictins, il termina son éducation sous le patronage et la direction de l'archevêque Boyer, son parent. Grâce à ce prélat, le jeune Duprat, nommé d'abord lieutenant du bailliage de Montferrand, devint successivement avocat du roi à Toulouse, maître des requêtes de l'hôtel de Louis XII, et un des présidents du parlement de Paris. Enfin, la première présidence de ce corps lui fut déférée par la protection de Louise de Savoie, qui sut reconnaître en lui un magistrat supérieur, et voulut l'attacher aux intérêts de son fils. Nul en effet mieux que Duprat ne servit les espérances et l'avenir de ce jeune prince. Ce fut lui qui représenta au cardinal d'Amboise le danger d'unir madame Claude à Charles d'Autriche, avec des droits sur Milan et sur Gênes et avec l'administration de plusieurs belles provinces de France. A l'avénement de François Ier, Duprat fut nommé chancelier et principal ministre. Comme tel, il tint à Bologne une conférence avec le souverain pontife, et eut à traiter de graves questions. Il concéda en effet l'abolition de la pragmatique-sanction, œuvre du concile de Bâle, hostile à la papauté. Mais si le ministre français consentit à délaisser le principe anti-catholique, il tint à conserver ou à maintenir certains règlements relatifs à la distinction des pouvoirs, certaines dispositions appropriées aux besoins des temps, quelques intérêts vraiment nationaux. Enfin, et ce fut le point important du traité, il conquit à la royauté le droit personnel d'élire les membres du clergé français. Désormais, l'autorité papale se bornait à confirmer les évêques; le roi les choisissait. Les affaires extérieures ne préoccupaient pas seules le ministre d'État. Devenu veuf en 1516, bientôt entré dans les saints ordres, nommé archevêque de Sens, et plus tard élevé à la dignité de cardinal, Duprat cherchait par sa politique à fonder la grandeur du royaume par l'unité, la force de la royauté par la centralisation. Dans ce but, il cherchait à amoindrir la puissance du duc Charles de Bourbon. Il l'attaqua d'abord dans sa fortune, et fit revendiquer contre lui, et en faveur de Louise de Savoie, l'immense succession de la maison de Bourbon. Le connétable se trouvait à un degré plus éloigné que la mère de François Ier; mais il s'appuyait sur le testament de la duchesse sa femme, et, d'autre part, il pouvait faire valoir la loi salique, qui exclut du trône les femmes. Dans ces circonstances, et au milieu de ces difficultés, une transaction fut proposée. On parla d'unir par un mariage la mère du roi au duc de Bourbon; mais le duc rejeta cette offre avec une hauteur et un dédain tels, que François Ier en fut blessé. Dès lors le procès commença; il dura plusieurs années, fut interrompu, puis repris au nom du roi. En 1524, un séquestre provisoire fut mis sur tous les biens en litige. Ces mesures judiciaires, les desseins présumés du chef de l'État, devaient inspirer au connétable de Bourbon des pensées et des projets hostiles. Il les manifesta hautement; et l'empereur Charles-Quint, qui en fut informé, saisit ce moyen de créer des embarras à la France, en donnant un rival à François Ier. A cet effet il fit offrir au duc de Bourbon avec la main de sa sœur Éléonore, veuve du roi de Portugal, la souveraineté d'une partie de la France, qui serait conquise et partagée. En cas de mort de l'empereur et de l'archiduc, la reversion de leurs couronnes était promise. On sait comment le connétable périt au siége de Rome (*voyez* BOURBON [Charles]. En France, tous ses biens et ceux de sa succession furent confisqués au profit de François Ier; mais le grand but fut atteint, l'unité du royaume et la sécurité du roi. Cette même œuvre de centralisation, Duprat la suivit aussi contre le parlement. Il tenait à libérer la royauté des oppositions, tant collectives qu'individuelles. Aussi affaiblit-il ce corps ambitieux, égoïste, exigeant, difficile et envahisseur, en multipliant les commissions extraordinaires, en convoquant fréquemment des lits de justice, en introduisant des membres nouveaux, nombreux et dévoués, dans les diverses chambres. C'était renfermer le parlement dans ses attributions judiciaires; c'était le maîtriser, et libérer le pouvoir souverain de tout contrôle.

En 1534, le pape Clément VII mourut, et Duprat eut la pensée de se faire nommer souverain pontife. Il avait un récent exemple d'une élévation semblable dans celle de Laurent d'Utrecht (Adrien VI). Il pensait d'ailleurs que sous un pape français les intérêts de la France deviendraient prépondérants en Italie. Le roi, auquel le cardinal-ministre soumit ce projet, n'en comprit ni la grandeur ni l'utilité au point de vue français, il ne vit que l'ambition personnelle d'un homme. Duprat en mourut de chagrin, peu de temps après. Comte Édouard FAYE.

De Thou, *Hist. univ.* — Chroniques du temps. — Ed. Faye, *Trois Magistrats français du seizième siècle* (*Études historiques*).

DUPRAT (*Guillaume*), fils du précédent, né en 1507, mort en 1560. Il fut évêque de Clermont en 1528, et se distingua parmi les prélats français qui assistèrent au concile de Trente. Il en ramena les jésuites, pour lesquels il fonda à Paris le *collége de Clermont*, connu depuis sous le nom de *collége Louis-le-Grand*, et deux

autres colléges en province, celui de Billom et celui de Mauriac. Il mourut à son château de Beauregard.

De Thou, *Hist.*

DUPRAT (*Pardoux*), jurisconsulte français, en latin *Pardulphus* **PRATEIUS**, né à Aubusson, vers 1520, mort vers 1570. Il étudia les lois sous Ceras, et fut reçu docteur en droit. Pendant le cours de ses études, il réunit des matériaux pour la composition de quelques ouvrages qu'il méditait déjà. Voici la liste de ses écrits, d'après Du Verdier et La Croix du Maine : *Practique de l'art des Notaires, contenant les formes de minuter et grossoyer toutes sortes de contracts, tant en matières ecclésiastiques que temporelles : traduicte de latin, et successivement adaptée aux ordonnances royaux; avec un traicté de la disposition judiciaire;* Lyon, in-8°, 1578; — *Théorique de l'art des Notaires, pour cognoistre la nature de tous contracts, et tout ce qui concerne l'estat et office de notariat;* divisée et trois parties : *Contracts, Dernières volontez,* et *Jugements :* traduite de latin; Lyon, in-8°, 1578; — *Amas chrestien, ou extraict de la poésie de Virgile accommodé au Vieil et Nouveau Testament, réduict en deux livres par Proba Falconia, femme d'Adelphus, consul romain, et mis en vers français ;* Lyon, 1557, in-8°. Cette traduction est dédiée aux dames de Bon-Vouloir. L'auteur y dit « de n'être pas surpris qu'il quitte l'estude de la jurisprudence pour la poésie, puisqu'il y a un accord et une harmonie entre toutes les sciences »; — *Jurisprudentiæ mediæ Lib. IV;* Lyon, 1561, in-8°; — *Lexicon Juris civilis et canonici, sive potius commentarius de verborum quæ ad utrumque jus pertinent significatione, antiquitatum Romanarum elementis et leg. pop. Rom. copiosissimo indice adauctus*; Lyon, 1569, et Venise, 1572, in-fol. ; — *Jurisprudentia vetus, sive Draconis et Solonis leges,* etc.; Lyon, 1553 et 1559, in-8°, ouvrage rare; — *Le Train et total Règlement de practique civile et criminelle,* etc.; Paris, 1577, in-16 : cet ouvrage fut d'abord composé en latin, et ensuite traduit par l'auteur; — *Joannis Nicolai Gimontei, Catharcorum academiæ pontificii juris professoris, Enchiridion,* etc. ; Lyon, 1550, in-4°; — traduction française de divers fragments de classiques grecs et français; — une édition des *Œuvres d'Alciat;* Lyon, 1560, 4 vol. in-fol. A. D.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Joullieton, *Hist. de la Marche*, t. II.

DUPRÉ (*Jean*), littérateur français du quinzième siècle. On ne possède sur sa vie d'autres détails que ceux qu'il donne dans ses ouvrages. Il était né dans le Quercy, et s'intitule seigneur des Bartes et des Junyhes. Il était homme d'armes dans la compagnie de Jacques de Genouillac, grand-écuyer de France; son capitaine fut tué à la bataille de Pavie, et lui-même, fait prisonnier, dut la liberté à l'intervention de la régente, mère de François Ier. Dupré est l'auteur d'un poëme publié sans indication de lieu ni de date (vers 1539) et intitulé : *Le Palais des nobles Dames, lequel a treze parcelles ou chambres principales.* Il suppose que *Noblesse féminine* lui apparaît durant son sommeil et le conduit dans une contrée merveilleuse, dans un palais dont il visite successivement la basse-cour, la galerie et les neuf chambres. Les femmes *armigères*, les femmes studieuses, les femmes chastes, etc., occupent ces divers appartements. Toutes les femmes célèbres qu'offrent la mythologie et l'histoire ancienne ou moderne sont ainsi passées en revue; des éloges, quelquefois fort courts, parfois assez étendus, leur sont décernés. Cette espèce de biographie, qui n'omet point les princesses contemporaines, est écrite avec assez de correction; mais il n'y a ni mouvement ni couleur. Grand nombre d'auteurs grecs et romains, de Pères de l'Église, se trouvent cités; mais cette érudition paraît de seconde main. A la suite de ce poëme, dédié à Marguerite de Navarre, et faisant corps avec ce qui précède, on trouve un *Dialogue*, en vers, *entre Jupiter et Cupido*, composé par Hugues Salel. G. B.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. X, p. 359. — *Mélanges d'une grande bibliothèque*, tom. VI. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 163. — Leroux de Lincy, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1851, p. 287.

DUPRÉ (*Christophe*), poëte français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui un recueil de soixante-quinze sonnets et trois odes, dans lesquels il déplore la perte de sa femme. Ce recueil est intitulé : *Larmes funèbres;* Paris, 1577, in-4°. On trouve quelques mauvais vers de Dupré parmi les pièces composées sur un tableau où Pasquier était représenté sans mains.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*.

DUPRÉ (*Claude*), en latin **PRATUS** ou **PRATIANUS**, jurisconsulte français, né vers 1550, mort vers 1620. Il était conseiller au présidial de Lyon. On a de lui : *Dialogus de belli tumultu, seu Pandora;* Lyon, 1569, in-4°; — *Abrégé fidèle de la vraie origine et généalogie des François;* Lyon, 1601, in-8°; — *Pratum Claudii Prati;* Paris, 1614, in-8°.

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*.

* **DUPRÉ** (*Guillaume*), sculpteur français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut auteur de la statue de *Henri IV* placée autrefois sur le Pont-Neuf, et renversée à la révolution. Le cheval était de F. Tacca. Quelques fragments de l'une et de l'autre sont maintenant exposés au Louvre, dans le nouveau Musée des Sculptures de la Renaissance. E. B—N.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*.

DUPRÉ (*Marie*), femme poëte français, vivait au dix-septième siècle. Nièce de Desmarets de Saint-Sorlin de l'Académie française, elle avait un génie facile et beaucoup de mémoire. Son

oncle lui enseigna le latin, le grec, la rhétorique, la poétique et la philosophie. Elle étudia le système de Descartes avec tant d'application qu'on la surnommait *la cartésienne*. Elle faisait des vers français très-agréables, possédait assez bien la langue italienne, et était en correspondance avec mesdemoiselles de Scudéri et de La Vigne. Les *Réponses d'Iris à Climène*, c'est-à-dire à mademoiselle de La Vigne, qui se trouvent dans le *Recueil de vers choisis* publié par le P. Bouhours, sont de Marie Dupré.

Moréri, *Grand Dict. hist. et crit.* — Bussi-Rabutin, *Corresp.* — Titon du Tillet, *Parnasse français.*

DUPRÉ (*Maurice*), historien et biographe français, né à Paris, vers 1595, mort à Amiens, le 2 octobre 1645. Il appartenait à l'ordre des Prémontrés, était chanoine de l'abbaye de Saint-Jean à Amiens et prieur d'Olincourt. Sa vie fut entièrement consacrée à des travaux historiques, et le nombre des écrits qu'il a laissés est considérable. En 1645 il fut obligé d'abandonner son prieuré pour fuir les misères de la guerre, et il se réfugia dans l'abbaye de Saint-Jean, où il mourut peu après. On a de lui : *Vita sancti Norberti ejusque translatio ;* Paris, 1627 ; — *Vie de sainte Ulphe ;* Amiens, 1637, in-8° ; — *Annales breves Ordinis Præmonstratensis ;* Amiens, 1645. La mort imprévue de Dupré a arrêté l'impression de ses autres ouvrages.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, IV, n° 4726. — *Dictionnaire biographique et pittor.*

* **DUPRÉ** (*N.*), inventeur d'un feu grégeois, né aux environs de Grenoble, mort vers le mois de novembre 1772. Il exerçait la profession de joaillier. Étant venu s'établir à Paris, il découvrit, en fondant des cristaux pour en composer de faux diamants, un liquide inflammable et inextinguible, dont les effets rappelaient le fameux feu de Callinique. C'était en 1759 : Louis XV, alors en guerre avec l'Angleterre, voyait chaque jour les vaisseaux de cette puissance venir harceler la marine française jusque dans ses ports. Dupré proposa son invention au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, comme propre à détruire rapidement la marine britannique. Le ministre accepta, et fit faire secrètement des expériences, d'abord dans les carrières de Belleville, puis sur le canal de Versailles, et enfin au Havre, sous la directions du duc d'Harcourt. D'après une correspondance insérée dans la *Revue rétrospective* (deuxième série, t. IV), il paraît que le terrible liquide était enfermé dans des bouteilles de grès enveloppées de linges ou de papier auquel on mettait le feu et qu'on lançait ensuite au moyen d'un mortier. « On en a jeté ainsi, dit une des lettres de la correspondance précitée, sur le bord de l'avant-fossé de la citadelle, en sorte qu'il est tombé partie de la liqueur sur du galet et partie dans l'eau ; celle qui s'est répandue sur l'eau y a brûlé comme si elle avait été sur terre, et le galet sur lequel la bouteille s'est cassée pétait et sautait comme dans la fournaise la plus ardente. » On fit un grand nombre d'expériences pour arriver à se servir sans danger de ce liquide, et sans doute on y serait parvenu si Louis XV n'en eût arrêté l'exécution. Le roi fit appeler l'inventeur dans son cabinet, lui demanda ses mémoires et ses plans, et les jeta dans le feu sans les lire. Puis, comme Dupré était pauvre, car il avait abandonné son commerce en comptant sur les produits de sa dangereuse découverte, le roi lui accorda une pension de 2,000 livres et le cordon de Saint-Michel, avec défense de rendre public son secret. Chaluet, qui avait connu les contemporains de ce nouveau Callinique, raconte ce qui suit dans sa *Bibliothèque du Dauphiné* : « Il revint dans sa patrie, et laissa apercevoir à ses amis du jeune âge le chagrin dont il était rongé. Il était suivi de deux hommes payés par le gouvernement pour épier sa conduite et ses discours. Les vains honneurs dont on l'avait gratifié ne le dédommageaient pas de la perte de sa liberté. On croit que sa mort fut précipitée et que son secret est enseveli dans la tombe. »

A. Rochas.

A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.* — *Notice* par J.-C. Martin (à la suite de son *Histoire d'Epilly*) ; Grenoble, 1803, in-8°. — *Mémoires de Bachaumont.*

DUPRÉ (*Adrien*), voyageur français, mort à Smyrne, en 1831. Il entra fort jeune dans la carrière consulaire, et fut appelé à remplir différents postes diplomatiques dans l'Orient. Il mit à profit sa position pour étudier les mœurs des divers peuples chez lesquels il résida. On a de lui : *Voyage aux ruines de Nicopolis en Épire, dans l'année* 1797 ; Paris, 1818, in-8° ; — *Voyage en Perse, fait dans les années* 1807, 1808 *et* 1809, *en traversant l'Anatolie*, *la Mésopotamie*, *depuis Constantinople jusqu'à l'extrémité du golfe Persique et de là à Iréwan ; suivi de détails sur les mœurs, les usages et le commerce des Persans, sur la cour de Téhéran, d'une Notice des tribus de la Perse, d'une autre des Poids, Mesures et Monnaies de ce royaume, et enfin de plusieurs Itinéraires ;* Paris, 1819, 2 vol. in-8°, avec une carte par Lapie ; — *Essai historique et commercial sur les bouches du Cattaro.*

Son cousin, *Dupré-Lasalle* (Auguste), mort en 1845, administrateur militaire, a écrit *Sur la fabrication et la teinture des draps pour l'armée française ;* Paris, 1829, et *Sur l'exportation et l'importation des laines ;* ibid., 1816, in-16.

Quérard, *La France littéraire.*

DUPRÉ D'AULNAY (*Louis*), administrateur et romancier français, né à Paris, vers 1670, mort en 1758. Il fut successivement commissaire des guerres et directeur général de l'administration des vivres. On a de lui : *Traité des Subsistances militaires* ; Paris, 1741, in-4° ; — *Dissertation sur la cause physique de l'électricité ;* Paris, 1746, in-12 ; — *Réception du docteur Hecquet aux enfers ;* La Haye (Paris),

1748, in-12 ; — *Réflexions sur la transfusion du sang ;* Paris, 1749, in-12 ; — *Aventures du faux chevalier de Warwick ;* Londres (Paris), 1752, in-12.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

DUPRÉ DE SAINT-MAUR (*Nicolas-François*), traducteur et savant français, né à Paris, vers 1695, mort le 1er décembre 1774. Il fut un des premiers à faire connaître en France la littérature anglaise. On a pourtant prétendu qu'il savait peu l'anglais et que sa traduction du *Paradis perdu* était l'œuvre de l'abbé de Boismorand. Quel que soit le véritable auteur de cette traduction longtemps célèbre, et qui valut à Dupré de Saint-Maur une place à l'Académie Française, celui-ci ne persévéra pas dans la carrière de traducteur, et se tourna du côté de la statistique et de l'économie politique. Il rendit d'importants services à ces deux sciences, en réunissant avec une patience digne d'éloges un grand nombre de matériaux. On a de lui : une traduction du *Paradis perdu*, avec la *Vie de Milton*, et des *Remarques* d'Addisson ; Paris, 1729, 3 vol. in-12 ; — *Essai sur les Monnaies ou réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées ;* Paris, 1746, in-4° ; « Ce livre, dit Blanqui, a été beaucoup trop vanté ; on y trouve cependant d'intéressants détails sur les monnaies du moyen âge, et le tableau des variations survenues dans le prix des choses depuis l'an 1002 jusqu'en 1742 » ; — *Recherches sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains avant et après le concile de Francfort ;* Paris, 1762, in-12 ; — une *Table de mortalité*, insérée dans l'*Histoire naturelle de l'Homme* par Buffon.

Desessarts, *Siècles litt.* — *Dict. d'Économie politique.*

DUPREAU (*Gabriel*), en latin **PRATEOLUS**, théologien et traducteur français, né à Marcoussis, en 1511, mort à Péronne, le 19 avril 1588. Il professait la théologie au collége de Navarre, et se fit connaître par le zèle avec lequel il combattit les doctrines de Luther et de Calvin. On a de lui : *Du Devoir d'un Capitaine et chef de guerre ; Du Combat en champ clos, ou duel*, trad. du latin de Claude Cotereau ; Poitiers, 1547, in-4° ; — *De la Puissance et Sapience de Dieu ; de la Volonté de Dieu ;* trad. de deux traités grecs attribués à Mercure Trismégiste ; Paris, 1557 ; — *Géomancie ;* trad. de l'italien de Catan ; Paris, 1558, 1561 ; — *Sermo de jucunda Franscisci II apud Remos inauguratione ;* Paris, 1559, in-8° ; — *Harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les rebelles et séditieux qui, en forme d'hostilités, ont pris les armes contre le roi et son royaume ;* Paris, 1562, in-8° ; — *Déclaration des abus et subtilités des faux prophètes ;* Paris, 1564, 1578, in-8° ; — *L'Autorité du concile, avec les signes, pour savoir discerner l'Église de Jésus-Christ d'avec la synagogue de l'Antechrist ;* Paris, 1564 ; — *Enchiridion ou Manuel et instruction des Curés ;* Paris, 1567 ; — *Arrêt au profit des catholiques par les propres témoignages des vingt-quatre ministres ;* Paris, 1567 ; — *De Vitis, sectis et dogmatibus omnium Hæreticorum, qui ab orbe condito ad nostra usque tempora proditi sunt ; elenchus alphabeticus ;* Cologne, 1569, in-fol. ; — *La Franciade orientale*, trad. de l'*Histoire de la Guerre sainte de Guillaume de Tyr ;* Paris, 1573, in-fol. ; — *Histoire de l'état et succès de l'Église, en forme de chronique générale et universelle ;* Paris, 1583, 2 vol. in-fol. ; — *Commentarii ex præstantissimis grammaticis desumpti ;* Paris, in-8° ; — *Flores et sententiæ scribendique formulæ ex Ciceronis epistolis familiaribus desumptæ ;* Paris, in-16. Ce sont là, au jugement de La Monnoye, les deux meilleurs ouvrages de Dupréau. « Ce qu'il a fait, dit-il, en grammaire latine est bon. Ses autres écrits, composés avec beaucoup de précipitation et peu de jugement, n'ont jamais été fort estimés. »

Sponde, *Annales.* — Possevin, *Apparatus sacer.* — De Launoi, *Historia Collegii Navarr.* — Du Verdier et La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* — Le Mire, *Biblioth. Ecclesiastica.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France.*

* **DUPREZ** (*Gilbert-Louis*), célèbre chanteur français, né à Paris, le 6 décembre 1806. Fils d'un bonnetier, Duprez manifesta de bonne heure du goût pour la musique ; il entra au Conservatoire, où il fit, dit-on, peu de progrès. En 1817 il fut admis dans l'école de Choron, qui le prit en amitié et l'initia aux grands effets de l'art musical ; mais bientôt il quitta cette école pour entrer au théâtre de l'Odéon, où il resta quelque temps inconnu. Ennuyé de son obscurité, il partit pour l'Italie ; là il travailla avec courage pendant neuf années ; il joua dans toutes les grandes villes, à Turin, Gênes, Milan, Venise, Bologne, Florence, Rome et Naples ; partout il obtint un grand succès, ce qui le décida à revenir en France, où il devait mettre le comble à sa renommée. Le 17 avril 1837 il débuta à l'Opéra de Paris, par le rôle d'Arnold dans *Guillaume Tell.* Ce début fut un véritable triomphe. La réputation acquise par le chanteur en Italie était parvenue jusqu'à Paris. Aussi jamais foule plus nombreuse et plus brillante ne se porta-t-elle à l'Opéra pour juger ce nouveau virtuose. Les premiers accents de Duprez frappèrent l'assemblée par leur puissance sonore : tous les morceaux qu'il chanta tour à tour avec grâce, avec entraînement, avec énergie soulevèrent des cris d'admiration. Dès ce jour la réputation et la fortune de Duprez étaient assurées ; il devint l'idole du public de Paris. Ce public, si capricieux, si enthousiaste pour la nouveauté, ne se rappela plus ce bon et si gracieux Adolphe Nourrit, qui, frappé au cœur par l'indifférence de ceux qui l'avaient tant admiré, quitta la France, et chercha dans le suicide l'oubli de ses cruelles illusions. Après un si brillant succès, tous les auteurs et composi-

teurs s'empressèrent de préparer pour Duprez des ouvrages qu'il créa avec un succès toujours nouveau et croissant : *Les Huguenots*, *Robert le Diable*, *Stradella*, *La Juive*, *Guido et Ginevra*, *Le Lac des Fées*, *Le Drapier*, *Les Martyrs*, montrèrent son talent sous mille aspects divers. Duprez eut à lutter contre tous les obstacles que la nature semblait lui avoir opposés; mais par le travail il triompha de tout. Après une carrière si brillante, l'admirable voix de ténor vint à faiblir : Duprez le comprit; en homme d'esprit, il ne pensa pas qu'il pût deux fois dompter la nature: il quitta le théâtre, en y laissant une grande renommée. Jouissant d'une fortune honorable, récompense de ses efforts et de son talent, il s'occupe toujours de son art. Il a donné à sa fille, Caroline Duprez, un talent qui promet beaucoup, et a composé pour elle un opéra qui ne fut pas jugé favorablement par les critiques. Le nom de Duprez restera comme un brillant et magnifique souvenir dans les fastes de l'opéra français.

A. JADIN.

Galerie des Artistes dramatiques.

DUPUGET. *Voy.* PUGET (Comte DU).

DUPUIS (*François*), jurisconsulte français, natif de Saint-Bonnet (Forez), vivait au commencement du seizième siècle. On a de lui : *La Vie de saint Bruno, patriarche des Chartreux*, trad. de latin en français, imprimée dans le troisième volume de l'*Histoire de la Vie et de la Mort des Saints*; — *Catena aurea super Psalmos, a spectatissimo viro, utriusque juris doctore, Francisco de Puteo*; Paris, 1530, in-fol.

M. G.

Du Verdier, *Bibliothèque française.*

DUPUIS, et non **DUPUY** (*Guillaume*), en latin **PUTEANUS**, médecin français du seizième siècle. Il était natif de Blangy, comme il nous l'apprend lui-même dans les préfaces et les dédicaces de ses ouvrages, qu'il signe toujours *Puteanus Blangiacus et civis Gratianopolitanus*. Il vint se fixer à Grenoble, vers le commencement du seizième siècle, et y exerça longtemps la médecine avec une grande réputation. Il était en même temps professeur à l'université de cette ville. On a de lui quelques écrits, qui jouissaient autrefois d'une certaine autorité: *Phlébotomie artificielle, utile aux médecins et très-nécessaire à tous chirurgiens et barbiers*; sans indication de date (Lyon, 1536), in-8°, goth.; — *Ioannis Mesve, medici præstantissimi, aben aperire ora venarum... Defensio*; Lyon, 1537, pet. in-8°; — *De Medicamentorum quomodocumque purgantium Facultatibus*; Lyon, 1552, in-4°; reproduit avec un traité de Cousinot, sous le titre : *De occultis Pharmacorum purgantium Facultatibus*; Lyon, 1554, in-8°.

DUPUIS (*Louis*), médecin français, fils du précédent, natif de Romans (Dauphiné), vivait au seizième siècle. Il donna des leçons publiques de médecine *avec grande fréquence d'écoliers*, ainsi qu'il l'écrit lui-même, à Paris en 1541 et 1542, puis à Poitiers en 1544. Il a laissé trois rarissimes traductions du grec, qu'il exécuta, dit-il, *par esbat et exercitation de style*: ce sont: *Les Épistres de Diogène, philosophe cynique, œuvre très-utile et nécessaire, pour en seule vénération de vertu obtenir vraye liberté d'esprit et parvenir au mespris et contemnement de toutes les choses humaines. On les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican. M. D. XLVI.* Pet. in-8° de XL feuilles. Voyez sur cette traduction une notice de M. Boissonade relative aux lettres inédites de Diogène le Cynique (*Notices et extr. des Manusc. de la Bib. du Roi*, t. X, p. 124-25); — *Traduction des Commentaires d'Ammonius sur les Institutions de Porphyre*; Paris, 1542, in-fol.; — *Traduction du Dialogue de Lucien de l'Amitié* (Τόξαρις).

A. ROCHAS.

A. Rochas, *Biogr. du Dauphiné.* — Van der Linden, *De Script. med.* — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — *Biblioth. Gessneriana.* — *Dict.* (ms.) *du Dauphiné*, par G.-Allard.

DU PUIS (*Matthias*), missionnaire français, né en Picardie, mort à Orléans, vers 1655. Il prit l'habit de dominicain à Paris, le 23 mars 1641, et fut envoyé en 1644 dans les missions de l'Amérique française. Il demeura à la Guadeloupe jusqu'en 1650, époque à laquelle il revint en France, et habita successivement Caen, Langres et Orléans. On a de lui : *Relation de l'établissement d'une colonie française dans l'isle de la Guadeloupe, isle de l'Amérique, et des mœurs des sauvages; dédiée à la princesse Marie-Léonore de Rohan, abbesse de la S. Trinité de Caën*; Caen, 1652, in-8°. Selon Échard, cet ouvrage, quoique fort court, paraît encore trop long au lecteur: le style en est rude et indigeste, et le fond n'en est pas assez dépouillé de l'esprit de parti; il a cependant servi utilement au P. Raymond Breton (*voy.* ce nom) pour sa *Relatio gestorum e primis Ordinis Prædicatorum missionariis in insulis Americanis ditionis Galliæ*, etc.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 585. — Lelong, *Bibliothèque historique française*, III, n° 39752.

DUPUIS (*Charles*), graveur français, né à Paris, en 1685, mort dans la même ville, en 1742. Il était fils d'un teinturier, suivit les leçons de Gaspard Duchange, et doit être mis au rang des meilleurs graveurs de son temps. Il fut reçu membre de l'Académie de Peinture, très-jeune encore. Dupuis fit plusieurs voyages en Angleterre, où son talent lui procura de nombreux et lucratifs travaux. Cet artiste se distingua par une touche correcte sans roideur, franche sans rudesse, gracieuse sans affectation. On cite de lui : *Le Mariage de la Vierge*, d'après Vanloo, regardé comme son meilleur ouvrage; — *Portrait de Mme Boucher en costume de Vestale*, d'après Raoux; — *La Terre et L'Air*, d'après Louis de Boulongne; — *La Prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert*, d'après Carlo Maratti; — *Ptolomée Philadelphe ac-*

cordant la liberté aux Juifs, d'après Noël Coypel; — *Alexandre Sévère faisant distribuer du blé aux Romains*, d'après le même; — *Le portrait de Coustou*; — celui de *Largillière*; — Diverses pièces pour le *Recueil de la galerie de Versailles*, sur les dessins de Massé, d'après Le Brun; et plusieurs autres morceaux d'après différents maîtres.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

DUPUIS (*Nicolas-Gabriel*), graveur français, frère du précédent, né à Paris, en 1695, mort dans la même ville, en 1771. Il était élève de Duchange, dont il épousa la fille. Quoique devenu artiste habile, il conserva l'établissement de son père, et s'occupa d'abord de graver des dessins pour l'impression des étoffes. Cependant son talent comme graveur au burin le fit appeler en Angleterre, où il partagea les travaux et la réputation de son frère. La précision, la légèreté et la douceur d'exécution se font remarquer dans tous ses ouvrages. Ce fut pendant un de ses voyages en Angleterre (1723) que l'Académie de Peinture agita la question de savoir s'il était possible d'imiter avec le burin le goût et la touche pittoresque de la gravure à l'eau forte. Dupuis entreprit de résoudre ce problème, et grava d'après Carle Vanloo la superbe estampe représentant *Énée sauvant son père de l'incendie de Troie, suivi de sa femme, Créuse, et tenant son fils Ascagne par la main*. Dupuis réunissait à un grand talent toutes les qualités qui font aimer l'homme. Sa modestie était si grande qu'il n'aurait jamais été membre de l'Académie de Peinture, si cette société, s'écartant pour lui de ses usages, ne l'eût nommé d'office, sans qu'il ait fait aucune démarche ni sollicitations. Parmi les nombreuses productions de Dupuis, on cite surtout : *L'Adoration des Rois*, d'après Paul Véronèse; — *Louis XV à cheval*, d'après la statue de Le Moine; — le *même à pied*, d'après le même sculpteur; — *Saint Nicolas et Saint François en prière*, d'après Pierre; — *Scène pastorale*, d'après le Giorgion; — Portrait de *M. de Tournehem*, d'après Tocqué; — *La Vierge* et *l'Enfant-Jésus*, sur un piédestal, entourés de plusieurs saints, d'après Annibal Carrache; — plusieurs morceaux pour le *Recueil de la galerie de Versailles*, sur les dessins de Massé, d'après Le Brun.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DUPUIS (*Charles-François*), philosophe et érudit français, né le 16 octobre 1742, à Trie-le-Château, mort près de Dijon, le 29 septembre 1809. Il reçut de son père, qui exerçait dans le village de Trie-le-Château les fonctions d'instituteur, les éléments de son éducation, et dès l'âge de dix ans l'élève avait déjà épuisé tout ce que le maître était capable de lui enseigner. Ce cours d'études s'était borné aux premières notions de la géométrie appliquée à l'arpentage. Il ne restait donc au jeune Dupuis d'autre expectative que de remplir, comme son père, les modestes fonctions de maître de petites écoles; mais une circonstance insignifiante en apparence décida autrement de son avenir. Son père alla tenir une école à La Roche-Guyon, près de Mantes. Une tour antique frappa les regards du jeune Dupuis, qui essaya d'en mesurer la hauteur d'après les procédés trigonométriques. Le duc de La Rochefoucauld, seigneur de La Roche-Guyon, aborda l'enfant pendant ce travail, fut aussi charmé qu'étonné de ses réponses, et lui offrit de poursuivre ses études, en lui promettant une bourse au collége d'Harcourt. Après avoir commencé à apprendre la langue latine, d'abord à La Roche-Guyon, puis au collége de Vernon, Dupuis fut reçu au collége d'Harcourt comme élève de troisième. Des progrès rapides et brillants lui valurent les prix décernés par le collége et par l'université, la valeur d'une seconde bourse de la part de son bienfaiteur, et de celle du proviseur d'Harcourt la dispense de payer sa pension, faveur qui lui permit d'aider sa famille, que la mort de son chef laissait dans la détresse. Ce malheureux père avait été englouti dans les eaux en allant à la rencontre de son fils, qui venait faire à ses parents l'hommage de ses succès de collége. Son cours de philosophie terminé, le jeune Dupuis fut reçu maître ès arts, puis agrégé à l'université comme licencié en théologie, et nommé, à l'âge de vingt-quatre ans, professeur de rhétorique au collége de Lisieux. Malgré les travaux de son professorat, il étudia le droit, et se fit recevoir avocat en 1770. A cette époque il quitta l'habit ecclésiastique, et se maria en 1775. Cette même année il débuta dans la carrière des lettres par un discours latin, que l'université le chargea de prononcer en présence du parlement à l'occasion de la distribution des prix. Dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, qu'il prononça en 1780 au nom de l'université, il montra le talent d'un bon latiniste.

Les mathématiques furent aussi l'objet de ses études; et il suivit pendant plusieurs années le cours d'astronomie de Lalande, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. En 1778 il exécuta un télégraphe pour correspondre de Belleville, où il avait un logement, avec un de ses amis, qui habitait le village de Bagneux. C'est cette invention que Chappe a perfectionnée plus tard.

Ce fut à Belleville que Dupuis conçut l'idée et commença l'exécution de son grand travail sur les religions. Les légendes, les fictions, les allégories, les symboles, les traditions, tous ces mythes dont l'ensemble constitue le polythéisme sont de natures si diverses, qu'il est impossible de les rapporter à une source commune. C'est pourtant ce qu'a tenté Dupuis, et il est parvenu à dissimuler par un prodigieux étalage d'érudition l'absurdité radicale de son système. « Parmi ceux qui ont voulu expliquer la mythologie au moyen d'un système unique et général, dit le

baron Dacier, M. Dupuis tient une place distinguée. Voyant que les explications physiques ou morales des néo-platoniciens et de quelques savants qui ont écrit depuis la renaissance des lettres avaient eu un succès médiocre; que celles de Huet et de Fourmont, qui voulaient retrouver toute la mythologie dans la Bible, avaient paru ridicules; que de nos jours le système scythique ou dionysiaque du chimérique d'Hancarville n'avait pas beaucoup mieux réussi, M. Dupuis crut trouver dans l'astronomie et le sabéisme seuls ce qu'on lui paraissait avoir cherché inutilement jusque alors. En étudiant cette science, il avait été frappé de la bizarrerie des figures par lesquelles on représentait sur les anciens planisphères les groupes d'étoiles appelés *constellations;* il avait pareillement remarqué que ces groupes n'offrent à l'œil aucune forme analogue à leur dénomination, et il en conclut que la configuration réelle de ces constellations ou astérismes n'avait pu être l'origine des figures et des noms qu'on leur a donnés dès la plus haute antiquité. Dire que c'est un effet du hasard ou de la fantaisie des anciens peuples, c'eût été désespérer de l'explication dans tous les systèmes : loin de cette pensée, M. Dupuis se flatta, au contraire, de parvenir à deviner cette énigme, au moins par les constellations zodiacales. Il imagina que cette représentation du ciel pendant le cours de l'année avait dû correspondre à l'état de la terre et aux travaux de l'agriculture dans le temps et dans le pays où ces signes avaient été inventés, de sorte que le zodiaque était pour le peuple inventeur une sorte de calendrier à la fois astronomique et rural. Il ne s'agissait plus que de chercher le climat et le temps où la constellation du Capricorne avait dû se lever avec le Soleil le jour du solstice d'été, et l'équinoxe du printemps arriver sous la Balance. M. Dupuis crut reconnaître que ce climat était celui de l'Égypte, et que la correspondance parfaite entre les signes et leur signification y avait existé environ quinze à seize mille ans avant le temps présent, qu'elle n'avait existé que là, que cette harmonie avait été troublée par l'effet de la précession des équinoxes ; et il ne balança pas à remonter à ces temps reculés et à attribuer l'invention des signes du zodiaque aux peuples qui habitaient alors la haute Égypte et l'Éthiopie. Telle est la base principale sur laquelle M. Dupuis a établi son système mythologique. Croyant avoir trouvé dans le ciel l'origine de toutes les erreurs de la terre, de tous les contes dont se berce la crédule humanité, de toutes les difficultés des premiers âges de l'histoire, il s'empressa de faire connaître sa découverte aux savants ». Il publia dans le *Journal des Savants* des mois de juin, octobre, décembre 1779, février 1780, des mémoires qui préludaient à son ouvrage sur l'*Origine des Cultes.*

Le grand Frédéric, qui en connaissait le plan, désirait que l'ouvrage fût imprimé dans ses États; il fit offrir à l'auteur, par Condorcet, une chaire de littérature vacante à Berlin, et son admission à l'Académie de cette capitale, offres que Dupuis accepta, mais que la mort du monarque ne permit pas de réaliser. Dupuis communiqua le plan de son ouvrage à quelques membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, effrayés de la hardiesse de ses vues, de sa facilité à se laisser entraîner par le charme des combinaisons, des analogies, au risque de faire fléchir devant son système toutes les idées reçues jusque alors, écartèrent l'auteur de la place vacante en 1787, et ne l'admirent qu'en 1788, en remplacement de Rochefort, le traducteur de l'*Iliade*, et à la condition de se renfermer dans les bornes assignées par la prudence. L'année précédente il avait obtenu une chaire d'éloquence latine au Collége de France, vacante par le décès de Bejot.

Bientôt éclata l'orage révolutionnaire. Le caractère, les goûts de Dupuis, la mort sinistre du duc de La Rochefoucauld, petit-fils de son bienfaiteur, le déterminèrent à quitter Paris: il se retira à Évreux; mais le vœu du département de Seine-et-Oise le rappela bientôt dans la capitale en le portant à la Convention nationale. Forcé d'accepter cette mission, il s'en montra digne par la sagesse de sa conduite politique et par son éloignement de tous les partis. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour la détention comme mesure de sûreté; mais la majorité des suffrages ayant placé ce malheureux monarque sous la hache du bourreau, Dupuis vota pour le sursis en appuyant son vote de ces paroles énergiques : « *Je souhaite que l'opi-* « *nion de la majorité fasse le bonheur de* « *mes concitoyens, et elle le fera si elle peut* « *soutenir le sévère examen de l'Europe et* « *de la postérité, qui jugeront le roi et ses* « *juges.* » Sous le règne de la terreur il sut arracher un certain nombre de victimes vouées à la mort, au risque d'être accusé de modérantisme et de payer de sa tête son noble dévouement. Après la session conventionnelle, il fut nommé au Conseil des Cinq-Cents, où il développa des idées lumineuses sur l'établissement des écoles centrales, la liberté de la presse, la publicité des discussions sur les finances. Il en sortit en 1797. Ce fut au milieu des orages de la Convention nationale que Dupuis mit la dernière main à son grand ouvrage sur l'*Origine des Cultes*, dont il fit hommage à l'Assemblée. Profitant de l'époque où il était permis de tout penser et de tout dire, il le mit au jour en 1795, après avoir un instant balancé s'il ne ferait pas mieux de jeter dans les flammes une œuvre qui allait soulever contre l'auteur l'opinion générale. Dans ce traité il se proposa d'expliquer les énigmes de la religion grecque et de toutes les autres religions de l'antiquité, d'en dévoiler les mystères et de remonter à l'origine des traditions sur lesquelles

reposent les religions du monde actuel. Cet ouvrage singulier trouva moins de lecteurs que Dupuis ne l'avait espéré; on lui reprocha des détails scientifiques au delà de la portée du grand nombre et la sécheresse de son style, ce qui détermina l'auteur à publier un abrégé dégagé de ces obscurités, et qui fut mieux accueilli. Cet abrégé, devenu malheureusement populaire, et dans lequel Dupuis a donné carrière à tous ses préjugés anti-religieux, est une insulte perpétuelle au christianisme et au bon sens. Dacier, prononçant l'éloge de son collègue, n'a pu, malgré les convenances académiques, s'empêcher de caractériser avec sévérité les déplorables égarements d'un érudit laborieux, aveuglé par ses préjugés : « Dupuis, dit-il, aurait dû se défier d'une méthode tranchante et universelle, comme on se défie d'un remède propre à guérir tous les maux, et employer avec discrétion la baguette magique de l'allégorie explicative, au moyen de laquelle on pourrait bouleverser ou métamorphoser tout ce qui a eu une existence réelle ou idéale dans les temps anciens, tellement qu'après avoir trouvé des faits dans les fables, on pourrait ne plus trouver que des fables dans les faits, que les personnages les plus avérés deviendraient des ombres, et qu'ainsi les champs du passé ne seraient plus que des déserts où le scepticisme historique régnerait sur des ombres. »

En l'an VII (1799), Dupuis fut porté sur la liste des candidats au Directoire exécutif. Après le 18 brumaire, le sénat le nomma membre du corps législatif, dont il cessa de faire partie en mars 1802; il en avait été président et avait été proposé par le corps législatif et le Tribunat comme candidat pour le sénat conservateur; peu après il fut nommé membre de la Légion d'Honneur.

Lors de la création des académies et de leur réunion sous le titre d'Institut, Dupuis, nommé membre de la classe de littérature et des beaux-arts, lut devant cette compagnie deux mémoires explicatifs de l'origine des Pélasges. « Dans l'une, dit Dacier, il essaye de prouver, par la réunion de tous les faits et de toutes les autorités qu'il a pu recueillir, que les Pélasges étaient une nation puissante, qui par les armes, la navigation et le commerce, avait formé des établissements et étendu ses ramifications dans presque toutes les parties de l'ancien monde. Il se propose de faire voir dans l'autre mémoire, qui n'a pour base que des conjectures plus ou moins vraisemblables, que cette nation, sortie originairement de l'Éthiopie, s'était d'abord répandue sur les côtes d'Afrique, dans la Cyrénaïque, la Libye, etc., et que de là elle avait envoyé des colonies, qui dans les temps antérieurs à l'histoire avaient civilisé la Grèce, l'Italie, l'Espagne et plusieurs autres contrées. » En l'an XI (1803) Dupuis passa dans la classe d'histoire et de littérature ancienne. Il publia en 1806, dans la *Revue philosophique*, son explication du *Zodiaque de Tentyra ou Denderah*, à l'appui des opinions émises dans *L'Origine des Cultes*, dont ce mémoire est le complément et le corollaire, et dans la même année son mémoire sur le *Zodiaque chronologique et mythologique*, dans lequel il soutient les mêmes opinions; vers la même époque il fit paraître plusieurs traités de cosmogonie et de théogonie des peuples anciens et modernes, ainsi qu'un *Mémoire explicatif du symbole du Phénix*, qu'il lut à l'Institut.

Dégagé du fardeau de ses fonctions politiques, Dupuis se retira en 1809 dans un petit domaine qu'il avait acquis près de Dijon. La simplicité de ses goûts, une modeste aisance, ses livres et ses manuscrits lui promettaient au sein de sa famille les jouissances du repos; mais il ne devait pas les goûter. Quelques jours après son arrivée, il fut atteint d'une fièvre pernicieuse, à laquelle il succomba, dans sa soixante-septième année. Tous ceux qui l'avaient connu payèrent le tribut de leurs regrets à la générosité de son cœur, à la douceur de ses mœurs, à sa modestie sans affectation, à son immense savoir sans pédantisme, à son inaltérable probité. Les ouvrages de Dupuis ont pour titres : *Laudatio funebris Aug. Mariæ-Theresiæ Austriacæ;* Paris, 1781, in-4°; — *Mémoire sur l'origine des constellations et sur l'explication de la fable par le moyen de l'astronomie;* Paris, 1781, in-4°. Des fragments de ce mémoire avaient été imprimés d'abord dans le *Journal des Savants*, puis dans l'*Astronomie* de Lalande; — *L'Origine de tous les Cultes, ou la religion universelle;* Paris, an III (1795), 3 vol. in-4°, avec atlas in-4°; ou 10 vol. in-8°, avec atlas in-4°; — *Abrégé de L'Origine de tous les Cultes;* Paris, 1796, in-8°; — *Mémoire explicatif du zodiaque chronologique et mythologique;* Paris, 1806, in-4°; — *Dissertation sur le zodiaque de Denderah;* Paris, 1822, in-18; cette dissertation fut publiée dès 1806, dans la *Revue philosophique*. Dupuis crut trouver une confirmation de son système dans le zodiaque de Denderah, qu'il faisait remonter à une antiquité prodigieuse. Visconti, et après lui Letronne et Champollion, ont parfaitement montré que ce monument datait du premier siècle de l'ère chrétienne. — On a encore de Dupuis quelques mémoires imprimés dans le recueil de l'ancien Institut (classe de littérature et des beaux-arts), savoir : deux mémoires *Sur les Pélasges* (1798, t. II et III); — *De l'Influence que les habitants des îles du golfe Persique et des côtes méridionales de la Perse et de la Caramanie ou du Kerman, jusqu'à l'Indus ont eue sur l'Europe et l'Asie Mineure* (1814, t. V); — *Sur le poëme de l'Héraclide*, dans le Recueil de la nouvelle Académie des Inscriptions.

Notice historique sur la Vie littéraire et politique de Dupuis, par sa veuve; Paris, 1813; in-8°. — Dacier, *Notice sur Dupuis;* Paris, 1812, et dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions* (1821, t. V).

***DU PUY** (*De Podio*), l'une des plus anciennes et des plus illustres familles du Dauphiné

qui a eu pour berceau la terre de Peyrins, près de Valence. Les personnages suivants lui appartiennent :

*DU PUY (*Hugues*) prit la croix en 1096, et partit pour la Palestine avec ses trois fils et sa femme, sœur d'Éverard de Poisieu. Il fut un des principaux capitaines de l'armée chrétienne : Albert d'Aix mentionne plusieurs fois ses belles actions. Son nom et ses armes sont dans une des galeries des croisades au musée de Versailles; mais le rédacteur du catalogue officiel a commis deux erreurs : il donne à la femme d'Hugues Du Puy le nom d'*Eurard*, tandis que c'était celui de son frère *Everhardus* ou *Ebrardus de Poisat;* la deuxième de ces erreurs est assez plaisante : il fait Hugues Du Puy seigneur de Pereins et d'*Apifer*, prenant ainsi une charge de cour pour un nom de terre.

Guy Allard, *Généalogie de Du Puy Montbrun;* Grenoble, 1682, in-4°. — *Album hist., archéol. et nobiliaire du Dauphiné*, par MM. Champollion-Figeac et Borel d'Hauterive.

* DU PUY (*Raymond*), troisième fils du précédent, deuxième grand-maître de Malte, né en Dauphiné, vers 1080, mort en Palestine, vers 1160. Il entra dans l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et après y avoir soigné les pauvres et les pèlerins pendant plus de vingt ans, il en fut élu président (*præses*), après la mort de Gérard de Martigues, vers 1121. A cette époque les hospitaliers de Saint-Jean, uniquement occupés de fonctions charitables, ne formaient pas encore un ordre militaire. Mais comme la plupart d'entre eux avaient porté les armes et que le cœur du soldat battait encore sous leur robe de bure, Raymond Du Puy mit à profit ces dispositions martiales pour former un corps destiné à défendre les lieux saints contre les infidèles. Dès lors son ordre fut divisé en trois classes; la première comprenait tous les gentilshommes appelés par leur naissance à la carrière des armes, la deuxième les prêtres et les chapelains, et la troisième, sous le nom de *frères servants*, tous ceux qui n'étaient ni nobles ni prêtres. Il leur donna en même temps des statuts, confirmés en 1127 par le pape, de sorte qu'on peut, à proprement parler, le considérer comme le véritable fondateur de l'ordre de Malte. Quant à ses exploits militaires, il contribua puissamment à la prise d'Ascalon en 1154 et il battit, avec ses chevaliers, le sultan de Mossoul à la bataille de Noureddin. Il succomba, dit-on, des suites des blessures qu'il avait reçues dans cette dernière affaire. On l'a mis au nombre des saints de l'ordre de Malte. — Le rédacteur du *Catalogue officiel du Musée de Versailles* commet dans la notice qu'il lui consacre un anachronisme. D'après lui, ce serait dans un chapitre général de l'ordre tenu le 15 février 1113 que Raymond Du Puy aurait fait adopter le projet de porter les armes pour la défense de la foi chrétienne. Mais, outre que ce chapitre général, d'après les auteurs de *L'Art de vérifier les dates*, est un fait très-douteux, il est certain que ce grand-maître ne fut nommé qu'après le mois de mai 1120. En effet, Gérard de Martigues, son prédécesseur, gouvernait encore l'ordre à cette époque, comme le prouve sans réplique une bulle accordée à ce dernier par le pape Pascal II en faveur des hospitaliers de Saint-Jean. A. ROCHAS.

Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean de Hiérusalem.* — *Recherches sur Raymond Du Puy*, par Valbonnay; dans les *Mém. de Litt.* de Desmolets, t. VI. — *Hist. litt. de la France*, t. XII.

* DUPUY (*Bernard*), nommé aussi *Du Pœy*, et *Du Poy-Monclar*, poëte et traducteur français, né à Luc, en Béarn, vers 1520, mort vers 1580. Il était très-versé dans les langues, et on l'estimait pour l'élégance de son style. Sujet d'Antoine, roi de Navarre, et ensuite de Henri, son fils, qui fut depuis roi de France, Dupuy célébra les louanges de ces princes et celles de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Les poésies qu'il a composées à ce sujet ont été imprimées à Toulouse, en 1554, in-8°. Il avait déjà traité le même sujet dans son *Ode du Gave, fleuve de Béarn*, publiée en 1551 avec quelques autres pièces. Dans son *Ode du fleuve de Garonne*, qui contient principalement les louanges de Toulouse et l'éloge des gens de lettres que cette ville avait produits, il nous apprend qu'il avait remporté le prix de l'églantine aux Jeux Floraux. Ses autres ouvrages sont : *Bernardi Podii Lucensis, De Collegio Auxitano, Carmen; ejusdem aliquod epigrammata;* Toulouse, 1552, in-8°. Il a traduit en français : l'*Anteros*, ou *Contre-amour*, de Baptiste Fulgose; le dialogue de Platina *Contre les folles amours ;* l'ouvrage de Végèce, *De la Médecine des Chevaux; L'Écurie*, de Frédéric Grison; enfin, le livre de Fiasque, Ferrarais, *De la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux.* M. G.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.* — Goujet, *Bibl. franç.* — François Rabutin, *Comment. des guerres de Belgique*, dans l'*Épître dedicatoire.*

DUPUY (*Claude*), jurisconsulte français, fils de Clément Dupuy, né à Paris, en 1545, mort à Paris, le 1er décembre 1594. Il eut pour maître de belles-lettres Turnèbe, et Cujas pour professeur de droit. Au retour d'un voyage en Italie, il fut reçu conseiller au parlement. Il s'acquitta avec succès de diverses négociations, et se fit remarquer par une grande érudition. Il était parent et ami du président De Thou.

Taisand, *Hist. des Jurisconsultes.*

DUPUY (*Christophe*), théologien français, fils aîné de Claude Dupuy, né à Paris, vers 1580, mort à Rome, le 28 juin 1654. Il suivit le cardinal de Joyeuse à Rome en qualité de protonotaire, et s'y trouva au moment où la congrégation de l'Index voulait mettre au nombre des livres hérétiques la première partie de l'*Histoire* du président De Thou. Il obtint que cette condamnation ne serait pas prononcée. De retour en France, il se fit chartreux, à Bourg-Fontaine. Son mérite l'éleva à la place de pro-

cureur général de son ordre. A l'époque de sa mort, il était prieur de la Chartreuse de Rome. On a de lui : *Perroniana*, imprimé en 1669, in-12, par les soins de Daillé fils.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique et critique.*

DUPUY (*Pierre*), historien français, frère puîné du précédent, né à Agen, le 27 novembre 1582, mort le 14 décembre 1651. Il fut élevé par son père avec un soin extrême. A la fin de ses études, il accompagna en Hollande l'ambassadeur de France, et se lia avec les principaux savants de ce pays. A son retour, il se livra avec une ardeur infatigable à l'inventaire du Trésor des Chartes. Tant de pièces rares qui passèrent sous ses yeux lui donnèrent une grande connaissance de l'histoire de France. Il fut nommé, avec Le Bret et De L'Orme, membre de la commission chargée de faire valoir les droits du roi de France sur les dépendances des évêchés de Metz, Toul et Verdun. Devenu conseiller au parlement, et garde de la Bibliothèque du Roi, il se signala constamment par son amour pour les lettres. Il s'intéressait aux travaux des savants, et leur communiquait les résultats les plus curieux d'un vaste recueil de mémoires qu'il avait amassés pendant plus de cinquante ans. Il obtint, ainsi que son frère Jacques, l'amitié du président De Thou, et donna ses soins aux éditions de l'*Histoire* de ce dernier qui parurent de 1620 à 1626. Les principaux ouvrages de Dupuy sont : *Traité des Droits et des Libertés de l'Église gallicane, avec les preuves;* Paris, 1639, 3 vol. in-fol.; — *Histoire véritable de la condamnation de l'Ordre des Templiers ;* Bruxelles, 1751, in-4°; — *Histoire générale du Schisme qui a été dans l'Église depuis* 1378 *jusqu'en* 1428 ; Paris, 1654, in-4°; —*Histoire du Différend entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe le Bel;* Paris, 1655, in-fol.; — *Traité des Régences et Majorités des Rois de France;* Paris, 1655, in-4°; — *Apologie de* l'Histoire *de M. le président De Thou;* dans le recueil des *Pièces historiques ;* Delft, 1717, in-12.

Nicol. Rigault, *Vita Petri Puteani;* dans les *Vitæ selectorum aliquot Virorum;* Londres, 1681, in-4°. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

DUPUY (*Jacques*), historien français, frère des deux précédents, né en 1586, mort à Paris, le 17 novembre 1656. Il fut garde de la Bibliothèque du Roi, comme son frère, et aida celui-ci à donner ses éditions de l'*Histoire* du président De Thou. On a de lui : *Index de tous les noms latinisés contenus dans l'*Histoire de De Thou ; Genève, 1614, in-4°; réimprimé sous le titre de *Resolutio omnium difficultatum ;* Ratisbonne, 1696, in-4°; — la 4e édition des *Instructions et Missives des Rois de France et de leurs ambassadeurs au concile de Trente;* Paris, 1654, in-4° ; — *Catalogus bibliothecæ Thuanæ ordine alphabetico digestus*. Jacques Dupuy légua à la Bibliothèque du Roi une collection de neuf mille volumes imprimés et trois cents volumes manuscrits rassemblés par lui et son frère.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Ménage, *Anti-Baillet.*

DUPUY (*Henri*), en latin *Erycius* **PUTEANUS**, en flamand *Van* **DE PUTTE**, compilateur et philologue flamand, né à Venloo (Gueldre), le 4 novembre 1574, mort à Louvain, le 17 septembre 1646. Après avoir étudié à Dordrecht, à Cologne et à Louvain, où il se lia avec Juste Lipse, il voyagea en Italie, et obtint une chaire d'éloquence à Milan. Le roi d'Espagne le nomma son historiographe. L'archiduc Albert, désirant le posséder dans les Pays-Bas, lui donna, en 1606, la chaire de langue latine devenue vacante par la mort de Juste Lipse. Dupuy occupa cette place pendant tout le reste de sa vie. « C'était, dit Nicéron, un homme d'une grande érudition, qui affectait de répandre dans ses productions plusieurs traits d'esprit; mais le plus souvent il choque le naturel, et tombe dans un jeu de mots forcé. C'est ce qui fait que ses ouvrages ne peuvent être lus qu'avec dégoût, et qu'ils ne le sont même plus. C'était un grand faiseur de petits livres; et il paraît qu'il était plus curieux de multiplier le nombre de ses volumes que de faire quelque chose d'exact. Au reste, ce qu'il y a de louable dans ses ouvrages, c'est qu'il ne songeait pas moins à édifier son lecteur qu'à l'instruire, et qu'il tâchait d'inspirer partout l'amour de la vertu et de la sagesse. » Le nombre des ouvrages de Dupuy s'élève à 98, d'après Nicéron. Paquot, encore plus complet, en cite 121. Il est difficile de faire un choix dans ce fatras d'opuscules, aussi oubliés les uns que les autres. On trouvera dans le *Thesaurus Antiquitatum Romanarum et Græcarum* de Grævius presque tous les écrits de Dupuy relatifs à la philologie. Parmi ses autres ouvrages on cite comme les plus remarquables : *De Usu fructuque Bibliothecæ Ambrosianæ;* Milan, 1605, in-8°; — *Comus, sive Phagesiposia Cimmeria, de luxu somnium ;* Louvain, 1608, in-12, trad. en français par Nicolas Pelloquin, sous le titre de *Comus, ou le banquet dissolu des Cimmériens ;* Paris, 1614, in-12; — *Historiæ Insubricæ Libri VI, qui irruptiones barbarorum in Italiam continent, ab anno* 157 *ad annum* 973; Louvain, 1614, in-12; — *Pietatis thaumata in Protheum parthenicum, unius libri versum et unius versus librum, stellarum numeris sive formis* 1022 *variatum;* Anvers, 1617, in-4°. Il ne s'agit dans cet opuscule que du vers suivant :

Tot sunt tibi dotes, Virgo, quot sidera cælo,

vers que Dupuy retourne en 1022 façons, et qui, d'après Jacques Bernoulli (*Ars conjecturandi*), peut se retourner de 3312 manières différentes; — *Bruma, sive chimonopægnion, de laudibus hiemis, ut ea potissimum apud Belgas;* Munich, 1619, in-8°; — *Circulus urbanianus, sive Linea* ΑΡΚΕΜΕΡΙΝΕ *compendio descripta ;* Louvain, 1632, in-4°; — *Belli et pacis Statera;* Louvain, 1633, in-4°; — *Auspicia bi-*

bliothecæ publicæ Lovaniensis; Louvain, 1639, in-4°.

Foppens, *Biblioth. Belgica.* — Henning Witten, *Memoriæ Philosophorum.* — Ghilini, *Theatro d'Uomini letterati*, t. II, p. 72. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Lorenzo Crasso, *Elogia*, t. I, p. 323. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVII. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres des Pays-Bas*, t. XIII.

DUPUY (*Jean*), minéralogiste français, vivait vers le commencement du dix-septième siècle. Quoiqu'il fût docteur en droit et lieutenant principal à la jugerie de Rivière, il s'occupa presque exclusivement de minéralogie. On a de lui : *La Recherche et découverte des mines des montagnes Pyrénées ;* Bordeaux, 1601, in-12.

Gobet, *Anciens Minéralogistes de la France*, p. 99-148.

DUPUY (*Jean* COCHON), médecin français, né à Niort, le 11 avril 1674, mort à Rochefort, le 10 octobre 1754. Il était premier médecin de la marine à Rochefort et correspondant de l'Académie des Sciences. On a de lui : *Histoire d'une enflure au bas-ventre, très-particulière;* Rochefort, 1698, in-12; — *Manuel des Opérations de chirurgie, extrait des meilleurs auteurs;* Toulon, 1726, in-12; — *An post gravem, ab ictu vel casu, capitis percussionem, non juvante etiam iterata terebratione, dura meninx incisione aperienda?* Paris, 1736, in-4°: Gaspard Cochon, son fils, né à Rochefort, en février 1710, mort en janvier 1788, fut aussi premier médecin de la marine à Rochefort et professeur d'anatomie dans la même ville. Il n'a laissé aucun ouvrage.

Biographie médicale.

DUPUY (*Louis*), mathématicien et philologue français, né à Chazey-sur-Ain, le 23 novembre 1709, mort le 12 avril 1795. Après de brillantes études chez les jésuites de Lyon, il arriva à Paris, âgé de vingt-deux ans, fut admis au séminaire des Trente-Trois, où on le chargea d'enseigner la philosophie, et suivit les leçons de la Sorbonne et du Collége royal. Fourmont prit pour lui la plus grande amitié; le marquis de Mancini, Pasquier, conseiller au parlement, l'admirent successivement comme leur hôte habituel; et son érudition le fit bientôt connaître de plusieurs académiciens. Le comte de Caylus le détermina enfin à se présenter pour l'Académie des Belles-Lettres. Dupuy y fut reçu en 1756, et depuis cette époque de nombreux mémoires insérés dans le recueil de la société et dans le *Journal des Savants* attestèrent son zèle et ses connaissances profondes et variées. Il fut choisi pour secrétaire perpétuel en 1773, et comme tel publia douze éloges, entre autres celui de Fontenelle. Son âge avancé le détermina à donner sa démission en 1783, et il fut remplacé par le savant Dacier. Il n'avait pas attendu la révolution pour en professer les principes. Constant adversaire du privilége de la noblesse héréditaire, il avait écrit sur ce sujet avec beaucoup de véhémence, et il répétait : « Le règne de la justice et de la paix est arrivé; je meurs content et républicain. » Ses pensions comme académicien, comme censeur, etc., ayant été supprimées par la révolution, il ne laissa à sa fille que l'héritage de son nom. Les ouvrages de Dupuy sont presque tous disséminés dans le *Journal des Savants*, dont il dirigea pendant trente ans la rédaction, ainsi que dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, dont il publia les volumes 36 à 40. Nous citerons seulement ceux qui ont été publiés séparément, savoir : L'*Ajax*, *Les Trachiniennes*, l'*Œdipe à Colonne* et l'*Antigone*, trad. de Sophocle; Paris, 1762, in-4°, 2 vol. in-12; c'est un supplément au *Théâtre Grec* de Brumoy; — *Fragment d'un ouvrage grec d'Anthémius sur des paradoxes de mécanique;* Paris, 1777, in-4°.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Desessarts, *Siècles littéraires.*

DUPUY (***), polygraphe français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il fut secrétaire au congrès de Ryswick. On a de lui : *Caractères, sentiments et entretiens sur deux personnes dont l'une parle mal et écrit bien, et dont l'autre parle bien et écrit mal;* 1693, in-12; — *Instruction d'un père à sa fille, tirée de l'Écriture Sainte;* 1707, in-12; — *Dialogue sur les Plaisirs, sur les Passions, sur le Mérite des Femmes;* 1717, in-12; — *Instruction d'un père à son fils ;* 1731, in-12; — *Réflexions sur l'Amitié;* 1728, in-12; — *Essais hebdomadaires sur plusieurs sujets intéressants ;* Paris, 1730, in-12; — *Mythologie, ou histoire des dieux, des demi-dieux, et des plus illustres héros de l'antiquité païenne;* 1731, 2 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire.*

DUPUY (*Jean-Baptiste-Édouard-Louis-Camille*), compositeur suisse, né à Corcelles, près Neufchâtel (Suisse), en 1775, mort à Stockholm, le 3 avril 1822. Élevé par un de ses oncles, à Genève, il fut envoyé à Paris en 1788, et y reçut les leçons de Chabran pour le violon et de Dussek pour le piano. Ses progrès furent si rapides, qu'à seize ans il était maître des concerts du prince Henri de Prusse, à Rheinsberg. En 1795 Dupuy alla étudier l'harmonie à Berlin, sous Fasch; il parcourut ensuite l'Allemagne et la Pologne en donnant des concerts, et se rendit à Stockholm, où il fut engagé comme chanteur à l'Opéra et maître des concerts de la cour. En 1799 il quitta Stockholm pour aller remplir les mêmes emplois à Copenhague. En 1801, lors de l'expédition des Anglais contre le Danemark, Dupuy s'engagea dans l'armée danoise. Il devint lieutenant, et se distingua en 1807, lors du bombardement de Copenhague. En 1809 il fit un voyage à Paris, et y séjourna jusqu'en octobre 1810, époque à laquelle il retourna en Suède. Il habita d'abord Schœnen, puis se fixa à Stockholm. En 1812 il fut nommé chanteur, professeur et maître de chapelle de la cour. Il mourut peu âgé, d'une attaque d'apo-

plexie. On a de sa composition trois opéras : *Une Folie*, *Félicie*, *et Bjorn farnsida ;* le style est vif et animé dans les deux premiers, sentimental dans le troisième ; — un grand nombre de *Duos*, *Concertos*, *Walses*, *Contredanses*, et autres morceaux pour divers instruments.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **DUPUY** (*Alexis-Casimir*), célèbre vétérinaire français, né à Breteuil (Picardie), le 27 septembre 1774, mort à Paris, en 1849. Fils d'un cultivateur maître de poste, il apprit de bonne heure à connaître par expérience tout ce qui devait occuper sa studieuse vie. Il fit d'assez bonnes études au collége de Beauvais et ensuite au collége Louis-le-Grand à Paris ; il en sortit en 1792, s'enrôla dans les armées républicaines, et mérita à Jemmapes d'être nommé porte-drapeau. Licencié en 1795, il fut envoyé à l'École d'Alfort par le district de Breteuil. Il obtint à Alfort toutes sortes de succès ; et dès le 14 janvier 1798, âgé alors de vingt-trois ans, il fut élu, par concours, professeur de botanique et de matière médicale dans cette école. Il se lia avec Dupuytren, plus jeune que lui de deux années, se pénétra, à son exemple, des doctrines anatomiques de Bichat, et se livra avec lui à des recherches d'anatomie pathologique. Il reconnut bientôt que la *morve* est une affection tuberculeuse héréditaire et incurable, qu'on ne peut prévenir que par des croisements et des accouplements ayant pour objet l'amélioration des races. Il nia que la morve fût contagieuse ; et il suffirait des heureux effets du casernement des chevaux de troupe pour prouver que la prétendue contagion résulte uniquement d'une mauvaise hygiène. Dupuy découvrit également la vraie nature du *cornage* et de la *pousse*. Il attribua le cornage à la compression ou à l'altération des nerfs pneumo-gastriques, et il imita cette affection en coupant l'un de ces nerfs. Quant à la pousse, il a prouvé qu'elle dépend de la dilatation des vaisseaux bronchiques comme aussi d'une sorte d'emphysème des poumons, dont le volume est accru et le jeu compromis, l'air extravasé mettant obstacle à la libre circulation et à l'accès de l'air aspiré du dehors. La pousse a donc quelque analogie avec certains asthmes humains dont la cause n'est pas au cœur. Dupuy s'est aussi fructueusement occupé des épizooties, se montrant souvent systématique quant à leurs causes, et d'autres fois judicieusement incrédule au sujet de leur prétendue contagion. Mais il s'est surtout rendu recommandable par le grand nombre d'expériences physiologiques auxquelles il s'est livré. C'est ainsi qu'il a imité artificiellement la maladie charbonneuse, en injectant dans les veines des matières putrides, et qu'il a vérifié les vues de Charles Bell sur l'isolement, dans leurs deux racines, de la double faculté motrice et sensitive des nerfs rachidiens. Ses nombreuses injections dans le sang de substances médicamenteuses et toxiques l'ont convaincu que chaque substance agit avec prédilection et spécifiquement sur un système d'organes : l'aloès sur l'intestin, l'émétique sur l'estomac et les poumons, la digitale sur le cœur. Il a vu que le soufre devient un poison pour les herbivores, et que le cheval supporte sans péril de grandes doses de sublimé corrosif. Il a expérimenté avec Dupuytren l'influence qu'ont sur la respiration et sur l'estomac les nerfs pneumogastriques. A ces expériences, il en a joint beaucoup d'autres dont la science a gardé le souvenir et les enseignements. — En 1828 Dupuy fut nommé directeur de la nouvelle École vétérinaire de Toulouse. Ses préoccupations scientifiques et les irrégularités de son administration causèrent sa prompte révocation, circonstance qui abreuva d'amertume sa vie studieuse.

Les travaux de Dupuy ont pour titres : *Mémoire sur la section pneumo-gastrique*, en collaboration avec Dupuytren ; dans les *Bulletins de l'Institut* de l'année 1807 ; — *Rapport sur les travaux de l'École impériale d'Alfort* ; ibid., du 26 avril 1812 ; — *De l'affection tuberculeuse vulgairement appelée morve, pulmonie, gourme, farcin, fausse-gourme, pommelière, phthisie du singe, du chat, du chien, des oiseaux domestiques, comparée à l'affection hydatique ou pourriture du mouton, du lapin, du lièvre, et à la ladrerie du cochon ;* Paris, 1817 ; excellent travail ; — *Compte-rendu de l'École d'Alfort en* 1821, dans lequel se trouvent relatées de curieuses expériences ; — *Expériences pour faire développer des maladies artificielles sur les animaux* (compte-rendu de 1823) ; — *Rapport sur un prétendu empoisonnement par des gobbes* ; Paris, 1824 ; — *Transfusion faite pour constater les effets de la noix vomique ;* 1826 ; — *Notes sur l'inoculation de la morve aiguë ;* 1827 ; — *Rapport au préfet des Pyrénées-Orientales sur les fièvres paludiennes des moutons* ; 1828 ; — *Réflexions et expériences sur l'injection des médicaments dans les veines* ; 1830 ; — *Observations de rage dans le bœuf et le cheval* ; 1830-1834. La plupart de ces mémoires ont été insérés dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, dont Dupuy était membre dès la fondation, en 1820. Dr J. B.

Bouley fils, *Éloge de Dupuy*.

DUPUY DEBORDES (*Henri-Sébastien*), mathématicien français, né à Grenoble, en 1746, mort dans la même ville, le 27 mai 1815. Il fut successivement professeur de mathématiques au corps royal d'artillerie, à l'université de Valence, à l'École centrale de l'Isère, et enfin à l'École d'Artillerie de Grenoble. Il était membre de la Société des Sciences et des Arts de Grenoble et de plusieurs autres sociétés savantes. On a de lui : *Eléments de Géométrie pratique ;* Grenoble, 1774, 2 vol. in-8° ; — *Traité de Mathématiques de B. Rabin* (trad. de l'anglais) ; Grenoble, 1771, in-8° ; — *Sur la culture du mûrier ;* Valence, 1787, in-8°. A. Rochas.

Rochas, *Biographie du Dauphiné.* —Quérard, *La Fr. littéraire.—Journal de Grenoble,*numéro du 31 mai 1815.

DUPUY-DEMPORTES (*Jean-Baptiste*), littérateur français, mort à Paris, en 1770. Il fut un des plus féconds écrivains du dix-huitième siècle : il a tout abordé, l'histoire, la critique, la philosophie, le théâtre, l'agriculture; et cependant on ne connaît guère de lui que son *Histoire générale du Pont-Neuf*, et son *Gentilhomme cultivateur*. Quant à ses critiques littéraires, elles sont fort médiocres. Voici les titres des ouvrages de Dupuy-Demportes : *Le Gentilhomme cultivateur*, traduit de l'anglais de Hales; Paris, 1761, 8 vol. in-4°; — *Le Gentilhomme maréchal*, tiré de l'anglais de J. Barthelet; Paris, 1756, 2 vol. in-12; — *Histoire du chevalier Robert Walpole;* 1764, 3 vol. in-12; — des *Lettres sur* Catilina (de Voltaire et de Crébillon), Venise sauvée, Rome sauvée, Les Amazones et Cénie; — *Histoire générale du Pont-Neuf;* 1750, in-8°; — *Le Souper poétique;* 1748, in-8°; — *Morale des Princes*, trad. de l'italien; 1754; — *Parallèle de* Catilina *et de* Rome sauvée; 1752, in-12; — *Parallèle de la* Sémiramis *de Voltaire et de celle de Crébillon;* 1748, in-8°; — *Le Printemps*, comédie en un acte, qui n'a pas été jouée; — *Le Testament politique de Walpole, ministre d'Angleterre;* 1767, 2 vol. in-12 : cet ouvrage a été contesté à Dupuy-Demportes et attribué à Maubert de Gouvest; — *Le Traité historique et moral du Blason;* 1754, 2 vol. in-12; on y trouve beaucoup de choses, mais pas un mot sur les armoiries. H. MALOT.

Grimm, *Corresp.*, t. V. — Ersch, *La France litt. de* 1769.

DUPUY DU GREZ, écrivain artistique, né à Toulouse, en 1639, mort dans la même ville, le 18 août 1720. Il reçut une éducation très-complète, et se fit recevoir avocat au parlement de Toulouse; mais il abandonna bientôt le barreau pour la culture des sciences. Il fonda à ses frais une école publique de dessin, et distribua des prix aux élèves qui faisaient le mieux. On doit donc regarder Dupuy du Grez comme le fondateur de l'école de Toulouse érigée en *Académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture* par lettres patentes de 1751. Outre de nombreux manuscrits, notamment une *Histoire de Toulouse*, on a de Dupuy du Grez un *Traité sur la Peinture*, Toulouse, 1699.

Raynal, *Histoire de la ville de Toulouse.* — *Biographie Toulousaine.*

DUPUY DES ISLETS (Chevalier), poëte français, né à Saint-Domingue, vers 1770, mort en 1831. Issu d'une famille noble et très-riche, établie depuis longtemps aux colonies, Dupuy des Islets vint fort jeune en France, et entra dans les chevau-légers du roi. Attaché à cette époque à la royauté, il émigra en 1791, fit les campagnes de l'armée de Condé, se retira ensuite en Angleterre, et ne revint en France qu'après le 18 brumaire. Ruiné par la révolution et par la révolte des noirs, il eut recours, pour vivre, à la littérature, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse. Bien que sa poésie fût loin de lui donner le droit d'être sévère pour les autres, ayant été chargé dans la *Gazette de France* du feuilleton dramatique, il se fit beaucoup d'ennemis par la violence, disons même par l'injustice et le peu de goût de sa critique. Il acheva de soulever contre lui la réprobation générale par la publication d'un livre intitulé : *Examen critique du poëme de* La Pitié *de Jacques Delille*, précédé d'une *Notice sur les faits et gestes de l'auteur et de son Antigone*; Paris, an XI, in-8°. Ce livre portait cette épigraphe : *Point de pitié pour* La Pitié! Le public ne vit dans ce libelle contre un homme dont le talent était apprécié partout, qu'un ramassis de personnalités blessantes et de révélations intimes étrangères à la littérature, et d'autant plus inconvenantes qu'à cette époque Delille était malheureux. L'impératrice Joséphine, dont Dupuy des Islets était un peu parent, lui fit obtenir une pension sur les fonds destinés à l'encouragement des lettres. Dès ce moment, Dupuy des Islets chanta le triomphe de Napoléon avec beaucoup de verve.

Si Dupuy des Islets célébrait la gloire, il n'en rendait pas moins hommage à la beauté. Voici des vers qu'en galant chevalier il adressait, en 1813, à M[lle] Délia, actrice à l'Odéon :

> J'aime tes grands yeux noirs en amande fendus,
> Prédicateurs charmants de plaisirs défendus, etc.

Après *la beauté facile, la vertu couronnée* eut sa part des éloges du poëte; il la célébra dans une romance adressée à la duchesse d'Angoulême.

Le gouvernement des Bourbons nomma Dupuy des Islets chevalier de Saint-Louis et major de cavalerie. Son retour au royalisme se manifesta souvent depuis. Les journaux de 1816 citent le fait suivant : « Le 16 juin de cette année, jour de la Fête-Dieu et de l'entrée de la duchesse de Berry, quelques gouttes de pluie firent craindre que les cérémonies du jour ne fussent contrariées par le mauvais temps. « Rassurez-vous, s'écria le chevalier Dupuy des Islets, ce sont les larmes des Buonapartistes. » En 1820 il fit paraître des stances sur la naissance du duc de Bordeaux; cette pièce fut très-applaudie à son apparition : elle avait pour titre *La Jeune Veuve.* A la même époque, Dupuy des Islets coopérait à la rédaction du *Défenseur des Colonies*, devenu *L'Observateur.* Outre ces ouvrages, on connaît du même auteur une grande quantité de pièces fugitives, publiées dans divers recueils. Il a publié les *Œuvres poétiques de Boileau*, avec des notes de Lebrun, et les *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau.* A. JADIN.

Biogr. des Contemp. — *Documents particuliers.*

DUPUY-MONTBRUN. *Voy.* MONTBRUN.

* **DUPUYS** (*Remy*), écrivain français, né vers 1480, mort vers 1540. On a de lui : *La triomphante et solennelle entrée faite sur l'avénement de Monseigneur Charles, prince*

des Espagnes, archiduc d'Autriche, etc., en sa ville de Bruges, le 18 *avril* 1515; Paris, sans date, in-fol., avec figures en bois. C'est un ouvrage très-rare et l'une des plus anciennes descriptions des cérémonies publiques où l'on ait mis des figures; — *Les exèques et pompe funérale de feu Dom Fernand, roi catholique, faite et accomplie en l'église Sainte-Goule (Gudule) à Bruxelles, le* 14 *mars* 1515; in-fol., sans nom de lieu ni date. M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire.*

DUPUYTREN (*Guillaume*), célèbre chirurgien français, né le 6 octobre 1777, à Pierre-Buffière, en Limousin, mort à Paris, le 8 février 1835. Sa première éducation fut fort négligée. Pour corriger son caractère, déjà égoïste et hautain, sa mère ne prêchait suffisamment ni de paroles ni d'exemple. Son père, avocat peu aisé, lui fit d'abord donner près de lui quelques leçons élémentaires, puis l'envoya continuer ses études au collége de Magnac-Laval. Une circonstance assez romanesque mit à sa portée une instruction bien supérieure. On raconte que déjà, à l'âge de trois ans, une dame qui passait en poste par Pierre-Buffière, frappée de la jolie figure de l'enfant, l'avait enlevé pour en faire son fils adoptif, et que le père pour le ravoir avait été obligé de poursuivre la dame jusqu'à Toulouse. Neuf ans plus tard, un capitaine de cavalerie, nommé Keffer, l'avisa pareillement jouant dans la rue. Séduit d'abord par sa physionomie, puis par l'intelligence de ses réponses, le capitaine proposa de se charger de son éducation, s'il voulait le suivre à Paris; et quelques jours après il le plaçait au collége de La Marche, dont son frère était principal. Là, si le jeune élève ne démentit point ce que promettait sa vive et prompte intelligence, il montra aussi tous les défauts d'un enfant mal élevé, dissipé, rebelle à la discipline; et ses études de latinité s'en ressentirent. La philosophie lui sourit davantage; et il y remporta plusieurs prix. En 1793, ses classes finies, il quitta Paris, à pied, le sac sur le dos, emportant juste de quoi vivre pendant le voyage, pour rejoindre sa famille, fixée à Limoges. Il s'agissait de choisir une profession, il eut l'idée de se faire soldat : son père s'y opposa, et, le trouvant indécis pour toute autre carrière, trancha la difficulté en lui disant: « Tu seras chirurgien. » On le renvoya donc à Paris, où quelque ombre des anciennes écoles de chirurgie existait encore. Sa famille ne s'était pas mise en grands frais pour lui; car nous le voyons reprendre au collége de La Marche sa petite chambre d'écolier; probablement il usait aussi de la maigre pitance que l'on accordait quelquefois aux anciens boursiers. Il étudia concurremment l'anatomie sous Boyer, à La Charité, et la chimie sous Vauquelin et Bouillon-Lagrange. Insoucieux du présent, confiant dans l'avenir, et affectant déjà de répéter le mot de César : « Mieux vaut être le premier dans un village que le second à Rome, » il avait aussi fréquemment à la bouche cette autre sentence, que « rien n'est tant à redouter pour un homme que la médiocrité ». Plus tard, il a remarqué lui-même que tous les travaux d'un homme ne sont fréquemment que la conséquence d'une idée première fortement conçue; on peut dire que cette ardeur de supériorité et de suprématie explique essentiellement la vie de Dupuytren.

Le 14 frimaire an III furent créées les écoles de santé, et le 1er ventôse suivant (février 1795), s'ouvrit un concours pour six places de prosecteurs. Dupuytren se présenta et fut nommé, mais au quatrième rang, et avec une note peu flatteuse, qui lui prescrivait de « redoubler d'efforts pour parvenir à remplir dignement cette place ». Souvenons-nous qu'il n'avait pas dix-huit ans. Mais cette note sévère de ses premiers juges était un puissant aiguillon pour son orgueil; et du dernier rang des prosecteurs il était bien décidé à remonter au premier. Trois ans s'étaient à peine écoulés qu'une double occasion lui fut donnée de reconnaître combien il avait gagné et dans l'estime de ses condisciples et dans celle de ses maîtres. Sa vingtième année était sonnée, la conscription le réclamait; l'école, par une délibération spéciale, du 29 ventôse an VII (mars 1799), réclama une exception en sa faveur, et l'obtint. Quelques semaines après, la mort de Fragonard laissait vacante la place de chef des travaux anatomiques, qui devait être mise au concours. Sept candidats s'étaient présentés; cinq se retirèrent, laissant en présence M. Duméril et Dupuytren.

M. Duméril fut nommé; mais au bout de dix-huit mois, ayant été promu à la chaire d'anatomie (10 mars 1801), Chaussier proposa de donner à Dupuytren sans concours la place de chef des travaux anatomiques, et cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Maître de cette position indépendante, il ne tarda pas à apporter dans le service des dissections une discipline et une activité jusque alors inconnues. En quinze mois il déposa dans les cabinets de l'École quarante pièces anatomiques, relatives à toutes les parties des systèmes artériel et veineux. Il poursuivait des recherches d'anatomie normale sur les trompes, les canaux déférents, la rate, etc.; il étudiait le mode de développement du bassin dans les deux sexes jusqu'à la puberté; il multipliait les vivisections, recherchant les effets de la section du grand sympathique en diverses régions, de la ligature du canal thoracique, etc. Mais surtout deux grands desseins le préoccupaient particulièrement. Il avait fait un premier cours d'anatomie qui n'avait pas été sans succès; mais la supériorité incontestable de Bichat lui pesait, et l'un de ses contemporains a dit que c'étaient là pour lui les lauriers de Miltiade troublant le sommeil de Thémistocle. Il n'osa pas se mesurer seul contre ce redoutable champion; et soit pour assurer le succès, soit pour par-

tager la défaite, il s'associa à Chaussier pour un cours particulier d'anatomie et de physiologie. Le seul résultat scientifique de cette association singulière fut la découverte des canaux du diploé, que plus tard Dupuytren, ennemi du partage, s'attribua tout entière. Ce n'était pas tout. A peine débarrassé de l'*Anatomie générale*, Bichat, avec cette fougue qui fut l'un des caractères de son génie, s'était précipité vers un autre ordre de recherches, et, après avoir ouvert en quelques mois plus de six cents cadavres, venait de poser, dans un cours pour ainsi dire improvisé, les bases de l'anatomie pathologique. Dupuytren voulut le suivre sur ce nouveau terrain; il chargea les aides d'anatomie de recueillir jour par jour sur tous les cadavres disséqués à l'École toutes les lésions organiques; et au bout de l'année il comptait, disait-il, mille autopsies, à l'aide desquelles il avait cherché à déterminer la proportion des organes lésés, la nature de ces lésions, leur simultanéité dans diverses parties, leurs rapports avec l'aspect extérieur, la fréquence relative des causes de mort, le nombre et la nature des lésions observées dans chaque saison de l'année, et comparativement dans les deux sexes et aux divers âges. C'était un travail immense, qu'il se proposait de continuer, et dont il voulait faire la base d'un traité d'anatomie pathologique.

Bichat ayant été enlevé par une mort prématurée, comme pour en effacer la trace Dupuytren reproduisait dans ses leçons le plan et les principes de Bichat qu'il se laissait attribuer; bien plus, il essaya de s'assurer une priorité impossible, en reculant quelque peu la date de ses propres travaux. Laënnec lui donna une leçon sévère; il rétablit les faits altérés, les dates falsifiées, ne permit pas qu'on diminuât l'œuvre de Bichat, et rappela même que la méthode suivie par Dupuytren dans son premier cours « était à très-peu de chose près celle de Bichat ». De là naquit entre eux une antipathie qui ne se démentit jamais; et en janvier 1807, Laënnec étant entré comme rédacteur ordinaire dans le journal de Corvisart, Dupuytren n'y inséra plus une seule ligne.

Du reste, là s'éteignit ce grand zèle qu'il avait montré pour l'anatomie pathologique; et il s'en détourna dès qu'il s'y vit rabaissé à un rôle secondaire.

Un moment il parut se tourner vers la physiologie. Sans doute, ses expériences sur les animaux dataient de loin; mais elles étaient jusque là restées stériles. Des relations intimes, nouées avec Dupuy, lui ouvrirent l'École d'Alfort, où ils firent ensemble un grand nombre d'expériences. Le premier résultat fut un mémoire *Sur l'influence que les nerfs du poumon exercent sur la respiration*, mémoire que Dupuytren alla lire à l'Institut, et qu'il publia dans la *Bibliothèque médicale*. Il en promettait plusieurs autres; nouvelle promesse qu'il ne tint jamais. Les circonstances allaient le porter vers une autre carrière, qui devait pour un temps concentrer toute son ambition.

Dès 1802 il avait été nommé chirurgien de seconde classe à l'hôtel-Dieu; mais ses fonctions étaient secondaires, comme son titre: Pelletan, chirurgien en chef, Giraud, chirurgien-adjoint, le laissaient à peu près en dehors du service. Aussi, malgré son ardeur d'être et de paraître, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans il semblait être resté étranger à la chirurgie. Mais en 1806 Giraud quitta Paris pour suivre Louis-Napoléon en Hollande; et bien qu'il eût désiré garder son titre, déjà il n'y avait plus d'intermédiaire entre Pelletan et Dupuytren. Deux ans après, il fut nommé chirurgien-adjoint, et il eut encore ses coudées plus franches. Cette fois il suppléait de droit le chirurgien en chef dans ses absences; puis le paresseux Pelletan, trouvant la besogne lourde, imagina de se décharger sur son adjoint du service des femmes. Alors commença entre ces deux hommes une lutte sourde, mais incessante, et dans laquelle l'âge et le titre de Pelletan ne purent le préserver d'une défaite.

C'était d'ailleurs un jeu périlleux pour Dupuytren lui-même, qui pouvait avoir besoin de Pelletan à la Faculté. Mais il n'avait pas encore appris à se dominer, et tout cédait à la passion du moment. Vers le même temps, en 1810, il se fit un ennemi de Boyer, dont il avait demandé et obtenu la fille. La rupture se fit d'une manière inusitée; il attendit le jour de la signature du contrat: la future parée, les parents assemblés, lui seul absent; et au message qu'on lui envoya, il répondit froidement, sans donner d'autre raison, qu'il ne voulait pas passer outre. Il paraît (ce fut ainsi du moins qu'il le raconta à ses amis) que Mlle Boyer lui montrait une grande froideur, et qu'ayant vainement cherché à rompre cette glace, convaincu qu'il n'y réussirait pas, il prit généreusement sur lui l'odieux de la rupture. La même année il épousa Mlle de Sainte-Olive, qui lui apporta 80,000 francs, mais sous la condition du régime dotal.

En 1811 mourut Sabatier, laissant vacante une des deux chaires de médecine opératoire; et cette fois la chaire devait être donnée au concours. Dupuytren s'y prépara avec ardeur; et pour se créer cependant un titre sérieux, il mit sous presse un *Traité de Médecine opératoire*, auquel il travailla jour et nuit; mais le concours le surprit lorsqu'il avait à peine achevé le premier volume. Le concours marcha régulièrement jusqu'à la remise des thèses; mais celles-ci, qui devaient être déposées le 21 janvier, ne le furent que le lendemain; encore le jury autorisa les concurrents à distribuer de nouveaux exemplaires, « quelques-uns, dit le procès-verbal, exigeant de graves corrections typographiques ». Les révélations des contemporains ont suppléé aux réticences du procès-verbal. Dupuytren, mécontent de sa thèse, y avait

fait des corrections si considérables, que son imprimeur jugea impossible de les exécuter dans le temps voulu. On dit qu'alors découragé, il résolut de se retirer du concours, et écrivit même une lettre en ce sens au doyen de la Faculté. Le libraire Crochard, qui devait publier la *Médecine opératoire*, le fit revenir sur ce dessein désespéré; l'imprimeur, circonvenu, consentit à écrire qu'une forme d'imprimerie était *tombée en pâte*, accident de force majeure qui retardait nécessairement la remise de la thèse. Le doyen, fort embarrassé, finit par déclarer que si tous les ouvriers de l'imprimerie attestaient la chose, il accorderait un délai. Les ouvriers signèrent ce qu'on voulut, et le délai fut accordé. Mais à l'une des séances suivantes, Dubois fit défaut parmi les juges; deux jours après, ce fut Richerand; quelques jours plus tard, Percy trouva aussi prétexte pour se retirer; le jury, réduit à quatre membres, se compléta par l'adjonction de M. Duméril. Dupuytren réunit l'unanimité des suffrages; mais il fut remarqué que parmi les cinq juges il n'était resté que deux chirurgiens.

Ce n'était pas d'ailleurs que les épreuves lui eussent été défavorables; et sa thèse sur la lithotomie, longtemps regardée comme un chef-d'œuvre, offrait surtout un modèle d'anatomie chirurgicale dont rien jusque là n'avait approché. Mais son caractère avait soulevé parmi ses futurs collègues des antipathies redoutables; et il faut bien ajouter qu'il s'occupait peu de reconnaître le zèle de ses amis. Une fois nommé, il laissa de côté le *Traité de Médecine opératoire*, sur lequel Crochard avait fondé de justes espérances; et Pelletan, sans lequel peut-être la majorité du jury lui eût échappé, eut bientôt des plaintes plus graves à faire entendre.

Dans les premiers temps qui suivirent le concours, une sorte de concorde s'était rétablie à l'hôtel-Dieu. Pelletan, qui ne pouvait plus traiter le nouveau professeur comme un jeune homme, le laissait librement agir.

Tout allait au mieux, lorsque survint une complication inattendue. Pelletan avait un fils ex-chirurgien de la garde impériale, récemment revenu de Russie, où il avait été prisonnier. Pelletan demanda pour son fils la place d'aide de clinique, qui lui fut accordée, et le bruit courut qu'il travaillait à lui assurer la survivance de chirurgien en chef. Devant un tel péril, toute autre considération disparut; la guerre recommença sans pitié, sans relâche; les élèves prirent parti pour les maîtres; mais la force était du côté de Dupuytren. Deux malheureuses opérations pratiquées coup sur coup par Pelletan précipitèrent la crise; et le 9 septembre 1815 Dupuytren fut nommé chirurgien en chef. Dès lors Pelletan, sans hôpital, ne pouvait conserver la chaire de clinique; ils demandèrent à la Faculté l'échange de leurs chaires; et la permutation fut ratifiée le 5 octobre par la commission provisoire d'instruction publique.

Alors, enfin, Dupuytren eut ce qu'il ambitionnait, la puissance absolue à l'hôtel-Dieu, et il se promit bien de ne pas la partager. Le service chirurgical comptait parfois jusqu'à trois cents malades : c'était un travail d'Hercule, qui allait peser sur lui seul; il s'y dévoua sans réserve. Tous les jours, levé régulièrement à cinq heures, il accomplissait ses visites de six à neuf heures, faisait une leçon d'une heure à l'amphithéâtre, donnait ensuite des consultations aux malades du dehors, et quittait rarement l'hôpital avant onze heures. Enfin, le soir, il y faisait une seconde visite de six à sept heures; et jusqu'en 1825 à peine y manqua-t-il un seul jour, hormis les cas où la maladie le retenait lui-même. Après 1815 il s'était rallié au nouveau gouvernement, et en 1820, lorsque le duc de Berry fut assassiné, il fut appelé l'un des premiers près du prince. Cette circonstance servit d'ailleurs davantage à son ambition qu'à sa renommée; peut-être même celle-ci en reçut quelque échec. Le couteau, entré au-dessous du sein droit, avait pénétré jusqu'à l'oreillette droite, et une hémorragie interne déterminait des accidents de suffocation. Déjà Bougon avait sucé la plaie à plusieurs reprises lorsque Dupuytren arriva, proposa d'élargir la plaie extérieure pour donner au sang une libre issue, et procéda lui-même à cette malencontreuse opération. Aussi les censures ne lui furent point épargnées. Dupuytren supporta tout sans répondre, mais non sans souffrir cruellement. Ce n'était pas seulement sa réputation qui était en jeu; tout ce bruit avait des échos aux Tuileries : Louis XVIII l'avait bien nommé baron en août 1820, mais n'avait pas voulu l'attacher à sa personne. Peut-être une autre cause, bien futile en apparence, contribua-t-elle à ce résultat. Arrivé près de son neveu mourant, Louis XVIII, pour ne pas être compris du blessé, avait adressé à Dupuytren cette question en latin : *Superestne spes aliqua salutis?* Dupuytren demeura court, et A. Dubois se chargea de la réponse. C'était une mauvaise recommandation près du roi lettré; et Dupuytren attendit trois ans avant d'être nommé chirurgien consultant, en compagnie de Boyer et de Richerand.

Cependant, Louis XVIII étant mort, Charles X, comme pour faire oublier à Dupuytren l'ingratitude de son prédécesseur, l'avait nommé aussitôt son premier chirurgien, et lui témoignait une bonté toute particulière. Deschamps, à l'Institut, avait été remplacé par Boyer; mais Percy, à son tour, venait de laisser une place vacante. Or, Dupuytren n'avait pas seulement à lutter contre ses compétiteurs : Geoffroy-Saint-Hilaire avait renouvelé une proposition déjà faite à l'élection de Boyer, et tendant à écarter de l'Institut les chirurgiens suspects d'oublier trop facilement la science pour la pratique. Charles X prit parti pour son premier chirurgien, et le

4 avril, Dupuytren fut nommé par quarante-et-une voix sur cinquante-neuf votans. Il sembla d'abord qu'il eût à cœur de réfuter l'objection de Geoffroy-Saint-Hilaire. En quelques mois il lut à l'Institut plusieurs mémoires, et en publia d'autres dans le *Répertoire général d'Anatomie et de Physiologie pathologiques;* bien plus, en 1829 il s'inscrivit parmi les rédacteurs du *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques*, pour lequel il écrivit les articles *Abcès* et *Anus*. Mais ce beau feu ne se soutint pas : après cet effort, il laissa à ses élèves le soin de vulgariser ses idées.

On dit qu'alors d'autres désirs germaient dans cette âme inassouvie; la fortune politique de Cuvier troublait son sommeil, et la pairie était un de ses rêves. La révolution de 1830 confondit ses espérances; mais elle lui fournit l'occasion de prouver qu'il n'était pas étranger à la véritable grandeur. Charles X était pauvre et proscrit : Dupuytren lui écrivit une lettre ainsi rapportée par M. Cruveilhier : « Sire, grâce en partie à vos bienfaits, je possède trois millions : je vous en offre un; je destine le second à ma fille, et je réserve le troisième pour mes vieux jours. »

N'ayant plus rien à attendre de la cour, il se tourna alors du côté du peuple, et brigua la députation à Saint-Yrieix, ville de son département. Il comptait que sa renommée aurait tout pouvoir sur ses compatriotes : oubliant que dans sa grandeur il n'avait rien fait pour eux, pas même pratiqué cette hospitalité bienveillante qui s'acquiert à peu de frais des cœurs amis : sa candidature échoua devant celle d'un médecin de campagne. Cet échec acheva de le désenchanter. Il se rejeta dans les travaux de son enseignement et de sa clientèle, sentant bien la fatigue, mais se promettant de se retirer à soixante ans. Il ne devait pas aller si loin. Le 15 novembre 1833, en se rendant à l'hôtel-Dieu, il éprouva sur le Pont-Neuf un léger étourdissement; et durant sa leçon, à l'amphithéâtre, il sentit tout à coup que sa bouche se déviait. Il comprit alors qu'il avait besoin de repos. Il partit donc pour l'Italie, où son voyage fut comme un long triomphe. Mais à peine arrivé à Rome, il se montra impatient de revenir, et malgré toutes les représentations, faible encore, il reprit ses leçons. C'était trop; sa robuste constitution était épuisée : tandis qu'il siégeait comme juge dans un concours ouvert à la Faculté, il fut atteint d'une pleurésie latente; et bientôt des accès répétés de suffocation conduisirent à reconnaître un épanchement dans la plèvre. On lui proposa la ponction. Il accepta d'abord, et finit par refuser. « Que ferais-je de la vie? disait-il; la coupe en a été si amère pour moi! » Il se regarda donc mourir, conservant la plénitude de son intelligence jusqu'au dernier moment. La veille même de sa mort, il se fit lire son journal, « voulant, disait-il, porter là-haut des nouvelles de ce monde. » Il expira le 8 février 1835, à trois heures et demie du matin. Selon le vœu qu'il avait manifesté, son corps fut ouvert, trente-deux heures après la mort, par les internes de l'hôtel-Dieu; on trouva l'épanchement thoracique reconnu pendant la vie, le cœur et les parois des artères hypertrophiés. La tête mesurait une circonférence de 58 centimètres; l'encéphale, du poids de 46 onces, offrait les traces de trois foyers apoplectiques, dont deux à droite et un à gauche. On remarqua que la moitié gauche du crâne était plus large et plus profonde en arrière, et que la moitié droite était au contraire un peu plus développée en avant; mais au total la moitié gauche était plus ample que la droite.

Il n'avait qu'une fille, à laquelle il laissa une fortune évaluée par les uns à sept millions, chiffre peu conciliable avec sa lettre à Charles X; d'autres la réduisent à quatre millions. Il en avait distrait toutefois 200,000 fr. pour la création d'une chaire d'anatomie pathologique à la Faculté de Paris, et 50,000 fr. pour l'érection d'une fontaine au nom de sa fille, à Pierre-Buffière, sa ville natale. M. Pigné, son neveu, eut ses livres, M. Marx ses manuscrits : bien peu de chose, car on ne retrouva même pas la fin du *Mémoire sur la taille bilatérale*, dont il avait arrêté l'impression à la dix-huitième page.

Dupuytren était d'une taille au-dessus de la moyenne. Il avait la figure grave et imposante; le front vaste, élevé, fortement bombé, les yeux noirs et pénétrants, le nez aquilin, les lèvres bien découpées, en parfaite harmonie avec le regard, soit pour exprimer le dédain le plus écrasant, soit pour animer la figure du plus séduisant sourire. Mais Dupuytren souriait rarement; il était naturellement froid, sombre, concentré en lui-même. Par exemple, dans sa visite du matin, lente et silencieuse, il n'adressait quelques mots brefs aux élèves qu'à l'occasion de leur service, ne souffrait pas les questions, et au besoin fermait la bouche aux interrogateurs indiscrets. Fier et hautain, il aimait qu'on pliât devant lui, même jusqu'à terre; et cependant, par un contraste étrange, il réservait son estime aux caractères indépendants, alors même qu'il les écartait de son entourage. De ses deux derniers adjoints à l'hôtel-Dieu, l'un, plus souple, cédait à tous ses caprices; l'autre, ferme et même un peu roide, avait conservé près de lui toute sa dignité. Il poussa l'un de toutes manières, et laissa l'autre se morfondre avec une chétive clientèle de deux à trois mille francs. Mais lorsqu'il sentit sa fin prochaine, Breschet ne fut pas même appelé près de son lit de mort, tandis qu'il avait choisi Sanson pour l'opérer au besoin, et qu'il le désigna dans son testament pour terminer l'une de ses œuvres.

Pour réaliser ces idées de suprématie qu'il nourrissait dès sa jeunesse, il sacrifia son repos, sa santé, quelquefois jusqu'à son orgueil. Toute supériorité naissante lui était importune,

et ses élèves les plus distingués étaient aussi ceux dont il prenait le plus d'ombrage. Par ses jalousies, par ses noirceurs, il avait fini par éloigner tous ses amis, tous ses collègues; et comme nul ne se fiait plus à lui, il en vint à son tour à se méfier de tous. Il vit partout des ennemis, et sous son toit domestique, et dans la foule qui se pressait à ses leçons, et dans les journaux qui les répétaient, et dans ceux qui ne les répétaient pas; et n'ayant personne à qui confier ni ses joies ni ses peines, il mena vraiment, au comble de la fortune et de la prospérité, la vie la plus misérable.

Tel fut Dupuytren comme homme; esclave et martyr de son ambition et de sa vanité, toujours à la poursuite de son but, toujours préoccupé de son rôle; à ce point qu'on a pu dire de lui que « ses actions les plus indifférentes comme les plus graves, la parole, les gestes, et jusqu'à certaines habitudes étaient le résultat de l'étude et du calcul ». Heureux encore si la science n'en eût pas souffert!

Lorsque l'on cherche à apprécier la valeur scientifique de Dupuytren, on est frappé tout d'abord de l'éclat qui l'entoura de son vivant, de l'admiration avec laquelle en parlent encore ses contemporains, puis du silence qui a suivi, et de l'ombre qui vingt ans après sa mort recouvre déjà cette grande renommée.

C'est qu'elle tenait en grande partie, pour la meilleure partie peut-être, à des qualités particulières, qui ne laissent après la mort qu'un souvenir vague et qui va s'effaçant tous les jours. Que reste-t-il des plus illustres professeurs, des plus éminents praticiens? Or, dans l'une et l'autre catégorie, Dupuytren peut être placé au premier rang. Instruit à l'école de Corvisart, il y avait appris, comme il le dit lui-même, « à n'employer que des sens exercés, un jugement sain, et une logique sévère à la recherche des causes, des signes, de la marche et de la terminaison des maladies »: Il excellait surtout dans le diagnostic; ses interrogations étaient brèves, précises, allant droit au but; l'œil, la main, l'oreille venaient ensuite. Quelquefois un coup-d'œil jugeait la maladie; dans les cas difficiles, au contraire, il procédait avec réserve, gardant pour lui ses premières impressions, laissant parler les autres, et attendant que la méditation l'eût éclairé lui-même. Au bout de quelques jours, la lumière était faite; il lançait alors son diagnostic, établi sur des données si positives, et avec une rigueur de déduction telle, qu'il ne restait aucun doute dans les esprits. Ceux qui n'avaient pas suivi ce travail lent et persévérant de sa pensée le croyaient doué d'une intuition miraculeuse; et il en est resté des légendes qui prouvent bien l'enthousiasme de ceux qui les ont inventées.

Mais où il triomphait, c'était dans ses leçons cliniques. Tandis que quatre à cinq cents élèves s'empressaient, se précipitaient sur les bancs de l'amphithéâtre, il arrivait, d'un pas grave et lent, s'asseyait de côté, et les yeux à demi fermés commençait d'une voix si basse, qu'à peine les plus voisins pouvaient l'entendre. Le silence se faisait à l'instant; alors il haussait la voix peu à peu, et finissait par se tourner vers son auditoire. Ce n'était pas une parole vive et éloquente, il avait peu de mouvements, peu d'images, mais une exposition claire et précise, avec un choix d'expressions souvent élégantes, et un tel enchaînement d'idées que tout le discours semblait dicté par une logique supérieure. Il a indiqué lui-même, en faisant l'éloge de Corvisart, comment il entendait l'enseignement clinique : « Il faut, sous peine de ne dire que des choses communes, sans utilité et sans intérêt, que le professeur ait la faculté de transporter en un instant toutes ses idées et tous ses moyens sur le sujet que le hasard lui présente. » Il évitait donc, par-dessus tout, les choses communes; sur chaque malade dont il faisait l'histoire, il avait soin de mettre en relief les points vraiment importants, glissant légèrement sur les autres; et avec son immense expérience, à peine y avait-il quelque affection chirurgicale qui ne lui fournît l'occasion de quelques observations neuves et intéressantes. Nombre d'idées ont été ainsi jetées au vent, et sont demeurées perdues; les *Leçons orales* n'ont guère donné que ce qui avait été saisi par les journaux; encore y a-t-il des oublis regrettables, et l'on ferait peut-être une moisson aussi abondante en fouillant les nombreuses thèses soutenues à la Faculté par ses élèves.

Ajoutez enfin qu'il recommença, avec plus d'éclat et de puissance, la tentative avortée de Desault, et qu'il éleva une école rivale en face de l'école du dix-huitième siècle, représentée par Boyer. Chaussier et Fourcroy avaient dicté à l'École de Santé ce programme d'une concision aphoristique: *Peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire.* Ce sont bien là les premiers principes de Bacon; et Dupuytren s'y montra particulièrement fidèle. Bien plus, il avait appris de Corvisart qu'il ne suffit pas de rassembler les faits, mais qu'il faut les coordonner et en tirer des inductions; et il a écrit quelque part que « par sa doctrine seule Bacon, qui ne fit aucune découverte, s'est associé à toutes celles du siècle dernier ». Mais en se rattachant ainsi à la doctrine de Bacon, cette dernière phrase prouve de reste qu'il ne l'avait pas suffisamment comprise. Entraîné par l'impulsion générale à laquelle, dans d'autres parties de la science, obéissaient Bichat, Chaussier et Corvisart; poussé sans doute aussi par son propre génie, il dirigea la chirurgie dans la nouvelle voie, sans savoir qu'il avait quitté la voie ancienne. Élève de Boyer et de Sabatier, il reconnaissait l'un pour son maître, et se contentait d'être appelé *le successeur* de l'autre. Il se déclarait bien l'ennemi des systèmes, et insistait pour que la chirurgie s'éclairât à la double lumière de l'anatomie pathologique et des

vivisections, mais c'était tout; et non-seulement il recevait sans examen les doctrines chirurgicales du dernier siècle, mais il en a émis quelquefois d'aussi hasardées. Il allait donc ainsi un peu au hasard, sans direction philosophique, sans avoir clairement la conscience de la portée de son rôle; aussi jamais n'abordait-il ce sujet dans ses leçons. Les disciples naturellement n'en savaient pas plus que le maître; et nous avons vu de nos yeux ce phénomène bizarre, qui toutefois n'était pas précisément inouï en chirurgie, d'une école nouvelle, ayant le sentiment de sa supériorité sur l'école ancienne, et qui, ne sachant comment l'exprimer, se rattachait uniquement à l'homme, et s'appelait *école de Dupuytren*. Et comme, à défaut d'idée philosophique, il n'avait laissé non plus à ses élèves aucune de ces grandes idées chirurgicales dont l'application peut défrayer une génération tout entière, une fois mort, on les vit, stupéfaits, prêts à se débander, comme s'ils avaient perdu leur drapeau; et ne comprenant bien qu'une chose, la nécessité d'avoir un chef visible, les internes de l'hôtel-Dieu imaginèrent, triste ressource, de faire asseoir Sanson sur le fauteuil de Dupuytren. Il avait formé des praticiens intelligents, mais pas un homme supérieur; et depuis longtemps l'école de Dupuytren est passée à l'état de souvenir.

Les travaux même qu'il a publiés laissent beaucoup à désirer. Malgré le dédain qu'il affichait pour les hypothèses, plus d'une fois il lui est arrivé de mettre des hypothèses pures à la place des faits. Pour en citer un exemple, il s'est attaché, avec toutes les ressources de son esprit, à signaler les causes qui font succomber plus d'amputés dans les hôpitaux civils que sur les champs de bataille; et il n'y aurait rien à dire à sa théorie, si, par malheur, il n'était démontré que les amputations des champs de bataille sont précisément les plus meurtrières. De l'école de Bacon, il avait bien cette ignorance qui se complaît en elle-même et, regardant le passé comme non avenu, prétend par ses seuls efforts réédifier la science tout entière. Il se trouva donc fréquemment lorsqu'il croyait émettre une idée nouvelle, n'avoir fait que reproduire une idée déjà ancienne. Cela peut arriver à tout le monde; mais le désappointement était si amer pour Dupuytren qu'il ne s'y résignait jamais, et qu'il luttait contre l'évidence, jusqu'à encourir le reproche de mauvaise foi, comme il arriva pour son *Mémoire sur la taille bilatérale*. Ce qui est plus triste encore, c'est que, si riche qu'il fût de son propre fonds, il n'hésitait pas à s'approprier les idées d'autrui qu'il trouvait à sa guise; ainsi la taille bilatérale ne fut pas le seul emprunt qu'il fit à Béclard, et il serait aisé de multiplier ces exemples.

Il est bien impossible aussi, quelque estime qu'on fasse d'ailleurs de son génie, de n'être pas frappé d'une sorte d'impuissance dont presque toute sa carrière porte l'involontaire aveu. Tout ce qu'il a tenté et qui exigeait une longue persévérance, hormis ce qui touchait à sa réputation et à sa fortune, a fini par des avortements. On a vu quel vaste développement il prétendait donner à l'anatomie pathologique, trop vaste peut-être pour un seul homme: mémoires, tableaux, traités prêts à paraître, de tout cela que reste-t-il? Rien. Son traité commencé de *Médecine opératoire* a fourni tout au plus les prolégomènes de son édition de Sabatier. Il avait entrepris un *Traité des Maladies des Os*, qui s'est réduit à quelques prolégomènes imprimés en tête de ses *Leçons orales*. A l'hôtel-Dieu, il faisait recueillir les principales observations de son service immense; il les faisait transcrire dans de vastes registres in-folio, d'un format inusité, qui finirent par fournir une collection de plus de cent volumes; c'était la base d'un monument qu'il se proposait, dit-on, d'élever à la chirurgie; tout cela est resté stérile. Il y avait donc là une défaillance secrète, qu'il cherchait sous divers prétextes à se cacher à lui-même; et il faut bien reconnaître qu'en fait de science sa volonté allait plus loin que son pouvoir.

Quoi qu'il en soit, pour les trois grands ouvrages qui portent son nom, la *Médecine opératoire* de Sabatier, le *Traité des blessures par armes de guerre* et les *Leçons orales*, il eut recours à des plumes étrangères; il y trouvait ce double avantage d'y parler de lui-même à la troisième personne, qui souffre l'éloge mieux que la première, et de mettre sous le nom d'autrui certaines assertions dont il pouvait avoir intérêt à repousser la responsabilité; il s'en expliqua même assez crûment avec les premiers rédacteurs des *Leçons orales*.

Mais le dernier trait caractéristique de l'homme, et non le moins déplorable, ce fut, dès que sa vanité se trouvait en jeu, le mépris le plus audacieux et le plus systématique de la vérité. C'était peu pour lui, à sa clinique, d'interrompre l'histoire des malades quand le succès lui avait fait défaut, de dérober les autopsies qui contrariaient son diagnostic; nous l'avons entendu dénaturer les faits les plus avérés pour pallier ses revers. Ses guérisons même ne lui suffisaient pas; il fallait qu'il en enflât le chiffre, pour avoir là aussi un air de supériorité. Aux rédacteurs de la *Médecine opératoire* de Sabatier, il faisait écrire qu'il obtenait de sa cannule, dans la fistule lacrymale, *le plus constant succès;* que dans la cataracte, six fois sur sept, il obtenait des *succès complets;* et ainsi du reste. Sa propre plume ne lui était pas moins libérale; ainsi, dans son *Mémoire sur la fracture du péroné*, après la statistique la plus maladroitement fabriquée qui fût jamais, après des annonces de guérisons impossibles, il termine par cette ligne malheureuse: « Aucune amputation n'a été faite primitivement ou consécutivement; » tandis que dès 1810 Pelletan lui reprochait d'avoir amputé, contre son avis, une pauvre femme, qui mourut vingt-quatre

heures après. Il a fallu du temps pour éclaircir ce point délicat; mais, chose remarquable, ce fut lui-même, sans le prévoir assurément, qui prit le soin de se ménager, après sa mort, le plus cruel des démentis. Par un article de son testament, il avait chargé MM. Bégin et Sanson de terminer la publication de son *Mémoire sur la taille bilatérale*. Or, peu d'années auparavant, il avait hautement annoncé que par cette taille il avait sauvé 11 opérés sur 12. Ses consciencieux éditeurs, recensement fait de 38 opérations, trouvèrent sur ce chiffre 9 morts, près de 1 sur 4 ; il avait transformé les deux tiers de ses morts en guérisons.

Qu'on ne s'étonne donc pas si l'auréole qui entourait son nom a pâli; si la jeune génération chirurgicale, qui ne le juge que sur ses œuvres, pesant le peu qui nous reste de lui, incertaine de la légitimité de ses découvertes, plus inquiète encore de la sincérité de ses résultats, lui refuse le rang élevé que lui avaient trop complaisamment décerné ses anciens admirateurs. Cette réaction ne doit pas aller trop loin; mais elle est juste et d'un salutaire exemple : il ne faut pas prétendre à la gloire quand on n'a visé qu'à la célébrité.

La plupart des travaux de Dupuytren sont disséminés dans le *Journal* de Corvisart, le *Bulletin de la Faculté*, la *Bibliothèque médicale* et le *Répertoire général d'Anatomie*. Le *Mémoire sur la fracture du péroné* se trouve dans l'*Annuaire médico-chirurgical des hôpitaux de Paris;* le *Mémoire sur les anus accidentels*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Médecine*, t. I, 1828; les principaux ont d'ailleurs été recueillis dans les *Leçons orales*, 2e édition, 1834. — Ajoutez-y les publications suivantes : *Propositions sur quelques points d'anatomie*, etc. ; thèse inaug.; — *Déposition faite à la Chambre des Pairs sur les événements de la nuit du 13 au 14 février* (assassinat du duc de Berry); 1820, in-8° de 40 pages;— *Éloges de Corvisart et de Richard*, discours prononcés à la Faculté, le 22 novembre 1821; — *Notice sur Ph. Pinel;* 1826, in-4° de 16 pages; — *Lettre à M. de Rothschild sur le choléra;* dans le *Bulletin de Thérapeutique*, t. II, p. 90.

MALGAIGNE.

Salgues, *Notice apologétique sur Dupuytren ;* Dijon, 1835. — Vidal de Cassis, *Essai historique sur Dupuytren;* Paris, 1835. — Pariset, *Éloge de Dupuytren;* Paris, 1836. — MM. Brive de Boismont et Marc, *Notice histor. sur Dupuytren*, en tête des *Leçons orales;* 1839. — Bégin, *A. Paré et Dupuytren*, dans les *Annales de la Chirurgie ;* 1841. — Cruveilhier, *Vie de Dupuytren*, extrait du *Plutarque français ;* Paris, 1841. — I. Bourdon, *Illustres Médecins et natural. ;* Paris, 1844, art. *Dupuytren*. — Bardinet, *Notice sur Dupuytren;* Limoges, 1853. — Malgaigne, *Souvenirs sur Dupuytren; Revue médico-chir. ;* 1854; *Biographie de Dupuytren;* Paris, F. Didot, 1855.

DUQUERIE. *Voy.* CALLARD.

DUQUESNE (*Abraham*), marin français, né à Dieppe, en 1610, mort en 1688. Fils d'un capitaine de vaisseau, originaire d'un port de mer alors fameux par ses navigateurs, le jeune Duquesne, élevé au milieu des marins, ne pouvait manquer de vocation pour cette rude et attrayante carrière. Son père avait dirigé et poussé son instruction jusqu'à lui faire apprendre la construction des vaisseaux. Il s'embarqua d'abord sur des navires marchands, et les prit ensuite sous son commandement. La France avait alors les Espagnols pour adversaires; ils possédaient le Nouveau-Monde, et tenaient encore le sceptre des mers. La Méditerranée était le principal théâtre de la lutte et des grands événements maritimes. En 1635, une flotte espagnole s'était emparée des îles de Lérins et avait insulté les côtes de Provence : un cardinal gouvernait l'État; un autre commandait les armées; on vit bientôt un archevêque diriger les flottes avec audace, et ce fut à lui que la marine française dut ses premiers succès importants. C'est sous le commandement de cet archevêque, bien plus homme de mer qu'homme d'Église, que l'on voit apparaître Duquesne pour la première fois. Il était âgé de vingt-cinq ans, et commandait une galère; il se signala surtout à l'attaque des îles de Lérins, où les Espagnols, après une sanglante affaire, furent contraints de capituler (mai 1637). A cette époque, Duquesne perdit son père, qui fut tué dans une rencontre, à bord de son vaisseau; et cette perte cruelle l'enflamma d'une haine ardente contre les Epagnols.

L'année suivante (1638), on retrouve Duquesne devant Fontarabie, où l'archevêque avait conduit sa flotte pour appuyer les opérations de l'escadre assiégeante; ils aperçurent bientôt l'armée espagnole, et la pourchassèrent dans la rade de Gattari, où elle fut incendiée tout entière (22 août). Duquesne, qui commandait un brûlot, avait bientôt décidé la victoire en incendiant le vaisseau amiral. L'archevêque eut un nouveau succès dans la campagne de 1639; il promena sa flotte dans l'Océan, défiant l'ennemi sur ses rivages; il attaqua et emporta la ville de Laredo, après un rude assaut, où Duquesne reçut une blessure au visage. L'archevêque, en passant l'année d'après (1640) dans la Méditerranée, vit fuir devant lui les flottes espagnoles, les poursuivant de ses défis, envoyant ses cartels superbes aux amiraux, et leur enlevant des vaisseaux jusque dans le port de Naples; une escadre, dont Duquesne faisait partie, alla canonner dans le port de Roses cinq vaisseaux, qu'elle captura.

Le marquis de Brézé, neveu de Richelieu, ayant remplacé l'archevêque dans le commandement de la flotte du Levant, conserva Duquesne parmi ses capitaines; il aborda les Espagnols devant Barcelone (9 août 1643) et leur livra plusieurs combats opiniâtres, dont Duquesne fut un des héros; ce dernier captura et coula plusieurs vaisseaux ennemis, et fut blessé dans la dernière de ces rencontres, qui eut lieu sous le cap de Gates (3 septembre 1643). Duquesne avait à cette époque trente-trois ans; il était depuis cinq ans capitaine de vaisseau.

Mais la mort de Richelieu était venue interrompre ces entreprises hardies, dont il était l'âme. Dévoré du besoin d'agir, Duquesne obtint d'aller servir momentanément à l'étranger ; il passa en Suède, qui était en guerre avec le Danemark ; il battit la flotte danoise, et se vit élever au grade de vice-amiral. Mais la paix se fit entre les deux États, et Duquesne rentra en France. Il reprit du service dans la flotte du marquis de Brézé ; il commandait un vaisseau à la bataille de Telamone, où fut tué à son bord le jeune amiral (14 juin 1646) ; Duquesne fut blessé de nouveau à cette affaire. La mort de Brézé fut fatale à la marine ; et les troubles de la Fronde achevèrent de la désorganiser. Quand les princes révoltés s'emparèrent de Bordeaux, le gouvernement eut grand'peine à équiper une flottille pour bloquer la Gironde ; Duquesne, dans son patriotisme, sut trouver, grâce à sa renommée, des ressources telles, qu'il arma une petite escadre à ses frais ; les compagnons ne lui manquèrent pas ; ses plus braves soldats accoururent à son appel. Il faisait voile pour les côtes de Guyenne, quand il fit rencontre d'une flotte anglaise, dont l'amiral le somma, en passant, de baisser pavillon ; Duquesne, dit-on, lui fit cette réponse : « Le pavillon français, tant qu'il sera sous ma garde, ne subira point d'affront. C'est le canon qui décidera de cette affaire. » La supériorité de l'ennemi ne l'arrêta pas, et les Anglais s'enfuirent après un rude engagement. Duquesne courut au-devant des Espagnols, et leur ferma l'entrée de la Gironde. Il reçut alors pour prix de ses services le grade de chef d'escadre, avec le don de l'île et du château d'Indret. La paix des Pyrénées (1659) mit fin à la guerre contre l'Espagne, et jusqu'à l'époque où les grandes luttes recommencèrent, la marine française n'eut pour adversaires que les corsaires barbaresques. Ils formaient, par leur nombre et leur audace, une force assez redoutable, dont la Méditerranée et les côtes de l'Océan étaient infestées. L'amiral de France était à cette époque ce duc de Beaufort qui avait joué dans la Fronde un rôle actif et bizarre ; mais depuis que le roi des halles avait abdiqué, il s'efforçait de se rendre utile comme chef de la marine ; Duquesne servit sous son commandement, et eut de nombreux engagements avec ces pirates, qui devaient être pendant deux siècles encore la terreur du commerce méditerranéen.

La marine, ainsi tenue en haleine par cette guerre de détail, se préparait, grâce à Colbert, à des luttes plus mémorables. Il est à croire que l'expérience consommée de Duquesne, sa grande intelligence de toutes les parties de l'art nautique furent mises à profit par Colbert, qui trouva chez ce marin, déjà si renommé, un conseil sûr et un bras ferme. Duquesne, nommé lieutenant général des armées navales, en 1667, eut moins à combattre qu'à organiser jusqu'à la guerre contre la Hollande, qui éclata en 1672. Dans cette campagne, les Français eurent les Anglais pour alliés. Duquesne fit partie de l'avant-garde, commandée par le vice-amiral Jean d'Estrées. Cette première affaire, chaudement engagée, fut sans résultats pour les flottes alliées, qui avaient en face d'elles Ruyter. Bientôt la Hollande trouva des appuis : la ville de Messine, insurgée contre la domination espagnole, s'étant offerte à la France, une flotte partit de Toulon, le 27 janvier 1675 ; elle était sous le commandement du duc de Vivonne, général des galères, qui se rendait à Messine en qualité de vice-roi de Sicile. Le véritable chef de cette escadre était Duquesne. Il trouva devant Messine la flotte espagnole, qui lui présenta le combat ; elle comptait vingt vaisseaux de ligne, et les Français n'en avaient que huit. Duquesne conduisait l'avant-garde, et fit tête à de nombreux assaillants qui s'acharnèrent longtemps après ce terrible marin. Pour soutenir le choc d'une grande partie de la flotte avec quelques vaisseaux, il avait disposé sa faible escadre de façon à tenir tête à tous ses ennemis. Quelques bâtiments français qui se trouvaient à Messine leur vinrent en aide, et la flotte espagnole s'enfuit (11 février 1675). Vivonne, assez chancelant dans sa vice-royauté, chargea Duquesne d'aller faire le siége d'Agosta, qui ne soutint pas longtemps le feu de ses vaisseaux, et capitula.

Mais un adversaire plus digne de Duquesne venait d'apparaître dans la Méditerranée : c'était Ruyter, à la tête d'une puissante flotte. Duquesne venait de se rendre à Toulon pour prendre du renfort. En recevant cette nouvelle, que Ruyter avait passé le détroit, Colbert écrivit à Duquesne et le consulta sur la situation. Nulle renommée n'égalait celle de ce marin ; ceux qu'on lui imposait pour chefs, Beaufort, d'Estrées, Vivonne, n'avaient été que les titulaires du commandement ; mais on savait d'où venaient les conceptions, et à qui rapporter les succès. Duquesne adressa un plan au ministre, qui le chargea aussitôt de l'exécuter. Il partit de Toulon avec vingt vaisseaux, le 17 décembre 1675. La flotte de Ruyter en comptait vingt-quatre ; il attendait son adversaire dans le voisinage des îles de Lipari. Interrogé par un capitaine anglais sur ce qu'il faisait dans ces parages : « J'attends le brave Duquesne, » répondit Ruyter. Ils manœuvrèrent longtemps à petite distance l'un de l'autre, mettant toute leur tactique à se disputer l'avantage du vent. Le premier succès fut à Duquesne, qui força de voiles aussitôt et atteignit la flotte ennemie. Il divisa son armée en trois escadres, et se réserva le corps de bataille. Ruyter avait pris les mêmes dispositions. Le premier se vit contrarier par l'impatiente ardeur d'un de ses capitaines, et eut à rectifier ses dispositions. Bientôt les deux lignes s'abordèrent, et l'on vit *Le Saint-Esprit*, vaisseau-amiral monté par Duquesne, aux prises avec *La Concorde*, qui portait le pavillon de Ruyter. Tout en se foudroyant bord à bord, ces deux chefs n'en veil-

laient pas moins à tous les mouvements de leur escadre. Ruyter enfin céda, et recula devant son adversaire, qui, vainqueur au centre, fit signal aux deux ailes de redoubler d'efforts ; puis il lança successivement à Ruyter ses trois brûlots, qui ne purent parvenir jusqu'à son vaisseau. Mais son corps de bataille et l'une de ses ailes ayant faibli, l'amiral hollandais n'était plus maître d'empêcher l'ennemi d'opérer sa jonction avec les vaisseaux restés à Messine, ce que Duquesne exécuta par une heureuse manœuvre qui ne permit pas même de le suivre. Une rencontre plus terrible et plus décisive encore devait les mettre de nouveau en face l'un de l'autre. Duquesne reprit la mer le 20 avril, et trouva Ruyter en vue du mont Etna, qui allait être le témoin de cette nouvelle bataille, comme les volcans de Lipari avaient été témoins de la première. Ce théâtre était digne des acteurs. Les Français comptaient cette fois trente vaisseaux ; les Hollandais, assistés d'une flotte espagnole, en avaient vingt-neuf avec une dizaine de galères. Duquesne se réserva, comme avant, le commandement du corps de bataille, et se croyait sûr de retrouver Ruyter au même poste ; mais il avait choisi de préférence l'avant-garde pour être plus à portée d'agir selon son dessein. En effet, il se précipita avec des forces écrasantes sur l'avant-garde française, qui fit une admirable défense, et, malgré d'effroyables pertes, donna le temps à Duquesne de manœuvrer pour la secourir. Il sut profiter en effet des mouvements que fit son adversaire pour gagner le vent sur lui ; et alors les deux amiraux se revirent de près, et un nouveau duel s'engagea entre leurs vaisseaux. Il eut pour dénouement la mort de Ruyter, qui succomba quelques jours après. La flotte combinée se réfugia dans Syracuse, remorquant avec peine, à l'aide des galères, une partie de ses vaisseaux, désemparés. Duquesne rentra victorieux dans Messine. Le vice-roi, impatient de vaincre à son tour, en sortit bientôt avec le dessein d'attaquer la flotte coalisée. Vivonne était maréchal de France : le vainqueur de Ruyter dut se plier sous son commandement. Duquesne, conduisant l'avant-garde, pénétra dans le port de Palerme, où l'ennemi était posté ; escorté de ses brûlots, il porta l'épouvante parmi cette flotte que l'âme de Ruyter n'animait plus : douze de ces forteresses flottantes furent incendiées, le reste s'échoua, poussé par la terreur. Ce désastre terrible, dans lequel périrent les meilleurs marins d'Espagne et de Hollande, assura à la France l'empire de la Méditerranée pour un temps.

Louis XIV écrivit à Duquesne pour le féliciter de ses victoires ; il lui fit don de la terre du Bouchet, en y joignant le titre de marquis ; mais il ne l'éleva pas au grade de vice-amiral ni de maréchal de France : c'est que Duquesne était protestant. Il avait exercé le commandement suprême ; il avait gagné de grandes batailles, et il resta toujours lieutenant général. Colbert, le roi lui-même, l'avaient vainement pressé d'abjurer. Quand il parut à Versailles, après sa grande lutte contre Ruyter, Louis XIV lui fit l'accueil qu'il savait faire à de pareils hommes : « Je voudrais, lui dit le roi, que vous ne m'empêchassiez pas de récompenser comme ils méritent de l'être les grands services que vous m'avez rendus ; mais vous êtes protestant, et vous savez quelles sont là-dessus mes intentions. » Duquesne avait devant les yeux plus d'un exemple illustre de conversion sincère assurément (citons celle de Turenne), mais que la faveur du monarque avait récompensées avec éclat. Ferme dans sa foi, le marin fut insensible à toutes les amorces de l'ambition. On rapporte qu'à son retour de Versailles, il raconta à sa famille que le roi lui avait donné à entendre qu'il l'aurait fait maréchal de France s'il n'eût pas été protestant : « Eh, cent diables ! s'écria sa femme, il fallait lui répondre : Oui, sire, je suis protestant, mais mes services sont catholiques. »

Le nom de ce grand marin, devenu populaire chez toutes les nations, eut sa légende poétique parmi les gens de mer. Certains récits, qu'il n'y a pas de motifs pour contredire, et que les historiens ont acceptés, ne sont peut-être que l'expression traditionnelle du sentiment des marins pour leur héros. On rapporte, par exemple, qu'après le combat de Palerme, Duquesne poursuivit et captura une frégate hollandaise. Ayant appris que ce bâtiment, qui était peint en noir et était couvert de crêpes funèbres, portait en Hollande le cœur de Ruyter, il voulut visiter la chambre où était déposé le vase d'argent qui le renfermait. Il s'inclina devant cette urne avec respect, et dit : « Voilà les restes d'un grand homme, qui a trouvé la mort au milieu des hasards qu'il avait bravés tant de fois. » Puis, se tournant vers le capitaine : « Votre mission, lui-dit-il, est trop respectable pour que je vous arrête. » Et il lui présenta un sauf-conduit.

On pourrait citer du reste d'autres traits, qui parleraient encore plus haut que cette anecdote en faveur du noble et généreux esprit de Duquesne. Après la paix (1678), il fut appelé auprès de Colbert pour prendre part à des conférences qui avaient pour objet les constructions navales. Il était de bon conseil sur de pareilles matières, qu'il avait étudiées à fond dès sa jeunesse et dont il s'était toujours préoccupé. Un jeune homme, alors inconnu, avait été appelé au sein de ces conférences pour y exposer de nouvelles idées. Ses conceptions en effet surprirent d'abord, et parurent chimériques à la plupart des assistants. Duquesne, presque seul, appuya de son autorité l'inventeur, devenu depuis si célèbre sous le nom de Petit-Renau. Ce vieux praticien fit bon marché de ses propres idées, de ses habitudes, de ses préjugés de métier pour se ranger, à cet âge où l'homme ne se modifie guère, du côté de l'innovation. L'expérience lui donna raison, et il eut à faire lui-même l'application de ces décou-

vertes. Les corsaires barbaresques avaient repris leurs courses dans la Méditerranée, que les grandes flottes depuis la paix ne sillonnaient plus. Duquesne fût chargé de les châtier, et il fit, en 1681, une campagne contre les corsaires de Tripoli, qui essuyèrent une rude défaite et demandèrent la paix. L'année suivante Duquesne fut envoyé contre Alger, où languissaient des milliers de chrétiens dans le plus abject esclavage. L'invention de Petit-Renau devait être mise à l'épreuve pour la première fois. On ne pensait point alors qu'il fût possible aux vaisseaux de lancer des bombes sans s'exposer aux accidents les plus désastreux. Petit-Renau proposa de bombarder Alger au moyen de la flotte ; appuyé par Duquesne, il fut chargé de construire cinq petits bâtiments nommés galiotes, établis de façon à supporter des mortiers. Duquesne mit à la voile en juillet 1682, avec onze vaisseaux, quinze galères et les cinq galiotes ; il parut devant Alger, où l'effet de la nouvelle artillerie était impatiemment attendu. Le premier essai ne fut point heureux : la plupart des bombes crevèrent au sortir du mortier, et jetèrent l'épouvante dans la flotte. Un conseil de guerre s'assembla, et se prononça contre le nouveau procédé ; mais Duquesne prit sur lui d'autoriser une seconde épreuve, qui cette fois réussit. Le bombardement continua durant plusieurs jours, et porta la ruine et l'incendie dans la ville. Duquesne pourtant n'obtint pas d'autres résultats, et fut contraint par les mauvais temps d'ajourner ses opérations. Il ne reparut devant Alger que l'année suivante. L'effet des galiotes fut plus terrible encore : une partie de la ville s'écroula sous leurs projectiles. Le dey alors se décida à implorer la paix. Duquesne avant d'entrer en pourparlers exigea que les chrétiens captifs lui fussent remis ; une partie de ces malheureux étaient déjà rendus sur les vaisseaux français, quand une insurrection éclata dans la ville : le dey fut égorgé ; un autre prit sa place, refusa de souscrire aux conditions imposées, et la ville fut bombardée de nouveau. Les Algériens, dans leur rage, exercèrent d'atroces barbaries sur les esclaves restés dans leurs mains. Plusieurs de ces infortunés, le missionnaire Levacher entre autres, furent placés vivants dans les canons et lancés sur la flotte comme des projectiles. Alger, après un siége qui dura près de deux mois, n'offrait plus qu'un amas de ruines ; le nouveau dey finit par demander la paix, acquiesça à tout, et envoya l'année suivante une ambassade à Versailles pour implorer son pardon.

Un fait qui mérite d'être remarqué, c'est que Tourville, qui servait sous Duquesne, avait ordre d'adresser secrètement des rapports au ministre sur les opérations de son chef (1). Était-ce une méfiance à l'égard de ce dernier, qui se faisait vieux et qui d'ailleurs ne ployait pas toujours devant les ministres ? En voici la preuve : dans l'année qui suivit cette campagne, en 1684, la république de Gênes ayant bravé Louis XIV et violé ses engagements envers lui, une flotte fut armée aussitôt, et partit sous le commandement de Duquesne pour en tirer satisfaction. L'occasion avait tenté le bouillant Seignelay, secrétaire d'État de la marine, avide de gloire en tous genres : il voulut être de l'expédition ; mais le ministre et le marin ne restèrent pas d'accord. Jaloux d'exercer son commandement et d'en maintenir toutes les prérogatives, Duquesne, selon divers auteurs, aurait refusé de sortir de sa chambre et repoussé toute communication avec un ministre qui entendait jouer le premier rôle sur ses vaisseaux. Invités à souscrire aux réparations exigées, les Génois refusèrent fièrement : aussitôt le bombardement commença, et dura plusieurs jours. Une partie des monuments étaient tombés ; la sommation fut répétée, et Gênes répondit encore par un refus : le feu recommença plus terrible, jusqu'à épuisement de la dernière bombe. Duquesne alors, contraint d'interrompre son attaque, leva l'ancre et laissa Tourville avec quelques bâtiments pour bloquer le port. Gênes n'attendit pas le retour de Duquesne, et se soumit aux plus humiliantes conditions : l'une de ces clauses portait que le doge de Gênes, qui, d'après les lois de cette république, ne devait pas quitter son sol, se rendrait à Versailles accompagné de quatre sénateurs pour y implorer le pardon de Louis XIV. Aussi, quand Seignelay lui demanda ce qu'il trouvait de plus surprenant à Versailles, fit-il cette réponse connue : « C'est de m'y voir. »

Ce fut la dernière expédition de Duquesne. Il avait alors soixante-quinze ans. « Votre exemple, lui dit le roi, continuera de guider vos successeurs, et ainsi vous ne cesserez point de com-

(1) C'est ce que prouve le passage suivant d'une lettre autographe adressée par Tourville à Seignelay, fils de Colbert et ministre de la marine : « Monseigneur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire de Versailles, le 24 may, par laquelle vous me marqués que Sa Majesté désire que je continue de vous informer de ce qui se passera pendant cette campagne. Je me serois donné l'honneur de le faire aux Frumentières, si M. Duquesne avoit voulu souffrir qu'on escrivist en France. Il ne s'est rien passé de considérable jusqu'à notre arrivée dans la rade d'Alger... Vous n'avez point esté trompé lorsque vous avez cru que nos bombes mettroient à la raison les Algériens, puisque n'en ayant senti les effets que médiocrement pendant deux nuits, ils envoyèrent le jour qui suivit la dernière trois fois consécutivement à monsieur Duquesne, quoiqu'il fist fort mauvais temps, pour lui demander la paix et luy dire qu'ils estoient prest de donner satisfaction au roy. Il leur respondit qu'avant d'entrer dans aucun traitté, il falloit qu'ils rendissent tous les esclaves qu'ils avoient pris sous pavillon françois, ce qu'ils luy ont accordé. Ils commencèrent le jour suivant, qui fut le 29 juin, à les lui renvoyer, dans lesquels s'est trouvé M. de Beaujeu ; c'est une démarche qu'ils n'ont jamais faicte pour aucune nation. Nous n'avons tiré pendant les deux nuicts que nous nous sommes approchés de la ville que cent quatre-vingts bombes, le temps ne nous ayant pas permis d'y rester à chaque fois plus de deux heures..... Je ne vous feray point une relation plus estendue, je laisse ce soin à monsieur Duquesne..... »
(Col. de lettres autogr. d'Am. Renée.

mander mes flottes. » Duquesne, retiré au sein de sa famille, y goûtait à peine le repos, qu'il se vit frappé par la révocation de l'édit de Nantes. Ses coreligionnaires, tous ses parents, allaient être bannis. Cet événement accabla sa vieillesse et abrégea problablement ses jours. Il avait été fait pour Duquesne une glorieuse exception : pouvait-on en effet envoyer mourir loin de sa patrie un homme qui l'avait si bien servie ! On dit qu'il fit promettre à son fils de ne jamais, quoi qu'il arrivât, porter les armes contre la France. Tels étaient les sentiments qui pendant ces épreuves cruelles remplissaient l'âme de ce grand marin. Il mourut peu de temps après.

Am. Renée.

E. Sue, *Hist. de la Marine*. — Léon Guérin, *Id.* — La Peyrouse-Bonfils, *Id.*

DUQUESNE (*Henri*), marin français, fils aîné du précédent, né en 1652, mort à Genève, le 11 novembre 1722. Il entra fort jeune dans la carrière où son père s'était illustré, et fit sa première campagne en 1666, en qualité d'enseigne de vaisseau. Nommé capitaine de pavillon en 1674 et capitaine de vaisseau en 1675, il prit une part glorieuse aux trois combats que la flotte française livra en 1676 aux Espagnols et aux Hollandais commandés par Ruyter. Les mesures qui annoncèrent et préparèrent la révocation de l'édit de Nantes le décidèrent à quitter la France. Il s'établit à Aubonne, dans le canton de Berne, montra toujours pour la religion protestante un zèle actif, mais sans violence ; et malgré les sollicitations de l'Angleterre et de la Hollande, il refusa de porter les armes contre la France. Dans les dernières années de sa vie, il s'occupa beaucoup d'études théologiques, et écrivit un ouvrage intitulé : *Réflexions anciennes et nouvelles sur l'Eucharistie*; Genève, 1718, in-8°. Ce livre, estimé des protestants, témoigne de beaucoup de savoir et de modération.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique et critique*.

DUQUESNE (*Abraham*), marin français, frère du précédent, vivait en 1690. Il devint habile marin en suivant les traces de son père, et après plusieurs actions d'éclat il fut nommé capitaine de vaisseau. En 1683 il prit et amena à Toulon le prince de Monte-Sarchio, général de l'armée espagnole. En 1684 il montra beaucoup de valeur au bombardement de Gênes. En 1690, il commanda une expédition aux Indes, dont Challes (*voyez* ce nom) a rendu compte sous le titre de *Journal d'un Voyage fait aux Indes orientales par une escadre de M. Duquesne, de* 1690 *à* 1691; La Haye, 1721, 3 vol. in-12; — Les deux autres frères d'Abraham Duquesne, *Isaac* et *Jacob*, se montrèrent recommandables aussi par leurs talents et leur courage.

Richer, *Vies des Marins célèbres*, VI, 215.

DUQUESNE (*Arnaud-Bernard* d'Icard), théologien français, né à Paris, en 1732, mort dans la même ville, le 20 mars 1791. Il était docteur de Sorbonne, vicaire général de Soissons et aumônier de la Bastille. On a de lui : *Retraite spirituelle, ou entretiens familiers selon l'esprit de saint François de Sales et de sainte Chantal*; Paris, 1772, in-12; — *L'Évangile médité et distribué pour tous les jours de l'année, suivant la concorde des quatre évangélistes*; Paris, 1773, 12 vol. in-12; — *Année apostolique, ou méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Actes et des Épîtres des Apôtres et de l'Apocalypse de saint Jean, pour servir de suite à L'*Évangile médité; Paris, 1791, 12 vol. in-12; — *Les Grandeurs de Marie, ou méditations pour chaque octave des fêtes de la sainte Vierge*; Paris, 1791, 2 vol. in-12.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. univ. des Contemp.*

DUQUESNOY (*François*), surnommé *François Flamand*, sculpteur belge, né à Bruxelles, en 1594, mort à Livourne, en 1646. Il était fils d'un excellent statuaire, qui lui donna les premières leçons de son art. Duquesnoy fit de rapides progrès, et fort jeune encore il se fit connaître par des ouvrages estimés, tels que *La Justice*, statue placée sur la grande porte de la chancellerie à Bruxelles;—*Saint Jean*, qui décore le château de Tervueren;—*Deux Anges*, ornant le portail de l'église des Jésuites, à Bruxelles;—*La Vérité* et *La Justice*, pour le frontispice de l'hôtel de ville de Hal. En 1619, l'archiduc Albert, appréciant le talent de Duquesnoy, l'envoya à Rome étudier les chefs-d'œuvre de l'art, et bientôt la sculpture n'eut plus de secrets pour l'habile artiste. Il s'attacha particulièrement à des sujets gracieux, qu'il traita presque toujours en petit, comme des *Bacchanales*, des *Jeux d'Enfants*, et des *Amours*, exécutés dans de petits bas-reliefs en bronze, en marbre, en ivoire et même en bois. Parmi ces petits chefs-d'œuvre d'art et d'esprit, on doit citer : *Silène endormi et enlacé par des Satyres* tandis qu'une nymphe lui barbouille de mûres le visage, et *L'Amour divin foulant aux pieds l'Amour profane et lui fermant la bouche.* Il est difficile de porter plus loin la grâce et l'expression que Duquesnoy ne l'a fait dans ces deux compositions. Cet artiste est resté également au premier rang par ses figures d'enfants : sous son ciseau le marbre semble avoir perdu sa dureté. Duquesnoy fut bientôt considéré comme le meilleur sculpteur de son temps. Le pape Urbain VIII lui fit faire l'ornementation du *baldaquin de Saint-Pierre*, et lui commanda deux grandes statues, *Sainte Suzanne*, pour l'église de Notre-Dame de Lorette, et *Saint André*, pour la basilique de Saint-Pierre. Duquesnoy mit plusieurs années à l'exécution de ces deux beaux morceaux; aussi peuvent-ils être mis en parallèle avec tout ce que l'art a de plus parfait. Le Poussin, ami et conseiller de Duquesnoy, le recommanda particulièrement au cardinal de Richelieu. Celui-ci proposa à l'habile statuaire de venir fonder à Paris une école de sculpture. Du-

quesnoy accepta : il était sur le point de partir, lorsque son frère Jérôme, jaloux de son talent, et pour se venger de ce qu'il l'avait chassé de chez lui à cause de sa mauvaise conduite, lui fit prendre du poison. Duquesnoy néanmoins se mit en route, mais il succomba à Livourne, et quoique protestant il fut inhumé chez les cordeliers de cette ville. Outre les productions déjà citées, voici l'indication de quelques-uns des plus beaux ouvrages de François Duquesnoy : *Apollon et Mercure*, groupe en bronze ; — *L'Amour taillant son arc avec un couteau*, statue de marbre offerte par la ville d'Amsterdam au prince d'Orange ; — *Le Cardinal Maurice de Savoie*, buste de marbre ; — *Le Tombeau*, en marbre, *de Gaspard de Vischer*, dans l'église *del Anima* à Naples ; — *Le Concert des Anges*, grand bas-relief, dans l'église *degl' Apostoli*, dans la même ville. On attribue à Duquesnoy le petit enfant si connu sous le nom de *Manneken-Pis*, qui décore une des fontaines de Bruxelles. A. DE L.

Biog. gén. des Belges. — Cicognara, *Hist. de la Sculpture.*

DUQUESNOY (*Jérôme*), sculpteur belge, frère du précédent, né en 1612, brûlé le 24 octobre 1654. Il suivit les traces de son frère François, qu'il accompagna en Italie, et se distingua aussi dans la sculpture. Mais les vices de Jérôme Duquesnoy égalaient son talent, et forcèrent François à lui interdire sa demeure. Jerôme Duquesnoy en conçut un violent ressentiment, auquel se joignit une basse jalousie lorsqu'il vit son frère appelé à la cour de France pour occuper une position brillante. Cédant à ses mauvaises pensées, Jérôme empoisonna François, qui mourut peu après. Le fratricide revint dans sa patrie, et y exécuta plusieurs beaux ouvrages, entre autres le *Mausolée de Triest*, *évêque de Gand*, dans la cathédrale de cette ville. La composition de ce monument est grande et correcte, son exécution pleine de délicatesse. Jérôme Duquesnoy finissait ce mausolée, lorsqu'il fut surpris en flagrant délit de sodomie. Il fut condamné à être brûlé vif et exécuté publiquement. En présence du bûcher, il confessa, dit-on, ses différents crimes. On reconnaît dans plusieurs de ses ouvrages la corruption de ses mœurs.

A. DE L.

Chaudon et Delandine, *Dict.* — *Biog. gén. des Belges.*

DUQUESNOY (*Adrien-Cyprien*), publiciste français, né à Briey, le 26 septembre 1759, mort en janvier 1808. Reçu avocat, après avoir étudié à Metz, il fut envoyé aux états généraux par le tiers état du bailliage de Bar-le-Duc. Il s'y fit remarquer par sa modération autant que par la variété de ses connaissances. En même temps il prit part à toutes les discussions importantes agitées au sein de cette assemblée célèbre. C'est ainsi qu'il contribua à faire diviser la France en départements, et à faire décréter qu'il n'y aurait qu'une seule assemblée. Il voulait aussi que le droit de guerre et de paix fût conféré également aux deux pouvoirs exécutif et législatif. Le 22 décembre 1790, il exprima l'opinion qu'il fallait forcer Louis XVI à sanctionner la constitution civile du clergé. Cependant, vers la fin de la session, ses opinions se modifièrent : il défendit la royauté, et publia jusqu'au 10 août 1792, avec Regnauld de Saint-Jean d'Angély, et aux frais du ministère, *L'Ami des Patriotes*. Devenu maire de Nancy après la dissolution de la Constituante, il fut poursuivi, en 1792, comme l'un des députés dont les noms figuraient dans l'armoire de fer et qui étaient disposés à servir Louis XVI. Cette mesure n'eut d'abord pas de suite ; mais accusé par Julien (de Toulouse) d'être un des principaux agents des troubles de Nancy, il fut décrété de nouveau d'arrestation, le 5 décembre 1792 : il n'échappa à ce décret que pour être incarcéré en 1794 ; heureusement qu'il ne fut traduit devant le tribunal révolutionnaire qu'après le 9 thermidor ; et il dut à cette circonstance d'être acquitté. Après le 18 brumaire, Bonaparte lui confia une division au ministère de l'Intérieur, dont son frère Lucien était titulaire. Duquesnoy avait en effet des connaissances pratiques qui pouvaient le rendre utile. Nommé rapporteur du conseil de commerce, il sut jeter la lumière sur plusieurs questions d'importation et d'exportation, et fut chargé d'un grand travail sur la *Statistique de la France par départements*. Vers la même époque, il fonda une fabrique et une filature qui rendirent des services à l'industrie, mais absorbèrent toute sa fortune. Il avait aussi établi et entretenu un hospice où des jeunes filles apprenaient à travailler. Nommé maire du dixième arrondissement de Paris, il témoigna dans l'exercice de ces fonctions le même esprit philanthropique. L'inscription qu'il fit sur les registres de l'état civil du mariage contracté en 1804 par Lucien Bonaparte avec Mme Jouberton, et qu'il laissa ignorer au premier consul, lui valut la disgrâce du chef de l'État, dans un moment où sa fortune décroissante lui rendait nécessaire cet appui. Il ne se consola pas de ce malheur, et se noya volontairement dans la Seine, près de Rouen. On a de lui : *Mémoire sur l'éducation des bêtes à laine ;* Nancy, 1792 ; — *Recueil de mémoires sur les hospices et les établissements d'humanité*, traduits de plusieurs langues étrangères ; 1799-1804, 15 vol. in-8° ; — une traduction de l'*Aperçu statistique des États de l'Allemagne* par Hoeck ; Paris, 1801, in-folio. ; — une traduction de l'*Histoire des Pauvres, de leurs droits et de leurs devoirs*, par Ruggle ; Paris, 1802, 2 vol. in-8° ; — *Recherches asiatiques, ou mémoires de la société établie au Bengale pour faire des recherches sur l'histoire et les antiquités, les arts et la littérature de l'Asie, trad. de l'anglais par A. Labaume, revus et augmentés de notes, pour la partie orientale, physiologique et historique par M. Langlès, et pour la partie des sciences exactes et naturelles par MM. Cuvier, Delambre, Lamarck et Olivier*, etc. ; in-4°. Les

deux premiers volumes contiennent les travaux de la Société Asiatique pendant les sept premières années de son institution.

Bégin, *Biographie de la Moselle.*

DUQUESNOY (*E.-D.-F.-J.*), homme politique français, né à Bouvigny-Boyeffles, en 1748, mort à Paris, le 16 juin 1795. Il était fils d'un cultivateur, et fut destiné à l'état ecclésiastique. Moine au commencement de la révolution, il profita, un des premiers, de la liberté de sortir du couvent, et, comme presque tous les religieux qui abandonnèrent les ordres à cette époque, il se jeta avec exaltation dans la voie révolutionnaire. Il s'intitulait dans les assemblées publiques le *cultivateur de Bouvigny*, lorsqu'il fut élu, en septembre 1791, député du Pas-de-Calais, à l'Assemblée législative. Il siégea à l'extrême gauche, et se distingua par la violence de ses paroles et de ses motions. Le 30 mai 1792, il dénonça un dépôt de six mille habits de gardes du roi, qu'il prétendait caché aux Invalides. Le 15 août suivant, il proposa, comme mesure de sûreté, l'arrestation et l'emprisonnement jusqu'à la paix de toutes les personnes soupçonnées d'incivisme, devançant ainsi la loi des suspects. Réélu à la Convention nationale, il fut envoyé dans le nord, en octobre 1792, comme commissaire. Lors du procès de Louis XVI, il fut censuré par l'Assemblée pour avoir insulté des membres qui exprimaient des opinions favorables à l'accusé. Il demanda que, dans le cours des débats, chaque vote se fît par appel nominal, « afin que le peuple pût connaître ses ennemis ». Il vota la mort sans appel ni sursis. Plus tard, Duquesnoy compta parmi les adversaires les plus passionnés des girondins. Envoyé à l'armée du nord, après le 31 mai, avec son collègue et parent Le Bas, son passage dans les départements fut signalé par l'application des mesures de terreur alors à l'ordre du jour. Il n'épargna même pas ses parents, et en fit incarcérer plusieurs. Une de ses cousines étant venue le solliciter pour quelques détenus, il la jeta à la porte après l'avoir presque assommée. Sa correspondance avec Joseph Lebon témoigne des sentiments qui animaient ces deux ex-ministres d'un Dieu de miséricorde. « Courage! écrivait Duquesnoy, va toujours ferme; nous reviendrons, Saint-Just et Le Bas, et ça ira bien plus roide. » Des jurés ayant acquitté quatre accusés, il écrivit à son ami : « Fais-moi mettre ces gredins-là dedans, ou je me brouille avec toi, » Et une autre fois : « J'étais à dîner avec Robespierre quand il a reçu ta lettre; va ton train, et ne t'inquiète de rien : la guillotine doit marcher plus que jamais. » Arrivé à l'armée du nord, Duquesnoy publia une proclamation qui fait connaître le désordre qui régnait alors dans les troupes françaises. Cette pièce explique certaines défaites; mais son style était peu propre à rétablir l'harmonie entre les officiers et les soldats. De retour à Paris, Duquesnoy proposa, aux séances des Jacobins des 8 mars et 20 avril 1794, de demander à la Convention l'incarcération de tous les nobles sans exception et la vente par petits lots des biens des émigrés. L'odieux de la première mésure fit rejeter l'utilité de la seconde. Duquesnoy reçut en juin 1794 une nouvelle mission à l'armée de la Moselle; il marcha constamment en tête des colonnes françaises; mais se laissant emporter par la fougue de son caractère, il commit encore beaucoup d'excès. C'est ainsi qu'il fit fusiller un malheureux conducteur de charrois qui portait un sabre sur lequel se trouvait une fleur de lys. Absent à l'époque du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Duquesnoy rentra à la Convention après la chute des robespierristes, et dénonça les abus d'autorité et les cruautés dont son ami Joseph Lebon s'était rendu coupable dans le Pas-de-Calais. Par une singulière contradiction, Duquesnoy continua à se montrer un des plus fermes appuis des révolutionnaires terroristes. Il devint l'orateur aimé des Jacobins; et, déclarant que le patriotisme était opprimé dans toute la république, il accusa hautement les montagnards d'avoir abattu *l'homme du peuple* (Robespierre). Le 8 septembre, il fit la motion d'assurer aux pauvres la facilité d'acquérir les biens nationaux à l'exclusion des riches. Il attaqua ensuite comme libellistes et calomniateurs les députés qui écrivaient contre son parti, et donna des coups de canne à son collègue Guffroy, auteur d'une brochure dirigée contre lui. En 1795 il nia avoir jamais été partisan de Robespierre. Au même moment il prenait part à l'insurrection du 1er prairial an III (20 mai 1795), qui fut signalée par le meurtre du député Ferraud. Arrêté comme l'un des chefs de la révolte, Duquesnoy fut traduit avec Romme, Goujon, Ruhl, Soubrany, Bourbotte et Duroy devant une commission militaire, qui les condamna à mort le 28 prairial (16 juin) suivant. Lorsque son arrêt fut prononcé, Duquesnoy dit avec calme : « Je désire que mon sang soit le dernier sang innocent versé. » Puis, élevant la voix pour crier encore une fois Vive la république ! il se frappa d'un couteau qu'il avait su dérober aux recherches de ses gardiens, et qu'il passa ensuite à ses compagnons. Le même fer, passé de main en main, servit à Bourbotte, Duroy et Soubrany. Duquesnoy, porté sanglant dans sa prison, expira au moment où le bourreau venait le chercher pour le conduire au supplice. A. DE L.

Petite Biogr. Conventionnelle. — *Biogr. moderne.* — Arnault, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.* — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.* — Prudhomme, *Crimes de la Révolution.* — Thiers, *Hist. de la Révolution franç.*

* **DUQUESNOIS** (*Julien*), grammairien français, né à Rennes, en 1797. Ancien compositeur d'imprimerie, il quitta son état pour se livrer aux études littéraires. On a de lui : *Le Manuel de l'Orateur et du Lecteur*; Paris, 1841, in-8°; 11e édit. en 1854; — *La nouvelle Prosodie française*; ibid., 1849, in-18.

Documents particuliers.

DURAM ou **DURAO** (*Antonio* FIGUEIRA), poëte latin portugais, né à Lisbonne, vers 1617, mort en 1642. Il fit de brillantes études à Coïmbre, et sa connaissance approfondie de la langue latine dans un âge où tant d'écoliers n'ont pas terminé leurs classes, l'a fait ranger parmi les enfants célèbres. Ce fut en 1635 qu'il donna à Lisbonne son poëme latin sur Ignace de Loyola, livre mis en oubli, mais qui lui acquit tout à coup une grande renommée. Son père ne se laissa pas éblouir par ce succès précoce, et voulut qu'il se livrât à l'étude de la jurisprudence. Plusieurs passages de l'*Ignaciade* peuvent faire supposer qu'il y joignit quelques recherches sur les sciences naturelles. De retour à Coïmbre, pour y obtenir le titre de docteur en droit, il eut un prodigieux succès en improvisant devant la savante assemblée un poëme qu'il intitula *Le Temple de l'éternité.* Docteur en droit pour ainsi dire avant sa majorité, un ordre nouveau le rappela à Lisbonne. Il s'y maria, mais ne put y faire un long séjour : le choix de Jean IV, tout nouvellement monté sur le trône, l'envoya en qualité d'*ouvidor* (1) dans le nord du Brésil. Son emploi le fixa à San-Luiz de Maranham, cité d'origine française, mais que sa fondation, encore bien récente, ne rendait pas un séjour attrayant pour un jeune magistrat accoutumé à de brillants succès; il y succomba, dit-on, sous le poids de l'ennui et du découragement. Il paraît d'ailleurs que le changement de climat avait profondément altéré sa santé, déjà éprouvée par le travail excessif du cabinet; il n'avait pas plus de vingt-cinq ans lorsqu'il mourut. Le livre d'Ant. Duram a paru sous le titre d'*Ignitiados,* dans la grande collection intitulée : *Corpus illustrium Poetarum Lusitanorum*, Lisbonne, 1745, 7 vol. in-4°; il y occupe une partie du cinquième volume. Nous reproduirons ici le jugement porté sur ce poëme curieux par l'abbé de La Tour, mort en 1750, et connu dans les lettres latines par ses traductions de Sannazar et de Vida (2) : « Duram, dans les trois livres de l'*Ignatiade*, son œuvre principale, n'a pas justifié les éloges de ses contemporains; le style sans doute est de bonne école : Virgile était alors son étude et son modèle. Pour son goût, c'est celui de son époque, où l'emploi de la mythologie déparait toutes les compositions, soit latines, soit portugaises. Au milieu des divinités que le poëte va chercher tour à tour, et souvent à la fois, dans l'Olympe et l'Enfer, un héros païen n'aurait pas été par trop déplacé; mais il en est autrement d'un chrétien. On peut assurer que saint Ignace ne se trouva jamais en plus mauvaise compagnie. Qu'il ait eu au siége de Pampelune mailles à partir avec les Français, on sait qu'ils ne l'ont pas oublié; ne dirait-on pas même que leur ressentiment dure encore ? Mais a-t-il aujourd'hui quelque chose à démêler avec Mars? Vénus prenant, et pour cause, le parti du dieu des combats, semble lui déclarer dans ce poëme une guerre implacable; c'est elle qui soulève contre lui tous les monstres du Tartare : Harpies, Gorgones, Furies; c'est à ses instigations que Libitine lui porte le coup fatal, vengeance prématurée sans doute, qui punit le chef des victoires que remporteront ses disciples sur la mère et le fils. »

(1) Ce titre de haute magistrature peut se traduire par *auditeur;* mais il représente des attributions qu'il serait trop long de spécifier ici.

(2) Cette collection, fort rare en France, se complète quelquefois par un 8e vol., qui semble avoir été ignoré de l'abbé Coupé.

F. Duram est encore auteur de plusieurs églogues latines, remarquables par le style; on distingue surtout celle qui est intitulée *Balthazar:* elle célèbre la naissance d'un fils qui promettait un héritier au prince Philippe d'Autriche (depuis Philippe IV, roi d'Espagne et de Portugal). *Iphis et Anaxarète* appartient au même recueil; c'est une élégie tout empreinte d'un caractère virgilien. Ordinairement Duram, dans ses grandes compositions, est toujours comparé à Claudien.

Il y a un autre auteur de ce nom, que ne mentionnent pas les biographies, et qui vivait au dix-huitième siècle, *Antonio* DURAM, qui avait fait les guerres de l'Inde et se trouvait à Mozambique en 1607 et 1608, lorsque les Hollandais faisaient le siége de cette place; il a donné un ouvrage intitulé : *Cercos de Moçambique defendidos por D. Estevœo de Attayde, general y governador daquella praça;* Madrid, 1633, in-4°.

Ferdinand DENIS.

J. Baptista de Castro, *Mappa de Portugal.* — Man. de Galhegos; dans le *Corpus Poetarum*, etc. — L'abbé Coupé, *Les Soirées littéraires.* — L'abbé de La Tour, *Guerre de Tripoli*, poëme traduit pour la première fois du latin en français et précédé d'une Notice sur la vie de l'auteur et sur le recueil intitulé : *Deliciœ Poetarum Lusitanorum;* Paris, 1846, in-8°.

* **DURAM** ou **DURAO** (*F. Jozé* DE SANTA-RITA), poëte épique brésilien, né à Cata-Preta, près Mariana, en 1737, mort à Lisbonne, en 1783. Ses parents appartenaient à la classe honorable des mineurs qui habitent l'intérieur du Brésil. Il étudia à Rio-de-Janeiro, chez les Jésuites, avant de passer en Portugal; là il suivit les cours de l'université de Coïmbre, où il reçut le grade de docteur en théologie. En 1758 il embrassa la vie religieuse, et prit l'habit des ermites de Saint-Augustin. A partir de cette époque il acquit une certaine réputation comme prédicateur, et résolut de se rendre en Italie, en passant par l'Espagne. Il parcourait l'Andalousie, lorsque les bons rapports entre les deux couronnes de la péninsule ibérique cessèrent; il fut emprisonné alors, comme soupçonné d'être espion du Portugal, et renfermé, dit-on, dans le château de Ségovie (1). Le traité du 10 février 1763 fit cesser sa

(1) L'écrivain qui s'est occupé avec le plus de succès d'éclairer les points difficiles de cette biographie, M. Adolphe de Varnhagen, explique ainsi les motifs du voyage forcé de Duram et ceux de son emprisonnement. Après avoir montré le poëte prêchant à Leiria un magnifique sermon en actions de grâces de ce que le roi D. Jozé

captivité ; il put enfin gagner l'Italie et se rendre à Rome. Là il assista aux obsèques de Clément XIII et à l'exaltation de Ganganelli. Mis en rapport avec Alfieri, avec Pindemonte et Cesarotti, vivant dans la société de Casti, de Soave, de Beccaria, son goût pour les lettres s'accrut, et sa vocation pour la vie religieuse s'affaiblit singulièrement; il quitta dès lors le titre de *Frei*, et abandonna même le costume de son ordre, pour prendre celui d'abbé. Il revint en Portugal en 1771, au moment où le marquis de Pombal imprimait une impulsion nouvelle aux études et donnait de nouveaux statuts à l'université de Coïmbre. Duram put développer dans un discours d'ouverture prononcé à cette occasion les qualités et l'instruction qui depuis longtemps l'avaient fait remarquer. Mais, soit que l'on se rappelât sous Pombal l'ancien attachement du religieux brésilien pour les jésuites, soit qu'il sentît de nouveau le besoin de se réfugier dans la solitude du cloître, le prêtre, devenu un moment homme du monde, reprit l'habit monacal, et rentra dans un couvent de gratiens. Il ne quitta pas pour cela la résidence enchantée de Coïmbre, et une ancienne tradition, conservée par M. Freire de Carvalho, nous le montre parcourant les bords d'une petite rivière que l'on nomme Coselhas, et qui, après avoir arrosé des campagnes charmantes, se jette dans le Mondego. Le Mondego, si souvent chanté par Camoens et par Ferreira, a éveillé les inspirations des plus grands poëtes portugais ; il réveilla aussi les souvenirs du seul poëte brésilien qui, avec Frei S. Carlos Dias et Porto-Allegre, ait décrit les scènes animées de la nature américaine. Sur les rives du Coselhas, Duram dictait ses vers à un mulâtre nommé Bernardo, probablement originaire comme lui du Brésil. Ce fut peut-être à cette communauté de patrie, entre le poëte et son secrétaire, que l'on doit tant de réminiscences touchantes, tant de détails précis et charmants, qui colorent encore aujourd'hui aux yeux des Brésiliens le poëme national, conçu et exécuté après une longue absence, loin de la patrie.

Oubliant que Duram avait dû parcourir les campagnes de Minas Geraes, et admirer dans sa première jeunesse les paysages magnifiqués de la baie de Rio, un critique distingué semble nier l'influence de ces grands souvenirs sur le poëte. Non-seulement, selon nous, ils ne cessèrent point de se présenter à l'imagination émue de Duram, mais ils se ranimèrent par la conversation des jeunes Américains qui accouraient de toutes parts à Coïmbre; et le sujet national une fois arrêté, aucun des détails qui devaient en rehausser la valeur ne dut pécher par la vérité. Il y a mieux encore: Duram connaissait parfaitement les hommes de la race indienne, et avant l'époque où il vint en Europe, plusieurs aldées, débris de la grande confédération des Tupinambas, se groupaient aux environs de la baie de Saint-Sébastien, et, bien que réduits au christianisme, présentaient dans leur vie intérieure plus d'un trait de mœurs à étudier.

Le sujet du *Caramurú* fut accepté par le poëte tel que l'offrait la tradition racontée par les historiens du dix-septième et du dix-huitième siècle, Vasconcellos et Rocha Pitta, qui ne se piquaient point de critique. Le poëte ne se crut pas obligé à plus de recherches que ces écrivains; son intention était avant tout de doter son pays d'un poëme national, et la légende populaire le servit d'autant mieux en cette circonstance, qu'elle était franchement acceptée par le peuple, et qu'elle n'avait pas été discutée (*voy.* au mot Correa [*Diogo Alvares*]). Cette épopée fut publiée d'abord à Lisbonne, chez Dubeux; elle portait le titre suivant : *Caramurú, poema epico do descobrimento da Bahia;* 1781, pet. in-8°. Contre l'habitude des éditeurs portugais, elle fut tirée à deux mille exemplaires, ce qui semblerait indiquer chez son auteur l'espérance d'un grand succès. Le public l'accueillit très-froidement, et l'on peut supposer, avec quelque raison, qu'une mésaventure aussi inattendue répandit de l'amertume sur les derniers jours de Duram. Il mourut trois ans après l'apparition du *Caramurú.* Il professait encore au petit collége des Gratiens à Lisbonne au commencement de l'année 1783.

Avec les années, le poëme de Duram a acquis une renommée vraiment populaire. L'Institut historique de Rio de Janeiro a décerné un prix à la meilleure dissertation écrite sur la légende dont le poëte s'est inspiré, et le jeune écrivain qui l'a obtenu a donné récemment une édition du *Caramurú* que l'on devrait prendre pour modèle en rééditant les classiques. Une version de cet ouvrage a été donnée en français sous le titre suivant : *Caramurú, ou la découverte de Bahia, roman-poëme brésilien*, par Jozé de Santa-Rita Durão ; Paris, 1829, 3 vol. in-12. La dédicace à Dona Maria II est signée par M. Eugène Garay de Monglave. Ferdinand Denis.

avait pu échapper à l'attentat du 3 septembre 1758, il ajoute : « Un an après, l'expulsion des jésuites ayant été décrétée, l'évêque de Leiria, connu plus tard sous le titre de cardinal da Cunha, usa de l'occasion pour augmenter le degré de faveur dont il jouissait auprès de Pombal, et il publia une pastorale foudroyante contre les jésuites. Or, soit que cette pastorale contînt des propositions injustes, soit que, par sa forme même, elle prêtât à la satire, il est certain que Duram accepta le défi, et la pulvérisa en la réfutant de telle sorte, qu'il se compromit et se vit obligé de fuir en Espagne pour se soustraire à la colère du prélat. Mais si, en passant la frontière, il échappait à la persécution des autorités portugaises, l'hospitalité étrangère ne le protégea point longtemps; la guerre du Pacte de Famille venant à éclater, il fut soupçonné d'être espion et emprisonné; nous ignorons en quelle partie de l'Espagne eut lieu sa captivité. » (*Florilegio da Poesia Brasileira.*)

Adolfo de Varnhagen, *Epicos Brazileiros;* 1845, in-32, *O Caramurú perante, a historia;* dans la *Revista trimensal de Rio de Janeiro; Florilegio da Poesia Brasileira;* Lisbonne, 1850 et ann. suiv., 3 vol. in-18. — J.-M. Pereira da Sylva, *Plutarco Brazileiro.* — C. Magnin, *Le Globe.* — Ferdinand Denis, *Résume de l'histoire litteraire du Portugal et du Brésil; Scènes de la nature sous les tropiques;* In-8°.

***DURAMANO** (*Francesco*), peintre de fleurs vénitien. Il florissait vers le milieu du dix-huitième siècle. Il fut imitateur un peu maniéré du Napolitain Gaspero Lopez.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexikon*.

DURAMEAU (*Louis-Jean-Jacques*), peintre français, né à Paris, en 1733, mort à Versailles, le 4 septembre 1796. Il était fils d'un imprimeur en taille-douce, et étudia d'abord la gravure, qu'il abandonna pour se livrer à la peinture. Il se distingua par la facilité et la pureté de son dessin, et mérita d'être envoyé à Rome par l'Académie de France. A son retour en France, il exposa, en 1767, la *Mort de saint François de Salles* pour l'abbaye de Saint-Cyr, et un autre tableau, pour le palais de Justice de Rouen. Il a peint aussi les plafonds de plusieurs édifices publics et de quelques hôtels de Paris. Son tableau de réception à l'Académie de Peinture, représentant *L'Été*, orne encore aujourd'hui le plafond de la galerie d'Apollon, au Musée du Louvre; la *Continence de Bayard* et *Saint Louis lavant les pieds des pauvres*, autrefois à l'École Militaire, passent pour les chefs-d'œuvre de Durameau, dont on remarque encore *Herminie sous les armes de Clorinde* et le *Retour de Bélisaire dans sa famille*, gravés tous deux par Levasseur. Ces différentes toiles se distinguent par un dessin nerveux et une exécution vigoureuse. Il n'en est pas de même des autres compositions de Durameau; son talent baissa de bonne heure : suivant trop facilement les avis empreints du mauvais goût de l'époque, il négligea la vérité du trait en même temps que la pureté du coloris, et descendit jusqu'à la médiocrité. Lorsqu'il mourut, il était depuis longtemps membre professeur de l'Académie de Peinture, peintre de la chambre et du cabinet du roi et garde des tableaux de la couronne.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DURANCY. *Voy*. FIEUZAL.

***DURAND**, savant bénédictin français, né vers l'an 1012, au Neubourg, diocèse d'Évreux, mort en 1089. Il était neveu de Gérard, abbé de Saint-Vandrille. Ce fut au mont Sainte-Catherine de Rouen qu'il embrassa, très-jeune encore, la règle de Saint-Benoît. Ce monastère avait alors pour directeur le célèbre abbé Isambert, et Durand s'y trouva en même temps que Guitmond, depuis évêque d'Averse; Nicolas, fils de Richard III, duc de Normandie, qui fut ensuite abbé de Saint-Ouen; Osbern, abbé de Saint-Evroult, et Hugues, fils du vicomte Goscelin, fondateur de Sainte-Catherine du Mont. Livré à l'étude de la philosophie, de la musique et de la théologie, Durand s'acquit une grande réputation parmi les prélats distingués que possédait alors la Normandie. Il passa du mont Sainte-Catherine à Saint-Vandrille, où l'attira Gradulfe, successeur de son oncle Gérard. Mais Guillaume le Bâtard, habile à distinguer les hommes de valeur, l'en fit bientôt après sortir pour lui confier le gouvernement de l'abbaye de Saint-Martin de Troarn, fondée par Roger de Montgommeri, dit *le Grand Normand*, dans le diocèse de Bayeux, à quelques lieues de Caen. Ce fut en 1059 que, selon le rapport d'Ordéric Vital, Durand fut revêtu de cette dignité, dans laquelle il se distingua par sa vertu, son savoir et son zèle pour le maintien de la discipline ecclésiastique. Dur pour lui-même, *sibi durus carnifex*, dit l'historien normand, il se montrait plein d'indulgence à l'égard des autres. Il partagea avec Ainard, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive, et Gesbert, abbé de Saint-Vandrille, l'honneur d'avoir répandu dans les monastères le goût de la musique religieuse. Il avait lui-même une fort belle voix, et il composait des chants et des antiennes dont on vantait la mélodie.

Lorsque Guillaume fut devenu roi d'Angleterre, il appela souvent auprès de lui le savant abbé, dont il aimait la conversation, et qui lui donna plus d'une fois d'utiles conseils. L'abbé de Troarn se trouvait à Caen en 1087, lorsque le corps du roi d'Angleterre y fut apporté de Rouen pour être inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Étienne, qu'il avait fondée. Quoiqu'il se fût toujours livré aux austérités les plus rudes, il ne mourut que dans un âge fort avancé, vers l'année 1089, dans l'abbaye qu'il avait administrée pendant trente ans. Après sa mort, il arriva, si l'on en croit encore Ordéric Vital, une chose fort singulière : tout le côté droit, depuis la tête jusqu'aux pieds, parut d'une couleur plombée, et tout le côté gauche d'une extrême blancheur. Il fut enterré dans le chapitre de son monastère. Il ne nous reste des ouvrages composés par Durand qu'un traité dogmatique, intitulé *Du Corps et du Sang de Jésus-Christ, contre Bérenger et ses successeurs*. Cette réfutation du célèbre hérésiarque précéda de quelques années celles qui furent composées par Lanfranc et par Guitmond. L'ouvrage est précédé de neuf cents vers hexamètres, dans lesquels Durand a exposé les motifs qui l'ont engagé à réunir, pour arrêter les progrès de la nouvelle hérésie, tout ce que peuvent lui fournir les écrits des Pères de l'Église sur le mystère de l'Eucharistie. L'ouvrage a été imprimé dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XVIII. Nous avons encore de lui deux épitaphes, chacune de quatorze vers élégiaques, dont l'une est consacrée à la mémoire d'Ainard, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive, et l'autre à celle de Mabile, femme de Roger de Montgommeri.

C. HIPPEAU.

Ordéric Vital, *Livre IV*. — Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, lib. 64, n° 119. — D. Luc d'Achery, dans ses *Notes sur Lanfranc*. — C. Oudin, *Commentarius de Scriptoribus ecclesiasticis*, I. II. — *Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 239.

DURAND ou plutôt **DURANTI** (*Guillaume*), doyen de Chartres, évêque de Mende, auteur du *Miroir du Droit*, qui lui a valu le surnom de *Speculator*, et du *Rationale divinorum of-*

ficiorum, naquit vers l'an 1230, à Puymisson, au diocèse de Béziers, et mourut à Rome, le 1er novembre 1296. Il se livra d'abord à l'étude du droit canonial et du droit civil, qui florissait alors en Italie et dans le midi de la France, et surtout à Montpellier. Nous le trouvons en Italie vers l'an 1255, dans l'université de Bologne, où il recevait les leçons de Bernard de Parme et de Henri de Suze, depuis cardinal d'Ostie. Devenu docteur en droit canonique, il enseigna la jurisprudence à Bologne, puis à Modène, où il rédigea, dit-on, des commentaires sur le décret de Gratien. Clément IV, originaire comme lui de la France méridionale, l'appela à Rome en 1265, et le revêtit des fonctions de chapelain apostolique et d'auditeur général du sacré palais. Le même pontife lui accorda deux canonicats, l'un dans la cathédrale de Beauvais, l'autre dans celle de Narbonne. Durand assista comme attaché à la cour pontificale, au concile de Lyon, convoqué en 1274, par le pape Grégoire X, pour aviser aux moyens de secourir la Terre Sainte et de faire cesser le schisme d'Orient. Il fut plusieurs fois chargé de la rédaction des actes de cette assemblée, où se trouvèrent réunis cinq cents évêques, soixante-six abbés et mille autres prélats. Quelque temps après, il publia son *Speculum judiciale*, qu'il dédia au Génois Ottoboni de Fiesque, neveu d'Innocent IV, qui mourut en 1276, après avoir été pape pendant quelques semaines, sous le nom d'Adrien V. Durand perdit par cette mort l'espérance d'être appelé au cardinalat. En 1280 les cardinaux réunis en conclave, après la mort de Nicolas III, le députèrent aux divers princes, seigneurs et villes d'Italie, pour les inviter à recevoir avec honneur Clémence, fille de l'empereur Rodolphe, fiancée au fils aîné de Charles, prince de Salerne. Investi de la confiance de Nicolas III, Guillaume Durand fut alors appelé à prendre une part active aux affaires, et il se distingua par son habileté et son énergie parmi les prélats qui secondèrent à cette époque les efforts des papes pour établir dans la Romagne et la Marche d'Ancône leur autorité, encore nouvelle et souvent contestée. Envoyé avec frère Jean de Viterbe et frère Laurent de Todi, de l'ordre des Prêcheurs, en qualité de nonce du saint-siége dans la ville de Bologne, agitée par la querelle des Gieremei (guelfes) et des Lambertazzi (gibelins), il fit prêter aux barons, aux syndics et à tous les hommes de quatorze à soixante ans leur nouveau serment de fidélité. Nous en trouvons la formule dans un de ses ouvrages : « Je jure que dorénavant je serai fidèle et obéissant à saint Pierre, prince des Apôtres, et à vous, notre saint-père et seigneur le pape Nicolas III, et à vos successeurs canoniquement élus. » Il put, en 1279, signer l'acte de réconciliation entre les Lambertazzi et les Gieremei.

Appelé en 1284 pour succéder à Jean de Spa, en qualité de comte gouverneur de la Romagne, Guillaume Durand eut à déployer des talents d'administrateur et quelquefois d'homme de guerre, qui lui assignèrent un rang distingué parmi les défenseurs de la papauté dans les luttes qu'elle eut à soutenir à cette époque. Son autorité s'étendait sur les cités de Bologne, d'Urbin et de Massa-Trabaria. Cette dernière contrée, aujourd'hui comprise dans le duché d'Urbin, était depuis longtemps un des principaux refuges des Gibelins. Leur chef, le célèbre Gui de Montefeltro, que Dante a placé dans son *Enfer* (Canto XXVII, v. 110), fut forcé de se soumettre, et finit par prendre l'habit de Saint-François. Les historiens italiens, qui vantent les talents militaires de Durand le considèrent comme ayant contribué puissamment à la pacification de la Romagne. Ayant détruit dans l'Apennin, au comté de Massa-Trabaria, le fort delle Ripe, qui dominait le pays, il fit construire à ses frais, dans la plaine, le château qui, de son nom, s'est appelé longtemps Castel-Durante, jusqu'à ce que le pape Urbain VIII, l'an 1635, en fit la ville épiscopale d'Urbania, sur le Metauo (l'ancien Métaure), à trois lieues d'Urbino. Ainsi, c'est à un Français que serait due la fondation d'une ville italienne, et ce Français en même temps homme d'église aurait eu pour adversaire sur les champs de bataille un des grands généraux du siècle.

En 1285, le chapitre de l'église de Mende appela Guillaume Durand à la tête de l'évêché; il en prit possession par procureur; mais il continua à résider pendant quelques années en Italie, car nous ne le voyons avec certitude à la tête de son diocèse qu'en l'année 1291. Plus tard il refusa l'archevêché de Ravenne, qui lui fut offert par Boniface VIII. Mais il ne put refuser à ce pontife son concours en qualité de comte de la Romagne et de gouverneur de la Marche d'Ancône dans les luttes que le saint-siége eut encore à soutenir. Les ennemis de l'Église triomphèrent sur les bords du Santerno; et Durand, obligé de céder, ne put opposer aux gibelins victorieux que ses excommunications. Après avoir pendant trente ans servi de tout son pouvoir le parti pontifical, qui était alors celui de la France, Guillaume Durand fut remplacé comme administrateur de la Romagne par Maxime de Piperno, au mois de septembre 1296; il mourut à Rome, quelques semaines plus tard, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve. C'est sans preuves suffisantes que l'ordre des Dominicains et celui des Augustins se sont disputé l'honneur de l'avoir possédé, attestant du moins ainsi la haute idée qu'on attachait à son nom. Les ouvrages de Durand sont : le grand ouvrage de jurisprudence canonique intitulé : *Speculum judiciale*, précieux comme offrant un spécimen de l'érudition des jurisconsultes de l'école de Bologne au treizième siècle; Strasbourg, 1473, Bologne, 1474. Il a eu trente éditions de 1473 à 1668; — *Repertorium Juris canonici*, appelé aussi quelquefois *Breviarium aureum*; Venise, 1496; — *Commentarium in sacro-sanctum Lugdunense*

concilium secundum, sub Gregorio X celebratum, anno 1274, *et Constitutiones ejus decretales;* Fano, 1569, in-4°, édité par Simon Maiolo, avec une préface et une vie de l'auteur. — Enfin le plus célèbre de ses ouvrages, celui qui a été le plus souvent cité, c'est-à-dire le *Rationale divinorum Officiorum, libris VIII distinctum,* dont personne n'ignore l'importance au point de vue de l'histoire de la liturgie, a été imprimé à Mayence par Jean Fust et Pierre Schoyffer de Gernsheim, in-fol., dans l'année 1459. Tous les exemplaires en sont imprimés sur vélin. Les éditions les plus recherchées après celle-ci, qui est de la plus grande rareté, sont celles d'Augsbourg, 1470, in-fol.; de Rome, 1473 et 1477; d'Ulm, 1473 et 1475. On lui attribue encore : *Commentaria in Gratiani Decretum; — Commentarium in Nicolai III Constitutiones ;— Statuta pro cleri sui Mimatensis instructione.* Le premier est cité par Maiolo; et il est fait mention des deux autres dans l'épitaphe de Durand.

C. Hippeau.

Dom Vaissète, *Hist. du Languedoc*, t. IV, p. 547-549. — Sarti, *De claris Bononiæ Professoribus.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana.* — Simon Maiolo, *Duranti Vita.* — Ghirardacci, *Ist. di Bologna.* — *Hist. litt. de la France,* t. XX, article de M. Victor Leclerc.

DURAND (*Guillaume*), canoniste français, neveu du précédent, et son successeur dans l'évêché de Mende, mort en 1328. Il assista au concile de Vienne tenu par le pape Clément XI en 1311. Il composa un excellent traité sur la manière de tenir le concile général. Dans cet ouvrage, divisé en trois parties, et intitulé : *Tractatus de modo generalis concilii celebrandi,* Durand a recueilli un grand nombre de règlements tirés des Pères de l'Église et des précédents conciles. Philippe Probus le fit imprimer à Paris en 1545, et le dédia au pape Paul III. Il a été plusieurs fois réimprimé.

Dupin, *Bibliothèque ecclésiast.* (quatorzième siècle).

DURAND (*Pierre*), troubadour du treizième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue; on a sous son nom cinq pièces, dont trois sont aussi attribuées à d'autres poëtes. La plus remarquable de ces pièces est un *sirvente* adressé au troubadour Raimond de Miraval, qui avait renvoyé sa femme sous prétexte qu'elle faisait des vers, et que c'était assez d'un poëte dans une maison.

Histoire littéraire de France, t. XVII, p. 467.

DURAND (*Guillaume*), poëte et traducteur français, né dans la première partie du seizième siècle, mort à Senlis, en 1585. Il était conseiller du roi au présidial de Senlis. On a de lui une traduction ou plutôt une paraphrase des *Satires* de Perse; Paris, 1575 et 1586, in-8°. « Cette traduction, dit Goujet, est en vers de dix syllabes, où les rimes masculines et féminines sont exactement observées. Mais on y trouve plusieurs consonnances qui ne riment point ensemble. La versification est fort dure, et le traducteur se sert souvent de termes qu'on n'entendrait plus s'il n'avait eu le soin de les expliquer en marge par d'autres termes plus intelligibles. »

Du Verdier, *Biblioth. franc.* — Goujet, *Biblioth. franç.*, t. VI, p. 127.

DURAND (*Bernard*), jurisconsulte français, né à Châlons-sur-Marne, mort le 18 janvier 1621. Il professa les belles-lettres à Clermont, devint avocat au parlement de Bourgogne en 1584. En 1616 il fut nommé maire de Châlons, et mourut dans ces fonctions. On a de lui : *Présentation des lettres octroyées aux PP. Mineurs pour l'établissement d'un couvent à Châlons-sur-Saône ;* Lyon, 1597, in-8°; — *Défense pour la préséance de la ville de Challons en l'assemblée des états de Bourgogne;* Lyon, 1602; — *Priviléges accordés aux habitants de Challons par les rois de France et les ducs de Bourgogne;* Châlons, 1604, in-4°.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne.*

DURAND (*Joseph*), petit-fils de Bernard Durand, jurisconsulte français, né à Châlons, en 1643, mort en 1710. Il fut avocat général au parlement de Bourgogne, après avoir été longtemps simple avocat. On a de lui : *Mémoire pour justifier que les héritages du duché de Bourgogne sont présumés de franc-alleu;* inséré dans la *Coutume de Bourgogne*, par Taisand; — *Recueil d'arrêts du Parlement* de 1681 à 1701, resté manuscrit. — Il édita aussi les *Instituts ou Droit coutumier du duché de Bourgogne;* ouvrage de son grand-père, Bernard Durand; Dijon, 1697 et 1735, in-12.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne.*

DURAND (*Bernard*), poëte français, frère du précédent, né à Châlons, en 1631, mort en 1726. On a de lui un petit poëme intitulé : *Description des bains d'Aix en Savoie;* in-4°, sans indication de lieu ni de date.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne.*

DURAND (*Catherine* Bédacier), romancière française, morte à Paris, en 1736. Bédacier était le nom de son mari, mais elle est plus connue sous le nom de Durand. Elle composa plusieurs ouvrages, entre autres des romans, qui ne manquent pas d'intérêt, mais n'offrent pas une peinture bien approfondie des mœurs et des passions, d'où il résulte que le style ne s'élève pas à une grande hauteur. Outre une ode qui remporta le prix à l'Académie Française, et qui portait sur ce sujet, parfaitement banal : *Le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands rois*, on a de Catherine Durand : *La Comtesse de Mortane;* Paris, 1699, in-12; — *Les Petits Soupers d'Été;* Paris, 1699; — *Mémoires secrets de la Cour de Charles VII;* Paris, 1700; — *Le Comte de Cardonne, histoire sicilienne;* Paris, 1702, in-12; — *Les Belles Grecques, ou l'histoire des plus fameuses courtisanes de la Grèce;* Paris, 1712, in-12; — *Henri, duc des Vandales;* Paris, 1714, in-12; — *Mélanges de poésie* et onze *Comédies proverbiales.* Deux autres ouvrages sont

attribués au même auteur : *Les Aventures galantes du chevalier de Thémicourt*; Lyon, 1706; — *Histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé et de la marquise d'Urfé*; Cologne, 1700, in-12.

Bayle, *Dict. hist.*, au mot *Grégoire VII*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.*

* **DURAND** (*Charles-Étienne*), ingénieur et architecte français, né à Montpellier, le 29 novembre 1762, mort à Nîmes, le 26 août 1840. A peine âgé de dix-huit ans, il fut nommé professeur d'architecture pour les états de Languedoc, et le 1er janvier 1788 chargé de l'inspection des travaux de la province. Il fit exécuter alors plusieurs travaux d'art importants, et notamment la construction du pont jeté sur le Gardon, à Ners, près d'Alais. Entré, au moment de la révolution, dans le corps des ponts et chaussées, il dirigea pendant vingt-cinq ans les travaux qui furent exécutés dans l'arrondissement de Nîmes, obtint, le 28 mars 1805, le grade d'ingénieur de première classe, construisit, en 1812, la belle chaussée du milieu du Rhône, entre Beaucaire et Tarascon, et fut admis à la retraite le 1er mai 1821. Tout entier alors à l'architecture, il fut chargé de la restauration du temple antique dit la *Maison Carrée*, qu'il préserva d'une ruine imminente, et d'une partie de celle de l'amphithéâtre, où il imita complétement la construction romaine. Les temples de Vauvert, de Calvisson furent élevés sur ses plans, ainsi que plusieurs églises. Membre de l'Académie du Gard, il a publié, avec la collaboration de Grangent, ingénieur en chef, et de Simon Durant, ingénieur du cadastre, un ouvrage remarquable, sous le titre de : *Description des Monuments antiques du midi de la France*; Paris, 1819, in-fol., avec 43 planches. Cet ouvrage, dont Louis XVIII accepta la dédicace, contient une description détaillée, historique et scientifique des précieux restes d'antiquités répandus dans le département du Gard, ainsi qu'une introduction historique sur la ville de Nîmes, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.
H. Fisquet (de Montpellier).

Biographie (inédite) *de l'Hérault*.

* **DURAND** (*Clément*), écrivain français, vivait au dix-septième siècle. Docteur en droit civil et canon, il fut d'abord avocat à Paris. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il devint successivement chanoine de Vienne (Dauphiné), vicaire général du diocèse de Rennes, aumônier de la reine Anne d'Autriche, et protonotaire apostolique. On conserve de lui, aux manuscrits de la Bibl. imp. (ancien fonds, n° 5662), un volume intitulé : *Vienna Sancta. Antiquitates Viennæ sacræ et senatoriæ*; in 8° de 258 pag. Le célestin Jean Dubois (*A Bosco*), qui a publié cet ouvrage dans son *Floriacensis vetus Bibliotheca Benedictina*, Lyon, 1605, in-8°, s'en déclare l'auteur, et se garde bien de nommer Clément Durand. Ce plagiat est sans doute peu important; mais il est bon de le signaler aux amateurs de curiosités littéraires. A. Rochas.

Rochas, *Biographie du Dauphiné*. — Charvet, *Hist. de l'Église de Vienne*, p. 17. — *Mélanges biogr. et bibliogr. relatifs à l'hist. litt. du Dauphiné*, p. 17.

DURAND (*David*), théologien protestant français, né à Saint-Pargoire (Languedoc), vers 1680, mort à Londres, le 16 janvier 1763. Après avoir été reçu ministre à Bâle en 1703, il fut nommé, en Hollande, aumônier d'un régiment formé de réfugiés languedociens. Ce régiment ayant été envoyé en Espagne en 1704, D. Durand, reconnu pour protestant, aurait péri victime du fanatisme espagnol, sans l'intervention du duc de Berwick, qui le sauva; mais il fut obligé de sortir d'Espagne, et il parvint à gagner Genève, en traversant la France. Il se rendit de là à Rotterdam, et vers 1714 il s'établit à Londres, où il fut nommé pasteur de l'Église française de Savoie. Il exerça ces fonctions pendant près de cinquante ans, jusqu'au moment de sa mort. D. Durand était un homme instruit : la Société royale de Londres le compta au nombre de ses membres; mais il avait plus d'érudition que de goût. Son style est inégal et en général sans éclat, et sa pensée manque de profondeur. Aussi aucun de ses ouvrages ne peut prétendre au premier rang, quoique la plupart témoignent de la solidité et de l'étendue des connaissances de l'auteur. On a de lui : *Sermons choisis sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Rotterdam, 1711, in-8°; 2e édit., Londres, 1728, in-8° : rare; — *La Vie et les Sentiments de Lucilio Vanini*; Rotterdam, 1717, in-12; — *La Religion des Mahométans*, tirée du latin d'Adr. Reland, avec une *profession de foi musulmane*; La Haye, 1721, in-12 : C'est le meilleur ouvrage de cet écrivain; — *Sermons choisis de divers auteurs*, avec un *fragment de la vie de M. Jaquelot*, et une *Oraison funèbre de la reine Marie*, trad. du latin de Grævius; Londres, 1726, in-8°; le même ouvrage, augmenté d'un *Sermon sur la mort du roi Georges Ier*, Londres, 1728, in-8°; — *Histoire du Seizième Siècle*; Londres, 1725-1729, 6 vol. in-8°. D. Durand ajouta à cet ouvrage un septième volume, contenant la *Vie de De Thou*, Londres, 1732; 2e édit. de l'ouvrage tout entier, La Haye, 1734, 4 vol. in-12; — *Histoire de la Peinture ancienne, extraite du 35e liv. de Pline, avec le texte latin et des remarques*; Londres, 1725, in-fol.; — *Histoire naturelle de l'Or et de l'Argent, extraite du 33e livre de Pline, avec le texte corrigé sur les manuscrits de Vossius, éclairé par des remarques nouvelles, outre celles de J.-F. Gronovius; suivie d'un poëme français sur la chute de l'homme et sur les ravages de l'or et de l'argent*; Londres, 1729, in-fol.; — *C. Plinii Historiæ naturalis ad Titum imperatorem Præfatio, ex manuscriptis et veteri editione recensa et notis illustrata*; Londres, 1728, in-8°. Le texte de cette préface de Pline est remarquable

par sa correction. A.-A. Barbier se proposait de donner une nouvelle édition de cette pièce rare et estimée. D. Durand en publia lui-même une traduction en 1734; — 11e et 12e volumes de l'*Histoire d'Angleterre de Rapin-Thoyras;* La Haye, 1734, in-4° (le 13e et dernier volume de cette édition est de Dupard). Les deux volumes dus à Durand, ainsi que celui de Dupard, sont reproduits dans l'édition de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin de Thoyras, de La Haye (Paris), 1749, 16 vol. in-4°; — *Académiques de Cicéron, avec le texte latin de l'édition de Cambridge et des remarques nouvelles, outre les conjectures de Davies et de Bentley;* Londres, 1740, in-8°; réimprimé par Barbou, 1796, 2 vol. in-12; — *Projet d'une édition complète des ouvrages philosophiques de Cicéron;* Londres, 1740, in-4°, et dans le tome XV de la *Biblioth. Britanniq.*; — *Dissertation en forme d'entretien sur la prosodie française*, en tête du *Dictionnaire royal Franç.-Angl. par Boyer;* Londres, 1748, et du *Traité de la Prosodie française par d'Olivet;* Genève, 1755, in-12, et 1760, in-12. Les éditions de 1752 et 1759 du *Dictionnaire de Boyer* contiennent aussi cette dissertation, mais retouchée d'un bout à l'autre et enrichie d'observations nouvelles. Cet écrit ainsi corrigé a été publié de nouveau par Maugard; Paris, 1812, in-8°; — *La Vie de J.-Fréd. Osterwald, past. de Neufchâtel, par D. Durand*, ouvrage posthume, publié avec une préface sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Samuel Beuzeville; Londres, 1778, in-8°. On a encore de D. Durand quelques petits écrits, tels que des *Exercices français et anglais pour les enfants;* — un *Éloge de Perizonius;* — une *Notice sur Pierre de Valentia;* — *L'Abbé petit-maître, ou la suivante raisonnable, imité d'Érasme.* Durand a donné aussi une édition des *Aventures de Télémaque;* Hambourg, 1731-1732, 2 vol. in-12, dans laquelle, en outre de notes et de la vie de l'auteur, on trouve les passages des poëtes grecs et latins imités par Fénelon dans cet ouvrage. Les passages des poëtes grecs furent fournis par J.-Alb. Fabricius. Enfin, on lui attribue les réflexions qui se trouvent dans les *Contes de Pogge, Florentin, trad. par Julia Mache, augustin;* Amsterdam, 1712, in-12; mais D. Durand a constamment désavoué cet écrit. Michel NICOLAS.

A.-A. Barbier, *Notice sur la vie et les écrits de Dav. Durand;* dans le *Magas. Encyclop.*, 8e année, t. IV, et séparément avec des additions, Paris, 1809, in-8°. — MM. Haag, *La France protestante*, t. IV.

DURAND (*David-Henri*), neveu de David Durand, et comme lui pasteur de l'Église française de Savoie, né à Neufchâtel (Suisse), en 1731, et mort à Londres, en 1808. On a de lui: *Choix de Sermons, mis en ordre par Chirat, pasteur à Londres;* Londres, 1815, in-8°. Ces sermons se distinguent par la simplicité du plan, par l'enchaînement des arguments et par l'énergie du style. M. N.

DURAND (*Étienne*), jurisconsulte français, né à Rethel, le 6 janvier 1667, mort dans la même ville, le 28 février 1735. Il était avocat au parlement, et se fit remarquer par ses connaissances en jurisprudence. On a de lui: *La Coutume du bailliage de Vitry-en-Perthois, avec un Commentaire et une Description abrégée de la noblesse de France;* Châlons-sur-Marne, 1722, in-fol. On attribue au même auteur: *Introduction au Barreau, ou dissertations sur les causes principales qui concernent la profession d'avocat;* Paris, 1686, in-12. Bouilliot fait observer qu'il n'est pas vraisemblable que cet ouvrage soit sorti de la plume d'Étienne Durand, qui n'avait que dix-sept ans lors de sa publication. Il le suppose d'un autre Durand, greffier du domaine du duché de Rethel, en 1667.

Journal de Verdun, novembre 1722, 337 à 341. — *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*, F. 4370. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, n° 2271. — Camus, *Biblioth. de Droit*, 225 à 600. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Boulliot, *Biogr. Ardennaise*.

DURAND (*François-Jacques*), prédicateur protestant français, né à Semalé, près d'Alençon, en 1727, mort à Lausanne, en avril 1816. Il vint terminer ses études à Paris, et s'appliqua surtout à la théologie. En 1755 il se rendit à Lausanne, et y embrassa la religion réformée. Durand fut reçu ministre en janvier 1760. Il professait alors le latin, était lecteur en philosophie et diacre de l'église de Lausanne. Il s'acquit rapidement la réputation d'un excellent prédicateur. En 1768 il fut nommé directeur du nouveau séminaire de Berne, et pasteur de l'Église française de cette ville. Il professa ensuite à Lausanne l'histoire ecclésiastique, la statistique, l'histoire civile et la morale chrétienne. On a de lui: *Aglaé philosophe;* Lausanne, 1750, in-12: ouvrage long et diffus, qui fut généralement critiqué; —*Abrégé des Sciences et des Arts;* Lausanne, 1762, in-12: ce livre eut un grand succès; on y a fait des changements, pour le faire servir à l'instruction de la jeunesse dans plusieurs pays catholiques. Il en a été publié une édition sous le titre d'*Encyclopédie des Sciences et des Arts*, etc., Bruxelles, 1782, in-12; l'abbé Barthélemy en a fait paraître une autre édition, sous le titre de *Nouvel Abrégé des Sciences et des Arts*, dédié au pape Pie VII; Grenoble, 1808, in-12. Barthélemy assure qu'il a adapté l'ouvrage à tous les cultes; — *L'Esprit de Saurin, ouvrage utile à toutes les familles chrétiennes;* Lausanne, 1767, 2 vol. in-12: cet ouvrage, tiré des *Sermons* de Saurin, n'ayant pas été autorisé, l'abbé Pichon s'en empara, y fit quelques changements, et le publia sous le titre de *Principes de la Religion et de la Morale*, etc.; Amsterdam et Paris, 2 vol. in-12; — *Sermons sur les solennités chrétiennes;* Lausanne, 1767, et Avignon et Paris, 1776, 3 vol. in-8°: ces sermons eurent un succès prodigieux; — *L'Année évangélique, ou sermons pour tous les dimanches et fêtes de l'année;* Lausanne, 1780,

7 vol. in-8°; avec un *Supplément;* Lausanne, 1792, 2 vol. in-8°. *L'Année évangélique* a été traduite en allemand et en anglais. Cet ouvrage est encore recherché, et plusieurs des sermons qui s'y trouvent ont été prêchés même en Italie; cependant on y remarque plus de facilité que de logique; souvent l'auteur y emploie des expressions peu usitées et y prodigue les citations de la Bible, d'après des versions peu élégantes; — *Statistique élémentaire, ou essai sur l'état géographique, physique et politique de la Suisse;* Lausanne, 1795, 4 vol. in-12; — *Discours patriotique prononcé dans la cathédrale de Lausanne, le* 26 *juillet* 1798; Lausanne, 1798, in-8°; — *Le Bon Fils, ou la piété filiale;* Lausanne, 1805, 2 vol. in-12. Ce roman n'étonne pas par des aventures extraordinaires, mais il attendrit par des scènes touchantes; des critiques l'ont appelé *le Télémaque bourgeois;* on y trouve des négligences dans le style et des longueurs de détails; — *Sermons nouveaux, avec une Notice sur la vie et les ouvrages de F.-J. Durand*, par Armand Delille, pasteur de l'Église réformée de Valence; Valence, 1805, 2 vol. in-12.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires.* — Quérard, *La France littéraire.*

DURAND (*Jacques*), peintre français, né à Nancy, en 1699, mort dans la même ville, en 1767. Il apprit la peinture sous les leçons de Claude Charles, vint à Paris en 1714, et y travailla deux ans dans l'atelier de Nattier. Il revint ensuite à Nancy, d'où il partit pour Rome en 1719. Les ouvrages qu'il envoya d'Italie lui méritèrent une pension de Léopold, duc de Lorraine. Durand resta huit ans à Rome, où il exécuta plusieurs tableaux avec Beneficiali et autres peintres célèbres. De retour dans sa patrie, en 1727, son talent le fit rechercher des connaisseurs, et ses tableaux furent placés avantageusement. En 1743, il décora la coupole de la chapelle funèbre des ducs de Lorraine, aux Cordeliers de Nancy, et peignit, en 1747, plusieurs tableaux pour l'église des Jésuites de Pont-à-Mousson. Les toiles de Durand, représentant presque toutes des sujets tirés de l'histoire, se font remarquer par une composition facile, un dessin correct et un coloris judicieux.

Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine.*

DURAND (*Jean-Baptiste-Léonard*), administrateur et voyageur français, né à Uzerche (Limousin), en décembre 1742, mort en Espagne, en novembre 1812. Il fut d'abord avocat au parlement de Bordeaux, puis consul de France à Cagliari (Sardaigne). De retour à Paris, il était employé au ministère de la marine lorsqu'en 1785 la compagnie dite *de la Gomme* le choisit pour représenter ses intérêts en Afrique. Durand s'embarqua au Havre le 13 mars 1785, et arriva à l'île Saint-Louis le 10 avril suivant. Quelques jours après son arrivée, il fit le voyage de Podor, pour connaître exactement cet important comptoir, s'assurer la possession du cours et des rives du fleuve et assister à la *traite* de la gomme. Il reçut à Todde (1) la visite du *brac* (roi) d'Howal ou Owal, et conclut avec ce monarque nègre une alliance avantageuse, cimentée par de larges libations d'eau-de-vie. Durand trouva à Podor le roi Hamel-Mocktard, sa femme et sa sœur. « La reine était si prodigieusement grasse, dit-il, qu'elle ne pouvait marcher sans être soutenue par deux hommes, qui ne la quittaient jamais. » Les Français et les Maures s'entendirent parfaitement, et Durand revint à Saint-Louis fort content de son expédition. En 1786, pour soustraire le commerce français aux exactions et aux brigandages des tribus qui bordent le Sénégal, Durand eut l'heureuse idée d'envoyer Rubault (*voyez* ce nom), l'un de ses principaux commis, à Galam, par la route de terre, beaucoup plus courte parce qu'on évite les sinuosités du Sénégal. Rubault s'acquitta de sa mission avec autant de courage que d'intelligence, et mit Durand en position de traiter avantageusement avec les chefs des peuplades maures et arabes de la rive droite du fleuve. Plus tard, Durand fit avec les Trarzas, les marabouts Darmansour ou Darmanko et les Bracknas, des traités de commerce qui devaient assurer aux Français le monopole de la gomme et détourner les Maures de la route du comptoir anglais de Portendick. Pour compléter ce grand résultat, il songeait à ouvrir une communication entre le Sénégal et le Maroc, quand la Compagnie sénégalaise le rappela, sous le prétexte qu'il n'apportait pas assez d'économie dans sa gestion. Durand obéit aussitôt, et s'embarqua le 24 juillet 1786 à bord du brigantin *L'Aimable-Marie.* Le capitaine, égaré durant un orage, fit fausse route, et embouqua le canal de Bristol au lieu d'entrer dans la Manche. Les flots et les vents le jetèrent sur les rochers de Tembé (côtes méridionales du pays de Galles), où le navire fut complétement brisé. Durand échappa au naufrage, et fut généreusement accueilli par le capitaine Trollope, de la marine anglaise et propriétaire d'un château sur la côte. Il revint en France, et en 1802, dans l'espoir d'être employé par le gouvernement, il rendit publiques les notions qu'il avait acquises sur l'Afrique. L'occupation de presque toutes les colonies françaises par les Anglais le força à renoncer à ses projets. Il entra alors dans l'administration intérieure, et exerça diverses fonctions. En 1813 il alla rejoindre en Espagne un général de ses amis, et mourut dans ce voyage. On a de lui : *Voyage au Sénégal, ou mémoires philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissements et le commerce des Européens dans les mers de l'Océan Atlantique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone inclusivement, suivi de la Re-*

(1) Todde est une île inhabitée, au milieu du fleuve, à mi-route de Saint-Louis et de Podor. Elle est une dépendance du royaume d'Howal.

lation d'un voyage par terre de Saint-Louis à Galam, et terminé par des Notes essentielles; Paris, 1802, 2 vol., avec atlas in-4°. Le premier volume du *Voyage* de Durand est une compilation faite avec ordre et méthode des ouvrages de Saulnier, Brisson, Labat, Demanet et autres auteurs. Ce n'est que dans le second volume qu'il faut chercher ce qui est relatif à son propre voyage. Il est regrettable que le peu de temps que Durand a passé au Sénégal et ses sérieuses occupations ne lui aient pas permis d'étudier d'une manière plus précise les matières qu'il a traitées. La relation du voyage de Rubault est la seule partie vraiment intéressante de l'ouvrage de Durand. Les cartes qui accompagnent cette publication sont originales : elles ont éte puisées dans les manuscrits du dépôt de la marine à Paris, qui furent communiqués à l'auteur sur un ordre spécial du premier consul Bonaparte. C'est donc à tort qu'Eyriès, dans la *Biographie Michaud*, accuse Durand d'avoir copié son atlas sur d'autres cartes. Alfred DE LACAZE.

Walckenaër, *Collection de Voyages*, V, 231-284. — Amédée Tardieu, *Sénégambie*; dans l'*Univers pittoresque*, 85. — Rabbe, etc., *Biogr. univ. des Contemporains.*

DURAND (*Jean-Nicolas-Louis*), architecte français, né à Paris, le 18 septembre 1760, mort le 31 décembre 1834. Fils d'un cordonnier, il trouva un protecteur qui le fit placer au collége de Montaigu, puis un sculpteur et enfin un architecte qui le prirent pour élève. Bientôt il entra chez Boullé, architecte du roi, et put suivre en même temps les cours de l'Académie d'Architecture. Il prit part aux divers concours qu'ouvrit successivement le gouvernement pour des monuments d'utilité publique ou de munificence nationale, et obtint pour plusieurs de ses projets d'honorables récompenses. Lors de la formation de l'École centrale des Travaux publics, depuis École Polytechnique, il y fut appelé comme professeur d'architecture. Il a publié les ouvrages intitulés : *Recueil et parallèle des édifices de tous genres, anciens et modernes, remarquables par leur beauté, par leur grandeur, ou par leur singularité, et dessinés sur une même échelle*; grand in-folio de 86 planches; Paris, 1800; — *Précis des Leçons d'Architecture donnees à l'École Polytechnique;* 2 vol. in-4°, avec 64 planches; Paris, 1802 et 1805; — *Précis graphique des Cours d'Architecture faits à l'École royale Polytechnique depuis sa réorganisation*; 1 vol. in-4°, avec 34 planches; Paris, 1821. GUYOT DE FÈRE.

Journal des Lettres et des Beaux-Arts, 1835, 1er vol.

DURAND (*Laurent*), poëte et théologien français, né à Ollioules, près de Toulon, en 1629, mort à La Ciotat, en 1708. Il était aumônier des Bernardines de La Ciotat et du Bon-Pasteur de Toulon. On a de lui : *Les Cantiques de l'âme dévote, divisés en douze livres*; Marseille, 1694, in-12.

Hommes illustres de la Provence.

DURAND (Dom *Léopold*), architecte français, né à Saint-Mihiel (Lorraine), le 29 novembre 1666, mort à Saint-Avold, le 5 novembre 1749. Il n'avait que sept ans lorsqu'il reçut la tonsure, et l'année suivante il fut pourvu d'un canonicat à Saint-Gengoul de Toul. Peu disposé à suivre la carrière ecclésiastique, en 1684 il résigna son bénéfice en faveur de son frère. Il fit ensuite ses études à Verdun et à Ligny, apprit le droit à Pont-à-Mousson, fut reçu avocat à Metz, puis à Paris. Il s'occupait beaucoup plus des beaux-arts que de la jurisprudence, s'il faut en croire l'énorme quantité de dessins, plans, etc., qu'il a laissés. Le 11 février 1701, il prit l'habit de bénédictin en l'abbaye de Munster, au Val de Saint-Grégoire, en Alsace. Il s'occupa alors d'architecture, et fit construire sur ses plans le château de Commercy. Il fit aussi les plans des abbayes de Saint-Èvre de Toul, de l'abbaye d'Epternach (Luxembourg), de Moyen-Moustier, de Saint-Avold, et du prieuré de Châtenoy. Durand fut nommé prieur de Saint-Léonard dans la Lorraine allemande; mais il ne prit pas possession de cette charge, une chute grave qu'il fit au château de Commercy, le 11 juillet 1708, ayant altéré sa santé pour le reste de ses jours. Les titres de quelques-uns des nombreux ouvrages laissés par dom Durand suffiront pour faire juger de la diversité singulière de ses connaissances : *Traité historique des eaux et bains de Plombières;* Nancy, 1748, in-8°, avec fig. de la main de l'auteur. En tête de l'ouvrage on remarque des recherches philologiques sur le nom de Plombières; on trouve ensuite la description des bains et les différents systèmes sur la cause de la chaleur de leurs eaux : celui qui paraît le plus probable à l'auteur est que l'eau se charge, en coulant, de différentes substances, qui produisent une fermentation chaude. Dom Calmet a ajouté à ce traité : *Mémoires sur les eaux de Bourbonne-les-Bains et de Luxeuil;* — *Recueil sur l'Architecture;* — *Recueil sur les forces mouvantes;* — *Plans de diverses églises;* — *Description des temples de la Chine;* — *Explication de l'usage du compas de proportion;* — *Termes de l'Art et architecture militaires*; in-4°; — *Du Génie militaire;* *Description des Verreries, des Verres, de la Vitrerie*, etc.; — *De la Construction des Voûtes;* in-fol.; — *Traité des Eaux;* — *Description de la machine de Marly*; — *Traité des Fours;* — *Du Jardinage;* — *Traité des Métaux en général*; — *Jeux et Combats des Grecs;* — *Des Ponts;* — *De l'Orbite annuelle de la terre autour du Soleil;* — *Du Vin;* — *Moyens de remédier à la fumée des cheminées;* — *Des Ornements des colonnes et pilastres;* — *Description des Filières;* — *Explication de la Mappemonde;* — *Histoire abrégée des Généalogies d'Europe*; — *Plans des Châteaux de Versailles, du Louvre, du palais d'Orléans, de Marly*; — *Recueil sur les Théâtres des Anciens*, etc., etc.

Dom Calmet, *Bibl. Lorraine.* — Quérard, *La France littéraire.*

* **DURAND** (*Pierre - Bernard*), botaniste français, né à Montpinçon (Calvados), le 19 février 1814, mort à Caen, le 13 juillet 1853. Né de parents pauvres et au fond d'une campagne, il parvint à vaincre tous les obstacles, et à trente ans il était pharmacien en chef des hospices de Caen et professeur titulaire à l'École secondaire de Médecine et de Pharmacie. Le but constant de ses efforts était l'application de la science aux progrès de l'agriculture et de l'industrie. De ses travaux nombreux nous ne mentionnerons que : *Exposition du règne végétal d'après les classifications de MM. de Jussieu, de Lamark, de Linné et de Candole*, 2 feuilles in-plano; Caen, 1840; — *Mémoire sur l'accroissement en diamètre des plantes dicotylées;* Paris, 1852, in-4°, avec 4 planches; — *Recherche et fuite de la lumière par les racines;* Caen, 1846, in-8°. Julien TRAVERS.

J. Travers, *Notice sur P.-B. Durand;* Caen, 1854.

** **DURAND** (*J.-A.*), savant français, né à Bordeaux, vers 1787. Il se livra d'abord au commerce maritime, et s'acquit quelque fortune, qu'il consacra en partie à la propagation de ses doctrines sur l'astronomie et la physique générale du globe. Il les a développées dans un ouvrage intitulé : *Code des créations universelles et de la vie des êtres;* Bordeaux et Paris, 1841, in-8°.

Documents particuliers.

DURAND (*Ursin*). *Voy.* MARTÈNE.

** **DURAND-BRAGER** (*Jean-Baptiste-Henri*), marin et peintre français, né vers 1814, au château de Belnoé, près Dol (Ile-et-Villaine). Il se destina d'abord à la marine, et fit quelques voyages pour le commerce. Dans ses loisirs, il cultivait le genre de peinture qui se rapprochait le plus de sa profession et fréquentait l'atelier de Gudin; plus tard, il s'adonna à la peinture en général, sous la direction de son ami Eugène Isabey, et par les conseils de cet habile maître il devint artiste, tout en restant marin. En 1840, M. Durand-Brager fut attaché à l'état-major du prince de Joinville, et sur le brick *L'Oreste* il fit partie de l'expédition qui apporta de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon. A son retour, il publia la relation officielle de cette campagne dans un magnifique ouvrage, dont il exécuta les planches et rédigea le texte. Il rejoignit ensuite l'escadre française qui bloquait Buénos-Ayres, et y resta trois ans, sous les ordres des amiraux de Mackau, Dupotet et Massieu de Clairval. Il profita de diverses missions pour explorer l'intérieur de la république argentine, remonta le Parana jusqu'au Paraguay, et parcourut l'Uruguay. Il se trouvait à Buénos-Ayres lors des massacres d'avril 1843, et n'y échappa que miraculeusement. Il visita ensuite Sainte-Catherine, Rio-Janeiro, Olinda, Fernambouc, et rentra en France en décembre 1843, avec une quantité considérable de dessins levés sur les lieux. En 1844 il exposa le *Combat de la frégate française* Le Niémen *contre les frégates anglaises* Aréthusa *et* Amethyst. Ce tableau, actuellement au musée de Bordeaux, se fait remarquer par son entente des manœuvres et son exécution sévère. Il mérita à son auteur une médaille d'or, et le 25 avril 1844 M. Durand-Brager obtint la croix de la Légion d'Honneur. Il publia à cette époque plusieurs ouvrages importants, qui eurent un grand succès, et reçut la mission de reproduire les principaux faits et sites maritimes de la campagne contre le Maroc, à laquelle il allait prendre part en qualité de peintre attaché à l'état-major. Il exécuta alors, pour le prince de Joinville, le *Panorama de Rio-Janeiro*, en six tableaux; la *Vue générale de Rio-Janeiro*, destinée au palais de Neuilly et deux autres vues, celles de *Saint-Jean* d'Ulloa et celle de *Tanger*. En 1845 il exposa deux grandes toiles, actuellement au musée de Versailles, représentant le *Bombardement* et la *Prise de l'île Mogador*. En 1846 il fut attaché à l'expédition de Madagascar. A son retour, en 1848, il prit du service en qualité de capitaine-adjudant-major dans le bataillon de la garde marine mobile. Incorporé avec le même grade dans le 2[e] bataillon de cette garde (infanterie), il fut licencié en 1850. Attaché depuis à l'escadre de la mer Noire, il fit, dès l'ouverture des hostilités contre la Russie, sur la frégate à vapeur française *Le Cacique* et la corvette anglaise *Samson*, la reconnaissance militaire des forts et places russes de la mer Noire; il publia le résultat de cette mission sous les auspices de l'amiral Hamelin. Après une nouvelle reconnaissance sur *Le Vauban*, il rejoignit l'armée française campant à Varna. Il suivit l'expédition faite dans la Dobrutcha; mais atteint du choléra à Baldjick, et de la suette à Kavarna, il dut rentrer en France. Deux mois après (14 novembre), il était devant Sébastopol, où il partagea les souffrances et les dangers des armées alliées. Il n'a quitté les lignes françaises que pour suivre l'expédition de la mer d'Azoff et faire la levée des plans des batteries Saint-Paul et Ak-Bournou. M. Durand-Brager est en même temps le correspondant le plus actif de *L'Illustration*, où il donne de nombreux dessins militaires ou pittoresques, ainsi qu'un compte-rendu fidèle des principaux événements de la guerre de Crimée. Il a publié : *Sainte-Hélène : translation du cercueil de l'empereur Napoléon à bord de la frégate* La Belle-Poule; — *Histoire et vues pittoresques de tous les sites de l'île se rattachant au* Mémorial de Sainte-Hélène *et à l'expédition de S. A. R., monseigneur le prince de Joinville;* Paris, 1843-1844, 6 liv. in-fol., avec planch. Le texte a été fait en collaboration avec le général Gourgaud; — *La Marine française*, suite de 36 planch. éditées sous le patronage du prince de Joinville; 1844; — *Études marines*, suite de 36 planch.; même année; —

Les Corsaires français, publication commencée en 1845 et non encore terminée; — *La Marine du Commerce*, etc.

Édouard RENARD.

L'Illustration. — *Documents inédits*.

DURAND-FAGE. *Voy*. FAGE.

DURAND-DURANDELLO ou **D'AURILLAC**, théologien français, vivait vers la fin du treizième siècle. Il était Dominicain à Clermont. Il combattit de toutes ses forces Durand de Saint-Pourçain dans un *Commentaire sur les quatre livres du Maître des Sentences*. Ce commentaire est resté manuscrit ainsi qu'un autre ouvrage de Durand, intitulé : *Contra corrumpentes doctrinam sancti Thomæ Aquinatis*.

Oudin, *Comment. de Script. ecclesiast.*, t. III.

DURAND DE PERNES, troubadour, né à Paernas (Pernes), petite ville du marquisat de Provence (depuis comtat Venaissin), vivait dans la première partie du treizième siècle. Il exerçait la profession de tailleur. Un manuscrit du Vatican l'appelle *Durantz sartor de Paernas*. Ce manuscrit lui attribue deux pièces. L'une est un sirvente commençant par *Guerra e trebals*. L'auteur, après avoir exprimé sa passion pour la guerre, se félicite de voir la trêve rompue entre les *Esterlins* et les *Tournois*, c'est-à-dire entre les Anglais et les Français. Raynouard attribue ce sirvente à Bertrand de Born. L'autre pièce est un sirvente dirigé contre les alliés peu zélés de Raimond VII, qu'un traité conclu en 1229 avec saint Louis venait de dépouiller d'un tiers de ses États, et notamment du marquisat de Provence. L'auteur reproche à Jacques Ier, roi d'Aragon, et à Henri III, roi d'Angleterre, qu'il appelle un nigaud ou un badaud (*badoc*), d'avoir laissé opérer cette spoliation. « Si leurs secours avaient été puissants et valeureux, dit-il, les Français auraient été battus, pris et tués. » L'auteur finit par se réjouir du mal qui arrive aux Français, et rappelle que les Turcs leur ont fait pousser « maints cris et maints *japements* ». Ce sirvente, écrit d'un style rocailleux, mais énergique, est un curieux témoignage de la haine acharnée qui a longtemps divisé les habitants du nord de la France et ceux du midi.

Millot, *Histoire des Troubadours*, t. II, p. 226. — Raynouard, *Choix des Poésies des Troubadours*, t. V, p. 137. — *Histoire littéraire de France*, t. XVIII, p. 665.

DURAND DE SAINT-POURÇAIN (*Guillaume*), théologien français, né à Saint-Pourçain (Auvergne), mort en 1332. Engagé dès sa jeunesse dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut reçu docteur en 1313, suivant du Boulay, et fit un cours où il recueillit de nombreux applaudissements. Sur sa renommée, Jean XXII l'appela à Rome, et lui confia la maîtrise du sacré palais. En 1318 il repassait les monts, et allait s'asseoir sur le siége épiscopal du Puy-en-Velay. Il reçut le nom de *Docteur très-résolu;* c'est un nom qui ne fut jamais mieux porté. Sa doctrine est en effet d'une singulière énergie, et pour la formuler il se sert des termes les moins ambigüs. Durand est dominicain, par conséquent adversaire de Duns-Scot : mais, dans sa polémique contre le réalisme, il va beaucoup plus loin que la plupart de ses confrères en religion. Saint Thomas est dépassé; il a montré trop d'irrésolution sur certains problèmes dont la dispute est venue signaler l'importance; le nominalisme de Durand se dégage des périphrases, et marche *très-résolument* au but, la ruine de toutes les abstractions réalisées. Ce docteur est si parfaitement d'accord avec Guillaume d'Ockam, qu'on l'a compté parmi ses disciples. Il a peut-être été son maître. Nous tenons du moins pour certain qu'il a professé quelque temps avant lui. Les principaux ouvrages de Durand de Saint-Pourçain sont : *In Sententias Lombardi commentariorum Libri IV;* Lyon, 1569, et Venise, 1586, in-fol.; — *De Origine Jurisdictionum, sive de jurisdictione ecclesiastica et de legibus;* Paris, 1506, in-4°; — *Statuta synodi diœcesis Aniciensis*, imprimé dans un ouvrage du P. Gissey intitulé : *Discours historique de la dévotion à N.-D.-du-Puy;* Lyon, 1620, in-8°. B. H.

De Launoy, *Syllabus rationum quibus Durandi causa defenditur*. — Bullæus, *Hist. univ. Parisiensis*, t. IV. — X. Rousselot, *Études sur la Philosophie au moyen âge*. — *Dictionnaire des Sciences philos.*, au mot DURAND. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*.

DURAND DE MAILLANE (*Pierre-Toussaint*), jurisconsulte et homme politique français, né à Saint-Remy (Provence), le 1er novembre 1729, mort à Aix, le 15 août 1814. Il était avocat au parlement de cette ville, et s'était fait connaître par d'importants travaux sur le droit canonique, lorsqu'il fut député par le tiers état de la sénéchaussée d'Arles aux états généraux de 1789. Membre du comité ecclésiastique, il fut un des premiers qui pensèrent que le législateur devait considérer le mariage sous le seul rapport du lien civil. Les opinions qu'il soutint alors lui attirèrent de violentes attaques de la part de l'abbé Barruel et d'autres ecclésiastiques siégeant au côté droit de l'assemblée. Il se réunit à son collègue Martineau pour rédiger un rapport sur la constitution civile du clergé, et il en prit la défense dans un écrit intitulé : *Histoire apologétique du Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale;* Paris, 1791, in-8°. Après l'arrestation du roi à Varennes, il opina pour que ce prince fût jugé par les départements. Envoyé à la Convention par les électeurs des Bouches-du-Rhône, Durand de Maillane s'y montra constamment modéré. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention et pour le bannissement à la paix. Il combattit le plan d'éducation proposé par Chénier, et s'efforça de faire rayer de la liste de proscription les Toulonnais fugitifs et autres Français expatriés. Devenu membre du Conseil des Anciens, dont il cessa de faire partie en 1797, il se vit, à la suite du 18 fructidor, accusé d'avoir favorisé la rentrée des émigrés, et il fut mis en arrestation au Temple; mais le tribunal criminel

de la Seine prononça son acquittement. Après le 18 brumaire, il fut nommé président du tribunal civil de Tarascon, puis juge au tribunal d'appel d'Aix, dont il cessa de faire partie en 1809, époque de sa mise à la retraite. Outre le livre déjà cité, Durand de Maillane a publié divers ouvrages, dont les principaux ont pour titres: *Dictionnaire de Droit canonique et de pratique bénéficiale comparé avec les maximes et la jurisprudence de France;* Avignon, 1761, 2 vol. in-4°; Lyon, 1770, 4 vol. in-4°; ibid., 1776, 5 vol. in-4°; ibid., 1787, 6 vol. in-8°; — *Institutes du droit canonique traduites du latin de Lancelot, et adaptées aux usages plus récents;* Lyon, 1770, 3 vol. in-12; — *Les Libertés de l'Église gallicane, prouvées et commentées suivant l'ordre et la disposition des articles dressés par Pierre Pithou, et sur les Recueils de Dupuy;* Lyon, 1771, 5 vol. in-4°; — *Le Parfait Notaire apostolique et procureur des officialités par L.-J. Brunet*, nouv. édit., augmentée; Lyon, 1775, 2 vol. in-4°; — *Plan de Code Civil et uniforme pour toute la république française, imprimé par ordre du Comité de Législation;* Paris, Imp. nation., 8 juillet 1793, in-8°. Il est l'un des auteurs du *Code de l'Humanité, ou la législation universelle, naturelle, civile et politique*, etc., publié par De Félice; Yverdun, 1778, 13 vol. in-4°. Enfin, on lui doit une *Histoire de la Convention nationale*, insérée dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, publiée par MM. Barrière et Berville. E. REGNARD.

Notice biog. sur Durand de Maillane, en tête de l'*Hist. de la Conv. nationale*. — Camus, *Lettres sur la prof. d'avocat.*

DURAND-MOLARD (*Martin*), publiciste et administrateur français, né à Châtillon-sur-Chalaronne, en 1771, mort à Nantes, en 1831. Il fit ses études à Bourg-en-Bresse, et les acheva au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon. Il vint à Paris en août 1790, et entra dans la presse royaliste. En 1792, il prit part à la publication du journal intitulé *Nouvelles politiques*, lequel avait remplacé *La Gazette universelle*, supprimée après le 10 août. Renonçant bientôt à ce travail, que les circonstances rendaient périlleux, il se tint caché, avec autant de prudence que de bonheur, durant la tourmente révolutionnaire, et ne reparut qu'après le 9 thermidor. Il devint alors rédacteur en chef du *Courrier républicain*, feuille soudoyée par le parti royaliste, et qui, à l'abri de son titre, attaquait journellement les institutions républicaines. Durand-Molard devint bientôt un des chefs de la section Lepelletier avec Richer-Sérisy et Delalot. Après la journée du 13 vendémiaire et la dispersion des forces des sections, Durand-Molard retourna dans son asile inconnu, et échappa de nouveau aux poursuites dirigées contre les chefs de l'insurrection. Quelques jours après, le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795), il fut condamné à mort par contumace par le conseil militaire siégeant au Théâtre-Français, « comme convaincu d'avoir, dans son journal, provoqué la révolte des sections, l'assassinat des représentants du peuple, le rétablissement de la royauté, etc. ». Cette sentence fut bientôt oubliée, et Durand-Molard put en toute liberté accepter, en germinal an V (1797), du baron Dandré, commissaire occulte de Louis XVIII dans l'intérieur de la France, la direction d'un nouvel organe royaliste : *L'Europe politique et littéraire.* Il fut compris dans la proscription du 18 fructidor (4 septembre 1797), mais il sut encore s'y soustraire, et resta caché quelque temps à Lyon, d'où il publia plusieurs écrits en faveur des Bourbons. Après le 18 brumaire, Durand-Molard rentra à Paris, et sollicita de l'emploi du gouvernement consulaire. Bonaparte le nomma d'abord inspecteur dans les administrations militaires, et lors de son avénement à l'empire (1802) l'envoya à la Martinique en qualité de secrétaire général de la colonie. Durand-Molard y resta jusqu'en septembre 1807, époque à laquelle il revint en France, et publia divers ouvrages relatifs au régime administratif colonial. Le gouvernement royal lui rendit, en 1814, le secrétariat général de la Martinique, qu'il occupa jusqu'en 1827, époque à laquelle il se retira à Nantes. On a de Durand-Molard, outre ses articles de polémique publiés dans *La Gazette universelle, Les Nouvelles politiques, Le Courrier républicain, Le Courrier français, L'Europe politique et littéraire, etc.*, les ouvrages suivants : *Antidote à la proclamation du Directoire, ou le Directoire et le Peuple*, dialogue; Lyon, 1799. L'auteur s'attachait à prouver que les Français, de quelque parti qu'ils fussent, n'avaient rien à redouter du retour des Bourbons, et que ces derniers pouvaient seuls assurer le repos et le bonheur des citoyens; — *Recueil des Ordonnances coloniales, ou code de la Martinique;* Saint-Pierre-Martinique, 1807 et années suivantes; — *Essai sur l'Administration intérieure des colonies;* Paris, 1814. L'auteur, grand partisan du pouvoir et de sa concentration, cherche à prouver que le partage de l'autorité entre l'intendant et le gouverneur d'une colonie offre de grands inconvénients. Il insiste pour que le gouverneur réunisse les fonctions judiciaire, civile et militaire.

Biographie moderne. — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

* **DURANDAIS** (*Jean*), imprimeur à Caen à la fin du quinzième siècle. Il s'associa avec Gilles Zuijone, et ils publièrent de concert *Horatii Epistolæ*, in-4°, sans date (1480); c'est le seul livre connu qui ait été imprimé à Caen durant le quinzième siècle; il est devenu si rare qu'on n'en connaît, dit-on, que deux exemplaires; l'un dans la bibliothèque de lord Spenser, si riche en trésors bibliographiques de tous genres; l'autre, acquis, en 1829, au prix de trois cents

francs environ, pour la Bibliothèque royale de Paris, dans une vente faite à Londres. G. B.

Documents particuliers.

DURANDE (*Jean-François*), médecin français, né à Dijon, dans la première partie du dix-huitième siècle, mort le 23 février 1794. Devenu membre de l'Académie de Dijon, et nommé, en 1774, professeur de botanique dans cette ville, il n'épargna rien pour répandre l'étude des plantes parmi ses concitoyens. Outre plusieurs opuscules insérés dans des recueils périodiques, il a publié, dans le *Recueil de l'Académie de Dijon* (années 1782 et 1783), des mémoires *Sur la coralline articulée; — Sur les plantes astringentes indigènes; — Sur un nouveau moyen de multiplier les arbres étrangers ;* — dans le *Journal de Physique* (années 1774 et 1788) des discours *Sur les avantages de la botanique; — Sur les moyens d'extraire l'huile des graines du chardon appelé* onopordon. On a encore de Durande : *Observations sur l'efficacité du mélange d'éther sulfurique et d'huile volatile de térébenthine, dans les coliques hépatiques produites par des pierres biliaires ;* Paris, 1770, in-8°; — *Éléments de chimie, rédigés dans un nouvel ordre;* Paris, 1778, in-8°; — *Notions élémentaires de Botanique;* Dijon, 1781, in-4°; — *Flore de Bourgogne;* Dijon, 1782, 2 vol. in-8°; — *Mémoire sur l'abus de l'ensevelissement des morts;* Strasbourg, 1789, in-8°.

Arnault, Jouy, etc., *Nouvelle Biographie des Contemporains.* — *Biographie médicale.*

DURANDI (*Jacques*), poëte et historien italien, né à Santia, près de Verceil, en 1739, mort le 28 octobre 1818. Il étudia le droit, et fut reçu docteur en 1762; mais il négligea le barreau pour le théâtre, et fit jouer, sur le théâtre de Turin, plusieurs opéras. S'étant appliqué à l'étude de l'histoire, par les conseils du P. Agnesi, il publia un écrit intitulé : *Dell' antica condizione del Vercellense e dell' antico borgo di Santià.* Nommé, en 1782, conseiller à la cour des comptes, il vécut dans la retraite pendant tout le temps de l'occupation française, de 1800 à 1814. Lorsque la maison de Savoie fut replacée sur le trône de Piémont, Durandi devint président de la chambre des comptes.

Biografia universale, édit. de Venise.

DURANS, poëte français, vivait vers 1300. On connaît de lui *Les Trois Bossus*, conte qui existe manuscrit à la Bibliothèque impériale, et qui a été imprimé dans le recueil de Barbazan. Le Grand d'Aussy l'a traduit en prose dans ses *Fabliaux.*

Fauchet, *Recueil de l'Origine de la Langue et de la Poesie françaises.* — Le Grand d'Aussy, *Fabliaux.*

DURANT (*Gilles*), sieur de la Bergerie, poëte français, né à Clermont en Auvergne, vers 1550, mort en 1615. Il était avocat au parlement de Paris, et même renommé pour son savoir, s'il est vrai qu'il soit ce Durant que Pasquier met au nombre des neuf jurisconsultes choisis pour travailler à la réformation de la coutume de Paris. Mais Durant déclare qu'il n'aimait pas son état :

> Plaider, consulter, écrire
> Et me donner de l'ennuy
> Pour les affaires d'autruy
> N'est point ce que je désire.
> Je suis soul de ma fortune;
> Ce que je fais m'importune,
> Le palais m'est un poison ;
> Je n'aime point le Jason,
> Le Balde, ni le Bartole;
> Je ne puis les caresser,
> Quand ils devroient m'amasser
> Tous les sablons du Pactole.

Il avait près de Paris une maison de campagne, où il consacrait à la poésie tous les instants qu'il pouvait dérober à la jurisprudence. Il traduisit ou imita en vers français les poésies latines de Jean Bonnefons, son compatriote et son ami. Ses autres ouvrages consistent en odes, sonnets, élégies, chansons et poésies amoureuses adressées pour la plupart à Charlotte, sa maîtresse imaginaire, ou à ses amis. La décence et le bon goût ne sont pas toujours respectés dans ces vers, quelquefois faciles et gracieux, mais où l'on blâme avec raison l'emploi trop fréquent des diminutifs. A l'époque de la Ligue, Durant se montra fidèle au roi, et fit sous ce titre : *A mademoiselle ma commère sur le trespas de son asne*, une pièce de vers fine et naïve, dirigée contre les ligueurs, et qui, jointe de fort bonne heure à la *Satyre Ménippée*, n'en a plus été depuis séparée. Durant publia d'abord : *Imitations tirées du latin de Jean Bonnefons, avec autres gayetez amoureuses de l'invention de l'autheur;* Paris, 1587, in-12; 1589, in-12; 1610, in-8°. Ses poésies furent ensuite imprimées sous ce titre : *Les Œuvres poétiques du sieur de La Bergerie, avec les imitations du latin de J. Bonnefons ;* Paris, Abel L'Angelier, 1594, in-12, seule édition complète. On trouve plusieurs pièces de vers de Durant dans l'ouvrage suivant : *Bassus : Chansonnettes rimées mises en musique à quatre parties;* Paris, 1594, petit in-8° de quarante feuillets. Sur les cinquante-et-une pièces dont se compose ce recueil, quarante-six font partie de l'édition de Paris, Abel L'Angelier, 1594; les cinq autres sont peut-être du même auteur. Suivant La Monnoye, Guillaume Colletet aurait écrit la vie de Durant; mais nous avons inutilement cherché ce travail dans les *Vies des Poëtes françois,* ouvrage inédit de Colletet, conservé à la bibliothèque du Louvre. L'abbé d'Artigny a confondu Durant avec un écrivain du même nom, pensionné par le roi Louis XIII, et qui, comme le rapporte Boitel, dans ses *Tragiques accidents des hommes illustres*, fut, en 1618, rompu vif en place de Grève, pour avoir composé contre ce prince un libelle intitulé *Riparographie.* E. REGNARD.

Moréri, *Dict. hist.* — Pasquier, *Lettres*, liv. XIX, lettre 15. — *Lettre à M. Jamet le jeune sur Gilles Durant;* dans *Le Journal hist. sur les matières du temps,* juillet 1757, p. 44. — Goujet, *Bibl. franç.* — *Annales poétiques depuis l'origine de la poésie franç.*, t. XIII. —

Sainte-Beuve, *Tableau hist. et crit. de la Poésie franç. et du Théâtre franç. au seizième siècle.*

DURANT (*Jacques*) DE CHAZELLE, en latin CASELLIUS, philologue français, né à Riom (Auvergne), vers 1560, mort vers 1603. Il étudia d'abord le droit à Bourges, sous Cujas; mais il abandonna bientôt la jurisprudence pour cultiver les lettres latines. On a de lui un recueil d'observations publiées à Paris sous le titre de *Variarum Lectionum Libri II*, Paris, 1582, in-8°, et insérées dans le *Thesaurus criticus* de Gruter, t. III. Durant dans cet ouvrage parle de poésies latines composées par lui sous le titre de *Milesia* et de *De Amoris Imperio;* ces poésies n'ont jamais été publiées.

Moréri, *Grand Dictionn. histor.*

DURANT (Dom *Marc*), poëte français, né à Aix (Provence), vivait au commencement du dix-septième siècle. Il était chartreux. « Ce religieux, qui est mort fort âgé, dit l'abbé de Marolles, était d'un naturel jovial et grand amateur de nouvelles. Il ne fut jamais une âme plus sincère et plus cordiale que la sienne, ni un homme plus soigneux de s'acquitter de toutes les obligations de son ordre, très-austère ; et quand il voyait que j'avais goût à la poésie, jusqu'à celle de son poëme, il était ravi et disait de moi mille choses obligeantes, quoique je ne fusse qu'un enfant. » On a de Durant : *La Magdaliade, ou esguillon spirituel pour exciter les âmes pécheresses à quitter leurs vanités et faire pénitence, à l'exemple de la très-sainte pénitente Magdeleine;* Tours, 1622, in-12. Ce très-médiocre poëme est divisé en cinq chants. Il est dédié à Dom Bruno d'Affringues, prieur de la grande Chartreuse.

Abbé de Marolles, *Mémoires.*

* **DURANTE** (*Francesco* DI GIO), historien florentin, mort en 1377. Il composa une chronique qui embrassait les événements survenus vers le milieu du quatorzième siècle; elle est demeurée inédite, à l'exception d'un fragment, publié par Munni : *Sigilli antichi*, t. IV, p. 141.

Negri, *Scritt. Fiorent.*

DURANTE (*Castor*), médecin et botaniste italien, né à Gualdo, dans la première partie du seizième siècle, mort à Viterbe, vers 1590. Fils d'un habile jurisconsulte, il cultiva également la poésie latine et la médecine. On croit qu'il enseigna cette science dans le collége de la Sapience; mais rien n'atteste qu'il ait occupé, comme on l'a dit, la place de médecin du pape Sixte V. Plumier a donné, en l'honneur de Castor Durante, le nom de *castorea* à un genre de plantes de la famille des gattiliers, dont Linné a depuis changé le nom en celui de *duranta*. On a de Durante : *De bonitate et vitio alimentorum Centuria;* Pesaro, 1565, in-4°; Rome, 1585, in-fol.; Pesaro, 1594, in-4°; trad. en italien, sous le titre de *Il Tesoro della Sanità;* Venise, 1586 et 1629, in-8°; Rome, 1632, in-8°. C'est une histoire des propriétés attribuées aux différents aliments : ces derniers sont tous rangés par ordre alphabétique; — *Herbario nuovo, ove son figure che rappresentano le vive piante che nascono in tutta Europa, e nell' Indie orientali e occidentali, con le lora facoltà, in versi latini;* Venise, 1584, in-fol.; Rome, 1585, in-fol.; Venise, 1602-1612, et 1636 in-fol.; Trévise, 1617, in-fol. Cet ouvrage est enrichi de huit cent soixante-quatorze planches gravées sur bois ; les figures sont très-inexactes, mal exécutées et quelquefois imaginaires; — *De usu radicis et foliorum mechoacanæ;* Anvers, 1587, in-8°; — *Theatrum Plantarum, Animalium, Piscium et Petrarum;* Venise, 1636, in-fol.; — *In Tabacum Epigramma;* Utrecht, 1644, in-4°.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.* — *Biogr. médicale.*

* **DURANTE** (*Faustino*), peintre italien, né à Brescia, en 1695, mort en 1766. Il peignait les oiseaux avec une finesse et une vérité remarquables.

Orlandi, *Abbecedario.*

* **DURANTE** (*Giorgio*, comte), peintre italien, frère du précédent, né à Brescia, en 1683, mort en 1755. Ses tableaux de fleurs sont très-estimés, et par leur vérité et par le goût que l'auteur déployait dans leur composition. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexikon.*

DURANTE (*Francesco*), célèbre compositeur italien, né à Naples, en 1693, et mort dans la même ville, en 1755. A l'âge de sept ans, il entra au conservatoire de S.-Onofrio, et y eut pour maître Alessandro Scarlati. Il alla ensuite passer cinq ans à Rome, où il reçut des leçons de chant de Petroni et étudia le contrepoint sous la direction de Bernardo Pasquini. Durante revint à Naples, et s'y fit bientôt remarquer par ses compositions religieuses. Admis, en 1715, comme professeur d'accompagnement au conservatoire de S.-Onofrio, il fut nommé, trois ans plus tard, maître de chapelle du conservatoire *dei Poveri di Giesù-Christo*. En 1740, le cardinal Spinelli, archevêque de Naples, ayant supprimé ce dernier établissement pour le convertir en séminaire, Durante se trouva sans emploi, et pendant cinq années ne vécut que du produit des morceaux de musique qu'il écrivait pour des couvents; mais en 1745, après la mort de Leo, il succéda à ce compositeur comme maître de chapelle du conservatoire de S.-Onofrio et en remplit les fonctions jusqu'à l'époque de sa mort.

Durante est le chef de cette fameuse école napolitaine qui a produit les plus célèbres compositeurs italiens du dix-huitième siècle. Sa méthode d'enseignement consistait, comme on la pratiquait dans les autres écoles d'Italie, non pas à ramener tous les faits à des principes généraux, mais dans le sentiment le plus délicat des beautés de l'art, dont il savait, avec un rare talent, communiquer la tradition à ses élèves. Son professorat se divise en deux périodes. Pendant la première, qui s'étend jusqu'à la suppression du

conservatoire *dei Poveri di Giesù-Christo*, il compta au nombre de ses disciples Pergolèse, Duni, Traetta, Vinci et Jomelli; la seconde période, qui commence à la mort de Leo, produisit Piccini, Sacchini, Guglielmi et Paisiello. Durante s'est principalement occupé de musique d'église, et n'á rien écrit pour le théâtre. Son style est solennel, son harmonie pleine de vigueur; si ses idées ne brillent pas toujours par l'invention, nul n'a connu mieux que lui l'art de les développer et de donner à toutes les parties vocales des formes chantantes et faciles; sous ce rapport ses compositions ont été et sont encore des modèles à suivre. Il existe à la bibliothèque du Conservatoire de Paris une collection des œuvres de Durante; elle contient onze messes, dont une dans le style *alla Palestrina* et deux de *Requiem*, des psaumes, des antiennes, des hymnes, des motets, un *Te Deum*, des litanies de la Vierge. On trouve aussi dans cette collection une cantate, *Dopo sentiro*, pour voix de contralto; *XII Madrigali col basso continuo, estratti dalle Cantate del Scarlatti; XI Solfiggi a 2 voci, col basso continuo;* et des *Partimenti per cembalo.* Dieud. DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **DURANTE DA GUALDI** (*Pietro*), poëte italien, né vers 1461. On a de lui : *Libro chiamato Leandra;* Venise, 1508, in-4°. C'est un poëme en vingt-cinq chants, où sont célébrés les exploits des paladins de France. Cet ouvrage obtint beaucoup de succès au seizième siècle, et eut un grand nombre d'éditions. Vervèze l'a imité sous ce titre: *Les Aventures guerrières et amoureuses de Léandre;* Paris, 1608; Lyon, 1612, 2 vol. in-12. M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

DURANTI (*Jean-Étienne*), magistrat français, né à Toulouse, en 1534, tué le 11 février 1589. Fils d'un conseiller au parlement et destiné à suivre la même carrière, il fut élevé avec soin, et reçut toute l'instruction qu'exigeait une telle vocation. Jeune encore, il débuta avec talent au barreau de Toulouse; aussi dès l'année 1563 ses concitoyens lui témoignèrent leur confiance en l'élisant capitoul. Ce fut lui qui harangua Charles IX lorsque ce roi vint à Toulouse, et il reçut le serment royal de conserver les libertés et les priviléges de la cité. Nommé ensuite avocat général, il remplit ces fonctions avec autant d'intégrité que de fermeté. Zélé catholique, il devait naturellement avoir pour ennemis ceux qui l'étaient moins que lui; aussi l'accusa-t-on d'avoir amené à Toulouse le massacre des protestants à la suite de la Saint-Barthélemy; mais aucun document public ne prouve un acte aussi coupable. Cependant, en 1574, au retour d'un voyage à Paris, pour les affaires de sa compagnie, il fut suivi et pris par des huguenots; il fallut un ordre du roi aux gouverneurs de provinces et le payement d'une rançon par le gouvernement pour que le magistrat toulousain obtînt sa liberté. En 1581, à la mort de Jean Daffis, premier président du parlement de Toulouse, Duranti fut élevé à ces hautes fonctions, dont l'exercice devait avoir pour lui une si fatale issue. Il les remplit cependant avec dignité, sinon toujours avec cette vigueur qui impose aux partis. Sa présidence vit la réforme des nombreux abus qui diminuaient l'autorité de la justice, et il sut arrêter les exactions trop fréquentes des gens de loi. En ces temps d'agitation la confusion des pouvoirs judiciaire et politique donnait aux magistrats une puissance souvent dangereuse et bien difficile à porter; c'est ce qui arriva à Duranti. La Ligue et le pouvoir royal étaient aux prises : comme un grand nombre de villes considérables, Toulouse prit parti pour la première, qui avait d'ailleurs avec elle une partie des masses, irritées ou désaffectionnées par les fautes qui signalèrent le règne des Valois. Au mois de janvier 1589, dès qu'on apprit à Toulouse la mort du duc de Guise, le soulèvement éclata, et un conseil de dix-huit citoyens prit la direction des affaires. En tête des rebelles se trouvaient le président de Paulo, ennemi personnel de Duranti, et un avocat toulousain du nom de Tournier. Le premier fit rejeter l'ordre du roi portant dissolution de la Ligue et le rétablissement du maréchal de Montmorency dans le gouvernement du Languedoc, qu'il avait dû résigner. On alla plus loin: dans une assemblée des capitouls convoquée par les agitateurs, on posa la question de déchéance du roi Henri III. Duranti et l'avocat général Daffis (*voy.* ce nom) se flattèrent de pouvoir lutter contre le torrent. Vain espoir! Au moment de l'ouverture de la délibération plus de six cents hommes armés de toutes sortes forcèrent les portes de l'assemblée. Ce fut Tournier qui porta la parole. Il montra la religion catholique menacée, et demanda que Toulouse se séparât publiquement du pouvoir royal; puis, se tournant vers un portrait de Henri III, placé dans le prétoire, il dit que comme à Rome on renversait les tyrans, il fallait faire de même et détruire l'effigie d'un prince assassin. Duranti fit lever la séance, comptant ainsi déjouer les projets des perturbateurs; c'était mal connaître le caractère des guerres civiles, et lui-même fut forcé de convoquer le parlement pour le 24 janvier. A cette séance les mêmes discussions recommencèrent, et Duranti se disposait encore à recourir à un ajournement, quand l'arrivée d'une troupe de gens armés força les membres de la compagnie à se séparer en toute hâte. Assailli dans sa voiture et défendu seulement par un valet qui s'était fait une arme de la pique d'un mutin, tandis que son cocher fouettait les chevaux pour le tirer du danger, mais obligé de mettre pied à terre par suite d'un accident survenu à son carrosse, dont l'essieu se cassa, Duranti, au lieu de rentrer chez lui, se crut plus en sûreté chez les capitouls, qui le reçurent assez

froidement. La première victime fut le domestique qui s'était dévoué pour son maître : le peuple traîna ce malheureux en prison, et quelques jours plus tard il fut mis à mort. Ayant réussi à se retirer dans sa maison rue des Pénitents-Bleus, Duranti y passa assez tranquillement quelques jours. Le parlement l'invita à se rendre à Balma; il n'en voulut rien faire. « Un soldat, disait-il, est puni de mort pour avoir déserté son poste, combien serais-je plus coupable d'avoir abandonné le mien ! » Cependant le flot populaire grossissait; des chaînes étaient tendues, des barricades dressées dans la ville et le peuple avait pris les armes. De leur côté, les prêtres poussaient au soulèvement en criant anathème à Henri III. Les *Dix-Huit*, maîtres absolus dans Toulouse, firent conduire Duranti de l'hôtel de ville, où ils l'avaient mis en état d'arrestation, au couvent des Jacobins. Deux prélats ligueurs, les évêques de Castres et de Cominges, se portèrent sa caution; placé entre eux, le premier président du parlement de Toulouse se dirigea à pied vers la prison qui lui était destinée. Il y fut gardé par vingt-cinq hommes ayant à leur tête trois de ses ennemis. On ne permit pas à sa fille de le visiter; Rose de Caubet, sa femme, et deux domestiques purent seuls s'enfermer avec lui, à la condition de ne communiquer avec personne. Des lettres où l'avocat général Daffis, son beau-frère, qui ne se trouvait pas alors à Toulouse, demandait des secours pour Duranti au maréchal de Matignon et au premier président du parlement de Bordeaux, furent interceptées, et l'on accusa Duranti de conspirer du fond de sa prison. Ce crime prétendu précipita sa mort. Assailli par la foule ameutée (plus de deux mille personnes des deux sexes), par les soldats même commis à sa garde, il adressa sa prière à Dieu, et se prépara à la mort. Sa femme veut l'arrêter; elle le conjure de ne pas aller plus avant : « Ma très-chère femme, lui dit-il, Dieu m'avait donné l'existence, des biens et des dignités, dont je serai bientôt dépouillé; il veut les reprendre, il en est le maître : la mort est la fin de la vie, mais n'en est pas le châtiment. Mon âme, qui est innocente de toutes les calomnies dont on m'accable, va paraître incessamment devant le tribunal du souverain juge; espérons en Dieu, il nous sera toujours secourable. » Chapelier, chef des gardes du prisonnier, le poussa devant les factieux. « Voilà l'homme! » leur dit-il. « Oui, répondit Duranti, qui portait encore sa robe de magistrat, me voici : quel est donc le grand crime que j'ai commis qui puisse m'attirer une haine aussi éclatante que celle que vous faites paraître contre moi? « Ces paroles arrêtèrent un instant la foule, exaspérée, lorsqu'un coup d'arquebuse frappa à mort ce martyr du devoir. Le peuple se jeta sur lui, le perça de mille coups, et traîna le cadavre par les rues jusqu'à la place Saint-Georges; là, on le dressa sur ses pieds, on l'attacha au pilori, près d'une grille de fer, où il demeura exposé toute la nuit avec le portrait du roi Henri III placardé au dos. Les outrages ne se bornèrent pas là : on lui arrachait la barbe, on lui tirait le nez : « Le roi t'était si cher, lui criait-on, te voici maintenant avec lui. » Puis cette foule ardente, furieuse, court à l'hôtel de ville, en arrache le tableau représentant Henri III, l'attache à une corde, le traîne dans les rues, en le mettant en quelque sorte à l'enchère : « à cinq sols le tyran, pour lui acheter un licol! » Le lendemain, un capitoul fit porter chez les cordeliers du grand couvent, qui l'inhumèrent, le corps de Duranti enveloppé dans un même drap avec le portrait du roi. Duranti a laissé divers écrits, parmi lesquels l'ouvrage intitulé : *De Ritibus Ecclesiæ catholicæ;* Rome, 1581, in-fol.; in-8°, Lyon, 1594, et Paris, 1624. On a attribué à tort cet ouvrage à Pierre Danès, évêque de Lavaur. V. ROSENWALD.

Narratio fidelis de morte D. D. Joannis-Stephani Duranti, senatus Tolosani principis, et Jacobi Daffii patroni regii, auteur anonyme; Paris, 1600. — De Thou, *Hist.* — Sainte-Marthe, *Éloge.* — Du Pin, *Bibl. des Auteurs eccl.* — *Hist. gén. du Lang.* — Lafaille, *Ann. de Toulouse.* — *Biog. Toulousaine.*

DURANTI DE BON RECUEIL (*Joseph*), théologien français, mort à Paris, en 1756. Son père était conseiller au parlement d'Aix. On a de lui : *Les Œuvres de saint Ambroise sur la Virginité*, avec des notes et une *Dissertation sur les vierges;* Paris, 1729; — *L'Esprit de l'Église dans la récitation de cette partie de l'office qu'on appelle Complies;* ibid., 1734; — *Les Panégyriques des Martyrs*, de saint Chrysostome; ibid., 1735; — *Lettres de saint Ambroise;* ibid., 1741, 3 vol. in-12; — *Les Psaumes expliqués par Théodoret, saint Basile et saint Jean Chrysostome;* ibid., 1741, 7 vol.

Chaudon et Delandine, *Nouveau Dict. historique.*

DURANTI (*Durante*, comte), orateur, et poëte italien, né à Brescia, en 1718, mort dans la même ville, le 24 novembre 1780. Sa vie fut agitée et brillante. Il publia des oraisons funèbres et des discours admirés de son temps. Il s'essaya avec moins de bonheur dans la littérature dramatique. Le seul de ses ouvrages dont on se souvienne aujourd'hui est l'*Uso* (l'Usage), poëme divisé en trois parties. L'auteur représente son héros dans les trois états de jeune homme, de mari, et de veuf. On a de Duranti : *Orazione in morte del cavaliere Paolo Uggeri ;* Brescia, 1747, in-4°; — *Orazione per la giustissima promozione dell' Eminentissimo cardinale Giovanni Molino, vescovo di Brescia;* Brescia, sans date, in-4°; — *Rime*, Brescia; 1755, in-4°; — *Orazione per lo sgombramento della Piazza-Maggiore di Brescia;* Brescia, 1764, in-4°; — *Stanze per l'ingresso a Procuratore di S. Marco di Lodovico Manin;* Brescia, 1764, in-4°; — *La Grotta di Pietro d'Abano*, poëme en deux chants; Venise, 1765, in-8°; — *Virginia*, tragédie; Brescia, 1768, in-4°; — *Attilio*

Regolo, tragédie; Turin, 1770, in-4°; — *Sonetti alla contessa Marianna Bettoni;* Turin, 1774, in-8°; — L'*Uso*, première et deuxième partie; Bergame, 1778, in-8° ; trois. partie, Brescia, 1780, in-8° ; — *Orazione a favore dei miserabili abitanti de Bragolino;* Brescia, 1780, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

DURANTI (*Guillaume*). *Voyez* Durand.

DURANTON (***), homme politique français, né à Massidon, en 1736, exécuté le 20 décembre 1793. D'abord avocat à Bordeaux, il fut ensuite procureur-syndic de la Gironde, puis ministre de la justice de Louis XVI en juillet 1792, en remplacement de Duport-Dutertre. Quoique durant son administration il se fût conduit avec modération, il n'échappa point aux vengeances de l'époque, et fut condamné à mort par la commission révolutionnaire de Bordeaux.

Thiers, *Hist. de la Rev. française.* —Lamartine, *Hist. des Girondins.*

* **DURANTON** (*Alexandre*), jurisconsulte français, né à Cusset (Bourbonnais), le 25 janvier 1782. Il fit ses premières études à Moulins, vint suivre à Paris un cours de droit, fut reçu en 1811 avocat à la cour royale de cette ville, et obtint ensuite le grade de docteur. En 1820, la mort de Pigeau ayant laissé vacante dans la Faculté de Paris la chaire de procédure, M. Duranton y fut nommé à la suite d'un concours. En 1822 il passa à la chaire de Code Civil. On a de lui : *Traité des Contrats et Obligations en général, suivant le Code Civil;* Paris, 1819-1820, 4 vol. in-8°, qui commença la réputation du laborieux professeur; — *Cours de Droit français, suivant le Code Civil;* Paris, 1825-1837, 21 vol. in-8°, 4e édit.; Paris, 1844, 22 vol. in-8°.

E. Regnard.

Biographie univ. et portat. des Contemp. — Beuchot, *Bibliographie de la France.*

DURAS. *Voyez* Durfort.

* **DURASTANTE** (*Jean-Matthieu*), médecin italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Problemata tria : Dæmones an sint, et an morborum sint causæ; an virium imbecillitati juncta cacochymia per epicrasin curanda sit, et an Rhabarbarum ob lienteriam, dysenteriam et astrictionem sit comburendum;* Venise, 1567, in-8° ; — *Tractatus II de aceto scillino et de aloes Substantia;* Giessen, 1614, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

DURAZZO, famille génoise, noble et ancienne, dont les membres ont toujours occupé les principales charges dans la république de Gênes : ils étaient alliés aux Grimaldi (*voyez* ce nom), dont ils joignaient souvent le nom au leur. Les plus distingués d'entre eux sont :

Giacomo, qui fut doge du 16 octobre 1573 au 17 octobre 1575. Par sa prudence et sa fermeté, il rendit à sa patrie, déchirée depuis longtemps par les factions patricienne et populaire, un calme provisoire. Les Génois lui durent surtout de ne pas voir l'Espagne intervenir chez eux.

Pietro, élu doge le 2 mai 1619, remplacé par Ambrosio Doria, le 4 mai 1621.

Giambatista, élu doge le 28 juillet 1639, remplacé par Giovanni-Agostino Marini, le 4 août 1641.

Cesare, élu doge le 18 avril 1665, remplacé le 10 mai 1667, par Cesare Gentile. Le gouvernement de Cesare Durazzo fut attristé par plusieurs tempêtes et ouragans qui firent périr une grande quantité de bâtiments dans le Ponent, soulevèrent la mer et inondèrent la ville jusqu'au vieux môle. Les flots ne se retirèrent, dit-on, qu'à l'aspect des reliques de saint Jean-Baptiste qui furent apportées sur le rivage.

Pietro, élu doge le 23 août 1685, remplacé par Luco Spinola, le 27 août 1687. Il succéda à Francesco-Maria Imperiale Lescaro, qui était venu à Versailles incliner l'orgueil génois devant Louis XIV. Pietro Durazzo ratifia et exécuta les traités convenus, reçut les ambassadeurs français, et travailla avec ardeur à réparer les désastres de la guerre. Il réussit en peu de temps à relever les édifices détruits par le bombardement, et rétablit l'ordre et la confiance.

Vincente, élu doge le 14 septembre 1709, remplacé par Francesco-Maria-Imperiale, le 17 septembre 1711. Vincente Durazzo sut conserver la neutralité dans les guerres qui ébranlaient alors l'Europe, et résista fermement à l'avidité des Impériaux, vainqueurs de la France.

Giovanni-Stefano, élu doge le 3 février 1734, remplacé par Nicola Cattaneo, le 7 février 1736. Giovanni-Stefano Durazzo eut à combattre l'insurrection générale de la Corse, qui venait de proclamer pour roi un aventurier allemand, le baron de Neuhoff, sous le nom de Théodore Ier. Gênes, trop faible pour comprimer seule l'insurrection des Corses, sollicita les secours de la France.

Marcellino, élu doge le 3 février 1767, remplacé par Giambatista Negrone, le 16 février 1769. Marcellino Durazzo, reconnaissant l'impuissance de la république génoise à maintenir la Corse sous sa domination, conclut le 15 mai 1768, un traité par lequel Gênes abandonna cette île à la France, moyennant la remise de toutes les sommes dues par la république au gouvernement français et la mise en possession de l'île de Capraia, dont les Corses s'étaient emparés le 7 février 1767. Ce traité fut exécuté ponctuellement de part et d'autre.

De Mailly, *Histoire de Gênes.— Anecdotes génoises et corses. — Histoire des Révolutions de Gênes. —* Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes.* —Vincent, *Hist. de Gênes.*

DURBACH (*Anne-Louise*). *Voyez* Karsch.

DURDENT (*René-Jean*), littérateur français, né à Rouen, vers 1776, mort à Paris, le 30 juin 1819. Il se crut d'abord destiné à la peinture, et entra dans l'atelier de David ; mais, après avoir fait un voyage à Rome, il reconnut qu'il n'avait pas une vocation décidée pour cet art, l'aban-

donna et se voua uniquement à la littérature. Il publia des œuvres de tous genres, poëmes, romans, histoire. Tous ces ouvrages attestent sinon beaucoup de talent, du moins une remarquable facilité; et Durdent aurait sans doute obtenu une place distinguée dans la littérature si des excès de boisson ne l'avaient conduit à une fin prématurée, après une existence misérable. Il fournit de nombreux articles à la *Gazette de France*, au *Mercure étranger*, à la *Biographie Michaud*, à la *Biographie des Jeunes Gens*. Quant à ses ouvrages, au nombre de plus de trente, ils sont fort médiocres, et ne méritent pas d'être cités.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle des Contemporains*.

DUREAU DE LA MALLE (*Jean-Baptiste-Joseph-René*), littérateur français, né à Saint-Domingue, le 21 novembre 1742, mort dans le Perche, le 19 septembre 1807. Son grand-père avait été nommé gouverneur de Saint-Domingue par Louis XIV, en récompense de ses services militaires. Orphelin à sept ans, il fut envoyé seul, à cet âge, de Saint-Domingue en France. On le recommanda au capitaine du vaisseau, qui, en débarquant, le confia au conducteur de la diligence pour le mettre au collége du Plessis à Paris. Pendant sa traversée, le vaisseau avait soutenu un combat et essuyé une forte tempête; ces deux scènes, jointes aux souvenirs d'une nature aux grands contrastes comme celle de la contrée équatoriale où il était né, et où il ne retourna jamais, firent sur l'imagination du jeune enfant une impression ineffaçable. Aussi y puisa-t-il son premier ouvrage, *Tourville*, tragédie en prose, où la scène est sur un vaisseau. Il étudia au collége du Plessis, et remporta le prix d'éloquence sur La Harpe, et celui de poésie latine sur Delille; il contracta avec ce dernier une amitié durable. Au moment de publier sa traduction des *Géorgiques*, Delille la lut à Saint-Lambert, l'auteur des *Saisons*; celui-ci le détourna de cette publication, par le motif que Delille n'était pas propre au genre descriptif. Découragé par cette décision sévère, Delille fut rassuré par son ami, qui, en lui faisant apercevoir la partialité de Saint-Lambert, ajouta : « Ta traduction sera immortelle; les *Géorgiques* verront mourir les *Saisons*. » Dureau de la Malle est auteur du *Discours préliminaire* et des *Notes* de cette traduction, et l'intérêt qu'il prit à l'ouvrage de son ami est ce qui l'engagea à traduire les historiens latins. C'est par là surtout qu'il s'est fait connaître du public, et si des travaux plus récents paraissent avoir porté plus loin la perfection dans la manière de comprendre et de rendre Tacite, certainement c'est à la traduction de Dureau de La Malle qu'il faut reporter encore le mérite de cette perfection. La première édition de cette traduction parut en 1790. Dureau de La Malle avait donné dès 1776 une traduction du traité *Des Bienfaits*, de Sénèque. A cette époque, sa maison était le rendez-vous de tous les écrivains les plus distingués. Delille s'y rencontrait chaque jour avec D'Alembert, La Harpe, Marmontel, Champfort, Suard.

La révolution et les désastres de Saint-Domingue détruisirent en grande partie l'opulent héritage de Dureau de La Malle. A l'émigration de son fils aîné se joignit l'accusation d'avoir marché lui-même contre la Convention nationale, le 13 vendémiaire an IV. Ses biens furent séquestrés et sa tête menacée; la plupart de ses parents périrent sur l'échafaud, et lui-même fut réduit pendant deux ans à vivre de la vente de quelques objets précieux dont il se défaisait pièce à pièce. Rentré dans une partie de ses biens, il reprit, avec la sécurité de l'existence, le goût de ses travaux littéraires. A la traduction de Tacite succéda celle de Salluste, œuvre posthume comme celle de Tite-Live, que la mort l'empêcha même de terminer, et qui a été continuée par Noël. Ces travaux lui ouvrirent, en 1804, les portes de l'Académie Française, où il remplaça le cardinal de Boisgelin, archevêque d'Aix. Dès 1802 il siégea au corps législatif. [BERGER DE XIVREY, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

* **DUREAU DE LA MALLE** (*Adolphe-Jules-César-Auguste*), poëte, archéologue et géographe français, fils du précédent, né à Paris, le 2 mars 1777. Il reçut une éducation très-soignée, et dès l'âge de cinq ans il expliquait Horace. Le goût qu'il avait pour le dessin lui fit entreprendre en 1792, avec trois amis, le long des côtes de Flandre, de Normandie et de Bretagne, un voyage d'artiste, à pied et le sac sur le dos. Mais l'époque était peu favorable à ces studieuses excursions. Pris pour des émigrés ou des ingénieurs anglais qui levaient le plan des côtes, les touristes furent tout près d'être pendus sommairement à Touques; déjà même ils avaient la corde au cou, et c'en était fait d'eux si le jeune Dureau de La Malle, avec son éloquence de quinze ans, n'eût obtenu un sursis. Garrotté avec ses compagnons, et conduit, à travers les malédictions de la populace, jusqu'au tribunal du district, ils eurent le bonheur d'y être délivrés. Devenu assez bon paysagiste, Dureau de La Malle trouva dans son talent les moyens d'exister pendant les deux années du séquestre des biens de son père. Regardant tout ce qu'il savait déjà comme une simple préparation au savoir, il se traça un vaste plan d'études qui embrassait les sciences d'observation, l'érudition et la poésie. Ses essais poétiques étaient encouragés par Delille; l'épisode de *Françoise de Rimini*, traduit de Dante, fut le premier morceau de poésie que M. Dureau de La Malle livra au public : il fut inséré dans le journal *La Décade*, en 1798. Le succès de ce début lui fit bientôt prendre un essor plus hardi. Il voulait, d'après le conseil de Delille, traduire en vers l'*Odyssée*; mais son père, frappé des

beautés de l'*Argonautique* de Valerius Flaccus, regarda comme plus glorieuse une traduction qui appellerait l'attention sur ce poëte, trop peu connu, et il imposa en quelque sorte ce travail à son fils. Celui-ci s'en tira à son honneur, et joignit même à ses vers élégants et corrects un commentaire érudit. Cet ouvrage ne fut publié qu'en 1811, 2 vol. in-8°. En 1803, le *Magasin encyclopédique* de Millin avait reçu de M. Dureau de La Malle un mémoire *Sur la position des villes et des pays qu'habitait Phinée, fils d'Agénor;* en 1804, le IVe vol. des *Annales du Muséum d'Histoire naturelle* publia un *Mémoire sur les espèces de frênes connus des anciens*, et en 1807 (Paris, in-8°) parut la *Géographie physique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée.*

Un voyage dans les Pyrénées, pendant l'été de 1807, fut l'occasion du poëme intitulé *Les Pyrénées*, que Dureau de La Malle fit précéder du récit en prose de son *Voyage à Viguemale* et d'une *Description des vallées d'Azun, de Cauterets et de Lectoure*, et de la traduction littérale de deux chansons languedociennes (Paris, 1808, in-8°). Ce petit ouvrage n'était qu'un prélude à la composition plus importante qu'il publia en 1823 (Paris, 2 vol. in-18), sous le titre de *Bayard, ou la Conquête du Milanais*, poëme en douze chants et de neuf à dix mille vers, précédé d'une *Préface* où l'auteur expose son système poétique. Nommé correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Dureau de La Malle y lut en 1816 deux *Mémoires*, l'un sur la topographie du mont Capitolin, sous le titre de *Mémoire sur la position de la roche Tarpéienne*, in-8°, accompagné d'une carte, et l'autre *Sur la prononciation ancienne du grec et du latin.* Admis au nombre des membres de l'Académie en remplacement de Millin, le 16 octobre 1818, il publia la *Poliorcétique des Anciens, ou de l'attaque et de la défense des places avant l'invention de la poudre;* Paris, F.-Didot, 1819, in-8°, avec atlas in-4° de 7 planches. Ce volume ne traite que de la poliorcétique des Égyptiens et des Hébreux; dans ses lectures faites à l'Académie en 1821 et 1822, M. Dureau de La Malle a continué le même sujet en ce qui concerne les Grecs et les Romains. Il a enrichi les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* d'un grand nombre d'autres travaux, dont quelques-uns, comme le *Mémoire sur la population de la France au quatorzième siècle* (1827), appartiennent à l'histoire et à la statistique. Parmi ses travaux archéologiques, on remarque: *Mémoire sur l'origine et la patrie des céréales*, lu en 1819, et publié en 1826 dans les *Annales des Sciences naturelles;* — *Description du Bocage Percheron;* et *De l'Agriculture de M. de Beaujeu;* 1823, in-8°; — *Note pour prouver que le chameau n'a dû être établi en Afrique que du quatrième au cinquième siècle*, lue à l'Institut en 1823; — *Recherches sur la patrie et l'origine des animaux domestiques et des plantes usuelles* (1825); — *Mémoire sur la patrie du chat et sur l'époque où il a été réduit en domesticité* (même année). Une série de dissertations sur l'ancienne civilisation romaine ont été insérées dans les tomes X et XII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions;* en voici les titres: *Mémoire sur les progrès et la décadence du luxe chez les patriciens romains et sur la diminution des produits et de la population de l'Italie dans les derniers siècles qui ont suivi l'époque de notre ère* (1825); — *Sur l'étendue et la population de Rome* (même année); — *Sur la population libre de l'Italie sous la domination romaine* (1826); — *Sur les produits de l'Italie pendant les huit premiers siècles de Rome* (même année); — *Sur l'agriculture romaine depuis Caton le Censeur jusquà Columelle* (1827); — *Sur le système des poids et mesures des Romains* (même année); — *Sur les lois agraires et les lois sur les céréales* (1828); — *De l'administration romaine en Italie et dans les provinces pendant les deux derniers siècles de la république* (même année); — *Nouveaux éclaircissements sur la question relative à l'intérêt de l'argent chez les Romains* (même année); — *Mémoire sur l'état de l'agriculture chez les Romains* (1829); — *Examen des causes générales qui chez les Grecs et les Romains durent s'opposer au développement de la population et en favoriser l'accroissement dans l'empire persan;* imprimé dans les *Mémoires de l'Académie de Turin* (1832); — *Sur les finances de la république romaine et de l'empire* (1833); — *Sur l'extension du droit de cité, depuis Jules César jusqu'à Auguste* (même année); — *Sur la distribution, la valeur et la législation des eaux dans l'ancienne Rome;* dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 13 février 1843. — Deux dissertations *Sur la Topographie de Carthage*, lues en 1834, ont donné lieu à l'ouvrage détaillé que M. Dureau de La Malle a publié sur ce sujet, en 1835, in-8°, avec des notes de M. Dusgate; Paris (F. Didot). En 1833, le ministre de la guerre ayant demandé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres des renseignements sur la colonisation de l'Afrique par les Romains, l'Académie, après avoir arrêté le plan de ce travail, nomma en 1834, pour son exécution, une commission composée de MM. Walckenaër, Hase, Dureau de La Malle, auxquels on adjoignit en 1835 MM. Étienne Quatremère et Amédée Jaubert. M. Dureau de La Malle, chargé de rédiger la première partie, relative à la détermination géographique, publia à la fin de cette même année, comme début des recherches de la commission, l'ouvrage intitulé: *Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale con-*

nue sous le nom de régence d'Alger et sur l'administration et la colonisation de ce pays à l'époque de la domination romaine, par une commission de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, publiées par ordre du ministre de la guerre; Paris, 1837, in-8°. On a encore de M. Dureau de La Malle : *Peyssonnel et Desfontaines, Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°, avec carte et 6 planches; — *Économie politique des Romains;* Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Histoire de Carthage jusqu'au commencement de la deuxième guerre punique;* dans l'*Univers pittoresque* (*Afrique ancienne*); Paris, Firmin Didot, 1847, in-8°; — *Réfutation de l'ouvrage du docteur Fuster* intitulé *Sur les changements dans le climat de la France;* dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, XXII; — *Répartition d'un subside en* 1328; dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, II, 169; — *Note sur les constructions romaines découvertes à Arcisse* (Orne); dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, VIII, 431; — *Lettres sur les départements de la Sarthe et d'Indre-et-Loire;* dans *Le Globe*, 6 janvier 1827. M. Dureau de La Malle a collaboré aux *Nouvelles Annales des Voyages*.

J. Berger de Xivrey, dans l'*Encl. des Gens du Monde*. — *Journal des Débats* du 21 mars 1837. — Letronne, *Journal des Savants*, nov. 1837. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française*.

DURELL (*Jean*), controversiste anglais, né en 1626, à Saint-Hélier, dans l'île de Jersey, mort en 1683. Élève du collége de Merton à Oxford, il se prononça avec chaleur pour la cause royale, et fut obligé de se réfugier en France, où il acheva ses études. Il fut quelque temps ministre de l'Église protestante à Caen, et ensuite chapelain du duc de La Force. A l'époque de la Restauration, il revint en Angleterre, et contribua à ériger dans ce pays l'Église épiscopale de Savoie. Nommé en 1663 prébendaire de la cathédrale de Salisbury et chapelain ordinaire de Charles II, il devint chanoine et ensuite doyen de Windsor. On a de lui : *Theoremata Philosophiæ rationalis, moralis, naturalis et supernaturalis*; 1644, in-4°; — *Liturgie de l'Église anglicane*, sermon prêché dans la chapelle de l'Église de Savoie à Londres, et traduit en anglais sous ce titre : *Liturgy of the Church of England asserted;* Londres, 1662, in-4°; — *A view of the Government and public Worship of God in the reformed Church of England, as it is established by the act of uniformity;* Londres, 1662, in-4°; — *Apologia pro ministris in Anglia vulgo non conformistis;* 1669, in-4°.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DURER, ou plus exactement **DÜRER** (*Albert*), célèbre fondateur d'une nombreuse école de peintres allemands, né à Nuremberg, le 20 mai 1471, mort dans la même ville, le 6 avril 1528. Il était fils d'un habile orfèvre de Hongrie, qui, ayant remarqué ses heureuses dispositions, l'instruisit dans son art. A l'âge de quinze ans il avait déjà fait de grands progrès, lorsque, entraîné par son goût pour la peinture, il entra chez Michel Wohlgemuth, qu'il surpassa bientôt (1), quoique ce maître fût le meilleur peintre de ce temps à Nuremberg. Après trois ans d'un apprentissage où il fut en butte à une foule de tracasseries de la part de ses camarades, il fit, en 1492, le tour de l'Allemagne; l'Alsace à cette époque en faisait partie : le jeune Dürer la visita en dernier lieu, et il retourna par Colmar et Bâle dans sa ville natale, où il arriva en 1494. C'est à cette période de la vie du peintre nurembergeois qu'appartient le fameux dessin d'*Orphée*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Son père lui fit épouser la fille du mécanicien Jean Frey, dont il eut une dot de 200 florins ; mais cette femme, par son humeur acariâtre, l'abreuva de chagrins, et contribua sans doute à abréger ses jours. C'est du moins l'opinion de son ami Georges Hartman, qui s'exprime ainsi à ce sujet : « Elle lui avait si bien rongé le cœur, elle lui avait fait endurer de telles souffrances, qu'il semblait avoir perdu la raison. Elle ne le laissait jamais interrompre son travail, l'éloignait de toutes les sociétés, et par des plaintes continuelles, répétées le jour et la nuit, le tenait rigoureusement enchaîné à l'œuvre, afin qu'il amassât de l'argent pour le lui laisser après sa mort. Elle avait sans cesse la crainte de périr dans la misère, et cette crainte la torture encore maintenant, quoique Dürer lui ait légué près de six mille florins. Elle est insatiable : elle a donc été vraiment la cause de sa mort, etc. (2). »

Parmi les premiers travaux d'Albert Dürer, il faut citer son propre portrait, où il est encore sans barbe (1498); il fait partie de la galerie des peintres à Florence. On y voit l'artiste à mi-corps, assis devant une fenêtre. Il est vêtu d'habits de fête; ses cheveux tombent en anneaux, soigneusement bouclés. Le ton des carnations tourne légèrement au bronze; l'expression du visage a de la noblesse et de la simplicité; elle ne manque pas cependant, dit Michiels, d'un certain contentement naïf de soi-même, ce qui ne doit point surprendre en cet artiste, vu que dans la correspondance qu'il eut huit ans plus tard avec Pirckeimer ce sentiment se montre assez ouvertement. Il a peint un autre portrait de lui, dans un âge plus avancé: il est dans la galerie de Munich; le modelé est un peu roide, quoique excellent; de légères teintes d'azur donnent aux ombres des carnations une transparence presque vitreuse. Il est daté de 1500. La même année, on a de lui un portrait de jeune homme connu sous le nom de *frère Jean*. Une esquisse peinte, représentant, sous les traits d'une bourgeoise, une *Vierge allaitant Jésus-Christ*, datée de 1503, est

(1) Le portrait de son père, qu'il fit alors, et qui se trouve dans la galerie de Florence, donne une idée de son talent dès cette époque.

(2) Alf. Michiels, *Études sur l'Allemagne*, t. II, p. 377,

à la galerie du Belvédère à Vienne. En 1504 Dürer peignit le tableau de *Marius sur les ruines de Carthage*. « Il est assis près d'une colonne ; l'expression de la figure n'a pas la majesté convenable, mais le dessin du torse et des jambes annonce une grande connaissance de l'anatomie : chaque muscle ressort, chaque veine se dessine. Les lignes du vêtement se brisent en une multitude de petits plis ; la couleur est fine et intense : mais partout on regrette la présence de l'idéal (1). » En 1505, un patricien de Nuremberg, Willibald Pirckeimer, ayant avancé à Dürer une certaine somme d'argent, cet artiste alla à Venise pour se perfectionner dans son art ; son talent y excita l'envie en même temps que l'admiration. Sa correspondance avec Pirckeimer contient des détails intéressants sur son séjour en cette ville. En 1506 il peignit aussi à Venise, pour la Société allemande, le *Martyre de saint Barthélemy*, que l'empereur Rodolphe acheta et fit transporter à Prague. La brillante couleur de ce tableau réduisit au silence les envieux d'Albert Dürer, qui prétendaient qu'il maniait mieux le burin que le pinceau. Il peignit aussi à Venise un tableau qui orne à Prague le monastère des Prémontrés de Strahow. Ce tableau représente une Vierge couronnée par les anges, et entourée de l'empereur, du pape, de plusieurs religieux et de plusieurs princes. On croit qu'il exécuta aussi en Italie le tableau qui est maintenant au palais Barberini à Rome, représentant le Christ avec les Pharisiens, tous à mi-corps. L'inscription mise par Albert Dürer sur le tableau dit qu'il fut terminé en cinq jours. Les têtes sont vulgaires et la couleur est terne.

La galerie du Belvédère de Vienne possède, daté de 1507, le portrait d'un jeune homme au visage rose et d'une extrême beauté ; il est plein de naturel et de finesse. Dans la galerie de l'empereur Rodolphe II, on voyait un tableau daté de la même année, représentant Adam et Ève au milieu du paradis. Une vieille épigramme dit au sujet de ces deux figures :

Angelus, hoc cernens, miratus dixit : Ab horto
Non ita formosos vos ego depuleram.

Malheureusement ce tableau est perdu ; à Mayence on en voit une copie postérieure et retouchée.

Ces productions, dit M. Michiels, marquent le commencement de la plus belle époque d'Albert Dürer. Une de ses principales peintures est le *Martyre des dix mille Saints*, exécuté pour le duc Frédéric de Saxe. Elle passa ensuite dans la galerie de l'empereur Rodolphe, et se trouve maintenant dans la galerie du Belvédère à Vienne. On voit au milieu du tableau Albert Dürer lui-même et son ami Pirckeimer, tous deux vêtus de noir, et considérant ce triste spectacle. Le manteau du peintre est jeté sur l'épaule, à la manière italienne ; son attitude est hardie ; il croise les mains, et tient une petite bannière sur laquelle on lit : *Iste faciebat anno Domini* 1508, *Albertus Dürer, Alemanus*. L'exécution, très-délicate, se rapproche de la miniature, la couleur est brillante, et les accessoires d'un fini précieux, mais la composition manque d'ensemble ; la douleur y est bien rendue, par exemple dans l'avant-dernier martyr, que l'on conduit sur la montagne, et qui chancelle au milieu des angoisses de la mort.

(1) Michiels, t. II, p. 385. Ce tableau, qui représente plutôt le *Repentir de saint Pierre*, appartenait à M. de Périgny. Il est resté en France.

En 1509, Dürer peignit pour Jacob Heller, de Francfort, la fameuse *Ascension de la Vierge*, où il se représente au second plan, appuyé sur une table qui porte son nom et son millésime. Ce tableau périt au dix-septième siècle, dans l'incendie du château de Munich, où il avait été transporté.

Dürer se rendit aussi à Bologne pour approfondir l'art de la perspective. Ce voyage en Italie n'influa pas d'une manière notable sur son style. C'est de son retour, en 1507, que date principalement la gloire de ce grand maître. Dans la tribune des offices de Florence est une *Adoration des Mages*, avec le monogramme de Dürer et la date 1509. Cette toile est soigneusement finie ; on y remarque, comme dans plusieurs de ses peintures, des teintes bleuâtres dans les ombres. Il y a de la sécheresse dans la conception, qui cependant ne manque pas de naturel ; mais les têtes ont un aspect bizarre. Le tableau qui représente *Dieu le Père pressant le Sauveur dans ses bras et entouré des anges*, puis d'un côté la Vierge conduisant un chœur de saintes, et de l'autre Jean-Baptiste un chœur de saints, porte cette inscription : *Albertus Durerus, Noricus, faciebat anno a Virginis partu* 1511. Dans ce tableau, exécuté pour une église de Nuremberg, la nature humaine est reproduite sans choix, mais l'exécution en est délicate. Il est maintenant au Belvédère, ainsi qu'un tableau de *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, daté de 1512. A Schleissheim on voit trois tableaux d'Albert Dürer représentant *La Vierge, Sainte Anne et l'Enfant endormi*, et une *Mater dolorosa*. L'exécution du premier est vigoureuse, le second est une œuvre simple, digne et belle, le troisième est un retable avec ailes, et dont le milieu retrace la naissance du Christ. Les donateurs sont peints sur les ailes. A Nuremberg, dans la chapelle Moritz, on voit un *Christ qui se tord les mains* ; le modelé en est soigné, mais les formes du corps et de la tête manquent d'élévation. Nuremberg possède encore de lui : *Hercule tuant les Harpies à coups de flèches* ; — *Un Christ descendu de la croix et pleuré des siens* ; et au château sont les portraits en buste de *l'empereur Charles* et de *l'empereur Sigismond*. Le dessin en est énergique ; malheureusement ces toiles ont été très-retouchées.

Dürer visita encore une fois les Pays-Bas, en 1520. Sa réputation s'était répandue au loin : Maximilien lui conféra le titre de peintre de la cour impériale ; Charles-Quint le confirma dans cette dignité, et lui accorda en outre les armoiries propres aux peintres : un champ d'azur à trois billettes d'ar-

gent. Dürer jouit de l'estime et de l'amitié des grands et de tous les savants et artistes de son temps. Il mourut à l'âge de cinquante-sept ans, et fut enterré avec pompe dans le cimetière de Saint-Jean. Son tombeau a pour inscription :

QUICQUID ALBERTI DURERI MORTALE FUIT
SUB HOC CONDITUR TUMULO.

La maison d'Albert Dürer se voit encore à Nuremberg.

Ce qui caractérise particulièrement ce grand artiste, c'est un soin et une habileté extrêmes dans tout ce qui tient aux choses mécaniques et un remarquable talent de rendre un sujet conformément à la nature. Il donna à l'art allemand une nouvelle direction, en mêlant au style simple de l'école de Van Eyck (Jean de Bruges), à laquelle appartenait son maître Wohlgemuth, une expression plus vive, mais parfois exagérée et un peu commune, dont son école se ressentit, les élèves exagérant toujours les défauts du maître. Pour la gravure, où tout d'abord il surpassa ses devanciers, non-seulement il se servit du burin, mais le premier il fit usage de l'eau-forte et de la pointe. La hardiesse de son burin et sa délicatesse avancèrent l'art de graver. Parmi ses meilleures gravures on cite : *Juda et Thamar; Les quatre Femmes nues;* 1497 ;— *La Fortune; La Mélancolie; Adam et Ève dans le Paradis; La Mort,* et *Le Diable chevalier;* 1513 ; —*La Modération ; Saint Hubert; Saint Jérôme*; 1514; —*La Petite Passion*, en 16 planches; *Saint Eustache ;* 1513; — *Le Chevalier de la Mort* : c'est peut-être l'œuvre qui dénote le mieux le génie fantastique de l'Allemagne ; — *Le Joueur de Cornemuse.* Parmi les gravures sur bois qui lui sont attribuées, les plus remarquables sont : *La Grande Passion ;* Nuremberg, 1511, in-fol.; *L'Apocalypse; Le Martyre de saint Jean l'évangéliste*; *Le Jugement de Pâris ; Un Homme et une Femme qui s'embrassent au pied d'un arbre ; L'Arc de triomphe de l'empereur Maximilien*, 1515; et le *Char triomphal de Maximilien;* 1522; immenses sujets, composés d'un grand nombre de planches en bois, dessinés avec hardiesse et énergie; — *La Vie de Marie:* elle se distingue des autres œuvres de Dürer par le sentiment et la grâce. C'est entre les années 1507 et 1513 qu'il exécuta la nombreuse série de ses charmantes gravures sur cuivre. Une série de planches nous représente pour la troisième fois la *Passion de Jésus-Christ.* La plus grande partie de ces gravures fut exécutée en 1512. Elles réunissent à la naïveté et souvent à l'élévation du style une finesse de burin qui est l'un des caractères principaux du talent si varié de ce grand artiste. Il grava aussi un grand nombre d'armoiries, parmi lesquelles les siennes propres (1). Cependant, Bartsch a presque réussi à accréditer l'opinion que Dürer ne gravait pas lui-même sur le bois : il n'aurait fait que les dessins sur des tablettes en bois, que taillaient ensuite les graveurs ou imagiers, et il en existait alors de fort habiles. En 1515 il orna de beaux dessins toutes les pages du magnifique livre d'Heures que l'empereur Maximilien fit exécuter à Augsbourg par son imprimeur Schonsperger. Cet exemplaire, malheureusement incomplet, est à Munich.

Mais ce fut comme peintre de portraits que Dürer brilla avec plus d'éclat, par la ressemblance frappante qu'il savait donner à ses personnages et par son talent de représenter toutes les passions et émotions de l'âme. Au nombre des personnages dont il reproduisit les traits se trouvent *Érasme*, *Mélanchthon*, *Albert*, électeur de Mayence, *Pirckeimer*, *l'empereur Maximilien.* Il ne réussit pas moins dans le paysage. Les dernières peintures importantes exécutées par Dürer sont deux tableaux, datés de 1526, représentant les apôtres *Jean*, *Pierre*, *Marc* et *Paul.* Il les destinait pour l'hôtel de ville de sa patrie, afin d'y entretenir le souvenir de son talent et contribuer à l'ornement de l'église. Ils sont exécutés de grandeur naturelle et avec autant de perfection que de vigueur : Colmar conserve plusieurs tableaux de ce grand maître, et nous en avons un, que personne ne va visiter, dans l'église de Saint-Gervais à Paris. Dürer, à qui tous les arts étaient familiers, inventa un procédé pour imprimer en deux couleurs les gravures sur bois, et le carreau à copier. Il se distingua aussi comme mathématicien et comme écrivain d'architecture, et publia sur ces matières les ouvrages suivants : *Unterweisung der Messung mit dem Zirkel und Richtscheyt in Linien Ebenen und ganzen Koerpern* (Démonstration sur la manière de mesurer avec le compas et l'équerre les lignes, l'espace et les corps); Nuremberg, 1525, in-fol., et Paris, 1535; — *Unterricht zur Befestigung der Stett, Schlosse und Flecken* (Instruction sur la manière de fortifier les villes, les châteaux et les bourgs); Nuremberg, 1527, avec dix-neuf gravures sur bois, dues sans doute à Albert Dürer lui-même; — *Hierinnen sind begriffen vier Bücher von menschlicher Proportion* (Quatre livres sur la proportion humaine); Nuremberg, 1528 : œuvre posthume. Cet artiste allemand, vraiment national, fut en même temps un homme pieux. Comme écrivain, il s'efforça d'ennoblir et de châtier la langue allemande, tâche dans laquelle il fut assisté par son ami Willibald Pirckeimer. Voici com-

(1) « Un jour, dit M. Jules Janin, que Dürer dessinait quelques figures sur la muraille du palais de Maximilien, celui-ci ordonna à l'un de ses gentilshommes de tenir l'échelle sur laquelle se tenait le grand peintre, et qui vacillait quelque peu. A cet ordre, le gentilhomme hésite, et, se retirant en arrière, il fit signe à l'un de ses domestiques de tenir l'échelle. Ce que voyant l'empereur, il tint l'échelle lui-même; puis quand Albert Dürer en fut descendu, il le fit gentilhomme,..; il lui donna des armoiries : trois écussons d'argent, dans un quartier bleu...; ajoutant qu'il pouvait faire tant de gentilhommes qu'il voudrait, mais que, dans tout son pouvoir, il ne ferait jamais un peintre comme Albert Dürer. » — La même anecdote est racontée pour d'autres peintres.

ment un critique judicieux, M. Michiels, apprécie le génie d'Albert Dürer : « Cet écrivain artiste est devenu le symbole de son époque. Une imagination inépuisable, qui n'embrassait point seulement la peinture et le dessin, mais empiétait encore sur le domaine de la statuaire, sur celui de l'architecture; une intelligence qui savait observer la vie jusque dans ses nuances les plus délicates; un sentiment profond de la grâce et de la naïveté en même temps que du sublime; un esprit sérieux et droit, joint au courage nécessaire pour entreprendre de longues études : voilà les qualités qui le distinguent. Mais il ne sut point résister au penchant de sa nation vers le fantastique; ce penchant troubla de mille manières le développement de ses facultés. Son attachement au merveilleux a bien fait éclore entre ses mains quelques fleurs admirables, auxquelles nous ne trouvons presque rien à comparer; il a produit quelques ouvrages pleins d'un sens mystérieux et d'un irrésistible intérêt, qui sont plutôt des poésies que des peintures; toutefois, si nous ne perdons point de vue le but suprême de l'art, cette beauté qui identifie dans sa splendeur la forme et la pensée, nous serons contraints d'avouer qu'il a rarement satisfait à ses lois. Son dessin est plein de vie et de caractère; souvent la singularité des mouvements étonne, surtout lorsque les personnages sont nus; il dispose aussi fréquemment ses draperies d'une manière bizarre. Peut-être suivait-il une mode de l'époque; mais elle ne me semble nullement propre à indiquer la configuration du corps. Dans ses vêtements arbitraires, il jette les plis en grandes masses; cependant, aux endroits où ils se brisent et forment des angles, il n'abandonne pas ce dessin étrange, qui déconcerte l'œil et gâte l'effet de l'ensemble. Son coloris a un vif éclat, et pris en lui-même, une rare beauté; toutefois, il ne reproduit pas la couleur vigoureuse et pleine des objets réels. La fantaisie domine le jeu de ses ombres et de ses lumières; le résultat ne manque pas de charme, mais il éloigne de la nature au lieu de rappeler son aspect. C'est un effet magique, pareil à celui que le clair-obscur détermine dans les productions de Rembrandt. Quoique Albert Dürer négligeât presque entièrement cette dernière ressource, ses tableaux saisissent encore davantage. En outre, la forme et l'expression de ses têtes manifestent un certain goût qui n'est point motivé par un désir d'atteindre l'idéal ou de représenter fidèlement la nature, comme ses prédécesseurs, mais qu'un amour de la bizarrerie peut seul expliquer. Cependant, comme malgré ces défauts la plus grande partie de ses travaux impressionnent noblement, ce résultat prouve la grandeur native de ses facultés. » — Les *Opera Alb. Dureri* (Arnheim, 1603, in-fol.) ne contiennent que les deux écrits cités sur les mathématiques et sur l'art des fortifications. Les dessins religieux de Dürer furent publiés à Munich en lithographies (1808, in-fol.). On conserve un grand nombre d'autres dessins de ce maître à Vienne et dans des collections particulières. Lors de la célébration séculaire de sa mort, à Nuremberg, le 7 avril 1828, on posa la première pierre du piédestal de sa statue, confiée au ciseau de M. Rauch, à Berlin, et exécutée en bronze par le sculpteur Burgschmidt.

J. Heller, *Das Leben und die Werke Albr. Dürers*. — Bartsch, *Le Peintre-Graveur*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclopædie*. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lex.* — Alf. Michiels, *Études sur l'Allemagne*, etc., t. II, 372-374 (2e édition).

DURESNEL. *Voy.* RESNEL (DU).

DURET (*Louis*), médecin français, né en 1527, à Bagé (Bresse), mort à Paris, le 22 juin 1586. Il quitta de bonne heure son pays natal pour venir étudier la médecine à Paris. Reçu docteur en 1552, il fit des cours publics de médecine, et obtint en 1568 la chaire de médecine au Collége royal (Collége de France). Duret fut en grande réputation sous Charles IX et Henri III, dont il fut le médecin ordinaire. Henri III lui donna une pension de quatre cents écus d'or. « Duret, dit la *Biographie médicale*, avait une immense érudition, qu'il devait à ses lectures assidues et à l'étendue prodigieuse de sa mémoire. Il savait par cœur Hippocrate tout entier, pour lequel il professait une singulière vénération. Son but fut seulement de marcher sur les traces de son maître, Houllier, et d'achever ou au moins de continuer ce que ce dernier avait commencé; mais il le surpassa de beaucoup. On peut dire en toute justice qu'il fut l'un des médecins les plus remarquables du seizième siècle. Peut-être eut-il trop d'enthousiasme pour Hippocrate, peut-être poussa-t-il trop loin son admiration pour une méthode qui conduit directement à l'empirisme, et qui fait jouer à la nature, c'est-à-dire à une abstraction réalisée, un rôle dont on n'aperçoit aucune trace lorsqu'on étudie les phénomènes avec attention et sang-froid; mais ce furent précisément ces défauts qui le rendirent si utile à ses contemporains, qu'il ramena dans la véritable voie, celle de l'observation, et qu'il dégoûta non-seulement de la polypharmacie des Arabes et des Galénistes, mais encore des rêveries de l'astrologie, qui depuis quelques siècles jouaient un si grand rôle en médecine. Considéré d'ailleurs comme écrivain, il nous offre un modèle de goût et d'élégance dans le style; ses traductions sont d'une rare exactitude, et elles ne pouvaient manquer de l'être, puisque les langues latine et grecque ne lui étaient guère moins familières que la sienne propre. » On a de Duret : *Ergo ex suppressis hæmorrhoidibus glabrities*; Paris, 1555, in-4°; — *Adversaria sive scholia in Jacobi Hollerii libros De morbis internis*; Paris, 1571, in-8°; — *Hippocratis magni Coacæ prænotiones; opus admirabile in tres libros distributum*; Paris, 1588, in-fol.; — *In Hippocratis librum De humoribus purgandis, et in libros tres De diæta acutorum, Commen-*

tarii, a Petro Girardeto emendati; adjecta ad calcem accurata constitutionis primæ libri secundi Epidemion interpretatione; Paris, 1631, in-8°.

Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia.* — Teissier, *Additions* aux *Éloges* de M. de Thou, t. IV. — Freher, *Theatrum Virorum doctorum.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXIII. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.* — *Biog. médicale.*

DURET (*Jean*), médecin français, fils du précédent, né à Paris, en 1563, mort le 31 août 1629. Il fut reçu docteur en 1584, et succéda deux ans plus tard à son père dans la place de professeur de médecine au Collége de France. Il embrassa avec ardeur le parti de la Ligue, et se permit les propos les plus sanguinaires. En parlant de la Saint-Barthélemy, il disait « que la saignée est aussi bonne en été qu'au printemps » ; et en présence de Duperron, « qu'il fallait faire avaler des pilules césariennes à Henri IV », faisant allusion aux coups de poignard dont César fut percé en plein sénat. Ce prince n'oublia jamais le mot de Duret, et il ne lui permit d'obtenir aucune place à la cour. Après la mort d'Henri IV, Duret devint premier médecin de Marie de Médicis. Moins savant que son père, il fut praticien habile et ennemi déclaré des astrologues et des charlatans. On a de Duret : *Non ergo criticorum dierum periodi ab astris;* Paris, 1584, in-4°; — *Advis sur la Maladie;* Paris, 1619, in-8°.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXIII. — *Biog. médicale.*

DURET (*Claude*), naturaliste et linguiste français, né à Moulins, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 17 septembre 1611. Il fut avocat et ensuite président au présidial de Moulins. On a de lui : *Discours des causes et effets des décadences et mutations des empires;* Lyon, 1594, in-8°; — *Discours de la vérité des causes et des effets des divers cours, mouvements, flux, reflux et saline de la mer Océane, de la mer Méditerranée et autres mers de la terre;* Paris, 1600, in-8°; — *Histoire admirable des Plantes et herbes esmerveillables et miraculeuses en nature, mesmes d'aucunes qui son vrays zoophytes ou plantes animales, avec leurs portraits au naturel;* Paris, 1605, in-8°. C'est une compilation savante mais sans critique; —*Thrésor de l'Histoire des Langues de l'univers;* Cologne, 1613, ou Yverdun, 1619, in-4°. C'est la même édition, avec des indications de lieu et de date différentes.

Claude Feydcau, *Préface* du *Thrésor de l'Histoire des Langues.*

DURET (*Noël*), astronome français, né à Montbrison, en 1590, mort vers 1650. Il obtint une pension du cardinal de Richelieu et le titre de cosmographe du roi. Par un privilége daté du 24 mars 1637, il avait la permission de faire imprimer toutes sortes de livres de mathématiques, en tel nombre, par tels libraires et aussi souvent qu'il lui plairait. On a de lui : *Nouvelle Théorie des Planètes, conforme aux observations de Ptolémée, Copernic, Tycho, Lansberg et autres excellents astronomes, tant anciens que modernes;* Paris, 1635, in-4°; — *Primi mobilis Doctrina, duabus partibus contenta, ephemeris ab anno* 1638 *ad annum* 1642; Paris, 1638, in-4°; — *Première partie des tables Richeliennes, avec une briève partie des planètes, selon Kepler, pour le méridien de Paris;* Paris, 1639, in-fol.; — *Ephemerides motuum celestium Richelianæ, ab anno* 1637 *ad annum* 1651, *ex Lansbergii Tabulis; isagoge in astrologiam;* Paris, 1641, in-4°; — *Traité de la Géométrie et des Fortifications régulières et irrégulières;* Paris, 1643, in-4°; — *Supplément des Tables Richeliennes;* Londres, 1647, in-fol.

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire.* —Weidler, *Hist. Astronomiæ.* — Lalande, *Bibliogr. astronom.*

DURET (*Noël*), théologien français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était cordelier et professeur de théologie à Paris. On a de lui : *Admiranda opera ordinum religiosorum in universa Ecclesia Deo militantium;* Le Puy, 1647, in-fol.

Catalogue de la Bibliothèque impériale.

DURET (*Jean*), hagiographe français, né à Lyon, le 24 janvier 1641, mort le 29 janvier 1725. Il entra fort jeune chez les Carmes déchaussés, et y reçut le nom de Michel-Ange de Sainte-Françoise. On a de lui : *Vie de sœur Françoise de Saint-Joseph, carmelite;* Lyon, 1688, in-4°.

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire.*

DURET (*Pierre-Claude*), historien et hagiographe français, petit neveu du précédent, né à Lyon, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort le 13 juin 1729. On a de lui *Histoire des Voyages aux Indes orientales;* in-4°; — *Vie de sainte Thérèse;* Lyon, 1718, in-12 ; — *Vie de saint Jean de la Croix;* Lyon, 1727; — *Vie de saint Bonaventure.*

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire.*

DURET (*Edme-Jean-Baptiste*), théologien français, né à Paris, le 18 novembre 1671, mort à l'abbaye de Saint-Riquier, le 23 mars 1758. Il entra chez les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et partagea quelque temps les travaux de dom Mabillon. Il a publié le *Traité de la Prière publique* et les trois premiers vol. des *Lettres de l'abbé Duguet.* On a encore de lui une traduction des *Christiani cordis Gemitus, soliloquia*, de Hamon, publiée sous le titre de *Entretiens d'une âme avec Dieu;* Avignon (Paris), 1740, in-12.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

* **DURET** (*François-Joseph*), statuaire français, né à Valenciennes, en 1728, mort à Paris, le 7 août 1816. Il fut membre de l'Académie de Saint-Luc, et a produit quelques ouvrages recommandables : en 1800, une figure assise représentant *Le Temps*, tenant un bouclier sur

lequel est une allégorie; — en 1806, l'*empereur Napoléon; Ovide écrivant l'*Art d'aimer; *Sapho inspirée par l'Amour;* — en 1808, *Napoléon protégeant la Religion; — La France,* sous la figure de Minerve, *protégeant l'instruction nationale; — Esculape rendant Hippolyte à la vie;* — en 1812, *Psyché caressant l'Amour sans le connaître,* groupe. Dans les galeries du Palais du Luxembourg, on a de lui les bustes du *général sénateur Hatry, de Vien,* etc. Il existait dans la salle d'Hercule du même palais une statue en plâtre d'*Épaminondas*; elle a été détruite. On attribue à cet artiste le *fronton de l'église Saint-Philippe du Roule* de Paris, où il a représenté la Religion entourée de ses attributs. Ch. d'Argé.

Documents inédits.

*DURET (*Francisque*), statuaire français, né en 1805. A peine âgé de dix-huit ans, il obtint le premier grand prix de sculpture, et alla se perfectionner à Rome. A son retour, il exposa au salon de 1831 *Mercure inventant la lyre,* statue brisée en 1848, dans le pillage du Palais-Royal, et dont la reproduction, en bronze, orne depuis 1850 le foyer de l'Académie impériale de Musique; — *La Malice,* charmante tête d'expression; puis le *Jeune Pêcheur napolitain dansant* (1833); — le *Vendangeur improvisant sur un sujet comique* (salon de 1839); — la *Vénus au bain*, couronnement de l'une des élégantes fontaines dessinées par M. Hittorff pour la promenade des Champs-Élysées; — les figures de *La Tragédie* et de *La Comédie,* destinées à être placées sous le péristyle du Théâtre-Français, de chaque côté de la statue de Voltaire (1852); — *Chactas en méditation sur la tombe d'Atala* (salon de 1836). A côté de ces œuvres, attestant une parfaite connaissance de l'anatomie des formes, se placent la statue de *Casimir Périer*, pour la Chambre des Députés (1833); — celle de *Molière*, érigée à la place d'honneur dans la salle des séances de l'Institut de France (salon de 1834); — *Le Saint-Sacrement, ou le Christ se révélant au monde*, pour l'église de La Madeleine (salon de 1835); — *L'Ange Gabriel,* pour la même église (salon de 1838); — la statue de *Philippe de France, frère de Louis XIV*, pour les galeries de Versailles (salon de 1840); — Celle de *Dunois*, pour la même galerie (salon de 1841); — les deux magnifiques vieillards en bronze qui ornent l'entrée du tombeau de Napoléon I[er] aux Invalides; — les *Fonts baptismaux* de l'église Notre-Dame-de-Lorette; — les bas-reliefs équestres du Cirque de l'Impératrice; — la statue du *Cardinal de Richelieu,* pour les galeries de Versailles; la statue en marbre de *Châteaubriand;* — une statue en marbre de *La Victoire,* pour la salle du trône du Palais du Sénat; enfin, l'ouvrage capital qu'il termine en ce moment (1855), le *Fronton de la façade du nouveau Louvre* qui regarde le Palais-Royal. M. Duret est membre de l'Académie des Beaux-arts depuis le 2 sept. 1845. Ch. d'Argé.

Archives des Beaux-Arts. — Les Beaux-Arts, publ. par Curmer.

DUREUS. *Voy.* Dury.

DUREY D'HARNONCOURT (*Pierre*), littérateur français, né vers 1690, mort le 27 juin 1765. Il était receveur général. On a de lui : *Mélanges de maximes, de réflexions et de caractères, avec une traduction des* Conclusione d'Amore *de Scipion Maffei;* Paris, 1755, in-8°; — *Dissertation sur l'usage de boire à la glace;* Paris, 1763, in-12.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

DUREY DE NOINVILLE (*Jacques-Bernard*), historien et jurisconsulte français, frère du précédent, né à Dijon, le 3 décembre 1682, mort le 20 juillet 1768. Il fut conseiller au parlement de Metz, puis président au grand conseil jusqu'en 1738. Il était aussi associé libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Histoire du Théâtre de l'Académie royale de Musique en France, depuis son établissement jusqu'à présent;* Paris, 1753, in-8°. « L'auteur, dit Fétis, tenait une partie des renseignements qu'il donne de Travenol, violoniste de l'Opéra. Son livre est, au reste, fort mal fait et rempli d'inexactitudes »; — *Recherches sur les fleurs de lis et sur les villes, les maisons et les familles qui portent les fleurs de lis dans leurs armes;* Paris, 1755, in-12; — *Table alphabétique des Dictionnaires en toutes sortes de langues et sur toutes sortes de sciences et d'arts;* Paris, 1758, in-12; — *Dissertation sur les bibliothèques, avec une table alphabétique, tant des ouvrages publiés sous le titre de Bibliothèques que des Catalogues imprimés de plusieurs cabinets de France et des pays étrangers;* Paris, 1758, in-12; — *Almanach nouveau pour l'année* 1762, *avec une dissertation sur les calendriers, les almanachs, les étrennes et les éphémérides;* Paris, 1762, in-16.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — Quérard, *La France littéraire.*

DUREY DE MORSAN (*Joseph-Marie*), polygraphe français, fils de Durey d'Harnoncourt, né en 1717, mort à Genève, en 1795. Forcé par ses dettes de quitter la France, il voyagea d'abord en Suisse, puis en Espagne. On a de lui : *Testament politique du cardinal Alberoni;* Lausanne, 1753, in-12; — *Discours de réception à l'Académie de Nancy;* Paris, 1757, in-4°; — *Anecdotes pour servir à l'histoire de l'Europe;* Paris, 1757, in-8°; — *Traité succinct de Morale, ou lois immuables;* 1778, in-12; — *Moyens de lire avec fruit*, traduit de Sacchini; 1785, in-12.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes.*

DUREY DE MEINIÈRES (*Jean-Baptiste-François*), jurisconsulte français, né vers le commencement du dix-huitième siècle, mort à Paris, le 27 septembre 1787. Président de la seconde

chambre des enquêtes du parlement de Paris, il avait fait un dépouillement général des registres du parlement. Ce travail, qui formait plus de 100 vol. in-fol., n'a jamais été publié. Le président de Meinière avait épousé madame Belot, auteur de plusieurs traductions de l'anglais. (*Voy.* BELOT)

Desessarts, *Siècles littéraires.*

DUREY DE SAUVOY (*Joseph*), marquis du Terrail, né vers le commencement du dix-huitième siècle, mort en juin 1770. On a de lui : *Le Masque;* Paris, 1750, in-12; — *Lagus,* tragédie non représentée; Paris, 1754, in-12; — *La Princesse de Gonzague;* Paris, 1756, in-12.

Bachaumont, *Mémoires secrets.*

D'URFÉ (*Honoré*). *Voy.* URFÉ (D').

DURFEY ou **D'URFEY** (*Thomas*), poëte anglais, mort le 26 février 1723. Il était d'une famille protestante française, contrainte de fuir en Angleterre après la prise de La Rochelle par Louis XIII. C'est à Exeter que Durfey vit le jour; mais la date de sa naissance est restée incertaine. Destiné d'abord à la carrière du barreau, il préféra celle des lettres, qui convenait mieux à sa nature. Il écrivit des ballades, des sonnets et plus de trente pièces de théâtre. Ces dernières compositions eurent en leur temps beaucoup de succès; mais comme elles sont entachées du style licencieux de l'époque, la représentation en est devenue presque impossible aujourd'hui. Les œuvres de Durfey se ressentent du caractère de l'auteur, qui fut assez jovial pour compter parmi ses protecteurs, parce qu'il les amusait, le roi Charles II, la reine Anne, le duc d'Albemarle, fils de Monk, et même le roi Guillaume, dont l'humeur était loin d'être gaie. Une nuit que ce prince était plus sombre encore qu'à l'ordinaire, Durfey chanta devant lui et parvint à dérider cet autre Saül, ce qui valut au poëte un témoignage de la munificence royale. Cependant, malgré ses succès comme homme privé et comme littérateur, peut-être les dernières années de Durfey se seraient-elles écoulées dans une gêne extrême, s'il n'avait trouvé dans un homme dont le nom est resté glorieux, dans Addison, un concours fraternel. L'auteur du *Spectateur* fit obtenir à Durfey une représentation à bénéfice, qui le tira sans doute d'embarras, puisqu'il put continuer d'écrire. On trouve dans Baker la liste de ses pièces, au nombre de trente-et-une. Une trente-deuxième a été publiée après la mort de l'auteur. Ses autres compositions littéraires ont été réunies en grande partie dans un recueil dont le titre : *Wit and Mirth, or pills to purge melancholy* (6 vol. in-12), dit assez la nature du contenu. Cet ouvrage est devenu rare. V. R.

Baker, *Biog. dram.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Cibber, *Lives.* — Swift, *Works.*

DURFORT, nom d'une ancienne famille française, originaire des provinces de Guyenne et de Foix; elle a formé plusieurs branches; la principale est celle de Durfort-Duras, dont les membres les plus connus sont :

DURFORT-DURAS (*Arnaud* DE), qui mourut vers 1324. Il avait épousé une marquise de Goth, nièce du pape Clément V, et avait alors reçu, comme apport de sa femme, la terre de Duras.

DURFORT-DURAS (*Aimery* DE), fils du précédent, servit le roi en Gascogne, et reçut en récompense diverses juridictions et les terres de Villandreau et de Blancafort; mais les héritiers d'Aimery embrassèrent la cause de l'Angleterre. L'un d'eux, *Gaillard*, figure comme signataire principal de la capitulation qui, en 1451, ouvrit à Dunois les portes de Bordeaux. L'année suivante, il fit hommage à Charles VII de sa terre de Duras. Mais peu de mois après il se rangea de nouveau sous les bannières anglaises, et après la seconde réduction de la Guyenne, en 1453, il fut mis au nombre des seigneurs gascons exceptés de l'amnistie et exilés. Réfugié à Londres, il y vivait dans la misère, quand le duc d'York lui accorda, le 21 avril 1454, une pension de cent livres pour lui et douze de ses serviteurs. Plus tard, il fut nommé gouverneur de Calais et agrégé à l'ordre de la Jarretière. Il rentra enfin en grâce auprès de Louis XI, en 1476, après le traité de Pecquigny, et fut tué en combattant en Bourgogne, en 1477.

DURFORT-DURAS (*Georges* DE), surnommé *à la longue Barbe*, mort en 1525. Il contribua au gain des batailles d'Agnadel et de Ravenne, et fut gouverneur de Henri d'Albret, roi de Navarre.

Sismondi, *Hist. des Fr.* — De Barante, *Hist. des Ducs de Bourg.*

DURFORT-DURAS (*Jean* DE), mort à Orléans, en 1563. Il était maire de Bordeaux en 1487, suivit Charles VIII en Italie, et se comporta vaillamment à Naples. *François*, son fils, mourut en Italie, deux jours avant la bataille de Pavie. *Symphorien*, colonel des légionnaires de Guyenne, embrassa le parti huguenot, et mourut à Orléans, en 1563, pendant les guerres civiles.

DURFORT-DURAS (*Jacques-Henri* DE), duc et maréchal, né en 1622, mort en 1704. Il commença sa carrière militaire en qualité de capitaine dans le régiment du maréchal de Turenne, son oncle, et se distingua aux batailles de Marienthal et de Nordlingen, à la prise de Landau et à celle de Trèves. En 1651, il abandonna la cause royale pour suivre le prince de Condé, qui le créa lieutenant général, titre qui lui fut conservé lorsqu'il fit sa paix avec la cour, en 1657. Il servit avec distinction en Italie, en Flandre, accompagna Louis XIV dans les Pays-Bas, et fut nommé gouverneur de la Franche-Comté, capitaine des gardes du corps, maréchal de France, et enfin duc héréditaire, en 1689. Il mourut doyen des maréchaux. — Sa sœur, dame d'atours de la duchesse d'Orléans et protestante, fut convertie au catholicisme par Bossuet, en 1678, à la suite de conférences qui eurent du retentissement.

DURFORT-DURAS (*Gui-Alphonse* DE), maréchal, duc de Lorges, frère du précédent, né en 1628, mort en 1702. Il servait en qualité de lieutenant général dans l'armée de Turenne, et il la sauva par sa présence d'esprit et son courage lors de la mort de ce grand homme. Il montra également des talents remarquables à Altenheim, gagna la bataille de Pfortzheim, où il fit prisonnier le duc de Wurtemberg, força les Impériaux à lever le siége d'Ebersbourg, et garantit l'Alsace de l'invasion de Montecuculli. Louis XIV, pour reconnaître ses services, l'avait nommé duc héréditaire et maréchal de France. Saint-Simon, qui était son gendre, et Hume font de lui un grand éloge.

Saint-Simon, *Mém.* — *Lettres de Madame de Sévigné.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*

DURFORT-DURAS (*Louis*), comte de Feversham, frère des précédents, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il quitta le service de Louis XIV pour passer à celui de Charles II, qui l'envoya en France en qualité d'ambassadeur lors de la paix de Nimègue. De retour en Angleterre, il fut nommé vice-roi d'Irlande, premier écuyer de la reine douairière, chevalier de la Jarretière et généralissime des armées de Jacques II. Il battit complétement le duc de Monmouth à la bataille de Sedgemore, le fit prisonnier, et forma à l'art de la guerre le fameux Churchill, depuis duc de Marlborough.

DURFORT-DURAS (*Jean-Baptiste*, maréchal duc DE), fils de *Jacques-Henri*, né en 1684, mort à Paris, en 1770. Il devint colonel en 1697, lors de la mort de son frère aîné; se signala successivement en Allemagne, en Flandre et en Espagne, fut nommé lieutenant général en 1720, et commandant en Guyenne deux ans après. Il fut créé maréchal de France en 1751. En 1744 il se trouva aux siéges de Kehl, de Philisbourg, de Worms, et contribua puissamment à la prise de ces trois places: Louis XV le nomma gouverneur de la Franche-Comté en 1755.

DURFORT-DURAS (*Emmanuel-Félicité*, maréchal duc DE), fils du précédent, né en 1715, mort à Versailles, le 6 septembre 1789. Il fit ses premières armes en Italie, comme aide de camp de Villars en 1734, et prit part à presque toutes les guerres du règne de Louis XV. Il fut ambassadeur en Espagne en 1752, et fut choisi pour commander en Bretagne lors des troubles qu'y avait fait naître la malheureuse affaire de La Chalotais. Il passait pour un courtisan accompli. Il fut créé pair de France en 1757, et fut premier gentilhomme de la chambre du roi, maréchal de France, gouverneur de la Franche-Comté et membre de l'Académie Française.

DURFORT-DURAS (*Emmanuel-Céleste-Augustin*, duc DE), fils du précédent, né en 1741, mort en Angleterre, en 1800. Il fut plus connu sous le nom de *duc de Durfort*, qu'il portait du vivant de son père. Duc et pair, nommé général en chef des gardes nationales de Guyenne en 1790, il fit tous ses efforts pour s'opposer dans cette province aux progrès du parti révolutionnaire, émigra, fit partie de l'armée de Condé, et mourut en Angleterre.

DURFORT-DURAS (*Amédée-Bretagne-Malo*, duc DE), fils du précédent, né en 1770, mort vers 1835, premier gentilhomme de la chambre du roi, pair de France, maréchal de camp, et connu aussi par son attachement aux Bourbons de la branche aînée, était fils du précédent. Il était de service près de Louis XVI en 1790 et 1791, et fut alors chargé d'une mission en Autriche, à l'occasion de l'avénement de l'empereur Léopold II. Il est mort à Versailles, en août 1836.

DURFORT-DURAS (*Claire* DE KERSAINT, duchesse DE), femme du précédent, née à Brest, en 1778, morte à Nice, en janvier 1829. Elle était fille du comte de Kersaint, membre de la Convention nationale, et l'un des officiers les plus distingués de la marine française, qui, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, fut exécuté le 5 décembre 1793. Claire de Kersaint quitta alors la France avec sa mère, en qui la douleur avait affaibli l'intelligence. Des États-Unis elles passèrent à la Martinique, où sa mère avait de riches possessions, dans la gestion desquelles elle la remplaça avec tout le succes qu'on aurait pu attendre de l'expérience la plus consommée. Devenue orpheline et fort riche encore, Claire de Kersaint revint en Europe, et se fixa à Londres, où elle épousa le duc de Duras. Tous deux rentrèrent en France après le 18 brumaire; mais, retirés en Touraine, dans un château qui appartenait à M. de Duras, ils ne parurent que rarement à Paris, et demeurèrent étrangers à toutes les intrigues politiques de cette époque. L'absence de toute prétention était le trait dominant du caractère de la duchesse; et elle racontait souvent que l'on disait d'elle dans son enfance : « Claire est très-bien ; c'est dommage qu'elle ait « si peu d'esprit. » Cependant Mme de Staël et M. de Châteaubriand surent reconnaître cet esprit si distingué sous le voile modeste dont il se couvrait, et leur amitié alla chercher Mme de Duras au sein de sa retraite. La Restauration la ramena à Paris. Le duc de Duras fut alors créé pair de France, et reprit à la cour de Louis XVIII les fonctions de premier gentilhomme de la chambre, qui n'étaient pas sorties de sa famille sous les deux derniers règnes. Ce changement de position modifia peu les habitudes de Mme de Duras. Son cercle rappelait, dans ce qu'elles avaient eu de meilleur, ces réunions qui, au dix-septième siècle, avaient illustré la maison de Ninon de L'Enclos, et au dix-huitième celles de Mmes du Deffand et Geoffrin. Ce fut dans un de ces passe-temps de spirituelle causerie, qu'une anecdote racontée par Mme de Duras ayant excité au plus haut degré l'intérêt de son auditoire, on l'engagea à l'écrire autant que possible dans les mêmes termes où elle venait de la narrer. Cette

circonstance fit un auteur de la femme de société, et l'apparition d'*Ourika* (1823) révéla au public l'existence d'un talent qui jusque là s'était ignoré lui-même. *Ourika* est une nouvelle plutôt qu'un roman; mais cette nouvelle est une de ces productions d'élite, comme le *Voyage sentimental*, *Simple Histoire*, *Manon Lescaut*, *Adèle de Senanges*, *Paul et Virginie* et *René*, qui, au moyen d'un petit nombre de pages, suffisent à établir la réputation d'un auteur, et de prime abord l'établissent si bien, que tout ce qui vient ensuite, fût-il même d'un ordre supérieur, n'y saurait rien ajouter. Mme de Duras en fit l'épreuve. Son second ouvrage, *Édouard* (1825), égal au premier quant au style, préférable par le choix d'un sujet mieux approprié à nos habitudes sociales, et par un développement de passion étudié avec plus de finesse et analysé dans ses nuances les plus délicates, *Édouard* n'obtint pas à beaucoup près autant de succès qu'*Ourika*. Dans ces deux ouvrages, l'auteur avait décrit des situations où le bonheur est impossible. Ce cadre, dont elle paraissait ne pas vouloir sortir, fut encore celui d'une troisième production, *Olivier*, dont le fond était également un obstacle insurmontable tiré de l'état physique du héros. Grâce à la connaissance qu'il avait du style de Mme de Duras, un écrivain d'un esprit hardi, M. de Latouche, s'empara de cette donnée, et publia un autre *Olivier*, qui fut attribué à l'auteur d'*Ourika*. Par malheur, Mme de Duras ne rectifia point cette méprise. Son *Olivier* demeura inédit, ainsi que plusieurs autres opuscules, parmi lesquels on cite des *Réflexions chrétiennes*, inspirées par la résignation de l'âme aux souffrances du corps. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Sainte-Beuve, *Portr. de Femmes.*

DURHAM (*Jean-Georges* LAMBTON, comte DE), homme d'État anglais, né au château de Lambton, le 12 avril 1792, mort à Cowes (île de Wight), le 18 juillet 1840. Il appartenait à une famille connue pour son attachement aux libertés publiques et en possession depuis plusieurs siècles de représenter au parlement le comté de Durham. Son père se fit remarquer à la chambre des communes par son zèle pour la cause de la réforme parlementaire, à laquelle le fils devait attacher son nom. Sorti des universités d'Eton et de Cambridge, le jeune Durham fut nommé, dès qu'il eut l'âge requis, membre de la chambre des communes, dont il devint bientôt l'un des orateurs les plus populaires. On le vit, en février 1815, s'élever contre le projet de livrer Gênes au roi de Sardaigne; en mai 1817, s'opposer à l'envoi de Georges Canning comme ambassadeur à Lisbonne, avec un traitement considérable. Dans sa philippique contre l'administration, à l'occasion du bill d'indemnité présenté par l'avocat général Shepherd, en 1818, on remarque ce vigoureux passage : « Nos ministres ressemblent à Robespierre sous plusieurs rapports; mais ils diffèrent de lui en un point : Robespierre s'attaquait aux puissants, aux heureux du siècle; eux se prennent aux pauvres qui meurent de faim, comme pour montrer à tous qu'ils sont sans pitié, comme pour apprendre au peuple qu'il y aurait folie de sa part à attendre de cette chambre le redressement de ses griefs ! » Lors du fameux procès de la reine Caroline, il défendit avec chaleur cette princesse, qu'il croyait plus malheureuse que coupable, et appuya dans un discours remarquable la motion du marquis de Tavistock pour censurer par un vote la conduite des ministres. Sa sollicitude constante pour la cause de la réforme parlementaire se révéla en 1821 par un projet qu'il présenta le 8 avril; il ne différait guère de celui qui fut adopté depuis qu'en ce qu'il proposait l'abolition de la septennalité et le rétablissement des parlements triennaux; mais une tactique ministérielle fit repousser alors la proposition. En 1826, quoique dangereusement malade, Lambton fut réélu, pour la quatrième fois, comme représentant du comté de Durham.

Le 17 janvier 1828 il fut élevé à la dignité de pair d'Angleterre, avec le titre de baronet. Sur ce nouveau théâtre ses talents ne brillèrent pas d'un moins vif éclat; il déploya dans la chambre des lords le même zèle pour la cause des libertés publiques, la même haine pour l'arbitraire, et déjà le moment approchait où lord Durham devait être mis à même de réaliser ces réformes, le rêve de toute sa vie. Les grands événements qui signalèrent la seconde moitié de l'année 1830, la mort du roi d'Angleterre Georges IV, la dissolution du parlement qui en fut la suite, les révolutions de France et de Belgique, amenèrent les whigs au pouvoir. Le beau-père de lord Durham (1), le comte Grey, chargé de composer un ministère, n'accepta qu'à la condition de faire de la réforme une mesure de cabinet. Dans cet état de choses, les antécédents politiques de lord Durham l'auraient désigné à son choix, quand même ses affections de famille n'eussent pas déterminé lord Grey. Son gendre entra donc dans le ministère comme lord du sceau privé (novembre 1830). On sait les efforts de cette administration pour faire triompher la grande mesure à laquelle son nom restera associé, la résistance des lords, l'éclatante adhésion de la couronne et de la nation. Dans cette circonstance solennelle, celui qu'on avait surnommé *le Réformateur du Nord* ne resta point au-dessous de sa haute mission. Orateur infatigable, on le vit toujours prêt à combattre les ennemis du bill. Ses discours resteront parmi les plus éloquents qu'ait fait éclore ce débat mémorable. On cite particulièrement son allocution à la chambre des lords, après la seconde lecture du second bill de réforme : « Mylords, s'écria-t-il, nous vous offrons l'occasion d'exercer votre

(1) Lambton avait épousé en secondes noces (1816) Louise-Élisabeth Grey.

haute prérogative d'une manière conforme aux droits du peuple et aux intérêts de l'État. Nous ne permettrons pas qu'on touche à un seul des fleurons de la couronne; nous voulons seulement en rehausser la splendeur. En même temps nous conférons à la nation le plus grand bienfait dont puissent jouir des hommes libres, c'est-à-dire une voix dans la représentation, pour prononcer sur ses droits, ses propriétés, tout ce qu'elle a de plus cher au monde. » On a su depuis, par un discours que prononça lord Durham à un banquet qui lui fut donné à Gateshead, le 23 octobre 1833, que c'était à lui que lord Grey avait confié la préparation du projet de réforme, immédiatement après la formation du ministère, et qu'il avait rédigé, de concert avec trois de ses collègues, lord John Russell, sir James Graham et lord Duncannon, ce premier bill, soumis au cabinet et au roi, et exempt, comme on le sait, de la plupart des imperfections qui déparaient encore le second. Vers le milieu de l'année 1832, lord Durham fut chargé d'une mission spéciale à la cour de Russie, et dans le mois de mars de l'année suivante ses services furent récompensés par le titre de comte de Durham, vicomte Lambton. Non moins cher à la nation qu'estimé du monarque, lord Durham, depuis la dissolution du ministère Grey (juillet 1834), n'a pas cessé de jouir, surtout dans le comté qu'il a représenté et où sont situés ses biens héréditaires, d'une grande et légitime popularité. Nommé, sous le ministère Melbourne (1836), ambassadeur britannique à la cour de Russie, il se rendit à son poste par le chemin de Constantinople et de la mer Noire; il fut chargé de négociations difficiles avec ce cabinet relativement à la prépondérance russe en Orient et aux droits contestés de cet empire sur la Circassie; il les conduisit avec autant de convenance que de fermeté, et se concilia l'estime du souverain près duquel il représentait si dignement son pays. Peu de temps avant son départ, l'empereur lui remit son ordre de Saint-André, accompagné de l'autorisation d'en porter les insignes, que Nicolas Ier avait fait secrètement demander pour lui au gouvernement anglais. Le retour du comte de Durham coïncida avec la mort du roi Guillaume IV, qui venait de le nommer grand'croix de l'ordre du Bain. Nommé gouverneur des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale lors de l'insurrection du Canada, lord Durham débarqua à Québec le 21 mai 1838. Les mesures qu'il adopta contribuèrent à la pacification de la contrée insurgée. La désapprobation donnée par le parlement anglais à une de ces mesures (la déportation à l'île Bermude des chefs du mouvement révolutionnaire) porta lord Durham à se démettre de ses fonctions. Revenu en Angleterre, il mourut peu après. — Lord Durham s'est fait remarquer par la constante unité de sa conduite politique, et son talent oratoire, qui était considérable, s'est ressenti de cette netteté de ses principes. Son fils, *Georges-Frédéric* D'ARCY, a hérité de ses biens et de ses titres. [*Enc. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

DURICH (*Fortunat*), théologien bohémien, de l'ordre des Barnabites, né à Turnau, en 1730, mort dans la même ville, le 30 août 1802. Il professa la théologie et l'hébreu à Prague, et fut corecteur dans un couvent de son ordre. Il passa ses dernières années à Vienne et à Turnau, lorsque l'ordre des Barnabites eut été supprimé. Outre la part qu'il a prise à la dernière édition de la *Bible bohémienne* par les Barnabites de Prague, on a de lui : *Dissertatio de Slavo-Bohemica sacri Codicis Versione;* Prague, 1777, in-8°; — *Bibliotheca Slavica antiquissimi dialecti communis et Ecclesiæ Slavorum gentis ;* Vienne, 1795, gr. in-8°.

* **DURIEU** (*Jean-Louis-Marie-Eugène*), administrateur et littérateur français, né à Nismes, le 10 décembre 1800. Il étudia d'abord le droit, se destina au barreau, et s'associa à son père, chef de bureau au ministère des finances, dans la publication du *Manuel des percepteurs et des receveurs municipaux*; Paris, 1822, 1 vol. in-12, et d'un *Code de l'administration et de la comptabilité des établissements publics;* Paris, 1823, 1 vol. in-12. En 1824, il fonda *Le Mémorial des percepteurs et des receveurs des établissements de bienfaisance*, recueil périodique destiné à combler une lacune dans la science de l'administration. Plus tard, il obtint au ministère de l'intérieur l'emploi de chef de la section administrative des communes et des établissements de bienfaisance. En 1847 il fut nommé inspecteur général des hospices et des établissements d'utilité publique, et après la révolution de 1848 il fut chargé de la direction générale de l'administration des cultes; il institua une commission des arts et édifices religieux, et créa un corps d'architectes diocésains, qui est resté la base de la bonne conservation des cathédrales et des églises. Outre les travaux cités, on a de lui : *Poursuites en matière de contributions directes ;* Paris, 1838, 2 vol. in-8° ; — *Formulaire de la comptabilité des percepteurs-receveurs de communes et d'établissements de bienfaisance;* 1842, in-8°; — *Répertoire de l'administration et de la comptabilité des établissements de bienfaisance;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°. F. D.

Docum. partic.

DURIS. *Voy.* DOURIS.

DURIT (*Michel*), jurisconsulte français, natif d'Orléans, mort en 1598. Il fut avocat au présidial de sa ville natale. On a de lui : *Michaelis Ritii Optimus Francus, sive de fide gallica, ad Franciscum Balzacum Antracium;* Paris, 1589, in-8°. Cet ouvrage, adressé à Balzac d'Entragues, eut un succès de circonstance, et fut traduit dans la même année en français.

Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

DURIVAL (*Nicolas* LUTTON), historien français, né à Commercy, le 12 novembre 1723, mort

à Heillecourt, près de Nancy, en 1795. D'abord secrétaire de l'intendance de Lorraine, il devint greffier du conseil d'État, lorsque le roi Stanislas fut mis en possession de cette province, et ensuite lieutenant de police à Nancy. Cette dernière place ayant été supprimée en 1790, il fut nommé administrateur municipal. Dans ses dernières années, il obtint des secours de la Convention nationale. Sa vie entière fut consacrée à d'importants travaux sur l'administration intérieure, la topographie et la statistique de la Lorraine. On a de lui : *Table alphabétique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Lorraine et du Barrois*; Nancy, 1748, in-8°; — *Mémoire sur la Lorraine et le Barrois, suivi de la Table alphabétique des villes, bourgs*, etc.; Nancy, 1753, in-4°; — *Coutume particulière à La Bresse, village de Lorraine*; Nancy, 1754, in-8°; — *Mémoire sur la clôture des héritages, le vain pâturage et le parcours en Lorraine*; Nancy, 1763, in-8°; — *Principes sur le pacage, le vain pâturage et le parcours*; Nancy, 1766, in-8°; — *Introduction à la Description de la Lorraine et du Barrois*; Nancy, 1774, in-8°; — *Description de la Lorraine et du Barrois*; Nancy, 1778-1783, 4 vol. in-4°.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.*

DURIVAL (*Jean*), diplomate et stratégiste français, frère du précédent, né à Saint-Aubin, le 4 juillet 1725, mort à Heillecourt, le 4 février 1810. Il devint premier secrétaire des affaires étrangères sous le ministère du duc de Choiseul, et fut nommé, en 1777, ministre de France en Hollande. On a de lui : *Détails militaires*; Lunéville, 1758, in 16; — *Essai sur l'Infanterie française*; 1760, in-12; — *Histoire du Règne de Philippe II*, traduit de l'anglais de Watson; Amsterdam, 1777, 4 vol. in-12.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.*

DURIVAL (*Claude*), économiste et agronome français, frère des précédents, né à Saint-Aubin, en 1728, mort à Heillecourt, le 2 mars 1805. On a de lui : *Mémoires et tarifs sur les grains*; Nancy, 1757, in-4°; — *Mémoire sur la culture de la vigne*, couronné par l'Académie de Metz; Paris, 1777, in-8°.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.*

DURIVIER (1) (*Jean*), graveur belge, né à Liége, en 1687 (2), mort à Paris, en 1761. Il se consacra à la gravure en médailles, et vint à Paris, où il travailla dans les ateliers des premiers artistes en ce genre. Il se fit apprécier rapidement, et fut nommé graveur du roi, avec un logement au Louvre. Peu après, il fut élu membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture. Le czar Pierre Ier, durant son séjour à Paris, ayant été visiter l'hôtel de la Monnaie royale, releva lui-même une médaille qui venait d'être frappée : c'était son portrait, très-bien exécuté par Durivier. Ce graveur est celui qui a le mieux saisi les traits de Louis XV. Si l'on ne trouve pas toujours dans ses ouvrages l'élégance et la pureté de style désirable, on y remarque une touche vigoureuse, hardie, un dessin correct, de la vérité, de la chaleur, qualités qui le mettent au premier rang des graveurs en médailles : Delille parle ainsi de cet artiste :

Durivier, c'est à toi de tenter ces travaux ;
Et si dans nos remparts des Vandales nouveaux
Brisent des monuments que le bon goût adore,
Ton burin immortel les fera vivre encore.

Parmi les nombreuses médailles gravées par Durivier, on cite les *portraits de Berthollet Flémalle* (1711); — de *Pierre de Gouges*, avocat au parlement; — une médaille représentant *Mars et Minerve* avec leurs attributs; la légende porte : *Ubi debemus utramque*, et l'exergue : *Victoria pacem fecit.* MDCCXIII. Cet artiste a gravé aussi quelques *vignettes* pour la librairie.

Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise.* — Delille, *L'Imagination*, chant VII.

(1) Et non *Duvivier*, ainsi que le nomment Chaudon et Delandine, dans leur *Dictionnaire universel*, édit. de 1810, et l'éditeur du *Dictionnaire biographique et pittoresque*, Aimé-André, Paris, 1834.

(2) Et non en 1678, comme écrivent quelques auteurs.

DÜRNHOFER (*Laurent*), théologien et poëte allemand, né à Nuremberg, le 29 janvier 1532, mort le 18 juillet 1594. De 1545 à 1549, il reçut sa première instruction à l'école dite des Poëtes de Salzbourg, où il se rendit ensuite. A Wittemberg il fit connaissance avec Mélanchthon, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance. Après quelque séjour à Oelsnitz, il revint en 1555 à Wittemberg, et y entra au Collége des Philosophes. Il ouvrit ses cours sur Homère et Ovide par un poëme qui se trouve dans les *Scriptores publici Wittembergæ propositi.* En 1562 il fut nommé diacre à Wittemberg, et en 1567 il remplaça Klingenbeck dans les fonctions pastorales à Saint-Gilles de Nuremberg. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *De Synodo Tridentina deque sophistarum qui proximis aliquot annis gubernarunt eam cum pietate atque prudentia*; 1566; — *Carmen de corruptis hujus sæculi moribus*; 1551; — *Carmen in obitum Evæ, filiæ M. Sebast. Matthæi*; 1560.

Will, *Nürnb. Gel.-Lexik.*

DUROC (*Géraud-Christophe-Michel*), duc de Frioul, général français, né à Pont-à-Mousson (Meurthe), le 25 octobre 1772, tué à Mackersdorff (Saxe), le 23 mai 1813. Fils d'un capitaine chevalier de Saint-Louis, le jeune Duroc, destiné à la carrière des armes, entra à l'école militaire de Pont-à-Mousson, qu'il quitta (1er mars 1792) pour passer, en qualité d'élève sous-lieutenant d'artillerie à l'école de Châlons. Lieutenant en second d'artillerie (1er juin 1793) au 4e régiment, il devint successivement lieutenant en premier (20 novembre 1793), capitaine en second (22 octobre 1794), et capitaine commandant (23 mai 1797). Le général en chef Bonaparte, qui avait reçu les rapports les plus favorables sur Duroc, l'appela auprès lui en qualité d'aide de camp, et bientôt le jeune capitaine sut se rendre digne de cette protection, par le cou-

rage qu'il déploya tant aux passages de l'Isonzo et des gorges de la Brenta, où il eut un cheval tué sous lui (*Moniteur* du 23 septembre 1796), qu'à la prise de Gradisca, où il mérita d'être cité en ces termes dans le rapport que Bonaparte adressa au Directoire exécutif : « Le citoyen « Duroc, mon aide de camp capitaine, s'est « conduit avec la bravoure qui caractérise l'état-« major de l'armée d'Italie » (*Moniteur* du 31 mars 1797). Parvenu au grade de chef de bataillon, il fit partie de l'armée d'Égypte, et combattit avec tant d'intrépidité à la bataille de Salehieh, que Bonaparte, dans le rapport qu'il adressa au Directoire le 19 août 1798, s'exprime en ces termes : « Le général Murat, le chef de « bataillon mon aide de camp Duroc, le citoyen « Leturcq, le citoyen Colbert, l'adjoint Arrighi, « engagés trop avant par leur ardeur, dans le « plus fort de la mêlée, ont couru les plus grands « dangers » (*Moniteur* du 24 octobre 1798). Grièvement blessé, d'un éclat d'obus, à la bataille d'Aboukir, Duroc, qui s'était fait remarquer aux siéges de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre, revint en France avec le général en chef. La part active qu'il prit au 18 brumaire prouvait à Bonaparte, devenu consul, combien était sincère l'attachement qu'il lui portait : il le nomma (1798) son premier aide de camp, l'éleva au grade de général de brigade (1800), et le fit gouverneur du palais des Tuileries. Après avoir accompagné le premier consul à Marengo, Duroc remplit des ambassades à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, à Copenhague, et les heureux résultats qu'il y obtint lui méritèrent les grades de général de division (1803), de grand-officier de la Légion d'Honneur (10 juillet 1804) et enfin celui de grand-maréchal du palais. Appelé à remplacer momentanément le général Oudinot, il prit à Austerlitz le commandement des grenadiers-réunis de la grande-armée; et il ne quitta ce poste important que pour être de nouveau employé dans diverses négociations, parmi lesquelles nous citerons celle près du roi de Prusse Frédéric-Guillaume, le traité de paix conclu (11 décembre 1806) avec l'électeur de Saxe, l'acte d'admission de plusieurs princes allemands à la Confédération du Rhin, l'acte (5 mai 1808) par lequel Charles IV et le prince Ferdinand cédaient à la France leurs droits à la couronne d'Espagne, enfin l'armistice de Znaïm (juillet 1808). Nommé général major de l'armée hollandaise par le roi Louis, Duroc fut créé (14 novembre 1808) duc de Frioul, suivit Napoléon en Russie, et fut élevé à la dignité de sénateur, le 5 avril 1813.

Désigné pour accompagner l'empereur en Saxe, il se trouva aux batailles de Lutzen et de Wurtzen, les 20 et 21 mai de la même année. A cette dernière bataille, le général Lefebvre-Desnouettes, qui commandait les lanciers polonais et les lanciers rouges de la garde, se trouvant trop engagé dans la plaine de Reichenbach, Napoléon donna ordre au général Latour-Maubourg, qui avait sous son commandement 14,000 chevaux et les cuirassiers français et saxons, d'aller dégager Lefebvre-Desnouettes. Voulant voir par lui-même l'effet d'une manœuvre qui, suivant ses prévisions, devait décider de la victoire, l'empereur, escorté des ducs de Vicence, de Trévise, de Frioul et du général du génie Kirgener, baron de Planta, descendit au galop un chemin creux pour gagner une petite éminence de laquelle il pouvait embrasser d'un coup d'œil tout le champ de bataille. Battu sur tous les points, l'ennemi cherchait à se sauver par la fuite, lorsque Napoléon, se détournant pour demander sa lunette, aperçoit le duc de Plaisance, les yeux baignés de pleurs, parlant bas au duc de Vicence. « Qu'y a-t-il ? demande l'empereur. — Sire, répond le grand-écuyer, le grand-maréchal du palais vient d'être tué ! — Duroc ! s'écrie Napoléon, c'est impossible, il était à côté de moi tout à l'heure ! » Absorbé dans ses préoccupations, l'empereur ne s'était pas aperçu qu'un boulet, qui venait de frapper un arbre près de lui, avait, par un ricochet, tué le général Kirgener et blessé mortellement au bas-ventre Duroc, qui, respirant encore, fut transporté dans une petite ferme. Le *Moniteur* du 30 mai 1813 raconte ainsi les détails de cet événement : « Dès que les postes furent placés et que l'armée eut pris ses bivouacs, l'empereur alla voir le duc de Frioul. Il le trouva avec toute sa connaissance, et montrant le plus grand sang-froid. Le duc serra la main de l'empereur, qu'il porta sur ses lèvres. « Toute ma vie, lui dit-il, a été consacrée à votre service, et je ne la regrette que par l'utilité dont elle pouvait vous être encore ! — Duroc, lui dit l'empereur, il est une autre vie ! c'est là que vous irez m'attendre, et que nous nous retrouverons un jour ! — Oui, sire; mais ce sera dans trente ans, quand vous aurez triomphé de vos ennemis, et réalisé toutes les espérances de notre patrie.... J'ai vécu en honnête homme; je ne me reproche rien. Je laisse une fille, votre majesté lui servira de père. » — L'empereur, serrant de la main droite le grand-maréchal, resta un quart d'heure la tête appuyée sur la main gauche dans le plus profond silence. Le grand-maréchal rompit le premier ce silence. — « Ah, sire! allez-vous-en : ce spectacle vous peine! » — L'empereur, s'appuyant sur le duc de Dalmatie et sur le grand-écuyer, quitta le duc de Frioul sans pouvoir lui dire autre chose que ces mots : — « Adieu donc, mon ami ! » — Sa Majesté rentra dans sa tente, et ne reçut personne pendant toute la nuit. » Napoléon acheta pour 20,000 fr. la ferme où Duroc était mort, et y fit élever un monument funèbre à celui qui seul avait eu son intimité et possédé son entière confiance (*Mémorial*, t. I, p. 122). Le corps du général fut déposé aux Invalides; son nom est gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles et sur l'Arc de Triomphe. (1). A. Sauzay.

(1) En rapportant textuellement ici les dates précises des divers numéros du *Moniteur* qui parlent de Duroc, notre

Archives de la guerre. — Mémorial de Sainte-Hélène, t. I, p. 122; II, p. 180; V, 194. — *Fastes de la Légion d'Honneur. — Galerie militaire*, t. III, p. 515.

* **DUROCHER** (*R.-M.*), auteur dramatique français, vivait en 1639. On manque de détails sur sa biographie; mais on possède deux de ses compositions : une tragi-comédie, *L'Indienne amoureuse, ou l'heureux naufrage*, Paris, 1636, et une pastorale, *Mélize*, 1634. Cette dernière pièce a été réimprimée en 1639, avec un prologue rempli d'équivoques graveleuses, et qui était déjà dans les *Œuvres de Bruscambille*. Tous les défauts de l'époque, l'enflure du style, la froideur des allégories, la licence des images, se trouvent dans ces pièces, que leur rareté seule peut rendre précieuses aux yeux des bibliophiles.

G. B.

Biblioth. du Théâtre Français; 1768, t. II, p. 295-299. — *Catalogue de la biblioth. dram. de M. de Soleinne*, t. I, p. 234.

DUROI (*Jean-Philippe*), naturaliste allemand, né en 1741, mort en 1786. Il prit le grade de docteur à Helmstædt, pratiqua la médecine à Brunswick, et se fit connaître par des travaux sur la botanique. Linné fils lui consacra un genre de plantes (*duroia*) de la famille des rubiacées, réuni depuis à celui des *genipa* (sous-tribu des gardeniées). On a de lui : *Dissertatio de rosis et salicibus*; Helmstædt, 1771, in-4°; — *Die Harbkesche wilde Baumzucht*; Brunswick, 1771-1772, 2 vol. in-8°.

Biographie médicale.

DUROI (*Henri*). *Voy.* Duroy.

DUROLLET. *Voy.* Rollet (Du).

DUROSNEL (*Antoine-Jean-Auguste-Henri, comte*), général français, né à Paris, le 9 novembre 1771, mort le 5 février 1849. D'abord aide de camp du général d'Harville, il passa bientôt (27 juillet 1799) colonel du 16e régiment de chasseurs à cheval, à la tête duquel il se distingua à la bataille de Moëskirch (5 mai 1800), où il défit un corps de hulans trois fois plus nombreux que n'était son régiment. Le talent et la bravoure dont il donna des preuves au combat d'Enns et à la bataille d'Austerlitz lui méritèrent le grade de général de brigade, qui lui fut accordé le 24 décembre 1805. Il se trouva à la bataille d'Iéna, où, à la tête des 7e et 20e régiments de chasseurs à cheval, il dégagea Napoléon, un moment exposé. Il fut nommé commandant de la Légion d'Honneur le 14 mai 1807, prit une part des plus actives au combat de Glogau, fut créé comte de l'empire en 1808 et gouverneur de l'école militaire des pages. Envoyé en Espagne, il y détruisit, avec quatre cents chevau-légers de la garde, toute une colonne de l'armée anglaise. Promu au grade de général de division, et attaché à l'empereur en qualité d'aide de camp (16 avril 1809), il se rendit à l'armée d'Allemagne, combattit au passage de la Traun, sur le pont d'Ebersberg, ainsi qu'à la bataille d'Essling, où, blessé, il tomba au pouvoir de l'ennemi (1). Rendu à la liberté (12 juillet 1809) et nommé grand-officier de la Légion d'Honneur (30 mai 1811), il fit la campagne de Russie, et fut investi (1813) du gouvernement de la ville de Dresde. Créé par la Restauration chevalier de Saint-Louis (13 août 1814), Durosnel reçut pendant les Cent Jours le commandement en second de la garde nationale de Paris, et fut élevé (2 juin 1815) à la pairie créée par Napoléon, et qui n'exista que pendant un mois. Remplacé (8 juillet) dans le commandement de la garde nationale, le comte Durosnel resta éloigné des affaires jusqu'à la révolution de 1830, époque à laquelle le département de Seine-et-Marne l'envoya (novembre 1830) siéger à la chambre des députés. Il représenta de 1831 à 1837 l'arrondissement de Fontainebleau. Successivement aide de camp du roi Louis-Philippe (20 avril 1832), grand'-croix de la Légion d'Honneur (27 mai), il fut de nouveau appelé à la pairie le 3 octobre 1837. Le nom de ce général est inscrit sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Courcelles, *Dict. des Généraux français. — Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III. — *Victoires et Conquêtes*, t. XIII, XV, XVI, XVII, XIX, XXI, XXIV. — *Bulletins de la grande armée*, t. I, II, III. — M. de Ségur, dans le *Journal des Débats* du 11 fév. 1849.

* **DUROSOY** (*Jean-Baptiste*), historien français, né à Belfort, le 10 février 1726, mort en 1804, dans le canton de Soleure. Entré dans l'ordre des Jésuites, il professa la théologie au collége de Colmar. Pendant la révolution, il se réfugia en Suisse, où il mourut. On a de lui : *Histoire généalogique de la Maison de Vigier*; in-fol.; — *La Vie de madame Marie-Marguerite-Gertrude de Suri, épouse de M. de Besenval, capitaine au régiment des gardes suisses du roi de France, puis banneret de l'État de Soleure* : on ignore si ce travail a été imprimé; — *Philosophie sociale, ou essai sur les devoirs de l'homme et du citoyen*; 1783, in-12.

Essai sur l'Hist. littér. de Belfort et du voisinage; Belfort, 1808, in-12. — Barbier, *Examen crit. des Dict. hist.*

DUROSOI. *Voy.* Farmian de Rosoi.

DU ROZOIR (*Charles*), historien et publiciste français, né à Paris, le 15 décembre 1790,

but a été de démontrer combien sont malveillantes et injustes les appréciations de la *Biographie Michaud* sur ce personnage. Non content d'attaquer sa vie privée en disant : *Naturellement dur et insensible, il exécuta toujours le mal ponctuellement.... et fut souvent le ministre complaisant des plaisirs les plus secrets de son maître.* L'auteur (Michaud jeune) ajoute *qu'il eut une carrière militaire peu remarquable*, et il termine son article par ces mots : *Il fut tué d'un boulet de canon, quoiqu'il se tînt alors fort loin de la mêlée.* Ce dernier membre de phrase rapproché de ces mots *une carrière militaire peu remarquable* implique naturellement une certaine idée de lâcheté, ou tout au moins d'absence volontaire au moment du danger, qui est trop flétrissante et trop injuste pour n'être pas signalée ici. Si Duroc fut tué *fort loin de la mêlée*, on ne peut disconvenir que la place était encore assez périlleuse pour que lui et Kirgener y trouvassent la mort. L'article de la *Biographie Michaud* a paru en 1814. A. S.

(1) Le *Moniteur* et le 10e *Bulletin de la grande armée* (23 mai 1809) annoncèrent ce fait en ces termes : « Le général Durosnel, aide de camp de l'empereur, a été enlevé par un boulet en portant un ordre. »

mort dans la même ville, le 11 septembre 1844. Il s'attacha à M. de Lacretelle, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, suivit les cours de ce professeur en 1811, et devint plus tard son secrétaire et son collaborateur au journal la *Gazette de France*. De 1815 à 1817, il eut la principale direction du *Journal général de France*, et donna ensuite des articles au *Messager des Chambres*, aux *Annales politiques*, au *Journal des Mœurs*, au *Bon Français* et à *L'Étoile*. En 1823 il s'occupait spécialement du compte-rendu des séances de l'Institut et de celles des chambres dans la *Gazette de France*. Il écrivit en 1825 dans le *Moniteur* des articles de critique littéraire, et à partir de cette même année il ne coopéra plus à la rédaction d'aucun autre journal. Nommé en février 1817 examinateur des livres à la direction de la librairie, il avait obtenu, en compensation de cet emploi, supprimé en 1818, la chaire de professeur d'histoire au collége Louis-le-Grand. Il suppléait en même temps M. de Lacretelle à la Faculté des lettres de Paris, et conserva cette chaire au milieu des crises ministérielles, quoiqu'il eût provoqué une destitution. Du Rozoir fut un des collaborateurs les plus actifs de la *Bibliothèque Latine-Française* de Panckoucke : les *Oraisons* de Cicéron, traduites ou revues par lui, sont accompagnées de notes savantes. Il était aussi un des rédacteurs les plus habiles du *Dictionnaire de la Conversation*, et était chargé, en grande partie, de la direction de la *Biographie Michaud* lorsqu'il mourut. Outre ces travaux, on a de Du Rozoir : *Chronologie historique des Rois de France;* 1820, in-8° ; — *Programme de l'Histoire Romaine*, ouvrage qui suffirait seul pour faire un nom à un écrivain ; — des brochures politiques de circonstance ; — *Considérations générales sur les changements qu'a subis l'instruction publique depuis 1789 jusqu'en 1830;* in-8° ; — *Louis XVIII à ses derniers moments;* 1823, in-12 ; — *Éloge historique de Pie VI;* 1825, in-8° ; — *Notice littéraire et historique sur les historiens du département du Nord, et particulièrement sur Froissart, Monstrelet et Commines*, ouvrage couronné par la Société d'Émulation de Cambrai. CHAMPAGNAC.

Renseignements particuliers.

DU ROULLET ou **DU ROLLET**. *Voy.* GAND-LEBLAND.

DU ROURE. *Voy.* GRIMOARD.

DUROY ou **DEROY** (*Henri*), connu sous le nom de *Regius*, médecin hollandais, né à Utrecht, le 29 juillet 1598, mort dans la même ville, le 18 février 1679. Après avoir fait ses études médicales à l'université de Franeker, il alla exercer sa profession d'abord à Naerden, puis dans sa ville natale, où il obtint une chaire de médecine. « Duroy, dit la *Biographie médicale*, fut un des premiers partisans du cartésianisme, dans les principes duquel il avait été initié par son collègue Renerius, appelé, en 1634, à remplir une chaire à Utrecht, et qu'il essaya d'introduire dans la théorie de la médecine; mais il ne vit dans cette innovation qu'un moyen de se faire un nom et d'acquérir une sorte de célébrité. Incapable de se soutenir de lui-même, et trop peu familier avec la doctrine dont il s'était déclaré le champion, il succomba presque aussitôt après la mort de Renerius. D'ailleurs Descartes, qui s'était d'abord intéressé en sa faveur, ne tarda pas, lassé par ses importunités continuelles, à se brouiller avec lui, ce qui détermina le médecin hollandais à renoncer au cartésianisme, qui lui avait attiré de grands désagréments, en déchaînant contre lui les redoutables ennemis du philosophe français, Voëce, Ravensperg et Stratenus. Cependant, son abjuration ne fut pas complète, et il se contenta de modifier un peu les idées cartésiennes, qui font la base de tous ses ouvrages. » On a de lui : *Spongia pro eluendis sordibus animadversionum Jacobi Primirosii in theses ipsius de circulatione sanguinis;* Leyde, 1640, in-4° ; — *Physiologia, sive cognitio sanitatis;* Utrecht, 1641, in-4°; — *De Hydrophobia;* Utrecht, 1644, in-4° ; — *Fundamenta physices;* Leyde, 1647, in-4°. Dans cet ouvrage, Duroy a copié presque textuellement le Traité des Animaux de Descartes. Ce plagiat fut une cause de brouille entre le philosophe français et le médecin hollandais ; — *Fundamenta Medicinæ;* Utrecht, 1647, in-4°; — *Hortus academicus Ultrajectinus;* Utrecht, 1650, in-8°; — *Philosophia naturalis;* Amsterdam, 1651, in-4°; trad. en français, Utrecht, 1686, in-4° ; — *De arte medica et causis rerum naturalium;* Utrecht, 1657, in-4° ; — *Praxis medica medicationum exemplis demonstrata;* Amsterdam, 1657, in-4°; — *Explicatio mentis humanæ;* Utrecht, 1659, in-4°.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.* — *Biogr. médicale.*

DURPAIN ou **DURPIN** (*Jehan*). *Voy.* DUPIN.

***DÜRR** (*Jean-Frédéric*), érudit allemand, né à Weidenbach, le 25 décembre 1654, mort à Uffenheim, le 2 février 1729. Il fit ses premières études à Heilbronn, fut reçu maître à Iéna, et après avoir été nommé adjoint à la Faculté de philosophie, il vint, avec Struve, à Leipzig, en 1684. En 1688 il reçut le titre de prédicateur des voyages des princes d'Anspach, qu'il accompagna en Hollande. A son retour, il remplit d'autres emplois importants. En dernier lieu, il était doyen et pasteur communal à Uffenheim. On a de lui : *Disputatio de gymnasiis veterum athleticis;* Iéna, 1682, in-4°; — *Rerum externarum Usus licitus;* ibid., 1683; — *Dissertatio de Constantino M.;* ibid., 1684 ; — *Dissertationes duæ ex historia potissimum sacra de veterum armis bellicis quorum Paullus meminit;* Altorf, 1686, 1687 ; — *De veterum calceamentis;* ibid., 1688, in-4° ; — *Theod. Hakspannii Termini Distinctiones et divisiones Philosophico-Theologicæ, olim ab Jo. Conr.*

Dürrio editæ, nunc auctæ; Nuremberg, 1868, in-8°.

Will, *Nürnb. Gel.-Lexik.*

* DURRIEU (*Antoine-Simon*, baron), général français, né à Grenade (Landes), en 1775. Sorti du séminaire d'Aire, où il faisait ses études, il se joignit en 1793 au corps des gardes nationaux de Bayonne qui alla renforcer les troupes régulières sur les bords de la Bidassoa. Élu capitaine par ses camarades, il entra en 1795 dans l'armée des Pyrénées occidentales. La paix ayant été signée à Bâle, il se rendit en Italie, combattit dans le Tyrol, fit partie de l'expédition d'Égypte, et se distingua à la bataille des Pyramides. Le climat d'Égypte ne convenant pas à sa santé, il obtint de revenir en France, et bientôt les batailles d'Engen, de Moeskirch, de Biberach, de Marengo, du Mincio et de Caldiero lui permirent de déployer son courage. Assez grièvement blessé en Calabre, Durrieu, qui était capitaine depuis quatorze ans, obtint enfin (1807) de Massena le grade de chef de bataillon, et dix-huit mois après il conquit sur le champ de bataille de Wagram le grade de colonel. Désigné (1812) pour faire partie de la grande armée en qualité de chef d'état-major du prince Eugène, il se distingua à la bataille de la Moskowa, et fut chargé de la défense de Glogau. Élevé au grade de général pour le talent et la bravoure qu'il avait montrés à Glogau, à Lützen, à Bautzen et à Torgau, où, malgré l'infériorité de ses forces, il sut arrêter l'armée prussienne, Durrieu rentra en France, et obtint (1815) la place de chef de division au ministère de la guerre. Les Cent Jours l'ayant rappelé sur les champs de bataille, il combattit à Fleurus, et fut grièvement blessé à Waterloo. Nommé (1818) l'un des seize maréchaux de camp du corps royal d'état-major, Durrieu, qui était chevalier de Saint-Louis et grand-officier de la Légion d'Honneur, fut élevé (22 février 1829) au grade de général de division. Chargé du commandement de la 17e division militaire (Ajaccio), et nommé (1833) inspecteur général d'infanterie, il fut élu député par le département des Landes, qu'il représenta de 1834 à 1845, et fut appelé à la pairie le 14 août 1845. Il a fait en 1851 partie de l'Assemblée législative. A. SAUZAY.

Archives de la guerre.

DURRIUS (*Jean-Conrad*), polygraphe allemand, né à Nuremberg, en 1625, mort en 1677. Élève de Jean Gravius, il eut, comme lui, le goût des lettres. Reçu maître ès arts à Altdorf, il fut nommé inspecteur des étudiants pauvres dans la même ville. Il professa ensuite la morale, la poésie et la théologie. On a de lui : *De recondita veterum sapientia in poetis;* Altdorf, 1655, in-4°; — *Institutiones ethicæ*, ibid., 1665; réimprimées avec l'ouvrage précédent; — *Ethica Paradogmatica;* Iéna, 1670, in-8°; — *Oratio adversus Spinosam;* Iéna, 1672, in-4°; — *Compendium Theologiæ moralis*; Altorf, 1698, in-4°; — *Epistola ad. Georg. Sigis. Führerum de Joanne Fausto*, datée d'Altdorf, 1676; dans les *Amœnitates literariæ* de Schelhorn; — *De origine et progressu theologiæ moralis systematicæ;* — *Notæ in* Isagogen *Piccardi;* et d'autres écrits sur divers sujets, notamment sur les doctrines des sociniens.

Kœnig, *Bibl. vetus et nova.*

DÜRSTELER (*Erhard*), théologien et généalogiste suisse, né le 15 mai 1678, mort vers 1740. Il fut pasteur à Ehrlibach en 1706 et à Horgen (canton de Zurich) en 1723. On a de lui : *Descriptio familiæ Huldr. Zwinglii per tabb. geneal.* 25; — *Beschreibung der Herren Bürgermeister der lobl. Stadt Zürch* (Histoire des bourgmestres de l'honorable ville de Zurich), 4 vol. in-fol.; dans Haller, *Schweiz. Geschichtschr.* (Histoire Suisse); — *Stemmatologia Tigurina*, etc.; — *Nobilitas Schaphusiana;* 1738; — *Ætiologia belli Toggici.*

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

DURUFLÉ (*Louis-Robert-Parfait*), poëte français, né à Elbeuf, le 28 avril 1742, mort près de Rouen, en 1793. Après avoir remporté plusieurs prix aux académies de Marseille et de l'Immaculée Conception à Rouen, il concourut à l'Académie Française en 1773, et fut vaincu par La Harpe. Une place d'historiographe, qu'il obtint dans la maison de Monsieur, lui permit de mener une vie agréable et tranquille dans la société des littérateurs les plus distingués de l'époque, tels que Champfort, Marmontel, etc. Il fournit des articles au *Journal Encyclopédique* depuis 1769 jusqu'en 1793. On a, en outre, de lui : *Servilie à Brutus, après la mort de César*, héroïde; Paris, 1767, in-8°; — *Le Triomphe de l'Église sur l'hérésie*, ode; 1770, in-8°; — *Épitre à un ami malheureux;* 1773, in-8°; — *Le Siége de Marseille par le connétable de Bourbon*; 1774, in-8°; — *Le Messie*, ode, 1776, in-8°; — *Sentiment d'un cœur pénitent*, stances; 1776, in-8°.

Arnault, Jouy et Jay, *Biogr. nouv. des Contemp.*

DURUFLÉ. *Voy.* LEFÈVRE-DURUFLÉ.

DURUTTE (*Joseph-François*, comte), général français, né à Douai, le 14 juillet 1767, mort en Flandre, le 18 août 1837. Il s'engagea (1792) dans le 3e bataillon du nord, et après avoir pris une part des plus glorieuses aux batailles de Menin, Courtrai et Jemmapes, il mérita (1793) successivement les grades de capitaine à l'assaut du fort de Klundert, de major au siége de Williamstadt, et enfin (1794) celui de chef d'état-major, qui lui fut décerné sur le champ de bataille de Hondschoote. Les combats livrés en Frise, en Zélande, à Bergen et à Castricum, lui valurent (26 septembre 1799) le grade de général de brigade, et bientôt après (27 août 1803) celui de général de division. Après avoir successivement eu le commandement du département de la Lys, des camps de Dunkerque et de Toulouse, et avoir passé trois ans à l'île d'Elbe, alors menacée par les Russes et par les Anglais, Durutte fit la campagne d'Allemagne (1809), et les services éclatants qu'il rendit

lui méritèrent le titre de baron. Étant passé à l'armée d'Italie, sous les ordres du prince Eugène, il débloqua Venise, ouvrit les portes de Trévise à l'armée française, s'empara du fort de Malborghetto (17 mai 1809), culbuta à Saint-Michel le corps autrichien de Giulay, et prit une part des plus brillantes aux batailles de Raab et de Wagram. Après avoir rempli la place de gouverneur d'Amsterdam, Durutte fut appelé à Varsovie, où il organisa la 32e division de la grande armée, à la tête de laquelle (1812), franchissant le Bug, il opéra sa jonction avec le 7e corps, qui se porta sur la Bérésina. Après les désastres de la retraite de Russie, il s'arrêta à Varsovie; mais il dut bientôt quitter ce pays, que ravageait une effroyable épidémie, et malgré toutes les calamités qui signalèrent son voyage, il fut assez heureux pour atteindre Glogau avec son artillerie complète. Arrivé à Iéna (1er avril 1813), il rejoignit le prince Eugène dans le Hartz, se trouva aux batailles de Lützen et de Bautzen, et fut envoyé sur les frontières de la Saxe et de la Bohême. Nommé comte de l'empire (1813), il combattit encore à Wittstock, à Dennewitz, ainsi qu'à Leipzig, où malgré la trahison des Saxons, qui durant la bataille tournèrent leurs armes contre la France, il sut résister victorieusement aux efforts réunis de l'armée suédoise et du corps russe de Winzengerode. Chargé (1814) de la défense de Metz, assiégé par 40,000 hommes, Durutte, n'ayant qu'une garnison décimée par les maladies, et dépourvue de matériel, sut non-seulement conserver la ville, mais assurer encore les communications entre Luxembourg, Thionville, Sarre-Louis, Sarrebruck, Bitche, etc. Le bruit s'étant répandu que Metz s'était rendue, Napoléon s'informa aussitôt du nom du général qui y commandait. « C'est Durette, » lui dit-on. A ce nom bien connu, et comme se repentant de l'espèce d'oubli dans lequel avait été laissé ce général, l'empereur, faisant allusion aux trahisons de tant de gens qu'il avait comblés de fortune et d'honneurs, répondit : « Je n'ai jamais fait de bien à cet homme-là : Metz est toujours à nous. » L'opinion que Napoléon avait de Durutte se trouva pleinement justifiée, car Metz n'ouvrit point ses portes à l'ennemi. Après l'abdication de Napoléon, Durutte fut confirmé (29 mai 1814) par Louis XVIII dans le commandement de Metz; il reçut (27 juin) la croix de Saint-Louis, et fut élevé (23 août) au grade de grand-officier de la Légion d'Honneur. Voulant lui témoigner leur reconnaissance, les habitants de Metz lui offrirent une épée d'honneur. Ayant repris du service pendant les Cent Jours, Durutte, à la tête de la 4e division du 1er corps, combattit à Waterloo : il y reçut un coup de sabre sur la figure, et eut le poignet droit coupé. Mis à la retraite à la rentrée des Bourbons, il se retira en Flandre, où il mourut.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Fastes de la Legion d'Honneur. — Bulletins de la grande armée, t. II, p. 218; III, 165, 167, 170; IV, 140. — *Victoires et Conquêtes*, t. XI, XIII, XIX, XXI, XXII, XXIII, XXIV.

* **DURUY** (*Victor*), historien français, né à Paris, en 1811. Élève de l'École Normale, il occupe aujourd'hui la chaire d'histoire à Reims. On a de lui : *Géographie historique de la république romaine et de l'empire;* Paris, in-12, 1838; 3e édit., 1845; — *Géographie historique du moyen âge;* Paris, in-12, 1839; 2e édit., 1844; — *Géographie historique de la France* jusqu'en 1453; Paris, in-12, 1840; 2e édit., 1845; — *Histoire des Romains et des peuples soumis à leur domination;* 2 vol. in-8°, 1843-1844 : cet ouvrage fait partie de l'*Univers pittoresque*, publié par MM. Didot; — *État du monde romain vers les temps de la fondation de l'empire;* in-8°, 1853; — *Histoire Sainte d'après la Bible;* 1 vol. in-12, 1845; 2e édit., 1855; — *Histoire Grecque*, 1 vol. in-12, 1851; 2e édit., 1855; — *Abrégé de l'histoire de France*, 3 vol. in-12; 1852; 5e édition, illustrée, en 2 vol., 1854. Il se publie sous la direction de M. Duruy une *Histoire universelle*, dont le 1er volume, comprenant la *Chronologie*, a paru en 1853.

Doc. partic.

DURVAL (*Jean-Gilbert*), auteur dramatique français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On manque sur lui de détails biographiques; il a publié trois pièces : deux tragi-comédies, *Les Travaux d'Ulysse*, Paris, 1631; *Agariste*, 1636; et une tragédie, *Panthée*, 1639. Durval avait été acteur; il ne manquait pas d'un certain talent et d'invention; il annonce qu'il a voulu écrire des pièces « dans la prétendue règle de vingt-quatre heures, et d'autres hors de la même règle ». Il y a de jolis vers dans ses productions, il y en a aussi de trop libres; mais alors on accordait au théâtre des licences qui sembleraient aujourd'hui bien étranges.

Biblioth. du Théâtre-Français, 1768, t. II, p. 287-295. — *Cat. de la Bibl. dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 233.

DURVILLE. *Voy.* Dumont.

DURY (*Jean*), en latin *Duræus*, théologien écossais, vivait dans le dix-septième siècle. En 1634, il forma un plan pour réunir les diverses communions protestantes (luthériens, calvinistes), le fit approuver par Laud, archevêque de Cantorbéry, et partit pour l'Allemagne, afin d'y réaliser son projet. Après trente ans d'efforts inutiles, il renonça à son premier plan, et en adopta un second, qui selon lui devait être plus efficace. Il s'agissait de réunir non-seulement les luthériens et les calvinistes, mais toutes les communions chrétiennes; il crut qu'il lui suffirait pour cela de donner une nouvelle explication de l'*Apocalypse*. Ce nouvel expédient n'eut pas plus de succès que l'autre. Les principaux ouvrages de Dury sont : *Consultatio theologica super negotio pacis ecclesiasticæ;* Londres, 1641, in-4°; — *A summary Discourse concerning the work of peace ecclesiastical;*

Cambridge, 1641, in-4°; — *Petition to the House of Commons for the preservation of true Religion;* Londres, 1642, in-4°; — *Irenicorum Tractatuum Prodromus;* Amsterdam, 1661; — *Manière d'expliquer l'Apocalypse par elle-même, comme il conviendrait d'expliquer toute l'Écriture pour en avoir la véritable intelligence;* Francfort, 1674.

Chalmers, *General biographical Dictionary.*

DU RYER (*André*), sieur de La Garde-Malezair, orientaliste français, né à Marcigny (Saône-et-Loire), vivait au milieu du dix-septième siècle. Il remplit les fonctions de consul de France en Égypte peut-être jusqu'en 1632. Vers le commencement de l'année de l'hégire 1042 (juillet 1632), le sultan Mourad ou Amurath IV l'envoya de Constantinople en France avec une mission dont on ignore l'objet. Tels sont les faits qui résultent de trois documents placés à la fin de la traduction du Coran, un firman du sultan et deux certificats délivrés par les consuls (maires) de Marseille. Du Ryer était gentilhomme de la chambre du roi et chevalier du Saint-Sépulcre. Il nous apprend lui-même, dans la préface de son *Dictionnaire turc*, qu'il fit de longs et lointains voyages, sur terre et sur mer, et qu'il reçut plusieurs blessures. Il savait l'arabe et parlait le turc. On a de lui : *Rudimenta grammatices Linguæ Turcicæ;* Paris, 1630 et 1633, in-4°; — la traduction du *Gulistan, ou l'empire des roses, composé par Sadi;* Paris, 1634, in-8° : elle ne renferme que des extraits de l'ouvrage persan; — *L'Alcoran de Mahomet, translaté de l'arabe en français;* Paris, 1647, in-4°. Cette traduction, dans laquelle Du Ryer s'est permis des additions, des retranchements, des interpolations, a été réimprimée plusieurs fois, notamment à Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12. Il en parut une traduction anglaise à Londres, 1649, in-4°, et 1688, in-fol.; une traduction hollandaise par Glazemaker, à Rotterdam, 1698, in-8°, fut elle-même traduite en allemand par J. Lange, Hambourg, in-fol.; — *Dictionnaire Turc-Latin*, resté manuscrit. On en trouve deux exemplaires à la Bibliothèque impériale, sous les nos 203 et 204 du fonds des traductions orientales. Le dernier, qui est le plus net, est suivi d'une harangue en turc, prononcée devant Mustapha Ier, probablement en 1623.

E. Beauvois.

P. Colomesius ou Colomiez, *Gallia orientalis.* — Bayle, *Dict. hist. et crit.*, édit. Desmaiseaux, t. IV. — *Journal des Savants*, an. 1732, p. 289. — M. Reinaud, *Catalogue du fonds des Traductions manuscrites orientales*, inédit. — Schnurrer, *Bibliotheca Arabica;* Halle, 1811, in-8°, p. 427. — J.-Th. Zenker, *Bibliotheca Orientalis;* Leipzig, 1846, in-8°, nos 296, 491, 1390.

DU RYER (*Isaac*), poëte français, né dans la seconde partie du seizième siècle, mort vers 1631. Attaché comme secrétaire au duc Roger de Bellegarde, il ne sut pas conserver la faveur de son maître, quitta sa place, et tomba dans la misère. Il se vit forcé, pour vivre, d'accepter un emploi au port Saint-Paul, à dix écus par mois. Aussi ses poésies sont-elles remplies de plaintes sur sa pauvreté. Le recueil qu'il publia sous le titre de *Temps perdu* eut du succès, puisqu'il en parut plusieurs éditions en peu d'années. Goujet en cite trois : une (la deuxième) de 1609, une autre, postérieure à 1610, une de 1624, intitulée : *Le Temps perdu, et Gayetés d'Isaac Du Ryer, nouvellement mis en lumière.* Du Ryer est encore l'auteur de trois pastorales : *La Vengeance des Satyres*, publiée à la suite du *Temps perdu*, en 1609. *Le Mariage de l'Amour*, en 1610; — *Les Amours contraires*, publiées aussi en 1610; — *Le Mariage de l'Amour*, réimprimé en 1621 (*Le Mariage d'amour, pastorelle de l'invention du sieur Du Ryer, avec quelques meslanges du mesme auteur;* Paris, 1621, in-8°), a été cité à tort par D'Olivet comme une œuvre de Du Ryer.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV, p. 276.

DU RYER (*Pierre*), poëte et traducteur français, fils d'Isaac Du Ryer, né à Paris, en 1606, mort dans la même ville, en octobre 1658. Il fit d'assez bonnes études, et fut pourvu en 1626 d'une charge de secrétaire du roi; mais s'étant marié par inclination à une jeune personne sans fortune, il fut obligé de vendre sa charge, en 1633. Ce qu'il en retira ne suffisant pas pour le faire vivre, il entra au service de César duc de Vendôme, en qualité de secrétaire. Il succéda à Faret à l'Académie Française, en 1646, et obtint, sur la fin de sa vie, un brevet d'historiographe de France, avec une pension sur le scéau. Malgré cette ressource, bien faible sans doute, Du Ryer était forcé de se mettre aux gages des libraires. Sommaville lui donnait, dit-on, un écu par feuille pour ses traductions. Le cent de grands vers lui était payé quatre francs, et le cent de petits vers quarante sous. On comprend qu'en travaillant à de pareilles conditions, Du Ryer ne pouvait pas s'enrichir. Vigneul de Marville nous le montre vivant avec sa femme et ses enfants dans un petit village près de Paris, n'ayant à offrir aux amis qui le visitaient que du lait, des cerises, de l'eau fraîche et du pain bis. « Quoique ce régal nous semblât très-bon, dit Vigneul de Marville, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme sans pleurer de le voir si maltraité de la fortune, surtout dans sa vieillesse et accablé d'infirmités. » On trouve dans les épîtres attribuées à Furetière une lettre de Du Ryer. Elle contient sur les affaires du pauvre poëte des détails intéressants et qui lui font honneur. Il ne s'exagère pas le mérite des traductions qu'il exécute à la hâte : « O fortune! fortune! s'écrie-t-il, c'est un effet de ta rigueur! tu m'as forcé malgré moi de sacrifier ma réputation. » Il parle ensuite du soin que sa femme prend de lui, de sa petite salle, de la propreté qu'elle y entretient, et de sa nourriture. En dépit de la fortune, le mari et la femme passent leur vie à s'admirer l'un l'autre. La femme admire le génie que son mari a pour les traductions; le

mari admire le génie que sa femme a pour le ménage. Si ces naïvetés ne donnent pas une grande idée de l'esprit de Du Ryer, du moins elles font aimer son caractère. Du Ryer composa dix-sept pièces de théâtre; et plusieurs eurent un grand succès. « M. Du Ryer, dit Ménage, a fait une tragédie sous le titre d'*Alcyonée ;* c'est une pièce admirable, et qui ne le cède en rien à celles de M. Corneille. Il y a des vers merveilleux, et elle est très-bien entendue. » Les frères Parfaict reconnaissent que la postérité n'a pas ratifié le jugement enthousiaste de Ménage; mais eux-mêmes disent du *Scévole* du même auteur : « Voici le chef-d'œuvre de Du Ryer, et en même temps une tragédie digne du grand Corneille; aussi a-t-elle été conservée au théâtre, et malgré les défauts de son siècle, elle fait toujours beaucoup de plaisir, lorsqu'on la représente. » Aujourd'hui toutes les pièces de Du Ryer sont également oubliées, et on ne les recherche que comme des curiosités bibliographiques; en voici la liste : *Argenis et Poliarque, ou Théocrine*, tragi-comédie ; 1630; — *Argénis*, seconde journée, tragi-comédie; 1631,—*Lysandre et Caliste*, tragi-comédie ; 1632; — *Alcimédon*, tragi-comédie; 1634; — *Les Vendanges de Suresne*, comédie; 1635; — *Cléomédon*, tragi-comédie; 1635; — *Lucrèce*, tragédie ; 1637; — *Clarigène*, tragi-comédie; 1638 ; — *Alcyonée*, tragédie; 1639; — *Saül*, tragédie; 1639; — *Esther*, tragédie; 1643; — *Bérénice*, tragédie en prose; 1645; — *Scévole*, tragédie; 1646; — *Thémistocle*, tragédie; 1648; — *Nitocris, reine de Babylone*, tragi-comédie; 1649; — *Dynamis, reine de Carie*, tragi-comédie; 1650; — *Anaxandre*, tragi-comédie; 1654. Quant à ses traductions, elles eurent aussi du succès au dix-septième siècle; maintenant elles sont encore plus oubliées que ses tragédies. « La moins mauvaise de ses traductions, dit Baillet, est, au jugement de plusieurs, celle des *Œuvres de Cicéron*, quoiqu'il y ait passé plusieurs endroits, qu'il n'a point entendus, surtout dans les *Oraisons*, et que pour se tirer d'affaire, et pour empêcher le vide, il y ait mis, à la place, de petits galimatias propres à éblouir et à embarrasser les jeunes gens. Les autres versions qu'il a faites des anciens auteurs ne sont que de vieilles traductions, qu'il a raccommodées à sa fantaisie et surtout celles d'Hérodote, de Polybe, d'Ovide, de Tite-Live et de Sénèque, sans s'être voulu donner la peine de voir les originaux. » Voici la liste de ses traductions : *Traité de la Providence de Dieu, traduit du latin de Salvian ;* Paris, 1634, in-4°; — *Isocrate, De la Louange de Busire, avec la Louange d'Hélène, traduite par M. Giry;* Paris, 1640, in-12 ; — *Les Psaumes de D. Antoine, roi de Portugal, où le pécheur confesse ses fautes et implore la grâce de Dieu;* Paris, 1645, in-12 ; — *Histoire de la guerre de Flandre, traduite du latin de Strada;* Paris, 1644-49, 2 vol. in-fol.; — *Les Histoires d'Hérodote;* Paris, 1645, in-fol.; — *Les Suppléments de Freinshemius*, à la tête de la traduction de Quinte-Curce par Vaugelas; Paris, 1647, in-8°; — *La Vie de saint Martin par Sévère Sulpice;* Paris, 1650, in-12; — *Œuvres de Cicéron;* Paris, 1652, 10 vol. in-12; — *Les Décades de Tite-Live, avec les Suppléments;* Paris, 1653, 2 vol. in-fol.; — *Les Histoires de Polybe, avec les Fragments;* Paris, 1655, in-fol.; — *Histoire de M. De Thou, Des choses arrivées de son temps;* Paris, 1659, 3 vol. in-fol.; — *Les Métamorphoses d'Ovide, avec de nouvelles explications historiques, morales et politiques ;* Paris, 1660, in-fol.; — *Œuvres de Sénèque;* Paris, 1667, 14 vol. in-12.

Pélisson, *Hist. de l'Académie Française*, avec les additions de D'Olivet. — Nicéron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXII. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre-Français*, t. IV, p. 534; t. VI, p. 27; t. VII, p. 38. — Baillet, *Jugements des Savants*, t. I, p. 436.

DU SAIX (*Antoine*), poëte français, né en 1505, à Bourg en Bresse, mort en 1579. Il fut successivement précepteur et aumônier du duc de Savoie, qui le chargea d'une mission diplomatique auprès de François Ier. Il était lié avec les littérateurs les plus éminents de l'époque, et il cultiva lui-même la poésie avec plus de zèle que de talent; en 1532 il fit imprimer une espèce de traité encyclopédique, composé de plus de 10,000 vers, intitulé : *L'Esperon de discipline, pour inciter les humains aux bonnes lettres :* il annonce naïvement sur le frontispice que cet écrit est *lourdement forgé et rudement limé.* Deux parties composent cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un système complet d'éducation : la première passe toutes les sciences en revue, depuis l'art de prévoir le mauvais temps jusqu'à la métaphysique; la seconde roule sur les soins qu'il faut prendre des enfants et sur l'instruction qu'il faut leur donner. Le tout est très-sage, très-moral, mais sans mouvement et d'une lecture fastidieuse. On en connaît cependant deux autres éditions; Paris, 1538 et 1539. Un exemplaire sur peau-velin de l'édition originale a été porté au prix de 260 fr. à la vente des livres de M. Cailhava de Lyon, en 1845. Du Saix conservait le titre qu'il s'était décerné de *l'esperonnier de discipline*, et se qualifia de la sorte en tête d'un recueil qu'il mit au jour en 1537, sous le titre modeste de *Petits Fatras d'un Apprenti*, recueil qui fut promptement réimprimé pour le moins quatre fois, et dans lequel nous ne saurions cependant reconnaître aucune qualité bien attachante. Du Saix publia aussi quelques autres livres, oubliés aujourd'hui : *Les Marquetés de pièces diverses;* Lyon, 1559 : volume rare et peu connu, et *Le Blason de Brou, temple édifié par dame Marguerite Dautrice* (vers 1531), livret dont on ne connaît plus qu'un ou deux exemplaires. Du Saix traduisit aussi deux traités moraux de Plutarque, mais d'après la

version latine d'Érasme, ce dont il a la bonne foi de convenir sur le frontispice de son livre, imprimé à Lyon, en 1537. G. BRUNET.

Viollet Le Duc, *Biblioth. poétique*, t. I, p. 257. — Goujet, *Biblioth. française*. — *Annales poétiques*, t. IV.

DUSART (*Corneille*), peintre et graveur hollandais, né à Harlem, en 1665, mort dans la même ville, en 1704. Il fut celui des élèves de Van Ostade qui approcha le plus de la manière de ce maître. Ses tableaux, peu nombreux et représentant des scènes villageoises ou populaires, sont recherchés des amateurs. Il a aussi gravé d'une pointe facile et légère quelques pièces de sa composition, entre autres une *Fête de Village* (1685) et divers petits sujets, tels qu'un *Cordonnier*, un *Chirurgien de village qui panse un bras à une femme;* un autre, *qui panse un pied*, etc.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les addit. de Luigi de Angelis, t. IX.

DUSAULCHOY DE BERGEMONT (*Joseph-François-Nicolas*), publiciste et littérateur français, né à Toul, le 21 février 1761, mort le 25 juillet 1835. Après avoir terminé ses études, il s'établit en Hollande, où il rédigea pendant quelque temps la *Gazette d'Amsterdam* et surveilla l'impression de divers ouvrages dont les auteurs n'avaient pas pu obtenir le privilége en France. Il vint ensuite à Paris occuper une place à la Trésorerie de la Guerre, et fut l'un des journalistes qui tout d'abord développèrent avec le plus d'ardeur les idées révolutionnaires. Il était en 1790 attaché à la rédaction du *Courrier national*, et fonda en 1791 *Le Républicain*, qui dura peu de temps. Dès la publication du premier numéro, Dusaulchoy fut poursuivi par la cour du Châtelet de Paris pour avoir accusé dans son journal Talon, ancien lieutenant civil et député à l'Assemblée nationale, de prévarication et de professer des principes dangereux pour le pays. Camille Desmoulins, qui, dans ses *Révolutions de France et de Brabant*, avait répété l'article de Dusaulchoy, fut cité en même temps que lui. Ils furent condamnés l'un et l'autre à une rétractation publique et à une amende de douze cents livres. A cette époque Dusaulchoy devint le collaborateur de Camille Desmoulins, puis continua seul *les Révolutions* sous le titre de *La Semaine politique et littéraire*. Éclairé par les événements, il modéra ses opinions, et prit rang parmi les défenseurs de la royauté constitutionnelle à côté d'André Chénier et de quelques autres écrivains courageux, qui périrent tour à tour victimes de leur dévouement à la cause de l'humanité. Dusaulchoy fut incarcéré sous la terreur; mais, plus heureux que ses confrères, il fut élargi après le 9 thermidor. En 1795, soutenu par des capitalistes hollandais, il créa *Le Batave*, journal politique, destiné à éclairer le peuple des Pays-Bas sur ses véritables intérêts. Un pamphlet qu'il fit paraître sous le titre de : *Donnez-nous nos myriagrammes, et f..... le camp* (Paris, décembre 1796, in-8°), le mit une seconde fois en présence d'un tribunal, comme ayant provoqué à la haine et au mépris du gouvernement directorial. Cette fois il fut absous et rendu à la liberté. Il rédigea alors *Le Contre-Poison*, *La Fusée volante*, et publia quelques brochures de circonstance. Il obtint un emploi dans le ministère de la police générale, au bureau de la surveillance des journaux; Fouché le nomma chef de division, et le chargea des travaux concernant les émigrés. Dusaulchoy s'y montra d'une telle indulgence, qu'il fut destitué en 1802. Il rentra alors dans la littérature, et fonda, avec Landon, Lavallée et Villeterque, le *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*, qu'il abandonna pour collaborer au *Courrier de l'Europe*, réuni depuis au *Journal de Paris*. Après 1814 il fut chargé dans cette dernière feuille de rendre compte des débats parlementaires, et durant de longues années il s'acquitta avec succès de cette mission aride et délicate. Atteint par l'âge et les infirmités, il obtint une pension de 1,500 fr. des anciens propriétaires du *Journal de Paris*, et se retira dans une maisonnette du faubourg Saint-Denis, où il vécut en philosophe. Dans une charmante pièce de vers, il a peint ainsi les derniers jours de sa vie :

Affranchi des noirs orages,
Au fond d'un petit enclos,
J'ai préservé des naufrages
Ma nef, que brisaient les flots;
Là, respirant à l'ombrage,
Loin des méchants et des sots,
Les vents agitent la plage
Sans altérer mon repos.
Mon champ, mon verger, ma treille,
Quelques livres et mon chien;
Le calme quand je sommeille,
Un ami, voilà mon bien.
Le bruit de la renommée
Ne trouble pas ma raison,
Et j'ai pris pour bien-aimée
La muse de la chanson.

En effet, Dusaulchoy, versificateur agréable et chansonnier spirituel, était le président fondateur de la société lyrique connue sous le nom de *Soupers de Momus*. Il assistait aussi aux *Soirées littéraires* de Couré, et comptait parmi les membres de plusieurs autres sociétés littéraires. « M. Dusaulchoy, dit M. de Pongerville, est du petit nombre des poëtes modernes qui écrivent du cœur, et qui ne substituent point l'étalage d'un mot à la force des pensées; interprète fidèle de la nature, l'auteur prête tour à tour les charmes d'un style élégant, flexible et harmonieux aux vérités de la philosophie, aux mystères de la religion, aux faiblesses de l'amour, au courage de la vertu; il réussit également à peindre le délire du bonheur et l'abattement de l'infortune. » Parmi ses nombreuses productions en divers genres, on doit citer comme formant l'ensemble de son œuvre et résumant l'histoire de sa vie : *Étrennes aux uns et aux autres, par quelqu'un qui a fait connaissance avec eux;* Paris, 1789, in-8°; — *Épître à M. de*

La Fare, évêque de Nancy; 1789, in-8°; — *Almanach du peuple;* 1792, in-18°; — *Mon agonie à Saint-Lazare sous la tyrannie de Robespierre;* Paris, 1793, in-8°; — *La Confédération générale des fidèles et leur réunion au tombeau de Louis XVI;* 1797, in-8°; — *Le Triomphe des armées françaises;* Paris, 1801, in-8°; — *La Paix,* ode; Paris, 1802, in-8°; — *Histoire du couronnement, ou relation circonstanciée des cérémonies religieuses, politiques et militaires qui ont eu lieu pendant les jours mémorables consacrés à célébrer le sacre et le couronnement de S. M. I. Napoléon Ier, empereur des Français,* précédée d'un *Discours préliminaire* par Lavallée, an XIII (1805), in-8°; — *Les Victoires des armées françaises,* ode; Paris, 1808, in-8°; — *Le Rappel des Dieux, ou le conseil céleste,* scènes historiques en vers, à l'occasion de la naissance du roi de Rome; 1811, in-8°; — *Épître à M. Esmenard;* Paris, 1811, in-8°. — *Le Censeur,* ambigu littéraire, critique, moral et philosophique; Paris, 1817, 2 vol. in-12; — *Les Soirées de famille,* recueil philosophique, avec Charrin; Paris, 1817, 3 vol. in-12; — *La Romance et le Portrait, ou la fausse soubrette,* comédie en un acte, avec le même; Paris, 1817, in-8°; — *Mosaïque historique, politique et littéraire;* Paris, 1818, 2 vol. in-12; — *Épître à un prétendu libéral;* Paris, 1820, in-8°; — *Mahomet II, ou les captifs vénitiens,* mélodrame en trois actes, avec Charrin; Paris (théâtre de la Porte-Saint-Martin), 1820, in-8°; — *Le Protégé de tout le monde,* comédie-vaudeville en un acte, avec Claude aîné, Duprez et Leroy; Paris, 1822, in-8°; — *Percy Mallory, ou orgueil, honneur et infamie,* traduit de l'anglais de Théod. Hoock; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Les Nuits poétiques,* épanchements religieux et philosophiques, épîtres, amours, devoirs, etc.; Paris, 1825, in-18, avec front. Parmi les morceaux contenus dans ce recueil, on remarque surtout *La Terre mythologique,* poésie riche d'images et de pensées. *L'Absence, La Beauté sans voiles* et quelques autres compositions critiques ont une fraîcheur et un coloris dignes des maîtres du genre. Dusaulchoy a fait représenter en outre plusieurs pièces sous le pseudonyme de *Joseph.* Il a laissé de nombreux et curieux manuscrits. A. JADIN.

M. de Pongerville, *Revue encyclopédique,* XXIX, 265. — *Revue de Lorraine,* I, 279. — *Documents particuliers.*

DUSAULX. *Voy.* DUSSAULX.

DUSAUSOIR (*Jean-François*), poëte français, né à Paris, le 30 janvier 1737, mort le 21 décembre 1822. Il fit un grand nombre de pièces de circonstance, toutes fort médiocres; nous citerons seulement : *La Fête de J. J. Rousseau,* intermède en prose, mêlé de chant; 1794, in-8°; — *Le Retour de Louis XVIII et de la famille des Bourbons;* Paris, 1814, in-8°; — *Les Deux Chutes de l'Usurpateur,* suivies de *Stances aux Incrédules* et de *Couplets sur le mariage du duc de Berry;* Paris, 1616, in-8°.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

DUSCH (*Jean-Jacques*), littérateur allemand, né à Celle, dans le Lunebourg, le 12 février 1725, mort à Altona, le 18 décembre 1787. Il étudia à Gœttingue les belles-lettres et la théologie, fut depuis attaché comme précepteur à plusieurs familles distinguées, et donna des cours publics à Altona jusqu'en 1756, époque à laquelle il obtint, par le crédit de Bernstorf, la chaire de professeur de belles-lettres au gymnase académique dit *Christiansand.* Nommé en 1766 directeur de cet établissement, il enseigna en 1767 l'allemand et l'anglais, en 1771 la philosophie et les mathématiques, et en 1780 le roi de Danemark lui conféra le titre de conseiller de justice. Plein d'érudition, Dusch n'avait point une imagination brillante ni une grande verve poétique; mais il réussit parfaitement dans la poésie didactique, où se reflète la profondeur de sa pensée. Son ouvrage principal est intitulé *Die Wissenschaften* (Les Sciences), poëme didactique, en huit chants. Quant à ses poëmes épiques et à ses épopées, nous ne mentionnerons que les suivants : *Die Toppee* (Le Toppée); — *Der schœne Hund* (le Chien mignon); — *Der Tempel der Liebe* (Le Temple de l'Amour). Ce ne sont guère que de faibles imitations de modèles anglais. Ses ouvrages : *Sämmtliche poetische Werke* (Œuvres poétiques complètes) ont paru à Altona, 1765-1767, 3 vol. On y remarque : *Moralische Briefe in poetischer Prosa zur Bildung des Geschmacks an einen jungen Herrn von Stande* (Lettres morales en prose poétique, devant servir à former le goût, adressées à un jeune homme de qualité); Leipzig, 1764, 6 vol. Parmi ses romans, on distingue *Der Verlobte zweier Bräute* (Le Fiancé de deux Femmes); Altona, 1798, 3 vol. W. DE S.

Jordens, *Lexikon deutscher Schriftsteller,* t. I, p. 406, VI, p. 28. — Kordes, *Lexikon der Schlesw. Holsteinischen Schriftsteller,* p. 456.

* **DU SEIGNEUR** (*Jean-Bernard*), sculpteur français, né à Paris, le 23 juin 1808. Élève du baron Bosio, de Ch. Dupaty et de Cortot, il exposa pour la première fois, au salon de 1831, une statue représentant *Roland furieux.* Depuis lors il occupe un rang distingué dans la sculpture moderne. Parmi ses nombreuses expositions, nous citerons : (Salon de 1833) *Une Larme pour une goutte d'eau,* groupe en plâtre rehaussé d'or; — (1834) *L'Archange saint Michel vainqueur de Satan* : ce groupe colossal en plâtre, admis à l'exposition universelle de Londres, en 1851, a été gravé en 1834 par M. Boisselat; — (1835) *La Conversion de saint Augustin :* église de Notre-Dame-des-Victoires; — (1836) *Dagobert Ier,* statue en marbre : au palais de Versailles; — (1849) *La Sainte Vierge et l'Enfant-Jésus,* statue en plâtre, commandée

en marbre pour la cathédrale de Bordeaux. Parmi les ouvrages non exposés au Louvre, nous signalerons : *Pierre de Viole*, prévôt des marchands, statue en pierre : ancienne façade de l'hôtel de ville de Paris ; — *Sainte Agnès*, statue : église de La Madeleine ; — *Saint Pierre*, statue : église de Notre-Dame-des-Victoires ; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, toute *la statuaire du grand portail*, ainsi que *Les Quatre Évangelistes*, pour Notre-Dame-de-Bon-Secours près de Rouen ; — *la chaire* de l'église paroissiale de Saint-Vincent de Paul, composée de cinq bas-reliefs et de deux anges, chêne sculpté ; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, statue en marbre : église de Riom (Puy-de-Dôme). Le modèle en plâtre de cette statue est placé dans l'église de Bolbec ; — *Saint François d'Assise*, statue en plâtre : église de Sainte-Élisabeth à Paris ; — *Sainte Mathilde*, statue en marbre : à Grand-Bourg (Seine-et-Oise) ; — *Saint Léonard*, statue en pierre, pour la tour Saint-Jacques la Boucherie ; — groupe allégorique en pierre, représentant *Les Beaux-Arts*, pour la balustrade du Louvre. Entre autres bustes du même artiste qui se trouvent dans les galeries du Musée de Versailles, nous citerons ceux de *Saint Louis* ; — du *marquis de Castelnau*, maréchal de France ; — de *Jean de Bourbon* ; — de *César de Cambout* ; — du *marquis de Coislin* ; — de *Jacques de Rougé* ; — du *marquis de Plessis-Bellière* ; — de *François Potier*, *marquis de Gèvres* ; — du *duc de Penthièvre*, et de *Louis Potier*, *marquis de Gèvres*. On doit encore M. Du Seigneur les bustes de *Charles Duclos*, historiographe de France, à Dinan ; — du *roi Louis-Philippe* : autrefois à l'hôtel de ville de Saint-Omer ; — du *marquis de Lally-Tollendal* : à la bibliothèque du palais du Luxembourg ; — de *Campenon* : à la bibliothèque de l'Institut ; — du *duc de Gaète* : au ministère des finances ; — de *Chaptal* : au Conservatoire des Arts et Métiers ; — de *Gauthey* : à l'École des Ponts et Chaussées ; — de *Motteley* : au Louvre ; et du *baron de Walckenaër* : à l'Institut. M. Du Seigneur a publié *L'Histoire de la Sculpture depuis le quatrième siècle jusqu'à la fin du seizième*, insérée dans *Le Moyen Age et la Renaissance*, année 1851 ; — *Notes et Observations pour servir de complément à* l'Histoire de la Sculpture française *par Émeric David* ; Paris, 1853 ; — *Essai d'un Catalogue des ouvrages de Charles-Antoine Coysevox*, précédé d'une *Notice biographique*, insérée dans la 1re livraison de la *Revue universelle des Arts*, publiée par M. Paul Lacroix ; Paris, 1855. A. Sauzay.

Arch. des Musées imp. — Documents particuliers.

DUSÉJOUR. *Voy.* Dionis.

* **DUSILLET** (*Charles-Joseph-Antoine-François-Léonard*), littérateur français, ancien maire de Dôle, né dans cette ville, en 1769. Il a publié les ouvrages suivants : *Inès de Castro*, *sujet tiré de la Lusiade*, poëme latin, in-8°, (sans date) ; — *Jeremiæ prophetæ Lamentationes*, in-8° (sans date) ; — *Mnémonique*, dédié aux *gobe-mouches* (sans date), in-8° ; — *Elmire, ou la destruction de l'Inquisition* ; 1811, in-8° ; — *Iseult de Dôle*, chronique du huitième siècle ; 1828, 2 vol. in-12 ; — *Le Château de Frédéric Barbe-Rousse à Dôle, chronique du douzième siècle, attribuée à Hues de Brayes Selves* ; 1843, in-8°. M. Dusillet a aussi publié des articles dans les *Débats*, *La Quotidienne* et autres journaux ; enfin, il a rédigé le journal de Dôle intitulé *Les Petites Affiches*, de 1814 à 1829. G. de F.

Statistique des Gens de Lettres.

DU SOMMERARD (*Alexandre*), archéologue français, né à Bar-sur-Aube, en novembre 1779, mort à Saint-Cloud, le 19 août 1842. Il était fils d'un financier, et s'engagea à quatorze ans dans les armées républicaines ; il fit les campagnes de Vendée, renonça à la carrière militaire (1796), et entra à la cour des comptes ; mais il fut rappelé sous les drapeaux, et ne dut sa libération, en 1801, qu'au dévoûment de son frère, qui consentit à servir à sa place. Du Sommerard reprit son emploi, et fut nommé membre de la cour des comptes en 1807. Le 31 mars 1814 il signala son affection pour les Bourbons à la fois dans la garde nationale, où il était capitaine, et à la cour des comptes, où il fut l'un des premiers à demander « la déchéance de Bonaparte et le rappel des souverains légitimes ». En 1815 il s'engagea dans les volontaires royaux, et fut nommé lieutenant. Il refusa de signer l'acte additionnel. On lui attribua une chanson très-populaire à cette époque, après 1815, parmi les royalistes, mais dont le succès ne fut pas dû au mérite littéraire. Le refrain était : *Rendez-nous notre père de Gand !* Le 6 juillet 1815, Du Sommerard conduisit une partie de ses volontaires à Saint-Denis, où se trouvait Louis XVIII, et protesta contre la cocarde tricolore. Au mois de janvier 1816, Louis XVIII récompensa tant de zèle par la croix d'Honneur. Nommé conseiller référendaire à la cour des comptes en 1823 et vice-président du collége électoral de la Seine, puis, en 1831, conseiller-maître, il dut à l'accroissement de sa fortune de pouvoir se consacrer à son goût pour l'archéologie. Il parcourut la France, étudia et rechercha les vieux monuments, recueillit des manuscrits, des meubles, des costumes, des armes ; ces débris, reparés et classés, formèrent une collection précieuse : elle fut déposée en 1832, au vieil hôtel Cluny (1), que Du Sommerard avait loué à cet effet. Il travaillait sans cesse à augmenter

(1) L'hôtel Cluny (sis rue des Mathurins-Saint-Jacques) est devenu une propriété nationale depuis la mort de Du Sommerard. La collection que cet archéologue avait formée a été acquise par l'État, en vertu de la loi du 29 août 1843, et convertie en musée public. On y a réuni le palais des Thermes (rue de La Harpe). M. Edmond Du Sommerard, l'un des fils du créateur du Musée Cluny, est aujourd'hui conservateur de ces curieux édifices.

son musée, et entreprit dans ce but, en 1842, un voyage en Italie. Il en revint gravement malade. Un travail de vingt heures par jour prolongé pendant plusieurs années l'avait très-affaibli; il voulut continuer, mais il succomba avant d'avoir pu terminer plusieurs beaux ouvrages commencés : On a de lui : *Vues de Provins;* 1822, in-4°, avec lithographies; — *Notices sur l'Hôtel de Cluny et sur le Palais des Thermes*, avec des *notes sur la culture des arts, principalement dans les quinzième et seizième siècles;* Paris, 1834, in-8°; — *Les Arts au Moyen Age;* Paris, 1839-43, 5 vol. in-8°, et 510 planch. in-fol. Cet ouvrage se compose de deux parties : l'*Atlas*, comprenant 108 planch. in-fol., formé des principaux types choisis dans les diverses branches de l'art au moyen âge, et l'*Album*, comprenant 402 planch. in-fol : ce dernier se subdivise en dix séries de 40 planch.; — *Monuments, sculptures, peintures, vitraux, émaux, faïences, meubles, armures, orfévrerie, miniatures et manuscrits.*

Biographie des Hommes du Jour. — *Moniteur universel*, 7 septembre 1842. — J. Janin, *Journal des Débats*, 22 août 1842. — Baronne C. de Presle, dans le *Dictionnaire de la Conversation.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature franç. contemp.*

DUSOUHAIT. *Voy.* Souhait (Du).

DUSSAULT (*Jean-Joseph*), littérateur français, né à Paris, le 1er juillet 1769, mort le 14 juillet 1824. Il fit avec un succès exceptionnel ses études au collége Sainte-Barbe, où il professa jusqu'au moment où éclatèrent les premiers troubles de la révolution. Ayant perdu sa place, il alla remplir des fonctions analogues au collége Du Plessis, d'où la même cause le fit sortir. Il travailla alors à la feuille de Fréron, *L'Orateur du Peuple*, dont il adoucit de son mieux la violence. Puis il écrivit dans *Le Véridique*, journal dirigé contre le Directoire. Compris dans la loi de déportation contre un grand nombre de journalistes, il sut se soustraire à cette mesure. Ensuite il entra au *Journal des Débats*, à la rédaction duquel, et sous la signature *Y*, il prit une part aussi active qu'honorable pour son talent. Ainsi que De Féletz, Hoffmann et Geoffroy, il fit une rude guerre au mauvais goût, mais s'écarta rarement de la plus stricte impartialité. Naturellement il s'attira de nombreux ennemis, comme cela arrive presque toujours en pareil cas. La polémique entre Dussault et Chénier, à propos des cours de ce dernier à l'Athénée de Paris, eut quelque retentissement. Des amis de Chénier empêchèrent cette querelle d'aboutir à un duel. Dussault se présenta en 1821 à l'Académie Française pour y remplacer Fontanes; ce fut son concurrent, M. Villemain, qui fut élu. Retiré du *Journal des Débats* depuis 1817, il fut nommé en 1820 conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Beaucoup de bon sens, moins d'imagination et d'originalité dans la pensée, voilà ce qui caractérise les écrits de Dussault. Outre ses articles du *Journal des Débats*, réunis d'abord sous le titre d'*Annales littéraires*, 1818, 4 vol., et sous le même titre avec un *Supplément* par Massabiau, 1824, 5 vol. in-8°, on a encore de Dussault : *Fragments pour servir à l'histoire de la Convention nationale;* etc.; — *Lettre au citoyen Louvet;* 1795; — *Lettre au citoyen Rœderer sur la religion;* 1795, in-8°; — *Lettre à M. J. Chénier;* 1807, in-8°; — — *Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier, Mascaron*, etc., avec un *Discours préliminaire;* 1820-1826, 4 vol. in-8°; le dernier est de M. Théry; — une édition de *Quintilien* avec *préface* et notes pour la *Bibliothèque classique* de Lemaire; 1821-1823; — la sixième édition des *Helviennes* de Barms; 1823; — *Mémoires de mademoiselle Dumesnil*, avec une notice; 1823.

Journal de la Librairie. — Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.* — Mahul, *Ann. nécrologique.*

DUSSAULX (*Jean*), littérateur français, petit-neveu de Nicole, né à Chartres, le 28 décembre 1728, mort le 16 mars 1799. Issu d'une famille de robe, il fit au collége de La Flèche de bonnes études, qu'il vint terminer à Paris, dans les colléges du Plessis et de Louis-le-Grand. Ses parents le destinaient au barreau; mais sa vocation l'appelait dans une autre carrière. Il acheta une charge de commissaire de la gendarmerie, et fit avec ce corps, sous le maréchal de Richelieu, la campagne de Hanovre dans la guerre de Sept-Ans. Porté par son goût vers les lettres, mais fatalement entraîné par sa passion vers le jeu, il revint, jeune encore, de son égarement, et ne tarda pas de publier, sous les titres de *Lettres*, de *Réflexions* et de *Discours* (1775, 1777, 1779), contre *la passion du jeu dans les différents siècles*, plusieurs écrits qui, retravaillés et refondus en un seul, sont devenus son meilleur ouvrage (Paris, 1779, in-8°). Il y a dans ce livre utile, et qui a été traduit en hollandais, un style haché, souvent déclamatoire, et un trop grand étalage d'érudition.

Le service militaire ayant appelé Dussaulx à Lunéville, il plut au roi Stanislas, qui le fit admettre à son Académie de Nancy. De retour à Paris, il publia, en 1770, sa traduction de Juvénal, qui conserve encore une réputation méritée, et qui, ayant eu plusieurs éditions, a été revue par M. Jules Pierrot, proviseur du lycée de Louis-le-Grand, et reproduite dans la *Bibliothèque Latine-Française* de Panckoucke. Le travail des notes est savant. Dussaulx y a joint un *Discours* estimé *sur les satiriques latins*, où se trouve un parallèle entre Horace et Juvénal, que La Harpe a inséré dans son *Cours de Littérature.*

Dussaulx, admis en 1776 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, obtint sa retraite du service militaire, et fut attaché au duc d'Orléans en qualité de secrétaire. Il était plus que sexagénaire quand éclata la révolution de 1789.

Traducteur d'un poëte qui fut grand ennemi de l'aristocratie, il entra dans le mouvement de l'époque avec l'ardeur du jeune âge; mais il eût voulu la liberté sans désordre, sans crimes et sans orages populaires. Le 14 juillet il était électeur et membre de la commune de Paris; il fut nommé l'un des commissaires du comité de la Bastille. C'est en cette qualité que, le 6 février 1790, il présenta les vainqueurs de la Bastille à l'Assemblée nationale et prononça, par extrait, à la séance du soir, un *Discours historique* sur la prise de cette forteresse. Peu de jours avant la Fédération (1790) il fit paraître, sous le titre de *L'Insurrection parisienne*, un volume in-8° dédié *aux soldats patriotes*, et qui contient ce *Discours historique*, précédé de l'*Œuvre des sept jours* (12-18 juillet), et suivi de *Considérations morales sur la révolution de* 1789. Nommé suppléant à l'Assemblée législative, où il fut appelé en 1792, il fit un discours contre la destruction des chefs-d'œuvre des arts, et se prononça avec une courageuse énergie contre les affreux événements de septembre. Il fut un des six commissaires envoyés par l'assemblée pour arrêter la fureur des assassins, et proposa des mesures fortement répressives, que Chabot et Bazire firent rejeter. Député par le département de Paris à la Convention nationale, il demanda la suppression des loteries, fit suspendre le transport des monuments de Versailles à Paris, vota, dans le procès de Louis XVI, la détention pendant la guerre et le bannissement après la paix. Bientôt il fut compris dans la catégorie des modérés; il avait offert sa démission après le 31 mai : Billaud-Varennes demanda sa mise en accusation, et l'on vit Marat prendre sa défense en le signalant comme un « vieux radoteur, qui ne pouvait être dangereux ». Il fut enfermé avec le dramaturge Mercier, Daunou et neuf autres de ses collègues, dans la maison d'arrêt dite de *Port-Libre* (ancien couvent de Port-Royal). Après le 9 thermidor, il rédigea et signa avec eux un mémoire justificatif sous ce titre : *Les douze représentants du peuple détenus à Port-Libre à leurs collègues siégeant à la Convention nationale et à tous les citoyens français*. Ce mémoire fut imprimé in-8°. Le jour du rappel et de la rentrée des soixante-et-onze conventionnels détenus depuis treize mois, Dussaulx fit à la tribune un discours dans lequel il protesta que lui et ses collègues avaient laissé tous leurs ressentiments au fond de leurs cachots. Plus tard, il demanda l'érection d'un autel expiatoire du sang injustement répandu, et fit décréter un monument à la mémoire du représentant Féraud. Devenu membre du Conseil des Anciens, dont il fut un des présidents, il proposa d'ajouter au serment de *Haine à la royauté* ces mots d'une sage politique : *en France*. Il s'éleva encore plusieurs fois avec force contre les loteries, les tripots et les jeux de hasard, fit l'éloge de l'abbé Barthélemy, et demanda pour Mably les honneurs du Panthéon.

En 1796, Dussaulx fit hommage aux Anciens de sa curieuse brochure intitulée : *De mes rapport avec J.-J. Rousseau et de notre correspondance*. Il y montre l'homme moins grand que l'écrivain, et le 24 avril 1798 il put se rendre à la tribune ce témoignage : « Je dé- « clare que depuis que mes concitoyens m'ont « donné la qualité de législateur, j'ai sauvé des « hommes et n'ai pas voté la mort d'un seul. » Dussaulx sortit du Corps Législatif en mai 1798. Ses infirmités le forcèrent à ne pas se présenter pour une réélection.

Dès la formation de l'Institut, il avait été nommé membre de la classe de Littérature et Beaux-Arts, section des Langues anciennes. Ses ouvrages ont pour titres : *Lettres et réflexions sur la fureur du jeu*; Paris, 1775, in-8°; 1777, in-8°; — *Discours sur la passion du jeu dans les différents siècles*, lu à l'Académie en 1775 : ces ouvrages sont le fruit du repentir de l'auteur, qui avait cédé lui-même, dans sa jeunesse, au vice qu'il flétrit; — *Mémoire sur les classiques latins*, inséré dans le tome XLIII du *Recueil de l'Académie*; — *Satires de Juvénal*, traduites en français; Paris, 1779, in-8°, précédées de l'*Éloge historique de Dussaulx*, par Villeterque : la dernière édition est de Paris, 1825, 2 vol. in-8°; — *De la passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*; 1779, in-8°; — *Voyage à Barèges et dans les Hautes-Pyrénées, fait en* 1788; Paris, 1796, in-8° : l'auteur voulut imiter la manière de Sterne, mais cet essai ne fut pas heureux; — *Lettre au citoyen Fréron*; 1796, in-8°; — *Vie de l'abbé Blanchet*, en tête des *Apologues et Contes orientaux* de cet écrivain. [VILLENAVE, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Mémoires sur la Vie de Dussaulx, écrits par sa veuve; Paris, Didot, 1801, in-8°. — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Cont.*

DUSSEK (*Jean-Louis* ou *Ladislas*), célèbre pianiste et compositeur bohémien, né le 9 février 1761, à Czaslau, en Bohême, mort en mars 1812, à Saint-Germain-en-Laye, près Paris. Fils d'un habile organiste de Czaslau, son père lui apprit de bonne heure la musique, et à l'âge de neuf ans le jeune Dussek touchait déjà parfaitement du piano et accompagnait sur l'orgue. Admis comme sopraniste au couvent d'Iglau, il y continua ses études sous la direction du P. Ladislas Spenaz, maître du chœur de l'église des Minoristes, et alla successivement remplir les fonctions d'organiste à Kuttemberg, à Malines, puis à Berg-op-Zoom; il se rendit ensuite à Amsterdam, où son talent sur le piano fixa l'attention publique. Le stathouder l'appela à La Haye pour donner des leçons à ses enfants; ce fut dans cette ville que Dussek publia ses premiers ouvrages, qui consistaient en trois *Concertos pour piano, deux violons, alto et basse*, et

en douze *Sonates pour piano et violon*. Il avait alors vingt-deux ans; sa réputation augmentait chaque jour. Il visita Hambourg, Berlin, Saint-Pétersbourg, Milan, et partout le virtuose excitait la plus vive admiration. En 1788 il était à Paris; la reine Marie-Antoinette désirait qu'il s'y fixât, mais bientôt les troubles révolutionnaires le décidèrent à se rendre à Londres, où il se maria et établit un commerce de musique. Son enthousiasme pour son art, son goût pour les plaisirs, son insouciance naturelle, le rendirent peu propre aux affaires commerciales; aussi sa maison ne prospéra-t-elle pas. Poursuivi par ses créanciers, il se réfugia à Hambourg, en 1800. Là, une princesse du Nord s'étant éprise de lui, l'enleva, dit-on, et pendant deux ans Dussek vécut avec elle dans une retraite située sur les confins du Danemark. Après avoir parcouru de nouveau l'Allemagne et avoir été successivement attaché au service du prince Louis-Ferdinand de Prusse et à celui du prince d'Isembourg, Dussek revit Paris, en 1808. On se rappelle encore l'effet prodigieux qu'il produisit dans les concerts donnés à cette époque, à la salle de l'Odéon, par Rode, Baillot et Lamare. Jusque là le piano n'avait paru qu'avec désavantage dans les concerts. Dussek possédait un style large, une grande netteté et une excessive délicatesse d'exécution; le parti qu'il sut tirer d'un instrument privé de sons soutenus étonna l'auditoire. Cet artiste avait été nommé directeur de la musique du prince de Talleyrand; fatigué de la vie agitée qu'il avait menée jusque alors, il ne songea plus qu'à jouir du repos que lui offrait sa nouvelle position. Son caractère aimable, son esprit cultivé, ses manières distinguées, lui attirèrent l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Sur la fin de sa vie, il était devenu d'un embonpoint excessif, et avait pris l'habitude de rester au lit la plus grande partie de la journée; le soir il sortait de son apathie en s'excitant par des boissons spiritueuses, dont l'abus finit par abréger son existence. La réputation de Dussek comme compositeur pour son instrument égale celle dont il a joui comme exécutant. Sa musique a un cachet qui lui est propre; ses motifs sont brillants, ses mélodies heureuses, son harmonie est riche. Il a publié 76 œuvres de morceaux pour le piano, tels que *Concertos*, *symphonies concertantes*, *quintettis*, *quatuors*, *trios*, *sonates*, *rondeaux*, *airs variés*, etc. On a de lui une *Méthode de Piano*. Il a écrit en Allemagne plusieurs *oratorios*, et beaucoup de compositions religieuses, que l'on conserve dans l'église de Czaslau et dans celle de Kuttemberg. Pendant son séjour à Londres, il avait donné deux opéras, qui eurent peu de succès.

Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DUSSERRE-FIGON (*Joseph-Bernard*), prédicateur français, né en 1728, à Avignon, mort le 22 mai 1800. Il entra chez les Jésuites, et après la suppression de cette société, fut attaché à l'église de Saint-Roch, à Paris. Lors de la révolution, il passa en Toscane, où il mourut. Il s'était fait une réputation comme prédicateur. On a de lui : *Panégyrique de madame de Chantal;* Paris, 1780, in-8°; — *Panégyrique de sainte Thérèse;* Paris, 1785, in-8°; — *Discours pour la fête séculaire de la maison de Saint-Cyr;* Paris, 1786, in-8°; — *Discours funèbre de Louise-Marie de France;* Paris, 1788, in-8°; — *Discours pour la fête de la Rosière*, prononcé dans l'église de Suresne; Paris, 1789, in-8°.

G. DE F.

Feller, *Dict. hist.*, édit. de 1848.

DUSSIEUX. *Voy.* USSIEUX (D').

DUSSON (*François*), seigneur de Bon-Repos, marin et diplomate français, né dans le comté de Foix, mort le 12 août 1719. Il était d'une des plus illustres familles du Béarn, et entra dans la marine militaire française en 1671, comme sous-lieutenant de galère. Il fut pourvu en 1676 de la charge de commissaire général de la marine. En 1679, on créa pour Dusson le grade d'intendant général de la marine et des armées navales; il assista en cette qualité en 1684 au bombardement de Gênes. L'année suivante, Louis XIV le nomma lecteur de sa chambre, et de 1685 à 1689 lui confia plusieurs missions extraordinaires en Angleterre. Dusson reçut pour ses services une pension de trois mille livres, et reprit ses fonctions navales sur la flotte de la Manche; il les continua avec le brevet de lieutenant général jusqu'en 1692, époque à laquelle il fut récompensé d'une nouvelle pension de douze mille livres et envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Danemark, où il demeura jusqu'à la fin de 1687. Il fut alors accrédité avec la même qualité auprès des états généraux de Hollande, et ne rentra en France qu'en 1699. Louis XIV le gratifia de la charge de chevalier d'honneur au parlement de Toulouse. Lors de l'avénement de Louis XV, le régent nomma Dusson conseiller de la marine.

A. de L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

***DUTEIL** (*Jean*), poëte français, vivait au milieu du dix-septième siècle. Ce qu'on sait sur son compte se réduit à ce qu'il nous apprend lui-même; il avait été attaché à l'amiral duc de Brézé, et il avait voyagé en Espagne. On a de lui un *Recueil de diverses pièces consistant en poëmes, stances, sonnets, épigrammes*, etc. Ses vers sont corrects et assez bien tournés; mais les lois de la décence n'y sont pas toujours respectées. On trouve à la fin de ce volume, très-rare, des observations sur la poésie, qui joignent au mérite d'être courtes celui d'être judicieuses et claires.

G. B.

Viollet Leduc, *Bibl. poétique*, t. I, p. 479.

DUTEMS (*Jean-François-Hugues*), historien français, né le 6 août 1745, à Reugney (Franche-Comté), mort à Paris, le 19 juillet 1811. Il en

tra dans les ordres, fut reçu docteur de Sorbonne, et devint en 1782 professeur d'histoire et de morale au Collége royal de France. Exilé en Suisse pendant la révolution, il revint en France en 1801. On a de lui : *Éloge de Pierre du Terrail, appelé le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche ;* Paris, 1770, in-8° ; — *Le Clergé de France, ou tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés et abbesses du royaume;* Paris, 1774-1775, 4 vol. in-8° ; — *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough;* Paris, 1808, 3 vol. in-8°. Dutems a donné plusieurs articles au *Répertoire de Jurisprudence;* au *Journal des Débats*, et a laissé en manuscrit une *Histoire de Henri VIII.*

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.*

DUTENS (*Louis*), philologue et antiquaire français, né à Tours, le 16 janvier 1730, mort à Londres, le 23 mai 1812. Il appartenait à une famille protestante. Dès l'enfance il montra du goût pour la poésie et pour l'étude de l'antiquité. A l'âge de dix-huit ans il composa une tragédie, intitulée : *Le Retour d'Ulysse à Ithaque*, que refusèrent les comédiens de Paris et qu'applaudit le public d'Orléans. Malgré ce succès, Dutens eut le bon sens de renoncer à un genre littéraire auquel il n'était pas propre. Vers la même époque, une de ses sœurs, âgée de douze ans, fut enlevée et enfermée dans un couvent par ordre de l'archevêque de Tours. Dutens, indigné de cet acte d'intolérance, se réfugia en Angleterre, où il fut chargé d'une éducation particulière. Le père de son élève, homme très-instruit, s'apercevant que les connaissances du jeune professeur étaient peu étendues, se plut à lui enseigner tout ce qu'il savait lui-même. Dutens apprit ainsi les langues orientales, celles de l'Europe et les mathématiques. Il obtint en 1758 la place de chapelain et de secrétaire de Stuart Mackenzie, ministre d'Angleterre à Turin. Pendant son séjour dans cette ville, il entreprit l'édition des œuvres complètes de Leibnitz, travail immense, qui avait effrayé les savants d'Allemagne. Il quitta Turin pour prendre possession d'un riche prieuré, qu'il tenait du duc de Northumberland, et accompagna le fils de ce duc dans ses voyages sur le continent. En 1775 il fut agrégé à l'Académie des Inscriptions, continua de voyager, et exerça, encore par intérim, les fonctions de chargé d'affaires à Turin. Il passa les dernières années de sa vie dans son prieuré d'Elsdon. Il était membre de la Société royale de Londres et avait le titre d'historiographe du roi d'Angleterre. On a de Dutens : *Le Caprice poétique*, recueil de poésies; 1750, in-16 ; — *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes, où on démontre que nos plus célèbres philosophes ont puisé la plupart de leurs connaissances dans les ouvrages des anciens, et que plusieurs vérités importantes sur la religion ont été connues des sages du paganisme;* 1766, in-8°. La quatrième édition parut avec des additions considérables; Paris, 1812, in-8° ; — *Poésies de M. D.*; 1767, in-12 ; — *J.-G.-H. Leibnitzii Opera omnia, nunc primum collecta, in classes distributa, præfationibus et indicibus exornata;* Genève, 1769, 6 vol. in-4° ; — *Le Tocsin;* Rome, 1769, in-8° : c'est un ouvrage dirigé contre les philosophes anti-religieux du dix-huitième siècle; il fut réimprimé sous le titre d'*Appel au bon sens;* Londres, 1777, in-8° ; — *Explication de quelques médailles de peuples, de villes et de rois, grecques et phéniciennes;* Londres, 1773, in-4° ; — *Explication de Logique, ou l'art de raisonner;* Paris, 1773, in-12 ; — *Explication de quelques médailles du cabinet de Duane;* 1774, in-4° ; — *Manuel d'Épictète, traduit par M. Dacier;* 1775, in-18 ; — *Du Miroir ardent d'Archimède;* 1775, in-8° ; — *Itinéraire des routes les plus fréquentées, ou journal de voyage aux principales villes de l'Europe;* 1775, in-8° ; — *Longi Pastoralia de Daphnide et Chloe, græce;* Paris, 1776, in-12 ; — *Troisième dissertation sur quelques médailles grecques et phéniciennes, où se trouvent des observations pour servir à l'étude de la paléographie numismatique;* 1776, in-4° ; — *Des Pierres précieuses et des pierres fines, avec les moyens de les connaître et de les évaluer;* Paris, 1776, in-12; Londres, 1777, in-8° ; — *Lettre à M. D. B.* (M. de Bure), *sur la réfutation du livre De l'Esprit par J.-J. Rousseau;* Londres et Paris, 1779, in-12 ; — *De l'Église, du Pape, de quelques points de controverse, et moyens de réunion de toutes les Églises chrétiennes;* Genève, 1781, in-8° ; — *L'Ami des étrangers qui voyagent en Angleterre;* Londres, 1787, in-12 ; — *Histoire de ce qui s'est passé pour le rétablissement d'une régence en Angleterre;* Londres et Paris, 1789, in-8° ; — *Table généalogique des héros de romans;* Londres, sans date, in-4° ; — *Mémoires d'un voyageur qui se repose;* Paris, 1806, 3 vol. in-8°.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et portative des Contemporains.*

DUTENS (*Michel-François*), critique français, frère du précédent, né à Tours, en 1732, mort dans la même ville, en 1804. Il exerça le commerce à Tours, et consacra ses loisirs à l'étude des beaux-arts. On a de lui : *Principes abrégés de Peinture;* Paris, 1779, in-12, réimprimés avec des augmentations; Paris, 1804, in-8°.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et port. des Contemporains.*

DUTENS (*Joseph-Michel*), économiste français, fils du précédent, né à Tours, le 15 octobre 1765, mort le 6 août 1848. Entré à dix-huit ans à l'École des Ponts et Chaussées, il en sortit à vingt-deux, avec le brevet d'ingénieur. En 1800

il fit imprimer son premier ouvrage, sous le titre de : *Des moyens de naturaliser l'instruction et la doctrine;* Evreux, an VIII (1800), in-8°. A cette publication succéda un travail de statistique très-étendu, intitulé : *Description topographique de l'arrondissement communal de Louviers* (Eure), *avec l'exposition de la nature du sol, de ses diverses productions*, *de l'état actuel de son commerce et de son agriculture*, *des observations sur les mœurs de ses habitants et une carte du pays;* Evreux, 1800, in-8°. Trois années après, Dutens se fit connaître comme économiste par son *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'Économie politique;* Paris, 1804, in-8°. La classe de la langue et de la littérature française de l'Institut ayant mis pour la seconde fois au concours, en 1811, l'éloge de Montaigne, Dutens lui adressa un *Mémoire* qui obtint une mention honorable et a été publié en 1818, Paris, in-8°. Chargé par le gouvernement, en 1818, d'aller étudier en Angleterre le système de sa navigation intérieure, il élargit le cercle de sa mission en faisant une étude consciencieuse de tous les grands travaux de ce pays. Il en publia le résultat en 1819, dans des *Mémoires sur les travaux publics de l'Angleterre;* Paris, in-4°, avec carte et 15 planches. Ces mémoires sont divisés en deux parties. Dans la première, spécialement consacrée aux ingénieurs, l'auteur décrit les canaux de grande et petite navigation de l'Angleterre, les travaux d'art de toutes natures dont leur construction a été l'objet, les prix de revient, les frais d'entretien, le système d'administration. La seconde est principalement destinée à faire connaître le mode de concession des travaux publics en Angleterre et ses avantages dans un pays où l'esprit d'association se substitue partout au gouvernement.

Jaloux de faire profiter son pays des savantes recherches qu'il avait faites en Angleterre, M. Dutens fit imprimer en 1829 l'*Histoire de la Navigation intérieure de la France, avec une exposition des canaux à entreprendre pour en compléter le système;* Paris, Alex. Mesnier, 1829, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage fut l'objet d'un rapport très-favorable à l'Académie des Sciences. Le premier volume est consacré à une description détaillée de la position géographique de la France, de son sol, de ses produits, et à l'histoire de ses rivières navigables ainsi que de ses canaux. Dans le second, le savant écrivain cherche à déterminer la masse des produits agricoles et industriels de la France et à évaluer les ressources que fournirait un droit de navigation modéré sur un vaste réseau de canaux. Il indique en même temps quelles devraient être les principales branches de ce réseau, et discute les conditions financières qui pourraient, dans son opinion, en assurer l'établissement. Revenant à ses études sur l'économie politique pure et appliquée, Dutens publia, en 1835, son ouvrage le plus considérable, sous le titre de *Philosophie de l'Économie politique, ou nouvelle exposition des principes de cette science* (Paris, Aillaud, 2 vol. in-8°). Ce traité, dans lequel il a refondu, avec de profondes modifications, son *Analyse raisonnée*, publiée trente ans avant, a été jugé sévèrement par les économistes de l'école de Smith. « Les principes, dit M. Blanqui (*Histoire de l'Économie politique*), que l'auteur a soutenus dans ce dernier ouvrage diffèrent essentiellement de ceux qu'il soutenait dans sa jeunesse. La *Philosophie de l'Économie politique* n'est autre chose qu'une nouvelle édition des doctrines de Quesnay, moins ce qu'elles avaient de progressif en matière de liberté commerciale et d'impôts. »

Les vives et nombreuses critiques dont son livre était l'objet le décidèrent à entreprendre, contre ses adversaires, une lutte polémique qui eut un certain retentissement. C'est à cette occasion qu'il fit paraître sa *Défense de la* Philosophie de l'Économie politique *contre les attaques dont cet ouvrage a été l'objet dans les numéros de janvier et mars* 1836 *de la* Bibliothèque universelle de Genève; *suivie de notes sur diverses questions de cette science;* Paris, 1837, in-8°. Cet opuscule fut suivi d'un *Appendice à la Défense de la Philosophie de l'Économie politique, comprenant quelques observations sur deux passages de l'*Histoire de l'Économie politique *par M. Blanqui;* Paris, 1839, in-8°.

La lutte durait encore lorsque l'Académie des Sciences morales et politiques, qui appréciait depuis longtemps les travaux de M. Dutens, l'appela dans son sein à titre de membre libre. M. Dutens voulut se faire de nouveaux titres à cette faveur en publiant, en 1842, l'*Essai comparatif sur la formation et la distribution du revenu de la France en* 1815 *et* 1835; Paris, in-8°. « C'est un travail, a dit M. Eugène Daire (*Journal des Économ.*, vol. III, p. 100), propre à jeter de nouvelles lumières sur plusieurs grandes questions industrielles et agricoles qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour et qu'on n'a pas encore complétement résolues. C'est ensuite le meilleur résumé statistique de la richesse de la France. Il dispense de recourir aux volumineux documents officiels, qui ne peuvent pas être entre les mains de tout le monde, et pour l'étude desquels il faut d'ailleurs un temps considérable. A ces divers titres, le travail de M. Dutens se recommande aux hommes d'État, aux économistes et aux administrateurs qui s'occupent des intérêts matériels du pays et des problèmes qui se rattachent au développement de la richesse publique. » Le dernier travail de M. Dutens sur les matières d'économie politique a pour titre : *Des prétendues erreurs dans lesquelles, au jugement des modernes économistes, seraient tombés les anciens économistes relativement au principe de la richesse nationale.* Sous ce titre l'auteur défend cette thèse de

Quesnay, de Turgot et de toute l'école des physiocrates, que l'industrie ne donne pas de produit net, et que cet avantage est l'attribut exclusif du travail agricole.

A. LEGOYT.

Diction. d'Économie politique.

DUTERTRE. *Voyez* TERTRE (DU).

* **DUTERTRE** (*Jacques*), missionnaire français, né au Mans, en 1612, mort à Ispahan (Perse), le 1er avril 1696. Fils de N. Dutertre, sieur de La Ragottière, avocat au siége présidial du Mans, Jacques Dutertre embrassa, jeune encore, la règle de Saint-François, et prit en religion le nom de *Raphael*. Le 6 mars 1644 il partait avec Tavernier pour la Perse. Dès qu'il fut établi dans ce pays, il se concilia la faveur du roi, eut un siége à sa table, but dans son verre, et devint, en d'autres termes, son confident, son principal ministre. Il était en même temps supérieur du couvent franciscain de Zulpha. On le vit pendant quarante années exercer cette haute influence sous les schahs Abas II, Soleiman I et Housséin I. C'était en même temps un écrivain ingénieux. Le numéro 10,260 3 de la Bibliothèque impériale (Manuscrits) renferme un livre très-curieux du P. Raphael, qui n'a peut-être pas été consulté depuis la fin du dix-septième siècle. En voici le titre : *Description de la cour et de l'empire d'Hispahan*. Ce manuscrit vient de Colbert.

B. H.

Notes manuscrites de dom Liron (Bibl. impériale, Res. de Saint-Germain; paquet 98). — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV.

DUTHEIL (*Nicolas-François*), homme politique français, né vers 1760, mort en 1822. Chef de bureau à l'intendance de Paris, en 1789, il y remplaça provisoirement Berthier de Sauvigny. Il émigra en 1790, et revint en 1792 avec une mission de la part des princes auprès de Louis XVI, alors captif au Temple. Dutheil s'introduisit dans la prison; arrêté dans sa tentative, il parvint cependant à se dérober à la vigilance de ses gardiens. Revenu auprès de Monsieur, frère de Louis XVI, il fut chargé par ce prince d'accompagner le comte d'Artois dans son expédition en Bretagne. Ce projet ayant échoué, Dutheil resta en Angleterre, où il continua de servir la cause à laquelle il s'était dévoué. On a prétendu qu'il n'avait pas été étranger au complot du 3 nivôse. En 1814 Dutheil rentra en France, avec la famille à laquelle il était resté fidèle, et qui ne fit rien pour lui : il mourut dans le dénuement.

Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouv. des Contemp.*

DUTHEIL DE LAPORTE. *Voyez* LA PORTE.

* **DUTHILLŒUL** (*Hippolyte-Romain-Joseph*), littérateur et bibliographe français, né à Douai, le 8 novembre 1788. Après avoir été, sous l'empire, commissaire des guerres au service du roi d'Espagne Joseph Bonaparte, puis en 1814 officier supérieur d'administration, il devint en 1830 juge de paix à Douai, et il occupe depuis 1834 la place de bibliothécaire de cette ville. Il est en outre correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, et membre de l'Académie des Beaux-arts de Gand. On lui doit de nombreux écrits, dont voici les principaux : *Éloge de Jean de Bologne*; Douai, 1820, in-4°, imprimé la même année dans les *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture du Nord*; — *Éloge de Pierre de Franqueville, premier statuaire des rois Henri IV et Louis XIII*; Cambrai, 1821, in-4°, imprimé la même année dans les *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*; — *Bibliothèque Douaisienne*, Douai, 1835, in-8°; nouvelle édition, sous le titre de *Bibliographie Douaisienne*, Douai, 1842-1854, 2 vol. in-8°; — *Galerie Douaisienne, ou biographie des hommes remarquables de la ville de Douai*; Douai, 1844, in-8°; — *Voyage d'Énée aux enfers et aux Champs Élysées, selon Virgile, par le chanoine André de Jorio*, traduit de l'italien; Douai, 1847, in-8°; — *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai, suivi d'une Notice sur les manuscrits de cette bibliothèque relatifs à la jurisprudence, par M. le conseiller Tailliar*, Douai, 1846; et avec un nouveau titre, Paris, 1849, in-8°. M. Duthillœul a publié comme éditeur : *Œuvres de Buffon, dans un nouvel ordre, précédées d'une notice sur Buffon par le baron Cuvier et enrichies de notes nouvelles*; Douai, 1822, 12 vol. in-8°; — *Douai et Lille au treizième siècle, d'après des manuscrits originaux, reposant aux archives de la Flandre orientale à Gand*; Douai, 1850, in-4°; — *Voyage de Jacques Lesaige, de Douai à Rome, Notre-Dame-de-Lorette, Venise, Jérusalem et autres saints lieux*; Douai, 1852, in-4°, avec deux plans de la ville de Jérusalem au seizième et au dix-septième siècle. La rareté des deux premières éditions originales avait rendu nécessaire cette réimpression, tirée à petit nombre d'exemplaires. M. Duthillœul a fourni un grand nombre d'articles à la *Biographie nouvelle des Contemporains*, à la *Revue du Nord*, aux *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, au *Bulletin du Bibliophile*, et au *Messager des Sciences et Arts* de Gand. Il s'occupe depuis plusieurs années d'une *Histoire des Arts du Dessin dans la Flandre*; il termine une *Histoire de l'Université de Douai*, et il va mettre sous presse le premier volume du *Catalogue des imprimés de la bibliothèque de Douai*.

E. REGNARD.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Litt. franç. contemp.* — *Documents partic.*

DUTILLOT. *Voy.* FELINO.

DUTILLET. *Voy.* TITON et TILLET.

* **DUTOT**, économiste français, vivait au dix-huitième siècle. Il était l'un des caissiers de la Compagnie des Indes du temps de Law. On a de lui : *Réflexions politiques sur les finances et le commerce, où l'on examine quels ont été les*

revenus, les denrées, le change étranger, et conséquemment sur notre commerce les influences des augmentations et des diminutions des valeurs numéraires; La Haye, 1738, 2 vol. in-12. Cet ouvrage avait d'abord paru en trois lettres adressées en 1735 à l'auteur de l'*Essai politique sur le Commerce;* il a été réimprimé dans la *Collection des principaux Économistes*, t. Ier. « Dutot, dit Blanqui, est l'écrivain qui a analysé avec le plus de profondeur le système de Law et les causes de sa chute. Son livre est d'une clarté admirable, et il renferme sur le crédit des réflexions dignes d'être méditées par tous les hommes qui désirent approfondir la science difficile des finances. »

Dictionnaire de l'Économie politique.

* **DU TOUR** (*Charles* CAUCHON DE MAUPAS, baron), diplomate français, né en 1566, mort dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut conseiller d'État et chargé de plusieurs ambassades, entre autres en Angleterre. « Il était grand-aumônier, dit Tallemant des Réaux dans ses Mémoires; tous les jours on lui mettait cent sols dans sa pochette, et quand il avait tout donné, s'il rencontrait un pauvre, il lui donnait ou ses gants, ou son mouchoir, ou son cordon. Il mourut dans l'habit de Saint-François, après avoir été surnommé le *Père des pauvres*, qui lui firent faire un tombeau à leurs dépens. »

Il eut pour fils Henri du Tour, évêque du Puy, en 1641, premier aumônier de la reine, et auteur d'une *Vie de saint François de Sales* et de quelques autres ouvrages.

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.* — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. Ier, 234.

DUTOUR (*Étienne-François*), théologien et physicien français, né à Riom (Auvergne), en 1711, mort dans la même ville, en 1784. Il était correspondant de l'Académie des Sciences. On a de lui : *Essai sur l'Aimant, où l'on explique son attraction avec le fer, la direction de l'aiguille aimantée vers le Nord; sa déclinaison et son inclinaison;* 1746, avec 3 planch. Ce mémoire a partagé le triple prix de l'Académie des Sciences en 1746; — *Recherches sur l'Électricité;* dans le *Recueil des Savants étrangers de l'Académie des Sciences*, 1750, t. Ier; — *Explication de deux phénomènes de l'aimant;* id., id.; — *Mémoire sur la manière dont la flamme agit sur les corps électriques;* même *Recueil*, t. II, 1755; — *Exposition d'une théorie sur le renouvellement de l'air dans l'eau, et sur la désunion des parties des matières solubles, opérée par les dissolvants;* ibid.; — *De la nécessité d'isoler les corps qu'on électrise par communication; et des avantages qu'un corps convenablement isolé retire du voisinage des corps non électriques;* ibid.; — *Sur le Tourbillon magnétique;* même *Recueil*, t. III, 1760; — *Sur l'électricité en moins;* ibid.; — *Discussion d'une question d'optique;* ibid.; — *Recherches sur les phénomènes des anneaux colorés;* même *Recueil*, t. IV, 1763; — *Addition au mémoire intitulé : Discussion d'une question d'optique;* ibid.; — *Observations sur un banc de terre crétacée et de pierres branchues qui est aux environs de Riom;* même *Recueil*, t. V, 1768; — *Sur la diffraction de la lumière*, 1re partie; ibid.; — *Vita Christi et concordia evangelistarum;* Riom, 1782, in-12; Mayence, 1784, in-12; — *Expériences sur les tubes capillaires, avec des Suites* et un *Suplément;* dans le *Journal de Physique*, 1778, 1779, 1780; — *Expériences relatives à l'adhésion des corps solides sur les fluides;* même *Journal*, 1780-1782; — *Sur la diffraction de la lumière*, 2e partie; dans le *Recueil des Savants étrangers*, t. VI, 1784; — *Mémoire pour établir que le point visible est né dans le rayon qui va de ce point à l'œil;* ibid.; — *Mémoire sur le strabisme;* ibid.

Quérard, *La France littéraire.*

DU TRAMBLAY DE RUBELLES (*Antoine-Pierre*, baron), fabuliste et administrateur français, né à Paris, le 25 avril 1745, mort le 24 octobre 1819. D'une famille de robe qui s'était distinguée à la cour des aides et à la chambre des comptes, il fut lui-même destiné à la magistrature. Au sortir du collége il fut nommé auditeur et plus tard maître à la chambre des comptes. Au mois de janvier 1791, il fit partie du directoire du département de Paris, et trois mois plus tard commissaire de la trésorerie, nommée ensuite Trésorerie nationale sur sa proposition. Durant les orages de la révolution il renonça à ces fonctions supérieures, pour se contenter de celles de simple commis dans la même administration. Au rétablissement de la loterie, sous le Directoire exécutif, il fut un des administrateurs de cette branche du revenu public. Sous le gouvernement consulaire, il fut nommé un des administrateurs puis directeur de la caisse d'amortissement. Il se retira de la vie administrative en 1817. Une de ses aïeules avait épousé le fils unique de La Fontaine, et lui-même avait obtenu une pension pour le dernier rejeton de la famille du grand fabuliste. Il essaya de se livrer à son tour à la composition du genre littéraire dont Jean La Fontaine est l'inimitable modèle. Le recueil des fables de Du Tramblay a été publié sous ce titre : *Apologues de A.-P. Du Tramblay;* 1818. Les deux premières éditions avaient paru anonymes; 1806, 1810. On a en outre de lui : *A bas les diables!* vaudeville en un acte; 1799, 1800; — *Le Bureau d'adresses des Mariages;* même époque, en collaboration avec Gassicourt et Bonnin; — *Deux et deux font quatre;* même époque. Il avait composé pour son usage et déposé à l'Assemblée constituante *Code des régies de l'administration domaniale*, 9 vol.; 1791; enfin, il avait commencé un *Dictionnaire analytique, par ordre*

des matières, des actes les plus importants de la législation française.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port.*

DUTROCHET (*René-Joachim-Henri* DU TROCHET ou), physiologiste et physicien français, né au chateau de Néon (Poitou), le 14 novembre 1776, mort à Paris, le 4 février 1847. Il était le fils aîné d'une famille noble et fort riche; mais son père, officier au régiment du Roi, ayant émigré, ses biens furent confisqués; et le jeune Dutrochet fut obligé de choisir un état. Il se rendit à Rochefort, et s'engagea comme timonier-novice dans la marine militaire (1799); mais il déserta presque aussitôt, et rejoignit l'armée vendéenne, dans laquelle deux de ses frères servaient comme officiers. La pacification presque immédiate des provinces insurgées le dispensa de signaler son courage. Il rentra alors dans sa famille, et se détermina seulement, en 1802, à venir à Paris, pour y étudier la médecine. Le 26 juin 1806 il soutint sa thèse, fut reçu brillamment, et nommé en 1808 médecin militaire attaché au roi d'Espagne Joseph Bonaparte. Il devint bientôt médecin en chef de l'hôpital de Burgos, alors dévasté par le typhus. Il déploya dans ces fonctions un zèle et une énergie louables : lui-même paya tribut à l'épidémie, et fut contraint en 1809 de rentrer en France. Retiré dans sa famille à Château-Renault (Touraine), il se livra exclusivement à l'étude de la nature, et publia sur la physique et la physiologie une série d'ouvrages pleins d'idees neuves et dégagés des préjugés scolastiques. Nommé correspondant de l'Académie royale des Sciences en 1819, de l'Académie royale de Médecine en 1823, il devint membre de celle des Sciences vers 1831, et fut associé à beaucoup d'autres sociétés savantes, tant en France qu'à l'étranger. On a de Dutrochet : *Mémoire sur une nouvelle théorie de la voix, avec l'exposé des divers systèmes qui ont paru jusqu'à ce jour sur cet objet*, thèse inaugurale; Paris, Didot, 1806, in-4°; — *Mémoire sur une nouvelle théorie de l'harmonie, dans laquelle on démontre l'existence de trois modes nouveaux, qui faisaient partie du système musical des Grecs;* Paris, 1810, in-8°; — *Nouvelle théorie de l'habitude et des sympathies;* Paris, 1810, in-8°; — *Recherches sur les Rotifères ;* dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, t. XIX et XX, ann. 1812-1813; — *Histoire de l'œuf des oiseaux avant la ponte;* dans le *Journal de Physique*, février 1816; — *Recherches sur les enveloppes du Fœtus;* dans les *Mémoires de la Société médicale d'Émulation*, VIIIe ann.; — *Note sur un annélide d'un genre nouveau ;* dans le *Bulletin des Sciences de la Société Philomatique*, 1817; — *Recherches sur la métamorphose du canal alimentaire chez les insectes;* dans le *Journal de Physique*, février et mars 1818; — *Observations sur la structure et la régénération des plumes*, avec des *considérations générales sur la composition de la peau des animaux vertébrés;* même *Journal*, mai 1819; — *Mémoire sur les enveloppes du fœtus humain*, avec Breschet; dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales*, janvier 1820; — *Note sur la hauteur du météore qui a projeté des aérolithes à Charsonville en* 1810; dans le *Journal de Physique*, mars 1820; — *Recherches sur l'accroissement et la reproduction des végétaux;* dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, Paris, 1821, in-4° avec fig. : cet ouvrage obtint à l'Académie, en 1821, le prix annuel de physiologie expérimentale, partagé avec Milne-Edwards; — *Observations sur l'ostéogénie ;* dans le *Journal de Physique*, septembre 1822; — *Mémoire sur les directions spéciales qu'affectent certaines parties des végétaux*, mentionné honorablement par l'Académie, séance du 8 avril 1822. L'auteur constate la direction que prennent les différentes parties des plantes lorsqu'elles sont en mouvement, depuis l'instant de la germination jusqu'à leur développement. Les moyens employés par cet observateur pour avoir dans son cabinet et continuellement sous les yeux les phénomènes qu'il voulait surprendre sont très-ingénieux. Le mouvement était imprimé aux graines ou aux plantes au moyen d'un mécanisme d'horlogerie, et la vitesse du mouvement pouvait être variée entre certaines limites. Dutrochet put constater que lorsqu'on fait tourner des graines sur elles-mêmes, et que leur axe de rotation est incliné à l'horizon, même très-légèrement, les deux *caudex séminaux* prennent cette direction, et qu'alors la radicule se porte dans le sens de l'inclinaison; que si l'axe est parfaitement horizontal, les deux caudex séminaux prennent une direction tangente au très-petit cercle décrit par l'embryon. En soumettant à la rotation des tiges garnies des feuilles, les feuilles tournent leurs faces supérieures vers le centre de rotation, et le pétiole subit une torsion. Ces résultats sont conformes, du reste, aux lois de la mécanique; — *Mémoire sur les progrès de la salamandre aquatique, depuis l'œuf jusqu'à l'animal parfait*, etc.; dans la même séance; — *Recherches anatomiques et physiologiques sur la structure intime des animaux et des végétaux, et sur leur mobilité;* Paris, 1824, in-4°, avec 2 planches; — *Mémoire sur la cause de la direction qu'affecte la radicule de l'embryon des plantes:* dans ce mémoire l'auteur conclut que la radicule s'étend toujours perpendiculairement à la surface du corps opaque où elle peut se plonger pour se soustraire à la lumière; il affirme que l'électricité est l'agent immédiat des mouvements vitaux; — *Nouvelles Recherches sur l'endosmose et l'exosmose, suivies de l'application expérimentale de ces actions physiques à la solution du problème de l'irritabilité végé-*

tale et à la détermination de la cause de l'ascension des tiges et de la descente des racines; Paris et Londres, 1828, in-8°, avec 2 planches; — *Mémoires pour servir à l'histoire anatomique et physiologique des végétaux et des animaux*, avec cette épigraphe : « Je considère comme non avenu tout ce que j'ai publié précédemment sur ces matières, et qui ne se trouve point reproduit dans cette collection »; Paris, 1837, 2 vol. in-8°, avec atlas de 30 planches : cet ouvrage, dans lequel Dutrochet a réuni et coordonné ses travaux antérieurs à 1837, contient, outre les mémoires publiés à diverses époques, revus, corrigés et appuyés de nouvelles expériences, un grand nombre de morceaux inédits, entre autres sur sa découverte de l'endosmose et de l'exosmose; —*Recherches physiques sur la force épipolique*, 2 parties; Paris, 1842-1843, in-8°, 3 planches; — *Observations sur les insectes qui attaquent les arbustes, et les moyens de s'en préserver*, rédigées avec Michaux et publiées dans la *Revue agricole;* — *Mémoire sur la respiration;* dans le *Journal de l'Académie d'Horticulture*, n° V; — *Mémoire sur l'usage physiologique de l'oxygène, considéré dans ses rapports avec les excitants;* dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, t. XV, p. 59-80; — *Mémoire sur l'endosmose des acides;* même vol., p. 281-312; — *Observations sur la circulation des fluides chez le* Chara fragilis Desvaux; mêmes *Mémoires*, XVIII, p. 439-514. Dutrochet a collaboré à l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle.*

Revue encyclopédique, X, 242; XIV, 208; XIX, 273; XXXV, 319. — Rabbe, etc., *Biogr. univ. et portative des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.* — Ch. Louandre et Bourquelot, *La Littérat. franç. contemp.*

DUTRONCHAY. *Voy.* TRONCHAY (DU).

DUTRONCHET (*Étienne*), poëte français, né vers 1510, mort à Rome, vers 1585. Vers 1530, il entra comme secrétaire au service de Jean d'Albon, seigneur de Saint-André et gouverneur de Lyon; il obtint de ce seigneur la place de greffier de Bresse ou trésorier du domaine des forêts. Il se démit de sa place de secrétaire vers 1560, et perdit peu d'années après celle de trésorier du domaine; il eut encore la douleur de voir sa maison de Montbrison pillée par les protestants. Comme dédommagement, il obtint une place de secrétaire de la reine mère; mais ses appointements étaient si modiques ou si mal payés qu'il tomba dans la misère. Pour y échapper, il suivit en qualité de secrétaire le baron de Ferals, ambassadeur à Rome. Il mourut dans cette ville, après un séjour d'une quinzaine d'années. On a de Dutronchet : *Lettres missives et familières;* Paris, 1569, in-4°; — *Finances et trésor de la plume françoise, contenant diverses lettres missives;* Paris, 1570, in-8°; — *Lettres amoureuses, avec 70 sonnets traduits de Pétrarque;* Paris, 1575, in-16; — *Discours académiques florentins appropriés à la langue françoise;* Paris, 1576, in-8°. Du Verdier cite encore de Dutronchet : *Discours satyrique en vers macaroniques*, *à l'imitation de ceux de Merlin Cocaie*, sans indiquer ni le lieu ni la date de la publication.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. françaises.* — Goujet, *Bibl. franç.*, t. XIII, p. 111.

DUTRONE DE LA COUTURE (*Jacques-François*), médecin français, né à Paris, en 1749, mort dans la même ville, le 13 juillet 1814. Il est surtout connu par sa nouvelle méthode d'extraire le sucre de la canne. On a de lui : *Précis sur la canne et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel*, *suivi de plusieurs mémoires sur le sucre*, *sur le vin de canne*, *sur l'indigo*, *sur les habitations et sur l'état actuel de Saint-Domingue;* Paris, 1790, in-8°; — *Vues générales sur l'importance des colonies*, *sur le caractère du peuple qui les cultive, et sur les moyens de faire la constitution qui leur convient;* Paris, 1790, in-8°; — *Lettre à M. Grégoire;* Paris, 1814, in-8°.

Biogr. médicale. — Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.*

DU VAIR (*Guillaume*), moraliste et homme politique français, né à Paris, le 7 mars 1556, mort à Tonneins, le 3 août 1621 Son père, avocat général à la cour des aides, lui ouvrait naturellement la carrière de la magistrature; aussi voit-on Du Vair dès l'âge de vingt-huit ans prendre place comme conseiller dans le parlement de Paris. C'était en 1584; Du Vair se rangea au nombre des membres de ce parti politique, parti modéré, qui en combattant avec un égal courage l'esprit de fanatisme et l'esprit de sédition, alors soudoyés par l'Espagne, sauva la monarchie. Député aux états de 1593, il fut un des principaux auteurs de l'arrêt sur la loi salique qui, non moins que les victoires d'Arques et d'Ivry, assura à Henri IV le trône de France. Ce prince, rentré dans sa capitale, récompensa par une charge de maître des requêtes les services de Du Vair; en même temps, il lui confia l'intendance générale de la justice à Marseille, poste difficile, où toutefois Du Vair se fit une grande réputation de capacité et de vertu; aussi fut-il peu de temps après nommé premier président du parlement de Provence, avec résidence à Aix (1599). Là, comme à Marseille, par l'heureuse action de la justice, il guérit les maux les plus invétérés du pays; le respect et l'affection de cette contrée l'en récompensèrent; et quand, en 1603, Du Vair, qui, comme beaucoup de magistrats de son temps, était ecclésiastique, fut appelé au siége épiscopal de Marseille, les habitants d'Aix le supplièrent avec larmes de ne les pas abandonner. Il céda à leurs prières, et, résignant son évêché, il distribua aux pauvres les revenus qu'il en avait momentanément touchés.

Quand Marie de Médicis traversa Marseille, en se rendant de Florence à la cour de France, Du Vair lui adressa une harangue, qui l'avait vivement frappée; elle ne l'oublia point, et plus tard, lorsque lassée du chancelier de Sillery, elle voulut

l'éloigner de la cour, l'heureux orateur de Marseille fut nommé garde des Sceaux (mars 1616). Le caractère de Du Vair ne sut pas se plier aux exigences de la cour. Aussi lui redemanda-t-on bientôt les sceaux, qu'on lui avait en quelque sorte imposés; mais, par un reste de pudeur, « on les lui demanda en cachette, » dit un contemporain. Plus heureux de sa disgrâce qu'il ne l'avait été de son élévation, Du Vair se retira au monastère des Bernardins. Bientôt une révolution de cour le rappela au pouvoir : Concini n'était plus; de Loménie, qui peu auparavant avait redemandé les sceaux à Du Vair, vint les lui rapporter au nom de Louis XIII, et presque au même moment il reçut, avec le titre de comte, l'évêché de Lisieux. Mais il ne devait pas jouir longtemps de sa haute fortune. Atteint, au siége de Clairac, où il avait accompagné le roi de France, des épidémies qui se répandirent dans l'armée, il mourut à Tonneins, à l'âge de soixante-cinq ans.

Administrateur probe et courageux, Du Vair manquait de cette promptitude et de cette décision qui font l'homme d'État; aussi la réputation du magistrat et du politique s'est-elle effacée devant la gloire de l'orateur et de l'écrivain; il est sinon le seul, du moins le plus illustre représentant de l'éloquence parlementaire au seizième siècle. On sait quelle part il prit à cet arrêt qui, en consacrant de nouveau le principe national de la loi salique, fut la condamnation solennelle de la Ligue. A propos de l'excommunication d'Henri IV, Du Vair disait : « L'excommunication n'a aucun trait ni conséquence au temporel, moins à la couronne, qui dépend nuement et immédiatement de Dieu. » Rappelons encore, entre tant d'autres discours animés des plus généreuses inspirations, celui où, sous le poignard des Seize, protestant contre l'introduction dans Paris d'une garnison d'étrangers, il s'écrie : « Quand nous aurions ces nouveaux et rudes maîtres en nos maisons, que nous resterait-il, sinon le désespoir ? »

Toutefois, l'écrivain vaut mieux dans Du Vair que l'orateur. Ses contemporains lui rendaient aussi le témoignage d'être « reconnu l'un des meilleurs écrivains de son siècle », et la critique a confirmé ce jugement. Les ouvrages de Du Vair, œuvres de haute critique, traitent de philosophie, méditations philosophiques, essais de poésie, traductions. Ce fut au milieu des troubles de la Ligue, « un jour, pendant ce siége que Paris a enduré avec tant de misère, se promenant tout seul en son jardin, pleurant du cœur et des yeux la fortune de son pays », que Du Vair a composé son traité : *De la Constance et consolation ès calamités publiques*, où, vivement inspiré par la douleur et le souvenir de l'antiquité, il reproduit dans des formes heureusement imitées de Cicéron ses patriotiques douleurs. Il nous a laissé aussi, sous le titre de *La Sainte Philosophie* et de *La Philosophie morale des stoïques*, deux petits traités d'où Charon a tiré, sans indiquer la source où il avait puisé, et reproduit sans presque les changer plusieurs des pensées les plus remarquables de son *Traité de la Sagesse*. Mais le titre vraiment littéraire de Du Vair, c'est son *Traité de l'Éloquence françoise et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse*. La principale, à ses yeux, c'est le goût de cette éloquence, farcie de citations, qui prodiguait les phrases grecques et latines, au milieu desquelles le sens était étouffé et perdu. Singulière influence de l'usage! cet abus de citations latines et grecques contre lequel Du Vair s'élève, c'est là précisément son défaut capital ; il le reconnaît lui-même : « Je le confesserai ingénuement, et n'en alléguerai aucune excuse, sinon que la coustume a tellement establi cet usage, qu'il n'est plus loisible de s'en départir sans un grand desgoust et mespris des escoutants. » Malgré cet usage trop indiscret que l'on faisait des anciens, et lui le premier, Du Vair, et c'est là son mérite, avait très-bien senti que c'était en les étudiant qu'on pouvait arriver à se les approprier. C'est par la traduction que Du Vair s'exerçait et s'entretenait (habitude générale alors) au métier d'écrivain ; ainsi il a traduit le *Manuel d'Épictète* et les réponses de ce philosophe à l'empereur Adrien.

Les leçons de sagesse et de constance dont il aimait à nourrir et à charmer son âme, Du Vair ne les demandait pas seulement aux auteurs profanes. Philosophe chrétien, c'est au christianisme surtout qu'il les demandait; ainsi, quand cette place de garde des sceaux, qu'il avait refusée, vint l'abandonner aussi vite qu'elle était venue le chercher, dans la cellule des Bernardins où il se retira, Du Vair méditait les Saintes Écritures et se consolait avec Job et Jérémie de la vie et de la mort, et quelquefois même, saisissant la lyre, il paraphrasait le psaume *Super flumina Babylonis*, dans des vers qui n'ont pas perdu toute leur grâce, même à côté de ceux où Racine a reproduit les mêmes plaintes dans son inimitable poésie. On voit que Du Vair doit être placé au premier rang parmi les hommes qui au seizième siècle ont contribué à donner à la langue française de la noblesse, du nombre et du mouvement, et l'on peut adopter ce jugement d'un critique du dix-septième siècle « qu'après Malherbe notre langue n'avait pas alors de meilleur écrivain ». Les *Œuvres* de Du Vair, réunies en en 1606, ont été réimprimées dans plusieurs éditions plus ou moins complètes; la dernière est de 1641, in-fol. CHARPENTIER.

Daniel, *Hist. de France*, 1755, XVI. — Nicéron, *Mém.*, t. XLIII. — *Bibliothèque universelle de Genève*, 1839, t. XX et XXI. — C.-A. Sapey, *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Du Vair*; Paris, 1847.

DUVAL, nom commun à un grand nombre de personnages français, rangés par ordre chronologique et de filiation.

* **DUVAL** (*Antoine*), théologien français, né en 1520, mort vers 1600. Il prit part à la polémique que les catholiques eurent à soutenir contre les protestants, et il publia là-dessus di-

vers ouvrages, dont les principaux sont : *Miroir des Calvinistes et armure des Chrétiens*; Paris, 1559, in-8°; — *Les Contrariétés et contredits qui se trouvent en la doctrine de Calvin, Luther, etc., avec les répliques au dit Calvin sur son livre De la Prédestination*; Paris, 1561, in-8°. Duval a publié en outre un recueil de quelques écrits d'Érasme et d'autres auteurs contre les luthériens; Paris, 1567, in-8°.

M. G.

La Croix du Maine, *Bibl. française.*

* **DUVAL** (*Gilles*), historien français, vivait vers 1650. On a de lui : *Les grands et merveilleux Signes vus sur la ville de Ratisbonne, avec les lettres du Grand-Turc envoyées à notre saint-père le pape, ensemble la rencontre qui a été devant la ville de Garruy faite par l'armée d'Écosse à l'encontre des Anglois*; Paris, 1548, in-8°. M. G.

La Caille, *Hist. de l'Imprimerie.* — La Croix du Maine, *Bibl. française.*

DUVAL (*Pierre*), poëte français du seizième siècle. On a de lui un livre assez rare, intitulé : *Le Puy du souverain amour, tenu par la déesse Pallas; avec l'ordre du nuptial banquet faict à l'honneur d'un des siens enfants, et mis en ryme françoise par celui qui porte en son nom tourné le* VRAI PERDU ou VRAI PRÉLUDE; Rouen, 1543, in-8°.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française.*

DUVAL (*Pierre*), théologien et poëte français, né à Paris, au commencement du seizième siècle, mort à Vincennes, en 1564. Il surveilla l'éducation du dauphin fils de François Ier, et devint évêque de Seez. Il assista au concile de Trente. On a de lui : *Le Triomphe de Vérité, où sont montrés infinis maux commis sous la tyrannie de l'Ante-Christ, tiré de Maphæus Vegeus, et mis en vers*; Paris, 1552, in-12; — *De la grandeur de Dieu, et de la cognoissance qu'on peut avoir de lui par ses œuvres*; Paris, 1553, 1555, in-8°; — *De la Puissance, sapience et bonté de Dieu*; Paris, 1558, in-8°; 1559, in-4°. Duval publia aussi, en 1547, une traduction du *Criton* de Platon.

Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

DUVAL (*Robert*), écrivain hermétique français, né à Rugles, vivait dans le seizième siècle. Il était chanoine de Chartres. On a de lui un *Abrégé de l'Histoire naturelle* de Pline; Paris, 1520, in-4°; — *De Transfiguratione Metallorum*; Paris, 1559, in-4°; — *De Veritate et antiquitate artis chemicæ*; Paris, 1561.

Liron, *Histoire de l'Église de Chartres.* — *Bibliothèque Chartraine.*

DUVAL (*André*), théologien français, né à Pontoise, le 15 janvier 1564, mort à Paris, le 9 septembre 1638. Reçu docteur en théologie de la Faculté de Paris en 1594, il fut en 1596, à la sollicitation du cardinal Duperron, alors évêque d'Évreux, nommé à l'une des chaires royales de théologie que le roi Henri IV venait de créer; il devint en outre l'un des trois supérieurs généraux des Carmelites en France. Il était au moment de sa mort sénieur de Sorbonne et doyen de la Faculté de Théologie de Paris. Il avait embrassé les opinions des ultramontains, ce qui lui concilia la faveur de Maffei Barberini, alors nonce en France, et depuis souverain pontife sous le nom d'Urbain VIII. Duval fut l'un des plus ardents adversaires du syndic Richer, et se livra même envers lui à des actes d'une odieuse persécution. Baillet rapporte que, sous de spécieux prétextes, Duval attira Richer dans la demeure du capucin Joseph, confident du cardinal de Richelieu, où, par la crainte d'assassins introduits pour l'effrayer, et qui le menacèrent de leurs poignards, on le contraignit de signer une déclaration contraire à ses sentiments. Cette violence causa une extrême douleur à Richer et abrégea ses jours. Duval a laissé les ouvrages suivants : *Feu d'Hélie pour tarir les eaux de Siloé, auquel est amplement prouvé le purgatoire*; Paris, 1603, in-8°. Cet écrit anonyme est une réponse à celui que le ministre Pierre Dumoulin venait de publier sous le titre d'*Eaux de Siloé pour esteindre les feux du purgatoire*; — *Libelli De ecclesiastica et politica potestate Elenchus, pro suprema romani pontificis in ecclesiam potestate*; Paris, 1612, in-8° : c'est une critique du livre de Richer; — *De suprema romani pontificis in ecclesiam potestate Disputatio quadripartita*; Paris, 1614, in-4°; — *La Vie admirable de sœur Marie de l'Incarnation, religieuse converse en l'ordre de Nostre-Dame-du-Mont-Carmel, et fondatrice d'iceluy en France*, etc.; Paris, 1621, in-8°, 9e édit.; Paris, 1638, in-8°; — *Tractatus de summi pontificis authoritate, adversus apologeticas objectiones Simonis Vigorii*; Évreux, 1622, in-8°. Cette réponse à Vigor parut sous le pseudonyme de *Jean Lejan*; — *In secundam partem Summæ D. Thomæ Commentarii*; Paris, 1636, 2 vol. in-fol. (dédiés au cardinal de Richelieu). Duval a ajouté les vies de plusieurs saints de France, au nombre de quarante, aux *Fleurs des Vies des Saints*, traduites de l'espagnol de Ribadeneira, par René Gautier; mais la *Biographie universelle* de Michaud lui attribue par erreur des traductions de *Vies des Saints*, d'après Ribadeneira, ouvrage dont elle omet du reste d'indiquer le lieu et la date de publication, le format et le nombre de volumes. E. REGNARD.

Moréri, *Dict. hist.* — Baillet, *Vie d'Edmond Richer*; Liége, 1714, in-8°, p. 401. — *Préface de la Vie adm. de Sœur Marie de l'Incarn.*, 9e édit. — *Le Collége royal de France*; Paris, 1644, in-4°. — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*, 9e édit. — *Catal. de la Bibl. imp.*

DUVAL (*Guillaume*), philologue et médecin français, neveu du précédent, né à Pontoise, vers 1572, mort à Paris, le 22 septembre 1646. Après avoir étudié à Paris presque toutes les sciences, les belles-lettres, la philosophie, la jurisprudence et la médecine, il professa avec

un grand succès, à l'âge de vingt-deux ans, la philosophie, au collége de Calvi, et ensuite à celui de Lisieux. Il fut, en 1606, nommé professeur de philosophie au Collége royal de France, puis se fit recevoir, vers 1612, docteur en médecine de la Faculté de Paris, dont il devint doyen en 1640. Il était au moment de sa mort médecin ordinaire du roi et doyen des professeurs du Collége royal. On a de lui divers ouvrages, presque tous tombés dans un juste oubli; voici les titres des principaux : *Spelunca Mercurii, sive panegyricus eucharisticus D. D. Jacobo Davy du Perron*, etc.; Paris, 1611, in-8°; — *In phytologiam, sive doctrinam de plantis, Præfatio parænetica*; Paris, 1614, in-8°; — *Historia monogramma sive pictura linearis Sanctorum medicorum et medicarum, in expeditum redacta breviarium; adjecta est series nova, sive auctarium de sanctis præsertim Galliæ qui ægris opitulantur certosque percurant morbos*, etc.; Paris, 1643, in-4° : l'auteur avait introduit, pendant son décanat, l'usage de réciter les samedis les litanies de la sainte Vierge et celles des saints et saintes qui ont exercé l'art de guérir; — *Le Collége royal de France*, etc.; Paris, 1644, in-4° (anonyme); — *Phytologia, sive philosophia plantarum*; Paris, 1647, in-8°. Duval, qui avait fait une étude particulière des écrits d'Aristote, a publié : *Aristotelis Opera omnia, græce et latine, doctissimorum virorum interpretatione et notis emendatissima*, etc.; Paris, 1619, 4 vol. in-4°, plusieurs fois réimprimés. La meilleure et la dernière édition est celle de Paris, 1629, ou, avec un nouveau titre, Paris, 1654, 2 vol. in-fol. E. REGNARD.

Moréri, *Dict. hist.* — Goujet, *Mémoires hist. et litt. sur le Collége royal de France.* — Richard, *Dict. univ. des Sciences ecclés.*

DUVAL (*Jean*), prélat et orientaliste français, né à Clamecy (Nivernais), en 1597, mort à Paris, le 10 avril 1669. Après avoir achevé ses études, il entra, en 1615, dans l'ordre des Carmes déchaussés, et prit le nom de Bernard de Sainte-Thérèse. Connaissant le turc, le persan et l'arabe, il se rendit en Orient comme missionnaire, et fut nommé évêque de Bagdad en 1658. Il avait fait sur les langues orientales des travaux importants, qui sont restés manuscrits.

Lebeuf, *Mémoires sur la ville d'Auxerre.*

DUVAL (*Jean*), médecin français, né à Pontoise, selon quelques biographes, à Issoudun, selon les autres, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Aristocratia corporis humani*; Paris, 1615, in-8°; Duval a traduit en français l'*Antidotaire général et spécial* de Jean-Jacques Wecker, médecin de Bâle; Genève, 1609, in-4°. Il ne faut pas confondre ce médecin avec un autre *Jean* DUVAL, auteur de deux dissertations médicales peu importantes.

Moréri, *Grand dict. historique.* — *Biographie médicale.*

DUVAL (*Jean-Baptiste*), orientaliste et antiquaire, né à Auxerre (Bourgogne), vers la fin du seizième siècle, mort à Paris, en novembre 1632. Il fut secrétaire interprète du Cabinet du Roi pour les langues orientales. Il était médiocre orientaliste, mais savant numismate. On frappa en son honneur une médaille qui a été gravée et décrite dans le *Mercure* de juin 1742, et dont on trouve la description dans Moréri. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont la liste est indiquée dans la *Gallia Orientalis* de Colomiez et dans Papillon. Mentionnons seulement : *L'École françoise pour apprendre à bien parler et écrire selon l'usage du temps*; Paris, 1604, in-12; — *Apothéose ou Oraison funèbre de M. Jérôme de Gondy*; Paris, 1604, in-8°; — *Recueil de poésies latines* (estimé); Paris, 1616 : la première de ces pièces est un badinage intitulé : *Apologia pro Alcorano*, où l'Alcoran sert de texte à des plaisanteries; — *Dictionarium Latino-Arabicum Davidis regis*, etc.; Paris, 1632, in-4° : c'est un simple extrait du psautier arabe-latin de 1614 et 1619, où tous les mots latins sont rangés par ordre alphabétique, avec l'indication du psaume et du verset où ils se trouvent; — une édition de Cassiodore; Paris, 1600, 2 vol. in-8°; — une nouvelle édition, corrigée pour le texte et augmentée de plus de deux cents médailles, des *Imagines Imperatorum et Augustorum* d'Énée Vico; Paris, 1619, in-4°. E. MUGNOT DE LYDEN.

Moréri, *Dict. hist.* — J. de Bie, *La France métallique.*

DUVAL (*Jean*), poëte français, né à Paris, au commencement du dix-septième siècle, mort dans la même ville, le 12 décembre 1680. Il entra dans les ordres, et prêcha avec succès. Pendant les troubles de la Fronde, il publia plusieurs satires anonymes. « Sur la fin de ses jours, dit Goujet, il tomba dans une mélancolie si excessive, qu'il se tenait toujours au lit, se refusait tout secours, se laissa manger de vermine, et mourut presque de faim. » On a de lui : *Soupirs françois sur la paix italienne*; Paris, 1649, in-4° : Il s'agit, dans ce petit poëme, du traité conclu à Ruel le 11 mars 1649 : l'auteur traite le cardinal de Mazarin avec cette liberté satirique qui était dans les habitudes de la Fronde; — *Les Triolets du temps, selon les visions d'un petit-fils du grand Nostradamus, faits pour la consolation des bons François, et dédiés au Parlement*; Paris, 1649, in-4°; — *Le Parlement burlesque de Pontoise, contenant les noms de tous les présidents et conseillers qui composent ledit parlement : ensuite les harangues burlesques faites par le prétendu premier président*; Paris, 1552, in-4°. Il y a de la facilité et de la gaieté dans cet opuscule poétique. On y remarque l'énumération burlesque des jeux auxquels les membres du parlement se livrent dans leur exil; cette liste rappelle un chapitre de Rabelais; — *Le Calvaire profané, ou le Mont Valérien usurpé par les Jacobins réformés de la rue Saint-Honoré, adressé à eux-mêmes*; Paris, 1664, in-4°; Cologne, 1670,

in-12. Ce poëme, d'environ deux mille vers de huit syllabes, a pour sujet l'occupation violente du Mont Valérien par les Jacobins, possédé jusque là par la congrégation ou communauté du Calvaire. « Comme on opposa la force à la force, dit l'abbé Goujet, le tumulte fut grand; les Jacobins s'armèrent de tout ce qu'ils purent trouver : il y en eut plusieurs qui furent blessés dangereusement; il en coûta même la vie à quelques-uns des combattants. L'affaire fut portée au roi, qui, mieux instruit, exclut les Jacobins, rendit la maison à ses véritables propriétaires, et eut soin d'y faire rétablir la paix et le bon ordre »; — *La Sorbonne au Roi sur de nouvelles thèses contraires à la vérité, outrageuses aux libertés de l'Église Gallicane, funestes à l'État, et condamnées par deux arrêts du Parlement;* in-4°, sans date.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVIII, p. 69. — Moreau, *Bibliographie des Mazarinades.*

DUVAL (*Jacques*), médecin français, né à Évreux, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il s'acquit quelque réputation parmi ses contemporains par des ouvrages curieux, mais remplis de fictions puériles et de fables. On a de lui : *Hydrothérapeutique des fontaines médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen;* Rouen, 1603, in-8°; — *Méthode nouvelle de guérir les catarrhes et toutes les maladies qui en dépendent;* Rouen, 1611, in-8°; — *Des Hermaphrodites, accouchements de femmes, et traitement qui est requis pour les relever en santé et bien élever leurs enfants, où sont expliqués la figure des laboureurs et verger du genre humain, signe de pucelage, défloration, conception, et la belle industrie dont use la nature en la promotion du concept et plante prolifique;* Rouen, 1612, in-8° : cet ouvrage est rempli de faits controuvés et d'opinions ridicules. L'auteur suppose, par exemple, qu'Adam était hermaphrodite; — *Réponse au discours fait par le sieur Riolan contre l'histoire de l'hermaphrodite de Rouen;* Rouen, 1615, in-8°.

Moréri, *Grand Diction. historique.* — Éloy, *Diction. historique de la Médecine.* — *Biographie médicale.*

DUVAL (*Valentin* JAMERAY), numismate français, né en 1695, à Arthonnay (comté de Tonnerre), mort à Vienne (Autriche), en 1775. A dix ans, il entra comme gardeur de dindons chez un fermier. Une espièglerie le fit chasser; il erra à l'aventure, vivant d'aumônes, fut recueilli au commencement du cruel hiver de 1709 par un curé des environs de Montglas, et passa plusieurs années dans les ermitages de La Rochelle, près de Denneuve et de Sainte-Anne, près de Lunéville. Il apprit tout seul la géographie, l'astronomie, l'hydrographie, et grâce au généreux appui d'un libraire de Nancy, il continua à s'instruire, jusqu'à ce que Forster, jurisconsulte anglais, le protégea et l'aida de sa bourse La bonne étoile de Duval lui fit rencontrer le duc de Lorraine Léopold, au retour d'une chasse; le duc le fit entrer dans un collége de jésuites à Pont-à-Mousson. Depuis ce moment Duval marcha à grands pas dans la carrière de la science et de la prospérité. Il visita la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Hollande; se livra à la numismatique, fut nommé professeur d'histoire et d'antiquités à l'Académie de Lunéville (1719). Désormais sa fortune et celle de la famille régnante de Lorraine semblaient liées. François, fils du duc Léopold, qui avait succédé à son père en 1729, devint bientôt grand-duc de Toscane, la Lorraine ayant été donnée à Stanislas, ancien roi de Pologne et beau-père de Louis XV, avec réversion à la couronne de France. Duval suivit le prince à Florence, et garda toujours près de lui sa place de bibliothécaire. Le même duc François, qui avait épousé, en 1736, Marie-Thérèse, devint plus tard empereur d'Allemagne, et Duval, s'élevant avec son protecteur, devint directeur et conservateur du cabinet des médailles et de la bibliothèque de Vienne en Autriche (1748). Il y mourut, à soixante-dix-neuf ans. On a de lui : *Numismata Cimelii cæsarei regii Austriaci Vindobonensis, quorum rariora iconismis, cætera catalogis exhibita;* Vienne, 1754-1755, 2 vol. in-fol. : rare; — *Monnaies en or et en argent qui composent une des parties du cabinet de l'empereur;* Vienne, 1759-1769, 2 vol. in-fol.; — *Œuvres de Duval*, précédées des *Mémoires sur sa vie*, par le chevalier Koch; Pétersbourg (Bâle), 1784, 2 vol. in-8°; Paris, 1785, 3 vol. in-18. Ce recueil contient des fragments de mémoires composés par Duval lui-même et sa correspondance avec Mlle Anastasie Socoloff, dame d'honneur de l'impératrice de Russie. Des fragments de ces mémoires ont été traduits en allemand par Kayser, Ratisbonne, 1784, in-8°, et la correspondance par Samuel Baur, Berlin, 1793, in-8°. Duval a laissé en manuscrit un *Traité sur les Médailles*, et *Les Aventures de l'Étourderie*, roman philosophique. Une partie des lettres écrites par Duval au frère Zozime est dans le cabinet de M. Bruand, conseiller de préfecture à Besançon. E. MUGNOT DE LYDEN.

Vie de Duval; Nuremberg, 1788. — *Annuaire de l'Yonne*, 1840.

DUVAL (*François*), littérateur français, né à Tours, vers 1690, mort vers 1740. On a de lui : *Mémoires historiques de la Révolte des Cévennes;* Paris, 1708, in-12; réimprimés sous les titres suivants : *Histoire nouvelle et abrégée de la Révolte des Cévennes*; 1712; — *Histoire de l'Enlèvement des Fanatiques dans les Cévennes;* 1713; — *Essai historique sur la Révolte des Cévennes, commencée en 1702 et finie en 1705;* — *Nouveau Choix de Pièces de Poésie;* Nancy et Paris, 1715, 2 vol. in-8°; — *Lettres curieuses sur divers sujets;* Paris, 1725, 2 vol. in-12.

Barbier, *Examen critique des Diction. historiques.*

DUVAL (*Pierre*), géographe français, né à

Abbeville, en 1618, mort à Paris, en 1683. Il était neveu de Nicolas Sanson, et apprit la géographie sous ce savant distingué. Il la professa lui-même avec talent, et devint géographe royal. Ses cartes sont remarquables par leur fidélité et leur netteté; elles peuvent encore servir comme documents utiles. On a de Duval : *Recherches curieuses des Annales de France;* Paris, 1646, in-8°; — *Abrégé du Monde;* Paris, 2 parties, 1648-1650, in-12; — *Tables géographiques de tous les pays du monde;* Paris, 1651, in-12; — *Description de l'Évêché d'Aire en Gascogne;* ibid.; — *Mémoires géographiques;* ibid.; — *Le Voyage et la Description de l'Italie, avec la Relation du voyage fait à Rome par le duc de Bouillon en* 1644; Paris, 1656, in-12; — *Le Monde, ou géographie universelle,* contenant la description, les cartes et les blasons des principaux pays du monde; Paris, 1658, in-12; 9e édition, 1688, 2 vol. in-12; — *L'A B C du Monde;* Paris, 1658, in-12, réimprimé plusieurs fois; — *La Sphère, ou traité de géographie qui donne la connoissance du globe et de la carte;* Paris, 1659, in-12; 6e édition, Paris, 1704, in-12; — *Alphabet de la France;* Paris, 1659, in-12; 5e édition, Paris, 1682, in-12; — *Cartes et tables pour la géographie ancienne, pour la chronologie et pour les itinéraires et voyages modernes;* Paris, 1665, in-4° oblong; — *La France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi, avec les cartes et les blasons des provinces;* Paris, 1691, 4 vol. in-12, avec cartes; très-souvent réimprimée; — Beaucoup de *Tables, cartes et tableaux chronologiques.*

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

DUVAL (L'abbé PYRAU), littérateur belge, né vers 1730, dans le pays de Liége, mort vers 1800. Il remplit les fonctions de conseiller du landgrave de Hesse-Hombourg, et fut membre de plusieurs sociétés littéraires. On a de lui : *Accord de la religion et des rangs;* Francfort, 1775, in-8°; — *Catéchisme de l'Homme social;* Francfort, 1776, in-8°; — *L'Éducation virile;* 1777, in-8°; — *Aristide;* Yverdun, 1777, in-8°. « Dans cet ouvrage, en prose, dit Barbier, l'auteur mêle tour à tour l'histoire à la fiction; on l'a jugé inférieur à *Bélisaire* pour le style, mais il lui est supérieur pour les grands traits de vertu et par la solidité des raisonnements »; — *Agiatis;* Yverdun, 1778, in-8° : ouvrage dans le même genre que le précédent; — *Journal et anecdotes du Voyage du comte de Falkenstein* (l'empereur Joseph II) *en France;* Francfort, 1777, in-8°; — *Éloge de Nicolas Sahlgren;* Francfort, 1778, in-4°; — *Le Patriotisme en action, ou éloge historique de Jonas Alstroemer;* Berlin, 1784, in-8°.

Barbier, *Examen critique des Dictionn. historiques.*

DUVAL (*Pierre*), moraliste français, né à Bréauté, en 1730, mort le 20 mai 1797. Nommé à vingt-deux ans professeur de philosophie au collége d'Harcourt, il devint successivement bibliothécaire du collége Louis-le-Grand, proviseur du collége d'Harcourt, et recteur de l'université. On a de lui : *Essais sur différents sujets de Philosophie;* Paris, 1767, in-12. C'est une réfutation de quelques idées de Buffon, de D'Alembert, de Montesquieu et de J.-J. Rousseau.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

DUVAL (*Pierre-Jean*), économiste français, né au Havre, en 1731, mort dans la même ville, le 22 janvier 1800. Riche négociant, il établit à Harfleur une raffinerie de sucre, qui, avec des brasseries et des fabriques de dentelles, rendit à cette petite ville l'activité, le commerce et la vie. Duval fut nommé maire de sa commune en 1790. On a de lui : *Mémoire sur le Commerce et la Navigation du Nord;* Amiens, 1760, in-12. Cet ouvrage remporta le prix que l'Académie d'Amiens avait proposé en 1758 sur cette question : « Quels sont les moyens de naviguer dans les mers du Nord avec le même avantage que les peuples voisins, et par là d'augmenter le commerce ? »

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.*

DUVAL (*Henri-Auguste*), médecin français, né à Alençon, le 28 avril 1777, mort le 16 mars 1814. Ce médecin annonçait des connaissances étendues; mais une mort prématurée ne lui permit de publier que les ouvrages suivants : *Démonstrations botaniques, ou analyse du fruit, considéré en général;* Paris, 1808, in-12 : c'est un résumé des leçons de Richard à la Faculté; — *Dissertation sur le pyrose ou fer chaud;* Paris, 1809, in-4°.

Biograph. médicale.

DUVAL (*Charles-François-Marie*), homme politique français, né à Rennes, le 22 février 1750, mort à Huy (pays de Liége), en août 1829. Avocat au moment où éclata la révolution française, il s'en montra partisan, et fut envoyé à l'Assemblée législative par le département d'Ille-et-Vilaine. Il prit part à l'insurrection du 10 août, dont il publia ensuite l'apologie. Membre de la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, et fut un des auteurs du coup d'État du 31 mai 1793. Il siégea au Conseil des Cinq Cents en 1795, et n'accepta pas le consulat de Turquie que lui offrait le Directoire. Charles Duval continua de prendre part avec Antonelle et Valar au *Journal des Hommes libres.* Il fut nommé chef de bureau dans l'administration des droits réunis sous Français de Nantes. Atteint en 1816 par la loi contre les régicides, il se retira à Huy, où il mourut. On a de lui : *Révolution du 10 août, ou récit historique des principaux faits qui l'ont précédée, accompagnée et suivie;* 1794, in-8°.

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemp.*

DUVAL (*Jean-Pierre*), homme politique français, mort en 1819. Avocat à Rouen avant la révolution, il fut nommé député à la Convention nationale par le département de la Seine-Infé-

rieure, et vota lors du procès de Louis XVI pour les peines dilatoires. Décrété d'accusation à la suite de la journée du 31 mai 1793, il sut se soustraire aux poursuites, et ne fut rappelé au sein de la Convention qu'après le 9 thermidor. Entré aux Cinq Cents en 1795, il y resta jusqu'en 1797. Au mois d'octobre 1798, il succéda à Lecarlier dans le ministère de la police générale. Au mois de floréal an VII (1799), il fut le concurrent de Sieyès pour le remplacement de Rewbell au Directoire : éloigné du ministère aussitôt le 30 prairial, il entra en janvier 1800 au nouveau Corps législatif. En 1803 il fut nommé commissaire général de police à Nantes. Devenu, deux ans plus tard, préfet des Basses-Alpes, il administra ce département jusqu'en avril 1815. Devenu alors préfet de la Charente, il fut remplacé après le second retour du roi par Creuzé de Lesser. Depuis il ne remplit plus de fonctions publiques.

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemp.*

DUVAL (*Amaury* PINEU), littérateur français, né à Rennes, le 28 janvier 1760, mort en 1839. Avocat au parlement de cette ville, il avait déjà gagné plusieurs causes avant l'âge de vingt-deux ans, et, quoique livré aux études les plus graves, il se faisait, dans l'*Almanach des Muses*, remarquer par la correction et l'élégance de ses vers. En 1785 il devint secrétaire de l'ambassadeur de France à Naples, et étudia l'antiquité. Cet ambassadeur ayant donné sa démission en 1792, Am. Duval, que ses recherches attachaient à l'Italie, y demeura. L'envoyé de la république française à Rome, Basseville, le fit nommer secrétaire de sa légation, et Am. Duval fut sur le point de subir le même sort que Basseville dans l'émeute populaire où celui-ci fut massacré. Sauvé par quelques soldats, il fut mis en prison, et le gouvernement papal le fit conduire et escorter jusqu'à Naples, d'où il revint à Paris pour être, comme secrétaire de légation, envoyé à Malte. Mais le grand-maître, à l'exemple de presque tous les souverains d'Europe, ne recevait plus les agents de la république française. Am. Duval quitta alors la carrière diplomatique pour ne plus s'occuper que de sciences et de littérature. Avec Ginguené et quelques autres hommes de lettres, il entreprit la *Décade philosophique*, qui parut ensuite sous le titre de *Revue* et finit par être réunie au *Mercure*, que Am. Duval rédigea jusqu'en 1814. Il occupa jusqu'en 1812 la place de chef du bureau des sciences et beaux-arts au ministère de l'intérieur, et celle d'inspecteur des beaux-arts jusqu'en 1815. Pendant trois années consécutives il remporta les prix sur des questions de morale et de science proposées par l'Institut, dont il devint membre en 1811 (classe d'histoire et de littérature anciennes). En 1816, l'Académie des Inscriptions le choisit après la mort de Ginguené pour remplacer celui-ci dans la commission de l'*Histoire littéraire de France*. Il publia dans ce grand ouvrage beaucoup d'articles, dont les principaux sont : *Discours sur l'état des beaux-arts en France au treizième siècle* (t. XVI) : l'auteur y passe en revue les modifications que subirent à cette époque la musique, l'architecture, la sculpture, la gravure et la peinture; — *Notice sur Bertrand de Born* (t. XVII); — *Notices sur Raoul de Houdenc, sur l'auteur anonyme d'*Aucassin et Nicolette, *sur Huon de Villeneuve, Huon de Méri, Denis Pyramus* (t. XVIII et XIX). On a encore d'Amaury Duval : *Relation de l'insurrection de Rome en 1793 et de la mort de Basseville*; Naples, 1793, in-4°; — *Voyages dans les Deux Siciles et dans quelques parties des Apennins*, traduit de l'italien de Spallanzani (en collaboration avec G. Toscan); Paris, 1800, 6 vol. in-8°; — *Des sépultures chez les anciens et les modernes*, ouvrage couronné par l'Institut; Paris, 1801, in-8°; — *Paris et ses Monuments*, gravés par Baltard, *avec leur histoire et leur explication*; Paris, 1803, in-fol.; — *Précis de la nouvelle Méthode d'Éducation de Pestalozzi, suivi de quelques considérations sur cette méthode*; Paris, 1804, in-8°; — *Le Nouvel Élysée, ou projet d'un monument à la mémoire de Louis XVI et des plus illustres victimes de la Révolution*; Paris, 1814, in-8°; — *Les Fontaines de Paris, anciennes et nouvelles*, ouvrage contenant 60 planches, dessinées et gravées au trait par Moisy, accompagnées de *descriptions historiques*; Paris, 1813, in-fol.; — *Exposé des motifs qui ont précédé et suivi la cession de Parga*; Paris, 1820, in-8°; — *Notice sur la comtesse Orloff et traduction d'une ode italienne à sa mémoire*; Paris, 1824, in-8°; — *Monuments des arts du dessin chez les peuples, tant anciens que modernes, recueillis par le baron Vivant Denon, pour servir à l'histoire des arts, décrits et expliqués par Amaury Duval*; Paris, 1829, 4 vol. in-4°.

Paulin Pâris, *Notice sur Amaury Duval*, en tête du XXe vol. de l'*Histoire littéraire de France*.

DUVAL (*Alexandre-Vincent* PINEU), auteur dramatique français, frère d'Amaury Duval, né à Rennes, le 6 avril 1767, mort au mois de janvier 1842. Il commença au collége de Rennes des études qu'il interrompit vers l'âge de quatorze ans. Entré comme volontaire dans la marine royale, il fit en cette qualité, sous les ordres de M. l'amiral de Grasse, les deux dernières campagnes de la guerre de l'indépendance en Amérique. Après son retour en France, il devint successivement élève ingénieur dans les ponts et chaussées et secrétaire de la députation des états de Bretagne. Il vint ensuite en 1788 à Paris, se livrer à l'étude de l'architecture, fut quelque temps dessinateur de portraits, puis il débuta au théâtre comme acteur en 1790, comme auteur en 1791, à l'époque où son ami et compatriote Elleviou entrait à la Comédie-Italienne (Opéra-

Comique). Vers la fin de 1792, Duval s'engagea dans le bataillon formé par les artistes des cinq académies réunies au Louvre, et partit pour la frontière du nord. Au bout de trois ou quatre mois, sa mauvaise santé le ramena à Paris, et il rentra dans la carrière dramatique. Acteur au Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain, il partagea, en septembre 1793, l'arrestation de ses camarades et leur incarcération aux Madelonnettes; il en sortit avant eux, et dès les premiers jours de 1794 il rentra au Théâtre de la République, auquel se rallièrent successivement les débris de l'ancienne Comédie-Française. Pendant plusieurs années encore, Duval continua d'exercer la profession d'acteur, sans beaucoup de goût ni de succès. Comme auteur, il fut plus heureux; mais sa grande réputation ne commença qu'à *Édouard en Écosse, ou la nuit d'un proscrit*, drame historique en trois actes et en prose, joué en 1802. Cette pièce, dont le sujet est emprunté au *Siècle de Louis XV* par Voltaire et à un roman de Pigault-Lebrun, obtint un succès d'enthousiasme, qui n'était pas dû seulement à son mérite littéraire. Dans les applaudissements prodigués au Stuart proscrit, la police crut voir des témoignages de sympathie pour les Bourbons, et elle interrompit un succès qui devenait une manifestation politique. L'auteur jugea prudent d'aller passer quelques mois à la campagne, puis, se décidant à quitter sa patrie et la profession de comédien, il partit pour Saint-Pétersbourg. Il revint au bout d'un an, et sans obtenir la faveur du gouvernement, il ne fut plus inquiété. Sur la proposition de son collaborateur et ami Picard, il obtint, en 1808, la direction du théâtre Louvois, qu'on appelait depuis peu de temps le Théâtre de l'Impératrice, et dont la troupe passa la même année à l'Odéon. La direction de l'Odéon, auquel était réuni l'Opéra Buffa, fut pour Duval une source de tracasseries, et finit par le brouiller avec Picard. Duval remplaça Legouvé à l'Institut, en 1812. Il fut nommé administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal en 1831. Sous la Restauration et après 1830, Alexandre Duval s'affligea beaucoup des tentatives faites par l'école romantique pour modifier la forme de l'art dramatique en France, bien que lui-même n'eût pas suivi très-fidèlement les grands maîtres du dix-septième siècle. Il cultiva avec un égal succès la comédie, le drame et l'opéra-comique, et il fut un des premiers auteurs dramatiques français de 1792 à 1815. Il excellait à nouer une intrigue et à semer de traits comiques un sujet sérieux et même tragique. « On a souvent comparé, dit M. Vieillard, le talent d'Alexandre Duval et celui de Picard son contemporain, longtemps son ami et toujours son concurrent. Chez tous deux la facilité était la même, et leur fécondité fut égale. Mais si Picard imprima avec plus de force à ses ouvrages dramatiques le cachet d'observation des mœurs locales; si les caractères tracés par lui ressemblèrent davantage à des portraits; si dans la comédie en vers son style eut plus de fermeté et de grâce poétique que celui de son rival, mérite dans lequel ils furent l'un et l'autre surpassés par Andrieux et Collin d'Harleville, Alexandre Duval l'emporta incontestablement sur eux et sur Picard par une réunion plus complète de toutes les parties de l'art, c'est-à-dire par l'invention, l'entente de la scène, la vérité du dialogue, l'intérêt ou le comique des situations et surtout par la variété des effets. Aussi ses pièces se sont-elles maintenues sur la scène avec avantage longtemps après que celles de ses émules en ont disparu. » Voici la liste des pièces d'Alexandre Duval : *Le Maire*, drame en trois actes (1791); — *Le Dîner des Peuples*, vaudeville imité des *Chevaliers* d'Aristophane (1792); — *La vraie Bravoure*, comédie en un acte, en prose, avec Picard (1793); — *La Reprise de Toulon*, opéra-comique en un acte (1794); — *Andros et Almona, ou le philosophe français à Surate*, opéra-comique en trois actes, avec Picard (1794); — *Les Suspects*, opéra-comique en un acte, avec Picard (1795); — *Le Défenseur officieux*, comédie en trois actes, en vers (1795); — *Bella, ou la femme aux deux maris*, comédie lyrique en trois actes (1795); — *La Manie d'être quelque chose, ou le voyage à Paris*, comédie en trois actes, en prose (1795); — *Le Souper imprévu, ou le chanoine de Milan*; comédie en un acte, en prose (1796); — *Les Héritiers, ou le naufrage*, comédie en un acte, en prose (1796); — *La Jeunesse du duc de Richelieu, ou le Lovelace français*, drame en cinq actes, en prose (1796); — *Montoni, ou le château d'Udolphe*, drame en cinq actes, en vers (1797); — *Le Vieux Château*, opéra-comique en un acte, en prose (1798); — *Le Prisonnier, ou la ressemblance*, opéra-comique en un acte, en prose (1798); — *L'Oncle Valet*, opéra-comique en un acte (1798); — *Les Projets de Mariage*, comédie en un acte, en prose (1798); — *Les Tuteurs vengés*, comédie en trois actes, en vers (1799); — *Le Trente et Quarante, ou le portrait*, opéra-comique en un acte (1799); — *Beniowsky, ou les exilés du Kamtchatka*, opéra-comique en trois actes (1800); — *La Maison du Marais, ou trois ans d'absence*, opéra-comique en trois actes (1800); — *Maison à vendre*, opéra-comique en un acte (1800); — *Une Aventure de Saint-Foix, ou le coup d'épée*, opéra-comique (1802); — *Édouard en Écosse, ou la nuit d'un proscrit*, drame historique en trois actes, en prose (1802); — *Guillaume le Conquérant*, drame historique en cinq actes, en prose, avec un prologue en vers (1803); — *Shakspeare amoureux, ou la pièce à l'étude*, comédie en un acte, en prose (1804); — *Les Hussites, ou le siége de Naumbourg*, mélodrame en trois actes, en vers (1804); — *Le Tyran domestique, ou l'intérieur d'une famille*, comédie en cinq actes, en vers (1805);

— *Le Menuisier de Livonie, ou les illustres voyageurs*, comédie en trois actes, en prose (1805); — *La Méprise volontaire, ou la double leçon*, en un acte (1805); — *La Jeunesse de Henri V*, comédie en trois actes, en prose (1806); — *Joseph*, drame lyrique en trois actes, en prose (1807); — *Les Artistes par occasion, ou l'amateur de Tivoli*, en un acte, en prose (1807); — *La Tapisserie*, comédie-folie en un acte (1808); — *Le faux Stanislas*, comédie en trois actes, en prose (1809); — *Le Chevalier d'industrie*, en cinq actes et en vers (1809); — *Le Retour d'un Croisé, ou le portrait mystérieux*; parodie (1810); — *La Femme misanthrope, ou le dépit d'amour*, en trois actes et en vers (1811); — *Le Prince troubadour*, drame lyrique, en un acte (1813); — *La Manie des Grandeurs*, en cinq actes, en vers (1817); — *La Fille d'Honneur*, en cinq actes, en vers (1818); — *Le faux Bonhomme*, en cinq actes, en vers (1821); — *Le jeune homme en loterie*, comédie en un acte (1821); — *La Princesse des Ursins*, comédie en trois actes, en prose (1826). Duval avait encore composé huit autres pièces, dont la censure empêcha la représentation; en voici les titres : *Christine, ou la mort de Monaldeschi*; — *Le Capitole sauvé*; — *Marie, ou les remords d'une mère*; — *La Courtisane, ou le danger d'un premier choix*; — *Struensée, ou le ministre d'État*; — *L'Enfant prodigue, ou le bon troubadour*; — *L'Orateur anglais, ou l'école des députés*; — *Le Complot de famille*. Toutes ces pièces ont été publiées dans les *Œuvres complètes* d'Alexandre Duval; Paris, 1822-1823, 9 vol. in-8°. On a encore d'Alexandre Duval : *Affaire de l'Odéon, mémoire en vers, en réponse au mémoire en prose de M. l'avocat de la liste civile*; Paris, 1816, in-8°; — *Le Misanthrope du Marais, ou la jeune Bretonne, historiette des temps modernes*; Paris, 1832, in-8°; — *De la Littérature romantique, lettre à M. Victor Hugo*; Paris, 1833, in-8°. L'auteur accuse M. Victor Hugo d'avoir, par des doctrines perverses et par des moyens condamnables, perdu l'art dramatique et ruiné le Théâtre-Français; — *Le Théâtre-Français depuis cinquante ans, lettre à M. de Montalivet, ministre de l'intérieur*; Paris, 1838, in-8°; — diverses notices dans la *Galerie des Femmes célèbres*, et *L'Apprenti Journaliste*, dans le *Livre des Cent-et-un*.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. des Contemporains*. — Vieillard, *Notice nécrologique sur Al. Duval*, dans le *Moniteur* (14 janvier 1842). — Ballanche, *Discours de réception à l'Académie Française*.

DUVAL (*Henri-Charles* PINEU), littérateur français, frère d'Amaury et d'Alexandre Duval, né à Rennes, au mois de juillet 1770, mort en janvier 1847. Après avoir fait ses études au collége de Rennes, il entra dans l'administration des états de Bretagne, et fut maintenu en 1789 dans les bureaux de l'administration départementale. En 1797, il accompagna, en qualité de secrétaire, son compatriote Ginguené, nommé ambassadeur auprès du roi de Piémont. A son retour, il devint sous-chef du bureau des sciences et beaux-arts au ministère de l'intérieur, et passa en 1812 au bureau des hospices. Privé de cette place en 1816, il vécut dès lors dans la retraite. On a de lui : *Essai sur la Critique*; Paris, 1807, in-8°; — *Éloge de Duplessis-Mornay*; Paris, 1809, in-8°; — *De la vraie Philosophie, discours qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Montauban*; Paris, 1814, in-8°; — *Le Procès*, opéra-comique en un acte et en prose; Paris, 1815, in-8°; — *Gambadoro, ou le jeune aventurier, histoire publiée d'après des mémoires du dix-huitième siècle*; Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *Du Courage civil, de ses différents caractères, des services qu'il rend à la société, de ses droits à la gloire et à la reconnaissance publique*; Paris, 1836, in-8°; — *Histoire de France sous le règne de Charles VI*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°. Henri Duval a fourni aussi beaucoup d'articles à la *Décade*.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univers. des Contemporains*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

DUVAL (*Georges-Louis-Jacques*), auteur dramatique et littérateur français, né à Valognes, le 26 octobre 1772, mort à Paris, le 11 mai 1853. Son père était attaché à la maison de Mesdames de France. Il destinait son fils à l'état ecclésiastique; mais la révolution mit obstacle à ce projet, et à l'issue de ses études Georges Duval entra chez un notaire comme clerc externe. A cette triste époque la besogne n'abondait pas chez les praticiens, dont les plus riches clients avaient émigré, tandis que ceux qui étaient restés en France s'efforçaient avant tout de dérober au public la connaissance de leur fortune, afin de ne pas être signalés comme *suspects* : aussi Georges Duval disait-il que son métier principal était alors celui de *désœuvré*. Quelques années après, ayant eu occasion de connaître un auteur-acteur du Théâtre des Troubadours, nommé Léger, celui-ci l'engagea à écrire pour ce théâtre, ouvert depuis peu de temps. Georges Duval suivit ce conseil, et sa première pièce, intitulée *Clément Marot*, revue par Armand Gouffé, fut représentée le 8 avril 1799. Le succès qu'elle obtint encouragea Duval à continuer une association si heureusement commencée. Nous ne donnerons pas la liste de ses pièces, qui s'élèvent à un nombre assez considérable, et qui pour la plupart sont oubliées. Nous excepterons cependant *La Journée à Versailles*, comédie en trois actes et en prose, qui n'a jamais quitté le répertoire, et qui est la meilleure production de cet auteur. Nous citerons encore *La Pièce qui n'en est pas une*, parce que cette parade, jouée en partie par des acteurs mêlés au public, est en quelque sorte le

type d'un genre de burlesque dont on a beaucoup abusé depuis. Outre les pièces dont il est le seul auteur, il a pris part, avec Desaugiers, Armand Gouffé, Rochefort, etc., à la composition de plusieurs vaudevilles, qui ont eu beaucoup de succès, particulièrement *Monsieur Vautour* et *Werther*. Après avoir exercé pendant trente ans les modestes fonctions de rédacteur, puis de sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, Georges Duval fut mis à la retraite en 1835. Profitant de ses loisirs, il publia en 1841 quatre volumes, qu'il intitula : *Souvenirs de la terreur, précédés d'une introduction historique de M. Charles Nodier;* introduction qui, en dépit de l'annonce, n'a jamais paru. Cet ouvrage, qui excita vivement la curiosité publique, fut suivi, deux ans après, des *Souvenirs thermidoriens*, qui furent jugés inférieurs aux premiers. On trouve en effet dans la publication de 1841, au milieu de faits personnels à l'auteur, un certain nombre d'anecdotes piquantes, originales, mais d'une exactitude quelquefois contestable. Malgré les incohérences du style, la lecture en est attachante. Dans ces deux ouvrages, Georges Duval, qui eut du moins le rare mérite d'être fidèle toute sa vie aux opinions de sa jeunesse, donne un libre cours à sa haine pour la révolution. Il avait publié vers 1800, sous le voile de l'anonyme, un *Dictionnaire abrégé de toutes les Mythologies*, etc.; Paris, sans date, in-8°. C'est un livre sans valeur aucune. Ed. DE MANNE.

Journal de la Librairie. — Quérard, *La France littéraire.* — *Documents particuliers.*

* **DUVAL** (*Henri-Louis-Nicolas*) (1), littérateur français, né à Paris, le 1er novembre 1783, mort en 1854. Il entra au service de la marine bien jeune encore, et passa en 1804 dans la garde impériale; lorsqu'il quitta ce corps, en 1814, il y était officier et décoré de la Légion d'Honneur. Rentré dans la vie civile, il publia successivement les ouvrages intitulés : *Melvil et Adèle, ou la destinée*, etc.; 1819, 2 vol. in-12; — *Mes Contes et ceux de ma gouvernante, par Marie-Luc-Roch Polycarpe, autrefois militaire, maintenant maître d'école et chantre du village de Tonquebec*, publiés par H. Duval; 1820, 3 vol. in-12; — *Sophie de Blamont, ou mémoires d'une femme de ce temps-ci;* 1820, 4 vol. in-12; — *Monsieur Graissinet, ou qu'est-il donc? histoire comique, satirique et véridique, rédigée par Eustache Bonnefoi, huissier à verge de la ville de Concarneau;* 1823, 4 vol. in-12; — *Manuel de la jeune Femme, contenant tout ce qu'il est utile de savoir pour diriger avec agrément, ordre et économie, l'intérieur d'un ménage;* 1825, in-18; — *Manuel de l'Enfance, ou petit cours d'éducation physique et morale;* 1829, in-18; — *Les Anglais aux Batignolles, prologue d'ouverture du théâtre de la Société Philodramatique des Batignolles;* 1831, in-18; — *Abrégé de Grammaire, simple et facile, sur un nouveau plan;* 1832, in-18; 2e édit. en 1838; — *Mélancolies poétiques et religieuses ;* 1833, in-18; — *Muséum pittoresque, ou histoire naturelle des gens du monde;* 1835, in-4°, fig.; une édition portugaise de cet ouvrage a paru à Paris, en 1837, in-8°; — *Atlas universel des Sciences*, 1837, in-folio, composé de 50 tableaux ayant à leur centre soit une carte géographique, soit un dessin pour les sciences. Cet atlas a été adopté par le Conseil de l'Instruction publique pour l'usage des colléges; — *Conseils à une Mère de Famille, ou manière de soigner et d'élever les enfants jusqu'à l'âge de sept ans, petit cours d'éducation physique et morale;* 1840, in-18 : c'est une réimpression du *Manuel de l'Enfance*, publié en 1829. Il avait fait aussi une nomenclature de toutes les pièces de théâtre jouées ou non depuis Jodelle; mais elle n'a pas été publiée. Las-Cases eut Duval pour collaborateur de son *Mémorial de Sainte-Hélène*.

GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers. — C. Louandre, *Littérature contemporaine.*

(1) La *Biographie Rabbe* et *la France littéraire* de Quérard ont confondu ce littérateur avec Duval (Henri-Charles Pineu).

* **DUVAL** (*Jacques-René*), chirurgien français, né à Argentan (Normandie), le 12 novembre 1758, mort à Paris, le 16 mai 1854. Il fit ses études à Caen et à Paris, où il eut pour maîtres Chopart, Delaporte, Desault et Louis; Chopart le choisit même pour suppléant auprès de D'Alembert malade. Duval fut reçu maître en chirurgie le 12 juin 1786, soutenant à cette occasion une thèse intitulée : *De Anevrismate varicoso.* Il devint plus tard membre de l'Académie de Médecine. Outre sa thèse, on a de lui : *Doit-on pratiquer la bronchotomie dans l'angine qui survient pendant la petite vérole? Réponse négative;* Paris, 1787; — *Recherches historiques sur l'art du dentiste chez les anciens;* Paris, 1791, in-8°; réimprimées en 1808; — *Des Accidents de l'extraction des dents;* Paris, 1802; — *L'Odontalgie considérée dans ses rapports avec d'autres maladies;* Paris, 1803, in-8°; — *Le Dentiste de la Jeunesse;* Paris, 1804 et 1817, in-8°; — *Observations anatomiques sur l'ivoire, pour servir à l'étude de l'organisation des dents;* Paris, 1833, in-8°. Ce mémoire a été inséré parmi ceux de l'Académie de Médecine (collection in-4°); — *De l'arrangement des secondes dents, ou méthode pour diriger la deuxième dentition;* Paris, 1820, in-8°; — *Propositions sur les fistules dentaires, précédées d'observations sur la consomption de l'extrémité de la racine des dents*, etc.; Paris, 1814, in-8°; — *Notice historique sur les médecins normands;* Paris, 1834, in-8°; — *Le Serment d'Hippocrate;* in-8°, 183.. Dr Isid. BOURDON.

Larrey et Londe, *Éloges funèbres de Duval.*

* **DUVAL** (*Maurice*), administrateur français, né en 1779. Auditeur au conseil d'État en 1809, il fut préfet des Apennins depuis 1810 jusqu'à la chute de l'empire. Durant les Cent Jours, il administra successivement la Côte-d'Or et l'Hérault. Il se rallia à l'opposition sous la Restauration. Le 30 juillet 1830 il parut dans les salons de Laffitte, le 20 août suivant il fut nommé conseiller d'État en service extraordinaire, et le 8 mars 1831 préfet des Pyrénées-Orientales, département qui était alors le théâtre de troubles graves, qu'il réprima par la force. Son administration ne fut pas plus paisible dans le département de l'Isère, où il fut envoyé au mois de janvier 1832. Pair de France depuis le 11 octobre de la même année, il fut appelé à la préfecture de la Loire-Inférieure. Peu après son arrivée à Nantes, il eut à préparer et à diriger les mesures qui amenèrent l'arrestation de la duchesse de Berry. Il continua d'administrer ce département jusqu'en juin 1840. M. Duval était l'administrateur des temps de troubles. Le 15 juillet 1841 il fut chargé, en qualité de commissaire extraordinaire, de rétablir l'ordre dans le département de la Haute-Garonne, dont la population résistait à l'opération du recensement. Comme d'habitude, M. Duval dompta cette résistance par l'énergie, puis il se démit de ses fonctions. Trois ans plus tard, il passa à la préfecture du Nord. Admis le 4 janvier 1847 à faire valoir ses droits à la retraite, il fit encore partie, après le 2 décembre 1851, de la commission consultative, et le 6 décembre il fut envoyé en qualité de commissaire extraordinaire du gouvernement dans plusieurs départements de l'ouest. A partir du 13 décembre il n'a plus exercé de fonctions publiques.

Louis Blanc, *Hist. de Dix Ans.* — *Ann. hist. univ.* de Lesur, 1830-1850.

* **DUVAL** (*Vincent*), médecin français, né à Saint-Maclou (Eure), près Pont-Audemer, en 1795. Il fut reçu docteur en médecine à Paris en 1820, et choisit pour sujet de thèse l'*Apoplexie*. Gendre de Jalade-Lafond, habile chirurgien mécanicien, il se voua dès son début à la spécialité orthopédique, qui lui est redevable de plusieurs progrès. Il fut le premier à importer en France la section du tendon d'Achille pour la cure du pied-bot équin, opération dont l'Allemand Stromeyer avait donné l'exemple. Déjà, à la vérité, Thilenius, Sartorius et Michaelis avaient proposé cette opération, qui de plus avait en sa faveur l'autorité théorique de Scarpa. Il paraîtrait même que Delpech l'avait pratiquée à Montpellier, mais sans retentissement. Le fait est que la ténotomie n'est devenue usuelle à Paris et en Europe qu'après que M. Duval eut informé l'Académie de Médecine et l'Institut des succès qu'il avait obtenus de ce mode opératoire (1835). Dès 1833 M. Duval était chargé d'une consultation publique pour les difformités à l'administration centrale des hôpitaux et à l'hospice des orphelins, avec le titre de directeur des traitements orthopédiques des hôpitaux de Paris. A cette récompense l'Académie des Sciences en joignit une autre, l'un de ses prix annuels. M. Duval a publié : *Aperçu des principales Difformités du corps humain*; Paris, 1833, in-8°; — *Traité pratique du Pied-bot*; Paris, 1839, in-8°, avec gravures. Cet ouvrage a été l'objet d'une récompense de 3,000 fr. au concours Montyon de l'Académie des Sciences; une 2e édition parut en 1843, sous le titre : *Traité pratique du Pied-bot, de la fausse Ankylose du genou et du Torticolis*; Paris, in-8°, avec gravures; — *Considérations théoriques et pratiques sur les eaux minérales de Plombières*; Paris, 1849, in-8°; — *Traité théorique et pratique de la maladie scrofuleuse*; Paris, 1852, in-8° : c'est un ouvrage plein de faits. Dr Isid. Bourdon.

Documents particuliers.

* **DUVAL** (*Charles*), architecte français, né à Beauvais, en 1800. Il fut chargé en 1831 de la direction des travaux de la colonie de Maisons-Laffitte, près Paris, et déploya beaucoup de variété de style dans la composition de ces charmantes villas ainsi que dans le tracé des petits parcs qui accompagnent chacune d'elles (1). Il construisit ensuite successivement, près de Brie-Comte-Robert, le château de La Jonchère, dont le vestibule est surtout remarquable; l'hôtel Meuron aux Champs-Élysées, dont les écuries sont justement admirées; l'hôtel Van Eeckhout, au rond-point de la plaine de Passy, le kiosque du vice-roi d'Égypte, l'hôtel de la célèbre tragédienne Rachel. Cet hôtel, situé rue Trudon, réunit la perfection de l'art au *nec plus ultra* de la coquetterie. Le kiosque destiné à être placé à Alexandrie, dans les jardins du vice-roi, est un pavillon de sept mètres de diamètre sur quinze mètres de hauteur. Il est composé dans le style chinois, et entièrement exécuté en fer forgé : ses innombrables détails réunissent la richesse à l'élégance. On doit à M. Duval plusieurs projets d'édifices d'utilité publique, entre autres celui d'une *Caserne pouvant être instantanément transformée en un camp abrité*, projet qu'avait approuvé le maréchal Bugeaud; le plan d'une *Bourse du travail*; les dessins d'une grande *Halle centrale elliptique*, qui remplirait complétement les données du programme. M. Duval a publié en 1843 les dessins des principaux édifices élevés sur ses plans et sous sa direction; ce recueil est intitulé : *Maisons de ville et de campagne construites à Paris et dans les environs*; Paris, in-fol.

E. Breton.

Documents particuliers.

* **DUVAL** (*Eugène-Emmanuel Amaury*), peintre français, fils d'Amaury Pineu-Duval,

(1) Édouard Pingret a publié la plupart de ces jolies habitations dans un album intitulé : *Vues pittoresques du parc de Maisons-Laffitte.*

né à Mont-Rouge, près de Paris, en 1808. Élève de M. Ingres, il débuta au salon de 1833 par plusieurs portraits, dont les brillantes qualités présagèrent tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui. Il exposa au salon de 1834 : *Un pâtre grec découvrant un bas-relief antique*. Cet artiste a peint à l'huile la *Chapelle de Sainte-Philomène* à Saint-Merry, celle *de la Vierge* à Saint-Germain-l'Auxerrois, et a été chargé de la *décoration de l'église de Saint-Germain-en-Laye*. Ces deux derniers travaux ont été exécutés à fresque. A l'exposition universelle de 1855, on a remarqué de lui : *La Tragédie*, et quatre dessins représentant *Redemptio, Verbum, Misericordia, Humanitas;* ces quatre cartons forment un fragment des peintures murales exécutées dans l'église de Saint-Germain-en-Laye. Parmi les nombreux portraits qu'exécuta cet artiste, nous citerons ceux d'*Alexandre Duval*, de l'Académie Française, de *Barre*, graveur en médailles, de *M. Barthe*, et de *M. Geoffroy*, de la Comédie-Française, dans le rôle de Don Juan, etc.

A. Sauzay.

Archives des Musées impériaux. — *Renseignements particuliers.*

DU VAL DE DAMPIERRE (*Henri*, comte), général autrichien, d'origine française, né au château de Hans, en 1580, mort le 9 octobre 1620. Entré au service de Rodolphe II, il se signala contre les Turcs, qu'il défit en 1604, ainsi que les Transylvains, leurs auxiliaires. Chargé par l'empereur Mathias de marcher contre les protestants de Bohême, au commencement de la guerre de Trente Ans, il devait s'avancer sur Prague et se joindre aux Espagnols amenés des Pays-Bas par Bucquoy; mais il en fut empêché par le comte de Thurn, puis par Mansfeld; il revint alors en Autriche, pour y contenir les protestants de ce pays. Ce fut Dampierre qui, après la mort de Mathias, avec cinq cents cavaliers délivra Vienne, menacée par le comte de Thurn, en 1619. Opposé ensuite par Ferdinand II à Bethlem-Gabor, qui venait de s'emparer de Presbourg, il le battit en plusieurs rencontres, notamment au combat de Langebach. Dampierre fut tué d'un coup de mousquet, au moment où il allait reprendre Presbourg.

Luden, *Hist. de l'Allemagne.* — Schiller, *Gesch. des dreissigjæh. Krieges.* — Alexandre Norris, *Guerre di Germania.*

DU VAL DE DAMPIERRE (*Anne-Elzéar*, comte), officier supérieur français, arrière-neveu du comte Henri, né au château de Hans (Champagne), le 18 avril 1745, massacré à Varennes, le 20 juin 1791. Il servait dans le régiment de Dampierre-cavalerie, dont son père était colonel, et qui fut complétement détruit à la bataille de Crevelt. Dampierre devint lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis. Il se trouvait dans sa terre de Hans, située à quatre lieues de Varennes, lorsqu'il apprit l'arrestation de Louis XVI et de sa famille : il monta à cheval, et courut offrir ses services aux illustres prisonniers. Il joignait la voiture lorsqu'il tomba sous les roues, frappé de trois balles.

Biographie des Contemporains. — *Biographie moderne.* — De Lamartine, *Histoire des Girondins*, I, 150.

DU VAL DE DAMPIERRE (*Charles-Antoine-Henri*), prélat français, descendant de Jacques Du Val de Dampierre, qui devint aussi, par mariage, seigneur de Dampierre-le-Château, né en 1746, au château de Hans, mort en 1833. Il exerça les fonctions de grand-vicaire et de chanoine de l'archevêché de Paris jusqu'en 1791, époque à laquelle, ne voulant pas prêter le serment constitutionnel, il fut incarcéré jusqu'en 1794. Nommé huit ans après, par le premier consul, à l'évêché de Clermont, et appelé en 1811 au concile national qui eut lieu à Paris, il n'en fit pas moins partie de la majorité qui résista aux volontés de l'empereur. En 1814 Louis XVIII le nomma membre de la commission pour les affaires de l'Église de France; en 1828 il signa le *Mémoire* rédigé par les évêques de France contre les ordonnances de juin. Sa charité chrétienne lui avait concilié l'affection et le respect de ses ouailles.

Biographie des Contemporains.

***DUVAL LE CAMUS** (*Pierre*), peintre français, né à Lisieux (Calvados), en 1790, mort à Saint-Cloud, le 29 juillet 1854. Élève de David, il a laissé un grand nombre de portraits et de compositions, qui tous se distinguent par un très-grand fini d'exécution. Parmi ces dernières, qui ont presque toujours été reproduites par la gravure et la lithographie, nous citerons : (salon de 1819) *Le Baptême;* — *La Partie de Piquet des invalides;* — (1822) *Les Frères de la doctrine chrétienne* (ex-galerie de la duchesse de Berry); — *La Signature du Contrat;* — *L'interrogatoire;* — *La Marchande d'Eau-de-vie;* — *La Bienfaisance;* — *La Réprimande;* — *La Récompense;* — *L'Espièglerie;* — (1824) *L'Intérieur d'une Cuisine;* — *Le Benedicite;* — *Le Petit Balayeur;* — *Le Mendiant Croquemitaine;* — *La Bonne Mère;* — *Les Petits Paysans;* — *Le Dîner;* — (1827) *L'Ennui;* — *Le Pain bénit;* — *Le Départ pour la Chasse;* — *La Distribution du Pain bénit;* — (1831) *La Famille du Cultivateur;* — *L'Affût aux Canards;* — *Le Retour de l'École;* — (1833) *La Cinquantaine;* — *La bonne ville de Sologne;* — (1835) *L'Éducation normande;* — *Le Retour de la Ville* (au Musée d'Orléans); — (1846) *Le Braconnier dans l'embarras;* — *Les Réfractaires;* — *Les Premières Amours;* — *La Prière pendant l'orage;* — (1837) *Halte de Chasse* (exposé de nouveau en 1855); — *Le Bon Curé;* — *Les Amours vendéennes;* — *Le Passage du Gué;* — *Invalide de la marine anglaise recevant du* genger beer *dans le parc de Greenwich;* — (1838) *La Chasse au Loup* (salon de 1855); — *Le Médecin bienfaisant;* — *La Bohémienne;* — (1839) *Les Petits Maraudeurs;* — *La Sœur*

de Charité; — Le Retour du petit Pêcheur; — Enfants jouant sur la plage; — (1840) *Départ des Conscrits pour la marine royale; — Donnez à manger à ceux qui ont faim; — Les Cadeaux de Noces; — Mon Dieu, veillez sur lui! — La Première Cause; — La Cassette; —* (1842) *Retour des Marins dans leurs foyers; — La Bénédiction des Orphelins* (Musée du Louvre); — *Retour de la Pêche; —* (1843) *Le Premier Pas; — L'Orage; — La Première Communion; — L'Ermite; — Bonne Vierge, protégez-le! —* (1844) *Les Prémices de la Moisson* (Musée du Louvre); — (1845) *La Correction maternelle; — Pifferaro donnant une leçon à son fils* (Musée du Louvre); — *L'Heureuse Mère; — Jeune Femme à la fontaine; —* (1846) *L'Ermite de la cave; — L'Improvisateur; — Le Frère quêteur; — L'Ermite du Mont-Cassin; —* (1847) *Le Départ pour le Marché; —* (1848) *La Marchande ambulante; —* (1849) *Le Marché aux Poissons; —* (1850) *Paysans italiens; —* (1852) *Le Retour de la Pêche; — Vente de la Marée; —* (1853) *Pêche au squille; — Bains de Trouville.* Parmi ses nombreux portraits, nous signalerons celui de *M. Dupin aîné*, de *M. l'évêque d'Orléans*, et de *M. Ach. Jubinal.* Cet artiste, qui avait obtenu les médailles de deuxième classe (1819), de première (1828), et la croix de la Légion d'Honneur en 1837, occupa pendant plusieurs années l'emploi de maire de la ville de Saint-Cloud. A. Sauzay.

Documents particuliers.

DUVAL-LEROY (*Nicolas-Claude*), physicien et astronome français, né à Bayeux, vers 1730, mort à Brest, le 6 décembre 1810. Il se fit de bonne heure remarquer par l'étendue et la solidité de ses connaissances mathématiques, et leur dut d'être nommé, le 1er octobre 1764, professeur de mathématiques des gardes de la marine, au port de Brest. Sa réputation s'accrut encore par sa traduction du *Traité d'Optique* de Smith, et lors de la reconstitution de l'Académie royale de la Marine, le 31 mai 1769, il vint prendre place parmi les membres de cette compagnie, qui le choisit pour secrétaire. Entre les nombreux travaux qu'il lui soumit, nous citerons particulièrement les suivants : *Observation* (avec M. Blondeau) *du passage de Vénus sous le Soleil, le* 3 *juin* 1769, *et de la fin de l'éclipse du Soleil, le* 4 *au matin; — De quelques équations différentielles du premier ordre à deux variables, qui peuvent être rendues intégrables en les multipliant par des facteurs de forme donnée:* c'est une continuation du travail d'Euler sur cette matière; — *Solution de quelques problèmes d'astronomie nautique.* Ce mémoire contient des méthodes nouvelles, faciles et exactes pour résoudre trois problèmes importants d'astronomie : 1° pour déterminer l'inclinaison de l'équateur solaire avec le plan de l'écliptique par trois longitudes et trois latitudes observées d'une tache du Soleil; 2° pour déterminer l'aphélie et l'excentricité de l'orbite des planètes avec la plus grande précision lorsque ces deux éléments sont déjà à peu près connus par trois longitudes héliocentriques observées et le temps de la révolution connu. Ce problème important avait déjà été résolu par la méthode des fausses positions, méthode fort incertaine, tandis que celle de Duval-Leroy offre toutes les garanties d'exactitude. Le troisième problème consistait à trouver la plus grande équation du centre par l'excentricité connue, et, réciproquement, l'excentricité par la plus grande équation; — *Sur l'Utilité du principe de la moindre action;* application du principe exposé par Maupertuis en 1744; Duval-Leroy s'en sert dans ce mémoire pour résoudre plusieurs problèmes de dynamique. A ces divers travaux de Duval-Leroy, imprimés dans le t. Ier (et unique) des *Mémoires de l'Académie royale de la Marine* (Brest, 1773, in-4°), nous ajouterons trois mémoires inédits, dont l'Académie avait ordonné l'impression; le premier contient des *Additions au Mémoire sur le calcul intégral*, imprimé dans le recueil de l'Académie; le second, *Sur le cas irréductible*, et le troisième, *Sur la détermination de la longitude de Rochefort par l'observation de l'éclipse du Soleil du* 24 *juin* 1778.

Duval-Leroy ne fut pas toujours employé au port de Brest: il fut envoyé au Havre, le 1er mai 1773, et dut cette disgrâce à certains écarts auxquels il s'était abandonné dans son enseignement, en faisant des commentaires déplacés sur la religion et les prêtres. L'école d'hydrographie du Havre ayant été supprimée en 1775, il revint à Brest, mais pour peu de temps, car le 17 mai 1777 il fut attaché au port de Rochefort.

On doit encore à Duval-Leroy : *Traité d'Optique, par M. Smith, traduit de l'anglais, et considérablement augmenté;* Brest et Paris, 1767, in-4°. Cette traduction est bien supérieure à celle de Pezénas; mais ce n'est pas là le seul mérite du travail de Duval-Leroy. Par leur nombre, leur étendue, leur importance et les applications qu'elles font de l'optique à l'astronomie et à la navigation, les notes et additions du traducteur forment à elles seules un ouvrage considérable, qui ajoute à l'utilité, déjà grande, du livre de Smith. Parmi ces additions on remarque : 1° un chapitre à intercaler dans le livre III, p. 679, sous le titre de : *Description du télescope de réflexion inventé par M. Jacques Le Maire;* et une addition de 6 pages à la page 739, sous le titre de : *Expériences pour déterminer les limites de la vision distincte et indistincte; — Supplément à l'Optique de Smith, contenant une Théorie générale des Instruments de Dioptrique;* Brest et Paris, 1783, in-4°, avec pl. Cet ouvrage, formant une sorte d'abrégé de la Dioptrique d'Euler et d'un mémoire de ce grand géomètre, inséré dans le XVIIIe volume des *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*,

se divise en deux parties, traitant : la première, des principes à observer dans la construction des instruments, et la seconde, des applications de ces principes. Le livre se termine par l'*Éloge de Marquerie*, académicien de la marine, et l'un des plus savants mathématiciens du dix-huitième siècle; — *Instruction sur les baromètres marins;* Brest, 1784, in-8°, suivie de l'*Instruction concernant les boussoles et les barreaux aimantés;* — *Éléments de Navigation;* Brest, an X (1802), in-8°. Le texte renferme les connaissances indispensables au navigateur, ainsi que les notions qu'il a intérêt à acquérir pour savoir les ressources que peut lui offrir la science; — *Courtes Réflexions sur quelques points de la constitution d'un État;* Brest, 1789, in-8°; — *Supplément aux Courtes Réflexions,* etc.; Brest, 1789, in-8°; — *Réflexions d'un Genevois sur la nature du commerce, sur la balance du commerce des colonies;* Brest, in-8° : renfermant une addition ayant pour titre : *De la nécessité de faire disparaître une des plus puissantes causes de destruction et de dégradation de l'espèce humaine;* — *Traduction* (supposée) *d'un manuscrit portugais sur le mariage des prêtres;* Brest, 1790, in-8°. Duval-Leroy raconte que ce manuscrit, trouvé à Palmyre, en 1789, est l'œuvre d'un Portugais, don Antonio de Mello, que le grand-inquisiteur de Goa retint vingt-sept mois dans les cachots du saint-office, après lui avoir enlevé sa femme, dont le ravisseur se débarrassa ensuite par le poison. Retiré à Palmyre, D. Antonio se serait remarié et aurait eu une fille que lui aurait enlevée un missionnaire portugais. Ces aventures servent de point de départ à Duval-Leroy pour attaquer le célibat ecclésiastique ainsi que les décisions des papes et des conciles qui l'ont prescrit.

P. LEVOT.

Mémoires imprimés et manuscrits de l'Académie de la Marine. — *Archives de la marine et de la ville de Brest.* — Cambry, *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère.*

DUVAL. *Voyez* MORICE DE BEAUBOIS.

DUVAL-SANADON. *Voy.* SANADON.

DUVAL. *Voy.* VALLA.

DUVAL. *Voy.* PLACIDE.

* **DUVAU** (*Auguste*), botaniste français, né à Tours, le 15 janvier 1771, mort le 8 janvier 1831. Il émigra, parcourut l'Allemagne pendant plusieurs années, et rentra en France en 1802. Attaché au cabinet de l'empereur en 1810, il devint, sous la Restauration, secrétaire général de l'intendance des bâtiments. Outre un grand nombre de mémoires sur la botanique, on a de Duvau : *Les Nouveaux Dialogues des Dieux,* traduits de Wieland; Zuric, 1796, in-8°; — *La Macrobiotique, ou l'art de prolonger la vie,* traduit d'Hufland; Iéna, 1798, 2 vol. in-8°.

Charles Bélanger, *Notice nécrologique sur Auguste Duvau;* 1832, in-8°, extraite du *Bulletin universel.*

* **DUVAUCEL** (*Charles*), astronome français, né à Paris, le 5 avril 1734, mort en 1820. Il avait vingt-trois ans lorsqu'il commença à s'occuper d'astronomie avec Lalande. Il fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences le 24 mars 1776 et de l'Institut (section d'astronomie) le 27 novembre 1803. Élu maire d'Evrezia en 1790, il donna sa démission en 1792. On a de lui des *Mémoires de mathématiques et de physique,* présentés à l'Académie, dans le t. V de ses *Mémoires;* Paris, 1768, in-4°. On y trouve le calcul de toutes les éclipses de soleil visibles à Paris, depuis 1767 jusqu'en 1900. La dernière partie de ces calculs a été reproduite dans l'*Art de vérifier les dates,* édition de 1783, pour servir de complément aux tables données par Lacaille et Pingré dans les premières éditions. Duvaucel exécuta pendant plusieurs années les *Cartes des éclipses pour la Connaissance des temps.*

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Cont*

* **DUVAUCEL** (*L.-François*), jurisconsulte et sylviculteur français, vivait en 1801. Il était en 1793 grand-maître des eaux et forêts du département de Paris, et devint aveugle plusieurs années avant sa mort, dont on ignore la date précise. On a de lui : *Essai sur les Apanages, ou mémoire historique sur leur établissement;* sans indication (vers 1788), 2 vol. in-4°. Barbier pense que cet ouvrage est de Delaulne, premier commis de Duvaucel; — *Réflexions d'un ancien grand-maître sur les bois et forêts,* rédigées de mémoire, avec un *Précis sur le matériel des bois et forêts;* Paris, an IX, in-8°.

Barbier, *Recherches critiques sur les Dictionnaires.* — L'Abbé Mercier, *Lettres et notices,* etc. — Quérard, *La France littéraire.*

DUVAUCEL (*Alfred*), voyageur et naturaliste français, né vers 1793, mort à Madras, sur la fin d'août 1824. Il servit d'abord avec distinction dans l'armée française, se fit remarquer au siége d'Anvers en 1814, et fut nommé officier d'ordonnance; mais lors de la Restauration il quitta le service pour reprendre ses études sur l'histoire naturelle, études dans lesquelles il était dirigé par l'illustre Cuvier, qui avait épousé sa mère. En 1817 Duvaucel fut nommé naturaliste du roi; peu après il reçut une mission pour l'Inde. Il s'embarqua en décembre 1817, sur le navire *La Seine,* et en mai 1818 il débarqua à Calcutta, où il trouva Diard, son collègue, qui l'avait devancé de quelques mois. Ils quittèrent ensemble Calcutta, où ils n'auraient pu vivre dans la retraite, et allèrent s'établir à Chandernagor. Ils y louèrent une maison, qu'ils transformèrent bientôt en muséum : les pièces en devinrent des galeries pour les animaux empaillés ou des loges pour les animaux vivants. Le jardin fut consacré à la culture des plantes curieuses, et un bassin reçut des oiseaux aquatiques et des poissons. Les travaux assidus de Duvaucel et de Diard furent couronnés de succès : au bout de quelques mois ils étaient parvenus à se procurer toutes

les espèces d'animaux et de plantes qui se trouvaient à trente lieues à la ronde. Dès le mois de juin 1818, ils adressèrent au Muséum d'Histoire naturelle de Paris un squelette de dauphin du Gange, un crâne de la vache à courte queue, une tête de bœuf du Thibet, une description du tapir de Sumatra, un jeune bouc de Cachemire, deux faisans cornus et plusieurs autres oiseaux peu connus. Après avoir épuisé les curiosités naturelles du Bengale, les deux voyageurs acceptèrent les propositions de sir Stamfort Raffles, gouverneur de Bencowlen, dans l'île de Sumatra, qui partait alors pour les îles de la Sonde. Ils s'embarquèrent avec lui, à la fin de décembre 1818, explorèrent successivement les îles de Poulo-Pinang et de Carimore, et prirent terre à Singapoor, où une mission politique conduisait sir Stamfort. Leurs recherches furent peu productives, « car les Anglais, dit Duvaucel, ne cherchaient qu'à savoir quels avantages il y aurait à rester maîtres de l'île, et les naturels répondaient avec empressement aux demandes de leurs alliés intéressés, mais levaient les épaules en écoutant les nôtres. » De là l'expédition se dirigea sur Achem, « pour, continue Duvaucel, mettre d'accord deux souverains, en en plaçant un troisième, qui payera son trône avec l'argent de ses sujets ». Le séjour des deux savants à Achem n'enrichit que fort peu leur collection. Diard faillit y être massacré, et y perdit ses armes et ses bagages. Ils trouvèrent les mêmes obstacles à Padie, à Tulosimawe, et se rendirent à Malacca, où, durant un court séjour, ils achetèrent un ours, des singes, un argus et quelques autres oiseaux. Ils retournèrent pour la seconde fois à Singapoor, et s'y procurèrent le dugong, celui de tous les animaux qui se rapproche le plus de la fabuleuse syrène, et dont ils firent passer une description au Muséum de Paris. En août 1819 ils arrivèrent à Bencowlen; là ils éprouvèrent quelques fâcheuses contrariétés : lors du départ avec sir Stamfort Raffles, il avait été formellement convenu que ce dernier leur ferait rembourser leurs dépenses par la Compagnie des Indes, sous la condition que le produit des recherches serait également partagé entre eux et le gouverneur. Mais arrivé à Bencowlen, au lieu de tenir ses promesses, sir Stamfort s'empara de la presque totalité des collections, dessins, notes et descriptions réunis avec tant de soins et de peines par les jeunes naturalistes français, et envoya ces précieux objets en Angleterre. Duvaucel et Diard ne purent que protester contre le partage léonin du gouverneur anglais; ils ne se découragèrent pourtant pas, et résolurent de refaire le trésor scientifique qui venait de leur être soustrait si arbitrairement. Diard se rendit à Batavia, et Duvaucel à Padang. L'activité de Duvaucel fut telle qu'à son retour à Calcutta, en 1820, il rapporta, outre quatorze grandes caisses d'animaux empaillés, les squelettes et les peaux du tapir de Sumatra, de quatre rhinocéros, de cerfs, d'axis, de singes, de reptiles, dont plusieurs vivants. Il regagna sa retraite de Chandernagor, et durant les années 1820 et 1821 mit en ordre ses richesses, et fit parvenir au Muséum de Paris quatre envois considérables. Le 22 juillet 1821, Duvaucel quitta de nouveau Chandernagor pour explorer le Sylhet : il s'embarqua sur un *bazarra* (grand bateau plat). Sa suite se composait « d'un Malabar, bon chasseur et empailleur adroit, d'un jeune Malais « que j'avais, disait-il, ramené de Sumatra et qu'à l'imitation de Robinson j'avais nommé *Jumahat* (Vendredi), d'un peintre mulâtre fort habile, et enfin d'un cuisinier, qui savait encore mieux disséquer les animaux que les accommoder ». Il remonta l'Hougly jusqu'à la ville du même nom, dans laquelle se trouve un temple indou non moins révéré que les pagodes de Jagrenat. Il vit le *Rott*, chariot à trente-six roues, sous lequel les pieux Indous tiennent à se faire écraser; c'est aussi dans ce lieu que se dresse le *Tcharock*, grande potence à laquelle s'accrochent, au moyen d'un crochet de fer passé dans la peau du dos, les fidèles serviteurs de Wishnou, et que les prêtres font tourner ensuite jusqu'à ce qu'ils aient rendu l'âme. Toujours en remontant l'Hougly et sur la rive droite, Duvaucel atteignit Gouptipara, lieu sacré, habité par des brahmes et couvert de pagodes; on y révère la chevelure de la déesse Dourga. « Je suis, dit le naturaliste français, entré à Gouptipara à peu près comme Pythagore à Benarès, lui pour chercher des hommes, moi pour trouver des bêtes, ce qui est généralement plus facile. J'ai vu les arbres couverts de *houlmanns* à longue queue (*simia entellus*), qui à mon approche se sont mis à fuir en poussant des cris affreux! Les Indous en voyant mon fusil ont deviné aussi bien que les singes le sujet de ma visite, et douze d'entre eux sont venus au-devant de moi pour m'apprendre les dangers que je courrais en tirant sur des animaux qui ne sont rien moins que des princes métamorphosés. J'avais bien envie de ne pas écouter les avocats des macaques; cependant, à moitié convaincu, j'allais passer outre, lorsque je rencontrai sur ma route une princesse si séduisante que je ne pus résister au désir de la considérer de plus près; je lui lâchai un coup de fusil, et je fus alors témoin d'un trait vraiment touchant : la pauvre bête, qui portait un jeune singe sur son dos, fut atteinte près du cœur : elle sentit qu'elle était mortellement blessée, et réunissant toutes ses forces, elle saisit son petit, l'accrocha à une branche, et tomba morte à mes pieds. Un trait si maternel me fit plus d'impression que tous les discours des brahmes, et le plaisir d'avoir tué ce bel animal ne put l'emporter cette fois sur le regret d'avoir tué un être qui semblait tenir à la vie par ce qui la rend le plus respectable. » Ce simple récit suffit pour faire apprécier l'esprit et le cœur

d'Alfred Duvaucel. Le jeune voyageur visita ensuite Patoly et Coulbarria, sur la rivière de Cossymbazar, la plaine de Plassey (célèbre par la victoire que les Anglais, commandés par lord Clive, y remportèrent en mai 1757 sur Surajah-Doulah, subahdar de Bengale, et, reprenant la route du Sylhet, descendit la rivière de Jellinghy, et le 16 août navigua sur le Gange. Le 18 il était à Commercally, ville dont la richesse consiste dans le commerce des plumes de *marabout.* Partout sur sa route Duvaucel retrouva ces usages bizarres et ces pratiques superstitieuses et cruelles qui font douter de la raison des Indous. Il arriva à Dacca, qu'il quitta le 27 août, et remonta le Burampouter, l'un des plus grands fleuves du monde et dans lequel les Indous se purifient comme dans le Gange. « J'y ai vu, dit Duvaucel, le rajah du Tanjaour en personne, qui quittait ses États lointains pour venir s'y purger de trois ou quatre homicides; les rois qui ne veulent pas faire le voyage y envoient tous les ans une cruche en ambassade, et moyennant un riche présent les prêtres du fleuve la retournent pleine. » Duvaucel fut très-bien reçu par le gouverneur anglais du Sylhet, qui le fit assister à une chasse aux tigres, à la fête de l'*épreuve du feu*, à celle *des vœux*, etc. Voulant ensuite visiter les montagnes de Cossya et de Gentya, qui se trouvent au delà du territoire anglais, il en demanda la permission au roi des *Montagnes*, en appuyant sa demande de deux aunes de drap pour faire un manteau à Sa Majesté. En attendant une réponse, il visita Chatthock, lieu d'où viennent toutes les oranges qui se mangent au Bengale. Ce jardin ou plutôt cette orangerie a environ quatre lieues carrées; au milieu se trouve un temple en paille, consacré à un dieu particulier, dont Duvaucel ne put savoir le nom, parce que les *fakirs* ou prêtres qui desservaient l'autel ne le savaient pas eux-mêmes. Le roi de Cossya accueillit favorablement la demande du naturaliste français, et lui envoya quatre de ses officiers. « Le premier, dit Duvaucel, portait la royale boîte au bétel, et m'invita à y prendre une *chique*, ce qui passe ici pour une insigne faveur. Le second couvrit une table de six paquets de magnifiques oranges renfermées dans des sacs en filet; le troisième me présenta une flèche, dont la pointe brisée m'indiquait qu'on me recevrait en ami; et le quatrième m'offrit un collier en œufs de tortue garnis d'or, avec un bel oiseau rouge, qui prévient les maris, me dit-il, quand leurs femmes sont infidèles. » Duvaucel partit aussitôt avec une escorte de quarante soldats indous. Après vingt-quatre heures de marche à travers un pays inondé par des rivières débordées ou couvert de bois si touffus qu'il fallait s'y tracer un chemin la hache à la main, il arriva au pied d'une montagne où l'attendait le roi et toute sa cour, environnés de prêtres et de soldats. « Sa Majesté était un grand vieillard, à figure tartaro-chinoise, vêtue d'une longue robe en drap bleu-ciel, avec le cou et les jambes nus, un beau poignard au côté, puis des bracelets, des jarretières et un large collier en gros grains d'or brut. La famille royale était sur les côtés, et se composait de cinq ou six grands diables, tout débraillés, aussi sales que je l'étais moi-même en ce moment, armés jusqu'aux dents, et ressemblant à de véritables brigands. Après m'avoir fait un compliment que je ne compris pas, le roi des Montagnes me présenta la main, et me conduisit jusqu'à la caverne de Boubonne, appelée par les Indous *caverne du Diable.* Le cortége s'avança au travers d'une pluie battante, de rochers glissants et d'une immense quantité de sangsues qui s'attachaient à nos jambes; pendant notre marche nous étions étourdis par une musique infernale, qui me privait du plaisir d'entendre Sa Majesté et de l'embarras de lui répondre. Ce qui surprenait le plus le roi sauvage, ce n'était ni mes bas déchirés, ni mes habits en lambeaux, ni mon corps en sang, c'était de me voir lui quitter respectueusement la main, de temps en temps, pour ramasser des colimaçons que je glissais dans ma poche, et j'ai lieu de croire que la cour n'était pas moins surprise, puisqu'à chaque fois que je me baissais, c'était des éclats de rire à couvrir la musique. Enfin, nous arrivâmes à la caverne, dont l'entrée était un trou étroit bordé par des rochers énormes. Après une courte invocation à Satan, nous descendîmes dans la caverne, précédés par une douzaine de torches et la musique, afin d'effrayer les esprits. La route que nous suivions dans ce ténébreux labyrinthe était entrecoupée de profonds précipices; j'eus la curiosité d'examiner l'un de ceux dont l'entrée paraissait le plus praticable; et après avoir attaché ma personne et deux lanternes à l'extrémité d'une échelle de corde, j'en laissai filer vingt brasses dans l'intérieur du trou. A cinquante pieds de profondeur, je ne sentais plus rien, malgré l'oscillation que j'imprimais à mon échelle par des secousses violentes; parvenu à la profondeur de quatre-vingt-dix pieds, je me trouvai suspendu au sommet d'une voûte immense qui me parut avoir la forme d'un cône renversé. La lueur insuffisante de mes fanaux ne m'en laissait pas voir le fond; mais il était à une distance considérable, puisque je n'entendis qu'au bout de douze secondes la chute d'une pierre que j'y laissai tomber. Remonté vers la caverne supérieure, j'en fis frapper le sol avec force en divers endroits éloignés, et j'entendis partout un bruit sonore et prolongé, qui me fit présumer que toute la montagne reposait sur un vaste souterrain. » Après cette hardie exploration, qu'aucun Européen n'avait encore tentée, Duvaucel rentra à Sylhet avec une ample récolte zoologique. Il y séjourna jusqu'en décembre; mais ses travaux avaient été exécutés avec tant de zèle et si peu de soin pour sa santé, qu'il revint à Calcutta avec une fièvre dangereuse, appelée *fièvre des bois*, parce qu'on

la prend ordinairement en parcourant les forêts immenses de l'Inde et celles du Nouveau-Monde où les hommes pénètrent rarement. Il passa les années 1822 et 1823 à Benarès et à Katmendos, et malgré une fièvre parmanente il s'exposa à de nouveaux périls et à des fatigues inouïes, il regagna Calcutta avec les collections les plus précieuses en tous genres; mais son état de faiblesse était arrivé au dernier degré. Comme suprême ressource, les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air de la mer. Duvaucel suivit cet avis, et quitta Calcutta après la saison des pluies; mais il n'arriva à Madras, chez sir Herbert Compton, avocat général, que pour y mourir. Il n'avait pas trente-deux ans.

Duvaucel, élevé et dirigé par son second père, Cuvier, avait acquis des connaissances très-étendues : il réunissait aux talents d'un habile collecteur ceux d'un observateur spirituel. Il décrivait avec une grande précision les objets de ses remarques et avait une facilité prodigieuse pour l'étude des langues. La Société Asiatique de Paris, dont il était un des correspondants les plus zélés, lui doit de curieux renseignements sur l'histoire de l'Inde et la langue sacrée des Brahmanes; elle lui est redevable en outre de plusieurs médailles indiennes, d'un manuscrit de *Khâgavatghita* et d'une très-belle copie du *Shri-Rhâgavata-Pourâna*, biographie mythologique de Vichnou, chef-d'œuvre de calligraphie sanscrite. Duvaucel a écrit en anglais un mémoire sur l'*hippélaphe* d'Aristote, qui a été publié dans les *Asiatical Researches*.

Alfred DE LACAZE.

Cuvier, *Notice sur les Voyages de M. Duvaucel*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 14 mai 1821. — Sir Everard Home, dans les *Philosophical Transactions*, ann. 1820, tom. II. — *Memoirs of Royal Society of London*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1824. — *Revue Encyclopédique*, tom. X, juin 1821, 473; XXI, février 1824, 237 à 267; et XXVI, 274.

DUVAURE (***), auteur dramatique français, né en Dauphiné, en 1694, mort à Brest, en 1778. Il appartenait à une famille noble du Dauphiné, et entra comme volontaire dans la carrière militaire. Il s'y distingua, et en 1713, étant aide de camp, il fut nommé chevalier de Saint-Louis. Duvaure avait du goût pour la littérature, et fit représenter avec succès plusieurs pièces. On a de lui : *L'Amour précepteur*, comédie en cinq actes, avec prologue, représentée en 1728, imprimée à Paris, en 1733, in-12; remise au théâtre sous le titre du *Faux Savant* et réduite en trois actes; Paris, 1749, in-12, et Marseille, 1775, in-8°; — *L'Imagination*, comédie, représentée au Théâtre-Italien, le 11 octobre 1756, et restée inédite; — *Le Gentilhomme campagnard*; ibid.

A. JADIN.

Chalvet, *Bibliothèque du Dauphiné*.

* **DUVAURE** (*Antoine*), agronome français, né en Dauphiné, vivait en 1828. Il entra dans la carrière du barreau; mais il consacra tous ses loisirs à étudier les grandes questions relatives à l'agriculture, et finit même par abandonner les affaires pour se livrer exclusivement à cette branche des sciences naturelles. Il devint membre des Sociétés d'Agriculture de Paris, de Lyon et de Rouen. On a de lui : *Mémoires divers et d'Agriculture*, couronnés ou approuvés par la Société d'Agriculture de Paris ou par l'Académie de Valence en Dauphiné; 1790, in-8°; — *Mémoire sur les avantages ou les inconvénients de la culture du mûrier blanc greffé*, couronné par l'Académie de Valence; Paris, 1790, in-8°, et Valence, 1817, in-8°; — *Mémoires sur le dépérissement des forêts et sur les moyens d'y remédier*; Paris, 1800, in-8°; — *Notice biographique sur feu M. Michel-Martin Rigaud de l'Isle, agriculteur*; Valence, 1819, in-8° : elle a obtenu une médaille d'or, dans la séance du 13 avril 1819, de la Société d'Agriculture de Paris; — *Notice biographique sur feu M. Marcellin-René Bérenger, ancien député de l'Assemblée constituante, mort à Valence, le 2 mai* 1822; Valence, 1822, in-8°; — *Notice d'Agriculture*; Valence, 1823, in-8°.

N.-L.-M. Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — Quérard, *La France littéraire*.

DUVENÈDE (*Marc* VAN), peintre belge, né à Bruges, en 1674, mort dans la même ville, en 1729. Il partit très-jeune pour l'Italie, où il passa six ans et suivit à Rome les leçons de Carle Maratte. Il revint ensuite dans sa patrie, où un riche mariage lui permit de ne s'occuper de son art qu'en amateur; aussi ses tableaux sont-ils rares. La manière de Duvenède procédait de celle de son maître; son dessin est harmonieux et correct, sa touche hardie et vigoureuse. On cite surtout de cet artiste : *Sainte Claire donnant l'habit de son ordre à plusieurs jeunes filles*; le *Martyre de saint Laurent*, et quelques autres morceaux qui décorent les églises de Bruges. Duvenède mourut de la goutte, dans un âge peu avancé.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DU VERDIER (*Antoine*), sieur de Vaupriyas, poëte et biographe français, né à Montbrison, le 11 novembre 1544, mort à Duerne, près de Lyon, le 25 septembre 1600. Il était conseiller du roi et gentilhomme ordinaire de la chambre; il possédait une fortune considérable et une bibliothèque riche en manuscrits grecs et latins. Il les communiquait volontiers aux gens de lettres et souvent même les leur donnait. C'est ainsi qu'il fit présent à Casaubon d'un manuscrit de Polybe. Il cultiva sans succès la poésie. On connaît surtout de lui son essai, d'ailleurs fort incomplet, de bibliographie littéraire. Ses ouvrages sont : *Philoxène*, tragédie; Lyon, 1567, in-8°; — *Le Mysopolème, ou discours contre la guerre, pour le retour de la paix en France*, en vers héroïques; Paris, 1568, in-4°; — *Antithèses de la paix et de la guerre, avec les moyens d'entretenir la paix, et exhortation d'aller tous ensemble contre les hérétiques*; Lyon,

1568, in-4°; — *Les Omonymes, satire contre les mœurs corrompues de ce siècle;* Lyon, 1672, in-4°; — *La Prosopographie, ou description des personnes insignes, patriarches, prophètes, dieux des gentils, empereurs, rois, capitaines, jurisconsultes, papes, ducs, princes, philosophes, orateurs, poëtes et inventeurs*, etc.; Lyon, 1573, in-4°; — *Les diverses Leçons d'Antoine Du Verdier, suivant celles de Pierre Messie; contenant plusieurs histoires, discours et faits mémorables, recueillis des auteurs grecs, latins et italiens;* Lyon, 1577, in-8°; — *Les doctes et subtiles Réponses de Barthélemi Tægio;* Lyon, 1577, in-16; — *Les Images des dieux des anciens;* traduit de l'italien de Cartari; Lyon, 1581, in-4°; — *Imagines deorum qui ab antiquis colebantur;* Lyon, 1581. C'est la traduction latine du même ouvrage; — *La Compseutique, ou traits facétieux;* Lyon, 1584, in-16; — *La Biographie et Prosopographie des rois de France jusqu'à Henri III;* Paris, 1583, in-8°. Lelong attribue cet ouvrage à Du Verdier, mais probablement à tort, puisque celui-ci n'en parle pas dans le catalogue qu'il a donné de ses propres écrits; — *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en français; avec un Discours sur les bonnes lettres, servant de préface, et à la fin un Supplément de l'Epitome de Gesner;* Lyon, 1585, in-fol.: c'est un ouvrage souvent cité. En même temps que Du Verdier publiait sa *Bibliothèque*, à Lyon, La Croix du Maine faisait paraître la sienne à Paris. Ces deux ouvrages se combattent sur quelques points et se complètent mutuellement sur beaucoup d'autres. Rigoley de Juvigny les a réunis dans une édition publiée en 1772, 6 vol. in-4°.

Nicéron, *Mém. pour servir à l'hist. des hom. illust.*, t. XXIV.

DU VERDIER (*Claude*), littérateur français, fils du précédent, né à Lyon, vers 1566, mort en 1649. « Il gouverna mal, dit Nicéron, les grands biens que son père lui laissa. Il s'engagea mal à propos dans un procès, à la poursuite duquel il se ruina, et il ne fit depuis que traîner une vie obscure quoique longue. » On a de lui : *Peripetasis Epigrammatum variorum, latius oratione soluta expressorum. Ejusdem Bombycum Metamorphosis; Ecloga cui titulus* Aphtarques; *et alia poematia;* Paris, 1581, in-8°; — *Discours contre ceux qui par les grandes conjonctions des planètes qui se doivent faire ont voulu prédire la fin du monde devoir lors advenir;* Lyon, 1583, in-8°; — *Claudii Verderii, jurisconsulti, in autores pene omnes, antiquos potissimum, Censiones et correctiones;* Lyon, 1586.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXIV.

DU VERDIER (*Gilbert* Saulnier), historien et romancier français, né vers le commencement du dix-septième siècle, mort en 1686. Il prend dans ses ouvrages le titre d'historiographe de France. Ce titre et la fécondité de sa plume ne l'empêchèrent pas de passer la dernière partie de sa vie à l'hôpital de la Salpétrière, comme on le voit par le passage suivant de Roccolles. Cet auteur ayant raconté la mort du pacha Geduc Acomat, ajoute : « Le pauvre Du Verdier, qui a écrit d'un style concis mais élégant l'*Abrégé de l'histoire des Turcs*, la raconte après plusieurs autres : j'appelle pauvre ce célèbre écrivain, parce que dans le temps où j'écris ceci il est dans l'hôpital, depuis sept ou huit ans, de la Salpétrerie lez Paris, avec sa pauvre femme, où je l'ai été visiter, et ai reconnu ce que la renommée avoit publié depuis longtemps de sa grande probité; ce qui m'a fait déplorer le sort de plusieurs gens de lettres dans un siècle florissant, où la vertu et le mérite devroient être en une plus grande considération. » On a de lui : *Le Temple des Sacrifices;* 1620, in-8°; — *La Bergère amoureuse, ou les véritables amours d'Achante et de Daphnine;* 1621, in-8°; — *L'Amour aventureux;* 1623, in-8°; — *La Nymphe solitaire;* 1624, in-8°; — *La Diane françoise;* 1624, in-8°; — *La Parthenice de la cour;* 1624, in-8°; — *La Floride;* 1625, in-8°; — *Le Roman des Romans, ou la conclusion de l'Amadis, du Chevalier du Soleil, et autres romans de chevalerie;* 1626, 7 vol. in-12; — *Les Amours et les Armes des Princes de la Grèce;* 1628, in-8°; — *Les Esclaves, ou l'histoire de Perse;* 1628, in-8°; — *Les Amants jaloux, ou le roman des dames;* 1631, in-8°; — *Le Chevalier hypocondriaque;* 1632, in-8°; — *La Sibylle de Perse;* 1632, in-8°; — *Suite de Rosalinde;* 1648, in-8°; — *Abrégé de l'histoire de France;* 1651, 2 vol. in-12; — *Exacte description de l'état présent de la France;* 1654, in-12; — *Histoire de notre temps sous Louis XIV, commencée par Claude Malingre et continuée par Du Verdier;* 1655, 2 vol. in-12; — *Lettres choisies;* 1655, 2 vol. in-12; — *Le vrai état de la France;* 1656, in-12; — *Abrégé de l'histoire des Ottomans;* 1662, in-12; — *Abrégé de l'histoire d'Espagne;* 1663, 2 vol. in-12; — *Abrégé de l'Histoire Sainte;* 1664, in-12; — *Mémoires des reliques qui sont dans le trésor de Saint-Denis;* 1665, in-12; — *Abrégé de l'histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande;* 1667, 3 vol. in-12; — *Abrégé chronologique de l'histoire romaine;* 1670, 8 vol. in-12; — *L'Histoire entière d'Alexandre le Grand, tirée d'Arrien, Plutarque, Justin, Joseph, Quinte-Curce et Freinshemius;* 1671, in-12.

Bayle, *Diction. historique et critique.* — Joly, *Remarques sur Bayle.* — Lelong, *Bibliothèque hist. de la France.* — Lenglet-Dufresnoy, *Bibl. des Romans.*

DUVERGIER DE HAURANNE, abbé de Saint-Cyran, célèbre théologien français, né à Bayonne, en 1581, mort le 11 octobre 1643. Il était de famille

noble, et après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il alla étudier la théologie à l'université de Louvain, où il fit de rapides progrès. Il y rencontra Jansenius, qui, de quatre ans moins âgé que lui-même, partageait ses succès. Jansenius obtint le titre glorieux de *premier docteur de Louvain*, et Duvergier reçut de leur maître commun, l'illustre Juste Lipse, un témoignage flatteur de ses heureuses dispositions et de son application à l'étude. En quittant Louvain, Duvergier vint s'établir à Paris, où il appela son ami Jansenius, auquel il trouva une place dans une famille noble. Tous deux s'occupèrent alors avec ardeur de l'étude des Pères, et particulièrement de saint Augustin, qui devint leur auteur favori. En 1611 ils quittèrent tous deux Paris, pour aller s'établir à Bayonne et s'y livrer à l'étude avec plus d'assiduité encore. Le jeune Duvergier fut reçu honorablement dans sa ville natale; l'évêque Bertrand d'Eschaux le nomma chanoine de la cathédrale, tandis qu'il confiait à Jansenius la direction d'un collége nouvellement fondé. Les deux jeunes théologiens restèrent six ans uniquement occupés de leurs fonctions et de l'étude des conciles, des Pères et de la tradition, où ils crurent trouver les bases d'une nouvelle doctrine sur la grâce, la pénitence et la contrition parfaite.

En quittant Bayonne, Jansenius retourna dans les Pays-Bas, où il devait écrire son fameux livre *De Augustino* et plus tard devenir évêque d'Ypres. Quant à Duvergier de Hauranne, il revint à Paris, où ses dehors ascétiques, la régularité de sa vie et l'inflexibilité de son caractère ne tardèrent point à le faire remarquer. La Roche-Pozay, évêque de Poitiers, le prit en affection, et l'emmena dans son diocèse, où il lui donna d'abord un canonicat, et où il lui résigna plus tard, en 1620, l'abbaye de Saint-Cyran (Saint-Siran), dont il était titulaire. Mais l'esprit frondeur du jeune chanoine trouva bientôt à s'exercer sur la conduite et les mœurs du clergé poitevin, et son ardeur de réforme se manifesta si vivement qu'il fut obligé de quitter le diocèse et de revenir à Paris, après avoir toutefois rétabli dans son monastère de Saint-Cyran la règle de Saint-Benoît dans toute son inflexibilité.

A Paris, l'abbé de Saint-Cyran donna carrière à son rigorisme et à son zèle de réformation. Renfermé dans sa modeste maison, vis-à-vis les Chartreux, il s'enfonça de nouveau dans l'étude des Pères, s'efforçant de trouver dans leurs écrits des points d'appui pour sa doctrine, et l'appliquant à la direction des consciences. Sa vie austère, son affectation de simplicité extrême, la rigidité de ses mœurs autant que ses opinions sur la grâce et la contrition, lui attirèrent de toutes parts des pénitents, qui ne tardaient point à devenir des séides. Depuis quelques années déjà il avait fait la connaissance d'Arnauld d'Andilly, qui le lia avec toute la famille des Arnauld, laquelle tenait Port-Royal, où dès 1609 la mère Angélique Arnauld avait introduit sa réforme. Bientôt Zamet, évêque de Langres, qui était l'instituteur et le directeur des filles du Saint-Sacrement, et qui dirigeait en même temps les religieuses de Port-Royal, s'enthousiasma pour l'abbé de Saint-Cyran, qui lui parut un saint des premiers siècles du christianisme. Il voulut d'abord le prendre pour coadjuteur à l'évêché de Langres; Saint-Cyran refusa, et le prélat n'en conçut pour lui que plus d'estime et de vénération. Il lui demandait ses avis en toutes choses, soumettait à ses corrections les constitutions qu'il donnait à ses religieuses, et finit par le prier de les conduire. L'esprit roide et dominateur de l'abbé de Saint-Cyran s'entendit à merveille avec celui de la mère Angélique. On réforma de nouveau la maison, on éloigna de gré ou de force toutes les religieuses qui tenaient pour l'ancienne direction, et Mlle de Charmesson, que l'évêque de Langres avait adjointe à la mère Angélique comme maîtresse des novices. Zamet lui-même ne tarda point à être évincé complétement, la mère Angélique s'étant mise sous la juridiction directe de l'archevêque de Paris, et ayant quitté sa maison de Paris pour aller s'établir à son autre maison de Port-Royal-des-Champs, dans la vallée de Chevreuse.

Soutenue par la famille puissante et nombreuse des Arnauld et par l'enthousiasme des femmes, aisément fanatisées par les rigueurs de l'ascétisme, la réputation de l'abbé de Saint-Cyran grandit rapidement. Il comptait des pénitents et des disciples dans les plus hautes classes de la société et des amis parmi les évêques, les ministres d'État, les magistrats et les personnages connus par leur haute vertu. C'est ainsi qu'il trouva pour protecteurs ou pour défenseurs saint Vincent de Paul et le cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire. Richelieu, au milieu de ses occupations, n'oublia pas l'abbé de Saint-Cyran, qu'il avait connu à Poitiers chez de La Roche-Pozay quand lui-même n'était qu'évêque de Luçon. Il voulut d'abord le placer en qualité d'aumônier dans la maison de Henriette de France, reine d'Angleterre, puis il lui offrit successivement, disent ses amis, l'évêché de Clermont et celui de Bayonne, sa ville natale; mais Saint-Cyran préféra à tous ces honneurs la puissance qu'il avait su acquérir à Paris. Cependant cette puissance même, autant que l'esprit sectaire et intolérant de Saint-Cyran, ne tarda pas à lui faire des ennemis non moins forts que ses amis. Les jésuites firent une opposition violente à ce parti, ancien dans l'Église, mais qui prenait alors un nouvel essor, et que bientôt après la publication du fameux livre de Jansenius on allait baptiser du nom de parti *janséniste*, bien que l'évêque d'Ypres ait eu très-peu de part à sa formation, au moins comme parti. Tandis que Port-Royal devenait l'asile de trente religieuses sans dot, ramenées par la mère Angélique de

l'abbaye de Maubuisson, et de tous les disciples les plus fanatiques de l'abbaye de Saint-Cyran, tels que Arnauld, Le Maistre, Lancelot, Singlin, Bascle, Séricourt, etc.; tandis que les amis du réformateur répandaient et commentaient l'*Apologie pour Louis-Henri Chasteignier de La Roche-Pozay contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques de porter les armes en cas de nécessité*, la *Question royale*, où l'abbé de Saint-Cyran examine *en quelle extrémité le sujet pourrait être tenu de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne*, les jésuites lançaient contre l'agitateur et ses doctrines hardies leur plus rude joûteur, qui était alors le père Garasse ou Garassus, lequel était connu pour avoir déjà fulminé contre le poëte Théophile; et Richelieu se demandait avec inquiétude jusqu'à quel point les doctrines révolutionnaires dans l'Église pourraient le devenir dans l'État. Saint-Cyran accepta la guerre. Il la soutint en réfutant la *Somme* du père Garasse et en accusant le jésuite d'hérésie et d'ignorance. Vis-à-vis du cardinal, il se crut assez fort pour ne pas craindre ni de blâmer sourdement l'article *De l'attrition*, inséré dans le catéchisme de Luçon par Richelieu lui-même, ni de se prononcer pour la validité du mariage de Monsieur, frère du roi, avec Marguerite de Lorraine, que le premier ministre voulait faire déclarer nul. Toujours avec la même régularité de mœurs, la même rigidité de principes et la même soumission apparente aux décisions de l'Église, Saint-Cyran excitait à la révolte ses disciples et ses amis : « Le royaume du ciel est aux violents, et ce sont les violents qui l'emportent : voilà tout ce que je puis vous dire là-dessus, » disait-il à Lancelot, qui n'osait quitter Saint-Nicolas-du-Chardonnet pour Port-Royal sans la décision de ses supérieurs. « Dieu m'a donné de grandes lumières; il n'y a plus d'Église, et cela depuis six mille ans, » disait-il ailleurs.

Un si dangereux meneur ne pouvait rester longtemps en liberté sous le règne absolu du cardinal-ministre. Le vendredi 14 mars 1638 l'abbé de Saint-Cyran fut arrêté, et conduit au donjon de Vincennes. On donna l'ordre de saisir ses papiers, et bien que de Barcos, son neveu, en eût sauvé une partie (ceux qui étaient compromettants sans doute), on trouva en manuscrits, copies, annotations, extraits des Pères, etc., la valeur effrayante de *trente-deux* volumes in-folio, ce qui donne une idée des travaux énormes et continuels de ce chef de secte. Ces papiers ne prouvèrent rien contre lui, pas même sa participation au livre du père Séguenot, de l'Oratoire, livre qui lui avait été attribué : c'était une traduction du traité *De la Virginité*, de saint Augustin, auquel l'auteur avait ajouté des notes et des interprétations qui rappelaient les doctrines de Port-Royal. On rendit à Arnauld d'Andilly et à de Barcos les papiers de l'abbé de Saint-Cyran; mais on commença une instruction contre lui, qui fut conduite d'abord par Laubardemont et ensuite par Jacques Lescot, professeur de Sorbonne et depuis évêque de Chartres. De Saint-Cyran refusa de répondre à Laubardemont, qui n'était point docteur en théologie. Mais les interrogations, pas plus que les perquisitions, ne prouvèrent rien d'absolument condamnable, et le cardinal se borna à garder l'abbé à Vincennes, pour restreindre autant que possible sa propagande, qui continua cependant; car du fond de son donjon le directeur de Port-Royal trouvait moyen de conduire encore ses pénitents et d'écrire à ses disciples des lettres apostoliques.

En 1641, trois ans après l'incarcération de l'abbé de Saint-Cyran, parut le fameux livre de Jansenius, mort en 1638, évêque d'Ypres et presqu'en odeur de sainteté. Saint-Cyran lut le livre dans sa prison, et le préconisa comme un excellent ouvrage, tandis que les jésuites lançaient de toutes parts l'anathème contre l'*Augustinus*, qui représentait pour eux mieux que tout autre livre la doctrine nouvelle de Port-Royal. Pendant que la dispute s'échauffait entre les jésuites et les jansénistes et que l'*Augustinus* était pour la première fois déféré au pape, Richelieu mourut, et Saint-Cyran obtint du roi sa liberté, par les soins de Molé, premier président, et de Chavigny, ministre et secrétaire d'État.

Le premier usage que l'abbé de Saint-Cyran fit de sa liberté fut d'aller à Port-Royal et de reprendre hautement la direction de ses pénitents et de ses disciples. Il rentra dans sa maison de Paris, et se remit au travail pour achever ses ouvrages, en composer de nouveaux, réfuter ses accusateurs et soutenir les doctrines jansénistes. La guerre recommençait donc avec plus d'ardeur que jamais, les intrigues se croisaient en tous sens, lorsque la mort l'enleva à ses entreprises, à ses amis et à ses ennemis, le 11 octobre 1643, d'une attaque d'apoplexie, six mois seulement après sa mise en liberté.

Tous ses amis de Port-Royal furent présents à son lit de mort, et se disputèrent ensuite ses reliques : les religieuses de Port-Royal firent grand bruit de sa mort édifiante, pour contredire ceux de leurs ennemis qui prétendaient que l'abbé de Saint-Cyran n'avait pu recevoir les sacrements. On parla des miracles opérés par son corps, et, à l'instigation de la mère Angélique, on se partagea ce corps. Le cœur, donné d'abord à Arnauld d'Andilly, fut ensuite conservé à Port-Royal-des-Champs; les entrailles furent données à Port-Royal de Paris; les mains furent coupées et remises à la mère Angélique Arnauld. Quant aux funérailles, elles eurent lieu à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, avec toute la pompe que l'on put imaginer. De Caumartin, évêque d'Amiens, officia, six évêques accompagnèrent le corps, et beaucoup de personnes illustres assistèrent à la cérémonie. Les restes de l'abbé de Saint-Cyran fu-

rent déposés dans l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, avec cette épitaphe :

« Vous n'aurez point de Dieu nouveau.	« Vous n'aurez point de vérité nouvelle.

« Ci-gît

« Messire Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui, par une merveille qui a peu d'exemples, a su joindre une profonde humilité à une haute science, qui, ayant toujours eu un zèle très-ardent pour l'unité de l'Église, la tradition des Pères et les vérités qu'il avait apprises de l'antiquité, lorsqu'il avait commencé à écrire contre les hérétiques de ce temps, pour la défense de l'Église catholique, à laquelle il était uniquement attaché, est mort, regretté de tout le clergé de France et de tous les gens de bien, le onzième d'octobre 1643, en la soixante-deuxième année de son âge.

« Vérité, Charité, Humilité. »

Pendant que les amis de l'abbé de Saint-Cyran lui faisaient de si honorables funérailles et répandaient partout son éloge, la dispute entre les jésuites et les jansénistes continuait avec plus d'ardeur que jamais, et la condamnation du livre de Jansenius, qui avait été déféré au pape Urbain VIII en 1641, était enfin publiée le 11 décembre 1643, c'est-à-dire juste deux mois après la mort de l'abbé de Saint-Cyran.

Cet abbé joua un grand rôle à son époque, et eut une influence réelle sur beaucoup de personnages importants et illustres. Sans parler de la bienveillance que ses vertus ou qualités lui valurent un moment de la part de saint Vincent de Paul et de saint François de Sales, évêque de Genève, ainsi que de la part du cardinal de Bérulle, de Charpentier, fondateur du Calvaire, de Bourdoise, fondateur du petit-séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, on peut dire qu'il trouva aussi des amis zélés bien près du trône, puisque lors de sa détention à Vincennes le prince de Condé demanda lui-même sa grâce au cardinal. De Chavigny, ministre d'État, Bignon, avocat général, Molé, premier président, le protégèrent. Dans les grandes querelles soulevées par l'abbé de Saint-Cyran, Port-Royal eut pour lui Pascal, Racine et Boileau. Parmi ses pénitents les plus célèbres, on a compté des princesses du sang, telles que Marie de Gonzague et la duchesse de Longueville, et des dames du plus haut rang, Mme de Guéménée, de Saint-Ange, de Sablé. Tous ceux qui se groupaient autour de Port-Royal devinrent ses fanatiques défenseurs et répandirent partout son nom et ses ouvrages. De Barcos, son neveu, qui devint après lui abbé de Saint-Cyran par la protection de Chavigny, publia une grande partie de ses œuvres, et fut aidé dans cette tâche par Le Maistre de Sacy, neveu de la mère Angélique et par toute la très-nombreuse et très-influente famille des Arnauld. On peut donc dire que l'abbé de Saint-Cyran fut le véritable chef du jansénisme en France et le fauteur de cette secte, bien que plusieurs de ses écrits aient été approuvés par l'Église et contiennent d'excellents principes de morale et de saines doctrines, comme par exemple le *Petrus Aurelius*. Comme écrivain, l'abbé de Saint-Cyran n'a pas laissé dans les lettres des traces bien glorieuses : son style est lourd, ennuyeux et diffus; ses raisonnements sont ambigus et traînent en longueur, et l'on s'étonnerait aujourd'hui, en lisant ses ouvrages, de l'entraînement qu'ils ont produit sur tant de disciples. On a de lui : *Question royale et sa décision*, ouvrage déjà cité, où il montre jusqu'à quelle extrémité un sujet doit exposer sa vie pour la défense de son roi; Paris, 1609, petit in-12; — *Apologie pour M. de La Roche-Pozay, évêque de Poitiers, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité; Preuves à l'appui; Liste des prélats qui ont pris les armes*; Paris, 1615, in-8°; — *La Somme des fautes et faussetés contenues en la Somme théologique du père Garasse*, publiée sous le pseudonyme d'Alexandre de Lesclusse; Paris, 1626, in-4°. Cet ouvrage devait avoir quatre volumes; mais il n'a paru que les deux premiers, avec le quatrième, qui contient un abrégé du troisième; — *Avis de tous les savants et amateurs de la vérité touchant la réfutation de la Somme du père Garasse*; Paris, 1626, in-4°; — *Réfutation de l'abus prétendu et découvert de la véritable ignorance du père Garasse*; Paris, 1626, in-4°; — *Petrus Aurelius*, composé par l'abbé de Saint-Cyran et son neveu De Barcos, pour la défense de la hiérarchie ecclésiastique, gros volume in-folio, imprimé pour la première fois en 1631, sans nom d'auteur. L'assemblée générale du clergé de France tenue en 1641 adopta les doctrines de cet ouvrage, et fit réimprimer à ses frais le *Petrus Aurelius*, qui eut encore, en 1646, une troisième édition, publiée aussi aux frais du clergé et en tête de laquelle se trouve un éloge de l'auteur par Godeau, évêque de Grasse et de Vence. Cet éloge, commandé par le clergé, fut supprimé par ordonnance du roi, et quelque temps après le clergé lui-même revint sur ses pas en voyant le bruit que faisaient de son approbation Messieurs de Port-Royal, et fit dire aux auteurs de *Gallia Christiana* de s'abstenir de tout éloge touchant M. de Saint-Cyran (*voyez* la note en marge de *Gallia Christiana*, édition de Paris, 1666, tome IV, col. 831); — *Lettres touchant les dispositions à la prêtrise*; 1647, in-12; écrites pour Duhamel, curé de Saint-Médéric; souvent réimprimées; — *L'Aumône chrétienne et l'aumône ecclésiastique, ou tradition de l'Église touchant la charité envers les pauvres*; Paris, 1651, 2 vol. in-12 : composé à l'occasion d'une grande famine qui désola la France; — *La Vie de la sainte Vierge, ou considérations sur ses fêtes et mystères*, sous le nom de Granval; 1664, in-12

et in-8°; Lyon, 1688; — *Considérations sur la mort chrétienne;* Paris, in-12; — *Théologie familière, ou brèves explications*, et quelques *traités de dévotion*, avec l'explication des cérémonies de la messe et la raison de la suspension du saint-sacrement dans les églises; — *In infandum Henrici IV funus*, pièce en vers latins; elle se trouve parmi les pièces composées sur la mort de ce prince; — *Lettres spirituelles*, écrites de sa prison, et plusieurs fois réimprimées; — *Recueil de Maximes*, extraites de ces lettres par Vallon de Beaupuis; Paris, in-18. Arnauld l'a fait imprimer et augmenter, sous le titre de *Instructions tirées des Lettres de M. l'abbé de Saint-Cyran*, avec l'approbation de dix-huit évêques; Paris, in-18 et in-12. On attribue encore à l'abbé de Saint-Cyran la traduction du traité de saint Augustin *Sur la Virginité*, qui est du père Séguenot, de l'Oratoire; — *Le Chapelet du Saint-Sacrement*, petit écrit de quatre pages, qui est de la mère Agnès de Saint-Paul (Arnauld); — le livre de *La fréquente Communion*, qui est d'Antoine Arnauld.

D. J. Lacombe (de Solesme).

Lancelot, *Mémoires touchant la Vie de monsieur de Saint-Cyran*. — Racine, *Histoire de Port-Royal*. — *Dictionn. histor. des Auteurs ecclésiastiques*. — Abbé Ladvocat, *Dictionn. historique*. — *Abrégé chronol. des principaux Événements qui ont précédé la constitution* Unigenitus, *qui y ont donné lieu, ou qui en sont les suites, avec les CI propositions du P. Quesnel mises en parallèle avec l'Écriture et la tradition*. — De Barcos, *Défense de M. Vincent*. — Sainte-Beuve, *Hist. de Port-Royal*.

DUVERGIER DE HAURANNE (*Jean-Marie*), homme politique français, de la famille du précédent, né en 1771, mort à Paris, le 20 août 1831. Élu député de la Seine-Inférieure en 1815, il soutint le gouvernement jusqu'en 1822; à cette époque il se rapprocha de l'opposition constitutionnelle, dans les voies de laquelle il marcha jusqu'en 1830. La mort ne lui laissa pas le temps de voir aboutir à une révolution nouvelle le régime qu'il avait contribué à fonder. On a de lui divers écrits de circonstance, parmi lesquels: *Coup d'œil sur l'Espagne*; Paris, 1824, in-8°; — *De l'ordre légal en France*; 1825-1828; — *Du jury anglais et du jury français*; 1827, in-8°.

Biog. des Contemporains.

* **DUVERGIER DE HAURANNE** (*Prosper*), fils du précédent, homme politique français, né à Rouen, en 1798. Préparé à la vie publique par son père, il entra dans le journal *Le Globe* en 1824. Deux ans plus tard, il y fit paraître une série de lettres écrites d'Angleterre sur les élections qui s'y faisaient alors et sur la situation de l'Irlande. Il comptait déjà parmi les *doctrinaires*, comme on appelait certains hommes politiques lorsque, en 1831, il fut appelé à siéger à la chambre des députés en qualité de représentant de l'arrondissement de Sancerre. Il prêta d'abord son appui à la politique du pouvoir nouveau, et donna son adhésion à toutes les mesures, même les plus rigoureuses (telles que les lois de septembre), proposées par le gouvernement. Peut-être M. Duvergier de Hauranne pensait-il contribuer ainsi à la consolidation de la royauté de 1830. Sous le ministère Molé (15 avril 1837), son opposition commença à se manifester, et bientôt il entra dans la *coalition* des diverses nuances de l'opposition; il avait, dit-on, conçu le premier l'idée de cette sorte de ligue parlementaire. En même temps, il réunit sous ce titre: *Des principes du gouvernement représentatif et de leur application*, les divers articles résumant sa thèse fondamentale: « Le roi règne, et ne gouverne pas, » empruntée, quant à la pensée, aux institutions anglaises. Au commencement de la session de 1839, M. Duvergier de Hauranne prêta son concours à l'adresse des 221, qui amena la dissolution de la chambre des députés. Ainsi que la plupart des votants de cette adresse, M. Duvergier de Hauranne fut réélu. Il appuya le ministère du 1er mars 1840; mais il fut bien déçu dans son attente en voyant, au 29 octobre, un des membres de la *coalition*, M. Guizot, prendre le ministère dans des conditions contradictoires avec les doctrines qu'il avait émises. Lui cependant persista dans ses convictions, et montra même une opposition plus prononcée; il publia notamment, dans la *Revue des Deux Mondes*, des articles qui furent remarqués. En 1846 il mit en avant un projet de réforme électorale qui devait échouer, puisque le gouvernement était décidé à ne rien changer au système en vigueur. Il se fit alors un des promoteurs des banquets politiques qui précédèrent et entraînèrent la révolution de Février. Réélu à Sancerre, lors des élections d'août 1846, il porta, à un banquet donné à cette occasion, un toast ainsi conçu: *A la souveraineté nationale et au roi constitutionnel.* Puis il ajoutait ces paroles, presque prophétiques: « Le seul mérite que je revendique, c'est celui d'avoir compris que le gouvernement représentatif ne pouvait plus être sauvé sans des réformes sérieuses et profondes. » Le département du Cher envoya M. Duvergier de Hauranne à l'Assemblée constituante issue de la révolution de 1848; mais il ne réussit pas d'abord dans sa candidature à l'Assemblée législative. Il fit alors un voyage en Italie. Au mois de novembre 1850, il vint remplacer à l'Assemblée un député démissionnaire. Membre de la majorité, il se prononça pour la révision de la constitution. Conduit à Vincennes à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851, puis exilé momentanément en vertu du décret du 9 janvier 1852, il fut autorisé à rentrer en France par un autre décret, en date du 7 août de la même année.

V. R.

Louis Blanc, *Hist. de Dix Ans*. — Élias Regnault, *Hist. de Huit Ans*. — Lesur, *Ann. hist.*, 1831-1848. — *Rev. des Deux Mondes*, 1840-1850.

* **DUVERGIER** (*Jean-Baptiste-Marie*), jurisconsulte français, né à Bordeaux, le 25 août 1792. Il étudia le droit à Paris, et fut reçu en 1821 avocat à la cour royale de cette ville. Il

publia alors, avec MM. Guadet et Dufau, la *Collection des Constitutions, Chartes et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques*, accompagnée de précis offrant l'histoire des libertés et des institutions politiques chez les nations modernes; Paris, 1821-1823, 6 vol. in-8°. En 1824, il inséra dans les *Opinions philosophiques et industrielles*, par Saint-Simon, un article remarquable sur la législation. Il commença cette même année à faire paraître le recueil intitulé *Collection complète des Lois, Décrets, Ordonnances, Règlements et Avis du Conseil d'État, publiée sur les éditions officielles de* 1788 *à* 1824 *inclusivement, par ordre chronologique*, etc.; Paris, 1824-1828, 24 vol. in-8°; 2e édit., continuant l'ouvrage jusqu'en 1830, Paris, 1824-1838, 30 vol. in-8°. La suite forme un volume par année. On lui doit encore : *Table générale analytique et raisonnée des Lois, Décrets, Ordonnances, Règlements*, etc., *depuis* 1788 *jusques et y compris* 1830; *faisant suite à la Collection complète des Lois, et composée pour servir de table particulière à tous les recueils de lois, et surtout au Bulletin officiel;* Paris, 1834-1838, 2 vol. in-8°; — *Code d'Instruction criminelle annoté;* Paris, 1833, in-8°; — *Code Pénal annoté;* Paris, 1833, in-8°; *De l'Effet rétroactif des Lois;* Paris, 1845, in-8°; — *Le Droit civil français suivant l'ordre du Code, ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique, par C. B. M. Toullier;* 6e édit., Paris, sans date, 7 vol. in-8°. Cette édition comprend le texte des quatorze volumes de Toullier et les annotations de M. Duvergier. Ce dernier est en outre auteur de la continuation de ce traité, depuis l'article 1582 (titre *De la vente*) jusqu'à la fin du Code Civil; Paris, 1835-1843, 6 vol. in-8°. M. Duvergier a été bâtonnier de l'ordre des avocats, et pendant quelque temps, sous la monarchie de Juillet, directeur des affaires civiles au ministère de la justice. Il était membre du comité consultatif du contentieux près le ministère des affaires étrangères, lorsqu'un décret du 7 mars 1855 l'a nommé conseiller d'État. Il a été l'un des rédacteurs de la *Revue étrangère et française de Législation, de Jurisprudence et d'Économie politique*, et de la *Revue de Droit français et étranger*, et il a fourni des articles à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. Enfin, il a publié comme éditeur : *Traité de la Législation criminelle en France*, par Legraverend; 3e édit., revue et corrigée sur les notes manuscrites de l'auteur, et d'après les changements survenus dans la législation et la jurisprudence; Paris, 1830, 2 vol. in-4°. E. REGNARD.

Rabbe, etc., *Biog. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France litt.* — *La Litt. franç. contemp.* — Beuchot, *Journ. de la Librairie.*

DUVERNE (*Pierre*), poëte français, né à Dijon, vivait dans le dix-septième siècle. On a de lui : *Les Veilles curieuses, contenant cinq cent huit auteurs, et des choses dont ils ont traité;* Dijon, 1647, in-4°.

Saint-Léger, *Notice sur Pierre Duverne;* dans le *Magasin encyclopédique* (troisième année, t. IV).

DUVERNET (*Théophile* IMARIGEON), littérateur français, né vers 1730, à Ambert (Auvergne), mort en 1796. Barbier donne les détails suivants sur cet écrivain peu connu : « Duvernet publia en 1781, sous le voile de l'anonyme, les *Disputes de M. Guillaume*, bagatelle où il se moquait assez plaisamment de Linguet, de D'Esprémenil, de l'abbé Sabatier, etc. Cette gaieté fit rire les Parisiens pendant quelques jours. Le gouvernement, qui n'était pas ménagé dans cette brochure, accorda à l'auteur les honneurs de la Bastille; cette retraite, qui ne dura que trois semaines, lui donna la singulière envie de dire son mot sur le ministère de M. de Maurepas, dont chaque opération lui semblait une ineptie. Cette nouvelle imprudence fut punie d'une nouvelle détention à la Bastille. Après cinq mois de prison, le ministre Amelot vint visiter le prisonnier, et lui annoncer sa délivrance. L'abbé Duvernet, croyant que c'était une raillerie qu'un supérieur se permettait envers un infortuné, dit au ministre de Louis XVI quelques dures vérités; elles le firent rester sept mois de plus en prison. » On trouve dans la *Correspondance* de Voltaire d'autres renseignements sur Duvernet. Celui-ci, après avoir été précepteur du comte de Saint-Simon, devint principal du collége de Clermont, qui venait d'être enlevé aux jésuites, et obtint un bénéfice. Imbu des principes anti-religieux de son époque, Duvernet travailla quelque temps à une histoire des jésuites, mais abandonna ce sujet pour s'occuper spécialement de la biographie de Voltaire. On a de lui : *Réflexions critiques et philosophiques sur la tragédie, au sujet des lois de Minos;* Amsterdam et Paris, 1773, in-12; — *M. Guillaume, ou le disputeur;* Amsterdam, 1781, in-8°; — *L'Intolérance religieuse;* 1782, in-8°; — *Vie de Voltaire;* Genève, 1786, in-8°: cette biographie est inexacte et incomplète; cependant elle eut beaucoup de succès; — *Rudebec et Rabache;* in-8°, sans indication de lieu ou de date; — *Les Dîners de M. Guillaume, avec l'histoire de son enterrement;* Paris, 1788, in-12; — *Les Dévotions de madame Belzamooth et les Facéties de M. de Saint-Oignon;* 1789, in-8°; — *La Retraite, les Sensations et les Confessions de madame la marquise de Mont-Cornillon, histoire morale;* 1790, in-8°; — *Histoire de la Sorbonne, dans laquelle on voit l'influence de la théologie sur l'ordre social;* Paris, 1790, 2 vol. in-12.

Voltaire, *Corresp.* — Grimm, *Corresp. litt.* — Barbier, *Examen crit. des Dict. hist.* — Quérard, *La France litt.*

DUVERNEY (*Joseph-Guichard*), anatomiste français, né à Feurs (Forez), le 5 août 1648, mort le 10 septembre 1730. Fils d'un médecin, il se destina à la même carrière que son père, et se

fit recevoir docteur à l'université d'Avignon. Après avoir obtenu ce grade, il se rendit à Paris, avec l'intention d'y enseigner l'anatomie. Une grande éloquence jointe à un savoir étendu, à une grande justesse d'idées, beaucoup de clarté et d'ordre dans l'exposition, mirent à la mode le jeune professeur et la science qu'il enseignait. « A mesure qu'il parvenait à être plus à la mode, a dit de lui Fontenelle, il y mettait l'anatomie, qui, renfermée jusque là dans les écoles de médecine ou à Saint-Côme, osa se produire dans le beau monde, présentée de sa main. Je me souviens d'avoir vu des gens de ce monde-là qui portaient sur eux des pièces sèches préparées par lui, pour avoir le plaisir de les montrer dans les compagnies, surtout celles qui appartenaient aux sujets les plus intéressants. Les sciences ne demandant pas à conquérir l'univers, elles ne le peuvent ni ne le doivent : elles sont à leur plus haut point de gloire quand ceux qui ne s'y attachent pas les connaissent assez pour en sentir le prix et l'importance. » Nommé membre de l'Académie des Sciences en 1674, Duverney devint cinq ans plus tard professeur d'anatomie au Jardin du Roi. Il donna pendant quelque temps des leçons d'anatomie au dauphin, fils de Louis XIV, et fit un voyage sur les côtes de la basse Bretagne et de Bayonne pour y disséquer des poissons. Au retour de ce voyage, il consacra tous ses instants à son cours, qui attirait un grand nombre d'auditeurs. Il refusa de pratiquer assidûment la médecine en visitant les hôpitaux et donnant des consultations aux malades, ce qui l'aurait détourné de ses études favorites. L'âge et les maladies ne refroidirent pas son zèle pour l'anatomie et l'histoire naturelle. « Malgré son grand âge, dit encore Fontenelle, il passait des nuits dans les endroits les plus humides du Jardin, couché sur le ventre, sans oser faire aucun mouvement, pour découvrir les allures, la conduite des limaçons, qui semblent en vouloir faire un secret impénétrable. Sa santé en souffrait; mais il aurait encore plus souffert de rien négliger. » On a de Duverney : *Traité de l'organe de l'Ouie, contenant la structure, les usages et les maladies de toutes les parties de l'oreille*; Paris, 1683, 1718, in-12; Leyde, 1731, in-12; — *Traité des Maladies des Os*; Paris, 1751, 2 vol. in-12 : « Ouvrage remarquable, dit la *Biographie médicale*, et dans lequel on trouve la source de plusieurs idées qu'on a données depuis comme nouvelles ; » — *Œuvres anatomiques*; Paris, 1761, 2 vol. in-4°, publiées par les soins de J.-E. Bertin, à qui Sénac avait confié les manuscrits de Duverney. « D'après la *Biographie* citée, ce qu'il y a de plus remarquable dans cet ouvrage, c'est une longue description des organes des sens, surchargée toutefois d'hypothèses gratuites, de subtilités et de discussions inutiles. Duverney décrit l'artère postérieure du cristallin, dont quelques modernes anatomistes nient l'existence. On lui attribue la découverte du ganglion ophthalmique, et les sinus de la dure-mère ont été décrits par lui avec une rare exactitude; deux même, les occipitaux postérieurs, ont retenu son nom. »

Fontenelle, *Éloges des Académiciens*, t. II. — *Biographie médicale.*

DUVERNOY (*Jean-Georges*) (1), médecin et botaniste allemand, natif de Tubingue, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Disciple de Tournefort, il explora les plantes des alentours de sa ville natale, et consigna le résultat de cette étude dans un ouvrage intitulé : *Designatio Plantarum circa Tubingensem arcem florentium*; Tubingue, 1722, in-8°. On a en outre de Duvernoy des *Mémoires d'Anatomie comparée*, insérés dans le recueil de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

Biog. médic.

DUVERNOY (*Jean-Georges*), médecin franc-comtois, natif de l'ancienne principauté de Montbéliard, vivait en 1770. Il a publié : *Dissertatio de lathyri quadam venenata specie in comitatu Monsbelgardensi culta*; Bâle, 1770, in-4°.

Biographie médicale.

DUVERNOY (*Georges-Louis*), anatomiste et zoologiste français, fils du précédent, né à Montbéliard, le 6 août 1777, mort à Paris, le 1er mars 1855. Il commença ses études sous la direction de son père, et pour les compléter il fut envoyé, en 1792, à l'Académie de Stuttgard; mais en 1793, la principauté de Montbéliard ayant été cédée à la république française, le jeune Duvernoy, sous peine d'être considéré comme émigré, dut rentrer dans sa patrie. Il poursuivit ses études médicales à Strasbourg, puis à Paris, jusqu'en 1799, où il partit pour l'armée des Alpes comme pharmacien de troisième classe, et bientôt se distingua dans la violente épidémie de typhus qui désola à cette époque les hôpitaux militaires. En 1800, par l'intervention de Parmentier, il obtint son licenciement, revint à Paris, termina ses études médicales, et soutint l'année suivante sa thèse inaugurale sur l'*Hystérie*. Dès 1802 Georges Cuvier, son parent éloigné, lui confia quelques travaux scientifiques, et l'associa, ainsi que M. C. Dumeril, à la rédaction de ses *Leçons d'Anatomie comparée*. En moins de trois ans, Duvernoy, aidé des notes, des remarques et des conseils du maître, publia les trois derniers volumes de la première édition de cet ouvrage, comprenant *les organes de la digestion, de la respiration, de la circulation, de la génération et des sécrétions*, et il trouva encore le temps de publier neuf mémoires sur divers sujets de physiologie, d'anatomie comparée et de pathologie. Il se maria vers cette époque, et retourna à Montbéliard exercer la médecine. En 1809 il fut rappelé à Paris et nommé, par de Fontanes, professeur adjoint de zoologie à la Faculté des Sciences, que l'on organisait alors; mais il fut contraint par des exigences de famille de retourner dans son pays

(1) Jean-David, d'après la *Biographie* des frères Michaud; nous suivons ici la *Biog. médic.*

natal, sans avoir même ouvert son cours. Dès lors et pendant vingt ans il exerça la médecine pratique, et ne fit paraître que quelques écrits sur des fossiles. Dans cet intervalle, il perdit sa femme et ses enfants ; il se décida alors à accepter, en 1827, une chaire d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Strasbourg, dont il devint le doyen en 1832. Il consacra son premier cours à une revue des progrès de l'histoire naturelle pendant les vingt-cinq premières années du siècle actuel, et publia de 1827 à 1837 vingt-sept mémoires sur des faits anatomiques inconnus. C'est à cette époque que se rapportent ses travaux *Sur les serpents venimeux;* la *Monographie des Musaraignes;* les *Observations physiologiques sur le Caméléon;* les *Études sur le Foie;* la *Découverte des cœurs accessoires de la chimère arctique; Une note sur l'organisation des cœurs des crocodiles;* la *Description d'une espèce de girafe fossile*, etc. En 1833 Duvernoy fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences, et en 1847 il en devint associé libre ; il appartenait également à un grand nombre d'académies et de sociétés savantes, tant françaises qu'étrangères. Par suite de la mort des G. Cuvier, M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, confia à Duvernoy, en 1837, la chaire d'histoire naturelle des corps organisés au Collége de France; son enseignement continua sans interruption jusqu'en 1850. Il y traita les sujets les plus variés, et dans les dernières années il entreprit une revue complète des classifications zoologiques qui l'avaient déjà occupé à Strasbourg en 1828, et exposa dans une série de tableaux synoptiques une méthode qui, bien qu'ayant des rapports avec celles de G. Cuvier et de Blainville, comprend quelques points qui lui sont particuliers. En 1850, la mort de Blainville laissa vacante la chaire d'anatomie comparée; Duvernoy y fut nommé, et l'occupa quatre années.

La première période de la vie scientifique de Duvernoy, sa collaboration avec l'illustre auteur du *Règne animal*, a fait dire de lui qu'il fut le Daubenton de G. Cuvier; mais il faut attacher plus de valeur à sa seconde carrière scientifique : il s'éleva des faits aux doctrines, et a laissé d'importants matériaux pour les anatomistes et les zoologistes. Ses travaux en effet sont extrêmement nombreux. Outre ceux déjà cités, les principaux sont : *Dissertation sur l'Hystérie;* Paris, 1801 ; in-8°; — *Mémoire sur l'Hymen*, imprimé dans le *Recueil des Savants étrangers de l'Institut*, t. II : l'auteur démontre que la membrane qui porte dans la femme le nom d'*hymen* existe dans plusieurs mammifères; — *Recherches anatomiques sur les organes du Phoque commun* (Phoca vitulina); dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, ann. 1822, t. IX; — *Discours de clôture du Cours d'histoire naturelle de la Faculté des Sciences de Strasbourg*, prononcé le 30 juillet 1828; in-8°; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. le baron Cuvier;* Strasbourg et Paris, 1833, in-8°; — *Leçons sur l'histoire naturelle des corps organisés, professées au Collége de France;* Paris, 1839, in-8°; — *Leçons sur l'histoire des corps organisés;* 1842, in-8°; — *Mémoire sur les dents des musaraignes;* — *Recherches sur les organes de la Génération des Reptiles, des Crustacés, des Scorpions, des Myriapodes et des Céphalopodes;* — *Travail sur le Système nerveux des Mollusques bivalves lamellibranches;* — *Mémoires sur les Cétacés vivants et fossiles, et principalement sur le groupe des Hypérodons ;* — *Monographie ostéologique du genre Bœuf;* — *Note sur l'Yack;* — *Monographie des Rhinocéros fossiles;* — *Monographie des Oryctéropes vivants;* — *Mémoires sur l'anatomie des Orangs, des Chimpanzés et des singes supérieurs;* — beaucoup de *Mémoires*, *Notices*, *Extraits de Cours*, *Rapports*, etc., publiés dans les *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Strasbourg*, dans les *Mémoires et Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, dans les *Mémoires et Archives du Muséum*, dans les *Annales des Sciences naturelles*, dans la *Revue zoologique*, dans le *Buletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation*, et dans plusieurs autres recueils français. Duvernoy a donné au *Dictionnaire des Sciences naturelles* des articles *sur les Mollusques, les Vers et les Zoophytes;* enfin, il fut l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle* et du *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle* de D'Orbigny. E. Desmarest.

Isid. Bourdon, dans le *Dictionnaire de la Conversation.* — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine.* — *Documents particuliers.*

DUVERNOY (*Jean-Jacques*), polygraphe franc-comtois, né à Montbéliard, en 1709, mort en 1805. Il fut instituteur de l'impératrice de Russie femme de Paul Ier, et surintendant général des églises de sa ville natale. On a de lui : *Histoire des Églises vaudoise et esclavonne;* — *Abrégé de la Morale chrétienne;* — une traduction de la *Géographie d'Hübner;* — une traduction de l'*Histoire de la Réformation*, du baron Benckendorf.

Dict. biog. univ. et pitt.

* **DUVERT** (*Frédéric-Auguste*), auteur dramatique français, né à Paris, le 13 janvier 1795. Avant d'aborder le théâtre, il servit dans l'armée; il abandonna la carrière militaire en 1817, et depuis 1823, époque à laquelle il débuta par *les Frères de lait*, il a fait représenter sur les scènes de second ordre un grand nombre de pièces qui presque toutes ont obtenu de fructueux succès, et sont restées comme des modèles de gaieté et de bouffonnerie. Voici les plus remarquables : *Le Mort et le Vivant, ou la suite d'un cartel*, avec Nicole ; — *Mademoiselle Marguerite*, avec M. Xavier (Saintine); — *Les Cabinets parti-*

culiers; avec le même; — *Un Scandale*, avec M. Lauzanne; — *Renaudin de Caen*, avec le même; — *Les Impressions de Voyage*, avec MM. Xavier et Lauzanne; — *L'Omelette fantastique*, avec M. Boyer; — *Les Égarements d'une canne et d'un parapluie*, avec M. Lauzanne; — *M. Chapelard*, avec MM. Duport et Lauzanne; — *Les Belles Femmes de Paris*, avec MM. Marion-Dumersan et Lauzanne; — *L'Île de Robinson*, avec M. Lauzanne; — *Ce que femme veut...*, avec le même; — *Le Diable*, avec le même, etc. M. Duvert est chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1834. H. MALOT.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

DUVET (*Jean*), graveur français, né à Langres, en 1485, mort vers 1560. Il est un des plus anciens artistes français, et ses ouvrages paraissent encore plus anciens que lui, tant ils sont grossiers et barbares. On le connaît généralement sous le nom de *Maître à la licorne*, parce qu'il introduisait cet animal fabuleux dans la plupart de ses compositions. Les gravures de Duvet sont au nombre de quarante-cinq; on en trouve la liste dans l'abbé Luigi de Angelis; elles représentent presque toutes des sujets empruntés à la *Bible*, à l'*Évangile* ou à l'*Apocalypse*. Les plus remarquables sont : *Une Assomption; — Moïse et les Patriarches; — David vainqueur de Goliath; — Le Martyre de saint Sébastien;* — une suite de vingt-quatre pièces représentant l'*Apocalypse* de saint Jean. Il signait ordinairement I. D.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les *Additions* de Luigi de Angelis, t. IX.

DUVEYRIER (*Honoré-Nicolas-Marie*, baron), homme politique français, né à Pignans (Provence), le 6 décembre 1753, mort en mai 1839. Son père, lieutenant-colonel, lui fit faire ses études au collége du Plessis. Il en sortit pour entrer à l'école militaire de Perpignan; mais son peu de fortune ne lui permettant pas de servir dans le corps du génie, son oncle, directeur des fermes, lui obtint une place de commis dans les aides. Il quitta cet emploi pour venir à Paris étudier le droit chez son parrain, Teissier, avocat au parlement. Duveyrier fut reçu au barreau en 1779. Ami de Gerbier, de Target, de Dambray, il s'acquit promptement de la réputation. Il plaida dans tous les procès célèbres du temps : pour la comtesse de Valory; pour Cadet de Gassicourt, contre Acher; pour la fille mineure du marquis de Sales, contre sa mère, en déchéance de ses droits matrimoniaux, pour cause d'adultère dans l'an de deuil; pour la marquise de Samson, contre son mari, en séparation de corps; pour le jeune Thierry, que son père voulait faire déclarer bâtard; pour le vieux Chassé, chanteur de l'Opéra, en stellionat, contre de Baudeville, conseiller d'honneur; pour Alexandrine, fille de la célèbre Sophie Arnould, contre son mari, André de Murville, en séparation; pour l'archevêque de Paris, contre la reine Marie-Antoinette, pour la mouvance de Saint-Cloud; et enfin dans le fameux procès de Kornemann et Bergasse, plaidant en adultère et en empoisonnement, contre Daudet de Jossan, Beaumarchais, la dame Kornemann, le prince de Nassau et Lenoir. En 1789 Duveyrier fut élu président du district de Saint-Étienne-du-Mont, et député-suppléant aux états généraux, secrétaire du corps électoral en juillet de la même année, et membre du comité permanent de l'hôtel de ville. En septembre 1790, il fut chargé, avec Cahier de Gerville, de faire une enquête sur les troubles de Nancy. Ils y rétablirent les clubs, firent réarmer la garde nationale, élargir les soldats détenus par ordre de Bouillé, et rejetèrent dans leur rapport tout le tort de l'insurrection sur les officiers. Quelque temps après, Duveyrier fut nommé secrétaire général du ministère de la justice et du sceau, et le 19 juin 1791 il fut chargé par Louis XVI d'aller à Worms remettre au prince de Condé un décret du 11 du même mois et une lettre particulière invitant le prince à rentrer en France dans le délai de quinze jours. La fuite de Louis XVI, trois jours après le départ de son envoyé, empêcha cette mission de produire son effet. Duveyrier fut mal reçu par les émigrés, et à son retour, détenu vingt-cinq jours à Luxembourg par les Autrichiens, en représailles de ce qu'on avait arrêté en France des officiers de l'Empire. Mis en liberté par les soins du gouvernement des Pays-Bas, il rendit compte de sa mission à l'Assemblée nationale. En 1792 il se démit de ses fonctions au ministère de la justice en même temps que le ministre Duport-Dutertre et ses collègues. Élu le 10 août membre de la commune de Paris par la section des Piques, il fut accusé le soir même par Robespierre. Le 24, Robespierre, soutenu par Billaud-Varennes, l'accusa de nouveau d'incivisme, et malgré ses protestations, Duveyrier se vit incarcéré à l'Abbaye. Il fut tiré de prison le 1er septembre, la veille des massacres, par une heureuse *scapinade* de l'acteur Dugazon. Il se tint caché jusqu'au mois de février 1793; à cette époque, le ministre Garat l'envoya dans le nord de l'Europe, en qualité de commissaire aux approvisionnements de la France. Duveyrier adhéra par lettre à la révolution du 31 mai, et séjourna à Copenhague, à Stockholm et à Hambourg. De retour en France, en avril 1796, il reprit sa profession d'avocat, et plaida entre autres causes celle de Mlle Lange contre Hopp, banquier de Hambourg. Il entra en 1797 dans la compagnie Mounier, chargée du service des hôpitaux militaires, avec Colombelle, Lejoyant, Mayer-Lazare, Paré, etc. Il était alors très-avantageux d'avoir une place dans les fournitures : Duveyrier fit une fortune considérable. Il fut ensuite administrateur général des finances à Rome, puis suivit à Naples le général Macdonald en qualité de secrétaire, et devint peu après secrétaire de la commission directoriale présidée à Naples par Abrial. En

août 1799, Duveyrier revint en France, et, après le 18 brumaire, il fut appelé au Tribunat. En février 1800, il appuya le projet de clore la liste des émigrés, et parla avec violence contre ceux qui y étaient inscrits. Le 30 décembre suivant, il présenta un rapport pour l'établissement de tribunaux spéciaux. En 1802, il appuya le nouveau code civil et le consulat à vie dans la personne du général Bonaparte. Le 23 décembre 1803, il fut élu secrétaire, et en 1804 il vota pour que le premier consul fût déclaré empereur. Son discours commençait ainsi : « Les temps sont arrivés où la troisième race, effacée du livre héréditaire, laisse voir la race de Charlemagne demandant vengeance et un successeur digne des trois héros qui l'ont fondée. Ce successeur, la providence l'a formé pour nous; et elle le montre par d'assez nombreux et éclatants témoignages, par les œuvres héroïques dont elle a déjà surchargé sa vie. Elle l'a fait grand pour nous, victorieux pour nous, sage et magnanime pour nous, etc. » En 1808 Duveyrier obtint la place de président de la cour d'appel de Montpellier, puis celle de premier président lorsque ce corps devint cour impériale. Il ne fut pas maintenu dans ses fonctions lorsque Louis XVIII réorganisa la magistrature, en 1816; mais on lui donna en 1820 le titre de président honoraire. En 1822 il rouvrit son cabinet comme avocat, et continua de donner des consultations presque jusqu'à sa mort. On a de Duveyrier : *La Cour plénière*, héroï-tragi-comédie, en trois actes, 1775; Paris (Dieppe), in-8°. Ce pamphlet, devenu très-rare, fut publié sous le nom de l'abbé de Vermond et à l'occasion de l'exil à Troyes du parlement de Paris; il fit beaucoup de bruit à l'époque, et fut attribué à Beaumarchais; — *Rapport pour l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale relatifs aux troubles de Nancy*, avec B. Cahier; Paris et Nancy, octobre 1790, in-8°; — *Procès-verbal des séances et délibérations de l'assemblée générale des électeurs de Paris*, avec J.-Sylv. Bailly; Paris, 1790, 3 vol. in-8°; — *Histoire des premiers électeurs de Paris*, extrait du précédent ouvrage et précédé d'une *Introduction historique d'après les événements, arrêtés, discours, pamphlets, caricatures*, etc., par Charles Duveyrier fils, et suivie d'un *Essai sur le corps électoral selon la Charte*, par le même; Paris, 1828, in-8°.

Moniteur universel, 1790, n° 62; 1791, n°s 170, 181, 198, 206; 1792, n°s 245, 250; an I, n° 181; an II, n° 275. — A. Tissot, dans la *Revue encyclopédique*, année 1828, XXXIX, 214. — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — Arnault, A. Jay, etc., *Biogr. nouvelle des Contemporains*. — *Galerie historique des Contemp.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. universelle et portative des Contemp.*

* **DUVEYRIER** (*Anne-Honoré-Joseph*), fils du précédent, connu au théâtre sous le pseudonyme de *Mélesville*, est né à Paris, le 13 novembre 1788. D'abord avocat près la cour impériale de Montpellier, devant laquelle il prêta serment en 1809, M. Duveyrier, qui dès son début s'était fait remarquer par des plaidoyers aussi brillants que spirituels, fut bientôt nommé substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de Montpellier, puis substitut du procureur général. Lors de la Restauration, il crut devoir donner sa démission : il aurait pu rentrer au barreau, mais il préférait le théâtre, où déjà il avait réussi avec une charmante comédie, l'*Oncle rival*, jouée à l'Odéon en 1811, et pour ne point blesser les susceptibilités d'un père, qui croyait toujours que son fils finirait par rentrer dans la magistrature, il prit le pseudonyme de *Mélesville*.

Duveyrier fit d'abord du mélodrame; mais il renonça bientôt à ce genre, et s'étant associé avec M. Scribe, il ne tarda pas à se distinguer dans le répertoire du Gymnase, par des comédies pleines de détails finement observés et encore plus finement rendus. Depuis 1815 il a composé, seul ou en société, au moins trois cents pièces de théâtre, et presque toutes ont eu du succès. Parmi les nombreuses pièces de M. Duveyrier-Melesville nous ne citerons que les plus applaudies : *La Demoiselle à marier*; 1828, avec M. Scribe; — *Zoé, ou l'amant prêté*; 1830, avec le même; — *Le Bourgmestre de Saardam*, avec MM. Boirie et Merle; — *Les Mémoires d'un Colonel de hussards*; 1829, avec M. Scribe; — *Ali-Baba*; avec le même; — *Le Chalet*; avec le même; — *Le Chevalier de Saint-Georges*; avec M. Roger de Beauvoir; — *Le Philtre champenois*; — *Valérie*; avec M. Scribe; — *La Marquise de Senneterre*; avec M. Ch. Duveyrier; — *Le Tuteur de vingt ans*; avec M. Paul Vermont (Eugène Guinot), etc. H. MALOT.

Louis Huart, *Galerie de la Presse, de la Littérature et des Beaux-Arts*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Litterature contemporaine*.

* **DUVEYRIER** (*Charles*), auteur dramatique, frère du précédent, né à Paris, le 12 avril 1803. Il fit ses études au collége Henri IV, et devint avocat. En 1828 il publia, avec son père, une *Histoire des premiers électeurs de Paris* en 1789, précédée d'un *Essai sur le corps électoral selon la Charte*; cet ouvrage entraîna M. Duveyrier dans la voie politique : bientôt il se fit saint-simonien, et s'occupa activement de la propagation d'une doctrine dont il était un des plus fervents apôtres. Après la révolution de juillet 1830, les saint-simoniens se réunirent en secte, et organisèrent des missions en France et à l'étranger; la Belgique et l'Angleterre échurent à M. Duveyrier; revenu en France, il travailla très-activement au *Globe*, journal de la doctrine saint-simonienne, alors dirigé par M. Michel Chevalier; ce fut dans ce journal qu'il fit insérer en 1832 un article intitulé : *De la Femme*, pour lequel il se vit traduit devant les tribunaux sous l'accusation d'outrage à la morale publique, et malgré son plaidoyer, très-éloquent, il fut condamné à un an de prison.

Lorsque les saints-simoniens se séparèrent,

M. Duveyrier se livra au théâtre, où les brillants succès obtenus par son frère lui promettaient une carrière facile; ses espérances ne furent point trompées, et plusieurs de ses pièces réussirent pleinement : *La Marquise de Senneterre*, avec son frère; *Michel Perrier*, avec le même; *Le Comité de bienfaisance*, avec M. Jules de Wailly, *Lady Seymour*, sont les œuvres les plus remarquables signées par lui. M. Duveyrier a en outre publié des articles dans le *Livre des Cent-et-un*, dans *L'Artiste*, et dans *Le Monde*, où il a rédigé le feuilleton théâtral. M. Charles Duveyrier avait abandonné la littérature pour se faire directeur de la Société générale des Annonces; mais cette entreprise cessa en 1848. Il fonda alors le journal *Le Crédit*, qui vécut peu de temps. Depuis lors M. Duveyrier s'est remis à écrire pour la scène, et il a donné en 1855, avec M. E. Scribe, *Les Vêpres siciliennes*. Cet opéra, dont la musique est de Verdi, obtint un très-grand succès.

H. MALOT.

Louis Huart, *Galerie de la Presse, de la Littérature et des Beaux-Arts*.

* **DU VIDAL**, marquis de MONTFERRIER (*Jean-Antoine*), magistrat et physicien français, né à Montpellier, le 15 octobre 1700, mort dans la même ville, le 9 mars 1786. Fils d'un syndic général de la province de Languedoc, il obtint, par lettres des états du 15 janvier 1707, la survivance de cette charge, dont il entra en possession lors de la mort de son père, en février 1733. Éprouvant d'abord peu de goût pour les fonctions syndicales, il avait consacré la plus grande partie de son temps à l'étude des mathématiques, de la physique et surtout de l'anatomie. La Société royale des Sciences de Montpellier l'agrégea, en 1727, comme adjoint-anatomiste; bientôt il eut le titre d'associé dans la même classe, et passa depuis dans celle de physique. Il lut, au mois de décembre 1729, un *Mémoire sur une trombe terrestre*, qui, le 2 novembre précédent, avait causé de grands ravages à Montpellier. On doit encore à ce savant plusieurs *Observations* d'anatomie et de physique, observations intéressantes, bornées presque toujours à la simple exposition des faits. C'est à lui que l'on doit l'établissement des moulins de Vaucanson en Languedoc, et la construction du nouveau pont du Gard. Au milieu des nombreuses occupations de sa place, Du Vidal ne perdit jamais de vue la Société royale des Sciences, qui lui est redevable de plusieurs *Mémoires*, qu'elle a insérés dans ses recueils. En considération des services de Du Vidal, Louis XV lui accorda une pension en 1754, et érigea ses terres en marquisat.

H. FISQUET (de Montpellier).

Mémoires de la Société royale des Sciences de Montpellier.

* **DU VIDAL**, marquis de MONTFERRIER (*Jean-Jacques-Philippe-Marie*), fils du précédent, administrateur français, né à Montpellier, le 12 avril 1752, mort à Paris, le 18 octobre 1829. Il reçut en survivance de son père la charge de syndic général de sa province par lettres des états du 31 décembre 1767, et fut jusqu'au moment de la révolution le défenseur des intérêts matériels du Languedoc, dont il sut faire respecter les priviléges, sans blesser la susceptibilité ombrageuse du pouvoir. Après l'abolition des états provinciaux, Du Vidal vint à Paris, où l'avait devancé une réputation d'intégrité qui lui valut la direction du comité de bienfaisance de sa section. Arrêté en 1793, sa détention ne fut que momentanée. L'élévation au pouvoir de Cambacérès, son cousin germain, lui ouvrit l'accès des fonctions publiques. Du Vidal fut nommé administrateur général des hospices de Paris, inspecteur général des postes, et membre du conseil général du département de la Seine. Il se montra dans ces différents emplois plein de droiture et de bienveillance. Nommé membre du Tribunat le 4 janvier 1802, Du Vidal présida plusieurs fois cette assemblée avec impartialité. Le 26 novembre 1803 il fut nommé conseiller-maître à la cour des comptes, lors de la suppression du Tribunat, et conserva cette place jusqu'en 1827, où son grand âge et ses infirmités lui firent demander sa retraite. Les connaissances administratives de Du Vidal lui donnaient une grande influence dans l'instruction des affaires; et c'est sur son rapport que fut autorisée, en 1804, la création du cimetière de l'est, dit *Père La Chaise*.

H. FISQUET (de Montpellier).

Documents partic.

DUVIEUGET, poëte français, vivait au dix-septième siècle. Sa vie est inconnue. On a de lui : *Diversités poétiques*; Paris, 1632, in-8°. On y trouve quelques pièces de vers et une tragédie intitulée : *Les Aventures de Polecandre et de Basalie*. On peut voir dans les frères Parfaict et dans la *Bibliothèque du Théâtre Français* une analyse de cette prétendue tragédie. Quant aux autres poésies du recueil, elles sont assez ridicules, à en juger par le passage suivant, que cite Chaudon; c'est une strophe d'une ode sur l'hiver :

Les ondes couvrent la prairie;
Tout pleure le beau temps qui fuit;
Les brouillards font du jour la nuit;
Le ciel a la dyssenterie;
Les bois, ainsi que les roseaux,
Sont ensevelis sous les eaux;
La mer devient universelle,
Et va jusqu'à tel point monter
Que les valets de Jupiter
Y pourront laver sa vaisselle.

Biblioth. du Théâtre Français, t. II. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre Français*. — Chaudon, *Dict. univ.*

DUVIGNAU (*Pierre-Hyacinthe*), jurisconsulte et homme politique français, né en 1754, exécuté le 26 juillet 1794. Il fut avocat au parlement de Bordeaux, puis greffier du tribunal criminel de la Gironde. Envoyé par son département à la Convention nationale pour y soutenir l'inviolabilité des Girondins, et chargé de porter en cette occasion la parole, il fut livré quelque temps

après son retour dans sa ville natale. Condamné à mort par une commission militaire, il fut exécuté la veille de la chute de Robespierre. On a de lui : *Éloge historique d'Armand de Gontaut, baron de Biron;* Genève et Paris, 1786; — *Poésies diverses;* Genève, 1776, in-8°; — *Ode sur la mort de J.-J. Rousseau;* Bordeaux, 1786, in-12; — *Suzette*, comédie; 1774, in-8°; — *Lettre d'un habitant de Guienne sur les administrations provinciales;* 1787, in-12; — *Entretien d'un citoyen et d'un militaire;* Londres, 1788, in-12.

Biographie nouvelle des Contemporains.

* **DUVILLARD DE DURAND** (*Emmanuel-Étienne*), économiste français, né à Genève, le 2 avril 1755, mort à Paris, le 11 avril 1832. Il appartenait à une ancienne famille du sud-est de la France, réfugiée à Genève par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Il vint se fixer à Paris en 1773, et fut d'abord employé au contrôle général, sous le ministère de Turgot, et ensuite au trésor royal. Nommé en 1796 correspondant de la classe des Sciences morales et politiques de l'Institut (section d'économie politique), il devint en décembre 1799 membre du Corps législatif, et cessa d'en faire partie en 1802. Il fut en 1805 attaché au ministère de l'intérieur et chargé du travail de la statistique de la population. Retiré sous la Restauration à Montmorency, il y consacrait tous ses moments à l'étude. On lui doit : *Recherches sur les rentes, les emprunts et les remboursements;* Paris, 1787, in-4°; — *Plan d'une association de prévoyance;* sans lieu ni date (Paris, 1790), in-4°; — *Analyse et tableaux de l'influence de la petite vérole sur la mortalité à chaque âge, et de celle qu'un préservatif tel que la vaccine peut avoir sur la population et la longévité;* Paris, 1806, in-4°. La table de mortalité de Duvillard se trouve page 161 de ce livre : elle est souvent consultée comme élément de détermination des conditions de tontines ou d'opérations financières; — *Formule pour trouver la hauteur des lieux par celles du baromètre et du thermomètre, avec laquelle on détermine pour la première fois le degré du thermomètre centigrade où le froid est absolu;* Paris, 1826, in-4°. Duvillard a laissé de nombreux ouvrages manuscrits, dont *La France littéraire* de Quérard donne les titres. E. REGNARD.

Notice des Travaux de M. Duvillard, sans lieu ni date (Paris, 1814); in-4°. — Beuchot, *Journal de la Librairie.* — *Documents particuliers.*

DUVIQUET (*Pierre*), critique et jurisconsulte français, né à Clamecy, en 1766, mort à Paris, le 30 août 1835. Sa famille était alliée à celle des Dupin. Élève du collége de Lisieux, il obtint, à la suite d'un prix et d'un accessit remportés au concours et à l'occasion de la naissance du dauphin, une bourse au collége Louis-le-Grand, le 7 décembre 1781. Devenu ensuite docteur agrégé à l'université de Paris, puis maître de quartier dans le collége où il avait étudié, il quitta ces dernières fonctions et l'habit ecclésiastique qu'il portait, pour entrer dans la carrière du barreau. Reçu avocat à Orléans en 1790, il vint plaider au tribunal de première instance de Clamecy. L'année suivante il fit partie du directoire de la Nièvre, et fut nommé substitut du procureur général. Mais l'opposition qu'il manifesta pour le coup d'État du 31 mai 1793 lui fit perdre ses fonctions, et quoiqu'il eût tenté de se dérober aux poursuites, il fut arrêté. Heureusement pour lui, il put voir Fouché, alors en mission, auprès duquel il fit valoir ses services dans l'enseignement. Pour sauver Duviquet, ce conventionnel eut l'idée de faire de lui un soldat de l'armée des Alpes. C'est à ce titre que Duviquet chemina vers *Commune affranchie* (Lyon), où Fouché, qui s'y rendit de son côté, le nomma secrétaire de la commission temporaire de surveillance républicaine. Il exerça cet emploi avec la rigueur qui était à l'ordre du jour. Il fut ensuite envoyé à Grenoble en qualité d'adjudant général. Plus tard, il remplit successivement les fonctions de secrétaire général du ministère de la police et du ministère de la justice sous Merlin de Douai. Au Conseil des Cinq Cents, où il alla siéger comme député de la Nièvre en mai 1798, il soutint le Directoire, et cependant se montra opposé au droit de nomination des membres du tribunal de cassation par le pouvoir exécutif. Il voulait aussi que les marchands fussent tenus de vendre le dimanche comme les autres jours. Au mois de floréal an VII (mai 1799), il demanda qu'on fît juger les naufragés de Calais : vote regrettable, aussi contraire à la justice qu'à l'humanité, quelque opinion que l'on ait d'ailleurs. Lorsqu'à la la chute de Merlin le Corps législatif délibéra sur la proposition de mettre cet ex-directeur en accusation, il s'y opposa par un juste sentiment de reconnaissance. Après le 18 brumaire, exilé de la législature, il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de sa ville natale. Il se démit de cet emploi en 1806, pour venir remplir les fonctions d'avocat au tribunal de cassation. Il allait être placé au parquet de cette cour lorsque des circonstances d'une nature mystérieuse l'obligèrent d'entrer dans une maison d'éducation pour y instruire des enfants. Il avait obtenu d'être nommé agrégé près le lycée Napoléon, aux modestes appointements annuels de quatre cents francs. Quand le critique Geoffroy mourut (1814), ce fut Duviquet qui lui succéda à la rédaction du *Journal des Débats.* « Geoffroy mort, dit M. Jules Janin, on se disait partout : *Qui le remplacera, ce grand critique?* Et c'était une opinion générale qu'il ne serait pas remplacé, quand on vit apparaître un nouveau venu, qui, prenant tout de suite un style à lui, simple, correct, facile, honnête, plein de réserve, de conscience et de bon goût, prouva tout d'abord qu'il n'était pas indigne de se montrer dans cette noble arène. L'étonnement

fut grand et général. On se demandait de toutes parts quel était celui-là qui osait écrire après Geoffroy, et qui connaissait le théâtre aussi bien que Geoffroy, et qui parlait déjà avec tant de force et d'autorité. » Successeur du détracteur acharné de Voltaire et du dix-huitième siècle, Duviquet eut le bon goût de ne pas imiter ce système de prévention, qui par cela même était contraire à la vérité. Tout en admirant, comme il convenait, les chefs-d'œuvre consacrés, il eut de l'indulgence pour les écrivains nouveau-venus dans la carrière. « C'était, ajoute M. Janin, un écrivain de la race de ces vieux critiques, plus difficiles à remplacer chaque jour, qui avaient pris leur art au sérieux, qui s'y étaient préparés longtemps par de longues et fortes études, et qui en effet ont obéi toute leur vie à la plus sérieuse, à la plus difficile et à la plus ingrate de toutes les vocations. »

Duviquet fut aussi pendant quelques années directeur du *Journal des Débats.* Il était à Clamecy au moment où il éprouva les atteintes de la maladie qui devait le conduire au tombeau; il se fit transporter alors à Paris pour avoir la consolation de s'y éteindre au milieu de ses amis de chaque jour. Comme beaucoup de journalistes, il a peu produit en dehors de ses travaux quotidiens. On a de lui : *Vers sur la Paix*; 1784, in-8°; — *Ode sur l'Éducation publique*, avec une *Épître;* 1786, in-12; — Une traduction de l'ouvrage d'Erskine, sous ce titre : *Coup d'œil sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France;* 1797; — Une édition commentée et annotée de Marivaux, en collaboration avec Duport; — Une édition commentée d'Horace; 1825.

Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.* — J. Janin, *Discours prononcé aux obsèques de Duviquet;* août 1835.

DUVIVIER (*Claude-Raphael*), ingénieur français, né à Charleville, en 1771, mort le 9 novembre 1821. Élève et ensuite répétiteur à l'École Polytechnique, il entra dans les Ponts et Chaussées, dirigea, sous les ordres de Boutard, la construction du pont de Nemours, et conduisit seul les travaux du pont de Bonpas sur la Durance. Au bout de cinq ans, le pont fut achevé, et coûta moitié moins que l'administration ne l'avait présumé. Au commencement de 1809, Duvivier fut nommé ingénieur en chef, et chargé de diriger les travaux entrepris dans la Vendée. Il s'agissait de transformer en chef-lieu de département le petit village de La Roche-sur-Yon. Un pareil ouvrage demandait beaucoup de temps, et Duvivier ne le vit pas achever; son souvenir reste cependant attaché à la ville appelée tour à tour Napoléon-Vendée et Bourbon-Vendée.

Moniteur du 22 décembre 1821.

DUVIVIER (*Franciade-Fleurus*), général français, né à Rouen, le 17 avril 1794, mort à Paris, le 8 juillet 1848. Fils d'un officier supérieur, il fut élevé dans les traditions militaires de cette époque. Admis en 1812 à l'École Polytechnique, il s'y distingua par une rare aptitude aux sciences exactes, et obtint en 1814 le grade de lieutenant d'artillerie. Capitaine du génie en 1817, il semblait voué par la Restauration à une carrière sans éclat, lorsque la guerre d'Afrique lui ouvrit les champs de bataille. Le général en chef Clausel, qui avait succédé, le 2 septembre 1830, au maréchal de Bourmont, ayant prescrit la création des zouaves, Duvivier reçut le commandement d'un bataillon de ce corps, dont il avait été l'organisateur. Au retour de l'expédition dirigée sur Médéah, en 1831, par le général en chef Berthezène, l'armée, franchissant les gorges de Mouzaïah dans la nuit du 2 au 3 juillet, fut assaillie par des masses de Kabyles qui occupaient les crêtes sur son flanc droit. Le désordre de l'arrière-garde ayant semé le trouble dans toute la colonne, Duvivier se jeta hors des rangs avec les volontaires parisiens, et protégea la retraite en soutenant pied à pied le choc de l'ennemi. Le 2 octobre, une autre colonne, aux ordres du général Faudoas, tombée de nuit dans une embuscade, à l'est de Bou-Farick, fut encore sauvée par l'énergie de Duvivier. En 1833, désigné par le ministre de la guerre pour exercer le commandement supérieur à Bougie, Duvivier, qui jouissait alors en Afrique de la plus haute réputation, prit possession de ce poste le 7 novembre, et fut nommé peu de mois après lieutenant-colonel. C'était, à proprement parler, un emploi d'officier général, conférant le commandement de 4,000 hommes; le choix qui fut fait de Duvivier prouve ses capacités exceptionnelles. Dans ces nouvelles fonctions, il sut tempérer la rigueur des devoirs militaires par une administration qui tendait à nous concilier la confiance des vaincus. Malheureusement, une intendance civile avait été installée prématurément à Alger, à côté du gouverneur général. Cette division de pouvoirs sur un sol en armes, qui ne possédait pas encore d'intérêts civils français, compromettait le présent sans assurer l'avenir. Duvivier ayant fait arrêter et voulant mettre en jugement, comme correspondant avec l'ennemi, M. Lowasy, commissaire du roi, et qui négociait avec Oulid-ou-Kebah, chef des montagnes bougiotes, apprit que ce commissaire était chargé d'une mission dont le maréchal d'Erlon ne lui avait pas donné connaissance (27 mars 1835). Justement offensé d'une mesure qui abaissait son autorité devant les Arabes, Duvivier se plaignit énergiquement; mais le maréchal d'Erlon, affaibli par l'âge et soumis à l'influence de l'intendant civil, M. Lepasquier, ne reconnut point son erreur. Duvivier demanda à rentrer en France. Les officiers de la garnison de Bougie lui offrirent à son départ une épée d'honneur, qu'il eut la modestie de refuser. Il assista en 1836, sous le commandement du maréchal Clausel, à la première expédition de Constantine, et se distingua par son audace à l'attaque de la porte Bab-el-Oued. Après la retraite dé-

sastreuse que les éléments imposèrent aux Français, nommé commandant supérieur du camp de Guelma, il sut inspirer aux Arabes voisins tant de respect et de sympathie, que quand les envois d'argent pour la subsistance des troupes étaient en retard, les tribus acceptaient des billets signés de lui, et les faisaient circuler comme une monnaie courante. Colonel en 1837, maréchal de camp en 1839, il rentra en France en 1841, et fut désigné pour une expédition à Madagascar, qui n'eut point lieu. Réunissant alors les souvenirs de son séjour en Afrique, le général Duvivier publia un tableau exact des fautes et des excès qui avaient ralenti la marche de la conquête française et paralysé les efforts de la colonisation naissante. Le jugement sévère qu'il exprimait dans cette publication, confirmé depuis par d'autres militaires distingués et par de graves historiens, déplut au pouvoir: Duvivier ne fut nommé général de division qu'après la révolution de 1848. Organisateur et commandant en chef des gardes nationales mobiles, député à l'Assemblée constituante par 182,000 suffrages de Paris, il fut blessé grièvement et succomba quelques jours après en combattant l'anarchie dans les journées de juin 1848. Doué de facultés éminentes et nourri de fortes études, le général Duvivier a laissé les ouvrages suivants : *Essai sur la Défense des États par les Fortifications*; in-8°, 1826; — *Observations sur la guerre de la succession d'Espagne;* 1830, 2 vol, in-8°; — *Recherches et notes sur la portion de l'Algérie au sud de Guelma, depuis la frontière de Tunis jusqu'aux monts Auress compris, indiquant les anciennes routes romaines encore apparentes;* 1841, in-4°; — *Solution de la question d'Afrique;* 1841, in-8°; — *Quatorze Observations sur la brochure du général Bugeaud :* L'Algérie : des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête, etc.; 1842, in-8°; — *Abolition de l'esclavage, civilisation du centre de l'Afrique : projet pour y parvenir;* 1845, in-8°; — *Lettre à M. Desjobert, député de la Seine-Inférieure, sur l'emploi de l'armée aux travaux publics;* 1845, in-8°; — *Discours au peuple, sur les fortifications de Paris;* 1844, in-8°; — *Recherches sur les inscriptions phéniciennes et libyques;* 1846, in-8°. Le général Duvivier avait collaboré à l'*Histoire des Villes de France* et au *Journal des Sciences militaires*. Sa mort a interrompu un grand travail qu'il se proposait de publier sur les origines de la langue phénicienne. P. CHRISTIAN.

E. Pellissier, *Annales Algériennes*. — *Moniteur universel*. — Le général Daumas, *La Grande-Kabylie*.

DUVOISIN (*Jean-Baptiste*, baron), prélat français, né à Langres, le 16 octobre 1744, mort à Nantes, le 9 juillet 1813. Il fit ses premières études dans sa ville natale, chez les jésuites, et sa philosophie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Après avoir soutenu des conférences à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il devint successivement professeur en Sorbonne, promoteur de l'officialité de Paris, censeur royal, chanoine d'Auxerre, grand-vicaire et chanoine de Laon. Duvoisin habitait cette dernière ville lors de la révolution. Il fut exilé comme prêtre réfractaire, en 1792, et passa d'abord en Angleterre, puis à Bruxelles. Les victoires des Français le forcèrent à chercher un nouvel asile; il se réfugia à Brunswick, où, sous la protection du duc régnant, Charles-Guillaume, il professa les sciences et les belles-lettres jusqu'en 1801, où il rentra en France. Lors de la réorganisation du clergé, il fut nommé évêque de Nantes, et entra si avant dans les bonnes grâces de l'empereur Napoléon, que celui-ci le chargea de résider auprès du pape Pie VII pendant son séjour à Savone et à Fontainebleau. Cette mission fut diversement interprétée. Duvoisin reçut les titres de conseiller d'État et de baron de l'empire. Peu après il mourut en deux jours, d'une fluxion de poitrine. Quelques instants avant d'expirer, il dicta cette sorte de testament. « Je supplie l'empereur de rendre la liberté au saint-père; sa captivité trouble encore les derniers instants de ma vie. J'ai eu l'honneur de lui dire plusieurs fois combien cette captivité affligeait toute la chrétienté, et combien il y avait d'inconvénients à la prolonger. Il serait nécessaire, je crois, au bonheur de S. M. que S. S. retournât à Rome. » Parmi les nombreux ouvrages laissés par Duvoisin, on doit citer : *Dissertation critique sur la vision de Constantin* ; Paris, 1774, in-12 ; — *L'Autorité des livres du Nouveau Testament, contre les incrédules ;* Paris, 1775, in-12; — *L'Autorité des livres de Moïse établie et défendue, contre les incrédules ;* Paris, 1778, in-12; — *Essai polémique sur la Religion naturelle* ; Paris, 1780, in-12 ; — *De vera Religione, ad usum theologiæ candidatorum;* Paris, 1785, 2 vol. in-12 ; — *Examen des Principes de la Révolution française;* 1795, in-8°; — *Défense de l'ordre social contre les principes de la Révolution française;* Londres et Brunswick, 1798; Leipzig, 1801; Nantes, 1820, in-8°. La première édition est anonyme. Cet ouvrage, très recherché à l'étranger, est presque inconnu en France; — *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en* 1795, 1796 *et* 1797, *par Mungo-Park*, traduit de l'anglais ; Hambourg et Brunswick, 1799, 2 vol. in-8° : cette traduction est estimée comme la meilleure ; — *Démonstration évangélique;* Brunswick, 1800, Paris, 1802, in-8°; et suivie de *Essai sur la Tolérance*, Paris, 1805, in-8°; 1821, 2 vol. in-12; 1826, in-18. Dans son *Essai*, l'auteur blâme la contrainte en matière de religion, et parce qu'elle est contraire à la liberté individuelle, et parce qu'elle ne fait que des hypocrites.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

DUVOISIN-CALAS (*Alexandre*), romancier français, mort à Chartres, le 20 février 1832. Il était par sa mère petit-fils de Calas. Il suivit

d'abord la carrière des armes, et devint officier d'état-major. Ayant donné sa démission, il fut nommé receveur dans les droits réunis et envoyé à Chimay (Belgique). Il quitta cet emploi en 1813, et vint se fixer à Paris, où il se consacra à la littérature. On lui doit quelques romans, qui obtinrent assez de succès lors de leur publication, entre autres *Adolphe de Valdheim, ou le parricide innocent*; Paris, an x, in-12; — *Firmin, ou le frère de lait*, anecdote française; Paris, 1803, 2 vol. in-12; — *Wilhelmina, ou l'héroïsme maternel*, histoire hongroise, 6 vol. in-12; — *Chansonnier des Casernes, ou nouveau recueil de chansons militaires*; Paris, 1822, in-8°; — *La Veuve Calas chez Voltaire, ou un déjeûner à Fernay*, pièce représentée à Chartres, dans les premiers jours de 1832. L'auteur, qui avait mis sa famille en scène, jouait lui-même le principal rôle de cette pièce. Ce spectacle de mauvais goût n'obtint aucun succès. A. JADIN.

Brunet, *Manuel de la Librairie.* — *Documents particuliers.*

* **DUYSE** (*Prudens* VAN), antiquaire néerlandais, né à Dendermonde, en 1805. Archiviste de la ville de Gand, il a composé de nombreux ouvrages lyriques ou dramatiques; il a aussi beaucoup contribué à faire revivre le goût de la langue flamande. La plupart de ses œuvres poétiques sont éparses dans des recueils contemporains, tels que les *Lettenœfeningen* et le *Nederdayssche Jaarbœkje*. Récemment il a été couronné par l'Institut des Pays-Bas pour son *Histoire de la Poésie Néerlandaise depuis le quinzième siècle*. M. Duyse a composé aussi des poésies françaises.

Conversat.-Lexik.

* **DUZI** ou **DUCCI** (*Virgilio*), peintre italien, né à Città di Castello, florissait vers 1600. S'il appartient à l'école romaine par sa patrie, il peut être avec raison revendiqué par l'école bolonaise comme un des meilleurs élèves de l'Albane. Ce peintre n'est pas aussi connu qu'il mérite de l'être, parce qu'il ne travailla point hors de sa ville natale. On y voit, dans la cathédrale, deux sujets de l'histoire de Tobie, traités avec une grâce et une finesse dignes de son maître. E. B-N.

Lanzi, *Storia pittorica.* —. Ticozzi, *Dizionario.*

* **DWERNIÇKI** (*Joseph*), général polonais, né en 1779. Il vivait dans ses terres, en Podolie, lorsque les troupes victorieuses du grand-duché de Varsovie parurent, en 1809, sur les bords du Dniester. Il arma aussitôt quatre-vingts hommes, et ayant rejoint, à leur tête, le corps libérateur, il participa avec distinction aux derniers combats de cette mémorable campagne. Nommé chef d'escadron au 15e de lanciers, il fit dans ce grade la guerre de 1812, pendant laquelle il eut l'occasion d'exécuter plusieurs charges brillantes, particulièrement dans la malheureuse affaire de Mir et sur la Bérésina. En 1813 il se distingua plusieurs fois dans la campagne de Saxe, et reçut de la main de Napoléon la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Devenu colonel, à la tête de trois escadrons de Krakouses, Dwerniçki chargea, en 1814, à Claye, l'avant-garde prussienne du général York, la culbuta et lui enleva un bataillon de chasseurs et plus de cent hussards. Sa charge contre la cavalerie prussienne à la barrière de Pantin ne fut pas moins brillante. De retour en Pologne, Dwerniçki obtint de l'empereur Alexandre le commandement du 2e de lanciers, et lors du couronnement de Nicolas à Varsovie, il fut promu au grade de général de brigade. Le gouvernement révolutionnaire polonais lui confia en 1830 un corps séparé, fort de 5,000 hommes, avec la double mission de défendre la rive gauche de la Vistule et de se porter ensuite, sur les derrières de l'ennemi, en Volhynie, pour opérer le soulèvement de cette ancienne province polonaise. Dwerniçki livra, le 14 février, au général Geismar le fameux combat de Stoczek, où le corps russe, complétement battu, perdit onze pièces de canons; cinq jours après, il attaqua le général Kreutz, à Nova-Wies, et lui enleva 4 canons. Ces brillants faits d'armes valurent à Dwerniçki le grade de général de division. Il poursuivit ensuite le corps de Kreuz, et après l'avoir rejeté sur la rive droite de la Vistule, puis sur l'autre bord du Vieprz, il s'avança jusqu'au fort de Zamosc, qu'il ravitailla et renforça par de nouvelles levées. Ainsi la premiere partie de sa mission difficile fut d'autant plus glorieusement remplie par Dwerniçki qu'il n'avait sous son commandement que des troupes pour la plupart irrégulières et mal montées. Il ne fut pas aussi heureux dans l'accomplissement de la seconde partie. Après avoir fait une fausse démonstration vers la Vistule, le 3 avril, Dwerniçki changea brusquement de direction, et le 11 du même mois traversa le Bug à Krylov et enleva un escadron de Cosaques, qui gardait les frontières de la Volhynie. Dans la même journée il tailla en pièces, à Poryçk, un régiment de dragons russes, et le 16 il livra à Boremel un combat au général Rüdiger, dont le corps était quatre fois plus fort que le sien; 1,000 Russes laissés sur le champ de bataille, 4 pièces démontées, 8 prises, furent les trophées de cette victoire, qui fut la dernière. Les divisions de Roth et de Krassowski vinrent renforcer le corps de Rüdiger, et ce général se trouva ainsi à la tête de 30,000 hommes, tandis que Dwerniçki, affaibli par ses victoires mêmes, n'en comptait sous son commandement que 3,500. Cerné de tous les côtés, et s'étant aperçu que les Russes avaient violé le territoire autrichien pour le tourner et empêcher qu'il n'échappât de leurs mains, il se décida, le 28 avril 1831, à entrer en Gallicie, où les Autrichiens le forcèrent de déposer les armes. Surveillé par les Autrichiens, Dwerniçki ne recouvra sa liberté qu'après la

prise de Varsovie. Il se réfugia alors en France, puis en Angleterre. [Théodore Morawski, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

DYANNIÈRE. *Voy.* Diannière.

DYBVAD ou **DIBUAD** (*Georges*), théologien danois, mort en 1607. Il professa la théologie et les mathématiques à Copenhague, et fut destitué de ces fonctions pour avoir publié un traité *De sanctificando sabbatho*, jugé offensant pour le gouvernement. On a en outre de lui : *De bonis operibus; — De magicæ superstitionis vanitate et scelere ; — Commentarius in Epistolas Pauli ad Timotheum.*

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

DYBVAD ou **DIBUAD** (*Christophe*), mathématicien danois, fils du précédent, vivait au dix-septième siècle. Des opinions trop hardies, qu'il exprima au sujet du roi Christian IV, le firent condamner à la détention perpétuelle. On a de lui : *Observationes politicæ; — Demonstratio linealis in Geometriam Euclidis ; — Demonstratio numeralis; — Problemata mathematica; — Decarithmia ; — In Arithmeticam rationalem Euclidis.*

Sedler, *Lexic. univ.*

DYCK (*Floris* Van), peintre hollandais, né à Harlem, en 1577. On ne saurait mieux faire connaître ce peintre qu'en répétant après Auguis (dans la *Biographie universelle* des frères Michaud) les lignes suivantes, qu'il faut restituer à leur véritable auteur, Descamps : « L'historien Schrevelius, en citant plusieurs autres peintres à l'huile et sur verre, qu'il ne fait que nommer, dit : — Si vous cherchez un peintre qui sache imiter parfaitement toutes sortes de fruits, adressez-vous à Floris Van Dyck ; il peut, par son art, tenter les friands et tromper les oiseaux, tant il sait bien rendre sur la toile ou sur le bois ce qu'il a voulu représenter. — Cet écrivain a grand tort de ne point parler des talents de ce peintre pour l'histoire ; il y a également réussi ; mais la rareté de ses tableaux dans son pays même l'a presque laissé dans l'oubli. Nous ne connaissons de lui en France que deux tableaux : l'un est *Agar présentée à Abraham ;* et l'autre *Agar chassée.* » Ces deux tableaux sont dans les galeries du Louvre.

Théodore Schrevelius, *Harlem.* etc. — Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, I, 277.

DYCK (*Antoine* Van), célèbre peintre flamand, né à Anvers, le 22 mars 1599, mort à Londres, le 9 décembre 1641. Son père, François Van Dyck, habile peintre sur verre, ayant abandonné les vitraux pour le commerce, y acquit une grande fortune ; mais ses affaires ne lui permettant pas de s'occuper de l'éducation d'Antoine, celui-ci reçut de Marie Kuperis ou Kupers, sa mère, que ses ouvrages de broderie avaient placée au rang des artistes, les premiers éléments de la peinture. En 1610 il entra chez Henri Van Baelen, élève d'Adam Van Oort. Après cinq années d'études chez ce maître, Van Dyck le quitta, et se fit admettre dans l'atelier de Rubens. Celui-ci devina promptement les brillantes destinées de son nouveau disciple. Il faisait dessiner par lui les tableaux qu'il destinait à la gravure. Un jour, en l'absence du maître, les élèves étaient entrés dans son atelier pour voir ses travaux en cours d'exécution, lorsque Diepenbeck, l'un d'eux, effaça par accident le bras et le menton d'une vierge fraîchement peinte. Ils en furent tous consternés ; puis les étourdis, un peu remis, avisèrent à réparer le désastre : Van Dyck en fut unanimement jugé le plus digne. Il s'en acquitta avec tant de bonheur, que Rubens s'y trompa ; « Voilà, dit-il, un bras et un menton qui ne sont pas ce que j'ai fait hier de moins bon. » Lorsqu'il découvrit la trace d'une main étrangère et qu'il eut reçu les aveux du coupable, non-seulement il lui pardonna, mais il sentit s'accroître encore les espérances que le talent de Van Dyck lui avait fait concevoir. A l'âge de dix-neuf ans, Van Dyck fut reçu membre de l'Académie d'Anvers, et jouissait déjà d'une grande réputation. Les jésuites d'Anvers autorisaient officiellement Rubens à se faire aider par lui pour l'exécution d'un tableau, et déjà le comte d'Arundel, amateur éclairé, cherchait à l'attirer en Angleterre. Ce ne fut que plus tard, pendant le séjour de Rubens en France, que Van Dyck se laissa tenter. On manque de détails sur ce premier séjour du jeune maître dans la Grande-Bretagne. Ce ne fut que onze ans après qu'il s'y fixa. De retour à Anvers, Van Dyck ne tarda pas à partir pour l'Italie, d'après les conseils de Rubens. On a accusé celui-ci d'avoir voulu éloigner un rival redoutable et d'avoir, par le même motif, engagé son ancien élève à abandonner l'histoire pour le portrait. Mais, outre que Rubens ne dédaignait aucunement la reproduction de la figure humaine, ainsi que le prouvent les nombreuses copies de portraits du Titien que l'on trouva chez lui à sa mort, il semblait naturel qu'il engageât Van Dyck à visiter l'Italie, où lui-même avait séjourné huit ans et avait été sur le point de retourner pour s'établir. Les adieux du maître et de l'élève et les dons qu'ils échangèrent en se quittant suffiraient du reste pour faire tomber tout soupçon d'inimitié et même de rivalité entre eux. Une aventure d'amour, qui retint quelque temps Van Dyck au village de Saventhem, à deux lieues de Bruxelles, près d'une jeune dame de la cour, et non d'une paysanne, comme on l'a généralement raconté, lui fit produire l'un de ses plus beaux tableaux. A la prière d'Anna Van Ophem, sa maîtresse, il composa pour l'église de Saventhem deux panneaux : le premier, représentant une *Sainte Famille*, est aujourd'hui détruit : l'autre, *Saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre*, est une merveilleuse production, où Van Dyck semble avoir deviné l'art de cette Italie qu'il allait voir. « L'homme qui a exécuté ce morceau, dit M. Alfred Michiels, n'avait besoin

de voir ni Rome, ni Florence, ni Venise; toutes les qualités des maîtres italiens, il les possédait; et il fût demeuré plus original s'il n'avait pas traversé les Alpes. » Pourtant Rubens, craignant que Van Dyck oubliât ses destinées dans les délices de l'amour, lui envoya à Saventhem le chevalier Nanni, qui le décida enfin à partir. Comme son maître, Van Dyck alla tout droit à Venise, où il chercha, en copiant leurs œuvres, à s'approprier les secrets du Titien, du Giorgione et du Véronèse. Il se rendit ensuite à Gênes, où l'aristocratie l'accueillit avec non moins de distinction que Rubens peu d'années avant. C'est là qu'il fit ces merveilleux portraits que l'on admire encore dans les principaux palais, et dont il sut si bien idéaliser les modèles sans sacrifier en rien la ressemblance. Enfin, il atteignit Rome, où le cardinal Bentivoglio lui offrit un logement dans son palais, et lui fit faire son portrait, qui, aujourd'hui au Musée de Florence, est considéré comme une des meilleures toiles de Van Dyck. Le cardinal lui commanda en outre un épisode de la Passion. L'*Ascension* et l'*Adoration des Mages*, que l'on voit au palais de Monte-Cavallo, sont également de cette époque. Les jalousies, les insultes et les persécutions des artistes flamands de Rome, qu'il éclipsait par son talent et dont il ne partageait pas les débauches, le forcèrent à quitter cette ville. Il retourna à Gênes, et passa de là en Sicile, d'où la peste le chassa. Après cinq ans d'absence, pendant lesquels il visita Turin, Florence, Milan, laissant partout de brillantes traces de son passage, il revint enfin à Anvers, en 1626. Mais la gloire de Rubens, dans tout son éclat, nuisait à ses élèves les plus habiles. Van Dyck, qui réussissait à peine à vivre de son travail, s'en étant plaint devant son ancien maître, celui-ci alla le voir dans son atelier, lui donna de grands éloges et lui acheta plusieurs tableaux. On a prétendu que Rubens lui offrit même la main de sa fille aînée, que Van Dyck aurait refusée à cause de l'amour qu'il avait pour la mère, Isabelle Brandt; mais Rubens n'avait pas alors de fille, et sa première femme était morte quelques mois avant. Les moines augustins d'Anvers demandèrent enfin un tableau à Van Dyck : il exécuta une œuvre admirable ; c'est *Saint Augustin en extase;* mais, pour obtenir un meilleur effet, le peintre ayant fait au saint une robe claire, contrairement à la règle de l'ordre, qui prescrit les vêtements sombres, le prieur ne voulut accepter le tableau qu'après que la robe eut été assombrie. Malgré la résignation que montra l'artiste, le payement se fit beaucoup attendre, et Van Dyck ne put l'obtenir qu'en *donnant* aux moines, par-dessus le marché, un magnifique *Christ*, qui fut vendu plus tard beaucoup plus cher que n'avaient été payés les deux tableaux ensemble. Pourtant, les missions diplomatiques de Rubens lui laissèrent le champ libre à Anvers, et les commandes affluèrent. En deux ou trois années, Van Dyck exécuta une trentaine de tableaux pour les églises et les monuments. Il fit entre autres, pour l'église Saint-Michel, à Gand, un *Épisode de la Passion*, qui repeint a perdu presque toute sa valeur, et un *Christ entre les deux larrons*, où il n'a pas égalé Rubens, qui a traité le même sujet. Une foule de personnages illustres voulurent aussi se faire peindre par lui. Il dessina en outre une collection d'hommes fameux de son temps, et surtout des artistes. On pense qu'il fit à cette époque un voyage en Allemagne. Pourtant Schut, Van Hœck et autres, ses anciens condisciples, devenus ses rivaux, ne cessaient de dénigrer son talent. Ils prétendaient que sa manière était mesquine et qu'il ne savait même pas manier la brosse. Ces ennuis le décidèrent à accepter les offres de Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange, qui cherchait depuis long-temps à l'attirer à La Haye. Il y peignit le prince, toute sa famille et un grand nombre de personnes éminentes, qui faisaient le voyage pour poser devant lui. Pendant son séjour en Hollande, Van Dyck alla un jour à Harlem, voir l'excellent peintre de portraits François Hals, son compatriote. Il le trouva au cabaret, où il passait sa vie; l'ayant emmené, Van Dyck se fit passer pour un amateur étranger, et lui demanda son portrait, en le prévenant qu'il ne pouvait poser que deux heures. Hals se mit à l'œuvre, et exécuta dans le temps voulu le tableau, auquel Van Dyck donna les plus grands éloges. Puis il ajouta que puisque la peinture était si facile, il avait envie d'essayer aussi. Hals posa, et s'étonna de voir un novice manier si agilement la brosse. Mais quand il put examiner l'œuvre, il s'écria que Van Dyck seul pouvait travailler ainsi, et il l'embrassa avec effusion. Van Dyck voulut l'emmener avec lui en Angleterre; mais Hals refusa, et s'en alla boire au cabaret les florins que Van Dyck avait donnés à ses enfants. Charles Ier réussit enfin à attirer ce grand artiste en Angleterre. Avant de quitter Anvers, Van Dyck fit pour les chanoines de Saint-Martin l'*Érection de Croix* que l'on admire aujourd'hui à Courtray, et qui est non-seulement le chef-d'œuvre de son auteur, mais encore une des plus admirables pages de la peinture. Ce tableau a donné lieu à une anecdote assez plaisante, d'après laquelle les chanoines auraient refusé l'œuvre de Van Dyck, qui les aurait traités d'ânes. Mais une lettre du peintre, publiée en 1825, prouve, au contraire, que Van Dyck n'eut avec lesdits chanoines que des rapports parfaitement convenables. Arrivé en Angleterre en 1632, l'illustre élève de Rubens y fut reçu d'une manière flatteuse par le roi, qui voulut prendre à sa charge toutes ses dépenses et qui lui assigna un logement à Blackfriars et une maison de campagne dans le comté de Kent. Les faveurs ne s'arrêtèrent pas là. Charles, séduit par la distinction de l'homme autant que par le talent de l'artiste, allait souvent causer dans son atelier. Trois mois après, il nomma Van Dyck chevalier, et lui fit présent de

son propre portrait, attaché à une chaîne d'or. Un an plus tard il lui accorda une pension annuelle de 200 livres sterling. La faveur du monarque attira aussi sur Van Dyck celle de la noblesse, qui voulut se faire peindre par lui et le protéger. Il put ainsi facilement satisfaire le penchant qui l'entraînait vers le luxe et les plaisirs. Par ses équipages, sa suite nombreuse et la magnificence de sa toilette et de ses ameublements, Van Dyck marchait de pair avec les princes et les lords. Des baladins et des chanteurs égayaient ses convives et ses modèles. Mais sa principale dépense était causée par ses maîtresses. Ses œuvres ne tardèrent pas à se ressentir des besoins d'argent qu'entraînait cette vie splendide. Les premiers portraits qu'il fit en Angleterre réunissaient toutes les ressources de son génie; bientôt il travailla plus rapidement, et se négligea. « Il répondait, dit de Pilhes, à un ami qui lui en faisait la remarque, « qu'après avoir travaillé longtemps pour sa réputation, il était raisonnable de travailler aussi pour sa cuisine ». Aussi, malgré son activité, était-il forcé de se faire aider par ses élèves. Van Dyck menait plusieurs portraits de front, mais ne s'arrêtait jamais plus d'une heure par jour à chacun. Après avoir légèrement ébauché la figure, il dessinait les vêtements aux deux crayons, sur papier demi-teinte, et les faisait exécuter par ses ordres; puis il revenait sur le tout, et y imprimait cette touche magistrale que l'on y admire. Il retenait souvent ses modèles à dîner, afin de pouvoir étudier leur physionomie sous les aspects les plus divers. Il avait des personnes à gages pour les mains, qui sont une des plus belles parties de ses portraits. L'insuffisance de ses ressources à alimenter son luxe lui fit avoir recours à l'alchimie, qui non-seulement dévora son argent et ruina sa santé, déjà usée par les excès, mais encore, en développant en lui outre mesure la soif de l'or, abaissa peu à peu son caractère. Il alla un jour jusqu'à menacer lady Stanhope, dont il était pourtant épris, de vendre son portrait à une autre personne, si elle ne lui payait pas le prix fort élevé qu'il en demandait. Ce fut pourtant vers cette époque que Van Dyck exécuta ce magnifique portrait de *Charles Ier* que l'on voit au Louvre, et dans lequel il s'est élevé aux majestueuses proportions de l'histoire. Tout en songeant à sa cuisine, comme il le disait lui-même, Van Dyck éprouvait parfois le désir de revenir à la grande peinture. Il proposa au roi de peindre sur les murs de Whitehall l'histoire de l'ordre de la Jarretière. Charles accepta, et lui fit commencer les esquisses de plusieurs épisodes qu'il lui indiqua; mais le prix exagéré que demanda l'artiste le fit renoncer à ce projet. Enfin, pour l'arracher à sa vie ruineuse, le roi le maria à la belle Marie Ruthven, fille de Patrick Ruthven, médecin et comte de Gowrie. Les présents du roi devaient former la dot de la jeune fille; mais la révolution menaçait déjà: Charles était peu riche, et l'argent ne comblant pas le gouffre de la dépense, Van Dyck quitta l'Angleterre en 1640, pour revenir en Flandre avec sa femme. Ayant appris que Louis XIII voulait faire décorer les galeries du Louvre, il vint à Paris; mais il y avait été devancé par Poussin, qui lui-même fut évincé plus tard par Vouet. Van Dyck retourna en Angleterre; mais la famille royale fut réduite à vivre dans l'exil, et les catastrophes politiques aggravèrent les propres souffrances de l'artiste. Vainement, à son retour d'Écosse, Charles promit 300 livres à son médecin s'il sauvait le grand peintre. Le 9 décembre 1641, neuf jours après la naissance de Justiniana, son unique héritière, Antoine Van Dyck mourut, à Blackfriars, à l'âge de quarante-deux ans. On l'enterra dans le chœur de la cathédrale de Saint-Paul, où l'incendie détruisit plus tard son tombeau (1).

Quoique mort jeune, Van Dyck a laissé un œuvre immense. Outre ses innombrables portraits et beaucoup de gravures peu goûtées du vulgaire, mais appréciées des connaisseurs, Descamps, dans une nomenclature incomplète, indique les sujets de soixante-dix-sept tableaux d'histoire. Une seule chose a peut-être manqué à Van Dyck pour égaler en ce genre Rubens, qu'il a surpassé dans le portrait: l'homogénéité et la personnalité de sa manière. Sa faculté d'assimilation lui a fait produire des pages qui en elles-mêmes sont dignes des plus grands maîtres, mais dont l'ensemble manque d'unité. Il fut tour à tour Raphael, Véronèse, Giorgione, tandis que Rubens ne fut jamais que Rubens. S'il avait moins de fougue et de puissance créatrice que son maître, son dessin, moins magistral, était plus sage et plus correct; sa couleur, moins éclatante, était plus harmonieuse. Il avait de plus que Rubens la poésie dans la conception, ce sentiment de l'idéal qui lui a fait laisser transparaître l'âme sous l'enveloppe humaine. Comme peintre de portraits, Titien seul peut lui être préféré. Mais Van Dyck ne vint qu'après lui en ce genre, comme après Rubens dans l'histoire; au-dessous de ces deux grands hommes, il reste encore place pour le génie.

Jules KERGOMARD.

Descamps, *Vies des Peintres flamands, hollandais*, etc., t. Ier. — Carpenter, *Pictorial Notices*; Londres, 1844, in-4°. — A. Michiels.

DYCK (*Philippe* VAN), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1680, mort le 3 février 1752. Il était élève d'Arnold Boonen, et suivit longtemps les leçons de ce maître. Il ne le quitta qu'en 1710, après s'être marié; et craignant, par une modestie outrée, de ne pouvoir parvenir dans sa ville natale, il alla s'établir à Middelbourg. Il ne tarda pas à s'y faire connaître; le bourg-

(1) Malgré les dissipations de Van Dyck, sa veuve recueillit un héritage assez important; ce qui ne l'empêcha pas d'abdiquer le nom illustre qu'elle portait pour celui de sir Richard Pryse de Goggerdan. Justiniana, pensionnée par Charles II, épousa un sieur Stepney. Leur descendance s'est éteinte en 1825.

mestre Kouwerven et l'amiral Ockkerse, amateurs riches et pleins de goût, le chargèrent de leur composer des galeries de tableaux. Van Dyck réussit à leur procurer des collections aussi belles que rares. Il s'occupait en même temps de peindre pour son propre compte, et exécutait les portraits des principaux habitants de Middelbourg, ainsi que plusieurs petites toiles dans le goût de Miéris et de Gerard Dow. Sur l'invitation des personnages les plus influents de la Hollande, il transporta son domicile à La Haye, et y forma les galeries du comte de Wassenaër, de Fagel, de Van Scheylenburg et du prince Guillaume de Hesse. Il fit aussi le portrait du *prince d'Orange, stathouder de Frise*, ainsi que ceux de la mère et de la sœur de ce prince. Il peignit pour Van Scheylenburg un plafond représentant *Iphigénie ravie au ciel*. Peu après, le prince de Hesse l'attacha à son service, et se fit peindre entouré de sa famille. Cette œuvre est remarquable; les tons en sont finis et de la plus grande vérité. Van Dyck exécuta ensuite les portraits de *Dieshoëk*, ancien gouverneur des Indes, de *Sichtermans*, administrateur de la Compagnie, et du *baron d'Imhof*, gouverneur général des mêmes contrées, etc. Le nombre des portraits et des tableaux peints par Van Dyck est considérable. Ses toiles sont dispersées; la France n'en possède que fort peu. On cite à La Haye : *Une jeune femme qui joue du luth*; — *Une Bergère*; — à Middelbourg : *Suzanne avec les deux vieillards*.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, etc.

*DYCE (*Alexandre*), éditeur écossais, né à Édimbourg, le 30 juin 1797, mort en 1852. Fils aîné d'un général attaché à l'armée des Indes orientales, il fut laissé à la garde de parents demeurant à Aberdeen. Il fit ses premières études classiques à Édimbourg, d'où il se rendit à Oxford. Entré dans les ordres, et d'abord curé à Lanteglos, puis à Nayland, il s'établit définitivement à Londres, en 1827. Il entra dans la carrière de la publicité par les *Select Translations from Quintus Smyrnæus*; puis il entreprit la publication d'anciens auteurs ou poëtes anglais. C'est ainsi que parurent successivement les œuvres de *Collins*, de *Georges Peele*, 3 vol.; — de *Robert Greene*, 2 vol.; — de *Shirley*, 6 vol.; — de *Bentley*, 3 vol.; — de *Th. Middleton*, 5 vol.; — de *John Skelton*, 2 vol.; — de *Beaumont* et de *Fletcher*; Londres, 1843-1845; — De *Marlowe*; Londres, 1849, 3 vol. En tête de ces éditions, accompagnées de notes, se trouvent des biographies rédigées par l'éditeur. Il donna aussi à l'*Aldine edition of the Poets* de Pickering les œuvres poétiques de Shakspeare, Pope, Akenside et Beattie, 3 vol. Membre de la *Camden Society* de Londres, il fit imprimer pour elle le *Nine Day's Wonder* de Kemp, et pour la *Shakspeare's Society* une vieille comédie intitulée *Timon*, où, selon toute vraisemblance, le grand dramaturge puisa le sujet de sa pièce du même nom. En 1840, Dyce fonda avec Collier, Halliwell et Wright la *Percy Society*, ayant pour objet la publication des ballades, comédies et poésies anciennes. En même temps il fit imprimer pour elle les *Poems* de Wotton, Londres, 1846; et les *Angry Women of Abington* de Porter, dans son ouvrage intitulé : *Remarks on Collier's and Knight's editions of Shakspeare*, Londres, 1844. En 1852 Dyce commença une édition des œuvres dramatiques de Shakspeare et une traduction d'Athénée.

Conversat.-Lex.

DYER, DIER ou DEYER (*James*), légiste anglais, né à Roundhill, en 1511, mort à Stanton, en 1582. Il fit ses études ordinaires à Oxford et celles de droit au Middle-Temple de Londres, où il se fit particulièrement remarquer. En 1552 il fut nommé *speaker* (président) de la chambre des communes et sergent és lois l'année suivante. En 1556 il fut appelé à siéger aux Plaids-Communs, et en 1557 au Banc de la Reine; en 1559 il revint aux Plaids-Communs; enfin, au mois de janvier suivant il fut nommé *chief-justice* en la même cour. Il laissa un volume de *Reports of cases in the reigns of kings Henri VIII, Edward VI, queen Mary and queen Elizabeth*; Londres, 1601-1606, et 1688, in-4°; publié vingt ans plus tard et souvent réimprimé; — *A Reading upon the statute of 32th Henri VIII, cap. 1 of Wils and upon the 34th and 35th Henri VIII, cap. 5*; ibid., 1648, in-4°; — *Ascun novel Cases*, etc.; ibid., 1601, in-fol.

Biographia Britann. — Berkenhout, *Biog. liter.*

*DYER (*Edward*), poëte anglais, né vers 1540, mort en 1610. A l'issue de ses études, qu'il fit à Oxford, il vint à la cour, où tout d'abord il fut remarqué comme poëte. La reine Élisabeth l'envoya plusieurs fois en mission, en Danemark notamment, vers 1589. A son retour, il fut nommé chancelier de l'ordre de la Jarretière, et la reine lui donna le titre de chevalier, ce qui ne l'empêcha point d'être parfois l'objet des inégalités d'humeur de cette princesse. Dyer donna dans les rêveries des alchimistes. On a de lui des *Poésies pastorales*, des *Madrigaux*, des *Odes*. Quelques-uns de ces poëmes, imprimés à la fin du règne d'Élisabeth, se trouvent dans l'*England's Helicon*, et la Bibliothèque Bodleyenne conserve d'autres écrits inédits de ce poëte.

Wood, *Athen. Oxon.* — Ellis, *Specimen*, etc. — *Gentl. Magaz.*, 1818.

DYER (*Jean*), poëte anglais, né en 1700, mort en 1758. Après avoir reçu son éducation à Westminster, il fut rappelé dans la maison paternelle pour y prendre la profession de son père; mais, entraîné par son goût pour la poésie et les beaux-arts, il se mit à voyager en artiste amateur. En 1727 il publia son *Grongar-Hill*; puis, après avoir traversé l'Italie, il fit paraître ses *Ruins of Rome*; 1740. Quelque temps après, il entra dans les ordres, et remplit diverses fonctions ecclésiastiques. En 1757 il publia son ouvrage le

plus renommé depuis, et intitulé : *The Fleece* (La Toison d'Or). Les œuvres de Dyer ont été publiées en 1761, in-8°. Johnson fait de ce poëte le plus grand éloge. « Quand on l'a lu, dit-il à propos d'un des ouvrages de Dyer (*Grongar-Hill*), on y revient pour le relire encore. » V. R.

Johnson, *Lives of Poets.*

*DYHRN (*Conrad-Adolphe*, comte DE), homme politique allemand, d'une ancienne et noble famille silésienne, né à Reesewitz, le 21 novembre 1803. Du gymnase de Breslau, où il étudia d'abord, il passa à l'académie équestre (*Ritterakademie*) de Liegnitz. En 1827 il étudia à l'université de Berlin, d'où il alla compléter ses études à Paris. Après avoir séjourné quelque temps en France et en Italie, il revint en Silésie, où il s'occupa d'économie rurale. Membre de la Société Agricole d'Œls, il en rédigea les statuts. En 1842 Dyhrn fut nommé secrétaire général et en 1843 vice président de la Société centrale d'Agriculture de Silésie. Ayant succédé au majorat de son père, il fut envoyé en 1843 par les autres propriétaires, au même titre, à la diète silésienne. Il se montra alors partisan des opinions libérales, ce qui empêcha sa réélection en 1845. Cependant, il fut nommé suppléant des députés de l'ordre équestre d'Œls en 1846. L'année suivante, en vertu de la patente de février, il fut appelé à siéger à la diète générale comme membre de la curie des seigneurs. Il y fut du parti dit de *Vincke*, et le membre le plus libéral de cette curie, où souvent il se vit seul de son opinion. Il vota pour la suppression de sa juridiction patrimoniale, pour l'abolition du monopole du sel, pour l'égalité civile des Israélites, enfin pour la périodicité de la diète réunie. Après les événements de mars, et lors de la seconde diète, Dyhrn fut un des membres du parti constitutionnel. La curie des trois ordres l'envoya à l'assemblée nationale allemande, et plus tard il fut nommé député d'Œls et de Brieg. Il s'occupa alors activement des grandes questions de l'organisation allemande, et il écrivit à ce sujet de nombreux articles dans les *Freie Blætter* (Feuilles libres), qui paraissaient dans la province. Ayant vu renouveler son mandat de député en 1849, il fit encore partie de l'opposition. Il siégea aussi dans les assemblées subséquentes jusqu'en 1852, et se prononça contre l'établissement d'une pairie. Sous sa parole contenue, et cependant claire, se cache parfois une certaine animation poétique. Il avait en effet, quelques années plus tôt, composé une tragédie sur la mort de Conradin.

Conversations-Lexikon.

DYNAMIUS, rhéteur gaulois, né à Bordeaux, mort à Lerida, vivait vers le milieu du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il ne nous est connu que par une courte élégie d'Ausone. Il exerçait, dans sa ville natale, la profession d'avocat, lorsqu'il fut accusé d'adultère et forcé de se réfugier en Espagne, à Lérida, où il épousa une femme fort riche. de peur d'être découvert, il changea de nom, et prit celui de Flavinus. C'est sous ce nom supposé qu'il enseigna à Lérida. Sur la fin de sa vie, il revint visiter sa patrie; mais il n'y fit qu'un court séjour, et retourna mourir à Lérida.

Ausone, *Prof.*, XXIII. — *Hist. litt. de la France*, t. I.

DYNAMIUS, hagiographe français, né à Arles, en 551, mort en 601. On le voit dès l'âge de trente ans gouverner avec le titre de patrice la Provence, c'est-à-dire Marseille, Avignon, Uzès et autres villes qui obéissaient à Childebert, l'un des rois de France. Il fit d'abord de son pouvoir un usage despotique. A son instigation le préfet Albin et le diacre Marcel usurpèrent successivement le siége épiscopal d'Uzès à la mort de saint Ferréol. A Marseille il excita des troubles, et fit chasser jusqu'à deux fois l'évêque Théodore, au risque de brouiller Gontran, roi de Bourgogne, avec son neveu Childebert, roi d'Austrasie. Ces actes lui firent encourir la disgrâce de Childebert. Cependant, il ne fut pas privé de son gouvernement, ou du moins il y rentra bientôt, par l'entremise de Gontran. A partir de ce moment Dynamius changea complétement de conduite, et il édifia l'Église autant qu'il l'avait scandalisée. Il dota des monastères, entretint une correspondance suivie avec le pape saint Grégoire, auquel il demandait des conseils et des livres, et se chargea de l'administration des domaines que le saint-siége possédait en Provence. D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, « saint Grégoire, ne pouvant autrement lui en marquer sa reconnaissance, lui envoya une petite croix où il y avait de la limaille des chaînes de saint Pierre, et aux quatre coins des parcelles du gril de saint Laurent ». Il semble que Dynamius ne quitta l'administration des biens pontificaux que pour s'enfermer dans la retraite et s'y livrer à des exercices de piété et à la composition d'ouvrages religieux. Dans sa jeunesse, il avait composé plusieurs pièces poétiques, qui ont été chaudement louées par Fortunat. Il ne nous reste aujourd'hui de lui que la *Vie de saint Marius*, évêque de Bévon (*Vita sancti Marii*); l'ouvrage original est perdu, mais nous en avons un abrégé, inséré dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus (27 janvier); — *La Vie de saint Maxime*, d'abord abbé de Lérins, puis évêque de Riez (*Vita sancti Maximi*), insérée dans la collection de Surius (27 novembre), et sous une forme plus correcte dans la *Chronologia sancta Insulæ Lerinensis*, par Vincent Barral; Lyon, 1613, in-4°. On trouve dans les *Parænetici Scriptores veteres* de Melchior Goldast (Insula, 1604, in-4°) une *Epistola ad Discipulum*, par un grammairien inconnu, nommé Dynamius. Ce Dynamius est peut-être un des deux précédents, probablement le dernier.

Histoire litt. de la France, t II. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

DYNUS. *Voy.* Dini et Dino.

DYNTER. *Voy.* Dinter.

***DYVEKÉ** ou **COLUMBELLA** (*Colombelle*), favorite de Christian II, roi de Danemark, morte en 1517. Elle était fille de Sigebrite Willius, qui, après avoir été fruitière à Amsterdam, était venue établir une auberge à Bergen en Norvège. L'établissement prospéra et la beauté de Dyveké contribua beaucoup à ce résultat. Un prêtre, nommé Valkendorp, chancelier de Christian, vanta si bien à ce prince les mérites de cette jeune fille, que, venu à Bergen, le futur roi de Danemark voulut la voir. Il donna un bal auquel assistèrent Sigebrite et sa fille, dont le prince fut soudainement épris. Il l'invita à danser, et dès le lendemain il donna un second bal, à la suite duquel Christian posséda Dyveké, dont la mère eut ensuite une grande influence sur l'esprit du prince. Elle vint habiter avec sa fille une maison en pierre que Christian avait fait construire pour elles. Le roi Jean ignora cette liaison de son fils. Ce dernier, devenu roi à son tour, obéit à la raison d'État en épousant, le 12 août 1515, la princesse Isabelle, sœur de Charles-Quint, âgée alors d'un peu plus de quatorze ans; en vain Charles-Quint fit-il inviter Christian à renvoyer sa maîtresse, celle-ci posséda seule le cœur du roi. Deux ans plus tard Dyveké mourut subitement. On soupçonna un empoisonnement, imputé par les uns à des sénateurs amis de la reine, et par d'autres aux parents de Torben-Oxe, gouverneur du château de Copenhague, qui, ayant aimé Dyveké, avait songé à l'épouser; et pour prévenir cette mésalliance les parents de ce seigneur auraient eu recours au meurtre de la fille de Sigebrite. Le roi lui-même avait fait avouer cet amour à Torben-Oxe, qu'il fit décapiter, le 29 novembre 1517.

Holberg, *Adskillige hettinders og Navnkundige damers historier* (Histoire de plusieurs Héroïnes et dames célèbres), I.

DZATI (*Aïwas*), surnommé *Roumi*, c'est-à-dire habitant de Constantinople, célèbre poëte turc, né à Carasi (Mysie), mort en 953, à Constantinople (1546 de J.-C.). Fils d'un cordonnier, il exerça pendant sa jeunesse le métier de son père. S'étant rendu à Constantinople, sous le règne de Bajazet II, il se fit de son talent poétique un moyen d'existence. Il écrivait des vers pour les savants, les juges, les étudiants, les riches protecteurs des lettres. Le sultan, à qui il avait présenté un grand nombre de poésies érotiques, lui assura une pension de 3,000 aspres et un cadeau de riches étoffes, à la charge de composer annuellement trois *cassidets*. Dzati jouit dès lors d'une vie tranquille et exempte de soucis; les premiers officiers de l'empire, les vizirs même l'admettaient dans leur société et leurs parties de plaisir. La mort ou les révolutions politiques lui enlevaient-elles de ses protecteurs, il s'en conciliait d'autres en leur offrant quelques-unes de ses productions. C'est par ce moyen qu'il acquit la faveur du sultan Sélim Ier. Ce prince lui conféra la possession de deux villages, dont les revenus s'élevaient à 11,500 aspres. Mais Dzati fut privé de ce fief parce qu'il ne s'acquittait pas des redevances militaires attachées à son titre. Dans sa mauvaise fortune, il avait déjà exercé le métier d'astrologue; il le reprit désormais, pour ne le plus quitter. Habile à discerner le caractère et les goûts de chacun, il savait changer de ton suivant le rang et la qualité de ses visiteurs; aux beaux-esprits, il lisait des vers de sa composition; devant les esprits vulgaires, il traçait des figures cabalistiques. Les rimeurs, attirés par sa réputation, venaient lui lire leurs œuvres. Dzati profita de ces communications pour s'approprier les idées et souvent même les expressions de ces écrivains. Quand on lui reprochait ce plagiat: « J'ai composé, répondait-il, un *diwan* dont chaque pièce subsistera jusqu'à la fin du monde; en y admettant vos idées, je les ai sauvées de l'oubli. » Pour lui, il était très-irrité quand on faisait quelque emprunt à ses écrits. Il eut des différends avec le poëte Khiali, qui, malgré sa grande renommée, ne dédaigna pas de paraphraser une des odes de son rival. Les qualités de Dzati étaient ternies par sa passion pour le vin. On a de lui un *diwan* composé de 1,600 *ghazèlès* (poésies légères) et de plus de 400 *cassidets* (odes). Au jugement d'un critique turc, cité par Hadji-Khalfa, ce recueil n'aurait pas d'égal si un goût plus pur avait présidé au choix des pièces qu'il renferme; mais il contient un grand nombre de répétitions et de morceaux sans valeur. Il a été imprimé à Constantinople, en 1257 de l'hégire (1841 de J. C.). La Bibliothèque impériale de Paris en possède un manuscrit, sous le n° 146 du supplément turc. Dzati est encore auteur de plusieurs poëmes, dont les titres sont donnés par M. de Hammer. E. Beauvois.

J. de Hammer-Purgstall, *Geschichte der Osmanischen Dichtkunst*, vol. II, p. 240. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, édité et trad. par G. Flügel, t. III, n° 5421.

DZEHEBI (*Schems-ed-din Abou-abd-Allah Mohammed Ben-Ahmed Ben-Otsman al-Misri at-Turkemani ad-*), célèbre historien arabe et jurisconsulte de la secte de Schaféi, né à Damas, en 673 de l'hégire (1275 de J.-C.), mort dans la même ville, en 748 (1347). Il visita les écoles de Damas, de Balbek, de Naplouse, d'Alep, du Caire, de La Mecque, de Médine, de Jérusalem et de Tripoli de Syrie. Rentré dans sa ville natale, il fut élevé à la dignité de chef des hafitz et des lecteurs du Coran de toute la Syrie. Ses écrits consistent en histoires, en biographies, en traités relatifs à la théologie, aux traditions prophétiques, à la philosophie morale, aux noms des Arabes, et en abrégés, épitomés et éditions d'ouvrages du même genre. Abou'l-Mehasin cite soixante-sept ouvrages de Dzehebi, et il ajoute que cette liste n'est pas complète. Les plus remarquables et les plus connus sont: le *Tarikh al-Islam* (Annales de l'Islamisme); c'est une

histoire générale de tous les pays soumis à l'islamisme; elle est composée de douze volumes, et renferme un obituaire complet de tous les musulmans illustres jusqu'en 741 de l'hégire (1340 de J.-C.). On en trouve des parties à la Bibliothèque impériale de Paris, sous les nos 626 et 646 de l'ancien fonds, à la Bibliothèque Bodleyenne et à celle de l'Académie de Leyde;—le *Dowel al-Islam* (Les Dynasties de l'Islamisme); manuscrit de la bibliothèque de Leyde; — *Al-iber fi khabar min abar* (Documents sur l'histoire des hommes illustres décédés). C'est un recueil de biographies, disposé selon l'ordre chronologique; il a été continué par Ibn-Cadhi-Schohbeh, et se trouve à la Bibliothèque impériale, nos 358 et 359 du fonds de Saint-Germain; — le *Thabacat al-Hoffatz* (Classes des Hafitz), biographie de ceux qui savent par cœur le Coran et connaissent les six grands recueils de traditions; il y en a un exemplaire à la Bibliothèque Bodleyenne, n° 379; — le *Thabacat al-Corra* (Classes des lecteurs du Coran), à la Bibliothèque impériale, n° 742 de l'ancien fonds. Un abrégé de cet ouvrage a été lithographié par les soins de F. Wüstenfeld et publié sous le titre de *Liber clarissimorum virorum qui Corani cognitione excelluerunt, auctore Abu-Abdallah Dahabio, in epitomen coactus et continuatus ab anonymo;* Gœttingue, 1834, in-4°. Les ouvrages précédents ont été tirés du *Tarikh al-Islam*; — le *Tarikh al-Kholafa* (Histoire des quatre premiers Khalifes); — *Tedjrid fi asma al-Sohabet* (Claire exposition des noms des *Sahibs*, ou compagnons de Mahomet) : au British Museum, n° 7359; — *Mizan al-Itidal fi nacad al-Ridjal* (Balance de l'Équité pour apprécier les traditionistes), dictionnaire biographique de ceux qui rapportent les actions et les paroles de Mahomet. L'auteur examine quelle confiance on peut accorder à chacun d'eux. Le n° 742 de la Bibliothèque Bodleyenne contient les huit premières lettres de cet ouvrage; — le *Moschtebih an-Nisbet* (La double signification des noms propres), traité sur les noms arabes et sur la manière de les lire et de les écrire correctement : à la Bibliothèque impériale, n° 862 de l'ancien fonds, et à celle de l'Escurial, n° 1776; — *Al-Djenan* (Le Jardin), abrégé de la continuation par Bedr-ed-din Zerkeschi du *Wefayat al-ayan* (Décès des hommes illustres) de Ibn-Khallikan. E. Beauvois.

Ibn-Khallikan's *Biog. Diction.*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, introd., p. 24. — Abou'l-Mehasin, *Menhel as-safi*, vol. V, f° 86. (Voy. manuscrits arabes, à la Bibl. impér., n° 751 de l'ancien fonds.) — Hamaker, *Specimen Catalogi codic. manuscr. bibl. Academiæ Lugduno-Batavæ*, p. 18. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, édité et trad. par G. Flügel, tome II, nos 2098, 2213, 2220, 2389, 2455; t. III, nos 5141, 7139; t. IV, nos 7892, 7916, 8042; t. V, n° 12064; t. VI, nos 13491, 14298, et 32 autres passages.

DZONDI (*Charles-Henri*), médecin allemand, né en Saxe, le 25 septembre 1770, mort le 1er juin 1835. Élevé d'abord sous les yeux de son père, pasteur à Oberwinkel, il continua ses études au gymnase d'Altenbourg, et plus tard, depuis 1770 jusqu'en 1774, à l'université de Wittemberg. Pour obéir à la volonté paternelle, il dut étudier la théologie; ce qui ne l'empêcha point de s'occuper des autres branches des connaissances humaines, de la médecine en particulier. Reçu docteur en 1806, il pratiqua jusqu'en 1807 la chirurgie et la médecine dans les hôpitaux français. De 1811 à 1817 il fut professeur de chirurgie et directeur de l'Institut clinique à Halle. Il perdit ces places à cause de l'attachement qu'il avait témoigné à la cause française. Il fit alors des cours particuliers, et fonda à ses frais un hospice dont il prit la direction. On a de lui : *Vindiciæ antiquitatis carminum Ossiani*; Wittemberg, 1799, in-4°; — *Supplementa ad anatomiam potissimum comparatam*; Leipzig, 1806, in-4°; — *De Vi corporum organica*; Leipzig, 1808, in-4°; — *De Inflammatione Aphorismorum, liber I*; Halle, 1811, in-8°; — *Ueber die Verbrennungen und das einzige sichere Mittel sie in jedem Grade schnell und schmerzlos zu heilen* (Des brûlures et du plus sûr moyen de les guérir en tous temps et sans douleur); Halle, 1816, in-8°; — *Anfänge zur Vervollkommnung der Heilkunde* (Principes de perfectionnement de l'art de guérir); Halle, 1816, in-8°; — *Kurze Geschichte des klinischen Instituts fuer Chirurgie und Augenheilkunde auf der Universitaet zu Halle* (Histoire abrégée de l'Institut clinique de chirurgie et d'ophthalmologie de Halle); 1818, in-8°; — *Æsculap, eine Zeitschrift der Vervollkommnung der Heilkunde in allen ihren Zweigen gewidmet* (Esculape, journal du perfectionnement de la médecine dans toutes ses branches); Leipzig, 1821, in-8°; — *Die Dampfmaschine ein neues Heilmittel* (La machine à vapeur considérée comme moyen de thérapeutique); Leipzig, 1821, in-8°; — *Die Hautschlacke oder der Skorischer Entzündungsreiz, Quell der meisten krankhaften Stœrungen des Organismus* (L'irritation de l'épiderme, ou inflammation dartreuse, source de la plupart des dérangements de l'organisme); Leipzig, 1821, in-8°; — *Lehrbuch der Chirurgie* (Manuel de Chirurgie); Halle, 1821, 2 vol., in-8°. Dzondi a fourni des articles à plusieurs journaux, en particulier au *Real-Wœrterbuch der Anatomie und Physiologie* de Pierer.

Biographie médicale. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller Lexic.*

DZORDZORETSI. *Voy.* Ezengatsi (*Jean*).

* **DZOU'L-ROMMET** (*Abou'l-Harits Gheilan ben-Ocba*, plus connu sous le nom de), célèbre poëte arabe, né en 695 de J.-C., mort en 117 de l'hégire (735-36 de J.-C.). Il résidait principalement à Bagdad et à Coufa, où il vivait du métier de parasite. C'est un des Arabes dont les amours ont obtenu le plus de célébrité. Il chanta successivement les charmes de Mayya et de Kharka. Porté à la mélancolie, il aimait à dé-

crire les ruines et les constructions abandonnées. Ses poésies étaient particulièrement goûtées des habitants du désert; s'il n'avait pas introduit dans ses poésies tant de détails, qui manquent de noblesse, il égalerait Djérir et Farazdak. Ces deux grands poëtes reconnaissaient le mérite de leur rival, et lui enviaient plusieurs de ses œuvres. Dzou'l-Rommet est, au rapport du célèbre grammairien Abou-Amrou as-Scheibani, le dernier des excellents poëtes arabes. Il composa un *diwan* (recueil de poesies), dont quelques parties se trouvent aux bibliothèques de l'Académie de Leyde et de l'Institut néerlandais.

E. Beauvois.

J. de Hammer-Purgstall, *Literaturgeschichte der Araber*, t. II, p. 401. — Ibn-Khallican, *Biographical Dictionary*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, vol. I, p. 447. — Abou'l-Faradj Ali Isfahani, *Kitab al-Agani*. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, édité et trad. par G. Flüegel, t. III, n° 5423. — Dozy, *Catalogus Codicum orientalium bibliothecæ academiæ;* Lugduno-Batavæ, t. II, p. 44.

E

EACHARD (*Jean*), théologien anglais, né vers 1636, mort le 7 juillet 1697. Il étudia et prit ses degrés à l'université de Cambridge, et se fit connaître par ses écrits satiriques ; il s'attacha surtout au peu de talent des prédicateurs de son temps ; les sermons de son propre père lui servent de point de comparaison, ce qui témoigne chez lui peu de piété filiale, et cependant il fut aussi médiocre que ceux qu'il critiquait lorsqu'il se livra à son tour à la prédication. On a de lui : *The Grounds and Occasions of the Contempt of the Clergy and Religion inquired into, in a Letter to R. L.*; 1670 ; anonyme. Cet ouvrage eut un grand succès; il eut six éditions. Conçu dans un style vif et ironique, il découvrait une des plaies du clergé, l'absence de vocation sérieuse chez beaucoup de ses membres. Eachard s'attira la critique de quelques écrivains; il y répondit par une brochure intitulée : *Some Observations upon the Answer to an Enquiry into the Grounds and Occasions of the Contempt of the Clergy, with some Additions*, dans une autre lettre; 1671 ; — *M. Hobbes's State of Nature, considered in a Dialogue between Philautus and Timothy ;* 1671. Hobbes ne répondit point. On trouve dans le *Catalogue du British Museum* le titre d'un ouvrage attribué à Eachard; il est ainsi conçu : *A Free and impartial Enquiry into the causes of that very great esteem and honour that the non conforming Preachers are generally in with their followers ;* 1673, in-12. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1774, 3 vol. in-12, avec une notice sur sa vie.

Biog. Brit.

EACHARD ou **ECHARD** (*Laurent*), historien anglais, né à Cassam, en 1671, mort le 16 août 1730. Il étudia à Cambridge, entra dans les ordres, et obtint les bénéfices de Welton et d'Elkinton ; il demeura vingt ans dans cette dernière localité. En 1707 il fut nommé prébendier à Lincoln et chapelain de l'évêque; en 1712, on lui conféra le titre d'archidiacre de Stowe ; enfin, il obtint, sous le roi Georges Ier, les bénéfices de Rendlesham, Sudborn et Alford, dont il jouit pendant huit années. Il mourut en voiture, en se rendant aux eaux dont les médecins lui avaient prescrit l'usage. Ses ouvrages sont : *The History of Rome to Augustus ;* 1699, 4e éd. ; — *The History of the Empire from Augustus to Constantine;* 1699, 2e éd.; — *An Ecclesiastical History of the Empire from the nativity of Christ to Constantine ;* 1702 ; — *The History of England from the Time of Julius Cæsar to the end of the reign of James I ;* 1707 ; — *The History of England from James I to the revolution of* 1688 ; 1718 ; — *Maxims and Discourses of Tillotson ;* 1719 ; — *History of the Revolution of* 1688 ; — *A Gazetteer, the eleventh edition of which was published in* 1716 ; — *A Description of Ireland ;* 1691. Laurent Echard traduisit trois comédies de Plaute, et travailla aussi à une traduction de Térence.

Biog. Brit. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

EACIDE. *Voy.* ÆACIDAS.

EADMER. *Voyez* EDMER.

EALRED. *Voyez* AELRED.

***EAMES** (*Jean*), mathématicien anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui des dissertations dans les *Philosophical Transactions*, telles qu'un extrait du premier ouvrage imprimé à Constantinople, en 1728, sous ce titre : *Tuhhfat Ilkibar;* 1732 ; — *The Philosophical Transactions from the year* 1719-1733, *abridged ;* Londres, vers 1736, in-4°. Ce livre fait suite à l'abrégé de la même collection commencé par Jean Lowthorp et Benjamin Motte, et a été lui-même continué jusqu'en 1743 par Jean Martyn.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

EANDI (*Joseph-Antoine-François-Jérôme*), physicien piémontais, né à Saluces, le 12 octobre 1735, mort a Turin, le 1er octobre 1799. Il était fils d'un notaire de Saluces. Demeuré sans fortune, il embrassa la carrière ecclésiastique, et entra à l'école normale du collége des Provinces à Turin, où il étudia la littérature sous Bartoli et Chionio et la physique sous le père Beccaria. En 1757 Eandi fut nommé répétiteur de géométrie au collége des Provinces, et en 1761 professeur de philosophie au même collége. En 1770 il passa comme directeur spirituel aux écoles royales de Savillan, remplaça en 1776 Beccaria jusqu'en 1781, où il fut appelé à la chaire de géométrie. Vers cette époque Eandi devint membre du Collége des Beaux-Arts (classe de philosophie). En 1788 il remplaça l'abbé Canonica comme professeur de physique, et fut admis à l'Académie des Sciences (section de physique). En mourant, Eandi institua pour héritier Vassali, son neveu, à charge de prendre son nom. On a d'Eandi : *Ragione e Religione;* Turin, 1772, in-8° ; — *Notice historique sur les études du père Beccaria ;* Turin, 1783, in-8°. Cette notice, dédiée au comte de Balbi, expose les nouvelles théories sur l'électricité ; — *Essai sur les er-*

reurs de quelques physiciens à l'égard de l'électricité; Turin, 1788; — *Elementa Geometriæ et Physicæ ad Subalpinos;* Turin, 1793, 3 vol. in-4°; — des *Sermons*, des *Panégyriques*, des *Discussions de principes politiques*, etc.

Vassall, *Notice sur la vie et les ouvrages d'Eandi*, dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, VI.

* **EARBERG** (*Matthieu*), théologien anglais, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *Deism examined and confuted in an answer to a book intitled: Tractatus theologico-politicus*; Londres, 1697, in-8°. Cet ouvrage a pour objet de réfuter Spinosa.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

* **EARINUS FLAVIANUS**, eunuque favori de l'empereur Domitien. Martial et Stace ont consacré à la louange de la beauté d'Earinus, le premier plusieurs épigrammes, le second une pièce de ses *Silves*.

Dion Cassius, LXVII, 2. — Martial, *Epigr.*, IX, 12, 13, 14, 17, 18. — Stace, *Silv.*, III, 4.

EARLE, et non **EEARL** (*Jean*), théologien anglais, né à York, en 1601, mort le 17 novembre 1665 (1). Il entra au collége Merton d'Oxford en 1620, et au sortir de ses études il fut nommé chapelain de Philippe, comte de Pembroke, qui lui fit obtenir le rectorat de Bishopston, dans le Wiltshire. Il fut ensuite nommé chapelain du prince royal et chancelier de la cathédrale de Salisbury. Son attachement à la royauté lui fit perdre toutes ses places : il suivit Charles II dans l'exil, et devint chapelain de ce prince. Il était lié avec le docteur Morley, depuis évêque de Winchester, avec qui il passa une année à Anvers; puis il vint en France, où il s'attacha à la personne de Jacques, duc d'York. A la Restauration il eut le doyenné de Westminster, fut consacré évêque de Worcester le 10 novembre 1662 et évêque de Salisbury l'année suivante. En 1665 il vint avec le roi et la reine à Oxford. On a de ce prélat : une traduction en latin de l'Εἰκὼν Βασιλική, sous ce titre : *Imago regis Caroli, in illis suis ærumnis et solitudine;* La Haye, 1649; — *Microcosmographia, or a peece of the World discovered, in Essays and Characters;* 1630.

Wood, *Ath. Oxon.*, II. — Burnet, *Own Times.*

* **EARLE BENSON** (*William*), philosophe et savant anglais, né à Shaftesbury, le 7 juillet 1740, mort le 21 mai 1796. Il se distingua par ses lumières et par son caractère philanthropique. Il dota plusieurs établissements charitables des villes de Bristol, Winchester et Salisbury. Il a publié un ouvrage tiré d'un pamphlet (*scarce*) et intitulé : *An exact relation of the famous earthquake and eruption of mount Etna in* 1669. Earle a ajouté à cette description celle de l'éruption de 1766, dont il fut témoin oculaire.

Gentl. Magaz., 1796. — Rose, *New biog. Dict.*

(1) La *Biographie Michaud* le fait, par erreur, naître en 1630, et mourir le 12 novembre 1695. Si cela était, il aurait publié à l'âge de deux ans sa *Microcosmographia.*

EARLOM (*Richard*), graveur anglais, né à Londres, en 1742, mort le 9 octobre 1822. Dès sa première jeunesse, il manifesta un goût extraordinaire pour le dessin. Ses progrès à l'école de Cipriani furent rapides, et dès 1769 il fut chargé des dessins de la magnifique collection d'Houghton. Il exécuta aussi avec un rare talent une collection de gravures dont le sujet était tiré du *Libro di Verità* de Claude.

Rose, *New biog. Dict.*

* **EASTLAKE** (*Charles* Lock), peintre anglais, né vers 1800. Après avoir étudié à l'académie de Londres, il fit le voyage d'Italie, et compléta ses études artistiques à Venise et à Rome; il chercha surtout à se familiariser avec la manière du Titien, sans renoncer pour cela à sa propre originalité. Revenu en Angleterre, il n'y fut pas d'abord apprécié; on n'y comprenait pas sa couleur. C'est ainsi que ses compositions historiques, parmi lesquelles *Le Spartiate Isadas s'élançant tout nu du bain au combat*, n'eurent aucun succès. Il fit alors de la peinture de genre, dont les Anglais se montrent grands amateurs. Il commença par des scènes de bandits, et fit paraître plus tard des scènes de la vie de vigneron. A la suite d'un voyage que son protecteur Harman l'avait mis à même de faire en Grèce, il en rapporta des traits empruntés à la vie populaire de ce pays. De là quelques-unes de ses œuvres en renom, telles que *Une Grecque en costume national;* — *Des Grecs fugitifs* (exposé en 1833); — *La Grotte du Désespoir;* — *Une Allégorie*, d'après Spencer; — *Une famille de paysans assaillie par des brigands.* Toutes ces productions témoignent chez l'artiste d'une véritable entente de la couleur. En 1841 on l'envoya à Munich pour y rechercher si on ne pouvait pas appliquer la peinture à fresque au palais nouvellement construit pour le parlement anglais et s'il convenait de confier cette décoration à des peintres allemands. Il se prononça pour l'affirmative sur les deux points, et entreprit l'œuvre avec sept autres peintres qu'il s'adjoignit. Parmi ses autres ouvrages, on cite encore des *Pèlerins en vue de la Ville sainte;* une *Héloïse;* l'un et l'autre tableau rappellent la manière des anciens maîtres. On peut dire d'Eastlake que son talent va toujours en progressant; c'est d'ailleurs un artiste réfléchi et instruit. On a de lui : une traduction de la Théorie des couleurs (*Farbenlehre*) de Goethe; — *Materials for a History of oil Painting;* Londres, 1847; — *Contributions to the Literature of the Fine Arts;* Londres, 1848. Sa femme a traduit le Manuel du Peintre (*Handbuch der Malerei*) de Kugler; Londres, 1842 et 1851.

Conversations-Lexik. — Nagler, *Neues Künster-Lex.*

* **EATON** (*Jean*), théologien anglais, né à Kant, en 1575, mort en 1641. Il étudia à Oxford, entra dans les ordres, obtint une cure, et devint en 1625 ministre et prédicateur à Wickham-Market, où il mourut. On le considère comme

le fondateur de la secte des antinomiens. On a de lui *The discovery of a most dangerous dead faith;* Londres, 1641, in-12; — *They Honey-comb of free justification;* Londres, 1642, in-4°.

Echard, *His. of Engl.* — Wood, *Ath. Oxon.*

* **EATON** le jeune (*Samuel*), théologien anglais, mort vers 1777. Il étudia à Iéna, parcourut une partie de l'Europe, et devint médecin particulier du duc de Zelle. On a de lui : *A View of human Life;* Londres, 1764, in-8°; — *A View of Christianity, as taught by Christ himself, in a series of sermons,* etc.; ibid., 1777, 2 vol. in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

EAU. *Voyez* L'EAU.

* **EBANO** (*Placido*), théologien sicilien, mort en 1683. Il entra, le 1er mai 1634, dans l'ordre des Clercs réguliers de Palerme, et gouverna longtemps la maison professe de Saint-Joseph en la même ville. On a de lui : *Brieve Prattica per l'oratione mentale;* Palerme, 1676. Cet écrit a été réimprimé sous le titre de *Esercitio spirituale per la matina e per la sera;* Palerme, 1682.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

* **EBBA** (Sainte), martyrisée à Colignan, vers 870. Elle était abbesse d'un couvent de religieuses. Ayant appris l'approche de Stuba et de Hinguar, chefs danois qui désolaient l'Irlande et mettaient tout à feu et à sang, et craignant pour ses religieuses quelque chose de plus triste que le pillage, elle leur persuada, afin de ne pas exciter les désirs des barbares, de se défigurer et de se couper le nez et la lèvre supérieure. Les Danois, les trouvant dans ce pitoyable état, en eurent horreur, et les brûlèrent avec le monastère.

Baronius, *Annales*, an. 870. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

* **EBBERT** (*Jean-Baptiste*), publiciste allemand, né en Autriche, le 20 janvier 1664, vivait encore en 1728. Il entra dans l'ordre des Bénédictins en 1688. De 1695 à 1706 il professa le droit canon à l'université de Salzbourg, et de 1703 à 1706 il fut pro-chancelier du même établissement. Ses ouvrages sont : *Bellum;* 1697 et 1702, in-4°; — *Controversiæ selectæ ex universo jure;* 1698, 1699, in-4°; — *Pax;* 1700, in-4°; — *Jubilæum;* 1700, in-fol.

Hist. univ. Salisbury.

EBBES. *Voyez* EBLES.

EBBESEN (*Niels*), seigneur jutlandais, mort en 1340. Lorsque le comte Gérard, de la maison de Holstein, déjà maître du Jutland et de la Fionie, eut fait prisonnier le fils aîné du malheureux roi Christophe II, Ebbesen, accusé d'être le meneur des nobles liguéscontre ce seigneur usurpateur, et que celui-ci venait de vaincre, fut mandé devant lui pour rendre compte de sa conduite. Loin de se laisser intimider, Ebbesen déclara à Gérard qu'il le combattrait partout où il la rencontrerait. Gérard le laissa aller; quelques jours plus tard, le 1er avril 1340, Ebbesen surprend le comte endormi dans son château, lui passe son épée au travers du corps et frappe de même ceux qui se trouvaient avec Gérard et qui avaient partagé la même sécurité. Il défait ensuite les fils de ce seigneur, venus au secours du château de Skanderberg, devant lequel Ebbesen avait mis le siége; mais il trouva la mort dans le triomphe. La conduite patriotique d'Ebbesen facilita la restauration de la dynastie légitime. L'acte d'Ebbesen, jugé comme patriotique, a été célébré par la poésie danoise.

Baden, *Danemark Riges Historie.*

EBBON, trente-et-unième évêque de Reims, né vers 775, mort à Hildesheim, le 20 mars 851. Il appartenait à une famille de serfs établie sur un des domaines de Charlemagne au delà du Rhin. Sa mère fut choisie pour nourrice de Louis depuis empereur et surnommé *le Débonnaire.* Lui-même fut élevé avec ce prince dans le palais impérial. Il l'accompagna ensuite dans son royaume d'Aquitaine, et devint son secrétaire. Le jeune roi le combla de marques d'attachement, et peu de temps après avoir reçu la couronne impériale, il l'éleva au siége épiscopal de Reims en 816. Ebbon, qui était depuis longtemps entré dans les ordres, mais qui n'avait encore rempli aucune dignité ecclésiastique, se montra digne de ses hautes fonctions. L'administration d'un grand diocèse ne suffisait pas à son activité. Il reçut de Louis le Débonnaire plusieurs missions diplomatiques, et il se joignit à Halitgaire pour aller prêcher au commencement de 822 l'Évangile en Saxe et jusqu'en Danemark. Il figura dans plusieurs conciles, et particulièrement à celui de Paris, en 829. « Jusque là, d'après l'*Histoire littéraire de France,* il n'avait rien paru que de louable dans la conduite d'Ebbon; mais ce qu'il fit ensuite contre Louis, son souverain et son bienfaiteur, lui attira l'indignation de tous les bons Français de son siècle, et lui a mérité celle de toute la postérité. » Lothaire ayant tenté de détrôner son père, Ebbon se mit à la tête des évêques factieux qui se déclarèrent pour le fils rebelle. Au concile de Compiègne et à l'assemblée de Soissons, il inspira les mesures les plus humiliantes pour le monarque déchu. Lothaire le récompensa de son zèle en lui donnant l'abbaye de Saint-Vaast; mais Ebbon ne tarda pas à en être dépouillé et à porter la peine de sa trahison. Louis le Débonnaire remonta sur le trône, et dès 834 Ebbon fut relégué dans le monastère de Fulde. On l'en tira l'année suivante pour le faire comparaître au concile de Thionville. Là, sur sa propre confession, il fut déposé de l'épiscopat par quarante-trois évêques et renvoyé à Fulde. On le transféra ensuite à Lisieux, sous la garde de Fréculfe, évêque de la ville, puis à Fleuri ou Saint-Benoît-sur-Loire. Il en sortit à la mort de Louis le Débonnaire en 840, et le 24 juin de la même année l'empereur Lothaire le fit rétablir dans son siége par vingt archevêques ou évêques assemblés à Ingelheim. Mais dès l'année

suivante Ebbon, auquel le pape refusa une nouvelle institution canonique, fut forcé de quitter pour toujours son diocèse de Reims. Pour comble d'infortune, il s'attira la disgrâce de Lothaire en refusant l'ambassade de Constantinople, et perdit les abbayes qu'il tenait de ce prince. Il se retira alors auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'évêché d'Hildesheim en Saxe. Il y finit ses jours, dans l'obscurité. Ebbon, bien qu'il fût renommé par son savoir et son esprit, n'a laissé que des opuscules sans intérêt. On a de lui des *Statuts* ou *Règlements*, imprimés à la suite de l'*Histoire ecclésiastique de Reims* par Flodoard; — une lettre à Halitgaire, évêque de Cambray, pour l'engager à composer un *Pénitentiel* tiré des canons et des ouvrages des Pères. Cette lettre se trouve en tête du *Pénitentiel* de Halitgaire et dans l'ouvrage de Flodoard cité plus haut; — *Apologie;* dans cette espèce de manifeste, Ebbon essaye de justifier sa conduite et de montrer que, malgré la renonciation qu'il avait faite au concile de Thionville, cinq ans auparavant, et contre laquelle il avait promis de ne jamais revenir, on n'avait pu le déposer. Cette *Apologie* fut publiée pour la première fois par D. Luc d'Acheri, dans son *Spicil.*, t. VII, p. 175-183; elle a été reproduite dans la grande *Collection des Conciles.* L'*Histoire littéraire de France* attribue encore à Ebbon une inscription placée anciennement au faîte de l'église de Reims avec les figures du pape Étienne et de l'empereur Louis, et une épitaphe de la mère de l'archevêque. Ces deux pieces sont en prose cadencée; elles out été insérées dans Flodoard, et dans dom Marlot, *Histoire de l'Église de Reims*, t. III, c. 19.

Duchesne, *Scriptores Hist. Franc.* — Labbe, *Concilia.* — Dom Bouquet, *Recueil des Historiens de France.* — Hincmar, *De Prædestinatione*, p. 324. — *Hist. litt. de Fr.*, t. V. — J.-J. Ampère, *His. litt. de Fr.*, t. III.

EBBON (Saint), évêque de Sens, né à Tonnerre (Bourgogne), mort en 750. Il était d'une famille noble; mais il renonça à tous les avantages que le monde lui offrait pour entrer dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif; il en fut élu abbé, et succéda bientôt à son oncle, saint Guerric, évêque de Sens. Il passa la fin de sa vie dans un ermitage au village d'Arces. On rapporte que, sur la demande qu'il en fit à Dieu dans ses prières, les Sarrasins qui assiégeaient Sens furent frappés d'aveuglement et s'entre-égorgèrent. On célèbre la fête de ce saint le 27 août.

E. M. de L.

Acta Sanct. Ord. S. Benedicti, t. II.

EBBON, moine allemand, de l'ordre des Bénédictins, vivait vers le milieu du douzième siècle. Il écrivit une *Vita Othonis episcopi Bambergensis.* Cette biographie, imprimée dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius, se trouve aussi dans les *Acta Sanctorum* (1er juillet). Le quatrième livre, relatif à la canonisation de saint Othon, est l'œuvre d'un écrivain plus récent.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Ætat.* — Dupin, *Histoire des Controverses*, etc.

EBBON. *Voyez* Ebles.

* **EBED-JESU** (*Serviteur de Jésus*), surnommé *Bar-Akre*, premier patriarche nestorien de ce nom, né à Gedan, en 998 de J.-C. (376 de l'hégire, 1297 de l'ère des Séleucides). D'abord moine à Mossoul, puis prêtre d'une église de cette ville, il fut appelé à l'évêché de Maaltaja et Ba-Nuhadraet en 963, et devint *catholique*, ou patriarche des nestoriens. Cette élection fut accompagnée de circonstances qui montrent quelles vexations les chrétiens avaient alors à endurer de la part des autorités musulmanes : le gouverneur de Bagdad voulait faire élever à la dignité de patriarche un certain Phétion, prêtre séculier; ni la loi ni l'usage ne lui donnaient le droit d'intervenir dans cette affaire; cependant les archevêques et évêques, pour obtenir la liberté de l'élection, furent obligés de payer cent-trente-mille deniers à l'avide gouverneur. L'administration d'Ebed-Jesu ne fut pas exempte de troubles; il eut à subir une persécution, qui cessa quand il se fut soumis à un tribut annuel de deux cent mille deniers. Ebed-Jesu avait écrit quelques ouvrages, dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous. E. Beauvois.

Assemani, *Bibl. orient.*, t. III, part. I. — Aboulfarage, *Chron. Syr.* — Amrus, *Catalogus Patriarcharum*, ms.

EBED-JESU, surnommé *Bar-Bricha*, polygraphe syriaque, mort en 1318. Né de parents chaldéens, de la secte nestorienne, après avoir été pendant cinq ans évêque de Sigara et d'Arabie, il fut élevé, vers l'an 1290, au siége métropolitain de Soba (Nisibe) et d'Arménie. Ebed-Jesu a composé quatorze ouvrages, dont le plus remarquable est : l'*Epitome ou Collection des Canons des Conciles.* Ces canons avaient été traduits par Aloysius Assemani, et étaient restés manuscrits dans la bibliothèque du Vatican. Le cardinal Maï, qui a découvert cette traduction, l'a publiée dans le tome X de son recueil intitulé : *Scriptorum veterum nova Collectio, e Vaticanis codicibus edita;* Rome 1825-1838; il y a joint le texte syriaque, qu'on croyait perdu. Le recueil d'Ebed-Jesu se compose des traités suivants : *Canones XXV apostolici ob Ecclesiæ ordinationem;* — *Prima christianæ doctrinæ Diffusio;* — *Description des pays qui reçurent la prédication des Apôtres;* — *Canons des Apôtres au nombre de quatre-vingt-trois, édités par saint Clément;* — *Vingt autres canons des Apôtres, publiés par le même saint;* — *Une préface* d'Ebed-Jesu. Nous devons citer encore parmi les ouvrages d'Ebed-Jesu le *Catalogue en vers syriaques de tous les écrivains ecclésiastiques*, traduit et publié pour la première fois à Rome, en 1653, in-8°. Cette édition, faite sur des manuscrits fautifs, est inférieure à celle qu'a donnée Assemani (*Bibl. orient.*, t. III). Ce catalogue est un sec et bref sommaire, une sorte de diction-

naire bibliographique; il contient la liste des livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament, de cinquante-trois Pères des Églises grecque et latine, de quelques ouvrages anonymes, de quelques collections de lois et de canons, enfin de cent-cinquante-et-un écrivains syriaques, y compris Ebed-Jesu lui-même, qui n'a pas oublié son article; — *Le Paradis d'Éden*, poëme. Ce poëme a été composé d'après des principes faux et bizarres: Ebed-Jesu l'écrivit pour montrer aux Arabes que la langue syriaque se prête parfaitement aux difficultés de la versification; il s'astreignit donc à n'y mettre que des vers d'une difficile composition; les uns conservent le même sens, de quelque côté qu'on les lise, les autres ne contiennent que des mots qui commencent tous par la même lettre; — *Le Livre de la Perle, traité de la vérité de la religion chrétienne*, qui fut décoré de ce titre fastueux « parce que, dit l'auteur, s'il est petit de volume, il est grand de science et de mérite »; il est divisé en cinq livres, et a été publié pour la première fois par le cardinal Maï, en latin et en syriaque, dans le tome X du recueil cité plus haut. Le savant cardinal y a joint des notes importantes, où il réfute les erreurs nestoriennes d'Ebed-Jesu. Cet ouvrage, fait avec beaucoup d'ordre et de méthode, est important pour l'histoire de l'Église; — divers ouvrages de théologie, des lettres, des mélanges, en syriaque; — une *Histoire du schah de Marur*, en arabe. Ebed-Jesu se fit par ses écrits une telle réputation parmi ses compatriotes, qu'il passe pour le meilleur écrivain de sa langue, tant en vers qu'en prose.

E. BEAUVOIS et A. BONNEAU.

Assemani, *Bibl. orient.*, t. III, part. I. — Maï, *Scriptorum veterum nova Collectio, e Vaticanis codicibus edita.* — Bonetty, *Table alphabétique, analytique et raisonnée de tous les auteurs sacrés et profanes édités par S. E. le cardinal Maï;* Paris, 1850.

* **EBED-JESU**, fils de Jean, patriarche chaldéen et écrivain syriaque, vivait au milieu du seizième siècle. Après avoir été moine dans un monastère de *Gozarta* (en latin, *Tigridis Insula*, en arabe, *Djezirat*), puis évêque de cette ville, il fut élu, en 1554, pour succéder à Sulaka, premier patriarche des Chaldéens (c'est ainsi qu'on nomme les nestoriens revenus à la communion romaine). Il vint à Rome en 1562, pour faire confirmer son élection par le pape et en recevoir le pallium. Peu d'années après il mourut, dans un monastère de la ville de Seert, en Mésopotamie. C'était un homme d'une grande érudition; il avait lu tous les Pères grecs et latins, et savait l'arabe, le chaldéen et le syriaque; beaucoup de nestoriens furent convertis par lui, et sous son administration le nombre des Chaldéens fut considérablement augmenté. On a de lui un poëme en trois parties : *Sur le Voyage à Rome, le retour, et la mort de Sulaka;* — *Poëme à la louange de Pie IV;* — une *Profession de foi*, qui fut lue dans la vingt-deuxième session du concile de Trente. Quelques savants l'ont confondu avec Ebed-Jesu Bar-Bricha; mais c'est à tort, comme l'a démontré Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 538 et et 539, t. III, p. 3, 325.

E. BEAUVOIS.

Onuph. Panvinius, *Pii IV Vita;* — *Lettre au concile de Trente*, du card. Ant. Amulio, *Continuatio Baronii, an.* 1562. — Léonard Abel, *Bibl. eccles.* de Le Mire, p. 58. — Genebrard, *Chron.*, lib. IV. — Claconius, *Vita Pontif.* — P. Stroza, *Præf. ad Disputationem de Chaldæorum dogmatibus.*

* **EBEL** (*Henri-Christophe*), mathématicien allemand, né à Gœttingue, le 11 octobre 1652, mort à Hanovre, le 25 mai 1727. Outre un grand nombre de thèses sur les mathématiques, on a de lui : *De Pendulo ex tetractis deducto;* 1674.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

EBEL (*Jean-Godefroi*), statisticien et géologue allemand, né à Züllichau, Nouvelle-Marche de Brandebourg, le 6 octobre 1764, mort à Zurich, le 8 octobre 1830. Il étudia la médecine à Francfort-sur-l'Oder, et obtint le grade de docteur. Il alla ensuite compléter ses études à Vienne, où il séjourna jusqu'en 1790, puis il vint exercer la médecine à Francfort en 1792. Pendant un séjour qu'il fit depuis en France, il se lia avec Sieyès, dont il contribua particulièrement à répandre les ouvrages en Allemagne. En 1801 il se rendit en Suisse, et vécut depuis ce temps presque toujours à Zurich, où il mourut. La république helvétique, en reconnaissance du mérite d'Ebel, lui avait accordé le droit de citoyen. En parcourant la Suisse dans toutes les directions, Ebel avait recueilli sur le sol et la nature de ce pays des renseignements précieux, dont il fit part au public dans quelques ouvrages fort estimés, et qui lui ont valu la réputation d'un géologue aussi profond que judicieux. Parmi ses écrits les plus connus, nous citerons : *Anleitung auf die nützlichste und genussvollste Art die Schweiz zu bereisen* (Guide pour faire le voyage de la Suisse de la manière la plus utile et la plus agréable); Zurich, 1793; 3e édition, 1810, 4 vol. : cet ouvrage a été traduit en français et en anglais; — *Schilderung der Gebirgsvoelker der Schweiz* (Description des peuples montagnards de la Suisse); Tubingue, 1798-1802, 2 vol.; l'auteur y offre un tableau fidèle des habitants d'Appenzell et de Glaris; — *Uber den Bau der Erde in den Alpen-Gebirgen* (Structure de la terre au sein des Alpes); Zurich, 1808 : ce livre renferme, outre des notions générales, des observations très-curieuses sur les Alpes, surtout relativement à la géognosie; — *Ideen über die Organisation des Erdkoerpers und über die gewaltsamen Verænderungen seiner Oberflæche* (Idées sur l'organisation du globe et sur les révolutions qu'il a subies quant à sa surface); Vienne, 1811.

Conversat. Lexik.

* **EBEL** (*Jean-Philippe*), littérateur allemand, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Discours von Festungen* (Discours au sujet des forteresses); Giessen, 1620,

in-4°; — *Epigrammata palindromia, cum auctario*; Ulm, 1623, in-4°; — *Hermes logicus Dietrichianus*; Giessen, 1658, in-8°.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexik.*

EBELING (*Christian*), philosophe et théologien allemand, né le 3 novembre 1668, à Bückebourg, mort le 3 septembre 1716, à Rinteln. Après avoir fait ses études à Iéna et à Giessen, il fut nommé en 1697 professeur de philosophie à Rinteln. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio de Juramento per dolum elicito*; Giessen, 1697, in-4°; — *Progr. de genuino Logicæ usu*; Rinteln, 1701, in-4°; — *Tract. de provocatione ad judicium Dei*; Lemgo, 1708 et 1748, in-4°; — *Enodatio juris divini decalogici*; Rinteln, 1710, in-8°; — *Disput. de consequentiis theologicis*; Rinteln, 1714, in-4°; — *Ethicæ christianæ Compendium*; 1715, in-8°; — *Examen Concilii Tridentini*; 1716, in-8°; — *Theologia homiletica*; Rinteln, 1716, in-8°.

W. DE S.

EBELING (*Jean-Georges*), compositeur allemand, parent du précédent, né à Lunebourg, mort à Stettin, en 1676. Il était en 1662 directeur de musique de l'église principale et du collége Saint-Nicolas, à Berlin. En 1668 il fut nommé professeur de musique du collége Saint-Charles de la même ville. On a de lui : *Archæologia Orphica*, ou *Antiquitates musicæ*; Stettin, 1657, in-4° : cet ouvrage s'arrête à l'an du monde 3920; — *Concert instrumental*; Berlin, 1662, in-fol.; — *Cantiques spirituels*, à quatre voix, deux violons et basse continue; Berlin, 1666 et 1667, in-fol., et Stettin, 1669, in-8°.

Fabricius, *Bibl. Græc.*, lib. III, cap. 10. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **EBELING** (*Jean-Juste*), théologien allemand, né à Elze, le 27 août 1715 (pays de Hildesheim), mort à Lunebourg, le 2 mars 1783. Après avoir fait ses études à Helmstædt, il fut nommé en 1740 prédicateur à Garmessen, et devint en 1753 surintendant (évêque protestant) à Lunebourg, où il termina ses jours. Ses principaux ouvrages sont : *Andächtige Betrachtungen aus dem Buche der Natur und Schrift*, etc. (Méditations religieuses, puisées dans le livre de la nature et de l'Écriture); Hildesheim, 1747, 4 vol. in-8°; — *Sünden der Menschen, die unter dem Scheine des Gottesdienstes begangen werden* (Péchés des hommes, commis sous le masque du culte); Lemgo, 1748, in-8°; — *Heilige Wahrheiten des Glaubens*, etc. (Saintes Vérités de la foi chrétienne); Lunebourg, 1748 et 1758, 2 vol. in-4°; — *Erbauliche Betrachtungen für Leute so in Städten wohnen* (Considérations édifiantes pour les habitants des villes).

W. DE S.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

EBELMEN (*Jacques-Joseph*), chimiste français, né à Beaume-les-Dames, le 10 juillet 1814, mort le 31 mars 1852. Il commença ses études en 1822, vint les suivre à Paris, au collége Henri IV, et les termina au collége de Besançon. En 1831 il se fit recevoir à l'École Polytechnique, qu'il quitta en 1833 pour entrer dans l'École des Mines. En 1836 il fut nommé ingénieur ordinaire à Vesoul, et le 18 décembre 1840 il fut appelé à Paris comme professeur adjoint à la chaire de docimasie de l'École des Mines. En 1841 il devint secrétaire adjoint de la commission des *Annales des Mines*, et répétiteur de chimie à l'École Polytechnique. Le 5 avril 1845, une ordonnance royale nomma Ebelmen administrateur adjoint à la manufacture de Sèvres. Le 16 décembre suivant un arrêté ministériel lui confia la chaire de docimasie à l'École des Mines, en qualité de professeur titulaire. Le 25 juin 1847 il fut nommé ingénieur de première classe, et le 14 octobre suivant directeur de la Manufacture royale de Sèvres. Sous la direction savante d'Ebelmen, la manufacture de Sèvres fit des progrès remarquables au double point de vue de l'industrie et de l'art. Les artistes les plus éminents du genre, dessinateurs et coloristes, furent appelés à fournir de nouveaux modèles; des perfectionnements importants, apportés dans le coulage, permirent d'exécuter des pièces jusqu'alors sans exemple comme pureté et délicatesse; la partie matérielle fut aussi avantageusement modifiée. Au moyen des changements intelligents dans les appareils caloriques, la houille remplaça le bois dans la cuisson des pâtes; une économie considérable fut ainsi réalisée dans la dépense du combustible. L'établissement de Sèvres dut à Ebelmen son plus haut degré de splendeur, et la France le maintien d'une de ses gloires artistiques et industrielles.

En 1849, Ebelmen fit partie des commissions officielles du jury de l'industrie et de l'exposition de Londres. Le 8 mars 1852, un décret le créa ingénieur en chef des mines : il mourut quelques jours plus tard, à peine âgé de trente-huit ans. On a de lui un grand nombre de *Mémoires* publiés dans les *Annales des Mines*, les *Bulletins de l'Académie des Sciences* et les *Annales de Physique et de Chimie*; tels sont : *Sur la chaleur de combustion du carbone et de l'oxyde de carbone*; — *Sur la composition et l'emploi des gaz des hauts fourneaux* (1841); — *Sur la composition des gaz d'affinerie*; — *Sur la production et l'emploi des gaz combustibles dans les arts métallurgiques*; — *Sur la carbonisation du bois*; — *Sur la composition des gaz des foyers métallurgiques*; — *Sur la carbonisation du bois en meule*; — *Sur les générateurs à gaz*; — *Sur les produits de la décomposition des espèces minérales de la famille des silicates* (1845); — *Sur une nouvelle méthode pour obtenir des combinaisons cristallisées par la voie sèche, et sur ses applications à la reproduction des espèces minérales* (8 novembre 1847); — *Sur la décomposition des roches* (1848); — *Sur la composition des gaz des hauts four-*

neaux et sur la théorie de ees appareils (1851); — *Sur la composition des gaz qui se dégagent des fours à coke*; — *Sur les altérations des roches stratifiées sous l'influence des agents atmosphériques et des eaux d'infiltration* (22 décembre 1851) (1).

Ces divers mémoires de M. Ebelmen ont été réunis par M. Salvetat et publiés sous le titre de *Recueil des Travaux scientifiques de M. Ebelmen*; Paris, 1855, 2 vol. in-8°.

M. Chevreul, *Notice sur M. Ebelmen*; 1855.

* **EBENDORFER** (*Thomas* DE HASSELLACH), professeur de théologie à Vienne, vers la fin du quinzième siècle. Il a laissé une *Chronicon Austriacum*, divisé en cinq livres, et allant depuis l'origine de la nation jusqu'à l'an 1463. Cet ouvrage n'est pas sans quelque importance pour l'étude et l'histoire. Pertz l'a inséré dans son recueil des *Scriptores Austriaci*, t. II, p. 689-986, en retranchant toutefois le premier livre et la majeure partie du second, à cause des fables dont ils sont remplis et qui ne méritent nullement d'être reproduites. G. B.

Mitterdorfer, *Conspectus univers. Viennens.*, t. II, p. 3. — Khuntz, *Literär-Geschichte Oestreich. Gel.*, p. 58-77.

EBER (*Paul*), hébraïsant et théologien allemand, né à Kissingen (Franconie), le 8 novembre 1511, mort le 16 décembre 1569. Instruit d'abord par son père, il alla ensuite continuer à Anspach ses études, qu'un grave accident interrompit tout à coup : une maladie ayant nécessité son retour à la maison paternelle, il fit une partie du voyage sur un cheval qui le renversa et le traîna à une certaine distance. Cette chute le rendit bossu. Cependant, en 1525 il alla à Nuremberg, où il étudia sous Camerarius et sous Jean Kitzmann. Arrivé ensuite à Wittemberg, il y devint le secrétaire puis l'ami de Mélanchthon, dont on l'appela le *Répertoire*, parce que ce théologien le consultait en toutes choses. Eber professa la grammaire et la philosophie. En 1541 il accompagna Mélanchthon à la diète de Worms, en 1556 il succéda à Forster comme professeur d'hébreu, en 1558 il fut nommé pasteur du temple de Wittemberg, et en 1559 il obtint le titre de surintendant général. Ses principaux ouvrages sont : *Expositio Evangeliorum*; — *Calendarium historicum*; 1551, in-4°; — *Historia Populi Judæi, a reditu Babylonico ad Hierosolymæ excidium*; trad. en français sous ce titre : *État de la religion et république du peuple Judaïque*; Genève, 1561, in-8°; — *Vocabula Rei Nummariæ, Ponderum et Mensurarum*, avec Gaspard Peucer.

Sax, *Onomast. liter.*, III, 250. — Teissier, *Elog.* — Adam, *Vit. Erudit.*

EBERARD, duc de Frioul. *Voy.* GUI Ier.

***EBERHARD**, musicien allemand, né à Freisingen, vers le milieu du douzième siècle. Il a laissé un traité *De Mensura Fistularum*, que Gerbert a inséré dans son précieux recueil, *Scriptores de Musica sacra*, t. II, p. 279. G. B.

Fétis, *Biog. univ. des Music.*

* **EBERHARD** (***), chroniqueur allemand, vivait au commencement du treizième siècle; tout ce qu'on sait sur son compte, c'est qu'il écrivit une chronique rimée de la ville de Gandersheim allant jusqu'à l'année 1216; une traduction latine de cet ouvrage se trouve dans les *Antiquitates Gandersheimanæ* de Leukfeld; p. 353-408. G. B.

EBERHARD, duc DE WURTEMBERG. *Voy.* WURTEMBERG (DUCS DE).

ÉBERHARD, ÉBRARD ou **ÉVRARD DE BÉTHUNE**, surnommé *Græcista*, grammairien et controversiste flamand, vivait probablement au commencement du treizième siècle. Sa vie est inconnue. Il était né sans doute en Artois, dans la ville de Béthune. Lui-même nous apprend qu'il fut professeur de grammaire et de belles-lettres. L'époque où il écrivit est indiquée par deux anciens vers que rapporte Arnold de Rotterdam, auteur du quinzième siècle :

> Anno milleno centeno bis duodeno
> Condidit Ebrardus Græcismum Bithuniensis.

Malheureusement le premier de ces vers peut également signifier 1124 ou 1212, selon qu'on rapporte le mot *bis* à *centeno* ou à *duodeno*. La Monnoye et Paquot adoptent la première de ces dates. Du Cange, Oudin et Daunou, regardent la seconde comme beaucoup plus probable. On a d'Éberhard : *Græcismus, de figuris et octo partibus orationis; sive grammaticæ regulæ versibus latinis explicatæ, cum expositionibus Joannis-Vincentii Metulini*; Paris, 1487, in-fol.; Lyon et Rouen, 1490, in-4°; Angoulême et Lyon, 1493, in-4°. L'usage de ce livre ne cessa que dans les premières années du seizième siècle. Érasme lui-même puisa dans ce manuel les premières leçons de grammaire, et Rabelais parle d'*Hebrard-Græcisme*. Toutes les éditions donnent avec l'ouvrage d'Éberhard un commentaire fort obscur de maître Jean-Vincent Métulin, grammairien du quinzième siècle et professeur en l'université de Poitiers. « A l'exception, dit Daunou, d'un premier prologue en prose, où Évrard expose les motifs pour lesquels il entreprend son ouvrage et le plan qu'il y doit suivre, tout le

(1) Ce travail est fort important. « Toutes les expériences faites, dit l'auteur, dans cette direction nouvelle ont consisté à dissoudre les éléments du corps qu'il s'agissait de faire cristalliser dans un silicate chargé d'un grand excès d'alcali, et à soumettre le tout à l'action d'une haute température, comme celle du four à porcelaine ou du four à boutons de M. Bapterosses. L'excès d'alcali se volatisait, et des cristaux se formaient au sein de la masse vitreuse bien liquide. La présence de la silice était nécessaire pour donner au fondant une certaine fixité et pour constituer un silicate fusible, au milieu duquel les cristaux pouvaient se développer avec la netteté désirable. Si l'on pouvait, par des recherches ultérieures, reproduire, au moyen de la synthèse chimique, un grand nombre d'espèces minérales à l'état de pureté, on obtiendrait non-seulement les types spécifiques qui manquent pour la classification de beaucoup de minéraux cristallisés, mais on se procurerait ainsi des notions précieuses sur l'origine et les conditions de la cristallisation de ces espèces. »

Græcismus est en vers latins, la plupart hexamètres. Dans quinze livres, qui comprennent en tout vingt-sept chapitres, l'auteur traite : 1° des tropes ou figures; 2° du solécisme et du barbarisme; 3° de la prosodie et de la versification; 4° de l'orthographe; 5° de l'étymologie; 6° des noms monosyllabiques et polysyllabiques, en distinguant parmi ces derniers ceux qui sont dérivés du grec, les appellatifs masculins, féminins, neutres, les mixtes et les adjectifs; 7° des pronoms; 8° des verbes et des quatre conjugaisons; puis de l'adverbe, du participe, de la conjonction, de la préposition, de l'interjection, des accidents qui modifient les noms et les verbes; enfin, de la diasynthétique, c'est-à-dire de la syntaxe. Évrard distingue dans la grammaire ce qu'elle permet, ce qu'elle interdit, ce qu'elle ordonne; par exemple, ce que l'auteur dit des figures est *permissif;* du solécisme, *prohibitif;* des conjugaisons, *préceptif;* mais ces trois ordres de notions s'entrelacent, et n'offrent point par conséquent la division immédiate du traité. Le titre de *Græcismus*, le surnom de *Gréciste* (Græcista), fort souvent donné à Évrard par ceux qui ont parlé de lui, pourraient faire croire qu'il s'agit ici d'une grammaire grecque: ce n'est réellement qu'un traité de la langue latine, mais de cette langue considérée quelquefois dans ses rapports avec celle dont elle a emprunté plusieurs éléments et plusieurs formes »; — *Anti-Hæresis;* cet ouvrage fut imprimé pour la première fois dans le recueil de Gretser, intitulé : *Trias Scriptorum, adversus Waldensium sectam : Ebrardus Bithunensis, Bernardus abbas Fontis-Calidi, Ermengardus;* Ingolstadt, 1614, in-4°, et dans les *Bibliothèques des Pères* de Lyon et de Cologne. Bien que l'*Anti-Hæresis* commence par ces mots : « Ebrardus natione Flandrensis, Bethunia oriundus », cependant Gretser prétend que ce traité n'est pas du même auteur que le *Græcismus*. Daunou pense que cette identité, fondée sur la similitude des noms, n'a rien de problématique. « Nous pourrions ajouter, dit-il, que l'auteur de l'*Anti-Hæresis*, tout théologien qu'il est, laisse voir les fruits de ses études grammaticales et littéraires. Il se plaît à citer Virgile, Horace, Ovide, Perse, Claudien, et, en général les poëtes, ou, comme il dit, les *metrocanori*. Il cite aussi la Sibylle, la Bible, et, de préférence entre les écrivains ecclésiastiques, Rhaban Maure. C'est en s'armant de toutes ces autorités qu'il combat des hérétiques qu'il ne désigne par aucun nom particulier, mais seulement par l'énoncé de leurs erreurs. » Après avoir consacré à ces hérétiques anonymes les vingt-quatre premiers chapitres de son livre, l'auteur « emploie le vingt-cinquième à réfuter une secte vaudoise, qui prenait le nom de *Xabatate*, et se distinguait par l'austérité et l'oisiveté de son genre de vie. Le vingt-sixième présente une liste des hérétiques, empruntée en grande partie d'Isidore de Séville. Évrard, dans son vingt-septième chapitre, dispute avec les Juifs; et dans le vingt-huitième, qui est le dernier, il résout quatre-vingt-six questions théologiques; chacune de ces difficultés consiste à concilier deux textes sacrés qui semblent contradictoires. Il finit en nous exhortant à craindre le péché. » Leyser, dans son *Histoire des Poëmes latins du moyen âge*, attribue à Eberhard, et cite tout entier d'après trois manuscrits de la bibliothèque d'Helmstædt, un poëme intitulé *Laborinthus*. Cet ouvrage, divisé en trois parties ou trois chants, contient mille deux cent quatre-vingt-onze vers. L'un des derniers indique le nom du poëte :

> Lector condoleas, Eberardi carminis ullam
> Si cariem videas, etc.

Mais il y a eu plus d'un Évrard ou Éberhard, et l'identité de celui-ci avec l'auteur du *Græcismus* est loin d'être incontestable. On trouve dans l'*Histoire littéraire de France* les titres de quatre autres ouvrages attribués à Éberhard et restés manuscrits.

Foppens, *Bibliotheca Belgica.* — Du Cange, *Præfat. ad Glossar. mediæ et infimæ Latinitatis.* — Cas. Oudin, *De Script. Ecclesiæ antiquis.* — Le Duchat, *Remarques sur Rabelais*, t. I, p. 90, — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XIII. — Daunou, dans l'*Histoire littéraire de France*, t. XVII.

* **EBERHARD** *d'Althaën*, chroniqueur allemand, vivait en 1305. Il remania et continua les annales qu'avait écrites le bénédictin Henri Stern, et qui embrassaient les événements survenus dans l'Allemagne méridionale de l'an 1147 à 1300; le travail d'Éberhard embrasse une période de trente-deux ans (1573-1305); il a été inséré dans le tome Ier du recueil de Freher, *Scriptores Rerum Germanicarum.* G. B.

Freher, *Scriptores Rerum Germanicarum.*

EBERHARD (*Jean*), médecin allemand, né à Greifswald, en 1578, mort le 13 octobre 1630. Il étudia successivement dans sa ville natale, à Rostock et à Bâle, où, au retour d'un voyage en Allemagne et en Italie, il se fit recevoir docteur. Après avoir exercé la médecine à Schwerin et à Wismar, il revint à Greifswald, où il fut nommé médecin de la ville en 1616 et professeur en 1617. Frappé le 5 octobre 1630 par un soldat pillard appartenant à l'armée impériale, il mourut quelques jours plus tard. On a de lui : *Disputatio de Phrenitide;* Rostock, 1607, in-4°; — *De Angina;* ibid., 1608, et 1611, in-4°.

Scheffel, *Vitæ Profes. medic. Gryphiswald.*

EBERHARD (*Christophe*), théologien et physicien allemand, né en 1655, mort en 1730. En 1717, il soumit à Pierre le Grand, qui se trouvait alors à Amsterdam, un moyen qu'il avait imaginé avec Semler de déterminer les longitudes sur terre et sur mer. Il visita ensuite l'Angleterre et la Russie; à son retour il fut nommé vice-président à Altona. Le czar l'envoya ensuite au Kamtschatka, d'où un navire devait faire une reconnaissance sur les côtes d'Amérique. La mort de ce souverain empêcha cette

expédition. Eberhard retourna alors en Allemagne. Son principal ouvrage est : *Specimen theoriæ magneticæ, quo ex certis principiis magneticis ostenditur vera et universalis methodus inveniendi longitudinem et latitudinem ;* Leipzig, 1720, in-4°.

Kaiser, *Bibliogr. Lexikon.*

EBERHARD (*Jean-Auguste*), philosophe et littérateur allemand, né à Halberstadt, le 31 août 1739, mort le 7 janvier 1809. Il commença par la carrière de précepteur. Il la quitta pour celle de pasteur, et n'alla pas loin dans les dignités ecclésiastiques. Il ne put jamais racheter aux yeux des théologiens influents de son pays les hardiesses semées dans son apologie de Socrate. On y trouve tout un système de théologie, qui a pour but d'établir que les vertus des païens ne sont que *splendida peccata*, et d'interpréter les dogmes chrétiens de manière à les faire accepter sans trop de peine par la raison la plus difficile. Eberhard est donc l'un des premiers et des principaux écrivains allemands qui aient introduit le rationalisme dans la théologie. Ce tort peut être grand aux yeux de beaucoup de théologiens. De Gerando y trouve cependant cette circonstance atténuante, qu'en rationalisant le christianisme Eberhard et son école théologique furent peut-être cause que l'Allemagne ne se détacha pas aussi radicalement du christianisme que beaucoup d'esprits éminents en France et en Angleterre, et ménagèrent ainsi une conciliation plus ou moins heureuse en prévenant une rupture. Quoi qu'il en soit du service rendu à la théologie et à la religion, Eberhard ne put se le faire pardonner. En vain il essaya de faire oublier les témérités de son apologie dans un roman religieux, l'*Amyntor :* il n'en put venir à bout. Il resta dans sa petite cure de Charlottenbourg, jusqu'à ce que par son mérite, enfin reconnu par Frédéric II, il obtint une chaire à l'université de Halle en 1778, devint membre de l'Académie des Sciences de Berlin, et conseiller privé en 1808, une année avant sa mort. Attaché à la philosophie de Leibnitz et de Wolf, il fit une longue et vive opposition au kantisme. Écrivain distingué, spirituel, il sut mettre à la portée des gens du monde les doctrines les plus abstruses. Tout occupé de philosophie et de théologie, Eberhard trouvait encore le temps de vaquer à des travaux philologiques et littéraires. Ses ouvrages, tous en allemand, jouissent encore d'une certaine estime. Les principaux sont : *Neue Apologie des Sokrates* (Nouvelle Apologie de Socrate, ou examen de la doctrine du salut des païens); Berlin et Stettin, 1772-1773, 2 vol. in-8°; 3e édit., 1788; — *Allgemeine Theorie des Denkens und Empfindens* (Théorie de la Pensée et de la Sensibilité), ouvrage qui concourut à l'Académie de Berlin, et qui en ouvrit les portes à son auteur, quoiqu'il n'eût pas été couronné; Berlin, 1776, in-8°; nouv. édit., 1786; — *De l'Idée de la Philosophie et des parties de cette science;* Berlin, 1778, in-8°; — *Morale rationelle;* Berlin, 1782; 2e édit., 1786; — *Vorbereitung zur natürlichen Theologie* (Introduction à la Théologie naturelle); Halle, 1781, in-8°; — *Amyntor* (Histoire sous forme de lettres; Berlin, 1782, in-8°; — *Theorie der schönen Künste und Wissenschaften* (Théorie des Beaux-Arts et des Belles-Lettres); Halle, 1783, in-8°; 3e édit., 1790, in-8°; — *Philosophiches Magazin* (Magasin philosophique); Berlin, 1788-1791, in-8°, ouvrage périodique, où l'auteur combattait la philosophie de Kant avec plus de zèle que de succès; — *Allgemeine Geschichte der Philosophie* (Histoire générale de la Philosophie); Halle, 1788, in-8°; 2e édit., 1796; abrégé du même ouvrage, 1794, in-8°; — *Philosophische Archive* (Archives philosophiques); Berlin, 1792-1795, in-8°; c'est la continuation du *Magasin philosophique;* — *Des Formes de gouvernement, et de leur amélioration;* Berlin, 1793-1794, deux parties, in-8°; — *Esquisse abrégée de la Métaphysique;* Halle, 1794, in-8°; — *Versuch einer allgemeinen Teutschen Synonymik in einem Kritisch-philosophischen Wœrterbuche*, etc. (Essai d'une Synonymie générale de la Langue Allemande, en forme de dictionnaire philosophique et critique des mots du haut-allemand qui ont à peu près le même sens, accompagné d'un essai sur la théorie des synonymes); Halle, 1795-1798; 2e édit., augmentée par Maas, et 3e par Gruber, Halle, 1826-1830; la 8e édit. de l'abrégé de cet ouvrage parut sous le titre de *Synonymisches Handwœrterbuch der Teutschen Sprache* (Manuel des Synonymes de la Langue Allemande); Berlin, 1837, in-8°. La première édition avait paru anonyme, à Halle, en 1802, in-8°; — *Ueber den Gott des Herrn Professor Fichte*, etc. (Du Dieu de M. Fichte et des idoles de ses adversaires); Halle, 1799, in-8°; l'auteur y prenait la défense de Fichte, alors accusé d'athéisme; — *Handbuch der Æsthetik* (Manuel d'Esthétique); Halle, 1803-1805, 4 vol. in-8°; 2e édit., 1807 et suiv.; — *Der Geist des Urchristenthums*, etc. (Esprit du Christianisme primitif, manuel de l'histoire de la culture philosophique); Halle, 1807-1808, trois parties, in-8°. Il faut ajouter à tous ces ouvrages des *Mélanges*, la plupart philosophiques, Halle, 1784 et années suivantes, in-8°, continués sous le titre de *Nouveaux Mélanges;* Halle, 1788.

J. Tissot.

Nicolaï, *Souvenirs sur Jean-Auguste Eberhard ;* Berlin, 1810, in-8° (all.). — De Gerando, *Hist. comp. des Systèmes de Philosophie*, 2e partie, t. IV, p. 93-95. — Dr. K.-R. Hagenbach, *Manuel de l'Histoire des Dogmes*, 2e partie, p. 392, 456, 2e édit.; Leipzig, 1847.

EBERHARD le *jeune* (*Jean-Henri*), jurisconsulte allemand, né à Hochstædt, le 5 novembre 1743, mort le 28 août 1772. Il étudia les lois à Marbourg, de 1762 à 1763, devint professeur de droit public et des fiefs à Herborn en 1764, puis à Cœthen, où il eut aussi le titre de conseiller d'État. Une mort prématurée l'arrêta

dans une carrière qui promettait d'être brillante. On a de lui : *Disputatio de successione liberorum naturalium in sextantem hæreditatis paternæ, exule in Germania;* Herborn, 1764, in-4°; — *Scientiam feodi alienati generalem sufficere ad præscribendum jus retractus agnatorum;* ibid., 1765, in-4°; — *De Denunciatione contractus ad excludendum jus retractus haud necessaria;* ibid., 1765, in-4°; — *De præceptis politiæ legibus justitiæ non anteponendis;* Herborn, 1766, in-4°; — *De Pactis dotalibus ob supervenientiam liberorum tollendis;* ibid., 1766, in-4°; — *De Jure agnatorum contra nocivam de feudo transactionem;* ibid., 1767, in-4°; — *Kritisches Woerterbuch über juristische Sachen* (Dictionnaire critique de certaines matières juridiques); Francfort, 1769-1771, in-8; — *Die Cœthenschen Woechentichen Nachrichten und Anzeigen* (Nouvelles et indications hebdomadaires de Cœthen), du 1[er] juillet 1769 au 12 janvier 1771; in-4°; — *Drei Abhandlungen zur Erläuterung der deutschen Rechte* (Trois traités pour servir à l'éclaircissement du droit germanique); ouvrage posthume; Francfort, 1775, in-8°.

Hirsching, *Hist. litter. Handb.* — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon.*

EBERHARD (*Jean-Paul*), architecte allemand, né à Altona, le 25 janvier 1723, mort en 1795. D'abord attaché en qualité de sculpteur à la maison Stolberg-Werningerode, il fut appelé plus tard (1754) à professer l'architecture à Gœttingue. On a de lui : *Beschreibung einer neuen Feldmesstafel* (Description d'une nouvelle Table d'arpentage); Halle, 1753; — *Vom Nutzen der Mathematik* (De l'Utilité des Mathématiques); Halle, 1769; — *Vorschlæge zur Anlegung der Pulver-Magazine* (Projets de disposition des magasins à poudre); 1771; — *Versuche ueber die Kriegsbaukunst, aus dem Franzœsischen,* etc. (Essais d'Architecture militaire, traduits du français); 1757.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

EBERHARD (*Jean-Pierre*), médecin et mathématicien allemand, né à Altona, le 2 décembre 1727, mort le 17 décembre 1779. Il étudia la théologie à Gœttingue et la médecine à Halle, où il fut reçu docteur en 1749. En 1753 il y fut nommé professeur agrégé de mathématiques et de physiologie, titre qu'il échangea en 1756 contre celui de professeur titulaire de science médicale, auquel il joignit celui de professeur de mathématiques en 1766, et de professeur de physique en 1769. Ses principaux ouvrages sont : *Versuch einer næhern Erklaerung von der Natur der Farben* (Essai d'une nouvelle Explication de la Nature des Couleurs); Halle, 1749, in-8°; — *Nachricht von der entdeckten Stadt Herculanum, aus dem Franzœsischen* (De la Découverte de la ville d'Herculanum, tiré du français); Erfurt, 1749, in-8°; — *Gedanken von der Wirkung der Arzneymittel im menschlichen Kœrper, uebersetzt* (Pensées au sujet de l'action des moyens de guérison dans le corps humain, traduit); Halle, 1750, in-8°; — *Gedanken vom Feuer, dem Licht und der Electrischen Materie* (Pensées au sujet du feu, de la fumée et de la matière électrique); ibid., 1750, in-8°; — *Abhhandlung von dem Ursprunge der Perlen* (Traité de l'Origine des Perles); ibid., 1750, in-8°; — *Betrachtungen ueber einige Materien aus der Naturlehre* (Observations au sujet de certaines matières d'histoire naturelle); 1752, in-8°; — *Erste Gründe der Naturlehre* (Premiers Principes d'Histoire naturelle); ibid., 1753, in-8°; — *Conspectus Physiologiæ et diæteticæ tabulis expressus;* ibid., 1753, in-8°; — *Methodus conscribendi formulas medicamentorum tabulis expressa;* ibid., 1754, in-8°; — *Herm. Boerhaave Physiologie, uebersetzt mit Zusätzen* (La Physiologie de Boerhaave, traduite avec des additions); 1754, in-8°; — *Vermischte Abhandlungen aus der Naturlehre, Arzneygelahrtheit und Moral* (Traités mêlés relatifs à l'histoire naturelle, la science médicale et la morale); ibid., 1759-1779, in-8°; — *Sammlung der ausgemachten Wahrheiten in der Naturlehre* (Choix de vérités reçues en histoire naturelle); ibid., 1755, in-8°; — *Versuch eines neuen Entwurfs der Thiergeschichte* (Essai d'une nouvelle méthode d'histoire zoologique); ibid., 1768, in-8°; — *Verbesserte und vermehrte Ausgabe der* Onomatologia medica completa (édition de l'*Onomatologia medica completa*, augmentée et améliorée); Ulm, 1772, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.* — *Biographie médicale.*

***EBERHARD** (*Conrad*), sculpteur allemand, né à Hindelang (Algau), en 1768. Il s'adonna de bonne heure à la sculpture, en quelque sorte héréditaire dans sa famille, et exécuta d'abord, avec son père et son frère, des sujets religieux (*Andachtsbilder*). La protection de l'électeur Clément de Trèves le mit à même d'étudier pendant plusieurs années à l'Académie de Munich et de s'y former à l'atelier de Roman Boos. Son instruction ne devint réellement complète qu'après son voyage à Rome, en 1806. Il y étudia les chefs-d'œuvre classiques. Les ouvrages qui ont fondé sa réputation sont : *Une Muse et l'Amour;* — un *Faune assis et entouré d'enfants couronnés de pampre;* — *Léda, avec le cygne;* — *Diane conduite vers Endymion par l'Amour.* Quelques-unes de ces productions se trouvent dans la glyptothèque de Munich; d'autres décorent les jardins de Nymphenbourg. En 1816, Eberhard fut nommé professeur de sculpture à l'Académie de Munich. On doit encore au ciseau de cet artiste le *Monument de la princesse Caroline* pour les Théatins de Munich; — les *Tombeaux des évêques Sailer et Wittman* dans la cathédrale de Ratisbonne;

— les statues de *Saint Michel et Saint Georges* à Munich. Dans les dernières années, Eberhard s'appliqua aussi à la peinture. On lui doit entre autres compositions de ce genre le *Développement* et le *Triomphe du christianisme*.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

*EBERHARD (*Auguste-Gottlob*), littérateur et savant allemand, né à Belzig (duché prussien de Saxe), en 1779, mort à Dresde, le 13 mai 1845. Il étudia d'abord la théologie, et se livra ensuite à la littérature et aux sciences. Ayant lu dans un journal littéraire de cette époque (1792) l'offre de payer à raison d'un louis la feuille les articles bien faits qu'on adresserait à ses rédacteurs, il écrivit un petit conte intitulé : *Ida's Blumenkoerbchen* (La Corbeille de Fleurs d'Ida), et le leur envoya. Le fruit de ce travail le mit à même de visiter en 1793 Mayence et les bords du Rhin; et plus tard, pour se délasser d'études plus sérieuses, il composa le conte *List um List ,und was ein Kuss nicht vermag* (Ruse pour Ruse, ou influence d'un baiser). Des travaux purement scientifiques lui laissèrent peu de temps pour des productions d'un genre si différent : Eberhard prit une part active aux recherches pathologiques de Meckel l'aîné et aux études de Reil sur les nerfs et le cerveau. Un voyage qu'il fit dans la Suisse saxonne, en 1796, donna lieu à la publication *Ysop Lafleur's sæmmtliche Werke* (Des Œuvres complètes d'Ysope Lafleur), et bientôt après Becker le décida à concourir avec lui à la rédaction de son *Taschenbuch* (Almanach) et de ses *Erholungen* (Récréations). Il donna depuis successivement *Ferdinand Werner, der arme Flœtenspieler* (Ferdinand Werner, le pauvre joueur de flûte), 2 vol.; Halle, 1802; nouvelle édit., 1808; — *Fet Elaf;* Halle, 1803 ; — *Gesammelte Schriften* (Œuvres complètes), 4 vol.; Leipzig, 1803-1807; — *Federzeichnungen von Ernst Scherzer* (Esquisses d'Ernest Scherzer) ; Halle, 1805, et à l'occasion des cours de Gall, à Halle, *Ischarioth Krall's Lehren und Thaten* (Les Doctrines et les Actes d'Ischariot Khral) ; Halle, 1807. Chargé de la direction d'une librairie, il lutta énergiquement contre le tort fait à la propriété littéraire par la contrefaçon en Allemagne. Il publia en même temps avec A. Lafontaine un recueil mensuel sous le titre de *Salina ;* Halle, 1812-1816, 8 vol. : plusieurs morceaux sont de lui, les uns avoués, les autres donnés sous le voile de l'anonyme; mais Eberhard publia seul *Flatterrosen* (les Pivoines); Halle, 1817. Sa charmante narration de *Hannchen und die Küchlein* (Jeannette et les Poussins), en 10 parties, Halle, 1822, est déjà parvenue à la 5e édition et a été traduite en latin. Son grand poëme en hexamètres, intitulé : *Der erste Mensch und die Erde* (Le premier Homme et la terre); Halle, 1828, traite de la création dans un style à la fois simple, noble et animé. Après la mort de Vater, Eberhard se chargea de la rédaction de ses *Jahrbuch der hæuslichen Andacht* (Annales de la Méditation domestique), livre d'éducation très-connu en Allemagne, et qui, publié périodiquement vers l'époque du nouvel an, avait alors pour collaborateurs Mme Élise de Recke, Tiedge, le pasteur Gœpp et d'autres littérateurs distingués. Eberhard a inséré dans ces *Annales* des prières pleines de sentiment et de piété. Ses Œuvres complètes (*Gesammelte Schriften*) ont paru en vingt volumes in-8°, à Halle, 1830, et ses Poésies mêlées (*Vermischte Gedichte*) ont été publiées à Halle, 1833, 2 vol. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Conversat.-Lexik.

*EBERHAUSEN (*Jean* DE), légiste allemand, mort à Leipzig, en 1484. Il était professeur de jurisprudence, et a laissé de nombreux ouvrages, qui furent en partie recueillis en un volume, imprimé à Leipzig, 1512, in-folio. Ce sont des *Lecturæ*, des *Expositiones*, qui ne sauraient aujourd'hui offrir d'intérêt. G. B.

Muder, *Centuria Professorum Lipsiensium*, n° LI.

*EBERLÉ (*Jean-Joseph*), poëte bohémien, mort à Prague, en 1772. On a de lui : *Der verlohrne Hut, ein komisches Heldengedicht in fünf Gesængen nebst einem Anhange von Uebersetzungen Horazischer Oden* (Le chapeau perdu, poëme héroï-comique, en cinq chants, suivi d'odes, traduites d'Horace); Prague, 1761, in-4° ; — *Sammlung von Oden in Musik gesetzt* (Recueil d'odes mises en musique); Leipzig, 1765, in-fol.; — *Gedichte* (Poésies) ; Vienne, 1767, grand in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

*EBERLÉ (*Adam*), peintre allemand, né à Aix-la-Chapelle, en 1805, mort à Rome, le 18 avril 1832. Il était élève de Cornélius, et donna pour premier essai *Le Christ au tombeau*, tableau fort remarquable. Il suivit Cornélius à Munich, et y peignit le plafond de l'*Odeum* et *Maximilien investi de la dignité d'électeur*, une des grandes fresques des arcades du jardin. Il se rendit ensuite à Rome, où il mourut, à la fleur de l'âge.

Dictionnaire biographique et pittoresque.

EBERLIN (*Daniel*), musicien allemand, né à Nuremberg, vers 1630, mort à Cassel, en 1685. Son humeur inconstante lui fit mener la vie la plus aventureuse. Dans sa jeunesse, il fut capitaine au service du pape, et guerroya en cette qualité contre les Turcs en Morée. Revenu dans sa patrie, il y fut quelque temps bibliothécaire. Devenu maître de chapelle à Cassel en 1673, il quitta cet emploi pour remplir successivement ceux de gouverneur des pages, de maître de chapelle, de secrétaire intime du prince, d'inspecteur des monnaies et de régent de Westerwald; enfin, il fut banquier à Hambourg jusqu'en 1678; il retourna alors à Cassel, où il mourut avec le grade de capitaine de la marine. On a de lui : *Trium variantium fidium Concordia, hoc est Moduli musici, quos sonatas vocant ternis*

partibus conflati; Nuremberg, 1675, in-fol. Eberlin a calculé qu'il y avait deux mille manières de désaccorder le violon.

Fétis, *Biographie générale des Musiciens.*

EBERSBERGER (*Jean-Georges*), graveur allemand, né à Lichtenau, en 1695, mort en 1760. Il excella particulièrement dans la gravure géographique, et travailla d'abord à l'atlas d'Homann. A la mort de ce géographe, en 1730, Ebersberger dirigea avec Michel Franz l'Institut géographique. Cet artiste distingué n'était pas moins versé dans l'architecture et la mécanique.

Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lexic.*

EBERSDORF, maison allemande. *Voy.* REUSS.

***EBERSTEIN** (*Guillaume-Louis*, baron DE), philosophe allemand, né à Mohrangen, le 10 novembre 1762, mort le 4 février 1805. Il se livra d'abord aux travaux et aux études minéralogiques, sous la direction de son oncle, directeur des mines de Trébra. Plus tard il s'adonna aux spéculations philosophiques, et se fit une certaine réputation par ses écrits, relatifs à l'histoire de la philosophie critique. On a de lui : *Versuch einer Geschichte der Logik und Metaphysik bei den Teutschen von Leibnitz bis auf die gegenwærtige Zeit* (Essai d'une Histoire de la Logique et de la Métaphysique en Allemagne, depuis Leibnitz jusqu'à nos jours), publié par Eberhard, la première partie à Halle, 1794, in-8°, la 2e partie, en 1799; — *Ueber die Beschaffenheit der Logik und Metaphysik der reinen Peripatetiker* (Sur le Caractère de la Logique et de la Métaphysique des purs Péripatéticiens); Halle, 1800, in-8°; — *De ma Partialité, surtout en ce qui regarde une contradiction de M. Kant*; Halle, 1800, in-8°; — *Natürliche Theologie der Scholastiker* (Théologie naturelle des Scolastiques, avec des suppléments sur la doctrine de la liberté, et leur idée de la vérité); Leipzig, 1803, in-8°.

Krug, *Encyklop. phil. Lexikon.* — Tennemann, *Grundriss der Gesch. der Phil.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

***EBERT** ou **EBERTZEN** (*Pierre*), théologien allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a peu de détails sur sa vie. Ses ouvrages sont : *Defensions-Schrift wider die Staffortischen Calvinisten* (Défense contre les Calvinistes-Staffortistes); Tubingue, 1603, in-4°; — *Synopsis analytica Syngrammatis Anti-Zwingliani*, etc.

Adelung, Suppl. à Jœcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon.*

EBERT (*Jacques*), hébraïsant allemand, né à Sprottau, en 1549, mort en 1614. Il professa l'hébreu et la théologie à Francfort-sur-l'Oder, et devint recteur *magnificus*. Il avait une connaissance assez profonde de l'hébreu pour composer des vers dans cette langue. On a de lui : *Historia Juramentorum*; Francfort, 1588, in-8°; — *Institutio intellectus cum elegantia*; ibid., 1597; — *Electa Hebræa 750 a libro Rabbinico Mibchar Hapheninim*; 1630, in-12; — des stances ou quatrains à la suite des *Poemata Hebraica* de Théodore Ebert.

Becmann, *Notitia Academiæ Francofurtanæ.*

EBERT (*Théodore*), fils de Jacques Ebert, hébraïsant allemand, mort en 1630. Comme son père, il professa la langue hébraïque à Francfort-sur-l'Oder, et comme lui il fut recteur. Ses principaux ouvrages sont : *Vita Christi, tribus decuriis rhythmorum quadratorum hebraicorum*; ibid., 1615, in-4°; — *Animadversionum psalticarum Centuria*; ibid., 1619, in-4°; — *Manuductiones aphoristicæ ad discursum artium, sectiones XVI*; ibid., 1620, in-4°; — *Chronologia præcipuorum Linguæ Sanctæ Doctorum, ab O. C. ad suam usque ætatem*; ibid., 1620, in-4°; — *Eulogia jurisconsultorum et politicorum qui linguam hebraicam et reliquas orientales excoluerunt*; ibid., 1628; — *Poemata Hebraica*; 1628, in-8°.

Wolf, *Bibl. Hebr.*

* **EBERT** (*Adam*), jurisconsulte allemand, né en 1686, à Francfort-sur-l'Oder, mort en 1735. Nommé professeur de droit dans sa ville natale, il se livra à l'étude des langues étrangères, parcourut le midi de l'Europe, et visita les principales curiosités de l'Espagne. Son principal ouvrage est intitulé : *Reise durch Deutschland, Holland, England, Frankreich, Spanien und Italien* (Voyage par l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Espagne et à travers l'Italie); Francfort-sur-l'Oder, 1723, in-8°. Il le publia sous le pseudonyme d'*Aulus Apronius*.

W. DE S.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

EBERT (*Jean-Arnold*), poëte et traducteur allemand, né à Hambourg, le 8 février 1723, mort le 19 mars 1795. Il reçut sa première instruction dans sa ville natale, et plus tard, en 1743, il étudia la théologie à Leipzig. Il allait entrer dans la carrière ecclésiastique quand il composa un poëme de circonstance quelque peu licencieux, qui lui attira le blâme des personnes pieuses. Il renonça alors à la théologie, se lia avec les littérateurs renommés, tels que Zachariæ, Cramer, Klopstock et autres, et vint à Brunswick en 1748. Il y fut professeur au Gymnase Carolin, et chargé particulièrement de l'enseignement de la langue anglaise. Nommé professeur titulaire en 1753, il fit en même temps des cours d'histoire littéraire. Ses poésies, quoique estimables, sont moins connues que ses traductions. Outre une excellente version du *Léonidas* de Glover, publiée à Hambourg, en 1749, on a de lui les *Nuits d'Young*, traduites sous ce titre : *Klagen oder Nacht-Gedanken ueber Leben und Unsterblichkeit*; Brunswick, 1760, 4 vol.; — *Einige Werke von Dr Eduard Young* (Quelques Œuvres du docteur Edouard Young); Brunswick, 1777; — *Uebersetzungen einiger poetischen und prosaischen Werke der besten englischen Schriftsteller* (Traduction de quelques œuvres en vers ou en prose, des meilleurs écri-

vains anglais); Brunswick, 1754-1756; — *Episteln und vermischte Gedichte* (Épîtres et poésies mêlées), Hambourg, 1789 et 1795, édités par Eschenbourg.

Eschenburg, *Nachrichten von Ebert's Leben und Charakter*, dans les *Episteln und vermischte Gedichte* (Hambourg, 1795). — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

EBERT (*Jean-Jacques*), mathématicien, littérateur et philosophe allemand, né à Breslau, le 20 novembre 1737, mort le 18 mars 1805. Il fut chargé de l'éducation d'un jeune Russe avant d'être appelé à remplir une chaire de mathématiques à Wittemberg, où il termina sa carrière. Ebert n'était pas moins remarquable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Il a composé de nombreux ouvrages, où la solidité et la profondeur ne préjudicient ni à la clarté ni à l'élégance. Ses principaux ouvrages sont : *Unterweisung in den philosophischen und mathematischen Wissenschaften* (Introduction aux Sciences philosophiques et mathématiques); Leipzig, 1773; — *Anfangsgründe der Mathematik* (Éléments de Mathématiques); 1787; — *Anfangsgründe der praktischen Philosophie* (Principes élémentaires de Philosophie pratique); 1784; — *Iahrbuch zur belehrenden Unterhaltung für junge Damen* (Journal pour l'instruction des jeunes Dames), avec figures; 1794-1801; — *Fidibus*, poëme satirique hebdomadaire; Leipzig, 1768-1770. Recueil continué sous le titre de *Tapeten;* 1771-76; — *Fabeln für Kinder und Junge Leute* (Fables pour les Enfants et les Jeunes Gens); Leipzig, 1798; — Ebert a donné en outre une nouvelle traduction en allemand du livre de l'Espagnol Huarte, *Examen de Ingenios para las Sciencias;* Wittemberg, 1785.

Jh. Tissot.

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.* — Krug, *Encyklop. phil. Lexicon.*

* **EBERT** (*Fréderic-Adolphe*), bibliographe allemand, né en 1791, à Taucha, près de Leipzig, mort en 1834, à Dresde. Il étudia la théologie, qu'il abandonna bientôt pour l'histoire et la bibliographie. Il fut directeur de la Bibliothèque royale de Dresde, et mourut des suites d'une chute (il était tombé d'une échelle de la bibliothèque). On a de lui : *Friedrich Taubmann's Leben und Verdienste* (La Vie et les Mérites de Frédéric Taubmann); — *Torquato Tasso*, d'après Ginguené; Leipzig, 1819; — *Geschichte und Beschreibung der Dresdner Bibliothek* (Histoire et description de la bibliothèque de Dresde); Leipzig, 1822. — Sous le pseudonyme de *Günther*, il écrivit : *Darstellung der grossen Völkerschlacht bis Leipzig* (Tableau de la grande Bataille de Leipzig); 1814; — *Leben Napoleon Bonaparte's* (Vie de Napoléon Bonaparte); 1817; — *Allgemeines bibliographisches Lexicon* (Dictionnaire bibliographique universel); 1821 à 1830, 2 vol. in-4°: cet ouvrage fit la réputation de l'auteur; — *Zur Handschriftenkunde* (La Connaissance des Manuscrits); Leipzig, 1828-1827, 2 vol.; — *Die Culturperioden des obersächsichen Mittelalters* (Périodes du Développement intellectuel dans la haute Saxe au moyen âge); Dresde, 1825. Ebert fut l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber.

W. de S.

Conversat.-Lex.

* **EBERT** (*David-Frédéric*), biographe allemand, né à Colberg, en 1740, mort en 1789. Il fut bibliothécaire et professeur au gymnase de Stettin. On a de lui : *Chronologische und biographische Notizen über die Rectoren der grossen Rathsschule zu Colberg, von* 1584 *bis auf die gegenwärtige Zeit* (Notices chronologiques et biographiques des recteurs de l'école du grand conseil à Colberg, depuis 1548 jusqu'à nos jours, insérées dans les *Archives de Poméranie*) n° 2, 1783; — *Historia Bibliothecæ templi collegiati B. Mariæ dicati;* Stettin, 1784, in-fol.

W. de S.

Adelung, Supplement à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexikon.*

EBERWEIN. *Voy.* Cordus.

* **EBERWINUS, EBROIN** ou **EVERVIN**, hagiographe lorrain, vivait en 1041. Il était abbé du couvent des Bénédictins de Saint-Martin de Trèves. On a de lui : *Vita sancti Magnerici* archevêque de Trèves vers 596. Cet ouvrage a été imprimé, avec des *notes* du père Sollier, dans les *Acta Sanctorum*, VIe tome de juillet; — *Vita Simeonis reclusi;* elle est dans Surius et dans les Bollandistes, au 1er de juin. Siméon de Syracuse, reclus de Trèves, mourut en 1035, et fut mis au nombre des saints en 1042. On attribue encore à Eberwin les *Acta Poponi*, archevêque de Trèves de 1016 à 1047; — *Sermones, liber de Pœnitentia, de Jejunio*, etc.

Trithème, *De Scriptoribus ecclesiast.* — Fabricius, *Bibliotheca mediæ et inf. ætatis.* — Dom Calmet, *Biblioth. Lorraine*, 331. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

EBES. *Voyez* Ebbon.

EBKO. *Voyez* Eyke de Repkow.

ÉBION ('Εβίων), fondateur réel ou supposé d'une secte (celle des *ébionites*), qui remonte au commencement de l'ère chrétienne. L'existence de ce personnage est fort douteuse. Le premier qui l'affirme est Tertullien, suivi par saint Augustin, saint Jérôme, saint Épiphane et Théodoret. Ce dernier, cependant, après avoir dit : « Ébion était le chef de cette secte » (ταύτης τῆς φάλαγγος ἦρξεν 'Εβίων) ajoute : « Ce nom en hébreu signifie pauvre » (τὸν πτωχὸν δὲ οὕτως οἱ 'Εβραῖοι προσαγορεύουσιν). Origène fait dériver le nom de cette secte du mot hébreu *ebion*, (pauvre), et ne croit pas à l'existence d'une personne de ce nom. L'opinion d'Origène est généralement admise aujourd'hui. Les ébionites, tout en professant le christianisme, continuaient d'observer la loi mosaïque. Ils insistaient sur la nécessité de la circoncision, regardaient toujours Jérusalem comme la cité choisie de Dieu, et dénonçaient saint Paul comme un hérétique. Origène distingue deux sortes d'ébionites : les uns croyaient que Jésus-Christ était

né d'une vierge, les autres pensaient qu'il était né comme tous les autres hommes. Les premières traces de l'*ébionisme* se trouvent dans le Nouveau Testament. On reconnaît l'esprit de cette secte chez les judaïsants de Galatie, chez les adversaires de saint Paul à Corinthe, et chez les hérétiques réfutés par l'apôtre dans son *Épître aux Colossiens*. Les *Clémentines*, collection d'homélies qui exposent les doctrines ébionites, remontent au deuxième siècle de l'ère chrétienne, et du temps de saint Jérôme (400 environ après J.-C.), l'*ébionisme* était encore florissant, bien qu'il tendît chaque jour à rentrer dans le sein du christianisme. Neander pense que les *ébionites* étaient d'abord une secte d'ascètes ayant fait vœu de pauvreté, et que ce nom s'était peu à peu étendu à tous les chrétiens judaïsants.

Saint Paul, *Gal.*, III, 1 ; 2e *Cor.* XI, 5. — Origène, *Jerem. Homil.*, XVIII, 12; *Cont. Cels.*, II, 1 ; V, 61.—Théodoret, *Hær. Fab.*; II, 218.— Maller, *Histoire du Gnosticisme*, vol. II. — Neander, *Genetische Entwickelung der vornehmsten gnostichen Systeme* (Berlin, 1818).

ÉBLÉ (*Jean-Baptiste*, comte), général français, né à Saint-Jean de Rorbach (Moselle), le 21 décembre 1758, mort à Kœnigsberg, le 31 décembre 1812. Fils d'un officier au régiment d'Auxonne, il entra au service, en 1767, comme canonnier. Il était lieutenant lorsque le gouvernement de Louis XVI l'envoya à Naples, avec d'autres officiers, sous les ordres de M. de Pommereul, pour organiser l'artillerie napolitaine. Bientôt la première coalition menaça l'indépendance de la France ; vainement le ministère Acton offrit au jeune lieutenant le grade de colonel et la direction des manufactures d'armes du royaume de Naples, Éblé refusa pour courir à la défense de son pays. Rentré en France, il fut nommé capitaine le 18 mai 1792, et servit dans l'armée du nord, où il se distingua comme commandant l'artillerie de l'avant-garde de Dumouriez. A la bataille de Hondschoote et au déblocus de Dunkerque, il dirigea l'artillerie d'une division avec tant d'intelligence que, nommé chef de bataillon, le 26 août 1793, il devenait général de brigade le 29 septembre suivant. Le 15 octobre il se distinguait à l'affaire de Wattignies, et le 25 il était général de division. La France lui dut en 1794 l'organisation de l'artillerie de campagne et de siége qui permit à l'armée du nord de faire la conquête rapide des Pays-Bas et de la Hollande. Appelé à commander en chef l'artillerie de l'armée de Moreau, il prit une glorieuse part aux siéges d'Ypres et de Nieuport, et ses batteries amenèrent encore la reddition des places de L'Écluse, de Bois-le-Duc, de Crèvecœur, de Huningue et de Graves. Investi, en 1795, du commandement en chef de l'artillerie de l'armée de Rhin et Moselle, il contribua puissamment aux prodiges de la campagne de 1796, signalée par la célèbre retraite de Moreau. En 1797, il défendit Kehl avec succès contre le prince Charles. Attaché à l'armée que Championnet conduisait à la conquête de Naples, il composa une artillerie avec les canons pris à l'ennemi, et le 23 janvier 1799 la capitale de ce royaume était obligée de se soumettre aux armes françaises. L'année suivante Éblé était à l'armée du Rhin sous les ordres de Moreau, et contribua, par d'habiles dispositions, aux passages du Rhin, de l'Inn et de la Salza. De 1804 à 1807, Éblé commanda l'artillerie de l'armée française que la république batave entretenait sur son territoire, l'artillerie du camp d'Utrecht et celle de l'armée de Hanovre. Gouverneur de Magdebourg, il passa, par ordre de l'empereur Napoléon, vers la fin de 1808, au service du roi de Westphalie, pour être son ministre de la guerre, sans toutefois cesser de figurer sur le tableau des officiers généraux de l'armée française. A ce titre, il refusa de prêter un serment qui lui était demandé après qu'il avait été nommé par le roi capitaine général de ses gardes-du-corps. Il obtint de revenir en France à la fin de 1809; et l'empereur le désigna en 1810 pour commander l'artillerie de l'armée de Portugal, sous les ordres du prince d'Essling. Il dirigea les travaux de cette arme aux siéges de Ciudad-Rodrigo et d'Almeïda, et parvint à créer, presque sans ressources, un équipage de pont de bateaux pour le passage du Tage. En 1812 il fit partie de la grande armée destinée à agir contre la Russie, comme commandant en chef des équipages de ponts ; et lorsque, vaincus par les éléments, les Français battaient en retraite, ce fut lui qui fit construire sur la Bérésina les ponts par lesquels passèrent les débris de l'armée. En ne brûlant ces ponts que deux heures après l'instant fixé par l'empereur, il sauva encore une multitude de malheureux soldats. Chargé, à la mort du général Lariboissière, du commandement en chef de l'artillerie de l'armée qui se reconstituait dans la Prusse orientale, il succomba aux fatigues qu'il avait éprouvées. Dans l'ignorance de sa mort, l'empereur, par un décret du 2 janvier 1813, l'élevait aux fonctions de premier inspecteur général de l'artillerie. Il avait successivement été créé baron, puis comte de l'empire. Éblé avait mérité, par ses talents militaires et ses qualités personnelles, l'admiration de l'armée française; et il passait à juste titre pour un des meilleurs généraux de son époque. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

L. LOUVET.

Suppl. du *Dict. de la Conversation*, art. de M. Sarrans; — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — *Moniteur* de l'an VIII à 1813. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*. — *Documents particuliers*.

* **ÉBLÉ** (*Charles*), général français, neveu du précédent, né en 1799. Entré à l'École d'Application en 1826, lieutenant en 1824, il fit en cette qualité la première campagne d'Alger, où il gagna le grade de capitaine. Son mérite le fit choisir pour précepteur militaire du duc de Montpensier. En 1843 il fut nommé chef d'escadron; il était colonel directeur de l'artillerie à Metz, lorsqu'un décret du 11 octobre 1854 l'éleva au grade de général de

brigade, en même temps qu'il était appelé au commandement de l'École Polytechnique.

Documents particuliers.

* **ÉBLES Ier**, comte de Poitou à la fin du neuvième siècle. Il était frère du comte Ranulfe II, et à la mort de celui-ci, en 890 ou 892, il prit le titre de comte de Poitou et de duc de Guyenne, bien que ces titres eussent été conférés à Aymar par le roi Eudes. « Ce fut, dit Besly, un savant et magnanime seigneur tout ensemble, dont les vaillances admirables parurent principalement contre les Normands, au siége de Paris, l'an 886 et années suivantes. » Il était abbé d'Aymoin, de Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers, de Saint-Denis, suivant Réginon, de Sainte-Marie-de-Paris, suivant Fauchet. Il devint même abbé de Saint-Germain-des-Prés à la mort de Goslin, son grand-oncle, qui possédait à la fois cette abbaye et l'évêché de Paris. Ayant assiégé le château de Brillac, en Poitou, il fut blessé mortellement, et mourut en 893. A. B.

Besly, *Hist. des Comtes du Poitou.* — La Fontenelle, de Vandoré et Dufour, *Hist. des Comtes du Poitou.* — Abbon, *Siége de Paris par les Normands.* — Thibaudeau, *Hist. du Poitou* (dernière édit., avec annotations de MM. de Sainte-Hermine, Arnaud, La Fontenelle de Vaudoré). — Guérinière, *Hist. du Poitou.* — Dufour, *Hist. générale du Poitou.* — Bouchet, *Annales d'Aquitaine.*

* **ÉBLES II** (dit *Mauzer* ou le *Bâtard*), comte de Poitiers et duc de Guyenne. Il était fils unique du comte Ranulfe II, et se trouvait fort jeune encore, en 890 ou 892, à la mort de son père. Ranulfe, avant d'expirer, l'avait recommandé à saint Giraud, son parent, qui enleva secrétement le jeune comte, et le confia à Guillaume, comte d'Auvergne et son oncle à la mode de Bretagne; car le roi Eudes avait donné à Aymar l'investiture du Poitou, et Ébles Ier, frère de Ranulfe, avait pris lui-même le titre de comte. Ébles II régna d'abord sur la Guyenne ou plutôt y vécut, sous la tutelle de son cousin Guillaume, surnommé *le Piteux*. Il s'opposa avec énergie aux entreprises des Normands. En 909, lorsque le roi Charles le Simple voulut se débarrasser à poids d'or des invasions de ces hardis aventuriers, Ébles se joignit à Robert, comte de Paris, pour le détourner de cette lâche et dangereuse résolution. Les Normands ayant mis peu après le siége devant Chartres, Ébles marcha contre eux, donna de grandes preuves de courage et même de témérité (911). En 926, après la mort de Guillaume, il se trouva duc de Guyenne, comte d'Auvergne, du Velay et de Limoges. Il ne recouvra le comté de Poitou qu'en 931, à la mort d'Aymar, et il mourut en 935. Il avait épousé Adèle, fille d'Édouard l'ancien, roi d'Angleterre. Al. BONNEAU.

Besly, *Histoire des Comtes du Poitou.*—La Fontenelle de Vaudoré, *Histoire des Comtes du Poitou.*

EBN. *Voyez* BEN et IBN.

EBNER (*Erasme*), diplomate et minéralogiste allemand, né à Nuremberg, le 21 décembre 1511, mort à Brunswick, en 1577. Il étudia à Wittemberg, où il puisa dans les conversations de Mélanchthon le goût des lettres, auxquelles il s'appliqua depuis avec succès. Après avoir visité la France et l'Italie, il revint en Allemagne, et fut nommé membre du sénat de Nuremberg. Envoyé en 1537 à l'assemblée de Schmalkalden, il ménagea les intérêts des réformés, et à l'aide des livres retirés des couvents supprimés, il fonda la bibliothèque publique de Nuremberg. Après avoir siégé aux diètes de l'Empire et aux assemblées des cercles, il entra en 1554 au service de Philippe II, roi d'Espagne; mais nommé conseiller aulique du duc Jules de Brunswick-Wolfenbüttel en 1569, il revint en Allemagne. Il composa des épigrammes latines estimées; elles ont été recueillies parmi celles de Mélanchthon. Il se fit connaître aussi comme minéralogiste. C'est lui qui découvrit dans un voyage qu'il fit dans le Harz, en 1553, que la cadmie mélangée au cuivre produit du laiton. W. DE S.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*—*Conversat.-Lexik.*

EBNER D'ESCHENBACH (*Jean-Paul*), antiquaire allemand, né à Nuremberg, en 1611, et mort à Altorf, le 14 juillet 1691. Outre le droit, il étudia la géométrie, l'architecture civile et militaire et l'optique. Plusieurs années il fut attaché comme secrétaire à la légation du comte de Windischgrætz, qu'il accompagna dans différentes villes d'Italie. A son retour en Allemagne, et après une mission en Saxe, Ebner fut d'abord sénateur à Nuremberg, et plus tard il fut nommé curateur de l'université d'Altorf. On a de lui : *Zelus Galliæ ;—Sol Tirolis oriens et occidens ; — Cenotaphium legionis francinicæ pedestris*, etc. Il laissa un cabinet de médailles antiques, un des premiers qui aient été fondés en Allemagne. W. DE S.

Jöcher, *Allg.-Gel.-Lexik.*

* **EBNERIN** (*Christine*), de la famille d'Ebner d'Eschenbach, femme auteur allemande, née à Nuremberg, vers 1267 ou 1277, morte vers 1346, et selon quelques biographes, en 1369. Elle fut abbesse d'Engelthal près Nuremberg, et sa réputation de piété, de science et d'esprit, était si grande qu'elle reçut dans son couvent la visite de l'empereur Charles IV et de plusieurs grands seigneurs. Elle a laissé plusieurs ouvrages restés manuscrits.

Will, *Nürnb. Gel. Lexik.*

* **EBNERIN** (*Marguerite*), femme auteur allemande, sœur de Christine, née en 1271 ou 1291, morte en 1351. Retirée comme sa sœur dans le couvent de Maria Medingen près de Dillingen, elle ne lui fut pas inférieure sous le rapport de la science et de la piété. Douée d'une grande beauté, mais atteinte d'une maladie hystérique, elle passa sa vie dans les pratiques de la dévotion. Elle composa des oraisons et une *autobiographie* qui sont venues jusqu'à nous, et compta plusieurs savants parmi ses amis, entre autres Tauber et Henri de Nördlingen, qui lui

adressait des lettres reproduites dans les opuscules de Heumann.

Will, *Nürnb. Gel. Lexik.*

EBOLI (*Anne* de Mendoza, princesse d'), dame espagnole, née en 1540. Fille de don Diego Hurtado de Mendoza, vice-roi du Pérou, elle épousa à l'âge de treize ans don Rui-Gomez de Sylva, prince d'Eboli et ministre de Philippe II. La princesse d'Eboli était, dit-on, fort belle quoiqu'elle fût borgne ou louche (*tuerta*); elle plut à Philippe II, et devint probablement sa maîtresse. Antonio Perez, secrétaire du *despacho universal*, c'est-à-dire ministre des relations extérieures, servit d'intermédiaire entre le roi et la princesse. Il ne tarda pas à plaire à cette dernière, et des relations intimes s'établirent entre eux. Ce fut pendant cette liaison clandestine qu'eut lieu l'assassinat d'Escovedo. La rumeur publique accusa de ce crime Perez et la princesse d'Eboli, et la famille du mort leur intenta une action. Sur les péripéties tragiques de ce procès, dans lequel Philippe II, d'abord favorable aux accusés, puis leur ennemi le plus acharné, finit par être mis en cause lui-même, *Voy.* Antonio Perez.

La princesse d'Eboli fut arrêtée le même jour qu'Antonio Perez, le 28 juillet 1579. Philippe II, dont toute la conduite semble indiquer la jalousie et le ressentiment d'un amant trompé, se tint pendant l'arrestation sous le portique de l'église de Sainte-Marie-Majeure, située en face de la maison de la princesse. Les dépositions reçues dans le cours de l'instruction criminelle ne laisseraient aucun doute sur la nature des relations qui existaient entre Perez et la princesse et sur la participation de celui-ci au meurtre d'Escovedo, si l'on pouvait regarder comme irrécusable une procédure ordonnée par Philippe II et dirigée par des ennemis déclarés des accusés. Cependant les faits à la charge de la princesse étant peu nombreux, et la colère du roi s'étant concentrée sur Antonio Perez, Anne d'Eboli fut mise en liberté. Dès ce moment elle cesse de figurer dans l'histoire. On ignore l'époque de sa mort. Sa mémoire est devenue un sujet de discussion pour les historiens. M. Ranke s'est efforcé de prouver que la princesse d'Eboli n'avait pas été maîtresse d'Antonio Perez; M. Mignet, au contraire, s'est prononcé pour l'affirmative.

Cabrera, *Historia del rey de España don Felipe II.* — Antonio Perez, *Relaciones*; *memorial del hecho de su Causa.* — Mignet, *Antonio Perez et Philippe II.*

* **EBRARD** (*Jean-Henri-Auguste*), théologien allemand, né à Erlangen, le 18 janvier 1818. Il fit ses premières études au gymnase de sa ville natale, et compléta son instruction à Erlangen et à Berlin. Après s'être livré assez longtemps à l'enseignement privé, il devint professeur à Zurich en 1844, et professeur titulaire de théologie à Erlangen en 1847. On a de Jean Ebrard: *Kritik der Evangelischen Geschichte* (Critique de l'histoire évangélique); Francfort, 1842 et 1850, 2e édit.; — *Das Evangelium Johannis* (L'Évangile de saint Jean); Zurich, 1845; — *Der Brief an die Hebraer* (L'épître aux Hébreux); Kœnigsberg, 1850 : c'est une continuation du commentaire d'Œlshausen; — *Das Dogma vom heiligen Abendmahl und seine Geschichte* (Le dogme de la sainte Cène et son histoire); Francfort, 1845-1846; — *Christliche Dogmatik* (Dogmatique chrétienne); Kœnigsberg, 1851-1852, 2 vol.; — *Reformirtes Kirchenbuch* (Le Livre de l'Église réformée); Zurich, 1847; — *Das Wort vom Heil* (La Parole du Salut); Zurich, 1849; — *Die Gottmenschlichkeit des Christenthums* (L'Humano-Divinité du Christianisme); Zurich, 1844; — *Das Lutherthum in Baiern* (Le Luthéranisme en Bavière); Berlin, 1844; — *Versuch einer Liturgik* (Essai de Liturgie); Francfort, 1843; — *Zukunft der Kirche* (Avenir de l'Église); Zurich, 1845-1847. Ebrard a rédigé, depuis 1851, un journal ayant pour titre *Reformirte Kirchenzeitung* (Gazette de l'Église réformée).

Conversations-Lexikon.

* **EBREMAR** ou **EVERMER**, troisième patriarche de Jérusalem, né à Cickes, près Térouanne, vivait en 1123. Il fut élevé par Lambert, évêque d'Arras, des mains duquel il reçut la prêtrise. Il suivit la première croisade, et fut compris dans l'établissement des premiers chanoines que Godefroi de Bouillon créa pour le service du Saint-Sépulcre. En 1103, Daimbert, patriarche de Jérusalem, ayant été déposé pour ses intrigues et ses prétentions outrées, par une assemblée de prélats et de seigneurs croisés; sur la présentation de Baudouin, frère et successeur de Godefroi, Ebremar fut élevé au patriarcat. Selon Baluze, c'était un homme plein de zèle et de charité, mais fort ignorant. Quoi qu'il en soit, en 1105, lors de l'invasion de la Palestine par le kalife d'Égypte, il montra beaucoup de fermeté, et sut exalter le courage du petit nombre de croisés qui eut à repousser les armées musulmanes. Ayant appris que Daimbert protestait contre son intrusion, Ebremar se rendit à Rome, auprès du pape Pascal II, afin de faire savoir que, loin d'être usurpateur, il avait été élu malgré lui. Il était solennellement justifié par le décret d'un concile et porteur de lettres papales, lorsque la mort de Daimbert (16 mai 1107) termina toute contestation. Mais la politique de Baudouin était changée; Ebremar ne fut pas maintenu sur le siége de Jérusalem, et dut se contenter de celui de Césarée. Il assista en 1120 au concile de Naplouse, et signa en 1123 le traité fait entre les princes croisés et les Vénitiens. On a de ce prélat une lettre adressée à Lambert d'Arras et la réponse de celui-ci. Ces documents se trouvent dans le tome V des *Miscellaneæ* de Baluze.

Guillaume de Tyr, *Hist.*, lib. X, cap. 26; *Gesta Dei per Francos*, I, 332. — Edm. Marten, *Thesaurus novus Anecdotorum*, III. — Albert d'Aix, *Historia Hierosoly-*

mitanæ expeditionis sub Gaudofrido Bullonæo, I, 57. — Dom Rivet *Histoire littéraire de la France*, X, 394.

ÉBROÏN ou **EBERWEIN**, fameux maire du palais de Neustrie, vivait dans la seconde moitié du septième siècle. Il fut élu maire du palais de Neustrie par les seigneurs francs, après la mort d'Erkinoald. Clotaire III avait alors le titre de roi; Ébroïn voulut lui rendre l'autorité de ce titre et rétablir la puissance royale. Il exila, dépouilla les grands, et en fit périr un grand nombre; mais ils se soulevèrent; leudes et évêques se révoltèrent contre sa tyrannie, et prirent pour chef Léodegaire ou Léger, évêque d'Autun. Clotaire III vint alors à mourir. « Ébroïn, dit l'historien de saint Léger, au lieu de convoquer solennellement les grands pour élire un nouveau roi, éleva au trône, de sa seule autorité, un troisième fils de Clovis II, Théodoric III (670). A cette nouvelle, les leudes de Neustrie et de Bourgogne se réunirent, firent alliance avec ceux d'Austrasie, reconnurent pour roi Childéric II, et se mirent en marche pour aller attaquer Ébroïn et son roi. Ceux-ci, abandonnés de tous, tombèrent aux mains des leudes; on les tondit, et on les relégua dans des monastères. Childéric II fut alors reconnu roi des trois royaumes, Wulfoald et Léger étant maires du palais. » Mais bientôt la conduite du nouveau roi, qui relégua Léger dans le cloître même où Ébroïn était enfermé, souleva contre lui les grands, qui le massacrèrent. A cette nouvelle, Ébroïn et Léger sortirent de leur prison; les proscrits de tous les partis reparurent; leudes et ahrimans, Neustriens et Austrasiens, se firent une guerre désordonnée; « et, dit le même biographe, il y eut une telle anarchie dans les royaumes francs, que l'on crut que la venue de l'Antechrist était proche. Les Neustriens élurent pour roi ce même Théodoric III qu'ils avaient chassé; les ducs, leurs familles, leurs compagnons, se précipitèrent au-devant de Léger, offrant de se dévouer pour lui. » De son côté, Ébroïn réunit une foule d'aventuriers, alla en Austrasie, où il grossit son armée, se donna un faux roi et marcha contre la Neustrie. Les leudes furent vaincus (674), et quiconque ne se soumit pas à Ébroïn fut dépouillé de ses dignités ou frappé par le glaive. Léger se retira dans sa ville d'Autun, et s'y disposa à soutenir un siége; mais lorsqu'il vit la nombreuse armée qui l'entourait, il dit adieu à son peuple, fit ouvrir les portes, et se livra à ses ennemis, qui lui crevèrent les yeux. Alors Ébroïn abandonna son faux roi, reconnut Théodoric III, et gouverna avec une autorité absolue sur les Neustriens et les Bourgnignons. Regardant comme ennemi tout ce qui était riche et puissant, il fit tuer, dépouiller, exiler les grands; il accabla Léger de tourments, le réduisit en esclavage, et le fit dégrader par un concile. Mais toutes ces persécutions tournèrent à la gloire de l'évêque, auquel il fit enfin trancher la tête en 675, et que l'opinion publique vénéra comme un martyr. Les Austrasiens ayant alors tué leur roi Dagobert II, prirent pour chefs Martin et Pepin, qui résolurent aussitôt d'attaquer Ébroïn, devenu odieux à l'Austrasie comme restaurateur de la royauté, et qui d'ailleurs menaçait de poursuivre jusque dans cette partie de l'empire les leudes de la Neustrie. Ils furent encore vaincus; Ébroïn attira Martin à une conférence, l'y fit assassiner, puis s'avança pour conquérir l'Austrasie; mais peu de temps après (681) il fut tué par un noble franc qu'il avait menacé de la mort. Ainsi périt cet homme remarquable, qui, dit un chroniqueur, « exerça sur la Gaule un pouvoir plus brillant que n'en avait jamais possédé aucun Franc, » et qui avait, comme Frédégonde, défendu avec succès la France de l'ouest et retardé le triomphe des grands de l'Austrasie. Sa mort fut le signal de la décadence de la Neustrie.

Grégoire de Tours, *Appendix*, cap. 94. — Adon et Sigebert, *Chronic.* — Mézerai, *Hist. de France.* — Lavallée, *Hist. des Français*, I, 146. — Sismondi, *Hist. des Français*, I, 66 à 83. — Le Bas, *Dict. historique de la France.*

EBULO (*Pietro* D'), versificateur latin et chroniqueur sicilien, vivait en 1181. On a de lui : *Carmen de Motibus Siculis ;* Bâle, 1746, in-8°, fig. Cette relation assez exacte des faits du temps est composée en poésie latine très-médiocre. On en doit la publication à Samuel Engel, bailli d'Echalens.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

* **EBUTIUS**, nom d'une maison romaine (*Æbutia gens*), d'abord toute patricienne et plus tard divisée en deux familles, celle des *Carus* et celle des *Elva*, la première patricienne et la seconde plébéienne. *Cornicen* ne paraît pas un nom de famille, mais seulement un surnom donné à Posthumus Ebutius Elva, qui fut consul en 442 avant J.-C. Cette maison était distinguée dès les anciens temps de Rome; mais depuis le consul Posthumus Ebutius Elva aucun membre de la famille patricienne n'occupa de charge curule jusqu'à la préture de M. Ebutius Elva, 176 avant J.-C.

On ignore à laquelle des deux familles appartenait le Posthum. Ebutius qui révéla aux consuls l'existence des Bacchanales à Rome et obtint à ce sujet une récompense du sénat, en 186. (*Voy.* ELVA.)

Tite-Live, XXXIX, 9, 11, 19.

EBUTIUS, décurion romain, mort en 67 après J.-C. Envoyé avec Placidus par Vespasien pour commencer le siége de Josaphat, il fut tué devant cette place. Josèphe, qui le mentionne deux fois, fait de lui le plus grand éloge. « C'était, dit-il, un homme des plus remarquables par la bravoure et par l'habileté; » plus loin il ajoute : « Là fut tué le décurion Ebutius, qui non-seulement dans le combat où il périt, mais avant, en toute occasion, se montra très-brave et fit le plus grand mal aux Juifs. »

Josèphe, *De Bel. Jud.*, III, 7, § 3; IV, 1, § 5.

* **ECARD, EGHARD** ou **ECCARD** (*Henri*), poëte allemand, né à Nuremberg, mort en

1556. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il visita les universités de Bâle, de Leipzig et de Wittemberg, où il séjourna quatre ans. Il s'y trouvait dans un tel dénuement, « qu'il voulut, dit Mélanchthon, s'engager comme soldat ». De Wittemberg il se rendit successivement à Erfurt, Iéna, Heidelberg, Vienne et Tubingue. Dans cette dernière ville il donna des leçons, devint maître d'école, enfin recteur. Il remplit aussi ces fonctions à Vilseck. On a de lui : *Varia quædam Poemata conscripta, quorum catalogus sequ. pagina continetur;* Nuremberg, 1553, in-4° ; — *Tychi Idyllion, scriptum ad senatum Norimb. autore Henric. Eccardo, poeta cæsa reo*, sans indic. de date et de localité.

Will, *Nürnb Gel.-Lexik.*

ECBERT, archevêque d'York. *Voy.* EGBERT.

ÉCCARD. *Voy.* ECKHART.

ECCELIN DE ROMANO. *Voy.* ROMANO.

ECCHELLENSIS ou **ECHELLENSIS** (*Abraham*), savant maronite, né à Eckel (Syrie); mort en Italie, en 1664. Il vint étudier à Rome, où il se fit recevoir docteur en théologie et en philosophie, et où il professa l'arabe et le syriaque. En 1630 il fut appelé à Paris, pour participer au grand travail de la Bible polyglotte de Le Jai, qui lui donnait par an 600 écus. Ecchellensis donna à cet ouvrage le livre de *Ruth* en syriaque et en arabe, avec traduction latine, et le livre III des *Machabées* en arabe. Il se chargea en outre de revoir les textes syriaque et arabe et les versions latines données par Gabriel Sionite, ce qui amena entre lui et ce dernier orientaliste des démêlés fâcheux, auxquels se mêla Flavigny, et à la suite desquels Ecchellensis retourna en Italie, où il mourut. Il avait en 1642 visité Rome, où il était resté jusqu'en 1645. Ecchellensis a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Linguæ Syriacæ sive Chaldaicæ perbrevis Institutio;* Rome, 1628, in-24; — *Synopsis propositorum sapientiæ Arabum inscripta, speculum mundum repræsentans, ex arabico sermone latini juris facta;* Paris, 1641, in-4°; — *Sancti Antonii Magni Epistolæ viginti;* Paris, 1641, in-8°; — *Concilii Nicæni Præfatio*, etc.; Paris, 1645, in-8°. Ecchellensis y donne les titres, les arguments, les constitutions du canon de ce concile tels qu'ils se trouvaient dans les ouvrages orientaux. Il en donnait pour la première fois la traduction de l'arabe, en y joignant des notes très-utiles; — *Sancti Antonii Magni Regulæ, sermones, documenta, admonitiones, responsiones et vita duplex;* Paris, 1646, in-8°; — *Semita Sapientiæ, sive ad scientias comparandas methodus;* Paris, 1646; c'est la traduction du livre arabe de Borhan-Eddin, dont le texte a été publié par Roland, qui y a joint la traduction latine d'Ecchellensis; — *De Proprietatibus et virtutibus medicis animalium, plantarum ac gemmarum, tractatus triplex Habdarrahmani;* Paris, 1647, in-8°; — *Chronicon orientale nunc primum latinitate donatum, cui accessit supplementum Historiæ orientalis;* Paris, 1653, in-fol. Le supplément de l'histoire orientale dont il est parlé dans ce titre traite de l'histoire anté-islamique des Arabes et de leurs coutumes. Cramoisy en a donné en 1685 une 2e édition in-fol., pour la joindre à la collection des écrivains byzantins; — *Catalogus librorum chaldæorum, tam ecclesiasticorum quam profanorum, auctore Habed-Jesu;* Rome, 1653, in-8°, avec des notes; — *Abrah. Ecchellensis et Leon. Allatii Concordantia nationum christianarum orientalium in fidei catholicæ dogmate;* Mayence, 1655, in-8°; — *De Origine nominis Papæ... adeo de ejus primatu*, etc; Rome, 1660, ouvrage dirigé contre l'Anglais Jean Selden; — *Eutychius vindicatus, sive Responsio ad Seldeni* Origines; Rome, 1661, in-4°; — *Apollonii Pergæi Conicorum Libri V, VI, VII, paraphraste Abulphato Asphahanensi et Archimedis Assumptotum libri;* Florence, 1661, in-fol., ouvrage traduit de l'arabe. On a aussi d'Ecchellensis une lettre à J. Morin sur les différents rites des Grecs et des Orientaux, insérée dans la *Fides Ecclesiæ orientalis* de Richard Simon, et d'autres lettres adressées également à Morin, et qui se trouvent dans les *Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, de Richard Simon.

Al. BONNEAU.

Assemani, *Biblioth.*

* **ECCHIUS** (*Valentin*), poëte latin allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut à Cracovie un des auditeurs assidus de Michel de Breslau et de Rodolphe Agricola. On a de lui : *Utrum prudenti viro sit ducenda uxor, carmen sane elegantissimum*, etc.; Cracovie, 1514, in-4°; — *De versificandi Arte, opusculum omnibus studiosis ad poeticam anhelantibus non tam jucundum quam frugiferum;* ibid., 1515, 1521, in-fol.

Ianozki, *Zalusk. Bibl.*, IV.

ECCLES (*Salomon*), compositeur et sectaire anglais, vivait à la fin du dix-septième siècle. Admiré pendant plusieurs années pour son talent musical, il brûla un jour ses instruments pour se faire quaker, et se laissa aller à de telles extravagances qu'il fut en spectacle à ses contemporains. En 1667, il écrivit un dialogue pour démontrer la vanité de la musique. Puis, il imagina un singulier moyen de reconnaître les élus : c'était de tenir enfermés pendant sept jours dans un endroit désigné les personnages les plus édifiants de chaque secte, de leur imposer la prière et le jeûne absolu et proclamer élus ceux qui subiraient victorieusement cette singulière épreuve. Cet illuminé se fit enfermer plusieurs fois. Il s'enfuit, dit-on, en Irlande, d'où il aurait été déporté dans la Nouvelle-Angleterre. D'après quelques écrivains anglais, la prison l'aurait guéri de sa manie de faire le prophète, et il serait

mort assez paisiblement, mais en dehors de toute communion.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Le P. Catrou, *Hist. des Quakers.*

ECCO. *Voyez* EYKE DE REYKOW.

***ECDICUS** (Ἔκδικος), amiral lacédémonien, vivait vers 400 avant J.-C. Il fut envoyé à Rhodes avec huit vaisseaux en 391 pour abattre le parti démocratique. A son arrivée à Cnide il trouva ses adversaires deux fois plus nombreux que lui, et fut contraint de rester dans l'inaction. Les Lacédémoniens, apprenant qu'il était hors d'état de rien entreprendre, le remplacèrent par Teleutias, qui fut mis à la tête d'un armement plus considérable.

Xénophon, *Hellenica*, IV, 8. — Diodore, XIV, 79, 97.

ECDICIUS, seigneur gaulois, vivait au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Édovic vaincu par Ulphilas et par Constance, se réfugia dans le château d'Ecdicius. Ce seigneur, qui lui avait les plus grandes obligations, le fit pourtant tuer, et porta sa tête à Constance. Ce général ordonna aussitôt à Ecdicius de sortir du camp, de peur que la présence d'un homme si infidèle à l'amitié et à l'hospitalité ne lui causât quelque malheur. D'après Sozomène, Ecdicius fut le père d'Avitus.

Sozomène, *Hist.* — Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. V, 606.

ECDICIUS, patrice gaulois, vivait vers la fin du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il était frère de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire et fille d'Avitus. Tillemont pense qu'Ecdicius n'était pas lui-même fils d'Avitus. En 471, Ecdicius força les Goths de lever le siége de Clermont. Il fut nommé patrice par l'empereur Julius Nepos, et se retira à Rome auprès de ce prince. Pendant une famine qui ravagea la Gaule, il logea et nourrit plus de quatre mille personnes.

Grégoire de Tours, t. II. — Sidoine-Apollinaire. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. VI.

* **ECEBOLIUS** (Ἐκηβόλιος), sophiste grec, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Sous le règne de Constantin le Grand il se fit passer pour chrétien, mais après l'avénement de Julien, il se montra païen zélé.

Suidas, au mot, Ἐκηβόλιος. — Socrate, *Histor. eccles.*, III, 13.

ÉCHARD. *Voyez* EACHARD.

ÉCHARD, historien ecclésiastique français, vivait en 1700. Il était prêtre du diocèse de Rouen et abbé de Commanville. On a de lui : *Histoire de tous les Archevêchés* et *Évêchés de l'univers*, avec un *Dictionnaire où l'on trouve l'explication de ce qu'il y a de plus curieux*; Rouen et Paris, 1700, in-8°; — *Vies des Saints*; 1701 et 1714, 4 vol. in-12.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 1211.

ÉCHARD (*Jacques*), érudit français, né à Rouen, le 22 septembre 1644, mort à Paris, le 15 mars 1724. Il était fils de Robert Échard, secrétaire du roi, et prit l'habit de dominicain à Paris, le 15 novembre 1660. Il fit réellement honneur à son ordre par son savoir et la justesse de son esprit, et fut l'un de ces savants modestes et patients qui semblent n'avoir pour but que l'instruction des générations futures. On a de lui : *S. Thomæ Summa suo autori vindicata, sive de V. F. Vincentii Bellovacensis scriptis dissertatio, in qua quid de Speculo morali sentiendum aperitur*; Paris, 1708, in-8°; — *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti, notisque historicis et criticis illustrati*; Paris, 1719-1721, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est écrit dans un latin qui prouve combien le P. Échard avait su mettre à profit la lecture des bons auteurs classiques. Ce n'est point une nomenclature fastidieuse; c'est une suite de notices biographiques très-bien faites, et les jugements de l'auteur sont exempts de passion. Il donne une connaissance suffisante de la vie des frères prêcheurs qui ont laissé des écrits, désigne la nature, la date et le lieu d'impression de ces ouvrages ou dans quelles bibliothèques on les gardait en manuscrits. Le grand mérite d'Échard est surtout d'appuyer ses assertions sur de solides preuves, de sorte que son livre peut passer pour un chef-d'œuvre en son genre. Il a eu la probité d'avertir dans sa *Préface* que le P. Jacques Quétif avait travaillé à cet ouvrage avant lui, mais le P. Quétif, mort en 1698, n'en avait pas fait un quart et en avait laissé à créer la classification; — *Lettre à M. l'abbé Leclerc*, Sulpicien, pour prouver que Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, n'a point appartenu à l'ordre de Saint-Dominique. Cette lettre se trouve dans le tome V des *Mémoires* de l'abbé d'Attigny.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

ÉCHEBERT. *Voyez* EGBERT.

***ÉCHÉCLÈS**, philosophe grec, né à Éphèse, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. On ne sait rien sur lui, sinon qu'il fut disciple de Cléomène et de Théombrote.

Diogène Laerce, I, VI, 6.

***ÉCHÉCRATE** (Ἐχεκράτης), général thessalien, vivait vers 220 avant J.-C. Il fut un des officiers que les ministres de Ptolémée Philopator, au moment de déclarer la guerre à Antiochus le Grand, en 219, chargèrent de lever des troupes et de les discipliner. Placé à la tête des forces grecques de Ptolémée et de toute la cavalerie mercenaire, il rendit de grands services dans cette guerre, particulièrement à la bataille de Raphia, en 217.

Polybe, V, 63, 65, 82, 85.

On connaît encore quatre autres personnages du nom d'Échécrate; savoir : ÉCHÉCRATE fils de Démétrius de Cyrène et d'Olympias de Larisse et frère d'Antigone Doson. Il avait un fils nommé Antigone (Tite-Live, XL, 54); — ÉCHÉCRATE de Locres, contemporain de Platon, passe pour avoir été un de ses maîtres (Cicéron, *De Fin.*, V, 29; —

ÉCHÉCRATE de Tarente, le même probablement que celui qui est mentionné dans Platon (*Epist.* 9); — ÉCHÉCRATE de Phlius, contemporain d'Aristoxène le péripatéticien (Diogène Laerce, VIII, 46; Aulu-Gèle, IV, 11).

Jamblique, *Vita Pyth.* — Fabricius, *Bibl. Græca.*

*ÉCHÉCRATIDÈS (Ἐχεκρατίδης), philosophe grec, né à Méthymne (île de Lesbos), vivait vers 300 avant J.-C. Il est cité parmi les disciples d'Aristote, par Étienne de Byzance, le seul auteur ancien qui fasse mention de lui. Plusieurs personnes du nom d'Échécratidès sont mentionnées, mais sans aucun détail biographique, par Thucydide (I, 3), par Pausanias (X, 16), par Élien (*Var. hist.*, I, 25), par Lucien (*Timon*, 7) et par Anyte (*Anthol. Græca*, VI, 123).

Étienne de Byzance, au mot Μήθυμνα. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

*ÉCHÉDÈME (Ἐχέδημος), orateur athénien, vivait vers 200 avant J.-C. Il fut le chef de l'ambassade athénienne qui se rendit à Amphissa, auprès de Publius et de Lucius Scipion, pour intervenir en faveur des Étoliens, qui demandaient la paix. Le consul ayant refusé de se relâcher de la rigueur de ses prétentions, les Étoliens, d'après le conseil d'Échédème, demandèrent une trêve de six mois, afin d'avoir le temps d'envoyer des ambassadeurs implorer l'indulgence du sénat romain.

Polybe, XXI, 2, 3. — Tite-Live, XXXVII, 6, 7.

ECHELIUS. *Voyez* EICHEL.

ECHELLENSIS. *Voyez* ECCHELLENSIS.

*ECHEMBROTUS (Ἐχέμβροτος), poëte et musicien grec, né en Arcadie, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il était joueur de flûte (αὐλῳδός). Couronné aux jeux pythiques (Olymp. 48, 3; 586 avant J.-C.), il dédia un trépied à l'Hercule Thébain, avec une inscription qui nous a été conservée par Pausanias. On y voit qu'il eut le prix pour des poésies lyriques et des élégies qui se chantaient au son de la flûte.

Pausanias, X, 7.

*ÉCHÉMÈNE (Ἐχεμένης), historien grec, d'une époque incertaine. Athénée mentionne un ouvrage de lui intitulé Κρητικά, et en cite un court fragment. Fulgence, parlant de ceux qui ont interprété allégoriquement le mythe des neuf muses, nomme Pisandre et Euxémène, auteur des Θεολογούμενα. D'après Vossius, *Euxemenem* serait ici, par erreur, pour *Echemenem*. M. Müller pense avec plus de vraisemblance qu'au lieu d'*Euxemenem*, il faut lire *Euemerum* (Évémère).

Athénée, XIII. — Fulgence, *Myth.*, I, 14. — Vossius; *De Historicis Græcis.* — Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta.*

*ÉCHÉMUS (Ἔχεμος), roi d'Arcadie, vivait probablement vers le treizième siècle avant J.-C. Fils d'Ærope et petit-fils de Céphée, il succéda à Lycurgue, et épousa Timandre, fille de Tyndare et de Léda. Il vainquit les Doriens, qui, sous son règne, envahirent le Péloponnèse, et tua dans un combat singulier Hyllus, fils d'Hercule. Le combat se livra sur la frontière entre Corinthe et Mégare, et Hyllus fut enseveli dans cette dernière ville. Après la mort d'Hyllus les Héraclides promirent de ne pas renouveler de cent ans leur tentative sur le Péloponnèse, et les Tégéates obtinrent le privilége de commander une aile de l'armée du Péloponnèse chaque fois que les habitants de la péninsule entreprendraient une expédition contre un ennemi extérieur. Le combat d'Échémus et d'Hyllus était représenté sur la tombe du premier à Tégée. Étienne de Byzance dit qu'Échémus accompagna les Dioscures dans leur expédition en Attique, tandis que, d'après Plutarque, les Arcadiens, compagnons des Dioscures, l'appelaient Échédémus et Marathus. Bien que la légende d'Échémus, telle que nous venons de la raconter, n'ait rien d'invraisemblable, on ne peut lui attribuer aucune autorité historique. Cependant le nom d'Échémus doit figurer dans l'histoire, puisqu'il est attaché à la première grande lutte des Achéens et des Doriens pour la possession du Péloponnèse.

Pausanias, I, 41, 44, 45; VIII, 4, 5, 53. — Apollodore, III, 10. — Scoliaste, *Ad Pind. Olym.*, X, 79. — Hérodote, IX, 29. — Diodore, IV, 58. — Étienne de Byzance, au mot Ἐκαδήμεια.

*ÉCHÉPHYLLIDAS (Ἐχεφυλλίδας), historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit un ouvrage historique ou géographique sur le Péloponnèse. Il est mentionné par Étienne de Byzance et par le scoliaste de Platon.

Étienne de Byzance, au mot Σφακτηρία. — Scoliaste de Platon, *Sur le Phædon.*

ÉCHINUS. *Voyez* ERIZZO.

ÉCHION (Ἐχίων), peintre et statuaire grec, vivait vers la 107e olymp. (352 avant J.-C.). Les plus connus de ses tableaux étaient *Bacchus*, *La Tragédie* et *La Comédie*, *Sémiramis passant de la condition d'esclave à celle de reine*, avec une vieille femme qui portait des torches devant elle. Cette peinture rendait admirablement la modestie de la nouvelle mariée. Pline et Cicéron placent Échion à côté des plus grands peintres grecs, Apelle, Mélanthius et Nicomaque. La peinture du Vatican connue sous le nom de *Noces Aldobrandines* est peut-être une copie de la *Sémiramis* d'Échion. Hirt suppose que Aétion, nom du peintre du mariage d'Alexandre, si hautement loué par Lucien, est une erreur, et doit être remplacé par Échion.

Pline, XXXIV, 8; XXXV, 7. — Kugler, *Handbuch der Kunstgesch.*, p. 236. — Müller, *Arch. der Kunst*, 140, 3. — Hirt, *Gesch. der bild. Künste*, p. 265-268.

ECHIUS. *Voyez* ECKIUS.

*ECHOLT (*Michel-Pierre*), historien et géographe norvégien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Stephanologia Danica, seu brevis delineatio qua demonstratur qua virtute et fortuna avita et antiqua Danorum corona supra annos* 500 *gesta fuit;* 1648; — *Geologia Norvegica;* 1657, in-4°.

Bartholin, *De Scrip. Danor.* — Sithbern, *Bibl. Dan.*

* **ECK** (*Corneille* VAN), jurisconsulte hollandais, né à Arnheim (Gueldre), mort à Utrecht, le 26 février 1732. Il s'appliqua particulièrement à l'étude de la jurisprudence, dans laquelle il eut pour maîtres Bockelman et Jean Voët, qui professaient le droit civil à Leyde. Reçu docteur en 1682 il fut appelé à Franeker en 1685 pour y professer le droit canon et le droit civil. En 1692, il passa à Utrecht comme professeur de droit civil et moderne. Ses principaux ouvrages sont : *De Morte;* Leyde, 1681 ; — *De Septem Legibus Pandect.;* Leyde, 1682 ; — *De Excellentia et necessitate Juris civilis;* Franeker, 1686; — *Vindicta Juris academici*, contre Ulric Hubert, jurisconsulte et conseiller de la cour suprême de Frise ; Franeker, 1688, in-8°; — deux autres écrits sur le même sujet; ibid.; — *Principia Juris civilis, secundum ordinem Digestorum;* Franeker, 1689, in-8°. Il en a paru plusieurs réimpressions; — *De Vita, moribus et studiis M. Antistii Labeonis et C. Ategi Capitonis ;* Franeker, 1692 ;— *De Usu et abusu Juris canonici et hodierni in institutione academica;* Utrecht, 1694, in-8°; — *De Studio Poetices conjungendo cum studio Juris Romani;* Utrecht, 1697; — *De Religione et pietate veterum Jurisconsultorum*, etc.; Utrecht, 1717. Eck a édité *Guillelmi Fornerii et Antonii Contii Tractatus de Feudis*, et *Elementa Juris feudalis Francisci Hottomani, opus posthumum;* Leuwarden, 1694; — un traité posthume de Jean-Frédéric Bockelmann; — *Des Différences du droit civil, du droit canonique et du droit actuel*, avec *notes* et *préface;* Utrecht, 1694, in-8°.

Gaspard Burman, *Elogium Cornelii Eckii*, dans le *Trajectum eruditum*.

* **ECK** (*Jacques*), jurisconsulte allemand, né à Cologne, le 24 septembre 1691, mort à Groningue en décembre 1757. Il étudia à Duisbourg, Heidelberg, Marbourg, Iéna, Erfurt et Halle, où il fut reçu docteur. Il se rendit ensuite à Clèves, y devint avocat, et en 1716 il professa le droit à Hamm, y séjourna cinq ans, et passa ensuite à Duisbourg, où il fut également professeur. En 1735 il remplaça Touilleu à Groningue, et y mourut. On a de lui : *Disputatio de coalitione diversarum Germaniæ regionum;* Marbourg; —*Inauguratio de clerico debitore;* Halle, 1715, in-4°; — *De Jure ingrediendi ædes alienas;* Hamm, sans date; —*De genuinis Fontibus Jurisprudentiæ forensis*, ibid.; — *De Jure restringendi libertatem scientiæ.*

Strodtmann, *Neues gel. Europa.*

* **ECK** (*Philippe-Bernard*), théologien allemand, né à Roda en (Thuringe), vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il étudia à Iéna, devint prédicateur à Bendorf en 1684, et premier pasteur à Schmoellen en 1687. On a de lui : *Disputatio de historia Eccardi II, marchionis Misniæ;* Iéna, 1680, in-4°; — *Das lutherische Christenthum;* Altenbourg, 1708.

Adelung, Suppl. à Jöcher. *Allg. Gel. Lexik.*

ECK (*Jean* MAYR DE). *Voyez* MAYR.

* **ECKARD** ou **ECKHARD I**er, margrave de Misnie, assassiné en 1002. Il succéda à son oncle Riedag, en 985, et attaqua aussitôt Boleslas II, duc de Bohême, pour le contraindre à restituer les conquêtes qu'il avait faites sur la Misnie. Il réussit dans son entreprise, et se fit même un allié et un ami fidèle de son ennemi. Il accompagna ensuite l'empereur Othon III dans sa première expédition, et le reçut dans sa capitale lorsque ce monarque se disposait à porter la guerre en Pologne : cette intimité lui valut le duché de Thuringe. Après la mort d'Othon III, Eckard se porta comme prétendant à la couronne impériale, en compétition d'Henri *le Saint* ou *le Boiteux*, duc de Bavière. Ce dernier l'emporta. Eckard retournait de Paderborn en Misnie, lorsqu'il fut assassiné par un comte nommé Sigefroi, qui avait été camarade d'armes du margrave Gonthier, père d'Eckard. Il fut enterré à Naumbourg, dont il avait fondé l'évêché.

Annal. Hildesheim. — *Chronique historique des Margraves de Misnie;* dans *l'Art de vérifier les dates*, première partie, XVI, 196.

* **ECKARD II**, margrave de Misnie, mort en 1046. Il était fils du précédent, et aida vigoureusement son frère aîné Herman à repousser l'usurpation de Gunzelin, leur oncle, lequel, aidé de Boleslas Chrobri, duc de Pologne, avait envahi la Misnie. A la mort d'Herman, en 1032, Eckard prit le gouvernement, et se distingua par ses services auprès de l'empereur Henri III, ce qui lui valut de ce monarque la qualification de *Fidelissimus fidelis*. Eckard mourut subitement, sans laisser d'enfants mâles. Il fut enterré à Naumbourg, et la Misnie rentra par le droit féodal entre les mains de l'empereur d'Allemagne.

Herman Contract, *Chronicon.* — Lambert d'Aschaffenbourg, *Chron.* — *Chronologie hist. des Margraves de Misnie*; dans *l'Art de vérifier les dates*, XVI, 198. — Eck, *De Historia Eccardi* II (Iéna, 1680, in-40)

ECKARD ou AICARDUS, théologien allemand, mort en 1327. Il était religieux de l'ordre des prêcheurs, et se fit remarquer par son savoir. Il enseigna la théologie au collége Saint-Jacques à Paris, jusqu'en 1302. Il fut élu vers cette époque provincial de Saxe. On a de lui : *Commentaria Sententiarum in IV libros;* — *Postilla in Genesim* pr. *Exordium hoc Scripturæ;* — *In Exodum;* — *In Canticum Canticorum;* — *In Sapientiam* diligite; — *In Evangelium Joannis;* — *Super Orationem Dominicam;* — *In Capitulo ordinis Prædicatorum sermo;* — *Liber positionum suarum;* — *Sermones de tempore et sanctis;* — *Notabiles quædam Institutiones;* —*Institutio quam in extremis constitutus amicis rogantibus reliquit;* — *De duodecim ineffabilibus bonis atque gratiis quas divina clementia digne communicantibus largitur;* — *Convivium de paupertate spiritus.*

Fabricius, *Biblioth. mediæ et infim. Ætatis.* — Echard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum.* I, 509. —

Dupin, *Biblioth. ecclés.* (XIVe siècle). — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

ECKARD (*Georges-Louis*), peintre hambourgeois, né à Hambourg, en 1769, mort dans la même ville, le 6 juin 1794. Il avait une grande réputation comme portraitiste. On a de lui : *Notice des Artistes de Hambourg, pour servir de supplément au Dictionnaire de Fuessli* (en allemand); 1794, in-8°. Cet ouvrage est estimé.

Dictionnaire biographique et pittoresque.

ECKARD, poëte latin et historien suisse, vivait en 1040. Il était moine de Saint-Gall. On a de lui : *Gesta Waltharii*, en vers héroïques; — *De Casibus Monasterii Sancti-Galli*, jusqu'à l'an 891. Cet ouvrage a été continué par Ratpert jusqu'à l'an 982 et par Burchard jusqu'en 1204. Il se trouve dans Goldast, *Scriptores aliquot Rerum Suevicarum*; Francfort, 1605, in-4°.

Fabricius, *Biblioth. med. et infim. Ætatis*, lib. V, p. 236

ECKARD, dit *le Petit*, biographe suisse, vivait en 1214. Il était moine de Saint-Gall. On a de lui la *Vie de Notker le Bègue*, moine de Saint-Gall, mort en 912, et renommé pour sa science et ses travaux littéraires. L'ouvrage d'Eckard a été reproduit par Henri Canisius dans le tome VI de ses *Lectiones antiquæ*. On le trouve encore dans Papebroch, *Acta Sanctorum*, tome I du mois d'avril; dans Goldast, *Scriptores Rerum Suevicarum*, et dans le cinquième siècle bénédictin du P. Mabillon.

Oudin, *Comment. sur les Écrivains ecclésiast.* III, 30. — Fabricius, *Biblioth. med. et infim. Ætatis*, lib. V, 237.

ECKARD, théologien français, vivait dans le douzième siècle. Il était chanoine de Saint-Victor de Paris, et a laissé plusieurs ouvrages traduits en français par Simon Gourdan, chanoine régulier de la même abbaye; parmi ces ouvrages on remarque : *Instructions et Prières pour la Confrérie de Saint-Jean-Baptiste*, etc.; Paris, 1648, in-12; — *Les Vies et Maximes saintes des Hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris, avec les éloges que leur ont donnés les plus célèbres auteurs ecclésiastiques*; Paris, 6 vol. in-fol.

Mémoires de Trévoux, année 1729, p. 1299. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, nos 5296 et 13475.

ECKARD. *Voyez* ECKHARD et ECKHART.

* **ECKART** ou **ECKHART**, écrivain mystique du quatorzième siècle, né en Allemagne; on ignore la date exacte de sa naissance et le lieu de sa patrie (Strasbourg ou la Saxe). Il étudia et enseigna à Paris, se rendit à Rome, devint docteur en théologie, entra dans l'ordre des Dominicains et exerça en Allemagne les fonctions de provincial. On le trouve plus tard à Cologne; l'archevêque de cette ville condamna ses doctrines, et cette sentence fut ratifiée par une bulle de Jean XXII (en date du 27 mai 1329), qui défend la lecture des écrits d'Eckhart, et qui dit qu'avant de mourir il était revenu à la foi de l'Église catholique. Eckart ne pouvait pas d'ailleurs avoir jamais cru s'écarter de l'orthodoxie; un mysticisme exalté, qui aboutit aux assertions du panthéisme alexandrin ou oriental, telles sont les doctrines qui lui attirèrent les censures de Rome, idées qu'il entoure de ténèbres et que certaines écoles de la philosophie allemande moderne ont adoptées. Ce docteur fut un des premiers à faire usage du dialecte moderne d'outre-Rhin pour exprimer des idées et des doctrines qui ne s'étaient jusque alors produites qu'en latin; comme prédicateur, il jouit d'une vogue immense. Il avait composé des commentaires sur divers livres de la Bible, et qui ne sont point arrivés jusqu'à nous; le temps a pareillement détruit l'ouvrage que mentionne Trithème sous le titre de *Liber Positionum;* mais une partie de ses sermons a échappé au naufrage : cinquante-cinq d'entre eux sont, avec quatre autres opuscules, joints aux éditions de Bâle, 1521 et 1522, des *Predigten* de Tauler, auteur qui se rapproche sur bien des points des doctrines du fervent religieux que l'Allemagne vénère encore sous le nom de *Maître Eckart*. G. B.

Karl Schmidt, *Theologische Studien und Kritiken*, 1839, p. 663-744. — Martensen, *Meister Eckart*; Hambourg, 1842. — Ritter, *Geschichte der Christlichen Philosophie*, t. IV, p. 498-515. — Moriz Carriere, *Die philosophische Weltanschauung der Reformationszeit*; 1847, p. 152 et suiv.

* **ECKART** (*Dietrich Gotthard*), jurisconsulte allemand, né à Eilenbourg, le 15 janvier 1696, mort en 1760. Fils d'un négociant de Leipzig, il étudia et se fit recevoir docteur dans cette ville; il devint assesseur à la Faculté de Droit en 1745. On a de lui : *Disputatio de lege Hiddæ De sacco sine sutura, a viduis Ileburgensibus solvendo*; Leipzig, 1719, in-4°; — *De Quæstione an et in quantum jure naturæ parentes obligentur ad hæreditatem liberis post obitum relinquendam*; ibid., 1720, in-4°; — *De Exhæredatione filii turpiter viventis*; ibid., 1720, in-4°; — *Erklærung ueber Joh. Schilters* Institutiones Juris canonici (Éclaircissement au sujet des *Institutiones Juris canonici* de Jean Schilter); ibid., 1724-1730, in-4°; — *Examen Actionum forensium*; ibid., 1724-1730, in-8°; — *Dissertatio de condictione ex L. 32 ff. De rebus creditis*; ibid., 1729, in-4°; — *Erklærung der Jurisprudentiæ civilis, oder die ganze Rœmische Rechtsgelahrheit nebst den gemeinen Sæchsischen Rechten*, 1er vol. (Explication de la Jurisprudence civile, ou toute la sience du droit romain en même temps que celle du droit saxon); 1734-1737, in-4°; — *Nic. Vigelii Gerichtsbüchlein mit Anmerkungen und Vermehrungen* (Le Livre de la Juridiction par *Nic. Vigilius*, avec des annotations et additions); Mersebourg, 1734, in-8°.

Moser, *Rechtsgel.* — Weidlich, *Rechtsgel.*

ECKARTSHAUSEN (*Charles* D'), publiciste allemand, né au château de Haimhausen, le 28 juin 1752, mort le 12 mai 1803. Fils du comte Charles de Haimhausen, il reçut une éducation

soignée : après avoir étudié à Ingolstadt et à Munich, il se livra à la pratique du droit en 1774, et en 1776 il devint conseiller aulique à Munich. De 1780 à 1793 il fut censeur de la librairie; il remplit aussi les fonctions d'archiviste. On peut le ranger parmi les meilleurs écrivains de la Bavière. Ses principaux ouvrages sont: *Ritergeschichten* (Histoires de Chevaliers); Munich, 1782; — *Sittenlehren für alle Stænde* (Enseignement moral pour tous les états); Munich, 1784; — *Gott ist die reinste Liebe* (Dieu est l'amour le plus pur); Munich, 1784 : cet ouvrage eut le plus grand succès, et fut traduit dans plusieurs langues; — *Aufschlüsse zur Magie* (Éclaircissements sur la Magie, 1789-1791; — *Mystische Nächte* (Nuits mystiques); Munich, 1791; — *Gefühle und Tempel der Natur* (Sentiments et temple de la Nature); Munich, 1804 (posthume).

Baader, *Gelehrtes Baiern*. — Weidlich, *Biographische Nachrichten*, etc.

ECKBERT. *Voy.* EGBERT.

***ECKEBRECHT** (*Philippe*), astronome allemand, né à Nuremberg, le 11 février 1594, mort le 5 mars 1667. Il s'adonna au commerce, ce qui ne l'empêcha pas d'étudier avec ardeur l'astronomie. Il fut encouragé dans cette voie par Kepler, qui le vint voir à Nuremberg et passa quelques jours avec lui. Ses premières observations datent de l'apparition de la comète de 1618, dont il suivit et consigna le cours dans un manuscrit conservé à la bibliothèque Saint-Thomas à Nuremberg. En 1625, il donna, à Francfort, une édition de l'ouvrage de Sim. Mario intitulé : *Gründliche Widerlegung der Positions circel Claudii Ptolemæi*, etc. (Réfutation des Cycles de Claude Ptolémée). Il dressa aussi, sur l'invitation de Kepler, une mappemonde gravée sur cuivre en 1630 et annexée aux *Tabulæ astronomicæ* de ce législateur de la science des corps célestes.

Will, *Nürn. Gel. Lexik.*

ECKER (*Jean-Alexandre*), médecin bohémien, né à Trinitz, en 1766, mort le 5 août 1829. Après avoir été chirurgien dans les armées autrichiennes, il professa la chirurgie à l'université de Fribourg. Il fit partie du conseil privé du duc de Bade. On a de lui : *Description d'une nouvelle carte du monde en deux hémisphères;* Vienne, 1794, in-8° (en allemand); — *Mémoire sur les causes qui peuvent rendre mortelles les blessures faites par des instruments tranchants ou contondants;* Leipzig, 1794, in-8° (en allemand); — une traduction allemande, de la *Nosographie* de Pinel; Tubingue; 1799, 2 vol. in-8°.

***ECKERMANN** (*Jean-Pierre*), littérateur allemand, né à Winsen (Hanovre), en 1792. De 1821 à 1823 il fit ses études à Gœttingue, et dès la première année de son séjour à l'université il publia un volume de poésies (*Gedichte*), qui le mit en rapport avec Gœthe. Ses relations avec le grand écrivain allemand devinrent plus suivies après la publication de ses *Beiträge zur Poesie* (Documents poétiques); Stuttgard, 1823. A la même époque, il se rendit à Weimar, où il prit part à l'édition des œuvres complètes (*Sæmmtliche Werke*) de Gœthe. En même temps, il fit des articles d'art et d'antiquité dans le *Morgenblatt* (Feuille du Matin). De 1829 à 1839 il fit l'éducation du futur grand-duc. Dans l'intervalle, en 1830, il avait accompagné en Italie le fils de Gœthe, et ce fut lui que ce dernier chargea, par une disposition testamentaire, de publier ses œuvres posthumes; de là l'édition de 1832-1833. Secondé par Riemer, il fit paraître à Stuttgard, 1837, une édition des écrits de Gœthe, 2 vol. Eckermann est depuis 1838 conservateur de la bibliothèque de la grande-duchesse de Weimar. Outre les travaux cités, on a de lui : *Gespräche mit Goethe* (Entretiens avec Gœthe); Leipzig, 1836-1848, trois parties. Cet ouvrage fait connaître la vie intérieure de l'auteur de *Werther*, et n'a pas peu contribué à la réputation d'Eckermann. Il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

Conversations-Lexikon.

***ECKERN** (*Gaspard* VAN), poëte allemand, né à Doderau (Hesse), vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il traduisit une partie des Psaumes en vers latins élégiaques, imprimée à la suite d'une autre partie des mêmes Psaumes, traduite par Jean-Henri Majus, sous ce titre : *Psalterium Davidis elegiaco carminum genere expressum;* Vetzlar, 1715, in-8°.

Baumgarten, *Merkwürdige Bücher.*

***ECKERSBERG** (*Christophe-Guillaume*), peintre danois, né à Sundewett (Holstein). Les prix académiques qu'il obtint le mirent à même, en 1805 et en 1809, de visiter l'Italie et la France et d'y étudier les maîtres. Sa première composition importante fut *Moïse traversant la mer Rouge* (1817). On en loua l'ordonnance, le style et la couleur. Reçu à l'Académie de Copenhague, il fit hommage à ce corps savant d'un tableau dont le sujet, tiré de l'Edda, représentait la *Mort de Basdur*. A ces œuvres succéda *Axel et Walburg*, scène empruntée aux œuvres d'Œhlenschlæger. Cet artiste se fit remarquer aussi comme peintre de portraits.

Conversat.-Lexik.

***ECKHARD** (*Arnold*), philosophe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il professa à la fois la physique, les mathématiques et la théologie à Rinteln. Des dissentiments sur des points de doctrine avec ses collègues l'obligèrent de quitter cette position et de se rendre en Hanovre, où il devint superintendant (évêque protestant). On a de lui : *Disputatio de illis corporis humani functionibus quæ a nulla anima dependent;* ibid., 1672, in-4°; — *Tractatus de Lumine, Luce et Coloribus;* ibid., 1672, in-4°; — *Disputatio de causa efficiente peccati;* ibid., 1675, in-4°.

Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

ECKHARD l'ancien (*M.-Tobie*), helléniste allemand, né à Delitsch, en 1558, mort le 9 mai 1652. Il fut co-recteur à Naumbourg, recteur en 1624, enfin pasteur à Gross-Iena en 1634. On a de lui : *Compendium Syntaxeos Græcæ*; Leipzig, 1628, in-4o; — *Compendium Logicæ*; Gera, 1630, in-8o.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

ECKHARD le jeune (*M.-Tobias*), célèbre érudit allemand, né à Jüterbock, le 1er novembre 1662, mort le 13 décembre 1737. Il étudia d'abord dans sa ville natale; de 1679 à 1682, il compléta son instruction à Halle, d'où la peste, qui venait d'y éclater, l'obligea de se retirer. Quelque temps après, il se rendit à l'université de Wittemberg, y étudia la philosophie, les langues et la théologie, et en 1686 il obtint le titre de maître. Eckhard fit ensuite des cours sur la théologie, et devint co-recteur puis recteur. Il fut appelé à remplir ces fonctions à Quedlimbourg en 1704. Ses principaux ouvrages sont : *De Immutabilitate Dei*; Wittemberg, 1683, in-4o; — *Oratio de Victoria a Carolo XII, Suecorum rege ad Narvam*, 1700, *a Russis deportata*; Stade, 1701, in-fol.; — *De Doctis Musagetis ducibus Brunsvic. Luneb.*; ibid, 1713, in-fol.; — *Ars Rationis, seu elementa logica*; ibid., 1714, in-8o; — *Nachricht von den öffentlichen Bibliotheken zu Quedlinburg* (Mémoire sur les bibliothèques publiques de Quedlimbourg); ibid., 1715, in-4o; — *Technica sacra*; ibid., 1716, in-4o; — *Schediasma de Tabulariis antiquis*; ibid., 1717, in-4o; — *Lineæ primæ philosophiæ practicæ, seu moralis atque civilis*; ibid., 1717, in-8o; — *De Medicis qui mortui sunt juvenes*; ibid., 1719; — *De Meritis Comitum Stolbergensium in rem literariam*; ibid., 1719, in-4o; — *Praxis Logicæ*; ibid., 1720, in-8o; — *De Templo Cappadociæ Comano*; Halberstadt, 1721, in-4o; — *Rhetoricus libellus de Elocutione*; Quedlimbourg, 1722, in-8o; — *Conjecturæ de Codice græco quo usus est B. Lutherus in conficienda german. interpretatione*; Halberstadt, 1722, in-8o; — *Vita Frid. Ern. Kettneri, antistitis Quedlinburgensis*; ibid., 1722, in-4o; — *Vita Gerhardi Meieri, antistitis Bremensis et consiliarii regii*; Brême, 1723; — *Vita Alberti Stadensis*; Goslar, 1726, in-4o; — *Observationes philologicæ ex Aristophanis Pluto dictioni novi fœderis illustrandæ inservientes*; ibid., 1733, in-4o; — *Dissertatio historico-critica de Pedo episcopali*; 1734, in-4o.

Gœtten, *Gelehrtes Europa*. — Dunkel, *Nachr.*

ECKHARD (*M.-Paul-Jacques*), théologien allemand, parent des précédents, né à Jüterbock, le 6 décembre 1693, mort le 6 mars 1753. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Zerbst, enfin à Quedlimbourg, sous la direction du célèbre Tobias Eckhard, avec lequel il resta jusqu'en 1717; il se rendit alors à Wittemberg, où il obtint le grade de maître. Venu à Dresde en 1725, il y fit l'éducation des enfants du chambellan De Below. L'année suivante, il entra au Collége des Prédicateurs de Sainte-Sophie, et en 1728 il fut élevé au diaconat. On a de lui : *Monumenta et antiquitates Jüterboc., seu scriptores rerum Jüterboc.*; ibid., 1734, in-4o; — *Vindiciæ D. Lutheri et Melanchthonis ab infami pictura commendatorium Jüterbocensium*; Jüterbock, 1738, in 4o; — *Wendische Kirchenhistorie* (Histoire ecclésiastique des Wendes); Wittemberg, 1739, in-8o; — *Acta Pacis publicæ*; 1746, in-4o.

Conversat.-Lexikon.

ECKHARD (*D.-Christian-Henri*), jurisconsulte et littérateur allemand, parent des précédents, né à Quedlimbourg, en juin 1716, mort le 20 décembre 1751. Il étudia à Iéna, et y fut nommé successivement docteur, professeur agrégé de droit, professeur titulaire d'éloquence et directeur de la Société latine. Ses principaux ouvrages sont : *Oratio de Detrimento literis elegantioribus a Pontificibus Romanis illato*; Iéna, 1737, in-4°; — *Disputatio inauguralis de Societate Leonina*; ibid., 1738, in-4°; — *Commentatio de Jure Imperii*, etc.; ibid., 1739, in-4°; — *Dissertatio de Obligatione sub pœna banni ecclesiastici et imperialis*; ibid., 1739, in-4°; — *Epistola de Oratorum in rem publicam sacram meritis*; ibid., 1740, in-4°; — *Introductio in rem diplomaticam, præcipue Germanicam, in qua regulæ*, etc.; ibid., 1742, in-4°; — *Commentatio de C. Asinio Pollione, iniquo optimorum latinitatis auctorum censore*; ibid., 1743, in-4°; — *Commentatio de interrogatione in jure apud Romanos, ex antiquis Germaniæ monumentis*, etc.; ibid., 1746, in-4°; — *Hermeneuticæ Juris*, etc.; Iéna, 1750, in-8°.

Weidlich, *Rechtsgel.*

* **ECKHARD** (*Zacharie*), historien allemand, né en Silésie, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Conciliationes locorum Scripturæ*; 1601; — *Kurzer Bericht von allen Rœmischen Kaisern von Jul. Cæsar an bis auf Rudolphum* II (Histoire abrégée de tous les empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Rodolphe II); Leipzig, 1603, in-8°; — *Fasciculum poematum*; ibid., 1615, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ECKHART ou **ECCARD** (*Jean-George* DE), historien allemand, né à Duingen, en 1674, mort en février 1730. Après avoir reçu sa première instruction dans sa ville natale, il alla continuer ses études à Pforta, où il cultiva d'abord la poésie. Venu ensuite à Leipzig, il y fut, pendant deux ans, correcteur dans l'imprimerie de Fritsche. C'est à cette époque qu'il connut Leibnitz et devint secrétaire du feld-maréchal comte Flemming, qu'il accompagna en Pologne. Recommandé par Leibnitz, il fut nommé professeur d'histoire à Helmstædt en 1706. En 1713 il reçut le titre de conseiller et historiographe de la cour

de Hanovre; il succéda ensuite à Leibnitz dans les fonctions de bibliothécaire de cette ville. Eckhart parcourut une partie de l'Allemagne aux frais de l'État, et fit pour ses travaux historiques des recherches dans les bibliothèques. Des embarras pécuniaires, des poursuites de créanciers, dus en partie au peu d'ordre avec lequel sa femme gouvernait sa maison, troublèrent son repos et interrompirent ses recherches savantes. Il sollicita du roi un subside; mais ce subside se faisant attendre, ses créanciers continuèrent à le poursuivre impitoyablement; et cependant le total de ses dettes ne passait pas 800 thalers. Il se réfugia alors dans l'abbaye des Bénédictins à Corvey. Assez froidement accueilli dans cette abbaye, il se rendit à Cologne, où il abjura le protestantisme. Réduit à une grande pénurie, il gagna quelque argent dans cette ville en y déchiffrant de vieux manuscrits, et cependant il ne voulut pas accepter une chaire d'histoire, dont il eût dépossédé un jésuite qui en était titulaire. L'électeur de Cologne lui témoigna beaucoup de bienveillance, et les cardinaux Passionei et Spinola lui promirent la protection du pape Innocent XII s'il voulait se rendre à Rome. D'autres princes et souverains lui firent des propositions; il n'accepta que celle de l'évêque de Würtzbourg, qui l'attacha à sa cour. Plusieurs personnages importants, parmi lesquels François de Hutten, ne lui témoignèrent pas une moindre considération. Ses principaux ouvrages sont: *De Usu et præstantia studii etymologici in historia;* Helmstædt, 1706, in-4°; — *Leges Francorum Salicæ et Ripuariorum;* Francfort et Leipzig, 1720, in-fol.; — *Veterum Monumentorum Quaternio*, etc.; Leipzig, 1720, in-fol.; — *Origines familiæ Habsburgico-Austriacæ;* Leipzig, 1721, in-fol.; — *Historia generalis Principum Saxoniæ superioris*, etc.; Leipzig, 1722, in-fol.; — *Corpus historiarum medii Ævi;* Leipzig, 1723, 2 vol. in-fol. Ouvrage dont Lenglet-Dufresnoy fait un grand éloge; — *Dissertatio qua Colmariæ, Argentorati aliorumque Alsatiæ et Germaniæ locorum antiquitates quædam breviter exponuntur;* Würtzbourg, in-4°; — *Commentarii de rebus Franciæ orientalis et episcopatus Virceburgensis*, etc.; Würtzbourg, 1727, in-fol.; — *De Origine Germanorum eorumque vetustissimis coloniis, migrationibus ac rebus gestis, libri duo;* Gœttingue, 1750, in-4°; — *Origines Guelficæ*, etc.; 1750-1753, 4 vol. in-fol.

Harenberg, *Anecd. eccles. et littér.* — Will, *Hist. dipl. Magaz.* — Hirsching, *Hist. litterarisches Handb.*

ECKEBERT *Voy.* EGBERT.

ECKHEL (*Joseph-Hilaire*), numismate allemand, né à Enzersfeld-sous-Enns (Autriche), le 13 janvier 1737, mort le 17 mai 1798. Son père était régisseur des biens du comte de Zinzendorf. Le jeune Eckhel se livra à l'étude avec ardeur, et se distingua autant par ses qualités morales que par ses progrès rapides dans la langue latine, l'histoire et la littérature. Il entra ensuite chez les Jésuites de Vienne, recommença ses humanités à Léoben (Styrie), et ajouta à ses connaissances celle de la philosophie, des mathématiques, de la théologie, des langues grecque et hébraïque. En 1765 il composa deux odes latines sur le mariage de l'empereur Joseph II avec Joséphine de Bavière. De retour à Vienne, en 1756, il enseigna le latin au *Theresianum*, puis la grammaire et la rhétorique à Steyer (Autriche), dans l'École impériale des Cadets. Il professa ensuite, depuis 1768 jusqu'en 1771, la poésie et l'éloquence au gymnase de Vienne. L'étude des médailles était dès lors son occupation favorite; il y fut dirigé par le père Khell, et après la mort de ce savant il le remplaça dans la garde du cabinet de médailles des Jésuites. Eckhel avait fait profession dans cet ordre en 1770. Ayant obtenu en 1772 la permission d'aller en Italie, il se perfectionna dans l'étude de l'antiquité et de la numismatique par ses relations avec Lanzi, Marini, Oderici et Edmond Cocchi, garde du cabinet de Florence. Il fit part à ce dernier des idées nouvelles qui devaient reculer les limites de cette science, et fut présenté par lui à Léopold, grand-duc de Toscane, qui le chargea de ranger son cabinet d'après son nouveau système. Les premières idées de ce système avaient été conçues et exécutées en partie par un savant français, Pellerin, dont la belle et intéressante collection a considérablement enrichi le cabinet de France. Jusque alors une nomenclature alphabétique avait été la forme adoptée pour l'arrangement des médailles des régions, des villes et des rois. Cette sèche et froide classification écartait toute comparaison entre les pièces frappées dans le même pays, interrompait la série des événements, et rendait très-difficiles ces rapprochements auxquels doivent donner lieu les types religieux ou historiques, la fabrication, qui nous initie à la marche graduelle de l'art, les dates, qui nous éclairent sur la chronologie. Le recueil de médailles publié par Pellerin, en dix volumes, avait pour base une classification géographique, dont Eckhel sentit toute l'importance. En développant cette idée, il éleva la connaissance des médailles à la hauteur philosophique, qui fit d'une chose d'amusement et de curiosité une science digne de prendre sa place entre toutes celles qui éclairent et agrandissent l'esprit humain. La méthode et l'esprit d'analyse dirigèrent ses immenses travaux; et en surpassant tous les numismates qui l'avaient précédé, il devint le guide de tous ceux qui devaient le suivre. Tout ce qu'avaient élaboré, pendant deux siècles de consciencieuses recherches et de savantes découvertes, des hommes tels que Spanheim, Frœlich, Panel, Cary, Patin, Banduri, Morell, Barthélemy et beaucoup d'autres, Eckhel l'a résumé dans sa classification méthodique. A son retour d'Italie et après la suppression de l'ordre des Jésuites, Eckhel, recommandé par Léopold à sa mère

Marie-Thérèse, fut nommé, en 1774, directeur du cabinet des médailles de Vienne et professeur d'antiquités. On a de lui : *Numi veteres anecdoti* (médailles *anecdotes*, c'est-à-dire, *inédites* ou mal expliquées), *ex museis Cæsareo Vindobonensi, Florentino magni ducis Etrusciæ, Granelliano, nunc Cæsareo, Vitzaiaco, Festeticziano, Savorgnano, Veneto aliisque collegit et animadversionibus illustravit;* Vienne, 1775, 2 vol. in-4°. Dans la préface de ce livre, il rend compte des voyages numismatiques qui lui ont procuré les richesses qu'il décrit. Cet ouvrage, qui réunit des connaissances variées, porta très-haut la réputation d'Eckhel; — *Catalogus Musæi Cæs. Vindobonensis Numorum veterum*, etc.; Vienne, 1779, 2 vol. in-fol.; ce Catalogue est disposé dans le système que l'auteur avait déjà suivi pour l'arrangement du cabinet de Florence; — *Descriptio Numorum Antiochiæ Syriæ, sive specimen artis criticæ numariæ;* ibid., 1786, dans la préface de laquelle il exposait le plan du travail immense qu'il préparait alors; — un premier recueil de médailles anecdotes pour compléter ses *Numi veteres*, mais auquel il n'a point donné de suite; — un petit traité élémentaire de numismatique (en allemand), à l'usage des écoles, reproduit dans l'*Introduction à l'Étude des Médailles*, que Millin a donnée en français; — l'*Explication d'un choix des pierres gravées du Cabinet impérial des antiques, représentées en quarante planches décrites et expliquées;* Vienne, 1788; ouvrage magnifique, par la précision et la clarté des descriptions et par les remarques neuves et judicieuses dont elles sont accompagnées. Eckhel a écrit cet ouvrage en français, en s'aidant des conseils de son ami le baron de Loccella; — *Doctrina Numorum veterum;* 1792 à 1798, 8 vol. in-4°, dans laquelle se trouve exposé un système général de la numismatique; ouvrage remarquable, où les préceptes sont suivis de leur application, et où l'érudition la plus vaste est soumise à la méthode la plus judicieuse. Les prolégomènes de cet ouvrage important(1) et les traités qu'il contient sur les diverses parties de la numismatique servent aujourd'hui de base à tous les ouvrages que l'on fait sur la science des médailles.

Une notice historique sur ce savant et sur ses immenses travaux fut lue à la Société Philomathique de Paris, par A.-L. Millin. Cette notice, traduite en latin par M. Hohler, a été reproduite avec le portrait de Eckhel dans l'ouvrage intitulé *Addenda ad Eckhelii Doctrinam Numorum veterum ex ejusdem autographo posthumo;* Vienne, 1826, in-4°, par M. Steinbüchel, son élève, qui lui a succédé dans la place de garde du Cabinet des médailles de Vienne. [Du Mersan, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec add.]

(1) Ils ont été traduits en français par M. Du Mersan, dans sa *Numismatique d'Anacharsis*, et reproduits dans les *Éléments de Numismatique* de la *Bibliot. populaire.*

Millin, *Mag. enc.*, 5e année, 1799, t. II, p. 158.— Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

ECKHOF (*Conrad*), artiste dramatique allemand, né à Hambourg, le 12 août 1720, mort à Gotha, le 16 juin 1778. Attaché comme copiste au bureau du commissaire des postes suédoises à Hambourg, il refusa un jour de monter, comme eût fait un laquais, derrière la voiture de la femme de son patron, et quitta aussitôt Hambourg pour se rendre à Schwerin, chez un avocat dont la bibliothèque, abondamment pourvue d'ouvrages de théâtre et mise à sa disposition, lui donna l'idée de se faire acteur. Il débuta à Lunebourg, et joua ensuite à Lubeck et à Hanovre. Les surnoms de *Roscius* et de *Garrick allemand*, que lui donnèrent ses contemporains, témoignent du talent qu'il déploya dans son jeu. Quoique de petite taille, il imposait en scène; aussi obtint-il les suffrages des plus illustres connaisseurs d'alors, tels que Lessing, Schrœder, Meyer, Schink, Iffland, Engel et Kotzebue. Il a laissé : *Die Mutterschule, ein Schauspiel aus dem Franzœsischen* (L'École des Mères; comédie tirée du français); 1762.

Meusel, *Gel. Deutschl.* — *Conversat.-Lexik.*

ECKHOUT. *Voyez* Eeckhout.

ECKIUS ou **ECHIUS** ou **ECK** (*Jean*), théologien allemand, né à Eck, en Souabe, le 13 novembre 1486, mort à Ingolstadt. en 1543. Il combattit avec vigueur les doctrines de Luther; il les réfuta, notamment en 1518, par des notes sur les thèses du célèbre réformateur; en 1519, dans les conférences de Leipzig, où il eut en outre pour contradicteur Carlstadt; en 1530, à la diète d'Augsbourg, et en 1541, à celle de Ratisbonne. Moins indulgent que ses confrères, Pflug et Gropper, il se montra inflexible contre les doctrines nouvelles. Ses principaux ouvrages sont : *Enchiridion controversiarum, commentarius in Aristotelis libros Physicorum et in Meteora.*

Fabricius, *Centifol. Lutheran.* — Arnold, *Kirchen-und Ketzer. historie.* — Gaddius, *De Script. eccles.*

ECKIUS ou **ECK** (*Léonard*), jurisconsulte allemand, né en 1480, mort à Munich, le 17 mars 1550. Il était de la famille bavaroise de Wolfseck, et fit ses études d'abord en Allemagne, puis en Italie, où il fut reçu docteur. Plus tard il devint conseiller du margrave d'Anspach et du duc de Bavière, et fut employé à diverses missions. L'empereur Charles-Quint eut recours à ses services à l'époque de la guerre de Smalkalde.

Freher, *Theat. Erudit.* — Panzirole, *De clar. Leg. Interp.*

ECKLES. *Voyez* Eccles.

* **ECKLIN** (*Daniel*), voyageur suisse, né à Arau, mort en 1564. Apothicaire de profession, il résolut de voyager pour étendre ses connaissances; en 1552 il se rendit de Venise dans l'île de Candie, et en 1553 il visita la Palestine. A son retour, il s'arrêta en Italie, et en 1556 il revint exercer à Aarau son état de pharmacien. On a de lui : *Reise nach Palæstinam* (Voyage en Palestine); imprimé dans le *Reisebuch des heili-*

gen Landes (Histoire des Voyages dans la Terre Sainte), t. I, p. 749-758.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *All. Gel Lexik.*

* **ECKMANN** (*Édouard*), graveur belge, né à Malines, en 1638. Il excellait dans la gravure sur bois. Il a laissé plusieurs morceaux fort estimés d'après Businck, Jacques Callot et autres. On cite surtout de lui la copie de l'*Eventail* de Callot.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Papillon, *Traité de la Gravure en Bois.*

ECKMÜHL (Prince D') *Voyez* DAVOUT.

ECKSTEIN (*François* D'), médecin hongrois, né vers 1769, mort le 7 décembre 1834. Il professa la chirurgie et l'art obstétrical à Pesth, fut premier chirurgien des hôpitaux lors de l'insurrection hongroise en 1809 et 1810, et en 1829 il eut la direction de l'Institut chirurgical. On a de lui : *Casus chirurgici tres, in publicum artis suæ specimen descripti ;* Pesth, 1803 ; — *Relatio officiosa generalis de nosocomiis pro nobili insurgente, militia Hungariæ anno* 1809 *erectis et administratis ;* Bade, 1810 ; — *Akologia ;* Bade, 1822.

Callisen, *Médecin. Schriftstell. Lexik.*

* **ECKSTEIN** (*Ferdinand*, baron D'), publiciste et philosophe français, d'origine danoise, né à Copenhague, en septembre 1790. A dix-sept ans, et pendant un séjour à Rome, il abandonna le culte luthérien pour la religion catholique. Après avoir terminé ses études à Gœttingue et à Heidelberg, il entra dans le corps franc de Lützow, et fit toutes les campagnes de 1812, 1813 et 1814. Obligé de quitter son corps, dont on voulait faire un régiment prussien, il entra comme officier au service du nouveau royaume de la Néerlande, et bientôt après il fut envoyé à Gand et chargé de la police militaire et civile dans cette ville. Il y était encore en 1815 lorsque Louis XVIII vint y chercher momentanément un asile. Quelque temps après, on l'envoya à Luxembourg, avec une mission relative aux travaux de la délimitation du grand-duché. Des Pays-Bas, où il rencontra quelques préventions, dues peut-être à son changement de religion, M. d'Eckstein passa en France, où le roi Louis XVIII, en faveur duquel il s'était vivement prononcé, le nomma, sur la proposition de M. Decazes, d'abord commissaire général de police à Marseille, puis, en 1818, inspecteur général au ministère de la police. Quelque temps après, le baron de Damas le fit entrer au ministère des affaires étrangères, auquel il resta attaché jusqu'à l'époque de la révolution de 1830. Longtemps rédacteur ordinaire du *Drapeau blanc*, il participa en outre à la rédaction de plusieurs revues ou entreprises littéraires du même temps et de la même couleur. Enfin, en 1826, il fonda un recueil périodique, qu'il intitula *Le Catholique.* Dans cet ouvrage, M. d'Eckstein traita pendant quatre années (de janvier 1826 à octobre 1829, époque où le 16e et dernier volume parut), de presque toutes les branches des connaissances humaines. Le principal but de l'auteur était de tout ramener à l'unité de doctrine, et sa doctrine à lui c'est le catholicisme pur. Avec de Maistre, de Bonald, et leurs disciples, M. d'Eckstein ne croit pas à la conscience individuelle comme moyen d'arriver à la connaissance de l'homme. Selon lui, la conscience ne peut rendre compte que du *moi*, de l'individu seul, mais jamais de l'humanité. Aussi n'est-ce pas le *moi* qui doit être le critérium de la vérité; et lorsque l'auteur veut juger l'homme en général, il ne croit plus qu'à l'histoire et à la tradition dont l'Église est dépositaire. Adam et le Christ sont pour lui l'homme type et modèle; c'est avec eux qu'il juge l'humanité entière : l'un représentant notre nature créée bonne, et déchue, et le second, notre nature régénérée divinement. Or, pour étudier et connaître Adam et le Christ, il faut consulter la tradition, tant primitive que chrétienne : c'est ainsi que tout se réduit à une affaire de critique historique et d'érudition. Puis, comme le type humain s'est altéré avec les siècles, s'est nuancé en se répandant sur les diverses régions du globe, il faut suivre les variations, les changements, les modifications, et alors on aura imprimé à ses idées le caractère *catholique.* Le sens intime n'est donc rien pour M. d'Eckstein, et cependant, a dit Damiron, dans son appréciation de la méthode de ce philosophe, « ôtez la science au sens intime, il « n'y a plus de science possible et surtout plus « de science de l'homme » (Damiron, *État de la Philosophie française au dix-huitième siècle*). Outre de nombreux articles dans différents recueils, on a de M. d'Eckstein : *De l'Espagne, considérations sur son passé, sur son présent et son avenir*, etc.; Paris, 1836, in-8°. Ce livre est conçu dans le même esprit que *Le Catholique.* [E. PASCALLET, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univers. et port.* (Suppl.)

* **ECLECTUS** ou **ELECTUS**, un des meurtriers de Commode, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. D'abord affranchi de L. Verus, puis devenu, par la protection de Marc-Aurèle, chambellan d'Ummidius Quadratus, il fut appelé, après la mort violente de celui-ci, à remplir les mêmes fonctions dans le palais de Commode. Quant à la part qu'il prit avec Letus et Marcia au meurtre de l'empereur et à l'avénement de Pertinax, *voyez* sur ces événements, qui causèrent la mort d'Electus lui-même, COMMODE, LETUS, MARCIA, PERTINAX.

Dion Cassius, LXXII, 4, 19, 22; LXXIII, 1. — Capitolin, *Ver.*, 9 ; Pertinax, 4, 11. — Hérodien, I, 51; II, 1. — Zonaras, II, 5.

* **ECLOGIUS** ou **EULOGIUS** (*Quintus*), auteur présumé d'une histoire généalogique de Vitellius, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. L'existence d'un écrivain de ce nom ne repose que sur une correction conjecturale faite au texte de Suétone par Casaubon, qui sup-

pose que ce généalogiste s'appelait Q. Vitellius Eclogius ou Eulogius, et qu'il était affranchi de l'empereur Vitellius.

Suétone, *Vitell.*, 1.

ÉCLUSE. *Voyez* L'ÉCLUSE.

ÉCOLAMPADE. *Voyez* ŒCOLAMPADE.

* **ECPHANTIDE** (Ἐκφαντίδης), poëte comique athénien, de l'ancienne comédie, vivait vers la 80e olympiade (460 avant J.-C.). Il vint après Magnès, et précéda de peu de temps Cratinus et Téléclide. Aspasius, commentateur d'Aristote (*Ethic. Nicom.*, IV, 2), l'appelle le plus vieux des anciens poëtes (τῶν ἀρχαίων παλαιότατον ποιητήν), ce qui le ferait antérieur à Chionide et à Magnès. Cette assertion serait décisive si elle n'était contredite par le témoignage d'Aristote. Ce critique affirme dans sa Poétique, V, 3, que tous les poëtes antérieurs à Magnès fournissaient leurs chœurs à leurs propres dépens, et il mentionne ailleurs (*Polit.*, VIII, 6) le nom d'une personne qui fut chorége pour Ecphantide. Enfin, un certain Androclès, objet des fréquentes attaques de Cratinus et de Téléclide, ne fut pas plus épargné par Ecphantide, qui par conséquent ne pouvait pas vivre longtemps avant les deux poëtes précédents. On a beaucoup discuté sur le sens du surnom de Καπνίας (l'Enfumé), qui lui fut donné par ses rivaux. C'était sans doute une allusion à la subtilité ou à l'obscurité de son style, peut-être à ces deux défauts à la fois. Nous ne pouvons en juger, puisqu'il nous reste à peine deux ou trois vers de ce poëte. Il tourna en ridicule la rudesse de la vieille comédie mégarienne, et fut à son tour raillé par Cratinus, Aristophane et les autres comiques. On ne connaît d'une matière certaine que le titre d'une seule de ses pièces, les Σάτυροι, dont un vers a été conservé par Athénée. Näke lui attribue, sur de simples conjectures, une comédie intitulée Πύραυνος, que Meineke revendique pour Antiphane. Le premier de ces critiques, en comparant Suidas, au mot Εὐϊέ, et Hephæstion (XV, 13, p. 96 de l'édition du Gaisford), a obtenu le titre d'une autre pièce (Διόνυσος). Ecphantide fut, dit-on, assisté dans la composition de ses comédies par son esclave Chérile.

Hesychius, au mot Καπνίας. — Scoliaste d'Aristophane, *Vesp.*, 151. — Näke, *Chœrilus*, p. 52. — Lehrs, *Quæst. Epic.*, p. 23.— Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, t. 1. — Bode, *Geschichte der dramatischen Dichtkunst der Hellenen*, II, 34. — Bothe, *Comicorum Græcorum Fragm.* (dans la *Bibliotheca Græca* de Amb. Firmin Didot).

ECQUEVILLY (*Armand-François* HENNEQUIN, marquis D'), général français, né en 1747, mort le 19 septembre 1830. Son père était lieutenant général des armées du roi et capitaine du *vautrait* (équipage pour la chasse au sanglier). D'Ecquevilly occupa lui-même cette charge de cour, et fut nommé, en 1774, maître-de-camp du régiment royal-cavalerie. En 1784 il visita la Prusse, et fut fort bien accueilli de Frédéric II. Nommé maréchal de camp en 1788, il émigra en Belgique en janvier 1791. Il joignit à Bingen l'armée de Condé, et y commanda un escadron formé des déserteurs de son ancien régiment. Il se signala à Berstheim, le 2 décembre 1792. En juillet 1794 il fut élevé au grade de maréchal général des logis de la cavalerie du prince de Condé. En 1795 il fut créé commandeur de l'ordre de Malte. En 1797 il suivit le prince à Saint-Pétersbourg, et après le licenciement des corps français servant à l'étranger, il se retira à Tyrnau (Hongrie), chez un de ses parents. Il rentra en France en 1814, à la suite des Bourbons, qui le firent lieutenant général et pair de France. En 1815 d'Ecquevilly suivit Louis XVIII dans sa fuite, et revint avec lui après les Cent Jours. Il présida la commission militaire qui condamna à mort le général Gilly (25 juin 1816). Peu après il fut nommé directeur général du dépôt de la guerre, place qui fut supprimée le 8 octobre 1817; on le créa alors inspecteur général du corps des ingénieurs-géographes et président du comité de la guerre. Mis à la retraite pour cause d'âge, en décembre 1818, il reçut en 1820 le brevet de marquis, et en 1821 la grand'croix de Saint-Louis. On a de lui : *Campagnes du corps sous les ordres de S. A. S. monseigneur le prince de Condé*; Paris, 1818, 3 vol. in-8°, avec carte et facsimilé; — *Éloge du prince de Condé*, publié dans le *Moniteur* de 1818.

Biographie des Hommes vivants, t. de 1816-1817. — Quérard, *La France littéraire*.

ÉCUY (*Jean-Baptiste* L'), polygraphe. *Voy.* LÉCUY.

* **EDEBALY**, célèbre chéikh (chef musulman) du treizième siècle, qui habitait dans l'Anatolie, aux environs d'Eski-Chehr ou Eski-Shéir (l'ancienne *Dorylæum*), à 40 kilomètres nord-ouest de Koutaïeh. Il jouissait d'une grande réputation de science et de piété, en même temps qu'il possédait en théurgie les connaissances les plus profondes, ce qui lui assurait une grande influence parmi les populations crédules du pays. On venait de loin pour le consulter, et Othman, encore jeune, passait lui-même auprès du docteur des jours entiers. A l'instigation d'un songe, Othman épousa la fille d'Edebaly; elle s'appelait Malhoun-Khatoun, c'est-à-dire *la femme trésor*. Voici le songe, si fameux chez les Turcs. Othman vit Edebaly, et d'un des côtés du vieux chéikh s'échappait un rayon lumineux qui répandait au loin une douce clarté, semblable à celle de la lune. Le rayon, prenant la forme d'un arc-en-ciel, vint bientôt se poser sur le nombril d'Othman, et sur ce même nombril s'éleva tout à coup un arbre d'une grandeur prodigieuse, dont la tête se perdait dans les cieux et dont les milliers de branches, chargées de fruits, étendaient leur ombre bienfaisante sur des prairies immenses, arrosées par des fleuves magnifiques, sur de grandes plaines, couvertes de moissons dorées. Une foule innombrable accourait de toutes parts; les uns

se désaltéraient dans les eaux des fleuves; les autres venaient en puiser pour arroser leurs champs; ceux-ci travaillaient, ceux-là se reposaient ou se promenaient, et le bonheur rayonnait sur tous les visages. De l'arbre mystérieux s'élançait enfin une branche en forme de cimeterre, qui semblait menacer Constantinople. Othman se réveilla plein de trouble et d'émotion, et courut chez Edebaly, qui, en sa qualité de théurgiste, possédait l'art d'interpréter les songes. « C'est le symbole de ta grandeur future que tu viens de voir, dit le chéikh, au jeune prince. L'arbre de ton rêve est le divin Tomba, qui ombrage l'étendue immense du paradis ; l'espace, pour ainsi dire sans bornes, que couvrent ses branches désigne les vastes contrées qui seront soumises à la monarchie dont tu deviendras le fondateur ; ces peuples qui de tous les points de l'horizon accourent pour s'abreuver aux fleuves de ton rêve représentent les nations qui prospéreront sous le gouvernement équitable de tes successeurs ; le cimeterre dirigé vers Constantinople annonce la prise de cette ville par les princes de ta race. Le rayon que tu as vu sortir de mon côté et se poser sur ton nombril signifie que Dieu même, qui déjà nous a unis par la sagesse que j'ai fait germer dans ton âme, veut rendre notre union plus intime en t'ordonnant d'épouser ma fille. » Al. BONNEAU.

Chalcondyle, *De Rebus Turcicis*. — Salaberry, *Hist. de l'Empire Ottoman*. — *Univers pittoresque*, Syrie, p. 354.

EDECKOUT. *Voy*. EECKOUT.

* **ÉDECON** (Ἐδεκών), chef ibérien, appelé *Edesco* par Tite-Live, vivait dans le troisième siècle avant l'ère chrétienne. En 209, il se rendit auprès de Scipion, à Tarragone, et offrit de se remettre à la discrétion des Romains. Il demanda seulement que sa femme et ses enfants, tombés entre les mains de Scipion à la prise de Carthagène, lui fussent rendus. Scipion lui accorda sa demande, et l'influence des Romains sur l'Espagne se trouva ainsi considérablement augmentée. Édecon fut le premier des chefs espagnols qui, après la retraite d'Asdrubal au delà des Pyrénées, salua Scipion du titre de *rex*, titre que celui-ci se garda bien d'accepter.

Polybe, X, 34, 35, 40. — Tite-Live, XXVII, 17, 19.

* **EDEL** (*Louis*), théologien catholique allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Relatio ad Urbanum VIII de Ecclesiæ statu;* Francfort, 1630, 1654, in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

EDELINCK (*Gérard*), célèbre graveur belge, né à Anvers, en 1640, mort à Paris, en 1707. Il étudia d'abord sous Corneille Galle, graveur de paysage assez distingué, et vint à Paris, en 1665, travailler sous la direction de Poilly, pour lequel il fit plusieurs estampes que ce maître ne dédaigna pas de signer. Louis XIV entendit parler d'Edelinck, et, sur la recommandation de Le Brun, le chargea de plusieurs travaux importants. Edelinck fit une révolution dans l'art de la gravure : avant lui on ne connaissait que les tailles carrées, et le travail des graveurs péchait par la monotonie; il inventa les tailles en losange; par la diversité de ces tailles, par la manière dont il les assembla, il parvint à donner de la variété à son travail, sans s'écarter des règles prescrites par le goût le plus pur et le plus sévère. Il fut le premier graveur qui chercha à faire distinguer la matière des objets, et à donner de la *couleur* aux gravures. Il serait impossible de citer tous les ouvrages qui composent l'œuvre d'Edelinck. Le nombre en dépasse trois cents; parmi eux, on distingue *La Sainte Famille* de Raphael : c'est cette belle estampe qui a fait la réputation d'Edelinck, et qui l'a placé au nombre des maîtres; — *Le Christ aux anges* et *La Madeleine*, d'après Le Brun; — *Moïse*, de Ph. de Champagne; — *Le Combat des quatre Cavaliers*, de Léonard de Vinci; — *La Vierge dite* la Couseuse, d'après Le Guide; — *Saint Louis et saint Charles Borromée en prière*; — *La Visite d'Alexandre à la famille de Darius*, à laquelle l'artiste travaillait lorsqu'il mourut, et qui fut achevée par Drevet le père ; — Parmi les portraits que l'on doit au burin d'Edelinck, nous citerons ceux de *Le Brun ;* — de *Desjardins ;* — de *Rigaud ;* — de *Philippe de Champagne* (ce portrait était celui de tous ses ouvrages qu'il aimait le mieux); — de *Santeuil ;* — de *Dizier;* — d'*Hozier*, généalogiste; — de *Nathanael Dilgerus ;* — de *Frédéric Léonard*, imprimeur; — de *Martin Van den Bogaert*, sculpteur; — du *comédien Crispin*, d'après Netcher; — de *La Fontaine;* — de *Blanchard;* — de *Mignard;* — de *Colbert;* — de *Louis XIV;* — — de *Fagon*, médecin ; — du *duc de Noailles;* d'*Arnaud d'Andilly ;* — de *John Dryden ;* — de *Descartes*, etc.

Edelinck était professeur de la petite académie établie aux Gobelins pour l'instruction des tapissiers, et membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture depuis 1677. Il signait *G. Edelinck* ou *Edelinck eques* les estampes qui étaient entièrement de lui, et *Edelinck* seulement celles dans lesquelles il avait été aidé par son frère Gaspard ou par Pitau, qui faisait les fonds. Un burin pur et brillant, une manière large, un trait correct et léger, beaucoup de naturel et de vérité, joints à une harmonie de détails inimitable, sont les qualités qui ont placé Gérard Edelinck au premier rang parmi les maîtres de la gravure.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — *Biographie générale des Belges*. — *Abecedario* de Mariette, édité par de Chennevières et de Montaiglon, 1845, t. II, p. 211-220. — Robert Dumesnil, *Le Peintre Graveur français*, t. VII, p. 169-335.

EDELINCK (*Nicolas*), fils de Gérard, graveur français, mort en 1730. Il habita longtemps Venise, et a laissé plusieurs pièces, qui ne manquent pas de mérite, telles que : *La Vierge et l'En-*

fant-Jésus, d'après le Corrége; — *Vertumne et Pomone*, d'après J. Ranc, etc.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

EDELINCK (*Jean*), graveur belge, oncle du précédent, vivait en 1690. Il était élève de son frére Gérard, avec lequel il a travaillé quelques fois. On connaît plusieurs gravures de lui, entre autres *Le Déluge*, d'après Alessandro Turchi, dit le Véronèse.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

EDELINCK (*Gaspard*), graveur belge, frère de Gérard et de Jean. Il fut élève de son frère Gérard, et réussit quelquefois à imiter sa manière. Il signait *G. Edeling*, ce qui souvent a pu faire attribuer à *Gérard* les œuvres de *Gaspard*, quoiqu'il y ait une différence immense dans la pureté et la vigueur de la taille.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

* **EDELING** (*Joachim*), poëte allemand, né en Poméranie, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il accompagna Chytrée en Autriche et à Rostock en 1568. On a de lui : *Hodœporicum Boemicum*, *Austriacum, Ungaricum;* Rostock, 1571; — *Carmen in honorem investituræ Casimiri Caminens. Episc.;* Stettin, 1575, in-4°; — *Dialogus viatoris et Pomeraniæ, in quo vita et mors Jo. Frederici ducis Pomeraniæ est comprehensa;* 1600.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **EDELING** ou **EDLINGK** (*Louis*), jurisconsulte allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Paratitla totius Juris publici et privati a variis autoribus conscripta;* Iéna, 1666; — *Synopsis decisionum novissimarum electoris Joann. Georgii II, cum centuria optimarum regularum;* ibid., 1679, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon.*

EDELMANN (*Jean-Christian*), théologien allemand, né à Weissenfels, le 9 juillet 1698, mort le 15 février 1767. Il étudia à Weissenfels et à Altenbourg; en 1720 il suivit les cours de théologie à Iéna, et en 1724 il devint chambellan du jeune comte de Kornfeil et Auersberg; puis il prêcha plusieurs fois avec succès chez l'ambassadeur de Suède près la cour de Vienne. En 1731 Edelmann fut précepteur particulier dans la maison du prédicateur Wersler, à Bockendorf. Deux ans plus tard il eut un emploi du même genre chez le comte de Callenberg, à Dresde. Vers la même époque il fit connaissance avec le comte Zinzendorf, qui le reçut dans sa communauté religieuse. D'abord partisan des doctrines des Frères Moraves, il se sépara ensuite d'eux, et les maltraita fort dans un de ses ouvrages intitulé : *Christus und Belial*, 1741. Cette circonstance nuisit à sa position. Il se lia ensuite avec le traducteur de la bible de Berlenburg, Jean-Frédéric Haug, mais bientôt ils se divisèrent. Edelmann se lia alors avec certains illuminés de Berlenburg; mais cette liaison ne fut pas non plus de longue durée. Aussi n'eut-il rien de plus pressé que d'écrire contre eux : il publia ainsi deux ouvrages, dont le premier a pour titre : *Breite Schlæge auf des Narren Rücken* (Coups bien appliqués sur le dos des sots), dans les *Acta Hist. eccles.*, IV; et le second, *Moses mit aufgedecktem Angesichte* (Moïse à face découverte), vers 1740, in-8°. A la mort du comte Casimir de Berlenbourg, en 1741, le fougueux controversiste fut obligé de quitter la localité; il alla alors à Hachenbourg, et deux ans plus tard à Neuwied; on exigea de lui dans cette ville une profession de foi, qu'il fit imprimer en 1746, mais qui l'obligea de quitter cette ville. Il continua quelque temps encore cette vie errante, à Brunswick, Hambourg, Glukstadt et Altona. A Berlin, il fut accueilli et hébergé par Steinburg, qui lui imposa la condition, qu'il remplit, de ne plus écrire. Dépourvu de tout fonds des doctrines solides, il ne publia que des écrits sans valeur et qui troublèrent sa carrière. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Die Gœttlichkeit der Vernunft*, etc. (La Divinité de la Raison, etc.), publiée vers 1741 ou 1742, in-8°; — *Abgenœthigtes Glaubensbekenntniss* (Profession de foi forcée); 1746, in-4°; — *Das Evangelium S. S. Arenberg* (L'Évangile d'Harenberg); 1747, in-8° : ouvrage dirigé contre les doctrines de ce théologien.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexik.*

EDELMANN (*Jean-Frédéric*), pianiste et homme politique français, né à Strasbourg, le 6 mai 1749, guillotiné dans la même ville, en 1794. Il était pianiste distingué et bon compositeur. Il embrassa les idées ultra-révolutionnaires avec fanatisme, et fut cause de la mort d'un certain nombre de ses concitoyens. Il subit lui-même le sort de ses victimes, et périt sur l'échafaud avec son frère. On a d'Edelmann : l'acte du *Feu* dans le ballet des *Éléments*, à l'Opéra de Paris; en 1782; — *Ariane dans l'île de Naxos;* ibid.; — trois *Concertos* pour piano; Worms; — neuf œuvres de *Sonates pour piano et violon;* Manheim; — *Caprices pour piano;* Paris; — *Quatuors* pour clavecin; Amsterdam; — *La Bergère des Alpes*, pour soprano et basse; Paris. Il y a du talent dans tous ces ouvrages.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

EDEMA (*Gérard*), peintre hollandais, né en Frise, vers 1654, ou 1666, selon d'autres, mort en 1700, à Richmond (Angleterre). Élève d'Albert Van Everdingen, surnommé le *Salvator Rosa du Nord*, Edema eut une prédilection marquée pour les scènes de la nature sauvage, que son maître excellait à reproduire. A dix-huit ans, il passa en Angleterre; de là il vint en Norvège, pays pour lequel l'avaient enthousiasmé les récits de son maître; puis, désireux de connaître le Nouveau Monde, il parcourut la Guyane hollandaise, s'arrêta à Surinam, puis à Terre-Neuve, où il recueillit un grand nombre de vues pittoresques. Il rapporta à Londres une collection assez considérable, qui fut aussitôt

vendue. Trop facilement satisfait de ce premier bénéfice, il se perdit dans l'oisiveté et les plaisirs, et mourut jeune encore. Ses productions ont quelque chose de la pureté de coloris qui caractérise les œuvres d'Everdingen. Ses paysages sont pour la plupart empruntés aux sites qu'il avait visités; les figures qu'on y voit sont, dit-on, en général, peintes par John Wyck, son compatriote; et son œuvre, à défaut de génie et d'originalité, montre ce qu'eût fait un talent facile aidé d'un travail soutenu. Ed. RENAUDIN.

Mich. Bryan, *Dictionary of Painters and Engravers*; London, 1816.

EDENIUS (*Jordan-Nicolas*), philosophe suédois, né en 1624, mort en 1666. Il étudia à Upsal, où il soutint contre Stiernhielm une thèse ayant pour objet d'établir que l'hébreu avait précédé les autres langues, tandis que son contradicteur prétendait que c'était le gothique. Auditeur de cette lutte philosophique, la reine Christine fit dresser soigneusement procès-verbal des arguments des deux parties. Edenius fit ensuite un voyage en Angleterre. Revenu à Upsal, il fut reçu docteur en 1661. On a de lui : *Dissertationes theologicæ de Christi religionis veritate*; Abo, 1664; — *Epitome Historiæ ecclesiasticæ*; Abo, 1681.

Gezelius, *Biog. Lex.*

EDER (*Georges*), polygraphe allemand, né à Freysingue, en 1524, mort le 19 mai 1586. Il étudia à Cologne, y fut reçu docteur en droit, et devint conseiller de Ferdinand, roi des Romains, puis avocat fiscal en Autriche. A l'avénement de Ferdinand à l'empire, Eder fut surtout consulté par ce prince dans les matières religieuses. Ses principaux ouvrages sont : *Catalogus rectorum et illustrium virorum archi-gymnasii Viennensis*, etc., *ab anno* 1237-1559; Vienne, 1559, in-4°, et 1645, in-fol.; — *Œconomia Bibliorum, seu partitionum theologicarum libri V*, etc.; Cologne, 1568, in-fol.; — *Compendium seu epitome Catechismi catholici*; Cologne, 1570, in-8°; — *Discursus de Fide catholica*; Budissin, 1571, in-8°; — *Das guldene Fliess christlicher Gemein und Gesellschaft* (La Toison d'or de la société et communauté chrétienne); vers 1581; — *Malleus hæreticorum, de variis falsorum dogmatum notis atque censuris libri duo*; Ingolstadt, 1580, in-8°; — *Matæologia hæreticorum, seu Summa hæreticorum fabularum*, etc.; ibid., 1581, in-8°; — *Partitiones Catechismi catholici ejus nimirum qui ex decreto concilii Trident. Pii V pontif. max. jussos ad parochos primum editæ*; Cologne, 1582.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

EDER (*Wolfgang*), théologien allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Leben des heiligen Franciscus von Sales, aus dem Frantz. des Heinr. Maupas* (Vie de saint François de Sales, tirée du français de Henri Maupas); Munich, 1674.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

* ÉDÈSE (Saint), né en Lycie, martyrisé en avril 306. Il s'appliqua à l'étude de la philosophie, et embrassa le christianisme par conviction. Il se fit remarquer par le courage avec lequel il professait les nouvelles doctrines. Il souffrit la prison et les mines dans la Palestine sous Galère Maximien. Ayant été mis en liberté, il alla à Alexandrie, où le préfet d'Égypte, Hieroclc, persécutait les chrétiens. Édèse ne craignit pas de lui reprocher sa conduite; le courage du philosophe irrita tellement le proconsul, qu'il fit saisir Édèse, et après lui avoir fait subir diverses tortures, le fit jeter à la mer. Saint Édèse est honoré par l'Église le 5 avril.

Eusèbe, *Liber Martyrum Palæst.* — Henschenius, *Acta Sanctorum.* — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum.* — Baillet, *Vies des Saints*, I, 8 avril. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* ÉDÉSIA (Αἰδεσία), femme philosophe de l'école platonique, vivait à Alexandrie dans le cinquième siècle après J.-C. Parente de Syrianus et femme d'Hermias, elle était également célèbre par sa beauté et par ses vertus. Après la mort de son mari, elle se dévoua à l'assistance des pauvres et à l'éducation de ses enfants. Elle accompagna ceux-ci à Athènes, où ils allaient achever leurs études. Les philosophes de cette école, et particulièrement Proclus, la reçurent avec distinction. Elle mourut dans un âge avancé, et son oraison funèbre fut prononcée par Damascius, alors fort jeune. Ses enfants se nommaient Ammonius et Héliodore.

Suidas, au mot Δαμάσκιος. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 242.

* EDESIA (*Andrino* D'), peintre italien, vivait en 1330. On croit qu'il était de Pavie, bien que son nom indique plutôt une origine grecque. Il est cité par Lomazzo parmi les peintres lombards contemporains du Giotto. On lui attribue quelques peintures à fresque, qui existent encore à Saint-Martin de Pavie. E. B—N.

Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura.* — Bartoli, *Notizie delle Pitture, Sculture e Architetture d'Italia.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — D'Agincourt, *Histoire de l'Art par les Monuments.*

* EDESIUS ou ŒDESIUS, poëte gallo-romain, né dans la Gaule méridionale, vivait probablement dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il ne nous est connu que par les ouvrages de saint Honorat, qui l'appelle *rhetoricæ facundiæ et metricæ artis peritissimus vir*. Très-pieux lui-même, il fut lié d'amitié avec saint Hilaire, évêque d'Arles, et composa en son honneur un poëme en vers hexamètres; il en reste douze vers, que dom Rivet résume ainsi : « Les sept premiers sont pour exprimer une pratique qui faisait le sujet de l'admiration de tous ceux qui en étaient témoins. C'est que saint Hilaire s'occupait souvent à faire trois choses à la fois : il lisait, il dictait à son secrétaire, et il travaillait à quelque petit ouvrage des mains, comme à faire des rets ou filets tout en même temps. Les cinq autres vers sont pour nous peindre le caractère de la tendresse chrétienne et compatissante du saint évêque en-

vers les affligés. » Voici ces vers; obscurs et barbares, ils ne donnent pas une idée avantageuse du talent poétique d'Edesius :

Vidi ego, nec dignus tanta ad præconia testis,
Plenos sole jugi digitos cessisse labori,
Nectendi ratio varias injunxerat horas,
Nec finem precibus mutatus fecerat actus.
Credere vix possum quemquam sic tempore eodem
Nectere dictantem, relegendo, lecta fatendo,
Ore, manu simul hoc operari, attendere, fori.
Vidi ego præsentum fletu, magis ubere fletu,
Quod crevit nummis, cupiebat crescere votis.
Quam prorupta viget miseratio, quam cita donis
Gratia! Nec solum fueras ad munera largus.
Majores comitantur opes pietate ministra.

Histoire littéraire de la France, t. II.

*ÉDESSE (Princes et comtes D'). *Voyez* BAUDOUIN, JOSSELIN et COURTENAY.

EDGAR (*Atheling*), prince anglo-saxon, vivait dans la seconde moitié du onzième siècle. Lorsque Edmond Côte de Fer (*Ironside*) périt, en 1017, ses deux fils, Edwin et Edward, furent envoyés par Canut au roi de Suède, avec prière de les faire mourir. Le roi de Suède ne remplit pas ce mandat; il envoya les deux princes à la cour de Salomon, roi de Hongrie, qui leur fit bon accueil. Edwin mourut sans enfants, et Édouard épousa la belle-sœur de Salomon, de laquelle il eut Edgar Atheling. Appelé en Angleterre pour y succéder à Édouard le Confesseur, il mourut peu de temps après son retour dans ce pays. Nommé comte d'Oxford par Harald, Edgar Atheling fut traité avec une égale bienveillance par Guillaume le Conquérant; il s'enfuit cependant en Écosse, d'où il revint en Angleterre pour y soulever le Northumberland; il échoua dans cette entreprise, retourna de nouveau en Écosse, d'où il revint encore en 1070, mais cette fois pour faire sa soumission à Guillaume, qui lui accorda une pension. En 1083 Edgar suivit le roi en Normandie; puis il se rendit en Palestine. En 1097 il commanda l'armée envoyée en Écosse pour rétablir dans ce royaume un neveu qui portait le même nom que lui. Il fut le dernier représentant de la branche masculine des princes anglo-saxons.

Matth. Paris. — Camden, *Penny Cyclop.*

EDGEWORTH (*Richard* LOVELL), mécanicien anglais, né à Bath, en 1744, mort le 13 juin 1817. Son père, chef d'une ancienne famille irlandaise, possédait une terre appelée Edgeworthstown, d'où il tira le nom qu'il portait. Devenue paralytique, sa mère consacra tout son temps à l'éducation de son fils. Il avait sept ans lorsque le hasard dirigea son esprit vers la science. Présent à l'expérience que faisait d'une machine électrique Deane, un ami de sa mère, qui se montrait tout étonné de ce que la machine ne produisait pas d'effet, le jeune Edgeworth fit remarquer que cela tenait à ce que le fil d'archal servant de conducteur au fluide s'appuyait contre un gond de la table. Deane embrassa l'enfant, et lui permit de visiter chaque jour son laboratoire; Edgeworth y conçut un vif amour de la science. En 1763 il se fixa à Hare-Hatch, en Angleterre. Déjà il commençait à s'occuper de la communication télégraphique, et en 1767 il parvint à établir un télégraphe entre Assy-Hill et Nettlebed, séparés par un intervalle de 16 milles anglais. Malheureusement il abandonna cette invention avant de l'avoir portée à la perfection; la télégraphie fut réinventée en France, et Edgeworth perdit la gloire qu'il en aurait pu tirer. D'autres idées le préoccupèrent : il fit construire deux vélocipèdes, une machine pour couper les navets, une autre pour mesurer les distances, une autre pour mesurer la force que les chevaux dépensent en tirant les poids, et, enfin, une voiture munie de voiles et de roues qui cheminait avec rapidité et sûreté. Vers cette époque, il conçut la première idée de sa théorie favorite, de la possibilité de construire une voiture qui transporterait partout un petit chemin de fer sur lequel en même temps elle avancerait toujours. Il parvint à en construire un modèle, qui servit à démontrer le principe de ce mouvement double et compliqué; mais il ne put jamais réunir la force, la légèreté et l'action régulière nécessaires pour rendre ces voitures utiles. Pour toutes ces inventions, la Société des Arts lui décerna la médaille d'argent en 1768, et la médaille d'or dans l'année suivante.

En 1771 Edgeworth vint en France, et s'établit à Lyon. Les Lyonnais s'occupaient alors d'embellir leur ville, d'après le plan de l'architecte Perrache. Ce plan était de détourner le cours du Rhône, et d'éloigner le confluent des fleuves à plus d'un mille de la ville, qui se serait étendue alors sur un plus grand terrain. Edgeworth se chargea gratuitement de la direction d'une partie des travaux. L'activité et la sage hardiesse de son génie se montraient dans la célérité avec laquelle le travail s'accomplissait. La digue qui devait couper l'ancien cours du Rhône était déjà si avancée qu'il n'en restait à faire que vingt pieds; on avait creusé une grande partie du nouveau lit pour recevoir les eaux. Edgeworth s'efforçait de hâter l'accomplissement des travaux, ayant été instruit que le fleuve serait bientôt gonflé par les torrents qui descendent en hiver des montagnes de la Savoie. Il voulait doubler le nombre des ouvriers; mais les directeurs rejetèrent ses conseils, effrayés de ce surcroît de dépense. Un matin il fut éveillé par un bruit terrible : et vit le fleuve, gonflé comme une mer, couvert des débris de ses travaux. Une grande partie des machines et des matériaux étaient sur une île en face des remparts; il pouvait encore les sauver, mais c'était au risque de sa vie. Edgeworth aborde dans l'île; mais le bateau coule à fond en revenant. L'hiver mit fin à ses travaux; cependant, il avait déjà gagné un peu de terrain. Pour marquer leur reconnaissance, les directeurs firent don d'un morceau de ce terrain à Edgeworth, qui peu de temps après partit pour l'Angleterre. Il ne revit jamais Lyon depuis. En 1782 il vint habiter

ses propriétés en Irlande. Il trouva les volontaires irlandais (*irish volunteers*) sous les armes; l'Irlande venait d'arracher au parlement anglais la reconnaissance de son indépendance législative et l'abrogation de la plus sévère des lois pénales contre les catholiques. A travers l'éclat de ce triomphe, Edgeworth entrevit l'assujettissement de l'Irlande. Il comprit que l'association des volontaires serait dissoute sitôt que la guerre avec l'Amérique serait terminée, et qu'alors l'esprit de résistance, que l'appui de ce corps avait inspiré aux députés libéraux, ne tarderait à pas s'évanouir. Il se hâta de publier une adresse aux volontaires sur la nécessité de réformer la loi sur les élections, de ramener la constitution à ses principes fondamentaux et de rendre la chambre des députés vraiment représentative et populaire. Il fit signer aux habitants de Longford une pétition qui fut présentée à la chambre; c'était la première pétition pour la réforme. En 1783 il prit sa place dans la convention armée des délégués des volontaires, qui tenait ses séances à Dublin pour préparer des projets de loi et des adresses présentés ensuite à la chambre par les députés libéraux. Edgeworth désapprouva la formation de cette convention, qui lui semblait illégale; mais une fois formée, il y porta tout le secours de ses talents et de son autorité, parce qu'il croyait y voir un germe de salut pour l'Irlande. En 1798 il entra dans la chambre des députés. Les volontaires avaient été supprimés; déjà le gouvernement anglais parlait d'une union législative entre l'Angleterre et l'Irlande, et le peuple irlandais n'attendait pour se révolter que les secours de la république française. Il avoua que l'union promettait des avantages à l'Irlande, mais il vota néanmoins contre le projet, comme contraire aux vœux de la nation. Dans le cours de cette session, il réclama l'attention de la chambre pour un sujet plus important que l'union, l'éducation du peuple. Il proposa en 1799 un projet de loi pour établir dans chaque paroisse une école primaire, qui serait placée sous l'autorité diocésaine et sous celle d'un inspecteur nommé par la chambre. On approuva son projet, mais il ne fut point réalisé.

Les deux grandes idées qui préoccupèrent Edgeworth, la réforme parlementaire et l'éducation nationale, demeurèrent donc infructueuses pendant sa vie; mais depuis sa mort l'Irlande en a recueilli le fruit. En 1798 l'insurrection éclata. Edgeworth détestait également les crimes des insurgés et les vengeances atroces des magistrats et de la milice. Il se réfugia avec sa famille dans la ville de Longford. En 1800 la loi pour former l'union législative fut adoptée par la majorité de la chambre irlandaise; Edgeworth persista dans son opposition, et se retira de l'arène politique, sans tache et sans remords. Pendant la courte paix d'Amiens, il reçut la visite du professeur Pictet, de Genève, qui le décida à revoir la France. Il partit accompagné de sa fille Marie, et ils furent accueillis à Paris avec empressement. Edgeworth, déjà connu pour ses travaux à Lyon et comme l'auteur d'une brochure *Sur la construction des moulins*, écrite en français pendant son séjour dans cette ville, fut reçu membre de la *Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*. Mais un matin, on lui intima l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures. Il se rendit chez Regnier, le grand-juge, qui ne lui donna d'autre explication qu'un ordre réitéré de quitter Paris, parce qu'il était frère de l'abbé Edgeworth. Il alla donc à Passy; ses amis envoyèrent un mémoire au grand-juge, et l'exilé lui-même écrivit au premier consul une lettre tendant à expliquer sa position d'homme de lettres, détachée de tout intérêt politique, et annonçant, de plus, qu'il n'était pas le frère mais le cousin de l'abbé Edgeworth. L'ordre fut révoqué dès le lendemain, et l'exilé rentra dans Paris. Edgeworth apprit que Napoléon avait désavoué hautement la conduite du grand-juge, disant que, loin d'être un crime, c'était un honneur d'appartenir à la famille du fidèle et courageux abbé Edgeworth. Pour se justifier, le grand-juge disait qu'il avait reçu ordre *de nettoyer Paris de la lie du peuple étranger*; un ami d'Edgeworth répliqua : *Distinguons entre la lie et l'élite*.

De retour en Irlande, il reprit ses travaux scientifiques. En 1804 le gouvernement britannique, effrayé des dangers qui menaçaient les côtes de la Grande-Bretagne, résolut d'établir un système de communication télégraphique; il eut recours à Edgeworth, qui travailla avec tant d'ardeur qu'avant la fin de l'année il eut terminé une ligne de communication entre Dublin et Galway. La dépêche et la réponse furent transmises d'une ville à l'autre en huit minutes. En 1806 le gouvernement forma un comité pour rédiger un projet de loi sur l'éducation nationale : Edgeworth en fit partie. En 1809 le bureau des commissaires formé pour examiner la possibilité de défricher les marais et bruyères en Irlande le chargea de la surintendance des travaux d'expérimentation sur un district de 35,000 arpents. Au bout d'une année, il présenta au parlement un rapport, où il déclarait que les marais et bruyères pourraient être défrichés et changés en sol fertile moyennant une très-légère dépense, et que dès les premières années les récoltes seraient assez considérables pour indemniser les cultivateurs. Les années suivantes il fit des recherches sur l'utilité des ressorts dans les voitures, établissant que les ressorts aident les chevaux à tirer les poids; jusque alors on avait cru que le seul effet des ressorts était de rendre les voitures plus commodes.

Marié quatre fois, Edgeworth avait eu le rare bonheur de trouver quatre femmes également bonnes, également vertueuses, et dévouées à leurs enfants. De ces quatre femmes, il a laissé plusieurs enfants. Edgeworth écrivit peu. Outre sa brochure

Sur la construction des moulins, il publia en 1778 la première livraison de *Harry and Lucy*. En 1798, de concert avec sa fille, il fit paraître *Practical Education*, que Pictet fils traduisit en français; la théorie, les données primitives et les idées générales de ce livre sont du père; le style et la rédaction sont de sa fille, miss Edgeworth. En 1802 Edgeworth fit paraître *Poetry explained*, ensuite *Readings on Poetry* et le *Rational primer*, trois excellents livres pour les enfants. En 1808 il publia *Professional Education*, ouvrage non moins utile, non moins estimé que *Practical Education*. Son *Essay on the resistance of air* avait paru en 1783; l'essai sur l'*Application des ressorts aux charrettes*, en 1812; et l'*Essai on the Construction of Roads and Carriages* fut publié en 1813. On lui doit encore un grand nombre de rapports lumineux présentés au parlement. Comme écrivain, Edgeworth se distinguait par un style sobre et froid; il calculait rigoureusement, expliquait clairement, pensait avec une précision de logicien, et faisait preuve d'une grande impartialité dans tous ses jugements. Mais dans la société, dans son intérieur, l'homme ne ressemblait plus à l'auteur : il était passionné, sincère, aimable, plein d'ardeur et de sympathie. Sa conversation était intarissable, effleurant et approfondissant tour à tour, et toujours éveillant et satisfaisant l'attention ou la curiosité. Dans ses travaux scientifiques, il cherchait la vérité plus que la gloire; il annonçait ses découvertes si simplement que le monde n'y faisait guère attention; et plus d'une fois on a vu des gens habiles s'en emparer pour les publier comme leurs propres inventions, sans que le vrai auteur se soit jamais donné la peine de réclamer son bien. [SCHNITZLER, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Memoirs of Rich. Lov. Edgeworth, Esq., begun by himself and concluded by his daughter, 2 vol. in-8°; Londres, 1820. — *Dei Zeitgenossen*, XXI, p. 107-170. — *Penny Cyclop.*

EDGEWORTH (*Marie*), fille du précédent, romancière anglaise, naquit dans le comté d'Oxford, en 1767, et mourut à Edgeworthtown, le 21 mai 1849. En 1782 elle suivit en Irlande son père, sous la surveillance duquel elle put se livrer à l'étude et à l'observation. Elle sentit de bonne heure l'éveil du talent, et s'élança sans crainte dans la carrière qu'elle a parcourue avec tant de gloire. Miss Edgeworth n'a jamais voulu se marier; tranquillement assise au foyer paternel, ses années s'écoulèrent au sein de sa famille. La vie de cet écrivain, vraiment distingué, offre peu de particularités biographiques; elle est presque tout entière dans ses ouvrages, dont voici la liste: *Parents assistant;* 1795; — *Letters for literary Ladies;* 1795; — *Essays on practical Education;* 1798 : ces trois livres ont été publiés par miss Edgeworth en commun avec son père; — *Castle Rackrent;* 1800; — *Moral Tales;* 1801; — *Belinda;* 1801; — *Irish Bulls;* 1802; — *Griselda;* 1803; — *Popular Tales;* 1804; — *Leonora;* 1806 : ouvrage où l'auteur propose de faire servir la poésie à la propagation des idées morales; — *Fashionable Tales;* 1re série, 1809; 2e série, 1812; — *Patronage;* 1814 : ces deux derniers ouvrages ont pour objet de peindre les excès auxquels se livrent parfois les classes aristocratiques; — *Harrington;* 1817 : la pensée de ce livre est l'injustice des préjugés contre les Israélites; — *Ormond;* 1817; — *Memoirs of Reverend Lov. Edgeworth;* 1820; — *Harry and Lucy;* 1826; — *Helene;* 1834.

On trouve dans toutes ces productions l'attrait d'un style clair et harmonieux, d'un dialogue pétillant d'esprit et d'une satire enjouée, des tableaux vrais et gracieux de notre société actuelle, enfin le charme d'une grande pureté dans les pensées et dans les sentiments. Les personnages de Mary Edgeworth ont tous un cachet individuel qui leur donne un certain air de portraits. Ses caractères d'hommes sont tracés avec une vigueur et une vérité extraordinaires; ses femmes sont séduisantes par la douceur du caractère qu'elle leur donne, et par une vivacité légère, une coquetterie gracieuse qu'elle sait bien allier avec la vertu et la dignité. Les romans surtout dont la scène se passe en Irlande méritent des éloges pour la peinture exacte du caractère, des mœurs et des habitudes. Un mot suffit à la gloire de miss Edgeworth : sir Walter Scott avoue que c'était le succès qu'elle avait eu en peignant l'Irlande, qui avait fait de lui le romancier de l'Écosse, et avait éveillé son ambition. Mais le meilleur éloge, c'est que les ouvrages de miss Edgeworth sont dans les mains de toute la jeunesse anglaise. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Annual Register. — Biographie des Contemporains.

EDGEWORTH DE FIRMONT (*Henri-Allen*), ecclésiastique irlandais, cousin des précédents, né à Edgeworthtown, en 1745, mort le 29 juillet 1807. Son père, Essex-Edgeworth, avait emprunté à une montagne du pays le nom de Firmont (*Fairy Mount*). Après avoir hérité du château de Lissard en Irlande, Essex-Edgeworth se convertit au catholicisme, et vint en France. Le jeune Henri-Allen fit ses études d'abord chez les Jésuites de Toulouse, ensuite à la Sorbonne de Paris. Il fut ordonné prêtre, et madame Élisabeth le choisit pour son confesseur. Louis XVI, à la veille de monter sur l'échafaud, se souvint de l'abbé Edgeworth, qui se cachait alors sous le nom d'Essex à Choisy. Le digne ecclésiastique offrit lui-même d'assister le monarque infortuné dans sa dernière heure, et ses saintes exhortations en adoucirent l'amertume. On se rappelle les paroles qu'il adressa au royal condamné : « Fils de saint Louis, lui dit-il, montez au ciel. » Après avoir couru toutes sortes de dangers, l'abbé Edgeworth rentra en 1796 dans sa patrie, où Pitt ne put lui faire accepter une pension; puis il rejoignit Louis XVIII à Blankenbourg, pour le suivre de

là à Mietau. Il porta, par ses ordres, le collier du Saint-Esprit à l'empereur Paul Ier, et reçut de ce prince un accueil distingué. Cet homme généreux mourut victime de son amour de l'humanité en donnant ses soins à des prisonniers de guerre français atteints d'une maladie contagieuse. La famille royale exilée en porta le deuil, et Louis XVIII composa pour lui une épitaphe, en latin. On la trouve entre autres dans le Dictionnaire des écrivains appartenant aux provinces baltiques, publié par MM. de Recke et Napiersky, article *Edgeworth*, et dans l'oraison funèbre de l'abbé Edgeworth, prononcée par l'abbé Bouvers, le 29 juillet 1807, dans la chapelle française à Londres, en présence du comte d'Artois (depuis Charles X). Le roi Louis XVIII avait engagé le confesseur de Louis XVI à écrire des mémoires : « ..... Je vous demande avec instance, disait-il, « de publier tout ce que votre saint ministère ne « vous ordonne pas de taire. » L'abbé Edgeworth se conforma à cette recommandation. Ses *Mémoires* ont été recueillis par C. Sneyd Edgeworth, traduits de l'anglais par Dupont et imprimés à Paris, en 1815, in-8°. Les *Lettres* de l'abbé Edgeworth, écrites (depuis 1777 jusqu'à 1807) à ses amis, ont été recueillies et traduites de l'anglais par Mme Élisabeth de Bon; Paris, 1818, in-8°. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Biographie des Contemporains. — Thiers, *Hist. de la Rév. française.*

EDGEWORTH. *Voy.* FIRMONT.

*EDGIVE, appelée OGIVE ou OGINE par les historiens français, reine de France, née au commencement du neuvième siècle. Elle était fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, et d'Egwine. Des cinq frères d'Edgive, trois, Athelstan, Edmond, et Edred, occupèrent successivement le trône d'Angleterre. Des sept sœurs de ces princes et d'Edgive, trois prirent le voile, les quatre autres, Ethilde, Edith, Adive et Elgive, furent mariées, la première à Hugues le Grand, la seconde à Othon II, empereur de Germanie, la troisième à un prince italien dont le nom est resté inconnu, la quatrième à Louis d'Aquitaine. Edgive épousa, en 919, Charles III, surnommé le Simple, roi de France. Il était déjà veuf, et père d'une fille que, sept ans auparavant, il avait donnée en mariage à Rollon, premier duc de Normandie. En 920, Edgive eut un fils, qu'on appela Louis. Trois ans après la naissance de ce prince, Charles ayant été traîtreusement fait prisonnier par Herbert II, comte de Vermandois, la reine se sauva en Angleterre avec son fils. Édouard les accueillit très-affectueusement; mais il ne fit point de tentative pour rétablir son gendre sur le trône de France; à la vérité, il mourut un an après l'arrivée d'Edgive à sa cour. Athelstan, qui lui succéda, prit un vif intérêt à la destinée de sa sœur et de son neveu; mais ses efforts en leur faveur demeurèrent infructueux jusqu'à la mort de Raoul, beau-frère de Hugues le Grand, qui avait gouverné seul le royaume de France pendant la captivité et depuis la mort de Charles III, arrivée en 929. Le roi d'Angleterre embrassa alors ouvertement la cause de Louis, et excita les seigneurs français à demander le retour de leur prince légitime. En 936, des ambassadeurs, parmi lesquels était l'archevêque de Sens, vinrent chercher à la cour d'Athelstan le fils de Charles le Simple. Ils jurèrent solennellement, entre les mains d'Edgive, de mettre immédiatement Louis IV, qui reçut alors le surnom d'*Outre-Mer*, en possession de l'autorité souveraine. Les historiens ne disent pas pourquoi la reine n'accompagna pas son fils en France; probablement ce fut pour ne pas porter ombrage aux grands du royaume, qui redoutaient son ascendant sur ce jeune prince de seize ans, auquel ils comptaient imposer leurs propres volontés. Louis partit donc seul avec la députation française, augmentée d'une suite brillante de prélats et de seigneurs anglo-saxons. Aussitôt après son arrivée à Laon, il fut couronné par Artaud, archevêque de Reims. Peu de temps après, les mêmes factions qui avaient détrôné le père du nouveau roi ayant suscité à ce dernier beaucoup d'embarras, afin de le tenir sous leur tutelle, Louis IV appela sa mère auprès de lui, vers la fin de cette année 936. Quelques annalistes marquent cependant que cette princesse rejoignit son fils seulement en 938. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut toujours traitée par Louis avec déférence et tendresse jusqu'en 951, époque où la mésintelligence éclata entre eux. A l'âge d'environ quarante-cinq ans, la veuve de Charles le Simple s'éprit du jeune comte de Meaux, quatrième fils du comte de Vermandois, mort en 943. Prévoyant sans doute que le roi s'opposerait à une union sur laquelle le souvenir de la perfidie du père de ce seigneur envers Charles le Simple, premier mari d'Edgive, et la grande distance d'âge qui existait entre la reine et son amant, devaient jeter une teinte à la fois odieuse et ridicule, cette princesse se fit enlever de Laon, où elle résidait, par le comte de Meaux. Quand les deux fugitifs se crurent à l'abri du courroux de Louis, ils s'épousèrent, ce qui causa non moins de chagrin que de colère au roi. Les historiens anglais et français sont partagés sur l'issue de cette aventure. Les uns rapportent que Louis poursuivit les nouveaux époux, les atteignit, les sépara, et remit Edgive à la garde de sa femme, la reine Gerberge, en la sagesse de laquelle il avait une grande confiance. Les autres prétendent au contraire que la reine douairière eut de ce second mariage un fils et une fille. Camille LEBRUN.

Lingard, *History of England.* — Flodoard, *Chroniques.* — Mézerai, *Histoire de France.* — Daniel, *Idem.*

* **EDILBURGE** ou **AUBIERGE** (Sainte), née en Angleterre, morte à Farmoutiers, en 695. Elle vint en France avec sainte Artongathe, et fut choisie en 655 pour abbesse du couvent de Mar

moutiers. Elle mourut en odeur de sainteté. Lorsque sept ans après, en 702, on exhuma son corps, on le trouva dans un état parfait de conservation. On le transporta à l'église de Saint-Étienne, et l'on honora Edilburge comme sainte, le 7 juillet.

Bède, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, III, 261.

* **EDING** (*Rutger*), théologien allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Evangelische Messen, Lobgesænge und Kirchengebete* (Messes, Cantiques et Oraisons); ibid., 1572, in-8°; — *Eine gereimte Uebersetzung der Psalmen* (Les Psaumes traduits en vers).

Harzheim, *Bibl. Colon.*

* **EDINGH** (*Gisbert*), bibliographe français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Catalogus librorum qui Aureliæ in bibliotheca inclytæ nationis Germanicæ exstant;* Orléans, 1678, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

EDISSA. *Voy.* ESTHER.

EDITHBERGE. *Voy.* BERTHE.

ÉDITHE (Sainte), princesse et religieuse, née en 961, morte le 16 septembre 984. Elle était fille naturelle d'Edgar, roi d'Angleterre, et de Wilfride, abbesse de Wilton. Le moine Gotzelin, qui vivait au onzième siècle, prétend que le roi, après avoir enlevé de force Wilfride, alors simple religieuse, l'épousa. Mais aucun chroniqueur du temps ne fait mention de ce mariage. D'après Malmsbury, Eadmer et Oobern, le roi avait à peine dix-huit ans lorsqu'il essaya de séduire une jeune personne de noble naissance, qui pour échapper à ses poursuites s'était couverte du voile d'une des religieuses du couvent où sa famille l'avait mise pour faire son éducation. Cette ruse ne réussit pas; Edgar, renonçant à la séduction, usa de violence envers Wilfride; les auteurs précités ajoutent même que l'archevêque de Cantorbéry l'admonesta sévèrement pour cet acte coupable et lui imposa une pénitence de sept années. Peu après avoir donné le jour à Édithe, Wilfride obtint du roi la permission de se renfermer avec sa fille dans le monastère d'où il l'avait arrachée et dont elle devint l'abbesse; plus tard elle succéda à sa mère dans la dignité d'abbesse de Wilton. En 978, Edgar étant mort et son fils Édouard ayant péri après trois ans de règne, assassiné par les ordres de sa belle-mère Elfride, quelques seigneurs firent une tentative pour mettre sur le trône Édithe. L'illégitimité de la naissance n'était pas à cette époque un empêchement absolu à l'hérédité d'une couronne; quant aux vœux prononcés par la princesse, le pouvoir épiscopal l'en eût relevée; mais Édithe rejeta ces propositions. Tout ce qu'elle souhaitait, c'était d'achever sa vie, qu'aucune passion n'avait troublée un seul instant, dans sa chère abbaye de Wilton. Elle y mourut en effet, à l'âge de vingt-trois ans, assistée par Dunstan, évêque de Cantorbéry. C. L.

Malmsbury, *Histoire des Rois d'Angleterre*. — Gotzelin, *Vie de sainte Édithe*. — Dom Mabillon, *Actes des Saints*.

* **ÉDITHE**, reine d'Angleterre, fille du comte Godwin et de Githa, princesse danoise, vivait au milieu du onzième siècle. Sa modestie, sa sagesse, sa piété, sa bienfaisance, en un mot, toutes les vertus qui ennoblissent la femme, entouraient d'une sorte d'auréole *cette rose épanouie au milieu des épines ;* c'est ainsi que l'ont poétiquement qualifiée les chroniqueurs saxons, hostiles cependant à sa race. Il y avait deux ans qu'Édouard dit *le Confesseur* portait la couronne d'Angleterre, lorsque, désirant complaire aux seigneurs saxons et danois qui le pressaient de se marier, et néanmoins ne voulant pas manquer au vœu de continence qu'un sentiment de dévotion l'avait poussé à faire, il offrit à Édithe de la placer sur le trône à ses côtés ; en même temps il lui révéla le scrupule de conscience qui l'empêcherait de jamais la traiter comme une épouse. On est assez naturellement porté à s'étonner qu'Édouard, ainsi enchaîné par un serment religieux, eût fixé son choix sur une jeune fille dont les attraits enchanteurs devaient l'exposer sinon à se montrer parjure, du moins à regretter un vœu téméraire; mais, d'après l'opinion de ses contemporains, ce fut précisément afin de gagner les mérites de la résistance à une tentation continuelle, que ce prince choisit la belle Édithe pour compagne. La fille du comte Godwin accepta la proposition du roi, et leur mariage fut célébré en 1044.

A défaut du bonheur de la famille, dont la privait l'austère piété d'Édouard (*voy.* ÉDOUARD *le Confesseur*), la jeune reine devait espérer jouir de la tranquillité et de la considération à laquelle ses nombreuses vertus lui donnaient droit. Cependant, ni l'irréprochabilité de son caractère, ni son attachement à ses devoirs, ni le respect public qu'elle s'était acquis ne suffirent à la préserver des vicissitudes de la fortune et des arrêts injustes des hommes. L'arrogance et l'insoumission des Godwin les ayant rendus suspects au roi, ils craignirent d'être arrêtés, et s'enfuirent les uns en Flandre, les autres en Irlande. L'innocente Édithe fut enveloppée dans la disgrâce de sa famille. Ses biens personnels furent saisis par le roi, et elle se vit reléguée loin de la cour, dans le monastère de Wherwill, où on la mit sous la surveillance de la sœur d'Édouard, abbesse de ce couvent. La plupart des annalistes du temps affirment qu'on traita la reine avec une rigueur que rien ne justifiait; un seul, l'auteur anonyme de la Vie d'Édouard, prétend qu'elle fut conduite avec une pompe royale au monastère qui lui était donné pour résidence; et on l'informa, ajoute-t-il, que sa réclusion n'était qu'une mesure temporaire. Un

historien moderne remarque à ce sujet que ce dernier témoignage est le plus digne de foi, l'auteur que nous venons de citer ayant dédié son livre à Édithe elle-même. Tel n'est pas notre avis; il nous paraît, au contraire, que cette dédicace à la reine empêchait l'historien du règne et de la vie d'Édouard de présenter les faits sous leur véritable jour, lorsqu'ils pouvaient être considérés comme portant atteinte à la dignité d'Édithe ou au caractère de son époux. Quoi qu'il en soit, une réconciliation ayant eu lieu l'année suivante (1052) entre les Godwin et le roi, celui-ci rendit à cette famille les comtés qu'il lui avait ôtés lors de son bannissement; Édithe fut rappelée à la cour, et reprit sa place sur le trône. Elle paraît avoir joui de nouveau de toute la confiance du roi jusqu'à la mort de ce dernier, qui arriva quatorze ans après, au commencement de l'année 1066. Huit jours auparavant, comme Édouard, qui depuis la veille de Noël luttait contre une fièvre violente, se trouvait hors d'état de quitter son appartement pour assister à la dédicace de l'église de Saint-Pierre, qu'il avait entièrement rebâtie de ses propres deniers, Édithe représenta et remplaça le fondateur dans cette solennité religieuse; cette princesse devait avoir alors environ quarante ans. Depuis cette époque, il n'est plus question d'Édithe dans l'histoire, bien que ce fût son frère Harold, le second des sept fils du comte Godwin, qui à la mort d'Édouard monta sur le trône d'Angleterre. Ce silence fait présumer qu'Édithe ne survécut pas longtemps au roi qui lui avait donné une couronne.

Camille LEBRUN.

Chronique Saxonne. — Ingulf, *Annales.*

***EDLER** (*Martin*), grammairien allemand, natif d'Iéna, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fit paraître en anglais : *Minerva; — The High Dutch Grammar, teaching the Englishman; — The High German Language;* Londres, 1685, in-12.

Gottsched, *Krit. Beytr.*, II.

EDMER. *Voy.* EADMER.

EDMOND (Saint), roi des Est-Angles, mort le 20 novembre 870. Devenu roi dès l'âge de quinze ans, il gouverna avec sagesse. L'invasion de ses États par deux princes danois, Hinguar et Hubba, mit fin à la prospérité que ses sujets goûtaient depuis quinze ans sous son règne. Edmond battit d'abord l'ennemi à Hetford; mais des forces supérieures l'obligèrent de se retirer au château de Framlingham, dans le Suffolkshire. Il fut ensuite investi et fait prisonnier à Hoxon, où le chef ennemi, Hinguar, dont il rejeta pour la seconde fois les propositions, comme attentatoires aux droits de son peuple, le fit décapiter. Sa tête, enterrée dans un bois et retrouvée depuis, est devenue un objet de vénération. Le nom de ce martyr figure encore dans la liturgie anglaise.

Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, I.

***EDMOND** (Saint), prélat anglais, natif d'Abendon, mort à Soissac, le 16 novembre 1240. Son père, Édouard, se retira de bonne heure du monde, et se fit religieux dans le monastère d'Évesham, et sa mère, Mabile, l'éleva d'une manière exemplaire. Edmond étudia à Paris, où il enseigna les belles-lettres et les mathématiques; puis il s'appliqua à la théologie, et fut reçu docteur en cette faculté. Revenu en Angleterre, il y expliqua la Sainte Écriture, et s'y livra à la prédication. Le bruit de son succès comme orateur vint jusqu'à Rome, d'où le pape lui envoya l'ordre de prêcher la croisade. Il s'acquitta avec zèle de cette mission, et fut appelé à occuper le siége de Cantorbéry. Il accepta à regret, et fit acte d'obéissance en se laissant sacrer le 2 avril 1254. La sainteté de sa vie ne le mit pas à l'abri des conflits avec l'autorité séculaire. Chargé par le pape Grégoire IX de pourvoir aux bénéfices et évêchés que Henri III, roi d'Angleterre, laissait vacants, pour en toucher dans l'intervalle les revenus, il songeait à remplir ce mandat, quand Henri III en obtint la révocation. Edmond vint en France, à la cour de saint Louis, qui l'accueillit avec bienveillance; puis il se chercha une retraite à l'abbaye de Pontigny, en Champagne. Obligé ensuite, à raison de son état de maladie, de se faire transporter au monastère de Soissac, où il mourut, il fut canonisé par le pape Innocent IV, en 1249. Il a laissé : *Speculum Ecclesiæ*, inséré dans la Bibliothèque des Pères.

Pits, *De Script. Eccl.* — Bellarmin, *Annal. ecclesiast.*

EDMOND Ier, roi des Anglo-Saxons, aîné des fils légitimes d'Édouard l'Ancien, mort en 946. Il succéda à son frère Athelstane en 941, et songea dès lors à recouvrer les domaines que les Northumbriens avaient enlevés à ses prédécesseurs. Il réduisit d'abord les provinces de Derby, Leicester, Nottingham, Stamfort et Lincoln, habitées par les descendants des Danois; ils furent chassés et remplacés par des colons anglais. Edmond soumit ensuite la Northumbrie, dont les deux rois, Aulaff et Reginald, se soumirent et se firent chrétiens, en 943. Mais à peine Edmond se fut-il retiré du pays, qu'ils tentèrent de nouveau de secouer le joug; ils furent chassés alors par l'archevêque d'York et l'alderman de Mercie. En 945 Edmond défit les Bretons de Cumbrie, qui avaient soutenu les Northumbriens, et condamna à la perte de la vue les deux fils de Dumnail, leur roi, qui étaient tombés entre ses mains. Il donna leurs possessions à Malcolm, roi d'Écosse, sous la condition qu'il se reconnaîtrait son vassal et qu'il l'aiderait contre les pirates. La mort d'Edmond fut tragique : un jour qu'il célébrait à Pucklkirk la fête de saint Augustin, l'apôtre des Saxons, il vit entrer dans la salle un individu du nom de Leof, proscrit depuis quelques annés pour ses crimes; ce Leof osa s'asseoir au banquet royal, et refusa d'obéir à l'ordre de se retirer. Entraîné par sa colère, Edmond s'avança vers cet individu, qui le

frappa de son poignard ; le roi expira sur-le-champ. L'assassin fut mis en pièces par les serviteurs d'Edmond.

Lingard, *Hist. of Engl.*

EDMOND II, surnommé *Ironside* (Côte de Fer), roi des Anglo-Saxons, né en 989, mort à Oxford, en 1017. Il était fils d'Ethelred III et d'Elgive, et fut surnommé *Ironside*, à cause de son armure selon les uns, de sa force prodigieuse selon d'autres. Proclamé roi dans Londres, après la mort de son père (1016), il en vint jusqu'à cinq fois aux mains avec Canut, son concurrent. Un dernier combat allait être livré, quand un partage fut arrêté entre les contendants. Edmond eut la province de Wessex, qui avait été l'apanage de sa famille. Il survécut peu de temps à ce traité, et fut assassiné par deux de ses serviteurs, gagnés, dit-on, par Édrick, son beau-frère. Ces détails ne sont peut-être pas absolument authentiques : à cette époque reculée, il n'est pas toujours facile de démêler la fable de l'histoire.

Turner, *Hist. of Anglo-Sax.* — *Art de vérifier les dates.*

EDMOND. *Voy.* RICHEMOND.

EDMOND DE LANGLEY. *Voy.* LANGLEY.

EDMOND PLANTAGENET DE WOOD-STOCK. *Voy.* PLANTAGENET.

EDMONDES (*Clément*), érudit anglais, né en 1566, mort le 12 octobre 1622. Il fit ses études à l'université d'Oxford, devint secrétaire de la reine Élisabeth pour la langue française, en 1601, historiographe (*remembrancer*) de la cité de Londres, maître des requêtes, clerc du conseil, enfin chevalier en 1617. Versé dans les lettres anciennes, il publia plusieurs ouvrages d'érudition, parmi lesquels on remarque. *Observations on the five first books of Cæsar's Commentaries of the Civil Wars;* Londres, 1600, in-fol.; — *Observations on the sixth and seventh books of Cæsar's Commentaries;* Londres, 1600, in-fol.; — *Observations on Cæsar's Commentaries of the Civil Wars, in three books;* Londres, 1609, in-fol. Toutes ces observations ont été réimprimées avec le commentaire d'Hirtius Pansa sur le même ouvrage de César; Londres, 1677, in-fol.

Chalmers, *Gen. biograph. Dict.*

EDMONDES (Sir *Thomas*), diplomate anglais, né à Plymouth, vers 1563, mort en 1639. Protégé par sir Francis Walsingham, il entra dans la carrière diplomatique. En 1592 il fut envoyé en ambassade à la cour d'Henri IV; mais si la place était honorable, en revanche les appointements étaient des plus modestes : le représentant d'Élisabeth n'avait que 20 shillings par jour; aussi le voit-on se plaindre de sa pénurie dans une lettre au lord trésorier, en date de l'an 1593. Ses doléances furent entendues, et au mois de mai 1396 il fut nommé secrétaire de la reine pour la langue française. Sauf de rares intervalles, il résida ensuite à Paris jusqu'en 1599, époque où il fut chargé de traiter de la paix avec l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. Créé chevalier par le roi Jacques I[er], en 1603, il retourna de nouveau en mission à Bruxelles, en 1604, et contribua à un accommodement entre le roi d'Espagne et les états généraux de Hollande. En 1610, après le meurtre du roi Henri IV, il fut envoyé de nouveau à la cour de France, et en 1614 il prit une part active aux négociations relatives au mariage du prince Charles d'Angleterre avec la sœur de Louis XIII. Sir Edmondes assista en 1616 aux conférences de Loudun, entre les catholiques et les protestants, et durant son séjour à La Rochelle il contribua beaucoup à la pacification. En 1625 et 1626 il siégea au parlement, et en 1629 il retourna en France pour l'échange des ratifications du traité de paix conclu entre les deux pays. Il jouit d'un grand renom d'habileté diplomatique. Une partie de sa correspondance, qui ne formait pas moins de 12 vol. in-fol., et se trouvait aux mains du chancelier Thurloe et du lord chancelier Somers, a été publiée par Birch, dans l'ouvrage intitulé : *Historical View of the Negociations between the Courts of England, France, and Brussels, from* 1592 *to* 1617. On a inséré aussi quelques-unes de ses lettres dans les *Memoirs of Queen Elizabeth.*

Biog. Brit. — Lodge, *Illustrat. of British. Hist.*

EDMONDS (*Élisabeth*), hôtelière anglaise, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Elle s'est rendue célèbre par la ruse qu'elle employa pour sauver les protestants d'Irlande, menacés de bannissement sous la reine Marie. Le docteur Cole, chargé de l'ordre royal, vint à cet effet en Irlande, et s'arrêta d'abord à Chester, où Élisabeth Edmonds, qui était venue écouter à sa porte, remarqua qu'il montrait au maire de la ville la boîte contenant l'ordre de « purger l'Irlande des hérétiques ». Pendant que Cole reconduisait le visiteur, Élisabeth entra furtivement dans l'appartement, et substitua à l'ordre écrit de la reine un jeu de cartes, qu'elle surmonta du valet de trèfle. On imagine la surprise de Cole, qui jura bien que sa mission était sérieuse, et alla se pourvoir de nouveaux ordres; mais la mort de la reine l'arrêta au moment où il se disposait pour la seconde fois à accomplir sa mission. Les temps étaient changés, et Cole revint sur ses pas. Le vice-roi d'Irlande, lord Fitz-Walter, ayant appris l'heureuse supercherie d'Élisabeth Edmonds, en instruisit la reine, qui la récompensa.

Hume, *Hist. of Engl.*

EDMONSTONE (....), peintre écossais, né à Kelso, en 1795, mort en 1835. Les premiers tableaux qu'il exposa attirèrent sur lui l'attention publique. Venu à Londres en 1819, il y fut accueilli avec empressement. Il fit ensuite le voyage d'Italie, et s'y perfectionna dans son art. Parmi les tableaux qu'il peignit alors, on remarque surtout le *Baisement des chaînes de saint Pierre.* De retour en Angleterre, il fit

paraître de nouvelles productions, parmi lesquelles *La Muse blanche*. On admirait aussi ses portraits. Son coloris était fin et suave; il aimait à peindre les enfants. Une mort prématurée l'arrêta dans son essor.

Rose, *New biog. Dict.*

***EDOM** (*Poil roux* ou *rouge*), surnom d'Ésaü, fils aîné d'Isaac. L'Idumée est souvent appelée dans l'Écriture *pays d'Édom* (*voy.* Ésaü), et ses habitants *Édomites*.

Alphonse Lucas, *Tableau chronologique généalogique des personnages de l'Ancien Testament.*

***EDON ULDRIC DE VAREL.** *Voy.* Varel.

ÉDOUARD ou **EDWARD**, nom commun à plusieurs rois anglo-saxons et à des rois d'Angleterre. Les derniers seuls portent le chiffre dynastique.

ÉDOUARD *l'ancien* (*the older*), roi des Anglo-Saxons, fils d'Alfred le Grand, mourut en 925. A la mort de son père, le 26 octobre 901, Édouard fut reconnu pour son successeur par les witenagemots; mais le trône lui fut disputé par son cousin Ethelwald. Celui-ci eut d'abord l'appui des Danois du nord, avec lesquels il soumit les habitants de l'Essex en 901 et les Est-Angles l'année suivante. Mais le prétendant trouva la mort en 906 ou 907, dans une bataille livrée à Édouard. Les Danois se soumirent, et les Northumbriens furent battus à Tattenhal. La province de Mercie tomba aussi aux mains d'Édouard après la mort de sa sœur Ethelleda, qui avait gouverné cette province avec beaucoup de sagesse. Quelques-unes des lois d'Édouard sont venues jusqu'à nos jours; mais elles n'ont rien de remarquable. Il eut pour successeur Athelstane, son fils naturel, né de sa liaison avec la fille d'un berger.

Penny Cycl. — Lingard, *Hist. of Engl.*

ÉDOUARD *le Martyr*, roi des Anglo-Saxons, né vers 961, mort le 18 mars 978. Il avait quinze ans lorsqu'il succéda à son père, Edgar, en 975, malgré les efforts d'Elfrida, sa belle-mère, pour assurer le trône à son fils, Éthelred. Elle échoua par suite de l'empressement que saint Dunstan mit à faire sacrer Édouard. Elfrida ne poursuivit pas moins le but où tendait son ambition, et ne craignit pas de recourir au meurtre. Un jour qu'Édouard était allé chasser à Horse-Castle, où résidait Elfrida, un assassin, aposté par cette princesse, le frappa d'un coup de poignard au moment où, monté sur son cheval, il buvait de l'hydromel dans une coupe qu'Elfrida lui avait présentée. Le mouvement qu'il fit en se sentant blessé le porta à donner de l'éperon à son cheval, qui le traîna dans la forêt, où il expira, dans un affreux état de mutilation. Il fut enterré à Wareham, et ne laissa point d'héritier direct. Cette fin malheureuse lui valut son surnom; sa tombe, sur laquelle, dit-on, s'opéraient des miracles, devint l'objet de la dévotion populaire.

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.*

ÉDOUARD surnommé *le Confesseur*, roi anglo-saxon, né à Islip (Oxfordshire), vers 1004, mort le 5 janvier 1066. Il était frère cadet d'Edmond Ironside et le plus jeune des fils d'Éthelred II et d'Emma, fille de Richard Ier, duc de Normandie. A l'époque de la mort de Hardi-Canut, le Danois, en 1041, les Anglais voulurent rappeler la famille royale saxonne. Les fils d'Edmond Ironside étaient relégués au fond de la Hongrie; mais ceux de leur oncle vivaient. Le comte Godwin, chef tout-puissant du parti national, redoutant le caractère plus impérieux d'Alfred, l'aîné des deux, le fit assassiner, et plaça sur le trône Édouard, sous le nom duquel il espérait gouverner. Il lui fit épouser sa fille Edithe (*voy.* ce nom). à laquelle Édouard déclara qu'elle porterait bien le titre de reine, mais qu'il ne cohabiterait jamais avec elle. Cette résolution, qui devait rendre Édithe malheureuse et plonger le royaume dans les horreurs d'une guerre de succession, valut au roi d'être canonisé et d'être surnommé *le Confesseur*. Son premier acte fut d'aller enlever à sa mère, à Winchester, non-seulement les trésors qu'elle possédait, mais encore tout ce qu'elle avait de bétail et de denrées. Il paraît même, quoique le fait ne soit pas très-authentique, qu'il dirigea contre elle une accusation dont elle ne se purgea qu'au moyen d'une *ordalie* (épreuve judiciaire). Au rapport des historiens anglais, Édouard, qui avait passé une partie de sa vie en Normandie, avait des habitudes et des sympathies toutes normandes, et naturellement les gens de ce pays étaient l'objet des faveurs royales. Cette partialité d'Édouard excita la jalousie de Godwin et de ses enfants; ils se révoltèrent, mais sans succès. Godwin se réfugia en Flandre; bientôt il revint avec une flotte considérable, et Édouard dut entrer en arrangement avec ce puissant vassal, qui possédait par lui-même ou ses fils plus de la moitié de l'Angleterre. Godwin survécut peu de temps à sa réconciliation avec Édouard, et mourut subitement, un jour qu'il dînait à la table du roi (15 avril 1053). Deux ans plus tard une armée d'Édouard plaça sur le trône d'Écosse Malcolm, que l'usurpateur Macbeth avait dépossédé. Édouard, qui n'avait pu se décider à se prononcer entre les divers prétendants à sa succession future, c'est-à-dire les fils de son frère, qu'il aurait dû rappeler de la Hongrie, le duc de Normandie son parent, enfin Harold, fils de Godwin, eut le dernier pour successeur, après un règne de vingt-cinq ans, pendant lesquels, sauf ces conflits particuliers, l'Angleterre jouit d'un calme qu'elle n'avait pas connu depuis longtemps. Le grand acte de la vie d'Édouard fut la mise en vigueur d'un corps de lois, le même, dit-on, que celui qui avait régi l'Angleterre sous le roi Canut, et dont les wittenagemots ou principaux du royaume auraient demandé au roi de jurer le maintien. On n'a aucun texte saxon de ces documents législatifs; mais il reste un corps de

lois mi-parties latines et romanes, octroyées, dit-on, par Guillaume le Conquérant, à une assemblée des principaux Anglais, quatre ans après son avénement; or, l'intitulé de ce code témoigne qu'il serait le même que celui dont Édouard, son cousin, aurait juré l'observation. Le texte français que l'on trouve dans Ingulf passe pour être l'original de ce monument de la législation anglaise; mais cette opinion est mise en doute par sir Francis Palgrave. Édouard le Confesseur fut, dit-on, le premier roi d'Angleterre qui guérit les écrouelles en les touchant; c'est aussi de son règne que date l'usage du grand sceau.

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Sir Francis Palgrave, *Rise and Progress of the English Commonwealth.*

ÉDOUARD Ier, roi d'Angleterre, surnommé *Long-Shanks*, à cause de la longueur démesurée de ses jambes, né à Westminster, le 16 juin 1239, mort le 7 juillet 1307. D'abord investi du duché de Guyenne par son père, en 1252, il se vit disputer cette province par Alphonse X, roi de Castille, qui renonça à cette prétention à la suite du mariage d'Édouard avec sa sœur. Plus tard, en vertu de lettres patentes, en date du 14 février 1254, Édouard obtint la seigneurie d'Irlande, et en vertu d'autres lettres, du 18 du même mois, celle de toutes les provinces saisies au temps du roi Jean sans Terre par la France. Le jeune prince montra dès le commencement un caractère tout différent de celui de son père : il prit part à toutes les affaires importantes; c'est ainsi que, dans une lettre adressée au pape Alexandre IV, et qui a été conservée, il ratifia la convention conclue avec le saint-père et le roi Henri III au sujet du royaume de Sicile. En 1258 il souscrivit avec son père l'arrangement appelé *The Provisions or statutes of Oxford*, aux termes duquel le pays devait être gouverné par vingt-quatre commissaires créés par les barons, et lorsque, en 1260, Henri III viola cet engagement, Édouard revint de la Guyenne, où il résidait alors, et témoigna sa désapprobation de la conduite du roi son père. Cette dissidence entre le roi et le prince se prolongea pendant plusieurs années. Elle fit place à un entier accord, à la suite d'un voyage d'Henri en Guyenne. Placé à la tête des troupes envoyées contre les barons, de nouveau révoltés, Édouard fut fait prisonnier à la bataille de Lewes, avec son frère Richard. Un an plus tard il réussit à s'échapper, et le 4 août 1265 il vainquit à Evesham le comte de Leicester, qui fut tué ainsi que son fils. Ce succès rendit le sceptre et la liberté à Henri III. Le calme à peine rétabli dans le royaume, Édouard, toujours avide de combats et d'expéditions chevaleresques, voulut partager les périls d'une dernière croisade que tentait le roi de France, Louis IX; mais il n'arriva à Tunis qu'après la mort de ce prince. Il combattit en Orient pendant deux ans, et revenait en Europe quand il apprit la mort de son père. Il fut couronné sans opposition, à Westminster, en 1272. Pourvu de toutes les qualités qui manquaient à son père, il régna en maître, et mena de front les entreprises guerrières et les travaux du législateur. L'indépendance des Gallois attira ses armes d'abord : il les réduisit, après plusieurs combats; mais une odieuse cruauté envers un de leurs chefs les plus valeureux ternit la gloire du vainqueur. Cette première conquête n'était que le prélude d'une plus haute entreprise; la couronne d'Écosse, disputée par douze prétendants, excita son ambition. Choisi pour arbitre entre eux, il commença, avant de rien décider, par s'assurer les places fortes, s'engageant à les remettre plus tard à celui qu'il désignerait pour roi; mais sa suzeraineté devint si pesante et si dure que son vassal s'efforça bientôt de s'en délivrer. Édouard alors fond sur l'Écosse, défait le roi Baliol (*voy.* ce nom), l'emmène prisonnier, et, laissant garnison dans toutes les villes, se retire en emportant le sceptre et la couronne d'Écosse. Mais cette contrée n'était pas soumise : tandis qu'il était occupé contre la France, le parti national se relève en Ecosse; son chef, Wallace (*voy.* ce nom), le héros des montagnes, descend dans les plaines et chasse les Anglais; mais la bataille de Falkirk fait retomber sa patrie une seconde fois sous le joug anglais. Une nouvelle insurrection survient encore : par de rapides attaques, Édouard répare les défaites qu'avaient essuyées ses lieutenants, et laisse, après deux ans de la plus rude guerre, l'Écosse soumise et dévastée. Cependant sa cruauté vient compromettre les résultats de sa politique et de sa valeur. Le supplice de l'héroïque Wallace réveilla la vengeance au cœur de ses compatriotes. L'Écosse arma de nouveau (1306); Robert Bruce (*voy.* ce nom) est élu roi. Il répara un premier revers par une victoire sur le comte de Pembroke (1307). L'infatigable Édouard rassembla toutes ses forces pour une campagne qu'il voulut rendre décisive; mais il mourut en touchant la frontière (1307). La conquête de l'Écosse était devenue chez lui le rêve d'une ambition irritée : aussi lit-on dans Froissart qu'il fit jurer en mourant à son fils qu'après sa mort il ferait mettre son corps dans une chaudière « *et le feroit bouillir tant que la chair se despartist des os, et qu'après feroit mettre la chair en terre et garderoit les os, et toutes les fois que les Écossois se rebelleroient contre lui, il semonderoit ses gens et porteroit avec lui les os de son père. Car il tenoit fermement que tant que son successeur aurait ses os, les Écossois seroient battus. Mais le successeur n'accomplit mie ce qu'il avoit promis et fit rapporter son père à Londres, et là ensepvelir; dont lui meschut.* »

L'œuvre la plus solide du règne d'Édouard Ier consiste dans ses institutions. Il eut le bon esprit de comprendre qu'il ne pouvait plus s'appuyer sur sa seule prérogative. Dans la dernière année de son règne, il donna sa sanction à la fameuse

loi intitulée : *Statute de tallagio non concedendo*, aux termes de laquelle le droit de consentir à l'impôt était attribué au parlement. « *No tallage or aid*, porte le chapitre I, *shall be levied by us or our heirs in our realm without the good will and assent of archbishops, bishops earls, knights, burgesses and other freemen of the land.* » Il résulte de ce document qu'à partir du règne d'Édouard les communes entrèrent au parlement. L'Angleterre doit encore à ce prince la création des juges de paix. Il fit d'utiles règlements de commerce, et mérita le surnom de *Justinien anglais*. On lui reproche les persécutions qu'il fit subir aux juifs : après les avoir cruellement spoliés, il les bannit de l'Angleterre. [Am. Renée, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Froissart, *Chron.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Hume, *Hist. of Engl.*

ÉDOUARD II, fils du précédent et d'Éléonore de Castille, né à Caernarvon, le 25 avril 1284, mort le 27 septembre 1327. Il monta sur le trône en 1307. D'un caractère doux et irrésolu, il était peu propre à continuer l'œuvre d'un conquérant et à tenir la promesse faite à son père qui avait encore exigé de lui un serment : c'était de ne point rappeler de l'exil un favori vicieux, dont le commerce avait laissé chez lui une irréparable corruption. Il ne tint pas cette dernière promesse plus religieusement que la première. Le favori, rappelé, fut créé comte de Cornwall, marié à la nièce du roi, et, au scandale de tout le royaume, institué régent pendant qu'Édouard allait en France épouser la princesse Isabelle, à laquelle il avait été fiancé par son père. Enfin, le mécontentement public éclata, et le comte de Lancastre, cousin d'Édouard, à la tête d'une ligue formidable, le força de prononcer l'exil de l'odieux étranger. Mais son éloignement fut loin d'être une disgrâce : son royal ami le fit lieutenant d'Irlande, l'accompagna jusqu'à la frontière, où il mêla à ses adieux d'abondantes larmes et d'innombrables dons. La séparation fut de peu de durée : le rappel de Gaveston, que le pape, à la prière d'Édouard, releva du serment qu'il avait fait de s'éloigner pour toujours, fut le signal d'un nouvel orage. Le parlement se saisit de l'autorité, et força le prince à sanctionner ses actes (1310). Thomas, comte de Lancastre, secondé par le vœu public, poursuivit Édouard, réfugié dans York avec son pernicieux ami, s'empara du dernier, et lui fit trancher la tête. Le malheur étant sans remède, Édouard jugea qu'une plus longue résistance eût été sans objet; son cœur pusillanime oubliait ses amitiés comme ses haines. Il se laissa ramener aisément par quelques démonstrations de repentir. Pour faire diversion à ses regrets, il reporta son attention sur l'Écosse, et se mit à la tête de 100,000 hommes; mais l'instant était mal choisi : on avait donné à ce royaume le temps de se relever; il était alors dans toute l'énergie de sa nationalité reconquise et dans l'enivrement d'un règne glorieux. Robert Bruce n'eut qu'à paraître pour mettre en fuite un adversaire tel qu'Édouard II, qui, ayant essuyé une défaite complète à Bannockburn (25 juin 1314), revint sur ses pas pour congédier son armée. Bientôt il fit choix d'un nouveau favori. Une seconde ligue se forma; Thomas de Lancastre reparut à sa tête, mais il fut battu, et périt sur l'échafaud (1322). Édouard voulut se mesurer de nouveau avec le héros de l'Écosse : il perdit une nouvelle bataille, et se sauva à grande peine, poursuivi jusque sous les murs d'York. Le mécontentement public était à son comble; la reine de son côté avait son favori, qu'on exila. Une contestation survenue relativement à l'hommage dû duché de Guyenne fournit à Isabelle l'occasion de passer en France, sous prétexte de négocier un arrangement avec son frère, Charles le Bel. Elle profita de son séjour pour tramer un complot contre son mari. Mollement soutenue par son frère, elle s'adressa au comte de Hainaut, et fit appel au dévouement de tout brave chevalier qui voudrait tirer l'épée pour la cause d'une jeune reine outragée et courir l'aventure à ses côtés. Les champions ne lui firent point défaut. L'expédition chevaleresque s'embarqua le 22 septembre 1326, et prit terre dans le comté de Suffolk; son succès fut rapide. Le roi prit la fuite, et son favori Spencer, tombé aux mains de ses ennemis, fut attaché à une potence de cinquante pieds. Édouard, poursuivi et découvert dans les montagnes de Galles, fut ramené à Monmouth; le parlement prononça sa déchéance. Sommé de remettre aux mains de ses commissaires le sceptre et la couronne, il entendit l'acte de dégradation ainsi conçu : « Moi, Guillaume Trussel, procureur du parlement et de toute la nation anglaise, je vous déclare en leur nom et leur autorité que je révoque et rétracte l'hommage que je vous ai fait; dès ce moment, je vous prive de la puissance royale, et proteste que je ne vous obéirai plus comme à mon roi. » Quelques mois après, Édouard finit sa vie dans un odieux supplice : deux sicaires, Gournay et Maltravers, pénétrant dans la chambre du roi pendant qu'il était livré au sommeil, lui plongèrent un fer rouge dans les intestins. On rapporte qu'ayant consulté l'évêque d'Hereford avant de commettre le meurtre, les assassins avaient reçu du prélat cette réponse ambiguë : *Eduardum regem nolite timere, bonum est.* Son règne, plein de désordres et de défaites, n'offre rien d'utile et de grand. [Am. Renée, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.*

ÉDOUARD III, fils du précédent et d'Isabelle de France, né le 13 novembre 1312, mort le 21 juin 1377. Il fut couronné après la déposition de son père, le 24 janvier 1327. Il était âgé de quatorze ans, et gouverna d'abord sous l'autorité d'un conseil de régence, tandis qu'en réalité le pouvoir était aux mains de sa mère et de Mortimer, son amant. Le jeune roi, cependant, eut l'occa-

sion de faire preuve de courage contre les Écossais, en dépit des efforts que fit Mortimer pour conclure un traité de paix dont la nation murmura. Édouard, impatient du joug, fit saisir, puis renfermer sa mère au château de Rising et pendre le favori de cette princesse. Il arma de nouveau contre l'Écosse, s'empara de Berwick, et livra contre Douglas la bataille de Halidown-Hill (19 juillet 1333), victoire couronnée bientôt par d'autres succès. Mais l'ambition d'Édouard III s'était tournée d'un autre côté : il se préparait à appuyer par les armes les droits qu'il faisait valoir à la couronne de France et qu'il tenait de sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel. Après s'être assuré l'appui de l'Allemagne et de la Flandre (1339), il parut en France avec 50,000 hommes, n'obtint point de résultat, et revint l'année suivante avec 100,000. Il mit le siége devant Tournai, et envoya un cartel au roi de France, qui dédaigna de se mesurer avec un vassal de sa couronne. Cette seconde campagne s'était ouverte par le combat naval de l'Écluse, où périt la flotte française tout entière. Deux trêves cependant suspendirent le cours des succès d'Édouard; mais il prépara par ses intrigues de nouvelles hostilités. Inquiet sur la conservation de la Guyenne, il mit à la voile avec 30,000 hommes, et se dirigeait vers Bordeaux, quand un vent contraire le poussa vers la côte de Normandie. Il abandonna son projet, et tenta la fortune de ce côté. Il prit terre à Cherbourg, et traversa la Normandie, ravageant tout sur son passage; il franchit la Seine, trompant par une marche habile les poursuites de l'armée française, et se porta sur la Picardie. Il passa la Somme avec le même bonheur, s'empara d'une position excellente, et livra au roi de France, qui le suivait de près, la bataille de Crécy (26 août 1346), dont le prince de Galles, son fils, eut le principal honneur. Puis il alla mettre le siége devant Calais, où la reine son épouse, qui lui gagnait des batailles en son absence et faisait prisonnier le roi d'Écosse, vint le rejoindre et lui amena un renfort. La place, attaquée à la fois par terre et par mer, capitula (3 août 1347), et le vainqueur, exaspéré des lenteurs et des difficultés du siége, ordonna un massacre général. Sa vengeance se modéra cependant; il se borna à exiger que cinq des principaux bourgeois lui fussent livrés. Les dévouements ne manquèrent point en cette occasion. Édouard se laissa désarmer par les prières de la reine et le spectacle de tant de générosité. La victoire de Crécy eût pu lui frayer un chemin jusqu'au cœur de la France; mais la politique et la prudence lui conseillèrent de ne point céder à l'enivrement d'un premier succès et de s'assurer plutôt, dans la possession d'un port qu'il pût aisément défendre, une conquête durable et solide. Édouard était satisfait, et pendant les huit années qui suivirent il sembla borner son ambition à conserver ce qu'il avait conquis. Sa modération parut encore dans le refus qu'il fit des suffrages pour l'élection à l'Empire. Mais enfin Édouard sentit son ambition réveillée par l'inexpérience du successeur de Philippe VI. La guerre reprit en Guyenne, où Édouard envoya son fils, le prince de Galles. Une seconde bataille, aussi décisive que celle de Crécy, fut gagnée par le prince aux environs de Poitiers (19 septembre 1356). Une partie de la noblesse française resta sur-le-champ de bataille; le roi et un de ses fils tombèrent aux mains des Anglais. Édouard profita de la captivité du roi Jean et des troubles qui remplissaient le royaume pour tenter une invasion par le nord. Il pénétra jusqu'aux portes de Paris et de Reims, où son espoir était de se faire sacrer roi de France; mais l'entreprise était difficile encore : il se contenta d'un traité (8 mai 1360) qui mettait dans ses mains la moitié du royaume. Il investit son fils de la principauté d'Aquitaine, et lui donna le gouvernement de la France méridionale; mais au bout de quelques années la France vengea ses défaites et ressaisit ses provinces. Édouard III, forcé de les abandonner par une trêve signée en 1375, et ne conservant que Bordeaux, Bayonne et Calais, perdit bientôt son noble héritier avec ses conquêtes. La gloire de son règne était passée : il mourut triste et abandonné. [Am. Renée, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Froissart, *Chron.* — Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *id.*

ÉDOUARD IV, de la maison d'York, fils de Richard duc d'York, né en 1441, mort en avril 1483. Son père avait pris les armes contre la maison de Lancastre, qu'une révolution avait portée au trône depuis plus de soixante ans. Il appuyait sur un droit de naissance ses prétentions tardives, car il était issu, par sa mère, du duc de Clarence, deuxième fils d'Édouard III. La maison régnante était issue du troisième fils, duc de Lancastre. Mais Richard périt dans une bataille (décembre 1460); son fils aîné fut massacré par le vainqueur, son parti décimé par une défaite sanglante et par la hache du bourreau. Le jeune Édouard cependant, nouveau duc d'York, ne recula pas devant une entreprise dont les périls étaient si grands : il rassembla les restes de sa faction, défit, à Mortimer-Cross, Tudor, comte de Pembroke, et poussant jusqu'à l'extrême la promptitude de résolution dont son père avait manqué, il marcha droit sur Londres. Il y entra sans résistance; sa jeunesse, son heureuse audace, l'admirable beauté de ses traits lui gagnèrent promptement la faveur publique. Le peuple et l'armée victorieuse, convoqués dans la plaine de Saint-Jean, lui décernèrent la couronne. Il fut couronné à Westminster, le 20 juin 1461. Mais cette longue et cruelle lutte de l'ambition des deux familles, lutte à laquelle la nation presque entière participait, ne faisait encore que s'ouvrir. Le roi déchu, Henri VI, était prisonnier d'Édouard; mais la reine Marguerite d'Anjou, véritable chef du parti de Lancastre, tenait encore dans le nord; son infatigable énergie y avait

ramassé une puissante armée. Édouard, après des sévérités terribles envers les grands qui n'avaient pas choisi son drapeau, rassembla toutes ses forces, et partit avec Warwick, son puissant auxiliaire. Les deux armées se rencontrèrent à Taunton, et se chargèrent avec fureur; un heureux stratagème donna la victoire à Édouard, qui ne fit point de quartier aux vaincus. L'échafaud se dressa comme de coutume, après cette bataille, où 36,000 hommes avaient été égorgés.

De retour à Londres, Édouard fit reconnaître par un parlement ses titres à la couronne et ratifier son élection. Le parti de Lancastre semblait anéanti et le règne d'York affermi désormais. Après avoir épuisé ses haines et ses vengeances, Édouard se livra à d'autres penchants : son cœur sec et dur, fermé aux véritables affections, était cependant fort enclin aux voluptés; les charmes de sa figure, sa jeunesse et le rang suprême lui rendirent les succès faciles. La faveur, l'enthousiasme des femmes entretenaient sa popularité; une de ses faiblesses pourtant faillit lui coûter cher, et mit le trône en question encore une fois. Warwick, à qui ses immenses services avaient donné un grand crédit, s'était rendu sur le continent pour y négocier le mariage du roi avec la princesse Bonne de Savoie, belle-sœur de Louis XI (1465). L'arrangement touchait à son terme, et Warwick revint en Angleterre apprendre le succès de sa mission. Il trouva Édouard marié récemment et le trône occupé par la belle Élisabeth Woodville, veuve du chevalier Gray, dont la passion du roi n'avait pu triompher qu'à ce prix. L'altier négociateur en garda un mécontentement profond; d'autres disgrâces et la perte de son crédit, accaparé par les parents de la reine, entraînèrent si loin son âme irascible qu'il offrit aux Lancastre son puissant appui. Après quelques soulèvements qu'il excita dans les provinces, il gagna jusqu'au frère d'Édouard, le duc de Clarence, et par l'entremise secrète de Louis XI, s'étant concerté avec Marguerite d'Anjou, réfugiée alors en France, il mit à la voile, et débarqua dans le sud au moment où le roi réprimait une sédition dans le nord. Le prodigieux renom de Warwick grossit en peu de temps son armée. Édouard, pris au dépourvu, n'eut que le temps de fuir et de gagner un port de mer, où il s'embarqua. Warwick se rendit à Londres, tira Henri de sa prison, et le proclama roi avec un appareil solennel. Un parlement approuva cette résolution nouvelle et déclara Edouard IV traître et usurpateur (29 novembre 1470); mais, heureusement pour Édouard, le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, jaloux de l'alliance qui venait d'être cimentée entre Louis XI et Warwick, travailla, pour la rompre, au rétablissement d'Édouard. Celui-ci, impatient de venger ses affronts et de ressaisir encore cette couronne inconstante, débarqua avec une poignée d'hommes (1471), et, trompant Warwick par une marche adroite, arriva aux portes de Londres avec sa promptitude et son audace accoutumées. Si les portes ne se fussent pas ouvertes, Édouard était perdu; mais il avait pour lui la faction des femmes. On dit qu'il trouva encore un grand secours dans ses créanciers, dont le nombre était imposant; cependant, Warwick le suivait de près, et tout allait se décider par une bataille. Édouard sut ramener à lui son frère, le duc de Clarence, qui trahit son allié au moment de combattre et entraîna dans sa fuite une partie des troupes. Le comte fut vaincu; la reine Marguerite et le jeune Lancastre, son fils, furent amenés au vainqueur, qui frappa au visage avec son gantelet de fer le courageux enfant et le laissa poignarder sous ses yeux. Maître encore une fois d'un royaume qu'il avait inondé de sang, il se délassa du carnage au sein des plaisirs et des fêtes. Quelques menaces qu'il fit à la France aboutirent à un traité avec Louis XI. Mais Édouard conservait de la défection passagère de son frère un ressentiment implacable; il épia l'occasion de le frapper. L'ayant attiré dans un piége, il obtint contre lui une condamnation. La clémence d'Édouard se borna à lui laisser le choix du supplice : Clarence voulut être noyé dans un tonneau de Malvoisie (1478). L'orgie avait toujours place au milieu de ces cruautés. Édouard, pendant les préparatifs d'une guerre avec l'Écosse, fut atteint de maladie et mourut, à quarante-deux ans. Il fut le moteur et comme la personnification de cette lutte furieuse appelée *la guerre des deux Roses*. Il avait de la valeur et l'instinct de la guerre; mais son âme était aride et desséchée par l'ambition. [Am. Renée, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.*

ÉDOUARD V, fils du précédent, né le 4 novembre 1470, mis à mort en 1483. Édouard IV avait laissé deux fils, le prince de Galles, âgé de treize ans, et le duc d'York, qui en avait huit. C'étaient deux beaux et gracieux enfants. Ce fut à son frère Richard, duc de Glocester, le meurtrier du jeune Lancastre, qu'il confia la régence et la tutelle de ses fils. Richard était d'une difformité repoussante. Il avait gagné par son hypocrite bonhomie la confiance de son frère et travaillé de longue main à se frayer un chemin au trône. A peine maître du pouvoir, il fit conduire ses neveux à la tour de Londres, où ils devaient demeurer jusqu'au couronnement du jeune roi, mais dont ils ne sortirent plus. Dès lors Glocester était décidé à placer la couronne sur sa propre tête. L'histoire n'a conservé ni les détails ni la date précise de leur fin déplorable; cependant, un écrivain presque contemporain, sir Thomas Moore, a rapporté des circonstances qui jettent un certain jour sur ce drame lugubre. Il ressort de son récit que sir Robert Brackenburg, constable de la Tour, ayant refusé de mettre à mort les jeunes princes, ce fut James Tyrrel qui accomplit la mission sanguinaire. Il se fit livrer pour une nuit les clefs de la forteresse, et fit

étouffer les jeunes princes sous leurs couvertures par deux hommes qu'il avait introduits à minuit dans leur chambre à coucher. Voici comme Shakspeare expose le dénouement de cette tragédie ; c'est l'usurpateur Richard qui parle : « L'acte sanglant est consommé, le plus grand forfait dont la terre se soit jamais rendue coupable. Deux scélérats endurcis, deux chiens sanguinaires, que j'ai gagnés pour exécuter cette cruelle boucherie, tout pénétrés d'attendrissement et de pitié, ont pleuré comme des enfants quand ils m'ont fait le récit de cette mort. — C'est ainsi qu'ils étaient couchés, m'ont-ils dit : ils se tenaient l'un l'autre entourés de leurs bras innocents et blancs comme l'albâtre ; leurs lèvres semblaient quatre roses vermeilles sur une seule tige, qui, dans tout l'éclat de leur beauté, s'inclinent l'une vers l'autre. Un livre de prière était posé sur leur chevet. — Cette vue, dit l'un des deux bourreaux, avait presque changé mon âme ; mais le démon... — Le scélérat s'est arrêté à ce mot ; l'autre a continué : Nous avons brisé le plus charmant ouvrage de la nature, les plus fraîches et les plus splendides créatures qui furent jamais (1). »

Ils périrent ainsi, ces rejetons d'York, pour expier le meurtre du jeune Lancastre, si cruellement immolé. Après des guerres si longues et si sanglantes, où les deux factions luttèrent de barbarie, il ne resta de ces royales familles qu'un meurtrier, qui ne fit que passer sur le trône. [AM. RENÉE, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Shakspeare.

ÉDOUARD, prince de Galles, fils d'Édouard III et de la reine Philippine de Hainaut, né en octobre 1330, mort le 8 juin 1376. Il fut surnommé *le Prince Noir*, à cause de la couleur de son casque. Il n'avait pas encore seize ans lorsque son père lui confia le commandement de la première ligne des Anglais à la bataille de Crécy (26 août 1346). Il attaqua les Français avec une impétuosité telle que les seigneurs anglais qui l'entouraient, craignant pour ses jours, demandèrent du renfort au roi : « Tant que mon « fils vivra, répondit celui-ci, mon secours est « inutile. » Le Prince Noir coupa enfin par le centre la ligne de bataille des Français. Après la victoire, le roi Édouard lui dit en l'embrassant : « Mon fils, vous avez combattu vaillamment au-« jourd'hui, et vous êtes digne de la couronne. »

En 1355, le Prince Noir envahit le midi de la France, et pénétra jusqu'à la Loire ; mais il ne put passer ce fleuve. Le roi Jean s'étant mis à sa poursuite avec 60,000 hommes, Édouard fut forcé de s'arrêter aux environs de Poitiers et de prendre position à Maupertuis, sur des coteaux couverts de vignes. Malgré ses dispositions habiles, il ne devait pas moins tomber au pouvoir du roi Jean si ce prince s'était contenté de l'observer pendant quelques jours. Des évêques, espérant pouvoir empêcher l'effusion du sang, ouvrirent des négociations entre les chefs des deux armées. Édouard consentit à abandonner toutes les conquêtes faites depuis deux ans par les Anglais et à renoncer pendant sept ans à faire la guerre à la France. Mais quand on exigea qu'il se rendît prisonnier avec cent personnes de sa suite, il répondit : « Jamais l'Angleterre n'aura « à payer ma rançon. » Le roi Jean l'attaqua le 19 septembre 1356. Dans cette fatale journée, où l'armée française fit douter de sa valeur et de sa fidélité, Jean fut pris avec son fils Philippe le Hardi ; des princes, des seigneurs et des chevaliers furent tués en grand nombre, ou faits prisonniers. Le jeune vainqueur ajouta encore à sa gloire par une générosité dont l'histoire d'aucun siècle n'offre un plus bel exemple : il alla au-devant du roi vaincu, l'accueillit avec respect, loua sa valeur, n'attribua sa défaite qu'aux hasards de la guerre, et sous sa propre tente il refusa de s'asseoir devant lui. Ses autres prisonniers, traités avec courtoisie, obtinrent leur liberté au prix d'une modique rançon. Trop affaibli par les pertes qu'il avait faites dans le combat pour tirer parti de sa victoire, il se replia sur la Guyenne, et se hâta de conduire en Angleterre son illustre prisonnier.

Après le traité de Brétigny (1360), le prince de Galles fut investi de la principauté d'Aquitaine, érigée en sa faveur par le roi Édouard. Couvert de gloire, aimé même de ses nouveaux sujets, il tenait à Bordeaux une cour brillante et chevaleresque, lorsque D. Pèdre, chassé du trône de Castille par son frère naturel D. Henri de Transtamare, vint implorer son appui. Toujours avide de combats et jaloux de la France, qui soutenait le comte de Transtamare, il leva une armée de 30,000 hommes, et entra en Espagne l'an 1367. D. Henri, contre l'avis de Du Guesclin, son connétable, passa l'Èbre et alla attaquer le Prince Noir à Najara, en Navarre. La faiblesse de son frère, D. Tellès, qui entraîna dans sa fuite toute la cavalerie qu'il commandait, réalisa le pressentiment de Du Guesclin. D. Henri, vaincu, put échapper à son rival, mais le connétable fut obligé de se rendre au prince anglais, qui le sauva du poignard de D. Pèdre. Une maladie contagieuse s'étant répandue dans l'armée anglaise et D. Pèdre ayant refusé de remplir les conditions de son traité avec le prince de Galles, celui-ci, mécontent, atteint de la contagion et regrettant peut-être de s'être engagé dans cette entreprise, repassa les Pyrénées. Pour payer les frais d'une expédition dont il n'avait rapporté qu'une gloire stérile, il se vit obligé de charger ses sujets de nouveaux subsides. Un mécontentement général (1368) accueillit ces mesures oppressives ; des plaintes furent portées à Charles V, roi de France, de qui relevait l'Aquitaine. Le Prince Noir fut cité devant la cour

(1) On sait que ce drame a heureusement inspiré en France la peinture et la poésie : M. Delaroche l'a traduit sur la toile, et Casimir Delavigne y a puisé le sujet d'une de ses pièces les plus touchantes.

des pairs. Il répondit : « Je comparaîtrai avec « 60,000 hommes. » Mais les temps étaient changés; la France avait repris sa force, et cette menace resta sans effet. Du Guesclin reprit en quelques années toutes les conquêtes faites sur le roi Jean; et la trêve de 1375 les laissa en la possession du roi de France. Forcé d'aller soutenir ses droits contre les indignes favoris du vieux roi Édouard, le prince de Galles repassa en Angleterre, où il mourut, à l'âge de quarante-six ans. Le peuple le pleura, et le parlement alla en corps déposer la cendre du défunt à Cantorbéry. Sa brillante valeur, ses exploits, ses nobles vertus ont mis le Prince Noir au rang des plus illustres guerriers du quatorzième siècle. Les Anglais l'estiment à l'égal d'Alfred le Grand, et ces deux héros de leur ancienne histoire sont encore aujourd'hui l'objet de leur vénération patriotique.

Le prince Édouard avait épousé (1361) Jeanne, la belle comtesse de Kent. Des deux fils qu'il en avait eus, le premier mourut en bas âge, et le second régna sous le nom de Richard II. [J. DE LATENA, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — *The Conquest of France, with the life and glorious actions of Edward the Black Prince;* Londres, sans date, in-4°, caract. gothiques. — *The History of Edward, prince of Wales, commonly termed the Black Prince;* Londres, 1776, in-8°.

ÉDOUARD VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, né en 1538, mort le 6 juillet 1553. Il fut couronné en 1547, à l'âge de neuf ans. Il eut pour maîtres deux savants renommés, Antoine Cooke et John Cheke. L'Angleterre était alors dans les convulsions de la réforme religieuse. L'histoire du règne, bien court, d'Édouard VI est celle des ambitions qui s'arrachèrent le pouvoir durant la minorité du jeune roi. Le duc de Sommerset, son oncle, gouverna d'abord comme protecteur; poursuivant le projet d'unir Édouard à la reine Marie Stuart, il porta la guerre en Écosse, n'ayant pu triompher des répugnances de la nation. Il remporta quelques avantages, mais fut forcé de revenir à Londres pour déjouer les intrigues de ses ennemis, parmi lesquels se trouvait son propre frère, le lord amiral. Il finit par en devenir victime, et Édouard fut contraint de signer l'arrêt de mort de son oncle, dont le pouvoir passa à Dudley, duc de Northumberland. Élevé au milieu des réformistes ardents, Édouard montrait un grand zèle pour le triomphe du nouveau culte. Les actes de rigueur qu'on lui arrachait excitaient cependant ses regrets et sa pitié. Les mémoires contemporains parlent avec admiration de son savoir et de ses excellentes qualités. Il mourut des suites de la petite vérole.

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of England.*

ÉDOUARD LANCASTRE, prince de Galles. *Voyez* LANCASTRE.

ÉDOUARD (*Charles*), dit *le Prétendant*. *Voyez* CHARLES-ÉDOUARD.

ÉDOUARD PLANTAGENET. *Voy.* PLANTAGENET.

* **ÉDOUARD** dit *le Libéral*, comte de Savoie, né à Baugé (Bresse), le 8 février 1284, mort à Gentilly, près Paris, le 4 novembre 1329. Il était fils d'Amédée V, dit *le Grand*, et de Sibylle de Baugé. Il succéda à son père en 1323, et quoique filleul d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, il fut toujours attaché à l'alliance de la France. Dès l'âge de vingt ans, son père le mena au service du roi Philippe le Bel, qui, pour récompenser sa valeur, le fit chevalier après la bataille de Mons-en-Puelle, gagnée contre les Flamands, en 1304. En 1324 Édouard se vit attaquer par Guigues VIII, dauphin du Viennois, Amédée III, comte de Genevois, le baron de Faucigny, et Hugues de Genevois, seigneur d'Anthon; il défit d'abord les coalisés au pied du Mont-du-Mortier; mais l'année suivante il fut battu, le 7 août, à Saint-Jean-le-Vieux près Varey, par Henri, régent du dauphin de Viennois. En 1328 Édouard vint en aide à Philippe de Valois, et se trouva à la victoire de Mont-Cassel. La reine Clémence de Hongrie, veuve du roi Louis X, le réconcilia avec le dauphin Guigues VIII. Édouard mourut peu après, à la cour de France, laissant de Blanche de Bourgogne une fille nommée Jeanne, et mariée au duc de Bretagne. Elle réclama la succession de son père; mais les Savoyards, qui ne pouvaient voir sans inquiétude la souveraineté de leur pays passer entre les mains d'une princesse devenue étrangère, lui préférèrent son oncle Aymon.

Levrier, *Chronologie hist. de Genève.* — Guichenon, *Histoire générale de Savoie*, liv.. II. chap. XXI. — Paradin, *Histoire de Savoie*, liv. II. — Sismondi, *Hist. des Français*, IX et X. —Claude Genoux, *Hist. de Savoie*, 29.

***ÉDOUARD**, troisième duc de GUELDRE, né en 1336, mort le 24 août 1371. Il était second fils de Renaud II de Nassau, dit *le Roux*, premier duc de Gueldre, et d'Alienor, sœur d'Édouard III, roi d'Angleterre. Renaud III, dit *le Gras*, fils aîné de Renaud II, succéda à son père. La Gueldre était alors divisée en deux factions puissantes, qui tiraient leurs noms des familles qu'elles avaient à leur tête : les Heekeren et les Bronkhorst. Renaud III ayant accordé sa faveur au premier parti, les Bronkhorst, mécontents, prirent pour chef Édouard, et l'excitèrent à se révolter contre son frère. Bientôt toute la Gueldre devint un théâtre de carnage, et la férocité que les deux partis déployèrent pendant dix ans est presque incroyable. Enfin, en 1361, Édouard ayant livré bataille à son frère, le 25 mai, près de Tiel, le fit prisonnier, et l'enferma, sans liens ni fers, au château de Nyenburg, près l'Yssel, dans une chambre dont la porte et les fenêtres restèrent ouvertes; mais ces ouvertures étaient si étroites, comparativement à l'énorme corpulence de Renaud, qu'il lui fut impossible d'en profiter pour s'échapper. Durant son gouvernement, Édouard se montra digne de commander, par son équité envers ses sujets. Il maintint l'équilibre entre les deux factions, et les em-

pêcha de nuire à la tranquillité de l'État. En 1362, il déclara la guerre à Albert, *ruward* de Hollande et de Hainaut, pour avoir donné refuge aux Heekeren. Albert entra aussitôt en Gueldre à la tête d'une forte armée, et y fit de grands dégâts. Édouard sut obtenir la paix, et épousa même Catherine, fille de son ennemi. En 1364, Jean III, dit *le Triomphant*, duc de Brabant, beau-père de Renaud III, attaqua Édouard. Celui-ci marcha au-devant de son adversaire, et le chassa de la Gueldre. En 1371, Wenceslas, duc de Luxembourg et de Brabant, ayant eu querelle, pour une question de préséance, avec l'électeur de Saxe et avec Guillaume VI, dit *le Vieux*, duc de Juliers, Édouard prit parti pour le duc de Juliers. On en vint aux mains le 22 août 1371, près de Bastweiler. Dès le commencement du combat, le duc de Juliers fut fait prisonnier, et les Brabançons, se croyant victorieux, ne songeaient plus qu'à faire du butin, lorsque Édouard fondit sur eux si à propos que la fortune changea de face; le duc de Juliers fut délivré, et Wenceslas fut pris avec plusieurs de ses chevaliers. Édouard ne survécut pas à cette bataille, soit qu'il y fût blessé mortellement, soit qu'il pérît par le fer d'un assassin. Voici ce que raconte un chroniqueur: « Édouard étant, après le combat, fort las et fort échauffé, se coucha sur une pierre pour prendre un peu de repos, et leva le dessus de son casque pour prendre haleine plus commodément; là-dessus un de ses propres domestiques, qui était un gentilhomme, nommé Herman Brier de Heege, s'apercevant de cela, lui déchargea sur la tête nue un coup de barre de fer, dont il mourut deux jours après. On dit que ce gentilhomme fut porté à cette action par le désir de se venger d'Édouard, qui avait abusé de sa femme. » Après la mort d'Édouard, Renaud III fut remis en possession de sa souveraineté.

J. Isaac Pontanus, *Hist. Geldrica*, 261. — Voss, *Annales Holl.* — Butkens, *Annales généalogiques de la Maison de Brabant*. — *Chronologie des Ducs de Gueldre*; dans l'*Art de vérifier les dates*, XIV, 290.

ÉDOUARD (en portugais, DUARTE), roi de Portugal, né en 1391, mort à Tomar, le 9 septembre 1438. Il était fils de Joaõ (Jean) Ier et de Philippe de Lancastre, et se distingua par le courage qu'il montra en diverses circonstances, surtout en Afrique, à la prise de Ceuta. Il épousa en 1428 Léonore d'Aragon (1), et monta sur le trône le 15 août 1433. Aussitôt après son couronnement, il fit reconnaître pour héritier de la couronne son fils, Affonso, à peine âgé de vingt mois. Il obtint du pape Eugène IV que les chevaliers de Saint-Jacques et de Saint-Jean seraient relevés de leur vœu de chasteté et pourraient désormais se marier. Cette mesure fut prise dans l'intérêt du grand-maître de l'ordre, l'infant don João, cinquième frère du roi, et connétable de Portugal. En 1434 Édouard fit transporter avec une pompe sans exemple le corps de son père à l'église de la Bataille. Il se rendit ensuite à Leiria et de là à Santarem, où il convoqua les états généraux. Il y fit accepter un code national de lois uniques pour tout le royaume; jusque là chaque province avait eu sa jurisprudence particulière. Il fit aussi des règlements contre le luxe dans les habits et dans les repas, et s'y soumit le premier ainsi que sa cour. Une partie de la jeune noblesse pressait le roi de porter ses armes en Afrique. Édouard soumit ce dessein à son conseil. Les avis furent partagés sur l'utilité de cette guerre et sur les moyens de l'exécuter. L'infant don Pedro, duc de Coïmbre, second frère du roi, s'opposa à l'entreprise avec toute l'énergie d'une haute raison; mais ses frères firent décider l'expédition. Don João demanda néanmoins qu'on ne l'exécutât qu'avec une nombreuse flotte et une belle armée. Les infants don Henrique, duc de Viseu et grand-maître de l'ordre du Christ et don Fernando, grand-maître de l'ordre d'Avis, ne consultant que leur valeur, prétendirent au contraire qu'un petit nombre de soldats suffirait, et rappelèrent la facile et glorieuse conquête de Ceuta faite par leur père. Édouard, dont les finances n'étaient pas considérables, suivit ce dernier conseil. Il faut dire, avec M. Ferdinand Denis, pour excuser le roi, « qu'une bulle, émanée de Rome, vint sanctifier la résolution chevaleresque de ses frères, et que la reine Éléonore, toujours opposée à Don Pedro, joignit ses efforts à ceux des deux infants. Il fut décidé, continue cet historien, qu'une armée de quatorze mille hommes environ serait dirigée sur Tanger. L'expédition répugnait à l'instinct du peuple : au moment du départ, on n'eut en réalité pour aller à la conquête d'une des cités les plus fortes de l'Afrique, qu'une armée de huit mille hommes. » Les infants Henrique et Fernando s'embarquèrent le 22 août 1436, et abordèrent à Ceuta. Tel avait été le désordre de l'embarquement que là seulement ils firent la revue générale de leurs forces et en constatèrent avec étonnement la faiblesse. Plusieurs officiers furent d'avis de renvoyer les vaisseaux en Portugal pour en faire venir des renforts; les infants, jugeant qu'il serait dangereux de donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, se déterminèrent à attaquer. Don Henrique marcha par terre avec la plus grande partie de l'armée, et don Fernando se rendit par mer devant Tanger, dont ils formèrent le siége le 23 septembre. Les Maures se liguèrent pour secourir la place, et le roi de Fez s'avança avec une nombreuse armée (1). Il attaqua les assiégeants dans leurs retranchements; les infants déployèrent une valeur héroïque, et repoussèrent de nombreux assauts; cependant, enfermés entre la ville et l'armée ennemie, ils furent contraints de traiter avec le roi de Fez, et lui offrirent de lui

(1) Elle mourut en 1445.

(1) Quelques auteurs portugais font monter les troupes mahométanes au chiffre incroyable de six-cent mille hommes de pied et quatre-vingt-mille chevaux.

rendre Ceuta s'il consentait de laisser les Portugais se rembarquer librement. Le monarque africain y consentit, à la condition qu'un des infants resterait en otage jusqu'à l'exécution du traité. Don Fernando s'offrit généreusement, et don Henrique put ramener à Ceuta les débris de l'armée portugaise. Il y trouva son frère don João, qui arrivait avec un renfort considérable : c'était trop tard. Édouard blâma la conduite des infants, et le conseil de Portugal décida que l'on n'observerait pas le traité. Ceuta ne fut donc pas remis aux Maures, et ceux-ci ne voulurent jamais rendre le frère du roi « qu'ils avaient reçu pour gage de la parole des chrétiens, et qu'ils conservèrent comme une preuve de la manière dont ils la tenaient ». Édouard fit alors de grands préparatifs de guerre pour obtenir par les armes la liberté de don Fernando ; mais la peste vint dévaster le Portugal. Le roi, pour éviter la contagion, se retira au monastère de Tomar, dans l'Estramadure. Ce fut là, suivant Garibay et Vasconcellos, qu'en ouvrant une lettre il fut attaqué tout à coup de la peste et succomba en quelques heures. Par son testament il institua dona Léonore régente du royaume, et recommanda expressément que l'on rachetât l'infant Fernando aux frais du trésor ou en échange de Ceuta : rien de cela ne fut fait. « Duarte, dit M. Ferdinand Denis, était un prince sage, modéré, instruit; il joignait à ces qualités une habileté peu commune dans les exercices chevaleresques, ce qui le faisait considérer comme un prince accompli; les écrivains nationaux ont coutume de dire : Il ne manqua rien à ce prince pour être parfait que d'être servi par une fortune meilleure. — Ce qui lui manqua en réalité, ce fut la volonté ferme qui fait les grands rois. Don Duarte portait sur son écussion *Loco et tempore ;* et jusqu'au dernier jour il faillit à l'esprit de sa devise. » Il composa de nombreux ouvrages, entre autres : *O Leal Conselheiro* (Le Loyal Conseiller), dédié à la reine Léonore,et contenant des réflexions morales et politiques pleines de raison et de sensibilité; — *Do Regimento da Justiça*, etc.;— *Da Misericordia; — Arte de domar os Cavallos*, sur l'art de dompter et de dresser les chevaux, « ce qu'il entendait, disent ses contemporains, mieux qu'aucun autre homme »; — *Conselho contra a intemperança ; — Conselho a seu irmão D. Pedro*, lorsque ce prince partit pour la Hongrie; — *Conselho* ou *Avizo espiritual ; — Summaria para a Pregaçam do Condestavel ; — Memorial para as Exequias del Rey João I*º*; — Ordem de como os Infantes havião proceder com seu pay ; — Reposta sendo Principe ao Infante D. Fernando*, etc.; — *Da Intenção que havemos ter para nos salvar ; — Da Maneira de ler os livros ; — Regimento para aprender a jogar as armas ; — Instrução a seus irmãos*, lorsqu'ils partirent pour l'Afrique; — *Motivos que teve para declarar guerra aos Mouros; — Lembranço dos Nascimentos de seus filhos; — Observação da Lua ; — Observação sobre a versão de huma lingoa para outra; —Da repartição do Entendimento.*

Édouard laissa six enfants : Affonso V, dit *l'Africain*, qui lui succéda; don Fernando, duc de Viseu, grand-maître des ordres du Christ et de Saint-Jacques et connétable de Portugal; Felipo, mort dans l'enfance; dona Léonore, mariée en 1452 à Frédéric III, empereur d'Allemagne; dona Catherina ; et dona Juana, mariée à Henri IV, roi de Castille. Il eut aussi un fils naturel, nommé João-Manoël.

Faria y Sousa, *Epitome de las Historias Portuguesas.* — Vasconcellos, *Anacephaleosis.* — Lopez, *Elogios dos Reys de Portugal.* — Zurita, *Annal. Arag.* — La Clède, *Histoire générale de Portugal,* 409. —*Provas da Hist. genealogica*, etc. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, I, 372. — M. Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*, 59. — Schæffer, *Histoire du Portugal*, trad. par M. Soulange-Bodin.

EDRED, roi des Anglo-Saxons, le plus jeune des fils d'Édouard *l'ancien*, mort le 23 novembre 955. Il fut reconnu roi en 946, à la mort de son frère aîné, Edmond Ier, quoique ce prince laissât deux fils, Edwy et Edgar, jugés trop jeunes pour porter la couronne. Quoique valétudinaire, Edred repoussa, dès son avénement, les Danois du Northumberland, qui jouit dès lors d'un calme inconnu sous les prédécesseurs d'Edred. Ce roi était d'ailleurs parfaitement conseillé par son chancelier Turketul, qui avait eu le même titre sous Edmond et sous Athelstane. C'est aussi pendant le règne d'Edred que saint Dunstan, recommandé par le chancelier, vint à la cour, et y acquit une influence qu'il sut maintenir sous quelques-uns des princes qui montèrent ensuite sur le trône.

Turner, *Hist. of the Anglo-Saxons.* — Hume, *Hist. of Engl.*

ÉDRIC, surnommé Streon, duc de Mercie, vivait dans la première moitié du onzième siècle. Gendre du roi Ethelred II et nommé ambassadeur auprès des Danois, il trahit, dit-on, les intérêts de son souverain en révélant les côtés par où ce dernier était vulnérable; il facilita ensuite la retraite des Danois à l'époque où, s'étant imprudemment avancés dans le pays, ils furent sur le point d'être enveloppés par les troupes d'Ethelred. Lorsque ce prince, obligé de fuir devant Sweyn, remonta sur le trône, il convoqua un conseil, qui ne se fit remarquer que par la division qui régnait dans son sein. Edric fit assassiner au sortir d'un banquet Sigeferth et Morcar, chefs des Sept-Bourgs, trop puissants pour qu'on les attaquât ouvertement et sans danger. Cet attentat fut puni par Canut, qui opéra une descente en Angleterre en 1015. Edric fut chargé avec Edmond Ironside, fils du roi, de repousser l'ennemi. Le premier voulut trahir l'autre et le livrer aux Danois ; son projet fut découvert, mais il eut le temps de déserter à l'ennemi, suivi de soldats entraînés par son exemple et de quarante navires; il consomma ensuite sa trahison en diri-

gant la marche de Canut, qui envahit la Mercie et la dévasta. A la bataille de Scearstan, qui fut des plus acharnées. Edric présenta aux Anglais comme étant la tête d'Edmond celle d'Osmear, qu'il venait de couper; le prince, indigné, lança son épieu contre le traître; et, montant sur une éminence, il se fit reconnaître à ses troupes. La bataille fut ainsi rétablie et, pour la seconde fois, dura jusqu'à la nuit. La victoire demeura acquise aux Anglais. Édric rentra en faveur; en même temps il reprit ses habitudes de trahison. Dans une nouvelle rencontre entre les Anglais et les Danois, Edric passa à l'ennemi; mais cette fois le résultat fut défavorable aux Anglais. Edric couronna, dit-on, cette carrière de forfaits par l'assassinat d'Edmond Ironside, qu'il serait allé lui-même annoncer à Canut. On ajoute qu'ayant ensuite demandé à ce prince le salaire de son crime, Canut l'aurait éconduit, puis lui aurait fait trancher la tête, comme coupable d'un meurtre dont Edric n'était d'abord que soupçonné.

Lingard, *Hist. of Engl.* — Hume, *Hist. of Engl.* — Turner, *Hist. of Anglo-Saxons.*

ÉDRIS ou **IDRÎS** Ier, fils d'Abd-Allah, chef de la dynastie des Édrisites ou Édrissides, régna dans le Maghreb de 789 à 792 de J.-C. Il était de la race d'Ali; et l'an 169 de l'hégire (786), il se joignit à son neveu Hocéin, fils d'Ali, pour combattre le khalife El-Hadi. Une bataille décisive fut livrée à Fekhh, non loin de La Mecque; Hocéin y perdit la vie, avec beaucoup de ses parents; et Édris parvint à se sauver en Égypte. Ouahed el-Meskîn, directeur des postes aux chevaux de cette province et partisan secret de la famille d'Ali, lui fournit des chevaux; et Édris se dirigea vers le Maghreb, accompagné de Rached, son affranchi. L'an 172 (788-789), il se rendit à Oulîli, dans le Maghreb-el-Acsa, où il fut accueilli et protégé par Abou-Léila, Ishac-Ibn-Mohammed-Ibn-Ald-el Homéid, grand-vizir des Aureba, l'une des plus puissantes de toutes les tribus berbères. Il manifesta hautement ses prétentions au khalifat, et bientôt, par l'influence des chefs des Aureba, il vit se ranger autour de lui les Zouagha, les Louata, les Sedrata, les Ghaïatha, les Nelza, les Miknaça, les Ghomara et la plupart des autres tribus berbères du Maghreb. Lorsqu'il eut établi sa domination parmi elles, il marcha contre les peuplades berbères qui persistaient encore dans l'idolâtrie ou qui professaient le judaïsme et la religion chrétienne. Il s'empara de Temsna, de Chella, de Tedla, et força les habitants à embrasser l'islamisme : beaucoup de places importantes tombèrent aussi en son pouvoir, et il contraignit, en 173 (789-790), le chef de Tlemcen Mohammed-Ibn-Khazer-Ibn-Soulat, et les Zénata, à reconnaître son autorité. Il fonda alors à Tlemcen une grande mosquée, et revint à Oulîli. Ses succès avaient excité la jalousie ou plutôt la crainte du nouveau khalife, Haroun-er-Rechîd, qui envoya en Afrique Soléiman-Ibn-Horéiz, surnommé Es-Chemmakh, avec ordre d'assassiner Édris. Cet homme se présenta à lui comme médecin et comme ennemi des Abassides. Edris l'admit sans défiance dans son intimité. S'étant un jour plaint d'un grand mal de dents, le prétendu médecin lui remit une brosse à dents, dont l'emploi, dit-on, lui fut fatal; il fut enterré à Oulîli, en l'an 175 (791-792); ainsi s'exprimé Ibn-Khaldoun. Es-Chemmakh avait pris immédiatement la fuite. Rached, qui s'était mis à la poursuite du meurtrier, l'atteignit sur les bords du Molouïa, lui coupa la main d'un coup de sabre, mais il ne put s'emparer de sa personne. Édris 1er eut pour successeur Édris II. Al. Bonneau.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, tome II, traduction du baron de Slane; Alger, 1854.

ÉDRIS II ou **ÉDRIS-EL-ASGHER**, c'est-à-dire *le jeune*, fils du précédent, mourut en 213 de l'hégire (828-29 de J.-C.). Il vint au monde peu de temps après la mort de son père. Les Aureba et les autres tribus berbères l'avaient reconnu pour souverain, suivant Ibn-Khaldoun, lorsqu'il était encore dans le sein maternel. Il fut élevé avec le plus grand soin; et les Berbères lui prêtèrent serment de fidélité en 188 (804 de J.-C.), dans la mosquée d'Oulîli. Il était alors âgé de onze ans, et avait pour tuteur Abou-Khaled-Yézid-Ibn-el-Yas-el-Abdi. Parvenu à sa majorité, il choisit pour vizir un Arabe de la tribu d'Azd, appelé Mosab-Ibn-Oméir et surnommé El-Meldjoum, ou *le Bridé*, parce qu'il avait reçu sur le nez un coup de sabre, dont la blessure avait laissé une longue cicatrice. Ne se croyant pas assez sûr des Berbères, ou ayant plus de confiance dans le courage des Arabes, il se forma une garde de 500 guerriers arabes du Maghreb ou de l'Espagne qui lui rendirent les services les plus éminents, et lui aidèrent à étendre son autorité. Il découvrit ensuite une conspiration d'Ishac-Ibn-Mahmoud, qui entretenait des intelligences avec Ibrahim-Ibn-el-Aghleb, gouverneur de l'Ifrikiah pour Haroun-er-Rechîd, et il le fit mourir (de l'hégire 192, de l'ère chrétienne 807-808). La ville d'Oulîli était trop petite pour continuer à être sa capitale. Il jeta les yeux sur un territoire occupé par les tribus zouaghiennes des Beni-Borghos et des Beni'l-Khaïr, qui étaient encore païennes, les soumit, et bâtit la ville de Fez, dont les fondations furent jetées l'an 192. Il ne se montra pas ingrat envers les Aureba, et investit les hommes capables de cette tribu des dignités les plus élevées. Il marcha ensuite contre les Mamouda, qui furent assujettis en 197 (812-813), et força Mohammed-Ibn-Khazer, qui s'était déclaré indépendant dans Tlemcen, à lui jurer obéissance (199 de l'hégire). Une secte musulmane, celle des kharedjites, avait fait de grands progrès dans l'Afrique. Ces sectaires prétendaient que l'imam, le chef spirituel ou temporel, pouvait être choisi dans toute autre tribu que celle des koréischites, et qu'il devait être élu par le suffrage universel. Les Berbères, qui subissaient à regret la domination étrangère, avaient adopté avec ardeur

une doctrine qui légitimait leurs tentatives d'indépendance. Édris II comprit le danger de ces principes pour sa dynastie; et il parvint à faire disparaître les kharedjites de ses États. Déclarant bientôt après la guerre aux Abbassides, il leur enleva le pays qui s'étend depuis le Sous-el-Acsa jusqu'au Chélif. Il avait projeté d'autres conquêtes; mais la défection d'un des chefs des Berbères, Behloul-Ibn-abd-el-Ouahed, qui commandait la tribu des Matyhara, et les mauvaises dispositions des Berbères en général, le firent changer de résolution; et il fit la paix avec Ibrahim-Ibn-el-Aghleb. Édris II eut pour successeur son fils Mohammed.

Al. BONNEAU.

Ibn-Khaldoun, *Histoire du Berbères*, t. II (traduction du baron de Slane; Alger 1854).

ÉDRISI, *Abou-abd-Allah Mohammed ben-Mohammed ben-abd-Allah ben-Edris-al-Hamoudi*, plus connu sous le titre et les surnoms de *Schérif al-Edrisi as-Sikilli al-Rodjari* (c'est-à-dire le noble Edrisite, habitant de la Sicile et ami de Roger), célèbre géographe arabe, né à Sibtah (Ceuta, en latin *Civitas*), en 493 de l'hégire (1099 de J.-C.). La date de sa mort n'est pas certaine; M. Mac-Guckin de Slane la place en 560 (1164 de J.-C.), d'après une ingénieuse restitution du texte de Léon l'Africain. Quoi qu'il en soit, Édrisi vivait encore sous le règne de Guillaume I, roi de Sicile (1153-1166). Il descendait de Mahomet par Fathime et le khalife Ali. C'est de cette illustre origine qu'il tire le titre de schérif. Édris ben-Ali al-Hamoudi, son bisaïeul, occupait le trône de Malaga; mais ses enfants furent dépouillés de la souveraineté, probablement à l'époque de sa mort, arrivée en 431 (1039 de J.-C.). Édrisi étudia à Cordoue, et se rendit célèbre par les connaissances qu'il acquit en cosmographie, en géographie, en philosophie, en médecine et même en astrologie. Ses compatriotes lui reconnaissaient du talent pour la poésie. Il parcourut la plupart des pays baignés par la Méditerranée. En 1116 il se trouvait en Asie Mineure; il visita Lisbonne, les mines de l'Andalousie, les environs de Maroc, Constantinople, et vit les côtes de France et d'Angleterre. Roger II de Sicile, prince éclairé et ami des savants, fit venir Édrisi de l'Afrique, et l'engagea à se fixer auprès de lui. Il lui représenta que s'il habitait dans des contrées soumises à l'islamisme, sa qualité de descendant des khalifes pourrait donner de l'ombrage aux souverains, et que sa vie ne serait pas en sûreté. Édrisi s'étant rendu à ces raisons, le roi lui fit un état de prince et l'admit dans son intimité. Roger désirait vivement posséder une représentation de la terre basée sur des observations nouvelles; il envoya des voyageurs dans toutes les parties du monde connu, avec l'ordre de prendre les longitudes et les latitudes des lieux, de recueillir des itinéraires, et de noter ce qu'ils verraient ou apprendraient de remarquable. Ces travaux préparatoires ne furent terminés qu'au bout de quinze ans. Tous les documents réunis furent confiés à Édrisi, qui dressa une carte d'après ces nouvelles données et les ouvrages de dix géographes anciens. Cette carte fut gravée sur un planisphère ou globe d'argent pur, qui pesait 450 livres romaines (50,400 drachmes) (1).

La célèbre géographie d'Édrisi, intitulée : *Nozhet al-moschtac fi ikhtirac al-afac* (Récréation de celui qui désire parcourir les pays), et terminée en 548 (1153 de J.-C.), fut composée pour l'explication du globe. Elle est divisée en sept climats et en soixante-dix régions. L'auteur décrit chaque région l'une après l'autre en se dirigeant de l'ouest à l'est, sans s'inquiéter si ses divisions sont conformes à celles que la politique ou la nature ont tracées. Il donne des détails souvent assez complets sur les produits et le gouvernement de chaque contrée, l'industrie, les mœurs, la langue, la religion des habitants; il marque, en mesures fixes ou en journées, les distances entre les principales villes, mais il néglige entièrement de déterminer les longitudes et les latitudes des lieux. S'il est souvent crédule, il fait du moins preuve de bonne foi; quand il a raconté quelque fait incroyable, il termine son récit par cette formule : « Dieu sait ce qu'il en est. » Le texte de la géographie complète d'Édrisi est encore inédit; on en trouve deux manuscrits à la Bibliothèque impériale de Paris et deux à la Bibliothèque Bodleyenne. Un mauvais abrégé, sans titre d'auteur, a été imprimé à Rome, d'abord en 1592, puis en 1597, in-4°; ensuite en caractères syriaques, dans le monastère de Kesroan, dans le Liban. Le manuscrit d'après lequel fut faite l'édition de Rome est à la Bibliothèque impériale n° 580. Cet abrégé a été plusieurs fois traduit en partie ou en entier; et il a été la base de plusieurs travaux importants. La plus ancienne traduction est celle de Bernadino Baldi, écrite en 1600, et restée inédite. Elle se trouve à la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier; — *Geographia Nubiensis*, traduction latine par Gabriel Sionite et Jean Hesronite; Paris, 1619, in-4°. Elle est remplie d'erreurs; les noms des villes y sont tellement défigurés, qu'ils sont devenus méconnaissables. L'abrégé renferme plus de détails sur l'Afrique orientale que sur les autres parties de la terre; c'est pourquoi les traducteurs supposèrent que l'auteur était de Nubie. On crut aussi pendant longtemps que le géographe nubien était chrétien. Cette erreur provient de ce que la censure ecclésiastique avait retranché tous les passages qui dénotaient un musulman; — *Descrizione della Sicilia, cavata da un libro*

(1) Le texte porte *daïret* (une table ronde, un planisphère). Mais un extrait du *Dictionnaire biographique de* Khalil-as-Sefedi, traduit par M. Reinaud, parle de cercles qui s'emboîtaient les uns dans les autres, à l'instar d'une sphère céleste. Il paraîtrait, d'après ce dernier passage, que *daïret* devrait se traduire par globe.

arabico di scierif el Idris, traduction italienne faite (d'après celle de Sionite), en 1632, par DominicoMaeri. Elle a été insérée dans la collection des *Opuscoli di Autori Siciliani* de François Tardia. Palerme, 1764, in-4°; —traduction latine de la description de la Sicile, faite par Rosarii Gregorio, et insérée avec le texte arabe dans *Rerum Arabicarum quæ ad historiam Siculam spectant ampla Collectio*, du même auteur; Palerme, 1790, in-fol; — *Commentatio de Geographia Africæ Edrisiana*, par Hartmann, Gœttingue, 1792, in-4°;—*Edrisii Descriptio Africæ* par Hartmann, Gœttingue, 1796, in-8°. — Le même auteur avait entrepris la description de l'Espagne; mais il n'en a paru que les trois premiers chapitres; Marbourg, 1802 et 1803. Ces travaux de Hartmann sont les meilleurs qui aient paru sur Édrisi; — *Descripcion de España de xerif Edrisi y notas* de Jose-Antonio Conde; Madrid, 1799, in-8°, texte et traduction; — La 3e partie des *Analecta Arabica* de Rosenmüller, Leipzig, 1828, contient le texte et la traduction de la description de la Syrie, d'après les manuscrits de la Bibliothèque Bodleyenne. Ce fragment est rempli de fautes; — enfin, M. Jaubert a donné la traduction de la *Géographie d'Édrisi*, d'après les manuscrits complets de la Bibliothèque impériale. Son travail a paru dans les tomes V et VI du *Recueil de Voyages et de Mémoires publié par la Société de Géographie*; Paris, 1836 et 1840, 2 vol. in-4°; plusieurs passages ont été mal interprétés. — Un des manuscrits de la Bibliothèque impériale contient 69 cartes non graduées, qui sont sans doute une copie du globe d'argent. Elles ont été très-grossièrement exécutées; cependant on y reconnaît assez facilement les contrées qui avoisinent la Méditerranée. L'assemblage de ces 69 cartes, fait sous la direction de M. Reinaud, est déposé au département des cartes à la Bibl. impér. Édrisi avait aussi construit une sphère (ou planisphère céleste) et composé pour Guillaume Ier un ouvrage géographique plus considérable que le premier, et intitulé : *Le Jardin de l'Humanité et l'amusement de l'âme;* enfin, il a écrit un traité (inédit) de médecine, intitulé : *Mofredat* (Médicaments simples)

E. BEAUVOIS.

Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, édité et trad. par G. Flügel, n° 13726. — Léon l'Africain, *Vie des Philosophes;* dans Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XIII. p. 278. — Steph. Evod. Assemani, *Bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ Codd. manuscriptorum Catalogus*, p. 162. — Casiri, *Bibl. Arabico-Hispana Escurialensis*, t. II. p. 9-13.— Schnurrer, *Bibl. Arabica*, p. 167.—Silvestre de Sacy, dans le *Journal des Savants*, an. 1831. — M. Mac-Guckin de Slane, dans le *Journal Asiatique*, année 1841, t. I, p. 362-387.—M. Et. Quatremère, dans le *Journal des Savants*, an. 1843. — M. Reinaud, Introduction à la *Géographie d'Aboulféda*, p. 114-121.

EDRYCUS. *Voy.* ETHRYG (*Georges*).

EDWARDS, nom commun à plusieurs personnages anglais, rangés ci-dessous par ordre généalogique et chronologique :

EDWARDS (*Richard*), écrivain dramatique, né en 1523, dans le Sommersetshire, mort en 1566. Selon Wood, il étudia au collége du Christ à Oxford. Dans les premières années du règne d'Élisabeth, il fut attaché à la chapelle royale, et chargé de l'enseignement des enfants admis dans cet établissement. Il se fit connaître et estimer comme musicien et comme poëte. On a de lui : *Damon and Pythias*, comédie représentée à la cour, et jouée en 1570; — *Palemon and Arcite*, comédie jouée devant Élisabeth, en 1566;— des sonnets adressés à des dames de la cour : ils se trouvent en manuscrit au British Museum. Quelques-uns de ces poëmes ont paru dans le *Paradise of Dainty Devises.*

Warton, *Hist. of English Poetry.*

EDWARDS (*Thomas*), théologien anglais, mort en Hollande, en 1647. Il étudia et prit ses degrés au collége de La Trinité, à Cambridge. Il entra ensuite dans les ordres; mais bientôt il prit parti pour les presbytériens et écrivit contre les épiscopaux et les indépendants. Lorsque ceux-ci l'eurent emporté, il fut obligé de quitter le pays et de se rendre en Hollande, où il mourut. On a de lui : *Reasons against the independent Government of particular congregations*; 1641; — *Antapologia, or a full Answer to the Apologetical narration of M. Godwin*, etc.; Londres, 1644; — *Gangræna, or a catalogue and discovery of the errors, blasphemies and pernicious practices of the sectaries of this time vented and acted in England;* Londres, 1645-1647. Cet ouvrage produisit une sorte de scandale, et causa l'exil de l'auteur.

Biogr. Brit.

EDWARDS (*John*), théologien anglais, fils du précédent, né à Hertford, en 1637, mort à Cambridge, en 1716. Il entra au collége Saint-Jean, à Cambridge, en 1653, et fut ordonné diacre en 1661; trois ans plus tard on l'appela à desservir Trinity-Church à Cambridge. Il s'y distingua par un grand talent de prédicateur. Lors de la peste de 1665, il déploya le plus admirable dévouement. Plus tard Edwards fut nommé lecteur à Saint-Edmond-Bury, avec cent livres sterling d'appointements. L'année suivante il vint reprendre à Cambridge sa première position. Après son mariage, en 1676, on lui offrit deux bénéfices, qu'il refusa « pour les laisser, disait-il, à tel ministre qui en aurait plus besoin que lui »; mais il accepta une position moins considérable à Saint-Pierre de Colchester, où il s'établit avec sa famille. Après trois années de séjour dans cette ville, il retourna à Cambridge, s'y remaria, et y composa de nombreux ouvrages, quoiqu'il n'eût guère pour toute bibliothèque qu'une Bible et quelques traités sans importance. Ses principaux écrits sont : *Remarks on M. Whiston's Theory of the Earth;* 1697; — *The Preacher;* 1705-1709, en 3 parties; — *A Discourse concerning the authority of the Old and New Testament;* Londres, 1693, 2 vol. in-8°; — *Some Thoughts concerning the several causes and occasions of Atheism*, dirigé contre Locke; — *Socianism unmask'd;*

Londres, 1696, in-8°, contre le *Vindication of the reasonableness of Christianity*, paru à Londres en 1695, in-8° ; — *Demonstration of the divine Existence and Providence ;* ibid., 1696, in-8° ; — *A free Discourse concerning Truth and Error;* ibid., 1701, in-8° ; — *Critical exercitations ;* ibid., 1702, in-8° ; — *A Preservatif against Socinianism;* Oxford, in-4° ; — *The Doctrine of Faith and justification ;* ibid., 1708, in-8° ; — *Animadversions on Dr Clarke's Scripture of Trinity ;* ibid., 1712, in-8° ; — *Theologia reformata ;* 1713, 2 vol. in-fol. Un troisième volume a été publié en 1726, après la mort de l'auteur.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

EDWARDS *l'ancien* (*Jonathan*), théologien anglais, né en 1629, mort à Oxford, en 1712. Il étudia à Oxford, et devint principal du collége Jésus de la même ville. On a de lui : *Antidoton against Socinianism;* Oxford, 1693, in-4° ; — *Defense of the doctrine of sin, against Whitby;* ibid., 1711, in-8°.

Walch, *Bibl. theol.*, 11.

EDWARDS (*Thomas*), théologien et critique anglais, né à Londres, en 1699, mort le 3 janvier 1757. Il fit d'abord les études nécessaires pour le barreau, où son père et son aïeul s'étaient fait connaître; mais il pratiqua rarement, et préféra à sa profession la culture des belles-lettres, à laquelle sa fortune lui permettait de se livrer entièrement. Il ne se fit pas moins connaître par la vigueur de ses attaques contre Warburton que par ses écrits. On a de lui : *A Letter to the of a late Epistolary Dedication addressed to M. Warburton;* 1744 : cette brochure fut le point de départ de sa polémique avec le célèbre critique anglais ; — *A Supplement to M. Warburton's edition of Shakspeare;* 1747 et 1748; 3e édition, sous ce titre : *The Canons of Criticism and a Glossary being a Supplement to M. Warburton's edition of Shakspeare.* Warburton se défendit avec les armes du dédain, et l'accusa, dans son édition de *La Dunciade* de Pope, de n'avoir étudié Shakspeare qu'à Lincoln's Inn (le palais de justice) ; — *Account of the Trial of the letter alias Y;* ouvrage qui fait suite aux *Canons*, et où l'auteur se livre à une discussion sur les principes de l'orthographe anglaise; 1765 ; — des *Sonnets*, à la manière de Spenser, que l'on trouve encore dans le même recueil ; — *Free and candid Thoughts on the Doctrine of Predestination ;* 1761. C'est un traité sans importance.

Biog. Brit. — Nichols, *Bowyer.*

EDWARDS (*Georges*), naturaliste anglais, né à Westham, le 3 avril 1693, mort le 23 juillet 1773. Il dut sa première instruction à deux membres du clergé ; plus tard on le plaça chez un négociant pour lui faire apprendre le commerce. Heureusement pour lui il se trouva que son patron était un homme aussi bon qu'éclairé. L'apprentissage du jeune Edwards durait encore quand une circonstance heureuse le mit en possession des livres laissés par un ami de son maître, le docteur Nicholas, qui avait été très-versé dans les sciences physiques. Il se livra alors avec une ardeur singulière à la lecture : astronomie, peinture, antiquités, sculpture, il lut tout, et à l'expiration de son apprentissage il résolut d'abandonner le commerce et de voyager. Il se rendit d'abord en Hollande, en 1716, et visita les villes les plus remarquables de ce pays ; à son retour en Angleterre, il resta deux ans sans occupation, ayant soin cependant d'augmenter la somme de ses connaissances en histoire naturelle. Il entreprit ensuite un voyage en Norvège, et poussa jusqu'à Frédérickstadt, assiégé alors par Charles XII. Un moment il fut arrêté par les Danois, qui l'avaient pris pour un espion, mais qui le relâchèrent presque immédiatement. Revenu en Angleterre en 1718, il y passa l'hiver, et en 1719 il visita la France, et alla demeurer d'abord à Versailles, pour s'y livrer à son étude favorite, l'histoire naturelle ; mais la ménagerie de cette résidence royale était alors fort négligée : les animaux qui la composaient autrefois avaient péri ou étaient dispersés. Il laissa donc momentanément l'histoire naturelle pour visiter les monuments, les églises, et se rendit dans quelques villes de province. A son retour dans sa patrie, il reprit ses études habituelles, s'appliquant en même temps à peindre et à dessiner tous les animaux qu'il rencontrait. Les oiseaux surtout attirèrent sa curiosité; il reproduisit par le dessin ceux dont la peinture avait retracé l'image. Cette reproduction attira des visiteurs et des admirateurs, qui lui payèrent largement ses tableaux et lui procurèrent ainsi quelque aisance. En 1731, Edwards fit un nouveau voyage et dans le même but : il se rendit en Hollande et dans le Brabant, où il fit de nouvelles collections ; à Anvers, Bruxelles et Utrecht, il ne manqua pas d'étudier les chefs-d'œuvre de peinture ornithologique que possèdent ces villes. Devenu en 1733 bibliothécaire du collége des médecins, il se vit enfin livré à une occupation qu'il aimait et qui lui permettait de se livrer paisiblement aux travaux qu'il préférait, et bientôt il devint un des plus grands ornithologistes connus. C'est en 1743 qu'il fit paraître le premier volume de son *History of Birds*, (Histoire des Oiseaux) ; in-4°, sur papier royal, avec 52 planches accompagnées d'un texte anglais-français. Les trois autres volumes se succédèrent de 1747 à 1751. Le quatrième est dédié à Dieu, la source première du grand, du beau et du merveilleux (1). Ed-

(1) Voici le texte de cette dédicace, au moins singulière :

« To God,

« The One Eternal ! the incomprehensible ! the Omnipresent, the Omniscient and almighty Creator of all things that exist ! From orbs immensurably great to the minutes points of matter, this atom is dedicated and devoted, with all possible gratitude, humiliation, worship and the highest adoration toth of body and mind,

« By his most resigned, low and humble creature,

George Edwards. »

wards donna ensuite en manière de supplément à l'ouvrage précédent : *Gleanings of natural History;* 1763. Ces publications valurent à Edwards de la part de la Société Royale la médaille d'or de Copley, et en 1757 il fut nommé membre de cette société. Son dernier ouvrage est intitulé : *Essays;* 1770. V. R.

Biog. Brit. — *Some Memoirs of the Life and Works of G. Edwards;* Londres, 1776, in-4°. — *Ann. Register for* 1776. — Nichols, *Bowyer*.

EDWARDS (*Jonathan*), théologien anglo-américain, né à Windsor (Connecticut), en 1703, mort en 1758. Il étudia et prit ses degrés à Yale. En 1722 il entra dans le ministère sacré, et devint prédicateur de la congrégation presbytérienne de New-York. En 1724 il fut nommé instituteur au collége Yale, et en 1726 il se démit de ses fonctions pour aller assister un oncle maternel, ministre à Northampton, auquel il succéda ensuite. Il vécut heureux et calme dans l'exercice de son ministère jusqu'au moment où il s'immisça dans la conduite privée de ses ouailles en refusant la communion aux paroissiens dont il suspectait la moralité. La majorité des membres de la congrégation vota alors le renvoi du trop rigoureux ministre. Il abandonna Northampton, et en 1751 il passa en qualité de missionnaire à Stockbridge, dans la province de Massachusett-Bay. En 1757 il obtint la présidence du collége de New-Jersey, et en 1758, au moment où il se disposait à prendre possession de cet emploi, il succomba à une atteinte de petite vérole. On a de lui : *A Treatise concerning religious affections;* 1746, in-8°; — *The great christian Doctrine of original sin defended*, etc.; 1758; — *History of Redemption;* in-8°; — *Miscellaneous Observations on important theological Subjects;* Londres, 1793.

Hopkins, *Life of Jon. Edwards.* — *Protestant Dissenter's Magazine*, IV.

EDWARDS (*Thomas*), théologien anglais, né à Coventry, le 10 août 1729, mort le 30 juin 1785. Il fit ses études à Cambridge, fut nommé diacre en 1751 et prêtre en 1756. En 1758 il obtint la chaire de grammaire, et devint ministre à Saint-Jean de Coventry, d'où il passa, en 1779, au vicariat de Nuneaton. Ses ouvrages sont : *A New Translation of the Psalms from the original hebrew;* 1755. Cet ouvrage est conçu dans le système métrique du docteur Hare; — *The Doctrine of irresistible Grace proved to have no foundation in the Doctrines of the New Testament;* 1759; — *Prolegomena in Libros Veteris Testamenti poeticos;* 1762. L'auteur y défend les idées du docteur Hare sur la métrique hébraïque contre la réfutation de ces idées par le docteur Lowth; — *Epistola ad doctissimum Robertum Lowthium;* 1765. Robert Lowth répliqua à cet opuscule par un nouvel ouvrage, qui mit fin à la polémique; — *Electa quædam Theocriti Idyllia;* 1779; — *Bigotry and Persecution;* dissertation soutenue ainsi que la suivante en 1766; — *Qualifications necessary to a correct interpretation of the New Testament.*

Biog. Brit.

EDWARDS (*Bryan*), voyageur anglais, né à Westbury, en 1743, mort le 16 juillet 1800. A son retour d'un voyage à la Jamaïque, il fut membre du parlement et de l'Académie royale des Sciences. On a de lui : *Civil and commercial History of the British Colonies in the West Indies;* Londres, 1793, 2 vol.; — *Historical Survey of the French Colony in the island of S.-Domingo;* Londres, 1797, 2 vol.

Conversations-Lexikon.

EDWARDS-MILNE. *Voy.* MILNE.

EDWIGE. *Voy.* HEDWIGE (Sainte).

EDWIN, roi anglo-saxon, né ver. 596, mort en 633. Il n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père, Ælla, fondateur du royaume de Déira. Le gouvernement de ses États fut usurpé par Edilfrid, roi de Bernicia (1), qui avait épousé la fille d'Ælla. Edilfrid était un prince sanguinaire et ambitieux; pour soustraire Edwin à une mort presque certaine, de fidèles sujets l'emmenèrent secrètement dans le pays de Galles, et le mirent sous la protection du roi breton Cadvan. Edilfrid ayant eu connaissance du lieu de retraite de son jeune beau-frère, somma Cadvan de le lui livrer; sur son refus, il marcha contre lui avec une armée considérable, et le vainquit. Le fils d'Ælla dut abandonner le toit hospitalier du prince breton, et toujours poursuivi par la haine inquiète de son parent, il mena durant plusieurs années une vie errante; enfin, il trouva, en 616, un asile à la cour de Redwald, quatrième *bretwalda* (2). A peine Edilfrid l'eut-il su que, par ses menaces et ses promesses, il chercha à ébranler la loyauté de Redwald. Ce dernier, réfléchissant en effet sur sa situation, reconnut le danger qu'il y aurait à résister aux volontés d'un monarque puissant, pour soutenir un enfant exilé et sans protecteur. Il assembla donc les grands de son royaume pour délibérer sur ce sujet. Ce soir-là, comme le jeune Edwin était solitairement et tristement assis à l'entrée du palais, attendant qu'on eût prononcé sur son sort, une voix l'avertit tout bas qu'il était temps de fuir, car Redwald acceptait les propositions d'Édilfrid. « J'ai déjà trop connu le malheur pour attacher beaucoup de prix à la vie », répondit le prince. Et il ne bougea pas. Quelques instants après, la même voix amie vint l'informer que les sollicitations de la reine avaient heureusement

(1) Après avoir conquis la Bretagne, les Angles et les Saxons l'avaient divisée en huit gouvernements, à savoir : Kent, Sussex, Wessex, East-Anglie, Essex, Mercie, Bernicie et Déira. Cette octarchie devint une heptarchie, par la réunion dans les mêmes mains du sceptre de Bernicie et de celui de Déira. Ces deux petits États, qui n'étaient séparés l'un de l'autre que par la rivière de Tees, prirent alors le nom de Northumbrie, de leur situation au nord de l'Humber.

(2) Jusqu'en 670 le titre de *bretwalda* (souverain de la Bretagne), fut donné à celui de ces sept petits rois de l'heptarchie que la supériorité de sa puissance élevait au-dessus des autres.

modifié les intentions de Redwald à son égard.

La guerre avec Edilfrid fut la conséquence de la généreuse résolution que venait de prendre Redwald. Cette fois la fortune abandonna Edilfrid. Son armée fut défaite, et lui-même perdit la vie dans le combat. Edwin se hâta d'aller prendre possession du Déira, et les enfants d'Edilfrid ayant pris la fuite, les habitants de la Bernicie se rangèrent également sous la domination du fils d'Ælla. La réunion de ces deux États forma le royaume de Northumbrie. La prospérité du gouvernement d'Edwin et surtout la supériorité de ses forces militaires lui valurent, après la mort de Redwald, le titre prééminent de bretwalda, pour lui et pour ses successeurs immédiats.

En 625, Edwin épousa Édilberge, fille du feu roi de Kent, Ethelbert, dont le mariage avec une princesse française avait déterminé la conversion au christianisme. En cette circonstance, le zèle religieux d'Eadbald, frère d'Édilberge, obtint d'Edwin que la jeune reine aurait le libre exercice de son culte, et que lui-même examinerait les principes fondamentaux de la foi chrétienne. Le roi ne faillit pas à sa promesse : Édilberge ne fut point contrariée dans les pratiques de sa religion, et l'évêque Paulin, missionnaire qui était venu du royaume de Kent avec la princesse, put prêcher librement les dogmes de l'Église romaine. Néanmoins, Edwin ne paraissait pas disposé à abandonner le culte des dieux de ses pères. L'année suivante, un grand danger auquel il échappa fournit à Paulin les moyens d'ébranler l'attachement du prince anglo-saxon pour le polythéisme. Le roi de Wessex, Cuichelm, voyant d'un œil jaloux la prépondérance d'Edwin dans l'heptarchie, et ne se sentant pas assez fort pour la lui disputer sur le champ de bataille, eut recours à l'assassinat pour se débarrasser du puissant bretwalda. Un jour, pendant une audience qu'Edwin donnait à un envoyé de Cuichelm, nommé Eumer, celui-ci tirant de dessous ses vêtements un poignard dont la lame était empoisonnée, allait en percer le cœur du prince sans défiance, lorsqu'un des fidèles d'Edwin se précipita entre son maître et l'assassin, et tomba mort à leurs pieds. Ce coup de poignard avait été dirigé avec tant de force que, après avoir traversé le corps du dévoué serviteur, il blessa le roi. Tous les seigneurs présents tirèrent aussitôt leurs épées contre Eumer, qui avant de succomber tua cependant un autre défenseur d'Edwin. La nuit précédente, Édilberge avait donné le jour à une fille. Le roi rendit de publiques actions de grâces aux dieux pour l'heureuse délivrance de son épouse et pour la préservation de sa propre vie. Paulin attribua l'issue de ces deux événements à la protection du Rédempteur, à qui la reine adressait chaque jour de ferventes prières pour le salut d'Edwin. Les paroles prononcées par le missionnaire en cette occasion firent une profonde impression sur l'esprit du roi : il permit à Paulin de baptiser la princesse qui venait de naître, promettant d'ailleurs de se faire chrétien, s'il revenait victorieux de l'expédition qu'il projetait contre le perfide Cuichelm. Celui-ci fut vaincu, et le bretwalda, fidèle à sa parole, se convertit au christianisme. Les seigneurs de la cour, les chefs de guerre et les grands-prêtres même des dieux du paganisme, s'étant laissé entraîner par l'exemple du souverain, le peuple ne tarda pas à embrasser la nouvelle religion de ceux qui le gouvernaient. Aucun bretwalda n'avait encore joui d'une aussi grande puissance qu'Edwin. Tous les princes bretons lui payaient un tribut; et parmi les rois saxons, le seul Eadbald put conserver, grâce à l'influence de la reine, sa sœur, une indépendance qui d'ailleurs n'était que fictive. Edwin donna tous ses soins à l'administration de la justice, et parvint à procurer à ses sujets une sorte de bien-être à peu près inconnu du peuple en ce temps-là. Mais sa supériorité pesait aux autres rois saxons. En 633 deux d'entre eux, Penda et Cadwalla, s'unirent pour le combattre; les Northumbriens furent défaits dans la plaine d'Hatfield; Edwin fut tué; sa femme, ses enfants et l'évêque Paulin se réfugièrent chez le roi de Kent. Camille Lebrun.

Bède, *Hist.* — Lingard, *Hist. of England*.

EDWIN (*Jean*), comédien anglais, né à Londres, en 1749, mort le 31 octobre 1790. Son père, qui était horloger, lui donna une éducation peu ordinaire. Placé ensuite dans les bureaux de l'échiquier, il se livra durant les nombreux loisirs que lui laissait cet emploi à son penchant pour le théâtre. Après s'être exercé dans les salons de Londres, il embrassa définitivement la profession d'acteur, et débuta sur la scène de Manchester en 1765. Il excellait à reproduire les personnages de vieillards quand il était jeune, et de jeunes gens lorsqu'il fut devenu vieux ; mais il ne réussissait pas dans les rôles qui demandaient de la dignité. Il chantait parfaitement l'opéra-buffa. Edwin ne se fit pas moins remarquer par ses excentricités. La désapprobation publique donnée à un acte de sa vie privée ne fut sans doute pas étrangère à sa retraite du théâtre, et peut-être à sa mort, qui survint bientôt après.

John Williams, *Excentricities of John Edwin*, etc.; Londres, 1781, 2 vol. in-8°. — *Thespian Dict.*

EDWY surnommé *the Fair* (le Beau), roi des Anglo-Saxons, mort en 958. A la mort d'Edred, en 955, Edwy monta sur le trône, pendant que son frère Edgar devenait vice-roi de la Mercie. Deux ans plus tard ce dernier se mit à la tête des Merciens et des Northumbriens révoltés : cette guerre finit par un accommodement entre les deux frères : il fut convenu qu'Edwy aurait en partage toute la partie sud de la Tamise et Edgar la partie opposée. Il paraît que dans cette levée de boucliers Edgar n'avait été que l'instrument des griefs du clergé, que son frère avait indisposé dès son avénement. On ne sait quels actes firent naître ces griefs, et il est assez difficile de

démêler la vérité dans les récits que nous ont laissés les moines, partie intéressée dans la querelle. Cette réserve s'applique surtout à l'histoire ou plutôt à la légende d'Elgiva ou Éthelgive, femme d'Edwy, que saint Dunstan, sous prétexte d'une prétendue parenté de cette princesse avec le roi, aurait arrachée aux bras de ce dernier le jour même du couronnement de ce prince; qu'un autre prélat, l'archevêque Odon, ami de Dunstan, aurait fait enlever par des soldats, transporter ensuite en Irlande après l'avoir défigurée avec un fer rouge, et qui, ayant tenté de revenir en Angleterre, aurait eu les jarrets coupés par ordre des évêques, voulant la retenir prisonnière; après quoi elle n'aurait plus eu qu'à mourir. Le docteur Lingard, qui raconte après les autres cette aventure si tragique, cherche à disculper les auteurs de cette barbarie en présentant Edwy comme livré à la débauche et Éthelgive comme persécutrice de saint Dunstan; de sorte que les prélats n'auraient fait que prévenir les coups dont ils étaient eux-mêmes menacés. Quant au supplice subi par Éthelgive, « c'était, dit l'historien, un châtiment cruel, mais en usage dans ce siècle. » Edwy mourut un an après s'être réconcilié avec son frère; on ignore si sa mort fut naturelle. Edgar lui succéda.

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Antiquities of the Anglo-Saxon Church.* — Le même, *Hist. of Engl.* — Le même, *Vindication of the History.* — J. Allen, *Letter to Francis Jeffrey.* — *Edinburgh Review*, t. XXV et XLII.

EDZARDI (*Esdras*), hébraïsant allemand, né à Hambourg, le 28 juin 1629, mort le 1er janvier 1708. Il étudia à Leipzig, Wittemberg et Tubingue, et visita, pour compléter son instruction, plusieurs villes importantes, telles que Zwickau, où il profita de l'enseignement de Daum; Bâle, où il entendit Buxtorf; puis Strasbourg, Giessen, Greifswald et Rostock, où il fut reçu licencié en théologie. Revenu à Hambourg, il s'y consacra à l'enseignement de la langue hébraïque et à la conversion des catholiques et des juifs à la communion protestante. La plupart de ses ouvrages, moins quelques thèses, sont restés manuscrits.

Moller, *Cimbria literata.*

EDZARDI (*Georges-Éliézer*), fils du précédent, hébraïsant hambourgeois, né à Hambourg, le 22 janvier 1661, mort le 23 juillet 1727. Il étudia à Giessen, Francfort et Heidelberg, séjourna quelque temps à Worms, où il discuta beaucoup avec les rabbins; puis, après un voyage en Allemagne, il fut nommé professeur de langue grecque et d'histoire au gymnase de Hambourg. En 1717 il fut appelé à l'enseignement des langues orientales. Outre divers traités *Sur le Talmud*, on a de lui : *Excerpta Gemaræ Babylonicæ.*

Wolf, *Biblioth. Hebr.*

EDZARDI (*Jean-Esdras*), historien allemand, frère du précédent, né à Hambourg, le 23 juin 1662, mort le 15 novembre 1713. Il étudia dans sa ville natale et à Giessen, visita les principales universités allemandes et suisses, professa à Rostock, et, après son retour à Hambourg, il alla remplir à Londres les fonctions de pasteur de l'église évangélique de la Sainte-Trinité. Outre une *Oraison funèbre de la reine Marie,* il a laissé manuscrite une *Histoire de l'Église d'Angleterre.*

Moller, *Cimbria literata.*

EDZARDI (*Sébastien*), théologien hambourgeois, frère des précédents et d'Esdras, le plus jeune des fils, né à Hambourg, le 1er août 1673, mort le 10 juin 1736. A dix-huit ans, il voyagea en Hollande et en Angleterre; puis il se rendit a l'université de Wittemberg, où il obtint le grade de licencié (*magister*) en 1695, devint candidat en théologie, et fut adjoint à la Faculté de Philosophie en 1696. En 1699 on l'appela à professer la logique et la métaphysique à Hambourg. Il possédait une grande érudition, mais son amour de la polémique l'engagea dans de longues et violentes querelles. C'est ainsi qu'il s'attaqua à l'université de Halle, qu'il qualifiait de suppôt de l'enfer (*Tartarea*), et il fallut l'intercession de Rodolphe-Auguste, duc de Brunswick, pour que la plainte du roi de Prusse Frédéric Ier ne fût pas suivie de la destitution d'Edzardi. En 1705 cinq des ouvrages de ce théologien furent brûlés par la main du bourreau. Le catalogue de ses nombreux écrits polémiques, aujourd'hui sans intérêt, se trouve dans le *Dictionnaire* de Thiessen.

Thiessen, *Lex.*

* **EDZARDI** (*Esdras-Henri*), théologien et historien hambourgeois, fils de Sébastien Edzardi, né à Hambourg, le 28 janvier 1703, mort le 4 février 1733. Dans cette courte carrière il eut le temps d'écrire de nombreux ouvrages. On a de lui : *Schwedische Kirchen-Geschichte* (Histoire de l'Église de Suède); Altona, 1720, in-8°; — *Ordnung der zehn Gebote in Lutheri Catechismo* (Disposition des Dix Commandements dans le catéchisme de Luther); Hambourg, 1721, in-8°; — *Disputatio de Cycno ante mortem non canente;* Wittemberg, 1722, in-4°; — *Wahre Lehre von der Gnadenwahl* (Véritable doctrine de l'élection de la grâce); 1721, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgm. Gel.-Lex.*

EECKHOUT (*Gerbrant* VAN DEN), peintre hollandais, né le 19 août 1621, mort le 22 juillet 1674. Il était fils d'un orfèvre, et entra dans l'atelier de Rembrandt, dont il prit la manière avec beaucoup de succès. Il exécuta un grand nombre de portraits, en grand et en pied, très-ressemblants et d'une grande puissance de couleur. Il peignait également bien l'histoire; ses compositions en ce genre sont riches et bien conçues, les physionomies pleines d'expression. Cependant Van den Eeckhout, en imitant Rembrandt dans ses qualités, le suivit aussi dans ses défauts, et on doit lui reprocher, outre une certaine incorrection dans le dessin, de s'être montré peu soucieux de l'exactitude des coutumes. Les

principaux tableaux de cet artiste sont : *Jésus-Christ au milieu des docteurs :* appartenant à la galerie palatine ; — *L'Enfant-Jésus entre les bras de Siméon:* galerie Hinlopen, à Amsterdam ; — *Abraham renvoyant Agar et Ismael:* galerie Lormier, à La Haye ; — *La Continence de Scipion:* galerie Half-Wassenaër, même ville ; — *Une Femme qui cherche les puces de son chien:* galerie Van Bremen, même ville ; — *soldats se divertissant dans un corps de garde:* galerie Leender de Neufville, à Amsterdam.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, etc., III, 105.

EECKHOUT (*Antoine* VAN DEN), peintre flamand, né à Bruges, vers 1650, assassiné à Lisbonne, en 1695. Il était beau-frère de Louis de Deyster, et l'accompagna en Italie, où ils exécutèrent en commun un assez grand nombre de tableaux. Deyster faisait les figures et Eeckout peignait les fleurs et les fruits. Cette union entre eux se répandit sur tout ce qu'ils ont fait ensemble, même couleur, même touche, etc. De retour dans sa patrie, Van den Eeckhout acheta la charge de conseiller-orateur à la prévôté ecclésiastique, continua de produire avec une grande abondance, et augmenta sa réputation. Il vivait heureux et honoré, lorsqu'il lui prit l'envie de voyager ; il s'embarqua, descendit à Lisbonne, où ses ouvrages furent enlevés à grand prix. D'une belle figure, spirituel et fort instruit pour son temps, il était fort recherché, et ne tarda pas à épouser une demoiselle très-riche et de haute naissance. Cette rapide fortune lui suscita de nombreux jaloux, et, se promenant un jour en carosse, il fut tué d'un coup de feu. Les auteurs de cet assassinat restèrent inconnus. Les tableaux de Van den Eeckout, représentant tous des fleurs ou des fruits, mais variés à l'infini, sont surtout appréciés en Italie.

Houbraken, *Vies des Peintres flamands*, etc., III, 17.

* **EENBERG** (*Jean*), philosophe suédois, natif d'Upsal, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut vice-bibliothécaire à Upsal. On a de lui : *Sam. de Puffendorf lib. De Officio hominis in quæstiones et responsiones resolutus ;* Upsal, 1699, in-8° ; — *Disputatio de Sortilegiis ;* ibid., 1705, in-8° ; — *Index circa certitudinem moralium cogitationum ;* ibid., 1706, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexikon.*

EFFEN (*Just* VAN), publiciste hollandais, né à Utrecht, le 21 avril 1684, mort à Bois-le-Duc, le 18 septembre 1735. Il était fils d'un capitaine d'infanterie, qui mourut peu âgé, le laissant sans fortune ainsi qu'une sœur et leur mère : Just Van Effen travailla pour trois, et réussit à donner quelques leçons, entre autres au fils du baron de Valderen, ce qui le mit à même de remplir honorablement les charges de l'héritage paternel. Plus tard, en 1711, il entreprit hardiment un ouvrage périodique critique dans le goût du *Spectateur anglais*, de Addison et Steele, ouvrage qu'il nomma *Le Misanthrope.* Ce journal, écrit en français, commença le 19 mai 1711, et parut tous les lundis jusqu'au 26 décembre 1712. L'auteur resta anonyme. *Le Misanthrope* était imprimé à La Haye, par Johnson. Cet ouvrage contient des pièces de littérature fort médiocres ; mais quant à l'esprit qui dirige l'œuvre, Houdard de La Motte en parle ainsi : « Il ne se borne pas à relever ce qu'il juge répréhensible ; il pèse au moins avec autant d'attention ce qu'il trouve d'heureux et d'estimable. On sent même qu'il a beaucoup plus de plaisir à louer qu'à reprendre, et ce penchant généreux lui fait tellement exagérer ce qu'il y a de bon, que je trouve bien plus à rabattre de ses éloges que de ses censures. Depuis ses réflexions sur mes ouvrages, il a un nouvel ami, dont il ne se doute peut-être pas. » Van Effen collabora ensuite aux *Nouvelles littéraires*, ouvrage contenant une feuille et publié tous les samedis à La Haye, depuis le 5 janvier 1715 jusqu'au 27 mai 1719 ; puis au *Journal historique, politique et galant*, qui bientôt, réuni aux *Nouvelles littéraires*, prit le nom de *Journal littéraire de La Haye.* En 1719 il accompagna en Suède le prince de Hesse-Philippsthal. Trompé dans ses espérances de fortune, Just Van Effen revint à La Haye, où il reprit la carrière littéraire. Quelques rivalités le forcèrent encore à chercher une autre résidence, et il se retira à Leyde. Le comte de Walderen, nommé ambassadeur des états en Angleterre, le prit pour secrétaire, et l'emmena à Londres ; de retour en Hollande, Van Effen obtint la place d'inspecteur des magasins à Bois-le-Duc, et il y mourut. Il était membre de la Société royale de Londres. Voici la liste des principaux ouvrages de ce littérateur : *Le Misanthrope;* La Haye, 1711 et 1712, 2 vol. in-8° ; réimprimé et suivi du *Voyage en Suède* de l'auteur, écrit en plusieurs *lettres à un ami;* La Haye, 1726, in-8° ; — *Journal littéraire de La Haye, de* 1715 *à* 1718 ; — *La Bagatelle, ou discours ironiques où l'on prête des sophismes ingénieux au vice et à l'extravagance pour en mieux faire sentir le ridicule*, feuille périodique faisant suite au *Journal littéraire;* Amsterdam, 3 vol. in-8°. Cet écrit parut tous les lundis et jeudis depuis le 5 septembre 1718 jusqu'au 13 avril 1719, et n'eut pas tout le succès qu'en attendait l'auteur ; cependant il eut une seconde édition, Lausanne, 1743, 2 vol. in-12 ; — *Le Nouveau Spectateur français ;* Leyde, 1725, 28 numéros in-8°, paraissant chaque quinzaine ; — *Le Spectateur hollandais ;* Amsterdam, 1731 à 1735, 12 vol. in-8° (en hollandais) ; — *Parallèle d'Homère et de Chapelain*, imprimé à la suite du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, par le docteur *Mathanasius* (pseudonyme de Belair, plus connu sous le nom de Thémiseuil de Saint-Hyacinthe) ; La Haye, 1714 ; — *Les Petits maîtres*, comédie, en cinq actes, dédiée au marquis de Beretti-Landi, ambassadeur d'Espagne en Hollande ; Amsterdam, 1719. La

délicatesse d'esprit, la fine plaisanterie, le léger badinage y semblent complétement étrangers à l'auteur; — *Les Aventures de Robinson Crusoé*, traduites de l'anglais de Daniel de Foé; Amsterdam, 1720 et 1721, 3 vol. in-12; — *Le Conte du Tonneau*, trad. de l'anglais de Swift; La Haye, 1721, 3 vol. in-12; — *Pensées libres sur la religion, l'Église, et le bonheur de la nation*, trad. de l'anglais du docteur de Mandeville; La Haye, 1722, 2 vol. in-12. Il y a eu plusieurs réimpressions de cet ouvrage; — *Le Mentor moderne*, trad. de l'anglais de *The Keeper*, ouvrage composé de cent quarante-six articles empruntés à Addison, Berkeley, Budgel, Carey, Eusden, Huglis, Juce, Gays, Marten, Philips, Parnell, Tickell, Pope et Richard Steele; La Haye, 1723, 3 vol.; et Amsterdam, 4 vol. in-12; — *Lettre à l'auteur de la Bibliothèque française* (Camusat); La Haye, octobre 1723; — *Ode sur le couronnement de Georges II, roi d'Angleterre*; Londres, 1727; — *Essai sur la manière de traiter la controverse, lettres à M. Armand de La Chapelle*; Utrecht, 1730, in-8°; — *Lettre de M. G. M. à un de ses amis de Paris, sur les écrits publiés contre le docteur Pingré*; imprimée dans la *Bibliothèque française*, XV, 2e partie, année 1731; — *Histoire métallique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, trad. du hollandais de Van Loon; La Haye, 1732, 5 vol. in-fol. et quelques morceaux dans le *Je ne sais quoi* de Cartier de Saint-Philips.

Dusauzet, etc., *Biblioth. franç.* — *Hist. litt. de la France*, XXV, 1re partie. — Moréri, *Grand Dict. hist.*, X, 458.

EFFIAT, DE CHILLI ET DE LONGUMEAU (*Antoine* COIFFIER DE RUZÉ, marquis D'), maréchal de France et surintendant des finances, né en 1581, mort à Luzellstein (Lorraine), le 27 juillet 1632. Il descendait d'une très-ancienne famille de l'Auvergne, et se distingua dans la guerre, dans l'administration et dans les négociations. Diplomate, il conclut le mariage de Henriette de France avec Charles Ier; surintendant des finances, il remédia, autant qu'il était possible, au désordre et à la dilapidation auxquels la France était livrée, même avant les guerres où Richelieu ne tarda pas à l'engager. Lorsque, en 1626, il fut appelé à ce poste difficile en remplacement de Marillac, l'épargne était vide, la recette de 1627 était même entamée; toutes les garnisons réclamaient deux ans de solde; on devait toutes les gratifications promises par le roi depuis vingt-quatre mois et une immense quantité de pensions et d'appointements. Aussi n'est-il pas de plus triste tableau que celui qu'offre le discours du marquis d'Effiat à l'assemblée des notables. Cependant il parvint à réduire au denier 18 le taux de l'intérêt, qu'il avait trouvé au denier 10. Comme guerrier, il se signala au siége de La Rochelle, pendant lequel il servit en qualité de maréchal de camp (1630), aux combats de Veillane, de Carignan, et à la prise de Saluces, où il commandait comme lieutenant général; l'année suivante (1er janvier 1631) il obtint le bâton de maréchal, fut nommé sénéchal gouverneur du Bourbonnais, de l'Auvergne et de l'Anjou et investi du commandement de l'armée d'Alsace en 1632; mais il mourut presque à l'ouverture de la campagne. Il eut, entre autres enfants, Henri marquis de Cinq-Mars, favori de Louis XIII (*voy.*). Il a laissé plusieurs écrits sur l'histoire militaire, politique et financière de son temps, tels que : *État des affaires de finances*, présenté à l'assemblée des notables en 1626, inséré dans le tome XII du *Mercure français*; — *Discours* sur son ambassade en Angleterre; même tome; — *Lettre sur les finances*, dans les factums du sieur Saguez; in-4°; — *Les Heureux Progrès des Armées de Louis XIII en Piémont*; dans le *Recueil des diverses révolutions*; Bourg-en-Bresse, 1632; — *Mémoire concernant les dernières guerres d'Italie, de 1625 à 1632*; Paris, 1632, in-12; 1669, 1682, 2 vol. in-12; plusieurs *Mémoires* manuscrits et *Lettres* conservés dans diverses bibliothèques.

Le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXIII, 30-249. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

EFFIAT (*Antoine* DE RUZÉ, marquis D'), petit-fils aîné du précédent, né en 1638, mort le 3 juin 1719. Il était fils de Martin de Ruzé, marquis d'Effiat, aîné des fils du maréchal, et de Marie d'Escoubleau de Sourdis. Il fut premier écuyer de Monsieur, frère de Louis XIV, puis du duc d'Orléans régent. En 1670, il se vit impliquer dans l'affaire mystérieuse de la mort de Madame, duchesse d'Orléans. Le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, raconte que le roi Louis XIV, auquel il était arrivé quelques soupçons, ayant fait arrêter Purnon, premier maître d'hôtel de Madame, voulut l'interroger lui-même, et lui assura un pardon complet dans le cas où il révélerait toute la vérité. Ce Purnon avoua que « c'était le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le poison à Beuvron et à Effiat, et il conta comment le poison avait été administré. Le roi fit ensuite mettre cet homme en liberté. » Saint-Simon affirme tenir ce récit de Joly de Fleury, procureur général au parlement, qui lui-même le tenait de Purnon. Il est étrange que le roi connaissant les coupables ne les ait pas fait poursuivre et les ait conservés dans leurs titres et fonctions. Ce monarque comprit même en 1688 le marquis d'Effiat dans la promotion des chevaliers du Saint-Esprit. Le duc d'Orléans le fit entrer au conseil de régence pendant la minorité de Louis XV. Il se fit remarquer en 1717 avec les maréchaux de Villeroi et de Besons par son attachement aux doctrines du clergé gallican, et lutta vivement contre le parti ultramontain. En 1718 il s'opposa au traité de la quadruple alliance.

Le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers*. — Saint-Simon, *Mémoires*, III, 179-180, et XIV, 425. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXV, 193-194, et XXVII, 300.

EFFIAT (*Charles-Jean* Coiffier, abbé d'), frère de Martin et d'Henri, mort le 19 octobre 1698. Il était abbé de Saint-Sernin de Toulouse et de Trois-Fontaines; il est surtout connu par ses relations avec la célèbre Ninon de Lenclos.

Le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers.* — Bret, *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos;* Paris, 1750, in-12, et Amsterdam, 1775, in-12. — Quatremère de Roissy, *Histoire de Ninon de Lenclos;* Paris, 1824, in-18.

EFFIAT (*Henri* Coiffier de Ruzé, vicomte d'). *Voyez* Cinq-Mars (Marquis de).

EFFIAT (*Marie* Coiffier de Ruzé d'), comtesse d'Alègre, sœur des précédents. *Voyez.* La Meilleraye (De).

* **EFINIEF** (*Dmitri Vladimirowitsch*), auteur dramatique russe, mort en 1804. Il était colonel d'artillerie, et a fait représenter avec succès à Saint-Pétersbourg plusieurs pièces écrites en langue russe, entre autres : *Le Joueur criminel, ou la sœur vendue par son frère;* — *Suite de la Sœur vendue par son frère;* — *Le Voyageur*, etc.

Documents particuliers.

* **ÉFRIQUE** (Saint), et, par corruption, Africain, Afrigne, Prique et Pric, vivait dans le sixième siècle. Il était évêque de Comminges; la tradition ne dit pas pourquoi il fut sanctifié, ni comment son corps, au lieu d'être enterré dans sa ville épiscopale, le fut près de Vabres, en Rouergue. Ses reliques furent dispersées par les protestants. Cependant les chanoines du monastère Saint-Éfrique firent revenir quelques ossements de leur saint patron des églises d'Albi et de Toulouse, qui en possédaient aussi des portions considérables. Ce saint est honoré le 1er mai.

Baillet, *Vies des Saints*, II, 1er mai. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

* **ÉGARD** (*Paul*), théologien allemand, né à Kellinghusen, dans le Jutland, en 1589, mort en 1643; il laissa de nombreux ouvrages, qui furent en partie réunis après sa mort en trois volumes in-4°; Francfort, 1679. Il écrivit principalement sur la morale religieuse, et donnait volontiers à ses livres des titres singuliers, qu'autorisait l'usage de l'époque. Mais aujourd'hui il n'y a guère de lecteur pour le *Trésor de la Sagesse céleste* (Schatz der himmlischen Weisheit); Lunebourg, 1625; — pour *Le Serpent du Paradis* (*Paradies -Schlange*); ibid., 1626; — pour le *Mundus immundus;* 1628; — et pour d'autres volumes pareils, dont il serait bien superflu de donner la liste complète. G. B.

Moller, *Isagoge ad histor. Cherson, Cimbricæ*, I, 170.

ÉGASSE DU BOULAY. *Voy.* Boulay, (*Pierre* du).

* **ÉGAULT DES NOES** (*Pierre-Thomas-Marie*), ingénieur français, né le 16 juillet 1777, à Dinan (Côtes-du-Nord), où il est mort, le 22 janvier 1839. Il a tracé sur un parcours de vingt-cinq lieues le canal de l'Ourcq. Il a aussi travaillé au Château-d'Eau, au Bassin du Palais-Royal, et à plusieurs fontaines de Paris. C'est lui qui avait imaginé le niveau à bulle d'air, auquel les ingénieurs ont donné le nom de *Niveau-Égault.* P. Levot.

Biographie Bretonne.

EGBERT, prélat anglo-saxon, mort en 767. Frère d'Eadbert, qui fut roi des Northumbriens, il préféra la solitude du cloître aux splendeurs de la cour. En 732 il fut appelé par le peuple et le clergé à l'épiscopat d'York. A cette occasion il reçut de Bède, son ami, une *Épître* qui est devenue un monument historique. Egbert se fit remarquer par une érudition rare à cette époque, ainsi qu'en témoigne Alcuin dans un poëme latin où il énumère les ouvrages composant la bibliothèque d'Egbert. Cette collection, si précieuse pour le temps, périt dans l'incendie du faubourg d'York par les Normands en 1069, lorsque ceux-ci se préparèrent à repousser les Danois et les habitants du Northumberland. Les œuvres théologiques d'Egbert ont été publiées par Labbe, dans le t. VI des *Acta Conciliorum.* Quelques-unes ont été aussi publiées séparément; en voici les titres : *Dialogus de ecclesiastica institutione;* Dublin, 1664, in-8°, et Londres, 1693, in-4°, avec des *Opuscules* de Bède; — *Constitutiones ecclesiasticæ;* il n'en a été imprimé que des fragments, notamment dans le Recueil des conciles d'Angleterre par Spelman, sous ce titre: *Egberti e dictis et canonibus sanctorum patrum capitula* 145. Cet extrait a été imprimé encore à la suite des *Antiqui pœnitentiales* du P. Morin. Aux extraits de Spelman, David Wilkins a joint dans son recueil des Conciles d'Angleterre plusieurs autres chapitres, dus à la plume d'Egbert.

Lingard, *Antiq. of Angl. Sax. Church.* — Labbe, *Act. Conc.* — Barbier, *Examen crit. des Dict.*

EGBERT *le Grand*, roi des Anglo-Saxons, mort en 838. Il était fils d'Alchmond, descendant d'Inigisil, frère d'Ina le Grand. Au commencement du neuvième siècle, 243 ans après l'établissement définitif de la conquête anglo-saxonne, deux royaumes prédominaient dans l'Heptarchie : le principal était celui de Mercie, fort de l'ascendant que lui avait donné naguère le gouvernement habile d'Offa et de la suzeraineté qu'il exerçait sur les provinces d'Est-Anglie, d'Essex et de Kent, ses tributaires. Le royaume de Wessex, moins étendu, avait pour lui les souvenirs d'Ina, roi guerrier et législateur, et des traditions de gloire et de prééminence. D'autres circonstances contribuèrent encore, après la mort de Beohrtric ou Brithric, dernier roi des West-Saxons (800), à jeter sur le nouveau chef qu'ils se donnèrent tout l'éclat que son nom semblait promettre. Egbert (en anglo-saxon *toujours brillant*) se trouvait être le seul rejeton royal de la race conquérante, éteinte dans tout le reste de l'Heptarchie par les débats sanglants auxquels donnait lieu une succession toujours incertaine et par le zèle inconsidéré qui portait les princes nouvellement convertis au christianisme à faire vœu de chasteté. Exilé par la jalousie de

Brithric, d'abord à la cour d'Offa, roi de Mercie, puis à celle de Charlemagne, il s'y formait depuis trois ans à l'art de la guerre et à celui du gouvernement, lorsque les suffrages unanimes des *thanes* l'appelèrent de Rome, où il se trouvait alors avec son protecteur, sur le trône de Wessex. Après avoir refoulé la population conquise dans la Cornouaille et le pays de Galles, derniers asiles de la nationalité bretonne, il s'occupa de civiliser ses sujets saxons. Mais dans les circonstances indiquées, l'Est-Anglie et le Wessex ne pouvaient rester longtemps en paix. Aussi leurs chefs Bernulf et Egbert, sans qu'on puisse dire lequel était l'envahisseur, et comme d'un commun accord, pour vider entre eux la question de suprématie, se rencontrèrent à Ellendune, sur le bord du Willy. Vainqueur des Merciens, Egbert s'avança dans leur pays du côté d'Oxford, tandis que son fils aîné, Ethelwolf, marchant sur le faible royaume de Kent, dépouilla Baldred de sa royauté, purement nominale. Essex n'arrêta pas plus longtemps ses armes triomphantes, et l'Est-Anglie, après la mort de Bernulf et de son successeur Ludigan, qui tentèrent en vain de ressaisir leur couronne, passa du joug des rois merciens sous les lois de leur vainqueur. Le sud conquis, restait le Northumberland, jadis puissant sous Edwin, mais plongé alors dans l'anarchie par le meurtre ou l'expulsion de ses six derniers chefs. Aussi les seigneurs du pays s'empressèrent-ils de reconnaître le roi de Wessex pour leur suzerain. Il leur accorda, comme aux Merciens et aux Est-Angles, la permission d'élire un prince de leur pays, à la charge de lui payer tribut et de lui rendre hommage (828). C'est ainsi qu'après dix-neuf ans de guerre, Egbert parvint à faire reconnaître son autorité depuis la mer d'Allemagne jusqu'à l'île d'Anglesey, et que, sans prendre encore le titre de roi d'Angleterre, qu'Athelstan se donna le premier, plus d'un siècle après, il réunit à peu près sous ses lois tout le pays qui a depuis porté ce nom.

Au moment où la conquête saxonne se trouvait ainsi personnifiée dans Egbert, d'autres conquérants vinrent à leur tour lui disputer le sol de la Grande-Bretagne. C'étaient ces pirates du Nord appelés Danois ou Normands, selon qu'ils venaient de la Norvège ou des îles de la Baltique, et qui dès l'année 813 avaient commencé sur les côtes du sud-ouest, dont trois jours de traversée seulement les séparaient, ces incursions destinées à épouvanter un jour toute l'Europe. En 832 ils fondirent sur l'île de Sheppey, et se rembarquèrent avec un riche butin. Peu de temps après, nouvelle descente et même impunité. Egbert, obligé de rallier à Londres son armée, désorganisée par cinq ans de paix, ne réussit à les atteindre que l'année suivante, à Charmouth, dans le Dorsetshire. Malgré tous ses efforts, le champ de bataille leur resta, et deux de ses généraux, Dudda et Osmund, périrent dans l'action. Cependant les Danois sentirent le besoin de se créer dans le pays même un point d'appui contre un adversaire aussi redoutable. Les Bretons de Cornouailles, dans leur haine pour la race saxonne, s'allièrent avec ces nouveaux envahisseurs, qui s'avancèrent en 835 jusqu'à Hengstone-Hill, dans le Devonshire; mais Egbert, dans une bataille sanglante, punit les rebelles, et força les étrangers vaincus à chercher leur salut dans la rapidité de leurs vaisseaux. Malheureusement il mourut l'année suivante, et comme Charlemagne, son protecteur et son modèle, il put prévoir pour son pays de nouveaux outrages de la part de ces hardis corsaires, dont son bras puissant avait eu peine à le défendre. [Rathery, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Turner, *Hist. of Anglo-Saxon.* I.

* **EGBERT, EKEBERT** ou **ÉGÉBERT**, poëte et hagiographe belge, vivait en 1055. Il était clerc de l'église de Liége, et possédait parfaitement les sciences ecclésiastiques et séculières. On cite de lui un recueil d'*Énigmes champêtres en vers*, que Trithème qualifie *eleganti metro compositum;* — *La Vie de Saint-Amor*, confesseur, natif d'Aquitaine et enterré à Bélise près Tongres, etc.

Sigebert, *Gemblacensis Cœnob.* — Trithème, *De Ecclesiasticis Scriptoribus*, cap. 330. — *Chronicon Hirsaug.*, 1,217. — Dom Rivet, *Hist. littéraire de la France*, VII, 501. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

EGDAR. *Voy.* Edgar.

ÉGÈDE (*Jean*), missionnaire danois, né le 31 janvier 1686, mort en 1758. Il fut nommé à l'âge de vingt-et-un ans pasteur de Wagen et Gimsoë (Norvège), dans une contrée qui avait gardé un souvenir vivace de ses anciennes relations avec le Groënland. Divers renseignements qu'il recueillit là-dessus lui donnèrent l'idée d'aller y fonder des établissements religieux. En 1709, il écrivit à un de ses parents de Bergen, qui avait voyagé en Groënland, pour en obtenir quelques notions. Il lui fut répondu que la partie sud, du 60e au 74e parallèle nord, était peuplée de sauvages, et que le reste était inexploré. L'idée d'évangéliser la contrée s'affermit de plus en plus chez lui, malgré des raisons de famille (il avait une femme et un enfant), et en 1710 il rédigea un mémoire qu'il adressa à l'évêque de Bergen. Celui-ci l'en dissuada, « à cause de la difficulté de prêcher à des peuples dont on ne savait pas la langue; » mais en 1711 l'évêque de Drontheim lui écrivit : « Le Groënland a eu autrefois des évêques institués par la Norvège... Si un homme pieux voulait y aller pour prêcher l'Évangile, le roi, qui destine en ce moment les revenus de la poste à des œuvres pies, favoriserait sans doute ce projet, surtout si le commerce en retirait des bénéfices. Le Groënland est voisin des colonies espagnoles de Cuba et autres, qui fournissent l'or, et n'a été exploré, que je sache, que par un récollet français, Louis Hennepin, qui le nomme dans sa carte *Nova Dania.* » On voit que la géographie des contrées

polaires était alors assez imparfaite; mais en somme Égède avait l'approbation de son supérieur, et travailla à faire réussir son projet. En 1715 il publiait un mémoire apologétique, où il répondait aux nombreuses objections qu'on lui adressait. En 1717 il résigna sa cure, se mit en route pour Bergen, où il arriva l'année suivante (juin), avec sa femme et quatre enfants, et partit pour Copenhague au printemps de 1719. La guerre avec Charles XII de Suède, qui avait exclusivement préoccupé les esprits, venait de finir : il put donc obtenir une audience royale, et Frédéric IV, entrant avec empressement dans ses vues, invita les magistrats de Bergen à seconder le projet d'Égède. Une réunion qui eut lieu à l'hôtel de ville de Bergen amena peu de résultats, par suite du manque de résolution des marins de cette ville qui craignaient de recevoir un ordre de départ pour le Groënland; cependant, une souscription ouverte par Égède, que secondait sa courageuse épouse, produisit 10,000 rlxdales. Une compagnie qui se forma pour faire marcher de front le commerce et les missions acheta avec ce premier fonds le navire *L'Espérance*, et fréta deux autres bâtiments, l'un de transport, l'autre pour la pêche. Enfin, le 15 mars 1721 Égède reçut avis de sa nomination comme missionnaire du roi en Groënland, aux appointements de 300 rixdales. Le 3 mai suivant, l'expédition, composée de quarante-six personnes, mettait à la volle, et le 4 juin on signalait le cap *Statenhoek*. Mais les glaces rendaient la côte si inabordable, que l'on hésita longtemps à débarquer ou à retourner à Bergen; et après des dangers inouïs, on prit terre à *Bals-Reviere* (3 juillet), dans une île qui fut appelée l'île de l'*Espérance* (*Haabets-oe*). On y construisit aussitôt une maison de planches, et on se mit en rapport avec les Esquimaux du voisinage, qui, voyant les blancs se fixer au milieu d'eux avec des femmes et des enfants, les reçurent avec défiance et mauvais vouloir : ils voulurent même les expulser au moyen des conjurations de leurs *angekoke* (sorciers). Un moyen plus puissant qu'ils employèrent fut de ne leur rien vendre, et de réserver toutes les denrées d'échange pour les Allemands (sans doute Hanséatiques ou Hollandais), qui les visitaient fréquemment (1722). L'année 1723 fut consacrée par Égède à des voyages de découvertes : le 9 août il partit avec deux sloops dans le but de vérifier s'il n'était pas resté le long de la côte des descendants des anciennes colonies européennes. Il n'en trouva aucun vestige, et, parvenu à l'île Sermesok, par le 60° 20' de latitude nord, il dut revenir sur ses pas, faute de provisions. Au retour, il explora, au lieu appelé Kakortok, une ruine intéressante de l'époque norvégienne. Il essaya ensuite de découvrir par le détroit de Frobisher un passage qui lui donnât la certitude que le Groënland était une île. Les glaces l'arrêtèrent dans cette tentative : il songea ensuite à doubler le Farewell pour explorer l'Ost-Groënland, jadis colonisé par les Norvégiens, et en fut encore détourné par les rapports alarmants des indigènes. De plus, les maladies, le scorbut spécialement, se mirent dans sa petite colonie, et le désespoir faillit la dissoudre : mais madame Égède, devenue encore plus résolue que son époux, fit rougir les colons de leur faiblesse, et un secours arrivé à propos acheva de relever leur courage. En même temps on recueillait à la mission quelques indigènes.

Égède peint les Esquimaux comme un peuple plus frondeur que naïf. S'il leur parlait du ciel : « Tu n'y as pas été, disaient-ils, plus que nos *angekoke*, et tu n'en sais pas plus qu'eux. » — De l'enfer et des feux éternels : « Il y a du feu? tant mieux, nous y aurons moins froid qu'ici... » Cependant la curiosité tenta quelques jeunes sauvages, notamment un certain Poëb, qui consentit à aller en Norvège, et revint enthousiasmé de la civilisation des blancs, ce qui ne l'empêcha pas de retourner à la vie sauvage en revoyant le Groënland (1725). La société commerciale créée à Bergen vint bientôt à se dissoudre (1727), et laissa les colons livrés à eux-mêmes. Ce qui les releva un peu, ce fut l'arrivée de cinq navires chargés d'émigrants destinés à former et à peupler de nouveaux établissements, sous la direction du major Paars, nommé gouverneur, et du capitaine Landorf, commandant désigné de la forteresse qu'on projetait (1728). Mais une maladie endémique décima ces derniers arrivants (1729), et les indigènes, plus défiants encore qu'auparavant, affamèrent la mission en se portant plus au nord. L'expédition, qui avait amené des chevaux, essaya de pénétrer dans l'intérieur; mais le sol glacé, crevassé et glissant, lui présenta des obstacles à peu près insurmontables. Égède luttait contre tous ces obstacles, quand Frédéric IV mourut, et Christian VI, découragé des sacrifices inutiles de la métropole en faveur du Groënland, rappela les colons en laissant à Égède l'option de partir ou de rester. Le courageux missionnaire obtint la permission de conserver dix marins (1731), et la mission végéta encore deux ans. Mais en 1733 il reçut, avec un don de 400 livres sterling, que le roi promettait de lui continuer chaque année, trois frères moraves pour coadjuteurs, et la colonisation allait entrer dans une nouvelle phase. La petite vérole, qui sévit avec fureur cette année sur les indigènes, et qui les frappa à tel point que dans les environs de Bals-Revieres, canton populeux, il n'en survécut pas dix, fournit à Égède une occasion de populariser son nom et ses enseignements parmi ces malheureux, dont il était le médecin et l'apôtre; mais sa femme fut victime du fléau, et alors, désireux de retourner en Danemark, dans l'intérêt de ses enfants, voyant d'ailleurs prospérer la colonie aux mains des Moraves, il demanda et obtint la permission de la quitter. Le 24 septembre 1736 il arrivait à Copenha-

gue, obtint une audience du roi et sa nomination de directeur de la mission groënlandaise, aux appointements de 100 livres sterling; enfin, il était chargé de créer et de diriger un séminaire de jeunes orphelins pour l'Amérique danoise. Après avoir longtemps géré cette maison, il se retira, avec une de ses filles, à Stube-Kiöbing, dans l'île de Falster, et y mourut. On connaît de lui les ouvrages suivants : *Bet gamle Gronland Perlustration, eller naturel historie*, etc. (Nouvelle Recherche de l'ancien Groënland, ou histoire naturelle et description de la situation, de l'air, de la température et des productions du vieux Groënland); Copenhague, 1729, in-4°. Ce livre eut un succès rapide, et fut traduit en plusieurs langues : allemande, Francfort, 1730, in-8°; Copenhague, 1742, in-4°, avec figures; anglaise, Londres, 1745, in-8°; hollandaise, Delft, 1746, in-4°; française, Genève, 1763, in-12. Cette dernière traduction, de Parthenay-Desroches, contient des additions curieuses; elle a pour titre particulier: *Description et histoire naturelle du Groënland; — Journal tenu pendant la Mission du Groënland;* Copenhague, 1738, in-8°. Ce livre, dont il parut une traduction allemande (*Tagebuch einer Groenländischen Mission;* Hambourg, 1740, in-4°), servit de base à tous les travaux qui ont été faits sur la colonisation du Groënland par les Danois : le tome XVIII de l'*Histoire des Voyages* de La Harpe en donne un résumé assez détaillé. G. L—N.

Muntha, *Fædrenelandets Historie*. — Host, *Histoire littéraire du Danemark sous Christian VII* (en allemand). — Molling, *Store og gode Hardlinga*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.* — De La Roquette, *Sur les Découvertes faites en Groënland* (*Bulletin de la Soc. de Géographie de Paris*, 2e série, t. IV, p. 41 et suiv.); le même, *Notice sur les Égède;* Paris, 1855, in-8°; etc.

ÉGÈDE (*Paul*), fils aîné du précédent, né à Waagen, en 1708, mort le 3 juin 1789. Il passa avec son père au Groënland à l'âge de dix ans, et se dévoua activement à son œuvre. En 1728 il amena à Copenhague quelques Esquimaux, avec l'intention de les initier à la civilisation européenne, comme son père avait fait du jeune sauvage Poeh; mais la petite vérole les emporta tous. Paul profita de son séjour au Danemark pour y faire ses études théologiques, et à l'âge de vingt-six ans, nommé pasteur pour les missions, il repartit pour le Groënland avec des colons, et y succéda à son père pour quelques années seulement (1736-1740). De retour à Copenhague, après avoir laissé la colonie en pleine voie de prospérité, il reçut comme récompense de ses travaux sa nomination de chapelain de l'hôpital du Saint-Esprit, de membre du Collége des Missions, de directeur de l'hôpital des Orphelins, et enfin d'évêque de Groënland (1776). Retiré près de son gendre, le pasteur Saabye, il ne cessait de solliciter du gouvernement l'envoi de nouvelles expéditions dans cette colonie; et il eut la joie, avant de mourir, de voir ses vœux remplis par la mission exploratrice de Lövenörn. Il mourut octogénaire, « après avoir pu, dit son biographe, M. de Gehren, s'écrier comme l'apôtre son homonyme : « J'ai travaillé plus que tous les autres, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu, qui est avec moi. » (I *Cor.*, 15,10). Son principal ouvrage est un extrait du journal qu'il avait tenu depuis 1821 jusqu'à sa mort, extrait qui parut sous le titre de *Relation du Groënland* (en danois); Copenhague, 1789, in-12. Ce travail, beaucoup trop écourté, contient des renseignements très-intéressants sur la colonisation et l'exploration du Groënland, notamment sur la tentative faite en 1729 par le sloop le *West Vlieland*, commandé par Richardt, pour aborder à la côte orientale parmi les glaces. Il serait à désirer que le manuscrit original (peut-être existant au Collége des Missions danoises) fût réimprimé dans son entier. Comme philologue, Paul Égède a encore laissé : *Dictionarium Groenlandicum-Dano-Latinum;* Copenhague, 1754, in-4°; — *Grammatica Groënlandica-Dan.-Lat.;* ibid., 1760, in-12; enfin, quelques traductions en groënlandais, comme l'Évangile, l'Imitation de Jésus-Christ et autres livres religieux. G. L—N.

Nyeruf et Kraft, *Lit.-Lex.*

* **ÉGÈDE** (*N*...), navigateur danois, petit-fils du grand Égède, vivait en 1787. Il prit part aux voyages d'exploration des Danois en Groënland, d'abord sous les ordres de Lövenörn (*voy.* ce nom), puis comme chef, avec Rothe pour lieutenant. Lövenörn quittant l'expédition à Havnefiord (Islande), remit le commandement de son sloop à Égède, qui quitta à son tour cette rade (1er août 1786), tira à l'ouest, et le 16 du même mois, par 65° de latitude nord, eut connaissance de la côte orientale du Groënland; mais des masses de glaces lui barrèrent le passage, et il dut errer pendant plusieurs jours sur cette mer dangereuse. Le 25 une tempête violente assaillit le sloop; le 29 et le 30 il était à deux doigts de sa perte. Il fallut retourner à Havnefiord, où l'expédition hiverna. Le 1er avril 1787, Égède repartit pour le Groënland; mais le sloop, environné de glaces flottantes, eut des avaries considérables, et il revint en Hollande, à Dyrefiord, où il fut rejoint par une bourque danoise. Égède passa sur la bourque, en laissant le sloop à son lieutenant Rothe, et les deux navires reprirent la mer de conserve (8 mai). Le 17 on signalait la terre, et le 18, par 65° 45′ nord, on la revoyait distinctement à six ou huit milles. Mais on ne put y descendre, et les deux navires, entrés dans une baie étroite, où les glaces flottantes s'accumulaient comme pour leur couper la retraite, en sortirent avec bonheur. Le 27 mai ils étaient mouillés à Havnefiord. L'été suivant ils tentèrent jusqu'à quatre fois de franchir ces formidables banquises qui défendaient l'Ost-Groënland, et toujours inutilement, de sorte que le 9 août Égède

revenait en Danemark sans avoir pu résoudre le problème, alors très-discuté, des anciennes colonies norvégiennes sur la côte orientale du Groënland. G. L—N.

De La Roquette, *Sur les Découvertes faites au Groënland;* dans le *Bull. de la Soc. de Géogr. de Paris*, t. IV.

*ÉGÈDE SAABYE (*Jean*), petit-fils de Paul, était en 1770 missionnaire dans les districts de Claushave et de Christianshaab (Groënland). M. de Gehren le fait fils de Paul, ce qui ne s'accorde ni avec les dates (Égède Saabye vivait encore en 1818, pasteur d'Udbye en Fionie), ni avec son nom de Saabye, que portait le gendre de Paul. Comme les précédents, il rendit de grands services à la colonie, non-seulement au point de vue moral, mais encore sous le rapport de la prospérité matérielle de son commerce et de ses pêcheries. Il quitta le Groënland pour exercer son ministère dans la Fionie, où il fit paraître le livre intitulé : *Brudstykke of en Dagebog, holden i Gronland i Aareæ, 1770-1778, udgiven of Biskop Plum* (Extraits d'un Journal tenu au Groënland, 1770-1778, et publié par l'évêque Plum), Odensée, 1816; traduit en allemand par le capitaine Fries, avec une carte du Groënland, Hambourg, 1817. G. L—N.

De La Roquette, *Notice sur les Égède.*

EGELNOTH. *Voyez* AGELNOTH.

* EGENBERGER (*Conrad*), traducteur allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il traduisit en allemand sous ce titre : *Danemarkische Historie* (Histoire Danoise), la chronique ou plutôt le roman de Holger le Danois (*Holger der Dæne*); Francfort, 1571, in-8°.

Sibbern, *Bibl. Dan.*

ÉGENOD (*Henri-François*), jurisconsulte français, né à Orgelet, en 1697, mort à Besançon, le 3 février 1783. Il puisa à l'école du célèbre Dunod, outre le goût de la jurisprudence, celui des recherches historiques. Cependant, sa déférence pour Dunod ne l'empêcha pas de combattre quelques-uns des principes posés par ce maître dans la *Coutume de Franche-Comté*. Egenod fut doyen de l'ordre des avocats et maire de la ville de Besançon. On a de lui : *Dissertation sur cette question : Si la coutume de Bourgogne est souchère en successions;* Besançon, 1723, in-12; — *Mémoire où l'on examine quel a été le gouvernement politique de la ville de Besançon sous l'Empire d'Allemagne et quelles ont été les raisons particulières de la devise de cette ville* (Utinam!), *de ses armoiries et de celles de ses quartiers ou bannières;* vers 1761; — *Dans quel temps les abbayes de Saint-Claude, de Luxeuil et de Lure ont-elles joui des droits régaliens, et jusqu'où s'étendaient ces droits?* 1762.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, IV.

EGENOLF (*Christian*), poëte allemand, né en 1519, mort en 1598. Outre une traduction des Psaumes *de David* et des *Livres de Salomon* en vers latins, on a de lui : *Henrici Stephani Sententiæ Comicorum 30 Græcorum cum duplici metaphrasi latina auctæ.*

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* EGERIUS, fils d'Aruns et neveu de Tarquin l'ancien, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il naquit après la mort de son père; et comme Démarate, père d'Aruns, mourut lui-même avant d'avoir connu la grossesse de sa belle-fille, l'enfant posthume se trouva déshérité, ce qui, d'après la légende, lui fit donner le nom d'*Egerius*. Après la prise de Collatia, il fut chargé par son oncle du gouvernement de cette ville, et prit de là le surnom de *Collatinus*. Il marcha ensuite contre les habitants de Fidènes, à la tête des alliés de Rome.

Tite-Live, I, 31, 38. — Denys d'Halicarnasse, III, 50, 57.

EGERTON (*Thomas*), vicomte BRACKLEY, homme d'État anglais, né vers 1540, mort à York-House, le 15 mars 1617. Il étudia d'abord à Oxford; trois ans plus tard il s'appliqua à l'étude des lois à Lincoln's Inn. La réputation qu'il acquit bientôt au barreau attira l'attention de la reine Élisabeth, qui le nomma *solicitor general* en 1581 et *attorney general* le 2 juin 1594. Il était déjà maître des rôles, et le 6 mai 1596 il fut nommé garde des sceaux. Les talents et l'intégrité qu'il déploya dans ces diverses fonctions lui concilièrent l'estime d'Élisabeth, qui l'employa dans les affaires les plus importantes. C'est ainsi qu'en 1598 il fut chargé avec les lords Cecil et Buckhurst de traiter avec la Hollande. En 1600 il fit partie, avec le même lord Buckhurst et le comte d'Essex, de la commission chargée de négocier avec le sénat danois. Ami du comte d'Essex, il sut concilier les devoirs de sa position avec l'amitié qu'il avait pour ce personnage, dont la fin tragique eut du retentissement. Il fut appelé ensuite à instruire contre les individus accusés de complicité dans cette affaire. En 1603 il fut chargé de tenir la main à l'exécution des lois contre les jésuites. A la mort de la reine Élisabeth, il fit partie de l'administration provisoire du royaume par le conseil des ministres, jusqu'à l'arrivée du roi Jacques, alors encore en Écosse. Il devint chancelier sous le nouveau règne, et fut créé baron d'Ellesmere. En 1604, un acte du parlement lui confia, ainsi qu'à quelques autres personnages politiques, le soin de négocier un acte d'union entre l'Écosse et la Grande-Bretagne. Le conflit qui s'éleva alors entre la chambre des communes et celle des lords empêcha cette mission d'aboutir. Thomas Egerton fut aussi chancelier de l'université d'Oxford. La mort seule mit fin à l'activité de cet homme d'État. « C'était, dit Wood, un personnage prudent et grave, un bon légiste, aussi juste qu'il était honnête. » Il a laissé : *Speech in the Exchequer Chamber*, dans l'affaire de Robert Calvine ou de *Post-Nati;* Londres, 1609; — *The Privileges and Prerogative of the high Court of*

Chancery; Londres, 1641; — *Certain Observations concerning the office of lord-chancellor;* 1651.

Wood, *Athen. Oxon.* — *Biog. Brit.*

EGERTON (*Jean*), prélat anglais, né à Londres, en 1721, et mort en 1787. Il étudia à l'université d'Oxford, obtint le bénéfice de Ross (Herefordshire) en 1745, fut consacré évêque de Bangor en 1756, de Lichfield et Coventry en 1768, enfin de Durham en 1771. Il se distingua par ses vertus et son esprit conciliant, bien plus que par ses écrits. On n'a de lui que des sermons prêchés en 1757, 1761 et 1763.

Rose, *New biog. Dict.* — Chalmers, *Gen. biogr. Dict.*

EGERTON (*Scroop*), 4e comte et premier duc de Bridgewater, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut créé duc de Bridgewater en 1720. Sa femme était fille du célèbre Marlborough. Le fait le plus remarquable de la vie de Scroop Egerton, c'est d'avoir sollicité et obtenu du gouvernement de Georges II la permission de pratiquer un canal navigable à partir de son domaine de Worsley jusqu'à Manchester; mais cette opération considérable ne reçut d'exécution que du vivant de son fils.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EGERTON (*Francis*), duc de Bridgewater, etc., né en 1729 (1), mort le 8 mars 1803. Le grand acte de sa vie est la construction du canal de Bridgewater. Dès l'année 1732 son père avait fait rendre par le parlement un acte qui l'autorisait à mener de sa résidence de Worsley à Mancheter un canal navigable. Mais des difficultés imprévues laissèrent cette construction à l'état de projet. Dès qu'il fut en possession des domaines héréditaires, Francis Egerton songea à reprendre le projet paternel. Après avoir lutté contre une opposition assez opiniâtre, qui s'était prononcée contre lui dans les deux chambres, il fut autorisé, en 1758, à construire un canal navigable de Worsleymill à Manchester (onze kilomètres de distance) et de là à Holling-Ferry sur la Mersey. Dès les premiers travaux Egerton reconnut qu'il serait possible, au grand avantage du public, de faire passer la construction par l'Irwell, près de Bartonbridge, et par Trafford-Moor jusqu'à Longfordbridge, pour avancer ensuite jusqu'à Manchester. Tel fut l'objet d'un nouvel acte du parlement, en date de 1759. Ces travaux imprimèrent à la contrée une physionomie inaccoutumée; c'était un curieux spectacle de voir flotter ces bateaux couverts portant des ateliers de forgerons, de tailleurs de pierre et d'autres ouvriers. L'une de ces barques abritait le duc, qui activait lui-même les travaux. A la même époque, James Brindley fit la proposition de construire un aqueduc, qui, partant de Bartonbridge, aurait parcouru une distance d'environ deux cents verges jusqu'à l'Irwell, en même temps qu'il aurait dominé ce fleuve, à quarante pieds d'élévation. Beaucoup de gens taxèrent d'extravagance ce projet; mais Egerton sut repousser toutes les objections, et l'Angleterre eut pour la première fois le spectacle d'une flotte voguant sur un canal construit à 40 pieds au-dessus d'une rivière qui portait des bâtiments d'assez grande dimension. La jonction avec Manchester était désormais un fait accompli; elle amena sur le prix des combustibles une baisse qui alla jusqu'à plus de moitié. Les propriétaires de la navigation sur l'Irwell et la Mersey cherchèrent, il est vrai, à entraver les projets ultérieurs de construction en élevant tout d'abord les frais de transport. Egerton songea alors à s'ouvrir une voie directe et affranchie d'obstacles vers Liverpool : il commença par faire niveler par Brindley la rive gauche de la Mersey, et sollicita un troisième acte du parlement, qui lui permît d'étendre son canal de Longfordbridge à Runcorn, c'est-à-dire jusqu'au point où la Mersey présente la plus grande largeur. L'acte parlementaire fut obtenu nonobstant une opposition aussi violente que les années précédentes. Treize ans plus tard l'opération était consommée. Le prix des transports par eau entre Manchester et Liverpool descendit dès lors de 12 shillings par tonne (taux de 1758) à 6 shillings. Les résultats de cette gigantesque entreprise furent aussi favorables aux intérêts d'Egerton qu'à ceux du pays. Dès le commencement, on lui octroya le privilége de prélever un droit de 2 shillings 6 pences sur chaque tonne transportée sur son canal; et quoique plus tard le développement de cette navigation s'élevât jusqu'au triple des opérations primitives, il n'eut cependant pas besoin d'augmenter le droit de transport. Egerton est compté à juste titre parmi les bienfaiteurs de son pays. En 1800 la Société pour l'Encouragement des Arts, du Commerce et de l'Industrie de Londres lui vota une médaille d'or. La vie politique d'Egerton n'offre rien de remarquable; par intervalles seulement, il prenait part aux débats de la chambre haute : il contribua surtout de sa parole et de sa fortune à l'amélioration du système de canalisation en Angleterre. On le voit figurer sur la liste des revenus publics pour une somme annuelle de 110,000 liv. sterl., et lors de l'emprunt national dit *Loyalty-Loan*, il paya immédiatement une part contributive de 100,000 liv. st. Il avait acheté en 1796, en société avec le comte de Carlisle et lord Gower, pour une somme de 43,000 liv. st., la galerie de tableaux du duc d'Orléans, une des plus riches qui se trouvassent alors en Europe. Parmi les propriétés les plus splendides d'Egerton, on cite Ellesme-Worsley, Little-Gadesden, enfin le château d'Ashridge, pour la construction duquel il dépensa 300,000 liv. st. Le titre de duc de Bridgewater s'éteignit dans sa personne; il n'avait pas été marié, et mourut sans postérité. Le général William

(1) La date de 1726 donnée par d'autres recueils paraît inexacte.

Egerton succéda à l'un des titres du duc : celui de comte.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Ann. Regist.*

EGERTON (*François-Henri*), comte de Bridgewater, érudit et excentrique anglais, né le 11 novembre 1756, mort le 12 février 1829. Il embrassa l'état ecclésiastique, et visita avec fruit les universités d'Eton et d'Oxford. Il eut ensuite la prébende de Durham, le rectorat de With-Church, et une troisième cure, d'un riche revenu. En 1793 il fournit à la *Biographia Britannica* une notice sur le chancelier Egerton. En 1796 il fit paraître une édition de l'*Hippolyte* d'Euripide, avec des notes de sa façon, jointes à celles des *Variorum*, et en 1800 il présenta à la Société pour l'Encouragement des Arts, Commerce et Industrie de Londres, qui le publia dans ses *Transactions*, un ouvrage sur le canal de Bridgewater. Quelques années plus tard, Egerton s'expatria pour toujours; il visita l'Italie, séjourna à Florence, et vint à Paris, où il acheta le splendide hôtel de Noailles. Sa vie se partagea désormais entre ses travaux d'érudition (il était surtout helléniste) et les excentricités qui marquent si souvent dans la vie des hommes qui n'ont rien à désirer. Son revenu ne montait pas à moins de 20,000 livr. sterl. Sa maison, sa table furent d'abord le rendez-vous des savants, des littérateurs, des artistes et des libraires; ses compatriotes seuls ne le visitaient jamais. Les causes de cet éloignement sont peu connues, ou elles sont de telle nature qu'il serait difficile de les exposer ici. Plus tard, la partie éclairée de la société du comte devint également plus rare. Ennuyé, fantasque, il n'eut plus pour lui tenir compagnie que des jeunes hommes obscurs et des chiens, qu'il faisait habiller à la française et placer à sa table. Il porta ses singularités jusque dans son testament : il fit en faveur des gens à son service des dispositions qui devaient être caduques si le testateur succombait à une mort violente. Il légua aussi une somme de 8,000, sterling pour être partagée entre l'auteur et l'éditeur du livre le plus complet sur les attributs de Dieu. Il avait été amateur d'autographes, mais à sa manière, sans choix et par caprice. Ces autographes, qu'il faisait passer en Angleterre, furent déposés, par sa volonté, au château d'Ashridge; une somme de mille livres sterling fut affectée à l'augmentation de ce dépôt. On a de François-Henri Egerton : *Euripidis Hippolytus stephanophoros, græce cum scholiis, versione latina, variis lectionibus, Walckenarii notis integris ac selectis aliorum, quibus suas adjunxit Franciscus-Henricus Egerton*; 1796, gr. in-4°; — *Vie de Thomas Egerton*; Paris, 1812, in-4°; notice déjà publiée en 1793, dans les V[e] et VI[e] vol. de la *Biographia Britannica*; — *A Compilation of various authentic and historical authorities, tending to illustrate the life and character of Thomas Egerton*, etc.; Paris, P. Didot, 1812, in-fol.; — *Description du plan incliné souterrain exécuté par Francis Egerton, duc de Bridgewater, entre le bief supérieur et le bief inférieur de son canal souterrain dans les mines de charbon de terre de Walden-Moor*, etc.; Paris, 1812; — *Comus, masque de Milton, représenté au château de Ludlow en 1634, devant John Egerton, comte de Bridgewater, lord-président du pays de Galles*, etc., avec une double traduction, en vers français par de La Bintinaye, et en vers italiens par Brentano; Paris, P. Didot, 1812; — *A Fragment of an Ode of Sapho from Longinus, also an ode of Sapho from Dion. Halicarn.*; ibid., 1815, in-8°; — *Lettre inédite de la Seigneurie de Florence au pape Sixte IV, 21 juillet* 1478; Paris, P. Didot, 1814; — *Coningsby, hist. trag.*; Paris, 1819.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

ÉGÉSIPPE. *Voyez* Hégésippe.

ÉGÉSISTRATE. *Voyez* Hégésistrate.

* **EGG** (*Pierre-Edmond*), mathématicien et tacticien allemand, natif de la Bavière, mort le 14 mai 1717. En 1687 il entra à Gersten chez les Bénédictins, et de 1698 à 1705 il professa à Salzbourg les mathématiques. On a de lui : *Architectonica militaris, ad Maximilianum Emanuelem, Bavariæ ducem*; 1700, in-fol.

Hist. univ. Salisburg.

EGG (*Jean-Gaspard*), agronome suisse, né en 1738, mort en 1794. Il fonda plusieurs institutions utiles et bienfaisantes, destinées au progrès ou au soulagement des agriculteurs. C'est ainsi qu'il fit établir une assurance contre les maladies des animaux et qu'il contribua à la mise en culture des biens communaux. Quelques-unes de ses doctrines agronomiques ont éte mises en pratique par l'économiste Owen, à Lanark.

The biog. Treasury.

* **EGGARD** (*M. Michel*), chronologiste allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut pasteur et prévôt en Poméranie. On a de lui : *Tabulæ chronologicæ*; Rostock, 1577, in-fol.

J.-H. Balthasar, *Sammlung zur Pomm. Kirchen-Hist.*

EGGENFELD (*Jean-Chrysostome*), philosophe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut d'abord conseiller du duc de Mecklembourg, puis incarcéré de 1666 à 1672, par suite de la disgrâce qu'il avait encourue. Après cette dure captivité, sur laquelle on trouve des détails dans Placcius, il se rendit en Belgique, puis en Hollande, à Utrecht, où il s'adonna à l'étude de la théologie. Il quitta la Belgique pour aller à Vienne et de là à Brunn (Moravie). Il n'est pas certain qu'il fit partie de la Compagnie de Jésus. On a de lui : *Imperium politicum, ex sacra regum historia descriptum*, etc.; 1661, in-12; — *Triumphans anima, sive philosophica demonstratio immortalitatis animæ*; 1661, in-12; — *Nova detecta veritas, sive animadversio in veterem rationandi artem Aristotelis*; 1661, in-12.

Morhof, *Polyhist.*

EGGELING (*Jean-Henri*), antiquaire allemand, né à Brême, le 13 mai 1639, mort le 15 février 1713. Il fit de bonnes études au gymnase de Brême, puis aux universités de Leipzig et d'Helmstædt. Il parcourut ensuite la Suisse, l'Italie, l'Espagne, la France et l'Allemagne. A son retour, en 1676, il entra dans le *Collegium Seniorum* de Brême. En récompense de l'habileté qu'il déploya comme envoyé à la cour impériale pour apaiser un conflit entre le sénat et la bourgeoisie, il fut nommé secrétaire de la ville, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. On a de lui : *De Numismatibus quibusdam Neronis cum Carolo Patino per epistolas Disquisitio;* Brême, 1681, in-4°; — *Mysteria Cereris et Bacchi;* ibid., 1682, in-4°; — *Censura Censuræ mysteriorum Cereris et Bacchi;* 1684, in-4°; — *Discussio calumniarum Fellerianarum;* Brême, 1687, in-4°; — *De Orbe stagneo Antinoi;* ibid., 1691, in-4°; — *De Miscellaneis Germaniæ Antiquitatibus Exercitationes;* 1694-1700.

Acta Erudit., ann. 1713. — H. Sedler, *Universal-Lexicon.*

* **EGGER** (*P.-Félix*), théologien allemand, né à Rosach, en 1659, mort à Klingenzell, le 5 janvier 1720. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins. De 1698 à 1700 il fut *regens convictus religiosi* à Salzbourg. La mort le vint surprendre au moment où il travaillait à un *Atlas benedictinus.* On a de lui : *Prodromus Ideæ ordinis hierarchico-Benedictini;* in-fol.; — *Eadem idea fusius digesta;* 1715, 1717, 1720, in-8°; — *De Origine B. V. Mariæ Clingencellensis.*

Hist. univ. Salisb.

EGGER (*Brandolf*), philosophe et généalogiste suisse, natif de Berne, mort en 1731. Il laissa sur les généalogies des familles de sa ville natale un ouvrage qui faisait autorité sur les questions relatives au droit de bourgeoisie. On a en outre de lui : *De Viribus mentis humanæ, contra Huetium;* Berne, 1735, in-8°.

Hirsching, *Hist. lit. Handbuch.*

* **EGGER** (*Émile*), helléniste français, né à Paris, le 18 juillet 1813. Il appartient à une famille originaire de Klagenfurth en Carinthie, mais devenue française depuis trois générations. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, et obtenu en 1833 le grade de docteur ès lettres, il embrassa la carrière de l'enseignement, et fut attaché, d'abord comme agrégé suppléant, puis comme professeur, à divers colléges royaux de Paris. Son *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste* (publié depuis à Paris, 1844, in-8°) obtint en 1839 le prix proposé sur ce sujet par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La même année M. Egger devint maître de conférences pour la grammaire générale et comparée, à l'École Normale supérieure, et professeur suppléant de littérature grecque à la Faculté des Lettres de Paris. En 1854 il fut admis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et un décret du 4 juillet 1855 le nomma à la chaire dont il avait eu longtemps la suppléance. M. Egger avait commencé par donner de nouvelles et savantes éditions de Varron, *De Lingua Latina;* Paris, 1837, in-16; — de Longin; Paris, 1837, in-16; — de Festus et de Verrius Flaccus; Paris, 1839, in-16. — Outre ces utiles travaux, on doit à M. Egger : *Latini sermonis vetustioris Reliquiæ selectæ;* Paris, 1843, in-8°, recueil publié sous les auspices de M. Villemain, ministre de l'Instruction publique; — *Recherches sur les Augustales*, suivies des *Fragments du Testament politique d'Auguste, connu sous le nom de monument d'Ancyre;* Paris, 1844, in-8°; — *Méthode pour étudier l'accentuation grecque;* Paris, 1844, in-12 (en collaboration avec M. Galusky); — *Epigraphices græcæ Specimina selecta, in usum prælectionum academicarum;* Paris, 1844, in-8°; — *Aperçu sur les origines de la littérature grecque;* Paris, 1846, in-8°; — *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, suivi de la *Poétique d'Aristote et d'extraits de ses problèmes, avec traduction française et commentaires;* Paris, 1850, in-8°; — *Notions élémentaires de grammaire comparée, pour servir à l'étude des trois langues classiques, conformément au nouveau programme officiel;* Paris, 1852, in-12; 4e édit., Paris, 1854, in-12. Cet ouvrage a obtenu un grand et légitime succès; — *Apollonius Dyscole : Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité;* Paris, 1854, in-8°; — *De l'étude de la langue latine chez les Grecs dans l'antiquité;* Paris, 1855, in-8°. M. Egger a inséré, depuis 1833, dans le *Journal de l'Instruction publique* de nombreux travaux de critique et de philologie, notamment le compte-rendu en douze articles d'un cours de Fauriel sur l'épopée grecque. Il a donné à la *Revue archéologique*, entre autres morceaux : *Polémon, le voyageur archéologue : Esquisse de l'antiquité* (oct. et nov. 1846); — *Nouvelles Observations sur les Augustales* (février et mars 1847); — à *L'Enseignement public : Des Sources de l'histoire ancienne* (1840); — à la *Revue des Deux Mondes, Aristarque* (février 1846); — à la *Nouvelle Revue encyclopédique : Revue des traductions françaises d'Homère* (août et septembre 1846). Enfin, M. Egger a été collaborateur de l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, de la *Revue Française*, du *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, et il fournit des articles à la *Nouvelle Biographie générale.* Les divers écrits de M. Egger se recommandent par la sagacité, la pureté du goût et le savoir. E. Regnard.

Documents particuliers. — Journal de la Librairie.

* **EGGERS** (***), théologien allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fit paraître un ouvrage intitulé : *Fragmenta Corvi Panis, proto-eremitici;* Liége, 1662, in-

fol., 1re partie. Le second volume de cette histoire a été publié par P. Nic. Benger sous ce titre : *Annalium Eremi Cœnobitarum;* 1743, t. II.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexikon.*

EGGER (*Jacques* DE), ingénieur livonien, né à Dorpat, le 14 décembre 1704, mort à Dantzig, le 12 janvier 1773. Venu avec sa mère à Archangel, il y reçut sa première instruction. Après la paix de Nystædt, il se rendit à Stockholm, y entra dans l'armée, et s'appliqua à l'étude des fortifications. En 1728 il alla en France et dans les Pays-Bas, et en 1733 il s'engagea au service du roi Stanislas, qui lui conféra le titre de capitaine; en 1735, sur l'ordre du gouvernement suédois, il fut préposé au commandement de l'artillerie hessoise : cette mission fut de courte durée, et il revint en Suède. Il se rendit ensuite à Vienne, en Italie, en Hongrie et en Servie; en 1737 il fut employé dans la Saxe Électorale ; en 1740 on le chargea en Suède de la fortification des places, et il fit la campagne de 1741 en qualité de colonel du corps des ingénieurs de la Saxe Électorale. Rappelé en Suède, il prit part à la guerre contre la Russie, en qualité de général quartier-maître-lieutenant et de premier adjudant. Après la paix d'Abo, il se rendit à Dresde, tout en gardant ses titres de fonctionnaire suédois. Il fit encore les campagnes de 1744 et de 1745 ; en 1747 il alla joindre l'armée française, assista au siége de Berg-op-Zoom, et fut chargé d'instruire dans l'art de la guerre les princes Xavier et Charles de Saxe. En 1751 il fut élevé par le roi Frédéric de Suède au grade de chef de brigade. En 1755 il eut le commandement en second de la place de Königstein, et en 1758 celui de Dantzig, comme général-major au service de la Saxe. Une partie de sa bibliothèque militaire fut acquise par l'impératrice Catherine II. Outre de nombreux manuscrits, on a de lui : *Journal du Siége de Berg-op-Zoom en* 1757; Amsterdam et Leipzig, 1750, in-12 ; — *Kriegsingenieur-Artillerie-See- und Ritter-Lexicon* (Dictionnaire de l'ingénieur de la marine, de l'artillerie et de la cavalerie); ibid., 1757, 2 vol. in-8°. Il a donné une bonne édition du *Dictionnaire militaire* d'Aubert de La Cannaye; Dresde, 1752.

Gadebusch, *Liefländ Bibl.*

* **EGGESTEIN** (*Henri*), célèbre imprimeur du seizième siècle, qu'on croit d'origine alsacienne. Il fut l'associé de Jean Mentel, à Strasbourg. Les premières impressions avec date faites dans cette ville sont de l'année 1471, et portent le nom collectif : *Henricus Eggestein, — Johannes Mentelius* ou *Mentelinus.* Les plus remarquables sont : *Gratiani Decretum, cum apparatu Barth. Brixiensis;* 1471, in-fol. ; — *Clementis V Constitutiones, cum apparatu J. Andreæ ;* 1471, in-fol. ; — *Justiniani Juris, cum glossa; accedunt consuetudines feudorum;* 1472, in-fol. Après l'an 1472, le nom d'Eggestein disparaît; mais on trouve jusqu'en 1479 divers ouvrages composés avec les caractères dont se servait cet artiste distingué. Émile BÉGIN.

Gebwilerus, *Panegyris Carol.*, p. 19. — Schœpflin, *Vindiciæ typographiæ.* — La Serna, *Dict. bibl.*, t. I, p. 239.

EGGS (*Richard*), littérateur allemand, né le 24 octobre 1621, mort à Munich, en 1659. Il appartenait à l'ordre des Jésuites, et professa les humanités à Ingolstadt : ses supérieurs l'employèrent à la prédication ainsi qu'à la représentation de comédies et de tragédies spirituelles. Lui-même écrivait des drames, où il remplissait le rôle du principal personnage. On a de lui : *Poemata sacra; — Epistolæ morales ; — Comica varii generis.*

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

EGGS (*Jean-Ignace*), missionnaire allemand, né à Rheinfelden, le 4 octobre 1618, mort à Lauffenbourg, le 1er février 1702. Il appartenait à l'ordre des Capucins. Son savoir et sa piété le désignèrent au choix de ses supérieurs pour les missions dans les contrées orientales. Il fut aumônier d'un des bâtiments qui, dirigés par Laurent Marcelli et Alexandre de Borro, prirent aux Turcs Mitylène et Stalimène. Après avoir converti un grand nombre de Mahométans, il vint en Asie Mineure; puis, à la suite du comte de La Tour et Taxis, il visita Jérusalem, où il s'arrêta trois mois. A son retour, il fut élevé à plusieurs dignités dans son ordre. Il a publié sous le nom d'Ignace de Rheinfeld un voyage à Jérusalem; Constance, in-4°; Fribourg, 1666; Augsbourg, 1699.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

EGGS (*Léonce*), théologien allemand, parent du précédent, né à Rheinfeld, le 19 août 1666, mort le 16 août 1717. Il entra dans la Société de Jésus à l'âge de quinze ans, et fut chargé de professer les lettres dans diverses localités. En 1716 il alla en Hongrie, en qualité de confesseur et de prédicateur du prince de Bavière, qu'il accompagna au siége de Belgrade, pendant lequel il mourut. On a de lui : *Compositiones morales et asceticæ; — Opera moralia ; — Œstrum ephemericum poeticum;* Munich, 1712, ouvrage publié sous le pseudonyme anagrammatique de *Genesius Gold; — Epigrammata ; — Elogia; — Exercitationes scholasticæ et theatrales.*

Georges-Joseph Eggs, *Vita P. Leontii ab Eggs.*

EGGS (*Georges-Joseph*), théologien allemand, parent des précédents, vivait encore en 1742. Il fut docteur en théologie et chanoine à Rheinfeld. On a de lui : *Pontificium, seu purpura docta ;* 5 vol., Munich, 1714-29, 4 vol.; — *Elogia præclarorum virorum; Inscriptiones Rhythmi de Passione Domini; — Vita P. Ignatii ab Eggs.*

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

EGHIVARDETSI. *Voyez* ELIVARDETSI.

EGIÇA ou **EGIZA**, roi des Goths en Espagne, mort en octobre 699. Il était neveu et seul hé-

ritier de Wamba, roi des Visigoths; mais celui-ci ayant été détrôné par Ervige, Egiça fut momentanément éloigné du trône. En janvier 683 Ervige, pour se rallier la famille et les partisans de Wamba, maria sa fille Cixilone avec Egiça, et, se sentant atteint d'une maladie mortelle, fit reconnaître son gendre pour son successeur, le le 14 août 687. Rentré ainsi paisiblement dans son héritage, Egiça répudia aussitôt, sans motifs sérieux, Cixilone, quoiqu'il en eût des enfants, et épousa une autre femme. Sigebert, métropolitain de Tolède, parent de Cixilone, prit prétexte de l'affront fait à cette princesse pour conspirer contre le roi. Egiça, prévenu, fit déposer l'archevêque, et le bannit du royaume. Quelque temps après, il eut à réprimer un complot plus dangereux : les juifs, fort nombreux alors en Espagne, projetèrent un soulèvement général, et sollicitèrent les secours des princes musulmans d'Afrique. La vigilance d'Egiça empêcha la rébellion d'éclater : un concile, assemblé à cet effet, statua, le 9 novembre 694, que tous les juifs qui, après avoir été baptisés, auraient judaïsé seraient réduits en servitude perpétuelle, dépouillés de leurs biens, et qu'on leur ôterait leurs enfants dès l'âge de sept ans, afin de les faire élever dans la religion chrétienne. Il y a beaucoup d'apparence que, bien que légitimées par les circonstances et les mœurs du temps, les rigueurs du concile ne rendirent pas les juifs meilleurs catholiques ni plus affectionnés au gouvernement espagnol. Ce qui déconcerta davantage les espérances des mécontents fut une victoire signalée, remportée par Théodemir, fils ou gendre du roi, sur les flottes réunies des princes mauritaniens. Une guerre nouvelle vint inquiéter Egiça : les Français firent une irruption dans la Gaule narbonnaise. Il se livra trois batailles indécises; les deux partis continuaient à se faire la guerre, et les hostilités cessèrent comme elles avaient commencé. Vers cette époque Egiça associa son fils Witiza à la couronne, et lui donna le gouvernement de la Galice. Accablé par les infirmités et la vieillesse, il mourut peu après.

Alfonse X, dit *Le Grand*, *Chronica de España*. Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ*, lib. C. — *Acta Conciliorum Hisp.*, II, 227. — Ferrera, *Historia de España*, P. III. — *Chronologie des Rois visigoths en Espagne;* dans l'*Art de vérifier les dates*, VI, 461.

* **EGIDIO** ou **EGIEL**, propagateur du christianisme en Pologne, vivait en 964. Il était évêque de Tusculum (*Frascati*), et fut envoyé en Pologne, vers 972, par le pape Jean XIII, pour y étendre la religion catholique et en régulariser l'exercice. Egidio fit venir des prélats d'Allemagne, de France et d'Italie, et les répartit dans les nouvelles églises de Kusca, Cracovie, Posnanie, Smorogevia (depuis *Vratislaw*), Cruswik, Plosko, Culm, Lubusse et Cumin : il érigea les deux premières en archevêchés et les sept dernières en évêchés. Il obtint de Micislas I[er] un édit qui ordonnait de payer perpétuellement aux établissements religieux la dîme de toutes les espèces de fruits provenant tant de ses terres que de celles de ses sujets.

Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, II, 92.

* **EGIDIO ANTONINI**, surnommé *de Viterbe*, patriarche de Constantinople, né à Viterbe, mort à Rome, en 1532. Il prit à dix ans l'habit des Ermites de Saint-Augustin. Il enseigna la philosophie et la théologie dans beaucoup de villes d'Italie, et fut un des prédicateurs les plus éloquents de son époque. Devenu général de son ordre, en 1507, il fut nommé patriarche de Constantinople, et évêque de Viterbe, de Nepi, de Castro et de Sutri. Jules II le chargea, en 1512, de faire l'ouverture du concile de Latran; Egidio remplit cette mission avec talent, et prononça de belles paroles sur les déréglements du clergé et l'état malheureux de l'Italie. En 1517, Léon X envoya Egidio en Allemagne, et le nomma cardinal du titre de Saint-Matthieu; l'année suivante il le chargea d'une légation en Espagne. Egidio savait le grec, le latin, l'hébreu, et le chaldéen. Il composait aussi de bons vers latins. On a de lui : *Alcune osservazioni sopra i tre primi capitoli della Genesi; — Dei commentarj sopra alcuni salmi; — De Ecclesiæ Incremento;* — Des *dialogues*, des *lettres* et des *poésies* latines. Quelques-unes de ces pièces ont été reproduites par D. Martène et Durand, dans l'*Amplissima Collectio veterum Monumentorum*, tom. III.

Sadolet, *Epistolæ*, lib. III. — Bembo, *Epistolæ*, lib. IX, nos 13 et 14. — Paul Jove, *Historiæ sui temporis*, lib. VI; — Le même, *Elogia Virorum doctorum*, cap. LXXXV. — Guichardin, *Histoire de l'Italie*, lib. XII. — Curtius, *Elogia Virorum illust.* — Ughelli, *Italia sacra.* — Auberi, *Histoire des Cardinaux*.

* **EGIDIUS**, en latin **ÆGIDIUS** (Le comte), général gallo-romain, mort en 464. Ami d'Aétius, sous lequel il avait appris le métier des armes, il était devenu un de ses lieutenants; il avait ensuite servi avec distinction la cause de Majorien. Tous les historiens s'accordent à le représenter comme doué du plus haut mérite; Sidoine Apollinaire l'égale même aux plus glorieux enfants de Rome antique. Lorsque les Gaulois, après l'assassinat de Majorien, refusèrent de se soumettre à la tyrannie de Ricimer, Egidius, chargé depuis l'année 461 du commandement des milices gauloises, résolut de porter la guerre en Italie. Pour assurer d'abord le repos de la Gaule, il entama des négociations avec les Francs de Tournay. Ses ambassadeurs arrivèrent dans cette ville, au moment où Childéric venait de fuir devant le ressentiment de son peuple révolté. On ignore quelles intrigues furent alors mises en jeu; mais ce qui est certain, c'est que, d'une voix unanime, les Francs élurent à la place de Childéric le comte Egidius, non pas sans doute en qualité de chef héréditaire national, mais comme maître de la milice impériale, comme revêtu d'un de ces titres romains portés avant lui par des chefs francs. Egidius, attaqué bientôt par les Visigoths, dut employer contre Théo-

doric les immenses préparatifs qu'il avait faits contre Ricimer. La guerre, d'abord marquée par des revers, continuait avec des chances de plus en plus favorables pour le chef gallo-romain, lorsqu'il lui fallut se tourner vers le nord, où apparaissait Childéric, rappelé de son exil par les Francs mérovingiens. Egidius marcha contre son compétiteur avec les troupes gallo-romaines et des auxiliaires bretons et burgundes. La bataille se livra sous les murs de Cologne. Childéric, soutenu par les Francs d'outre-Rhin, fut vainqueur, et le comte n'échappa à la mort que par la fuite. Cependant, suivant le récit de Grégoire de Tours, la restauration de Childéric ne se serait pas faite sans difficulté, et il aurait été obligé de partager son autorité avec Egidius. Cela paraît peu vraisemblable, et nous aimons mieux en croire l'auteur des Gestes des Francs et Frédégaire, qui rapportent, au contraire, que le comte romain perdit tous ses partisans dans la tribu mérovingienne, et que même il fut encore défait par Childéric dans divers combats. Cette guerre, sur laquelle on n'a d'ailleurs aucun détail, fut certainement très-courte ; car Egidius, harassé des fatigues d'un gouvernement de plus en plus harcelé par les barbares, mourut dans l'année qui suivit le rétablissement de Childéric. On croit que Ricimer l'avait fait empoisonner; et il est sûr que ce crime était avantageux à ce chef. Syagrius, fils d'Egidius, fut le dernier chef romain qui commanda dans un coin de la Gaule.

Grégoire de Tours, *Historia Francorum*.—Adon, *Breviarium chronicor*. — Isidore de Séville. — Priscus. — Le Bas, *Dictionnaire Encycl. de la France*.

EGIDIUS. *Voyez* ÆGIDIUS, et GILLES.

EGIL ou **EIGIL**, scalde ou barde islandais du dixième siècle. Ayant tué dans une bataille livrée dans le Northumberland le fils d'Eric, surnommé Hache sanglante (*Blodœxe*), roi exilé de Norvège, il tomba à son tour au pouvoir de ce prince, qui lui recommanda de se préparer à la mort. Egil demanda alors la permission de faire entendre un chant de sa composition. Cette permission accordée, il récita dans une langue vive et imagée une ode consacrée à célébrer les exploits d'Eric, qu'il désarma de cette manière. Il obtint sa grâce. Cette ode a été conservée, sous le titre de *Hufùd Lansnar* (Rédemption de la tête) ou le *Ransons*. On en trouve une traduction latine dans la *Literatura Danica antiquissima* d'Olaüs Warmius; Amsterdam, 1636. Il s'en trouve aussi des fragments dans l'*Eigils-Saga*, imprimée en islandais à Hrappsey, en 1782, et publiée par les soins et aux frais de l'historien danois de Suhm. Enfin, des extraits de la *Saga* ont été imprimés dans les *Antiquitates Celto-Scandicæ* de Johnstone.

Rose, *New biog. Dict.*

EGIL (Saint). *Voyez* ÆGIL.

EGILL, guerrier scandinave du septième ou huitième siècle. On a fait de lui le héros d'une aventure qui rappelle celle de Guillaume Tell. On y voit figurer les trois flèches et la pomme placée sur la tête d'un fils, du haut de laquelle il lui est enjoint par un tyran d'abattre le fruit; on trouve aussi la réponse qu'une des trois flèches eût été destinée à celui qui avait donné ces ordres inhumains, si l'enfant eût été atteint. Il n'est pas impossible que la légende scandinave ait inspiré la légende helvétique.

Peringskiold. *Wilkina Saga*.

ÉGILONNE, reine des Goths d'Espagne, vivait au commencement du huitième siècle. Après la chute de la monarchie des Goths, la ruine et la mort de son époux, don Rodrigue, et la prise de Séville, en 711, Égilonne tomba aux mains des vainqueurs. Sa grande beauté excita la curiosité d'Abdelasis, émir des Arabes, qui voulut la voir et ressentit bientôt pour elle une violente passion. La résistance qu'Égilonne opposa aux désirs de l'émir augmenta encore l'amour de celui-ci. Abdelasis épousa sa captive, et toléra l'exercice de la religion chrétienne en Espagne. Égilonne exerça une grande influence sur l'esprit d'Abdelasis, et lui persuada de substituer au costume barbare des Arabes les insignes et la couronne des rois goths. MARTY.

Diego Saavedra, *Chronica Gothica*.

* **EGILMAR.** *Voyez* AGILMAR.

ÉGINE (*Paul* D'). *Voy.* PAUL.

* **ÉGIMIUS** (Αἰγίμιος), ancêtre mythique de la race dorienne, vivait, selon la tradition, vers le treizième siècle avant J.-C. Les légendes le représentent comme le roi et le législateur des Doriens lorsqu'ils habitaient encore le nord de la Thessalie. Engagé dans une guerre avec les Lapithes, il appela Hercule à son secours, et lui promit le tiers de son territoire s'il le délivrait des attaques de ses ennemis. Les Lapithes furent vaincus ; Hercule n'entra pas en possession du territoire qui lui avait été promis, et le laissa à Egimius, qui dut le remettre plus tard aux fils d'Hercule. Egimius eut deux fils, Dymas et Pamphylus, qui émigrèrent dans le Péloponnèse, et qui sont regardés comme les ancêtres de deux branches de la race dorienne (les Dymanes et les Pamphyliens), tandis que la troisième (les Hylléens) tirait son nom d'Hyllius, fils d'Hercule, adopté par Egimius.

Il existait dans l'antiquité un poëme intitulé *Ægimius ;* il en reste encore quelques fragments; on l'attribue quelquefois à Hésiode, et quelquefois à Cercops de Milet. Le principal sujet de ce poëme était vraisemblablement la guerre d'Ægimius et d'Hercule contre les Lapithes. Les fragments de ce poëme ont été recueillis par Düntzer, *Die Fragm. d. episch. Poesie der Griechen bis zur Zeit Alexanders*.

Apollodore, II, 7, 8. — Diodore, IV, 37. — Scoliaste, *ad Pind. Pyth.*, I, 121-124; V, 96. — Athénée, XI. — Étienne de Byzance, au mot Ἀβαντίς. — Groddeck *Biblioth. der alt. Lit. und Kunst.*, II, 84. — O. Müller, *Dor.*, I, 33, 35. — Welcker, *Der Epische Cyclus*, p. 266.

* **EGINETA**, sculpteur ou plutôt modeleur (*fictor*) grec, vivait vers 220 avant J.-C. Pline,

le seul auteur ancien qui le cite, ne dit rien de ses ouvrages. Son nom est devenu pour les archéologues modernes un sujet de discussion. D'après Winckelmann, Egineta (d'Egine) est une épithète qui indique le pays, et non pas le nom de l'artiste. L'opinion contraire est aujourd'hui généralement adoptée. Selon Pline, Egineta était frère de Pasias, peintre distingué, élève d'un certain Erigonus, qui avait travaillé lui-même sous les ordres de Néalcès. Or, comme Nealcès était l'ami d'Aratus de Sicyone, élu stratége de la ligue Achéenne en 243, on peut placer Egineta vers la 140e olymp. (220 avant J.-C.).

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11. — O. Müller, *Arch. der Kunst.*, p. 151.

ÉGINHARD (en latin *Heinhardus*, *Agenardus*, *Eginhardus*, etc.), historien franc, né vers 771, suivant la tradition, dans le pays du Mein, mort à Seligenstadt, en 844, suivant la chronique de S. Bavon. On suppose qu'Éginhard fit ses premières études au monastère de Fulde; mais cette supposition n'est pas justifiée. Pour former des élèves comme Éginhard, il faut des maîtres éminents, et ces maîtres ne parurent pas à l'école de Fulde avant le retour de Raban-Maur, qui reçut les leçons d'Alcuin à Saint-Martin de Tours. Éginhard se compte, dans une de ses préfaces, parmi les auditeurs de cette illustre école, qui, fondée par Charlemagne pour les jeunes seigneurs de sa cour, pour ses fils, pour ses filles, pour lui-même, fut appelée l'*École Palatine*, l'école du palais, et eut pour siége principal le palais de la ville royale, Aix-la-Chapelle. Ce renseignement nous suffit : nous nous expliquons l'expérience littéraire et le mérite d'Éginhard dès qu'il nous a désigné parmi ses maîtres Alcuin, Paul Diacre, Pierre de Pise et Clément l'Hibernien. Au seuil du palais, les régents de l'école et leurs disciples principaux quittaient leurs noms chrétiens et même leurs noms patronymiques, pour prendre des surnoms empruntés à l'histoire juive où à l'histoire profane : Charlemagne était appelé *David*, Alcuin *Flaccus*, Angilbert *Homère*, etc. Éginhard fut nommé *Béséléel*. Béséléel est, dans l'Écriture Sainte, un neveu de Moïse, fils d'Uri et de Marie, qui, ayant appris chez les Égyptiens à manier l'équerre et le ciseau, fut chargé par son oncle, dans le désert, de préparer les bois et les métaux réclamés pour la construction du tabernacle. Éginhard, assez habile dans les sciences dites exactes pour mériter d'être consulté par Loup de Ferrières sur l'arithmétique de Boëce, eut comme charge aulique, auprès de Charlemagne, l'intendance et la direction des travaux publics. Assurément le nom de *Béséléel* rappelle mieux ses fonctions que celui de *Flaccus* ne fait soupçonner un poëte barbare comme Alcuin. C'est une question de savoir si le docte Éginhard ne réunit pas à cet emploi celui de notaire, ou même celui de chancelier impérial. Les diplômes de Charlemagne ne nous manquent pas; nous en possédons une série continue : Du Cange et M. de Wailly (*Éléments de Paléographie*, t. I) ont donc pu dresser facilement une liste complète de ses notaires et de ses chanceliers. Toutefois, le nom d'Éginhard ne se trouve pas sur cette liste. Quoi qu'il en soit, il avait beaucoup de crédit auprès de Charlemagne; et nous le voyons intervenir dans les plus grandes affaires du règne, non pas seulement comme simple envoyé de l'empereur à la cour du pape Léon, en 806, lorsqu'il s'agit de partager les vastes États que la conquête avait mis dans une seule main, mais encore, en 813, comme principal conseiller de la couronne, lorsque Louis fut associé par son père au gouvernement de l'Empire. C'est ce que nous raconte Ermoldus Nigellus :

Tunc Heinardus erat Caroli dilectus amore,
Ingenioque sagax et bonitate vigens;
Hic cadit ante pedes, vestigia basiat alma,
Doctus consiliis incipit ista prior ....

Nous ne reproduisons pas le discours que le poëte met alors dans la bouche d'Éginhard prosterné : tout ce qui appartient à l'histoire dans ce fragment, c'est l'intervention d'Éginhard; le reste est pure fantaisie. L'amitié de Charlemagne pour son ministre des travaux publics n'alla cependant pas jusqu'où l'ont conduite les romanciers. Éginhard avait pris pour femme une certaine Imma ou Emma (*voy.*), à laquelle on peut, sans manquer aux vraisemblances, attribuer une naissance illustre. Mais elle n'était point, comme on l'a dit, une des filles de Charlemagne : nous ne raconterons donc pas ici la romanesque aventure du rendez-vous nocturne, la neige tombée durant la nuit, la fuite des deux amants, et la scène dramatique du pardon. L'auteur de la chronique de Lorsch paraît avoir le premier fait ce récit ; mais hâtons-nous d'ajouter qu'il n'en a pas inventé les principales circonstances; la mise en scène de ce petit drame appartient à Guillaume de Malmesbury, et les personnages auxquels celui-ci fait jouer les rôles attribués plus tard à Charlemagne, à son ministre Éginhard, à sa fille Imma, sont l'empereur Henri III, une de ses sœurs et un de ses clercs.

Charlemagne étant mort, Louis le Débonnaire nomma Éginhard gouverneur de son fils Lothaire. Il ne pouvait faire un meilleur choix ; mais l'élève ne profita guère, comme on le sait, des leçons du maître. Dès l'année 815, Éginhard paraît en divers actes, successivement ou simultanément, comme abbé de Blandigny, à Gand, de Fontenelle, de Saint-Bavon, de Saint-Servais, à Maëstricht, etc. Les auteurs du *Gallia christiana* lui reconnaissent tous ces titres (t. V, VII, XI); mais ils prétendent qu'il les possédait comme abbé laïc, sans avoir dit au siècle un éternel adieu. Autre est l'opinion du dernier biographe d'Éginhard, M. Teulet. Le nom d'Éginhard se trouvant joint dans deux diplômes à la qualification de *venerabilis abbas*, M. Teulet n'accorde pas qu'on ait pu traiter avec tant

d'honneur un simple bénéficier. Cette raison n'est pas bonne. Que l'on consulte en effet les titres de Saint-Martin de Tours, on verra la même qualification accordée sans aucun scrupule à la plupart des abbés laïcs de ce célèbre monastère, jusqu'à Hugues Capet. On croit d'ailleurs, et non sans fondement, qu'après l'année 815 Imma rendit Éginhard père d'un fils nommé Vussin. C'est l'opinion de Mabillon, admise sans difficulté par M. Pertz. Or cela ne serait guère croyable d'un abbé régulier. Nous le tenons donc pour abbé laïc. Il ne fut pas, du reste, moins soigneux des intérêts de ses moines que s'il eût été leur confrère. On parlait beaucoup, vers l'année 826, des reliques de saint Sébastien, transportées de Rome à Saint-Médard de Soissons par les soins d'Hilduin, abbé de Saint-Denis. Jaloux de posséder un pareil trésor, Éginhard envoya son notaire, Ratleigh, au delà des monts, et quelque temps après celui-ci revint en France rapportant les reliques de saint Pierre et de saint Marcellin. Elles furent déposées d'abord à Michelstadt, puis à Mulinheim; et changeant alors le nom de Mulinheim en celui de Seligenstadt, *Ville des bienheureux*, Éginhard s'occupa de faire construire dans cette ville une abbaye de Bénédictins. Il n'avait pas encore quitté la cour. Formé à la rude école de Charlemagne, c'était un homme qui ne connaissait pas le repos, et qui savait diriger, de loin comme de près, les affaires les plus diverses. Mais dès qu'il sentit ses forces diminuer en même temps que son crédit, il se retira, vers l'âge de soixante ans, dans son monastère de Seligenstadt, et ne l'abandonna plus. Il est vrai que nous le voyons, en 837, siéger à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle et souscrire au jugement rendu contre les prétentions d'Aldric, évêque du Mans, sur les libertés de l'abbaye de Saint-Calais; mais il parut à cette assemblée comme abbé de Seligenstadt, et non comme familier de l'empereur. Imma, sa femme, était morte l'année précédente, en 836. Jean de Tritenheim veut qu'il lui ait longtemps survécu, et il nous le représente assistant au concile de Mayence en 848. Mais nous admettons plus volontiers, avec M. Teulet, la date qui nous est fournie par la chronique de Saint-Bavon. Ratleigh, abbé de Seligenstadt après Éginhard, mourut en 851, et l'on dit qu'il était jeune lorsqu'il prit possession de l'abbaye (*Gall. christ.*, t. V, col. 629). Déjà notaire en 827, Ratleigh ne devait plus être très-jeune en 844, lorsque mourut Éginhard, suivant le chroniqueur de Saint-Bavon. Si l'on prolonge encore, avec Jean de Tritenheim, la vie d'Éginhard, Ratleigh sera presque un vieillard le jour où il recueillera la succession de son maître.

L'édition la plus complète et la meilleure des Œuvres d'Éginhard est celle que nous devons aux soins de M. Teulet; Paris, 1840, 2 vol. in-8°, avec traduction française. On y trouve d'abord la *Vie de Charlemagne* (*Vita Caroli Magni*). C'est l'ouvrage principal d'Éginhard. Qu'on n'y cherche pas la naïveté, le plus souvent insipide, des chroniques françaises du treizième siècle : c'est un discours composé suivant les règles antiques, à l'imitation de Suétone, et rédigé dans un latin qui n'est pas trop barbare. Grégoire de Tours n'avait pas connu cette méthode simple, sévère, qui n'altère pas la vérité, mais l'ennoblit. Les *Annales* viennent ensuite : histoire sommaire des deux règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Moins important que le premier, cet écrit n'a pas toujours passé pour être l'ouvrage d'Éginhard ; mais M. Teulet produit à cet égard un grand nombre d'autorités, dont le témoignage tranche la question; il est désormais incontestable que nous devons au même écrivain les *Annales* et la *Vie de Charlemagne*. Nous lui devons encore un recueil de *Lettres*, où se trouvent des détails utiles et intéressants sur les institutions et les mœurs françaises au neuvième siècle; une *Histoire de la translation des reliques de saint Pierre et de saint Marcellin*, et un poëme sur le martyre de ces deux saints. Sont-ce là toutes les œuvres d'Eginhard? On n'a pas manqué de lui en attribuer d'autres; mais il paraît que ces attributions sont dénuées de fondement. Parmi les ouvrages perdus d'Éginhard, M. Teulet ne regrette qu'un traité théologique : *De Cruce adoranda*. B. HAURÉAU.

Hist. litt. de la France, t. IV, p. 550. — Sminckius, *De Vita et Scriptis Eginhardi*; 1711, dans son édition de la *Vie de Charlemagne*. — M. Teulet, *Notice sur Éginhard*, en tête de son édition des *Œuvres complètes*; 1840.

EGINTON (*Francis*), peintre anglais, mort en 1805. Habile peintre sur verre, il produisit dans cette branche de l'art des œuvres remarquables. On cite de lui particulièrement une *Résurrection*, exécutée pour la cathédrale de Lichfield; — une *Conversion de saint Paul*, pour l'église du même nom à Birmingham; — enfin, un *Christ portant la croix*, pour Wanstead, dans le comté d'Essex.

Rose, *New Biog. Dict.*

ÉGIPPE. *Voy.* EUGIPPIUS.

EGIZIO (*Matteo*, comte), savant napolitain, né à Naples, le 23 janvier 1674, mort dans la même ville, le 10 mai 1745. Il apprit les langues latine et grecque, qui lui permirent d'étudier avec fruit la philosophie, les mathématiques, la médecine, le droit et l'archéologie. Élu membre de l'académie des *Uniti*, il devint successivement auditeur général du duché de Maddaloni (*Matalona*), secrétaire du corps municipal de Naples, puis secrétaire d'ambassade près la cour de France. Il se distingua assez dans cette dernière mission pour mériter du roi Louis XV une chaîne d'or, enrichie de médaillons expliquant les causes de cette récompense. De retour dans sa patrie, Egizio fut nommé bibliothécaire royal et reçut le titre de comte héréditaire. On a de ce savant : *Lettera in difesa dell' inscrizione per la statua equestre di Filippo V*; Naples, 1706, in-4°; —

Memoriale cronologico della storia ecclesiastica, trad. du français de Guillaume Marcel, avec la *Serie degli Imperadori Romani difesa da Matteo Egizio;* Naples, 1713, in-fol.; la *Série* a été réimprimée séparément, Naples, 1736; — *Opere varie di Sertorio Quattromani, con annotazioni e la Vita da lui scritta;* Naples, in-8°, 1714; — *Senatus consulti de Bacchanalibus, sive Æneæ vetustæ tabulæ Musei Cæsarei Vindobonensis Explicatio;* Naples, 1729, in-fol. L'auteur avait été chargé, par l'empereur Charles VI, d'expliquer une plaque de bronze reproduisant un sénatus-consulte défendant les Bachanales. Ce commentaire lui valut de magnifiques récompenses; — *Lettre d'un Napolitain à M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, par laquelle il est prié de corriger quelques endroits de sa géographie, touchant le royaume de Naples;* Paris, 1738, in-8°; trad. en italien, avec *Due Lettere del bar. Giuseppe Antonini e Riposta dell' Egizio;* Naples, 1750, in-8°; — *Opuscoli volgari e latini;* Naples, 1751, in-4°.

Poleni, *Thesauri Antiquitatum Romanarum Græcarumque Supplementa.* — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, III, 380. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana.*

EGLIN. *Voy.* Goetz et Iconius.

EGLINGER (*Samuel*), médecin et mathématicien suisse, né à Bâle, le 30 avril 1638, mort le 27 décembre 1673. Fils d'un pharmacien il fut lui-même reçu docteur en médecine en 1661. Il voyagea ensuite en France et en Italie. Nommé professeur de mathématiques en 1665, il mourut à un âge peu avancé. Il a laissé : *De Humoribus;* Bâle, 1660, in-4°; — *De Nephritide*, ibid.; — *Eudoxa et paradoxa, ex variis matheseos partibus;* ibid., 1664, in-4°; — *De Lienteria et colicis affectibus;* ibid., 1667.

Athenæ Rauricæ.

EGLINGER (*Nicolas*), médecin suisse, né à Bâle, le 24 mai 1645, mort le 1er août 1711. Reçu médecin dans sa ville natale en 1660, il y professa la physique en 1675, l'anatomie et la botanique en 1685, la médecine théorique en 1687 et la médecine pratique en 1703. On a de lui : *Disputatio in universam physiologiam;* Bâle, 1660, in-4°; — *De Peste;* ibid., 1660, in-4°; — *De Angina;* ibid., 1661, in-4°; — *De Meteoris;* ibid., 1675, in-4°.

Athenæ Rauricæ.

EGLINGER (*Christophe*), fils du précédent, médecin et rhéteur suisse, né à Bâle, le 30 décembre 1686, mort le 27 mars 1733. Il étudia la médecine, et fut reçu docteur dans sa ville natale. Après avoir visité Paris, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, il fut chargé de professer la rhétorique en 1714. On a de lui : *Specimen medicum de spiritibus animalibus et eorum usu;* Bâle, 1707; — *Disputatio de sensuum externorum infaillibilitate et de Ideis;* ibid., 1712, in-4°.

Athenæ Rauricæ.

EGLOFF (*Louise*), poëtesse suisse, née à Bade (Argovie), en 1803, morte le 3 janvier 1834. Elle fut frappée de cécité quelques semaines après sa naissance. A huit ans, elle fut placée par son père, propriétaire des bains de Stadthof, à l'institut des aveugles de Zurich. Elle se fit remarquer de bonne heure par ses compositions poétiques, et dès 1821 on vit paraître d'elle dans le recueil intitulé : *Roses des Alpes*, le *Vater unser* (Oraison dominicale) en vers. Ses poésies complètes ont été publiées sous ce titre : *Gedichte der blinden Louise Egloff, zum Besten der Bade-Armen* (Poésies de l'aveugle Louise Egloff, pour le soulagement des pauvres de Bade); Bade, 1823. On y trouve des sentiments vrais et une grande sérénité.

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

EGLOFFSTEIN (*Charles-Auguste* de), général allemand, né à Egloffstein, domaine de sa famille, le 15 février 1771, mort le 15 septembre 1834. A quinze ans, en 1784, il entra dans le régiment de son oncle, le général de Thuna. Lieutenant en 1787, il fit les campagnes de Pologne en 1793 et 1794, et s'y comporta vaillamment. Remarqué vers cette époque par le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar à l'armée française, il accepta le titre de premier lieutenant et d'adjudant au contingent fourni par ce prince, au corps d'armée destiné à opérer sur le Rhin en 1795. Major à l'époque du retour des hostilités, en 1806, il prit part et déploya toute sa bravoure à la bataille d'Iéna. Au mois de février 1807, il entra dans Berlin à la tête des 2,800 hommes envoyés par le duc de Saxe-Weimar et destinés à seconder, sous le commandement supérieur du général Loison, l'armée de siége du général Colbert. La brillante conduite d'Egloffstein en 1809 lui mérita d'être décoré par Napoléon. La part qu'il prit ensuite à la campagne d'Espagne en Catalogne, sous Augereau, ne fut pas moins glorieuse. Le colonel Egloffstein revint en Allemagne avec son régiment, au mois de janvier 1811. Durant la campagne de 1812, il commanda une brigade sous le général français Carra-Saint-Cyr; au mois de février il s'avança sur Hambourg, et vers le mois de juin sur Stralsund, dont il devait prendre le commandement en même temps qu'il fut chargé de désarmer la garnison suédoise et de l'envoyer prisonnière en France. De Dantzig, où elle fut appelée en septembre, la brigade Egloffstein fut envoyée à Smolensk, et le 26 novembre elle entra dans Wilna. A Mietnicki, où il bivouaqua le 3 décembre, Egloffstein apprit la retraite de l'armée française de Moscou, et dans la nuit du 4 il vit venir à lui bien inopinément l'empereur Napoléon en personne. La brigade Egloffstein fit encore partie de l'arrière-garde durant le retour sur Wilna; après avoir perdu vingt-quatre officiers et neuf cents hommes, le général saxon fit avec les débris de ses troupes son entrée dans Dantzig, dont il compléta la garnison, sous le commandement du général Rapp. Blessé trois fois durant

cette campagne, il reçut de l'empereur la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Il ramena en Saxe ce qui restait de la brigade, au mois de janvier 1814. Général de brigade en 1815, il vint en cette qualité en France, lors de la seconde invasion, et s'y signala en maintes rencontres notamment lors de la prise de Mézières et de Montmédy. Devenu commandant de Charleville, il s'y comporta avec humanité. A son retour dans sa patrie, il concourut à l'organisation du service militaire à Weimar. Il fut nommé inspecteur général et en 1822 conseiller d'État.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **ÉGLON**, roi des Moabites, vivait au quatorzième siècle avant J.-C. L'Écriture nous apprend qu'il asservit pendant dix-huit ans les Israélites, après avoir fait la conquête de leur pays avec le secours des Ammonites et des Amalécites. Il fut tué par Ahod ou Ehud, qui, chargé par les Hébreux de lui offrir un présent, feignit d'avoir un secret à lui révéler, et lui enfonça son épée dans le ventre. Alex. B.

Juges, III, 12 à 24.

ÉGLY (*Charles-Philippe* D'). *Voy.* MONT-HÉNAULT.

EGMOND (Comtes D'), ainsi appelés du nom d'un château situé à quelques lieues d'Alcmaër, dans la Nord-Hollande. Leurs ancêtres furent les avoués de l'abbaye d'Egmond, fondée au dixième siècle, par Thierri Ier, comte de Hollande. Un document contemporain de Guillaume II, seigneur d'Egmond, en 1276, constate que les d'Egmond, quoique vassaux des comtes de Hollande, étaient souverains à certains égards. L'histoire des premiers seigneurs d'Egmond offre peu d'intérêt. Les deux branches principales sont : 1° Les d'Egmond princes de Gavre et ducs de Gueldre, 2° les d'Egmond comtes de Buren.

I. *Egmond* princes de Gavre, ducs de Gueldre.

Jean II, mort en 1452. Il devint seigneur d'Egmond en 1409. Il fut surnommé Egmond *aux sonnettes* (en flamand, *met de bellen*), parce que dans les combats il portait sur son habit de petites sonnettes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée, si ses soldats ne le voyaient pas, ils pussent du moins entendre qu'il n'était pas loin d'eux. Comme son père, il eut des contestations avec l'abbé d'Egmond au sujet de la juridiction sur certaines terres. Son mariage avec Marie d'Arkel, nièce de Renaud, duc de Gueldre, l'engagea, de même que son frère Guillaume, à refuser au comte de Hollande le service dans la guerre que celui-ci eut à soutenir contre Jean d'Arkel et le duc de Gueldre. Les deux d'Egmond formèrent même le projet d'enlever le comte de Hollande et de le livrer au duc de Gueldre. Jean d'Arkel, ayant été livré au comte par quelques seigneurs hollandais qui l'avaient enlevé en 1415, avoua le complot; l'indignation de la noblesse et du peuple éclata contre les d'Egmond. Le conseil les déclara coupables de haute trahison, confisqua leurs biens, et les condamna à avoir la tête tranchée. Jean se réfugia avec son fils dans le château d'Ysselstein, dont les habitants refusèrent de le livrer au comte de Hollande, Guillaume VI. Enfin, par un accommodement, les deux frères consentirent à quitter le pays et à n'y rentrer jamais qu'avec le consentement du comte, qui s'engagea à leur payer une pension. Après la mort de Guillaume VI (1417), les deux d'Egmond, profitant de leurs intelligences dans un pays qui leur avait appartenu, surprirent le château d'Ysselstein; mais la comtesse Jacqueline le fit aussitôt assiéger, le força de se rendre, et permit aux habitants d'Utrecht de le démolir. Cependant, Jean d'Egmond s'était rendu à Dordrecht, auprès de Jean de Bavière, oncle de Jacqueline, qui s'y était fait proclamer *ruward* ou régent de la Hollande. Peu après, d'Egmond surprit Gorcum, que la comtesse ne tarda pas à reprendre. Jean y fut fait prisonnier; mais sa captivité ne fut pas longue, et par un article de l'accommodement fait en 1419 entre la comtesse de Hollande et Jean de Bavière, il fut stipulé que les d'Egmond pourraient revenir en sûreté en Hollande un mois après la date du traité. Ils restaient cependant exclus de leur patrimoine, et ils firent alors une guerre de brigandage aux villes et aux seigneurs du voisinage, jusqu'en 1421, époque où Jean de Bavière rétablit Jean dans la seigneurie d'Egmond et déchargea ses sujets de l'hommage qu'ils avaient prêté à Guillaume VI et à Jacqueline. En 1422, Jean de Bavière s'engagea à le faire entrer en possession du duché de Gueldre, dans le cas où le duc viendrait à mourir. En 1423 Jean d'Egmond vit en effet les états de Gueldre et de Zutphen reconnaître son fils aîné, Arnould, pour leur souverain, et fut nommé son tuteur pour gouverner le pays pendant les treize années suivantes. Dans cette même année 1423, Jean et ses descendants furent élevés au rang de comtes par l'empereur Sigismond; mais la seigneurie d'Egmond ne fut réellement érigée en comté que l'an 1486. Après la mort de Jean de Bavière, arrivée l'an 1425, Jean d'Egmond aida Philippe, duc de Bourgogne, auquel Jean avait, par son testament, cédé ses droits, à se mettre en possession du gouvernement de la Hollande. Il se trouva l'année suivante à la bataille de Brouwershaven, où les Anglais venus au secours de la comtesse Jacqueline furent défaits. Le reste de sa vie fut rempli par divers arrangements avec les souverains de la Hollande et par des démêlés très-vifs avec l'abbé d'Egmond. — Jean III, un de ses successeurs, fut créé chevalier de la Toison d'Or; en 1484 il avait été fait stathouder de Hollande et de Zélande par Maximilien, sur la demande des Hollandais eux-mêmes.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EGMOND (*Charles* D'), duc de Gueldre, né à Gavre, le 9 novembre 1467, mort à Arnheim, le

30 juin 1538. Il était fils d'Adolphe, duc de Gueldre, mais ne succéda pas directement à son père. Fait prisonnier à Nimègue, en août 1473, par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, il fut conduit à Gand, où il fut élevé. A dix-sept ans, il fit ses premières armes sous Engilbert de Nassau, Philippe de Clèves et Charles de Chimai. Durant ce temps, sa tante, Catherine d'Egmond, gouvernait la Gueldre. En 1483 l'archiduc Maximilien avait transigé avec Catherine, et s'était fait reconnaître duc de Gueldre et comte de Zutphen. Charles continua néanmoins à servir sous les ordres de Maximilien, le suivit en 1485 aux siéges d'Ath et d'Oudenarde, où il donna des preuves de valeur. En 1487, ayant été pris près de Béthune par le maréchal français Philippe des Guerdes, il fut amené à la cour de France. Le roi Charles VIII non-seulement lui rendit la liberté et lui promit des secours pour recouvrer son duché, mais écrivit lui-même aux états de Gueldre pour les engager à reconnaître leur souverain légitime. Charles d'Egmond se rendit à Nimègue, où il reçut, le 28 mars 1492, le serment de fidélité d'un grand nombre de seigneurs. Il expulsa les Autrichiens de la Gueldre ; mais l'empereur Frédéric revendiqua cette province, comme fief vacant de l'Empire. Maximilien étant parvenu à l'empire, Charles d'Egmond alla le trouver à Grave, en 1494, et lui exposa personnellement ses droits. Maximilien fit examiner par quatre électeurs les prétentions de Charles. Les juges déclarèrent que la race des ducs de Gueldre avait fini en la personne de Renaud IV ; qu'Arnoul, Adolphe et Catherine, n'ayant point reçu d'investiture de l'empereur, devaient être considérés comme usurpateurs, et leurs droits, ainsi que ceux de leurs héritiers, tombés *en commise*. En conséquence Maximilien entra en Gueldre, et prit Ruremonde. Charles opposa une vive résistance. L'empereur fut rappelé en Allemagne par des troubles intérieurs, et la guerre continua jusqu'en 1499. Louis XII, roi de France, intervint et fit conclure une trêve de deux ans entre les belligérants. En 1504, l'archiduc Philippe déclara la guerre à Charles d'Egmond pour l'obliger à abdiquer. Après quelques hostilités, un accord fut fait. Philippe, devenu roi de Castille, se disposa à prendre possession de son royaume ; il exigea que Charles l'accompagnât. Celui-ci feignit d'y consentir; mais aussitôt qu'il eut reçu trois mille florins d'or, somme convenue pour l'indemnité de son voyage, il monta à cheval, et regagna travesti la Gueldre. Alors ayant reçu des secours de la France, il reprit les villes qui s'étaient déclarées pour Philippe d'Autriche, et battit en plusieurs rencontres Henri de Nassau, seigneur de Breda, général des Impériaux. La mort de Philippe, arrivée le 25 septembre 1506, fut une heureuse conjoncture pour Charles d'Egmond. L'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, fit de vains efforts pour arrêter ses progrès ; il entra en 1507 dans le Brabant, prit plusieurs places, dont le butin enrichit ses troupes, et ravagea ensuite la Hollande, toujours soutenu, soit ouvertement, soit secrètement, par la France. Charles résista victorieusement à la ligue formée contre lui, qui pourtant comptait parmi ses principaux membres, outre l'archiduchesse des Pays-Bas, l'empereur d'Allemagne, le roi d'Aragon et celui d'Angleterre. François Ier, roi de France, ménagea une trêve entre le duc de Gueldre et ses ennemis. Charles d'Egmond, reconnaissant, partit quelque temps après à la tête de vingt-deux mille hommes, surnommés *les bandes noires*, pour aller rejoindre le monarque français en Italie; mais apprenant à Lyon le succès de la bataille de Marignan, il tomba malade de regret de ne s'y être pas trouvé, et revint dans sa patrie, où il ne cessa d'avoir les armes à la main contre l'empereur et ses partisans. Après des succès variés, Charles fut obligé, le 3 octobre 1528, de conclure un traité à Gorinchem par lequel il se reconnaissait vassal de l'Empire; mais sa haine pour la maison d'Autriche, loin de s'éteindre, se révéla en 1538, par un dernier effort; il convoqua à Arnheim les quatre quartiers de Gueldre, et les engagea à se donner à la France. Cette proposition fut si mal accueillie qu'on pensa dès lors à lui donner un successeur. Les états s'étant donc assemblés à Nimègue, le contraignirent, le 27 janvier 1538, à faire cession de son duché à Guillaume dit *le Riche*, duc de Clèves, de Berg et de Juliers, moyennant une pension de quarante-deux mille florins. Il mourut de chagrin peu après.

Quelques historiens ont comparé ce prince à Annibal, d'autres à Mithridate; la vérité est qu'il se montra toujours habile et ferme dans des circonstances bien difficiles et que l'histoire ne lui reproche aucun acte de cruauté.

Pontanus, *Historiæ Geldricæ*, lib. XI, 532 à 712. — Cerisier, *Histoire des Provinces-Unies*, II, 389. — Dujardin, *Histoire des Provinces-Unies*. — Egmond, *Chron.*, 59. — *Chronica Geldrica*, 26. — *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*, IX, 332, et XI, 467. — *Chronologie des Ducs de Gueldre;* dans l'*Art de vérifier les dates*, XIV, 297. — François Le Petit, *Grande Chronique de Hollande*. — Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, X, 63.

EGMOND (*Lamoral* D'), prince de Gâvre, baron de Fiennes, etc., fils de Jean IV, né en 1522, exécuté le 5 juin 1568. Il accompagna Charles-Quint dans son expédition d'Alger en 1544, et deux ans après fut nommé chevalier de la Toison d'Or avec ce même duc d'Albe qui plus tard le fit périr sur l'échafaud. Philippe II le créa général de cavalerie. Lamoral d'Egmont se signala dans les guerres de l'Espagne contre la France, aux batailles de Saint-Quentin (1557) et de Gravelines (1558). Ses richesses étaient considérables, ses services éclatants, ses alliances puissantes; car il avait épousé, le 22 mai 1544, Sabine, comtesse palatine, plus tard duchesse de Bavière, et ce mariage avait été célébré à Spire avec une magnificence princière, en présence de l'empereur, du roi Ferdinand, de l'ar-

chiduc Maximilien, des électeurs et d'autres princes de l'Empire. Il prit part aux événements importants qui signalèrent cette époque. C'est ainsi qu'il eut un commandement dans l'armée envoyée par le comte de Buren à Charles-Quint, lors de la ligue de Smalkalde, et suivit cet empereur au siége de Metz. Il appuya les premiers troubles des Pays-Bas, tout en engageant Marguerite de Parme à une grande modération. L'insurrection prit un caractère plus violent après l'arrivée du cruel duc d'Albe (*voy*). Celui-ci fit tomber sous la hache du bourreau les têtes les plus illustres des Pays-Bas. Les comtes d'Egmond et de Horn furent eux-mêmes arrêtés, enfermés pendant neuf mois dans la citadelle de Gand, puis amenés à Bruxelles par dix compagnies espagnoles et un détachement de cavalerie. En vain l'empereur, les villes libres d'Allemagne et des personnages élevés sollicitèrent la grâce de ces deux seigneurs; en vain la sœur de Horn et la femme de Lamoral firent retentir l'Europe de leur douleur : le duc d'Albe rendit la fatale sentence. Depuis longtemps il haïssait Egmond : aussi fut-il sourd aux prières du vertueux évêque d'Ypres, Martin Rithove, qu'il avait mandé pour confesser les deux comtes, et qui, suppliant, à genoux, les yeux mouillés de larmes, le conjurait de leur laisser la vie. Egmond se prépara à la mort avec un admirable courage. Il écrivit le jour même de l'exécution à Philippe II, en français, une lettre pleine de noblesse et de dignité (1), une autre à sa femme, où respirent les sentiments les plus touchants; et pour ne pas *donner à son âme le temps de tomber dans le désespoir*, il demanda qu'on ne différât point son exécution. Quand la garde vint pour le conduire au lieu du supplice, il refusa de se laisser garrotter, « parce que, disait-il, il irait volontairement à la mort ». Il portait sur son vêtement de nuit, en damas rouge, un manteau de soie noire. L'échafaud, tendu de drap de la même couleur, était entouré de 1,900 soldats. A la suite du condamné marchaient le mestre de camp Julien Romero, puis le grand-prévôt, le bâton rouge à la main, et sous l'instrument du supplice se cachait le bourreau. Egmond eût voulu parler au peuple; mais l'évêque Rithove lui remontra les conséquences fâcheuses que cela pourrait avoir pour ses amis, et Egmond se tut. Jusqu'au dernier moment, il crut à l'intention du gouvernement espagnol de faire seulement un acte de terreur; il interrogea Julien Romero, dont le regard baissé lui fit comprendre que l'arrêt était irrévocable. Egmond s'agenouilla alors devant l'autel, récita l'oraison dominicale, baisa le crucifix d'argent que lui tendait l'évêque qui lui donna l'extrême-onction, puis ayant abaissé sur ses yeux sa toque de soie noire, il inclina la tête et reçut le coup mortel. Ce fut ensuite le tour du comte de Horn. De nombreux spectateurs vinrent tremper leurs mouchoirs dans le sang des victimes. Une femme, jadis aimée d'Egmond, Jeanne Lavil, tomba morte à la vue du supplice du comte. La mort du comte d'Egmond (1) et celle du comte de Horn furent comme le signal d'une révolte générale, que suivirent trente ans d'une guerre acharnée. On trouve à la suite de la traduction de Strada, imprimée par Pierre Foppens, sous le nom de Michiels d'Amsterdam, presque toutes les pièces du procès d'Egmond.

PHILIPPE D'EGMOND, fils de Lamoral, resta fidèle à Philippe II, le servit en France dans les guerres de la Ligue, et insulta à la mémoire de son père par des paroles dignes de l'esprit qui animait le *Démon du Midi* et ses agents. Philippe d'Egmond avait pris pour devise : *Nil mihi tollit hyems*.

Cette branche des d'Egmond s'éteignit dans la personne du comte *Procope-François* D'EGMOND, mort en 1707, général de cavalerie en Espagne et brigadier des armées françaises. [*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Cloët, *Éloge hist.*, Bruxelles, 1823. — Bercht, *Geschichte des Grafen Egmond;* Leipzig, 1810. — La Grande *Chronique de Hol.* — Schiller.

II. *Egmond* comtes de Buren.

EGMOND (*Frédéric*, comte de BUREN et D'), vivait en 1459. Il était second fils de Guillaume Ier, comte d'Egmond, et eut en partage la seigneurie d'Ysselstein; ayant épousé Marie de Culembourg, il devint comte de Buren, du chef de sa femme.

EGMOND (*Floris* D'), fils du précédent, mort à Buren, le 14 octobre 1539. Il était chevalier de la Toison d'Or, et accompagna, en 1501, l'archiduc Philippe et la princesse Jeanne dans leur voyage en Espagne, fut gouverneur de Frise en 1515, et capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes au service de l'archiduc Maximilien. Les Frisons s'étant révoltés en 1516, à la sollicitation de Charles d'Egmond, duc de Gueldre, Floris marcha contre eux, et les défit près de Gorcum; il força son parent Charles à lever le siége de Leuwarden, prit Dockum, fit la paix avec Edouard IV, comte d'Ost-Frise, et assiégea inutilement Sneeke en 1517. Ayant été nommé général de l'armée impériale contre François Ier, roi de France, il entra en Picardie, en 1522, prit et brûla Doullens. La devise de Floris était : *Sans faulte.*

EGMOND (*Maximilien* D'), fils du précédent,

(1) Cette lettre était ainsi conçue : « Sire, j'ai entendu ce matin la sentence qu'il a plu à votre majesté faire décréter contre moi, et combien que jamais mon intention n'ait été de rien traiter ni faire contre la personne ni le service de votre majesté, ni contre notre vraie, ancienne et catholique religion, si est-ce que je prends en patience ce qu'il plaît à mon bon Dieu de m'envoyer. Et si j'ai, durant ces troubles, conseillé ou permis de faire quelque chose qui semble autre, ce n'a toujours été qu'avec une vraie et bonne intention du service de Dieu et de votre majesté, et pour la nécessité du temps. Pourquoi je prie Votre Majesté me le pardonner et avoir pitié de ma pauvre femme, de mes enfants et serviteurs, vous souvenant de mes services passés; et, sur cet espoir, m'en vais me recommander à la miséricorde de Dieu. De Bruxelles, prêt à mourir, le 5 juin, etc. »

(1) On sait que Gœthe en a fait le sujet d'un drame plein d'émotions et d'intérêt.

mort à Bruxelles, en décembre 1548. Il fut l'un des meilleurs capitaines de son temps. Il était chevalier de la Toison d'Or et gouverneur de Frise. Nommé général dans l'armée impériale, il conduisit les troupes de Bourgogne contre les princes protestants d'Allemagne. En 1536, comme maréchal de l'armée impériale levée contre François Ier, il commandait trente mille fantassins et huit mille cavaliers. Il assiégea et prit la ville de Saint-Pol, qu'il brûla, en haine de ce que le gouverneur avait fait pendre un héraut d'armes qui était venu le sommer, prit ensuite Montreuil-sur-Mer, et assiégea inutilement Thérouanne. Il mourut d'une esquinancie. On rapporte que, comme on désespérait de sa santé, André Vesale, médecin célèbre, lui prédit l'heure et presque le moment de sa mort; qu'alors le comte fit un festin à ses amis, auxquels il donna de riches présents, et qu'enfin, s'étant remis dans le lit, il mourut peu de temps après, et précisément au temps que Vésale lui avait dit. « Il était, dit De Thou, grand dans la guerre et dans la paix : sa fidélité, sa magnificence, les bons services qu'il avait rendus à l'empereur, lui avaient acquis sa bienveillance. » La branche des comtes d'Egmond-Buren s'éteignit dans la personne de Maximilien, qui ne laissa qu'une fille, nommée Anne, laquelle épousa Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

La Grande Chronique de Hollande. — Maurice, *Éloges des chevaliers de la Toison d'Or.* — De Thou, *Hist*, l. V.

EGMOND. *Voy.* PIGNATELLI.

EGMOND VAN DER NYENBURG (*Jean-Gilles*), voyageur néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fit en 1620 un voyage dans le Levant et dans l'Asie occidentale, dont la relation manuscrite, jointe à celle du voyage de Jean Heymann, entrepris de 1700 à 1709, a été publiée sous ce titre : *Reisen door een gedeelte van Europa, Klein Asien in het H. Land, etc. door J. A. van Egmond en Jo. Heymanns;* Leyde, 1757, 1758, 2 vol. in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

***EGMOND** (*Justus* VAN), peintre hollandais, né à Leyde, en 1602, mort à Anvers, le 8 janvier 1674. Il vint en France, et y fit un long séjour. Il fut successivement peintre de Louis XIII et de Louis XIV, et un des douze membres lors de la création de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture de Paris, le 20 janvier 1648. Van Egmond fut le plus actif des collaborateurs aux entreprises de Vouet; il peignait avec un grand talent l'histoire en grand et en petit. Il jouissait d'une considération méritée, et lorsqu'il voulut quitter la France, il reçut de riches présents du roi Louis XIV. Van Egmond se fixa à Anvers, où l'on voit son tombeau, dans l'église Saint-Jacques.

Descamps, *Vies des Peintres Hollandais*, I, 292.

EGMOND. *Voyez* THÉODORE, NICOLAS et LÉON (D').

***EGNATIUS**, nom d'une famille d'origine samnite (*gens Egnatia*), résidant en grande partie à Teanum. A la fin de la guerre sociale, la plupart des membres de cette famille allèrent s'établir à Rome, et deux d'entre eux entrèrent au sénat. Les principaux membres de la *gens Egnatia* sont :

***EGNATIUS** (*Gellius*), général samnite, vivait vers 300 avant J.-C. Il fut un des principaux chefs samnites dans la troisième grande guerre qui éclata en 298. A la fin de la seconde campagne, les Samnites semblaient entièrement soumis; mais l'année suivante Gellius Egnatius pénétra en Étrurie, malgré la présence des Romains dans le Samnium, et décida les Étrusques à se joindre à lui contre leurs ennemis communs. Cette confédération obligea les Romains à abandonner momentanément le Samnium; mais les forces des alliés furent défaites par les armées combinées des consuls L. Volumnius et Appius Claudius. Dans la quatrième campagne, en 295, Egnatius engagea les Gaulois et les Ombriens à entrer dans la confédération. Mais les alliés eurent le tort de diviser leurs forces. Les Gaulois et les Samnites, séparés des Étrusques et des Ombriens, rencontrèrent l'armée romaine près de Sentinum. Dans une bataille décisive, signalée par le dévouement héroïque de P. Decius, les confédérés furent vaincus, et Egnatius fut tué.

Tite-Live, X, 18-29.

***EGNATIUS** (*Marius*), général samnite, un des principaux chefs des Italiotes dans la guerre des Marses, mort en 89 avant J.-C. Il fut un des douze chefs choisis en 90 pour combattre sous les ordres des deux consuls. Tite-Live l'appelle le commandant des Samnites. Son premier fait d'armes fut la prise de Venafrum, dont il s'empara par trahison, et où il détruisit deux cohortes romaines. Peu après, aux environs de Teanum, dans un défilé du mont Massique, il tomba à l'improviste sur l'armée du consul L. César, et la mit en déroute. L'année suivante, il périt dans un combat contre les Romains commandés par les préteurs C. Cosconius et Lucceius. — M. Prosper Mérimée a ingénieusement conjecturé que M. Marius de Sidicinum, mentionné par Aulu-Gèle comme le premier personnage de sa cité (*suæ civitatis nobilissimus homo*), et qui fut traité avec tant d'indignité par un consul, probablement en 123, était le père ou le proche parent de Marius Egnatius.

Tite-Live, *Epist.* LXXV. — Appien, *Bel. Civ.*, I, 40, 41, 45. — Prosper Mérimée, *Essai sur la Guerre Sociale.*

***EGNATIUS** (*Caius*), homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Admis dans le sénat romain, il en fut chassé par les censeurs.

Cicéron, *Pro Cluent.*, 48.

***EGNATIUS**, fils du précédent, fut aussi admis dans le sénat, et il continua d'en faire partie après l'expulsion de son père. Celui-ci le déshérita.

Cicéron, *Pro Cluentio.*

* **EGNATIUS**, probablement fils du précédent, vivait vers 60 avant J.-C. Il accompagna Crassus dans l'expédition contre les Parthes, et après la défaite de ce général, il s'échappa avec trois cents cavaliers. Appien parle de deux Egnatius, le père et le fils, qui furent compris dans la proscription de l'année 43. « A l'approche des meurtriers, dit l'historien, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et périrent frappés du même coup.» Ces deux proscrits sont peut-être les mêmes que les deux Egnatius précédents. On trouve mentionné dans Cicéron un EGNATIUS SIDICINUS, avec lequel l'orateur était en relations pour affaires d'argent.

Plutarque, *Crassus*, 27. — Appien, *Bel. Civ.*, IV, 21. — Cicéron, *Ad Att.*, VI, 1.

* **EGNATIUS**, poëte romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était antérieur à Virgile. Macrobe cite de lui quelques vers d'un poëme *De Rerum Natura*.

Macrobe, *Sat.*, VI, 5.

* **EGNATULEIUS**, général romain, vivait vers 50 avant J.-C. Il était questeur en 44, et commandait la quatrième légion, qui abandonna Antoine et se déclara pour Octave César. Cicéron proposa au sénat de permettre à Egnatuleius d'obtenir, en récompense de cette action, les charges publiques trois ans avant le temps légal.

Cicéron, *Philip.*, III, 3, 15; IV, 2; V, 16.

EGNAZIO (*Giovanni - Baptista* CIPELLI, surnommé), littérateur vénitien, né à Venise, en 1473, mort dans la même ville, le 4 juillet 1553. Son nom de famille était *Cipelli*, mais il le changea pour celui d'*Egnazio*, sous lequel il est plus connu. Il fut élève d'Ange Politien et condisciple de Léon X, dont il demeura constamment l'ami. Egnazio professa les belles-lettres à Venise dès 1496. Il trouva un compétiteur dans Marc-Antonio Sabellico, et une polémique acharnée s'engagea entre les deux professeurs. Les deux adversaires ne se réconcilièrent qu'au lit de mort de Sabellico, dont Egnazio prononça l'éloge funèbre. Il avait alors embrassé l'état ecclésiastique et obtenu le titre de notaire de la république vénitienne. En 1515, il alla, au nom de son gouvernement, complimenter le roi de France, François I[er], alors à Milan, et reçut de ce monarque une riche médaille commémorative. Cette mission et la manière dont il s'en acquitta lui attirèrent la haine de Charles-Quint; mais la haute admiration que ses concitoyens avaient pour ses talents le préserva des persécutions de l'empereur. Devenu vieux, il pria qu'on le déclarât *emeritus;* mais on ne put d'abord se résoudre à lui accorder cette faveur, parce qu'on la crut préjudiciable aux études. Presque octogénaire, il obtint enfin, en 1549, une retraite bien méritée; et par un décret du conseil des Dix, ses émoluments lui furent maintenus et ses biens affranchis de toutes impositions. Suivant quelques auteurs, Egnazio était d'un caractère vindicatif et emporté; on dit même qu'engagé un jour dans une discussion avec Robertel, qui avait censuré plusieurs de ses ouvrages, il lui donna un coup d'épée dans le ventre, dont le critique faillit mourir. Cette action paraît peu probable de la part d'un prêtre. On a de Egnazio : *De Cæsaribus*, *libri III*, *a dictatore Cæsare ad Constantinum Palæologum*, *hinc a Carolo M. ad Maximilianum Cæsarem;* 1516; — *Racemationes*; dans la *Lampas critica* de Gruter.

Vossius, *De Hist. Lat.* — Sax, *Onom. liter.*, III, 62. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Clément, *Bibliothèque curieuse*, VIII.

* **ÉGOBILLE, ESCOBILLE, SCUBICULE** ou **SCUVICULE** (Saint), martyrisé vers l'an 400. Il était diacre de saint Nicaise, et le suivit dans sa prédication dans le Vexin. Ils étaient accompagnés d'un prêtre, nommé Quirin ou Cérin, appartenant à l'Église de Lyon. Après avoir prêché à Conflans, Andresy, Triel, Vaux, Meulan, Mantes, Monceaux et La Roche-Guyon, ils furent arrêtés par les païens et décapités dans un lieu nommé Vadiniac (aujourd'hui Gany-sur-l'Epte). Les trois martyrs furent enterrés dans une île, sur laquelle on a élevé depuis une chapelle. Pour ce qui est de leurs reliques, le lieu qui les possède est incertain; mais elles sont particulièrement vénérées à Gany, à Meulan et à l'abbaye de Malmédy (duché de Luxembourg). L'Église honore saint Égobille le 11 octobre.

Usuard, *Martyrolog.* — Tillemont, *Histoire de saint Denis.* — Le P. Pommeroye, *Histoire des Archevêques de Rouen.* — Baillet, *Vies des Saints*, III, 11 octobre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Abbé Godescard, *Vies des Martyrs*, etc., 11 octobre.

* **ÉGOGNI** (*Ambrogio*), peintre milanais, contemporain de Léonard de Vinci. A Nerviano on conserve un beau tableau de cet artiste, avec la date de 1527.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

ÉGON. *Voyez* FURSTEMBERG.

* **EGOZEO** (*Menachem*), rabbin, écrivait au quinzième siècle. Il est auteur d'un *Commentaire sur la Genèse*, imprimé à Belvédère, près de Constantinople. Ce rabbin publia aussi une collection de consultations légales de différents rabbins, réimprimée à Constantinople, à Prague, et à Mantoue au seizième siècle.

AL. B.

Rossi, *Dizionario storico degli Ebrei.*

EGUIA (*François-Ramon* DE), général et homme d'État espagnol, né à Durango (Biscaye), en 1750, mort à Madrid, en 1827. Il se distingua dans la guerre que l'Espagne eut à soutenir contre Napoléon I[er]. En 1812 il commandait une division de l'armée de Valence, destinée à renverser la constitution. Ce fut lui qui marcha le premier sur Madrid en 1814, et fut nommé alors ministre de la guerre, en échange du gouvernement de la Nouvelle-Castille. Après sa sortie du ministère, il fut nommé capitaine général de Grenade, et remplit de constitutionnels les prisons du saint-office. Les événements de 1820 le forcèrent de se réfugier en France, où

il prit une part active à l'organisation de l'armée dite *de la Foi*, et rentra dans sa patrie à la suite de l'armée française. CH—P—C.

Biog. univ. et port. des Contemp. — *Renseignements particuliers.*

César, *Bel. Civ.*, III, 59, 60, 84.

* **EGUIARA Y EGUREN** (Don *Juan-Jose* DE), biographe mexicain, mort vers 1775. Il était chanoine de Mexico, et professeur émérite de théologie à l'université de la même ville, après en avoir été recteur. Il avait rassemblé de nombreux documents, et commença la publication de la *Bibliotheca Mexicana, seu historia virorum in America boreale natorum;* Mexico, 1775, in-fol. Malheureusement la mort vint le saisir au commencement de cette œuvre grande et utile. Un seul volume, contenant les lettres A, B, C, fut publié, et encore est-il excessivement rare. C'est le dictionnaire historique des littérateurs mexicains et des auteurs de tous pays qui ont habité le Mexique. La biographie de chaque auteur est suivie d'un article bibliographique détaillé, mais sans appréciation. On doit cependant reprocher à Eguiaria d'avoir suivi l'ordre alphabétique des prénoms, plutôt que celui des noms de famille, sous lequel les auteurs sont généralement plus connus.

Dictionnaire historique, édit. de 1822. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **EGHWATI** (*Hadji Ibn-ed-din* AL-) (c'est-à-dire le fils de la religion, le pèlerin d'Eghwat), voyageur arabe, né à Eghwat (Algérie), vivait en 1242 de l'hégire (1826 de J.-C.). On a de lui : *Notes of a Journey into the interior of northern Africa* (Notes recueillies dans un voyage à travers l'Afrique septentrionale). L'original de cet ouvrage, écrit en arabe, est resté manuscrit; mais W.-B. Hodgson en a donné, sous le titre cité, une traduction anglaise dans le t. I des *Miscellaneous Translations from oriental languages;* Londres, 1831, in-8°. L'auteur fait connaître plusieurs localités situées dans le Belad-el-Djérid, le nord du Sahara et l'État de Tunis, dont aucun voyageur n'avait encore fait mention. Il donne des notions, souvent trop concises, sur les productions et les ressources de chaque pays, sur les monnaies qui y ont cours, les mœurs, l'industrie, la langue et la religion des habitants.
E. BEAUVOIS.

Nouv. Annales des Voyages, an. 1832, t. IV, p. 129-145.

* **EGUS** ou **ÆGUS**, général allobroge, vivait vers 50 avant J.-C. Lui et son compatriote Roscillus servirent avec une grande fidélité César dans la guerre des Gaules, et furent traités par lui avec distinction. Tous deux l'accompagnèrent dans sa campagne contre Pompée; mais ayant eu à se plaindre de lui à l'occasion du partage du butin, ils passèrent dans l'autre parti. Egus fut plus tard tué, dans un engagement entre la cavalerie de César et celle de Pompée.

EHINGEN (*Georges* D'), voyageur allemand, né vers 1435, mort vers la fin du quinzième siècle. Georges d'Ehingen était de noble race. Burckard, son aïeul, combattait en 1333, à la bataille de Weil, et devint, en 1407, seigneur du burg d'Ehingen, situé dans l'ancien cercle de Souabe, aujourd'hui compris dans le royaume de Wurtemberg. Le père de Georges, nommé Rudolphe d'Ehingen, maréchal du comté de Zilly, épousa en 1407 Agnès d'Haimertingen. A cette époque, cinq gentilshommes se marièrent dans le pays. Agnès et Rudolphe furent l'un des cinq couples, qui donnèrent ensemble naissance à cent enfants. Georges d'Ehingen, fruit de cette alliance, eut trois frères et quinze sœurs. D'après ce qu'il nous apprend lui-même, il survécut à ses quatre-vingt-dix-neuf contemporains. De ces détails autobiographiques, nous induirons que, selon toute vraisemblance, Georges d'Ehingen atteignit une longévité considérable.

Jeune encore, Georges d'Ehingen, habita successivement le château paternel de Killperg, la cour d'Inspruck en Tyrol, et Prague en Bohême. Il fut d'abord page, puis écuyer tranchant de Sigismond d'Autriche, comte de Tyrol, et de la comtesse sa femme, Éléonore, fille de Jacques Ier, roi d'Écosse. Il devint ensuite chambellan d'Albert d'Autriche, duc de Carinthie, frère de l'empereur Frédéric III. Albert l'emmena avec lui à Prague pour assister au sacre de Ladislas le Posthume, roi de Bohême, qui fut couronné dans cette ville, le 28 octobre 1453. Georges d'Ehingen à cette occasion fut élevé par le roi à la dignité de chevalier. De retour en Souabe, pour éviter l'oisiveté, Ehingen résolut de s'expatrier et d'aller chercher de glorieuses aventures. Il apprit que la milice de Rhodes ou de Saint-Jean-de-Jérusalem se préparait à une campagne contre les Turcs. Il partit pour la Terre Sainte, en compagnie d'un commandeur de Saint-Jean, se rendit à Venise, et de là s'embarqua pour Rhodes, où il séjourna douze mois. Mais l'expédition projetée n'eut point lieu : Ehingen poursuivit son voyage, errant pour son propre compte, et fit voile vers la Syrie. Il débarqua d'abord à Beirouth; puis il parcourut Tyr, Saphed, Naplouse, Nazareth, et séjourna quinze jours à Jérusalem. Il voulait pousser jusqu'à Sainte-Catherine du mont Sinaï et à Babylone; mais ayant été détroussé par les Arabes, il s'estima heureux de leur échapper en laissant entre leurs mains trente ducats de rançon, et vint s'embarquer sur les bouches du Nil, à Alexandrie, d'où il fit voile pour l'île de Chypre. Après avoir visité ce royaume et de nouveau touché Rhodes, il reprit la mer jusqu'à Venise. Ehingen, de retour au sein de ses foyers, vint embrasser son père, en 1454, au château de Killperg, rapportant pour tout trophée de son expédition chevaleresque un fragment de la sainte-couronne d'épines, dont le grand-maître de Rhodes lui avait fait présent, et qu'il plaça dans la chapelle de Killperg. Ehingen résida quelque temps encore en Allemagne, mais pour reprendre bientôt ses courses aventureuses. Il se remit en route en

1455, accompagné d'un autre chevalier, nommé Georges de Rampsiden, natif de Saltzbourg. Ils avaient chacun sous leurs ordres trois écuyers et un valet, et formaient ainsi une petite troupe de dix cavaliers. Ehingen dirigea d'abord vers la France leur expédition. Ils ne s'arrêtèrent point longtemps à la cour de Charles VII, qui lui-même menait alors, dans le Forez, une existence nomade. Ils visitèrent ensuite, à Angers, la cour de René, roi de Sicile. De là ils se rendirent à Pampelune, où deux rois, le père et le fils, se disputaient le trône de Navarre. Ils passèrent alors en Portugal. Là, Alphonse V l'Africain les accueillit comme des bienvenus, et leur procura ce qu'ils cherchaient, une occasion de se signaler contre les infidèles. Nommé capitaine au service du roi Alfonse, Ehingen, toujours suivi de sa petite troupe, après un séjour délicieux dans ce royaume, s'embarqua au sud du Portugal, et se dirigea vers Ceuta. Alfonse avait depuis peu conquis cette ville sur les Maures, et se trouvait en guerre avec eux. Une campagne de sept mois contre les Sarrasins permit à Ehingen de les connaître et de les combattre. Il prit part alors à une série nombreuse de siéges et de batailles. Enfin, la cause des deux camps fut remise à un combat singulier entre deux champions, l'un musulman, l'autre chrétien. Ehingen eut la gloire d'être choisi pour remplir ce dernier rôle. Après une lutte opiniâtre, il terrassa son adversaire, et lui coupa la gorge avec son épée. Ehingen, triomphant, retourna en Portugal, où le roi le combla de présents et d'honneurs. Ensuite Ehingen et ses compagnons passèrent en Espagne. Il s'y distingua de nouveau par ses prouesses contre les Maures de Grenade. Mais il reçut à la jambe une blessure dont il ne se guérit qu'imparfaitement et dont il souffrait encore beaucoup plus tard, à l'âge où il écrivait dans la retraite la relation de ses voyages. Ayant donc pris congé du roi de Castille, il traversa encore une fois le Portugal, le nord de l'Espagne, la France, visita les rois d'Angleterre et d'Écosse, et revint enfin dans sa patrie, en 1457.

Tous les renseignements qui précèdent sont extraits ou résumés d'un mémorial circonstancié, rédigé par Georges d'Ehingen, et dont le manuscrit original se conserve, sous le n° 141 dans la classe de l'histoire, à la bibliothèque royale de Stuttgard. On y trouve en outre beaucoup de détails, très-instructifs et très-intéressants, que nous n'avons pu reproduire et qui n'ont point encore été traduits intégralement en français. Ce volume est décoré de neuf miniatures peintes sur parchemin, par une main très-habile, et offrant des portraits, évidemment fidèles et authentiques, de neuf d'entre les souverains qu'avait visités le voyageur. Le mémorial d'Ehingen a été publié deux fois dans le texte original, en Allemagne, sous les titres suivants : *Itinerarium, das ist historische Beschreibung weiland*, etc.; édité par Raymond Fugger, avec des gravures de Dominique Custos (d'Anvers); Augsbourg, 1600, in-4°; et par le docteur Pfeiffer, l'un des bibliothécaires de Stuttgard, en 1842, dans la *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgard*, tome II, in-8°. Une troisième édition, abrégée, avec texte et notice en français, a été publiée récemment, sous ce titre : *Notice d'un manuscrit souabe contenant la relation des voyages... de Georges d'Ehingen, etc., avec les portraits dessinés sur les originaux, par M. Vallet de Viriville*; Paris, Didron, 1855, in-4°. A. V. de V.

Manuscrit de Stuttgard et éditions citées.

EHINGER (*Élias*), théologien allemand, né le 7 septembre 1573, mort le 28 novembre 1653. Il étudia d'abord à Augsbourg, d'où il se rendit, en 1593, à Wittemberg, et trois ans plus tard il reçut le titre de maître. En 1597 il vint à Tubingue, y fut recommandé au baron David Enenckel, et par suite nommé prédicateur à Albertsberg. En 1603 il devint pasteur à Kæfermarck, dans la haute Autriche; mais ses croyances lui suscitèrent des difficultés, qui l'obligèrent de se retirer à Rothembourg, où il dirigea l'école de la localité; en 1605 et en 1617 il obtint du sénat d'Augsbourg une chaire de professeur, et en 1618 il devint recteur et bibliothécaire; en 1629, par suite de dissidences religieuses, il dut quitter Augsbourg, où il revint en 1632; il n'y trouva pas le repos qu'il cherchait : la guerre sévissait alors dans la province. De 1635 à 1649, Ehinger fut chargé de la direction du gymnase de Ratisbonne. On a de lui : *Apostolorum Canones et conciliorum Decreta, græce et latine*; Wittemberg, 1614, in-4°; — *Quæstiones theologicæ et philosophicæ Cæsarii S. Gregorii Nazianzeni fratris, gr. et lat.*; Augsbourg, 1626, in-4°; — *Poggii De Infelicitate Principum*; Francfort, 1629, in-4°; — *Catalogus Bibliothecæ Augustanæ*; Augsbourg, 1639, in-fol.; — *Thesaurus Antiquitatum Ecclesiæ*; Francfort, 1662, in-4°.

Sedler, *Univ. Lexic.*

EHLERS (*Martin*), philosophe allemand, né à Nortorf, le 6 janvier 1732, mort le 9 janvier 1800. Il se voua à l'enseignement, devint recteur de l'école de Seeberg en 1760, et remplit des fonction analogues à Oldenbourg et Altona de 1769 à 1771. Il vint à Kiel en 1776, et y mourut, professeur titulaire de philosophie. On a de lui : *Gedanken von den zur Verbesserung der Schulen nothwendigen Erfordernissen* (Pensées sur les changements qu'exige l'amélioration des écoles); Altona, 1666; — *Sammlung kleiner das Schul-und Erziehungswesen betreffender Schriften* (Recueil de petits écrits concernant les matières d'éducation et d'enseignement); Flensbourg, 1776; — *Winke für gute Fürsten, Prinzenerzieher und Volksfreunde* (Avis à l'adresse des bons princes, des précepteurs de princes et des amis du peuple); Kiel, 1786,

in-8°; — *Betrachtungen ueber die Sittlichkeit der Vergnügen* (Considérations sur la moralité des jouissances); Flensbourg, 1779 et 1790, 2e édit.

Salzmann, *Denkwürdigkeiten aus dem Leben ausgezeichneter Teutschen des* 18 *Jahrh.* — Meusel, *Lexikon der vom Jahr* 1750-1800 *verstorbenen deutschen Schriftsteller.*

EHRENBERG (*Jean*), voyageur allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. En 1556, il visita la Palestine. La relation de ce voyage fut publiée avec celle de David Ecklin; Bâle, 1576.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **EHRENBERG** (*Frédéric*), théologien allemand, né à Elberfeld, le 6 décembre 1776. Il fut prédicateur à Plettemberg en 1798, et à Iserlohn en 1803. En 1806 il obtint le titre de conseiller supérieur du consistoire, et de prédicateur aulique en 1834. Ses ouvrages, assez nombreux, traitent particulièrement de l'éducation religieuse de la femme; les principaux sont: *Handbuch für die æsthetische moralische und religiöse Bildung des Lebens mit besonderer Rücksicht auf das weibliche Geschlecht* (Manuel pour la conduite esthétique, morale et religieuse de la vie dans les rapports surtout avec le sexe féminin); Elberfeld, 1807; — *Weiblicher Sinn und weibliches Leben* (La Vie et le caractère feminin); Berlin, 1809 et 1836; — *Blætter dem Genius der Weiblichkeit geweiht* (Feuilles volantes consacrées au génie de la femme); Berlin, 1809; — *Andachtsbuch für Gebildete des weiblichen Geschlechts* (Livre de méditation pour les personnes bien élevées appartenant au sexe féminin); — *Der Charakter und die Bestimmung des Mannes* (Caractère et destination de l'homme); 1808 et 1822, 2e édit.; — *Eusebia*, *Blætter für die häusliche Andacht* (Eusébie: pages de méditation domestique); Leipzig, 1838.

Conversat. Lexik.

* **EHRENBERG** (*Chrétien-Godefroi*), célèbre naturaliste allemand, né le 17 avril 1795, à Delitsch (Saxe prussienne). Après avoir fait ses humanités à Schulpforta, il vint, en 1815, étudier à l'université de Leipzig la médecine, au lieu de la théologie, à laquelle il devait se destiner. Appelé en 1817 à Berlin par la loi du service militaire, il se lia avec Hemprich, qui devait plus tard l'accompagner dans ses voyages. Les premiers travaux de M. Ehrenberg se rapportent à des recherches physiologiques. Il comptait encore parmi les étudiants lorsqu'en 1818 il composa un traité sur la connaissance systématique des champignons, inséré dans les *Annales de Botanique* de Schrader, Sprengel et Link; et la même année, lors de sa promotion au doctorat, il publia une dissertation intitulée: *Sylvæ mycologicæ Berolinenses*, ainsi que les résultats de ses recherches sur le développement des mucédinées et autres cryptogames. Dans ce dernier mémoire, M. Ehrenberg fit connaître 248 espèces trouvées par lui autour de Berlin, et parmi lesquelles il y en avait soixante-deux inconnues jusque alors. En 1819 il publia sur les *Syzygites* un traité qui fut plus tard inséré dans les *Mémoires de la Société des Amis des Sciences naturelles* de Berlin. En 1820 il exposa d'une manière plus détaillée ses observations sur le développement des champignons et sur les moisissures, dans la *Flore* de Ratisbonne et dans le 10e volume des *Mémoires de l'Académie Léopoldine des Naturalistes*, à Bonn, académie dont il avait été reçu membre peu de temps auparavant.

En avril 1820, l'Académie des Sciences de Berlin lui fournit, ainsi qu'à son ami le docteur Hemprich, les moyens de réaliser un de ses vœux les plus chers, celui de faire un voyage scientifique en Égypte, contrée où le général de Minutoli se rendait alors pour en étudier les antiquités. Les deux amis s'embarquèrent au mois d'août à Trieste pour Alexandrie, et, après avoir exploré la côte de Libye, ils se rendirent d'Alexandrie jusqu'à Kasr-Eschdaebie, et revinrent dans ce port par l'oasis d'Amoun. Pendant l'année 1821, ils visitèrent l'Égypte moyenne, surtout les pyramides autour de Fayoum, et entreprirent un plus grand voyage par Thèbes à Dongolah, après que M. Ehrenberg se fut rétabli d'une fièvre nerveuse qui pendant quatre mois l'avait retenu près de Saccara. Arrivés à Dongolah, en février 1822, ils entrèrent en relations amicales avec le gouverneur Abdim-beg, qui, ayant vu les dessins de M. Ehrenberg, l'engagea à lui faire le plan d'une forteresse à construire. Le naturaliste eut beau s'en défendre et assurer que cette tâche était au-dessus de ses forces, Abdim-beg insista, et M. Ehrenberg, vaincu par les instances de ce chef, se mit à l'œuvre. En moins de deux mois le plan qu'il avait donné fut exécuté, et on vit s'élever le fort de Kasr-Dongolah el-Gedide, siége actuel du gouverneur. Comblés de présents, les deux amis, sous la protection d'Abdim-beg, s'avancèrent jusqu'à Ambukohl, dans le Dongolah supérieur. M. Ehrenberg s'y étant arrêté, le docteur Hemprich fit une excursion dans le désert, vers Sennaar, d'où il rapporta un riche butin d'animaux curieux, qui furent envoyés à Berlin en 1822. Tandis que ce dernier retourna, au mois d'août, à Alexandrie, pour mettre leurs diverses collections en sûreté, M. Ehrenberg et sa suite, restés à Ambukohl, furent atteints du typhus, auquel ils n'échappèrent que par miracle. Il demanda à être conduit dans une barque au fort d'Abdim-beg; et à peine eut-il quitté la ville qu'elle fut reprise par les habitants de Dongolah, qui en massacrèrent la garnison. Le gouverneur se disposant à marcher contre les rebelles, M. Ehrenberg préféra se replier jusqu'à Thèbes. Des lettres de son ami Hemprich, qu'il y trouva, le décidèrent à se rendre au Caire. Ils visitèrent ensemble, au printemps de l'année 1823, les environs de Da-

miette, dans la basse Égypte, et entreprirent bientôt après un voyage à Suez. En poursuivant leur course, M. Ehrenberg, à défaut de baromètre, mesura le Sinaï avec un simple thermomètre et en comptant les degrés à partir du couvent. Son calcul s'accorde à peu de chose près avec les observations faites depuis par M. Ruppell. Il trouva que le couvent est à 5,400 pieds au-dessus du niveau de la mer; mais le véritable mont Sinaï s'élève jusqu'à 7,400 pieds. Quant aux plus hauts sommets de la montagne, il les estima à environ 8,400 pieds au-dessus de la mer. Après diverses courses scientifiques en Syrie et en Arabie, M. Ehrenberg eut le malheur de perdre son compagnon. Hemprich fut enlevé d'une fièvre quarte à Massaua, île du golfe Arabique (1).

En décembre 1826, après une absence de six ans, le docteur Ehrenberg revint à Berlin, où plusieurs distinctions honorifiques le récompensèrent de ses laborieuses investigations Nommé professeur adjoint à la Faculté de Médecine, il réunit les divers résultats de ce long voyage, dont il a déjà publié un aperçu sous ce titre : *Voyages par l'Afrique septentrionale et l'Asie occidentale*, *entrepris dans l'intérêt des sciences naturelles*, *pendant les années* 1820-1825, *par G.-F. Hemprich et C.-G. Ehrenberg* (t. Ier, Berlin, 1828). Il donna en outre, sur différentes recherches et observations, des traités particuliers, disséminés dans plusieurs feuilles périodiques. Ainsi les *Symbolæ physicæ Mammalium*, dec. I et II; Berlin, 1828-33; — *Avium*, dec. I; 1828; —*Insectorum*, dec. I-IV; 1829-34; — *Animalium evertebratorum*, dec. I; 1828; — *Die Korallenthiere des Rothen Meeres* (Les Coraux de la mer Rouge); Berlin, 1834; — *Die Akalephen des Rothen Meeres* (Les akalèphes de la mer Rouge); Berlin, 1836; offrent le résultat de ses voyages en Afrique sous le rapport de l'histoire naturelle. En 1829, il fut invité, ainsi que son ami Gustave Rose, le minéralogiste, à accompagner M. Alexandre de Humboldt dans son voyage en Asie. Leur expédition, d'abord limitée à l'Oural, fut ensuite prolongée jusqu'à l'Altaï. Dans cette occasion, M. Ehrenberg se livra encore plus particulièrement aux observations de la nature organique, et rendit de grands services à l'illustre chef de l'expédition. Mais c'est surtout par ses travaux micrographiques qu'Ehrenberg s'est fait une réputation européenne. A l'aide d'une méthode rigoureuse, il est parvenu à de grandes et importantes découvertes. C'est à cette série d'investigations scientifiques que se rattachent les ouvrages suivants : *Organisation, Systematik und geographisches Verhæltniss der Infusionsthiere* (Organisation, système et rapport géographique des Infusoires); Berlin, 1830; — *Zur Erkenntniss der Organisation in der Richtung des kleinsten Raumes* (Documents pour servir à l'étude des animaux microscopiques), 1er et 2e mémoire; Berlin, 1832-34; — *Zusætze zur Erkenntniss grosser Organisation im kleinen Raume* (Supplément à l'étude de l'organisation des animaux microscopiques); Berlin, 1836. A ces observations, qui firent sensation, et dans lesquelles on voyait poindre une nouvelle ère pour les sciences naturelles, succéda l'œuvre importante qui suit : *Die Infusionsthierchen als vollkommene Organismen* (Les Infusoires considérés comme des animaux à organisation complète); Leipzig, 1838, avec 64 planches en cuivre, gravées d'après les excellents dessins de l'éditeur lui-même. M. Ehrenberg peut être considéré comme le créateur d'une méthode scientifique relative aux infusoires. Le hasard et ses propres investigations l'ont mis sur la voie des découvertes des infusoires fossiles ou plutôt de leur carapace siliceuse. C'est à ces découvertes que se rapporte l'ouvrage intitulé : *Die Bildung des Europ. Libyschen und Uralischen Kreidefelsens und Kreidemergels aus mikroskopischen Organismen* (Les Roches et les marnes calcaires libyques et ouraliques de l'Europe formées d'êtres microscopiques); Berlin, 1839. M. Ehrenberg avait établi dans un ouvrage précédent que la formation de la terre végétale était également due aux infusoires. Cet ouvrage est intitulé : *Die fossilen Infusorien und die lebendige Dammerde* (Les Infusoires fossiles et la terre végétale vivante); Berlin, 1837, avec planches. Cet ingénieux naturaliste prouva de même, dans un ouvrage intitulé : *Das Leuchten des Meeres* (La Phosphorescence de la Mer), Berlin, 1835, que ce phénomène lumineux était dû à des animalcules. M. Ehrenberg a fait une application analogue de sa découverte dans un ouvrage intitulé : *Passat-Staub und Blutregen, ein grosses organisches unsichtbares Wirken und Leben in der Atmosphære* (Moussons, pluie de poussière et de sang, considérées comme un grand phénomène de vie et d'action organiques dans l'atmosphère); Berlin, 1849.

Aux mêmes études se rattachent les publications suivantes : *Kurze Nachrichten ueber* 274 *seit dem Abschlusse der Tafeln der græssern Infusorienwerke neu beobachtete Infusorienarten* (Courtes Observations sur 274 espèces d'infusoires nouvellement découvertes depuis la clôture des tables du grand ouvrage sur les Infusoires); Berlin, 1840; — *Ueber die naturwissenschaftich und medicinisch vællig unbegründete Furcht vor kærperlicher Entkäftung der Voelker durch die fortschreitende Geistesentwickelung* (De la crainte absolument mal fondée en histoire naturelle et en médecine relativement à la décadence physique des populations par suite du développement progressif de

(1) M. Berghaus, célèbre géographe allemand, a donné au groupe d'îles placé au sud de Dhalac le nom d'*îles d'Hemprich*, et à un autre groupe d'îles au nord de Dhalac, que M. Ehrenberg vit et dessina seul en revenant, celui d'*îles d'Ehrenberg*.

l'intelligence); Berlin, 1842. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Conversat. Lexik.

* **EHRENBERGER** (*Boniface-Henri*), mathématicien allemand, né à Orlamünde, le 20 février 1681, mort en février 1759. Il reçut sa première instruction à Rudelstadt, et suivit ensuite pendant quatre années les cours de l'université d'Iéna. En 1705 il alla en Hollande, où il ajouta encore à la somme de ses connaissances. Revenu à Iéna, il fut nommé, en 1712, professeur adjoint à la Faculté de Philosophie. En 1713 il publia un écrit intitulé : *De novo Laternæ magicæ augmento.* Précédemment il avait fait paraître *De studio novitatis in philosophia.* Nommé professeur de mathématiques et de logique au gymnase d'Hildburgshausen, il inaugura ses cours par une thèse intitulée : *De mathesi nobilibus digna.* Appelé ensuite, en 1720, à professer les mathématiques et la métaphysique à Cobourg, il prononça à son entrée en fonctions un discours ayant pour titre : *De studii mathematici impedimentis.* En dernier lieu, il fut directeur de l'école de Cobourg.

Acta Nat. Curios.

EHRENMALM (*Arvid*), voyageur suédois, vivait en 1742. Il avait déjà une réputation de savant, et comptait parmi les membres de l'Académie des Sciences de Stockholm, lorsqu'en 1741 il fut chargé par le gouvernement suédois d'explorer la province d'Aselé-Lappmark, dans la Laponie suédoise. Le baron de Cederhielm lui fut adjoint dans cette mission. Partis d'Upsal en juin 1741, Ehrenmalm et son collègue atteignirent au mois de juillet le Nordland. Ce territoire, le plus septentrional de la Norvège, n'était à cette époque qu'un désert de neige. Bodoë et Hundholm, décorés aujourd'hui du nom de villes, n'étaient que des assemblages de quelques cabanes de bois; Alstahong, résidence d'un bailli et de l'évêque, ne possédait qu'une vingtaine de masures. Les voyageurs visitèrent encore Altengaard, à l'embouchure de l'Alten, dernier point septentrional de la terre cultivée et résidence d'un chef de Lapons, et Wardoëhaus, espèce de forteresse qui se trouve par 70° 22′ de lat. nord. Les militaires qui avaient passé quatre années consécutives dans ce fort, le plus boréal du continent, étaient exemptés du service pour le restant de leur vie. Revenu à Hernœsand (lat. N. 62° 38′, long. E. 15° 33′), évêché et chef-lieu de la préfecture de Wester-Nordland et du *Hoerad* d'Angermanie, Ehrenmalm s'embarqua sur l'Anger-man-elf, et remonta son cours jusqu'à Tettsio, où les glaces le forcèrent de continuer son voyage par terre. Il avança ainsi jusqu'à la chaîne des monts Kuttsjo. Quoiqu'on fût au milieu d'août, une neige épaisse couvrait la terre et les cours d'eau étaient gelés à plusieurs pieds de profondeur; des glaces éternelles étaient entassées sur la tête des voyageurs ou se détachaient sous leurs pieds en avalanches redoutables; un jour terne et brumeux éclairait ce désert sans bornes. Ehrenmalm rencontra dans ces tristes contrées quelques plantes rares, telles que la *diapensia laponica*, l'*andromeda cærulea*, l'*azalea procumbens*, l'arbousier traînant, la camarine à fleur écarlate, quelques arbustes plus rares encore, le *salix glauca*, le bouleau nain et le saule cotonnier. Les Lapons se nommaient eux-mêmes *Sam* ou *Soms*, et les voyageurs suédois crurent reconnaître qu'ils formaient une branche des Finnois, quoique les langages et les mœurs de ces deux peuples présentassent de notables différences. Tout moyen d'avancer devenant impossible, Ehrenmalm et ses compagnons revinrent à Upsal, et rédigèrent la relation de leur voyage, qui parut (en suédois) sous ce titre : *Voyage dans le Nordland oriental et dans le Lapmark d'Ahsèle, fait en* 1741; Stockholm, 1742, in-8°, avec carte; traduite en allemand, cette relation a été réimprimée à la suite de l'ouvrage d'Hoëgstroëm sur la Laponie suédoise; Copenhague, 1748, in-8°. Elle a été traduite en français par Keralio, et insérée dans le tome XIX de l'*Histoire des Voyages* de La Harpe. Alfred DE LACAZE.

Adelung, Suppl. à Jöcher : *Allg. Gel.-Lexik.*

EHRENPREUS (*Charles*, comte D'), homme politique suédois, né à Œrebro, en 1692, mort le 21 février 1760. Après avoir étudié à l'école allemande de Stockholm et à Upsal, il fut envoyé auprès de Charles XII, à Bender, pour remplir l'emploi de copiste. Ayant été fait prisonnier, il recouvra sa liberté, et accompagna l'ambassadeur Grothusen à Constantinople, puis le roi lui-même dans son voyage à Stralsund et en Suède. Il fut nommé assesseur au tribunal de Svea en 1718, conseiller d'État en 1739, et chancelier de l'université d'Upsal en 1751. Il était aussi membre de l'Académie des Sciences de Stockholm.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EHRENSCHILD (*Conrad-Bierman* D'), homme d'État danois, né en 1629, mort le 24 avril 1698. Fils d'un ministre, il fit ses premières études à Mœmpelgard, et les continua à l'université de Strasbourg. Devenu ensuite secrétaire du baron d'Avaugour, chargé par le roi de France de concilier les différends qui s'étaient élevés entre les cours de Suède et de Pologne, il accompagna ce diplomate dans les diverses missions dont le gouvernement l'avait chargé. A la mort du baron d'Avaugour, il fut encore secrétaire du successeur de ce personnage, M. de Terlon, qu'il suivit à Copenhague en 1658, et qui le chargea de porter à Paris un projet de traité entre les deux couronnes du Nord. Ses talents diplomatiques le firent remarquer à la cour de France, où on lui fit des offres brillantes; mais il aima mieux se vouer au service du gouvernement danois. Le 1er janvier 1661 il fut nommé secrétaire d'État pour les affaires extérieures par le roi de Danemark, Frédéric III. En 1662 il

accompagna en France, comme secrétaire de légation, l'ambassadeur danois Annibal Sehested. Revenu en Danemark avec les traités conclus alors, il fut nommé secrétaire d'État, et, comme tel, chargé de la correspondance avec les autres puissances. En 1665 et 1666 il eut les titres de conseiller de chancellerie et d'assesseur au conseil d'État. Sous Christian V, il vit ajouter aux fonctions dont il était revêtu celles de conseiller d'État et de justice. Ehrenschild remplit encore diverses missions; c'est ainsi qu'il représenta son gouvernement au congrès d'Altona en 1687. Comme diplomate, il se montra aussi honnête qu'éclairé.

Sedler, *Univ. Lexic.*

EHRENSKJOLD (*Nicolas*), amiral suédois, né en 1674, mort à Carlscrona, en 1728. Il était regardé comme un marin savant et courageux, lorsque, devenu contre-amiral, il commandait la flotte suédoise stationnée dans la baie d'Angout en juillet 1715, et composée de vingt vaisseaux de haut bord et de quelques galères. Charles XII, vaincu à Pultawa, avait été contraint de se réfugier sur le territoire turc; la Suède, épuisée, succombant sous ses nombreux ennemis, n'avait pour ainsi dire plus d'armée; mais il lui restait une marine imposante. Le czar Pierre Ier résolut de détruire ce dernier moyen de défense. A cet effet, il réunit toutes les forces navales de la Russie septentrionale en deux divisions : l'une, composée de galères et de bâtiments légers, partit de Saint-Pétersbourg sous les ordres de l'amiral Apraxin; l'autre, formée de vaisseaux de ligne, mit à la voile de Revel, sous les ordres du czar lui-même, qui affectait de ne prendre que le grade de contre-amiral. Ces deux divisions parvinrent ensemble à la hauteur d'un isthme étroit situé entre Razebourg et Angout. Pierre fit glisser à travers cette langue de terre, sur une sorte de chemin construit en planches très-lisses, quatre-vingt galères, et les remit à flot en vue de l'ennemi, stupéfait, qui se vit menacé sur ses derrières, en même temps que l'escadre des vaisseaux de ligne russes essayait de forcer l'entrée de la baie. Cependant les Suédois, plus forts en bâtiments de haut bord, firent face des deux côtés, et le combat se soutint avec opiniâtreté pendant deux heures. Les nombreuses galères russes pouvaient manœuvrer avec facilité parmi les écueils qui hérissaient le lieu du combat, et leur légèreté leur permettait de se grouper pour attaquer et environner chaque vaisseau ennemi; on en arriva partout à l'abordage. Pierre Ier joignit la bravoure à l'habileté, et détermina le succès de la journée en dirigeant tous ses efforts contre la frégate montée par Ehrenskjold. Cet amiral, couvert de blessures, voulut fuir sur une chaloupe, mais il fut fait prisonnier; sa flotte se dégagea néanmoins, et put regagner Stockholm, laissant entre les mains de l'ennemi, outre la frégate amirale, huit galères et trois autres moindres bâtiments. Ce combat, le premier que les Moscovites livraient sur mer, fut l'objet d'une grande solennité; Pierre Ier présenta son prisonnier à l'assemblée des boyards; il raconta la bataille, et reçut de son favori Romanovski le grade de vice-amiral. Cette comédie jouée, Pierre se conduisit en vainqueur généreux, et traita honorablement son captif, qui pourtant ne revit la Suède qu'en 1721, après la paix. Durant son séjour à Saint-Pétersbourg, Ehrenskjold s'occupa avec succès d'astronomie, de géométrie et de physique; il construisit divers instruments de précision, entre autres un astrolabe universel, dont la description se trouve dans les *Acta litteraria Sueciæ* (1723). De retour dans sa patrie, il fut nommé intendant général de l'amirauté suédoise, et mourut dans ces fonctions. Alfred DE LACAZE.

De Diwoff, *Histoire de l'Empire de Russie*, trad. de Karamsin. — Esneaux et Chennechot, *Histoire de Russie*, IV, 94. — Chopin, *Russie*, dans l'*Univers pittoresque*, 221.

EHRENSTED ou **BONONIUS** (*Édouard* PHILIPSON), homme d'État suédois, né à Aæradshammer (Gothie), le 25 février 1620, mort à Stockholm, en 1686. Fils d'un ministre, Philippe Bononius, il fut envoyé à l'âge de douze ans à Upsal, où il vécut dans une grande gêne. En 1637 il suivit à Stettin l'amiral Ake-Hanson Ulfsparre, dont il instruisit les enfants, tout en poursuivant, sous les auspices de ce protecteur, ses propres études. Devenu précepteur des jeunes Kevenhiller en 1644, il visita avec ses élèves l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, la France, la Suisse, l'Italie, et partout il s'appliqua à rechercher les usages et les améliorations qui de l'étranger pouvaient être importés dans son pays. Durant ses voyages, il assista, à Ratisbonne, au couronnement de l'empereur Ferdinand III; il revint à Stockholm par la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Moravie, la Bohême, la Saxe et Lübeck. En 1654 il fut secrétaire de la commission envoyée à Brême, et en 1655 il suivit le comte Jean Oxenstierna en Allemagne. Vers la fin de la même année, il fut appelé en Pologne pour y être secrétaire du roi Charles-Gustave. Il assista à d'importantes négociations, paya de sa personne sur les champs de bataille, prit part au traité d'alliance conclu avec l'électeur de Brandenbourg et, en 1658, à celui de Roskilde. En récompense de ses services, il reçut des lettres de noblesse, et fut nommé secrétaire d'État en 1659, conseiller d'État en 1668, conseiller de chancellerie en 1671, puis ambassadeur en Angleterre et en Hollande en 1672. Revenu à Stockholm au mois d'octobre 1675, il fut appelé à la présidence du tribunal de Wismar en 1680. Il a écrit son autobiographie, où règnent des sentiments de piété assez remarquables chez un homme si longtemps mêlé aux agitations de la cour et du monde. On a de lui : *Disputatio de forma substantiali*; Upsal, 1642; — *Oratio in natales Christinæ reginæ*; Stockholm, 1648; — *In diem coronationis ejusdem*; Utrecht, 1650; — *Epistola respon-*

soria ad Polonicum legatum Christophorum Ptzimicki de oratione ad regem Sueciæ habita; Stettin, 1655; — *Declaratio qua Ordinum generalium injuria, residenti Apelbom illata, vindicatur;* Amsterdam, 1657.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EHRENSTRAHLE. *Voy.* NEHRMAN et KLÖCKER.

EHRENSTROEM (*Jean-Albert*), officier supérieur suédois, né le 28 août 1762, mort le 15 août 1847. Il était d'une famille distinguée, et entra au service presque enfant. Il parvint rapidement au grade de colonel, et devint héraut de l'ordre des Séraphins et secrétaire du cabinet de Gustave III. Après la fin tragique de ce monarque, Ehrenstroem prit une part active aux intrigues qui divisèrent la cour de Suède; il s'attacha au parti du général baron d'Armfeld, et fut accusé, en décembre 1793, d'être l'un des chefs de la conspiration, vraie ou fausse, dirigée contre le régent Charles, duc de Sudermanie. Condamné à mort pour ce fait (juillet 1794), Ehrenstroem fut conduit à l'échafaud. Sa longue barbe rousse, qu'on n'avait pas osé lui couper depuis son arrestation, et sa contenance fière lui donnaient un air terrible. Il lut en haussant les épaules l'inscription placée au dessus du billot, et déjà le bourreau levait le sabre pour le frapper, lorsqu'un messager apporta soudain un arrêt de grâce. La peine était commuée en celle d'une prison perpétuelle; Ehrenstroem reçut cette nouvelle avec un inaltérable sang-froid. Il fut incarcéré dans la forteresse de Carlstein. Lorsque Gustave-Adolphe IV arriva à sa majorité, en 1797, il fit mettre Ehrenstroem en liberté, lui restitua ses biens et ses titres, ainsi qu'à tous ceux qui avaient été condamnés pour la même cause que lui. Ehrenstroem vécut depuis dans la retraite.

Brown, *Cours du Nord*, III. — *Biographie étrangère.* — Le Bas, *Suède*, dans l'*Univers pittoresque*, 275-279.

EHRENSWARD (*Auguste*, comte D'), amiral suédois, mort en 1773. Il se fit remarquer dès sa jeunesse par ses connaissances dans les sciences militaires. Son pays lui dut de notables progrès dans la tactique, la castramétation et la poliorcétique. Il dirigea aussi ses talents vers la marine, et fit décider la construction d'une flotte de chaloupes canonnières d'un modèle particulier et propres à l'attaque et à la défense des côtes et des bas-fonds, ainsi qu'au facile transport des troupes de terre. Cette flotte, qui rendit plus tard d'immenses services à la Suède, reçut dès lors le nom de *flotte des détroits* ou *flotte de l'armée*. Ehrensward se préoccupa ensuite de la création d'un port militaire qui pût servir de boulevard et d'arsenal contre les empiétements des Russes en Finlande. Il fit choix de Sveaborg, petit port situé près d'Helsingfors. Il y dressa les plans d'une forteresse immense et inexpugnable, assise sur sept îlots (1), reliés entre eux par des ponts de bateaux. Les constructions commencèrent en 1748, et bientôt sur l'îlot de Warghen s'éleva le château de Gutafs-Swäerd, contenant des casernes, des arsenaux et des magasins à l'épreuve de la bombe. Dans l'enceinte de la forteresse, deux vastes bassins furent creusés dans le roc, et purent recevoir de nombreux vaisseaux et du plus fort tonnage. En 1757, Ehrensward, nommé feld-maréchal, commanda une armée en Poméranie, et fit la guerre dite *de Sept Ans;* mais ses succès furent peu importants. « Les exploits des Suédois, écrit Frédéric II, se bornèrent à pénétrer dans la plate campagne lorsqu'ils ne trouvaient pas de résistance; mais un faible détachement prussien les forçait à se mettre sur la défensive, et ils se trouvaient trop heureux de pouvoir bivaquer sous le canon de Stralsund. » Ehrensward fut enterré au milieu de son œuvre, sur une grande place de l'île de Warghen, et son nom, sculpté en gigantesques caractères, se voit encore sur l'un des rochers des bassins intérieurs de la forteresse (aujourd'hui russe) de Gustafs-Swäerd. A. DE L.

(1) Ceux de Longhern, de Warghen, de Skatkams, de Bokolm, de Skantland, de Westersward et de Kalfholm.

Frédéric II, *Histoire de la Guerre de Sept Ans.* — E.-G. Geyer, *Histoire de Suède*, 512.

EHRENSWARD (*** comte D'), amiral suédois, fils du précédent, mort vers 1804. Il embrassa la carrière maritime, dans laquelle il eut un rapide avancement; mais son penchant naturel le portait vers la littérature et les beaux-arts, qu'il cultiva avec succès. De 1780 à 1782 il parcourut le midi de l'Europe et l'Italie. A son retour, il donna une relation de ses voyages avec des dessins nombreux et remarquables, exécutés par lui-même. En 1789 il reçut le commandement de la flottille de galères destinée à opérer contre la Russie et à appuyer les opérations de l'armée que commandait Gustave III en Finlande; le 30 mai il mit à la voile de Carlscrona, et après des évolutions sans résultats importants, il vint le 23 août présenter le combat à la flotte russe commandée par le prince de Nassau; l'engagement eut lieu le 24, près de Svensksund, à l'embouchure du Kyméné, pendant qu'une escadre russe, partie d'Aspaë (1), venait tomber inopinément sur les Suédois. Après onze heures de combat, ayant éprouvé une perte considérable en hommes et en bâtiments, Ehrensward regagna avec peine son mouillage. Gustave III, qui avait quitté son quartier général pour partager les dangers de ses marins, fut poursuivi au retour par une galère russe, et son canot n'échappa à la poursuite ennemie qu'en s'échouant dans le Kyméné. Ehrensward reçut un nouvel échec le 1er septembre, et après une action de huit heures, il dut rentrer à Carlscrona. Vers cette époque, le roi de Suède prit lui-même le commandement en chef de ses flottes, et le rôle d'Ehrensward ne fut plus que secondaire. Il eut néanmoins une part honorable aux victoires navales de Frédricshamm (3 juin 1790) et de Svensksund (9 juillet 1790). Le 18 mars 1792 il fut arrêté, comme complice de l'as-

(1) Située au large dans le golfe de Finlande.

sassinat de Gustave III, et resta incarcéré pendant plusieurs années. Cette détention abrégea ses jours. A. DE L.

Brown, *Cours du Nord*, III. — E.-G. Geyer, *Histoire de Suède*, 520. — Le Bas, *Suède*, dans l'*Univers pittoresque*, 271.

EHRET (*Georges-Denis*), peintre allemand, né dans le pays de Bade, en 1710, mort en 1770. Fils d'un simple jardinier, il ne reçut guère d'instruction; mais, par goût, il dessinait toutes les plantes qui s'offraient à sa vue. Déjà il en avait reproduit près de 500 avant de se douter de la valeur de cette œuvre, quand le docteur Trew de Nuremberg lui en offrit quatre mille florins. A la vue de cette somme, le jeune Ehret, se croyant possesseur d'une fortune, se mit à voyager. Son trésor fut bientôt épuisé, et à Bâle il dut recourir à son art pour subvenir à ses besoins. Dès que ses finances furent un peu rétablies, il continua ses pérégrinations. Il vint à Montpellier, puis à Lyon, enfin à Paris, où son talent fut utilisé par Bernard de Jussieu, qui l'employa à reproduire certaines plantes pour compléter ainsi la collection commencée par Robert. De Paris Ehret se rendit en Angleterre, d'où, trompé dans les espérances qu'il avait fondées sur ce voyage, il passa en Hollande; il y dessina les plantes du jardin Cliffort, et fit connaissance avec Linné, qui lui apprit à diviser son travail et à porter dans la reproduction une grande exactitude. C'est à ce concours du botaniste suédois qu'est due la publication de l'*Hortus Cliffortianus*; 1737. Vers 1740, Ehret fit un second voyage en Angleterre; il y rencontra des appréciateurs et des protecteurs. Parmi ces derniers se trouvaient la duchesse de Portland et le docteur Mead, pour lesquels il peignit, avec un remarquable talent, des collections de plantes. Il dessina aussi pour Sloane les figures de plusieurs mémoires destinés au Recueil de la Société royale. Tout en s'occupant de ces travaux, Ehret se souvint de l'homme qui le premier encouragea son talent, le docteur Trew, pour lequel il dessina 300 des plantes les plus remarquables et les plus rares de l'Angleterre. Trew les fit graver sur cuivre, et les publia sous ce titre : *Plantæ selectæ quarum imagines pinxit G.-D. Ehret, notis illustravit Ch. J. Trew et vivis coloribus repræsentavit J.-J. Haid*; 1750, 1re partie, et 1773, 2e et 3e partie. Ehret, devenu botaniste à son tour, voulut se rendre utile à cette science; il fit les dessins de l'ouvrage de Brown intitulé : *Civil and natural History of Jamaïca*, Londres, 1756, in-fol.; il fit aussi les gravures de l'*Histoire des Corallines* de J. Ellis, publiée à Londres, en 1755. Ehret fut membre de la Société royale de Londres et de celle des *Curieux de la Nature* de Nuremberg, aux travaux desquelles il contribua par d'utiles mémoires. En 1748 il donna 15 planches de plantes et de papillons, dont il fit aussi les gravures sur cuivre. Le docteur Trew a donné le nom d'*ehretia* à une famille d'arbustes équatoriaux.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

EHRHARDT (*Sigismond-Juste*), historien et théologien allemand, né à Gemünde, le 21 septembre 1733, mort à Beschina, le 6 juin 1793. Après avoir fait ses études de théologie à Iéna, Halle et Erlangen, il tint un emploi de prédicateur à Markt-Burg-Preppach, qu'il dut quitter bientôt, par suite de violentes controverses avec les catholiques de la localité. Il se retira dans les États prussiens, d'abord à Halle, ensuite à Berlin. Il trouva quelques ressources dans des leçons particulières. Nommé diacre à Steinau, en 1768, il vécut dès lors à l'abri du besoin. Plus tard il fut pasteur à Beschina, en Silésie, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Presbyterologie des Evangelischen Schlesiens*; Leipzig, 1780-1790, quatre parties; — *Abhandlung vom Ursprunge und Alterthume der Berg-Gewerk und Handelstadt Schmalkalden* (Traité de l'origine et de l'antiquité de la ville de mines, d'industrie et de commerce appelée Schmalkalde); Schleusingen, 1756; — *Neue diplomatische Beitræge zur Erläuterung der alten Niedersæchsischen Geschichte und Rechte* (Nouveaux documents pour l'éclaircissement de l'histoire et du droit de l'ancienne Basse-Saxe); Breslau, 1773-1774. On doit encore à Ehrhardt des additions à Adelung et au Dictionnaire de Jöcher.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EHRHART (*Balthazar*), médecin et botaniste allemand, natif de Memmingen, mort vers 1756. Il s'occupa particulièrement de botanique, et publia sur cette science d'utiles ouvrages. On a de lui : *De Belemnitis Suecicis Dissertatio, qua imprimis in obscuri hactenus fossilis natura inquiritur, dein et haud paucæ observationes universum marino-terrestrium censum itemque lithographiæ modernæ historiam spectantes exhibentur*; Leyde, 1727, in-4°; — *Mantissa Botanologiæ juvenilis*; Ulm, 1732, in-8°; — *Herbarium vivum, recens collectum, in quo centuriæ V plantarum officinalium, tum ex nonnullorum sacris litteris, auctoribus classicis et usu œconomico celebratarum, magna diligentia ex siccatarum et methodo hactenus probata durabilium redditarum, in natura quod vocant, repræsentantur*; Ulm, 1732, in-8°; — *Continuatio Syllabi plantarum quarum specimina sicca botanophilis offeruntur*; Memmingen, 1746, in-fol.; — *Zugabe zu Lonicer's Kræuterbuch* (Addition au livre des plantes de Lonicer); Ulm, 1737, in-fol.; — *Unterricht von einer zu verfassenden Historie der nuetzlichsten Kræuter, Pflanzen und Bæume*, etc. (Instruction pour servir à une histoire des plantes, arbres, etc.); Halle, 1752, in-4°; — *Œkonomische Pflanzen-Historie*, etc. (Histoire économique des plantes); Ulm, 1753-1762, in-8°, ouvrage bien rédigé; les dernières

parties depuis la sixième ont été publiées par le docteur Hoelderer.

Biog. méd.

EHRHART (*Frédéric*), botaniste suisse, né à Holderbank (canton de Berne, en 1742, mort en 1795. Fils d'un ministre protestant, il s'adonna de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle, et avec une telle ardeur, qu'il attira sur lui l'attention de Haller, qui voulut se l'attacher comme bibliothécaire. Ehrhart refusa, pour ne pas laisser dépourvu de soins son père, malade. En 1765 il alla étudier la pharmacie à Nuremberg; puis il fut aide pharmacien à Erlangen, Hanovre, Stockholm et Upsal, où il suivit, de 1774 à 1776, les leçons des deux Linné, de Torbern, de Bergmann, de Læstbom et de Tidstroem. Il résida ensuite à Hanovre jusqu'en 1780, et y mit en ordre les herbiers du pharmacien Andrea. C'est aussi à Hanovre qu'il fit paraître les premières *décades* de ses plantes séchées et le *Supplementum Plantarum* de Linné jeune. De 1780 à 1783, il fut chargé par le gouvernement de visiter le pays et de dresser la flore hanovrienne; puis il fut nommé botaniste du jardin des plantes à Herrenhausen. Les appointements attachés à cet emploi étaient assez médiocres; aussi vécut-il dans une certaine gêne. On ne lui donna pas même les moyens de publier sa *Flora Hannoverana* projetée; cependant, il fit paraître successivement et sans interruption ses cahiers de plantes sèches, sous les titres suivants : *Plantæ cryptogamicæ, 34 decades; Calamariæ, Gramina et Tripetaloideæ, 14 dec.; Plantæ officinales, 46 dec.; Herbæ, 16 Dec.; Arbores, 16 Dec.*; puis ses *Beitræge* (Supplément); 7 vol., Hanovre et Osnabrück, 1787-1792.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Biographie médicale.*

* **EHRLEN** (*Jean-Frédéric*), jurisconsulte français, mort à Strasbourg, en 1775. Il professa le droit et les instituts dans cette ville. On a de lui : *Disputationes I et II de Occupatione Rerum immobilium;* ibid., 1757, in 4°; — *De Potestate regis Romani;* ibid., 1764, in-4°; — *Sur le droit public d'Allemagne.*

Meusel, *Gel. Deutschl.*

* **ERHLICH** (*M.-Jean-Théophile*), théologien allemand, né à Rabenau, près de Dresde, en 1719, mort le 4 mars 1779. Il étudia à partir de 1737 à Leipzig, puis il se rendit en Hollande et en Angleterre, visita Londres et Oxford, où il transcrivit plusieurs manuscrits grecs. Revenu en Allemagne, il remplit à Leipzig et à Poppendorf divers emplois ecclésiastiques. On a de lui : *De inveterato inter Ecclesiam græcam et latinam Odio;* ibid., 1745, in-4°; — *De Erroribus Pauli Samosateni;* ibid., 1745, in-4°; — *Epistola græca Julii primi, episcopi romani, e codice Oxoniæ eruta, latine versa.*

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gell.-Lexik.*

EHRMANN (*Frédéric-Louis*), physicien français, né vers 1740, mort en mai 1800, à Strasbourg. Il faisait depuis longtemps dans cette ville un cours de physique très-suivi, lorsqu'à la création des écoles centrales, il fut nommé professeur de physique et de chimie à celle du Bas-Rhin. On a de lui : *Éléments de Physique;* 1779, in-12. — *Description et usage de quelques lampes à air inflammable;* 1780, in-8° (Système de lampes dont il était l'inventeur); — *Des ballons aérostatiques et de l'art de les faire* (en allemand); Strasbourg, 1784, in-8°; — *Essai d'un art de fusion à l'aide de l'air du feu ou air vital*, suivi des *Mémoires de Lavoisier sur le même sujet;* 1785, in-8°; cet ouvrage, écrit en allemand, a été traduit en français par Fontallard. G. DE F.

Desessarts, *Siècles littéraires.*—Quérard, *La France littéraire.*

EHRMANN (*Jean-Chrétien*), médecin français, né à Strasbourg, en 1710, mort dans la même ville, le 16 août 1797. Il y fut professeur à l'université, médecin pensionné et doyen du Collége des Médecins. On a de lui : *Dissertatio de Fœniculo;* Strasbourg, 1732, in-4°; — *Dissertatio inauguralis de cumino;* Strasbourg, 1733, in-4°; — *Marci Mappi Historia Plantarum Alsaticarum;* Strasbourg et Amsterdam, 1742, in-4°; — *Pharmacopœa Argentoratensis*, etc.; Strasbourg, 1757, in-fol.; — *Dissertatio de hydrargyri præparatorum internorum in sanguinem effectibus;* Strasbourg, 1762, in-4°.

Biographie médicale.

EHRMANN (*Jean-Chrétien*), fils du précédent, médecin allemand, né à Strasbourg, en 1740, mort vers 1800. On a de lui : *Dissertatio de Colchico autumnali;* Bâle, 1772, in-4°; — *Praktische Versuche in der Darmgicht der Pferde* (Essais pratiques sur la maladie d'entrailles des chevaux); Strasbourg, 1778, in-8°; — *Praktische Versuche in der Maulsperre oder Hirsck-Krankheit der Pferde* (Essais pratiques sur le farcin des chevaux); Francfort, 1779, in-8°; — *Versuch einer Geschichte verschiedener Kenntnisse aus der Naturlehre und Physik* (Essai d'une histoire de diverses notions d'histoire naturelle et de physique); Vienne, 1783, in-8°; — *Psychologische Fragmente zur Makrobiotik oder der Kunst sein Leben zu verlaengern* (Fragments physiologiques sur la Makrobiotique, ou l'art de prolonger la vie) Francfort-sur-le-Mein, 1798, in-8°.

Biographie médicale.

EHRMANN (*Marianne*), née *Brentano*, polygraphe suisse, née à Rapperschweil, le 25 novembre 1755, morte le 14 août 1795. Privée de bonne heure de ses parents, elle passa sous l'autorité et la tutelle de Dominique Brentano, son oncle; puis, pour ne pas être à la charge de ce tuteur, elle fut quelque temps institutrice dans une famille noble. Elle revint alors chez son oncle, qu'elle quitta encore pour aller prendre la direction de la maison d'un autre parent. Cette position ne dura guère, et Marianne Brentano se

maria avec un individu qui dissipa le peu de fortune qu'elle avait, se rendit même coupable de vol de deniers publics et ne se déroba que par la fuite à la peine qu'il avait encourue. La malheureuse femme se rendit alors à Vienne, y publia un premier ouvrage, et se fit comédienne sous le nom de *Sternheim*. Tout en paraissant pendant plusieurs années sur plusieurs scènes, elle trouvait le temps d'écrire sur diverses matières philosophiques. Venue à Strasbourg, elle abandonna le théâtre, et y épousa le géographe Théophile-Frédéric Ehrmann. Cette union fut encore marquée par des embarras à la suite de spéculations commerciales malheureuses. Les deux époux se rendirent alors à Stuttgard. Marianne Ehrmann fit paraître une revue mensuelle intitulée : *Amaliens Erholungstunden* (Heures de Récréation d'Amélie), 1790-1792; et plus tard elle remplaça cette publication par une autre, ayant pour titre : *Die Einsiedlerin aus den Alpen* (La Solitaire des Alpes); Zurich, 1793-1794. Outre ces ouvrages, on a de Marianne Ehrmann : *Müssige Stunden eines Frauenzimmers* (Heures de Loisir d'une Dame); Kempten, 1784; — *Philosophie eines Weibes, von einer Beobachterin* (Philosophie d'une Femme, par une personne qui observe); Kempten, 1784; — *Leichtsinn und gutes Herz oder Folgen der Erziehung* (Légèreté et bon cœur, ou suites de l'éducation); Strasbourg, 1786; — *Amalie, eine wahre Geschichte in Briefen* (Amélie, histoire vraie, en lettres); Berne, 1787; — *Nina's Briefe an ihren Geliebten* (Lettres de Nina à son bien-aimé); Berne, 1787; — *Graf Bilding* (Le comte Bilding); Berne, 1788; — *Kleine Fragmente für Denkerinnen* (Courts Fragments à l'usage des Dames qui pensent); ibid., 1788; — *Amaliens Feierstunden* (Heures de Chômage d'Amélie); œuvre posthume. Tous ces ouvrages, consacrés en partie à l'éducation des femmes, répondent parfaitement à ce but, tant par la sagesse de la pensée que par la pureté de l'expression.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **EÏAD**, chef et cadi de Ceuta, naquit dans cette ville en 1083 (476 de l'hégire), et mourut à Maroc, en 1149 (554 de l'hégire). Il se fit une grande réputation de science et de piété, et acquit la plus grande influence sur la population de la ville et des contrées voisines, en 1146-1147. Il donna des preuves d'habileté et de fermeté lorsque Ceuta fut attaquée par Abd-el-Moumen, qui pourtant s'empara de cette place importante. Le vainqueur ne sut pas rendre justice à Eïad, qui fut éloigné de Ceuta et envoyé dans la province de Tedla, où il continua à remplir les fonctions de cadi auprès des tribus nomades : mais la dynastie des Almohades déclina bientôt avec rapidité; la révolte éclata dans le Maghreb; les habitants de Ceuta massacrèrent leur gouverneur, et Eïad revint dans la ville. Il partit bientôt pour l'Espagne afin de demander au chef messoufite d'Algésiras un gouverneur pour Ceuta, où il retourna avec ce nouveau fonctionnaire. Ce célèbre cadi a laissé plusieurs ouvrages, qui sont encore fort estimés par les musulmans; il traite principalement des habitudes et des paroles de Mahomet.

Al. BONNEAU.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*. — Ibn-Khalikan, *Vies des Personnages éminents*, etc.

* **EÏAD-IBN-ABI-EÏAD**, chef de la tribu arabe des Acem, établie dans la province maritime de Temsna, faisant partie du Maghreb-el-Acsa (nord de l'Afrique). Il vivait au treizième et au quatorzième siècle, et il se fit remarquer par son caractère hardi. Il cherchait toujours les aventures et le danger. Il se distingua par son courage héroïque dans la guerre entreprise contre les chrétiens par Yacoub-Ibn-abd-el Hack. Il se montrait tantôt dévoué, tantôt hostile à la dynastie des Beni-Merin. Il s'enfuit ensuite à Tlemcen, rentra dans sa tribu en 1300, se sauva plus tard dans la province de Soub, et reparut encore chez les Acem en 1307. Al. B.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*.

* **EÏAD** (*Ibn-Nasr-Allah-el-Xelaï*), appelé aussi quelquefois *Abdad*, chef berbère qui, vers le milieu du douzième siècle, opposa une vive résistance aux Arabes qui voulaient assujettir le pays. Réunissant une foule de vagabonds et de gens sans aveu appartenant à différentes tribus, il fit échouer les tentatives des musulmans contre Sicca-Venerea. Les Arabes se trouvaient maîtres de Loribus lorsque le chéikh de cette ville appela Eïad à son secours. Ce chef hardi marcha contre les conquérants, les chassa, et imposa aux habitants un tribut annuel, qu'il perçut jusqu'à sa mort, qui arriva peu après. Son fils, qui soutint après lui la guerre contre les mahométans, se soumit à Abd-el-Moumen, en 1159 de J.-C. (554 de l'hégire). Al. B.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*.

* **ÉIÇA-IBN-MOUÇA**, gouverneur de l'Ifrikiah au huitième siècle, était originaire du Khoraçan. Mohammed-Ibn-el-Achâth, gouverneur de l'Égypte pour le khalife El-Mansour, ayant forcé à la soumission tous les Berbères de l'Ifrikiah, les contenait par la terreur, lorsque le bruit se répandit tout à coup dans l'armée que le khalife l'avait rappelé en Égypte et qu'il refusait d'obéir. Les soldats résolurent de le forcer à exécuter ces ordres imaginaires, et donnèrent le gouvernement de l'Ifrikiah à Éiça-Ibn-Mouça l'an 148 de l'hégire (765 de l'ère chrétienne). Mohammed fut obligé de se retirer. Les principaux auteurs de cette révolte étaient les chefs arabes modérites, ou descendants de Moder, ancêtre des tribus de Koréisch, de Temîm, de Kinana, etc. El-Mansour à cette nouvelle donna le gouvernement de l'Ifrikiah à El-Agheb, gouverneur du Zab et de la ville de Tobna. Celui-ci rassembla aussitôt son armée, et marcha sur Caïrouan, d'où Éiça-Ibn-Mouça fut expulsé. Al. B.

En-Noweiri, à la suite de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-

Khaldoun, traduct. du baron de Slane, tome I. — Ibn-Khaldoun, *Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aglabites*, traduct. de M. Noël Desvergers.

* **ÉIÇA** (*Abou-Bekr-Ibn-Mouça-Ibn*), surnommé *Ibn-Ouézir*, chef arabe, tué en 1282. Il appartenait à une famille almohade de la tribu de Koumïa. Pendant le règne du sultan hafside El-Mostancer, il avait servi avec habileté sous les ordres d'Ibn-Gualdacen, gouverneur de Constantine, auquel il avait succédé dans cette charge. Il y fut maintenu par le sultan El-Ouathec et ensuite par Abou-Ishac. Poussé par l'ambition, après avoir rassemblé de grandes richesses, produit de ses exactions, et s'être assuré de l'alliance des Aragonais, Ibn-Éiça se fit proclamer souverain indépendant de Constantine, en 1282; mais Abou-Fares, souverain de Bougie (*voy.* FARES), marcha contre lui, mit le siége devant la ville, et malgré sa vive résistance, le prit avec son frère et ses principaux partisans, et fit planter sa tête au-dessus des murailles. Le roi Pierre d'Aragon était arrivé au port de Callo, comme il était convenu; mais, ayant appris la sanglante tragédie des vêpres siciliennes, il s'était empressé de faire voile pour la Sicile, où il se fit couronner. Les historiens chrétiens donnent à Ibn-Éiça le nom de *Bolboquet*, et au sultan Abou-Ishac celui de *Mirabusac* (emir Abou-Ishac). Al. B.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*. — Bernard d'Esclol, *Histoire de Catalogne*. — *Chroniques* de Ramon Muntaner. — S. Malaspina, *Historia Siciliæ*; dans Gregorio, *Bibliotheca Scriptorum qui res in Sicilia gestas... retulere*.

EICHEL DE RAUTENKRON (*Jean*), jurisconsulte allemand, né en 1621, mort en 1688. Il appartenait à une noble famille de Franconie. Après avoir étudié et reçu les grades de maître et de docteur à Helmstædt, il y devint professeur de droit et de morale; plus tard, il fut nommé conseiller intime du gouvernement de Brunswick-Lunebourg, et assesseur de la régence de Wolfenbüttel. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarium ad titulum ff De diversis regulis juris antiqui*; — *Liber singularis de Interpretatione Juris*; — *De pravis et irrationalibus Consuetudinibus*; — *De Justitia et Jure*.

Sax, *Onomast. liter.*, V. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **EICHENDORF** (*Joseph*), poëte allemand, né à Lubowitz, le 10 décembre 1788. Après avoir étudié au gymnase catholique de Breslau, il se rendit, en 1805, à Halle et à Heidelberg pour y suivre le droit. En 1808 il vint à Paris, puis il alla passer plusieurs années à Vienne. Lorsque la guerre éclata contre la France, il servit comme volontaire dans l'armée autrichienne depuis février 1813 jusqu'en 1815, et devint officier. En 1816 il fut nommé référendaire de la régence de Breslau; en 1821 il alla successivement avec le titre de conseiller de régence à Kœnigsberg et à Berlin. Enfin, en 1841, il entra, comme conseiller privé, au ministère des affaires ecclésiastiques. On a de lui : *Ahnung und Gegenwart* (Pressentiment et réalité), roman; Nuremberg, 1815; — *Krieg den Philistern* (Guerre aux Philistins); Berlin, 1824; — *Aus dem Leben eines Taugenichts und das Marmorbild, zwei Novellen, nebst einem Anhange von Balladen und Romanzen* (Scènes de la vie d'un mauvais sujet et La statue de marbre, deux nouvelles, suivies d'un appendice de Romans et Ballades); Berlin, 1824; — *Ezzelin von Romano*, tragédie; Kœnigsberg, 1828; — *Der letzte Held von Marienburg* (Le dernier héros de Marienbourg), tragédie, Kœnigsberg, 1830; — *Viel Laermen um Nichts* (Beaucoup de bruit pour rien); Berlin, 1833; — *Die Dichter und ihre Gesellen* (Les Poëtes et leurs Confrères), nouvelle; Berlin, 1834; — *Der Graf Lucanor des don Juan Manuel* (Le comte Lucanor de don Juan Manuel); Berlin, 1840 et 1843, 2e édit.; — *Ueber die religiöse und ethische Bedeutung der neuern romantischen Poesie in Deutschland* (De la signification religieuse et éthique de la nouvelle poésie romantique en Allemagne); Leipzig, 1847; — *Der deutsche Roman des 18 Jahrh. in seinem Verhaeltniss zum Christenthum* (Le roman allemand du dix-huitième siècle dans ses rapports avec le christianisme); Leipzig.

Conversat.-Lex.

* **EICHENS** (*Frédéric-Édouard*), graveur allemand, né à Berlin, le 27 mai 1804. Fils d'un négociant, il fut envoyé par son père à l'école académique de dessin dès 1816, et en 1819 à celle de gravure, dirigée alors par Buchhorn. Après avoir obtenu un prix en 1827, il se rendit par Paris en Italie. Pendant son séjour en France, il reçut les leçons de Forster et de Richomme. Venu à Parme, il se perfectionna pendant trois ans sous Paul Toschi dans la théorie et la pratique de son art. Il séjourna ensuite, mais peu de temps, à Venise, où il reproduisit le tableau dit *La fille du Titien*; cette gravure se trouve maintenant au musée de Berlin. En 1831 il se rendit à Florence, où il reproduisit, d'après Raphael, la *Vision d'Ezechiel*. Revenu à Berlin après avoir visité Rome, Naples, le Tyrol et Munich, il fut professeur et membre de l'Académie de sa ville natale. Parmi ses œuvres les plus remarquables, on cite : *L'Adoration des trois Rois*, d'après Raphael; — *Sainte Madeleine*, d'après Le Dominiquin; — le portrait de *Toschi*, d'après lui-même; — *Frédéric le Grand et sa sœur encore enfants*, d'après Pesne.

Conversat.-Lexik.

* **EICHENS** (*Édouard*), frère du précédent, et souvent confondu avec lui, graveur allemand, né le 3 septembre 1812. Il étudia la peinture dans l'atelier de Hensel jusqu'en 1832. A cette époque, il vint à Paris, où il s'appliqua à la lithographie, et fut bientôt compté parmi les premiers artistes en ce genre. De Paris il se rendit en Italie, et à son retour, il obtint la médaille d'or à l'exposition française de 1842. Revenu à Berlin en 1846, il y apprit la manière noire; il retourna ensuite à Paris, où il pratiqua cette ma-

nière avec succès. C'est ainsi qu'il grava habilement d'après Léopold Robert, Maès, etc.

Conversat.-Lexik.

EICHHOF (*Cyprien*), géographe allemand, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il a publié plusieurs itinéraires, dont voici les titres : *Deliciæ Italiæ, seu index viatorius ab urbe Roma ad omnes Italiæ civitates;* Ursel, 1604, in-4°, avec cartes; — *Deliciarum Germaniæ, tam superioris quam inferioris, Index*, etc.; Ursel, in-4°; à la suite de cet ouvrage se trouvent assez souvent les *Deliciæ Galliæ* de Mathieu Quad de Cologne; Francfort, 1603, in-4°; — *Deliciæ Hispaniæ, et index viatorius*, etc.; 1604, in-4°; — *Liber insignium aliquot itinerum cum ex Augusta-Vindelicorum, tum aliis Europæ, Asiæ et Africæ civitatibus, oppidisque maxime nonnullis, ad alias celebres civitates oppidaque;* 1606, in-4°.

Sedler, *Lexicon universale.*

*EICHHOFF (*Frédéric-Gustave*), philologue et littérateur français, né au Havre, en 1799, où était établi son père, négociant de Hambourg. Il étudia à Paris, et y fut reçu, en 1826, docteur ès lettres. Il s'est occupé des langues orientales, particulièrement de sanscrit, et a rempli successivement les fonctions de bibliothécaire du Palais-Royal, de suppléant à la Sorbonne, et de professeur titulaire à la Faculté des Lettres de Lyon. En 1847 il fut nommé correspondant de l'Institut, et en 1855 le ministre de l'instruction publique le chargea de l'inspection générale des classes de langues vivantes dans les lycées de France. On a de lui : *Études grecques sur Virgile, ou recueil de tous les passages des poëtes grecs imités dans les Bucoliques, les Géorgiques et l'Énéide*, avec le texte latin et des rapprochements littéraires; Paris, 1825, 3 vol. in-8°; — *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, ou étude des principales langues romanes, germaines, slavonnes et celtiques, comparées entre elles et la langue celtique*, etc.; Paris, 1836, in-fol. Une traduction allemande de ce savant travail a paru à Leipzig, en 1840; — *Histoire de la Littérature des Slaves;* in-8°; — *Dictionnaire étymologique des racines allemandes, avec leur signification française et leurs dérivés, classés par familles;* in-8°; une nouvelle édition de cet ouvrage, qui indique l'affinité des langues indo-germaniques, a paru en 1855; — *Études sur Ninive et Persépolis, sur la Mythologie de l'Edda; sur les Poésies héroïques des Indiens*, avec traduction de vers sanscrits en vers latins; *Tableau de la Littérature du Nord au moyen âge;* in-8°; — *Morceaux classiques de la langue allemande et de la langue anglaise;* 1853, in-8°. W. de S.

Documents particuliers

EICHHORN (*Jean-Conrad*), naturaliste allemand, né à Dantzig, en 1718, mort le 17 septembre 1790. Il fut ministre de l'Évangile dans sa ville natale. On a de lui : *Wasserthiere*, etc., (Animaux aquatiques, etc.); Dantzig, 1775, in-4°, avec planches; Berlin, 1781.

Erch et Gruber, *Allgem. Ecycl.*

EICHHORN (*Jean-Gottfried*), orientaliste, théologien et historien allemand, né le 16 octobre 1752, à Dörenzimmern (principauté de Hohenlohe-Œhringen), mort à Gœttingue, le 25 juin 1827. Après avoir fait ses études de théologie dans cette dernière ville, il fut recteur de l'école d'Ordruff (grand-duché de Gotha). En 1775 il devint professeur de langues orientales à l'Université de Iéna, et en 1788 fut appelé à remplir les mêmes fonctions à l'université de Gœttingue, où il enseigna avec le plus grand succès jusqu'à la fin de ses jours. Il est peu d'érudits qui aient contribué plus que lui aux progrès des sciences bibliques. Très-versé dans la connaissance des langues sémitiques, il jugea et interpréta les écrits bibliques dans le sens de l'antiquité orientale, en tenant compte de la manière de sentir, de penser et de s'exprimer propre aux anciens peuples de l'Orient. Ses ouvrages sur la critique biblique sont : *Einleitung in das Alte Testament* (Introduction à l'Ancien Testament); Leipzig, 1780-83, 3 vol. in-8°; plusieurs éditions; — *Einleitung in die apokryphischen Schriften des Alten Testaments* (Introduction aux écrits apocryphes de l'Ancien Testament); Gœttingue, 1795, in-8°; — *Einleitung in das Neue Testament* (Introduction au Nouveau Testament); Gœttingue, 1804-10, 2 vol. in-8°; — *Commentarius in Apocalypsin Joannis;* Gœttingue, 1791, 2 vol. in-8°; — *Die Hebraïschen Propheten* (Les Prophètes hébreux); Gœttingue, 1816-20, 3 vol. in-8°. A côté de ces ouvrages, il faut citer deux excellentes publications périodiques qu'il dirigea, et dans lesquelles il publia lui-même plusieurs mémoires aussi intéressants que pleins de science; ce sont : *Repertorium für biblische und Morgenländische Literatur* (Répertoire pour les Littératures biblique et orientale; Leipzig, 1777-1786, 18 vol. in-12; — *Allgemeine Bibliothek der biblischen Literatur* (Bibliothèque générale de la Littérature biblique); Leipzig, 1787-1801, 10 vol. in-8°. En même temps qu'il s'occupait de ces grands travaux de critique biblique, Eichhorn étudiait l'histoire littéraire générale, et il apportait dans ses recherches la profondeur d'un penseur consommé et le goût exercé d'un littérateur de profession. Vers la fin du siècle dernier, il conçut le projet et le plan d'une histoire de toutes les branches de la culture intellectuelle dans l'Europe moderne, depuis l'époque de la renaissance des lettres jusqu'à son temps. Il s'associa dans ce but avec plusieurs écrivains de mérite, dont chacun devait, selon sa spécialité, se charger d'une partie de cette grande collection. Eichhorn composa pour cette collection un ouvrage important, qui devait en être l'introduction et qui est resté inachevé; cet ouvrage est intitulé : *Geschichte der Literatur von ihrem*

anfange bis auf die neut en Zeiten (Histoire de la Littérature depuis son origine jusqu'aux temps les plus modernes); Gœttingue, 1806-12, 6 vol. in-8°; — Un autre ouvrage, qui devait donner une idée générale de l'ensemble : *Geschichte der Cultur and neuern Literatur von Europa* (Histoire de la Culture intellectuelle et de la Littérature moderne); Gœttingue, 1796-99, 2 vol. in-8°, est resté également inachevé. Enfin, il a donné une histoire de la littérature proprement dite : *Literaturgeschichte;* Gœttingue, 1799 et 1814, 2 vol. in-8°.

Comme historien, il a laissé quelques écrits pleins d'intérêt et remarquables à la fois par l'érudition et par le style. Ce sont : *Urgeschichte* (Histoire primitive), publiée avec une introduction et des notes par J.-Ph.-Gabler; Nuremberg, 1790-93, 3 vol. in-8°; — *Antiqua historia, ex ipsis veterum scriptorum latinis narrationibus contexta;* Gœttingue, 1811-13, 2 vol. in-8°; — *Antiqua historia, ex ipsis veterum scriptorum græcorum narrationibus contexta;* Lepzig, 1811, 4 vol. in-8°; — *Die Urgeschichte des erlauchten Hauses der Welfen* (Histoire primitive de la Maison illustre des Guelfes); Hanovre, 1817, in-8°; — *Geschichte der drei letzten Jahrhunderte* (Histoire des trois derniers siècles); 3e édit., Hanovre, 1817-18, 6 vol. in-8°; — *Uebersicht der franzœsischen Revolution* (Histoire abrégée de la Révolution française); Gœttingue, 1797, 2 vol. in-8°; — *Weltgeschichte* (Histoire universelle); Gœttingue, 1799, 5 vol. in-8°; plusieurs éditions.

Ses connaissances dans les langues orientales se montrent dans son introduction à l'Ancien Testament, ainsi que dans plusieurs mémoires de son répertoire et de sa bibliothèque générale. On lui doit encore dans ce genre : *Geschichte des ostindischen Handels vor Mohammed* (Histoire du Commerce des Indes orientales avant Mahomet); Gœttingue, 1775, in-8°; — *Monumenta antiquissima Arabiæ Historiæ;* Gotha, 1775, in-8°; — *Ueber die älteste Münzgeschichte der Araber* (Sur la plus ancienne histoire monétaire des Arabes); Iéna, 1776, in-8°; — une édition de l'Afrique d'Abulféda; Gœttingue, 1790, in-8°; — et plusieurs mémoires dans les *Fundgruben des Orients* (Les Mines de l'Orient), revue orientale publiée à Vienne par de Hammer. Les *Commentarii Societatis regiæ Scientiarum Gottingensis* contiennent plusieurs mémoires dus à la plume d'Eichhorn. Enfin, il dirigea pendant longtemps les *Göttinger Gelehrten Anzeigen* (Annonces scientifiques de Gœttingue), une des meilleures revues de l'Allemagne. Michel Nicolas.

Conv.-Lexikon. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

* **EICHHORN** (*Charles-Frédéric*), jurisconsulte allemand, fils du précédent, né à Iéna, le 20 novembre 1781, et mort à Cologne, en juillet 1854. Nommé professeur de droit allemand à Francfort-sur-l'Oder en 1805 il passa avec le même titre à Berlin en 1811 et à Gœttingue en 1817. La faiblesse de sa santé l'obligea en 1828 à se retirer dans une propriété qu'il avait près de Tubingue. En 1831 il fut rappelé à Berlin comme professeur, et fut en même temps employé au ministère des affaires étrangères. En 1833 il quitta l'enseignement, et fut depuis membre du conseil d'État de Prusse et de la commission de législation. Ses travaux se rapportent principalement à l'histoire du droit des divers États d'Allemagne, et sont conçus au point de vue de l'école historique, dont il a été, avec Savigny, un des plus savants défenseurs. Le plus important de ses ouvrages est : *Deutsche-Staats und Rechtsgeschichte* (Histoire des États et du droit d'Allemagne); Gœttingue, 1808-1818, 4 vol. in-8°; cet ouvrage a eu plus de huit éditions. Il faut citer encore : *Grundsätze des Kirchenrechts der Katholischen und evangelischen Religions-partei in Deutschland* (Principes de droit ecclésiastique de l'Église catholique et de l'Église évangélique en Allemagne); Gœttingue, 1831-33, 2 vol. in-8°; — *Einleitung in das deutsche Privatrecht mit Einschluss des Lehnrechts* (Introduction au droit privé en Allemagne, en y comprenant le droit féodal). Il a publié, avec M. Savigny et M. Goschen : *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft* (Journal de la science du droit historique); Berlin, 1815-1843. M. N.

Documents particuliers.

* **EICHHORN** (*Jean-Albert-Frédéric* DE), homme d'État prussien, né à Wertheim, le 2 mars 1779. A dix-sept ans il se rendit à l'université de Gœttingue. En 1800 il fut nommé membre consultant de la régence de Clèves; en 1801, quartier-maître de régiment; en 1806, assesseur de la cour de justice à Berlin; conseiller en 1810. En 1813 Eichhorn entra comme volontaire dans l'armée de Silésie. Il prit part ensuite à l'administration centrale de l'armée alliée sous la direction du baron de Stein, dont il a donné lui-même l'histoire dans une brochure anonyme intitulée : *Die Centralverwaltung der Verbündeten unter dem Freiherrn von Stein;* 1814. Il seconda en 1815 le ministre d'Altenstein dans l'administration des départements français occupés par les troupes prussiennes. Il fut admis ensuite au ministère des affaires étrangères avec le titre de conseiller intime de légation et appelé à siéger au conseil d'État institué en 1817. Il contribua dès lors à la création du code administratif de la Prusse et à la négociation avec les autres États au sujet des règlements de frontières, de la navigation, des questions de douane. Directeur au ministère des affaires étrangères en 1831, il fut ministre de l'instruction publique en 1840. Les idées, les tendances qui présidèrent à son administration contribuèrent à l'explosion des événements de 1848. Depuis cette époque, il vit retiré des affaires publiques.

Conversat.-Lexikon. — Lesur, *Ann. hist. univ.*

* **EICHHORN** (*Henri*), médecin allemand con-

temporain. Reçu médecin à Gœttingue, en 1822, il entra dans la carrière de l'enseignement médical à partir de 1830. Ses principaux ouvrages sont : *Handbuch ueber die Behandlung und Verhütung der contagiös fieberhaften Exantheme* (Manuel de la cure et de la préservation de l'exanthème contagieux et fiévreux); Berlin, 1831, gr. in-8°; — *Ueber medicinische Erfahrung und ueber praktische Medicin im Allgemeinen* (De l'expérience médicale et de la médecine pratique en général); Berlin, 1827, gr. in-8°; — *Ueber die Aussonderungen durch die Haut*, etc. (Des Sécrétions de la Peau, etc.), 1826; en français, dans le *Journal des Progrès des Sciences médicales*, 1827, t. III; — *Bemerkungen ueber die Anatomie und Physiologie der äussern Haut des Menschen* (Observations au sujet de l'anatomie et de la physiologie de la surface cutanée de l'homme); Berlin, 1827; en français, dans le *Journal des Progrès des Sciences médic.*, 1828, t. VII.

Callisen, *Medicin. Schriftst.-Lexik.*

EICHLER (*Henri*), sculpteur et ébéniste allemand, né à Lippstædt (Misnie), en 1637, mort en 1719. Il s'établit à Augsbourg, où il exécuta de nombreux et remarquables ouvrages d'ébénisterie. Habituellement il les décorait de paysages, fruits, feuilles, etc.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

EICHLER (*Godefroi*), fils du précédent, peintre allemand, né à Augsbourg, en 1670, mort en 1759. Il eut pour maître Jean Heiss, et fit le voyage d'Italie pour s'y former à l'école de Charles Maratti. Après cinq années de séjour à Rome, il vint passer cinq autres années à Vienne, où il travailla avec Kupetzky. De retour dans sa ville natale en 1742, il y fut nommé directeur de l'Académie de Peinture, et devint peintre de la cour de l'électeur. On cite parmi ses tableaux une *Cène* exécutée pour l'église des Franciscains d'Augsbourg. Il fit aussi des dessins pour des thèses théologiques.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

EICHLER (*Jean-Godefroi*), fils du précédent, dessinateur allemand, né en 1715, mort en 1770. Il s'acquit un assez beau renom dans son art, et réussit surtout à reproduire les figures de petite dimension.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

* **EICHLER** (*Matthias-Godefroi*), fils de Jean Godefroi, dessinateur et graveur allemand, né à Erlangen, en 1748, vivait encore en 1818. Il apprit le dessin à l'école de son père et la gravure à celle de Rugendas. En 1767 il entra chez Thelof, dont il fut l'élève pendant six ans. Venu à Mannheim avec ce maître, il y suivit les cours de l'Académie. En 1773 il quitta cette ville pour se rendre à Bâle, chez Mechel, et prendre part à la reproduction des tableaux du musée de Dusseldorf. En 1774 Eichler se rendit à Berne, où il travailla pour les libraires; en même temps qu'il seconda Dunkel dans la gravure de certains plateaux neigeux des environs de Berne. Il travailla aussi à Hérisau avec Walser. Parmi ses gravures on cite : *Le Jugement dernier*, pour le musée de Dusseldorf; — le portrait de *Salomon Gessner*, d'après Graff; — *La petite Famille suisse*, d'après Freudenberger; — un Cahier des différents *Costumes du canton de Berne*, d'après Freudenberger; — *Plan et Esquisse de la ville de Berne*, d'après Finner; — Quatre *Vues de Livourne;* — Dix *Vues de la maison de campagne d'Horace;* — *Un Bain russe;* — *Un Paysage, avec un fleuve où se baignent des nymphes;* — *Paysages des environs de Haarlem;* — *Site flamand avec bétail au pâturage*, d'après Artois; — *Le Déluge*, d'après Poussin; — *Un coucher de soleil*, d'après Delahire; — *Retour d'une promenade sur l'eau*, d'après Bolognèse.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

EICHLER (*Elie*), bibliographe allemand, né en 1688, mort à Gœrlitz, le 23 février 1751. Il fut bibliothécaire à Gœrlitz, où il publia : *De bibliothecis publicis sagittatimque fundatore bibliothecæ Gorlicensis Joh. G. Milichio;* 1734, in-fol.

Catalogue de la Bibl. imp.

EICHMANN (*Jean*) (son nom latinisé est **DRYANDER**, homme de chêne), médecin et astronome allemand, natif de la Vettéravie, mort à Marbourg, le 20 décembre 1560. Il étudia particulièrement les mathématiques et l'astronomie, puis il vint en France, où il entra dans la carrière médicale. Reçu docteur à Mayence, il fut appelé à professer la médecine et les mathématiques à Marbourg. Il exerça cet enseignement pendant vingt-quatre ans. Eichmann fut un des premiers qui comprirent la nécessité d'expliquer par des figures les définitions anatomiques. En astronomie, il contribua aussi aux progrès de cette science par l'invention de divers instruments. On a de lui : *Anatomiæ Pars prior, in qua membra ad caput spectantia recensentur et delineantur;* Marbourg, 1537, in-4°. Cet ouvrage est accompagné de planches nombreuses; — *Tractat vom Emser-Bade;* Marbourg, 1535, in-4°; — *De Cylindro;* — *De Globo cœlesti;* — *De Horologiorum solarium varia Compositione;* — *De Nocturnalis instrumenti per quod horæ nocturnæ addiscuntur Compositione et usu;* — *Novi Annuli astronomici.*

Jöcher, *Allg.-Gel. Lexik.* — *Biog. médic.* — Vossius, *De Mathemat.* — Van der Linden, *De Script. medic.*

* **EICHMANN** (*Otto-Louis*), jurisconsulte allemand, né à Berlin, le 10 mars 1726, mort à Duisbourg, au mois d'août 1783. Docteur en droit, conseiller du roi de Prusse, directeur du gymnase de Duisbourg, il fut en outre landvogt et juge à Schievelbein. On a de lui : *Schedia de Mesomarchia, quondam Neomarchia dicta;* Halle, 1751, in-4°; — *Oratio de præstantia juris Germaniæ antiqui;* Duisburg, 1751, in-4°; — *Oratio de jure civili germanico sufficiente omnibus litibus in foro obviantibus;* ibid.

1764, in-4°; — *Disputatio de rebus creditis*; ibid., 1770, in-4°; — *Meditationes de incommodis communium et communitatum*; ibid., 1773, in-4°; — *Programma de legato ambitioso*; ibid., 1773, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.*

EICHNER (*Ernest*), musicien allemand, né à Manheim, le 9 février 1740, mort à Potsdam, en 1777. Il se fit une réputation par son habileté à jouer le basson, et fut un compositeur élégant et fécond. A vingt-six ans il devint maître de concert à la cour du prince de Deux-Ponts. Il se rendit ensuite en Angleterre, où on admira son talent. Plus tard il entra au service du prince royal de Prusse à Potsdam, où il resta jusqu'à la fin de ses jours. On a de lui des *Symphonies* et des *Concertos*.

Fétis, *Biog. univ. des Music.*

EICHSTAD (*Laurent*), médecin allemand, né à Stettin, mort le 8 septembre 1660. Il fut reçu docteur en médecine à Wittemberg, le 18 septembre 1621. Il se fit remarquer par son érudition, et publia : *De Theriaca et Mithridatio*; Stettin, 1624, in-4°; — *De Confectione Alchermes et MedicaExercitatio*; Stettin, 1634, in-4°, et 1635, in-8°; — *De Diebus criticis, libellus*; Stettin, 1639, in-4°; — *De Causis utilitatis medicinæ et matheseos*; Gouda, 1647, in-4°; — *Collegium Anatomicum, sive questiones de natura corporis humani*; Gouda, 1649, in-8°; — *De Camphora; an Hippocrati et aliis priscis nota fuerit, et quid de ejus ortu et natura recentiores medici prodiderint*; Gouda, 1650, in-4°.

Pædia astrologica. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*, II, 133.

* **EICHSTÆDT** (*Henri-Charles-Abraham*), philologue allemand, né à Oschatz, le 8 août 1772, mort le 4 mars 1848. Il fit ses études universitaires à Leipzig, où ses professeurs furent Morus pour la théologie et Platner, Beck et Reiz pour les humanités. Nommé professeur de philosophie en 1795, il se rendit en 1797 à Iéna, pour prendre part à la rédaction de l'*Allgemeine Literaturzeitung*; en 1800 il remplaça Walch dans la direction de la Société latine, et en 1803 il succéda à Schutz dans la chaire d'éloquence et de poésie. A la même époque il commença la publication de la Gazette universelle d'Iéna (*Ienaische allgemeine Literaturzeitung*), qui se fit remarquer par son excellente critique. En 1804 il eut l'inspection supérieure de la Bibliothèque de l'université. On a de lui : une excellente édit. de *Diodore de Sicile*, Halle, 1800-1802, 2 vol.; et de *Lucrèce*, Leipzig, 1801; — *De Dramate Græcorum comico-satyrico*; Leipzig, 1793; — *Quæstiones philologicæ*; Leipzig, 1796, et Iéna, 1804, 2 vol.; — *Oratio Gœthii memoriæ dicata*; Iéna, 1832; — *Opuscula Oratoria*; Iéna, 1848-49, continué par Weissenborn. Eichstædt passait pour un des meilleurs latinistes de notre époque.

Conversat.-Lexik.

* **EICHWALD** (*Édouard*), naturaliste russe, né à Mittau, le 4 juillet 1795. Préparé à l'étude des sciences par son père, simple instituteur, il se rendit du gymnase de sa ville natale à Berlin, où, de 1814 à 1817, il étudia la médecine et l'histoire naturelle. Après avoir visité Munich, Vienne, la Suisse, la France et l'Angleterre, il vint à Wilna en 1819, et à Dorpat en 1821. Chargé en 1823 de professer la zoologie et l'art obstétrical à Casan, il entreprit deux ans plus tard un voyage scientifique à la mer Caspienne, au Caucase et en Perse. A son retour, en 1827, il fut nommé professeur titulaire de zoologie et d'anatomie comparée à Wilna, et partit de cette ville pour aller visiter les provinces occidentales de la Russie jusqu'à la mer Noire. Lors de la suppression de l'université de Wilna, il resta secrétaire de l'Académie médico-chirurgicale de la même ville. En 1838 il professa la zoologie et la minéralogie à l'Académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg. A la même date il entreprit de nouveaux voyages, et parcourut l'Esthonie, la Finlande, le gouvernement de Pétersbourg et les provinces scandinaves. En 1846 il fit une exploration géologique de l'Italie, de la Sicile, et de l'Algérie. On peut dire que Eichwald a été depuis Pallas le plus infatigable voyageur qu'ait eu la Russie. Il est aujourd'hui conseiller d'État et membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Zoologia specialis*; Wilna, 1829-31; — *Observationes de Physalo et de Delphino*; Pétersbourg, 1829; — *Naturhistorische Skizze von Lithauen, Volhynien und Podolien* (Esquisse de l'histoire naturelle de la Lithuanie, de la Volhynie et de la Podolie); Wilna, 1830; — *Plantarum novarum quas in itinere Caspio-Caucasio observavit, Fasciculi*; Wilna et Leipzig, 1831-33, in-fol.; — *Memoria Bojani*; Wilna, 1835; — *Mémoire sur les richesses minérales des provinces occidentales de la Russie*; Wilna, 1835; — *Alte Geographie des Kaspischen Meeres, des Kaukasus und des südlichen Russlands* (Géographie ancienne de la mer Caspienne, du Caucase et de la Russie méridionale); Berlin, 1838; — *Uber das siturische Schichtensystem von Esthland* (Du système des couches siluriques de l'Esthonie); Pétersbourg, 1840; — *Die Urwelt Russlands* (Le monde primitif de la Russie); Petersbourg, 1840-47, 4 vol.; — *Fauna Caspio-Caucasia*; Pétersbourg, 1841; — *Oryktognosie*; Pétersbourg, 1846; — *Géognosie*; Pétersbourg, 1846; — *Naturhistorische Bemerkungen auf einer Reise durch Tyrol* etc. (Observations d'histoire naturelle recueillies durant un voyage dans le Tyrol, etc.); Moscou et Stuttgard, 1851; — *Die Palæontologie von Russland*; Pétersbourg, 1851.

Conversations-Lexikon.

EICK. *Voy.* EYCK.

* **EIDELS** (*Samuel*), rabbin qui habita d'abord Ostra et ensuite Lublin. Il vivait encore en 1683, et était alors âgé de plus de quatre-vingt-

dix ans. On a de lui : *Chidduscin, ou nouvelles observations sur les Agadoth et les Alucoth*, c'est-à-dire sur les allégories et les constitutions talmudiques. Il fit preuve dans cet ouvrage d'un grand talent et d'une vaste érudition. Les juifs, admirateurs de ce travail, l'ont plusieurs fois réimprimé, et en ont publié séparément des extraits sur le Pentateuque et sur le commentaire du Pentateuque par Jarchi. AL. BONNEAU.

Rossi, *Dizionario storico degli Ebrei*.

EIDOUS (*Marc-Antoine*), traducteur français, né à Marseille, mort vers la fin du dix-huitième siècle. Il a traduit, de l'anglais surtout, plus de quarante ouvrages; mais ses productions, trop rapidement écrites, sont aujourd'hui oubliées. Voici le titre des principales : *Dictionnaire universel de Médecine*, trad. de James (avec Diderot et Toussaint); 1746, 6 vol. in-folio.; — *Traité des Fièvres*, trad. d'Hoffmann, 1746, in-12; — *Histoire naturelle, civile et géographique de l'Orénoque*, du P. Gunilla, trad. de l'espagnol; Avignon, 1758, 3 vol. in-12 ; — *Métaphysique de l'Ame, ou théorie des sentiments moraux*, trad. de l'anglais de Smith; 1764, 2 vol. in-12; — *L'Agriculture complète*, trad. de l'angl. de Mortimer; 1765, 4 vol. in-12; — *Voyage depuis Saint-Pétersbourg, en Russie, dans diverses contrées de l'Asie*, par Bell d'Antremony, trad. de l'angl.; 1766, in-12 ; — *Histoire naturelle de la Californie*, trad. de l'angl. de Venegar; 1767, 3 vol. in-12 ; — *Histoire des principales Découvertes dans les arts et dans les sciences*, traduction (supposée) de l'anglais; 1767, in-12. Ses autres travaux consistent dans des traductions de romans et d'histoires diverses. Il a donné aussi plusieurs articles au *Dictionnaire encyclopédique* de Diderot. GUYOT DE FÈRE.

Desessarls, *Siècles littéraires*. — Quérard, *La France littéraire*.

EIGIL. Voyez EGIL.

* **EILSCHOV** (*Frédéric-Christian*), érudit danois, né en 1727, mort en 1751. On a de lui : *De Scientiis vernacula lingua docendis*; vers 1747 ; — *Leben des Pythagoras* (Vie de Pythagore); Copenhague, 1756, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **EIMMART** ou **EIMART** (*Georges-Christophe*), peintre allemand, né en 1597, mort à Ratisbonne, en 1660. Il réussissait à la peinture de genre et de portrait, et s'entendait aussi à l'architecture. Eimmart exécuta de bonnes gravures sur cuivre; mais ce qui le fit surtout connaître, c'est l'arc de triomphe qu'il exécuta pour l'empereur Ferdinand III. Eimmart fut peintre de la cour du prince-évêque de Freisingue; il reproduisait avec talent les sujets de piété et les paysages.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

EIMMART ou **EIMART** (*Georges-Christophe*), dit *le jeune*, graveur et peintre allemand, né en 1638, mort en 1705. Il eut pour maître J. Sandrart, et se fixa à Nuremberg. Il peignit des tableaux et sujets d'église, et grava sur cuivre plusieurs portraits. Il reproduisit de la même manière 300 figures emblématiques pour les *Psaumes de David* par Homburg; Ratisbonne, 1675. Parmi ses autres productions, on peut citer : Cinquante planches pour une édition de l'*Énéide* de Virgile, par J. Schoder; Nuremberg, 1688, in-4° ; — *Vue de la ville de Nuremberg*, en 4 planches ; — *Les Éléments en désordre*; — *L'archiduc Ferdinand d'Autriche et son épouse*; in-4°; — *L'Assomption de la Vierge*, d'après un tableau du Tintoret, dans l'église de Bamberg.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

EIMMART ou **EIMART** (*Maria-Clara*), fille de Georges-Christophe le jeune, artiste suisse, morte à Altdorf, en 1707. Elle peignit les fleurs, les fruits et le portrait. Maria Eimmart épousa le célèbre physicien Henri Muller.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

* **EINAN** (*Abou*), sultan du Maghreb, mort en 1358. En 1348 il se révolta contre son père, le sultan Abou-il-Hacen, et fit des progrès rapides. Son père, après un naufrage, était parvenu à regagner Alger, et avait attaqué les Beni-Abd-el-Ouad, qui l'avaient vaincu. Abou-l'-Hacen prit alors le chemin du désert pour se rendre au Maghreb; mais, arrivé à Sidjilmessa, il apprit que son fils marchait contre lui, et pour éviter sa rencontre, il se retira dans le Maroc, où il leva une armée. Abou-Einan vint lui livrer bataille auprès du fleuve Omm-Rebiâ, le mit en déroute, le força à chercher un asile dans la montagne du Hintata, et se dirigea avec les Mérindes sur la ville de Maroc, qu'il assiégea pendant qu'un autre corps de troupes cernait par son ordre la montagne du Hintata. Pendant qu'il était devant Maroc, son père mourut, et toutes les tribus firent leur soumission. Il mourut lui-même dix ans plus tard, et eut pour successeur son fils Es-Saïd. AL. BONNEAU.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*.

EINARI ou **EINARSEN** (*Martin*), théologien islandais, mort en 1570. Il fut prêtre à Stadestad, puis évêque de Skalholt. On a de lui : *Manuale Sacerdotum*; Copenhague, 1555 ; — *Nogle af Luthers Psalmer pair Islandsk oversatte*; (Psaumes de Luther traduits en islandais).

Nyerup et Kraft, *Almindeligt Literatur-Lexikon*.

EINARI ou **EINARSEN** (*Gissur*), théologien islandais, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il étudia à Hambourg et à Wittemberg, où il put recueillir les leçons de Luther et de Mélanchthon. En 1540 il fut élu évêque, à la place de l'évêque Ogmund et sur les instances de ce prélat. En 1541 le gouvernement accorda aux ministres de la religion une faculté dont ils étaient dépossédés depuis 1272, celle de se marier. Cette innovation détermina plusieurs prêtres de la religion romaine à se démettre de leurs fonctions : il fallut les remplacer par des laïques. Pendant les troubles occasionnés par cette affaire, Gissur Einari mourut.

Telle était l'animosité qu'il s'était attirée, que, par ordre de l'évêque Jon Areson, on déterra son cadavre, et ses cendres furent jetées au vent. On a de lui une traduction des Proverbes de Salomon en langue norvégienne et sous ce titre : *Salomonis Ordzkuide a Norraena;* Holum, 1580.

Dænische Bibl., t. 8. — Halfden Einari, *Hist. litter, Island.*

* **EINARI** (*Gudmund*), traducteur et théologien islandais, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut recteur à Holum et ministre à Stadestad. Il traduisit treize *Predigte* (Prédications) de Luther, Holum, 1600, et le *Speculum Peccatorum* de Savonarole, 1597.

Halfden Einari, *Hist. litt. Island.*

EINARI (*Jean*), poëte et théologien islandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il traduisit en vers islandais le catéchisme de Luther; 1674.

Halfden Einari, *Hist. litt. Island.*

* **EINARI** (*Jean*), poëte et traducteur islandais, mort à Mœdruval, le 12 septembre 1708. Il fut instituteur à l'école de Skalholt et recteur à Holum. Il a publié en vers ou en prose des traductions, parmi lesquelles on remarque *Barclaji Argenis;* 1694.

Halfden Einari, *Hist. litt. Island.*

* **EINARI** (*Sigurd*), théologien islandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut prédicateur à Saurbæ, et traduisit l'*Itinerarium sacrum* de Bünting et le traité *De Prædestinatione*, de Jean Beust Postille; 1624.

Halfden Einari, *Hist. litt. Island.*

* **EINARI** ou **EINARSEN** (*Halfdan*), historien islandais, né en 1732, mort en 1785. Il fut recteur à Holum en 1755, et prévôt de l'évêché ou chapitre en 1779. Il édita les œuvres poétiques des Scaldes, traduisit en latin des ouvrages islandais, et écrivit une histoire ecclésiastique. Les titres de ses principaux ouvrages sont : *Speculum regale;* 1768, in-4°; — *Sciagraphia historiæ litterariæ Islandicæ ;* Copenhague, 1777. Histoire littéraire d'Islande, comprenant un certain nombre d'écrivains, théologiens, chroniqueurs, poëtes, médecins et traducteurs.

Nyerup et Kraft, *Literatur-Lexik.*

* **EINEM** (*Jean-Just* VON), polygraphe allemand du dix-huitième siècle. Il fut pasteur à Osterweddingen et recteur de l'école conventuelle de Bergen, dans le voisinage de Magdebourg. Ses principaux ouvrages sont : *De genuina ad eloquentiam via ;* Magdebourg, 1714, in-4°; — *Kurze und gründliche Anweisung zum Studiren aus Lutheri Schriften gezeigt* (Méthode sûre et abrégée pour apprendre à étudier, tirée des écrits de Luther); — *Kurze und gründliche Anweisung zur Hermeneutik aus Lutheri Schriften* (Méthode sûre et abrégée d'hermeneutique, tirée des écrits de Luther); Magdebourg, 1727, in-8°; — *Kurze und gründliche Anweisung erbaulich und nachdrücklich zu predigen, aus Lutheri Schriften* (Méthode sûre et abrégée pour apprendre à prêcher à fond et avec expression, d'après les écrits de Luther); Frankenhausen, 1727, in-8°; — *Introductio in libros Hug. Grotii* De Jure Belli et Pacis; 1728, sous le pseudonyme d'*Irénophile;* — *De Jo. Clerici Audacia critica;* 1728; — *Vita Jos. Lezneri;* Magdebourg, 1728, in-8°; — *Poemata Mart. Lutheri;* ibid., 1729, in-4°; — *Martini Lutheri Fragmenta philologico-exegetica ;* 1730; — *Melanchthoniana;* — Helmstædt, 1730, in-8°; — *Kurzer Abriss von dem Leben Lutheri* (Esquisse de la vie de Luther); 1730; — *Introductio in Bibliothecam Græcam J.-A. Fabricii ;* ibid., 1734, in-8°; — *Introductio in Bibliothecam Latinam J.-A. Fabricii;* ibid., 1734, in-8°; — *Animadversiones ad Jo. Clerici Commentarios;* ibid., 1735, in-8°; — *Commentarius de fatis eruditionis apud potiores gentes ;* ibid., 1735, 2 vol. in-8°; — *Jahrgeschichte der Mark Brandenburg* (Annales de la Marche de Brandebourg); ibid., 1735, in-8°; — *Europæischer Christenstand* (La Chrétienté européenne); ibid., 1736, in-8°.

Moser, *Jetztleb. Theol.*

***EINENKEL** (*Jean*), chroniqueur allemand, né à Vienne, en 1227, mort en 1291. Il avait été chanoine de la cathédrale de Saint-Étienne; il composa une *Chronique universelle*, partie en vers, partie en prose, qui s'étend jusqu'au règne de l'empereur Frédéric II, et dont il existe à Vienne, à Munich, au Vatican, des manuscrits plus ou moins complets. Pertz en a publié quelques extraits, dans ses *Scriptores Germanici*, t. II, p. 537-546. G. B.

Lambecius, *Bibliotheca Vindobonensis*, t. II, p. 958. — Khants, *Versuch einer Geschichte der OEstreichischen Gelehrten*, 1755, p. 3-18. — Gervinus, II, 16.

* **EINHORN** (*Paul*), historien livonien, mort le 28 mai 1656. Il était ministre à Mittau, et devint surintendant du duché de Courlande. On a de lui : *Historia Lettica, de populi hujus origine, moribus, republica;* — *De Reformatione gentis Letticæ in Curlandia ;* — et plusieurs *Sermones* sur divers sujets.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

EINSIEDEL. Nom d'une ancienne famille noble de Saxe, issue des chambellans de Grandstein. Les membres les plus distingués de cette famille sont :

CONRAD, qui vivait à la fin du quinzième siècle. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Aussig, le 14 juin 1426. Après avoir recouvré la liberté, il se rendit à la Terre Sainte, où il fut pris par des Turcomans, qui le tinrent captif jusqu'a l'époque de la bataille de Belgrade (1456), à laquelle on le força d'assister; ayant réussi à s'échapper pendant la mêlée, il rentra dans sa patrie, où d'abord il fut méconnu, même de sa femme, qui cependant, une fois l'identité constituée, lui donna encore des enfants.

HENRI HILDEBRAND, mort le 6 décembre 1547.

Il fut ami de Luther, et contribua puissamment à répandre le protestantisme.

George-Haubold, né en 1521, mort en 1592. Il étudia la théologie, et fut auditeur assidu de Luther, Mélanchthon et Scharf. Il défendit la réforme avec sa parole et son épée au temps de la guerre de Smalkalde. De 1576 à 1586, il fut conseiller des princes Maurice et Auguste. Ce dernier lui donna le titre de chancelier, qu'il garda sous Christian en même temps qu'il fut président du consistoire.

EINSIEDEL (*Frédéric-Hildebrand* D'), homme politique et littérateur allemand, né à Leipzig, en 1750, mort le 9 juillet 1828. Il fut dirigé dans ses études par le célèbre Musæus. A l'issue de ses cours à l'université d'Iéna, il fit partie de la régence de Weimar, et devint assesseur à Iéna. Démissionnaire en 1775, il fut attaché à la cour de la duchesse Amélie en qualité de grand-maître. Il publia alors plusieurs ouvrages, traduisit quelques pièces de Calderon, et fit avec la duchesse un voyage en Italie. Après la mort de cette princesse, il garda ses fonctions sous le nouveau règne, et en 1816 il fut appelé à la présidence de la cour de justice des princes saxons à Iéna. On a de lui : une traduction en vers libres de quelques *Comédies* de Plaute et de Térence; Leipzig, 1808, 2 vol.; — *Grundlinien zu einer Theorie der Schauspielkunst* (Éléments d'une théorie de l'art théâtral); Leipzig, 1707.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Conversat.-Lexik.*

EIOUB-ENSARI (*Abou*), un des compagnons du prophète Mahomet, dont le nom, par suite d'une grave altération, se trouve souvent écrit *Abou-Gub*: Il fut porte-enseigne de Mahomet et du khalife Moawiah Ier, et périt en 668, sous les murs de Constantinople, lorsque les Arabes tentèrent pour la première fois la conquête de cette opulente capitale, sous le règne de Constantin Pogonat. Il avait prédit, dit-on, avant de rendre le dernier soupir, qu'un prince musulman s'emparerait de Constantinople et honorerait sa sépulture. Trois jours après la prise de Constantinople par Mahomet II, un schéikh, nommé Ashams-Addin (écrit aussi, mais à tort, *Aksham-Soddin*), eut un songe dans lequel on lui indiquait le lieu où avait été enseveli le compagnon du prophète. A son réveil, il court faire part au sultan de cette révélation, et bientôt, suivi d'une foule nombreuse, il se rend à l'endroit désigné, et y fait pratiquer des fouilles qui mettent à découvert un tombeau avec cette inscription : « C'est ici qu'est enseveli Eioub-Ensari, l'ami constant, le conseiller de Dieu, dont l'aide nous soit à jamais propice. » Une source parut on jaillit en même temps dans ce lieu, devenu saint; Mahomet II y fit élever un mausolée et une mosquée, qui reçurent le nom d'Eioub-Ensari. Le schéikh ceignit le sabre impérial devant le tombeau d'Eioub-Ensari, usage suivi par tous ses successeurs, et qui remplace pour les sultans le sacre des souverains occidentaux. Un faubourg s'éleva ensuite autour de la mosquée, qui devint un objet de dévotion et de pèlerinage. Al. Bonneau.

De Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman.* — Salaberry, *Hist. de l'Empire Ottoman.*

* **EISELEN** (*Jean-Frédéric*), publiciste allemand, né à Rothembourg, le 21 septembre 1785. Du gymnase Frédéric à Berlin, il se rendit à l'université d'Erlangen, où il étudia la théologie et surtout la philosophie. Il fut ensuite chargé de l'éducation du fils aîné du comte Arnim-Boitzenbourg; en 1813 et en 1814 il prit part, comme volontaire, à la guerre de l'indépendance de l'Allemagne. A la paix, il se fit répétiteur à Berlin, devint professeur agrégé en 1820 et professeur titulaire de droit public à Breslau en 1821, puis à Halle en 1829. Ses principaux ouvrages sont : *Grundzüge der Staatswirthschaft oder der freien Volkswirthschaft und der sich darauf beziehenden Regierungskunde* (Principes d'économie politique ou sociale, et de l'art de gouverner en conséquence); Berlin, 1818, in-8°; — *Handbuch des Systems der Staatswissenschaften* (Manuel du Système des Sciences politiques); 1828, in-8°; — *Die Lehre von der Volkswirthschaft* (Théorie de l'Économie politique); Halle, 1843, in-8°; — une édition du *Staatswissenschaft* (Science politique de Jacob); Halle, 1836; — *Geschichte des Lutzow'schen Freicorps* (Histoire du Corps-franc de Lützow); Halle 1841.

Convers.-Lexik. — *Dict. de l'Économie politique.*

EISEN (*Charles-Christophe*), médecin allemand, né à Nuremberg, en 1648, mort le 3 février 1690. Il étudia à Iéna, Strasbourg et Bâle, où il fut reçu docteur. En 1674 il devint membre du collége des médecins de sa ville natale, et en 1680 il fut nommé médecin ordinaire à Culmbach. On a de lui : *De Melancholico et maniaco patiente. De Mensium suppressione eorumque per aurem sinistram excretione;* — *De Comate somnolento;* Bâle, 1673, in-4°; — *Tutissimum piorum refugium in emblemate quodam versibus latinis et germanicis expositum*, etc.; 1675, in-4°.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — *Biographie médicale.*

EISEN DE SCHWARZENBERG (*Jean-Georges*), médecin allemand, né à Bolsingen, le 19 janvier 1717, mort le 15 février 1779. Fils d'un ministre de l'Évangile, il étudia d'abord la théologie. Après avoir terminé ses études à Iéna, il entra comme instituteur chez un riche Livonien, et quatre ans plus tard il fut nommé pasteur à Torma et Pohosu. Des contestations au sujet de ses émoluments l'engagèrent dans de longs procès, qui lui firent chercher des ressources dans ses connaissances chimiques et médicales; c'est ainsi que sous le nom de *tinctura dulcis* il vendit une espèce d'arcane auquel il attribuait certaines propriétés. En même temps il s'occupa d'économie politique et domestique. C'est ainsi qu'il s'efforçait de faire ressortir les inconvé-

nients de la féodalité et du servage des peuples. Ses écrits lui valurent d'être appelé auprès du czar Pierre III, pour développer en présence de ce prince ses idées de réforme; mais la mort de Pierre, survenue dans l'intervalle, ne permit pas à Eisen d'aller plus loin en ce qui concernait la Russie, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre son plan d'abolition de l'esclavage en Livonie, et il y réussit en 1767. En 1769 il introduisit l'inoculation dans la même province. Il fut ensuite appelé à Pétersbourg pour y surveiller l'emploi de ce préservatif à l'hôpital des orphelins. Dès 1771 il avait porté ses recherches vers un autre sujet, également digne d'intérêt : l'art de faire sécher les plantes potagères sans en altérer la couleur, la saveur et toutes les propriétés. Il étudia aussi l'art de faire des herbiers, et essaya d'appliquer les baies de genièvre à la guérison des maladies vénériennes. Après s'être démis de ses fonctions de prédicateur, il alla remplir un emploi du même genre en Lithuanie, où il mourut. On a de lui : *Die Kunst alle Küchenkræuter und Wurzeln zu trocknen und in Kasten zu packen* (L'art de sécher les plantes potagères et de les placer dans des caisses); Ober-Palen, 1772, in-4°; — *Die Blatterimpfungskunst erleichtert und den Müttern selbst übertragen* (L'inoculation rendue facile et mise à la portée des mères); 1774, 2 cahiers, in-8°; — *Der Philanthrop* (Le Philanthrope); 1777; — *Das Christenthum nach der gesunden Vernunft und der Bibel* (Le Christianisme d'après la saine raison et la Bible); Riga, 1777, in-8°; — *Thætiges Christenthum in Betrachtungen für jedermann* (Le Christianisme actif en méditations pour chacun); Riga, 1777, in-8°.

Biographie medicale.

EISEN (*François*), peintre et graveur belge, né à Bruxelles, en 1700, mort à Paris, en 1777. Il était peintre de genre, et a gravé à l'eau-forte plusieurs morceaux, entre autres *Jésus-Christ donnant les clefs à Saint-Pierre*, d'après Rubens.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — *Dict. hist.*, édit. de 1822. — *Dict. biog. et pittoresque.*

EISEN (*Charles*), peintre, graveur et dessinateur français, fils du précédent, né à Paris, en 1721, mort à Bruxelles, le 4 janvier 1778. Il était élève de son père, et a peint quelques tableaux, qui ne sont pas sans mérite. Il a aussi dessiné à la mine de plomb divers petits sujets estimés des connaisseurs. Les plus remarquables de ses compositions ornent les *Contes de La Fontaine*, édition dite *des Fermiers généraux*; Paris, 1762, 2 vol., in-8°; — des *Métamorphoses d'Ovide*, édit. de Basan; Paris, 1767, 4 vol. in-4°; — de *La Henriade*, 2 vol., in-8°; — les vignettes et culs-de-lampe des *Baisers* de Dorat et quelques eaux-fortes de petite dimension, entre autres *La Vierge*; — *Saint Jérôme*; — *Saint Éloi prêchant*, etc.

Basan, *Dict. des Graveurs.*

EISENBECK (*Emmeran*), jurisconsulte allemand, né en 1572, mort le 9 avril 1618. Fils d'un tanneur de Ratisbonne, il fit de bonnes études, fut reçu docteur à Iéna, et acquit une telle réputation qu'il fut nommé conseiller de la république de Ratisbonne. Il fut atteint de bonne heure d'une paralysie, qui ne lui laissa que l'intelligence. Un secrétaire placé près du lit du malade se faisait indiquer sur un alphabet les lettres qui devaient composer les mots qu'il fallait écrire pour exposer la pensée d'Eisenbeck. Outre une série de dissertations, *Ad consuetudines feudales*, on a de lui : *Carmina*, ou poëmes latins, qui eurent du succès.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **EISENBERG** (Baron), hippographe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui en français : *Description du Manége moderne dans sa perfection*; 1727, grand in-fol.; — *L'Art de monter à cheval*, avec fig.; La Haye, 1740, in-fol.; — *Dictionnaire des Termes du Manége moderne, pour servir de supplément à l'Art de monter à cheval*; Amsterdam, 1747, in-fol.; — *L'Antimaquinonage, pour éviter la surprise dans l'emplette des chevaux*; Amsterdam, 1747; in-fol.; — *Le Perfezioni e Difetti del Cavallo*; Florence, 1753, in fol.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexikon.*

EISENGREIN ou **EYSINGREIN** (*Guillaume*), théologien allemand, natif de Spire, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *De Romanis pontificibus*; — *Chronologicarum rerum urbis Spiræ*, etc., *a Chr. nat. ad annum* 1563 *gestarum, libri XVI*; Dilingen, 1563, in-8°; — *Catalogus testium veritatis*; ibid., 1565, in-4°; — *Centenarii XVI rerum memorabilium, adversus historiam ecclesiasticam Magdeburgensem*; Ingolstadt, 1566, in-fol. On n'y trouve que le *Centenarius I.*

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Æt.* — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexik.*

* **EISENHART** (*Jean*), historien allemand, plus connu sous le nom de *Joannes de Isenaco*, mort en 1467, revêtu de la place de doyen de Naumburg; il a laissé un ouvrage utile pour l'histoire de cette ville : *Acta et facta præsulum Numburgensium, ab anno* 968 *usque ad annum* 1467. G. B.

Oudin, *Comment. de Scriptoribus Ecclesiæ*, t. III, p. 2699. — Schomelius, *Numburga litteraria*, t. I, p. 12.

EISENHART (*Jean*), jurisconsulte allemand, né à Erxleben, le 18 octobre 1643, mort à Stein, le 9 mai 1707. Il étudia et fut reçu maître et docteur en droit à Helmstædt; il y devint ensuite professeur titulaire de poésie et d'histoire; enfin, il fut chargé de l'enseignement des Pandectes et du Code. Il mourut doyen de la faculté d'Helmstædt. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarium de fide historica*; Helmstædt, 1680; — *Institutiones Jurisprudentiæ generales*; 1683, in-4°; — *Institutiones Scientiæ Juris naturalis in moralis Philoso-*

phiæ doctrina in Jure civili condendo et interpretando ; Helmstædt, 1676, in-8° ; — *Manus mortua* ; Helmstædt, 1693, in-4° ; — *De Jure Diplomatum* ; Helmstædt, 1703, in-4°.

Sedler, *Univer. Lexicon.*

EISENHART (*Jean-Frédéric*), jurisconsulte allemand, né à Helmstædt, le 18 octobre 1720, mort le 10 octobre 1783. Fils de l'archiviste de sa ville natale, il étudia le droit à partir de 1739, devint chambellan d'un seigneur de Rhetz, qu'il accompagna lors du couronnement de l'empereur à Francfort, et acquit le titre de licencié en 1746. En 1748 il fut nommé adjoint à la faculté de droit d'Helmstædt et assesseur à la même faculté en 1751. En 1753 il fut appelé à professer le droit en qualité de professeur agrégé et de professeur titulaire en 1754. De 1758 à 1763, il obtint les titres de président de l'assemblée ducale, de conseiller du duché de Brunswick-Lunebourg et de recteur de la faculté. Il a beaucoup écrit sur le droit. Ses principaux ouvrages sont : *Kleine deutsche Schriften* (Petits Écrits allemands) ; Erfurt, 1751, in-8° ; — *Institutiones Historiæ Juris litterariæ*, etc. ; Helmstædt, 1752 ; — *Institutiones Juris Germanici privati* ; Halle, 1752 et 1761, nouv. édit. ; —*Specimen Bibliothecæ Juris Cambialis*, en tête des *Elementa Juris Cambialis* d'Heineccius ; Francfort et Leipzig, 1756, in-8° ; Nuremberg, 1764, in-8° ; — *Grundsætze des deutschen Rechts in Sprüchwœrtern* (Principes du Droit allemand mis en proverbes) ; Helmstædt, 1759, in-8° ; — *Abhandlung von dem Rechte der Stænde des heiligen Rœmischen Reichs auswaertigen Maechten Kriegvœlker zu überlassen*, etc. (Traité du droit que possèdent les États du Saint-Empire romain de fournir des soldats aux puissances étrangères, etc.) ; Leipzig et Francfort, 1760, in-4° ; —*Erzaehlungen von besondern Rechtshaendeln* (Compte-rendu de diverses négociations juridiques) ; Halle et Helmstædt, 1767-1777, in-8° ; — *Opuscula juridica varii argumenti* ; Halle, 1771, in-4°. Eisenhart a donné en outre diverses éditions des œuvres d'autres jurisconsultes, parmi lesquelles : *Guil. Gœsii Vindiciæ pro recepta de mutui alienatione Sententia* ; Helmstædt, 1768, in-8° ; — *A Did. Alteserra, De Fictionibus Juris Tractatus VII* ; ibid., 1769, in-8°.

Hirsching, *Hist. literar. Handb.*

* **EISENHUT** (*Eustache*), musicien allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Harmonia sacra, per triginta concentus musices a 2-7 vocibus distributa* ; Augsbourg, 1675, in-4° ; — *Antiphonarium Marianum continens antiphonas : Alma Redemptoris Regina cœlorum, Regina Cœli, et Salve, Regina, a 1-4 vocibus, ad libitum* ; Kempten, 1676, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

* **EISENLOHR** (*M.-Jean-Jacques*), théologien allemand, né à Reutlingen, le 3 novembre 1656, mort le 14 juin 1736. Il étudia dans sa ville natale, puis à Tubingue en 1672. Venu ensuite à Wittemberg, il fut admis au nombre des membres de la Faculté de théologie. A son retour à Reutlingen, où le rappelait le magistrat de la cité, il fut adjoint au surintendant (évêque protestant). Il garda ces fonctions jusqu'en 1702, époque où il obtint la surintendance (épiscopat) de Dourlach. Ses principaux ouvrages sont : *De scientia Dei media* ; Wittemberg, in-4° ; — *De gratia Dei præveniente* ; ibid., in-4° ; — *Synodus seu Pentas Quæstionum theologicarum de reformatione Lutheri* ; ibid., 1717, in-4° ; — *De principio theologiæ cognoscendi* ; Dourlach, 1720, in-4° ; —*Ein und vierzig Betrachtungen über die Seele*, etc. (Quarante-et-une méditations sur l'âme, etc.) ; Carlsruhe, 1740 ; publié par son fils.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

EISENMANN (*Georges-Henri*), médecin français, né à Strasbourg, en 1693, mort dans la même ville, en 1768. Il fit d'excellentes études, qu'il compléta par divers voyages en France, en Allemagne et en Hollande. En 1719 il revint dans sa patrie, et s'y fit recevoir docteur en médecine. Le 6 mars 1733 il fut nommé professeur de physique de l'université de Strasbourg ; mais il préféra l'enseignement de la médecine, qu'il professa plus de vingt ans. En 1756 il fut appelé à la chaire de pathologie, qu'il remplit avec une grande distinction. Eisenmann se faisait remarquer par son amour pour le travail et surtout par une prodigieuse mémoire. On a de lui : *Tabulæ anatomicæ quatuor uteri duplicis observationem rariorem sistentes* ; Strasbourg, 1752, in-folio ; trad. en français, ibid.

Biog. médic. —*Dict. biogr. et pitt.*

* **EISENMENGER**, dit *Siderocrates* (*Samuel*), médecin allemand, né à Bretten (Souabe), le 28 septembre 1534, mort à Bruxelles, le 28 février 1585. Il fit ses études à Wittemberg, où il fut reçu maître ès arts en 1553. Il alla ensuite à Tubingen, y professa les mathématiques, en 1557, et remplit les fonctions de doyen jusqu'en 1563. Reçu docteur en médecine le 31 octobre 1564, il fut médecin du margrave de Bade, de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Strasbourg. On a de lui : *De Methodo Medicorum et Mathematicorum*. L'auteur s'y montre partisan de l'astrologie appliquée à l'art de guérir.

Georges Matthias, *Conspectus Historiæ Medicorum chronologicus.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

EISENMENGER (*Jean-André*), archéologue allemand, né à Manheim, en 1654, mort à Heidelberg, en 1704. Il étudia à Heidelberg, et s'adonna surtout à l'hébreu, où il fit de si rapides progrès que l'électeur palatin Charles-Louis s'intéressa à lui et le fit voyager à ses frais. Eisenmenger se rendit d'abord en Hollande et ensuite en Angleterre ; il se préparait à passer en Orient, lorsque la mort de l'électeur

(1680) vint arrêter ses pérégrinations. En 1693 il obtint l'emploi d'archiviste à Francfort-sur-Mein, et occupa en 1700 la chaire des langues orientales à Heidelberg, où il publia la même année son *Entdecktes Judenthum* (Le Judaïsme dévoilé). Ce livre, réimprimé à Kœnigsberg, en 1711, 2 vol. in-4°, mit en émoi tous les juifs, et non sans raison. Eisenmenger a réuni dans cet ouvrage tous les passages du Talmud et des autres livres hébreux, rabbiniques ou non rabbiniques, pour en montrer le ridicule et l'impiété. Il a tout confondu sans distinction d'auteurs et de temps, dans le but unique de chercher partout matière à critique. Les rêveries rabbiniques pouvaient lui fournir et lui ont fourni en effet une ample moisson de choses absurdes et extravagantes. Mais on y rencontre aussi des beautés de premier ordre, des préceptes de morale dignes d'admiration, des symboles profonds et des mythes d'une importance capitale au point de vue de la philosophie religieuse de l'Orient. Tout cela passe inaperçu dans le livre d'Eisenmenger, qui a laissé bien loin en arrière, dans l'expression de la haine contre les juifs, Radowski et l'abbé Chiarini. Mais cette méthode de faire connaître un livre en en choisissant arbitrairement des passages isolés n'est propre qu'à servir la passion au détriment de la vérité. Il est évident qu'on aurait pu avec la même facilité présenter la Bible comme un livre odieux ou le Talmud comme l'expression de la sagesse humaine la plus irréprochable. C'est donc avec raison que Mirabeau et l'abbé Grégoire appellent le livre d'Eisenmenger un recueil de contes calomnieux et un arsenal de mensonges. « Le *Judaïsme dévoilé*, dit Michaélis, qu'on ne soupçonnera pas de partialité, est plein d'hostilités et d'injustices, et si quelqu'un osait écrire des choses pareilles d'une des trois grandes communions chrétiennes, on nommerait un tel écrit un libelle. » Al. BONNEAU.

L'abbé Grégoire, *Essai sur la Régénération physique, morale et politique des Juifs*. — Peter Beer, *Hist. des Juifs*. — L. Hollaenderski, *Hist. des Juifs de Pologne*.

EISENSCHMID (*Jean-Gaspard*), médecin et mathématicien français, d'origine allemande, né à Strasbourg, le 15 septembre 1656, mort le 5 décembre 1712. Fils d'un potier d'étain, élevé ensuite aux charges municipales, il reçut cependant une éducation soignée : il suivit les cours de l'université, et s'adonna particulièrement aux mathématiques, tout en ne négligeant ni la médecine ni la philosophie. Reçu médecin en 1681, il vint à Paris, où il se lia avec Tournefort et Duverney. De Paris, Eisenschmid se rendit en Italie, et de là en Allemagne. Il revint à Strasbourg en 1684 ; une chute qu'il fit deux ans plus tard le priva de l'usage de ses jambes, et ne lui permit pas de se livrer à la pratique médicale. Il ne s'occupa plus alors que des mathématiques, qu'il cultiva avec assez de succès pour être apprécié par plusieurs savants éminents, tels que Lahire, Cassini, Roland. En 1699 il fut nommé membre de l'Académie des Sciences. Outre plusieurs mémoires sur des matières diverses insérés dans la collection de cette Académie ou dans le *Journal de Trévoux*, on a de lui : Περὶ Χοιράδων (De Scrofulis) ; Strasbourg, 1681, in-4° ; — *Diatribe de Figura Telluris elliptico-sphæroide ;* ibid., 1691, in-4°. Cet ouvrage donna lieu à la discussion sur le prétendu allongement de la terre vers les pôles ; — *Introductio nova ad Tabulas manuales logarithmicas J. Kepleri et J. Bartschii ;* Strasbourg, 1700, in-8° ; — *De Ponderibus et Mensuris veterum Romanorum, Græcorum, Hebræorum, nec non de valore pecuniæ veteris ;* Strasbourg, 1708, in-8°, et 1737, in-8°.

Biog. médic.

EISINGA (*Eise*), homme politique et astronome néerlandais, né en 1744, mort à Franeker, le 27 août 1828. Il inventa un planétaire dont on admira la dimension et le mécanisme. Cet instrument fut acheté par le gouvernement néerlandais. La principale description qui en ait été faite est celle du professeur Van Swinden en hollandais, 1780 ; Franeker, 2e édition 1824, avec des notes de Sannes.

De Crane, *Messager des Arts et des Lettres*, 1828.

EISLER (*Tobie*), théologien allemand, né à Nuremberg, le 2 avril 1683, mort à Helmstædt, le 8 octobre 1753. Fils d'un orfèvre, il reçut une éducation soignée ; après avoir étudié le droit à Altorf et à Halle, il fut nommé secrétaire de la duchesse de Saxe-Eisenach. Il revint à Nuremberg, où il abandona le droit pour se livrer à l'enseignement des pauvres. Il continua cette œuvre philanthropique à Helmstædt, où il fonda deux écoles des pauvres, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Eisler était fort attaché aux doctrines piétistes. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Nœthigste Grundregeln und Anmerkungen zur deutschen Orthographie* (Principes essentiels et observations pour l'étude de l'orthographe allemande) ; Nuremberg et Altorf, 1738 ; — *Unterricht von den heiligen Engeln, derselben Amt, Dienst und Verrichtungen bey den Menschen, in Fragen und Antworten* (Instruction au sujet des saints anges ; leur emploi, service et conduite auprès de l'homme, par demandes et par réponses) ; 1723, in-8°.

Will, *Nürnb. Gel.-Lexik.* — Reichard, *Hist. der Deutsch. Sprachk.*

* **EISSLING** (*Christophe*), écrivain allemand, né à Nordlingue, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Entre autres livres qu'il mit au jour et qui sont devenus sans utilité, on distingue un ouvrage écrit en langue germanique, mais portant un titre latin, selon un usage alors fort répandu : *Breviarium Itineris Italiæ ;* Nuremberg, 1664, in-8° ; Francfort, 1689, in-4°. C'est une sorte de guide du voyageur, qui renferme sur la situation de l'Italie à cette époque quelques détails assez curieux. G. B.

Beckmann, *Literatur der ältesten Reisebeschreibungen*, II, 378.

EIZAC (*Barech* ou *Baruch*), rabbin, fils d'Isaac, se rendit célèbre comme orateur, et mourut à Constantinople, en 1664. Ses *Sermons sur le Pentateuque*, qui portent le titre de *Zerah batech* (Sem le béni) ont été plusieurs fois imprimés. La seconde partie renferme une explication littérale du *Cantique des cantiques*, de *Ruth*, de l'*Ecclésiaste* et d'*Esther*. On a publié ensuite une troisième partie, qui renferme quelques expositions du traité *Beracoth* et de la *Genèse*, par un neveu d'Eizac. Mais ce sont là de misérables extraits des écrits de l'auteur sur le *Talmud*, l'*Arba turein*, le *Pentateuque* et les *Psaumes*. Al. BONNEAU.

Rossi, *Dizionario storico degli Ebrei*. — Bartolocci, *Biblioth. rabbin.*

EKAMA (*Cornille*), mathématicien hollandais, né à Paësens (Frise), le 31 mars 1773, mort le 24 février 1826. Il était fils d'un ministre de la religion protestante, et fit ses études sous la direction de son parent Jean-Guillaume Van Crane, à Doccum, à Enkhuisen et à Franeker. Le 9 octobre 1796 il fut nommé pasteur d'Elkerzée (île de Schouwen), devint plus tard membre de la Société de Mathématiques et de Physique de Zierickzée, et le 17 mai 1800 docteur en philosophie à Franeker. Le 27 février 1805 les magistrats de Zierickzée le choisirent pour professeur d'astronomie, de navigation, d'anatomie et de physiologie; il fut appelé à Franeker le 1er juin 1809 pour enseigner les mêmes sciences. Lorsque l'Académie de cette dernière ville fut supprimée, en 1811, il passa à l'université de Leyde, où il épousa, en 1818, Suzanne-Cornélie Le Poole, dont il eut trois enfants. Depuis 1812 il faisait partie de l'Institut d'Amsterdam et des sociétés savantes de Harlem, Middelbourg, Utrecht et Rotterdam. On a de lui : *De Frisia, ingeniorum mathematicorum imprimis fertili*, discours inaugural prononcé à Franeker; 1809; — une solution du problème de H. Æneœ, imprimé dans les Mémoires de la Société *Tot nut van't Algemen*; — *De insignium qui in scientia astronomica facti sunt progressuum fondamentis*, *a summis in re mathematica et astronomica*, etc.; dans les *Annales* de l'université de Leyde. Ekama participait à la rédaction du *Konst-en Letterbode* (Messager des lettres et des arts) et à celle de l'*Annuaire nautique*.

Speyert Van der Eyk, dans le *Konst-en Letterbode*, du 17 mars 1826.

EKEBERG (*Charles-Gustave*), voyageur et savant suédois, né en 1716, mort à Upland, le 4 avril 1784. Il étudia la médecine, la physique, les mathématiques et même l'art de construire les vaisseaux; il s'embarqua comme pilote sur un vaisseau de la Compagnie des Indes orientales, fondée à Gothembourg, en 1733, visita Canton, où il séjourna treize mois, et revint heureusement en Europe en 1763. Il fut le premier qui apporta en Suède l'arbre à thé. En 1770 il fit un second voyage dans les mers indiennes, mais il éprouva toutes sortes d'accidents, et fit naufrage; par sa présence d'esprit et son courage, il réussit pourtant à sauver sa vie et celle de son équipage. De retour dans sa patrie en 1771, il enrichit de nouvelles connaissances la géographie, l'histoire naturelle et l'art de la navigation. Ayant été nommé capitaine de l'amirauté suédoise et de la Compagnie du Commerce des Indes, il fit six nouveaux voyages pour le service de cette compagnie, et fit gagner à son pays une somme de trois cents tonnes d'or. Son écrit : *Moyen facile d'inoculer la petite vérole*, eut un immense succès. Tous les peuples d'Europe, surtout ceux qui ont une marine, firent usage de son invention, et depuis lors toutes les mères en Russie pratiquent elles-mêmes l'inoculation. Ce service rendu à l'humanité valut à Ekeberg de grandes distinctions; il fut créé chevalier de l'ordre de Wasa, reçut des médailles et des pensions de presque tous les souverains, et l'Académie des Sciences de Stockholm lui ouvrit ses portes. Outre ce livre, on a de lui : *Kurzer Bericht von der Chinesischen Landwirthschaft* (Rapide Compte-rendu de l'économie agricole chez les Chinois), 1764; cet ouvrage, publié d'abord en suédois dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, a été traduit en allemand à la suite des voyages d'Osbeck. On y trouve une description fort détaillée de l'île de Fernand de Noronha; — *Voyage aux Indes orientales dans les années* 1770 *et* 1771 (en suédois); Stockholm, 1773, in-8°. Il publia aussi des ouvrages estimés, qui ont pour but de répandre au sein des masses les vérités de la religion chrétienne. Le docteur Sparman fut chargé par l'Académie de Stockholm de prononcer l'éloge d'Ekeberg, et pour honorer la mémoire de ce savant, il lui consacra un nouveau genre d'arbres exotiques, sous le nom d'*ekebergia* (genre réuni depuis à celui de *trichilia*). Alfred DE LACAZE.

Adelung, Supplément à Jöcher. *Allgem. Gel. Lexik.*

EKEBLAD (Comte *Claude* D'), homme d'État suédois, né vers 1700, mort le 9 octobre 1771. Il fut ambassadeur en France jusqu'en 1746. De retour en Suède, il devint chancelier de l'université d'Abo, et entra au sénat. En 1761 il fut nommé ministre des affaires étrangères, et se montra l'un des promoteurs de la révolution faite par Gustave III le 19 août 1772, et participa à la préparation de la nouvelle loi d'État. Il était membre de l'Académie des Sciences de Stockholm.

Gezelius, *Biogr. Lex.*

* **EKINS** (*Jeffery*), théologien anglais, natif du Cheshire, mort en 1791. Il fit ses études à Eton et à Cambridge, où il prit ses degrés, devint successivement recteur à Sedgefield et à Morpeth, enfin doyen de Carlisle. Il composa un *poëme* sur le mariage de Georges III et de la

reine Charlotte, et traduisit du grec d'Apollonius de Rhodes les *Amours de Médée et de Jason*; 1771, in-4°.

Rose, *New biog. Dict.*

EKSTROEM (*Daniel*), mécanicien et mathématicien suédois, né à Ekesog, en novembre 1711, mort à Stockholm, en 1755. Fils d'un coutelier, il annonça de bonne heure un goût prononcé pour les arts mécaniques. Placé en apprentissage chez un fabricant d'instruments appelé Rosenberg, il n'eut pas de peine à surpasser son maître, et vint ensuite à Upsal, où il s'appliqua aux sciences physiques et mathématiques. Dès l'année 1735 il exposa à Stockholm des ouvrages qui eurent du retentissement même à l'étranger. Les conseils d'André Celsius l'engagèrent à aller visiter les ateliers de l'Angleterre; ce qui fut d'autant plus praticable pour lui, que les états de Suède se chargèrent des frais de voyage. A son retour dans son pays, en 1741, il confectionna des instruments de mathématiques tellement remarquables qu'ils purent être comparés aux instruments anglais et qu'on les rechercha à l'étranger, en Allemagne, en Russie, en Danemark, même en Espagne. Il fut récompensé en 1751 par les fonctions de directeur de la fabrication des instruments de mathématiques pour tout le royaume. Une mort prématurée l'enleva aux travaux qu'on devait attendre de son habileté. Il n'écrivit que trois *Mémoires*, publiés dans le recueil des actes de l'Académie des Sciences de Stockholm, années 1743 et 1744, et portant sur l'amélioration de quelques instruments dont il donne la description.

Gezelius, *Biog. Lexik.* — Petr. Wargenten, *Gedæchtniss auf Daniel Ekstroem*; Stockholm, in-8°. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **ELA**, roi d'Israel, était fils de Baasa. Il succéda à son père vers l'an 919 avant J.-C., dans la vingt-sixième année du règne d'Asa, roi de Juda. Il occupait le trône depuis deux ans à peine, lorsque Zamri, un de ses généraux, profitant de l'absence de la garde royale, qui se trouvait au siége de Gabaath, dans le pays des Philistins, l'attira chez Artsa, et l'assassina. Zamri se fit alors proclamer roi, extermina toute la famille d'Ela, et accomplit ainsi la prophétie de Jéhu, fils d'Hanani, qui avait annoncé à Baasa que Dieu, pour le punir de son idolâtrie, exterminerait toute sa maison. Osée, fils d'Ela, échappa cependant au massacre, et monta plus tard sur le trône. Al. B.

I *Rois*, XVI; II, XV, 30. — Josèphe, *Antiq.*, liv. VIII, ch. 6.

* **ELÆUSIUS** (Ἐλαιούσιος), médecin grec, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. L'existence de ce médecin n'est attestée que par Soranus; encore n'est-on pas sûr que son nom soit correctement écrit. Il était disciple d'Asclépiade, et pensait qu'il y avait des maladies particulières aux femmes, contrairement à l'opinion de certains médecins de son temps. Il écrivit un ouvrage sur les maladies chroniques (Χρόνια), dont Soranus cite le treizième livre.

Soranus, *De arte obstetricia*.

ÉLAGABALE. *Voyez* HÉLIOGABALE.

* **ÉLAM**, fils de Sem et petit-fils de Noé. Il paraît avoir peuplé une partie de la Perse. Ses descendants, appelés Élamites dans la Bible, ne différaient guère des peuples appelés par les grecs Élyméens et que Polybe place au nord de la Médie. Ésaïe et Jérémie en effet citent les Élamites à côté des Mèdes. M. Bergmann pense que les Élamites étaient une tribu d'Aryas mélangés avec des Sémites, mais où prédominait l'élément indo-scythique; il voit même dans Élam une corruption du sanscrit *Airyama*, qui signifie *Tenant de l'Asie*. Al. B.

Genèse, X. — Bochart, *Phaleg.*, lib II, caput. 2. — *Journal Asiatique*, 1839, avril, page 299. — Bergmann, *La Race de Dafète*; Colmar, 1853, page 16.

ELBÉE. *Voyez* GIGOT D'ELBÉE.

ELBÈNE (D'). *Voyez* DELBÈNE.

ELBEUF (*René* DE LORRAINE, marquis D'), mort en 1566. Il était le septième fils de Claude, duc de Guise, et fut la tige de la maison d'Elbeuf.

CHARLES Ier, son fils, lui succéda, et vit son patrimoine érigé en duché le 25 mars 1582. Bien que ce prince fût, par ses goûts épicuriens et par son esprit médiocre, peu apte à figurer dans les troubles qui agitèrent le règne de Henri III, il fut arrêté après le meurtre de son illustre parent Henri, duc de Guise, aux états de Blois, en même temps que les autres membres de sa maison. Il resta jusqu'en 1591 prisonnier au château de Loches, et mourut en 1605, à l'âge de quarante-neuf ans.

CHARLES II, duc d'Elbeuf, son fils, né en 1596, mort en 1657, avait épousé, en 1619, Catherine-Henriette, légitimée de France, fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Sa femme voulut jouer un rôle dans les intrigues de la cour, sous le ministère de Richelieu. Elle fut exilée en 1631, avec la princesse de Conti, sœur du duc de Guise, la maréchale d'Ornano, et les duchesses de Lesdiguières, de Roanès, le jour même où le roi abandonna la reine au ressentiment du cardinal. Le duc d'Elbeuf fut dépouillé de son gouvernement de Picardie; il parvint cependant plus tard à rentrer en grâce. Le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, ne fait pas de lui un portrait fort avantageux.

EMMANUEL-MAURICE, prince d'Elbeuf, petit-fils du précédent, né en 1677. Il passa au service de l'empereur d'Allemagne, et obtint un commandement dans le royaume de Naples. Ayant recouvré son duché en 1719, par des lettres d'abolition, il mourut en 1763, et le titre de duc d'Elbeuf passa dans la branche d'Harcourt ou d'Armagnac, issue d'un frère du duc Charles II. Emmanuel-Maurice possédait le château de Portici; la découverte d'Herculanum est due à des fouilles qu'il y ordonna.

Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*. — Le Bas, *Dict. hist. de la France*.

ELBURCHT (*Jean* VAN), dit *Petit-Jean*, peintre hollandais, né à Elbourg (Over-Yssel), vers 1550. Il s'établit à Anvers, et fut admis dans l'Académie des Peintres de cette ville en 1585. Van Elburcht entendait bien la figure, le paysage, et se distinguait surtout par ses tempêtes et ses mers orageuses. On cite de lui quatre tableaux dans l'église Notre-Dame d'Anvers; ils représentent: *La Pêche miraculeuse; — Le Christ en croix; — Saint Pierre à genoux devant le Christ; — Jésus dans la Bergerie.*

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, I, 54. — *Dict. biog. et pitt.*

ELCHINGEN (DUC D'). *Voyez* NEY.

ELCI (*Angelo*, comte D'), archéologue toscan, né à Florence, en 1764, mort à Vienne, le 20 novembre 1824. Il descendait d'une famille noble et riche de Sienne. Sa fortune lui permit de beaucoup apprendre et de satisfaire sa curiosité de bibliophile, sans se préoccuper du progrès des lettres. Reculant devant les armées françaises, il quitta Milan pour Florence, Florence pour Venise, et enfin se réfugia à Vienne. Il s'y fixa, désespérant de trouver un asile à l'abri de la conquête, et consacra ses immenses revenus à former une des plus riches bibliothèques de l'Europe. Il réunit surtout une collection d'incunables sans rivale. Après 1815 le comte d'Elci fit plusieurs voyages dans sa patrie; mais il voulut mourir à Vienne. Malgré son amour pour l'Allemagne, il légua la partie la plus précieuse de ses richesses bibliographiques à la Bibliothèque Laurentienne de Florence.

On a du comte d'Elci: *Lucani Pharsalia, curante Angelo Illycino;* Vienne, 1811, in-8°, avec 12 planches de Wœchter et Leupold. C'est un livre hors ligne comme correction et comme critique; — *Poesie italiane e latine;* Florence, 1827, in-8°. Les poésies italiennes comprennent une série de satires contre les hommes, les ouvrages et les inventions de notre siècle. Si l'auteur s'est fatigué pour y mettre de l'esprit, le lecteur se lasse davantage à l'y chercher. Quant aux poésies latines, Elci est toujours resté au-dessous de ses sujets, et n'approche pas des modèles qu'il s'est proposé.

Biografia univ. (éd. de Venise).

* **ELCIAS**, surnommé *le Grand*, appartenait à l'une des premières familles de Jérusalem. Il accompagna Aristobule, père du roi Agrippa, lorsque ce prince se rendit auprès de Petronius, gouverneur de Syrie, pour le supplier d'intervenir auprès de l'empereur Caius Caligula et de le faire renoncer au projet de placer sa statue dans le temple de Jérusalem. Al. B.

Josèphe, *Antiq.*, liv. XVIII, ch. XI.

ELDAD, l'un des soixante-dix vieillards que Moïse avait choisis pour le soulager du poids des affaires. Lorsque Moïse donna ordre à ces magistrats de se réunir dans le tabernacle d'assignation, Eldad, au lieu d'obéir, était resté au camp avec son collègue Médad, et ils prophétisaient, car, disaient-ils, l'esprit de Dieu s'était posé sur eux. On courut avertir Moïse de ce qui se passait, et Josué lui conseillait de les empêcher de prophétiser plus longtemps; mais Moïse en témoigna au contraire beaucoup de joie. Les rabbins et plusieurs commentateurs ont fait les plus étranges suppositions au sujet de la conduite d'Eldad et de Médad ou Modad. Saint Jérôme prétend qu'ils étaient frères de Moïse, mais frères de père seulement. Plusieurs rabbins professent la même opinion. Quant au sujet de leur prophétie, il ne pouvait échapper à de si savants hommes; aussi nous apprennent-ils qu'Eldad et Médad prophétisaient de la mort de Moïse, du rôle glorieux assigné à Josué, de Gog et Magog, etc.

Al. BONNEAU.

Nombres, XI, 26, 27, 28 et 29. — Saint Jérôme, tome III, *ad* I *Paralip.*, IV, 17. — Cotelier, *in. S. Hermæ Pastor* lib. I, vision 2, cap. 5. — Scipio Syambatus, *Archiv. Veteris Testamenti*, lib. II, p. 258.

ELDAD *le Danite*, célèbre voyageur hébreu, vivait au neuvième siècle, dans la terre de Kush, c'est-à-dire en Arabie. Il était fils de Mahalé, et appartenait à la tribu de Dan, d'où son surnom de *Danite* (*Danæus* en latin). Quelques écrivains chrétiens ont voulu reculer son existence jusqu'au treizième siècle; mais l'auteur hébreu de sa relation de voyage déclare positivement que les lettres d'après lesquelles cette relation fut composée avaient été envoyées par Eldad de Kaïrwan (Afrique), en *Sepharad* (Espagne), l'an de la création 4563, qui, suivant le comput ordinaire des juifs, correspond à l'an 803 de l'ère chrétienne. Eldad avait entrepris de parcourir l'Asie et l'Afrique pour visiter les restes des dix tribus d'Israel. Il s'embarqua d'abord pour l'Égypte avec un Israélite de la tribu d'Aser; mais une tempête subite poussa au loin le vaisseau, qui fit naufrage le trentième jour. Eldad et son compagnon, s'accrochant à une planche, furent jetés sur les côtes d'une nation sauvage, appelée *Amargan*, dont les individus étaient des nègres de haute taille et anthropophages. Le compagnon d'Eldad fit bientôt les frais d'un repas de ces barbares; pour lui, heureusement, il était maigre. On l'enchaîna pour l'engraisser; quelque temps après des ennemis, fondant sur les Amargans, firent un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels il se trouva. Ils le gardèrent quatre ans, et le conduisirent dans la terre d'*Alzin* (Chine), où il fut acheté par un juif, qui lui rendit la liberté.

Eldad revint alors en Occident, traversa la Perse, la Médie, la Babylonie, où ses compatriotes voulaient le retenir, et se rendit à Kaïrwan, où il habita pendant plusieurs années. Ayant été ensuite appelé en Espagne, il se rendit à Cordoue, où il mourut bientôt après. La relation d'Eldad, écrite en hébreu, se compose de six chapitres. On y trouve des choses du plus haut intérêt à côté de faits qu'on peut qualifier de ridicules. Mais ces six chapitres ne sont qu'un extrait très-écourté, et probablement altéré, du récit du voyageur. Cet extrait fut imprimé pour

la première fois à Constantinople, en 1518, in-4°, et ensuite à Venise, 1544, 1605, in-8°; à Jessnitz, 1722, in-12. Il fut traduit en latin, mais avec peu de fidélité, par Génebrard, Paris, 1563, in-8°, et plus tard en allemand, Prague, 1695, et Jessnitz, 1723, in-8°. Les éditeurs de l'édition de Constantinople et de celle de Jessnitz ont joint à l'extrait d'Eldad un autre extrait, qui en diffère et qui se trouvait dans la *Question légale* envoyée en 888 par la synagogue de Korawan à l'Académie de Sora en Perse. Il en existe enfin un troisième extrait, trouvé dans un manuscrit de la bibliothèque d'Éliézer ben-Hasan, et qui fut envoyé à M. Carmoly par Daoud-Zabach de Maroc; c'est le plus correct et le plus complet. M. Carmoly l'a édité, Paris, 1838, et a fait précéder le texte hébreu d'une traduction française annotée et d'une préface intéressante. Fortia d'Urban y a joint un court chapitre sur l'établissement des Juifs en Chine. Al. BONNEAU.

Carmoly, *Relation d'Eldad le Danite*. — Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. VI, ch. 2. — Bartolocci, *Bibliotheca rabbinica*, tome I, pag. 129. — Rossi, *Dizionario storico degli Ebrei*.

ELDIGOUZ. *Voyez* ILDEGHIZ.

ELDON (*John* SCOTT, comte D'). *Voy.* SCOTT.

ÉLÉAZAR ou **EL-HAGAR**, c'est-à-dire *Dieu Sauveur*, nom commun à un grand nombre de personnages juifs, dont voici les principaux dans l'ordre chronologique.

ÉLÉAZAR, grand-prêtre des Hébreux, était fils d'Aaron, auquel il succéda, en 1467 avant J.-C., dans les hautes fonctions de la sacrificature. L'Écriture ne nous apprend rien de bien remarquable à son sujet. Lorsque Aaron mourut sur la montagne de Hor, Moïse y fit monter Éléazar, et dépouillant son père de ses vêtements sacerdotaux, l'en revêtit sur-le-champ. Il paraît résulter du dernier verset du livre de Josué qu'Éléazar mourut à peu près à la même époque que ce général (1451). Il fut enseveli à côté de Phinées, son fils, dans la montagne d'Éphraïm. Al. B.

Nombres, XX, 26, 27, 28. — Josué, XXIV, 33.

ÉLÉAZAR, fils de Dodo, fils d'Ahohi, vivait au onzième siècle avant notre ère. Il était l'un des plus vaillants capitaines de David, et l'un des *trois hommes forts* qui tinrent tête à l'armée des Philistins dans un champ d'orge, à Pasdammim. Éléazar, dans cette circonstance, fit un tel carnage des ennemis, que sa main, fatiguée, se trouva collée à son épée. Lorsque David était dans la caverne de Hadullam, il manifesta le désir de boire de l'eau d'un puits situé à la porte de Bethléem; pour contenter son désir, il fallait traverser toute l'armée des Philistins. Éléazar et ses deux compagnons accomplirent cet exploit, qui paraissait impossible. Al. B.

II Samuel, XXII, 9, 10. — I Chron., XI, 12 à 20.

ÉLÉAZAR, grand-prêtre juif, au troisième siècle avant J.-C., était fils d'Oniaz Ier. Il succéda à son frère Simon le Juste dans la sacrificature, parce que ce dernier laissait un fils trop jeune pour exercer ces hautes fonctions. Josèphe rapporte que le roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe, voulant enrichir la bibliothèque d'Alexandrie d'une traduction exacte des livres sacrés des Hébreux, écrivit à Éléazar pour le prier de lui envoyer « des personnes qui eussent acquis par leur âge et par leur sagesse une si grande intelligence des lois juives qu'elles fussent capables de les traduire avec une rigoureuse fidélité ». Il annonçait en même temps à Éléazar qu'il venait d'accorder la liberté à plus de 100,000 Juifs esclaves dans ses États, et il lui faisait présent de cent talents d'argent et d'objets précieux d'un prix beaucoup plus élevé et destinés à l'ornement et au service du Temple. On peut en voir la description curieuse dans Josèphe. Le grand-prêtre se hâta de satisfaire au désir de Ptolémée, et lui envoya soixante-douze vieillards avec un exemplaire de la Loi. On rapporte cet événement à l'année 277 avant l'ère chrétienne. On sait qu'il a donné lieu à une foule de discussions, et que beaucoup de critiques en ont combattu l'authenticité. Il paraît même prouvé que le roi d'Égypte qui envoya une ambassade à Éléazar ne saurait être Ptolémée Philadelphe, mais Ptolémée Soter. Ce grand-prêtre est le plus ancien interprète mystique de l'Écriture qui nous soit connu. Les savants égyptiens lui ayant adressé des observations sur certains points de la Loi, qu'ils regardaient comme trop insignifiants pour émaner de Dieu même, Éléazar les justifiait en les interprétant allégoriquement : ainsi il prétendait que Dieu avait ordonné de manger des animaux ruminants et doux pour apprendre aux hommes à méditer la Loi et à être bons et charitables les uns envers les autres, et que l'usage des belettes était condamné par la loi, parce que ces animaux sont l'image des délateurs. Al. B.

Fl. Josèphe, *Antiquit. Jud.*; liv. XII, ch. 2. — Eusèbe, *Préparation evangélique*, liv. VIII, ch. 9. — Basnage, *Histoire des Juifs*, livre III, ch. 17, § 4, de l'édition de Rotterdam, 1766.

ÉLÉAZAR MACHABÉE, guerrier juif, mort en 163 avant J.-C. Il avait été surnommé *Abbaron* ou *Auran*, et était le dernier des cinq fils de Matathias. Courageux comme ses frères, il se distingua dans plusieurs combats contre les troupes des rois de Syrie, et s'illustra surtout par sa mort. Juda, son frère, ayant livré bataille à l'armée d'Antiochus Eupator, près de Beth-Zachara, Éléazar vit dans les rangs ennemis un éléphant plus grand que tous les autres et couvert des insignes royaux. Il pensa, mais à tort, qu'il servait de monture à Antiochus, et se dévouant pour son peuple, il s'élança au milieu des Syriens, et se frayant un passage avec son épée, il arriva jusqu'à l'éléphant, se glissa sous son ventre, le tua et mourut écrasé sous le poids de l'énorme animal. Al. B.

I Machabées, VI, 43, 44, 45 et 46. — F. Josèphe, *Antiquités*, liv. XII, ch. 14.

ÉLÉAZAR, martyr juif, mort en 167 avant J.-C., et l'un de ceux qui se montrèrent le plus at-

tachés à la Loi pendant la persécution d'Antiochus Épiphane, roi de Syrie. Il tenait un rang distingué parmi les scribes, et était avancé en âge lorsqu'il fut saisi par les séides du tyran, qui lui ouvrirent de force la bouche pour le contraindre à avaler de la chair de pourceau. Éléazar, préférant la mort à une pareille souillure, cracha la viande, ce qui indiquait sa résolution bien arrêtée de ne pas fléchir devant les ordres d'Antiochus. Les persécuteurs, qui le connaissaient depuis longtemps, voulurent pourtant le sauver, et l'engagèrent à manger des mets permis par la Loi, en faisant comme s'il eût mangé de la chair des sacrifices offerts aux dieux des Syriens. « Mais lui, concevant une pensée honnête et digne de son âge, de l'excellence de sa vieillesse, de l'honneur de ses cheveux blancs et de sa belle conduite depuis son enfance, mais encore plus de la loi sainte faite et établie par Dieu, répondit sur-le-champ en disant qu'on l'envoyât sans plus tarder au sépulcre. » Il marcha d'un pas ferme au supplice, et mourut avec courage au milieu des tortures. Al. B.

II Machabées, ch. VII.

* **ÉLÉAZAR**, fameux chef d'insurgés hébreux, vivait au premier siècle avant l'ère chrétienne. Lorsque les Samaritains de Naïs eurent massacré un des Juifs galiléens qui se rendaient en pèlerinage à Jérusalem à l'époque d'une des fêtes solennelles, ceux-ci ne pouvant obtenir justice de Cumanus, gouverneur de la Judée, coururent aux armes, et appelèrent à leur secours cet Éléazar, fils de Dinéus, qui depuis plusieurs années exerçait le métier de brigand avec une troupe d'hommes déterminés, et, se précipitant du haut des montagnes, ravageait sans pitié le territoire des Samaritains. Cumanus marcha contre Éléazar, et tua plusieurs de ses partisans. De grands désordres eurent lieu à cette occasion dans la Judée, qui se trouva bientôt couverte de bandes d'insurgés, qui se livraient au brigandage; Éléazar devint le plus redoutable des chefs de ces révoltés. Claudius Félix, successeur de Cumanus, en délivra le pays. Il parvint à l'attirer auprès de lui, après lui avoir promis de n'attenter en aucune façon à sa personne, et trahissant son serment, le fit saisir et l'envoya à Rome, vers l'an 52 avant J.-C. Al. B.

Josèphe, *Antiquit. Jud.*, liv. XX, ch. 5 et 6. — *Bell. Jud.*, liv. II, ch. 20.

ÉLÉAZAR, grand-prêtre des Juifs au premier siècle de l'ère chrétienne. Il était fils de Bœtus, et fut élevé à la souveraine sacrificature par l'éthnarque Archélaüs (l'an 3 après la naissance de J.-C.), qui venait d'en déposséder son père Jéazar. Il ne jouit pas longtemps de cette dignité, car Archélaüs la lui enleva bientôt pour la donner à Jésus, fils de Sias. Al. B.

Josèphe, *Antiquit. Jud.*, liv. XVII, ch. 15.

* **ÉLÉAZAR**, chef juif, de race sacerdotale, était fils de Siméon. L'an 35 de l'ère chrétienne, dans les troubles qui signalèrent le commencement de la dernière révolte des Juifs, Éléazar s'enrichit des dépouilles des Romains, chassés de Jérusalem, s'empara de l'argent du gouverneur Cestius, et puisa à pleines mains dans le trésor public. Il aspirait à la tyrannie, et les craintes qu'il inspirait à ses concitoyens furent cause qu'on ne le revêtît d'aucun commandement dans la guerre de l'indépendance. Il finit néanmoins par acquérir une grande influence sur le peuple, qu'il dirigeait à son gré. Après avoir fait cause commune avec Jean de Giscala, il rompit avec ce chef, dont les projets ambitieux contrariaient les siens propres, et entraîna avec lui Judas, fils de Chalcias, Simon, fils d'Esron, Ézéchias, fils de Chobare, et un grand nombre de zélateurs, et occupa avec eux la partie supérieure du Temple, où, abondamment pourvus par les sacrifices et les oblations, ils n'avaient rien à craindre des attaques de Jean de Giscala, qui s'était emparé de la partie inférieure de la Colline Sainte. Les patriotes juifs se trouvaient ainsi divisés lorsque Titus parut devant Jérusalem (an 70), et la présence des Romains ne rétablit pas la paix parmi eux. Le 14 avril, jour de la fête de Pâques, Éléazar fit ouvrir la porte du Temple, afin de laisser entrer les fidèles. Jean profita de cette circonstance pour y faire pénétrer ses partisans, qui s'en emparèrent. La faction d'Éléazar cessa ainsi d'exister, et Éléazar resta sous les ordres de son rival, commandant de 2,000 zélateurs. Al. B.

Josèphe, *Bell. Jud.*, l. II, c. 42; liv. V, c. 1 et 16.

* **ÉLÉAZAR**, un des chefs des Juifs révoltés contre les Romains au premier siècle de l'ère chrétienne. Il était de la famille du fameux Judas le Galiléen, qui avait excité une révolte en Judée, pour s'opposer au dénombrement ordonné par le gouverneur romain Cirenius. Éléazar suivit à Jérusalem son parent Manahem, qui, à la tête de nombreux partisans, semblait ambitionner l'autorité royale, lorsqu'il fut attaqué et tué par le parti opposé. Après cette catastrophe, Éléazar s'enfuit précipitamment de Jérusalem, et se réfugia sur les bords de la mer Morte, dans la forteresse de Massada, occupée par les partisans de Manahem. Il se maintenait encore dans cette place importante après la ruine de Jérusalem (70 ans après J.-C.), lorsque Flavius Sylva succéda à Bassus dans le gouvernement de la Judée. Sylva voulut à tout prix s'emparer de ce dernier asile de la liberté juive, d'où ses concitoyens faisaient des incursions sans cesse répétées sur la ville et les bourgs de la contrée. Il s'y porta donc avec toutes ses forces, et pour que personne ne pût s'échapper de cette forteresse, il fit environner la montagne entière d'un mur défendu de distance en distance par des corps de troupes. Éléazar et ses bandes avaient du blé, du vin et de l'huile pour plusieurs années, des légumes et des dattes en abondance; on ne pouvait monter dans ce nid d'aigles que par deux sentiers taillés dans le roc et d'un accès extrêmement difficile. Sylva dut

entreprendre des travaux prodigieux pour faire avancer ses machines. Il fallut élever un remblai de plus de 150 pieds de hauteur. Éléazar se défendit avec un courage admirable ; mais les Romains finirent par détruire les fortifications, et le chef des Hébreux, préférant la mort à la servitude, détermina ses compagnons à se tuer avec leurs femmes et leurs enfants, résolution horrible, que tous accomplirent, à l'exception d'un seul. Josèphe a donné tous les détails de ce drame épouvantable. Cet événement se passa le 15 avril.

Al. B.

Flavius Josèphe, *Bell. Jud.*, liv. II, ch. 32 ; l. VII, ch. 31, 32, 33, 34, 35.

ÉLÉAZAR, fameux magicien juif, exerçait son art dans la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. L'historien Flavius Josèphe rapporte qu'il vit lui même Éléazar délivrer, en présence de l'empereur Vespasien, de ses fils et de plusieurs de ses capitaines, différentes personnes possédées par le démon. Il attachait au nez du possédé un anneau dans lequel était enchâssée une racine dont Salomon se servait pour le même usage, et aussitôt que le démon l'avait sentie, il jetait le malade par terre et l'abandonnait. Éléazar récitait ensuite les paroles que Salomon avait laissées par écrit, et défendait au démon de revenir. Pour faire mieux voir encore à Vespasien l'effet de ses conjurations, Éléazar emplit d'eau une cruche, et commanda au démon de la jeter par terre, pour faire connaître par ce signe qu'il avait abandonné le possédé, et le démon obéit.

Al. B.

Flav. Josèphe, *Antiquités*, livre VII, ch. 2, § 324, de la traduction d'Arnauld d'Andilly.

* **ÉLÉAZAR**, fils d'Azarias, docteur juif, vivait au second siècle de l'ère chrétienne. Lorsque le patriarche ou chef des Pères, Gamaliel, eut été déposé, à la suite de ses querelles avec Josué, on était fort embarrassé pour lui donner un successeur, parce qu'il était très-puissant. Éléazar, homme riche et d'une illustre famille, réunissait toutes les conditions nécessaires, à l'exception d'une seule ; il était âgé de dix-huit ans seulement, et n'avait pas un poil de barbe ; mais Dieu y pourvut, dit-on : en un instant on vit paraître à ses joues dix-huit rangs de poils blancs. Éléazar ouvrit aussitôt la porte de l'Académie, et en chassa le portier, qui, par ordre de Gamaliel, ne laissait entrer qu'un certain nombre d'écoliers. Éléazar s'unit toutefois avec Gamaliel, et les historiens disent qu'il présidait deux samedis et Gamaliel un. Le jour de l'élection d'Éléazar est appelé dans le Talmud le *Jour par excellence.*

Al. B.

Wagenseil, *In Sota Misnals*, t. V, p. 247 ; *Barachot*, fol. 27. — Ganz, *Tsemah-David* (le Germe de David). — Basnage, *Histoire des Juifs*, l. VI, c. VIII.

***ÉLÉAZAR**, fanatique juif, qui, dans la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne, contribua beaucoup à soulever ses compatriotes contre les Romains. Il était fils du sacrificateur Ananias, et, profitant de l'effervescence des Juifs sous le gouvernement impopulaire de Florus, il détermina ceux qui prenaient soin des sacrifices à ne recevoir de présents et de victimes que des Juifs. Il contribua ainsi à préparer cette guerre terrible contre les Romains qui amena l'anéantissement de la nationalité israélite ; car cette ligne de conduite une fois adoptée, on refusa les victimes offertes au nom de l'empereur. Les sacrificateurs et les grands s'opposèrent vainement à cet acte dangereux de rigorisme religieux. Éléazar, appuyé sur le peuple et sur les soldats qu'il commandait, triompha de leur prudence. Il ne tarda pas à s'emparer de la partie basse de Jérusalem et du Temple ; il voulut se rendre maître de la ville haute, et, aidé par les sicaires, il parvint à son but, à l'époque de la fête appelée *Xilophoris*, dont il empêcha la célébration. Il fit ensuite incendier la maison du grand-prêtre Ananias, le palais d'Agrippa, celui de la reine Bérénice et enfin le grand dépôt des actes publics, afin d'attirer dans son parti les débiteurs, qui n'auraient plus rien à craindre de leurs créanciers, et d'armer, par ce moyen, les pauvres contre les riches. Le grand-prêtre Ananias et les principaux de Jérusalem se cachèrent dans des égouts. Dès le lendemain, les insurgés assiégèrent la forteresse Antonico, qu'ils emportèrent d'assaut au bout de deux jours. Manahem, fils du célèbre Judas le Galiléen, qui, avec une armée de patriotes, venait de s'emparer de la forteresse de Massada, renfermant l'arsenal royal, arriva bientôt à Jérusalem, et se fit reconnaître chef des insurgés. Mais son orgueil déplut à Éléazar, qui, entraînant une foule de partisans, l'attaqua dans le Temple ; ce rival dangereux fut mis à mort, et Éléazar continua à tenir les Romains assiégés dans tous les forts de Jérusalem. Ceux-ci furent obligés de capituler ; on leur promit la vie sauve, et quand ils sortirent après avoir quitté leurs armes, ils furent lâchement massacrés. La révolte des Juifs était complète. Éleazar ne figure pas dans l'histoire de Flavius Josèphe parmi les chefs qui furent nommés bientôt après pour soutenir la lutte contre les Romains.

Alex. Bonneau.

Flavius Josèphe, *Bell. Jud.*, liv. II, c. 30, 31, 32.

***ÉLÉAZAR CHISMA**, rabbin, disciple d'Akiba, au deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il s'était surtout adonné aux mathématiques, et avait acquis dans cette branche de la science une habileté telle qu'il comptait les gouttes d'eau qui sont dans la mer, suivant l'expression emphatique d'un autre rabbin. Il établit, dit-on, l'usage de se prosterner à terre devant l'armoire représentant l'arche de l'ancien temple, où l'on renferme les livres de la loi, et de faire ainsi ses prières. Pour exprimer cette initiative d'Éléazar Chisma, les rabbins ont dit qu'il *descendit devant l'arche.*

Al. B.

Bartholocci, *Bibliotheca rabbinica*, t. I. — Basnage, *Hist. des Juifs*, l. VI, c. x.

* **ÉLÉAZAR** (en arménien *Eghiazar*), patriarche d'Arménie, né à Anthab, en Syrie, mort à Edchmiadzin, en 1140 de l'ère arménienne (1691 de J.-C.). Le tableau de sa vie agitée donne une idée des discordes qui divisent encore présentement la nation arménienne. En 1650, les ennemis de David, patriarche de Constantinople, le déposèrent, et mirent à sa place Éléazar. A la nouvelle de ces troubles, Philippe, grand-patriarche d'Arménie, se rendit à Constantinople, chassa Éléazar, en 1652, et sacra Jean de Meghin. Celui-ci ne tarda pas à être renversé par les intrigues de son prédécesseur. Le siége ayant été laissé vacant par les chefs de la faction victorieuse, Éléazar resta dans la condition d'homme privé; mais il se présenta bientôt pour cet ambitieux une occasion de s'immiscer de nouveau aux affaires publiques. Asdouadzadour (*Théodore*), patriarche de Jérusalem, avait été dépouillé par les Grecs du couvent de Saint-Abraham. Après diverses démarches infructueuses pour le recouvrer, il demanda à Éléazar son assistance, et lui promit en retour de le choisir pour son successeur. Éléazar se rendit à Jérusalem, avec la qualité de mandataire du patriarche. Il découvrit dans le couvent de Saint-Jacques, où il logeait, un trésor de 100,000 pièces d'or et de 100,000 pièces d'argent, dont il s'empara. Les Grecs ayant obtenu qu'il serait conduit à Constantinople pour être jugé, il s'enfuit auprès de Theyar Oghlou, pacha de Damas. Jeté en prison par celui dont il venait implorer le secours, il parvint à se faire mettre en liberté, au moyen de magnifiques promesses. Sur l'ordre du pacha il passa à Jérusalem, et se remit secrètement en possession du couvent de Saint-Jacques. Le grand-vizir l'aurait fait décapiter, si Theyar ne l'avait pris sous sa protection. Après la révolte et la mort de ce pacha, Éléazar retourna secrètement à Constantinople, en 1659. Découvert et emprisonné par ordre du grand-vizir, il répondait avec une sorte d'enthousiasme religieux à ceux qui s'employaient à le faire relâcher : « Mettez plutôt vos efforts à recouvrer le couvent. » Délivré après un emprisonnement de trente-quatre jours, il obtint du grand-vizir Keuprili-Méhémet-Pacha la restitution du couvent. Après ce succès, ses vues s'agrandirent; le titre de simple mandataire d'un patriarche ne suffit plus à son ambition. Il bâtit à Jérusalem une église, qu'il nomma Edchmiadzin, du nom de la résidence du chef suprême de l'Église arménienne, et se fit nommer patriarche indépendant de Jérusalem. Il fut sacré à Alep en 1664, par Katchadour, patriarche de Sis, et expulsé de son siége dès l'année suivante, malgré la promesse qu'il fit de payer un tribut annuel au grand-seigneur. Depossédé de nouveau en 1668, il fut remplacé par son ennemi, Martyr de Crénice. Le peuple, mécontent de ce changement et des mesures prises par le nouveau patriarche, obtint que Asdouadzadour serait remis sur son siége, avec Martyr pour coadjuteur. La mort d'Asdouadzadour amena un nouveau changement. Éléazar rentra dans le palais patriarcal, et s'y maintint jusqu'à ce qu'une plus haute dignité l'appela ailleurs. A la mort de Jacques IV (1680), il prit en effet de sa propre autorité le titre de patriarche de tous les Arméniens. Une élection légale l'ayant confirmé dans la possession des pouvoirs qu'il s'était arrogés, il se rendit à Edchmiadzin en 1682. Son administration fut universellement approuvée. Il s'efforça de mettre fin aux dissensions qui troublaient son Église; mais la mort le surprit avant qu'il eût terminé cette tâche difficile. Il eut pour successeur Nahubed.

E. Beauvois.

Tchamtchiau, *Badmouthioun Haïots*, t. III. — Dosithée, *Hist. des Patriarches de Jérusalem*, p. 1233.

ÉLÉAZAR DE GARMIZA ou **DE WORMS**. *Voy.* Éliézer.

* **ELEN**, en latin **ELENUS** (*Jérôme*), jurisconsulte belge, né à Baal, dans la Campine, mort à Anvers, en 1576. Après avoir pris à Louvain le grade de maître ès arts, il étudia la philosophie, l'histoire et la jurisprudence. Il se rendit en France, et suivit à Paris le cours de langue grecque de Jean Strazelius, son compatriote, et à Orléans le cours de droit du savant Hopperus, dont il obtint l'amitié. De retour à Louvain, il y enseigna publiquement le grec et le droit. Il alla dans la suite exercer à Anvers la profession d'avocat. On a de lui : *J. Lanceloti Institutiones Juris canonici, annotationibus legumque indicibus illustr.*; Anvers, 1566, in-8°; — *Diatribarum sive exercitationum ad Jus civile Libri III*; Anvers, 1576, in-8°; réimprimé dans le *Thesaurus* d'Éverard Otton. Cet ouvrage est estimé :

E. R.

Foppens, *Bibl. Belg.* — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.* — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belgique.*

ÉLÉONORE, nom commun à un grand nombre de femmes célèbres, dont voici les principales, par ordre chronologique :

ÉLÉONORE ou **ALIÉNOR** *de Guienne*, reine de France, puis d'Angleterre, née en 1122, morte le 31 mars 1204. Fille du puissant Guillaume IX, dernier duc de Guienne, Éléonore avait reçu le jour dans un château dont les ruines se voient encore à Belin, sur la route de Bordeaux à Bayonne. Lorsque son père, qui avait embrassé la cause de l'anti-pape Anaclet, entreprit, de l'avis de saint Bernard, le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, qui lui coûta la vie, Éléonore était encore bien jeune, ce qui n'empêcha pas cependant qu'elle ne devînt bientôt l'épouse du roi de France Louis le Jeune, à qui elle apporta en dot plus de provinces que n'en possédait alors la couronne de France. Les premières années de ce mariage, célébré dans l'église Saint-André de Bordeaux, le 2 août 1137, se passèrent pour la fille de Guillaume IX (à qui les chroniques de l'époque prêtent un caractère vif et léger) dans des plaisirs et des divertissements qui ne

devaient guère être du goût de Louis; car on dit qu'il poussait à l'excès l'observation des pratiques les plus minutieuses de la religion. Éléonore protégea de tout son pouvoir les nombreux poëtes qui chantèrent tour à tour ses charmes et sa grandeur; elle encouragea les arts, présida elle-même une cour d'amour, fit rédiger les rôles d'Oléron, éléments précieux de la législation maritime, et peut-être serait-elle parvenue à hâter pour la France l'époque de régénération qui devait luire plus tard, si de perfides courtisans, que sans doute elle eut le tort d'apprécier à leur juste valeur, n'étaient venus la perdre dans l'esprit de Louis en l'accusant d'un crime dont sa jalousie l'avait déjà soupçonnée. Éléonore accompagna Louis VII à la deuxième croisade, où sa présence était peut-être nécessaire pour maintenir dans l'obéissance ses Poitevins et ses Gascons. Mais arrivée à Antioche, elle oublia ses devoirs, si l'on en croit Guillaume de Tyr et Vincent de Beauvais; et dédaignant un époux qui, disait-elle, était plutôt un moine qu'un roi, elle aima selon les uns un jeune esclave sarrasin, selon les autres son oncle Raymond de Poitiers, le plus bel homme de son temps. Le roi fut obligé d'enlever pour ainsi dire sa femme de nuit, pour l'emmener à Jérusalem. Dès lors les deux époux ne désiraient plus que leur séparation. Suger s'y opposa tant qu'il vécut; mais après la mort du sage ministre, ce divorce, dont les résultats devinrent plus funestes encore à la France que ceux de la croisade, fut enfin prononcé au concile de Beaugency, sous le facile prétexte de parenté (18 mars 1152). Ce motif de rupture était celui que présentait la reine, tandis que Louis n'avait pas craint d'avancer, à l'appui de sa requête, « qu'il ne se fiait point en sa femme et ne serait jamais assuré de la lignée qui viendrait d'elle ».

Redevenue libre, maîtresse de ses possessions, l'héritière des ducs de Guienne ne pouvait manquer de trouver des prétendants, et parmi le grand nombre de ceux qui se présentèrent, elle choisit Henri Plantagenet, comte d'Anjou et duc de Normandie. Après avoir exhérédé les deux filles issues de son union avec Louis le Jeune, c'est dans le même temple, devant les mêmes autels, que fut célébré le mariage qui devait une seconde fois placer sur la tête d'Éléonore la couronne royale; car en l'année 1155 le comte d'Anjou monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de Henri II. Éléonore eut cinq fils et plusieurs filles de son nouveau mari; mais son second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. Bien loin de justifier la réputation de galanterie que lui avait faite son divorce avec Louis VII, elle fut constamment fidèle à Henri II. Celui-ci, plus jeune que sa femme, avait de nombreuses maîtresses, dont Éléonore était désespérément jalouse. Elle fit enlever la plus célèbre de toutes, la belle Rosamonde, et la fit périr. La tradition rapporte même qu'elle la tua de ses propres mains. Dès lors, s'attendant à la vengeance de son mari, elle résolut de le prévenir. Les fils qu'elle lui avait donnés, tous également impatients de jouir du pouvoir, demandaient la souveraineté des provinces dont ils portaient déjà les titres : elle les poussa à appuyer leurs réclamations par les armes et à se révolter ouvertement contre leur père. D'après ses conseils, ils se rendirent auprès du roi de France, Louis VII. Elle se préparait à les suivre, lorsqu'elle fut arrêtée, en 1173, et retenue dans une étroite captivité. Elle ne fut rendue à la liberté qu'en 1184, cinq ans avant la mort de son mari. Richard Cœur de Lion, en partant pour la croisade, en 1190, lui confia une autorité presque absolue sur l'Angleterre. Lorsque ce prince téméraire eut été fait prisonnier, elle sollicita pour lui le pape et tous les princes chrétiens. Elle se retira, quelques années après sa délivrance, à l'abbaye de Fontevrault, dont elle fut la bienfaitrice, et où elle mourut, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, après avoir vu se succéder sur le trône d'Angleterre Richard Cœur de Lion, son troisième fils, et Jean-sans-Terre, son quatrième (1).

Suger, *Vita Ludovici Grossi*. — *Gesta Ludovici*. — Guillaume de Tyr, l. XVI, c. 27. — Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, t. III, c. 17. — Is. de Larrey, *Hist. d'Éléonore de Guienne*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. V et VI.

***ÉLÉONORE** *de Vermandois*, comtesse de Valois, morte le 14 juin 1214. Elle était fille de Raoul Ier ou IV, dit *le Vaillant*, comte de Vermandois, et de Pétronille d'Aquitaine. Elle épousa successivement Godefroi de Hainaut, comte d'Ostrevant; Guillaume IV, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, mort le 24 octobre 1167; Mathieu Ier, d'Alsace, comte de Boulogne, et Mathieu III, comte de Beaumont-sur-Oise. Éléonore se porta pour héritière universelle de sa sœur Isabelle, malgré la donation faite par celle-ci à son mari Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Trop faible pour faire triompher ses prétentions, Éléonore les céda au roi de France, Philippe-Auguste. Ce monarque battit le comte de Flandre, prit possession du Vermandois et ne rendit à Éléonore que le Valois; encore fut-elle forcée de lui abandonner le comté d'Amiens pour les frais de la guerre. Philippe-Auguste ne s'en tint pas là; vers le printemps de 1185, il passa avec Éléonore un traité par lequel la comtesse lui cédait la propriété du Valois à condition qu'elle en jouirait durant sa vie, ainsi que de l'usufruit de Saint-Quentin, avec certains revenus sur le Vermandois. Débarrassée de tous soucis politiques, Éléonore se livra à la piété,

(1) Le musée des souverains du Louvre possède plusieurs ouvrages qui attestent le goût somptueux d'Éléonore, et dont elle fit présent à l'abbé Suger. Après sa mort, sa statue couchée fut sculptée sur sa tombe à Fontevrault. Cette statue de pierre, jadis peinte et dorée, est un des premiers monuments de l'iconographie royale. Elle a été gravée dans Stothart, *Monumental Effigies of Great-Britain*; Londres, 1817-1832, in-folio, planches VI, VII, et à la fin; et dans d'autres ouvrages. V. de V.

et fit construire l'abbaye du Parc-aux-Dames. Les chroniqueurs lui accordent de l'esprit et des connaissances assez étendues; elle aimait beaucoup la poésie. Le roman de *Sainte Geneviève* fut composé à sa demande : c'est d'elle qu'il est dit au commencement :

La dame de Valois me prie
De mettre en bon roman la vie
D'une sainte que moult elle clame.

Éléonore mourut fort âgée, et fut enterrée dans l'abbaye de Long-Pont. Aussitôt après la mort de cette princesse, Philippe-Auguste envoya son chancelier Guérin, évêque de Senlis, prendre possession du Valois, qu'il réunit à la couronne avec le Vermandois et l'Amiénois d'une manière définitive.

De Martenne, *Voyages littéraires*, II, 9 à 71. — Meyer, *Chronicon Flandriæ*. — Alberic, *Chronic*. — Guillaume le Breton, *Historia Gest. Philippi-Augusti*. — Carlier, *Histoire du Duché de Valois*, III, 385. — Bergeron, *Le Valois royal*.

ÉLÉONORE *de Portugal*, princesse de Danemark, morte en 1231. Elle était fille d'Alfonse II, dit *le Gros*, roi de Portugal, et d'Urraca de Castille, et épousa, en 1229, Waldemar, héritier du trône de Danemark. En 1231, ce jeune prince ayant été tué dans une partie de chasse, Éléonore en mourut de douleur. Les corps des deux époux furent enterrés ensemble, à Ringstadt.

Chronologie des Rois de Portugal, dans l'*Art de vérifier les dates*, VII, 5. — *Histoire universelle*, LXII, 267.

* **ÉLÉONORE** *de Castille*, reine d'Angleterre, morte à Herdeby (Lincolnshire), le 29 novembre 1290. Elle était fille de Ferdinand III, dit *le Saint*, roi de Castille, et de Jeanne, comtesse de Ponthieu. Elle fut mariée en 1254, au prince de Galles, depuis Édouard Ier ou IV, roi d'Angleterre. En 1268, son mari s'étant croisé, Éléonore voulut le suivre, et s'embarqua avec lui à Aigues-Mortes pour rejoindre le roi saint Louis devant Tunis, Après la mort du monarque français, Édouard et sa femme vinrent hiverner en Sicile. Ils firent voile pour Saint-Jean-d'Acre au mois de mai 1271. Les succès d'Édouard furent arrêtés par un coup de poignard que lui porta un assassin envoyé par le prince des Arsacides. Selon quelques chroniqueurs, l'arme fut reconnue empoisonnée, et Éléonore n'hésita pas à sucer la blessure de son époux, afin d'en extraire le venin. Pendant le pansement, la princesse accoucha d'une fille, qui fut nommée Jeanne-d'Acre, du lieu de sa naissance. Édouard guérit heureusement, et ramena en Europe son épouse. En 1279, elle succéda à sa mère dans le comté de Ponthieu, à l'exclusion de Jean de Castille-Ponthieu, son neveu. Éléonore et Édouard vinrent à Amiens rendre hommage à Philippe le Hardi, roi de France, et prirent possession de leur héritage. Ils s'occupèrent activement d'améliorer et d'agrandir leurs domaines; cependant, ils durent renoncer à leurs prétentions sur Montreuil-sur-Mer, qui en août 1286 fut déclaré appartenir définitivement au roi de France. Ils désintéressèrent les divers prétendants au comté de Ponthieu, dont ils restèrent ainsi légitimes possesseurs. Éléonore fut inhumée à Westminster.

Ptolémée de Lucques, *Annales*. — Matthieu Paris, *Historia major Angliæ*, 859. — Matthieu de Westminster, *Flores Historiarum*, 401. — H. de Knyghton, *De Eventibus Angliæ*, lib. II, 2457. — Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, VIII, 538. — Gautier de Hemmingford, *Chronica*, dans les *Veteres Scriptores* de Gale. — Abbé Fleury, *Histoire ecclésiastique*, XXIII, chap. VI, 1168.

* **ÉLÉONORE** *de Provence*, reine d'Angleterre, morte à Ambresbury, le 25 juin 1291. Elle était fille de Raimond-Bérenger IV, et épousa, en 1236, Henri III, roi d'Angleterre. Elle attira à la cour un grand nombre de Provençaux, qui y introduisirent le goût des arts et des plaisirs, mais s'enrichirent scandaleusement. La préférence marquée qu'Henri III accordait à ces étrangers excita la révolte des barons anglais. Le roi, son frère et son fils aîné, furent faits prisonniers, en 1264, et la reine dut s'enfuir en France avec Edmond, son second fils. Elle ne revint en Angleterre qu'en 1267. Éléonore eut beaucoup à se plaindre du caractère volage de son époux; néanmoins elle le regretta, et après la mort de Henri, arrivée le 16 novembre 1272, elle se retira dans le couvent d'Ambresbury, où elle prit le voile. C'était une princesse d'un mérite singulier, dont tous les auteurs parlent avec éloge. Quelques auteurs religieux la placent au rang des saintes.

César de Nostradamus, *Histoire et Chronique de Provence*. — Bouche, *Essai sur l'histoire de Provence*. — Duchêne, *Histoire d'Angleterre*.

* **ÉLÉONORE** *d'Anjou*, reine de Sicile, morte à Catane, le 9 août 1343. Elle était fille de Charles II, dit *le Boiteux*, roi de Naples et de Sicile, et de Marie de Hongrie. Elle fut fiancée fort jeune à Philippe de Toussi, seigneur de La Terza, et amiral de Naples; mais le pape Boniface VIII annula ces promesses, à cause du jeune âge de la princesse. Elle épousa à Messine, en mai 1302, Frédéric II d'Aragon, roi de Sicile, dont elle eut quatre fils et quatre filles. Après la mort de Frédéric II, arrivée le 25 juin 1337, Éléonore se fit religieuse de l'ordre de Saint-François.

Burigni, *Histoire générale de Sicile*. — Muratori, *Annali d'Italia*. — Zurita, *Anales de Aragon*. — Summonte, *Istoria della Città e Regno di Napoli*. — Fazelli, *De Rebus Siculis*.

* **ÉLÉONORE** *de Portugal*, reine d'Aragon, morte à Xerica, en octobre 1348. Elle était fille d'Alfonse IV, dit *le Brave*, roi de Portugal, et de Béatrix de Castille. Elle épousa à Barcelonne, en 1347, Pierre IV, dit *le Cérémonieux*, roi d'Aragon, et déjà veuf de Marie d'Évreux. Éléonore mourut sans enfants, l'année même de son mariage.

Chronologie historique des Rois d'Aragon, dans l'*Art de vérifier les dates*, VI, 584.

* **ÉLÉONORE** *d'Arborée*, princesse sarde, morte en 1403. Elle était fille de Mariano IV, juge d'Arborée, la principale des quatre principautés de la Sardaigne. Son frère Ugo IV ayant été massacré dans une insurrection, en 1381, elle

fut proclamée souveraine, et gouverna avec habileté. Elle a publié, en 1395, un recueil de lois encore connu en Sardaigne sous le nom de *Carta de loga* (Charte du pays).

Moréri, *Dictionnaire historique.*

* **ÉLÉONORE TELLEZ**, reine de Portugal, morte à Tordesillas, en 1405. Elle était fille de Martim-Affonso Tellez, et femme de João-Lourenço da Cunha. Ferdinand Ier, roi de Portugal, l'ayant rencontré chez sa sœur, l'infante Béatrix, en devint éperdûment amoureux. Il lui déclara sa passion, et malgré la vertueuse opposition de dona Maria de Souza, sœur d'Éléonore, il fut écouté de celle-ci avec faveur. Le monarque fit alors rompre le mariage d'Éléonore avec da Cunha, qui ne s'y opposa guère, et épousa secrètement sa maîtresse, qu'il mena à Lisbonne (1371). A la nouvelle de cette étrange union, le peuple se souleva, assiégea le palais, et s'en rendit maître. Le roi, pour apaiser la révolte, assura qu'il n'était point marié, et promit qu'il se rendrait dans l'église de San-Domingo pour renouveler solennellement cette déclaration ; mais il profita de la nuit pour fuir à Santarem avec la nouvelle reine, et envoya des troupes châtier les mutins. La sévérité qu'il déploya en cette occasion accrut la haine que les Portugais avaient déjà pour Éléonore. Ferdinand, sans tenir compte du mécontentement général, mena sa femme dans la province d'Entre-Minho-et-Douro, et y fit célébrer publiquement son mariage. Sûre de l'esprit du roi, Éléonore sentit le besoin de se faire aimer de la nation ; elle y réussit avec une grande adresse : mettant à profit son empire sur Ferdinand, elle disposa le monarque à la bienveillance, se montra affable et généreuse pour tous, et se vit bientôt adorée de la cour et du peuple. Son esprit vindicatif et son ambition détruisirent ce bonheur. L'Infant don João, grand-maître d'Avis, frère naturel du roi, devint amoureux à son tour de dona Maria de Souza, et, devenue veuve, il l'épousa secrètement. Ce mariage pouvait être un nouvel appui pour la reine, mais elle l'envisagea autrement. Elle se rappela l'opposition que sa sœur avait manifestée aux commencements de la passion du roi; elle considéra le peu de santé de son mari et la presque certitude qu'après sa mort les Portugais mettraient don Joaõ sur le trône. Ces raisons la déterminèrent. Elle fit appeler l'infant, « et, rapporte Nunez, après l'avoir accueilli avec les manières les plus flatteuses, se plaignit qu'il avait ruiné les desseins qu'elle avait en sa faveur ; qu'elle aurait voulu lui faire épouser sa fille, dona Béatrix, aussitôt qu'elle aurait été en âge d'être mariée; que non-seulement il avait perdu cette princesse, qui lui aurait apporté la couronne pour dot, mais qu'il l'avait perdue pour une femme qui lui manquait de fidélité. » L'infant, crédule, violent, ambitieux, courut à Coïmbre, et sans autre éclaircissement tua dona Maria de deux coups de poignard. Il se retira aussitôt sur la frontière de Castille. Éléonore affecta une grande douleur de la mort de sa sœur; mais elle engagea le roi à pardonner à don João, qui reparut à la cour. L'infant reconnut bientôt que la reine l'avait trompé, tant à l'égard du mariage avec Béatrix qu'au sujet de la conduite de dona Maria, et ayant été informé que le frère de la victime et le grand-maître de l'ordre du Christ avaient résolu de l'assassiner, il se retira en Castille, et divulgua la conduite d'Éléonore. Cette perfidie réveilla la haine publique. Quelque temps après don Juàn Ier, roi de Castille, offrit de marier son fils aîné, don Henriquez, à l'infante Béatrix, héritière du Portugal, à la condition que si l'un des deux époux venait à mourir sans enfants, le survivant hériterait de ses états; Ferdinand ratifia ces conventions, mais Éléonore se mit en mesure de les rompre. Don Juan Fernandez d'Andeiro, seigneur castillan, réfugié en Portugal, et qui, quoique favori de Ferdinand, avait été obligé lors de la paix avec la Castille de quitter la Péninsule, revint secrètement d'Angleterre, et informa le roi que le duc de Lancastre allait faire valoir ses droits à la couronne de Castille, et qu'il souhaitait faire alliance avec lui. Éléonore appuya ces propositions, « tant, dit Faria y Souza, parce que le dernier traité, auquel elle n'avait point pris de part, lui déplaisait, que parce qu'elle aimait Andeiro; car cette femme, qui avait sacrifié son honneur et son mari au roi, immolait alors le roi à son nouvel amant ». Affonso Tellez, comte de Uten, frère de la reine étant mort, cette princesse fit donner le comté à Andeiro, ce qui causa de grands murmures parmi la noblesse. Une imprudence d'Éléonore augmenta l'indignation. Andeiro étant entré dans la salle royale le visage ruisselant de sueur, la reine déchira son voile, et lui en donna une partie pour s'essuyer. L'infant don Joaõ et Gençalo Vasco d'Azevedo blâmèrent hautement cette action, comme indécente. La reine dissimula son ressentiment, mais résolut de se défaire de ces deux seigneurs. Elle supposa un ordre du roi à Vasco-Martinho de Mello, gouverneur d'Évora, de les faire arrêter, ce qu'il exécuta. Peu de jours après, on apporta à Mello l'ordre de mettre ses prisonniers à mort. Il jugea prudent d'en référer au roi lui-même, qui témoigna son étonnement. Éléonore sut encore se tirer de ce mauvais pas ; forcée de faire élargir ses ennemis, elle fit croire qu'ils ne devaient leur grâce qu'à son intercession. Elle obtint un nouveau triomphe en mariant, enfin, sa fille unique, Béatrix, à Juan Ier, roi de Castille; mais cette joie fut la dernière. Ferdinand, désillusionné, mourut de langueur et de jalousie (1383), laissant pourtant la couronne à Béatrix, sous la régence de sa mère. Les magistrats de Lisbonne acceptèrent les droits d'Éléonore, et Juan Ier demanda que Béatrix fût reconnue reine; mais plusieurs villes se prononcèrent contre la réunion du Portugal et de la Castille, et proclamèrent l'infant João comme légitime souverain. Don Ruy de Pereira se mit à la tête des mécontents ; et persuadé que la reine n'a-

gissait que par les conseils d'Andeïro, qui lui-même était Castillan, il résolut de se défaire de ce favori. Il s'entendit avec Alvaro Paès, ancien chancelier, l'infant don João, et le comte de Barcelos, qui approuvèrent son dessein. Le 6 décembre 1383, les conjurés se rendirent au palais, et la reine ayant invité l'infant à dîner, celui-ci s'en excusa, et passa dans une autre salle, faisant signe à Andeïro qu'il avait à lui parler. Leur conversation fut courte; don João ayant tiré son poignard, en porta un coup au comte, qui voulut gagner l'appartement de la reine; mais Ruy de Pereira le perça de son épée, et le jeta mort sur la place. La reine, informée de cet assassinat, s'écria « qu'elle avait perdu son plus fidèle serviteur; que c'était un martyr et non un criminel, et qu'elle était prête à prouver son innocence par l'épreuve du feu. Elle demanda à l'infant si elle devait se préparer à mourir aussi. Il lui fit répondre qu'elle n'avait rien à craindre, et il lui permit de se retirer à Alenquer avec ses partisans, encore fort nombreux parmi la noblesse. Quoique Lisbonne se fût déclarée pour les conspirateurs, don João n'était pas sans inquiétude sur le résultat de son entreprise; il proposa à Éléonore d'oublier le passé, de l'épouser et de gouverner avec lui jusqu'à ce que Béatrix eût un héritier en âge de gouverner. La reine rejeta ces sollicitations avec mépris, et pressa le roi de Castille de se mettre en marche. Elle lui fit ouvrir les portes de Guarda et de Santarem, où elle vint le trouver, et se démit, quoique avec peine, de la régence en sa faveur. Bientôt Juan Ier et sa femme se firent proclamer souverains de Portugal et des Algarves, et firent battre monnaie en leur nom. Ils s'accommodèrent mal de l'humeur d'Éléonore, et marquèrent peu de déférence pour ses avis. Éléonore, sans chercher à se rapprocher de João, conspira contre la vie de son gendre. Ayant appris que don Alonzo de Transtamare, cousin du roi de Castille, était amoureux d'une de ses dames d'honneur, elle lui fit proposer d'engager le comte Pèdre de Transtamare, son frère, à se défaire du roi, lui promettant de l'épouser ensuite et de le faire déclarer roi de Portugal. Don Pèdre entra dans ce projet; mais ayant confié son projet à un juif, celui-ci, soit crainte des peines, soit espoir des récompenses, en avertit Juan Ier. Le roi prit aussitôt des précautions. Don Pèdre se sauva; Éléonore nia tout, et traita le juif d'imposteur. Juan ne s'en laissa pas imposer : il envoya sa belle-mère à Tordesillas, et la fit enfermer dans un monastère, où elle mourut.

Nunnez, *Chronica del rey D. Juan I.* — Ferreras, *Historia de España,* V, 423 à 496. — Faria y Souza, *Epitome de las Historias Portuguesas.* — Le Quien de la Neuville, *Histoire générale du Portugal,* I, 242 à 279. — La Clède, *Histoire générale du Portugal,* I, 309 à 344. — Vasconcellos, *Vida y acciones del rey D. Juan I de Portugal.* — Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ,* lib. XVII et XVIII. — Lopez de Ayala, *Cronicas de los reyes de Castillas don Henrique II y don Juan I,* etc.

ÉLÉONORE *de Castille,* reine de Navarre, morte à Pampelune, le 5 mars 1416. Elle était fille de Henri II de Transtamare, dit *le Magnifique,* roi de Castille, et de Juana Manoël y Peñafiel de La Cerda. Elle épousa à Soria, le 27 mai 1375, Charles III, dit *le Noble,* roi de Navarre, encore infant à cette époque. En 1383, un an après l'avénement de son mari au trône, et tandis qu'il s'occupait d'affermir sa couronne, Éléonore, sous le prétexte d'une indisposition réelle ou feinte, se retira en Castille avec ses quatre filles, et refusa ensuite de se rendre en Navarre pour y être couronnée avec le roi. Elle alléguait que l'on n'avait pas eu en Navarre pour elle et pour les gens de sa maison les égards convenables; que les revenus qu'on lui avait assignés étaient mal payés, et que sa maladie avait été causée par un remède dangereux que lui avait fait prendre un médecin juif, demeuré impuni. Charles III répondit que les Navarrais n'avaient pas coutume de rendre à leurs souverains d'aussi profonds respects que les Castillans; que ce royaume avait été fort épuisé sous le règne de son père, et que les revenus de la reine avaient dû être retardés; mais qu'aujourd'hui ses finances étant en bon ordre, il garantissait le service exact; que quant à l'affaire du médecin juif, il offrait de la soumettre à l'examen des juges que le roi de Castille voudrait désigner : qu'on verrait alors que le tort était du côté de la reine, et non du médecin juif, qui avait ordonné ce qui convenait pour une maladie sérieuse, tandis qu'Éléonore avait feint une indisposition qu'elle n'avait pas: qu'en conséquence elle ne devait s'en prendre qu'à elle-même si le remède avait été nuisible. Le véritable motif d'Éléonore était la magnificence de la cour de Castille et surtout les hommages dont elle était l'objet. Elle voyait à ses pieds les plus grands seigneurs de l'Espagne, Benavente, Villena, Gijon, Transtamare; et afin de satisfaire son amour-propre, elle chercha, sans y parvenir, à amener un refroidissement entre les rois de Castille et de Navarre. Elle demanda ensuite que son mari engageât le pape et le roi de France à être garants qu'elle serait en sûreté en Navarre. Charles III répondit que jamais monarque étranger ne se mêlerait de ses affaires; il fit venir alors ses deux filles aînées, Jeanne et Marie, et se fit couronner seul, le 25 juillet 1390. Éléonore retint ses deux autres enfants, les princesses Marguerite et Blanche, et refusa de rentrer en Navarre malgré les nouvelles instances de son mari et celles de son propre neveu, Henri III, dit *le Maladif,* roi de Castille. Ce prince, ayant jugé à propos, en 1395, de réduire et de révoquer quelques pensions qui obéraient son trésor, il ne fit pas d'exception en faveur de sa tante. Éléonore en conçut un si vif mécontentement, qu'elle se lia avec les mécontents et suscita plusieurs révoltes. Henri III fut obligé de l'assiéger dans le château de Roa. Les habitants ayant ouvert leurs portes, le roi de Castille déclara à sa tante qu'elle eût à retourner auprès de son mari, et l'accompagna honorable-

ment jusqu'à la frontière de Navarre. Charles III vint au-devant d'elle, la reçut avec générosité, et en eut encore quatre enfants. Éléonore se tint tranquille jusqu'à sa mort, arrivée vingt ans plus tard. Elle a laissé la réputation d'une femme spirituelle, mais d'un caractère inquiet et irréfléchi. Elle est enterrée auprès de son mari, à Santa-Maria-la-Reale.

Zurita, *Anales de Aragon*. — Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ*, lib. XVIII. — Garibay y Zamalloa, *Historia de todos los reinos de España*. — Favyn, *Histoire de Navarre*. — Ferreras, *Historia de España*, VI, 70.

* **ÉLÉONORE DE BEAUFORT**, vicomtesse de Turenne, etc., morte à Pouilly-le-Château (Beaujolais), le 18 août 1420. Elle était fille de Guillaume-Roger III, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, et épousa en premières noces Édouard, sire de Beaujeu, décédé le 11 août 1400. En juin 1417, après la mort de Raymond-Louis, son frère, Éléonore se mit en possession des comtés de Beaufort et d'Alais, de la vicomté de Turenne et des autres biens d'Antoinette, sa nièce, sans égard à la donation que celle ci en avait faite à son mari, Jean Le Maingre Boucicaut II, maréchal de France. Boucicaut, fait prisonnier à Azincourt, en 1415, était alors en Angleterre, où il mourut, en 1421, sans avoir pu faire valoir ses droits. Éléonore ne rencontra aucune opposition, et le 5 juillet 1417 fit hommage pour ses domaines au roi Charles VI. N'ayant point d'enfants, elle fit, le 16 août 1420, un testament par lequel elle légua les vicomtés de Turenne, de Valence en Provence et tout ce qu'elle possédait en Auvergne, à son cousin Amanieu de Beaufort; et le comté d'Alais, avec les baronnies de Bagnols et d'Anduze, à Louis de Canillac. Éléonore mourut deux jours après ce partage, et fut inhumée à Belleville en Beaujolais.

Justel, *Histoire de la Maison de Turenne*.

* **ÉLÉONORE** *d'Aragon*, reine de Portugal, morte à Tolède, le 18 février 1445. Elle était fille de Ferdinand dit *le Juste*, roi d'Aragon, et de Léonore d'Albuquerque de Castille. Elle fut mariée, en 1428, à Édouard, infant de Portugal, et lui apporta en dot deux cent mille florins d'or, somme immense en ce temps. Édouard monta sur le trône en 1433, et mourut en 1438, laissant Éléonore tutrice du jeune roi Alfonse V, dit *l'Africain*, et régente du royaume; mais les Portugais, excités par l'infant don Juan, frère d'Édouard, assemblèrent les états à Terras-Novas. Il y fut réglé que la reine n'aurait que l'éducation de son fils, alors âgé de quatre ans, et que le pouvoir serait confié à l'infant don Pèdre, duc de Coïmbre, autre frère d'Édouard. Éléonore, vivement offensée de cet arrangement, n'en tint aucun compte, disposa des emplois et agit en souveraine. Appuyée cette fois par l'infant don Juan et plusieurs autres seigneurs, elle sut donner tant de dégoûts à don Pèdre, qu'il se retira de la cour. Le peuple s'insurgea, rappela le régent, et força la reine à lui remettre ses fils. Éléonore se retira d'abord à Alanquer, puis sur les terres du prieur de Crato, avec l'assistance duquel elle excita divers mouvements insurrectionnels. Don Pèdre marcha contre les révoltés, et les soumit sans coup férir; la reine et le prieur s'enfuirent en Castille, et s'efforcèrent de persuader au roi Juan II de déclarer la guerre au Portugal. Pour que les dépenses ne fussent pas un obstacle aux hostilités, Éléonore remit entre les mains du roi de Castille tous les effets précieux qu'elle avait emportés dans sa fuite. Juan II accepta les richesses qui lui étaient offertes, mais se borna à envoyer à don Pèdre des ambassadeurs, l'engageant à rendre la régence à Éléonore. L'infant répondit que cela ne dépendait pas de sa volonté; qu'il doutait qu'il fût de l'intérêt de la reine de rentrer en Portugal; qu'au surplus il aurait soin de lui faire payer son douaire. Il n'eut pas le temps de faire ce que sa générosité lui aurait dicté : la mort vint frapper subitement Éléonore d'Aragon. L'on accusa don Alvar de Luna d'y avoir contribué, cet ambitieux ministre du roi de Castille craignant le crédit qu'Éléonore avait sur l'esprit de Jean II.

Zurita, *Anales de Aragon*. — Garibay, *Historia de todos los reinos de España*. — Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ*. — Vasconcellos, *Vida y acciones del rey D. Juan II de Portugal*. — Mayenne-Turquet, *Histoire générale de l'Espagne*. — Faria y Souza, *Epitome de las Historias Portuguesas*. — Ferreras, *Historia de España*, lib. C, 458. — Lequien de la Neuville, *Histoire générale de Portugal*, liv. C, 408.

* **ÉLÉONORE** *d'Aragon*, reine de Navarre, morte à Tudela, le 12 février 1479. Elle était seconde fille de Juan II, roi d'Aragon, et de Blanche, reine de Navarre. Elle épousa, en 1436, Gaston IV, comte de Foix. Le 3 décembre 1455, à l'instigation de son gendre, Juan II déshérita don Carlos, prince de Viane, et dona Blanche d'Évreux, ses enfants aînés, et malgré leurs droits, il appela au trône Éléonore. Don Carlos et Blanche revendiquèrent, par la persuasion et par les armes, l'héritage de leur mère; mais Juan, aidé de son gendre, fut définitivement victorieux; l'infortuné don Carlos (*voyez* ce nom) mourut empoisonné, dit-on, par les ordres de son père, et dona Blanche, livrée par Juan II à Gaston et à Éléonore, fut enfermée au château d'Orthez, où elle mourut peu après. Sa prompte mort fut imputée à sa sœur et à son beau-frère. Quoique débarrassée de ses compétiteurs, Éléonore ne fut proclamée reine qu'en janvier 1479, après la mort de son père. Elle ne porta pas longtemps la couronne qu'elle avait tant désirée; elle mourut le mois suivant, laissant la couronne à François-Phébus, son petit-fils.

Zurita, *Anales de Aragon*, l. XVI, ch. XXXV. — Luc Marini Siculi, *De Rebus Hispan.*, l, lib. XII. — Hieronimo Blancas, *Commentarii Rerum Aragonensium*, III, 703. — Dom Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*, l. XXXV, 25. — Mézerai, *Abrégé de l'histoire de France*. — Vaquette d'Hermilly, *Histoire générale de l'Espagne*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XIV, 103 à 106.

* **ÉLÉONORE** *de Portugal*, impératrice d'Allemagne, née en 1434, à Neustadt, morte le

1er septembre, en 1467. Elle était l'aînée des filles d'Édouard, roi de Portugal, et d'Éléonore d'Aragon. Elle épousa, le 18 mars 1452, Frédéric III, duc d'Autriche, depuis empereur. Elle eut de ce mariage Maximilien Ier, qui succéda à son père, et Cunégonde, qui épousa, en 1488, malgré ses parents, Albert II, dit *le Sage*, duc de Bavière. Éléonore fut enterrée à Neustadt, dans l'abbaye de La Trinité, qu'elle avait fondée.

Chronologie des Archiducs d'Autriche, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVII, 22. — *Histoire universelle*, LVIII, 341.

* **ÉLÉONORE** *de Portugal*, reine de Portugal, vivait en 1491. Elle était fille aînée de l'infant don Ferdinand, duc de Viseu, et de Béatrix de Portugal. En 1470, elle épousa son cousin germain, João II, dit *le Parfait*, roi de Portugal, alors infant. Elle eut de ce mariage un fils unique, Affonso, mort à la fleur de l'âge, d'une chute de cheval.

Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ*. — *Chronique des Rois de Portugal*, dans l'*Art de vérifier les dates*, VII, 17. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

ÉLÉONORE *d'Autriche*, reine de Portugal, puis reine de France, sœur aînée de Charles-Quint, naquit à Louvain, en 1498, et mourut le 18 février 1558. Elle fut élevée à la cour de son frère, qui la maria, en 1519, au roi de Portugal, Manoel, dit *le Grand* ou *le Fortuné*. Veuve depuis 1521, elle fut d'abord promise au connétable de Bourbon, comme prix de la défection à laquelle l'empereur voulait l'entraîner. Mais la victoire de Pavie changea ces projets. La première clause du traité de Cambrai (*paix des Dames*, 14 janvier 1526) stipula le mariage d'Éléonore avec François Ier. Ce ne fut toutefois que le 4 juillet 1530 que ce mariage fût célébré, près de Mont-de-Marsan, presque sans aucune cérémonie. Éléonore employa d'abord son influence sur son frère et sur son mari à maintenir entre les deux couronnes l'union dont son mariage avait été le gage. Mais les galanteries et les infidélités de François Ier la forcèrent bientôt à vivre, au milieu de la cour, dans une espèce de retraite, où elle ne s'occupait que d'exercices de piété. Elle n'eut point d'enfants de son second mariage. Devenue veuve une seconde fois, en 1547, elle se retira en Espagne, où elle mourut, à Talavera, près de Badajoz. Son corps fut enseveli à l'Escurial.

Le Bas, *Diction. encyc. de la France*. — Martin du Bellay, *Mémoires*, l. II, III, VIII. — Ferreras, *Synopsis historica de España*. — Gaillard, *Histoire de François 1er*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XV, XVI, XVII.

* **ÉLÉONORE** *d'Autriche*, duchesse de Mantoue, née le 2 novembre 1534, morte en 1594. Elle était la sixième fille de l'empereur Ferdinand Ier et d'Anne de Hongrie. Elle fut mariée, le 6 avril 1561, à Guglielmo de Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat. En 1567, les habitants de Casal s'étant révoltés, Guglielmo envoya Éléonore pour tâcher d'adoucir les esprits; mais elle ne put y parvenir, et faillit périr dans une conspiration, ourdie en octobre de la même année. Elle eut de son mariage un fils, Vincenzo, qui succéda à son père, et deux filles, Anna-Catharina, mariée, en 1582, à Frédéric d'Autriche, archiduc d'Inspruck, et Margarita, femme d'Alfonse II, duc de Ferrare. Éléonore est louée par plusieurs historiens pour sa piété, sa libéralité et sa prudence.

Campana, *Vita del re Filippo II*, lib. 1, 3. — Caroldi, *Vita di Vespasiano Gonzaga*. — Sansovino, *Delle origini e fatti delle famiglie illustri d'Italia*, 362.

ÉLÉONORE ou **LEONOR DE GUZMAN**. *Voyez* GUZMAN.

ÉLÉONORE DE GONZAGUE. *Voyez* LA ROVÈRE.

ÉLÉONORE *de Suède et de Danemark*. *Voyez* ULRIQUE.

* **ÉLÉPHANTIS**, poëte d'origine grecque, vivait probablement vers le commencement de l'ère chrétienne. On avait de cet auteur des livres très-licencieux, comme on le voit dans Martial et dans Suétone. C'est tout ce qu'on sait de lui; on ignore même quel était son sexe, et s'il avait écrit en prose ou en vers. La forme du nom semble indiquer que la personne en question était une femme, grecque de naissance ou du moins d'origine. Les historiens de la littérature la placent généralement au nombre des femmes poëtes. Galien cite un traité Περὶ κοσμητικῶν par une Éléphantis, celle-ci ou une autre.

Martial, *Epig.*, XII, 43, 5. — Suétone, *Tibère*, 43. — *Priapeia*, III. — Suidas, au mot 'Αστυάνασσα. — Fabricius, *Biblioth. Græca*. — Spanheim, *De Præstantia et Usu Numism.*, diss. IX, p. 771.

* **ÉLESBAAS** ou **ÉLEBAAN**, roi d'Abyssinie, dans la première moitié du sixième siècle. Son nom véritable était *Caleb*. Élesbaas signifie *le bienheureux*, *le saint*, et ce titre lui fut donné par les Byzantins à cause de son zèle pour la religion chrétienne. Il succéda à Tacida ou Ticena. Danaan, Dunawas ou mieux Yusef-Dhu-Novas, était alors roi des Homérites ou Hymiarites. Le judaïsme, qui avait été introduit dans l'Yémen par Abou-Carb-Asaad, un de ses prédécesseurs, trouva en Yusef-Dhu-Novas un protecteur fanatique. Ce prince, animé d'une haine profonde contre les chrétiens, persécuta violemment ceux de l'Arabie. Élesbaas, qu'ils appelèrent à leur secours, battit Dhu-Novas, et rendit son royaume tributaire de la monarchie abyssinienne, y établit un gouverneur ou vice-roi chrétien, et repassa en Afrique. Le vice-roi étant mort quelque temps après, Yusef-Dhu-Novas parvint à ressaisir le pouvoir, et plus irrité que jamais contre les chrétiens, il leur fit subir les traitements les plus affreux. Il faisait, par exemple, creuser dans la terre de grandes fosses où l'on allumait des bûchers énormes et y précipitait les chrétiens, ce qui lui valut le surnom de *Roi de la fosse*. L'empereur byzantin, Justin, et le patriarche d'Alexandrie apprirent le sort malheureux des chrétiens de l'Arabie, et engagèrent Élesbaas à prendre encore leur défense, ce qu'il aurait fait sans doute de son propre mouvement. Dhu-Novas en effet venait de s'emparer de la ville de Negra ou Nagran, ha-

bitée par des chrétiens, et de faire brûler vifs trois cent quarante de ses principaux habitants, parmi lesquels se trouvait Arétas ou Ariath, homme qui jouissait d'une grande réputation de sainteté et qu'Élesbaas affectionnait particulièrement. Le monarque abyssin leva donc une armée de 120,000 hommes, fit équiper 340 vaisseaux, débarqua sur les côtes de l'Arabie, et vainquit Yusef-Dhu-Novas, qui, de désespoir, se jeta, dit-on, dans la mer. Si nous devions en croire Métaphraste, le roi d'Yémen aurait établi en avant du port où eut lieu le débarquement une estacade immense, destinée à empêcher l'arrivée de la flotte ennemie; mais Dieu, à la prière de l'empereur Justin et du patriarche d'Alexandrie, aurait fait passer les vaisseaux abyssins au-dessus de cet obstacle gigantesque. Agathémère ajoute que Dhu-Novas, après sa défaite, s'était enchaîné avec des chaînes d'or, lui et toute sa famille, et que le vainqueur le fit impitoyablement massacrer ainsi que les principaux de la cour. Baronius a lui-même adopté ce récit ridicule. Élesbaas après sa victoire donna à Ariath, fils de celui dont nous avons rapporté la mort, le gouvernement de l'Yémen, qui resta soumis à l'Abyssinie jusqu'en 575, c'est-à-dire pendant cinquante ans environ. Il retourna ensuite dans ses États, et pour témoigner à Dieu sa reconnaissance des succès qu'il lui avait fait obtenir, il se fit moine, et vécut de pain et d'herbes, dans une étroite cellule, si l'on s'en rapporte à Nicéphore et à Métaphraste. Il eut pour successeur Guébra-Mascal.

Al. BONNEAU.

Nicéphore, *Hist.*, lib. XVII, cap. 7.— Baronius, d'après Métaphraste, *Annales*, ann. 522, t. VII, p. 85. — Ludolf, *Historia Æthiopica*. — Basnage, *Hist. des Juifs*, t. IV, liv. VI, ch. 20, de l'édit. de Rotterdam, 1706. — Bruce, *Voyage en Abyssinie*.

ELEUTHÈRE (Ἐλεύθερος) (Saint), douzième pape, né à Nicopolis (*Prévesa*), mort à Rome, en 192. Son nom de famille était *Abondio*. Il était diacre du pape Anicet en 168, et fut ceint de la tiare le 3 mai 177, après la mort de saint Soter. La première année de son pontificat est marquée par la mort des martyrs de Lyon. De leur prison, ils écrivirent à Éleuthère contre la secte des Montanistes, qui troublaient l'Église gauloise par leurs prophéties, et lui députèrent saint Irénée. On a pensé, sans preuves, que saint Éleuthère avait partagé la doctrine de Montan, qui se prétendait l'envoyé du Saint-Esprit pour annoncer aux hommes des vérités qu'ils n'étaient pas en état d'entendre lors de la venue du Christ et dans la jeunesse de l'Église, telles que le refus absolu de pardon aux grands criminels et aux pécheurs publics; trois carêmes de jeûnes extraordinaires et deux semaines de *xérophagie* (repas de pain et de fruits secs); la prohibition expresse de contracter un second mariage, même après le veuvage; enfin, la défense de fuir ou de prendre des précautions pour se dérober aux persécutions. Quoi qu'il en soit de l'orthodoxie de saint Éleuthère Baronius rapporte à son pontificat « les troubles et les nouvelles hérésies que le diable excita en ce temps-là dans l'Église romaine ». Suivant Adon et Bède, Éleuthère ordonna que l'on célébrerait Pâques depuis le 14 jusqu'au 21 de la première lune après l'équinoxe de la lune. Sur la prière de Lucius, roi de la partie de la Grande-Bretagne soumise aux Romains, il envoya Fugacius et Damien dans cette île, en 179, pour y propager la foi catholique. Saint Éleuthère fut enterré au Vatican. On croit que son corps y est encore, quoique l'église de Troie, dans la Pouille, et quelques autres prétendent le posséder. Ce pontife est honoré le 26 mai.

Tertullien. — Saint Irénée, lib, III, cap. III. — Eusèbe *Historia*, lib. IV, cap. XXI — Baronius, *Annales*. — Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, f° XXIIII. — Baillet *Vies des Saints*, II. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, III, 60 et 615. — Dupin, *Bibliothèque ecclesiastique*. — Artaud de Montor, *Vies des souverains Pontifes*, I, 81.

ÉLEUTHÈRE (Saint), évêque belge, né à Tournai, en 456, mort en 532. Il était fils de Sérène et de Blanda, et fut élevé par saint Médard. En 486, Éleuthère fut élu évêque de Tournai; il eut de grandes difficultés dans le gouvernement de son église; il lutta continuellement contre le paganisme et l'hérésie, fit cinq voyages à Rome, et enfin mourut d'une blessure à la tête, qu'il reçut dans une sédition soulevée par des hérétiques qui niaient le mystère de l'Incarnation. On attribue à ce saint : Une *Profession de foi sur le mystère de la Trinité*, présentée au pape Symmaque, en 500; — un *Sermon* sur le même sujet, prononcé dans un synode; — un *Sermon sur l'Incarnation*; — un *Sermon sur la Naissance du Sauveur*; — un *Sermon sur l'Annonciation*; — une *Prière in extremis pour la foi et pour la prospérité de l'église de Tournai*. Les critiques doutent que ces écrits soient réellement de saint Éleuthère. Un historien du neuvième siècle affirme que déjà les originaux avaient été brûlés avec les reliques du saint : ce qui avait pu en échapper a dû périr dans l'embrasement qui consuma Tournai en 1092. Cependant le clergé de la cathédrale de Tournai affirme posséder le corps de saint Éleuthère, et explique cette possession par deux translations, l'une en 1064, l'autre en 1247. Quant aux opuscules attribués à saint Eleuthère, on les trouve dans la *Bibliotheca Patrum*, tome XV de l'édition de Cologne et tome VIII de celle de Lyon. L'Église honore saint Éleuthère le 20 février.

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 187. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, III, 153. — Baillet, *Vies des Saints*, I, 251. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

ELFLÈDE. *Voyez* ETHELFLÈDE.

ELGER. *Voyez* ELLIGER.

* **ELGERSMA** (*François*), théologien hollandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Kanker der socianse ketterye* (Le Chancre de l'hérésie socinienne); Leuwarden, 1686; — *Le Chant de Jésus mou-*

rant, etc., en hollandais et en allemand; 1694.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **ELGIN** (*Thomas* Bruce, comte d') et de Kincardine, célèbre antiquaire anglais, né le 20 juillet 1769, mort le 14 novembre 1842. Son origine remonte à Robert Bruce, roi d'Écosse. Préparé par une excellente éducation, Thomas Elgin se livra aux études, et surtout à celle des arts de l'antiquité. Après avoir représenté, en 1792, le cabinet de Londres près du gouvernement autrichien dans les Pays-Bas; en 1795, à la cour de Berlin; et en 1799, à Constantinople, comme ambassadeur extraordinaire, il rentra dans la vie privée, et visita la Grèce. Le gouvernement anglais n'ayant pas agréé les propositions qu'il s'était empressé de lui faire, lord Elgin fit lever à ses propres frais des dessins et des plans par plusieurs artistes distingués, tels que Tita Lusiori, Balestra, Ittar et Fœdor Ivanovitch. Le vandalisme des Turcs décida Elgin à ne rien épargner pour soustraire à leurs ravages autant de monuments de sculpture qu'il lui serait possible, et à les faire transporter de Grèce en Angleterre, pour les conserver au monde civilisé. Il parvint ainsi à rassembler une collection précieuse de statues, de bas-reliefs, de colonnes et de chapiteaux grecs. Avec l'autorisation de l'archevêque d'Athènes, il emporta les antiquités et les fragments d'anciens monuments qui se trouvaient dans les églises et couvents de la ville et de ses environs. Des fouilles faites dans quelques mausolées lui fournirent un riche butin, surtout en vases. Outre les sculptures en marbre, lord Elgin rassembla plusieurs bronzes, des camées et une grande quantité de monnaies grecques; enfin, il publia les résultats de son voyage sous le titre *Memorandum on the subject of the earl of Elgin poursuits in Greece*; Londres, 1811; 2e édit., 1815; ouvrage qui, en 1820, fut traduit en français par Barère, pendant son séjour à Bruxelles, sous le titre de *Antiquités grecques, ou notice et mémoires sur les recherches faites en Grèce, dans l'Ionie et dans l'Archipel grec en* 1799 *et années suivantes.* Elgin transporta (1814) sa collection en Angleterre; mais pendant le trajet il eut la douleur de voir échouer près de Cérigo un des vaisseaux chargés de nombreux bas-reliefs, et il n'échappa que peu de caisses à ce fatal naufrage. La manière dont lord Elgin s'était procuré ces objets d'art fut sévèrement blâmée dans le parlement anglais, lorsqu'il y fut question d'en faire l'acquisition, et Clarke, dans ses *Travels in various Cuntries of Europe, Asia and Africa* (t. II, part. 2), l'appelle même « un sacrilége indigne fait au nom de la nation anglaise ». Une attaque à laquelle lord Elgin dut être plus sensible fut ensuite dirigée contre lui par lord Byron, dans *Child-Harold* (1). Cependant, en vertu d'un décret du parlement britannique, toute la partie de cette collection que les flots n'avaient pas engloutie fut achetée, en 1816, au prix de 35,000 livres sterling, et réunie sous le nom de Marbres d'Elgin (*Elgin Marbles*) au Musée Britannique de Londres. Les principaux morceaux de cette collection, qui, au jugement de Canova, contient tout ce que l'art a produit de plus parfait, même au temps de Phidias et de Praxitèle, sont les fragments de quatorze statues, regardées toutes comme des chefs-d'œuvre; en outre, plus de soixante bas-reliefs du Parthénon ou du grand temple de Minerve à Athènes, une statue colossale du temple de Thrasylle, divers fragments d'autres édifices d'Athènes, une quantité de vases, d'urnes, et une riche collection d'inscriptions de toutes espèces. On peut consulter à ce sujet : Edwin Lyon, *Outlines of the Elgin Marbles*; Londres, 1816; — *The Elgin Marbles from the temple of Minerva at Athens*; Londres, 1816; — et Lawrence, *Elgin Marbles from the Parthenon at Athens* (Londres, 1813, in-fol.).

De ses quatorze enfants, dont le dernier est né en 1831, l'aîné, et l'héritier du titre (*baron Bruce of Kinloss and Torry, earl of Elgin and Kincardine*, pair d'Écosse, etc.), se nomma Georges-Charles Constantin, lord Bruce, né à Péra, le 5 avril 1800. [*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Conversations-Lexik. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Penny Cycl.*

ELHAZAR. *Voyez* Éléazar.

ELHUYART (*Fausto* d'), métallurgiste espagnol, né à Logrono, le 11 octobre 1755, mort le 6 février 1833. Il était professeur de l'école des mines de Vengara (Biscaye), et y fit d'utiles expériences sur le minerai blanc nommé *tungstène.* C'est à tort que la découverte de ce métal a été attribuée à d'Elhuyart; il était connu avant ce métallurgiste, ainsi que l'a fait remarquer M. Hoefer : « Scheele, dit l'historien de la Chimie, constata par l'analyse que ce minerai se compose de chaux et d'une substance blanche, pulvérulente, qu'il appela *acide du tungsten* (acide tungstique). Il en décrivit parfaitement les propriétés chimiques et les caractères. Bergmann vint ensuite, et présuma que l'acide tungstique était la chaux d'un métal particulier. Elhuyart ne fit que confirmer cette hypothèse, en réduisant l'acide tungstique, retiré du minerai appelé par les Allemands *wolfram*, en un bouton métallique d'un brun foncé. Ce tungstène métallique avait été préparé en chauffant l'acide tungstique avec de la poussière de charbon, dans un creuset fermé, à un feu très-

(1) Nous citerons dans toute leur énergie les stances suivantes du poëte anglais :

But who, of all the plunderers of yon fane
On high, where Pallas linger'd, loth to flee
The latest relic of her ancient reign;
The last, the worst, dull spoiler, who was he?
Blush, Caledonia! Such thy son could be!
England! Joy no child he was of thine....
But most the modern Picts ignoble boast,
To rive what Goth and Turk, and Time hath spared.
Cold as the crags upon his native coast
His mind as barren and his heart as hard
Is he whose head conceiv'd, whose hand prepard
Aught to displace Athena's poor remains.

violent. » En 1790, Elhuyart fut nommé intendant général des mines à Mexico, et y resta jusqu'à la révolution qui chassa les Espagnols de cette colonie. De retour dans sa patrie, Elhuyart fut nommé ministre d'État et directeur général des mines.

Al. d'Humboldt, *Essai politique sur le Royaume de la Nouvelle-Espagne*, t. I, II et III. — M. Ferd. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, II, 472.

* **ELIA**, savant franciscain, né à Cortone, vivait en 1416. Il était le compagnon de saint François de Paule, et devint son successeur. Crescembeni lui attribue à tort un traité d'*Alchimie*, dans lequel on lisait quelques sonnets sur le même sujet. Ce manuscrit étant écrit en caractères modernes et les vers d'une facture nouvelle, il n'appartient point au temps d'Elia. Quadrio pense que ce traité est une des impostures habituelles aux alchimistes, qui attribuaient souvent leurs rêveries à des hommes illustres, afin de leur donner quelque crédit. D'après le titre même du manuscrit, il est évident qu'il est l'ouvrage d'un autre Elia, demeuré inconnu. Voici ce titre : *Opusculum acutissimi celeberrimique philosophi Æliæ Canossæ Messinerensis in arte alchymica;* 1434. Dans la préface on parle de l'observance de saint François, ce qui probablement a causé la confusion dans le nom des auteurs.

Crescembeni, *Istoria della Volgar Poesia*. — Quadrio, *Della Storia e della ragione d'ogni Poesia*. —*Dict. hist.*, édit. de 1822. — *Catalogue de la Bibl. impériale*.

* **ÉLIACIM** ou **ÉLIAKIM**, roi de Juda, était fils de Josias et de Zébudda. Nécos ou Néchao, roi d'Égypte, qui avait soumis la Judée, le mit sur le trône en 608 avant Jésus-Christ, après avoir déposé son frère Jéhoachaz, qui n'avait régné que trois mois. Il lui donna le nom de Jéhoïakim, et lui imposa une amende de cent talents d'argent et d'un talent d'or, ce qui obligea le nouveau roi à lever des taxes très-lourdes sur ses sujets. Éliacim, comme la plupart de ses prédécesseurs, se montra peu zélé pour la loi. Nabuchodonosor, qui disputait à l'Égypte les provinces du sud-ouest de l'Asie, s'empara de la Judée. Éliacim resta son tributaire pendant trois ans, et se révolta ensuite; mais Nabuchodonosor envoya contre lui une armée composée de Chaldéens, de Syriens, de Moabites et d'Ammonites. Le roi de Jérusalem fait prisonnier fut, dit l'Écriture, lié de doubles chaînes d'airain, et conduit à Babylone. Nabuchodonosor fit aussi transporter dans la capitale les vases du Temple. Éliacim occupait le trône depuis onze ans. Il eut pour successeur son fils Jéhoïakim. Al. BONNEAU.

II *Rois*, XXIII, 34, 35, 36, 37; XXIV, 1 à 6. — II *Chron.*, XXXIV, 6 et 7.

ÉLIAN. *Voy*. ÉLIEN.

ÉLIAS *de Barjols*, poëte provençal, né à Payols (Agénais), vivait en 1222. Il était fils d'un marchand, mais il quitta le négoce pour embrasser le métier de jongleur. Il avait de l'esprit et une jolie voix; il s'associa avec un autre aventurier, nommé Olivier, et tous deux coururent le midi de la France en chantant. Ils arrivèrent ainsi en 1202 à la cour d'Alphonse II, comte de Provence, qui les accueillit généreusement. Ce prince les maria, et leur donna des terres dans les environs de Barjols, dont Élias prit le nom. Le comte étant mort, Élias devint amoureux de sa veuve, Garsende de Sabran, qui fut l'objet constant de ses chansons. On a de lui quatorze pièces, dans lesquelles l'on trouve beaucoup de sentiment, malgré la contrainte extraordinaire de la rime. La passion d'Élias ne fut point sans être payée de retour; car il s'écrie lui-même : « En disant que je n'avais rien obtenu d'elle, je n'ai pas dit vrai. » Cependant, comme beaucoup d'amants malheureux, il chercha un refuge dans la solitude du cloître. Peut-être y fut-il entraîné par l'exemple de la comtesse, qui prit l'habit monastique en 1222. Toujours est-il qu'Élias se fit moine chez les Hospitaliers de Saint-Benezel d'Aviguon, dont l'institut avait pour objet de construire des ponts sur le Rhône et de servir dans les hôpitaux les ouvriers malades. On nommait ces religieux *Frères Pontifes*, ou faiseurs de ponts. Le pont de Saint-Esprit est un monument de leurs travaux.

Papon, *Histoire de Provence*. — Bouche, *Dict. hist. de la Provence*. — Millot, *Hist. litt. des Troubadours*, I, 347.

* **ELIAS DEL MEDICO**, rabbin et philosophe juif, vivait à la fin du treizième siècle. Il était né dans l'île de Candie, et il séjourna longtemps à Venise et à Padoue, où il enseignait la philosophie; il a laissé deux ouvrages : le premier, *Bechinud adath* (L'Examen de la loi), a été imprimé en hébreu, à Bâle, 1629, in-4°; l'autre a paru en latin : *Quæstiones de primo motore, de creatione mundi et de esse, essentia et uno;* Venise, 1501, et 1544. G. B.

Wolf, *Biblioth. Hebræa*, t. I, p. 168; III, 107; IV, 783. — De Rossi, *Dizionario degli Aut. Ebrei*, t. I, p. 98.

ÉLIAS LÉVITE, l'un des plus célèbres écrivains de la littérature hébraïque moderne au quinzième et au seizième siècle, né en 1472, mort à Venise, en 1549. De grandes discussions se sont élevées parmi les érudits pour fixer l'époque de sa naissance. Le savant Rossi paraît avoir complétement élucidé ce fait biographique : il dit qu'Élias Lévite naquit en 1472, et non pas en 1469, comme le prétendait Hirz, ou en 1477, suivant l'opinion de Nagel. Son père s'appelait Ascer Lévite. On ne saurait dire exactement quelle était sa patrie. On croit, en général, qu'il vint au monde à Neustadt, en Allemagne; d'autres le font naître en Italie : cette dernière assertion est probablement la plus exacte, puisque lui-même, étant en Allemagne, terminait en ces termes son livre intitulé *Meturgheman* : « Je m'en irai dans mon pays, d'où je suis sorti, qui est la ville de Venise, et je mourrai dans ma ville. » Cependant, il se donnait, en tête de ses livres, le nom de *Aschenazi* ou *Allemand;* mais il voulait dire probablement que sa famille était d'origine alle-

mande. Quoi qu'il en soit, c'est en Italie qu'il fit son séjour ordinaire. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la grammaire et à celle de l'Écriture, et ne tarda pas à se placer au rang des hommes les plus érudits. Il vivait d'ailleurs à une époque où les savants commençaient à étudier avec ardeur la langue hébraïque, ce qui contribua beaucoup à le mettre en évidence. En 1504 il professait à Padoue, où il composa en faveur de ses élèves un exposé de la grammaire de Moïse Kimchi. En 1509 il perdit tout ce qu'il possédait, à la suite de la prise et du pillage de cette ville. Il se rendit alors à Venise, d'où il partit pour Rome au bout de trois ans. Là il fut accueilli avec distinction par le cardinal Egidio, qui le prit sous sa protection, étudia dix ans l'hébreu sous sa direction, le logea dans son palais, et pourvut à tous ces besoins. Le malheur le poursuivait, car en 1527 il perdit pour la seconde fois tout son avoir dans le sac de Rome par le connétable de Bourbon. Il chercha encore un refuge à Venise, y resta jusqu'en 1540, alla passer quelques années en Allemagne, et revint à Venise, où il mourut. Sa réputation était universelle, et il avait été souvent invité par des princes, des cardinaux, des évêques et même par le roi de France, qui regardaient comme un honneur de l'avoir auprès d'eux. Ses livres étaient partout lus, réimprimés et traduits, et il s'en félicite hautement dans la seconde préface du livre de la *Massore*. Il n'était pas seulement grammairien et critique, il excellait aussi dans la poésie, et à tous ces talents il joignait un caractère doux, franc, honnête, et d'une bienveillance extrême; mais ces qualités personnelles lui occasionnèrent plus d'un désagrément. Les juifs, le voyant dans l'intimité avec une foule de personnages appartenant à la religion chrétienne, l'accusèrent de vouloir abandonner la loi de Moïse, et le poursuivirent de leur haine aveugle et injuste. Quelques-uns soutinrent même qu'il avait embrassé secrètement le christianisme, ce qui était faux. Il était marié, et avait eu le malheur de perdre ses enfants du sexe masculin. Tous ces détails biographiques sont tirés de ses propres ouvrages. On a de lui : *Commentaire sur la grammaire de Moïse Kimchi*, publié pour la première fois à Pesaro, 1508, sous le nom de R. Benjamin, fils de Juda ; souvent réimprimé et traduit en latin par Munster, parce que le manuscrit lui avait été volé par un certain Benjamin chargé de le copier, et qui l'avait fait imprimer comme étant son œuvre propre; — le livre *Bachur*, composé à Rome, en 1517, et imprimé dans cette ville, en 1518; c'est une grammaire hébraïque fort estimée, qui a été plusieurs fois réimprimée, et dont Munster a fait également une traduction. Simon en fait le plus magnifique éloge, ainsi que des autres ouvrages d'Élias Lévite, dans sa *Nouvelle Bibliothèque choisie*, et dans son *Supplément aux Cérémonies des Hébreux;* — le livre *Aarcava*, ou *De la Composition*, dans lequel il explique les mots irréguliers du texte sacré. La première édition, devenue très-rare, est celle de Rome, 1518. Cet ouvrage a été aussi traduit par Munster; — *Tovtaham*, ou *Le Bon Goût*, où il traite des accents; — *Masored ammasored*, ou *Masore de la Masore*, ouvrage de critique sur le texte biblique et ses auteurs; Venise, 1538; Bâle, 1539, éditions très-rares. On trouve joint à celle de Bâle un abrégé de l'ouvrage écrit en latin par Munster. On en a deux autres éditions, publiées à Sulzbach, 1769 et 1771. Les trois préfaces de *Masore de la Masore*, qui sont d'un haut intérêt, ont été traduites par Nagel, dans le recueil de *Dissertations* qu'il a publié à Altorf. C'est celui des écrits d'Élias Lévite qui eut le plus de retentissement, à cause de la doctrine nouvelle des points qu'il y expose, et qui depuis a été suivie par une foule de savants. Semler en a donné une traduction complète en allemand, avec notes; Halle, 1772; — *Méturgheman*, ou *Lexique Chaldaïque, targumique, talmudique et rabbinique*; in-fol., Isna, 1541, et Venise, 1560; — *Pirke Eliav*, ou *Chapitres d'Elias*, où il traite des lettres, de leur prononciation, des lettres serviles et gutturales. L'ouvrage parut à Pesaro, 1520, et dans d'autres villes. L'édition de Bâle, 1527, contient la traduction latine du livre par Munster; — *Tisbi*, dictionnaire dans lequel Elias explique 712 mots, appartenant à diverses langues, employés par les rabbins, et omis par les lexicographes antérieurs; Bâle, 1554 et 1601 ; l'édition de 1541 est accompagnée d'une traduction latine; — *Zicronoth*, ou *Livre des Mémoires*, traitant des règles et des observations massorétiques. La Bibliothèque impériale de Paris en possède un manuscrit. Élias nomme lui-même ces neuf ouvrages dans la préface de son *Tisbi*. Il cite encore d'autres écrits de sa composition, mais d'une moindre importance, dont on peut voir les titres et le sujet dans Rossi. Nous nous bornerons à citer un *Abrégé en vers du livre de Job*, imprimé à Venise, en 1544, à Cracovie, en 1574, et une *Version allemande des Psaumes*, dont la première édition est de Venise, 1545. Sabtaï attribue encore à Élias Lévite le roman allemand intitulé *Baba*, souvent imprimé. Al. BONNEAU.

Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei* — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*. — Bartolocceo, *Bibliotheca rabbinica*. — Nagel, *Dissertation inaugurale*. — Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. VII, ch. XXIX.

ELIAS (*Matthieu*), peintre hessois, né à Péene, près Cassel, en 1658, mort à Dunkerque, le 22 avril 1741. Il était fils d'une blanchisseuse, dont il gardait la vache, et s'amusait durant ses longs instants de loisir à construire des paysages et des figurines en terre. Un artiste qui voyageait, Corbéen, bon paysagiste et peintre d'histoire, fut frappé du goût et de la méthode qui régnaient dans les travaux du jeune pâtre. Il emmena celui-ci à Dunkerque, et lui apprit le dessin et la peinture. Elias fit de tels progrès, qu'à l'âge de vingt ans, son maître crut pouvoir le

laisser partir pour Paris. Elias s'y maria, après quelques années de séjour, alla remercier Corbéen à Dunkerque, y peignit quelques beaux tableaux, et revint à Paris, où il fut nommé professeur de l'Académie de Saint-Luc. Devenu veuf, il fit un nouveau voyage dans les Flandres, et s'arrêta à Dunkerque, où jusqu'à sa mort il partagea son temps entre son atelier et les pratiques religieuses. Descamps, qui avait connu ce peintre, écrit de lui : « Il menait une vie réglée, était très-estimé pour sa douceur, n'aimait point à faire des élèves, dont on ne lui connaît qu'un seul, Carlier. En arrivant à Paris, il avait une couleur crue et triviale ; il la rendit très-naturelle depuis : ses draperies devinrent plus larges et se sentirent plus de la nature. Son dessin était assez correct ; il composait bien, mais avec une peine étonnante : il était long à produire, et c'était pour cacher cette peine qu'il ne voulait avoir personne auprès de lui lorsqu'il travaillait. Ses ouvrages dix ans avant sa mort devinrent maniérés. » On cite de ce peintre : *Le Martyre de sainte Barbe*, tableau d'autel : à Dunkerque ; — les portraits des *principaux membres de la confrérie de Saint-Sébastien* : même ville ; — le *Baptême de J.-C.* : dans la chapelle des Tailleurs, même ville ; — *Vœu du corps de la ville de Dunkerque à la Vierge* : pour le maître autel des Carmes. Ce tableau est d'une belle composition et d'une harmonie remarquable ; cependant, comme dans presque tous les tableaux du même artiste, les femmes sont mal coiffées et habillées lourdement ; — *Invention de la Croix* : tableau d'autel pour la chapelle Sainte-Croix de l'église paroissiale de Dunkerque ; — *La Transfiguration* : pour l'église paroissiale de Bailleul ; — Un *Miracle de saint François-Xavier* : pour le couvent des Jésuites à Cassel ; — La décoration du réfectoire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winox, contenant : *Le Christ en croix ; — Le Serpent d'airain adoré par les Israélites* ; — *La Madeleine devant le Christ en croix ; — La Manne ; — Saint Winox distribuant du pain aux pauvres ; — Saint Benoît et Totila ; — Le Sacrifice d'Abraham* ; — Le portrait de *l'abbé Van der Haëge* et celui de *l'abbé Van Ryckewart ; — L'Ange gardien qui conduit un enfant et lui fait voir l'horreur des vices* : dans l'église des Capucins de Dunkerque ; — *La Bénédiction et la Distribution des Pains* : même église ; — *Le Songe de saint Joseph*, tableau d'autel : église des Clarisses, même ville ; — *Saint Félix ressuscitant un enfant mort* : pour les Capucins, à Menin ; — *La Manne* : église des Carmelites, à Ypres ; — *Moïse ouvrant le rocher* : ibid. ; — *La Distribution des Pains* : ibid. ; — — *La Résurrection de Lazare* : ibid. ;

Descamps, *Vies des Peintres allemands*, etc.

* **ÉLIÇA-IBN-MIDRAR**, souverain de Sidjilmessa (Tafilelt), à quatre-vingts lieues sud-sud-ouest de Tlemcen, succéda, en 883 ou 884, à son frère Mohammed. Lorsque Obéid-Allah-al-Mehdi, chef de la dynastie des Obéidites, passa en Afrique, pour se soustraire à la vengeance du khalife abbasside El-Moktefi, et se rendre dans le Maghreb, auprès d'Abouab-Allah, il fut obligé de traverser la ville de Sidjilmessa (908). Éliça-Ibn-Midrar, partisan des Abbassides, le reçut d'abord avec distinction, parce qu'il ignorait sa qualité ; mais ayant été averti, soit par El-Moktefi, soit par Ziadet-Allah, souverain de Caïrouan, il le fit mettre en prison, malgré le parti puissant qu'Obéid-Allah avait déjà dans une partie de l'Afrique, et surtout dans le pays du Ketama. Mais Abou-abd-Allah marcha contre lui pour délivrer l'illustre prisonnier. Il commença toutefois par lui envoyer une ambassade ; mais Éliça-Ibn-Midrar fit périr tous ceux qui en faisaient partie, et vint lui livrer bataille ; il fut mal secondé par ses troupes, qui se débandèrent promptement, et il fut obligé de prendre la fuite avec un petit corps de gens dévoués. Le lendemain les habitants de Sidjilmessa ouvraient leurs portes au vainqueur, et Éliça, qui tomba bientôt entre ses mains, fut mis à mort.

Al. Bonneau.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*.

ÉLIÇAGARAY (Abbé *Dominique*), administrateur français, né près de Bayonne, vers 1760, mort à Paris, le 22 décembre 1822. Il embrassa l'état ecclésiastique, professait la philosophie dès l'âge de vingt-deux ans, et était en 1790 official de la basse Navarre. Il écrivit contre la constitution civile du clergé, et émigra en Espagne. Il revint en France sous le Directoire, et lors de la réorganisation de l'université, il fut nommé successivement proviseur du lycée de Pau, recteur de l'Académie, professeur de philosophie, doyen de la Faculté des Lettres de la même ville. Il était grand-vicaire titulaire de Monte-Fiascone lorsqu'en 1815 il accourut au-devant de la duchesse d'Angoulême, accompagna cette princesse à Bordeaux et dans sa fuite en Angleterre. Après les Cent Jours il fut nommé chanoine de Paris, grand-vicaire de Reims, et administrateur des Quinze-Vingts. En 1816 il fut appelé au conseil royal de l'instruction publique ; mais il jouit de peu d'autorité auprès de ses collègues. Ses sentiments ultra-religieux et ses vues étroites le mirent en désaccord avec M. de Frayssinous, évêque d'Hermopolis et ministre de l'instruction publique. Une polémique assez vive s'engagea même entre les deux prélats (mars 1821). Le système d'éducation d'Éliçagaray le rendit le but des traits de la presse libérale, et de nombreuses caricatures le représentèrent *en éteignoir*. L'inspection qu'il fit dans les établissements universitaires du midi de la France (juin 1821) fut une suite de scènes scandaleuses : l'abbé Éliçagaray dut abréger sa mission. Il ne put résister au sentiment d'hostilité dont il était devenu l'objet, et mourut peu après. On a imprimé sous le nom de ce prélat des *Discours* grotesques, soi-disant prononcés par lui-même durant son inspection.

Quérard s'y est laissé tromper, et il mentionne « deux *Discours* prononcés au collége de Marseille, en 1821, et insérés dans *Le Caducée*, feuille périodique et critique de Marseille; un autre *Discours*, prononcé au même collége, et imprimé à Carcassonne, 1821, in-4°. » On ne connaît d'Éliçagaray qu'un écrit, *en faveur des droits de l'Église*, publié en 1791.

Amette, *Panégyrique de l'abbé Élicagaray*, dans le *Journal des Débats* du 26 décembre 1822. — Quérard, *La France littéraire*.

* **ÉLICAON** ou **HÉLICAON** (Ἐλικάων), philosophe pythagoricien de Rhegium, vivait vers le sixième siècle avant J.-C. Il est mentionné parmi les autres philosophes pythagoriciens qui donnèrent de bonnes lois à Rhegium et qui essayèrent d'appliquer à l'administration de cette ville les principes philosophiques de leur maître.

Jamblique, *Vita Pythag.*, 27, 30, 39.

ELICHMANN (*Jean*), orientaliste allemand, né en Silésie, mort en 1639, à Leyde, où il exerçait la médecine avec beaucoup de succès. Il savait seize langues, entre autres l'arabe, l'hébreu et surtout le persan. Aucun orientaliste de ce temps ne connaissait aussi bien que lui cette dernière langue. Elichmann soutenait, après Juste-Lipse, qu'elle provenait de la même origine que l'allemand. Il prétendait rétablir, à l'aide des traductions arabes d'auteurs grecs, les textes grecs altérés et rendre aux savants des ouvrages dont l'original était perdu. Il avait réuni des matériaux très-complets pour un dictionnaire arabe et persan, qu'une mort prématurée l'empêcha de coordonner. On a de lui : *Literæ exoticæ*, sur l'utilité de la langue arabe pour les médecins; Iéna, 1636, in-4°. Ces lettres, écrites en arabe assez pur, furent traduites en hébreu et en mauvais latin par l'auteur; — *De Termino Vitæ secundum mentem Orientalium;* Leyde, 1639, in-4°; — *Tabula Cebetis, græce, arabice, latine, item aurea carmina Pythagoræ, cum paraphrasi arabica;* Leyde, 1640, in-4°. Cet ouvrage venait d'être imprimé lorsque mourut Elichmann : il parut augmenté de prolégomènes et de remarques par Saumaise.

E. Beauvois.

Saumaise, *Præfat. in Tabulam arabicam Cebetis.* — Bayle, *Gr. Diction. hist. et crit.* — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon.* — Schnurrer, *Bibliotheca Arabica*, p. 6, 472.

ÉLIE, célèbre prophète hébreu, vivait sous le règne d'Achab, roi d'Israel, vers l'an 900 avant J.-C. Il était né à Thisbé ou Thesbe, ville dont on ignore la position. La Bible le représente annonçant à l'impie Achab une sécheresse terrible. Le prophète se retire ensuite près du Kérith, où il est nourri par des corbeaux, ou par des marchands, suivant quelques interprétations, et de là se rend à Sarepta, où il multiplie la farine et l'huile d'une veuve qui lui avait donné l'hospitalité, et dont il ressuscite le fils en s'étendant tout de son long, par trois fois, sur le jeune homme. Plus tard, Élie se rendit près d'Achab, dont le royaume était désolé par la famine, lui reprocha son impiété, et lui offrit de prouver, en présence de tous les prophètes de Baal, que Jéhovah seul était Dieu. Le roi accepta le défi, et huit cent cinquante faux prophètes s'assemblèrent sur le Carmel. La victoire devait rester au parti sur lequel descendrait le feu du ciel pour dévorer l'holocauste. Élie triompha, et, profitant de l'enthousiasme du peuple présent à la cérémonie, il ordonna de saisir tous les faux prophètes, et les fit égorger sur les bords du Kison ou Cison. Mais craignant la colère de la reine Jézabel, protectrice des faux prophètes, il s'enfuit au mont Horeb, où Dieu lui parla à l'entrée d'une caverne, et lui ordonna de retourner dans la Syrie et d'oindre Hazael comme roi de ce pays, Jéhu comme roi d'Israel, et Élisée pour prophétiser à sa place. Quand Achab eut fait périr Naboth pour enlever à ce dernier sa vigne, Élie annonça au roi que les chiens lécheraient le sang d'Achab comme ils avaient léché celui de Naboth. Mais Achab se repentit, et le mal qui lui avait été prédit fut réservé à sa postérité. Achazia ou Ochosias Achab, son fils, irrité de ce qu'Élie avait prédit sa mort, envoya contre lui, à deux reprises différentes, cinquante hommes, que le prophète fit dévorer par le feu du ciel. La mission d'Élie étant accomplie, il se rendit avec Élisée, sur le bord du Jourdain, après avoir divisé les eaux du fleuve en les frappant de son manteau. Bientôt un chariot et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Élie monta au ciel dans un tourbillon, en laissant tomber son manteau sur Élisée. On fixe ordinairement cet événement à l'an 880 avant J.-C. Élie, suivant les Juifs, viendra préparer le règne du Messie. Saint Jean, dans l'*Apocalypse*, paraît aussi le désigner comme un des précurseurs de Jésus-Christ, à la fin du monde. — Boulanger et d'autres auteurs se sont évertués à démontrer que ce prophète n'est qu'un symbole du Soleil.

La Bible, *Rois*, livre I (ou livre III, si l'on compte les deux de Samuel), chapitres XVII, XVIII, XIX, XX. — *Rois*, liv. II, ch. I et II. — Niemeyer, *Characteristik der Bibel*, tom. V, pag. 350 et sqq. — Berthold, *Kritisches Journal der neuest. theol. Litteratur*, tom. IV, pag. 223 et sqq. — Boulanger, *Dissertation sur Élie et Énoch*.

* **ÉLIE** ou **ÉLIAS** (Ἠλίας). Trois patriarches de Jérusalem ont porté ce nom, savoir :

* **ÉLIE I**, mort en 518. Il occupa le siége patriarcal de Jérusalem de 494 à 495. Il fut déposé par un décret du concile de Sidon, décret que l'empereur Anastase Ier confirma en 513.

* **ÉLIE II**, mort en 797. Il occupa le patriarcat depuis 760, ou même avant cette époque, jusqu'en 797, à l'exception d'un intervalle pendant lequel il fut expulsé par le patriarche intrus Théodore. Il eut pour représentants au second concile général de Nicée, en 787, Jean, prêtre, et Thomas, prieur du couvent de Saint-Arsène, près de Babylone en Égypte. Ces deux ecclésiastiques représentaient aussi les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche.

* **ÉLIE III**, mort vers 907. Il occupait le siége patriarcal au moins dès 881, puisque à cette époque il envoya une lettre à Charles le Gros ainsi qu'aux prélats, princes et nobles de la Gaule. Une traduction latine de la lettre d'Élie à Charles le Gros (il n'est pas probable que l'original fût en cette langue) se trouve dans le *Spicilegium* de D'Achery; Paris, 1723, vol. III, p. 363.

Papebroch, *Tractatus præliminaris de Episcopis et Patriarchis sanctæ Hierosolymitanæ Ecclesiæ;* dans les *Acta Sanctorum*, mai, vol. III, avec l'*Appendix* du vol. VII, p. 696. — Labbe, *Concilia*, vol. VII.

* **ÉLIE DE CHARAX**, grammairien grec, d'une époque incertaine. Un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc à Venise contient un extrait d'un traité d'Élie de Charax sur la versification. Villoison le publia dans ses *Anecdota Græca*, et Hermann l'a inséré dans un *Appendice* de son édition de Dracon de Stratonicée. C'est à tort que Harless confond Élie de Charax avec Élie de Crète.

Villoison, *Anecdota Græca*, vol. II, p. 85, 86. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VI, p. 338.

* **ÉLIE DE CRÈTE**, théologien grec, vivait probablement dans le douzième siècle. Rader, Cave, Fabricius et d'autres historiens littéraires l'identifient avec Élie évêque ou plutôt métropolitain de Crète, qui prit part au second concile général de Nicée, en 787. Léunclave le distingue du prélat, et reporte son existence aux environs du sixième siècle. Oudin, qui a examiné ce sujet avec plus de soin que les autres critiques, s'accorde avec Léunclave pour distinguer le théologien de l'évêque; mais, par des raisons tirées des ouvrages du premier, il place sa vie vers 1120 ou 1130. On a d'Élie de Crète : *Commentaires sur divers discours de Grégoire de Nazianze.* L'original grec de ces commentaires se trouve dans plusieurs manuscrits; mais il paraît n'avoir jamais été imprimé. Billius, à la suite de sa traduction des œuvres de saint Grégoire, en a donné une traduction latine, souvent réimprimée; — *Commentaire sur la* Κλίμαξ (échelle du paradis) *de saint Jean Climaque.* Quelques passages de ce commentaire, resté inédit, se trouvent dans les *Scolies* sur saint Jean Climaque publiées par Rader. Ce critique parle du commentaire d'Élie comme d'un ouvrage volumineux; — *Réponse au sujet des vierges épousées avant l'âge de puberté :* il existe en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Paris; — *Réponse à Denys le Moine sur ses sept différentes questions;* publiée par Binefidius (*Juris Orientalis Libri III*, p. 185) et Léunclave (*Jus Græc. Rom.*, I, p. 335). Nicolas Commène, dans ses *Prænotiones Mystagogicæ*, cite encore d'autres ouvrages de lui, probablement perdus aujourd'hui, savoir : *Sur la morale des païens; — Réponses aux moines de Corinthe, aux moines d'Asca et aux moines solitaires.*

Cave, *Hist. lit.* — Rader, *Isagoge ad Scalam s. Joannis Climaci*, dans son édition de l'ouvrage de ce saint. — Oudin, *Commentarii de Scriptor. et Scriptis ecclesiasticis*, t. II. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — *Catalogus Librorum manuscr. Biblioth. regiæ;* Paris, 1740.

* **ÉLIE**, surnommé *Ecdicus* (Ἔκδικος, le défenseur). Il dut ce surnom à la charge qu'il remplissait dans l'Église, laquelle consistait à défendre les pauvres et les faibles contre les puissants. Un ouvrage de lui *Sur la vie ascétique* existe en manuscrit dans la Bibliothèque royale de Londres et dans celle de Paris. Le manuscrit de Vienne donne à ce traité mystique le titre de Πηγὴ ναίουσα. On en trouve une traduction latine dans la *Bibliotheca Patrum*, vol. XXII, p. 756. Le *Catalogue de la Bibliothèque impériale de Paris* attribue à *Helias Presbyter et defensor* (Élie Ecdicus) un *Florilegium.*

Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum*, p. 548. — *Catalogus Codicum manuscriptorum Biblioth. Paris.*, vol. II. — Cave, *Hist. lit.* — Fabricius, *Bibl. Græca.*

* **ÉLIE LE MOINE**, théologien grec, d'une époque incertaine. Leo Allatius mentionne de lui un discours προεόρτιον (qui précède un jour de fête) *Sur la Nativité du Christ.*

Leo Allatius, *De Symeonum scriptis Diatriba.* — Cave, *Hist. liter.*

* **ÉLIE LE PHILOSOPHE**, philosophe grec, d'une époque incertaine. On trouve à la Bibliothèque Médicis à Florence des *Prolégomènes* à l'Εἰσαγωγή de Porphyre, tirés des écrits d'Élie le Philosophe; des extraits du même Élie existent en manuscrit dans la bibliothèque Saint-Marc à Venise. On ne sait rien d'ailleurs sur cet écrivain.

Fabricius, *Biblioth. Græca.*

* **ÉLIE LE SYNCELLE**, poëte grec, d'une époque incertaine. Leo Allatius signale de lui quelques hymnes adressées à la Vierge, remarquables par la piété des sentiments et l'élégance du style. Il avait promis de les publier, mais il ne tint pas sa promesse. Montfaucon cite encore un Élie (Elias ou Helias) auteur du *Requies in Clementinas*, et un Élie Salomon, auteur de *Theorica et Practica.*

Leo Allatius, *Notes de son édition d'Eustathe d'Antioche*, p. 284. — Montfaucon, *Bibl. bibliothecarum*, p. 515.

* **ÉLIE** (en arménien *Eghia*), patriarche d'Arménie, né à Ardjich, mort en 166 de l'ère arménienne (718 de J.-C.). Il était évêque des Peznouniens lorsqu'il fut élevé à la dignité de patriarche, en 151 (703), après la mort de Sahag ou Isaac III. Il se montra l'un des plus violents adversaires du concile de Chalcédoine. A cette époque, la princesse qui gouvernait les Aghovans (Albaniens), de concert avec Nersès, évêque de ce pays, s'efforçait de faire adopter les doctrines du concile de Chalcédoine à ses sujets et de les réunir à l'Église romaine. Cette tentative déplaisait aux nobles, qui en avertirent le patriarche d'Arménie. Élie écrivit trois lettres dogmatiques à l'évêque et à la princesse pour les inviter à renoncer à leur entreprise. Mais comme ces remontrances étaient restées sans effet, il eut recours à la violence et à la persécution. Les Arabes étaient alors maîtres de l'Arménie. Le patriarche, qui aimait mieux obéir à des musul-

mans qu'à des chrétiens hérétiques, avait acquis quelque crédit à la cour de l'*Amirabed* (chef des émirs, ou khalife) Omar II. Il s'adressa à ce prince, et accusa ses adversaires de former des complots avec l'empereur des Grecs pour se soustraire à l'autorité des khalifes. Ces dénonciations obtinrent un plein succès. Nersès et la princesse furent chargés de chaînes par l'ordre d'Omar II, et un nouvel évêque fut donné aux Albaniens. Élie eut pour successeur Jean IV, surnommé *Imasdaser* (le Philosophe) et *Odznetsi*. E. BEAUVOIS.

Jean VI Catholicos, *Hist. d'Arménie*, trad. par Saint-Martin, p. 87-89. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II.

ÉLIE DE SALOMON, musicographe français, clerc de Sainte-Astère, en Périgord, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. On a de lui un traité intitulé : *Scientia artis Musicæ*, qu'il dédia, en 1274, au pape Grégoire X, et que l'abbé Gerbert a publié dans sa collection des écrivains ecclésiastiques sur la musique. « Ce traité, dit M. Fétis, a d'autant plus d'intérêt pour l'histoire de l'art, qu'outre de bonnes observations sur le plain-chant, il offre les premières règles qui soient parvenues jusqu'à nous sur le contre-point improvisé appelé *chant sur livre*. Si les traités d'Hucbald, moine de Saint-Amand, au dixième siècle, et des autres écrivains qui lui ont succédé, avaient déjà donné les indications précises sur un genre de chant organisé et improvisé appelé *diaphonie*, ce n'est plus de cette harmonie barbare qu'il s'agit dans le livre d'Élie de Salomon, mais bien d'une sorte de contre-point régulier. On trouve aussi, il est vrai, à la Bibliothèque impériale de Paris un manuscrit (n° 812, fonds de Saint-Victor), du commencement du treizième siècle, qui contient un traité indiquant les règles du *déchant* ou contre-point improvisé; mais ces règles ne s'appliquent qu'au contre-point à deux parties, tandis que celles d'Élie de Salomon concernent le contre-point à quatre parties. Il est d'ailleurs à remarquer que ce ne fut qu'au commencement du siècle suivant que furent connus du public les ouvrages dans lesquels Marchetto de Padoue, contemporain d'Élie de Salomon, traite du contre-point improvisé appelé en Italie *contrapunto da mente*. Dieudonné DENNE-BARON.

Gerbert, *Scriptores ecclesiast.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — De Coussemaker, *Mémoire sur Hucbald.* — Le même, *Hist. de l'Harmonie au moyen âge.*

* ÉLIE BEN MOÏSE LAMA, ou *Élie fils de Moïse Lama*, rabbin, qui vivait à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième. Il était né à Francfort-sur-le-Mein, et il fut chef de la synagogue de Hanau, et habita aussi la ville de Worms. On a de lui le *Chant des Amis, ou commentaire sur le Cantique des Cantiques ; — Commentaire sur les passages les plus difficiles de rabbi Bechaï.* Il paraît aussi être l'auteur du *Manteau d'Élie*, commentaire sur le chapitre II verset 13, du second livre des *Rois*, et sur le passage du *Zohar* consacré à ce même passage. Al. B.

Wolf, *Bibl. Hebraica.* — Buxtorf, *Bibl. rabbinica.*

* ÉLIE BESCHICZI (c'est-à-dire *le Byzantin*), rabbin, né à Constantinople, vivait à la fin du quinzième siècle. On a de lui un ouvrage intitulé *Adered Eliæ* (Le Manteau d'Élie), imprimé à Constantinople, en 1531, in-4°. C'est un recueil de prières et un exposé de pratiques à l'usage de la secte des caraïtes. G. B.

Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. I, p. 148; III, 93. — Rossi, *Dizionario degli Autori Ebrei*, t. I, p. 66.

* ÉLIE DE DERHAM, cosmographe anglais, qui vivait au commencement du treizième siècle et à l'égard duquel on manque de renseignements. Il est indiqué comme l'auteur d'un système de cercles destiné à démontrer la théorie de l'univers et des vents; la représentation de ce système se trouve dans un précieux manuscrit daté de 1233, et qui appartient au Musée britannique. G. B.

Santarem, *Essai sur l'Hist. de la Cosmographie et de la Cartographie pendant le moyen âge*, t. II, p. 247.

* ÉLIE MEZRACHI, rabbin, vivait à la fin du quinzième siècle. Il était en 1490 recteur de la synagogue à Constantinople, et il jouissait parmi ses coréligionnaires d'une grande réputation de savoir. Il a laissé divers ouvrages tombés aujourd'hui dans un oubli profond : *Responsa legalia*; Constantinople, 1546, in-fol. (en hébreu); — un *Commentaire* sur le Commentaire de Jarchi *Sur le Pentateuque ;* Venise, 1527 ; Cracovie, 1595, in-fol.; — *Meleched amispar*, ou *Ars numerandi* (en hébreu); Constantinople, 1534, in-4°; traduit en vers latins par O. Schreckinfuchs, avec des notes de S. Munster; Bâle, 1546, in-4°. On lui a attribué à tort un traité *De Figura Terræ*, qui est l'œuvre d'un autre rabbin, Abraham Bar-Chija. G. B.

Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. I, p. 161. — Rossi, *Dizionario degli Autori Ebrei*, t. II, p. 63.

ÉLIE, HÉLIE ou ELIÆ (*Paul*), surnommé *Wetterfahne* (Girouette), théologien danois, né à Vardberg, vers 1480 ou 1490, mort vers 1540. Il entra d'abord dans l'ordre des Carmes; entraîné ensuite par la lecture des écrits de Luther, il adopta et prêcha les doctrines de ce réformateur ; quelque temps après il les abandonna pour revenir aux principes de la religion romaine; enfin, après avoir obtenu un canonicat, il se mit à écrire contre les luthériens. Ces retours, qui lui valurent son surnom, le firent tomber dans la disgrâce du roi Christian II; obligé alors de chercher un asile dans le Jutland, il se retira à Roskilde, où il cumula les emplois de prédicateur, lecteur et chanoine. Ses principaux ouvrages sont : *Institutio catechetica;* Copenhague, 1526, in-12; — *Athanasii Bog om Psalterens kraft udsat paa Dansk* (Le livre d'Athanase : Sur la vertu des psaumes, traduit en danois); Rostock, 1528; — traduction de l'Institution chrétienne à l'usage des rois par Érasme, sous ce titre: *En christelig og nytteiig Bog om Kongers*, etc.; Roskilde, 1534, in-8°.

Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteratur.-Lexik.*

ÉLIE DE BEAUMONT (*Jean-Baptiste-Jacques*), jurisconsulte français, né à Carentan, en octobre 1732, mort à Paris, le 10 janvier 1786. Reçu avocat en 1752, il obtint d'abord des succès au barreau; mais la faiblesse de son organe l'obligea bientôt de renoncer aux plaidoiries. Il publia alors des mémoires judiciaires, qui lui acquirent une réputation européenne. Son principal titre de gloire est le *Mémoire pour les Calas*, qu'il publia à Paris, en 1762, in 4°, et qui a fait dire à un autre grand défenseur des Calas, à Voltaire : « Voilà un véritable philosophe : il venge l'innocence opprimée. » Seulement Voltaire voudrait « qu'avec une âme si belle, si honnête, cet homme eût un peu plus de goût, et qu'il ne mît pas dans ses *Mémoires* tant de pathos de collége ». Parmi les autres mémoires d'Élie de Beaumont, on cite encore : le *Mémoire du sieur Gaudon contre Ramponneau*, dans les *Causes amusantes*; — le *Mémoire au sujet des caves forcées et des vins pillés des chanoines de la Sainte-Chapelle*; ibid., 1760, in-4°; — la *Défense de Claudine Rouge*; ibid., 1760, in-4°.

Le Bas, *Dict. Enc. de la France*, — Voltaire,

Sa femme, *Anne-Louise* Morin-Dumesnil, née à Caen, en 1729, morte en 1783, est connue comme auteur des *Lettres du marquis de Roselle*, 1764, 2 vol. in-12, et de la troisième partie des *Anecdotes de la Cour et du règne d'Édouard II, roi d'Angleterre*; 1776, in-12 (les deux premières parties sont de madame de Tencin).

ÉLIE DE LA POTERIE (*Louis-Antoine*), médecin français, frère du précédent, né à Paris, vers 1732, mort à Brest, le 22 mai 1794. On a de lui : *Examen critique de la doctrine d'Hippocrate sur la nature des êtres animés, sur les principes du mouvement et de la vie, sur les périodes de la vie humaine, pour servir à l'histoire du magnétisme animal*; Brest, 1785, in-8°; — *Recherches sur l'état de la médecine dans les départements de la marine, pour servir de réponse aux* Principes des réclamations des chirurgiens des vaisseaux du roi; Brest, 1790, in-4°; — *Recherches sur l'état de la pharmacie considérée dans ses rapports à la médecine des départements de la marine, auxquelles on a joint des notes pour servir de réponse au dernier mémoire des chirurgiens des vaisseaux du roi*; Brest, 1791, in-4°; in-8°.

Biographie médicale.

* **ÉLIE DE BEAUMONT** (*Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce*), célèbre géologue français, petit-fils de Jean-Baptiste-Jacques, né à Canon (Calvados), le 25 septembre 1798. Élève du lycée Henri IV, il remporta, au concours général de 1817, le premier prix de mathématiques et de physique. Ce succès lui ouvrit l'entrée de l'École Polytechnique, d'où il sortit en 1819, le premier de la promotion. Après deux années d'études à l'École des Mines, M. Élie commença en 1821 cette série de voyages minéralogiques et géognostiques qui devait plus tard lui assurer une réputation méritée. Il fut chargé en 1823, avec M. Dufrénoy, d'un voyage scientifique en Angleterre et en Écosse, sous la direction de M. Brochant de Villiers. Nommé ingénieur des mines en 1825, il dressa, de concert avec M. Dufrénoy, à l'échelle d'un cinq cent millième, la carte géologique de la France. Ses travaux furent dès lors presque entièrement consacrés à l'étude de la géologie, qu'il commença à professer avec succès à l'École des Mines en 1829 et au Collége de France en 1832. L'année suivante il fut nommé ingénieur en chef des mines, et devint successivement membre correspondant de l'Académie de Berlin en 1827, membre de l'Académie des Sciences en 1835, associé étranger à la Société royale de Londres et correspondant de l'Académie des Sciences de Turin en 1838. Enfin, M. Élie de Beaumont, qui était resté constamment étranger à la politique et aux discussions parlementaires, a été appelé à siéger au sénat par décret présidentiel du 26 janvier 1852. Après la mort d'Arago, il a remplacé cet illustre savant dans les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. On a de M. Élie de Beaumont : *Coup d'œil sur les Mines*; Paris, 1824, in-8° (Extr. du *Dict. des Sciences naturelles*); — *Observations géologiques sur les différentes formations qui, dans le système des Vosges, séparent la formation houillière de celle du lias*; ibid., 1829, in-8° (Extr. des *Annales des Mines* de 1827 et 1828); — *Sur la constitution géologique des îles Baléares* (dans les *Annales des Sciences naturelles*, t. X); — *Sur des gisements de végétaux fossiles* (ibid., t. XIV et XV); — *Recherches sur quelques-unes des révolutions de la surface du globe*, etc. (Mém. de l'Acad. des Sciences, le 22 juin 1829); c'est dans ce mémoire que l'auteur développe la célèbre *Théorie des Soulèvements et de la direction des chaînes de montagnes*; — *Sur les rapports qui existent entre le relief du sol de l'île de Ceylan*, etc. (*Annal. des Sc. nat.*, t. XXII); — *Fragments géologiques tirés de Stenon, Strabon*, etc. (ibid., t. XXV); — *Leçons de Géologie*; 3 vol. in-8°, 1845 et suiv. — Quant aux travaux qu'il a faits en commun avec M. Dufrénoy, *voy.* Dufrénoy.

Galerie historique des Membres du Sénat.

ÉLIEN *le Sophiste* (*Claudius Ælianus Sophista*), compilateur, né à Préneste, Italie (et aujourd'hui Palestrine), vers la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne, mort vers 260. Il serait difficile d'indiquer le temps précis de sa mort. La date que nous adoptons, d'après Perizonius, s'appuie sur les emprunts faits par Élien aux ouvrages d'Athénée, qui écrivait postérieurement à la mort d'Ulpien, en 228. Bien que Élien habitât Rome, qu'il jouît des droits de cité et

qu'il se donne le titre de Romain, il s'occupa particulièrement de la langue et de la littérature grecques. Il étudia sous le rhéteur Pausanias, imita l'éloquence de Nicostrate, le style de Dion Chrysostome, et admira par-dessus tout Hérode Atticus. Il acquit une connaissance si parfaite de la langue grecque que, suivant Philostrate, un Athénien n'aurait pas mieux parlé, et qu'il fut surnommé Μελίγλωττος ou Μελίφθογγος (langue ou voix de miel). Philostrate ajoute qu'Élien ne quitta jamais l'Italie, bien que celui-ci, dans son *Histoire des Animaux*, dise lui-même avoir vu à Alexandrie en Égypte un bœuf qui avait cinq pieds. On pourrait concilier ces deux assertions, en attribuant, avec Vossius et Walckenaër, l'*Histoire des Animaux* à un autre Élien, s'il n'était plus simple de rejeter comme inexact le témoignage de Philostrate. Si nous ajoutons que d'après Suidas Élien était prêtre (Ἀρχιερεύς), qu'il ne se maria point, pour n'avoir pas d'enfants, et qu'il mourut vers l'âge de soixante ans, nous aurons épuisé tous les renseignements biographiques qui nous restent sur cet écrivain. On a de lui : Ποικίλη Ἱστορία, *Histoire variée*, en quatorze livres. Ce sont des extraits d'un grand nombre d'auteurs, entre autres d'Hérodote, Thucydide, Aristote, Plutarque. Cet ouvrage est précieux, à cause des fragments d'écrivains perdus qu'il renferme; malheureusement le compilateur altère trop souvent les passages qu'il cite. Il professe d'ailleurs d'excellents principes de morale, et ne cesse de recommander la vertu et les bonnes mœurs. Le texte grec des *Variæ Historiæ* fut publié pour la première fois par Camille Perusco; Rome, 1545, in-4°. Parmi les éditions postérieures, les meilleures sont celles de J. Perizonius, Leyde, 1701, in-8°; de Abr. Gronovius, Leyde, 1731, 2 vol. in-4°; de Kühn, Leipzig, 1780, 2 vol. in-8°; de G. H. Lünemann, Gœttingue, 1800, in-8°; et celle de Coray, dans le 1er vol. de son *Hellenica Bibliotheca*, Paris, 1805, in-8°. Les *Histoires variées* ont été traduites en français par Formey, Berlin, 1764, et par Dacier, Paris, 1772, in-8°; en anglais, par Abrah. Fleming, Londres, 1576, et par Thomas Stanley, Londres, 1665, in-8°; — Περὶ ζώων Ἰδιότητος (*De Animalium Natura*), en dix-sept livres, divisés en chapitres très-courts. Cet ouvrage est pour l'histoire naturelle ce que le précédent était pour l'histoire politique et littéraire, un recueil de particularités curieuses. Aucune pensée scientifique n'a présidé à l'arrangement de ces anecdotes; mais elles sont du moins exposées avec clarté et précision. L'auteur semble même animé d'une ardeur sincère pour les recherches relatives à l'histoire naturelle. « Je préfère, dit-il, l'avantage de cultiver mon esprit et de multiplier mes connaissances aux honneurs et aux richesses que j'aurais pu obtenir à la cour des princes... J'ai mieux aimé étudier le caractère des animaux, et en écrire l'histoire, que de travailler pour mon élévation et ma fortune. » Malheureusement ces nobles sentiments n'ont inspiré à Élien qu'une médiocre compilation : elle contient beaucoup de récits fabuleux, et l'auteur s'est contenté trop souvent de paraphraser le poëme d'Oppien. Les meilleures éditions séparées du *De Animalium Natura* sont celles de Gronovius, Londres, 1744, 2 vol. in-4°; de Schneider, Leipzig, 2 vol. in-8°, et de Fr. Jacobs, Iéna, 1832, 2 vol. in-8°. Jacobs a mis à profit les excellents matériaux que Schneider avait rassemblés pour une nouvelle édition de cet ouvrage. Le *De Animalium Natura* a été traduit en latin par Peter Gellius et par Conrad Gesner.

Nous avons encore sous le nom d'Élien un recueil intitulé : Ἐκ τῶν Αἰλιανοῦ ἀγροίκων ἐπιστολῶν (Choix des épîtres rustiques d'Élien). Ces lettres, supposées écrites par des agriculteurs athéniens, sont des compositions de rhétorique sans valeur. Elles furent publiées pour la première fois par Alde Manuce, dans sa *Collectio Epistolarum Græcarum*; Venise, 1499, in-4°. Parmi les ouvrages perdus d'Élien, on cite un traité *Sur la Providence* (Περὶ Προνοίας), cité par Suidas, et par Eustathe, et qui contenait au moins trois livres; — *Sur les Manifestations de la Divinité* (Περὶ Θειῶν ἐνεργειῶν), ouvrage dirigé probablement contre les Épicuriens. On attribue encore à Élien une *Accusation contre Gynnis* (Κατηγορία τοῦ Γύννιδος), c'est-à-dire contre un homme efféminé. Cet écrit était, dit-on, dirigé contre l'empereur Élagabale; l'auteur eut sans doute la prudence de ne pas le composer du vivant de cet empereur. La première édition des œuvres complètes d'Élien fut donnée par Conrad Gesner, Zürich, 1556, in-fol., avec les ouvrages d'Héraclide, de Polémon, d'Adamantius et de Mélampe.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*. — Suidas, au mot Ἄῤῥεν. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Vossius, *De Historicis Græcis*.

ÉLIEN *le Tacticien* (Αἰλιανὸς Τακτικός), écrivain militaire grec, vivait vers l'an 100 après J.-C. On a de lui un traité, en cinquante-trois chapitres, sur la disposition des troupes grecques dans les batailles (Περὶ στρατηγικῶν τάξεων Ἑλληνικῶν). L'auteur, dans sa dédicace à l'empereur Adrien, se donne pour bien instruit dans l'art militaire des Grecs, et avoue ne pas connaître celui des Romains. Il conçut, dit-il, le projet d'écrire cet ouvrage dans une conversation qu'il eut avec l'empereur Nerva, à Formies, dans la maison de Frontin, l'auteur des *Stratagematica*. Ces détails suffisent pour distinguer Élien le Tacticien de l'auteur des *Variæ Historiæ*, avec lequel on l'a souvent confondu. Le contemporain de Nerva ne peut être identique avec un écrivain qui vivait plus d'un siècle après, sous Alexandre Sévère. Les vieilles éditions de cet auteur le désignent simplement sous le nom d'Ælianus, et c'est par erreur que les éditions plus récentes lui donnent le prénom de *Claudius*. Élien dit dans son ouvrage qu'il se propose d'écrire sur la tactique

navale; mais ou il ne tint pas sa promesse, ou son traité s'est perdu. Cet auteur est cité par l'empereur Léon et par Constantin Porphyrogénète. L'ouvrage d'Élien parut d'abord traduit en latin par Théodore de Thessalonique, Rome, 1487, in-4°, avec Végèce, Frontin et Modestus. La première édition du texte grec est de Paris, 1532, in-8°; elle fut bien surpassée par celle de Robortello, Venise, 1552, in-4°. Outre l'ancienne traduction de Théodore, cette édition en contient une nouvelle par Robortello. L'édition des *Tactica* d'Élien, donnée par L. Elzevier, Leyde, 1613, in-4°, est très-estimée. Cet ouvrage a été traduit en français par Bouchand de Bussy : *La Milice des Grecs, ou tactique d'Élien, traduite du grec, avec des notes;* Paris, 1757, 2 vol. in-12; en anglais, par Bingham, Londres, 1616, in-fol., et par lord Dillon, Londres, 1814, in-4°.

Fabricius, *Bibliotheca Græca.*

ÉLIEN MECCIUS. *Voyez* ÆLIANUS MECCIUS.

* **ÉLIÉZER BEN DODOA** ou **DODOVA**, prophète hébreu, du neuvième siècle avant J.-C., était de la ville de Marésa. Lorsque Josaphat, de concert avec Achazia, roi d'Israel, eut fait construire des vaisseaux pour renouveler le commerce lucratif que Salomon et Hiram faisaient sur la mer Rouge, Éliézer annonça au roi de Juda que l'Éternel ne favoriserait pas son entreprise, parce qu'il s'était uni à un roi impie. En effet, les navires étant partis d'Hetscoïr-Guéber ou Aziongaber, furent brisés par la tempête.

Al. BONNEAU.

II *Chron.*, ch. XX, vers 35, 36, 37.

* **ÉLIÉZER-BEN-HIRCAN**, surnommé *le Grand*, rabbin qui vivait à la fin du premier siècle de notre ère et au commencement du second. Son père appartenait à une famille distinguée, et était parent du vieux Siméon et de Gamaliel. L'éducation d'Éliézer fut pourtant négligée à tel point qu'à trente ans il ignorait encore la loi. Il s'aperçut enfin de son ignorance, et en fut si honteux qu'il en pleura pendant plusieurs jours. Le prophète Élie, touché de sa douleur, lui inspira, dit-on, la pensée de se rendre à Jérusalem pour prendre des leçons de Jochanan ou Jean, fils de Zachaï. Éliézer devint bientôt très-instruit, et surpassa tous les docteurs de son époque. Son père, qui était venu à Jérusalem pour le déshériter, d'après le conseil de ses autres enfants, fut si étonné et si ravi de ses progrès, qu'il lui légua sa fortune entière. Ce rabbin passe pour avoir été versé dans la magie aussi bien que dans la loi, puisqu'on lui attribue le pouvoir de faire passer les moissons d'un champ dans un autre. On rapporte à ce sujet que se promenant un jour avec Akiba, il lui fit voir un champ tout rempli de concombres, qui, sur son ordre, changèrent immédiatement de place et se remirent en tas. Il avait une haute opinion de ses vertus, et étant au lit de la mort, il déclarait qu'il n'y avait pas un seul précepte de la loi qu'il n'eût accompli, à quoi Akiba lui répondit : « Maître, tu nous as toujours enseigné qu'il n'y avait point sur la terre d'homme juste et qui ne péchât point. » Les caraïtes regardaient Éliézer comme un des défenseurs de leur doctrine. Éliézer fut associé du fameux rabbi Jehosua (Josué), qui jouit d'un grand crédit auprès de Trajan. C'est donc à tort que le père Morin a prétendu qu'Éliézer ne vivait qu'au septième ou au huitième siècle. Il est auteur d'un livre intitulé : *Pirke rabbi Eliezer* (Chapitres ou sentences du rabbin Éliézer), où il traite des événements arrivés aux Hébreux vers le temps de Mardochée et d'Esther. Cet ouvrage, imprimé pour la première fois en 1519, a été traduit en latin par Vorstius, avec notes, 1644, in-4°. On y lit les choses les plus singulières à côté de préceptes remarquables. Ainsi, on voit (ch. VI) que le soleil et la lune étaient dans le principe revêtus du même éclat, mais qu'à la suite d'une contestation survenue entre eux, le soleil l'emporta et devint plus brillant que l'astre vaincu. Quelques critiques pensent que ce livre n'est pas d'Éliézer, et qu'il date d'une époque moins reculée, ou du moins qu'on y a intercalé divers passages. On attribue aussi à ce rabbin un petit livre de morale intitulé : *Orcoth chaiim* (*Chemins de la Vie*), qui a été plusieurs fois imprimé.

Alex. B.

Gemare Sanhedrin, cap. VII et XI. — Vorstius, *Traduction du Pirke R. Eliezer.* — Rossi, *Dizionario storico*, etc. — Wolf, *Bibl. Heb.*

* **ÉLIÉZER BEN NATHAN**, rabbin de Mayence, composa en 1152 un livre intitulé : *Even ahezer* (*Pierre auxiliaire*), qui fut imprimé à Prague, en 1610. C'est un traité fort estimé pour les questions de jurisprudence. Le rabbin Jachia et Wolf lui attribuent aussi le *Zafnad paaneach;* mais Rossi affirme que cet ouvrage est l'œuvre de Joseph fils d'Éliézer l'Espagnol. Un manuscrit qui appartenait à Rossi contient quelques *poésies sacrées* d'Éliézer ben Nathan et une *kina* ou *poëme lugubre* sur les victimes des massacres de Worms. —Lelewel parle d'un Éléazar bar Nathan qui composa en 1096 un ouvrage hébreu dans lequel il consigna de nombreux renseignements sur des positions géographiques appartenant à toutes les contrées de l'Europe.

Wolf, *Bibl. Hebræa.* — Rossi, *Dizionario storico degli Auctori Ebrei.* — Lelewel, *Géographie du moyen âge*, t. II.

ÉLIÉZER ou **ÉLEAZAR**, surnommé DE WORMS, et plus fréquemment DE GARMIZA ou GEMESHEIM, de la ville d'Allemagne où il naquit, fut un des rabbins les plus célèbres du treizième siècle. Il vivait probablement dans la première partie de ce siècle, car il apprit la cabale à Moïse Maimonides, qui mourut en 1260, âgé du soixante-six ans. Éliézer de Garmiza a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont imprimés, et dont voici les principaux : *Le Livre du Droguiste* (*Rokeach*), où il traite de

l'amour de Dieu, de la pénitence, des choses permises ou défendues, des droits pécuniaires, des fêtes, etc.; imprimé à Fano, en 1505, et depuis dans d'autres villes; — *Le Guide du Pécheur* (*Jore chataïm*), plusieurs fois imprimé; — *Commentaires sur le livre Jézirah*, qu'on trouve joint à plusieurs éditions du texte; — *Le Vin aromatique* (*Jaïn arekach*), commentaire sur les cinq *Méghilloth, sur le livre de Ruth*, etc. La partie relative aux Méghilloth n'a pas été imprimée. On remarque parmi les autres ouvrages manuscrits de ce rabbin *un Traité de l'Ame*; — un *Traité de l'Unité de Dieu*; — un *Commentaire cabalistique sur le Pentateuque*, qui faisait partie de la bibliothèque de l'Oratoire de Paris. Alex. B.

Wolf, *Bibl. Hebræa*, 4 vol. in-4°. — Rossi, *Dizionario storico degli Ebrei*. — Basnage, *Histoire des Juifs*, l. VII, c. XX, § 9. — Lelong, *Bibl. sacra*, p. 710.

ÉLIÉZER BEN ÉLIAS ASCHENAZI, rabbin, mort à Cracovie, en 1586. Il vivait sous le règne de Philippe II, et exerçait la médecine à Crémone. Forcé de quitter cette ville, il se retira à Constantinople, et obtint la direction de la synagogue de Naxos, dans l'Archipel. Il passa ensuite en Pologne, et fut nommé chef de la synagogue de Posnie. Ses coreligionnaires le regardent comme l'un des hommes les plus savants du seizième siècle. Il publia à Crémone, en 1576, un livre intitulé : *Joseph Lekach* (*qui accroît la science*); c'est un commentaire sur le livre d'Esther, qui fut réimprimé à Hambourg en 1711 et plus tard à Offenbach. On a imprimé à Venise, 1583, et à Cracovie, 1584, un autre livre de ce rabbin, sous ce titre : *Mahassé Ascem* (*Histoire de Dieu*). Éliézer y décrit les événements historiques consignés dans le Pentateuque. Al. B.

Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*. — Bartolocci, *Bibl. rabbinica*. — Wolf, *Bibl. Hebræa*.

ÉLIGOUM Ier, prince et général géorgien, de la race des Orpélians, mort vers la fin du douzième siècle de l'ère chrétienne. Georges III avait été nommé roi de Géorgie, à condition de rendre la couronne à son neveu Temna lorsqu'il serait arrivé à sa majorité. Temna devenu homme réclama le trône de son père; mais ses prétentions furent repoussées. Il résolut alors de faire valoir ses droits par les armes. Ivané II, chef des Orpélians, embrassa le parti du jeune prince, et fit demander du secours à l'atabée Eldigouz (Ildeghiz), sultan de l'Aderbaïdjan. Son frère Libarid Éligoum et Ivané, fils de ce dernier, chargés de s'entendre avec l'atabée, étaient encore en Perse lorsque Ivané fut vaincu, fait prisonnier et mis à mort avec tous les membres de sa famille restés en Géorgie. Leurs biens furent confisqués, leurs châteaux détruits et les Orpélians bannis du royaume à perpétuité. Éligoum se fixa auprès d'Eldigouz, qui le traitait de fils; il fut créé atabée de la ville de Hamadan et gouverneur pour douze ans des métropoles de Reï, Ispahan et Kazwin. Le sultan seldjoucide Arslan-Schah lui offrit la main de sa fille, s'il voulait quitter la religion chrétienne pour embrasser l'islamisme. Éligoum, qui nourrissait l'espoir de rentrer dans sa patrie, rejeta cette proposition; il aima mieux épouser une Arménienne, Khathoun, nièce d'Étienne, évêque de Siounie. Ses protecteurs ne continuèrent pas moins à le combler de leurs faveurs. Il avait demandé la possession de quelques places situées en Arménie, afin d'être plus à portée d'inquiéter le persécuteur de sa famille. L'atabée lui donna le fort d'Érendchag et les bourgs de Djahoug et de Khalaïsrah dans le territoire de Nakhidchevan, et l'établit gouverneur de cette partie de ses États. Il lui donna une dernière marque de sa confiance en le nommant tuteur de son fils Gahlavan, en 568 de l'hégire (1172 de J.-C.). Éligoum fut tué longtemps après, dans une expédition contre la ville de Candzag (Gandjah). Il laissa un fils en bas âge, nommé Libarid. E. Beauvois.

Étienne Orpélian, *Badmouthioun Orpeliants*, c. IV, V, dans le t. II des *Mém. histor. et géogr. sur l'Arménie*, par Saint-Martin. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III.

ÉLIGOUM II, prince et général géorgien, de la famille des Orpélians, mort en 1243 de l'ère chrétienne. Il était fils aîné de Libarid III, et petit-fils d'Éligoum Ier. Après la mort de son père, vers 1226, il devint maître de la province de Siounie et de la place de Hraschgaport. Lorsque les Mogols envahirent la Géorgie, Éligoum, enfermé dans la place de Hraschgaport, se défendit quelque temps; mais il finit par se rendre. Arslan Novian, chef du détachement mogol, le traita fort bien, le mit au nombre de ses généraux, et lui donna de nouvelles possessions : la province de Vaïots-Dzor et le pays d'Éghékis. Depuis cette époque Éligoum se montra serviteur fidèle des conquérants. Il prit part à l'expédition qu'ils dirigèrent contre la Syrie, et assista en 1243 au premier siége de Martyropolis (Meyyafarekin), dans la Sophène. Il mourut devant cette ville, empoisonné, dit-on, par ses médecins, à l'instigation de Avak, ex-atabée de Géorgie. Éligoum ne laissa qu'un fils en bas âge, nommé Pouirthel, qu'il avait eu de la fille de Grégoire Mardznetsi. Son frère Sempad II lui succéda. E. Beauvois.

Étienne Orpélian, *Badmouthioun Orpeliants*, c. V et VI, dans le t. II des *Mém. histor. et géogr. sur l'Arménie*, par Saint-Martin. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III.

ÉLINAND. *Voy.* Hélinand.

ELIO (Don *François-Xavier*), célèbre général espagnol, né le 4 mars 1767, mort le 4 septembre 1822. Issu d'une noble et ancienne famille de Navarre, et fils d'un colonel, gouverneur de Pampelune, le jeune Elio entra, en 1785, à l'Académie militaire du Port-Sainte-Marie, et fut au bout d'un an nommé sous-lieutenant dans la compagnie des cadets. Devenu, en 1785, lieutenant du régiment de Savoie, il se distingua à Oran et à la défense de Ceuta, contre les Maures. Après avoir organisé le régiment de

Jaen, levé par le duc de Medina-Celi, dont il était l'aide de camp, il fut attaché, avec le même titre, à Diego Godoï, général de cavalerie dans l'armée de Roussillon. Blessé deux fois dans cette guerre (1793-1795), il monta rapidement en grade, et passa, en 1805, comme colonel, à Montevideo, qu'il reprit sur les Anglais. Nommé général, il lutta habilement contre les projets d'indépendance que faisait concevoir l'invasion française à Montevideo : grâce à l'énergie qu'il déploya, il allait pacifier et ramener tout à l'obéissance, lorsqu'il fut rappelé en Espagne. A son arrivée, la junte lui conféra le commandement de l'île de Léon. Chargé ensuite de réparer la malheureuse affaire de Castalla, il fut nommé général en chef de deux armées qui devaient agir dans la Catalogne et le royaume de Valence. Campé sur le Tage, il sut relever le moral de l'armée, et sortit vainqueur d'une position qui semblait rendre sa perte imminente. C'est par des succès inespérés et de nombreux prisonniers faits sur les Français qu'il termina l'année 1812. Dans la campagne de 1813, de concert avec les Anglais, il parvint à rejeter hors des frontières d'Espagne l'armée de Suchet, vaincue à Castalla et à Ordal.

Après la restauration de Ferdinand VII, Elio fut nommé gouverneur et capitaine général des royaumes de Valence et de Murcie; mais à peine était-il entré en fonctions, que sur un ordre royal expédié au comte Cervellos, le plus ancien général de Valence, il fut arrêté, et devait être fusillé dans les vingt-quatre heures. Un pareil message, quoique revêtu de la signature des ministres, paraissait si extraordinaire que, malgré sa forme impérative, le comte Cervellos, après s'être concerté avec trois autres généraux, crut devoir en ajourner l'exécution. Bientôt une lettre autographe du roi, adressée au général Elio, et des plus honorables, démontra la fausseté d'un ordre dont on chercha vainement les auteurs, et que l'on ne put attribuer qu'aux sociétés secrètes. Dès lors Elio se montra l'adversaire le plus implacable des révolutionnaires. Il se déclara sans restriction pour le pouvoir absolu. A l'arrivée de Ferdinand VII à Valence, il déposa son bâton de gouverneur entre les mains de ce monarque, qui le lui rendit aussitôt, et demanda justice pour les outrages faits à l'armée et à ses chefs. Après avoir assuré par sa rigide fermeté le triomphe de la paix et de l'ordre, il s'appliqua à ramener dans ses districts l'abondance par les arts et la paix. Valence fut embellie par de belles places publiques, entre autres celle de La Réale; l'agriculture fleurit, favorisée par un nouveau système d'irrigation, et les paysans perdirent leur appréhension pour la vaccine, en voyant le gouverneur vacciner lui-même devant eux ses propres enfants et ensuite les leurs.

Cependant, le 2 janvier 1819, au commencement de la nuit, un chef d'escadron se présente au général Elio, et l'informe que, dans une maison de jeu qu'il lui désigne, plusieurs individus trament une conspiration contre sa vie. L'intrépide général n'hésita pas : suivi du dénonciateur, de huit soldats, d'un aide de camp et d'un domestique, il s'y rend à l'heure où la conspiration allait éclater et cerne la maison. Blessé légèrement par le colonel Vidal, chef de la conspiration, qui, sorti par une porte secrète, fondit sur lui l'épée à la main, il le perça d'outre en outre de la sienne et l'étendit mort à ses pieds. Les autres conjurés, livrés aux tribunaux, furent envoyés à l'échafaud.

Au mois de mars 1820, le roi ayant ordonné le rétablissement de la constitution de 1812, le général Elio, toujours fidèle exécuteur des ordres qui lui étaient transmis, vint en grande pompe la proclamer sur la place publique. Valence était dégarnie de troupes. La haine des libéraux fit une explosion soudaine et terrible ; on cria : « Mort à Elio ! » L'exécution eût suivi de près la menace sans l'intervention du comte d'Almodovar, acclamé capitaine général. Elio, qui, pour éviter de plus grands malheurs, crut devoir céder à l'orage, se laissa conduire, sous escorte, à sa maison, d'où il fut transféré à la citadelle. L'avocat chargé d'instruire le procès conclut à la hâte à la peine de mort; mais le tribunal suprême de guerre, rejetant cet arrêt, ordonna la mise en liberté du général. Ce n'était pas assez aux yeux de l'inflexible Elio d'affirmer qu'il n'y avait pas lieu à accusation : il déclara qu'il ne sortirait qu'après que l'on aurait donné satisfaction à son honneur outragé. Il resta ainsi enfermé, lorsqu'au 30 mai 1822, jour de la Saint-Ferdinand, les artilleurs de Valence, en rentrant à la citadelle, crièrent : « Vive le roi ! vive Elio ! à bas la constitution ! » Aussitôt le peuple, furieux, conduit par François Cabello, surnommé *Borrasco* (Orage), s'empara de la citadelle, en demandant à grands cris la tête du fauteur de la sédition. Elio, qu'ils désignaient, ne fut soustrait à leur fureur qu'en passant dans la chambre du gouverneur. Borrasco, à qui l'on remit de sa part vingt onces d'or, se retira ; mais, sur l'insistance, toujours plus grande, du peuple et des soldats, le général, traduit devant une cour martiale, fut condamné, en vertu de la loi du 17 avril 1821, comme fauteur de la conspiration des artilleurs, à la peine du *garote* (strangulation). Elio subit la mort avec la fermeté du guerrier et la résignation du martyr. « Je meurs innocent, dit-il, et prie Dieu de pardonner à mes ennemis, comme je leur pardonne moi-même. Que mon sang soit le dernier versé sur cette terre d'Espagne, qui un jour reconnaîtra la pureté de mes intentions, en répétant le cri qui est mon dernier vœu : Vive le roi ! vive la religion (1) ! » Ainsi finit cet homme, brave,

(1) Le comte d'Almodovar s'était démis. Plusieurs généraux et colonels refusèrent de prendre le commandement de Valence, vacant par la démission du baron

loyal et d'une fidélité inébranlable à sa cause. Un décret royal assura à la veuve d'Elio et à ses enfants, tous morts aujourd'hui, la solde entière de son grade, et conféra à l'aîné d'entre eux le titre de marquis *de la Fealtad* (fidélité).

V. Marty.

Southey, *Hist. of the peninsular War.* — Toreno, *Guerra, levantamiento y revolucion de España.* — Minano, *Hist. de la Révolution d'Espagne de* 1820 *à* 1823, traduite en français; 2 vol. in-8°, 1825. — *Le Moniteur universel*, des 11 et 12 février 1819, et 16 septembre 1822.

ELIOT ou **ELLIOT**, nom d'une ancienne famille écossaise, dont les membres principaux sont :

ELIOT ou **ELIOTT** (*Georges-Auguste*, baron Heathfield), fils de Gilbert Eliot de Stobbs, né en 1718, mort à Aix-la-Chapelle, en 1790. Il fit ses premières études à l'université de Leyde, d'où il alla à l'école militaire de La Fère en France. Il entreprit ensuite quelques voyages sur le continent, pour y vérifier par la pratique ce qu'il avait appris en théorie. C'est ainsi qu'il s'enrôla dans les troupes prussiennes, renommées alors pour leur sévère discipline. A dix-sept ans il retourna en Écosse, et à la même époque (1735) il entra comme volontaire dans le 23e régiment d'infanterie, commandé par le lieutenant-colonel Peers, en garnison à Édimbourg. Du 23e régiment le jeune Eliot passa au corps des ingénieurs de Woolwich. Son oncle, le colonel Eliot, le fit entrer comme adjudant au 2e corps des grenadiers de la garde, avec lequel il servit en Allemagne. Revenu en Angleterre, il fut chargé de lever un régiment de cavalerie, qui porta son nom. Il prit part à la campagne de 1758 sur les côtes de France, en qualité de brigadier général, et à celles d'Allemagne, dans les guerres de 1740 et de 1756; enfin, en 1762 il commanda en second l'expédition dirigée contre La Havane. En 1775 Eliot remplaça le général A. Court dans le commandement des troupes d'Irlande; mais il ne garda pas longtemps ce poste. C'est alors qu'il fut appelé au gouvernement de Gibraltar, qu'il défendit de 1780 à 1782 contre les entreprises des Espagnols. La dernière année de son commandement fut signalée par la résistance énergique qu'il opposa à l'attaque de cette place par le duc de Crillon, qui obligea ce général à transformer le siége en blocus. A la paix, et lors de son retour en Angleterre, il fut nommé chevalier du Bain, et le 14 juin 1787 élevé à la pairie, sous le nom de lord Heathfield, baron de Gibraltar.

Drinkwater, *Hist. of the Siege of Gibraltar.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

* **ELIOT** ou **ELLIOT** (*Georges*), marin anglais, naquit le 1er août 1784. Il entra dans la marine, et devint jeune encore capitaine de vaisseau. En 1830 il fut nommé secrétaire de l'amirauté, puis contre-amiral, enfin commandant de la flotte du Cap de Bonne-Espérance.

d'Andilla. Le rapporteur dans cette affaire fut Thomas Hernandez, brigadier au 2e bataillon de la milice des volontaires, l'ennemi juré du général.

Au mois de mars 1840 il eut le commandement des forces anglaises envoyées en Chine, et le 5 juillet de la même année il prit l'île de Tchusan, d'où il s'avança jusque dans les parages de Péking; mais ayant consenti, sur la demande des envoyés chinois, à s'éloigner, il fut destitué de son commandement. Georges Eliot devint vice-amiral en 1847.

Conversations-Lexikon. — V. Rosenwald et Desprez, *Ann. hist.*, de Lesur, 1840 et ann. suiv.

ELIOT (*Jean*), missionnaire anglais, surnommé *l'Apôtre de l'Amérique du Nord*, né vers 1604, mort en 1689. Élevé à Cambridge, il fut d'abord attaché à un établissement d'instruction, qu'il dut quitter à cause de ses principes puritains. En 1631, ne pouvant faire accorder ses opinions religieuses avec celles du gouvernement, il s'embarqua pour l'Amérique, et y devint ministre d'une église indépendante à Boston. De là il se rendit à Roxburg, dans la Nouvelle-Angleterre, et s'appliqua avec un zèle particulier à remplir ses fonctions pastorales. C'est en 1646 qu'Eliot entreprit de convertir les naturels d'Amérique; pour atteindre ce but il étudia leur langue. Il écrivit dans cet idiome une bible imprimée à Cambridge dans la Nouvelle-Angleterre, en 1664, et réimprimée peu de temps avant sa mort par Cotton, son collaborateur dans la mission apostolique, qu'il avait accomplie avec le plus grand succès. Eliot ne se distingua pas moins par son inépuisable charité. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Progress of the Gospel among the Indians in New-England;* in-4°; — *Indian Grammar;* 1666, in-4°; — *The Logick Primer for the use of the Indians;* 1672; — *The Christian Republic;* 1660.

Cotton Mather, *Life of Eliot.* — Neal, *Hist. of New-England.*

ELIOT. *Voy.* Elliott.

ELIOT (*Thomas*). *Voy.* Elyot.

* **ELIPAND**, schismatique espagnol, mort en 799. Il était archevêque de Tolède et ami de Félix d'Urgel (*voy.* ce nom). Sur l'avis de ce dernier, il soutenait que Jésus-Christ comme homme devait être considéré comme fils *nuncupatif* ou adoptif de Dieu, c'est-à-dire fils de nom seulement. Le nom de fils de Dieu n'était, suivant ce prélat, qu'une manière d'exprimer plus particulièrement le choix que Dieu avait fait de l'humanité de Jésus-Christ. Pour faire voir que Jésus-Christ comme homme n'est que Dieu nuncupatif, Elipand disait « que Jésus-Christ en son humanité est descendant de David, qui tirait son origine d'Adam, fils de Dieu, et père commun de tous les hommes. Or, il est impossible qu'un homme ait deux pères selon la nature : l'un est donc naturel, et l'autre adoptif; l'adoption n'est autre chose que l'élection, la grâce, l'application par choix et par volonté, et l'Écriture attribue tous ces caractères à Jésus-Christ. Suivant le témoignage de Jésus-Christ même, l'Écriture nomma *dieux* ceux à qui la parole

de Dieu est adressée, à cause de la grâce qu'ils ont reçue; donc, comme Jésus-Christ participe à la nature humaine, il participe aussi à cette dénomination de la divinité. Saint Pierre dit que Jésus-Christ faisait des miracles parce que Dieu était avec lui (*Act.*, X, 38). Saint Paul dit que Dieu était en Jésus-Christ se réconciliant le monde (II *Epit. Corint.*, IV, 19). Ils ne disent pas que Jésus-Christ fût Dieu. Si Jésus-Christ a été vrai Dieu dès qu'il a été conçu dans le sein de la Vierge, comment dit-il lui-même que Dieu l'a formé son serviteur dans le sein de sa mère? Se peut-il faire que celui qui est vrai Dieu soit dépendant jusqu'à l'esclavage dans sa forme et sa conduite? On prouve que Jésus-Christ est fils de Dieu et de Marie, sa servante, non-seulement par obéissance, comme la plupart le veulent, mais par sa nature : en quelle forme sera-t-il éternellement soumis au Père, s'il n'y a aucune différence entre sa divinité et son humanité?... Jésus-Christ est donc un médiateur, un avocat auprès du Père pour les pécheurs, ce qu'on ne doit point entendre du vrai Dieu, mais de l'homme, dont il a emprunté la forme. » Élipand répandit ses doctrines en Espagne, en France et en Allemagne. Adosinde, reine de Galice, fit réfuter sa doctrine par Etherius, évêque d'Osma et par le prêtre Beatus; ils publièrent contre lui deux livres, dont l'original se conserve, dit-on, dans les archives de Tolède. Élipand y répondit par plusieurs lettres; mais il fut condamné dans le concile que Paulin, patriarche d'Aquilée, tint à Ciudad de Friuli, en 791. L'année suivante, les prélats que Charlemagne avait assemblés à Ratisbonne condamnèrent de nouveau Élipand et Félix. Le pape Adrien confirma cette sentence, et Félix se rétracta. Néanmoins, Élipand et quelques autres évêques d'Espagne persistèrent dans leurs doctrines, et écrivirent contre Félix; leur lettre fut réfutée et condamnée par Adrien dans un concile tenu en Italie et dans celui de Francfort en 794. Il y fut déclaré que Jésus-Christ devait être appelé *le propre fils de Dieu*, et qu'il ne peut point être dit *fils adoptif*, parce qu'il n'y a point de division ni de séparation des deux natures, la divine et l'humaine étant unies en une seule personne, qui est toujours appelée le *fils unique de Dieu*. Charlemagne écrivit à Élipand une lettre particulière, dans laquelle il l'engage fortement de se soumettre. On a conservé ce document; mais il ne paraît pas qu'Élipand en ait tenu compte, car il lança peu de temps avant de mourir une nouvelle lettre contre Félix. A. DE L.

Églnhart, *Vita et gesta Caroli*. — Alcuin, *Epistola* (n° 15). — Sanderus, *De Hæres.*, 131. — Sigebert, *Annales*, 763. — Pratéole, *De Vitis, sectis et dogmatibus omnium Hæreticorum*, etc. — Baronius, *Annales*, 783 à 794. — *Hist. des Conciles*, VII. — P. de Marca, *Hist. Hispanica*. — Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclés. du seizième siècle*. — Migne, *Encyclopédie théologique*, XI, 314.

ÉLISABETH (Sainte), morte vers l'an 3. Elle descendait de la famille d'Aaron, c'est-à-dire de la race des lévites, et était parente de sainte Anne, mère de la Vierge. Elle épousa Zacharie, qui était muet, et habitait Hébron, ville située près du lac Asphaltide (à vingt-deux milles de Jérusalem). Élisabeth était parvenue à un âge où la nature lui ôtait toute espérance d'avoir des enfants, lorsqu'un jour que Zacharie servait dans le temple, un ange lui apparut, et l'assura que sa femme concevrait un fils, « Dieu n'ayant permis la longue stérilité d'Élisabeth que pour la manifestation de sa propre gloire ». Il arriva ce que l'ange avait annoncé. La vierge Marie, alors enceinte de trois mois, ayant appris par révélation la conception miraculeuse de sa cousine, se hâta de la visiter. Dès qu'elle l'eut saluée, l'enfant (Jean-Baptiste) tressaillit dans le sein d'Élisabeth, qui, remplie de l'esprit prophétique, s'écria : « Soyez bénie entre toutes les femmes, et béni soit le fruit de votre ventre. D'où me vient ce bonheur, que la mère de mon Seigneur vienne vers moi? car aussitôt que votre voix a frappé mes oreilles, mon enfant a tressailli de joie. Vous êtes bien heureuse d'avoir cru, parce que tout ce qui vous a été prédit par le Seigneur arrivera. » Marie demeura avec Élisabeth jusqu'à la naissance de saint Jean-Baptiste, qui arriva trois mois après. Ce fut Élisabeth qui voulut que son fils se nommât Jean, et non pas Zacharie. Deux ans après elle fut obligée de fuir la persécution d'Hérode, et alla se cacher avec son enfant dans une caverne du désert; elle y mourut peu après, mais Jean y resta, et y contracta son goût pour la solitude. Le cardinal Baronius est le premier qui ait fait mettre sainte Élisabeth dans le *Martyrologe romain*.

St. Luc, *Évang.*, cap. I. — Tornielli, *Annal. sacri*, 4057 à 4051. — Baillet, *Vies des Saints*, III, 80. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

ÉLISABETH *de Schnauge* (Sainte), hagiographe allemande, née en 1138, morte le 18 juin 1165. Elle entra dès l'âge de douze ans dans le monastère des Bénédictines de Saint-Florin de Schnauge, sous la conduite de l'abbé Hildelin, qui gouvernait en même temps un monastère d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, situé proche de là. Quelques-uns ont prétendu qu'Élisabeth avait été abbesse de son couvent, mais c'est sans fondement : elle n'exerça jamais d'autre autorité que celle que lui avait acquise la grande considération que l'abbé Hildelin avait pour ses mérites. Vers l'âge de vingt-trois ans, Élisabeth commença à avoir des extases et des visions. Son frère Egbert, ou Lebert, chanoine de Bonn, et plus tard abbé de Saint-Florin, a écrit la vie d'Élisabeth, ainsi que les révélations faites par cette sainte; il en forma six livres, écrits dans un style simple. D'après Moréri, Richard et Giraud, et quelques autres écrivains ecclésiastiques, tout ce qu'Élisabeth a raconté sur le martyre de sainte Ursule et des prétendues onze mille vierges ne mérite aucune croyance, quoique Élisabeth dise qu'elle en avait appris l'histoire de sainte Vérenne elle-

même, dont le corps avait été apporté à Schnauge en 1156, par un ange et quelques saints. Dans les martyrologes imprimés avant le pontificat de Grégoire XIII, on lisait « que sainte Élisabeth de Schnauge s'était rendue célèbre par ses révélations ». Grégoire retrancha lui-même cette assertion, parce qu'il ne doutait point de la fausseté des détails donnés par la sainte sur l'origine, les noms et l'invention des onze mille vierges. Les cinq livres des *Visions d'Élisabeth de Schnauge* ont été imprimés à Paris avec les *Révélations de sainte Hildegarde* et *de sainte Brigitte*, Paris, 1513, in-fol.; trad. en italien, Venise, 1586, in-4°; et en latin, Cologne, 1628, in-fol. Les Bollandistes ont aussi donné quatre livres des *Visions d'Élisabeth*, sous le titre de *Vita sanctæ Elizabethæ, virginis, magistræ sororum ordinis Sancti Benedicti Schonaugiæ, partim ab ipsamet Elizabeth dictata, partim ab Egberto fratre scripta; cum commentario prævio Danielis Papebrochii*. Il reste quinze *lettres* de cette sainte; on les trouve dans le Prologue de sa Vie par Egbert et dans la Chronique d'Hirsau de l'abbé Trithème. L'Église honore sainte Élisabeth de Schnauge le 18 juin.

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 18 juin. — Baronius, *Martyrol. Roman.* — Vossius, *De Scriptoribus Latinis*, lib. II, cap. L et LIII. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés*, XXIII, 106. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

ÉLISABETH, et quelquefois **ISABELLE** ou **ISABEAU**, nom commun à un grand nombre de princesses, classées par ordre alphabétique des pays où elles étaient souveraines.

I. *Élisabeth impératrices d'Allemagne.*

***ÉLISABETH** ou **IZABEL** *de Portugal*, impératrice d'Allemagne, née à Lisbonne, le 4 octobre 1503, morte à Tolède, le 1er mai 1539. Elle était fille d'Emmanuel, dit *le Fortuné*, roi de Portugal, et de Marie de Castille. Elle épousa en 1526, à Séville, Charles V, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne et de Naples. Cette union eut lieu malgré le degré de parenté des époux, tous deux petits-enfants de Ferdinand et d'Isabelle. Charles V donna pour devise à sa femme les trois Grâces, dont l'une portait des roses, l'autre une branche de myrte, et la troisième une branche de chêne avec son fruit; ce qui était une allusion à sa beauté, à l'amour qu'elle inspirait et à sa fécondité. On y ajouta cette légende : *Has habet et superat*. Élisabeth mourut en couches de son quatrième enfant. Charles V en ressentit une vive douleur. François Borgia, duc de Candie, qui eut ordre d'accompagner le corps de la reine, de Tolède à Grenade, fut si touché de voir son visage défiguré par la mort, qu'il se retira du monde et se fit jésuite.

Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ*. — Vasconcellos, *Anacephaleosis*. — Verjus, *Vie de saint François de Borgia*. — J. Ochoa de la Salde, *La Carolea, Enchiridion*; 1585.

ÉLISABETH-CHRISTINE *de Brunswick-Wolfenbüttel*, impératrice d'Allemagne, née le 28 avril 1691, morte le 21 décembre 1750. Elle était fille de Louis-Rodolfe de Brunswick, duc de Blankenburg, puis de Wolfenbüttel, et de Christine-Louise d'Œtlingen. Élevée dans la religion protestante, sa famille la décida à abjurer le 1er mai 1707, entre les mains de l'évêque de Bamberg. Le motif de cette conversion était le mariage de la jeune duchesse avec l'archiduc Charles, qui était catholique et disputait le trône d'Espagne à Philippe V. Cette union fut célébrée à Vienne, le 23 avril 1708. Élisabeth fut proclamée reine d'Espagne à Barcelonne, le 1er août suivant. En 1711, Charles, appelé à l'Empire d'Allemagne par la mort de son frère Joseph, laissa sa femme en Catalogne, et la nomma régente; mais malgré l'énergie et l'adresse qu'elle déploya, elle dut abandonner l'Espagne en 1713, après le traité d'Utrecht, et rejoignit son époux à Lintz. L'année suivante, elle fut couronnée reine de Hongrie, à Presbourg. Devenue veuve le 20 octobre 1740, elle se retira en Hongrie, et soutint les droits de sa fille Marie-Thérèse. Élisabeth-Christine fonda, en 1750, un ordre spécial, qui porte son nom; il fut modifié, en 1771, par l'impératrice Marie-Thérèse : il est réservé pour vingt-et-un officiers généraux ou supérieurs ayant servi la maison d'Autriche trente ans au moins. Le chef de l'État nomme les chevaliers sur la proposition du conseil aulique de la guerre, sans égard à la patrie, à la religion, ou à la naissance. Des pensions de trois classes sont affectées à cette institution. La décoration de l'ordre est une étoile à huit rayons, émaillés de rouge et de blanc, ayant au centre un écusson chargé des chiffres séparés des deux impératrices fondatrices et entourés de l'inscription *Maria-Theresa parentis gratiam perennem voluit;* cette croix se porte sur le côté gauche de la poitrine et suspendue à un ruban noir moiré. Outre Marie-Thérèse, Élisabeth-Christine eut encore une autre fille, Marie-Anne, gouvernante des Pays-Bas, mariée à Charles de Lorraine, et morte en 1744.

Chronologie des Ducs de Brunswick et des Empereurs d'Occident, dans l'*Art de vérifier les dates*, VII, 396, et XVI, 229. — Barre, *Hist. générale d'Allemagne*, X. — Delalande, *Hist. de l'empereur Charles VI*. — Massuet, *Hist. de l'emp. Charles VI*, etc. — Schirach, *Biographie Kaiser Carls VI*. — W. Hœck, *Anton-Ulrich und Elisabeth-Christine von Braunschweig-Luneburg-Wolfenbüttel*, etc.; Wolfenbüttel, 1845, in-8°.

II. *Élisabeth reines d'Angleterre.*

ÉLISABETH ou **ISABEAU** *d'Angoulême*, reine d'Angleterre et comtesse de La Marche, morte en 1245. Elle était fille d'Aimar Ier, dit *Taillefer*, comte d'Angoulême, et d'Alix de Courtenai. Fiancée dès l'enfance à Hugues X, dit *le Brun*, comte de La Marche, son union fut définitivement célébrée à Angoulême; mais le roi d'Angleterre, Jean surnommé *sans Terre*, qui avait été invité aux noces, devint amoureux de la comtesse, et l'enleva, le 24 août 1200. Il était alors

marié avec Amicie Alvisia ou Havoise de Glocester, femme dévouée et fidèle, qu'il répudia pour épouser Élisabeth; cette dernière était jeune et belle; mais ambitieuse, vindicative et sans mœurs. Hugues le Brun n'accepta pas l'affront que Jean sans Terre lui avait fait: il mit tout en œuvre pour se venger. Aimery, vicomte de Thouars, Godefroi de Lusignan, vicomte de Lusignan, se joignirent à lui, et envahirent le Poitou. Ils s'adressèrent à Philippe-Auguste, roi de France, qui en 1202 somma Jean de se rendre à Paris pour « répondre suffisamment aux choses proposées contre lui ». Jean n'eut garde de se présenter : la guerre fut déclarée; Jean conserva Élisabeth, mais il perdit les plus belles provinces que l'Angleterre possédait alors en France. A la mort du monarque anglais, arrivée en 1216, Élisabeth ne craignit pas de se remarier avec Hugues X, dont elle fit le tourment et causa la ruine. Lorsque saint Louis eut concédé le comté de Poitou à son frère Alphonse, la comtesse-reine excita son mari à refuser l'hommage au nouveau comte et à lui déclarer la guerre. Elle appela à son aide ses fils, Henri III roi d'Angleterre et Richard duc de Cornouailles, leur promettant une facile conquête de la France. En même temps elle envoya des émissaires dans le camp français pour empoisonner le roi de France et ses frères. On arrêta ces assassins, et sur leurs aveux, ils furent pendus. « Quand la comtesse, disent les *Annales de France*, sut que sa mauvaisetié estoit découverte, de deuil elle se cuida précipiter et frapper d'un coustel en sa poitrine, qui ne lui eust osté de la main; et quand elle vit qu'elle ne pouvoit faire sa volonté, elle desrompit sa guimpe et ses cheveux, et ainsy fut longuement malade de dépit et de déplaisance. » Les Anglais furent vaincus à Taillebourg (1242), et l'on vit bientôt, rapporte Joinville « le comte de La Marche, sa femme et ses enfants agenouillés devant le roi, à qui ils crioient mercy, et se soumettre haut et bas à toutes les conditions qu'il plut au monarque lui imposer ». Saint Louis se montra généreux. La comtesse-reine n'en continua pas moins ses intrigues contre la France, et se vit en 1243 forcée de se réfugier dans l'abbaye de Fontevrault, pour éviter d'avoir à répondre aux accusations portées contre elle. Elle mourut peu après. « L'ambition démesurée de cette femme, dit un historien, la noirceur de son caractère et ses emportements, qui allaient jusqu'à la fureur, lui firent donner le nom de *Jezabel*, au lieu de celui d'Isabelle, par une anagramme qui lui convenait fort. »

Matthieu Pâris, *Chronique*. — Burton, *Annal*. — Joinville, *Chron. de saint Louis*, 24. — Guillaume de Nangis, *Annales*, 182. — *Chron. de Saint-Denis*, 59. — Duchêne, *Hist. de France*. — Mézerai, *Hist. de France*. — Sismondi, *Hist. des Français*, VI, 207; VII, 285.

ÉLISABETH ou **ISABELLE** *de France*, reine d'Angleterre et duchesse d'Orléans, née à Paris, le 9 novembre 1389, morte à Blois, le 13 septembre 1409. Elle était fille de Charles VI et d'Élisabeth ou Isabeau de Bavière. Fiancée le 9 mars 1395 à Richard II, roi d'Angleterre, elle épousa ce prince à Calais, le 1er novembre 1396. Elle avait alors sept ans. Élisabeth avait d'abord été promise à Jean, comte de Montfort, fils aîné de Jean V, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne; il fallut engager celui-ci à un échange et à se contenter de la princesse Jeanne, seconde fille de Charles VI. Les ambassadeurs anglais demandaient deux millions de francs pour la dot d'Élisabeth, mais ils réduisirent leurs prétentions à huit cent mille francs, savoir trois cent mille comptant et cent mille dans chacune des années suivantes. La jeune reine souffrit beaucoup en Angleterre, où son mari fut continuellement en lutte avec ses parents et finit par être détrôné et assassiné, en 1400. Élisabeth revint en France le 7 août 1401, et sa dot fut restituée; elle épousa en secondes noces, le 29 juin 1406, Charles comte d'Angoulême, puis duc d'Orléans. En 1407 elle accompagna à Paris sa belle-mère, Valentine de Visconti, lorsque celle-ci vint se jeter aux genoux de Charles VI pour obtenir justice du meurtre de son mari, Louis duc d'Orléans, assassiné par Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Élisabeth mourut en couches, deux ans plus tard.

Rymer, *Acta*, VII, 802. — Froissart, *Chronique*, XIII, 222. — Le Religieux de Saint-Denis, *Chronique*, liv. XV. — Juvénal des Ursins, *Journal*, 113. — Thomas Walsingham, *Historia Angl.*, 353. — Monstrelet, I, 81. — Le père Anselme, *Histoire généalogique*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XII, 72 à 346. — Gaillard, *Histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre*.

ÉLISABETH WOODVILLE, reine d'Angleterre, morte en 1488. Elle était fille de Richard Woodville, depuis lord Rivers, et de Jacqueline de Luxembourg, duchesse de Bedford. Devenue veuve de John Gray de Graby, tué à la seconde bataille de Saint-Albans, elle se retira chez son père, à Grafton, où Édouard IV, se trouvant en partie de chasse, la vit, et fut si frappé de sa beauté, qu'il lui proposa de l'épouser. Le mariage fut célébré secrètement, le 1er mai 1464, et rendu public plus tard. Dans l'intervalle, le comte de Warwick avait négocié l'union d'Édouard avec Bonne de Savoie, belle-sœur de Louis XI. La nouvelle de la préférence d'Édouard pour Élisabeth irrita profondément le négociateur; elle n'indisposa pas moins la noblesse anglaise, qui voyait avec dépit l'élévation d'une famille rivale. Une révolte éclata; Édouard se réfugia dans les Pays-Bas, et la reine chercha un asile à l'abbaye de Westminster. Rétabli sur le trône en 1471, Édouard IV régna encore quelques années. Après sa mort (9 avril 1483), se sentant menacée par l'ambition du duc de Glocester, depuis Richard III, Élisabeth se retira de nouveau à l'abbaye de Westminster, avec son second fils, le duc d'York, et ses cinq filles. Le jeune prince fut arraché de ses bras par ordre de Glocester, et l'on suppose que, conduit à la Tour, il y fut mis à mort avec son frère Édouard. Glocester put ainsi consommer

son usurpation et prendre la couronne sous le nom de Richard III. Ayant appris ensuite qu'il existait des pourparlers entre Élisabeth et le prétendant Richmond, alors en Bretagne, le nouveau roi s'efforça de les rompre, et amena même la faible Élisabeth à lui promettre de préférence, à lui le meurtrier de ses fils, la main de sa fille aînée. La bataille de Bosworth, livrée à Richard par Richmond, le 22 août 1485, déjoua ces calculs. Richmond, devenu roi sous le nom de Henri VII, épousa la fille d'Édouard IV. Il ne pardonna pas à Élisabeth de lui avoir refusé la main de cette princesse : il la fit arrêter et enfermer dans un couvent (1487). Cependant, elle allait sortir de sa captivité pour épouser en secondes noces Jacques III, roi d'Écosse, quand ce prince fut assassiné, en 1488. Élisabeth vécut alors dans la retraite jusqu'à sa mort. V. R.

Hume, *Hist. of Engl.*, III. — Lingard, *Hist. of Engl.*, V.

ÉLISABETH ou **ÉLIZABETH**, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et de sa seconde femme, Anne Boleyn, née à Greenwich, le 7 septembre 1533, morte le 24 mars (3 avril) 1603. Elle avait donc trois ans à la mort de sa mère, en mai 1536. Ses droits à la couronne subirent quelques vicissitudes. Peu de temps après sa naissance, il fut déclaré par l'acte 25, c. 22, de Henri VIII, « qu'en cas de décès de la reine Anne sans postérité mâle, la couronne serait dévolue à lady Élisabeth, maintenant princesse, et à ses héritiers légitimes ». L'acte 28, c. 7, du même roi changea cette disposition. Henri VIII ayant épousé Jeanne Seymour, ses deux premiers mariages furent déclarés illégitimes, et les deux sœurs, Marie et Elisabeth, furent déclarées bâtardes. Mais l'acte 35, c. 7, passé après le mariage de ce monarque fantasque et cruel avec Catherine Parr, rapporta cette grave modification à l'ordre de successibilité : aux termes de cet acte, il fut statué « qu'en cas de décès d'Édouard sans héritier, la couronne serait dévolue d'abord à lady Mary, ensuite à lady Elisabeth ». Sous la minorité orageuse d'Édouard VI Élisabeth vécut assez paisiblement, dans une retraite studieuse. Elle avait su gagner l'estime de son frère, qui l'appelait sa sœur *la Tempérance*. Les contemporains ne tarissent pas sur l'éloge de cette princesse à cette époque de sa vie. L'un d'eux nous la représente aussi modeste que belle, infatigable à l'étude : « A dix-sept ans elle lisait parfaitement le latin, assez bien le grec; elle savait la musique, autant qu'il convient à une femme, chantait agréablement et ne jouait pas trop mal sur le luth. Sous la direction du savant Roger Ascham, son précepteur, elle lut les principaux ouvrages de Mélanchthon, tout Cicéron, Tite-Live presque en entier, un choix des discours d'Isocrate (elle en avait elle-même traduit deux); enfin les tragédies de Sophocle et le Nouveau Testament. » Ascham lui-même rapporte que montée sur le trône, Élisabeth continua ses études grecques. « Un après-dîner, le 10 décembre 1563, dit le bon pédagogue, je me présentai au château de Windsor pour avoir audience de sa majesté la reine. Nous nous entretînmes en langue grecque. Si ma mémoire est bonne, la conversation roula sur le discours de Démosthène contre Eschine au sujet des prévarications de ce dernier durant son ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine. » A cet inventaire des connaissances d'Élisabeth il faut ajouter qu'elle entendait plusieurs langues modernes. Si la science de cette princesse pouvait effrayer quelque peu, son physique était plus rassurant. En 1557, l'envoyé de Venise, Michele, faisait d'elle le portrait suivant : « Élisabeth, âgée maintenant de vingt-trois ans, passe pour une jeune fille aussi remarquable par les perfections de l'esprit que par les grâces du corps, quoiqu'elle soit plutôt agréable que belle. Elle est grande, bien faite, et son teint, un peu olivâtre, ne manque pourtant pas de fraîcheur. Elle a de beaux yeux et surtout une belle main, qu'elle aime à montrer. »

Après Édouard VI, Jeanne Gray, désignée pour son malheur dans le testament de ce roi comme devant lui succéder, n'avait fait que passer de son trône éphémère à l'échafaud. Le rôle d'Élisabeth commence sous sa sœur Marie, par les épreuves de la persécution que lui suscitèrent les intrigues de toutes natures, les galanteries intéressées, enfin le fanatisme et la jalousie de Marie. En vain chercha-t-elle à se faire oublier dans l'obscurité, le comte de Devonshire lui offrit des hommages qui excitèrent la susceptibilité de la reine. Le conspirateur Wyatt, qui voulait s'opposer au mariage de Philippe II avec Marie, compromit Élisabeth en se servant de son nom, d'accord en cela avec l'envoyé de France, qui l'appelait, d'une manière assez piquante, « la puce à l'oreille de la reine Marie ». Cette révolte de Wyatt valut à Élisabeth d'être enfermée quelque temps à la Tour. A la nouvelle de l'insurrection, la reine avait expédié l'ordre d'arrêter Élisabeth et Courtenay, comte de Devonshire, présumé son complice. La princesse résidait alors dans le Buckinghamshire : elle protesta, et arrivée à Londres, elle écrivit à sa sœur, la suppliant « de ne pas la laisser condamner sans preuves ». Sa sœur ne répondit point. Élisabeth fut incarcérée le dimanche des Rameaux, pendant que, par ordre et pour qu'ils ne fussent pas témoins de cet emprisonnement, tous les habitants s'étaient rendus à l'église. Élisabeth s'attendait à la fin la plus tragique; mais Marie n'en voulait ou n'était pas encore venue à en vouloir à la vie de la prisonnière, qui quelques jours après fut conduite de la Tour à Richemond, de Richemond à Windsor, et de Windsor à Woodstock, où elle resta sous la surveillance sévère de Bedingfield jusqu'au mois d'avril 1555. A cette date elle fut autorisée, sur les instances du roi d'Espagne, à se retirer au château royal de Hathfield, sous la surveillance d'un gentilhomme catholique appelé Thomas Pope, qui la traita avec courtoisie. Elle

habita cette résidence jusqu'au jour de la mort de Marie, et s'y conduisit avec une extrême prudence, montrant une obéissance sans bornes aux ordres de la reine et avec toutes les apparences de la foi catholique la plus vive. Docile aux conseils d'un homme rompu aux intrigues des cours, le prudent Cecil, qui devait être plus tard son principal ministre, elle fit construire dans sa résidence une chapelle desservie par des prêtres de l'Église romaine; aux murs de son appartement se trouvait appendu un large crucifix, et de ses mains la future restauratrice du culte anglican travaillait aux parures des saints et des madones. Elle fit plus : dans ses visites à la cour, elle marchait à la suite de la reine dans les processions religieuses. Cette déférence aux volontés de Marie était trop habile et lui réussit trop bien pour qu'Élisabeth ne la manifestât point dans une autre occasion, qui lui était encore plus personnelle. Déjà elle était parvenue à faire écarter la proposition faite par Philippe II, qui voulait l'éloigner du royaume, de la marier au duc de Savoie; elle eut le même succès quand le roi de Suède lui ayant offert directement la main de son fils Éric, elle déclara qu'elle ne pouvait prêter l'oreille à de telles ouvertures si elles n'avaient d'abord été faites à la reine sa sœur, qui fut flattée d'une telle condescendance. Telle était la situation d'Élisabeth quand, le 17 novembre 1558, elle fut appelée au trône.

A son entrée dans Londres, l'aspect de cette capitale n'avait rien de rassurant : cinquante gibets venaient d'y être élevés et cinquante personnes furent pendues ce jour-là. Rien ne pourrait exprimer la joie que fit éclater la population à l'arrivée d'Élisabeth. Celle-ci ne put s'empêcher, en se rendant à la Tour, selon l'usage, de faire la différence de sa position nouvelle avec celle où elle avait si longtemps vécu, et de rendre grâces au ciel, qui « l'avait tirée, comme Daniel, de la fosse aux lions ». La nouvelle reine procéda d'abord au choix de ses conseillers. Elle nomma Cécil son secrétaire, et elle n'eut qu'à s'applaudir de cette nomination, quoique, selon l'expression d'un historien, il fût de ceux qui se tournaient « du soleil couchant au soleil levant »; mais comme homme d'État il avait une expérience consommée. La politique prudente et adaptée aux circonstances qui caractérisa dès lors le gouvernement d'Élisabeth dicta les autres choix. Aux conseillers de Marie qu'elle conserva (ils étaient treize, tous catholiques), elle en adjoignit sept autres, tous protestants, parmi lesquels Nicolas Bacon, père du chancelier. Un des premiers actes du nouveau gouvernement fut la notification aux cours étrangères de la mort de Marie et de l'avénement d'Élisabeth, « par droit de naissance et du consentement de la nation ». Les instructions données aux ambassadeurs varièrent suivant les cours auxquelles elles étaient destinées : promesse à l'Espagne et à l'empereur Ferdinand de maintenir l'alliance existante; secrète assurance donnée au roi de Danemark, au duc de Holstein et aux princes luthériens d'Allemagne, de l'attachement de la reine pour la religion réformée; déclaration à la cour de Rome de l'intention du gouvernement anglais de ne violenter en rien les consciences en ce qui concernait la croyance religieuse. Si cette politique n'était pas sincère, il faut convenir qu'elle était momentanément nécessaire et témoignait de la tendance d'Élisabeth à se conduire suivant les circonstances. Rien n'indiquait encore un parti pris de rompre avec la communion romaine. Malheureusement la cour de Rome fut moins prudente : le pape Paul IV, rappelant à la nouvelle reine l'illégitimité de sa naissance, lui enjoignit en même temps de soumettre ses droits à la couronne à l'arbitrage du gouvernement pontifical. Entre la religion qui lui contestait en quelque sorte son état civil et l'indépendance de sa couronne, et la religion qui conservait l'une et l'autre, Élisabeth, avec le caractère qu'elle annonçait déjà, ne pouvait plus hésiter. Une autre cause devait contribuer à précipiter une rupture : si les droits d'Élisabeth étaient contestables, ceux de Marie Stuart, qui était catholique et petite-fille de la sœur de Henri VIII, étaient par cela même confirmés. Mariée à François II, cette princesse, dont la vie devait être une suite d'imprudences et de malheurs, avait pris, par ordre de son beau-père, le titre de reine d'Angleterre et réuni les armoiries de ce pays à celles d'Écosse et de France.

Des orages précurseurs avaient grondé sur la tête du clergé catholique. Cependant, la cérémonie du couronnement se fit encore suivant le rite catholique. L'évêque de Carlisle, qui se sépara en cette occasion de ses collègues, sacra la reine le 2 janvier 1559. Élisabeth dut cependant prêter le serment accoutumé et consentir à recevoir le sacrement sous une seule espèce. Le parlement, convoqué le 25 janvier, réalisa bientôt les changements qui depuis quelque temps étaient dans la pensée de la reine et de ses conseillers. Ces mesures furent précédées d'une humble adresse de la chambre des communes à la reine pour qu'elle daignât former une alliance « qui pût donner des successeurs aux vertus royales et aux États de sa majesté ». Élisabeth, qui prouva plus tard qu'elle n'autorisait l'immixtion de personne dans cette question, qu'elle devait toujours laisser indécise, dissimula cette fois, et répondit « que déjà sous le dernier règne, malgré de puissantes raisons pour se marier, elle avait préféré, comme elle préférait encore, le célibat; qu'elle ne pouvait prévoir ce qui arrivervait par la suite; que si elle prenait un époux, son but serait le bonheur de son peuple; si elle n'en prenait pas, Dieu pourvoirait à sa succession. Quant à elle-même, elle désirait que l'on gravât sur sa tombe qu'elle avait régné et qu'elle était morte reine vierge ». Cependant, tout en ne s'offensant point du vœu de la cham-

bre, elle insinuait en manière de post-scriptum féminin, où se trouvait vraiment sa pensée, « qu'il n'appartenait pas aux communes de lui inspirer de l'amour à leur gré, ni de disposer de sa volonté selon leur caprice. Leur devoir était de supplier et non de prescrire, d'obéir et non d'ordonner. » Cette démarche préliminaire à la session fut suivie des actes les plus importants en ce qui concernait la police religieuse. Élisabeth fut déclarée chef de l'Église ; on rendit à la couronne les annates et les dîmes ; on fit revivre les lois d'Édouard VI sur le culte ; on arrêta que le livre des communes prières, avec certaines modifications, serait seul employé par les ministres dans les églises ; que l'autorité spirituelle des prélats étrangers serait abolie ; que la couronne aurait la juridiction nécessaire à la répression des schismes et hérésies ; enfin, que tout ecclésiastique entrant dans les ordres ou déjà bénéficier, tout magistrat ou officier aux gages de la couronne, tout laïque sollicitant la mise en possession de ses terres, aurait à prêter serment à la reine comme suprême dispensatrice de toutes choses, et à renoncer à toute juridiction étrangère ecclésiastique ou spirituelle. A la suite de ces actes législatifs, qui étaient une révolution, une commission nommée spécialement à cet effet parcourut le pays pour exiger le serment et destituer tous ceux qui refuseraient de se conformer au nouveau culte. Sur neuf mille quatre cents bénéficiers existant dans le royaume, quatorze évêques, douze doyens, autant d'archidiacres, quinze recteurs de collége, cinquante chanoines et environ quatre-vingts membres du clergé paroissial eurent le courage de sacrifier leurs bénéfices à leurs sentiments religieux. La plupart de ces opposants se réfugièrent en pays étrangers ; quelques-uns furent emprisonnés pour avoir écrit à la reine qu'elle ferait mieux de suivre l'exemple de sa sœur Marie. Un de ces ecclésiastiques, Bonner, mourut après neuf ans de captivité. Ses compagnons, après quelque temps d'incarcération, furent rendus à la liberté, et les évêques protestants leurs successeurs durent pourvoir à leurs besoins. Ce passage de l'Angleterre à un culte nouveau fut consommé sans autres violences.

Cependant le célibat prolongé de la reine laissait planer une grande incertitude sur l'avenir en même temps qu'il recélait les germes d'une irréconciliable rivalité entre Élisabeth et Marie Stuart. Les propositions de mariage n'avaient pas manqué. Dès 1535 la main d'Élisabeth avait été demandée pour le duc d'Angoulême, troisième fils de François Ier. En 1546 autre projet : Henri VIII proposait à Charles-Quint de marier Élisabeth au prince Philippe, depuis Philippe II ; et ce dernier, dès l'avénement de la fille de Henri VIII, n'eut rien de plus pressé que de faire renouveler par son ambassadeur sa proposition. Toutes ces offres et d'autres encore, moins importantes, Élisabeth les écarta sans les repousser d'une manière absolue ; on peut dire qu'en ces occasions elle déploya la coquetterie féminine autant qu'elle garda les apparences de la dignité royale. Lorsque, par exemple, Paul de Foix lui proposa, au nom de Catherine de Médicis, d'épouser Charles IX, on la vit rougir, pâlir et témoigner toutes les impressions naturelles à son sexe, puis aboutir aux objections que devait lui suggérer la différence d'âge, le refroidissement que cette différence ferait naître plus tard chez l'époux le plus jeune, et renvoyer enfin l'examen de la question à son ministre de confiance, Cécil, qui dans un rapport savant, détaillé et écrit en la forme juridique, conclut au rejet de la proposition.

Quant à Philippe II, tant qu'il put espérer, il se montra l'allié d'Élisabeth, et insista pour la restitution de Calais à l'Angleterre ; mais une fois la réforme religieuse accomplie dans ce pays et la certitude acquise qu'il devait renoncer à l'alliance qu'il méditait, il changea de politique ; et en attendant qu'il pût se déclarer en hostilité ouverte, il abandonna l'Angleterre à elle-même. La France ne pouvait renoncer à la possession de Calais, et le peuple anglais ne devait pas se faire facilement à l'idée de perdre cette place ; les deux gouvernements adoptèrent un moyen terme : il fut arrêté que Calais resterait pendant huit ans encore à la France ; qu'à l'expiration de ce délai cette ville rentrerait en la possession de l'Angleterre, à moins d'hostilités directes ou indirectes de la part des Anglais contre la France et l'Écosse. Ce dernier pays était dès lors en proie à des troubles continuels. C'était l'époque où l'agitateur Jean Knox et quelques membres de la noblesse écossaise venaient d'arborer le drapeau des *Lords de la Congrégation du Seigneur ;* des troupes françaises étaient entrées dans Leith (10 juillet 1559). Le parti protestant s'adressa alors à la reine Élisabeth. Blessée des prétentions que les Guise et particulièrement la régente d'Écosse faisaient valoir au nom de Marie Stuart à la couronne d'Angleterre, sous prétexte que, fille d'Anne Boleyn, Élisabeth était illégitime, celle-ci conclut avec les Lords de la Congrégation un traité, en vertu duquel elle s'engageait à ne déposer les armes que lorsque les Français auraient quitté l'Écosse. Treize navires de guerre anglais, suivis de bâtiments de transport, parurent le mois suivant dans le Frith de Forth, et firent rentrer dans Édimbourg les Français qui ravageaient le comté de Fife. Doisel, qui les commandait, se renferma ensuite dans Leith, et s'y défendit avec une bravoure qui fut admirée de toute l'Europe. La mort de Marie de Guise, régente d'Écosse, survenue le 10 juin 1560, amena entre les parties belligérantes le traité d'Édimbourg. En ce qui concernait la France et l'Angleterre, la première reconnaissait les droits d'Élisabeth au trône, et consentait à ce que Marie Stuart ne prît plus désormais les armes anglaises. Cet arrangement fut suivi du départ des Français de Leith : ils furent transpor-

tés en France sur des vaisseaux anglais. La rivalité entre Marie Stuart et Élisabeth n'était qu'assoupie (1). A peine revenue en Écosse (août 1560), Marie fut invitée par la reine d'Angleterre à ratifier le traité d'Édimbourg; le fondé de pouvoirs de la reine d'Écosse, Maitland de Lethington, y consentit, à la condition que de son côté Élisabeth reconnaîtrait par un acte du parlement les droits de sa souveraine à la couronne d'Angleterre. Élisabeth refusa.

A l'intérieur l'administration de cette souveraine méritait des éloges. L'état des finances s'améliorait, le commerce et l'industrie s'enrichissaient des procédés manufacturiers importés en Angleterre par cent mille Flamands exilés de leur pays; en même temps l'Angleterre s'ouvrait en Orient, en Turquie et jusque sur les côtes de Guinée, des débouchés nouveaux. La marine ne prenait pas un moindre développement : Drake (*voy.* ce mot), Davis, Hawkins, Forbisher devaient lui imprimer le sceau de la puissance et de la gloire. On ne négligeait pas non plus ce qui pouvait assurer matériellement à l'Angleterre la supériorité sur ses ennemis : achats considérables d'armes, fabrication de poudre et encouragements donnés à la fonte des canons. Ces progrès intérieurs avaient parfois de cruels contrastes. Jalouse de son autorité, de la légitimité de ses droits à une couronne qu'elle portait avec tant d'éclat, Élisabeth descendait jusqu'à la persécution vis-à-vis de ceux en qui elle pouvait voir des prétendants. C'est ainsi qu'elle laissa mourir en prison la sœur de l'infortunée Jane Gray, Catherine, comtesse d'Hertford, de la ligne des Suffolk. Le comte, mari de Catherine, quoique emprisonné lui-même, ayant réussi à voir sa femme, devenue ensuite enceinte, fut condamné à payer une amende de 15,000 liv. sterling. Élisabeth fit grâce cependant à deux autres suspects, Arthur et Edmond Pole, neveux du célèbre cardinal, condamnés à mort comme coupables de trahison. Malheureusement elle ne sut pas faire taire ses ressentiments à l'égard de Marie Stuart, contre laquelle elle poussa jusqu'au bout ses vengeances de femme et de reine. Elle fit d'abord tourner à son profit les dissensions religieuses qui déchiraient l'Écosse. On verra à l'article *Marie* Stuart comment cette malheureuse reine fournit de trop faciles armes à son ennemi; comment, chassée de son royaume et accusée du meurtre de Darnley, elle se décida à demander asile à Élisabeth; comment celle-ci, ayant vu dans cette demande une prétendue soumission à la juridiction anglaise, refusa d'accorder à Marie l'entrevue qu'elle sollicitait, mais la fit traduire devant une commission qui n'était rien moins qu'impartiale; comment, ne pouvant la faire condamner sur des pièces insuffisantes ou peu concluantes, elle la retint captive pendant dix-neuf ans; comment, résistant à toutes les tentatives officieuses et diplomatiques, ouvertes ou occultes, faites pour la délivrance de l'auguste prisonnière, elle réussit enfin à la faire monter de la prison sur l'échafaud (18 février 1587); comment, enfin, lorsque tout fut consommé et que sa rivale ne fut plus qu'un cadavre, la reine d'Angleterre joua la surprise, manifesta des regrets hypocrites et fit mine de châtier celui qui avait délivré le warrant ou ordre d'exécution, un fonctionnaire subalterne, un simple secrétaire, ayant nom Davison, qu'elle fit jeter en prison. L'Europe ne s'y trompa point : aux yeux de toutes les puissances comme aux yeux de la postérité Élisabeth était bien coupable de la mort de la reine d'Écosse. Cependant le rôle de femme et de reine qui avait le sentiment de son indépendance prit bientôt le dessus chez Élisabeth. A Henri III, qui du sein de son humiliation, opprimé qu'il était par les Guise, lui avait adressé durant la captivité de Marie quelques timides remontrances, elle répondit : « Je ne suis naye de si bas lieu ny gouverne si petitz royaulmes que, en droict et honneur, je céderay à prince vivant qui m'injurera. Partant estudiez, je vous prie, plus tôt à conserver nostre amitié que pour la diminuer; vos Estatz, mon bon frère, ne permettent trop d'ennemys, et ne donnez, au nom de Dieu, la bride à chevaulz effarouchez, de peur qu'ilz n'ébranlent vostre selle. Je vous le dis de cœur sincère et fidèle, priant Dieu, etc. » A l'Espagne, dont la mort de la reine d'Écosse avait porté au comble l'irritation, excitée déjà par les secours envoyés sous le commandement de Leicester aux Pays-Bas révoltés, par les ravages exercés en 1585 dans les établissements espagnols des Indes occidentales, à l'Espagne Élisabeth répondit par des victoires. Ici les détails deviennent nécessaires.

Après avoir mûri son projet pendant dix-huit ans et avoir mis cinq ans à l'exécuter, Philippe II laissa sortir l'*Armada* des ports d'Espagne. A cette menace d'invasion, Élisabeth vit se ranger sous le drapeau de la défense du royaume tous ses sujets. Le commerce fit des avances sans intérêt, les cités fournirent des navires; la ville de Londres à elle

(1) On trouve dans les Mémoires de Melville (l'envoyé de Marie Stuart à Londres) des détails curieux, qui font assez bien ressortir le côté frivole et féminin de cette rivalité chez Élisabeth : « Elle (Élisabeth) me demanda, dit Melville, quelle était la couleur qu'on jugeait la plus belle dans les cheveux, et laquelle de ma reine ou d'elle avait les plus beaux cheveux. Je lui répondis que ses cheveux et ceux de ma souveraine étaient également beaux. Cette réponse ne l'ayant pas satisfaite, je lui dis qu'elle était la plus belle en Angleterre et que ma souveraine était la plus belle en Écosse; et comme elle insistait encore pour une réponse catégorique, j'ajoutai qu'elle avait la peau plus blanche, mais que ma souveraine était très-belle. » L'interrogatoire continue ensuite sur le même ton : comparaison de la taille, du talent musical, de la manière de danser, etc. Ce dernier point surtout préoccupait assez la reine d'Angleterre pour qu'elle voulût faire prolonger à Melville son séjour à Londres, afin qu'il la pût voir déployer ses grâces dans cet art. Quant à Melville, il se tira par d'habiles ambiguïtés de ces difficiles entretiens.

seule en fournit trente-trois. Le commandement général fut donné à l'amiral Howard d'Effingham; Drake fut nommé lieutenant de la flotte; Hawkins, Forbisher et d'autres marins expérimentés eurent la direction des meilleurs bâtiments. Les Provinces-Unies acquittèrent la dette de la reconnaissance en envoyant à la flotte de défense une escadre de vingt voiles. Le roi d'Écosse, le fils de Marie Stuart, ne pouvait pas tout d'abord prêter un secours actif à celle qui avait fait périr sa mère : il reçut avec froideur les explications qu'Élisabeth avait chargé lord Hunsdon de lui donner. Lorsque enfin il eut obtenu du cabinet anglais, par l'organe de l'ambassadeur Ashby, les concessions qu'il désirait, il défendit à ses sujets de secourir les Espagnols, et offrit à Élisabeth toutes les forces de son royaume. Mais déjà l'*Armada* était défaite et les Espagnols fuyaient le long des côtes de l'Écosse. L'*Armada* était composée de cent trente vaisseaux, montés par 30,000 hommes, que devaient suivre sur les côtes de Hollande 35,000 autres. Elle sortit du Tage le 19 (29) mai 1588. Deux jours plus tard, à la hauteur du cap Finistère, la brise favorable du sud se changea en tourmente de l'ouest. L'*Armada* fut dispersée le long des côtes de Galice. Le duc de Medina-Sidonia, qui avait remplacé Santa-Cruz dans le commandement en chef, resta trois semaines dans les ports de La Corogne pour y rassembler les restes de la flotte. Le 20 juillet la flotte espagnole fut signalée à la hauteur du cap Lizard. Medina-Sidonia manœuvra vers le détroit de la Manche. Poursuivie par lord Howard, l'*Armada* fut atteinte et battue, à la hauteur de Portland; une nouvelle rencontre, survenue bientôt après, fut encore favorable aux Anglais. Le duc de Medina-Sidonia opéra alors un mouvement de retraite vers l'Espagne. A la hauteur des îles Orkney, la flotte fut assaillie par une violente tempête; la plupart des vaisseaux furent jetés à la côte et firent naufrage. Le reste périt en mer en fuyant vers l'Espagne. De cette flotte formidable, qui devait ajouter un nouveau royaume à ceux que régissait le sceptre de Philippe II, il ne restait plus que soixante voiles! Les Anglais n'avaient perdu qu'un seul vaisseau. Cette victoire, qui répandit une joie immense en Angleterre (1), fut suivie de quelques représailles : tout en donnant l'ordre de licencier les troupes, Élisabeth prit parti pour le prétendant du Portugal don Antonio, neveu illégitime du roi Henri, mort à Alcazar, en 1580. Une flotte anglaise de deux cents voiles fut mise à la disposition de don Antonio : Drake, qui la commandait, arriva à La Corogne, où il prit quatre navires de guerre et brûla la ville basse; les troupes, ayant à leur tête John Norris, défirent un corps d'Espagnols venu à leur rencontre. La flotte s'avança ensuite vers l'embouchure du Tage, où les troupes furent encore débarquées. Mais cette descente n'eut pas de succès. Les prétentions d'Antonio n'avaient point d'écho dans le pays, et la flotte anglaise dut revenir en Angleterre.

(1) Élisabeth fit frapper en mémoire de ce grand événement une médaille avec cette inscription : *Afflavit Deus, et dissipati sunt.*

Les rapports d'Élisabeth avec la France, équivoques sous Henri III, qu'elle n'estimait point, se resserrèrent sous Henri IV. Comme elle avait secouru Condé et les huguenots, qui lui livrèrent Le Havre, que la France reprit, elle secourut d'hommes et d'argent le Béarnais, avec lequel elle échangeait une correspondance, qui ne pouvait manquer d'être piquante. Elle reprochait à Henri de ne s'adresser à elle que lorsqu'il avait besoin de ses secours et que, selon son expression, « il avoit affaire de sa mesnagère ». Elle, de son côté, mettait à son concours une condition qui était loin d'être gratuite, celle de la restitution de Calais. « Elle se faisoit, disait-elle, un devoir envers son peuple de recouvrer cette place. » Henri lui remontra par le vicomte de Turenne, son ambassadeur, « qu'il se décrieroit aux yeux de la France s'il renonçoit ainsi à la plus précieuse conquête des Valois ». Élisabeth se rendit, à ce qu'il paraît, à cette raison, et le traité de Greenwich (25 juin 1591) fut conclu. Il était dans la politique d'Élisabeth de protéger partout la cause du protestantisme : aussi avait-elle fait éclater un ressentiment bien naturel en apprenant le massacre de la Saint-Barthélemy, au sujet duquel l'ambassadeur, La Mothe Fénelon, avait été chargé de lui adresser des explications, et qui lui avait valu plusieurs lettres du roi Charles IX. L'abjuration d'Henri IV lui fut également sensible. A mesure qu'elle avançait en âge, elle se montrait plus rigoureuse dans les affaires de religion. De nouveaux statuts établirent des pénalités en cette matière. De 1580 à 1590, 50 prêtres furent exécutés, 55 autres furent bannis; de 1590 à 1603, 110 catholiques subirent le dernier supplice. L'humeur de la souveraine s'aigrissait progressivement. Il avait été sérieusement question de lui faire épouser le plus jeune des Valois, François, duc d'Anjou, qui avait vingt-et-un ans de moins qu'elle; l'insuccès du duc dans le gouvernement des Pays-Bas fit encore échouer ce projet de mariage. Au favori Dudley (*voy.* ce nom), comte de Leicester, qui, tout médiocre qu'il était, avait su capter les bonnes grâces d'Élisabeth et s'y maintenir jusqu'à sa mort (4 sept. 1588), succéda le comte d'Essex, beau-fils de Leicester, qu'elle aima à cinquante-cinq ans lorsqu'il n'en avait que vingt-et-un. On connaît la fin tragique de ce favori (*voy.* ESSEX), dont elle punit la révolte par la peine capitale. A Biron, que Henri IV lui avait député, et qui lui aussi devait se révolter contre son souverain, elle disait à Douvres, où elle se trouvait alors, et au moment où ils avaient l'un et l'autre les regards fixés sur la tour de Londres, où se voyait encore la tête du comte d'Essex : « Il (le comte) a cru que je ne pourrais me passer de lui, il a souffert un juste sup-

plice; et si le roi mon frère veut m'en croire, il doit tenir à Paris la conduite que j'ai tenue à Londres. Il faut qu'il sacrifie à sa sûreté tous les rebelles et tous les traîtres. » Elle remplit trop rigoureusement ce programme. Les autres exécutions qui signalèrent son règne en témoignent.

Dans les dernières années d'Élisabeth, la marine brilla d'un éclat tout particulier. Drake et Hawkins firent d'importantes expéditions en Amérique : le premier fit en même temps un voyage de circumnavigation. Davis (*voy.* ce nom) découvrit le détroit qui porte son nom. Le comte d'Essex lui-même avait dirigé contre Cadix, en 1596, une expédition qui assurait la prépondérance de l'Angleterre sur l'Espagne. La guerre d'Irlande ne répondit pas aussi promptement à l'attente d'Élisabeth. Cependant, le successeur d'Essex dans ce pays, lord Mountjoy, battit en même temps les insurgés irlandais et les Espagnols, leurs auxiliaires (1601). Élisabeth mourante cherchait encore des consolations dans l'amour qu'elle avait pour un dernier favori, un Irlandais, que distinguait sa haute stature. « Ce nouvel amour, disait d'Élisabeth l'ambassadeur français Beaumont, la rend gaie, pleine d'espoir et de confiance relativement à son âge; il occupe en ce moment toute la cour, quoiqu'on n'en parle qu'à demi-mot. » Dans une autre lettre (mars 1603) le même ambassadeur fait pressentir la fin de la reine et les causes qui la précipitent. « Elle dort à peine, écrit-il, et mange beaucoup moins qu'à l'ordinaire;.. les uns disent que sa maladie provient du déplaisir qu'elle éprouve au sujet de la succession; d'autres l'attribuent au pardon accordé, contre son gré, au comte de Tyrone par son conseil; suivant quelques-uns, cette maladie a sa source dans le chagrin que lui a causé la mort du comte d'Essex. Il est certain qu'on voit des traces d'une mélancolie profonde sur ses traits et dans tous ses actes... Ces deux derniers jours, dit dans une nouvelle dépêche le même diplomate, elle est restée assise sur des tapis, sans pouvoir se lever ni se coucher; elle tenait un de ses doigts dans sa bouche, ses yeux étaient ouverts et attachés sur la terre ». Forcée de se mettre au lit et interrogée sur le choix de son successeur: « Je vous ai dit, répondit-elle, que mon trône était un trône de rois. Je ne veux point avoir un *manant* pour successeur ». Et comme on lui demandait de s'expliquer plus clairement : « Je veux avoir un roi pour successeur, répliqua-t-elle de nouveau; et quel autre roi pourrait-ce être, sinon mon cousin d'Écosse? » Elle mourut au bout de quelques heures, après un suprême effort pour donner aux lords qui l'entouraient une dernière manifestation au sujet du choix de son successeur. Ce successeur fut le fils de Marie Stuart, Jacques d'Écosse.

On peut dater du règne d'Élisabeth le degré de puissance et de prospérité auquel est parvenue l'Angleterre: elle fit respecter son pays au dehors, et administra vigoureusement au dedans. Cette reine avait le sentiment de la grandeur du pays; ayant d'ailleurs toujours conservé les serviteurs habiles dont elle s'était entourée, elle fut toujours bien servie. Elle aimait à être conseillée; mais elle se réserva à elle-même les décisions. Élisabeth avait les défauts de son sexe, corrigés par l'orgueil de sa position suprême. Elle avait des goûts littéraires, et composa même quelques écrits (1); mais il n'en est point qui soient supérieurs à certaines de ses allocutions au parlement, où se rencontre une remarquable dignité, mêlée à cette concision qui traduit la volonté d'être obéi. Quant à l'éclat littéraire sous son règne, il suffit de nommer Fletcher et Beaumont, Raleigh et Bacon, enfin Spenser et surtout Shakspeare (2), pour faire apprécier le rang que les productions de l'esprit occupèrent dans cette période. Les arts du luxe, du bien-être matériel, ne progressèrent pas moins. Déjà sous Henri VIII l'architecture avait pris un grand développement. La peinture et la sculpture étaient encore aux mains des étrangers. Sous le règne d'une femme le portrait devait être à la mode. Élisabeth ne voulut être peinte que par des artistes supérieurs. En 1563 elle défendit par un édit aux peintres médiocres de faire son portrait. « Une pareille occupation, disait l'altière souveraine, ne doit appartenir qu'aux peintres les plus distingués. » Cependant, au jugement de Walpole, elle ne fut point flattée par ceux auxquels elle permit de reproduire ses traits. « La profusion d'ornements dont ils l'ont chargée, dit-il, indique la prédilection qu'elle avait pour une toilette exagérée. Leurs portraits sont totalement dépourvus de grâce; et l'on croirait voir une idole indienne, qui n'est composée que de mains et de colliers. Un nez à la romaine, une montagne de cheveux chargés de couronnes et de diamants, une immense fraise et une énorme quantité de perles : tels sont les traits principaux auxquels chacun reconnaît les portraits de la reine Élisabeth. » Le commerce et l'industrie se développèrent particulièrement durant cette période. En 1566 fut fondée par Thomas Gresham la bourse ou *Royal Exchange*. Ce riche commerçant proposa le premier à Élisabeth de recourir à l'emprunt pour subvenir aux nécessités gouvernementales. La marine, on l'a fait remarquer, contribua à l'essor commercial et industriel, encouragé d'ailleurs par la reine elle-même. Au départ de Martin Forbisher pour son voyage de découverte d'un passage dans l'Inde (8 juin 1567), Élisabeth, qui s'était placée à une fenêtre du palais de Greenwich, agita sa main en signe d'adieu quand elle le vit passer avec ses compagnons. C'est aussi d'Élisabeth (1599-1600) que date l'association pour le com-

(1) On trouve dans les *Royal et noble Authors* de Walpole une liste des ouvrages attribués à cette princesse.

(2) Quelques-uns des pièces de ce grand dramaturge datent du règne d'Élisabeth; les autres ont été composées plus tard.

merce avec les Indes orientales. En somme, si le gouvernement de la fille d'Henri VIII ne fut pas toujours juste ou modéré, il fut puissant et glorieux, et à ce titre il mérite une place dans le souvenir du peuple anglais et de la postérité.

V. ROSENWALD.

Camden, *Rer. Anglic. et Hibernic. Ann. regnante Elizabetha.* — Castelnau, *Mém.* — Wood, *Ann.* — Nichols, *Progress.* — Turner, *Hist. of the Reign of Edward VI, Mary and Elizabeth.* — Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Clarke, *Hist. of the glorious Life, Reign and Death of queen Elizabeth.* — Birch, *Memoirs of the Reign of queen Elizabeth, from the year* 1581 *till her death.* — Mlle de Keralio, *Histoire d'Élisabeth, reine d'Angleterre.* — Aikin, *Memoirs of the Court of queen Elizabeth.* — Winwood, *Memorials of affairs of State in the reign of queen Elizabeth and king James I.* — Gregorio Leti, *Hist. overo Vita di Elisabetta, regina d'Inghilterra.* — Voltaire, *Essai sur les Mœurs.* — *Edinburgh Review.* — Gallibert et Pellé, dans l'*Univ. pitt.* — Raumer, *Geschichte Europas seit dem Ende des 16ten Jahrhund.* — Mignet, *Hist. de Marie Stuart.* — Rathery, dans l'*Enc. des G. du M.*

III. *Élisabeth électrice de Bavière.*

* **ÉLISABETH-AUGUSTE-MARIE**, électrice de Bavière, née le 17 janvier 1721, morte vers 1793. Elle était fille de Joseph-Charles-Emmanuel, comte palatin héréditaire de Sulzbach, et de Élisabeth-Marie, princesse palatine. Elle épousa, le 17 janvier 1742, son cousin germain Charles-Théodore, électeur palatin, devenu en 1778 électeur de Bavière. En 1766, Élisabeth-Auguste fonda l'ordre bavarois qui porte son nom. Cet ordre, exclusivement réservé aux dames, est composé de douze princesses appartenant aux maisons régnantes et de trente-deux dames nobles. Il faut pour y être admis être catholique, prouver seize quartiers de noblesse et faire vœu de consacrer sa vie à des œuvres de bienfaisance. La décoration consiste en une croix d'or, émaillée de blanc et surmontée d'une couronne électorale; elle est portée au côté gauche et suspendue par un ruban blanc moiré, liseré de rouge.

Chronologie historique des Comtes Palatins, des Ducs de Bavière et des Princes de Sulzbach, dans l'*Art de vérifier les dates*, XV et XVI.

IV. *Élisabeth duchesse de Bretagne.*

* **ÉLISABETH, ISABEAU OU ISABELLE** *de Valois*, duchesse de Bretagne, née en 1293, morte en 1309; elle était fille de Charles de France, comte de Valois, et de Marguerite de Sicile. Elle fut fiancée, en 1295, à Édouard, prince héréditaire d'Écosse; mais cet engagement n'eut pas de suite, et Élisabeth épousa, en 1297, Jean III, dit *le Bon*, duc de Bretagne. Elle avait alors à peine quatre ans. Elle mourut à seize ans, sans laisser de postérité.

Chronologie des Ducs de Bretagne et des Comtes de Valois, dans l'*Art de vérifier les dates*, XII, 206, et XIII, 208.

V. *Élisabeth reine de Bohême.*

ÉLISABETH STUART, reine de Bohême, née en 1596, morte à Londres, le 13 février 1662. Elle était fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et d'Anne de Danemark. En 1613, elle épousa Frédéric V, électeur palatin. A l'occasion de ce mariage, le roi Jacques préleva sur ses sujets, suivant l'antique usage et à titre de contribution volontaire, une somme de cinq millions, destinée aux frais de célébration, qui s'élevèrent cependant jusqu'au quadruple. Lors de la déchéance de Ferdinand II, prononcée par les états de Bohême, en 1619, Frédéric, appelé à le remplacer, n'accepta le pouvoir qu'à regret et forcé en quelque sorte à cette acceptation par sa femme, qui « aimait mieux, disait-elle, ne manger que du pain à la table d'un roi que de vivre dans les délices à celle d'un électeur ». Mal soutenu par ses alliés naturels, abandonné par Jacques Ier, Frédéric perdit avec la bataille de Prague (8 novembre 1620) le royaume de Bohême et ses États héréditaires. Après l'avoir suivi en Silésie et dans le Brandebourg, Élisabeth donna le jour, dans la ville de Custrin, à un fils, qui reçut du prince d'Orange le nom de Maurice. Elle alla chercher ensuite avec son mari un asile en Hollande. Malgré les efforts des princes protestants d'Allemagne, particulièrement du duc Christian de Brunswick, ce ne fut qu'après la paix de Westphalie et après la mort de Frédéric, que son fils Charles-Louis recouvra une partie des États paternels. Élisabeth s'établit alors dans le Palatinat, qu'elle quitta en 1660 pour venir en Angleterre, où elle mourut.

Guizot, *Mém. sur la Rév. d'Angl.*

VI. *Élisabeth reine de Danemark.*

ÉLISABETH *d'Autriche*, reine de Danemark et de Suède, née à Bruxelles, en 1501, morte à Gand, le 19 janvier 1525. Elle était seconde fille de Philippe Ier, archiduc d'Autriche et roi d'Espagne, et épousa, le 12 août 1515, Christiern II, dit *le Tyran* et *le Néron du Nord*, roi de Danemark, de Norvège et de Suède. Élisabeth ne trouva pas le bonheur dans cette union; elle eut la douleur de voir l'esprit du roi dominé par une maîtresse nommée Dyvecke. Après la mort de celle-ci, arrivée en 1517, Sigebrite, mère de Dyvecke, conserva le pouvoir que sa fille avait exercé sur Christiern. Malgré ces ennuis, Élisabeth partagea fidèlement les disgrâces qui terminèrent le règne de son mari, et montra une résignation admirable. Après la déposition Christiern, en 1523, la reine se vit persécutée par les luthériens, et se retira auprès de l'empereur Charles-Quint, son frère, avec son fils Jean et ses deux filles Dorothée et Christine. Elle mourut à vingt-quatre ans.

Meursius, *Vita Christiani II.* — Hilarion de Coste, *Éloge des Femmes fortes.*

VII. *Élisabeth reines d'Espagne.*

ÉLISABETH *de Valois*, reine d'Espagne, née à Fontainebleau, le 13 avril 1545, morte à Madrid, le 3 octobre 1568. Elle était fille de Henri II et de Catherine de Médicis. Peu de destinées ont été aussi tristes que celle de cette princesse. Henri VIII, roi d'Angleterre, avait été son parrain. Par un traité, passé à Angers, le 19 juillet

1551, elle fut promise au fils de ce monarque, Édouard VI; mais le jeune prince mourut avant que le mariage pût s'accomplir, et Philippe II, roi d'Espagne, demanda Élisabeth pour son fils don Carlos, auquel elle fût en effet promise. Elle reçut à cette occasion le nom de *princesse de la Paix*, parce que son union détermina le traité de Câteau-Cambrésis et arrêta les hostilités entre la France et l'Espagne. Mais Marie Tudor, reine d'Angleterre et d'Espagne, mourut pendant les négociations; Philippe, devenu veuf, sollicita alors, et obtint pour lui-même la main de celle que d'abord il avait recherchée pour son fils. Ce mariage se fit contre le gré d'Élisabeth et de don Carlos, qui, tous deux du même âge, s'étaient pris d'affection l'un pour l'autre. Le roi, quoiqu'à peine âgé de trente-deux ans, était sombre, sévère jusqu'à la dureté. La jeune épouse qu'on lui livrait était belle, gracieuse, élevée au sein d'une cour voluptueuse; elle n'avait pas quinze ans. Cette union l'effraya, et ni la pompe dont on l'entourait ni la perspective d'être l'une des premières reines de l'Europe ne purent l'éblouir assez pour dissiper cette terreur instinctive, que sa destinée ne justifia que trop.

Philippe s'était fait représenter par Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, l'homme qui lui ressemblait le plus peut-être, et c'est par cet homme que la jeune princesse fut conduite à son époux après avoir été solennellement épousée par procuration, le 22 juin 1559, dans l'église Notre-Dame de Paris. Le voyage fut triste, et Élisabeth tomba évanouie en quittant le roi de Navarre, Antoine, qui, chargé de l'escorter jusqu'à la frontière, la remit, le 4 janvier 1560, à Roncevaux[1], entre les mains du cardinal archevêque de Burgos et du duc de l'Infantado, commissaires espagnols. Philippe attendait la reine à Guadalaxara, où elle arriva le 1er février. Son accueil fut peu propre à la rassurer. « J'ay, rapporte Brantôme, ouï dire à une de ses dames que la première fois qu'elle vit son mari elle se mit à le contempler si fixement, que le roi, ne le trouvant pas bon, lui demanda : *Que mirais? si tengo cañas* (Que regardez-vous? si j'ai des cheveux blancs?) » La princesse rougit sans mot dire, et sans doute au fond du cœur elle regretta plus amèrement que jamais le pays et les amis qu'elle venait de quitter et qu'elle ne devait plus revoir qu'une seule fois. Ce fut en 1565 : Catherine de Médicis visitait avec son fils Charles IX différentes provinces du midi de la France; elle apprit l'ardent désir qu'avait sa fille de la revoir, et elle se rendit à Bayonne, où la jeune reine d'Espagne obtint la permission d'aller l'embrasser. Là encore Élisabeth fut accompagnée par le farouche duc d'Albe, qui semblait le mauvais génie de sa destinée, et qui comprima les épanchements d'une exilée, heureuse de se trouver dans les bras d'une mère et d'un frère qu'elle aimait tendrement. Élisabeth mourut enceinte, à l'âge de vingt-trois ans. « Elle fut, dit Brantôme, une fort belle fille et d'un courage fort constant, abandonnant ce monde et désirant fort l'autre. On parle fort sinistrement de sa mort, pour avoir été avancée. » La mort d'Élisabeth fut-elle l'effet d'un crime, et ce crime fut-il, comme le dit Voltaire, causé par la politique? ou bien, comme l'affirment d'autres auteurs, Philippe fut-il porté à commettre ce forfait par une jalousie à laquelle il avait déjà sacrifié don Carlos, mis à mort par les ordres paternels quelques mois auparavant? Élisabeth mourut-elle de mort naturelle, comme l'affirme De Thou? Nul ne peut encore aujourd'hui le décider, quoique Philippe II fût capable de tous les crimes, et que l'histoire montre don Carlos mourant pour ainsi dire du même coup qu'Élisabeth. Schiller, sous le titre de *Don Carlos*, a fait de ce triste épisode le sujet d'un de ses plus beaux drames. Brantôme proclame Élisabeth « princesse la meilleure qui ait été de son temps, « et autant aimée de tout le monde ». A. de L.

Brantôme, *Vies des Dames illustres*, V, 126 ; le même *Discours*, IV, p. 138. — De Thou, *Historia*, lib. VI, 539 ; XV, 323; XX, 584; XXII, 662; XXXVII, 548-550; XLIII, 68, avec la *Note* du médecin Charles de L'Écluse. — Le Père Anselme, *Histoire généalogique*. — La Vieilleville, *Mémoires*, XXIX, 225. — Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, VII, 64. — *Traités de Paix*, II, 254-297. — Le Laboureur, *Lettres de Saint-Sulpice*, t. II, p. 343, — Mariana, *Hist. de Rebus Hispaniæ*, lib. V, cap. XI, 331; VI, c. VIII, 364. — La Poplinière, *Hist. de France*, liv. X, f° 381 ; XIV, f° 68.— Sleidan, *Commentarii*, etc., liv. XXVI. 472. — Rabutin, *Hist. amoureuse des Gaules*, liv. VII, 197; XXXIX, 264. — Garnier, *Hist. de France*, t. XIV, p. 10-19. — Ferreras, *Historia de España*, t. XIV, p. 51; XIV, 209-217. — Tavannes, *Mémoires*, t. XXVII, p. 12, et XXVIII, p. 138. — Lacretelle, *Hist. de France*, etc., 290. — Sismondi, *Hist. des Français*, XVII, 406-547; XVIII, 83-443; XIX, 8-11.

ÉLISABETH *de France*, reine d'Espagne, née à Fontainebleau, le 22 novembre 1602, morte à Madrid, le 6 octobre 1644. Elle était fille de Henri IV, roi de France, et de Marie de Médicis. Elle fut d'abord promise au prince de Piémont, mais épousa à Bordeaux, le 18 octobre 1615, Philippe IV, roi d'Espagne. Cette alliance, convenue dès 1612, causa le plus vif mécontentement dans le parti protestant. La cour de France la nia même, comme calomnieuse, dans sa correspondance avec la Hollande jusqu'au moment où il n'y eut plus moyen de la cacher. Conduite jusqu'à la frontière par une escorte commandée par le duc de Guise, et composée de quinze cents chevaux, quatre mille fantassins et quatre canons, Élisabeth fut littéralement *échangée*, le 9 août, sur la Bidassoa, contre l'infante Anne-Marie d'Autriche, fiancée au roi Louis XIII. La princesse française cessa dès lors d'avoir aucune relation avec sa famille, et plus tard, en 1643, se montra hostile à sa patrie. Elle accusa le ministre Olivarès d'avoir poussé le roi vers le déréglement pour l'éloigner d'elle et des affaires tandis que l'armée française commandée par le maréchal de La Mothe-Houdancourt était maîtresse de la Catalogne et menaçait l'Aragon: Élisabeth décida son époux à prendre le commandement de ses armées, et se chargea du gouvernement en son absence. Elle joignait

dans sa politique l'énergie à la modération, et mourut trop tôt pour la prospérité de l'Espagne.

Motteville, *Mémoires*, XXXVII, 121. — Ponchartrain, *Mémoires*, XVII, 1. — De Fontenay-Maureuil, *Mémoires*, 315. — De Cespedès, *Historia de D. Felippe IV*, lib. I. — Richelieu, *Mémoires*, liv. I, 80. — Sully, *Économie royale*, VIII, 398. — Guichenon, *Histoire de Savoie*, II, 368. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXII, 230. — Capefigue, *Histoire de France*, II, 113. — Levassor, *Histoire de Louis XIII*, VI, 672 à 678.

ÉLISABETH FARNÈSE, reine d'Espagne, née le 25 octobre 1692, morte en 1766. Fille d'Odoard II, prince de Parme, et de la duchesse Sophie-Dorothée de Bavière-Neubourg, cette princesse, qui devint si célèbre sur le trône, sembla d'abord condamnée à l'obscurité la plus complète. Dès son enfance elle fut défigurée par la petite vérole. A sa laideur extérieure s'ajoutaient les vices du caractère : elle était opiniâtre, obstinée, sourde à tout conseil, rebelle à toute direction. Sa mère, femme impérieuse et austère, la prit en aversion et la traita avec une rigueur extrême. Ne la jugeant propre qu'à devenir un sujet de scandale, elle l'enferma dans un grenier du palais de Parme, sans la laisser voir ni approcher de personne, et sans lui donner connaissance de rien. Cette rude éducation, au lieu de briser le caractère énergique d'Élisabeth, sembla le tremper plus fortement encore, et l'obscurité dans laquelle vécut cette princesse facilita son élévation. Elle avait d'ailleurs trop souffert pour ne pas trouver toute position nouvelle sinon heureuse, du moins tolérable. Elle fut servie ainsi, dans tout le cours de sa vie, par son éducation, par les circonstances, par ses défauts même. Une intrigue de cour commença sa fortune. Philippe V, roi d'Espagne, devenu veuf, songea à contracter un second mariage, sa dévotion ne lui permettant pas de liaison illégitime. Il eut alors à subir le choix de la princesse des Ursins, qui voulait en donnant à une autre la place qu'elle ne pouvait occuper dans le lit royal, se maintenir dans sa royauté de fait. Après avoir cherché dans toutes les cours, cette femme artificieuse finit par écouter Alberoni. L'adroit diplomate lui persuada qu'Élisabeth Farnèse, princesse dénuée d'esprit et sans instruction, serait trop heureuse d'avoir un conseil, indispensable à son inexpérience, et ne demanderait pas mieux que de se confier pleinement à madame des Ursins. Ces considérations fixèrent le choix de la princesse sur Élisabeth Farnèse. Philippe V, qui ne demandait qu'une femme, et qui comprenait les avantages d'une alliance avec la future héritière des duchés de Parme et de Plaisance, chargea le cardinal d'Aquaviva de négocier le mariage. La demande fut aussitôt agréée que faite, et le mariage, arrêté pour le 25 août, ne fut néanmoins conclu que le 16 septembre 1714. La princesse des Ursins, détrompée sur le compte de la future reine, qui paraissant au grand jour avait montré tout aussitôt beaucoup de finesse et de vivacité, voulut rompre ce mariage. Il était trop tard : son courrier, retenu dans un faubourg de Parme, n'arriva que le lendemain de la conclusion.

La jeune mariée partit aussitôt pour l'Espagne. Embarquée à Gênes, puis forcée par une violente tempête de relâcher à Monaco, elle continua sa route en voiture, par le midi de la France. Le roi son mari vint pour la recevoir à Guadalaxara. Madame des Ursins, maintenue dans son office de *camarera mayor* (première dame d'honneur), prit les devants jusqu'à une petite ville appelée Xadraque. Toute son influence future dépendait de cette première entrevue : elle comptait bien en sortir victorieuse. La reine, gardant sur le cœur l'outrage qu'elle avait failli en recevoir, avait dit, pendant le voyage, à Alberoni, qui l'accompagnait : « Je la chasserai. » Ses conférences avec la reine douairière, veuve de Charles II, son entretien avec le cardinal del Giudice, l'assentiment du roi, tout l'avait affermie dans ses résolutions. Les fatigues du voyage et les rigueurs de la saison achevant de l'aigrir, le sang lui monta au visage à l'approche d'une femme qu'elle détestait avant même de l'avoir vue. Dès les premières paroles, elle s'emporta. La princesse, déconcertée d'un accueil aussi dur, feignit l'assurance, et voulut reprendre quelque chose à la coiffure et à la toilette de la reine. Exaspérée de ces observations, Élisabeth s'écria qu'on lui manquait de respect. Et comme madame des Ursins lui demandait en quoi elle lui avait manqué de respect : « Qu'on me débarrasse de cette folle, dit Élisabeth à Amenzaga, lieutenant des gardes; qu'on la mette dans un carrosse, et qu'on ne la quitte pas avant de l'avoir conduite à la frontière! » Amenzaga obéit sur-le-champ, comme il en avait reçu l'ordre de Philippe V lui-même. Il est évident que ce prince avait consenti d'avance à l'expulsion de la princesse des Ursins, et qu'il l'avait peut-être ordonnée. Duclos cite à l'appui de cette opinion ce passage d'un billet de Philippe V : « Au moins prenez bien garde à ne pas manquer votre coup tout d'abord, car si elle vous voit seulement deux heures, elle vous enchaînera, et nous empêchera de coucher ensemble, comme avec la feue reine. »

En recevant sa jeune femme, Philippe V voulut de nouveau célébrer son mariage, et aussitôt après la cérémonie, il s'enferma avec elle jusqu'au soir. Philippe V rencontra tout de suite un maître dans cette femme artificieuse, coquette et d'une dissimulation plus qu'italienne, joignant à un esprit de domination très-prononcé tout ce qu'il fallait pour s'emparer d'un prince aussi sensuel que faible de caractère et habitué déjà à se laisser conduire. Elle était laide, il est vrai; mais elle était bien faite, elle avait la gorge et les épaules belles, bien taillées, et fort blanches, ainsi que les bras et les mains. Parlant le français avec facilité, elle avait l'organe et la prononciation fort agréables; et la grâce charmante, naturelle et simple qu'elle gar-

dait dans ses discours, la mobilité de sa physionomie expressive, un délicieux sourire, faisaient bien vite oublier sa figure. Elle joignait, dit Peralla (*Historia civil*, t. III, p. 53), à un esprit viril la plus grande facilité à parler avec propriété plusieurs langues, telles que l'espagnol, le latin, l'allemand, le français. Elle sut, du reste, avec infiniment d'adresse, mettre en relief tous ces avantages.

La vigueur avec laquelle elle avait éconduit madame des Ursins prévint d'abord en sa faveur les Espagnols. Ses premiers actes annoncèrent du sens et du tact politique. Elle laissa en place les créatures de la princesse des Ursins, sentant bien que celle-ci ne pouvait plus conserver d'amis après la perte de sa puissance. Mais elle s'attacha à détruire son ouvrage en réconciliant le roi avec le duc d'Orléans. Elle chercha à gagner l'assentiment du clergé en appuyant l'inquisition. Toutefois, le rappel de l'intrigant D'Aubenton, comme confesseur du roi, à la place du vertueux Robinet, et surtout sa prédilection pour les Italiens, lui aliénèrent les Espagnols. « Les Italiens dominent dans cette cour, dit le maréchal de Noailles. Tout hors du palais est devenu catalan, c'est-à-dire porté à la révolte. »

La reine, n'oubliant rien pour plaire au roi, y réussit au delà de ses espérances, et fut d'un poids très-grand dans les affaires. Elle assistait à tous les conseils, et se faisait rendre compte de tout. L'esprit et le bon sens parvenaient à suppléer en elle à la connaissance du monde, des affaires et des personnes. Le roi, très-jaloux de sa femme, ne la quittait presque jamais; il ne la laissait seule qu'un quart d'heure avec son confesseur, et entrait si elle tardait plus longtemps. N'ayant ainsi que de rares et de courts instants pour ses audiences secrètes, et ne pouvant guère communiquer avec qui que ce fût, Élisabeth fut réduite à ne voir que par les yeux d'Alberoni, le seul dont elle voulut se servir pour gouverner le roi et la monarchie. Elle l'abandonna plus tard, lorsqu'ils eurent échoué dans leurs efforts communs pour l'agrandissement de l'Espagne. Hardie, entreprenante et inquiète, ayant toujours en perspective le triste état de reine douairière, elle résolut de créer pour ses fils des États indépendants, où elle pût se retirer par la suite, et y régner encore ou du moins n'y pas obéir. Ces projets servirent de base ou d'obstacle à toutes les négociations qui eurent lieu sous le règne de son mari. Il est facile de comprendre combien lui fut dure et insupportable l'abdication de ce monarque. Cette reine, qui ne se plaisait qu'aux mouvements d'une cour sans cesse remplie d'intrigues et de cabales, passa sept mois dans la solitude la plus triste, avec un époux devenu maniaque et en proie à la plus noire mélancolie. La mort subite du jeune roi Louis, en 1724, tira Philippe de son engourdissement. Par ses pressantes sollicitations, Élisabeth le décida à reprendre le sceptre et à lui rendre à elle-même l'autorité. Les bizarreries de Philippe rendirent bien tristes pour elle ces dernières années de règne; et la mort de ce prince, en 1746, la força de se résigner à la retraite.

Élisabeth fut mère de sept enfants, savoir : 1° Don Carlos, né en 1716, duc de Parme en 1731, roi de Naples en 1734, et d'Espagne en 1759, sous le nom de Charles III; 2° Doña Maria-Anna-Victoria, née en 1716, fiancée à Louis XV en 1721, mariée en 1729 à Joseph prince du Brésil, depuis roi de Portugal; 3° don Francisco, né en 1717, mort enfant; 4° don Philippe, né en 1720, duc de Parme en 1749; 5° Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaelle, née en 1726, première femme du dauphin, père de Louis XVI; 6° Louis-Antoine-Jacques, né en 1727; 7° Marie-Antoinette-Ferdinande, née en 1729, mariée, en 1750, à Victor-Amédée, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. Victor Marty.

Memoirs of Elizabeth Farnese; Londres, 1746, 4 vol. in-8°. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Duclos, *Mémoires sur la Régence*. — Noailles, *Mémoires*. — Saint-Philippe, *Mémoires pour servir à l'hist. d'Espagne sous Philippe V*, trad. par Maudave; Paris, 1756, 4 vol. in-12.

VIII. *Élisabeth reines de France.*

* **ÉLISABETH** ou **ISABEAU** de *Hainaut*, reine de France, née en 1169, morte le 15 mars 1190. Elle était fille de Baudouin V, dit *le Courageux*, comte de Hainaut, et de Marguerite de Flandre, et descendait de la race carlovingienne. Elle épousa, au Tronc (Artois), Philippe II, surnommé *Auguste*, roi de France et fut couronnée le 29 mai 1180, par l'archevêque de Sens, dans la basilique de Saint-Denis. Ce mariage eut lieu sans le consentement de la famille de Philippe; et bien qu'il réunît, par les femmes, la maison de Capet avec celle de Charlemagne, il excita alors un mécontentement général. On prétendit qu'Élisabeth n'était pas d'un rang à porter la couronne de France. La fermeté du roi triompha de la malveillance. Cependant, en 1183, Élisabeth ayant embrassé trop chaleureusement les intérêts de son oncle Philippe, comte de Flandre, elle fut exilée quelque temps à Senlis. En 1187 elle accoucha d'un fils, depuis Louis VIII. Elle mourut en couches de deux jumeaux, n'étant âgée que de vingt-un ans, et fut enterrée avec pompe à Notre-Dame de Paris.

Rigord, *De Gestis Philippi-Augusti*. — Gislebert de Mons, *Chronicon Hannoniæ*, XVIII, 364. — Guillaume le Breton. *Philippidos*. — Raoul de Diceto, *Imagines Historiarum*, XVII, 617. —Sismondi, *Histoire des Français*, VI, 16 à 91.

* **ÉLISABETH** ou **ISABELLA** *d'Aragon*, reine de France, né en 1247, morte à Cosenza (Calabre), le 23 janvier 1271. Elle était fille de Jayme ou Jacques I[er], dit *le Conquérant*, roi d'Aragon, et d'Yolande de Hongrie. Le 28 mai 1262, elle épousa à Clermont (Auvergne) le prince Philippe dit *le Hardi* (depuis roi de

France), qu'elle suivit en 1270 dans l'expédition que le roi saint Louis entreprit contre les musulmans d'Afrique. Après la mort de saint Louis, Philippe III, pressé de se rendre en France pour prendre possession de son royaume, s'embarqua pour la Sicile et traversa la Calabre. Le 11 janvier 1271, Élisabeth tomba de cheval en traversant une rivière; elle était grosse de six mois, et fut prise aussitôt des douleurs de l'enfantement. Transportée à Cosenza, elle y accoucha d'un enfant qui mourut en peu d'heures. Elle ne lui survécut que de quelques jours. Son corps, rapporté par son mari, fut déposé à Saint-Denis.

Guillaume de Nangis, *Chronique.*— Sainte-Marthe, *Histoire généalogique.* — Le père Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France.* — Raynald, *Annales eccles.*, année 1262, § 16, 17. — La Chaise, *Histoire de saint Louis*, liv. XII, 321. — Mezerai, *Hist. de France.* — Sismondi, *Hist. des Français*, VII, 60 à 216.

ÉLISABETH, ISABELLE ou **ISABEAU** de Bavière, reine de France, née en 1371, morte à Paris, le 24 septembre 1435. Elle était fille d'Étienne II, duc de Bavière, et de Thadée Visconti de Milan. Elle n'avait que quatorze ans lorsque, par des raisons politiques, d'accord avec la volonté du feu roi Charles V de France, elle fut fiancée à Charles VI, son successeur. Avant de s'unir à elle, le jeune roi désira la voir; il fut à sa rencontre jusqu'à Amiens, sous prétexte d'un pèlerinage à Saint-Jean, et il put l'admirer dans l'éclat de sa beauté, que rehaussaient encore les prestiges de l'art et de la magnificence dont on l'avait entourée. Charles, séduit par les charmes d'Isabeau, se hâta de conclure ce mariage (17 juillet 1385), qui devait être si funeste à la France. L'entrée des deux époux à Paris fut suivie de fêtes splendides, et entre autres d'une mascarade où les personnages les plus marquants de la cour se livrèrent, disent les auteurs du temps, aux désordres les plus scandaleux. C'est peut-être dans cette circonstance que commença la liaison criminelle d'Isabeau avec le duc d'Orléans, frère du roi. Lorsque Charles VI tomba en démence, sa garde fut confiée à Isabeau, et le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, prit les rênes du gouvernement. Mais le duc d'Orléans, secondé par Isabeau, s'étant fait déclarer lieutenant général du royaume par le roi lui-même pour tout le temps que durerait sa maladie; ce fut le signal de la guerre civile et le commencement des malheurs dont la France fut accablée pendant le long règne de Charles VI (*voy.* ce nom). Après l'assassinat du duc d'Orléans, la reine, privée de cet appui, quitta Paris, où elle ne reparut qu'après le départ du duc de Bourgogne, appelé en Flandre par la révolte des Liégeois. Mais ce prince la força bientôt à s'exiler à Tours. En 1408, un accommodement entre ces tyrans de l'État suspendit un instant les malheurs publics. Isabeau alla cacher dans les murs de Vincennes son dépit et ses débordements. Abandonnée à l'amour que lui avait inspiré un gentilhomme de sa suite, appelé Louis de Bois-Bourdon, elle parut avoir renoncé au pouvoir et vouloir rester témoin des débats du parti du duc de Bourgogne avec le parti d'Orléans, à la tête duquel était le connétable d'Armagnac; mais celui-ci troubla la sécurité des plaisirs de la reine, en révélant au roi de coupables amours. Bois-Bourdon fut jeté à la Seine dans un sac de cuir, sur lequel était écrit cet ordre : *Laissez passer la justice du roi.* Par l'influence du connétable et du dauphin (*voy.* CHARLES VII), Isabeau fut reléguée à Tours (1417) : de là la haine qu'elle manifesta depuis contre son fils. Dans ses désirs de vengeance, oubliant que le duc de Bourgogne était l'assassin de ce duc d'Orléans qu'elle avait tant aimé, elle lui écrit de venir la délivrer. Le duc accourt, et la conduit à Chartres. L'ambitieuse reine signale son retour au pouvoir en créant un parlement et en prenant le titre de reine de France par la grâce de Dieu et de régente du royaume. Troyes devient le siége de son parlement et de ses intrigues. Le duc de Bourgogne, introduit dans Paris par la trahison de Perrinet-Le-Clerc, y fait massacrer les Armagnacs; la reine, escortée de 1,200 hommes d'armes, rentre en triomphe dans cette ville, et le roi se voit obligé de l'accueillir comme sa libératrice.

Les Anglais, à la faveur de ces déchirements, avaient repris les armes et poussé leurs conquêtes jusqu'aux portes de Paris. Trop faibles pour leur résister, le duc et la reine s'enfuirent de nouveau à Troyes, emmenant avec eux le roi, tandis que le dauphin, retiré au delà de la Loire, cherchait à rassembler tous ceux qu'animaient un véritable amour de la patrie et la haine de l'étranger. Cependant Jean sans Peur, attiré à une conférence, périt assassiné sur le pont de Montereau (1419). Sa mort fut un coup de foudre pour la reine. Elle se hâta de faire alliance avec Philippe le Bon, son successeur, et Henri V (*voy.* ce nom), roi d'Angleterre. Par le traité conclu entre eux, à Troyes, en 1420, et sanctionné par le parlement, le roi d'Angleterre devait épouser Catherine, fille de Charles VI et d'Isabeau, et gouverner la France avec le titre de régent. Henri V et Charles VI, sous les auspices de la reine et du duc de Bourgogne, firent à Paris une entrée solennelle et pompeuse. Mais le traité de Troyes avait profondément blessé l'orgueil de la nation, et la reine était devenue pour tous les Français un objet d'horreur. Aussi, lorsque (1422) la mort termina la vie de Henri V et deux mois après celle de Charles VI, Isabeau, abandonnée du duc de Bourgogne, méprisée des Anglais, accablée de la haine publique, en proie à la honte et aux remords, fut réduite à passer sa triste vieillesse dans la solitude et dans un état presque voisin de la misère; et ce qui dut augmenter son désespoir, c'est qu'elle put encore voir rétablir sur le trône Charles VII, ce même fils envers qui elle avait abjuré tous les sentiments d'une mère. Deux jours après le traité d'Arras, qui réconciliait le

duc de Bourgogne avec le nouveau roi, Isabeau termina son existence, à l'hôtel de Saint-Pol. Son corps, jeté à la dérobée, pendant la nuit, dans une barque sur la Seine, fut transporté silencieusement à Saint-Denis, et enseveli sans pompe auprès du tombeau de l'infortuné Charles VI (1). [J. DE LATENA, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

De Camps, *Notice historique sur Isabeau de Bavière*, au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, collection De Camps, volume n° 51. — *Archives royales de Bavière, à Munich*, série intitulée *Fürst Heirath* (Frankreich). — *Direction générale des Archives, à Paris*, séries J et K, cartons 55 à 47, registres 236 à 241. — Le Roux de Lincy, *Femmes célèbres de la France*; 1848, t. I. — Godefroy, *Recueils de Charles VI et Charles VII*, etc. — Juvénal des Ursins, *Mém.* — Monstrelet, *Chron.*

ÉLISABETH ou **ISABELLE** *d'Autriche*, reine de France, née à Vienne (Autriche), le 5 juin 1554, morte dans la même ville, le 22 janvier 1592. Elle était seconde fille de Maximilien II, empereur d'Allemagne, et de Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint. Catherine de Médicis projeta de bonne heure de marier son fils à la fille de Maximilien. A cet effet, elle entama des négociations avec l'empereur dès l'année 1561. Les pourparlers durèrent neuf ans. Mais enfin Catherine triompha de tous les obstacles. La demande fut faite solennellement par le comte de Retz, et accueillie par l'empereur. Élisabeth quitta son pays pour rejoindre son royal fiancé, accompagnée de son précepteur Busbek et d'un grand nombre de seigneurs allemands composant son service d'honneur. Le duc d'Anjou, frère du roi, alla au-devant de la nouvelle reine jusqu'à Sedan, pendant que le roi l'attendait à Mézières. On raconte que Charles IX, impatient de voir son épouse, se déguisa et se rendit lui-même à Sedan. Il était mêlé à la foule lorsque le duc d'Anjou, prévenu de son intention, en faisant admirer à la reine l'architecture du château, dirigea ses regards du côté du roi. « Il fut enchanté de sa bonne mine, dit un historien, et revint l'attendre à Mézières, où les épousailles se firent le lendemain, 26 novembre 1570. » L'inscription commémorative existe encore dans l'église Notre-Dame de cette ville, au collatéral droit (2). Le même faste fut déployé à son entrée dans Paris, le 29 mars 1571, et les seigneurs de la cour se ruinèrent pour se mettre à l'unisson du luxe royal.

La nouvelle reine ne prit aucune part au gouvernement de Catherine de Médicis. Cette femme altière tint toujours sa belle-fille à distance des intrigues de cabinet, et l'empêcha de prendre aucun empire sur le faible esprit de Charles IX, dont elle favorisa les relations avec ses filles d'honneur, et particulièrement avec Marie Touchet. Élisabeth eut aussi peu de partisans à la cour, car, suivant un historien, « elle n'avait que ceux que le mérite et la vertu peuvent se faire ». Le roi était aussi réservé avec elle que la reine mère, et aucun projet ne lui était confié. Elle n'apprit les massacres de la Saint-Barthélemy que le lendemain, à son réveil. A ce récit, son premier mot fut : « Le roi mon mari le sait-il ? — C'est lui-même qui l'a ordonné. — Oh ! quels sont les conseillers qui lui ont donné un tel avis ? Mon Dieu, je te prie de lui pardonner; car si tu n'en as pitié, j'ai grand peur que cette offense ne lui soit pas pardonnée. » — « Et aussitôt, dit Brantôme, elle demanda ses heures, et alla prier Dieu. »

Élisabeth partageait son temps entre le soin de sa maison, le désir de plaire à son mari et les exercices de piété. Veuve à l'âge de vingt ans (1574), elle reporta ses affections sur la fille qu'on élevait au château d'Amboise. Une de ses dames lui dit un jour : « Il aurait mieux valu pour vous avoir un fils qu'une fille, car vous seriez reine mère et puissante. — La France, répondit la princesse, possède assez de malheurs sans que je lui en donne un nouveau. Si j'avais eu un fils, il y aurait eu ici plus de troubles et de guerres pour obtenir la curatelle du roi pendant sa minorité, et j'en aurais été cause, pour l'avoir mis au monde. Ainsi, je dois bénir l'enfant que Dieu m'a donné. » Cette femme sans ambition faillit deux fois remonter sur le trône. Après la mort du roi, on crut que Henri III épouserait sa belle-sœur, au retour de Pologne, pour reconnaître ses obligations envers l'empereur, qui l'avait protégé en Allemagne, où les princes protestants voulaient lui faire un mauvais parti et l'arrêter dans son voyage. La reine perdit sa fille (Marie-Élisabeth), âgée de cinq ans (2 avril 1578); se trouvant dès lors isolée, au milieu d'une cour divisée et corrompue, elle désira rentrer dans sa patrie : elle se retira à Vienne, près de son frère, l'empereur Rodolphe, qui venait de succéder à son père, Maximilien II. A cette époque, Philippe II, roi d'Espagne, devenu veuf d'Anne d'Autriche, sœur germaine de la reine de France, l'envoya demander en mariage. « Mais Élisabeth s'excusa, dit Brantôme, sur les cendres honorables du roy son mary, qu'elle ne vouloit violer par un second mariage, et sur sa parenté avec Philippe II, qui étoit à la fois son oncle et son beau-frère. » Élisabeth passa le reste de ses jours dans le monastère de Sainte-Claire, qu'elle avait fait bâtir à Vienne. Elle y était l'exemple des religieuses. On lui avait assigné pour son douaire les duchés de Berry et de Bourbonnais ainsi que

(1) Isabeau avait eu douze enfants, dont six garçons. Le coffre ou l'ouvrage extérieur de ce tombeau offrait la statue couchée de la reine, et se voit aujourd'hui dans la crypte de Saint-Denis. Il existe en outre au Musée du Louvre un très-élégant portrait, peint à l'huile sur panneau, qui est regardé comme une effigie des traits d'Isabeau prise sur nature et dans sa jeunesse (n° 592, Inconnus de l'école flamande). *Voy.* aussi Montfaucon, *Monuments de la Monarchie françoise*, t. III, pl. XXV. V. DE V.

(2) On raconte que les fêtes qui eurent lieu à cette occasion furent d'une magnificence presque fabuleuse. Le manteau de velours violet, à fleurs d'or, que portait Élisabeth avait une queue de vingt aunes, et plus de soixante-dix dames étaient toutes vêtues d'étoffes d'argent.

les comtés de Forez et de la Marche. La plus grande partie du revenu qu'elle en tirait était employée en présents et gratifications aux personnes de mérite de ces provinces. Elle ne voulut jamais permettre la vente des offices de judicature, mais les faisait conférer aux plus dignes, s'en rapportant pour l'ordinaire au choix de Busbek (que le traducteur de l'historien De Thou appelle Boësbacq), son agent en France. Élisabeth fit bâtir à Bourges un collége de jésuites. Elle partageait en trois parties ses autres revenus : un tiers pour les pauvres, un tiers pour l'entretien de sa maison, et de l'autre elle dotait de pauvres demoiselles qui ne pouvaient trouver un établissement digne de leur naissance. Elle mourut à Vienne, âgée de trente-huit ans. « Perte certes par trop inestimable, ajoute Brantôme, car elle eût servi encore d'un miroir de vertu aux honnêtes dames de toute la chrétienté. » Jacques De Thou a porté d'elle ce jugement remarquable de concision : *Prisci moris, vel juvenili ætate, fœmina, et tamen familiares spiritus retinens* (1).

Élisabeth entretenait une correspondance suivie avec Marguerite, reine de Navarre, à qui elle avait abandonné la moitié de son douaire, et écrivit deux ouvrages : un de piété : *Sur la parole de Dieu;* un autre d'histoire : *Sur les événements les plus considérables qui arrivèrent en France de son temps*. Elle les envoya au moment de sa mort à Marguerite. On ignore ce que ces ouvrages sont devenus.

A. DE MARTONNE.

Brantôme, *Vie des Dames illustres*, édit. Monmerqué. — J. De Thou, *Historiarum sui temporis Libri* CXXXVII, livres XXXXV et XXXXVIII. — Louis Pinart, secrétaire d'État, *Véritable Discours du mariage du très-haut, très-puissant et très-chrétien roi Charles IX et de la très-excellente et vertueuse princesse madame Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, fait et célébré à Mézières, le* 26 *novembre* 1570; Paris, 1570, in-fol.; réimprimé dans le *Cérémonial de France*, par Théodore Godefroy, Paris, 1649, in-fol., t. II, p. 20. — Papyre-Masson, *Entier Discours des choses qui se sont passées à la réception de la royne et au mariage du roy;* Paris, 1570, 1615, in-8°. — *Sommaire Discours de la vie de la reine Isabelle, fille de l'empereur Maximilien;* Paris, 1592, in-8°. — Fontette et Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. II, IIIe partie, ch. IV, art. 2-3, ch. 7, art. 7, p. 20, 702, 713, 717, 837. — Mme Clary Darlem, *Élisabeth d'Autriche, reine de France;* Paris et Leipzig, 1847, in-8°. — Alfred de Martonne, *Isabelle d'Autriche;* Paris, 1848, in-8°. — Niel, *Iconographie française*. — *Contrat de mariage de Charles IX et d'Élisabeth*, Léonard; t. II, Moeljens, t. II. — *Pièces concernant le règne de Charles IX*, en 37 portefeuilles in-4°, nos 297-333, du recueil de Fontanieu, Bibl. Imp., manusc.

(1) Suivant Mme Clary Darlem, Élisabeth mourut dans son couvent de Notre-Dame-des-Anges. Enterrée, d'après ses ordres, dans le jardin du couvent, elle fut transférée par Joseph II, en 1783, dans le caveau des Habsbourg, à la cathédrale de Saint-Étienne. Son portrait que l'on voit au Louvre est dû à François Clouet, dit Janet: il représente une femme d'une taille moyenne et bien proportionnée, le teint frais et délicat les cheveux blonds, la physionomie calme. Les contemporains la dépeignent comme possédant une douce dignité, une force d'âme contenue, une sensibilité vraie; patiente, bonne et n'offensant qui que ce soit, parlant peu et toujours en espagnol; très-dévote, sans bigoterie, suivant Brantôme, aimant beaucoup son mari, mais sans jalousie, et lui pardonnant ses torts. Il faut lire dans le même auteur, dont le *Discours* sur ce sujet est « un modèle de grâce et de naïveté » (Monmerqué), le récit touchant de la douleur d'Élisabeth à la mort de Charles IX.

IX. *Élisabeth reines de Hongrie.*

ELISABETH *de Pologne*, reine de Hongrie, morte en décembre 1381. Elle était fille de Ladislas Loketek, d'abord duc puis roi de Pologne, et d'Hedwige de Posnanie. Elle épousa, en 1319, Charobert d'Anjou-Sicile, roi de Hongrie, qui était déjà veuf de Marie de Pologne et de Béatrix de Luxembourg. Élisabeth se fit remarquer par sa piété et sa bonté; cependant, elle faillit périr victime d'un affreux attentat. Un seigneur hongrois, Félicien Zachaz, ayant formé le dessein de massacrer la famille royale de Hongrie, pénétra dans le château de Vicegrad, se jeta le sabre à la main sur le roi, qu'il frappa à l'épaule, puis sur Élisabeth, à laquelle il abattit quatre doigts. Les gouverneurs préservèrent les quatre jeunes princes, et un officier de la reine tua l'assassin. Après la mort de son mari, en 1340, Élisabeth gouverna quelque temps les royaumes de Hongrie et de Pologne, sous le nom de Louis Ier, dit *le Grand*, son fils, âgé seulement de seize ans lors de son avénement au trône.

Istuanf, *Historia Rerum Hungaricarum*, lib. XIII et XIV. — Neugebaver, *De Rebus Poloniæ*, lib. VII. — Bonfinl, *Ungarische Chronic*. — Dlugosz, *Hist. Polonica*.

ÉLISABETH *de Bosnie*, reine de Hongrie et de Pologne, noyée le 16 janvier 1387. Elle était fille d'Étienne, ban de Bosnie, et épousa à Cracovie, en mars 1363, Louis dit *le Grand*, roi de Hongrie et de Pologne. Après la mort de Louis, en 1382, sa fille aînée, Marie, fut couronnée et la régence décernée à la reine Élisabeth. Le palatin Nicolas de Gara s'empara de l'esprit des princesses, gouverna sous leur nom, et par ses mesures tyranniques excita les murmures des Hongrois. En 1385, Charles de Durazzo, dit *le Petit*, prince napolitain, de la famille du feu roi, attiré par les mécontents, arrive à Bude, se saisit du gouvernement, sous prétexte de rétablir l'ordre, et se fait couronner roi de Hongrie dans Albe Royale, le 31 décembre. Les deux reines opposèrent la violence à la fausseté, et le 6 février suivant Charles et ses partisans furent massacrés par Nicolas de Gara, en présence et du consentement d'Élisabeth. Le sort des princesses avait excité la pitié lorsqu'elles avaient été dépouillées de leurs droits; mais ce fût avec une indignation générale qu'on leur vit recouvrer la royauté par une atroce perfidie. En décembre 1386, Jean de Horwath, ban de Croatie et partisan des Napolitains, profita d'un voyage que les deux reines faisaient en compagnie de Gara pour leur tendre une embuscade. Après avoir dispersé leur escorte, il fit d'abord trancher la tête au ministre favori, puis jeter la reine Élisabeth dans une rivière : toutes les femmes de sa suite furent abandonnées aux outrages des Croates, et

la jeune reine Marie, qui seule, dit-on, ne fut pas violée, fut enfermée au château de Brupa. Quelque temps après, elle vengea la mort de sa mère, et fit périr Horwath et ses complices dans les plus cruelles tortures. A. de L.

Jo. Lucius, *De Regno Dalmatiæ et Croatiæ*, lib. V, cap. II. — Isluanf, *Historia Rerum Hungaricarum*, III, 404. — Joh. de Thwrocz, *Historia Caroli Parvi*, cap. III, 204 à 214. — Joh. de Kikullew, *Chronic. Hungaror.*, I, cap. LV. — Bonfinius, *Ungarische Chronic.*

ÉLISABETH *de Pologne*, reine de Hongrie et de Transylvanie, née en 1518, morte le 20 septembre 1558. Elle était fille de Sigismond Ier, roi de Pologne, et de Bonne Sforce. Elle épousa, en 1539, Jean Zapolski, voïvode de Transylvanie et roi de Hongrie. Élisabeth accoucha le 10 juillet 1540 d'un fils, nommé par les historiens Jean-Sigismond, quoiqu'il eût reçu au baptême le nom d'Étienne, et perdit onze jours après son mari. Elle était disposée à céder la Hongrie à Ferdinand Ier, archiduc d'Autriche; Georges Martinusius, évêque de Waradin et régent du royaume, s'y opposa : il implora les secours du sultan Soliman pour résister aux Autrichiens. Jean-Sigismond fut couronné sur les fonts de baptême, sous la tutelle de sa mère; mais le 30 juillet suivant Soliman ordonna à Élisabeth de se retirer en Transylvanie avec son fils, et s'empara de la majeure partie de la Hongrie. En 1551, Élisabeth, se voyant près de succomber ou sous la puissance de la maison d'Autriche ou sous celle du sultan, lassée d'ailleurs des fréquentes altercations que suscitait la fierté insolente de Martinusius, se détermina à échanger avec Ferdinand la Transylvanie pour les principautés de Ratibor et d'Oppeln en Silésie. Le traité passé, la reine et son fils se retirèrent à Cassovie; mais Ferdinand refusa de leur livrer les territoires promis. En 1554 les Transylvains rappelèrent Élisabeth, et avec l'aide des Turcs chassèrent Ferdinand et les Autrichiens. Élisabeth mourut à l'âge de quarante ans. Les historiens présentent cette princesse comme un modèle de résignation et de courage.

Istuanf, *Historia Rerum Hungaricarum*, lib. XIII. — Neugebaver, *De Rebus Poloniæ*, liv. VII.

X. *Élisabeth duchesse de Lorraine.*

* **ÉLISABETH-CHARLOTTE** *d'Orléans*, duchesse de Lorraine et princesse de Commercy, née le 13 septembre 1676, morte à Commercy, le 24 décembre 1744. Elle portait le nom de *Mademoiselle de Chartres*, et était fille de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et de Charlotte-Élisabeth, connue sous le titre de *princesse palatine*. Le 13 octobre 1698 elle épousa, par procuration, à Fontainebleau, Léopold, duc de Lorraine, dont elle eut treize enfants; l'aîné, François-Étienne, épousa Marie-Thérèse d'Autriche, et devint plus tard empereur d'Allemagne. Élisabeth-Charlotte, devenue veuve le 27 mars 1729, dut se charger de la régence dans des circonstances très-difficiles, et en l'absence de son fils; elle s'en tira avec adresse. En 1736, lors de la cession de la Lorraine au roi titulaire de Pologne, Stanislas Leczinski, elle prit le titre de princesse souveraine de Commercy. C'était une femme d'esprit et de résolution. Sa bienfaisance la fit sincèrement regretter de ses sujets.

Chronologie historique des Ducs de Lorraine, dans l'*Art de vérifier les dates*, XIII, 424.

XI. *Élisabeth duchesse de Milan.*

* **ÉLISABETH** ou **ISABELLE** *de France*, duchesse de Milan, née à Vincennes, en 1348, morte le 11 septembre 1372. Elle était fille de Jean II, dit *le Bon*, roi de France, et de Bonne de Luxembourg. Elle épousa, en 1360, Jean-Galéas Visconti, prince milanais. Galéas acheta la princesse moyennant six cent mille florins, dont le monarque français avait besoin pour solder sa rançon. Élisabeth apporta en dot le comté de Vertus (Champagne); son mari prit le nom de ce domaine, et le porta jusqu'à la mort de son père, auquel il succéda dans la seigneurie de Milan. Élisabeth mourut à vingt-quatre ans, et fut enterrée dans l'église Saint-François de Pavie.

Trunci, *Annales*. — Muratori, *Ann.*, IX, 9. — Corio, *Storia Milan*. — Le père Anselme, *Hist. généalog.*

XII. *Élisabeth reine de Navarre.*

* **ÉLISABETH** ou **ISABELLE** *de France*, reine de Navarre, née le 2 mars 1241, morte à Hières (Provence), le 27 avril 1271. Elle était fille de saint Louis, roi de France, et de Marguerite de Provence. Elle épousa à Melun, en avril 1255, Thibaud II, dit *le Jeune*, comte de Champagne et roi de Navarre. Cette union fut contractée par les soins du sire de Joinville; mais elle ne fut pas heureuse. En 1270, Thibaud et sa femme suivirent saint Louis en Afrique. Après la mort de ce monarque, ils revinrent en Europe; mais ils emportaient les germes de la contagion qui avait moissonné un si grand nombre de Français. Thibaud II mourut à Trapani (Sicile), le 5 décembre 1270, et Élisabeth succomba trois mois après en débarquant en Provence. Ils n'avaient pas d'enfants.

Joinville, *Chronique*, 139. — Le père Anselme, *Hist. généalogique*. — Sismondi, *Hist. des Français*, VIII, 8-217.

XIII. *Élisabeth gouvernante des Pays-Bas.*

* **ÉLISABETH** ou **ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE** *d'Autriche*, infante d'Espagne, duchesse de Brabant et comtesse de Flandre, née en 1566, morte à Bruxelles, le 1er décembre 1633. Elle était fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France. Son père, qui l'aimait tendrement, lui transporta, le 8 mai 1598, la souveraineté des Pays-Bas, du comté de Charolais et de la Franche-Comté, et annonça en même temps son mariage avec le cardinal-archiduc Albert VI, qui venait de quitter l'état ecclésiastique. L'infante associa aussitôt son futur époux au gouvernement des Pays-Bas. Mais Philippe réserva aux rois d'Espagne la suzeraineté de ces provinces. Le mariage de l'infante Isabelle se consomma à

Valence, le 18 avril 1599. Le règne de cette princesse ne fut qu'un long combat contre les Hollandais. Elle montra dans ses actes beaucoup de douceur et de piété, et mourut sans enfants.

Van Meteren, *Historia Rerum in Belgio*. — Bentivoglio, *Della Guerra di Flandra*. — Cerisier, *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, IV, 491. — La Neuville, *Histoire de Hollande*; I, 27.

XIV. *Élisabeth reine de Pologne.*

***ÉLISABETH** *d'Autriche*, reine de Pologne, morte à Wilna, en 1545. Elle était fille de Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne, et d'Anne Jagellon de Hongrie. Elle épousa, le 21 avril 1543, Sigismond II, dit *Auguste*, roi désigné de Pologne, et mourut sans postérité.

Chronologie historique des empereurs d'Occident et des Rois de Pologne, dans l'*Art de vérifier les dates*, VII, 382, et VIII, 120.

XV. *Élisabeth reines de Portugal.*

ÉLISABETH ou **IZABEL** *d'Aragon* (Sainte), reine de Portugal, née en 1271, morte à Estremos, le 4 juillet 1336. Elle était fille de Pierre III, roi d'Aragon, et de Constance de Souabe. Elle épousa (à peine âgée de douze ans), en 1282, Denis dit *le Libéral*, roi de Portugal. Cette princesse fut aussi distinguée par sa beauté que par sa sagesse. Elle sut acquérir un grand crédit sur l'esprit de son époux, et contribua beaucoup à maintenir la bonne intelligence entre les rois d'Aragon, de Castille et de Portugal. Elle obtint, en 1300, la grâce de son beau-frère don Affonso, révolté contre Denis et cerné dans Port-Alègre. En 1317 elle eut aussi à s'entremettre en faveur de son propre fils, l'infant Alfonse, qui avait pris les armes contre son père, et trois fois elle réussit à réconcilier Denis avec ce fils. Après la mort de son mari, arrivée en 1325, Élisabeth prit l'habit de Sainte-Claire, et fonda le monastère des Clarisses de Coïmbre, où elle mourut. Le pape Urbain VIII la canonisa le 25 mai 1625. L'Église l'honore le 8 juillet.

Perpiniani, *De Vita et moribus B. Elisabetæ Lusitanæ*. — Hilarion de Coste, *Éloges des Dames illustres*. — Sponde, *Annales*, année 1625, nº 10. — Zurita, *Anales de Aragon*. — Don Jose Barboza, *Catalogo das Rainhas de Portugal*. — Duarte Nunnez de Léon, *Chronicas dos Reis de Portugal*. — Brandão, *Monarchia Lusitana*. — Vasconcellos, *Anacephaleosis*. — Ferreras, *Historia de España*, IV, 162. — Le Quien, *Histoire générale de Portugal*, I, 154. — La Clède, *Histoire générale de Portugal*. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Prud'homme père, *Biographie des Femmes célèbres*, II.

* **ÉLISABETH** ou **IZABEL** *de Portugal*, reine de Portugal, morte à Evora, le 2 décembre 1455. Elle était fille de don Pèdre, duc de Coïmbre et régent de Portugal. Elle épousa, en 1447, son cousin Alfonse V, dit *l'Africain*, roi de Portugal. En 1449, elle eut la douleur de voir son père forcé de prendre les armes contre son mari et périr sous les murs de Lisbonne. Elle mourut jeune encore, après une courte maladie; et l'on soupçonna que sa mort avait été hâtée par le poison. On en accuse les ennemis de son père, qui craignaient qu'après avoir fait réhabiliter la mémoire de don Pèdre, Élisabeth ne voulût tirer vengeance des outrages dont il avait été l'objet. La nation portugaise témoigna l'amour qu'elle portait à cette princesse par un deuil universel et par les malédictions dont elle chargea les auteurs de sa mort. Le roi fut tellement affligé de cette perte, qu'il renonça dès lors à tout commerce avec les femmes. Élisabeth laissa deux enfants, Jean II, dit *le Parfait*, qui succéda à son père, et Jeanne, qui se fit religieuse.

La Clède, *Histoire générale du Portugal*, liv. XII et XIII.— Ferreras, *Historia de España*, VII, 26. — Faria y Sousa, *Epitome Historiæ Portug.*

XVI. *Élisabeth reine de Prusse.*

ÉLISABETH CHRISTINE, reine de Prusse; femme du roi Frédéric II, naquit à Brunswick, en 1715, et mourut à Schœnhausen, en 1797. Elle était fille du duc Ferdinand-Albert de Brunswick-Wolfenbüttel. Mariée à Frédéric, qui l'épousa contre son gré et contraint par son père, en 1733, elle vécut séparée de ce prince jusqu'en 1740. Frédéric estimait néanmoins le caractère et les qualités d'Élisabeth-Christine. Il lui donna le château de Schœnhausen pour résidence, et à sa mort il disposa en faveur de cette princesse d'une rente annuelle de 10,000 thalers, qui constituaient son douaire. Frédéric motiva ce legs sur ce que « Élisabeth ne lui avait jamais causé le moindre mécontentement et que son incorruptible vertu était digne d'amour et de considération ». Cet éloge n'avait rien d'excessif : la moitié des revenus d'Élisabeth-Christine était employée en bonnes œuvres. Elle s'occupait aussi de littérature, et écrivit en allemand plusieurs ouvrages, qu'elle traduisit en français sous les titres suivants : *Méditation à l'occasion du renouvellement de l'année, sur les soins que la Providence a pour les humains*, etc.; Berlin, 1777; —*Réflexions pour tous les jours de la semaine*; Berlin, même date; — *Réflexions sur l'état des affaires publiques en* 1778, *adressées aux personnes craintives*; Berlin, 1778; — *La sage Révolution*; Berlin, 1779.

Preuss, *Lebensgesch Friedrich's d. Gr.* — Paganel, *Hist. de Frédéric le Grand.*

XVII. *Élisabeth impératrices de Russie.*

ÉLISABETH PETROWNA, impératrice de Russie, née le 5 septembre 1709, morte le 29 décembre 1761 (9 janvier 1762 du calendrier grégorien). Elle était fille de Pierre Ier, dit *le Grand*, et de Catherine Ire. Après avoir porté une loi qui autorisait les souverains russes à se choisir un successeur, et après avoir fait taire la voix de la nature devant la politique en immolant le prince Alexis, Pierre Ier légua le trône à sa femme, Catherine Ire. Celle-ci établit dans son testament l'ordre de succession de la manière suivante : le fils du malheureux Alexis, le tsarévitch Pierre, y était désigné pour son héritier immédiat; après lui devaient régner les deux filles qu'elle avait eues de l'empereur avant son

mariage, Anne, mariée au duc de Holstein, et Élisabeth ; puis d'autres princes et princesses étaient appelés à la couronne. Mais les intrigues de la famille Dolgorouki (*voy.* ce nom) en décidèrent autrement. Après la mort de Pierre II (1730), le trône passa à la fille du frère aîné de Pierre le Grand, Anne (*voy.* ce nom), duchesse de Courlande. Celle-ci choisit pour son héritier Ivan, fils de sa nièce, Anne, mariée à Antoine Ulrich, duc de Brunswick. Cet enfant n'ayant que quelques mois à la mort de sa grand'-tante (1740), la régence de l'empire fut confiée, en vertu des dernières volontés de l'impératrice Anne, à son favori Biren (*voy.* ce nom), habitué pendant son règne à tenir les rênes du gouvernement. Mais bientôt la mère d'Ivan médita de secouer le joug de Biren et de se faire proclamer régente et même tsarine. La présence d'Élisabeth la gênait. Cette dernière était d'autant plus chère aux Russes que ses habitudes nonchalantes et voluptueuses la portaient à préférer les anciennes coutumes de son pays à l'austérité que Pierre le Grand y avait voulu introduire. Répétant souvent que l'amour était pour elle le bien suprême, elle s'était déjà refusée à plusieurs alliances conseillées par la politique. Sous Pierre Ier, il avait été question d'un mariage avec Louis XV ; elle fut ensuite fiancée à Charles-Auguste, duc de Sleswick et Holstein, qui mourut avant l'accomplissement du mariage. Sous Pierre II, elle fut recherchée par le margrave d'Anspach, en 1741 par le roi de Perse Kouli-Khan ; enfin, la régente lui fit proposer un mariage avec le duc de Brunswick, son beau-frère, et sur son refus, lui fit insinuer de prendre le voile. Ainsi avertie qu'on voulait se défaire d'elle, Élisabeth prêta l'oreille aux suggestions de ses nombreux adorateurs. Le plus favorisé d'entre eux, à cette époque (1741), était Lestocq (*voy.* ce nom), son chirurgien, né en Hanovre, mais d'origine française. Lestocq s'occupa à lui former un parti qui pût la servir à tout événement et au besoin faire valoir ses droits à la couronne. Il fut secondé par le marquis de La Chétardie, ambassadeur de France. Le cabinet de Versailles, dans le but d'enlever à Marie-Thérèse un appui éventuel, avait enjoint à son envoyé de ne laisser échapper aucune occasion de susciter des embarras à la Russie ; aussi alla-t-il jusqu'à fournir à la princesse Élisabeth l'argent nécessaire à toute intrigue de ce genre, et l'engagea-t-il dans une correspondance secrète avec la Suède, tendant à amener la guerre dans sa patrie, guerre qui selon lui devait protéger ses desseins. Cependant les fréquentes entrevues du médecin de la tsarine avec La Chétardie attirèrent l'attention. On ne remarquait pas moins les prévenances d'Élisabeth pour les officiers de tous grades, même pour les soldats. Mais Élisabeth avait trente ans, et paraissait n'avoir que les préoccupations de son âge et de son sexe. La régente, avertie de toutes parts, se reposait sur cette légèreté de sa parente, qui y joignait une dévotion pusillanime. De nouveaux avertissements troublèrent enfin cette confiance. Le 4 décembre 1741 la mère de l'empereur fit mander la princesse auprès d'elle, lui apprit tout ce dont elle était instruite ; et pour mieux la contraindre à un aveu sincère, elle lui déclara que Lestocq allait être arrêté, et qu'ainsi la vérité serait bientôt connue. Élisabeth fondit en larmes ; elle protesta de son innocence, et parut satisfaite d'une arrestation qui devait mettre sa conduite hors de toute atteinte. La régente pleura aussi d'avoir pu un instant ajouter foi à d'indignes rapports, en demanda pardon à sa cousine, et s'endormit dans la sécurité, tandis que Lestocq, instruit de tout, courait chez la princesse pour la presser d'agir. Élisabeth hésite encore ; elle veut différer jusqu'au 6 janvier 1742, jour de la bénédiction des eaux, cérémonie pompeusement célébrée en Russie, et dont la célébration lui paraissait favorable à ses projets. On n'était encore qu'au 5 décembre, et la régente attendait le 18, jour anniversaire de sa naissance, pour se faire proclamer impératrice ; les régiments sur lesquels Élisabeth comptait le plus avaient déjà reçu l'ordre de joindre l'armée de Wybourg. Tout rendait le moment décisif : la princesse passa la nuit dans la plus grande agitation. Le lendemain matin, Lestocq lui fit remettre une carte sur laquelle il avait dessiné d'un côté une femme assise sur un trône de fleurs, et de l'autre la roue, les tortures et un malheureux livré aux horreurs des plus grands supplices. « *L'un pour vous aujourd'hui*, lisait-on au bas, *ou l'autre demain pour moi !* » Dès lors tout fut décidé et arrêté pour le soir même. Élisabeth passa la journée en prières ; elle promit à Dieu, en cas de réussite, de transmettre la couronne à son neveu, fils de sa sœur aînée, et par conséquent le plus direct héritier du trône de Pierre Ier ; elle fit vœu de ne jamais signer un décret de mort et de conserver intact l'empire de son père. Malgré toutes ces résolutions, elle ne trouvait pas assez de courage pour commencer son œuvre. Le serment de fidélité qu'elle avait prêté au jeune Ivan était toujours présent à sa pensée. En entrant à minuit chez elle, Lestocq la trouva à moitié déshabillée, prête à se mettre au lit et à renoncer à tout. Il lui jeta un manteau d'hermine sur les épaules, et accompagné de Vorontsof, le seul Russe de distinction qui voulut prendre une part active à cette révolution, il l'entraîna à la caserne du régiment de Préobrajenski. Élisabeth s'y présenta dans cet attrayant désordre ; elle harangue la troupe.... A son grand étonnement elle voit de l'hésitation.... Elle croit qu'il faut des promesses, et s'engage, en manière de récompense, à livrer les étrangers qui depuis Pierre le Grand étaient en possession des places les plus éminentes et les plus lucratives et s'étaient par là rendus odieux aux Russes. Une seule compagnie se joint à elle : ce sont de vieux soldats de Pierre le Grand ; ils offrent

à la fille le culte qu'ils ont voué au père; mais leur nombre est peu rassurant. Cependant le grand pas est fait; il n'y a plus à reculer. Élisabeth reçoit leur serment, et à la tête de cette poignée de conjurés, se rend au palais impérial. Elle fait crever la caisse du tambour qui veut battre l'alarme, envoie une partie des siens s'emparer de la régente, du duc son mari et d'autres personnages importants, qui tous furent surpris dans leur lit et faits prisonniers, et se rend avec les autres dans la chambre du petit Ivan. Effrayé d'abord dans son berceau par le bruit des armes, cet empereur de quinze mois, habitué à se voir baiser la main à son réveil, la tend à Élisabeth avec la grâce de son âge. Celle-ci avait saisi l'enfant dans ses bras pour le remettre aux soldats impatients; mais, désarmée par ce sourire de l'innocence, elle le confie à la nourrice, et donne ordre de le protéger. C'est ainsi que, le 6 décembre 1741, commença le règne d'Élisabeth, surnommée dès lors *la Clémente*. Cette clémence fut trop incomplète. Après avoir promis de renvoyer en Allemagne les prisonniers, la nouvelle impératrice les fit arrêter à Riga. Traînés ensuite de prison en prison, le duc et la duchesse de Brunswick, d'abord réunis, puis séparés de leur fils, moururent sans avoir vu luire le jour de la délivrance, non plus qu'Ivan, qui eut le malheur de survivre à sa mère.

Élisabeth annula tout ce qui avait été fait pendant la régence, et s'occupa de rétablir les institutions de son père; elle rendit au sénat son ancienne autorité, et c'est par une commission composée de sénateurs qu'elle fit juger les nombreux étrangers de distinction, tels que les Ostermann, Munnich, Lœwenwolde, etc., dont la soldatesque qui l'avait élevée au trône demandait les dépouilles. Tous furent condamnés, les uns à être écartelés, d'autres à la roue ou au knout indéfini; mais Élisabeth commua ces peines en une détention perpétuelle. Conduits au fond de la Sibérie, ces malheureux eurent à endurer tout ce qu'une haine longtemps comprimée put inventer de tourments, sans pouvoir s'y soustraire en mettant un terme à cette vie de tortures, don funeste de la souveraine, qui, par un oukase, l'avait rendue sacrée, et qu'on surveillait soigneusement. C'est ainsi que la tsarine gâtait ce que les bons mouvements de son cœur lui avaient dicté; et son règne paraît souvent livré aux deux génies du bien et du mal. Elle abolit tout à fait la peine de mort; mais si les échafauds n'étaient plus teints de sang, jamais autant de pleurs n'avaient arrosé les cachots; jamais l'inquisition d'État, appelée *la chancellerie secrète*, n'avait déployé une activité aussi terrible. Quoique aimant la paix, Élisabeth amena dans son pays deux guerres tout à fait inutiles et provoquées sans aucun motif plausible. Elle se reprocha celle qu'elle eut à soutenir contre les Suédois, au commencement de son règne; et pour la faire cesser, elle leur fit offrir des indemnités en argent. La Suède tenait à ravoir la Finlande et Wybourg. L'impératrice déclara qu'elle n'abandonnerait pas un pouce de terrain des conquêtes de son père, et les hostilités continuèrent. Cette campagne, conduite par le maréchal Lascy, fut glorieuse pour la Russie; elle finit à son avantage, en 1743 (7 août), par la paix d'Abo.

La guerre durait encore lorsque se forma à la cour même une conspiration, dont le but était le rétablissement d'Ivan. C'est le marquis de Botta, envoyé de la reine de Hongrie à Berlin, et auparavant ministre de cette princesse à Pétersbourg, qui en avait conçu la première idée et en dirigeait de loin les ressorts cachés. Plusieurs femmes, parentes ou amies de personnages exilés au commencement de ce règne, étaient du nombre des conjurés; aussi jamais conspiration ne fut conduite avec plus d'imprudence. Bientôt découverts, les coupables furent condamnés au knout, eurent la langue coupée et furent ensuite conduits en Sibérie. La vanité féminine ne fut pas étrangère, dit-on, à cette vengeance si terrible, et la plus belle d'entre les conjurées, la séduisante Lapoukhine, fut la plus maltraitée. Son crime fut moins, à ce qu'il paraît, la part qu'elle avait prise à la conjuration que la liberté avec laquelle elle s'était exprimée au sujet des mœurs de l'impératrice.

Élisabeth appela bientôt auprès d'elle son neveu, le jeune duc de Holstein, connu depuis sous le nom de Pierre III. Elle lui fit embrasser le rit grec, le proclama grand-duc, son héritier présomptif, et refusa en son nom la couronne de Suède, qui venait de lui être offerte. L'année suivante (1744), elle fit venir la princesse d'Anhalt-Zerbst, qu'elle lui donna pour femme. La fiancée du grand duc, en entrant dans la religion grecque, changea ses prénoms de Sophie-Auguste en celui de Catherine Alexïevna (*voy.* ce nom); ce fut elle que Voltaire appela depuis Catherine *le Grand*.

Élisabeth se crut si consciencieusement engagée envers Pierre, qu'elle tint soigneusement caché un mariage qu'elle contracta à peu près à cette époque avec Razoumofski (*voy.* ce nom), simple cosaque et musicien de sa chapelle, dont la voix et la beauté l'avaient charmée. Par une de ces contradictions qui distinguent ce règne, pendant que le mariage de l'impératrice était un secret, elle avait une foule d'amants déclarés. A Lestocq, qui finit par être exilé, et à plusieurs autres, succéda un de ses pages, Ivan Chouvalof (*voy.* ce nom), qui abandonna à Pierre Chouvalof, son parent, les usufruits de ses faveurs. Bientôt l'influence de Pierre Chouvalof devint immense; ses vexations furent sans exemple, son luxe sans pareil. Lui et Bestoujef (*voy.* ce nom), premier ministre, se saisirent d'un pouvoir dont l'indolence d'Élisabeth semblait trouver le joug trop pesant. Leur influence fut si désastreuse que, malgré le culte d'Élisabeth pour son père

et pour tout ce qu'il avait fait, beaucoup d'historiens envisagent le règne de cette princesse comme une vraie contre-révolution opérée en opposition au système civilisateur de Pierre. Élisabeth était Russe dans l'âme; mais quoique son luxe oriental, sa dévotion outrée, ses galanteries l'aient portée, sans qu'elle s'en soit doutée, à la protection des anciennes mœurs, et que ces mœurs, en reprenant leur empire, aient miné l'œuvre de son père, il faut reconnaître qu'elle protégea les arts et les belles-lettres. Peu instruite, mais pourtant plus soigneusement élevée que ne l'avaient été jusque alors les princesses de Russie, malgré sa difficulté à écrire, elle se mit en correspondance avec Voltaire, et lui fournit les matériaux pour l'histoire de son père. Moscou lui doit son université et Pétersbourg son Académie des Beaux-Arts. Son favori Ivan Chouvalof encouragea les jeunes talents; et c'est sous le règne d'Élisabeth que parurent les premières compositions russes de quelque mérite. Malgré sa répugnance pour les soins de la politique, l'alliance de son empire fut recherchée en Europe; son influence en Pologne se maintint, et s'y fortifia même. Elle disposa à son gré du duché de Courlande, qui dès lors devint comme une annexe de la Russie. Sa piété la servit aussi. Le synode mit une sorte d'enthousiasme à reconnaître en elle le chef suprême de la religion. Cependant, une pénible pensée préoccupait Élisabeth. On était en 1754 ; dix ans s'étaient écoulés depuis le mariage de l'héritier du trône, et ce mariage restait stérile. La grande-duchesse, jeune et belle, désolait sa tante par sa fidélité conjugale. Élisabeth ne vit plus d'autre moyen que de lui manifester clairement ses inquiétudes pour l'avenir de l'empire. Bestoujef fut chargé de cette mission délicate. Peu de temps après l'on ne s'entretint à la cour que de l'intimité du chambellan Soltikof avec la grande-duchesse, dont la grossesse fut officiellement annoncée. Soltikof fut aussitôt éloigné; mais le tsarévitch ne pardonna pas à Élisabeth cette turpitude politique, et il songea à se venger. N'ignorant pas qu'elle avait gardé rancune contre le roi de Prusse de la conjuration de Botta, tramée dans Berlin même, il se déclara plus que jamais admirateur de Frédéric le Grand, et se lia secrètement avec lui, pendant que Bestoujef, vendu à l'Angleterre, et Pierre Chouvalof, passionné pour la guerre, et soutenant que c'était un état naturel de la Russie, faisaient tous leurs efforts pour déterminer leur souveraine à rompre avec la Prusse. La tsarine résista : l'horreur de répandre le sang de ses sujets la retenait. Bestoujef lui persuada qu'il suffirait de faire avancer ses armées, que Chouvalof avait mises sur un pied formidable, pour imposer à Frédéric; que cette démonstration hostile contribuerait à hâter la pacification générale. Enfin, pour porter le coup décisif, il lui raconta les railleries que le roi de Prusse se permettait, disait-il, sur sa personne. Alors la guerre fut résolue. Les lettres du roi de France pour détourner Élisabeth de ce dessein restèrent sans réponse; La Chétardie s'appuya vainement sur d'anciens services, il fut expulsé sous escorte hors des frontières. Les troupes russes entrèrent en Livonie. Dans l'intervalle, les intérêts coloniaux de la France et de l'Angleterre mettaient l'Europe en feu ; tout le précédent système des alliances se trouvait bouleversé, tous les rapports de la politique étaient changés. La Prusse s'unit à la Grande-Bretagne. L'intrigue de Bestoujef devint inutile. Le ministre russe se montra aussi opposé à la guerre qu'il s'était montré ardent à la provoquer; mais la tsarine n'écouta plus que sa haine contre Frédéric II. Bestoujef fut exilé. Vorontsof, son successeur, parut jaloux de voir sa patrie jouer un rôle dans cette grande mêlée des nations européennes.

La Russie prit ainsi part à la guerre de Sept Ans; son armée y cueillit quelques lauriers. Si elle ne sut pas toujours vaincre, elle sut toujours résister, d'abord sous le commandement du maréchal Apraxine, puis sous Fermer, Soltikof, Tottleben et Boutourline, qui se succédèrent d'année en année depuis 1756 jusqu'en 1761. Les succès variés qu'ils obtenaient, sans apporter aucun avantage réel, faisaient verser beaucoup de sang. Aussi l'impératrice n'opposait à l'adulation des courtisans sur la prétendue gloire de ses armes, que des expressions d'humanité. Elle pleurait à chaque récit de quelque succès, et en signant de nouveaux ordres pour continuer les hostilités elle pleurait encore. Cette guerre traînait en longueur. Les généraux, voyant la santé de la tsarine décliner sensiblement, n'osaient plus tirer parti de leurs avantages, de peur de déplaire à celui qui allait bientôt la remplacer. La mort de l'impératrice mit enfin un terme à la guerre, et tout changea de face.

Élisabeth régna vingt ans. Des vieillards blanchis dans les cachots et des jeunes gens qui, après sa mort, voyaient la lumière pour la première fois de leur vie, commencée sous les verroux, protestèrent contre le surnom de *Clémente* qu'on lui avait donné. Elle fut cependant, assure-t-on, douce et humaine. Dévote et superstitieuse à l'excès, il lui arriva de refuser la signature d'un traité parce qu'une guêpe qu'elle croyait de mauvais augure s'était posée sur sa plume. Sa manière de vivre était bizarre. Depuis la nuit où elle détrôna Ivan, les ténèbres lui inspiraient une si grande terreur, qu'elle ne pouvait dormir que le jour. Ainsi sa journée se trouvait presque entièrement prise par son sommeil et sa toilette, qu'elle aimait outre mesure. Son règne ne fut cependant pas sans gloire pour la Russie. [Mme L. DE RAUTENSTRAUCH-GIEDROYC, dans l'*Encycl. des Gens du M.*]

Leclerc, *Histoire de la Russie moderne.* — Chappe d'Auteroche, *Voyage en Sibérie.* — Manstein, *Mémoires.* — Esneaux et Chennechot, *Hist. phil. et pol. de Russie.* — Coxe, *Travels in Russia.*

ÉLISABETH ALEXIEVNA, impératrice de Russie, née le 24 janvier 1779, morte à Béleff, le 4-16 mai 1826. Elle était fille de Charles-Frédéric, margrave de Bade-Dourlach, et de Charlotte-Louise de Hesse-Darmstadt. Appelée à la cour de Saint-Pétersbourg en 1793, et choisie par l'impératrice Catherine II pour épouser le grand-duc Alexandre Paulovitch, alors âgé de seize ans, elle dut embrasser la communion grecque et changer ses noms de *Louise-Marie-Auguste* contre ceux d'*Élisabeth-Alexievna*. Malgré la jeunesse des deux époux, le mariage fut célébré le 9 octobre 1793. Deux filles, mortes en bas âge, furent les seuls fruits de cet hymen. Élisabeth, remarquable par sa beauté, joignait à un esprit cultivé une grande bienveillance. Elle n'affecta jamais un rôle politique, et ses nombreux bienfaits la firent justement aimer de ses sujets. L'Institut patriotique destiné aux jeunes orphelines filles de militaires russes lui doit sa fondation. Vers 1825 elle sentit sa santé fortement ébranlée; ses médecins lui conseillèrent un climat plus doux que celui de Saint-Pétersbourg, et un voyage sur les rivages de la mer Noire fut résolu. Taganrok lui fut assigné pour séjour. L'empereur Alexandre vint l'y rejoindre quelque temps après; mais, par une fatalité étrange, lui-même fut tout à coup atteint d'une maladie mortelle, et succomba le 1er décembre 1825. Élisabeth lui survécut peu; partie de Taganrok pour rejoindre l'impératrice mère, qui devait l'attendre à Kalouga, elle mourut en route.

E.-G. Brœcker, *Alexander der Gesetzgeber*, Riga, 1827, in-4°. — Comtesse de Choiseul-Gouffier, *Mémoires historiques sur l'empereur Alexandre et la cour de Russie*. — A. Égron, *Vie d'Alexandre Ier*, etc.; Paris, 1826, in-8°. — H.-L. Empeytaz, *Notice sur Alexandre Ier*, etc.; Genève, 1828, in-8°. — Rabbe, *Histoire d'Alexandre Ier*, etc.; Paris, 1826, 2 vol. in-8°. — J. Esneaux et Chennechot, *Histoire philosophique et politique de Russie*, etc., V, 499-502. — Choppin, *Russie*, dans l'*Univers pittoresque*, 520.

XVIII. *Élisabeth landgravine de Thuringe.*

ÉLISABETH (Sainte) *de Hongrie*, landgravine de Thuringe, née à Presbourg, en 1207, morte à Marbourg, en 1231. Elle était fille d'André II, roi de Hongrie, et de Gertrude, sœur de sainte Hedwige et de la célèbre Agnès de Méranie. Dès sa plus tendre enfance, Élisabeth donna des marques d'une piété si extraordinaire, qu'à l'âge de quatre ans on la regardait déjà comme une prédestinée. En ce temps-là vivait le bon duc Herman, landgrave de Thuringe, prince de Hesse et de Saxe. Émerveillé des récits qu'il entendait faire des bonnes qualités de cette jeune princesse, et d'ailleurs excité dans son dessein par une prédiction du fameux ménestrel Klingsor, le landgrave envoya demander au roi de Hongrie la main de sa fille Élisabeth pour l'aîné de ses fils, Louis, alors âgé de onze ans. André la lui accorda sans hésitation; et comme c'était jadis la coutume, dans les maisons souveraines, lorsqu'on fiançait des enfants en bas âge, d'envoyer l'*accordée* dans la famille de son futur époux, pour y être élevée et y demeurer jusqu'à la célébration du mariage, Élisabeth fut immédiatement remise à une dame de haute naissance, nommée Berthe, qui accompagnait le sire Gauthier de Varila, grand-échanson et ambassadeur du landgrave. On emporta l'enfant vêtue d'une robe d'étoffe d'or dans un berceau d'argent ciselé. Les ambassadeurs du duc Herman reçurent en même temps la dot de la fille du roi de Hongrie; elle consistait en une grande quantité de pierreries et de vaisselle d'or, et mille marcs d'argent. Aussitôt après l'arrivée d'Élisabeth à la cour de Thuringe, qui résidait au château de Wartbourg, eut lieu la cérémonie de ses fiançailles avec le jeune Louis: en attendant qu'ils devinssent époux, les deux enfants se regardèrent et s'aimèrent comme frère et sœur. Le landgrave se prit d'une grande tendresse pour sa bru, que les années, en s'écoulant, embellissaient et sanctifiaient de plus en plus. Mais la duchesse Sophie, épouse d'Herman, ne voyait pas Élisabeth avec des yeux aussi affectueux. Le plaisir suprême que cette enfant trouvait dans la prière, la compassion profonde qu'elle ressentait pour ceux qui souffrent, l'empressement qu'elle mettait à les soulager, toutes ces aspirations d'une âme embrasée par l'ardeur de la charité, paraissaient au landgrave autant de manifestations de la grâce divine, tandis que sa femme, très-orgueilleuse et mondaine, les considérait comme des bizarreries ayant pour cause le désir de se faire remarquer. Telle était aussi à peu près l'opinion de la jeune princesse Agnès, sœur de Louis, à l'égard d'Élisabeth, dont elle était naturellement devenue la compagne. De cette différence dans le jugement porté par Herman et par son épouse sur la fiancée de leur fils, il s'ensuivit qu'après la mort du bon duc, qui eut lieu en 1212, la situation d'Élisabeth devint peu à peu fort malheureuse. Son fiancé, il est vrai, l'aimait tendrement et la protégeait; mais les parties de chasse et les voyages qu'on lui faisait faire l'éloignaient fréquemment de la jeune princesse, et celle-ci, en son absence, n'avait plus personne pour la défendre contre la malveillance de Sophie et de sa fille. Les courtisans, qui ne se souciaient pas d'avoir un jour pour souveraine une princesse que son austère piété rendait étrangère à toutes les joies du siècle, se sentant soutenus dans leur hostilité contre la fille du roi de Hongrie par toute la famille du jeune landgrave, s'efforçaient de dissuader celui-ci d'accomplir son mariage; mais le prince, fidèle à ses engagements et d'ailleurs sincèrement attaché à Élisabeth, ne se laissa pas ébranler par les plaintes ni par les railleries qu'il entendait faire autour de lui sur sa fiancée. En vain s'écriait-on que sa dot était trop médiocre, sa conduite trop rigide, ses manières trop humbles pour un rang aussi élevé que le sien, en vain assurait-on que la vie du cloître pouvait seule lui convenir, le mariage des deux fiancés fut célébré avec une grande magnificence, en 1221. Élisabeth entrait alors dans sa quatorzième année; Louis avait

vingt-et-un ans. Une ère de bonheur commença dès lors pour ce jeune couple, dont les idées et les sentiments étaient à peu près semblables; à peu près, disons-nous, car Louis, bien qu'il ait été surnommé *le Pieux*, n'avait pas la dévotion extatique, la charité littéralement sans bornes et sans mesure, qui étaient l'essence du caractère de sa femme; mais son amour, mêlé d'une sorte de vénération pour la compagne que lui avait choisie son père, le disposait à approuver, à admirer même toute sa conduite. Il y avait certainement dans les idées de la pieuse princesse des contradictions dont un autre époux que le sien se fût peut-être offensé. Ainsi, par exemple, malgré sa vive tendresse pour le jeune landgrave, à qui elle donna plusieurs enfants, elle regardait son mariage comme une humiliation. Elle se plaignait de sa destinée trop brillante, et à laquelle elle eût préféré la vie humble et obscure des vierges du Seigneur. Cependant l'existence que menait Élisabeth au milieu de sa cour était sinon aussi obscure, du moins aussi humble et plus dure que celle d'une religieuse. La règle d'aucun monastère ne l'aurait contrainte à plus de jeûnes, de veilles et de mortifications de toutes sortes qu'elle ne s'en imposait à elle-même, soit de son propre mouvement, soit d'après la volonté de son confesseur, Conrad de Marbourg.

Néanmoins, Élisabeth vivait heureuse et respectée par tous ses anciens ennemis, depuis son mariage; ce bonheur et ce respect s'évanouirent le jour où s'éteignit la vie du prince Louis. Étant parti pour la croisade avec l'empereur d'Allemagne Frédéric II, il tomba malade, et mourut à Otrante, en 1227. Aussitôt se réveilla l'animosité, seulement assoupie, des grands pour la veuve du landgrave Louis. La haine de la duchesse douairière et de ses enfants se manifesta par la plus inique spoliation. On priva Élisabeth de la régence pour mettre à la tête du gouvernement le prince Henri, un des frères du feu landgrave, et on la chassa, avec ses petits enfants, des États qui appartenaient par droit d'hérédité à son fils Herman.

La pauvre princesse se trouva réduite à la mendicité. Du vivant de son mari, pendant une de ces épouvantables famines qui désolaient si souvent l'Europe au moyen âge, elle avait employé toute sa dot, sa vaisselle et ses pierreries à nourrir les malheureux. La famille du feu landgrave s'appuyait sur cette bienfaisante prodigalité pour prétendre que la jeune duchesse était atteinte de folie. Ne devait-elle pas effectivement passer pour folle aux yeux du monde, cette femme dont l'idée fixe ou, si l'on veut, la monomanie, était le soulagement de toutes les misères, de toutes les souffrances sous le faix desquelles le peuple succombait, cette princesse qui, élevée au milieu des grandeurs, accoutumée dès ses premières années à toutes les délicatesses, à toutes les superfluités que procure l'opulence, ne se laissait décourager ni par le dégoût, ni par la fatigue, ni par les sarcasmes dont les esprits égoïstes cherchent à blesser les cœurs compatissants?

D'abord, la pauvre veuve, ainsi abandonnée de tous et dénuée de tout, alla chercher un refuge dans une petite hôtellerie du bourg d'Eisnach, située au bas de la montagne sur laquelle est le château de Wartbourg; mais bientôt il lui fallut s'éloigner, et on la vit errer de village en village, de maison en maison, demandant un abri et du pain. La crainte du ressentiment de ses persécuteurs la faisait repousser par tous ceux dont elle implorait la pitié. Cependant une personne charitable, dont le nom est resté inconnu, lui offrit de se charger du soin de ses enfants, et elle y consentit, tant son cœur maternel saignait de les voir souffrir. Enfin, elle trouva un asile dans un château appartenant à un de ses oncles, Egbert, évêque de Bamberg. Là elle vécut quelque temps, triste, mais résignée. Elle acceptait avec reconnaissance les peines dont il plaisait à Dieu de l'affliger. Son oncle désirait la remarier, afin de lui assurer un protecteur; mais elle refusa obstinément les partis qu'il lui proposa, ne voulant pas manquer à la fidélité qu'elle avait jurée à son époux. Les propositions de mariage qui lui furent faites dans la suite par l'empereur Frédéric, sous les auspices du pape Grégoire IX, n'ébranlèrent pas non plus sa constance. Pendant qu'Élisabeth était à Bamberg, les chevaliers qui avaient accompagné le prince Louis quand il était parti pour la Terre Sainte passèrent dans cette ville, en se rendant à Wartbourg, où ils rapportaient le corps du landgrave. La situation dans laquelle ils virent la veuve de leur maître les émut péniblement. Ils allèrent trouver le prince Henri, et le décidèrent à rappeler sa belle-sœur. Celle-ci revint donc à Wartbourg. On la réinstalla dans le palais, et on lui rendit les honneurs et les revenus auxquels lui donnait droit son rang de mère du jeune landgrave, Herman, dont on reconnut et sauve-garda les droits à la succession de son père, en le mettant toutefois sous la tutelle de son oncle. Nonobstant cet accord, il ne se passa pas un long temps sans qu'une nouvelle brouillerie entre Élisabeth et son beau-frère ne forçât encore une fois la princesse de quitter la cour. Elle voulait aller mendier sa vie; mais son confesseur s'y opposa. Vers ce temps, il alla demeurer à Marbourg, une des villes les plus considérables de la Hesse; et, comme le prince Henri, lors du second départ d'Élisabeth, lui avait cédé cette résidence avec ses dépendances et revenus, la princesse ne tarda pas d'y rejoindre Conrad, qui parut mécontent de son arrivée. Peut-être appréhendait-il que Grégoire IX, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, et qui, en apprenant l'état de détresse dans lequel la famille du feu landgrave Louis laissait sa veuve, avait déclaré prendre celle-ci sous sa protection, sachant maintenant que la princesse s'était retirée dans les mêmes lieux que

son confesseur, ne voulût charger ce dernier de la direction des intérêts temporels de la princesse ; et en vérité c'était une charge embarrassante. Élisabeth, dont l'ardente charité absorbait plus exclusivement que jamais ses pensées et ses sentiments, et qui voyait un représentant de Jésus-Christ dans chaque être souffrant qu'elle rencontrait, dépensait en aumônes tout l'argent dont elle pouvait disposer ; si on l'eût laissée faire, elle aurait ainsi employé non-seulement ses revenus, mais encore les biens sur lesquels reposaient ces revenus. Ce qu'avait pressenti Conrad arriva ; le pape lui donna la mission de veiller tout particulièrement sur sa pénitente. En même temps, voulant témoigner à la pieuse princesse l'estime dans laquelle il la tenait, Grégoire lui fit envoyer le manteau de saint François d'Assise.

Afin d'épargner le plus possible pour ses pauvres, Élisabeth s'établit dans une chaumière avec ses deux fidèles suivantes, Ysentrude et Guta, qu'elle aimait comme des sœurs. Elle revêtit l'habit du tiers ordre de Saint-François (ce tiers ordre était une congrégation dont les personnes des deux sexes pouvaient faire partie), et elle se mit à filer de la laine, résolue de vivre du produit de son travail. Quoiqu'elle gagnât fort peu d'argent, son abstinence était si grande, qu'elle trouvait encore moyen d'économiser sur sa subsistance ; et le fruit de ses économies revenait aux indigents. Non contente d'avoir fondé un hôpital, elle recueillait dans son logis tous les malades qui pouvaient y trouver place, sans en excepter ceux dont les maux étaient les plus dégoûtants et les plus contagieux. Au reste, lorsqu'elle résidait au château de Wartbourg, on l'avait déjà vue, maintes fois, panser de ses propres mains les plaies des pauvres, et le jeudi saint elle ne manquait jamais de laver les pieds et la tête des teigneux et des lépreux. Murillo, le fameux peintre espagnol, a célébré ce dévoûment évangélique de la princesse de Thuringe dans un tableau intitulé : *Sainte Élisabeth lavant les teigneux*. C'est une des plus précieuses toiles que possède le musée de Madrid.

Bien qu'Élisabeth fît preuve d'une grande soumission aux ordres les plus durs de son confesseur en ce qui la touchait personnellement, elle ne résistait pas toujours à la tentation de les éluder, quand ils concernaient ses pauvres. La désobéissance de sa pénitente, et l'on peut dire aussi de sa pupille, puisqu'elle ne pouvait prendre aucune disposition sans son assentiment, exaspérait contre elle Conrad. Soit que l'incessante surveillance qu'il lui fallait exercer sur Élisabeth pour l'empêcher de dissiper toute sa fortune fatiguât et aigrît son esprit, soit que les caractères enclins au despotisme en viennent peu à peu, quand l'occasion les y aide, à opprimer le faible pour le barbare plaisir d'imposer la souffrance, il est certain que Conrad de Marbourg abusa, avec une véritable cruauté, du pouvoir discrétionnaire qu'il tenait ou qu'il s'imaginait tenir du pape. On peut le dire sans exagération, il fit une martyre de cette sainte qui, dans son ineffable indulgence, croyait lui devoir de la gratitude pour les rigueurs par lesquelles il lui facilitait l'entrée du paradis.

M. de Montalembert lui-même, dans sa *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie,* vie à laquelle jusqu'à ce moment nous n'avons rien emprunté, nous étant borné à réunir les principaux documents historiques auxquels l'illustre écrivain a ajouté les matériaux traditionnels que son voyage en Allemagne lui a fournis, M. de Montalembert, disons-nous, blâme les rigueurs de Conrad et son caractère dur, dont plus tard il fut victime, ayant péri, tué par des chevaliers qu'il avait injustement punis comme hérétiques. Il s'emportait contre Élisabeth (nous suivons ici le récit de M. de Montalembert) jusqu'à lui donner des soufflets, quand elle trouvait moyen d'éluder sa défense de distribuer plus d'un denier à la fois à chacun de ses pauvres ; puis il lui défendit toute aumône, même de pain, et il la frappait *sévèrement,* c'est-à-dire *brutalement* lorsqu'elle lui désobéissait. Une fois, entre autres, il la punit en lui faisant donner, ainsi qu'à sa suivante bien aimée, par un moine à qui il l'ordonna, des coups de bâton dont elle garda les meurtrissures pendant plusieurs semaines. Elle le craignait au point de trembler devant lui, et pourtant elle accourait le trouver, à son ordre, à quelque distance qu'il fût. Aux souffrances physiques qu'il lui infligeait, il joignit les souffrances morales. Non-seulement il la priva du plaisir de voir de temps en temps ses enfants, mais encore, afin de rendre plus grande la désolation de son âme, il lui ôta ses deux fidèles suivantes, qui étaient pour elle des compagnes chéries ; il les remplaça par deux servantes dévotes, acariâtres, grossières. Celles-ci dénonçaient journellement à Conrad toutes les actions, c'est-à-dire tous les actes de charité de leur maîtresse, qu'elles accablaient de mauvais traitements. Au lieu de la servir, elles lui faisaient faire tout le ménage, et la querellaient quand les mets qu'elle préparait ne valaient rien. A ce sujet, M. de Montalembert appelle la sainte une *victime ;* l'expression de *martyre,* que nous avons précédemment employée, est plus énergique ; ce fut réellement une bien longue et bien douloureuse torture que la vie passée par Élisabeth de Hongrie à Marbourg. Rien ne manqua au calice d'amertume que but cette malheureuse princesse, rien, pas même la calomnie. M. de Montalembert rapporte que de mauvais bruits avaient couru sur les rapports d'Élisabeth avec Conrad. Elle fut obligée de se disculper en montrant à Rodolphe de Varila, qui avait jugé nécessaire de la prévenir de ces bruits, les contusions dont ses épaules portaient encore les marques. Tant de cruauté pouvait-elle être compatible avec l'amour ? Le jour de la délivrance arriva enfin pour cette âme séraphique, qui ne comprenait

pas la perversité humaine. Les austérités et les chagrins abrégèrent son pèlerinage sur la terre. Épuisée prématurément par l'excès des privations comme d'autres le sont par l'abus des plaisirs, Élisabeth mourut à la fleur de l'âge; elle avait à peine vingt-quatre ans. Grégoire IX la canonisa en 1235. L'année suivante eut lieu la translation de son corps, qui avait d'abord été inhumé dans la chapelle de l'hôpital fondé par elle à Marbourg. L'archevêque de Mayence, Siffroi, présida à cette solennité. Les reliques de la sainte furent exposées dans une châsse, à la contemplation d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, dont on porte le nombre à deux cent mille. D'illustres personnages assistèrent aussi à cette cérémonie, et l'empereur Frédéric II, qui y était, posa une couronne d'or sur la tête de la sainte.

A ce précis historique de la vie d'Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe, nous pourrions ajouter le récit des visions et des miracles consignés dans quelques-unes des légendes de cette princesse. Le plus connu de ces miracles est celui par lequel les aliments qu'Élisabeth portait un jour à de pauvres familles se trouvèrent changés en roses, lorsque, à la demande de son mari, qu'elle rencontra sur son chemin, elle ouvrit son tablier pour lui faire voir ce qu'il contenait. Mais les biographes sont divisés d'opinion sur l'endroit et le temps où se fit cette transformation. M. de Montalembert nous apprend qu'un miracle analogue a été attribué à sainte Élisabeth de Portugal et à sainte Rose de Viterbe. Il ajoute que le manuscrit des Franciscains qui en fait honneur à la princesse de Hongrie prétend que ce miracle eut lieu lorsque Élisabeth était enfant et qu'elle habitait le palais de son père à Presbourg.

Camille Lebrun.

Jacques Montanus de Spire, *Vie de sainte Élisabeth.* — Théodoric de Thuringe, *idem.* — Lambecius, *Commentaires sur la bibliothèque de l'empereur à Vienne.* — Conrad de Marburg, *Épître à Grégoire IX.* — M. de Montalembert, *Histoire de la vie de sainte Élisabeth de Hongrie.*

XIX. *Élisabeth non souveraines.*

Élisabeth *de Bohême*, princesse palatine, née le 26 décembre 1618, morte à Hervorden, en 1680. Elle était fille de Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohême, et d'Élisabeth d'Angleterre. Dès sa jeunesse, cette princesse manifesta un goût particulier pour l'étude des sciences et des langues étrangères. Éprise de la philosophie, elle détermina Descartes (*voy.* ce nom) à habiter Leyde et Eyndegeast, afin d'être plus à portée de recevoir les leçons de ce grand homme. Jamais maître ne profita mieux de la docilité et de la pénétration d'un disciple. Il exerça la princesse dans les questions les plus abstraites de la géométrie, en même temps que dans les spéculations les plus sublimes de la métaphysique. La solidité d'esprit d'Élisabeth lui permit d'acquérir un tel dégré de science que Descartes affirme, en lui dédiant ses *Principes*, « qu'il n'avait encore trouvé qu'elle qui fût parvenue à une intelligence parfaite des ouvrages qu'il avait publiés jusque alors ». Vladislas IV, roi de Pologne, veuf de Renée-Cécile d'Autriche, demanda Élisabeth en mariage; mais l'amour de la philosophie détermina la princesse à refuser cette union. Quelque temps après, Élisabeth se trouva compromise dans la mort d'un gentilhomme français nommé d'Épinay, assassiné à La Haye. La reine mère se montra très-sévère, et chassa sa fille de la cour. Élisabeth se retira d'abord à Grossen, puis à Heidelberg, et enfin à Cassel. Durant ce temps elle continua à philosopher par correspondance avec Descartes. Enfin, devenue âgée, elle obtint l'abbaye d'Hervorden, bénéfice d'environ vingt mille écus de rente. Elle fit de cette abbaye une académie philosophique, où toutes sortes de personnes d'esprit et de lettres, sans distinction de sexe ni même de religion, les catholiques, les calvinistes, les luthériens étaient également bien reçus, sans en excepter même les sociniens et les déistes. Cette abbaye fut considérée comme une des premières écoles cartésiennes; mais elle ne subsista pas après la mort de sa fondatrice. Selon sa nièce, la princesse palatine duchesse d'Orléans, Élisabeth était tombée en enfance dans les derniers temps de sa vie. La reine Christine de Suède, par une rivalité naturelle de femme savante, détestait particulièrement Élisabeth de Bohême, et ne pouvait souffrir qu'on en parlât devant elle.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Prudhomme, *Biographie des Femmes célèbres.*

Élisabeth (*Philippine-Marie-Hélène*, de France, Madame), princesse française, née à Versailles, le 3 mai 1764, guillotinée à Paris, le 10 mai 1794. Huitième et dernier enfant du dauphin, fils de Louis XV, et de Marie-Josèphe de Saxe, elle était sœur de Louis XVI (*voy.* ce nom). L'éducation de cette princesse, orpheline à trois ans, fut confiée à la comtesse de Marsan et à l'abbé Montaigut. La vivacité, la susceptibilité de madame Élisabeth furent réprimées de bonne heure, et à leur place se développèrent la franchise, la générosité, la délicatesse, qui se rencontrent souvent avec ces défauts. Ses pensions, les présents du roi, les pierreries dont elle pouvait disposer, étaient employés à élever des orphelines, à les doter et à secourir des vieillards. Pour satisfaire à sa bienfaisance, elle ne résidait à la cour qu'autant que son devoir l'exigeait, et demeurait le plus souvent dans sa petite maison de Montreuil. Les dangers qui en 1789 menacèrent la famille royale en rendirent madame Élisabeth inséparable; elle se félicita de ce que son mariage ne s'était conclu ni avec Joseph II ni avec le duc d'Aoste, afin de partager le sort de son frère, qui l'aimait tendrement, et elle résista aux prières du roi, qui voulait qu'elle sortît de France avec ses tantes. Ramenée à Paris avec le roi, qu'elle avait suivi dans sa fuite, la princesse

montra son courage et son dévouement dans la journée du 20 juin 1792. Une horde furieuse, qui avait envahi les Tuileries, croyant reconnaître en elle Marie-Antoinette, la menaçait et allait la frapper : « Arrêtez ! cria M. de Saint-Pardoux, c'est madame Élisabeth ! — Taisez-vous, monsieur, interrompit la princesse, et sauvez la reine ! » Au 10 août (1792), madame Élisabeth suivit le roi et sa famille à l'Assemblée législative et au Temple : elle ne songeait plus qu'à consoler les derniers moments de ses parents par sa tendresse et ses soins.

La vie des prisonniers du Temple était réglée : Madame Élisabeth faisait des lectures au roi, travaillait à l'aiguille avec Marie-Antoinette, et s'occupait avec eux de l'éducation du dauphin et de sa sœur Marie-Thérese. C'était après avoir été témoin de son dévouement à ses enfants, que Louis XVI leur prescrivait de regarder Élisabeth comme leur *seconde mère*. Le 20 janvier 1793, madame Élisabeth reçut les derniers adieux de son frère, qui en partant pour l'échafaud lui recommanda la reine et ses enfants ; le 2 août de la même année elle reçut aussi les derniers adieux de Marie-Antoinette, que l'on transférait à la Conciergerie. En octobre suivant, lors de l'instruction du procès de la reine, Élisabeth eut à comparaître devant des commissaires envoyés au Temple pour l'interroger sur une infâme dénonciation d'Hébert (*voy.* ce nom), qui accusait les princesses d'avoir voulu corrompre les mœurs du jeune Louis XVII, dont on les avait séparées depuis trois mois ; Élisabeth comprit seulement que leurs paroles devaient outrager la pudeur, et couvrit son visage de ses mains ; plus tard la reine *en appelait à toutes les mères*.

Après la séparation d'avec la reine, madame Élisabeth, restée au Temple, y fut logée dans une cuisine, sans meubles, qu'elle partageait avec la duchesse d'Angoulême. La prière et le travail remplissaient leurs journées, lorsque, le 9 mai 1794, madame Élisabeth fut mandée par Fouquier-Tinville pour comparaître à son tour devant le tribunal révolutionnaire. Dans les débats qui précédèrent la condamnation de Marie-Antoinette, on avait découvert une correspondance entretenue par madame Élisabeth avec les princes ses frères. On y joignit l'accusation d'avoir fait passer ses diamants ainsi que de l'argent aux princes émigrés. La princesse, toujours calme, parla peu et noblement. On lui signifia son arrêt le 10 mai, et immédiatement après elle monta dans une des charrettes qui conduisaient à la place de la Révolution vingt-quatre personnes, d'âge, de sexe, et de rang différents, condamnées à périr avec elle. Durant le trajet qui conduit du Palais-de-Justice à cette la place, une troupe forcenée suivait les charrettes en faisant retentir l'air de vociférations : la belle et douce physionomie d'Élisabeth n'exprima aucun sentiment pénible. Cette princesse disposait à la mort une vieille femme auprès de laquelle on l'avait attachée, et rien ne put la distraire du pieux et dernier devoir qu'elle venait de s'imposer. Arrivés au lieu du supplice, les compagnons de la princesse, qui devaient mourir les premiers, s'inclinèrent respectueusement en passant devant elle ; d'un air serein, elle répondit à leur salut, et commença à prier avec ferveur pour chacun de ceux dont le bruit du fer, en tombant, lui apprenait la fin. La vue du sang et des corps qui couvraient l'échafaud n'ébranla point la fermeté de madame Élisabeth ; mais ce fut avec la plus vive émotion qu'elle dit au bourreau, qui enlevait le mouchoir attaché sur sa poitrine : « Au nom de Dieu, monsieur, couvrez-moi ! » Elle obtint cette faveur, et reçut le coup de la mort. Madame Élisabeth était d'une taille assez élevée ; ses traits étaient réguliers; on remarquait la fraîcheur de son teint et son maintien noble et gracieux. Sa dépouille mortelle fut portée dans la fosse commune de Monceaux. [Comtesse de Brady, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Ferrand, *Éloge historique de madame Élisabeth*. — Cléry, *Mémoires*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*. — Beauchêne, *Histoire de Louis XVII*. — M. de Lamartine, *Histoire des Girondins*. vol. VI.

ÉLISABETH *de Bavière*, dite *la Princesse palatine*. *Voy.* Charlotte-Élisabeth.

ÉLISÉ (en arménien *Éghisché*), célèbre historien arménien, né vers le commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne, mort en 480. Après avoir été disciple du patriarche saint Sahag (Isaac) et de saint Mesrob, il fut envoyé par ces illustres maîtres à Athènes, à Alexandrie et à Constantinople pour y être initié aux sciences et à la civilisation des Grecs. De retour en Arménie, il prit les ordres, obtint le grade de *vartabed* (docteur), et fut sacré évêque des Amadounians, qui possédaient le canton d'Aracadzodn (dans la province d'Ararat). Il assista, en 459, au concile national de Artachad. Le prince Vartan, de la famille des Mamigonians, parent d'Élisé, le prit pour aumônier, et en fit son premier secrétaire. Dans sa vieillesse, Élisé habitait le canton de Rheschdounikh, dans le pays des Mages. Désireux de répandre l'instruction parmi ses compatriotes, il avait fondé un grand nombre d'écoles. On a de lui : *Histoire de la guerre de Vartan et des Arméniens*. C'est le récit des événements qui arrivèrent en Arménie entre les années 439 et 463. Les chrétiens de ce pays, persécutés par les Perses, qui voulaient les contraindre à devenir sectateurs de Zoroastre, se révoltèrent de concert avec les Géorgiens ; mais ils furent vaincus en 451. Les fonctions qu'Élisé remplissait auprès du chef de la ligue chrétienne lui permirent d'observer de près les péripéties de cette guerre. La narration d'Élisé est simple et claire; les jugements qu'il porte passent la plupart pour équitables; son style, brillant et harmonieux, s'élève souvent

jusqu'à l'éloquence. Il est à regretter que son ouvrage soit parsemé de tant d'homélies et de réflexions morales peu intimement liées au sujet. Le texte est d'ailleurs tellement corrompu, qu'il est difficile de découvrir le sens d'un grand nombre de passages. La relation d'Élisé a été souvent imprimée, savoir à Constantinople en 1764, in-4°, et en 1823, in-8°; à Nakhidchevan en 1764, à Calcutta en 1816, à Venise en 1823, in-12. Cette dernière édition est la plus correcte; elle laisse pourtant beaucoup à désirer. Plusieurs savants ont essayé de faire connaître en Europe l'histoire de Vartan. Fr. Neumann a donné une traduction anglaise de la partie historique seulement, sous le titre de *The History of Vartan and of the battle of the Armenians, by Elisæus;* Londres, 1830, in-4°. Il a omis la dernière partie de l'ouvrage, c'est-à-dire la relation du martyre que souffrirent les princes et les prêtres après la victoire des sectateurs de Zoroastre. Une traduction italienne, par Giuseppe Cappelletti, a été imprimée à Venise, 1841, in-8°. L'abbé Grégoire Kabaragy Garabed en a enfin donné une traduction française, sous le titre de *Soulèvement national de l'Arménie chrétienne,* etc., *par Élisé;* Paris, 1844, in-8°. Élisé est auteur de plusieurs autres écrits, savoir: *Histoire d'Arménie.* Quoique l'on ne possède plus cet ouvrage, on sait qu'il faut le distinguer de l'histoire de Vartan; celle-ci en effet a été écrite à la prière de l'archiprêtre David le Mamigonian, après la mort de Vartan; la première fut composée sur l'ordre du prince Vartan; — *Éloge de la vie monastique;* imprimé à la suite de l'édition de l'Histoire de Vartan donnée à Venise; — *Explication de l'Oraison Dominicale;* — *Commentaire sur la Genèse, le livre de Josué, le livre des Juges;* — *Homélies sur la Passion, la Mort, la Sépulture et la Résurrection de Jésus-Christ;* — *Deux prières à réciter sur le tombeau des prêtres;* — *Traité sur les Canons de l'Église.* Il est sorti de l'imprimerie de Saint-Lazare un recueil intitulé : *Serpoh horen méroh Eghischéi Vartabedi madénatrouthiounkh* (Œuvres de notre saint père Élisé); Venise, 1738, in-8°. E. Beauvois.

Thomas Ardzrouni, passage imprimé à la fin de l'édition de l'*Hist. de Vartan* donnée à Constantinople; 1823, in-8°, p. 216. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots,* t. I, 11. — Giovanni de Serpos, *Compendio storico di Memorie chronologice concernanti la religione e la morale della nazione Armena,* t. III, p. 508. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur,* p. 63-70, et préface de la traduct. de l'*Hist. de Vartan.*

* **ÉLISÉ I**er, patriarche d'Arménie, mort en 391 de l'ère arménienne (943 de J.-C.). Élu patriarche en 384 (936), après la mort de Théodore (Asdouadzadour) Ier, il établit à Agathomar, dans le lac de Van, le siége de son administration. Ses ennemis le firent déposer au moyen d'intrigues et de calomnies, en 941 ; et comme, d'après les règles canoniques, on ne pouvait lui donner de successeur avant sa mort, l'autorité patriarcale fut exercée par un délégué. Ananie, abbé de Varag, lui succéda. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots,* t. II.

* **ÉLISÉ II**, patriarche d'Arménie, né en l'an 900 de l'ère arménienne (1451 de J.-C.), mort en 964 (1515). D'abord évêque d'Érivan, puis vicaire général du patriarche d'Arménie, il fut élu patriarche en 952 (1503), après la mort de Thadée Ier. Il usa avec sagesse de l'autorité qui lui était confiée; Zacharie III lui succéda. Élisé était fort versé dans la théologie, la rhétorique et l'histoire sacrée. On a de lui : *Commentaire sur la Genèse*, avec des tables chronologiques de l'Ancien Testament jusqu'à la naissance de J.-C.; — *Vie de saint Grégoire l'Illuminateur,* en vers; — Quarante-cinq *Sermons.* Tous ces ouvrages sont restés manuscrits. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots,* t. III, p. 506. — Chaudon, *Dict. hist.*

ÉLISÉE (Le père). *Voy.* Talachon.

ÉLISÉE ou **ÉLIE**, fils de Saphat, prophète hébreu, mort à Samarie, vers 835 avant l'ère chrétienne. Il labourait son champ lorsque Élie, revenant de l'Horeb, jeta sur lui son manteau; c'était un appel à la prophétie. Élisée obéit, le suivit, et avant sa disparition au ciel lui demanda le double de son esprit. Il reçut son manteau ; et les autres prophètes le reconnurent pour leur chef. Il rendit douces les eaux saumâtres de la fontaine de Jéricho, en y jetant du sel; et partant ensuite pour Béthel, il fit dévorer par deux ours des enfants qui l'appelaient chauve. Il prédit plus tard la victoire de Joram et de Josaphat sur les Moabites, multiplia l'huile d'une veuve, ressuscita le fils d'une femme de Sanam, qui lui avait donné l'hospitalité ; guérit de la lèpre Naaman, général du roi de Syrie; reporta cette maladie sur son propre serviteur Guelsazi, qui avait reçu contre ses intentions les présents de Naaman, et sur sa postérité tout entière; fit remonter à la surface de l'eau le fer d'une hache qu'un prophète avait laissé tomber dans le Jourdain; et prédit à Joas, assiégé dans Samarie par les Syriens, qu'il triompherait de ses ennemis et que l'abondance ferait place à la famine. Il annonça plus tard à Hazael qu'il deviendrait roi de Syrie, et commanda à un prophète d'oindre Jéhu en qualité de roi d'Israel, à la place de Joram, conformément à l'ordre qu'il avait reçu d'Élie. Il mourut à la suite d'une maladie pendant laquelle Joas, roi d'Israel, alla le visiter en personne, et prédit alors à ce prince trois victoires contre les Syriens. Il était enterré depuis un an, lorsqu'un homme mort, jeté dans sa fosse par mégarde, ressuscita, dit-on, au seul contact de ses ossements. Alex. Bonneau.

La Bible, Rois, I. I, c. XIX; I. II, c. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, XIII.

ELISIO, en latin **ELYSIUS** (*Giovanni*), médecin napolitain, vivait en 1556. Il était bon orientaliste, et avait été médecin de Ferdinand, roi d'Aragon. On a de lui : *Breve Compendium de Balneis totius Campaniæ;* Venise, 1553 et

1556, in-fol.; Naples, 1590, in-8°; — *De Ædria insula ejusdemque mirabili incendio;* Naples, 1689 et 1751, in-4°; — *De Curatione Morbi Gallici, contra barbaros et vulgares empiricos;* — *De Præsagiis Sapientium*, etc.

Grævius, *Thesaurus Antiquitatum Italiæ*, XI.

* **ELISRA** ou **ÉLISÉE GALIKO**, rabbin du seizième siècle, fut un des disciples du rabbin espagnol Karo, et devint chef de la synagogue de Safet, dans la Galilée supérieure. Nous avons de lui un *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, Venise, 1578, in-4°; un autre *Sur Esther*, Venise, 1583, in-4°; et un troisième, *Sur le Cantique des cantiques*, avec le texte, Venise, 1587, in-4°. Il vivait encore à l'époque où fut publié son *Commentaire sur l'Eccésiaste*. Al. B.

Rossi, *Dizionario degli Ebrei*.

ELIUS. *Voyez* Ælius.

ELIUS GALLUS. *Voyez* Gallus (Ælius).

* **ELIUS PROMOTUS** (Αἴλιος Προμῶτος), médecin grec d'Alexandrie, d'une époque incertaine. Villoison le fait vivre peu après Pompée, c'est-à-dire dans le premier siècle avant J.-C. D'autres le regardent comme beaucoup plus ancien. Choulant, au contraire, le place dans la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. C'est probablement le personnage cité par Galien sous le simple nom d'*Ælius*. Cet auteur a composé sur la médecine beaucoup d'ouvrages qui existent en manuscrit dans différentes bibliothèques, et dont aucun n'a été publié, du moins en entier, bien que Kühn eût l'intention de les comprendre dans sa *Collection des écrivains médicaux grecs*. Quelques extraits d'un de ses ouvrages, intitulé Δυναμερόν (*Medicinalium Formularum Collectio*), ont été insérés par C.-G. Kühn dans ses *Additam. ad Elench. Med. Vet. a J.-A. Fabricio in Bibl. Græc. exhibit.*, et par Bona, dans son *Tractatus de Scorbuto;* Vérone, 1781, in-4°. Deux autres de ses ouvrages sont cités par Mercuriali: *Variæ Lectiones*, III, 4; et *De Venenis et Morbis venenosis*, I, 16; II, 2; et par Schneider, *Præfat. in Nicand. Theriaca*, p. 11, *Alexipharmaca*, p. 19.

Fabricius, *Biblioth. Græca*. — Dansse de Villoison, *Anecd. Græca*, t. II, p. 179. — Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für die Aeltere Medicin.;* Leipzig, 1840, in-8°.

* **ELIVARDETSI** ou **EGHIVARDETSI**. *Voyez* Machdots II et Moyse II.

ELIZABETH. *Voyez* Élisabeth.

* **ELKANA**, rabbin, qui vivait, dit-on, au second siècle de l'ère chrétienne. Il était fils de Jerucham et petit-fils d'Avigador. On conserve sous son nom dans différentes bibliothèques un livre cabalistique très-remarquable, intitulé *Peliah, livre de choses admirables*, où il raconte plusieurs mystères annoncés par le prophète Élie et par les anges; on y trouve des *Commentaires* mystérieux sur le premier chapitre de la Genèse. Wolf a donné beaucoup de détails sur ce livre, et en a traduit un passage important.

Al. Bonneau.

Rossi, *Dizionario storico degli Ebrei*. — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. II, p. 196-198.

ELLAIN (*Nicolas*), médecin et littérateur français, né à Paris, en 1534, mort dans la même ville, le 30 avril 1621. Il fut reçu docteur en médecine à Paris le 16 janvier 1571, et fut élu doyen en 1584 et en 1597. Il prit un soin si vigilant des affaires de sa faculté, qu'il reçut le surnom de l'*Atlas des Écoles*. Ce fut à sa sollicitation qu'en 1586 le conseil d'État «fit défense à tous apothicaires, sous peine de prison et punition corporelle, de faire ni bailler aucunes compositions ni médecines aux malades sans l'ordonnance du médecin écrite et paraphée de sa main». Ellain réforma le *Codex* alors en usage, et réglementa les écoles. On a de lui: *Sonnets;* Paris, 1561, in-8°; — *Discours panégyrique en vers à Pierre de Gondy, évêque de Paris, sur son entrée dans cette ville;* Paris, 1570, in-4°; — *Advis sur la peste;* Paris, 1606, in-8°, et 1623, in-12; — *Ad cardinalem Rettensem, nuper pileo cardinalitio donatum, Carmen;* Paris, 1618, in-4°; — *Censure de quelques Remèdes et Antidotes vantés par les empyriques;* Paris, 1649.

Antoine Charpentier, *Oraison funèbre d'Ellain*. — Mercklein, *Lindenius renovatus*. — Hazon, *Notice des hommes les plus célèbres de l'Académie de Médecine*, 74. — Baron, *Notice des Médecins de Paris*. — Éloy, *Dict. histor. de la Médecine*. — Goujet, *Biblioth. franç.*

ELLEBODE (*Nicaise* Van), en latin **ELLEBODIUS**, philosophe et poëte flamand, né à Cassel (Flandre), mort à Presbourg, le 4 juin 1577. Il fit ses études à Padoue, où il prit le grade de maître ès arts et de docteur en médecine. Excellent helléniste, sa haute science lui procura l'amitié du cardinal de Granvelle, de Paul Manuce, de Jean Pinelli et d'Étienne Radicius, vice-roi de Hongrie, qui lui donna un canonicat à Eger. Il mourut d'une fièvre pestilentielle. On a de lui: une traduction latine de Νεμεσίου, ἐπισκόπου καὶ φιλοσόφου, Περὶ φύσεως ἀνθρώπου, βιβλίον ὕν (Un livre de la nature de l'homme, par Nemesius, évêque et philosophe); Anvers, 1565, in-12. Nemesius vivait vers la fin du quatrième siècle et était d'Émèse, ville de Syrie; cette version, entreprise et manquée précédemment par Georges Valla, est faite avec netteté et correction; elle fut imprimée, *cum annotationibus*, à Auxonne, 1671, in-8°. On la trouve aussi dans la *Bibliotheca Patrum*, édit. de Lyon, VIII, 618 à 649; — *Epistolæ* sur des sujets scientifiques, insérées dans les *Epistolæ illustrium Belgarum* de Daniel Heinsius; — *Epistola ad Carolum Clusium*, insérée dans les *Exercit.* de Thomas Crenius, tom. II. — Quelques poésies latines, dans les *Deliciæ Poetarum Belgarum* de Gruterus.

Ch. Clusius, *Epistola ad J. Lipsium;* dans le *Sylloge Epistolarum* de Burmann, I, 311-313. — Marchant, *Descriptio Flandriæ*, lib. I, 63. — Sander, *De Scriptoribus Flandriæ*, 128. — Swert, *Annales Rerum Belgicarum*, 571. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, 678. — P. Gualdi, *Vita Vincentii Pinellii*, 346.

* **ELLENBERGER** (*Frédéric-Guillaume*),

érudit allemand, né à Halberstadt, en 1729, mort à Halle, le 7 janvier 1768. Ses ouvrages sont : *Untersuchung der Schicksale grosser Gelehrtèn unserer Zeit* (Recherches sur la destinée de plusieurs grands savants de notre temps); Halle, 1751, in-4°; — *De Logica scientiarum philosophicarum prima;* 1755, in-4°; — *Kunst sich mit der hebraischen Sprache zubeschaeftigen* (De l'art d'apprendre la langue hébraïque); ibid., 1757, in-8°.

ELLENBOROUGH (Lord). *Voyez* LAW (*Édouard*).

* **ELLENRIEDER** (*Marie*), femme peintre allemande, née à Constance, en 1791. Elle reçut les principes de son art dans sa ville natale, continua ses études à Munich, et vint en 1820 à Rome, après avoir peint avec talent quelques toiles. C'est en Italie qu'elle acquit une grande correction de dessin. Elle vécut ensuite quelque temps à Carlsruhe, où on lui avait commandé, pour l'église de cette ville, un *Saint Étienne martyr.* Elle y obtint le titre de peintre de la cour. Après un nouveau voyage à Rome, en 1839, elle revint à Constance. Ses tableaux sont empreints d'une telle grâce qu'on a pu dire qu'elle travaillait dans la compagnie des anges. Marie Ellenrieder a peint aussi des sujets de genre. Parmi les compositions appartenant à cette catégorie, on cite *Un enfant surpris par un orage et priant agenouillé.* Parmi ses autres tableaux on remarque particulièrement : *Joseph et l'Enfant-Jésus ;* — *Marie et l'Enfant-Jésus;* — *Sainte Cécile;* — *La Foi, l'Amour et la Charité.*

Conversat.-Lexik.

ELLER (*Élie*), visionnaire allemand, né à Ronsdorf, en 1690, mort le 16 mai 1750. Il apprit l'état de tisserand, et travailla à Elberfeld, où il se fit tellement remarquer par ses qualités que le roi de Prusse fit de lui l'agent du protestantisme dans les pays de Juliers et de Berg, et l'électeur palatin le nomma bourgmestre de Ronsdorf. Eller fut le chef de la secte dite des *Rondorfistes*, qui le regardait comme le Christ et au sein de laquelle il opéra, dit-on, nombre de miracles.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ELLER (*Jean-Théodore*), médecin allemand, né à Pleskau, en 1689, mort le 13 septembre 1760. Il fut médecin du roi, directeur du collége médico-chirurgical de Berlin et membre de l'Académie royale des Sciences de cette ville. Ses ouvrages sont : *Gazophylacium, seu catalogus rerum mineratium et metallicarum;* Bernbourg, 1723, in-8° ; — *Medicinische und chirurgische Anmerkungen von innern und äusserlichen Krankheiten* (Observations médicales et chirurgicales au sujet des maladies internes et externes); Berlin, 1730, in-8°; — *Neue Versuche mit dem menschlichen Blute* (Nouveaux Essais au sujet du sang humain); ibid., 1745, in-8°; — *Erste Grundsaetze der Koerper* (Principes des Corps); dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, 1746; — *Von der Natur und Entstehung der Ueberbeine* (De la Nature et de la Formation des Épiphyses); ibid., 1747 ; — *Dissertation physico-chimique sur la séparation de l'or avec l'argent, qu'on nomme séparation sèche;* ibid., 1751; — *Von den Phænomenis, die sich bey der Auflœsung aller Arten vom Salz im gemeinem Wasser zeigen* (Des phénomènes produits par la solution du sel en eau); ibid., 1752; — *Abhandlung ueber den Ursprung und die Erzeugung der Metalle* (Traité de l'Origine et de la Production des Métaux); ibid., 1754; — *Physiologia et pathologia medica;* Schneeberg, 1748, publié contre le gré de l'auteur, par Zimmermann; — *Observationes de cognoscendis et curandis morbis;* Leipzig, 1762, in-8°; — *Physicalisch-chymisch-medicinische Abhandlungen* (Traités physico-chimico-médicaux); Berlin, 1763, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — *Biog. médic.*

* **ELLEVIOU** (*Pierre-Jean-Baptiste-François*), célèbre chanteur et compositeur français, né à Rennes, le 2 novembre, et non le 14 juin 1769, mort le 5 mai 1842. Fils d'un chirurgien, il s'enfuit de la maison paternelle, et vint à Paris, où il se mit en rapport avec le directeur du spectacle de La Rochelle, qui l'enrôla parmi ses acteurs; mais le jour même de son début, au moment où Elleviou se disposait à paraître en public, il fut arrêté, sur la requête de son père, par ordre supérieur de l'intendant de la province. Ramené à Rennes, le jeune homme reprit ses cours de médecine, si brusquement interrompus, et au bout de quelques mois on crut pouvoir le renvoyer à Paris pour y terminer ses études. Là, secouant tout à fait le joug paternel, il débuta à la Comédie-Italienne par le rôle d'Alexis dans *Le Déserteur*, et quelques jours après par celui de *Sylvain*, dans la pièce de ce nom. Bientôt la réquisition interrompit le cours de ses succès en le forçant de partir pour l'armée. Peu de temps après son arrivée au corps, il sut trouver moyen de se faire attribuer une mission fictive, qui le ramena à Paris. Elleviou, dont les opinions politiques ne sympathisaient pas avec la révolution, s'affilia à une société de jeunes gens, surnommés les *Muscadins*, qui se proposait pour but d'opérer, après le 9 thermidor, une réaction contre ce qu'on appelait alors *la queue de Robespierre.* Poursuivi par la police, il se sauva, et demeura caché pendant un certain temps. Lorsqu'il ne craignit plus d'être inquiété, il reparut, et reprit sa place à la Comédie-Italienne. A la réunion de cette troupe, en 1801, avec celle du Théâtre-Feydeau, Elleviou fut admis comme sociétaire, et devint l'un des cinq administrateurs de la nouvelle compagnie. A dater de cette époque, toute sa carrière ne fut plus qu'une suite de succès brillants, dans *Le Prisonnier, Gulnare, Maison à vendre, Adolphe et Clara*,

Le Calife de Bagdad, *Le Roi et le Fermier*, et surtout dans *Richard Cœur de Lion*, où il excitait tant d'enthousiasme dans le rôle de Blondel. Il se montra comédien excellent dans *Jean de Paris;* et ce qui prouve la flexibilité de son talent, c'est qu'il jouait également bien les *Niais* et les *Caricatures*, comme dans *L'Irato*, *Le Cabriolet jaune* et *Picaros et Diego*. Elleviou quitta définitivement la scène le 10 mars 1813, et alla établir sa résidence dans une vaste et belle propriété qu'il avait acquise à Ternand, arrondissement de Villefranche-sur-Saône, et où il se livra entièrement à l'agriculture, sur une large échelle. Élu maire de sa commune par ses concitoyens, il fut plus tard investi du mandat de conseiller général du département du Rhône, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fut frappé d'apoplexie dans les bureaux du journal *Le Charivari*. Elleviou est auteur de trois opéras comiques : *Délia et Werdi-Kan*, un acte; 1805; — *Le Vaisseau amiral;* — et *L'Auberge de Bagnères*, trois actes, 1807, en collaboration avec Jalabert. H. Duval lui attribue, dans son Catalogue manuscrit, *L'École de la Jeunesse;* 1807, un acte. Ed. DE MANNE.

Almanach des Spectacles, 1791. — Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens*. — *Documents inédits*.

* **ELLESMERE** (*Francis* EGERTON, comte D'), amateur et antiquaire anglais, né le 1er janvier 1800. Il reçut une éducation distinguée, et, en 1822, il épousa la fille de Charles Greville, de la famille de Warwick. Il fut envoyé à la chambre des communes par le bourg de Bletchingley. Après un voyage sur le continent, il traduisit le *Faust* de Gœthe. De 1829 à 1830, sous le ministère Wellington, il fut promu secrétaire pour l'Irlande, et vota contre la réforme. Après l'adoption du bill de réforme, il fut élu représentant du comté de Lancastre. A la mort de son père, en 1830, il prit le nom d'*Egerton*. En 1841 il se rattacha au ministère Peel, et en 1846 il présenta le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne; on y trouvait indiquée la grande réforme commerciale qui devait s'accomplir plus tard. A la même époque il fut élevé à la pairie comme *vicomte Brakley* et *comte Ellesmere*. L'année suivante il fit commencer par Barry la construction du palais de Westminster, et celui de Bridgewater-house, où il transféra sa collection de tableaux, appartenant aux diverses écoles. A la suite d'un voyage dans la Méditerranée, il composa ses *Mediterranean Sketches;* 1843. On a en outre de lui : *Guide to Northern Archæology;* 1848; — *Military Events in Italy in the years* 1848 *and* 1849, 1851. Lord Ellesmere a pris part aux travaux de l'*Archæological Society* et de la commission de la réorganisation du *British Museum*.

Conversat.-Lexik.

* **ELLI** (*Angelo*), théologien italien, né à Ello (Milanais), mort à Milan, en 1617. Il était membre de l'ordre des Frères-Mineurs observantins. On a de lui : *Specchio spirituale del principio e fine della vita umana;* Brescia, 1590, in-8°; Milan, 1624 et 1715; Tarvigi, 1664; — *Tabulæ Veritatum Religionis Catholicæ*, traduites en français par Saultier, secrétaire du prince de Condé; Paris, 1625; — *Indices super volumina Oswald Pelbarti;* Temeswar; — *Magnum Rosarium Sacerdotum et Clericorum pro confessionibus, concionibus et ordinibus suspiciendis;* Milan, 1614 et 1620, in-4°; — *Rosarium Confessorum;* Crémone, 1594, in-8°; — *Lucidissima atque profundissima Sequentia Defunctorum*, etc.

Wadding, *Catalogus Scriptorum ordinis Minorum*, 22. — Picinelli, *Athenæum*, 34. — Argelati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, I, 5.

* **ELLICOTT** (*John*), célèbre horloger anglais, mort à Londres, en 1772. Il inventa une méthode pour corriger les effets de la dilatation et de la contraction des pendules appliquée à l'horlogerie. On lui doit aussi plusieurs régulateurs astronomiques et divers instruments de précision pour les sciences. Il était membre de la Société royale de Londres. Les montres et les pendules que fit cet artiste habile sont encore aujourd'hui très-recherchées en Angleterre.
P. DUBOIS.

Grande Encyclopédie d'Édimbourg. — Ferdinand Berthaud, *Hist. de la Mesure du Temps*. — Dom Alexandre, *Traité général des Horloges*. — Pierre Dubois, *Traité d'Horlogerie, ancienne et moderne;* Paris, 1849, in-4°.

ELLIES DU PIN. *Voy.* DUPIN.

ELLIGER ou **ELGER** (*Otomar*), peintre suédois, né à Gothembourg, le 18 septembre 1632 ou 1633, mort à Berlin. Il était fils d'un médecin, et fut élève du peintre Daniel Seghers, jésuite. Il apprit à peindre très-bien les fleurs et les fruits, et fut appelé à la cour de Berlin par le grand-électeur Frédéric-Guillaume. Les ouvrages d'Elger, presque tous en Allemagne, sont très-recherchés.

Houbrakén, *Vies des Peintres flamands*. — Descamps, *La Vie des Peintres allemands*, II, 185.

ELLIGER (*Otmar*), peintre allemand, fils du précédent, né à Hambourg, le 16 février 1666, mort le 24 novembre 1732. Il apprit les premiers éléments de la peinture chez son père, de là fut à Amsterdam, chez Michel Van Musscher, puis entra, en 1686, chez Lairesse. L'année suivante, il composa, et se fit remarquer par sa manière grande et noble et ses fonds d'une belle architecture. C'était un homme de génie et d'esprit; mais bientôt il tomba dans la débauche, et ses ouvrages, maniérés et de mauvaise couleur, devinrent d'une médiocrité fâcheuse. On a de lui à Amsterdam plusieurs plafonds et quelques salons publics ou appartements particuliers, dont les grands sujets sont admirablement traités. La galerie Half-Wassenaër à La Haye possède aussi un beau tableau d'Elliger, représentant *Alexandre mourant*. Mais l'œuvre principale de ce maître représente *Les Noces de Thétis et de*

Pélée. Elliger a aussi beaucoup composé pour la typographie.

Descamps, *Vies des Peintres allemands*, III, 102.

ELLINGER (*André*), médecin allemand, né à Orlemünde, en 1526, mort le 12 mars 1582. Il cultiva avec succès les lettres et les sciences. Après avoir fait ses humanités à Wittemberg, il obtint le titre de maître ès arts en 1549, et se livra ensuite à l'étude de la médecine. Nommé professeur à Leipzig, en 1554, il remplit cette chaire pendant quinze ans; enfin il fut professeur de médecine à Iéna. On a de lui : *Hippocratis Aphorismorum, id est selectarum maximeque rararum sententiarum paraphrasis poetica*; Francfort, 1579, in-8°.

Biographie médicale.

ELLIOT (*Guillaume*), dessinateur et graveur anglais, né à Hamptoncourt (comté de Middlesex), en 1717, mort à Londres, en 1766. Talent judicieux et facile, sans être complétement dégagé de cette prétention qui caractérise généralement l'art chez les Anglais, il a excellé dans le paysage. Ses œuvres sont assez rares et fort recherchées en Angleterre. On regarde comme son chef-d'œuvre une composition originale qui remporta le prix d'encouragement de Londres, et qui représente un des plus beaux sites de l'Angleterre. C'est cette gravure que, selon toute apparence, la *Biographie Michaud* confond avec un riche paysage du même graveur, et pris, dit-elle, d'après G. Smith, dont la toile avait remporté le prix de la Société de Londres; mais il vaut mieux suivre le témoignage, beaucoup plus vraisemblable, de Michel Bryan, compatriote d'Elliot. Outre un certain nombre d'estampes d'après Van Goyen, Ad. Coyp, Th. Smith et quelques autres artistes célèbres, on a de lui un portrait d'*Hélène Forman*, seconde femme de Rubens, figuré d'après ce grand maître. Ed. RENAUDIN.

Strutt, *Dictionary of Engravers*, 2 vol. in-4°; Londres, 1785. — *Dictionary of Painters and Engravers*, by Mich. Bryan, 2 vol. in-4°; Londres, 1816.

ELLIOT. *Voyez* ELIOT et ELYOT.

* **ELLIOUS-BOCHTOR**, orientaliste et biographe français, né le 12 avril 1784, à Syout (haute Égypte), mort à Paris, le 27 septembre 1821. Élevé dans la religion copte, qui était celle de ses parents, il eut de bonne heure le goût de l'étude et du savoir. A l'époque de l'expédition des Français en Égypte, et n'ayant pas encore quatorze ans, il suivit l'armée d'Orient en qualité d'interprète. Après le départ des troupes françaises, il vint en France, résida quelques années à Marseille, et se rendit à Paris, en juin 1812, pour être employé, au dépôt général de la guerre, à traduire les pièces arabes de la correspondance de l'armée d'Orient. Puis, attaché au même dépôt comme interprète, il s'occupa activement de la composition d'un *Dictionnaire Français-Arabe*, dont on avait reconnu l'utilité. Après plusieurs années de misère, Ellious-Bochtor fut nommé, en 1819, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à la Bibliothèque du Roi. Mais la mort ne le laissa pas jouir longtemps de cette récompense de ses travaux : une maladie du foie l'enleva en peu de jours. Il était très-petit de taille, de frêle constitution, et mal organisé pour supporter les privations. On a de lui : *Alphabet arabe*, accompagné d'exemples; Paris, 1820, in-4°; — *Discours prononcé à l'ouverture du cours d'arabe vulgaire*; Paris, 1820; — *Dictionnaire Français-Arabe*; Paris, 1828-29, Didot, 2 vol. in-4°, et 2e édit., 1 vol. in-8°. Cet ouvrage a été revu, corrigé et perfectionné par M. Caussin de Perceval fils, successeur d'Ellious-Bochtor.

CHAMPAGNAC.

Biographie universelle et port. des Contemporains. — *Documents particuliers*.

ELLIS (*Georges*), littérateur anglais, né en 1745, mort en 1815. Il fut un des auteurs de la *Rolnad*, satire de circonstance, et d'un autre écrit du même genre, intitulé : *The Probationary Odes*, dans lequel le ministre Pitt était particulièrement attaqué. En 1797, il accompagna à Lille lord Malmesbury; à son retour en Angleterre, il se réconcilia avec le parti du ministre auquel il avait d'abord fait opposition, et Pitt, chez qui il se présenta ensuite, lui fit le meilleur accueil. Ellis fut un des collaborateurs de *L'Anti-Jacobin*. Walter Scott dit de cet écrivain qu'il ne connut jamais de meilleur causeur : « George Ellis was the first converser I ever saw. » On a d'Ellis : *Specimens of early English Poetry*; 1790, et 1801, nouv. édit.; — *Specimens of early English metrical Romances*; — *Essay on the formation and progress of the English Language*.

Gentl.-Magaz. — Rose, *New biog. Dict*.

ELLIS (*Guillaume*), agronome anglais, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il se fit remarquer comme agriculteur, bien plus que comme agronome. Ses œuvres sur l'art de cultiver le sol contiennent quelques vérités, ensevelies dans un amas de théories creuses et même absurdes. Le style en est détestable.

Rose, *New biog. Dict*.

ELLIS (*Henri*), voyageur anglais, parent de John Ellis, le poëte, né en 1721, mort le 21 janvier 1806. On ne sait rien de ses premières années. Il occupait un rang honorable dans la marine anglaise, lorsqu'en 1746 la promesse d'une récompense de vingt mille livres sterling, votée par le parlement pour la découverte d'un passage au nord-ouest, vint décider une compagnie d'armateurs à faire une nouvelle tentative. La direction supérieure lui en fut offerte; mais il la refusa, n'ayant jamais navigué dans les mers boréales. Il fut alors chargé de représenter le comité d'armement à bord de l'expédition et de recueillir les documents relatifs à l'histoire naturelle, la

géographie et l'hydrographie. Les galiotes *Dobbs*, capitaine William Moor, et *Californy*, capitaine Smith, furent destinées à explorer les régions polaires. L'expédition mit à la voile de Gravesend, le 24 mai 1746. Après avoir touché aux Orcades, le 27 juin, Ellis aperçut les premières glaces flottantes par 58° 30′ de latitude septentrionale. Il continua de naviguer parmi des brumes épaisses et des glaçons menaçants jusqu'à l'entrée orientale du détroit d'Hudson, où il releva les îles de la Résolution, dites aussi Hatton's-Headland, par 61° 40′ de lat. nord et 67° 20′ de long. ouest. Les navires s'avancèrent dans le détroit jusqu'au 64°, et le 19 août mirent leurs embarcations en mer pour trouver un passage. Ellis se chargea de diriger cette recherche; il remarqua plusieurs ouvertures spacieuses à l'occident de l'île de Marbre, mais les glaces l'empêchèrent de s'assurer si quelqu'une d'elles aboutissait dans la mer Polaire. A son retour, il fut décidé qu'on hivernerait au fort Nelson : mais différentes circonstances forcèrent les voyageurs à s'abriter dans la rivière Hayes, par 57° 30′ de lat. On construisit à la hâte une habitation. L'hiver commença le 1er novembre, et sévit avec une grande vigueur jusqu'en mai 1747. Quoique dépourvu de thermomètre, Ellis fit de curieuses observations sur le froid et ses effets. Il remarqua que l'intensité la plus douloureuse se faisait sentir quatre ou cinq jours par mois, vers le changement de lune. Le vent venait alors du nord-ouest et soufflait avec force. Le reste du mois, quoiqu'il gelât cruellement, Ellis pouvait chasser aux lapins et aux perdrix, dont la multitude était incroyable. En entretenant de grands feux dans leurs cabanes et en prenant autant d'exercice que possible, ses compagnons résistèrent au froid; cependant la différence entre la température extérieure et celle des cabanes était si sensible que presque tous s'évanouissaient en y rentrant. Si l'on ouvrait une porte ou une fenêtre, l'air, qui aussitôt faisait irruption, changeait en flocons de neige la vapeur concentrée dans la cabane. La sève des troncs d'arbres qui avaient servi à la construction de ces frêles demeures, gelant et dégelant tour à tour, les faisait craquer avec un bruit presque égal à celui d'un coup de fusil. L'esprit-de-vin prenait la consistance de l'huile. « Lorsqu'une partie du corps était gelée, rapporte Ellis, elle devenait dure et blanche comme la glace elle-même ; si on négligeait le mal, la partie atteinte se gangrenait, mais une simple friction suffisait pour rétablir la circulation. Le froid extrême nous produisait à peu près les mêmes effets que l'extrême chaleur, et nos souffrances exigeaient presque le même traitement. Si nous touchions du fer ou toute autre surface solide et unie, nos doigts y restaient attachés; si en buvant la langue ou les lèvres touchaient le verre, la peau y demeurait collée. Un de nos matelots qui portait une bouteille d'eau-de-vie de la maison dans sa tente, se servit de son doigt pour la boucher : la gelée l'y fixa avec tant de force, qu'il fut obligé d'en perdre une partie pour qu'on pût guérir l'autre. Tous les corps solides, même les aliments, acquéraient un degré de froid si excessif qu'ils résistaient longtemps à l'action d'une forte chaleur. Cependant, continue Ellis, les habitants de ce pays ne sont ni malheureux ni à plaindre. » Il va même jusqu'à affirmer que des Européens après y avoir vécu plusieurs années ne pouvaient plus rester dans leur patrie. On doit attribuer ce désir aux attraits de la vie indépendante de chasseur et aux bénéfices énormes que l'on retirait du trafic des pelleteries sur les côtes de la baie d'Hudson.

A la fin de l'hiver, les Anglais remirent à la voile le 24 juin, et se dirigèrent au nord vers le Welcome. Ils ne furent entièrement débarrassés des glaces qu'après avoir dépassé le cap Churchill. Par 61° 4′, les embarcations furent mises en mer, et Ellis explora de nouveau toutes les ouvertures de la côte. Il remarqua qu'au 62° les aiguilles magnétiques perdaient complétement leur propriété. Il découvrit le cap *Fry* par les 65° 05′, et continua à s'avancer trente lieues plus au nord dans la baie de Wager; il reconnut que l'entrée de ce nom, large de dix lieues à l'ouverture, allait en se resserrant entre des rochers à pic, et ne formait qu'un canal très-étroit, alimenté par les eaux d'un grand lac fermé par une barre formant cataracte (66°). Il fit de curieuses remarques sur les effets du flux et du reflux dans le Wager, et fit sans succès une autre tentative sur la côte nord de la baie. Renonçant à trouver un détroit dans ces parages, il voulut prolonger ses recherches jusqu'à la baie Repulse; mais les officiers de l'expédition furent d'avis de reprendre le chemin d'Angleterre. Le 15 août on quitta le port Douglas, et le 29 on rentra dans le détroit d'Hudson. Les deux navires furent séparés par une violente tempête : ils se rejoignirent seulement le 6 octobre, dans les îles Orcades, et le 14 du même mois ils jetèrent l'ancre dans le port d'Yarmouth, après une absence de seize mois et vingt-trois jours. Ellis fit paraître la relation de son voyage; et, chose assez étrange, comme la presque totalité des navigateurs qui l'avaient devancé et qui avaient échoué comme lui dans leurs recherches, il persista à soutenir l'existence du passage au nord-ouest. Il chercha même, mais sans succès, à former une autre compagnie, dans le but d'arriver à cette découverte. Quelque temps après, il fut nommé gouverneur de la Nouvelle-York, puis de la Nouvelle-Géorgie. Il fit dans ces contrées, peu connues, des remarques intéressantes sur la température; elles sont consignées dans une lettre adressée à son parent John Ellis, et insérée dans l'*Annual Register* de 1760. Forcé par sa santé d'abandonner les régions septentrionales, Ellis revint en Europe, et parcourut l'Italie et le midi de la France. En 1775 il était à Marseille, et en 1805 à Naples, où il s'établit. On a de lui :

H. Ellis J. R. S. and governor of Georgia. A Voyage to Hudsons-Bay, The Dobbs *galley and* California, *in* 1746-47, *for discovering a north-west passage;* Londres, 1748; — *Considerations on the north-western passage and a clear account of the most practicable method of attempting that discovery;* Londres, 1750, in-4°. Ces deux ouvrages ont été traduits en français par Sellius, sous ce titre : *Voyage à la Baie d'Hudson, fait par la galiote* Le Dobbs *et* La Californie, *en* 1746 *et* 1747, *pour la découverte d'un passage au nord-ouest, avec une description exacte de la côte et un abrégé de l'histoire naturelle du pays;* Paris, 1749, 2 vol. in-12, avec fig., et Leyde, 1760, 2 vol. in-8°, fig. : cette traduction est médiocre; trad. en allemand, avec des notes, Gœttingue, 1750, in-8°, fig.; en hollandais, Amsterdam, 1750, in-8°, fig. Alfred DE LACAZE.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Histoire générale des Voyages*, tom. XIV et XV.

ELLIS (*John*), poëte anglais, né le 22 mars 1698, mort en décembre 1791. Appartenant à des parents pauvres, il reçut sa première instruction dans les modestes écoles de la localité où ils habitaient. Il étudiait encore quand il traduisit du latin de Payne : *Marton Moore, sive de obsidione prælioque Eboracensi Carmen;* 1650, in-4°. Il entra ensuite chez John Taverner, courtier de change (*scrivener*) à Londres, dont il devint l'associé, puis le successeur. La connaissance qu'il fit avec le célèbre Johnson ne contribua pas peu à lui faire cultiver les lettres, malgré les devoirs de son état. Johnson avait d'Ellis la plus haute opinion. « La conversation la plus littéraire que j'aie entendue à Londres, dit ce critique, est celle qui se tenait à la table de John Ellis, un écrivain de la monnaie, derrière Royal-Exchange, chez qui pendant quelque temps je dînai habituellement chaque semaine. » On vantait aussi sa charité et surtout sa tolérance. On a de lui : une traduction en vers du *Templum Libertatis* du docteur King; 1742; — *The South-Sea Dream*, en vers hudibrastiques; 1720; — *The Surprise, or the gentleman turned apothecary*, en vers; traduit du français.

Chalmers, *The Gen. biog. Dict.*

ELLIS (*John*), négociant et naturaliste anglais, mort à Londres, le 5 octobre 1776. Il se fit connaître par les recherches curieuses et persévérantes auxquelles il se livra sur la nature des zoophytes; les corallines en particulier attirèrent son attention. Déjà Peyssonnel avait établi que les coraux n'étaient que des polypiers. Ellis résolut de s'assurer par lui-même du fait. En conséquence il visita l'île de Sheppey, située à l'embouchure de la Tamise, ainsi que le littoral de Chester; puis il communiqua à la Société royale de Londres ses observations, qui se trouvèrent d'accord avec celles de Peyssonnel, et dont le résultat put être considéré comme un fait acquis à l'histoire naturelle. Ellis s'occupa aussi des moyens de conserver la faculté germinative des graines et de les rendre ainsi transportables à de grandes distances. Linné a appelé du nom d'Ellis (*ellisia*) une famille de borraginées. Les écrits du naturaliste anglais, publiés dans les *Philosophical Transactions*, ont été réunis aussi en plusieurs corps d'ouvrages, sous les titres suivants : *An Essay toward a natural history of the Corallines and other natural productions of the like kind, commonly found on the coasts of Great-Britaïn and Ireland;* Londres, 1755, in-4°; traduit en français par Allamand, La Haye, 1756 : l'ouvrage anglais est accompagné de trente-neuf plantes; il y en a quarante dans la traduction française; — *The Natural History of many curious and uncommun Zoophytes, collected from various parts of the globe;* Londres, 1786, in-4°, ouvrage orné de 63 planches; — *De Dionæa muscipula, planta irritabili nuper detecta, epistola ad Carolum Linnæum;* Londres, 1769, in-4°; — *Directions for bringing over seeds and plants from distant countries in a state of vegetation;* Londres, 1770, in-4°; — *An historical Account of Coffee, with botanical description of the tree;* Londres, 1774, in-4°.

Biographie médicale. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

ELLIS (*William*), chirurgien et voyageur anglais, mort à Ostende, en 1785. Il fit ses études à l'université de Cambridge, dont il devint associé. En 1776 il demanda à faire partie de l'expédition que préparait Cook pour la recherche d'un passage sur la côte nord-ouest d'Amérique; il fut accepté en qualité d'aide-chirurgien, et s'embarqua à Plymouth, le 12 juillet 1776 (1). Il revint en Angleterre en 1780, et deux ans après il publia la relation de son voyage. L'empereur Joseph II ayant résolu, en 1785, d'illustrer son règne par un voyage de découvertes, fit offrir à Ellis d'en faire partie. Celui-ci accepta les conditions de l'empereur, et se rendit à Ostende, lieu de l'armement; mais étant monté dans les huniers d'un navire, il tomba sur le pont, et s'y brisa le corps. On a de lui (en anglais) : *Récit authentique d'un voyage fait par le capitaine Cook et le capitaine Clerke dans les vaisseaux du roi* La Résolution *et* La Découverte, *durant les années* 1776, 1777, 1778, 1779 et 1780, *à la recherche d'un passage au nord-ouest entre les continents d'Asie et d'Amérique, contenant un exposé fidèle de toutes leurs découvertes, et de la mort malheureuse du capitaine Cook;* Londres, 1782, 2 vol. in-8°, avec carte et planches. Cette relation est justement estimée. A. DE L.

W. Smith, *Voyages autour du Monde*, IV et V.

ELLIS. *Voy*. ELLYS.

(1) On trouvera le récit détaillé de cette expédition à l'article COOK, t. XI, p. 703 et suivantes.

ELLIS (*Antoine*), théologien anglais, né en 1693, mort en 1761. Il étudia et reçut ses grades à l'université de Cambridge. Il entra ensuite dans les ordres, et devint successivement vicaire de Saint-Olave-Jewry, recteur de Saint-Martin, prébendier à la cathédrale de Glocester, enfin évêque de Saint-David en 1752. On a de lui : *A Plea for the sacramental test;* 1736; — *Remarks on an Essay concerning Miracles, by M. Hume;* 1752 ; — *Tracts on the Liberty, spiritual and temporal, of Protestants in England;* 1763, in-4°; — *Tracts on the Liberty, spiritual and temporal, of subjects in England;* 1765, œuvre posthume.

Biogr. Brit. — Chalmers, *Gen. biog. Dictionary.*

*ELLISEN (*Adolphe*), historien allemand, né à Gartow, le 14 mars 1815. Fils d'un médecin, il reçut de son père sa première instruction en 1829, continua ses études à Hildesheim en 1832, et se rendit ensuite à Gœttingue. Après avoir visité d'autres universités, il vint à Paris en 1836, et voyagea en Suisse, en Italie et en Grèce. A son retour, il séjourna à Minden, à Gœttingue et dans les environs de cette ville. Du mois de juillet 1848 au mois de janvier 1849, il rédigea la *Goettinger Blatt* (Feuille de Gœttingue). Devenu ensuite député de cette ville, il en reçut le droit de bourgeoisie, et fit partie des états convoqués depuis 1839. Ses principaux ouvrages sont : *Geist der Gesetze* (Esprit des Lois), traduit de Montesquieu, Leipzig, 1843-1844 ; — *Voltaire's Werke in zeitgemaesser Auswahl* (Œuvres choisies de Voltaire); 1844-1846, 12 vol. — *Versuch einer Polyglotte der Europaischen Poesie* (Essai d'une Polyglotte de la Poésie européenne); Leipzig, 1846 ; — *Der Alte Ritter* (Le Vieux Chevalier); Leipzig, 1846; — *Michael Akominatos, Erzbischof von Athen* (Michel Akominatos, archevêque d'Athènes); Gœttingue, 1846; — *Voltaire als epischer Dichter* (Voltaire considéré comme poëte comique); Leipzig, 1847; — *Beitraege zur Geschichte Athens nach dem Verlust seiner Sebstaendigkeit* (Mémoires sur l'histoire d'Athènes, depuis la perte de son indépendance); Gœttingue, 1848.

Conversat.-Lexik.

ELLISTON (*Robert-William*), acteur anglais, né à Bloomsburg, le 7 avril 1774, mort à Londres, le 7 juillet 1831. Son père était horloger; mais son oncle, le docteur Elliston, principal du collége de Sydney, ne voulant pas que son neveu fût un simple artisan, le mit au collége Saint-Paul, et l'envoya ensuite finir ses études à l'université de Cambridge; son but était de le faire entrer dans l'instruction publique ou dans les fonctions ecclésiastiques; mais une existence aussi calme n'était point dans les goûts d'Elliston: il abandonna l'université, se fit comédien, débuta le 21 avril 1791, sur la scène de Bath, par le rôle de Tressel, dans *Richard III*, et alla ensuite jouer à York, où les déceptions qu'il essuya furent si vives, qu'il retourna chez son père, faisant le serment de ne jamais remonter sur un théâtre; mais c'était là le serment du joueur : le tenir fut impossible. Il revint bientôt à Bath, la ville de ses premiers succès, où il épousa miss Rundell, maîtresse de ballet, qui lui donna neuf enfants, et mourut à Londres, en 1821. En 1796 il vint à Londres, et débuta à Hay-Market, dans le rôle d'Octavien des *Montagnards*. Le talent qu'il déploya dans cette pièce et dans plusieurs autres lui valut les plus grands applaudissements, applaudissements d'ailleurs bien mérités par ses belles manières, sa tournure de parfait gentleman, son jeu à la fois naturel et distingué, et sa diction harmonieuse autant qu'élégante. Quoique gagnant des appointements considérables, il voulut tenter la fortune dans une autre voie, et se fit directeur. Il devint successivement administrateur de presque tous les théâtres de Londres; mais toutes ses opérations ne furent point heureuses, et le conduisirent à une éclatante faillite. Malheureux comme directeur, il fut plus heureux comme acteur; le public lui témoigna chaque jour une bienveillance qui ne se démentit pas d'un instant, et à sa mort, causée par un coup de sang, ce fut dans la presse anglaise un concert unanime d'éloges et de regrets. Elliston a voulu se distinguer au théâtre autrement que comme acteur; et pendant qu'il était directeur du Cirque, il a arrangé plusieurs pièces de Shakspeare, et composé un drame, *The Venitian Outlaw*, imité d'une pièce française et, comme le dit son auteur, *adopted to the english stage.* H. MALOT.

Raymond (Georges), *Elliston's Mémoirs;* Londres, 1846, 2 vol. in-8°. — *Biographie des Contemporains.*

ELLRODT (*Germain-Auguste*), érudit allemand du dix-huitième siècle. Il remplit diverses fonctions académiques. On a de lui : *Memorabilia Bibliothecæ Heilsbronnensis;* Bareuth, 1740, in-4°; — *Programma de Ludovico Bavariæ in Burggravios Noribergenses, imprimis Frid. IV, benevolentia;* ibid., 1742, in-4°.

Adelung, Supp. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

ELLWOOD (*Thomas*), théologien anglais, né à Crowell, en 1639, mort en 1713. Né de parents peu fortunés, il reçut cependant une éducation assez soignée. Il entra ensuite dans la secte des *Amis*, ou *Quakers*, dont il embrassa les doctrines avec une sorte de passion ; à ce point qu'il eût consenti, dit-on, à perdre la tête plutôt que d'ôter son chapeau, et qu'il se serait laissé vendre comme esclave avant de se dire dans une lettre le *très-humble serviteur* d'un autre homme. Il fut quelque temps lecteur de Milton, et, en 1665, il procura à l'auteur du *Paradis perdu* une retraite à Chalfont (Buckinghamshire). Ce fut lui aussi qui inspira à Milton l'idée d'écrire un *Paradise regained* (Paradis recouvré). « Tu as parfaitement parlé, lui aurait-il dit, du paradis perdu; mais dis-nous aussi quelque chose du paradis retrouvé. » Le reste de la vie d'Ellwood ressembla

à celle de la plupart des théologiens anglais de la même époque : elle fut marquée par d'interminables controverses. Outre son premier ouvrage : *An Alarm to the Priests on a message from Heaven to warn them*, on a de lui : *Sacred History, or the historical parts of the Old Testament;* 1705 : cet ouvrage obtint un certain succès; — *Davideis*, etc., poëme. Il a écrit une autobiographie, dont on ne vante point le style, mais qui est curieuse, à cause des rapports d'Ellwood avec Milton.

Chalmers, *Gen. biog. Dictionary.* — Johnson, *Live of Milton.*

EL MACIN (*Georges*), célèbre historien arabe, né en Égypte, en 1223 (620 de l'hégire), mort à Damas, en 1273. Les Orientaux le connaissent sous le nom d'Ibn-Amid. El Macin était chrétien, et il remplit à la cour des sultans du Caire l'emploi de *ketib*, ou scribe. L'histoire écrite par El Macin embrasse tous les temps antérieurs, depuis la création du monde jusqu'au milieu du seizième siècle; les détails y sont peu abondants. Son histoire est néanmoins précieuse, à cause de la grande variété d'événements qu'elle fait passer sous les yeux. Erpenius a publié une partie de l'original et une traduction latine du texte. Il n'avait malheureusement à sa disposition qu'un manuscrit défectueux, et sa traduction est souvent fautive. La partie du livre d'El Macin publiée par Erpenius a pour titre : *Historia Saracenica, qua res gestæ Muslimorum inde a Mahommede... usque ad initium imperii Atabecæi*, etc.; Leyde, 1625, in-8°. La traduction a été imprimée séparément, la même année, in-4°. Erpenius mourut avant de l'avoir achevée; aussi ne va-t-elle que jusqu'à l'année 1118 (512 de l'hégire), tandis qu'elle devait s'étendre jusqu'à l'an 1197. Elle fut imprimée par les soins de Golius. Elle a été retraduite en français par Vattier, sous ce titre : *L'Histoire mahométane, ou les quarante-neuf chalifés du Macine;* Paris, 1657, in-4°. Il en existe aussi une traduction anglaise, Londres, 1626, in-8°. Reiske et Köhler ont corrigé un grand nombre de passages du texte d'El Macin; le premier dans les Notes sur Aboulféda, le second dans le Répertoire d'Eichhorn, parties II, VII, VIII, XI, XIV, XVII.

Al. Bonneau.

Hottinger, *Bibl. orientalis*, p. 75. — Rossi, *Dizionario degli Autori Arabi*, p. 68.— Assemanni, *Bibl. orientalis*, t. I, p. 585. — Schnurrer, *Bibl. Arabica*, p. 113.

ELMENHORST (*Geverhard* ou *Gerhard*), philologue et critique allemand, natif de Hambourg, mort en 1621. Après avoir étudié à Leyde, il revint se livrer à la composition de ses ouvrages dans sa ville natale. Voët l'appelle *vir diligentissimus et diffusissimæ lectionis*. On a de lui : *Observationes ad Arnobium;* Hanau, 1603, in-8°; — *Notæ ad Gennadicium de ecclesiasticis dogmatibus;* Hambourg, in-4°, 1614; — *Commentarius ad Minucii Felicis Octavium*, ouvrage qui donna lieu à une vive controverse avec Wouwer; les deux contendants prirent pour arbitre Scaliger, qui donna tort à Elmenhorst. Les pièces du procès se trouvent dans le *Minucius variorum;* Leyde, 1672, in-8°; — *Notæ ad Apuleium;* Francfort, 1621, in-8° — *Cebetis Tabula*, avec les notes de Caselius; Leyde, 1618; — Des éditions de Proclus, de Sidoine Apollinaire, du *Syntagma* de Wouwer.

Voet, *Disp.*, III. — Möller, *Cimb. litt.* — Bayle, *Dict.*

*__ELMENHORST__ (*Henri*), poëte et théologien allemand, né à Parchim, le 19 octobre 1632, mort le 21 mai 1704. Il étudia et fut reçu maître à Leipzig. Il compléta ses études à Wittemberg, devint diacre à Hambourg en 1660, archidiacre en 1673, enfin pasteur à l'hôpital Saint-Job en 1698. Ses principaux ouvrages sont : *Geistliche Lieder* (Chants spirituels); — *Geistliches Gesangbuch mit Franckens musicalischer Composition* (Livre de Chant spirituel, avec la composition musicale de Franck); — *Dramatologia antiquo-hodierna; das ist Bericht von Opernspielen* (Dramatologie antique et moderne, ou compte-rendu d'opéras); Hambourg, 1688, in-4°.

Moller, *Cimb. litt.* — Fétis, *Biog. univ. des Music.*

*__ELMHAM__ (*Thomas* de), historien anglais, vivait au quinzième siècle. Il fut prieur du couvent des Augustins à Linton, et il écrivit une histoire en vers latins du règne d'Henri V. Cet ouvrage, qui embrasse une période de neuf années (1413-1422), se fait remarquer par l'enflure du style; on y trouve cependant quelques détails intéressants. Il en a paru à Oxford, en 1727, une édition, donnée par Sh. Hearne, philologue laborieux, auquel on doit une série de publications recherchées sur l'histoire britannique. Les exemplaires en grand papier de ce volume sont d'un prix élevé; en 1811, un d'eux fut poussé jusqu'à onze guinées à la vente des livres du duc de Grafton. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediiævi*, t. VI, p. 708. — Henry, *History of England*, t. V, p. 220.

*__ELMIUS__ (*Philippe*), helléniste italien, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Charitonis et Hippophili Hodœporicon Florentia Luccam*. Elmius prend dans cet ouvrage le pseudonyme d'*Hippophile; Catalogus græcus codicum mss. incertæ Bibliothecæ, græce et latine;* ibid., t. XIV; — *Epistolæ Max. Margunii e lingua græca in lat. translat.*

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

ELMSLEY (*Pierre*), érudit anglais, né en 1773, mort en mars 1825. Élevé à Westminster, il fut reçu maître ès arts à Oxford en 1797. Il desservit ensuite quelque temps la modeste chapelle de Little-Horksley, dans le comté d'Essex; devenu maître d'une assez belle fortune, il se voua aux études littéraires, en particulier à celle de la langue grecque. Il résida quelque temps à Édimbourg, et s'y lia avec les fondateurs de la *Review* du même nom. En

1816 il fit un voyage en Italie, en vue surtout d'y rechercher des manuscrits. Il passa tout l'hiver de 1818 à la bibliothèque Laurentine de Florence. Au printemps de 1819, Elmsley fut chargé avec sir Humphry Davy de surveiller la mise en état de certains papyrus trouvés à Herculanum. Revenu en Angleterre en 1820, il vécut depuis dans la retraite. Elmsley a publié dans l'*Edinburgh Rewiew* plusieurs articles, parmi lesquels *On Heyne's Homer*, nº 5 de la *Revue;—On Schweighœuser's Athenæus*,nº 35; — *On Blomfield's Prometheus*, nº 37; — *On Porson's Hecuba*. On a en outre de lui des éditions estimées, entre autres *Acharnenses*; 1809; — *Œdipus tyrannus*; 1811; — *Heraclidæ*; 1815; — *Medea*; 1818; — *Bacchæ*, 1821, in-8°; — *Œdipus Coloneus*; 1823. Ces éditions témoignent d'une connaissance profonde de toutes les délicatesses du langage attique, ainsi que d'un goût très-éclairé : elles sont très-recherchées du monde savant.

Rose, *New biog. Dict.*

*EL NATHAN, chef hébreu, vivait au sixième siècle avant J.-C. Il était fils de Hacbor et père de Nohesta, mère de Joachim, roi de Juda. Le prophète Urie s'étant enfui en Égypte pour échapper à la colère de Joachim, qui voulait le faire mourir, parce qu'il avait jeté le découragement parmi le peuple en annonçant la destruction de Jérusalem, El Nathan fut chargé d'aller s'emparer de ce prophète, qu'il ramena en Judée, où il fut tué par le roi lui-même. El Nathan fut un de ceux qui, un peu plus tard, s'efforcèrent vainement d'empêcher Joachim de brûler la prophétie dictée à Baruc par Jérémie. Il fut sans doute emmené captif par Nabuchodonosor; mais on l'a confondu à tort avec un autre El Nathan, qui revint de la Babylonie avec Esdras à une époque où le beau-père du roi Joachim devait être mort depuis longtemps. Al. BONNEAU.

Bible, II *Rois*, XXIV, 8. —1 Esdras, VIII, 16. — Jérémie, XXVI, 22, XXXVI, 12, 25.

* ELPHÈGE ou ALPHÈGE, prélat anglais, né en 954, mort le 16 avril 1011. Il se retira de bonne heure au monastère de Dirheste, d'où il passa dans la solitude de Bathe, province de Sommerset. Un grand nombre de disciples vinrent se joindre à lui. Il pratiquait avec eux d'incroyables austérités, lorsque l'archevêque de Cantorbéry, obéissant à une vision, le sacra évêque de Winchester, à la place de saint Ethelword, mort en 984. Nommé archevêque de Cantorbéry en 1006, il fit d'utiles règlements, et réunit de fréquents conciles pour maintenir la discipline dans le diocèse. Il était ainsi tout occupé du bien-être moral et spirituel de ses ouailles, quand les Danois vinrent ravager le pays. Cantorbéry fut pris, et le prélat incarcéré pendant sept mois, au bout desquels il fut mis à mort par ces barbares. Les martyrologes lui donnent le titre de martyr; des miracles se sont opérés, dit-on, sur son tombeau. Sa vie, écrite par Osbern et par les soins de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, est une œuvre assez estimée. Elle se trouve dans la continuation de Bollandus.

Baillet, *Vies des Saints*, t. I, 19 avril.

ÉLOI ou ÉLIGIUS (Saint), né à Chatelat ou Catillac, près Limoges (1), en 588, mort le 1er décembre 659. Son père se nommait Eucher et sa mère Terrigie : ils étaient de condition libre et probablement d'origine gallo-romaine. Dès son enfance, il montra une grande adresse dans les travaux manuels, et fut placé par son père chez Abbon, habile orfèvre de Limoges, qui dirigeait alors l'atelier monétaire de cette ville. Son apprentissage terminé, il vint à Paris, et se lia avec Bobbon, trésorier du roi. Bobbon le recommanda à Clotaire II, qui chargea Éloi de lui confectionner un siége (2) d'or enrichi de pierreries, et fit porter chez lui la quantité de pierres et de métal précieux nécessaire à cette œuvre. Non-seulement l'artiste limousin fournit au roi un siége magnifique; mais il lui en apporta un second, aussi beau que le premier et fait néanmoins avec la matière qui devait servir pour un seul. Admirateur de tant de talent et de probité, Clotaire s'attacha Éloi, et le fit son *monétaire* ou trésorier. Dagobert, en montant sur le trône de son père, conserva à Éloi sa haute position, et lui accorda même une telle confiance; que le roi et le ministre sont devenus inséparables dans les souvenirs populaires. Le monarque, qui, selon la tradition, prenait en toute circonstance l'avis de son ministre, le chargea de plusieurs missions importantes, et toujours il eut lieu de s'applaudir de sa confiance. C'est ainsi qu'Éloi réussit à ramener la concorde entre son maître et Judicael, duc des Bretons; après une entrevue à Clichy, les deux princes signèrent un traité de paix. Éloi profitait du crédit dont il jouissait auprès de Dagobert pour en obtenir d'abondantes largesses, avec lesquelles il fondait des monastères ou dotait des hôpitaux. « Un jour, rapporte saint Ouen (3), il demanda au roi la terre de Solognac (Solignac), située aux environs de Limoges : — Que votre majesté, lui dit-il, daigne m'accorder ce domaine, afin que j'y construise pour elle et pour moi une échelle au moyen de laquelle nous puissions tous les deux monter au ciel. » Dagobert, qui, outre un goût immodéré pour les femmes et la chasse, avait quelques actes de violence à se reprocher, accueillit favorablement le moyen de rédemption que lui faisait entrevoir son pieux ministre; il concéda le territoire demandé, et il ajouta les sommes nécessaires pour y construire une abbaye « qu'on pouvait, dit

(1) La tradition locale désigne encore la maison dans laquelle on prétend qu'Eloi vint au monde.

(2) Le légendaire désigne ce siége par le mot latin *sella*.

(3) Saint Ouen a laissé dans la vie de saint Éloi la description du monastère de Solignac, qui fut bâti sur les plans et sous la direction de son fondateur. « On y trouvait, dit-il, un grand nombre d'artistes habiles en divers arts (*Habentur ibi et artifices plurimi diversarum artium periti*) ».

saint Ouen, mettre à la tête de toutes celles d'Occident », et dans laquelle dès le début (621) cent-cinquante-cinq moines purent être réunis sous la conduite de saint Remacle (depuis archevêque de Maëstricht).

Éloi établit ensuite à Paris, sur un terrain obtenu également de la libéralité du roi, un vaste monastère de filles, « où se trouvaient réunies, dit Saint Ouen, jusqu'à trois cents vierges venues de diverses nations ». Sainte Aure en fut la première abbesse. Éloi donna encore en cette circonstance une nouvelle preuve de délicatesse. « Le couvent construit, rapporte le chroniqueur, ayant reconnu qu'on avait pris sur le domaine de la couronne un peu plus que la concession ne portait, il courut au palais, et se jetant aux genoux du bon roi, il demanda la mort en punition de la faute qu'il avait faite involontairement. Dagobert serra son ministre dans ses bras, et lui donna le double de ce qu'on avait pris à la couronne. » Après avoir élevé hors des murs de Paris la basilique de Saint-Paul, destinée à la sépulture des vierges de sainte Aure, il reconstruisit dans l'intérieur de la ville l'église Saint-Martial. Il faisait dans le même temps des châsses admirables pour divers saints, tels que saint Denis, saint Germain, saint Lucien, saint Brice, saint Piat, saint Maximien, saint Julien, saint Martin, saint Severin, sainte Colombe, sainte Geneviève, saint Crépin et saint Crépinien. Éloi n'était encore que laïque, mais il remplissait souvent, comme on a vu, des fonctions apostoliques. Il fit assembler, en 639, le sixième concile d'Orléans, pour étouffer l'hérésie des monothélites, qui se répandait en France; il en prit l'occasion pour attaquer la simonie, qui déjà de ce temps « défigurait, selon saint Ouen, la face de l'Église gallicane », et sollicita la dignité d'évêque, dont il fut jugé digne. Le 21 mai 640 il fut élu évêque de Noyon, Vermand et Tournay, en remplacement de saint Médard, et le même jour que saint Ouen était sacré archevêque de Rouen. Comme Éloi n'était pas dans les ordres, ce ne fut que postérieurement à sa nomination qu'il reçut la prêtrise et les ordres inférieurs. Dès lors il se livra avec le plus grand zèle à l'apostolat; il convertit non-seulement les idolâtres qui se trouvaient encore dans son vaste diocèse, mais il alla prêcher la foi chrétienne aux Flamands, aux Frisons, aux Suèves, et aux peuples sauvages riverains de la Baltique. On ne peut relater sérieusement les nombreux miracles que les légendaires attribuent à saint Éloi; mais on doit dire que peu d'évêques ont rempli leur devoir avec plus de conscience et soutenu les droits de l'Église avec plus de fermeté. Il fonda à Courtray l'église de Saint-Martin, à Tournay un monastère d'hommes, un couvent de femmes à Noyon; il revint en France, et aida son frère Alicius à édifier à Limoges l'abbaye Saint-Martin, devenue célèbre au moyen âge. En 644, il assista au concile de Chalons-sur-Saône. Éloi avait conservé, malgré ses fonctions apostoliques, la charge de maître des monnaies royales, et l'on voit encore son nom sur plusieurs monnaies d'or frappées à Paris sous les règnes de Dagobert Ier et Clovis II. Clotaire III lui fit faire des obsèques magnifiques; le peuple regretta vivement le ministre artisan. On trouve dans la *Bibliotheca Patrum*, t. XII, dix-sept *Homélies* attribuées à saint Éloi et une lettre à saint Didier, évêque de Cahors et son ami. Dans cette lettre, la seule authentique, Éloi prend le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu;* son style respire la modestie, la piété et la charité. Saint Ouen, dans la Vie d'Éloi, a laissé un abrégé des sermons que le saint évêque de Noyon prêchait à ses peuples. On y trouve une grande connaissance de l'Écriture, parfois de beaux mouvements d'éloquence, et de curieux détails sur les mœurs à demi païennes de cette époque. On remarque pourtant que saint Éloi a tiré presque tout ce qu'il dit des sermons de saint Césaire, évêque d'Arles, qui étaient alors fort répandus dans les églises de France et d'Espagne. Sismondi fait remarquer que l'homélie *ad Plebem*, qui est dans le tome IX des *Œuvres* de saint Augustin, est de saint Éloi. A. DE L.

Saint Ouen, *Vita Eligii*.—Bellarmin, *De Script. eccles.* — Baronius, *Annales*, ann. 665, n° 7. — Buzelin, *Annales Gallo-Flandriæ*. — Molan, *Natal. Belg.* — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Godeau, *Éloge des Évêques*, liv. LXXVII. — J. Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*, II, 1091.— Labbe, *Concilia*, IV, 392. — *Patrologie*, liv. LXXXVII. — André Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, I, 578-884. — Le Mire, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 178. — Abbé Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. 37, n° 38. — *Histoire littéraire de la France*, III, 595. — Barthélemy, *Vie de saint Éloi*; Paris, in-8°. — Abbé Parenty, *Vie de saint Éloi;* Arras, in-12. — A.-V. Arnault, *Du Patronage*, dans la *Revue de Paris* (ann. 1832), XXXV, p. 108-114.— Sismondi, *Histoire des Français*, II, 37-52.

ÉLOY (*Nicolas-François-Joseph*), médecin et biographe belge, né à Mons, le 20 septembre 1714, mort dans la même ville, le 10 mars 1788. Il fit sa philosophie à Louvain, s'y fit recevoir docteur en médecine, et vint se perfectionner à Paris. De retour dans sa patrie, il se livra à l'exercice de sa profession, et en 1752 fut nommé médecin pensionnaire de la ville de Mons. En 1754 il fut choisi pour conseiller médecin du duc Charles de Lorraine et de Bar, gouverneur des Pays-Bas. On a de lui : *Réflexions sur l'usage du thé;* Mons, 1750, in-12; — *Réflexions sur une brochure intitulée*: Apologie du thé; Mons, 1751, in-12 : Éloy se montre opposé à l'usage de cette boisson; — *Dictionnaire historique de la Médecine ancienne et moderne*, etc.; Liége, 1755, 2 vol, in-8°; Mons, 1778, 4 vol. in-8°; trad. en italien, avec additions, 7 vol. in-8°; — *Cours élémentaire des Accouchements*, etc.; — *Mémoire sur la marche, la nature, les causes et le traitement de la dyssenterie ;* Mons, 1780, in-8° ; — *Si l'usage du café est avantageux à la santé, et s'il peut se concilier avec le bien de l'État dans les provinces belgiques ?* Mons, 1781, in-8°.

Biographie médicale. — *Biographie générale des Belges.*

ELPHINSTON (*Guillaume*), prélat et homme d'État écossais, né à Glasgow, en 1431, mort à Édimbourg, le 25 octobre 1514. Élevé à l'université de sa ville natale, il devint maître ès arts à l'âge de vingt ans. Après avoir été recteur à Kirkmichael pendant quatre ans, il vint à Paris, où la variété de ses connaissances attira sur lui l'attention de l'université. Bientôt il fut chargé de professer les droits civil et canon, d'abord à Paris même, ensuite à Orléans. Après neuf années de séjour en France, il se décida à retourner dans son pays, où l'appelait l'évêque Muirhead, qui lui confia la direction de la paroisse de Glasgow et le nomma official du diocèse. A son tour, l'université plaça à sa tête comme recteur l'homme distingué qui avait été élevé dans son sein. Il fut nommé ensuite official de Lothian, puis appelé à siéger au parlement; il devint enfin membre du conseil privé. Entré ainsi dans la vie politique, il se distingua par un grand talent de négociateur. Envoyé par Jacques III comme ambassadeur auprès du roi Louis XI, il se concilia l'estime de ce prince, qui le combla de présents. A son retour en Écosse, il fut nommé archidiacre d'Argyle en 1479, et bientôt après évêque de Ross. En 1484 il passa au siége épiscopal d'Aberdeen. En même temps il fut chargé d'une nouvelle mission, cette fois en Angleterre, pour y négocier une trêve avec ce pays et le mariage du fils de Jacques avec Anne, nièce de Richard III. A l'avénement d'Henri VII, Elphinston fut chargé de s'entendre avec ce souverain sur les termes d'une trêve qui fut conclue pour trois ans, le 3 juillet 1486. De sa retraite d'Aberdeen, où il vint séjourner quelque temps, il retourna au parlement assemblé à Édimbourg, le 6 octobre 1488, à l'occasion du couronnement de Jacques IV; puis il se rendit en ambassade vers Maximilien pour négocier le mariage entre le roi et Marguerite, fille de l'empereur. Dans son voyage de retour, il conclut un traité de paix et d'alliance entre les états de Hollande et l'Écosse. En 1492 il fut nommé lord du sceau privé, et à la même époque il fut un des commissaires écossais chargés de prolonger la trêve avec l'Angleterre. Il profita de ses loisirs pour chercher à favoriser la diffusion des lumières en Écosse. C'est lui qui décida le gouverneur de ce pays à solliciter du pape l'autorisation de fonder l'université d'Aberdeen, autorisation qui fut accordée par une bulle d'Alexandre VI, en date du 10 février 1494. L'évêque Elphinston contribua à la fondation d'autres travaux d'utilité publique. Il écrivit des *Vies des Saints* et une *Histoire d'Écosse* qui a été conservée parmi les manuscrits Fairfax de la Bibliothèque Bodleyenne. Il mourut par suite du chagrin que lui causa la mort de Jacques IV, à Flodden-field.

Rose, *New Biog. Dict.*

ELPHINSTON (*Jacques*), grammairien écossais, né en 1721, mort à Hammersmith, le 8 octobre 1809. Il étudia à l'université de sa ville natale, et devint précepteur du lord Blantyre. En 1751, il ouvrit une académie aux environs de Londres, et se voua pendant plusieurs années à l'enseignement de la jeunesse. Il entreprit aussi une réforme de l'orthographe, sur laquelle il écrivit quelques ouvrages. Outre une grammaire anglaise, on a de lui : *Propriety assertained in her picture;* 2 vol. in-4° ; — *English Orthography epitomized;* — *Propriety's Pocket Dictionary ;* — *Selection of Correspondence;* 1794.

Nichols, *Lit. anecd.*

ELPHINSTON (*Stuart*). *Voyez* STUART.

* **ELPHINSTONE** (*John*), amiral russe, d'origine anglaise et parent des précédents, né en Écosse, en 1720, mort en Angleterre, en 1775. Il se distingua dans la marine militaire anglaise, où il était parvenu au grade de capitaine. En 1768, il passa au service de la Russie avec le rang de contre-amiral. En octobre de la même année, il partit de Cronstadt, et rallia dans l'Archipel, avec quatre vaisseaux et une frégate russes, la flotte de l'amiral Spiridoff, placé lui-même sous les ordres du général Alexis Orloff, commandant les troupes de débarquement. Elphinstone eut une grande part à la victoire navale que Spiridoff remporta, le 5 juillet 1770, dans les eaux de Chio, sur la flotte du capitan-pacha Gazi-Hassan. Les débris de l'escadre turque se réfugièrent partie dans la baie de Tchesmé, près le cap Mikale, partie dans le golfe de Napoli de Romanie. Elphinstone les suivit dans le premier de ces mouillages, et, profitant de leur position resserrée, qui les mettait dans l'impossibilité de manœuvrer, le 7 juillet il dirigea sur leurs bâtiments entassés quatre brûlots commandés par son compatriote le lieutenant Dugdale, et soutenus par un autre Anglais, le contre-amiral Greigh; le succès fut complet : aucun bâtiment turc n'échappa aux flammes. Elphinstone se présenta ensuite devant Napoli, le 17 suivant, et par le même moyen obtint le même résultat. Mettant à profit l'anéantissement de la marine turque, il voulait forcer les Dardanelles et s'emparer de Constantinople, alors dans un mauvais état de défense ; mais Orloff et Spiridoff ne comprirent pas tout ce que son conseil avait de judicieux et d'énergique, et préférèrent assiéger quelques îles, telles que Chio, Mitylène et Stalimène, devant lesquelles ils perdirent beaucoup d'hommes et de temps. Cependant Elsphinstone voulut remplir la promesse qu'il avait faite à l'impératrice Catherine II de forcer les Dardanelles, et prouver aux amiraux russes la facilité de cette entreprise : le 26 juillet, en donnant la chasse à deux bâtiments turcs, il passa avec son seul vaisseau sous le feu des batteries ennemies sans être endommagé; et ayant traversé hardiment le détroit, il fit jeter les ancres en face de Cons-

tantinople, sonner de la trompette, déployer ses pavillons, et prit une tasse de thé sur son pont en attendant la marée pour opérer sa retraite. Voyant que son exemple ne décidait pas les Russes à le suivre, il retourna tranquillement vers eux. Cette conduite d'Elphinstone lui attira la jalousie et la haine des autres amiraux; aussi, tandis qu'Alexis Orloff prenait le nom de *Tschesmeskji*, que Spiridoff, Greith, et Dugdale étaient comblés des marques de la satisfaction impériale, le héros de Tchesmé et des Dardanelles fut seul oublié. Son nom ne figura même pas sur un arc triomphal élevé dans le palais de Czarskœselo en commémoration des victoires auxquelles il avait tant contribué. Sensible à une exception aussi offensante, il envoya sa démission à l'impératrice, et lorsqu'il alla prendre congé de cette princesse, il se présenta fièrement avec son ancien uniforme de capitaine de la marine britannique. Il rentra ensuite dans sa patrie, où il mourut peu après.

Ses deux plus jeunes fils retournèrent en Russie, où Catherine II les accueillit avec distinction et tâcha de faire oublier, par les faveurs qu'elle accorda aux enfants, son ingratitude envers le père. Alfred DE LACAZE.

Rulhières, *Hist. de l'Anarchie de Pologne.* — J. Henri Castera, *Vie de Catherine II.* — Waszif, *Hist. de la Guerre entre la Russie et la Turquie* (en 1769); Petersbourg, 1773. — Rose, *New general Biographical Dictionary.* — De Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman*, III, liv. LXXII, 604. — Tott, *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, liv. LI, 239.— Chopin, *Russie;* dans l'*Univers pittoresque*, I, 325. — J. Esneaux et Chennechot, *Hist. philosophique et politique de Russie*, IV, 465-475.

ELPHINSTONE. *Voyez* KEITH.

***ELPICE** (Sainte) (du grec Ἐλπίς, espérance), vierge et martyre, morte à Rome, vers une époque indéterminée. Elle était fille de sainte Sophie et sœur de saintes Foi et Charité. Sainte Sophie, selon quelques hagiographes, après avoir élevé ses filles dans le christianisme, les exhorta à confesser leur religion, et les vit avec joie verser leur sang pour la cause de la religion. Elle servit ensuite Dieu dans l'état de viduité, et mourut en paix. Le martyre d'Elpice et de ses sœurs n'est pas fixé à une date certaine; il est tantôt rapporté au règne de Dioclétien, tantôt à ceux d'Adrien ou d'Antonin. Il est probable que ce fait n'est qu'une ingénieuse allusion qui fait connaître que les vertus théologales, filles de la sagesse, souffrirent beaucoup à Rome vers l'époque indiquée par le martyre des trois sœurs. Néanmoins, l'Église honore sainte Elpis ou Espérance le 1er août.

Usuard, *Martyrolog. Roman.*, 30 septembre. — Baillet, *Vies des Saints.* — Godescard, *Vies des principaux Saints*, 1er août. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XXIIII, 174.

***ELPIDIUS**, usurpateur byzantin, vivait dans la seconde moitié du huitième siècle de l'ère chrétienne. Au mois de février 781, Elpidius reçut de l'impératrice Irène le gouvernement de la Sicile, place qu'il avait déjà occupée. Deux mois après son arrivée, il chercha à soulever sa province contre l'impératrice, qui envoya aussitôt Théophile pour se saisir de la personne du rebelle. Les Siciliens défendirent leur gouverneur, et se mirent en révolte ouverte. Irène commença par faire arrêter la femme et les enfants d'Elpidius, restés à Constantinople, les fit raser, battre de verges et jeter en prison; elle envoya ensuite contre les rebelles une flotte puissante sous les ordres de l'eunuque Théodore. Après plusieurs échecs, Elpidius, craignant de tomber entre les mains du vainqueur, recueillit tout ce qu'il avait de richesses, et s'enfuit en Afrique avec Nicéphore Ducas. Il se retira chez les Sarrasins, qui non-seulement lui donnèrent un asile, mais lui mirent aussi sur la tête le diadème impérial, et le traitèrent jusqu'à sa mort comme empereur. « Titre frivole, dit Lebeau, qui ne le consolait pas de la perte de sa famille et de sa patrie. » Le reste de la vie d'Elpidius est inconnu.

Zonaras, I, 15. — Muratori, *Hist. Misc.*, I, 23. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire.*

***ELPIDIUS** (Ἐλπίδιος), savant grec, vivait probablement dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. Leontius dans son commentaire sur les *Phænomena* d'Aratus, dit avoir construit pour Elpidius une sphère suivant la description d'Aratus. Fabricius croit que cet Elpidius est le même que le patricien envoyé comme ambassadeur à Chagan, roi des Avares, dans la première année du règne de Maurice, et qui est mentionné par Cédrène, ainsi que par plusieurs écrivains de cette période.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*

***ELPIDIUS** ou **HELPIDIUS** (Ἐλπίδιος), médecin grec, vivait dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. Il était au nombre des médecins de Théodoric le Grand, et le soigna pendant sa dernière maladie. Il était chrétien et diacre. Une des lettres de Théodoric et trois des lettres d'Ennodius lui sont adressées.

Procope, *De Bello Goth.* — Sirmond, *Opera.*

ELPINICE. *Voyez* CIMON.

ELRICHSHAUSEN (*Charles*, baron DE), général autrichien, d'origine wurtembergeoise, mort à Prague, le 7 juin 1779. Major général durant la guerre de Sept Ans, il fut général de cavalerie durant la guerre de la succession de Bavière. En 1778, il repoussa, à la tête de ses troupes, une invasion des Prussiens dans la Moravie. Il les cerna si étroitement à Jaegerndorf et à Troppau, qu'ils durent aussitôt se replier. La croix de l'ordre de Marie-Thérèse fut la récompense des services rendus alors par Elrichshausen, qui mourut à la suite de ses fatigues.

Hirsching, *Historisch-literärisches Handbuch.*

***ELSASSER** (*F.-A.*), peintre allemand, né à Berlin, le 24 juillet 1810, mort à Rome, le 1er septembre 1845. Sa vocation pour l'art s'annonça de bonne heure, et ses œuvres furent bientôt appréciées par les connaisseurs. Le concours d'un ami lui permit de faire le voyage

d'Italie. En 1832 il se rendit à Rome, où il mena la vie la plus active et la plus artistique. Personne n'a mieux reproduit la richesse des régions méridionales. Parmi ses œuvres de ce genre, on cite *Palermo;* —le *Campo-Santo* de Pise au clair de la lune; — *La Grotte des Sirènes* à Tivoli. Il fit aussi des dessins à la plume et des sépias. Elsasser devint membre de l'Académie de Berlin, et le roi de Prusse lui accorda une pension.
– *Conversat.-Lexik.* — Nagler, *Künst.-Lex.*

ELSE (*Joseph*), chirurgien anglais, mort le 10 mars 1780. Il fut chirurgien de l'hôpital Saint-Thomas à Londres, et devint membre de l'Académie de Chirurgie de Paris. Outre plusieurs mémoires publiés dans les *Transactions philosophiques* et les Actes de la Société de Médecine de Londres, on a de lui : *An Essay on the cure of hydrocele of the tunica vaginalis testis;* Londres, 1770. Les ouvrages d'Else ont été réimprimés après sa mort par Georges Vaux; Londres, 1782, in-8°.
Biographie médicale.

ELSEVIER ou **ELZEVIER**, nom d'une famille de célèbres imprimeurs hollandais, qui durant cent trente années consécutives ont rendu aux lettres d'éclatants services. Nous croyons devoir donner ici une notice sommaire sur chacun d'eux, en utilisant les résultats des recherches entreprises avec zèle depuis peu de temps et qui ont rectifié ou éclairci bien des faits. On sait aujourd'hui qu'il faut fixer à quatorze le nombre des Elsevier qui ont exercé la profession de libraire ou qui y ont joint celle de typographe.

ELSEVIER (*Louis*), premier du nom, né à Louvain, en 1540, mort le 4 février 1617. Il vint s'établir à Leyde en 1580. Dès 1583 il fut connu comme libraire. Son attachement pour la réforme l'avait décidé à s'expatrier. Depuis l'an 1592 jusqu'en 1617, il imprima environ 150 ouvrages différents. Il laissa cinq fils, qui tous furent libraires, *Matthieu*, *Louis II*, *Gilles*, *Joost*, et *Bonaventure :* les quatre premiers ne mirent sous presse qu'un petit nombre d'ouvrages; le dernier mérite une mention spéciale.

ELSEVIER (*Bonaventure*), né en 1583, et qui avait commencé dès 1608 à figurer comme typographe, s'associa en 1626 avec son neveu Abraham, né à Leyde, en 1592, fils de Matthieu; cette association dura vingt-six ans, et ce fut vingt-six années d'activité intelligente et de succès. Établie à Leyde, l'*Officina Elzeviriana* mit alors au jour nombre de ces volumes latins en petit format qui sont regardés à juste titre comme des chefs-d'œuvre. Les deux associés restèrent unis jusqu'à leur mort, survenue la même année, en 1652, à un mois d'intervalle.

Matthieu laissa deux autres fils : *Jacob*, né en 1597, à Leyde, qui fut libraire à La Haye de 1621 à 1636, et *Isaac*, né à Leyde, en 1593, qui imprima à Leyde de 1616 à 1625, mais sans beaucoup d'éclat.

ELSEVIER (*Louis III*), fils de Louis II, né à Utrecht, vers 1604, fut le fondateur de l'imprimerie elsevirienne à Amsterdam; de 1638 à 1654, il exerça seul; il s'associa ensuite avec son cousin Daniel, dont la notice suit. Louis, travaillant seul, avait montré beaucoup d'activité; il était sorti de ses presses 189 ouvrages différents; plusieurs sont d'un grand mérite.

Après une période de dix années, Louis, âgé de soixante ans, se retira des affaires; il mourut peu après, en 1670. L'imprimerie elsevirienne était alors arrivée à son plus haut degré de splendeur; les volumes qu'elle éditait ne sont pas aussi parfaits que les in-12 qu'enfantaient Bonaventure et Abraham, mais les publications ont plus d'importance. De 1655 à 1665, on voit paraître une série de classiques latins in-8°, *cum notis variorum*, le Cicéron, in-4°, l'*Etymologicon Linguæ Latinæ*, le magnifique *Corpus Juris*, in-folio, 2 vol., 1663, et qui au dire de M. A.-Firmin Didot est un vrai chef-d'œuvre typographique.

ELSEVIER (*Daniel*), fils de Bonaventure, né en 1626, et mort le 11 octobre 1680. Il s'était associé en 1652 avec un autre de ses cousins, *Jean*, fils d'Abraham, né en 1622; leur réunion ne dura que deux ans, et produisit une trentaine d'éditions, parmi lesquelles il en est de très-soignées. Jean imprima seul à Leyde de 1655 à 1661; on a enregistré 76 ouvrages portant son nom; après sa mort, sa veuve et ses héritiers imprimèrent quelques volumes sans importance. Son association avec son cousin Louis III fut un bienfait pour la typographie elsevirienne : elle publia alors 118 ouvrages, parmi lesquels on remarque Homère, en 2 vol. in-4°, Ovide revu par Heinsius, 1658, 3 vol. et le *Nouveau Testament* de 1658, recommandable par sa beauté et son exactitude. Resté seul à la tête d'un établissement considérable, Daniel déploya une grande activité; les malheurs qui frappèrent la Hollande à la suite de guerres funestes lui occasionnèrent de grandes pertes. On ne compte pas moins de 152 ouvrages qu'il fit paraître de 1664 à 1680, année qui fut celle de sa mort.

Après lui, la typographie elsevirienne, tout à fait dégénérée, n'eut plus que deux représentants : *Pierre* Elsevier, petit-fils de *Joost*, qui fut libraire à Utrecht, et qui (1667 à 1672) imprima sept ou huit ouvrages, de peu de valeur; *Abraham II*, qui de 1681 à 1712, date de sa mort, imprima à Leyde des thèses et des écrits des professeurs à l'université.

Le nom d'une famille illustre donne quelque intérêt à des livres qui sans cette circonstance ne seraient point remarqués; en somme, quatre ou cinq de ces imprimeurs ont fait la gloire de cette race laborieuse. Elle subsiste encore; mais depuis un siècle et demi environ elle est demeurée absolument étrangère à la production et au commerce des livres. En 1820, M. Isaac-Jean Elsevier était gouverneur de Curaçao. D'après le relevé que nous avons fait

avec soin sur les *Annales de l'Imprimerie Elsévirienne*, publiées par M. Charles Pieters, de Gand, le nombre total des ouvrages de tous genres portant le nom des Elsevier s'élève à 1213; 968 sont en latin, 44 en grec, 126 en français, 32 en flamand, 22 en langues orientales, 11 en allemand, 10 en italien.

Parmi ce grand nombre de volumes, il s'en faut de beaucoup que tous soient également recherchés. L'ardeur des bibliomanes ne se porte guère que sur les éditions petit in-12 des classiques latins et de quelques auteurs français. Dans cette élégante série, trois volumes tiennent le premier rang pour l'extrême netteté de l'exécution: le *Pline* de 1635, le *Virgile* de 1636, et l'*Imitation* sans date. Nous signalerons aussi parmi les chefs-d'œuvre les plus recherchés le *Tite Live* et le *Tacite* de 1634, le *Jules César* de 1635, le *Cicéron* de 1642, etc. On a vu dans les ventes aux enchères de diverses bibliothèques d'élite, de beaux exemplaires de ces divers ouvrages, reliés en maroquin, s'élever depuis 60 jusqu'à 100 francs le volume. La *Sagesse* de Charron, dont il existe trois éditions différentes, est fort recherchée ainsi que le *Commines* de 1648, lequel a parfois, dans la chaleur des enchères, dépassé 200 francs.

Les amateurs attachent surtout un prix tout particulier à des volumes elseviriens qui n'ont pas été reliés et qui conservent ainsi toute l'ampleur de leurs marges primitives. De pareils exemplaires se trouvent fort difficilement, et arrivent parfois à des prix excessifs; un exemplaire du *Sénèque* de 1640 en 4 volumes a été adjugé successivement à 530 et à 500 francs aux ventes Berard et Chalabre.

Il semble qu'un inventaire de la collection elsevirienne ne présente pas de grandes difficultés; et cependant il n'est guère d'entreprise plus ardue: des questions dont la solution est bien plus difficile, parfois impossible aujourd'hui, surgissent en foule lorsqu'on se livre à cet examen. Un certain nombre d'ouvrages imprimés sous le nom des Elsevier ne sont pas sortis de leurs presses', grâce tantôt à des arrangements qu'ils avaient pris avec divers typographes hollandais, tantôt à l'avidité des contrefacteurs, qui mettaient un nom illustre sur des volumes d'une infériorité dont l'œil le moins exercé découvre aussitôt l'origine. Les Elsevier ont eux-mêmes imprimé, sans y mettre leur nom, un grand nombre d'ouvrages qu'ils ne voulaient pas avouer; ils obéissaient ainsi à des motifs de prudence, afin de dissimuler des livres dirigés contre des rois ou des corporations puissantes; il ne leur convenait pas de se reconnaître coupables d'avoir prêté leurs presses à quelques productions (en fort petit nombre, il est vrai) réprouvées par la morale; ils ne mettaient point leur nom aux reproductions (ou contrefaçons) qu'ils firent parfois de divers auteurs français, parmi lesquels, à côté de Corneille et de Molière, on rencontre des auteurs voués depuis longtemps, et avec justice, à un complet oubli.

Auprès de ces éditions anonymes ou pseudonymes, il faut placer de nombreux volumes conformes, par leurs caractères et leurs fleurons, aux éditions signées, et qui cependant n'ont pas été imprimés par les Elsevier. François Foppens de Bruxelles, Abraham Wolfgang de Leyde, et d'autres habiles typographes, ont publié des livres qui ne sont pas indignes de se ranger à côté de ce que la série authentique des éditions elseviriennes renferme de plus joli; de laborieux bibliographes ont débrouillé ce chaos, et se sont efforcés de rendre chaque volume à son véritable père. La difficulté s'était accrue parce que quelques amateurs, jaloux d'agrandir autant que possible la collection des Elsevier, voulaient y faire entrer non-seulement les productions de quelques heureux émules de ces grands typographes, mais encore une foule de bouquins que ne recommandaient ni leur mérite littéraire ou historique ni leur exécution matérielle, et qui n'avaient d'autre avantage que d'avoir été imprimés en Hollande ou en Belgique au dix-septième siècle. Quelques livres qui peuvent se ranger dans la classe des éditions anonymes des Elsevier, ayant pour marque une sphère, on a voulu leur attribuer tous les volumes dont le frontispice était suivi de cet insigne, lequel, dans le fait, était employé par presque toute la librairie d'Amsterdam. Du reste, ces *pseudo-Elsevier*, après avoir été en grande vogue, il y a vingt-cinq ans environ (1), sont aujourd'hui retombés dans un grand discrédit. Quant aux marques authentiques des Elsevier, elles sont au nombre de trois; Louis Ier prit pour insigne un aigle sur un cippe avec un faisceau de sept flèches, accompagné de cette devise, qui semble prophétiser la gloire de sa famille: *Concordia res parvæ crescunt.* Isaac substitua à cette marque l'orme qu'entoure un cep de vigne chargé de raisins; un philosophe est debout auprès de cet arbre; pour devise: *Non solus;* cette marque fut celle de l'imprimerie de Leyde. Louis III adopta dès 1642 Minerve et un olivier, avec la devise *Ne extra oleas;* ce fut l'insigne de l'imprimerie d'Amsterdam tant qu'elle fut dirigée par l'association de Louis et Daniel, et plus tard par Daniel seul. Quant aux vignettes et aux fleurons elseviriens, la tête de buffle, la guirlande de roses trémières, etc., ils nous conduiraient à des détails trop minutieux pour trouver place ici. — Les Elsevier ne faisaient point de ces tirages particuliers et de luxe familiers aux Alde Manuce, aux Estienne et à d'autres typographes célèbres; on ne connaît d'eux qu'un seul ouvrage sur peau-vélin: c'est le traité

(1) Nous citerons comme un des exemples de ces prix exagérés les *Voyages de Tavernier*, 1678, 3 vol. petit in-12, portés à 601 francs en 1822, à la vente Morel-Vindé, et qui ont été imprimés à Amsterdam, mais non chez les Elsevier.

d'Heinsius : *De Contemptu Mortis*, 1621 ; il en existe trois exemplaires *in pergamento excusi;* l'un est à la bibliothèque de Berlin, un autre à celle de La Haye, un troisième en Angleterre, où il fut adjugé en 1818 à près de 40 livres sterling (1,000 francs environ). Il est fort peu d'éditions elseviriennes qui aient été tirées pour quelques exemplaires sur un papier supérieur ; on connaît cependant, pour le *Virgile* de 1676, des exemplaires en grand papier et même en très-grand papier. Un de ces derniers a été poussé jusqu'à 31 livres sterling 10 sh. dans une vente à Londres en 1835; mais en France de pareils exemplaires n'ont été vendus habituellement que 300 à 400 francs (1). G. BRUNET.

Adry, *Notice sur les Elsevirs*, dans le *Magasin encyclopédique*, 1804. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, 4e édition, t. V, p. 799-827. — Bérard, *Essai bibliographique sur les éditions des Elsevier*, précédé d'une notice sur ces imprimeurs; Paris, 1822, in-8°. — Ch. Pieters, *Analyse des matériaux les plus utiles pour de futures annales de l'imprimerie des Elsevier*; Gand, 1843 (à 50 exemplaires). — Le même : *Annales de l'Imprimerie Elsevirienne;* Gand, 1851, in-8°. — Ch. M. (Motteley), *Aperçu sur les erreurs de la bibliographie spéciale des Elsevirs et de leurs annexes;* Paris, 1849, in-18. — Rammelman-Elsevier, *Uitkomsten van onderzoeken. Résultats d'une recherche sur les Elsevier, plus spécialement à l'égard de leur généalogie ;* Utrecht, 1845, in-8°. — A. de Beaume, *Recherches historiques généalogiques et bibliographiques sur les Elsevier;* Bruxelles, 1847, in-8°. — Ch. Nodier, *Théorie complète des éditions elzeviriennes;* dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, 1829, p. 1-32.

ELSHEIMER ou **ELZHEIMER**, peintre allemand, connu sous le nom d'ADAM DE FRANCFORT, ou d'*Il Tedesco*, que lui donnent les Italiens, né à Francfort, en 1574, mort à Rome, en 1620. Fils d'un tailleur ou selon d'autres d'un potier de terre, il eut pour premier maître Offenbach, qu'il surpassa bientôt. Après avoir étudié les chefs-d'œuvre de son école, il partit pour Rome. Grâce à son travail soutenu et à son goût exquis, il fit en peu de temps d'immenses progrès. Il se mit alors à peindre d'après nature. Guidé par ses instincts d'artiste et son amour de la solitude, il parcourait la campagne de Rome, cherchait à s'inspirer parmi les églises, les ruines et les fêtes pittoresques. Tout ce qui le frappait, il le reproduisait avec une fidélité aussi étonnante que sa mémoire. On raconte même qu'il dessina de souvenir la *Villa Madame*, voisine de Rome, après l'avoir vue une seule fois; il la reproduisit sans oublier un seul arbre ni le moindre détail architectural, et de plus avec les ombres particulières à l'heure de sa visite. Sa réputation grandit tellement en Italie, qu'il fut reçu à l'Académie de Saint-Luc. Malgré son travail assidu, Elsheimer était pauvre. Quoique ses tableaux fussent généralement assez petits, il était si long à les achever qu'il en faisait et en vendait fort peu. Un mariage assez mal assorti vint encore augmenter sa gêne. Chargé d'une nombreuse famille, criblé de dettes, il fut mis en prison par ses créanciers : quelques amis bienfaisants, parmi lesquels se fit remarquer le comte de Goudt, peut-être même le grand Rubens, ne tardèrent pas à le faire mettre en liberté ; mais ayant la santé ruinée par les privations, et surtout par le chagrin, il mourut à peine âgé de quarante-six ans.

Elsheimer est le premier qui ait peint sérieusement de petits tableaux. Ses toiles portent l'empreinte d'un pinceau délicat et d'un travail consciencieux : qualités rehaussées encore par une parfaite intelligence du coloris et un habile usage du clair-obscur. Ce sont pour la plupart des paysages, où il a presque toujours ménagé des teintes fantastiques, faites de foyers ou des clairs de lune reflétés ou mis en contraste ; le tout animé par quelques petites figures toujours pleines de vivacité. On a aussi d'Elsheimer quelques allégories, entre autres un tableau sur cuivre, l'une de ses plus grandes productions, qui semble en quelque sorte la traduction du fameux songe de Lucien. Ses principaux ouvrages sont : une *Fuite en Égypte*, regardée comme son chef-d'œuvre; une *Décollation de saint Jean-Baptiste;* deux *Saint Laurent;* un certain nombre de paysages et quelques sujets mythologiques, empruntés pour le plus grand nombre aux Métamorphoses d'Ovide. Presque tous ces tableaux ont été gravés, en partie par lui-même, en partie par le comte Goudt, Madelaine du Pas et d'autres artistes moins connus. Elsheimer a formé de célèbres disciples, David Téniers surtout et Thomas Hagelstein, dit Thomas de Lindau, qui imitait la manière de son maître au point de tromper les connaisseurs. — Ses fils, peintres

(1) Tout en signalant le mérite typographique de leurs éditions elseviriennes, qui sont toujours à juste titre recherchées des amateurs, nous croyons devoir reproduire le jugement porté sur eux par M. Amb.-Firmin Didot (*Essai sur la Typographie*, 698-999).

« Les Alde, les Estienne, les Morel, les Turnèbe, les « Froben, les Amerbach, ces imprimeurs passionnés pour « leur art, qui triomphaient des difficultés matérielles et « dévouaient leur profond savoir, leur fortune et leur « vie à une grande et noble idée, n'existaient plus quand « parurent les Elzevier, d'abord à *Leyde*, ensuite à *Ams-* « *terdam*.

« Sans prétendre diminuer en rien le mérite de ces « célèbres imprimeurs hollandais, qui, en hommes ha- « biles, profitèrent des progrès que la typographie avait « faits en Europe pour porter l'art à sa perfection, et « qui surent, en négociants intelligents, mieux adminis- « trer la partie commerciale que ne l'avaient fait leurs « prédécesseurs, on doit cependant reconnaître qu'ils « n'ont rien inventé sous le rapport de l'art, et qu'ils « ne sauraient soutenir la comparaison, quant au savoir « littéraire, avec leurs illustres prédécesseurs. Ce n'était « point sur d'anciens manuscrits que les Elzevier éta- « blissaient les textes de leurs éditions ; elles ne sont en « général que des réimpressions et souvent des contre- « façons. Leurs plus beaux livres ont été imprimés avec « des caractères gravés et fondus par Garamond et par Sanlecque; le papier, si fin et si beau, qu'ils em- « ployaient, était tiré des fabriques d'Angoulême. A ces « titres, nous pourrions les revendiquer comme étant « des imprimeurs français. »

Par une sorte de jeu de mots bizarre, mais dans le goût du temps, ils placèrent sur quelques ouvrages, tels que *La Sagesse de Charron* et les *Memoires de Commines*, un emblème représentant un petit bûcher enflammé; le mot *else* signifiant arme, et par extension, bois, et *vuur* feu dans la langue hollandaise.

A.-F. D., *Essai sur la Typographie*.

très-médiocres, n'ont eu pour les sauver de l'oubli que le nom de leur père. Ed. RENAUDIN.

Mich. Bryan, *Dictionary of Painters and Engravers*; Londres, 1816. — Roger de Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*. — Dargenville, *Vies des Peintres*.

* **ELSHOECHT** (*Jean-Marie-Jacques*), plus connu sous les noms de *Carle Elshoecht*, statuaire français, né à Dunkerque, le 10 août 1797, d'une famille d'artistes originaires de la Belgique. Son père était sculpteur de la marine à Dunkerque, et se faisait remarquer par le talent avec lequel il exécutait les figures destinées à l'ornement des proues des navires. Le jeune Elshoecht apprit de son père la sculpture sur bois. Il se rendit à Paris, fut admis dans l'atelier du célèbre Bosio et à l'École des Beaux-arts. Bosio travaillait alors à son *Louis XIV*, statue équestre qui orne aujourd'hui la place des Victoires, à Paris. Bientôt, avec l'approbation de son maître, Carle fit une copie de ce bel ouvrage, qu'il offrit à la ville de Dunkerque. En retour de cet hommage, le conseil municipal de cette ville vota, en faveur du jeune statuaire, une allocation de 600 fr., qui lui fut continuée pendant six années consécutives. Dès lors commence la série des travaux d'Elshoecht. On a de lui : une statue de *L'Innocence* (1825), qui lui valut une médaille d'or; — une statue de *La Vierge* (1827), aujourd'hui à l'église de Saint-Ouen, à Rouen; — *Le bon Pasteur*, *Les quatre Évangélistes*, exécutés pour l'église de Turcoing (Nord), ouvrages qui lui firent confier l'exécution des *Séraphins*, en bois, de la chaire de Notre-Dame-de-Lorette, et celle des *deux anges* du maître-autel de la même église; — les têtes de *Faust* et de *Marguerite* (1831), qui lui valurent la commande du buste du *duc de Berry*, petit-fils de Louis XIV, qu'on voit au Musée historique de Versailles; — un *Triton* et une *Néréide*, coulés en bronze pour les fontaines de la place de la Concorde; — des *bas-reliefs*, en bois, au grand hémicycle de la salle des séances de l'ancienne Chambre des Pairs; — les sculptures de la façade du grand hôpital de Lyon; — deux groupes, *La Saône* et *Le Rhône*, *La Maternité* et *L'Indigence* (1841); — la statue en marbre représentant *Éloa, ou la sœur des anges*; — *La Veuve du Soldat franc*, aussi en marbre; — *Le Christ en croix* (1847); — un médaillon en marbre de *Affre*, archevêque de Paris (1848); — *La reine Mathilde*, qui décore le jardin du Luxembourg (1849); — les bustes de *Saint Bernard*, *Poussin* (*Nicolas*), *Mirabeau* et *Molière*, en pierre, pour la Bibliothèque Sainte-Geneviève; — celui de *Boulay de la Meurthe père*, en marbre, pour le Musée historique de Versailles; — le *docteur Blandin*, bronze, grand comme nature, exécuté sur le tombeau de ce médecin; — le buste, en marbre, de *Claude Gelée*, dit *le Lorrain*; — le médaillon en marbre, d'après nature, de *l'empereur Napoléon III*; — un médaillon en marbre du baron *Bosio*, pour son tombeau (1850); — des bas-reliefs représentant *La Navigation marchande* pour un des frontons du vieux Louvre (1852); — une statue de *La Vierge immaculée* (1853); — une *Vierge aux Anges*, médaillon en marbre, devant d'autel; — *L'Histoire* et *La Justice*, groupe colossal, pour la façade de l'hôtel de ville de Laon (Aisne) (1854); — *Le Génie de l'Asie*, groupe en pierre, pour l'aile gauche des Tuileries. Cette énumération prouve que M. Carle Elshoecht est éminemment laborieux; chacun de ces ouvrages dénote un talent distingué. Il s'occupe en ce moment d'un buste de *Bacchante* et d'un groupe d'*Adam et Ève avant leur péché*. CHAMPAGNAC.

H. Martin, dans *L'Artiste*, 5 octobre 1845. — *Documents particuliers*.

ELSHOLZ (*Jean-Sigismond*), médecin et botaniste allemand, né à Francfort-sur-l'Oder, en 1623, mort le 28 février 1688. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il les continua à Wittemberg et à Kœnigsberg, visita ensuite la Hollande, la France et l'Italie, et fut reçu docteur à Padoue. Revenu en Allemagne, il s'y fit une telle réputation par son habileté dans l'art de guérir, qu'il devint, en 1656, médecin et botaniste de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume. Fixé alors à Berlin, il y devint directeur du Jardin botanique récemment fondé par le prince. Willdenow a donné le nom d'*elsholzia* à un genre de plantes de la famille des labiées. Les principaux ouvrages d'Elsholz sont : *Anthropometria*, etc.; *accessit doctrina nervorum*; Padoue, 1654, in-4°; — *Clysmatica nova*, etc.; Berlin, 1661, in-8°; — *Flora Marchica*, etc.; Berlin, 1663, in-8°; — *Neu angelegter Gartenbau* (Nouvelle Horticulture appliquée); Berlin, 1666, in-4°; — *De Phosphoris Observationes*; Berlin, 1671, in-fol.; — *Distillatoria curiosa*, etc.; Berlin, 1674, in-fol.; — *Diæteticon*, etc.; Berlin, 1682, in-4°.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Biog. médicale*.

* **ELSHOLZ** (*François*), poëte comique allemand, né à Berlin, le 1er octobre 1791. Il reçut sa première instruction dans sa ville natale; mais la guerre de 1806 à 1809 et des voyages à Paris interrompirent son éducation. Après avoir fait comme simple volontaire, puis comme officier, la campagne de 1813, il fut nommé, au rétablissement de la paix, secrétaire de régence à Cologne, où il fit paraître d'abord *Wanderungen durch Koeln und dessen Umgegend in einer Reihe von Briefen an Sophie* (Promenade dans Cologne et aux environs, dans une série de lettres à Sophie), Cologne, 1820; et bientôt après : *Der neue Achilles, historische Skizze aus dem Befreiungskampfe der Griechen* (Le Nouvel Achille, esquisse tirée de la guerre de l'indépendance des Grecs). A la suite de ces publications, Elsholz visita l'Angleterre, la Hollande et presque toute l'Allemagne; en 1823 il se rendit en Italie, et deux ans plus tard il revint dans sa ville natale. Dans l'intervalle, il avait fait paraître son

drame intitulé : *Komin, Herr*, qui eut assez de succès pour qu'on lui confiât ensuite la direction du théâtre de la cour à Gotha. Il fut en correspondance avec Gœthe à l'occasion de sa comédie intitulée : *Die Hofdame* (La Dame de Cour). Ses Pièces (*Schauspiele*) ont paru à Stuttgard en 1830, et à Leipzig en 1835. On a en outre de lui : *Ansichten und Umrisse aus der Reisemappe zweier Freunde* (Vues et esquisses tirées de l'itinéraire de deux amis); Berlin, 1830, 2 vol.; — *Politische Novellen* (Nouvelles politiques).

Conversations-Lexikon.

ELSNER (*Christophe-Frédéric*), médecin allemand, né à Kœnigsberg, en 1749, mort le 19 avril 1820. Il étudia à l'université de cette ville, et devint professeur ordinaire de médecine en 1785. Il fut pendant quelque temps médecin pensionné à Bartenstein (Prusse orientale). On a de lui : *De Magnesia Edinburgensi;* Kœnigsberg, 1773, in-4° ; — *Dissertatio disquisitionem exhibens : num sulphur interne adhibitum jure medicamentum adhibeatur;* ibid., 1774, in-4°; — *Abhandlung ueber die Brustbræune* (Traité des Fungus de la Mamelle); ibid., 1778, in-8°; — *Beyträge zur Fieber-Lehre* (Documents pour servir à l'étude des fièvres); ibid., 1782, in-8°; — *Medicinisch-gerichtliche Bibliothek* (Bibliothèque de Médecine légale) ; ibid., 1784-1786 ; 2 vol. in-8° ; — *De Dysenteriæ differentiis Commentarius;* ibid., 1786, in-4° ; — *Spicilegium ad anginam maxillarem;* ibid., 1786, in-4° ; — *Ein paar Worte ueber die Poken und die Inokulation* (Quelques mots au sujet de la petite vérole et de l'inoculation); ibid., 1787, in-4° ; — *Colli curvi atque inclinati Historia, quæ sit testulæ meæ suffragium de magnetismo animali;* ibid., 1787, in-4° ; — *Programmata duo de lichene Islandico;* ibid., 1791, in-4° ; — *Pneumonia putrida;* ibid., 1791, in-4°; — *Programma animadversionum de morbis exanthematicis;* ibid., 1793, in-4°; — *Ueber die Verhæltnisse zwischen dem Arzt, dem Kranken und dessen Angehœrigen* (Des rapports entre le médecin, le malade et ceux qui entourent ce dernier) ; ibid., 1794, in-8° ; — *Opuscula academica;* ibid., 1800, in-8°; — *De novæ Pestis Americanæ Ortu;* ibid., 1804, in-8°.

Biographie médicale.

ELSNER (*Jacques*), érudit et théologien allemand, né à Saalfeld, en mars 1692, mort le 8 octobre 1750. Fils d'un négociant qui eût voulu lui faire embrasser la profession commerciale, il eut d'abord quelque difficulté à cultiver son penchant pour les lettres; cependant, après avoir étudié à l'école de sa ville natale, il se rendit à l'université de Kœnigsberg et devint en 1715 co-recteur de l'école des réformés de cette ville. Deux ans plus tard il se rendit à Utrecht et à Leyde, en passant par Dantzig, Berlin et Clèves. En 1720 il fut chargé par le roi de Prusse d'aller professer à Bingen la théologie et la philologie, et en 1722 il obtint à la fois la place de recteur et celle de premier professeur du gymnase Joachim à Berlin. A la mort de Schmidtmann, Elsner le remplaça en qualité de second prédicateur à l'église paroissiale; bientôt il s'éleva au rang de premier prédicateur. En 1742 et en 1744 il remplit à la Société royale la place de directeur de la classe des belles-lettres. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Observationes sacræ in Novi Fœderis libros : t. I, Libros historicos complexus;* Utrecht, 1720, in-8° ; t. II, *Epistolas Apostolorum et Apocalypsin complexus;* ibid., 1728, in-8°. Cet ouvrage donna lieu à une controverse entre Georges Stoer, qui en publia la réfutation, et un disciple d'Elsner, qui défendit les doctrines de son maître ; — *Athanas Dorostani neueste Beschreibung der griechischen Christen in der Türkey, mit Anmerkungen* (Description de l'état des chrétiens grecs en Turquie, par Athan. Dorostani, avec des notes) ; ibid., 1737, in-8°; — *Der Brief des heiligen Apostels Pauli an die Philipper, in Predigten erklaeret, durch und durch mit Anmerkungen versehen, nebst einer Einleitung* (Explication de l'Épître de saint Paul aux Philippiens par des sermons ; avec des observations et une introduction); ibid., 1741, in-4° ; — *Schediasma criticum quo auctores aliaque antiquitatis monumenta, inscriptiones item et numismata emendantur, vindicantur et exponuntur ad continuationem tomi VII Miscellaneorum Regiæ Societatis Berolinensis;* ibid., 1744, in-4° ; — *Fortsetzung der neuesten Beschreibung der Griechischen Christen in der Türkey* (Continuation de la récente Description de l'état des chrétiens grecs en Turquie) ; ibid., 1747, in-8° ; — *Von der Vortrefflichkeit des gelobten Landes* (De l'Excellence de la Terre Sainte), en français, dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin*, 1745; en allemand, à la suite de l'ouvrage précédent ; — *Ueber das 40ste Kapitel des Tacitus von den Gebräuchen der Teutschen, besonders von der Goettinn Hertha* (Du 40e chapitre de Tacite au sujet des usages des Germains, particulièrement de la déesse Hertha) ; dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin*, 1747 ; — *Von der Goettinn Hertha oder Erdamm* (De la déesse Hertha ou Erdamm) ; ibid., 1748.

Dunkel, *Nachr.* — Adelung, Supl., à Jöcher, *Allg. Gel. Lex.* — Formey, *Nouv. Bibl. Germ.*

* **ELSNER** (*Jean-Godefroi*), économiste allemand, né à Gotterberg, le 14 janvier 1784. Après avoir exercé pendant quelque temps la profession de pelletier, il s'appliqua aux études scientifiques. En 1801 il suivit les cours du gymnase de Landshut, et en 1805 ceux de l'université de Halle. La guerre et le manque de vivres le portèrent à accepter un emploi de précepteur à Waldenbourg. En 1807 il passa son examen de théologie à Breslau. A partir de 1810 il s'occupa surtout d'économie rurale ; en 1822

il prit à ferme des terres appartenant au domaine public de Münsterberg, et en 1831 il contracta avec un propriétaire de Bohême une société domaniale, qui ne fut pas de longue durée. Déjà, en 1827, il avait visité l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, le pays de Bade et la France; il parcourut de même la Hongrie et la Transylvanie; enfin, il revit une seconde fois Paris. Elsner s'occupa surtout de l'élève des mérinos, et les ouvrages qu'il composa à ce sujet sont justement estimés. On a de lui : *Landwirthschaftliche Reisen durch Schlesien, Brandenburg und Sachsen* (Voyages économiques en Silésie, en Saxe et dans le Brandebourg); Breslau, 1821-1822; — *Beschreibung meiner Wirthschaft zu Reindorf* (Description de mon système économique à Reindorf); Prague, 1824; — *Uebersicht der Europäischen veredelten Schafzucht* (Tableau de l'élève des mérinos en Europe); Prague, 1831, 2 vol.; — *Handbuch der veredelten Schafzucht* (Manuel de l'élève des mérinos); Stuttgard, 1832; — *Die Deutsche Landwirthschaft nach ihrem jetzigen Stande dargestellt* (L'Économie rurale allemande dans son état actuel); Stuttgard, 1835; — *Die Bildung des Landwirths* (Éducation du cultivateur); Stuttgard, 1836; — *Das Goldene Vliess oder die Erzeugung und der Verbrauch der Merinowolle in œkonomischer und statistischer Hinsicht* (La Toison d'Or, ou la production et l'usage de la laine au point de vue économique et statistique); Stuttgard, 1838; — *Das Edelschaf in allen seinen Beziehungen* (Le Mérinos à toutes les phases de l'élève); Stuttgard, 1840; — *Schaefer-Katechismus* (Cathéchisme du Berger); 1841; — *Skizze ueber Ungarn* (Esquisses de la Hongrie); 1841; — *Die Schafzucht Schlesiens* (L'Élève des Moutons en Silésie); Breslau, 1842; — *Die Zukunft von Deutschlands Wollerzeugung und Wollhandel* (L'Avenir de la production et de la vente de la laine en Allemagne); Stuttgard, 1845; — *Geheimniss der wohlfeilen Erzeugung und günstigen Ausbildung edler Wollen* (Secret de la production de la laine de mérinos à bon marché et en bonne qualité); Stuttgard, 1845; — *Der angehende rationelle Landwirth* (Instruction rationnelle du cultivateur); Prague, 1852.

Conversat.-Lexikon.

ELSNER (*Joachim*), médecin allemand, mort le 3 mai 1676. On trouve dans les Actes de l'Académie des Curieux de la Nature des mémoires de ce médecin. Le premier il a démontré que le blanc de baleine existe dans la tête du cachalot. Le *Diarium* de Witte attribue à Elsner, sans en donner les dates, les opuscules suivants : *De Veronicæ usu in calculo; — De Restitutione humoris oculi; — De Liene, veneris sede; — De Scrofulorum Remedio; — De Mira secundinæ humanæ textura.*

Witte, *Diarium.*

ELSSIUS ou **ELSIUS** (*Philippe*), biographe belge, né à Bruxelles, mort dans la même ville, en 1654. Il appartenait à l'ordre des Augustins, et professa les belles-lettres avec mérite. On a de lui : *Encomiasticon Augustinianum, in quo personæ hujus ordinis sanctitate, prælatura, legationibus, scriptisque præstantes enarrantur;* Bruxelles, 1654, in-fol. Cet ouvrage contient environ deux mille cinq cents notices.

Ossinger, *Bibliotheca Augustiniana.* — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 1031.

ELSTOB (*Guillaume*), antiquaire anglais, né à Newcastle sur la Tyne, en 1673, mort en 1714. Il étudia à Cambridge et à Oxford. Devenu recteur de Saint-Swithin et de Saint-Mary-Bothaw à Londres, il résida dans cette dernière ville jusqu'à sa mort. On a de lui : une édition des lettres latines d'Ascham ; et un *Essay on the great affinity and mutual agreement between the two professions of Law and Divinity.* Il avait commencé une édition des *Saxon Laws* quand la mort l'arrêta dans cette publication, exécutée ensuite par David Wilkins, en 1721.

Rose, *New Biog. Dict.*

ELSTOB (*Élisabeth*), sœur du précédent, née à Newcastle, en 1683, morte en 1756. Elle habita avec son frère d'abord à Oxford, puis elle le suivit à Londres, où elle le seconda dans ses recherches d'antiquaire. Aidée du docteur Hickes, elle entreprit un livre d'*Homélies saxonnes* avec traduction en anglais, des notes, etc.; mais le manque de fonds l'empêcha de mener à bonne fin cet ouvrage. En 1715 elle publia une *Saxon Grammar.* Tombée dans la misère à la mort de son frère, elle fut recueillie dans la famille de la duchesse de Portland, au sein de laquelle elle s'éteignit.

Rose, *New Biog. Dict.*

ELSYNGE (*Henri*), publiciste anglais, né à Battersea, en 1598, mort en 1654. Élevé à Oxford, il obtint ensuite, grâce à la protection de l'archevêque Laud, une place de clerc de la chambre des communes. Au rapport de Whitelock, qui le connut personnellement, Elsynge réussit parfaitement à reproduire dans ses comptes-rendus la physionomie et les émotions de cette assemblée. Tel fut son succès en cette occasion que les regards des assistants se dirigeaient, dit-on, beaucoup plus vers le siége d'Elsynge que vers le fauteuil du *Speaker*. On a de lui : *The ancient Method and Manner of holding Parliaments in England;* 1663 : ouvrage souvent réimprimé; — *A Tract concerning the Proceedings in Parliament*, encore manuscrit.

Wood, *Athen. Oxonienses.* — Rose, *New Biog. Dict.*

ELTESTE (*Gottfried*), théologien allemand, né à Zoerbig, le 9 avril 1653, mort le 10 juillet 1706. Fils d'un cordonnier, il étudia à Iéna dès 1675, fut prédicateur à Calbe en 1683, diacre en 1691, archidiacre à Zoerbig en 1699. Il a laissé : *Presbyterologia oder Beschreibung*

des Klosters Gottes-Gnade bey Calbe (Presbytérologie, ou description du couvent de la Grâce-de-Dieu près Calbe).

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ELTESTE (*Frédéric-Gottfried*), théologien et topographe allemand, fils du précédent, né à Calbe, le 26 janvier 1684, mort le 1er janvier 1751. Il fit ses études à Wittemberg, où il fut reçu maître ès arts. Il seconda ensuite son père dans la prédication, et lui succéda dans l'archidiaconat, après avoir été lui-même diacre à Zoerbig. Ses ouvrages sont : *Topographia Sorbigensis;* Delitzsch, 1711, in-4°; et Leipzig, 1727, in-8°, sous un titre nouveau ; — *Hubnerus enucleatus et illustratus ;* Leipzig, 1735, in-8° ; — *Einige einzeln gedruckte Predigten* (Quelques Sermons imprimés).

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexikon.*

* **ELTON** (*Richard*), tacticien anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il est connu par un ouvrage intitulé : *A Compleat Body of the Art Military, being plain and direct directions for the ordering and framing of an army, together with the manner of fortifications and the art of Gunnery ;* Londres, 1650, in-fol.

Granger, *Biog. hist.*, III.

* **ELVA** (*T. Æbutius*), général romain, vivait vers 500 avant J.-C. Il était consul avec P. Veturius Geminus Cicurinus en 499, dans l'année où Fidène fut assiégée et Crustumeria prise. L'année suivante, d'après la plupart des annalistes, Elva fut maître de la cavalerie sous le dictateur A. Postumius Albinus, et commanda l'aile gauche à la bataille de Régille. Les légendes épiques relatives à cette bataille racontent qu'il engagea un combat singulier avec Octavius Mamilius, et eut le bras percé de part en part.

Tite-Live, II. 19. — Denys d'Hal., V, 58; VI, 2, 4, 5, 11.

ELVA (*L. Æbutius*), fils du précédent, fut consul avec P. Servilius Priscus Structus en 463 avant J.-C. Il mourut pendant son consulat, frappé par la peste qui ravageait alors Rome.

Tite-Live, III, 6. — Denys d'Halic., IX, 67. — Diodore de Sicile, XI, 79. — Orose, II, 12.

* **ELVA** (*Postumus-Æbutius-Cornicen*), général romain, vivait vers 450 avant J.-C. Consul avec M. Fabius Vibulanus en 442, dans l'année où une colonie fut fondée à Ardée, il servit de maître des cavaliers au dictateur Q. Scr. Pris. Structus en 435.

Tite-Live, IV, 11, 21. — Diodore, XII, 34.

On trouve encore dans l'histoire romaine M. Æbutius Elva, un des triumvirs pour la fondation de la colonie d'Ardée, en 442, et M. Æbutius Elva, préteur en 162, et gouverneur de la Sicile.

Tite-Live, IV, 11; XLIV, 17.

* **ELVANDUS**, moine français et poëte latin, né à Beaufremont, ancienne baronnie des Vosges, mort vers l'an 1100. Il fit partie des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Epvre à Toul, et cultivait avec succès la poésie latine, comme on le voit par un manuscrit latin qui contient des vers *Sur la Mort;* l'auteur de la *Notice sur les manuscrits de Pierre de L'Estoile* parle de celui d'Elvandus, comme d'un objet très-rare. C.-P.-C.

Fabricius (Jean-Albert), *Bibliotheca Latina ecclesiastica.*—Pierre de L'Estoile, *Journal de Henri III.*

* **ELVENICH** (*Pierre-Joseph*), philosophe allemand, né à Embken, le 29 janvier 1796. Après avoir fait ses premières études à Düren et à Munster, il les continua à l'Académie de cette ville, où les leçons d'Hermès produisirent sur lui une si profonde impression qu'il voulut suivre ce philosophe à Bonn, en 1820. Appelé à une chaire de professeur au gymnase de Coblentz en 1821, il garda cet emploi jusqu'en 1823, pour aller faire des cours particuliers à Bonn. En 1826 il fut nommé professeur agrégé de philosophie dans la même ville, et professeur titulaire de sciences en 1829; enfin, en 1830 il eut la direction du gymnase de Léopold. En 1838 il ajouta aux fonctions professorales celles de bibliothécaire royal à Breslau. On a d'Elvenich : *Acta Hermesiana;* Gœttingue, 1836; — *Meletemata theologica;* Bonn, 1837, en collaboration avec Braun et à la suite d'un voyage à Rome; — *Acta Romana;* Hanovre et Leipzig, 1838; — *Actenstücke zur geheimen Geschichte des Hermesianismus* (Documents pour servir à l'histoire secrète de l'Hermésianisme); Breslau, 1845; — *Der Hermesianismus und Johannes Perrone sein röm. Gegner* (L'Hermésianisme et Joseph Perrone, son adversaire romain); Breslau, 1844, t. I; — *Pius IX, die Hermesianer und der Erzbischof von Geissel* (Pie IX, l'Hermésianisme et l'archevêque de Geissel); Breslau, 1848, 1re et 2e éd.

Conversat.-Lexik.

ELVER (*Jérôme*), jurisconsulte et naturaliste allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut conseiller aulique sous les empereurs Mathias et Ferdinand II. Il fit de nombreux voyages; le résultat en a été consigné dans un ouvrage publié par J. Friderich, sous ce titre : *Sylloge epistolica in peregrinatione italo-gallo-belgio-germanica et polonica nata;* Leipzig, 1611, in-8°. On a en outre d'Elver : *Deambulationes veræ, quibus ruralis philosophia ad unguem discutitur;* 1620, in-fol., en deux parties : la première consacrée à l'énumération des jouissances que donne la contemplation de la nature; la seconde, aux avantages que procurent les travaux agricoles.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **ELVERICH** (*Henri*), hélléniste et jésuite allemand, né à Emmerich, le 12 avril 1582, mort à Cologne, le 27 février 1636. Il se distingua comme helléniste et comme philologue, et fut bibliothécaire à Cologne. On a de lui : *Radices Linguæ Græcæ et Latinæ.*

Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.*

ELVIUS (*Pierre*), *l'ancien*, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui: *Delineatio magnæ Fodinæ Cupromontanæ;*

Upsal, 1702, in-4° ; — *Biblica mensura cubica, cum sueticis collata;* ibid., 1702 ; — *Schediasma de Re Metallica Sueo-Gothorum;* ibid., 1703, in-8° ; — *Disputatio de Veterum Sueo-Gothorum hiemali Festo-Juliorum;* ibid., 1803, in-8° ; — *Disputatio de navigatione in Indiam per septentrionem tentata;* ibid., 1704, in-8° ; — *Idea Scipionis runici;* ibid., 1708, in-8° ; — *Disputatio de sertis christianorum;* ibid., 1708, in-8° ; — *Disputatio de Sueonum in America Colonia;* ibid., 1709, in-8° ; — *Disputationes de Remoris litterarum;* ibid., 1710, in-8° ; — *Disputatio de periodo Juliana ejusque usu;* ibid., 1713, in-8° ; — *Disputatio de Fierdhundria;* ibid., 1717, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ELVIUS (*Pierre*) *le jeune*, savant suédois, fils de Pierre Elvius *l'ancien*, né à Upsal, en 1710, mort le 27 septembre 1749. Il étudia successivement la philosophie, la mécanique et les mathématiques. En 1738 le Collége royal des Mines confia à Elvius la direction de sa chambre dite des machines (*Maschienen-Kammer*), et en 1740 il construisit, d'après ses propres idées, un moulin à fouler. En 1743 il entreprit avec Olof Hamern un voyage dans les provinces suédoises pour y dresser la carte des endroits les plus favorables à la construction de nouvelles machines hydrauliques. Un mémoire qu'il publia ensuite sur le calcul des probabilités le fit nommer membre de l'Académie d'Upsal. La portée des machines mues par l'eau l'occupa à son tour, et lui fournit le sujet d'un autre mémoire. Puis il passa, sous les inspirations de sa sœur, à l'étude des œuvres d'imagination et de la poésie. Revenu aux travaux scientifiques, il construisit pour son propre usage un observatoire, et en 1748 il entreprit avec le baron Harleman un voyage dans le but de rechercher comment on pourrait faire communiquer la mer du Nord avec le lac de Winer et Wetters. En même temps il détermina la situation de Gothenbourg et des côtes qui longent cette place, dressa des cartes, mesura la hauteur des pôles, et observa la déclinaison de l'aiguille magnétique. Lorsqu'il vint dans l'île de Huen, il s'appliqua à la recherche des travaux astronomiques de Tichó-Brahé, dont il vérifia les observations parmi les ruines d'Uranienbourg. La mort arrêta Pierre Elvius au moment où il promettait de pousser bien loin encore ses recherches scientifiques. Le journal de son voyage a été publié en suédois à Stockholm, en 1751, puis traduit en allemand.

Gezellus, *Biograf. Lexik.* — Hirsching, *Historisch-literarisches Handbuch.*

* **ELWART** (*Antoine*), musicien-compositeur, né à Paris, le 18 novembre 1808, fit ses premières études musicales à la maîtrise de Saint-Eustache. Admis ensuite au Conservatoire, il y apprit l'harmonie et le contrepoint sous la direction de Lesueur et de M. Fétis, et y fonda, en 1828, avec le concours d'autres élèves, les *Concerts d'émulation*, qui pendant près de sept années furent l'école pratique des jeunes compositeurs et des solistes. En 1834 M. Elwart, qui déjà depuis deux ans secondait le professeur Reicha dans son enseignement, obtint au concours de l'Institut le grand prix de composition musicale, et partit pour Rome; mais il ne resta que peu de temps en Italie, et en 1836 il vint reprendre au Conservatoire de Paris la direction de sa classe d'harmonie. Depuis lors M. Elwart s'est livré à de nombreux et consciencieux travaux, qui lui ont assigné la place distinguée qu'il occupe aujourd'hui parmi les artistes de l'école française. Voici la liste de ses principaux ouvrages : Cinq *messes*, dont une écrite en 1838, pour le baptême du comte de Paris ; — *Miserere* à 8 voix seules ; — un grand nombre de *motets*, *O Salutaris*, *Ave Maria*, etc. ; — *Le Déluge* et *La Naissance d'Ève*, oratorios ; — *Les Noces de Cana*, mystère ; — *Ruth et Booz*, symphonie vocale ; — plusieurs opéras inédits, entre autres *La Reine de Saba* et *Les Catalans ;* ce dernier a été représenté avec succès sur le Théatre des Arts à Rouen ; — Chœurs et musique de l'*Alceste* d'Euripide, traduction de M. Hippolyte Lucas, ouvrage représenté à l'Odéon ; — plusieurs cantates de circonstance ; — *Te Deum* exécuté dans les fêtes nationales de 1848 à 1849 ; — un grand nombre de morceaux de musique instrumentale, tels que *trios*, *quatuors*, *quintettis*, *symphonies*, *ouvertures*. Il a publié les ouvrages théoriques suivans : *Études élémentaires de la Musique;* — *Solfége enfantin*, en images ; — *Petit Manuel d'Harmonie;* — *Théorie musicale*, solfége ; — *Traité de Contrepoint et de Fugue;* — *Essai sur la Transposition;* — *L'Art de jouer de l'Alto-viola ;* — *Le Chanteur accompagnateur*. M. Elwart a écrit en outre de nombreux articles de musique dans l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle* et dans plusieurs feuilles périodiques. Il est auteur d'un poëme en quatre chants, intitulé *L'Harmonie musicale;* Paris, 1853. Dieudonné Denne-Baron.

Documents inédits.

ELWES. *Voyez* Meggot (*John*).

* **ELXAÏ**, sectaire juif, vivait à la fin du premier siècle de notre ère chrétienne et au commencement du second. Épiphane lui donne aussi le nom d'Elcésaï. Il paraît avoir suivi d'abord la secte des Ébronites; mais il ne tarda pas à formuler lui-même une doctrine, que saint Épiphane regarde comme une altération de celle des Esséniens, à laquelle Elxaï joignit un peu de christianisme. Il prétendait posséder un livre venu du ciel, et promettait à tous ses disciples le pardon de leurs péchés. Il avait, dit-on, pour frère un certain Jexaus, qui rappelle le nom de Jessé, dont on a tant abusé en le rapprochant de celui des Esséniens, avec lequel il n'a certainement aucun rapport, pas même au point de vue étymologique. Elxaï rejetait la plupart des livres regardés comme sacrés par les chrétiens et même

l'Ancien Testament. Il déclarait qu'on pouvait sans péché jurer par les choses crées, par le ciel, par la terre et par l'eau; il condamnait la virginité, et permettait à ses disciples d'adorer les idoles dans les temps de persécution, mais en ayant soin de condamner intérieurement ces génuflexions extérieures. Il prétendait, enfin, que le Christ, né dès le commencement du monde, n'était qu'une intelligence céleste, qui s'était déjà incarnée plusieurs fois dans des corps humains et qui, après son union avec le Saint-Esprit, avait en dernier lieu paru sous la forme de Jésus, fils de Marie. De la loi mosaïque, Elxaï avait retenu certaines cérémonies, l'observation du sabbat, la circoncision, etc.; mais il abolissait les sacrifices. Ce sectaire se donnait comme un homme véritablement divin, et se faisait rendre une espèce de culte ainsi qu'à son frère et aux autres personnes de sa famille. Nicétas a prétendu que son frère et ses deux sœurs reparurent sous le règne de Constantin, c'est-à-dire environ deux siècles après la création de la secte. Mais Nicétas, en s'exprimant ainsi, a altéré, comme le remarque Basnage, un passage d'Épiphane en le copiant. Épiphane en effet parle de Marthe et de Marthana, qui descendaient d'Elxaï et qui étaient adorées par les sectaires sous le règne de Constance. La première de ces femmes était morte peu de temps avant que saint Épiphane composât son traité Des Hérésies, et Marthana, qui vivait encore, était l'objet d'une vénération si profonde que les sectaires recueillaient religieusement sa salive, son urine et ses excréments pour en frotter les malades. Les disciples d'Elxaï étaient aussi appelés *saméséens*, mot qui paraît venir de *Samès*, soleil, et rappelle l'adoration de cet astre par les esséniens.

Al. Bonneau.

Épiphane, *Hæres.*, 19. — Eusèbe, *Hist.*, liv. VI, ch. XVIII. — Nicétas, *Thesaurus*, lib. I, cap. XXXIII. — Basnage *Histoire des Juifs*, liv. II, ch. XII, 55, III, et XXVI. — Matter, *Hist. du Gnosticisme*, III, 20.

ELYE (*Ellias*), philologue suisse, né à Lauffen, vers 1400, mort vers 1475. Il entra dans les ordres, et cultiva avec succès les lettres sacrées et profanes. Déjà avancé en âge, il dirigea l'établissement de la première imprimerie fondée en Suisse. Il était chanoine de Munster (canton de Lucerne). On a de lui un dictionnaire de la Bible, intitulé *Mamotrectus;* Lauffen, 1470; — *Speculum Vitæ humanæ;* Lauffen, 1473.

Haller, *Bibliotheca Helvetica.*

ELYMAS (c'est-à-dire *magicien*), nom sous lequel on désigne ordinairement un Juif du premier siècle de l'ère chrétienne, et dont le nom véritable était *Bar-Jesu*. Il habitait Paphos (île de Cypre) à l'époque où saint Paul et Barnabas se rendirent dans cette ville. L'auteur des Actes des Apôtres le qualifie de faux prophète. Le proconsul Sergius-Paulus ayant fait appeler les deux apôtres pour entendre la parole de Dieu, Elymas s'efforça de le détourner de la foi chrétienne. Saint Paul, tenant alors les yeux fixés sur Elymas, lui parla en ces termes « Homme plein de fraude et de malice, fils du démon, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de renverser les voies du Seigneur, qui sont droites? C'est pourquoi, voici que la main du Seigneur va être sur toi, et tu seras aveugle, sans voir le soleil pendant un certain temps. » Et en effet les ténèbres tombèrent sur lui, et se tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui voulût bien le conduire par la main. Le proconsul, rempli d'admiration, n'hésita plus, et il crut à la doctrine du Christ. Cet événement se passa la quatrième année du règne de l'empereur Claude, l'an 14 après la passion de Jésus-Christ. Quelques Pères ont pensé qu'Elymas, s'étant ensuite converti, recouvra la vue, mais qu'il apostasia plus tard et fut l'un des plus cruels persécuteurs de saint Paul et de la foi chrétienne. Al. Bonneau.

Actes des Apôtres, chapitre XIII.

ELYOT (*Thomas*), écrivain anglais, né vers 1495, mort en 1546. Son père était un gentilhomme du comté de Suffolk, et possédait une fortune considérable. Après avoir fait de bonnes études à l'université d'Oxford et avoir entrepris sur le continent des voyages aussi pénibles alors qu'ils sont devenus faciles aujourd'hui, Elyot obtint la faveur du redoutable Henri VIII, qui lui confia diverses missions diplomatiques, une à Rome notamment, dans l'affaire du divorce qui amena la rupture de l'Angleterre avec la cour papale. Les écrivains du temps donnent des éloges au caractère et au talent d'Elyot; il exerça durant plusieurs années les fonctions de sheriff à Cambridge, et il se livra à la composition de nombreux écrits; le plus curieux de tous est son *Image of gouvernance*, 1541; il le donne comme un recueil des actions et paroles mémorables d'Alexandre Sévère, écrit en grec par Eucolpe, secrétaire de cet empereur. Sous le voile de cette fiction, l'auteur attaque vigoureusement les vices de son époque; les traits qu'il lance contre Héliogabale tombaient parfois sur la personne d'Henri VIII, et par les éloges qu'il prodigue à Alexandre, il indiquait le modèle d'un monarque accompli. *L'Image du gouvernement* fut bien accueilli du public, car on la réimprima en 1544 et en 1566.

La plupart des autres écrits d'Elyot obtinrent de même diverses éditions; sa *Défense des bonnes Femmes*, son *Banquet de Sapience*, son livre appelé *Le Gouverneur*, eurent un véritable succès. Son *Castle of Health* (Château de Santé) fut de 1534 à 1580 sept fois remis sous presse. Il traduisit des ouvrages de saint Cyprien et d'Isocrate; il composa le premier dictionnaire latin-anglais publié en Angleterre, 1538; réimprimé en 1542, 1545, 1552, 1559, in-folio, cet ouvrage est encore utile pour l'étude des progrès et des vicissitudes de l'idiome britannique. G.-B.

Retrospective Review, t. II, p. 381. — *Biog. Britannica*

ELYS ou **ELISEUS** (*Edmond*), théologien et poëte anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Fils d'un membre du clergé, il étudia au collége Baliol d'Oxford, et en 1659, rem-

plaça son père dans le rectorat d'East-Allington. Ses ouvrages sont: *Poems;* Oxford, 1688; — *Miscellanea*, en vers latins et anglais; ibid., 1658 et 1662; — *Summum Bonum;* Londres, 1681, in-8°; — *Letters*, adressées à divers personnages, tels que Sherlock et Bentley; — *Socinianismus purus putus anti-christianismus;* ibid., 1701, in-8°.

Wood, *Athen. Oxon.* — Granger, *Biog.*, III.

***ELYSIUS** (*Jean*), médecin napolitain. Voyez Elisio.

* **ELZÉAR, ÉLÉAZAR**, et vulgairement Augias (Saint), seigneur provençal, né à Ansois (Provence), en 1295, mort à Paris, le 27 septembre 1323. Il était fils d'Hermengaud de Sabran, comte d'Arian (royaume de Naples), et de Laudune d'Albe, dite *la Bonne Comtesse*. Elzéar fut fiancé à l'âge de dix ans, avec Delphine de Glandenez, et marié trois mois après. Mais Delphine ayant fait connaître à son époux qu'elle avait consacré sa virginité à Dieu, ils résolurent de vivre comme frère et sœur, et « afin, dit Surius, de se faciliter les moyens de conserver sa chasteté, Elzéar portait un rude cilice, se donnait la discipline avec des chaînes de fer, se serrait le corps d'une corde pleine de nœuds, jeûnait tous les vendredis, tout l'Avent, tout le Carême, la veille des fêtes, etc. Il établit une règle sévère qu'il voulut être observée dans sa maison, par tous ceux qui lui étaient soumis; officiers, gentilshommes ou demoiselles ne devaient s'entretenir que des choses de Dieu, de sorte que son château ressemblait plutôt à un monastère bien réglé qu'à un domaine de grand seigneur. Entre ses autres œuvres de charité, il faisait venir ordinairement chez lui douze lépreux, à qui il lavait tous les jours les pieds; il allait voir les autres dans les hôpitaux, baisait ceux qui faisaient le plus d'horreur, les essuyait, les pansait de ses propres mains, et les guérissait quelquefois par miracle. » Il habita longtemps le château de Puy-Michel (Provence); mais après la mort de son père, il alla en Italie prendre possession du comté d'Arian. Il resta plusieurs années à la cour de Robert, roi de Naples et de Sicile, et revint en Provence en 1321; il renouvela alors publiquement, avec Delphine, son vœu de virginité, retourna à Naples, et fut nommé gouverneur des fils du roi. Envoyé en France, pour demander en mariage Marie de Valois, il mourut à Paris, âgé de vingt-huit ans; son corps fut transféré à Apt. Le pape Urbain V canonisa Elzéar, le 15 avril 1369; l'Église marque sa fête au 27 septembre.

Surius, *Vitæ Sanct.* — Sedulius, *Hist. seraphica.* — Wadding, *Annales Martyr. ord. Minorum.* — D'Andilly, *Vie de saint Elzéar.* — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Godescard, *Vies des princip. Saints*, sept., 370-386.

ELZEMAGH. Voy. Samah-ben-Malik.

ELZEVIER ou **ELZEVIR.** Voyez Elsevier.

ELZHEIMER (*Adam*), peintre allemand. Voyez Elsheimer.

ÉMAD-ED-DIN ou **ÉMAD FAKIH KERMANI** (la colonne de la religion, ou jurisconsulte de Kerman), célèbre poëte persan, mort à Kerman, en 793 de l'hégire (1390 de J.-C.). Il jouissait d'une aussi grande renommée comme docteur de la loi et comme sofi que comme poëte. Une foule d'hommes du peuple et de personnages illustres de Kerman allaient le visiter dans son cloître. C'est le seul de tous les poëtes persans dont les œuvres soient exemptes de fautes. On n'y trouve rien à reprendre, soit dans la pensée, soit dans l'expression. Telle était l'opinion de tous les hommes compétents, comme le rapporte le schéikh Azeri, dans le *Djewahir al-asrar* (la Perle des secrets): On a d'Émad *Le Compagnon des personnes pieuses*, ouvrage dédié à Schah Schodjah; — Le *Livre des Discussions amicales*, divisé en dix discours sur les mœurs des rois et des grands, des saints, des étudiants, des professeurs, des ermites; sur les voyageurs, sur la générosité, l'amour, la beauté; sur les musiciens et les chanteurs; — Le *Livre d'Affection*, sur les rapports qui existent entre différentes choses de la création; — Dix *Lettres*, sur divers sujets, adressées à des rois, des vizirs, des amis; — *Éloges* et *Panégyriques* de plusieurs souverains; — *Introduction au Sofisme*, contenant l'exposition des doctrines de ce système théologique et philosophique; — *Élégies* et *Pièces détachées;* — *Odes* et *Tétrastiques*. Sir Gore Ouseley possédait un manuscrit contenant les écrits cités, dont la collection forme les œuvres complètes d'Émad. E. Beauvois.

Douletschah, *Tedzkiret as-schoara*, L. V. — J. de Hammer, *Geschichte der schönen Redekünste Persiens*, p. 253. — Gore Ouseley, *Biogr. Notices of Persian Poets*, p. 195.

ÉMAD-EDDIN. Voyez Imad-Eddin.

ÉMADI. Voyez Imadi.

ÉMADI ou **OMDET AS-SCHOARA SCHÉHÉRIARI** (la colonne des poëtes de Schéhériar), poëte persan, né à Schéhériar, mort en 573 de l'hégire (1177 de J.-C.). Il se rendit à Balkh, où il eut plusieurs disputes avec les savants et les poëtes; mais il se lia d'amitié avec Hakim Senaï, qui le détermina à embrasser la vie spirituelle et dévote. De retour dans sa patrie, Émadi acquit une grande influence auprès du sultan Toghrul, fils d'Arslan le Seldjoucide. Il est auteur d'un *Diwan*, composé de près de quatre mille vers. On ignore si Émadi Ghaznewi est le même personnage que Émadi Schéhériari. E. B.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.*

ÉMANUEL BEN SALOMON, commentateur rabbinique, naquit à Rome, et y fleurit vers le milieu du treizième siècle. Il indique lui-même son origine romaine dans plusieurs passages de ses ouvrages: on y apprend aussi qu'il habita longtemps Fermo, dans la Marche d'Ancône, où il composa la plus grande partie de ses poésies. A son talent pour la poésie il joignait une connaissance approfondie de la grammaire. Ses ouvrages sont: *Commentaire sur le Pentateuque*, en 5 vol. in-fol., ouvrage dans lequel il fait toujours précéder la traduction littérale

d'une analyse grammaticale du texte. Le seul exemplaire connu de cet ouvrage précieux se trouvait manuscrit dans la bibliothèque de Rossi; — *Commentaire sur les Prophètes*, « entièrement inconnu à tous les bibliographes juifs et chrétiens, » dit Rossi, qui en avait quelques extraits sur les marges d'un de ses manuscrits; — *Commentaire sur les Psaumes*, dont le seul manuscrit connu appartenait également à la collection de Rossi; — *Commentaire sur les Proverbes*, imprimé avec d'autres hagiographes, sans indication de lieu et de date; on sait toutefois que c'est à Naples que cet ouvrage in-folio a paru, en 1487. Wolf et d'autres avaient à tort attribué cet ouvrage à Émanuel fils de Jacob; — *Commentaire sur le livre de Job*, inédit, et dont il existe un exemplaire au Vatican et deux dans la collection Rossi; — *Commentaire sur le Cantique des cantiques*; — *Commentaire sur Ruth et Esther*; — *Mechabberoth*, ou *Compositions poétiques*, imprimées à Brescia en 1491, et à Constantinople en 1535, in-4°. Ce livre renferme vingt-huit pièces, les unes en prose rimée, les autres en vers de différents mètres et d'une rare élégance. L'auteur y traite différents sujets, mais surtout des sujets se rapportant à l'amour et aux autres voluptés humaines. Un manuscrit renferme en outre un *Poëme des treize arguments de la foi*, et une pièce où l'auteur s'occupe de l'enfer et du paradis, et qui a été imprimée à part, à Prague, en 1558, à Francfort-sur-le-Mein, en 1713; — *Even bochen* (La Pierre de touche), ouvrage de grammaire et de critique sacrée d'un grand intérêt, qui n'a pas été publié, et dont aucun bibliographe n'avait parlé avant Rossi. Il est divisé en quatre parties, subdivisées en sections et en chapitres. La première traite des mots et des lettres qui manquent dans le texte sacré ou qui sont sous-entendus; la seconde, de ceux qui sont redoublés; la troisième, de ceux qui se permutent et se remplacent réciproquement; la quatrième, de beaucoup d'autres singularités et irrégularités de la langue hébraïque et du texte des Écritures. Émanuel a été appelé par quelques biographes le *Voltaire des Hébreux*. En lui donnant ce titre, on n'a eu en vue que la multiplicité de ses travaux et les divers genres qu'il embrassa; mais, comme le remarque M. Beugnot, il n'y a du reste aucune comparaison possible à établir entre ces deux écrivains. Ce n'est pas à dire que nous pensions, avec M. Beugnot, « que le plus enjoué des rabbins n'a rien écrit d'aussi spirituel et d'aussi gai que les lignes les plus sérieuses du philosophe de Ferney ». Al. Bonneau.

Wolf, *Bibliotheca Hebræa*. — Bartolocci, *Bibliotheca rabbinica*. — Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*. — *Manuscripti Codices Hebraici omnium facultatum bibliothecæ auctoris* (Rossi), *accurate descripti*, 2 vol. in-4°. — *Annales hebræo-typographici*, secul. XV, 1 vol. in-4°. — *Variæ Lectiones V. T.* . . . (la clef des livres manuscrits qui précède cet ouvrage). — Nous devons faire remarquer que Rossi est le seul auteur qui ait fait connaître d'une manière complète et exacte les travaux nombreux et importants du rabbin qui fait l'objet de cet article. — Beugnot, *Les Juifs d'Occident*, troisième partie, page 153.

ÉMANUEL. *Voy.* Emmanuel et Manuel.

*EMANUELE (Fra *Como*), peintre italien, mineur réformé, né à Côme, en 1625, mort à Rome, en 1701. Il est connu sous le nom de sa ville natale. Il corrigea, sous les leçons de Silla de Messine, le style languissant qu'il s'était fait dans son pays. Il en fit preuve dans plusieurs bons tableaux peints pour son ordre en Sicile et à Rome. On voit à Côme deux peintures du F. Emanuele d'un mérite bien différent: l'une, faite dans sa jeunesse, est une *Cène*, exécutée dans le mauvais goût du déclin de l'école milanaise; l'autre, produit d'un âge avancé, est une *Piété au milieu de plusieurs saints*, d'un fort beau style.

Orlandi, *Abecedario pittorico*. — Lanzi, *Storia pittorica*, IV, 167.

EMANUELE (*Pietro*), chimiste et mathématicien sicilien, mort le 9 octobre 1669. Il était prêtre, et habitait Palerme. Il se fit une grande réputation par ses connaissances scientifiques; mais il est permis de douter qu'elle fût méritée, car Emanuele prétendait pouvoir tirer de l'or de tous les métaux. On a de lui: *Risposta alli quesiti de Benedetto Maghetti*; — *Lettera in difesa d'un problema geometrico risoluto*; — *Discurso en que propone y resolve algunos problemas astronomicos*, etc.; — *De Triangulis*, etc.

Mongitore, *Bibl. Sicula*

* EMBER (*Paul*), théologien hongrois, du dix-huitième siècle. On a de lui: *Historia Ecclesiæ reformatæ in Hungaria et Transylvania*, etc., *ex monumentis fide dignissimis, a viro quodam doctissimo congesta, nunc autem accessionibus multis locupletata a Fr. Adolpho Lampe*, etc.; Utrecht, 1728, in-4°.

Walch, *Bibl. theol.* — Horanyi, *Mem. Hung.*

EMELRAËT (***), peintre flamand, né à Bruxelles, vers 1612. Il voyagea beaucoup, surtout en Italie, et demeura fort longtemps à Rome. De retour dans sa patrie, il se fixa à Anvers. Il peignait pour les établissements religieux et faisait les paysages des tableaux des autres peintres. Il passait pour l'un des plus habiles paysagistes flamands. Ses meilleures productions se trouvaient dans la chapelle de Saint-Joseph du monastère de l'église des carmes déchaussés à Anvers; on y voyait plusieurs grands et beaux paysages, dont les figures étaient d'Érasme Quellin et d'autres bons peintres.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, II, 82.

* ÉMENON, théologien français, mort à Aniane, le 18 avril 1088. Il fut successivement moine de Gellone ou Saint-Guilhem du Désert, prieur de Saint-Pierre de Sauves, puis abbé d'Aniane vers 1061. Il se fit remarquer par son instruction. On a de lui plusieurs lettres écrites aux papes Alexandre II et Grégoire VII. Elles sont relatives aux différends qui existaient alors entre les abbayes d'Aniane et celles de Gellone et de La

Chaise-Dieu. Dom Mabillon en rapporte plusieurs extraits dans ses *Annales*, lib. LXIV, n° 68.

Monasticon Gallicanum. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, VIII, 313.

* **ÉMERAN** (Saint), né à Poitiers, vers 605, mis à mort en Bavière, le 22 septembre 652. Il était versé dans l'étude des lettres, et devint évêque d'une ville de l'Aquitaine, que l'on croit être Poitiers. Il forma le dessein d'aller prêcher le christianisme dans la Pannonie et la Sarmatie. Le prince de Bavière, Théodon, l'arrêta et l'invita à instruire ses sujets. Émeran le fit avec succès. Théodon avait une fille nommée Otte, qui entretenait des relations intimes avec Sigebaud, fils d'un des premiers magistrats bavarois. Otte devint enceinte, et les deux amants furent trouver Émeran, et le prièrent de les mettre à l'abri de la colère de Théodon. Émeran allait partir pour Rome. Selon Aribon, il permit qu'on le chargeât, après son départ, de la faute de Sigebaud. Quoi qu'il en soit de cette singulière permission, Otte accusa Émeran de sa grossesse. Lantber, frère de cette princesse, se mit à la poursuite du séducteur, le rejoignit, lui fit arracher les yeux et le fit affreusement mutiler. Le corps de l'évêque fut enterré sur le lieu de son supplice. Plus tard, il fut transféré dans la chapelle Saint-Georges près Ratisbonne. La vie d'Émeran a été écrite par Aribon (dit *Erbe* en allemand, *Cirynos* en grec, et *Hæres* en latin), évêque de Frisingue, et qui vivait du temps de Charlemagne. Elle est dans Surius. Meginfred ou Mainfroy, prévôt de Magdebourg, en composa une autre, en 1024, et dans le même temps Arnolf, religieux du monastère de Saint-Émeran à Ratisbonne, fit deux livres sur les miracles et le culte du patron de son couvent. Canisius a donné ces deux ouvrages dans ses *Antiquæ Lectiones*, tom. II. La fête de saint Emeran est fixée au 22 septembre.

Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

ÉMERI. *Voy.* ÉMERY.

ÉMERIAU (*Maurice-Julien*, comte), amiral français, né le 20 octobre 1762, à Carhaix (Bretagne), mort à Toulon, le 2 février 1845. Il descendait d'une ancienne famille d'origine écossaise. Entré à quinze ans dans la marine, il prit part, une année après, à la guerre d'Amérique. Douze combats ou siéges, où il reçut trois blessures, lui fournirent plusieurs occasions de se distinguer. A l'attaque de La Grenade, comme au siége de Savannah, il se fit remarquer du comte d'Estaing, qui le nomma lieutenant de frégate, et du congrès américain, qui lui conféra la décoration de Cincinnatus, distinction d'autant plus flatteuse pour le jeune officier de dix-huit ans, qu'elle ne fut accordée qu'aux premiers chefs de l'armée. Lieutenant de vaisseau en 1792, il combattit l'insurrection de Saint-Domingue, et recueillit ensuite, sur la corvette *Le Cerf*, qu'il commandait, une partie des malheureux colons échappés à l'incendie du Cap. A New-York, où il les conduisit, il prit le commandement de la frégate *L'Embuscade* et de plusieurs autres bâtiments français, fit rallier les navires marchands dont devait se composer le convoi destiné pour la France; puis, s'étant rangé, à Norfolk, sous les ordres du contre-amiral Vanstabel, il contribua efficacement à faire arriver à Brest (sans qu'il eût été entamé dans aucun engagement, et après avoir pris, au contraire, plus de quarante bâtiments anglais) l'immense convoi de quatre cents navires chargés de denrées coloniales et de farine, dont l'arrivée apporta un grand soulagement à la disette qu'éprouvait alors la France.

Émeriau fut nommé (janvier 1797) chef de division et commandant du vaisseau de 74 *Le Spartiate*. Ce vaisseau ayant été désigné pour faire partie de l'armée navale aux ordres de l'amiral Brueys, Émeriau fut chargé du commandement de la seconde division de l'escadre légère; et chef de file de l'armée, il entra le premier dans le port de Malte, sous le feu des batteries dont il était hérissé. Au combat d'Aboukir (1798), *Le Spartiate* soutint une lutte ardente et opiniâtre de plusieurs heures contre quatre vaisseaux anglais, du nombre desquels était le *Wanguard*, que montait Nelson, et dont le pont fut balayé, à trois reprises, par le feu énergique et précis du *Spartiate*. Mais, privé de plus de la moitié de son équipage, ayant plus de neuf pieds d'eau dans sa cale, hors d'état, faute de poudre, de riposter à l'ennemi, Émeriau, atteint de deux graves blessures, fut réduit à amener son pavillon. Nelson, quand on lui apporta l'épée de son intrépide adversaire, ordonna « qu'elle fût rendue à un officier si digne de la porter », et le lendemain le général Bonaparte écrivit au commandant du *Spartiate* : « J'ai appris avec beau-« coup de regret, mon cher commandant, que « dans le funeste et terrible combat d'Aboukir « vous aviez eu le bras droit fracassé; ce qui « peut vous consoler, c'est que cet accident vous « est arrivé en remplissant glorieusement la tâche « qui vous était confiée. »

Contre-amiral depuis 1802, Émeriau fut appelé, en 1804, à la préfecture maritime de Toulon, qu'il administra pendant six années. L'empereur lui conféra le 3 décembre 1810 la dignité de comte. Promu l'année suivante au grade de vice-amiral, et bientôt après à celui d'inspecteur général des côtes de la Ligurie, avec le rang de grand-officier de l'empire, plus tard il fut chargé du commandement en chef des forces navales de la Méditerranée, consistant en vingt-trois vaisseaux et douze frégates. Pendant les trois ans qu'il exerça ce commandement, il tint en échec une armée anglaise et lui fit essuyer des pertes nombreuses. Chargé, vers la fin de 1813, de défendre le littoral et les forts de Toulon, bloqué par une flotte anglaise portant de 18 à 20,000 hommes de troupes de débarque-

ment, il organisa promptement des moyens de défense si sûrs et si énergiques, que les Anglais, désespérant de prendre cette ville, allèrent attaquer la Corse, Gênes et Livourne.

A la Restauration, qu'il s'empressa de reconnaître, il conclut avec lord Exmouth, commandant des forces anglaises devant Toulon, un armistice assurant la libre navigation des bâtiments de commerce français, et son intervention fit cesser la captivité et les rudes privations de quatre mille Français détenus depuis trois ans à l'île de Cabrera. Nommé, le 19 mai 1814, membre de la commission chargée de réorganiser la marine, il s'y fit remarquer comme marin et comme administrateur. Pendant les Cent Jours, il fut nommé pair de France, et bien qu'il se fût abstenu de siéger, la seconde Restauration ne l'en punit pas moins d'avoir été l'objet de cette distinction. Il fut admis à la retraite en juillet 1816. Rappelé à la chambre des pairs en 1831, il y fit remarquer utilement sa vieille expérience.

P. Levot.

Archives et Histoire de la Marine. — *Biographie maritime* de M. Hennequin. — *Documents inédits.*

EMERIC ou **HENRI**, roi de Hongrie, mort vers 1204. Il était fils de Bela III, roi de Hongrie, et d'Agnès de Châtillon. Il succéda à son père en 1196, et réussit à se maintenir sur le trône, malgré les tentatives hostiles de son frère André. Il ne fut pas aussi heureux contre les Vénitiens, qui lui enlevèrent, à l'aide des croisés, la ville de Zara, le 24 novembre 1202, après quatorze jours de siége. Emeric, qu'une longue maladie avait empêché de venir au secours de Zara, survécut peu à cette perte. Il avait épousé Constance d'Aragon, dont il eut un fils, Ladislas III, qui lui succéda.

Chronologie historique des Rois de Hongrie, dans l'*Art de vérifier les dates*, VII, 420.

* **ÉMERIC** (*Louis*), seigneur de Rochefort (Poitou), poëte français, vivait en 1321. Il fut successivement secrétaire de Jayme II, roi d'Aragon, et de Philippe le Long, comte de Poitou (depuis roi de France). Il a écrit plusieurs chansons en langue provençale, à la louange d'une dame nommée Florence de Forcalquier. L'une d'entre elles commence ainsi :

Kascun jour m'es benafort mays d'un an,
Quand yeu vey y aquella que tant amy;

et finit par ce vers :

Mays las malas lenguas my déchassent.

Jean de Nostradamus, *Vies des Poëtes provençaux*, chap. LIX. — Du Verdier, *Bibliothèque Française*, article Poitou, V, 356. — La Croix du Maine, *Biblioth. franç.*, art. Loys, II, 48.

* **EMERIC** ou **EYMERIC** (*Nicolas*), théologien espagnol, né à Girone, vers 1320, mort dans la même ville, le 4 janvier 1399. Il était docteur en théologie, et appartenait à l'ordre des Dominicains. Il devint grand-inquisiteur d'Aragon, et se distingua par son zèle à poursuivre les Vaudois, sectaires qui rejetaient l'autorité du pape, l'invocation des saints, le culte de la Vierge, le sacrifice dans la messe, les prières pour les morts, le purgatoire, etc. Il fit plus tard condamner, par le pape Grégoire XI, quelques religieux de Tarragone et de Saragosse, qui prêchaient que « si une hostie consacrée tombe dans la boue ou dans quelque lieu sale, quoique les espèces demeurent, le corps de Jésus-Christ cesse d'y être, et la substance du pain y revient. Il en est de même si l'hostie est rongée ou mangée par une bête. Quand un homme consume les espèces dans sa bouche, Jésus-Christ est enlevé au ciel et ne passe point dans l'estomac. » Appuyé par les cardinaux Pierre Flandrin et Guillaume Noëllet, Emeric s'occupait à faire trancher ces graves questions, lorsqu'il mourut. Son épitaphe le déclare *prædicator veridicus*, *inquisitor intrepidus et doctor egregius*. On a de lui beaucoup d'écrits, parmi lesquels on cite : *Directorium inquisitionis* (1376), ouvrage devenu célèbre, et qui eut de nombreuses éditions; la plus estimée est celle de Rome, 1578, in-8°; — *Vita beatæ memoriæ F. Dalmatii Moner conventus gerundensis alumni sanctitate vitæ spectabilis sui olim in tyrocinio religionis*, etc.; — *De Logica*; — *De Principiis naturalibus* (1351); — *De Physica Aristotelis* (1351); — *Sermones de tempore* (1351); — *Tractatus contra dæmonum invocatores* (1364); — *De Jurisdictione Ecclesiæ et Inquisitorum contra Infideles dæmones invocantes*; — *De Jurisdictione Inquisitorum contra Infideles agentes contra nostram sanctam fidem*; — *Sermones de sanctis priori et sodalibus*, etc. (1371); — *Postilla litteralis super Evangelium B. Matthæi* (1377); — *De Potestate papali seu summi pontificis* (1383); — *Postilla in Evangelium Joannis apostoli* (1383); — *De Peccato originali et de Conceptione B. V.* (1384); — *Commentarius in Evangelium Lucæ* (1387); — *Postilla litteralis super Evangelium B. Marci* (1389); — *De duplici natura in Christo et de tribus in Deo personis*, etc. (1390); — *Tractatus contra doctrinam Raymundi Lulli* (1395); — *Tractatus contra Lullistas* (1389); — *Fascinatio Lullistarum*; — *Elucidarius Elucidarii* (1393); — *Epistola ad cardinales Anagniæ agentes*; — *Tractatus contra præfigentes certum terminum finis mundi* (1395); — *Tractatus contra calumniantes præeminentiam Christi et Virginis matris ejus* (1395); — *Contra emissum in conclavi per papam et cardinales promissorium juramentum*, *et contra epistolam Parisiensium magistrorum* (1387); — *Contra universitatem Parisiensem Dei Ecclesiam impugnantem Responsiones ad XXIX quæstiones* (1395); — *Tractatus contra hæreticaliter asserentes B. Joannem evangelistam fuisse B. Mariæ virginis filium naturalem* (1395); — *Tractatus contra astrologos imperitos atque necromanticos de occultis perperam judicantes*, etc. (1395); — *De admiranda sanctificatione Dei et hominis*

genitricis (1396); — *Confessio fidei christianæ* (1396); — *Incantatio studii Ilerdensis articulis per quemdam Antonium Riera studentem Valentinum, ut defertur inibi seminatis* (1396); — *Tractatus contra Alchimistas* (1396); — *Correctorium corruptorii* (1396); — *Commentarium fusius in epistolam ad Hebræos* (1396); — *Commentarium in epistolam ad Galatas* (1398); — *Tractatus super declaratione XXII articulorum Magistri Sententiarum*, etc. (1397); — *Commentarium in epistolam ad Romanos* (1398).

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, I, 709-717. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, XX.

ÉMERIC (*Louis-Damien*), littérateur français, né en 1765, à Eyguières (Provence), mort à Paris, en septembre 1825. A l'exemple de son frère aîné, qui était dans le barreau, et qui plus tard se fit connaître par des écrits ultramontains et royalistes (*L'Ermite de Vaucluse;* Avignon, 1822; — *La Sainte Alliance, ou le tombeau des jacobins ;* ibid., 1818), Émeric se décida à suivre la même carrière, et commença son droit à Avignon. Les événements de la révolution le trouvèrent flottant et indécis au milieu des factions qui agitaient le midi; avec cette indolente faiblesse qui semble avoir fait le fond de son caractère, il vint à Paris en 1795, pour trouver la gloire et tenter la fortune. Il ne s'était fait jusque alors qu'un nom fort médiocre, connu tout au plus par quelques traductions d'épigrammes et d'élégies latines, prises dans Catulle, Martial ou d'autres plus modernes, et insérées dans l'*Almanach des Muses*. Plusieurs articles qu'il fit dans des journaux et des feuilles périodiques ne le tirèrent pas de son obscurité, malgré le soin qu'il prit de publier, sous forme de brochure in-8°, l'un de ces principaux articles, qui figure en tête de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, du marquis de Fortia d'Urban et de Courcelles, dont il est le compte-rendu louangeur. Des pièces de vers et cette notice, augmentées de trois *Épîtres*, fournirent en 1806 la matière d'un volume, qui ne se vendit point. Il obtint du comte de Cessac, en 1812, un emploi dans l'administration des postes militaires en Hollande, emploi qu'il quitta bientôt pour revenir végéter à Paris. Il mourut à l'hôpital, à l'âge de soixante ans. Ses papiers contenaient une satire et trois comédies en cinq actes, dont une récemment lue au comité des Français. Il avait publié en 1819 le fruit de ses lectures sous le titre : *De la Politesse,* ouvrage critique, moral et philosophique, suivi de notes et d'un aperçu littéraire; la seconde édition parut en 1821, sous le titre : *Nouveau Guide de la Politesse.* Ed. RENAUDIN.

Revue encyclopédique. — *Le Mercure du dix-neuvième siècle.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie portative des Contemporains.* — *Biographie des Contemporains.*

ÉMERIC-DAVID (*Toussaint-Bernard*), archéologue français, né à Aix, en Provence, le 20 août 1755, mort à Paris, le 2 avril 1839. Destiné à la profession d'avocat, il se fit recevoir docteur en droit dans sa ville natale en 1775, et se rendit à Paris pour y compléter ses études de jurisprudence. Avant d'aborder le barreau, il voulut visiter l'Italie. Un séjour assez long à Rome et à Florence développa en lui un goût très-vif pour les arts. De retour à Aix, tout en exerçant sa profession, il consacra de nombreux instants à la littérature et aux beaux-arts. En 1797, son oncle maternel, Antoine David, imprimeur à Aix, étant mort, le jeune avocat, qui prit dès lors le nom d'Émeric-David, lui succéda, et fut pourvu à sa place du brevet d'imprimeur de la ville et du parlement. Émeric-David, qui exerçait cette profession au moment de la révolution, en adopta les principes avec franchise. Élu maire d'Aix en 1791, il n'abandonna cette charge que lorsqu'il se vit dans l'impossibilité de lutter contre les passions violentes. Frappé en 1793 de deux mandats d'arrêt, il n'échappa à la mort que par la fuite, et en se soumettant pendant plusieurs mois aux fatigues et aux hasards d'une vie errante. Après le 9 thermidor, il vint à Paris, et reprit avec sa profession d'avocat ses études littéraires et artistiques, qui tenaient chaque jour plus de place dans sa vie. Enfin, vers 1800, il trouva l'occasion de se consacrer tout entier à ses travaux favoris. L'Institut proposa pour sujet de prix cette question : « Quelles furent les causes de la perfection de la statuaire dans l'antiquité? » Émeric-David répondit par un mémoire qui fut couronné. Moins heureux en 1805, sur un sujet en partie étranger à ses études, il n'obtint qu'un accessit, mais relevé par des éloges spéciaux. En 1809, sur la présentation d'un collége électoral du département des Bouches-du-Rhône, il fut nommé membre du corps législatif. Il y siégea pendant près de six ans, et le 3 avril 1814 il vota avec la majorité de ses collègues présents à Paris la déchéance de Napoléon. Rentré en 1815 dans la vie privée, Émeric-David fut, le 11 avril de l'année suivante, élu membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Parmi les travaux qu'il composa pour ce corps savant, on remarque diverses recherches sur l'histoire de la statuaire grecque et de l'art au moyen âge. On cite aussi avec éloge ses considérations sur la mythologie grecque, bien qu'elles contiennent plus d'hypothèses ingénieuses que d'érudition critique. Selon lui, les véritables dieux du paganisme étaient les éléments et les astres. Ces divinités étaient représentées par des dieux fictifs, objets d'un culte symbolique. C'est dans les attributs de ces dieux réels qu'il faut chercher les dogmes fondamentaux du polythéisme. Ce système, fort incomplet, sinon tout à fait inexact, fut utile à une époque où l'*évémérisme* était presque le seul mode d'interprétation appliqué à la mythologie.

Appelé par l'Académie, le 14 octobre 1825, à faire partie de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de France*, com-

mencée par les Bénédictins de Saint-Maur, Émeric-David concourut à la rédaction des tomes XVII, XVIII, XIX et XX. Les articles de sa composition, dans ces quatre volumes, sont pour la plupart relatifs à d'anciens poëtes provençaux, les derniers en date et malheureusement aussi en mérite. « Lorsque Émeric-David entra dans la commission, dit Fauriel, il ne restait plus guère de cette vieille littérature provençale, passée si tristement et si vite, que les nullités et les médiocrités. L'historien ne pouvait pas y mettre un intérêt supérieur à celui du sujet; il y mit ce qui pouvait rendre son travail utile, des faits, des rapprochements et des dates. C'est dans des articles d'un autre genre, mais beaucoup trop rares, qu'il faut chercher Émeric-David tout entier, c'est-à-dire l'homme aussi familier avec le sentiment de l'art que versé dans son histoire, le digne appréciateur des artistes. Il ne faut que lire la notice sur Pierre de Montereau, le plus grand architecte du treizième siècle, pour sentir ce que l'*Histoire littéraire* aurait gagné à compter plus d'articles de ce genre. »

Émeric-David, âgé de près de quatre-vingt-quatre ans, s'occupait encore avec activité de ses travaux académiques, lorsqu'il succomba à une attaque d'apoplexie. « Il joignait à ses talents, dit Fauriel, l'excellence morale qui ne les accompagne pas toujours et dont ils ne dispensent jamais. La vivacité provençale de son humeur était constamment tempérée par une modération et une bienveillance qui n'en laissaient subsister que l'agrément. Inséparable de sa famille, heureux et chéri par elle, il jouit jusqu'à son dernier instant des biens de la vie les plus vrais. » On a d'Émeric-David : *Recherches sur la répartition des contributions foncière et mobilière*; Aix, 1791, in-4°; — *Musée olympique de l'École vivante des beaux-arts* (sans nom d'auteur et sans date, mais publié en 1796); Paris, in-8°; — *Recherches sur l'art statuaire, considéré chez les anciens et les modernes*, mémoire couronné par l'Institut en 1800; Paris, 1805, in-8°. Le sculpteur G.-B. Giraud, qui avait assisté le lauréat de ses conseils, revendiqua la moitié du prix. Sa réclamation, imprimée dans deux brochures injurieuses pour Émeric-David, provoqua de la part de celui-ci les deux écrits suivants : *Réponse au libelle intitulé : Lettre de M. Giraud à Émeric-David*; Paris, 1806, in-8°; — *Réponse à un écrit intitulé : Seconde lettre*, etc.; Paris, 1806, in-8°; — *Premier Discours historique sur la Peinture moderne, renfermant l'histoire de cet art depuis Constantin jusqu'au commencement du treizième siècle* (Extrait du *Magasin encycl.*); Paris, 1807, in-8°; — *Discours historique sur la gravure en taille-douce et sur la gravure en bois*; Paris, 1809, in-8°; — *Examen des inculpations dirigées contre Phidias*; fragment d'un *Mémoire sur le classement chronologique des sculpteurs grecs* (Extrait des *Annales encycl.*); Paris, 1817, in-12; — *Suite d'Études calquées et dessinées d'après Raphael*, accompagnées de gravures de ces tableaux, et de *Notices historiques et critiques*; Paris, 1818-20; — *Jupiter : recherches sur ce dieu, sur son culte et sur les monuments qui le représentent*; ouvrage précédé d'un *Essai sur l'esprit de la religion grecque*; Paris, 1833, 2 vol. in-8°; — *Vulcain : recherches sur ce dieu, sur son culte et sur les principaux monuments qui le représentent*; Paris, 1837, in-8°; — *Neptune : recherches sur ce dieu, sur son culte*, etc.; Paris, 1839, in-8°; — *Histoire de la Peinture au moyen âge*, suivie de l'*Histoire de la Gravure*, etc.; Paris, 1842, in-12. Émeric-David avait fourni un grand nombre d'articles à la *Biographie universelle*; ils ont été recueillis par Paul Lacroix, sous le titre de *Vies des Artistes anciens et modernes*; Paris, 1853, in-12. Ce volume contient aussi le *Discours sur la vie et les ouvrages de Pierre Puget*, couronné par l'Académie de Marseille, le 12 avril 1807, et le *Discours sur la vie et les ouvrages de Nicolas Poussin*, couronné par la Société Philotechnique de Paris, le 4 octobre 1812.

Walkenaër, dans le *Moniteur* du 3 août 1845. — Fauriel, dans l'*Histoire littéraire de France*, t. XX. — Le bibliophile Jacob, *Notice sur Émeric-David*, en tête de l'*Histoire de la Peinture au moyen âge*. — *Biographie des Hommes du Jour*, t. IV, part. 1re. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

* ÉMERIGON (*Balthazar-Marie*), jurisconsulte français, né vers 1714, mort en 1785. Son père était procureur au parlement d'Aix. Il s'appliqua à l'étude du droit et surtout à l'examen des questions commerciales, qu'il traita avec habileté, dans des mémoires dont plusieurs furent imprimés et sont encore recherchés. Il devint avocat au parlement d'Aix, et son mérite le fit appeler à l'amirauté de Marseille, fonction qu'il exerça jusqu'à la fin de sa vie. Voici un fait qui atteste sa délicatesse et son désintéressement. Un client vint un jour le remercier des soins qu'il avait donnés à des affaires importantes. Émerigon, occupé en ce moment avec d'autres personnes, s'aperçut à peine de la reconnaissance du client, qui déposa sur son bureau un sac renfermant une forte somme. Quelque temps après, de nouvelles affaires amènent le même client chez son avocat; l'entretien étant fini, et celui-ci prêt à se retirer : « A propos, lui dit Émerigon en lui rendant le sac avec le contenu, vous avez dernièrement oublié ceci sur mon bureau. — Mais, monsieur, reprit le client, je ne l'ai pas oublié. Ce sac vous appartient. — Je vous demande pardon, dit en insistant le jurisconsulte, vous m'aviez chargé de m'acquitter envers moi-même : je l'ai fait. » Il avait pris seulement trois pièces d'argent! On doit à Émerigon : *Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance de la marine du mois d'août 1681*; Marseille, 1780, 2 volumes in-12 : l'auteur ne mit pas son nom à ce commentaire; il se con-

tenta de le signer : *Un Avocat du Parlement*. Son compatriote Pastoret, ne voulant pas que cet ouvrage remarquable gardât l'anonyme, en publia en 1803 une nouvelle édition, augmentée, qui parut à Marseille, et à Paris, an XI, 3 volumes in-12. Ce livre et les travaux précédents d'Émerigon n'avaient fait que commencer sa réputation. Son *Traité des Assurances et des Contrats à la grosse*, publié à Marseille en 1784, 2 vol. in-4°, la compléta. On ne regarda pas seulement ce traité comme le meilleur, on convint partout que c'était le seul livre qui existât sur cette matière; on y trouve tout ce qui concerne les assurances anciennes et modernes. Ce sujet, si aride, prit sous la plume de l'auteur un intérêt inconnu jusque alors, celui des discussions les plus profondes à la fois et les plus lumineuses sur les objets les plus saillants du commerce et de l'économie politique. Il fut réimprimé par les soins de M. Boulay-Paty, Rennes et Paris, 2 vol. in-4°, 1826. Ce traité fait autorité dans les tribunaux commerciaux de l'Europe.

Eugène THOMAS.

Cresp, *Notice sur Émerigon*, dans la *Revue de Législation et de Jurisprudence*, tom. XI, p. 32.

EMERSON (*William*), mathématicien anglais, né à Hurworth, le 14 mai 1701, mort le 26 mai 1782. Fils d'un maître d'école assez versé dans les mathématiques, il témoigna bientôt le même penchant pour cette science. Outre les leçons paternelles, il reçut celles d'un ministre qui demeurait dans la maison de son père. Il entreprit ensuite d'instruire quelques écoliers, qu'il ne garda pas longtemps, soit défaut de méthode, soit impatience de caractère. Se bornant alors au modeste revenu de 60 à 70 liv. st. que lui avait laissé son père, il ne s'occupa plus que de ses spéculations scientifiques. Il mourut de la pierre. A la fin de l'année 1781, sentant sa fin approcher, il vendit à un libraire d'York tous ses ouvrages de mathématiques. Emerson savait la médecine; il était même quelque peu musicien, mais il ne parvint jamais, dit-on, à accorder son violon. Comme beaucoup de ses compatriotes, il était un peu excentrique : son extérieur était assez négligé; il aimait la pêche, l'exercice à pied, et souvent il lui arrivait de se rendre à Londres chez son imprimeur en marchant à côté de son cheval, qu'il tenait par la bride. Emerson aimait à éprouver par la pratique ses théories mathématiques. C'est ainsi qu'après avoir écrit sur la navigation, il fit construire d'après ses idées un petit bâtiment, qu'il essaya avec ses élèves, et qui échoua. Il se contenta de sourire et de dire à ses écoliers : « Ne faites pas comme je fais, mais comme je dis ». On a de William Emerson : *The Doctrin of Fluxions*; 1748, in-8° ; — *The Projection of the Sphere, orthographic and gnomonical; both demonstrating the principles and explaining the practice of the several sorts of projections*; 1749, in-8° ; — *The Elements of Trigonometry*; 1749, in-8°; — *The Principles of Mechanics*; 1754, in-8° ; — *Navigation, or the art of sailing upon the sea*; 1755, in-12; — *A Treatise of Algebra*; 1765, in-8°; — *The Arithmetic of Infinites and the differential method illustrated by examples. The Elements of the Conic Sections demonstrated*, etc.; 1767, in-8°; — *Mechanics, or the doctrine of motion*; 1769, in-8°; — *The Elements of Optics, in four books*; 1767, in-8°; — *A System of Astronomy*, etc.; 1769, in-8°; — *The Law of Centripetal and Centrifugal Geography*; 1770, in-8°; — *Tracts*; 1770, in-8°; — *Cyclomathesis, or an easy introduction to the several branches of the mathematics*; 1770, 10 vol. in-8°, — *A short Comment on sir Isaac Newtonis Principia, etc., to which is added a Defence of sir Isaac against the objections, etc.*; 1770, in-8°; — *Miscellanies, or a miscellaneous treatise, containing several mathematical subjects*; 1776, in-8°.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

ÉMERY (*Jacques-André*), théologien français, né à Gex, le 27 août 1732, mort à Paris, le 18 avril 1811. Il était fils du lieutenant criminel de Gex. Il commença ses études chez les jésuites de Mâcon, et les continua au petit séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il reçut les ordres en 1756, entra dans la communauté des prêtres de cette paroisse, et professa en 1759 la théologie à Orléans, puis la philosophie à Lyon, et en 1764 il se fit recevoir docteur en théologie à Valence. Nommé en 1776 grand-vicaire du diocèse d'Angers et supérieur du séminaire de cette ville, élu supérieur général de sa congrégation, il fut pourvu en 1784 de l'abbaye de Boisgroland. Désireux d'étendre l'influence de son ordre, Émery réussit à créér un séminaire à Baltimore (Maryland); mais la révolution française vint ruiner ses espérances, et malgré sa modération bien connue, il se vit emprisonné à Paris pendant près de dix-huit mois. Il rencontra à Sainte-Pélagie Claude Fauchet et Lamourette, qu'il eut le bonheur d'amener à résipiscence. Soit hasard, soit adresse, il échappa aux sanglantes exécutions de l'époque. On assure qu'étant à la Conciergerie, Fouquier-Tinville ne l'envoya point à l'échafaud parce que, disait-il, « il empêche les autres de crier ». L'archevêque de Paris, de Juigné, alors émigré, lui donna le pouvoir de grand-vicaire de ce diocèse, qu'Émery exerça jusqu'au 18 fructidor (4 septembre 1797). Il reparut avec le consulat, rejeta d'abord le concordat; mais en 1802, mis quelque temps en arrestation, il crut devoir céder aux circonstances et reprendre son rang dans le clergé de Paris. Saint-Sulpice n'existant plus depuis la révolution, il rassembla plusieurs jeunes ecclésiastiques, établit un séminaire à Paris, et reforma sa congrégation. Conseiller de l'université, il ne conserva pas longtemps ces fonctions. En 1809, dans une commission instituée à l'effet de pourvoir aux besoins de l'Église, il se montra opposé aux vues du pouvoir; une seconde com-

mission, dont il faisait également partie, le trouva aussi ferme qu'il s'était montré d'abord. Sa contenance ne se démentit point en présence de l'empereur, qui l'avait fait appeler aux Tuileries : il sut parler librement à celui qui faisait taire les rois. On a d'Émery : *Esprit de Leibnitz, ou recueil de pensées choisies sur la religion, la morale, l'histoire et la philosophie*; suivi de la *Correspondance de Leibnitz et de Bossuet*, et de l'*Éclaircissement sur la Mitigation des peines de l'enfer;* Lyon, 1772, 2 vol. in-12, et Paris, 1804, 2 vol. in-8°. L'édition contenant l'*Éclaircissement sur la Mitigation des peines de l'enfer* est très-rare, l'auteur en ayant arrêté la publication et retiré autant que possible les exemplaires répandus; —*Esprit de Ste. Thérèse, recueilli de ses œuvres*, dédié à l'impératrice-reine Marie-Thérèse; Lyon, 1775 et 1779, in-8°; le même ouvrage, suivi des *Opuscules de sainte Thérèse;* Avignon, 1825, 2 vol. in-12; — *Lettre de Mme de *** à sa fille;* Paris, sans date, 1791, in-8°; — *Principes de Bossuet et de Fénelon sur la souveraineté*, avec l'abbé Kerbœuf; Paris, 1791, in-8°; — *Les religieuses peuvent elles aujourd'hui sans blesser leur conscience recueillir des successions et disposer par testament?* 1797, in-8°; — *Politique du bon vieux temps;* Paris, 1797, in-8°. Cet ouvrage est extrait de celui fait avec l'abbé Kerbœuf; — *Lettres sur l'histoire physique de la terre, contenant de nouvelles preuves de la mission divine de Moïse;* Paris, an VI (1798), in-8°. Ces lettres, adressées au docteur Blumenbach, sont l'œuvre de Jean-André de Luc; — *Le Christianisme de François Bacon, chancelier d'Angleterre, ou pensées et sentiments de ce grand homme sur la religion;* Paris, an VII (1799), 2 vol. in-12; — *La Conduite de l'Église dans la réception des ministres de la religion qui reviennent de l'hérésie et du schisme;* Paris, 1801, in-12; — *Moyens de ramener l'unité catholique dans l'Église;* Paris, 1802, in-12; — *Lettres à un évêque, sur divers points de morale et de discipline utiles à tous les pasteurs des âmes*, ouvrage posthume de Jean-Georges Lefranc de Pompignan, augmenté d'une *Notice sur la vie et les écrits de l'auteur;* Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Ces *lettres* sont adressées à De Fretat de Sarra, évêque de Nantes : la *notice* de l'abbé Émery contient l'analyse des nombreux ouvrages que Pompignan a cru devoir composer en faveur de la religion, ouvrages qui lui ont attiré les sarcasmes de Voltaire. L'auteur prend la défense du faible et se prononce généreusement pour l'écrivain religieux contre le philosophe; — *Défense de la Révélation contre les objections des esprits forts*, suivie des *Pensées sur la religion*, trad. de l'allemand de L. Euler; Paris, an XIII (1805), in-8°, et Montpellier, 1825, in-12; — *Nouveaux Opuscules de l'abbé Fleury*, avec *préface*, et suivis de la *Bibliotheca Claramontana;* Paris, 1807, in-12. La pièce la plus importante de ce recueil est le *Discours sur les libertés de l'Église gallicane*, publié incomplétement en 1763. L'auteur, dans sa *préface*, commentant Fleury, affirme que « la puissance des papes est souveraine, et qu'elle s'élève au-dessus de tout ». Dans la préface de son *Esprit de Leibnitz*, il se déclare « le partisan sincère de l'Église gallicane ». Cette contradiction est trop absolue deans les termes. En dernière analyse, Émery était un de ces ultramontains qui dans certains cas montrent des scrupules et paraissent se rapprocher du gallicanisme; — *Examens particuliers sur divers sujets propres aux ecclésiastiques et à toutes les personnes qui veulent s'avancer dans la perfection chrétienne*, par Louis Tronson, *revus et corrigés par un prêtre du clergé.* Cet ouvrage a eu de nombreuses éditions; la première est de Lyon, 1690, et la dernière de Besançon et Paris, 1835, in-12; — *Pensées de Descartes;* Paris, 1811, in-8°. On a encore de l'abbé Émery plusieurs articles publiés dans les *Annales catholiques*. Enfin, il a laissé de nombreux manuscrits, déposés dans la bibliothèque du séminaire Saint-Sulpice. A. R.

Barbier, *Examen des Dict. historiques.* — Le même, *Dict. des Ouvrages anonymes.* — Quérard, *La France littéraire.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée. Biographie du Clergé contemporain.* — *L'Ami de la Religion.*

ÉMERY (*Jean-Antoine-Xavier*), jurisconsulte français, né à Beaucaire, en 1756, mort à Nîmes, le 30 juillet 1794. Il était conseiller à la cour des aides de Montpellier, fut incarcéré pendant la révolution, et mourut en prison. On a de lui : *Traité des Successions, Obligations et autres matières contenues dans les* 3e *et* 4e *livres des* Institutes *de Justinien*, etc.; Avignon, 1787, in-4°; — *Traité des Testaments*, non imprimé.

Quérard, *La France littéraire.*

* ÉMERY (*Édouard-Félix-Étienne*), médecin français, né à Lemps (Dauphiné), en 1788. Il fut attaché en 1808 au corps médical de l'armée, et fit dans le 61e régiment de ligne les campagnes d'Espagne, d'Autriche et de Russie. En 1810 il fut reçu docteur à Paris. En 1814 il passa dans la garde impériale. Il quitta le service après la rentrée des Bourbons, et se créa une clientelle à Paris; il prit part en même temps à la rédaction de divers journaux de médecine. En 1830 il obtint la chaire d'anatomie de l'École des Beaux-Arts; mais sa nomination fut mal accueillie des élèves, et son cours resta désert. Un peu plus tard il fût attaché à l'hôpital Saint-Louis, puis nommé membre-adjoint de la section de chirurgie de l'Académie de Médecine, dont il devint en 1835 membre titulaire. Il a souvent fait partie des commissions nommées dans le sein de ce corps, et a été rapporteur de la commission des eaux minérales et de celle de vaccine, qu'il fut appelé à présider en 1838. Depuis il a été chargé du service médical des filles publiques près la préfecture de police. On

a de lui : *Observations sur les maladies chroniques;* insérées dans le *Journal général de Médecine; — Observations relatives aux expériences de M. Flourens sur l'action de l'opium, de la belladone et de l'esprit-de-vin ;* même journal ; — *Mémoire sur un nouveau procédé pour pratiquer l'opération du sarcocèle ;* ibidem ; — *Observations au sujet d'expériences sur le système nerveux;* ibid.; — *Mémoire sur l'extirpation du bras dans l'articulation* ; dans le *Recueil de la Société médicale d'Émulation ; — Mémoire sur les plaies d'armes à feu au travers de l'articulation ;* dans le *Journal hebdomadaire ; — Réflexions sur la fièvre jaune;* dans le *Journal* de Broussais (1828); — *Mémoire sur le traitement des maladies squammeuses par la pommade de goudron; — Mémoire sur le traitement de la gale par des moyens nouveaux ; — Mémoire sur les causes, la nature et le traitement des altérations du col de l'utérus; — Discours prononcé sur la tombe de Gros, au nom de l'École des Beaux-arts;* Paris, 1835, in-8° ; — *Rapport fait à l'Académie royale de Médecine sur le* Mémoire relatif au traitement du pied-bot par la section du tendon d'Achille, *par Bouvier,* avec Blandin et Velpeau ; Paris, 1837, in-8°; — *De la Teigne;* Paris, 1841, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — Guyot de Fère, *Statistique des Gens de Lettres et des Savants.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine.* — *Documents particuliers.*

ÉMERY (*Michel,* sieur D'). *Voy.* PARTICELLI.

ÉMILE, consul romain. *Voy.* PAUL-ÉMILE.

* **ÉMILE** (Saint), martyrisé en Afrique, en 205. Il fut arrêté comme chrétien avec saint Caste, sous le règne de l'empereur Sévère. Condamnés au supplice du feu, ils faiblirent et consentirent à apostasier ; mais quelque temps après ils se rétractèrent, et subirent courageusement la mort. Le calendrier d'Afrique marque la fête de saint Émile au 22 mai.

Saint Cyprien, *Opera.* — Saint Augustin, *Sermones,* 285. — Tillemont, *Histoire de la Persécution de l'empereur Sévère.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée,* VI, 187.

***ÉMILE** ou **ÉMILIEN** (Saint), martyrisé en 484, à Péradame, dans la Byzacène. Il était médecin, et pratiquait le christianisme. Cousin de sainte Denyse et de sainte Dative et oncle de saint Majoric, il fut arrêté avec ses parents par ordre d'Huneric, roi des Vandales, et souffrit d'horribles tourments pour sa foi. Quoique parvenu à un âge avancé, il montra beaucoup de courage. L'Église honore saint Émile le 6 décembre.

Saint-Victor de Vite, *Historia Persecutionis Vandalorum,* lib. V. — Usuard, *Martyrol.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Godescard, *Vies des principaux Saints,* 6 décembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée,* IX, 140.

***EMILIA** (*Æmilia Gens*), nom d'une des plus anciennes maisons (*gentes*) patriciennes de Rome. Les inscriptions l'écrivent *Aimilia.* D'après le nom d'une des plus anciennes familles de cette maison, les *Mamerci,* on peut la croire originaire du pays des Osques, puisque *Mamers* était un mot osque signifiant *Mars.* Cependant Plutarque, dans sa *Vie de Numa*, dit que les *Emilii* étaient Sabins. Festus et Plutarque s'accordent à faire de Mamercus, fils de Pythagore, le fondateur de la *Gens Æmilia,* qui comptait aussi parmi ses ancêtres mythiques l'usurpateur Amulius, frère de Numitor, roi d'Albe, et un Æmylus, fils d'Ascagne. Les magistratures curules dataient dans cette maison du consulat de L. Æmilius Mamercus, 484 avant J.-C. Parmi les nombreuses familles de la maison *Emilia,* on cite les Barbula, les Buca, les Lepidus, les Lepidus Porcina, les Macer, les Mamercus, les Papus, les Paule, les Scaurus, les Regillus. Pour les membres de cette maison qui se sont illustrés, *voy.* LEPIDUS, MAMERCUS, PAPUS, PAULE, SCAURUS.

EMILIANI (Le bienheureux *Jérôme*), fondateur d'un ordre monastique, né à Venise, en 1481, mort à Somasque, le 8 février 1537. Il était fils d'Ange Emiliani, sénateur, et descendait d'une des premières familles vénitiennes. Il suivit d'abord la carrière des armes, devint officier, combattit contre le roi de France Charles VIII, et défendit Castel-Nuovo contre les Impériaux. Fait prisonnier dans cette place et jeté dans les fers, il trouva moyen de s'évader et de traverser l'armée allemande. Castel-Nuovo ayant été rendu aux Vénitiens, ils reconnurent les services d'Emiliani en lui accordant la jouissance de cette place pendant trente ans, avec la qualité de podestat. En 1528 la famine et une maladie contagieuse ravagèrent l'Italie : Emiliani se distingua par son humanité; il consacra sa fortune à la création d'établissements charitables, et institua pour l'éducation des orphelins une congrégation de clercs réguliers, qu'on appela *Somasques,* du nom d'un lieu situé entre Bergame et Milan, lieu sur lequel fut construit un monastère devenu le quartier général de l'ordre.

Aug. Turturo., *Vita Hieronymi Æmiliani.* — Héliot, *Histoire des Ordres monastiques,* IV, ch. XXXIII.

* **EMILIANO** (*Giovanni*), naturaliste italien, né à Ferrare, vivait en 1585. On a de lui : *Historia naturalis de Ruminantibus et ruminatione ;* Venise, 1584, in-4°;

König, *Bibliotheca vetus et nova.*

***EMILIANUS** (Αἰμιλιανός), écrivain épigrammatiste grec, né à Nicée, vivait à une époque incertaine. On trouve trois de ses épigrammes dans l'*Anthologie grecque.*

Jacobs, *Anthologia Græca,* VII.

***ÉMILIE** (*Æmilia Tertia*), troisième fille de Paul Émile *l'ancien*, qui fut tué à la bataille de Cannes, femme du premier Scipion l'Africain, et mère de Cornélie mère des Gracques, vivait vers 200 avant J.-C. Elle se rendit célèbre à la fois par son affection conjugale et par l'éclat de

son genre de vie. Après sa mort, son immense fortune et ses bijoux passèrent à son petit-fils par adoption, le second Scipion l'Africain. Celui-çi les donna à sa mère Papiria, répudiée par le second Paul Émile.

Polybe, XXXII, 12. — Valère Maxime, VI, 7.

* **ÉMILIE** (*Æmilia Tertia*), nièce de la précédente et troisième fille du second Paul Émile, vivait vers 170 avant J.-C. Elle est connue par l'anecdote suivante, que racontent Cicéron et Plutarque. Paul Émile, chargé de faire la guerre contre Persée, roi de Macédoine, trouva un jour en rentrant à la maison sa fille Émilie tout en pleurs. Interrogée sur la cause de sa douleur, Émilie répondit : « Persée (c'était le nom de son chien favori) est mort. » « J'en accepte l'augure ! » s'écria le père; et il partit plein d'espoir pour son expédition de Macédoine.

Plutarque, *Æmilius Paulus*, c. 60. — Cicéron, *De Divin.*

* **ÉMILIE**, vestale, mise à mort en 114 avant J.-C., pour avoir manqué à son vœu de chasteté. Deux vestales qu'elle avait poussées au même sacrilége, mises en jugement avec elle, furent acquittées par les pontifes et condamnées plus tard par le préteur L. Cassius.

Plutarque, *Quæst. Rom.* — Tite-Live, *Epit.*, 63. — Orose, V, 15. — Asconius, *in Cic. Mil.*, p. 46, édition d'Orelli.

ÉMILIEN (*Æmilianus*), empereur romain, né en Mauritanie, vers 206 après J.-C., mort en 254. Les médailles lui donnent aussi le nom d'*Æmilius* et les prénoms de *Marcus* et de *Caius*. Gouverneur de la Pannonie et de la Mésie sous le règne de Gallus, il repoussa les barbares qui avaient envahi ces provinces, et distribua tout le butin à ses soldats, qui le proclamèrent empereur. Gallus, qui marchait au-devant de l'usurpateur, périt à Interamna, égorgé par ses propres soldats ainsi que son fils Volusianus; et le sénat reconnut Émilien pour empereur. Après trois ou quatre mois de règne, il mourut près de Spolète, soit de mort naturelle, soit massacré par ses soldats.

Zosime, I, 28, 29. — Zonaras, XII, 21, 22. — Eutrope, IX, 5. — Aurelius Victor, *De Cæs.*, 31; *Epit.*, 81.

ÉMILIEN, un des trente tyrans, régna sur l'Égypte de 259 à 268 de J.-C. Forcé par ses soldats de revêtir la pourpre, il prit le surnom d'*Alexander* ou *Alexandrinus*. Théodote, envoyé contre lui par l'empereur Gallien, le fit prisonnier. Émilien fut étranglé dans sa prison.

Trebellius Pollion, *Trig. Tyr.*, 22; *Gallien*, 4, 5.

* **ÉMILIEN** (Saint), martyr, né en Mésie, brûlé à Durostole, en 362. Il était chrétien, et mit le feu à un temple païen. Arrêté pour ce fait, il fut condamné à être brûlé vif par Capitolin, gouverneur romain de la seconde Mésie. Émilien fut supplicié sous le règne de Julien l'Apostat. L'Église l'honore le 18 juin.

Saint Jérôme, *Chronica*. — Théodoret, *Historia ecclesiastica*, lib. III, cap. VII. — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 497 et 580. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

* **ÉMILIENNE** (Sainte) vivait en 590. Elle était tante du pape saint Grégoire, dit *le Grand*, et sœur de Gordienne et de sainte Tharsille. Elle se consacra à la vie religieuse, et vécut dans la mortification et la prière. L'Église l'honore comme vierge le 24 décembre.

Saint Grégoire le Grand, *Homiliæ*, XXXVIII, et *Dial.* lib. IV, cap. XVI. — Baillet, *Vies des Saints*, IV. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XXIV, 479.

EMILIO (*Paolo*), ou **PAUL-ÉMILE**, historien italien, né à Vérone, mort à Paris, le 5 mai 1529. Il vint en France dès le règne de Charles VIII, qui lui fit une pension, en qualité d'*orateur et chroniqueur du roi*. D'après un acte authentique du 15 mai 1489, qui nous est resté (1), le taux annuel de cette pension aurait été de cent-vingt livres tournois. Il fut aussi chanoine de Notre-Dame. Louis XII lui continua cette position. Au milieu de l'enthousiasme littéraire de la renaissance, Paul-Émile fut chargé d'écrire nos annales, dans le style de l'antiquité, qui déjà refleurissait en Italie et gagnait universellement l'Europe moderne. Emilio fut le premier des historiographes modernes et laïcs, ou du moins séculiers, de la monarchie française. Il succéda dans cette charge aux moines de Saint-Denis, et fut chargé d'inaugurer le nouveau style de l'histoire. Paul-Émile, bien sûr du succès de son œuvre, l'accomplit très-lentement. Ses *Annales* devaient embrasser dix livres. Les quatre premiers parurent ensemble en 1516 ou 1517, et les deux suivants en 1519. Il mourut dans sa retraite au collége de Navarre, laissant à l'état de matériaux confus les quatre derniers livres. Zavarizzi, l'un de ses familiers et compatriotes, les mit en ordre, et publia, en 1539 et 1544, le complément de l'ouvrage. Le style de Paul-Émile est pur et concis comme l'antique, mais sa critique n'est pas infaillible, et cette physionomie antique forme un anachronisme choquant qui le dépare tout entier. Voici l'indication bibliographique des principales éditions de son œuvre : *De Rebus gestis Francorum, libri quatuor*; Paris, Josse Bade d'Asch, in-folio, sans date : la Bibliothèque impériale en possède un exemplaire sur vélin; — *De eisdem, libri sex*; 1519; — *De Rebus gestis Francorum, usque ad annum* 1488, *libri decem*; Paris, Vascosan, 1539, in-folio. L'ouvrage a été souvent réimprimé, traduit et augmenté de plusieurs suites, sous les dates de 1544, 1550, etc., jusqu'à l'édition de Bâle, in-folio, 1601 (2). A. V. DE V.

Tiraboschi, *Storia della Let. Ital.*, VII, 335. — *Docum. inédits*.

EMILIUS. *Voy.* ÆMILIUS et MÉLIS.

EMILIUS ou **ÆMILIUS MACER**. *Voy.* MACER.

EMILIUS (Ἔμιλος) d'Égine, sculpteur grec,

(1) Laborde, *Ducs de Bourgogne, Preuves*, 1852, t. III, n° 7433, in-8°.

(2) *Voyez* Brunet, *Manuel du Libraire*, au mot ÆMILIUS.

auteur, suivant Suidas, des statues des *Heures assises sur des trônes* dans le temple de Junon à Olympie. Comme il n'existe aucune autre mention de cet artiste et que plusieurs manuscrits écrivent son nom Ἔμιλις et Ἄμιλις, Walckenaër pense avec raison qu'il faut lire Σμῖλις, au lieu d'Ἔμιλος, dans le passage de Pausanias. *Voy.* SMILIS.

Pausanias, V, 17.

*ÉMIN (*Feodor Alexandrowitsch*), littérateur et historien russe, d'origine polonaise, né vers 1735, mort le 18 août 1770. Il fit ses études à Kiew, et voyagea ensuite en Turquie, où il fut contraint d'embrasser l'islamisme et d'entrer dans le corps des janissaires. Il parvint enfin à se rendre à Londres, où il vécut quelque temps sous le nom de Mahomet Émin. Cependant l'ambassade russe, à laquelle il se présenta en 1758, le fit baptiser de nouveau à la chapelle du rite grec. Revenu de Constantinople en 1761, il fut nommé professeur au corps des cadets, et plus tard traducteur au collége des affaires étrangères. Émin n'était pas seulement un linguiste distingué, il avait aussi du style et de l'imagination. On a de lui plusieurs romans écrits en russe, parmi lesquels : *Le Destin de Lisark et de Sarmanda;* Saint-Pétersbourg, 1763; — *L'Inconstance de la fortune, ou les aventures de Miramond;* 1766; — *Le Sort de Thémistocle;* 1763; — *Recueil de fables morales;* 1764; — *Description de l'ancien et du nouvel état de l'Empire Ottoman;* 1764; — *Histoire de la Russie jusqu'à Wsewolod III ou jusqu'à* 1213; 1767, 1768 et 1769. C'est le plus important de ses ouvrages.

Otto, *Lehrbuch der Russischen Literat.* — Bacmelster, *Russ. Bibl.*

ÉMIR-GIUN-OGLI, favori du sultan Amurath IV, mort en 1641. Il était commandant pour le roi de Perse de la ville de Levan. Amurath ayant mis le siége devant cette place en 1635, Émir-Giun-Ogli lui en ouvrit les portes, et le suivit à Constantinople, où il fut comblé de faveurs par son nouveau maître. Comme Amurath, il aimait le vin et la débauche, et il se livrait avec le sultan à des orgies honteuses, dont le palais du favori, situé sur le Bosphore, était le théâtre ordinaire. Tant d'excès usèrent la vie du sultan, et lui firent contracter une maladie dont il mourut (1641). Ibrahim, son successeur, voulut, dès en montant sur le trône, conclure la paix avec la Perse. Ses propositions furent acceptées; mais on y mit une condition, celle de la mort d'Émir-Giun-Ogli, qui fut étranglé. Al. B.

Malcolm, *Histoire de la Perse.* — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman.*

EMLYN (*Thomas*), théologien anglais, né à Stamford, le 27 mai 1663, mort le 30 juillet 1743. Après avoir fait d'assez longues études, notamment à Cambridge, il fut prédicateur chez Doolittle, puis chapelain chez la comtesse de Donegal, Irlandaise d'origine, établie alors en Angleterre, et mariée depuis à sir William Franklin. Quoique parfaitement traité dans cette famille, Emlyn la quitta pour parcourir l'Irlande et l'Angleterre. Il vint à Dublin au mois de mai 1691, et s'y fit une grande réputation comme prédicateur. Il se maria alors avec une veuve, mistress Bury, que sa parole avait charmée et qui lui apporta assez de fortune pour lui assurer l'indépendance. C'est à partir de 1697 qu'il émit au sujet de la Trinité certaines doctrines qui s'éloignaient de celles de sa congrégation. Quoique d'abord mises en avant avec circonspection, elles lui attirèrent bientôt des persécutions. Il se prononça alors ouvertement contre la Trinité; déclara que Dieu le Père était l'Être suprême, supérieur à son fils, auquel il communique la divinité; en un mot, Emlyn faisait revivre l'arianisme. L'opposition qu'il essuya fut si violente qu'il dut quitter l'Irlande. Ayant voulu ensuite exposer et justifier ses opinions par écrit, il fut traduit en justice, condamné à la peine d'une année de prison et à une amende, fixée d'abord à 1,000 liv., puis à 70 liv. N'ayant pu la payer, il resta enfermé pendant deux ans. Rendu à la liberté, il prêcha gratuitement à Londres au sein d'une congrégation composée de quelques amis. On voulut le persécuter encore, mais l'archevêque de Cantorbéry eut le bon esprit de s'opposer à de nouvelles attaques contre des opinions que la persécution eût mises en lumière. La conduite d'Emlyn fut d'ailleurs irréprochable. Ses principaux ouvrages sont : *A Vindication of the Worship of the lord Jesus-Christ, on unitarian principles;* 1706; — *The Previous to the several questions about valid and invalid Baptism,* etc., *considered viz. whether there be any necessity for the continual use of baptism among the posterity of baptised christians*; 1710; — *Memoirs of the life and sentiments of the reverend D. Samuel Clarke*, 1731.

Biog. Brit. — Chalmers, *Gen. biogr. Dict.* — Sellom Emlyn, *Life of Thom. Emlyn.*

*EMMA ou IMMA, princesse française, morte en 837. Elle était fille ou du moins proche parente de Charlemagne. Sensible à l'amour d'Éginard, secrétaire de l'empereur français, elle lui accorda, dit-on, un rendez-vous nocturne dans le palais. Pendant que les deux amants étaient réunis, il tomba une neige épaisse. Emma, craignant que l'empreinte des pas d'Éginard ne trahît leur liaison, imagina de le prendre sur ses épaules et le porta ainsi à travers une cour qui séparait leurs appartements. Charlemagne, qui s'était levé avant le jour, les aperçut, et plus touché de l'amour de la princesse qu'irrité de sa faute, il la maria à Éginard. Après la mort de l'empereur, vers 816, Éginard, entraîné par un zèle religieux, se sépara de sa femme, qu'il ne regarda plus que comme sa sœur. Elle-même se retira plus tard dans un monastère, où elle mourut, deux ans avant son époux (1).

(1) Tout ce que l'on a raconté sur le mariage d'Emma

Eginhard, *Vita Caroli Magni*, cap. XVIII, p. 97. — Nithard, *Hist.*, VII, 1. — *Chron. Lauresham. monast.*, V, 383.

* **EMMA**, reine de Germanie, morte à Francfort, en février 876. Elle était Espagnole, et épousa Louis *le Germanique*, dit aussi *le Pieux* et *le Vieil*, roi de Bavière, puis de Germanie. Emma est louée par les auteurs de son temps pour sa sagesse et sa piété. Elle fut enterrée dans l'église de Saint-Éméran. Elle avait eu six enfants : Carloman, Louis et Charles, entre lesquels Louis le Germanique partagea ses États; et trois filles : Hildegarde et Berthe, abbesses de Zurich, et Irmengarde, abbesse de Chiemsée (Bavière).

Eccard, *Comment. Rerum Francorum Orient.*, II, 614. — Aventin, *Annal. Boiorum.*

EMMA ou **ÉMINE**, reine de France, vivait en 986. Elle était fille de Lothaire II, roi d'Italie, et d'Adélaïde de Bourgogne. Elle épousa, en 966, Lothaire, roi de France, et ne tarda pas à prendre une grande influence sur l'esprit du jeune roi. Elle se fit remarquer par la haine qu'elle portait à son beau-frère, Charles de France, duc de Lorraine, avec lequel elle eut en 978 de vives querelles : les galanteries de la reine en furent le motif. Charles lui reprochait surtout ses relations adultères avec Adalbéron, seigneur lorrain, que Lothaire avait élevé fort jeune au siége épiscopal de Laon et dont on célébrait les talents pour la poésie et l'éloquence. Lorsque Lothaire mourut, en 986, la reine fut accusée d'avoir empoisonné son mari; néanmoins, elle reçut comme régente le serment des chefs francs, mais elle ne jouit pas longtemps du souverain pouvoir. Les principaux seigneurs, excités par Hugues Capet, se liguèrent : ils accusèrent Emma d'inconduite, aliénèrent d'elle son fils, chassèrent Adalbéron, et réduisirent la régente à invoquer le secours de sa mère, l'impératrice Adélaïde, et celui de son frère, Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne. Les comtes Othon et Héribert, seuls restés partisans de la reine, eurent quelques succès dans le Rémois, mais ils ne purent empêcher Emma et Adalbéron de tomber entre les mains de Charles, duc de Lorraine. On ignore ce que le duc fit de ses prisonniers.

Gerbert, *Epistolæ.* — Ademar Cabannens, *Chron.*, 236. — *Chronique de Verdun.* — Frodoard, *Chron.* — Baronius, *Annal.*, 986. — Le père Anselme, *Chronique généalogique.* — Sismondi, *Hist. des Français*, III, 474 à 494.

* **EMMA**, reine d'Angleterre, morte en novembre 1046. Elle était fille de Richard I[er], dit *sans Peur*, duc de Normandie, et de Gonnor. Elle épousa, en 1002, Ethelred II, roi d'Angleterre. En 1016, après la mort de son mari, elle se réfugia avec ses deux fils, Alfred et Édouard, auprès de son frère, Richard II, dit *le Bon*, duc de Normandie. Canut I[er], dit *le Grand*, roi de Danemark, qui venait de faire la conquête de l'Angleterre, demanda et obtint en 1017 la main d'Emma. Il eut de cette reine Canut II, ou Hardi-Canut, qui, en 1036, succéda à son père sur le trône de Danemark, tandis qu'Harald I[er], autre fils de Canut I[er] et d'Elgive, eut en partage l'Angleterre. Emma songeait substituer à Harald les enfants de son premier mariage, Alfred et Édouard. Goodwin, gouverneur du comté de Westsex, feignit d'approuver le projet de la princesse, et attira les deux jeunes princes en Angleterre, où ils furent reçus avec joie. Emma, craignant qu'une trahison ne les enveloppât ensemble, les obligea de se séparer, et retint Édouard près d'elle, tandis que son frère tenait la campagne. Ses pressentiments ne furent pas vains; Alfred périt bientôt, assassiné par Goodwin. Édouard et sa mère durent se réfugier chez Beaudouin, dit *le Barbu*, comte de Flandre, qui les reçut avec distinction. N'espérant plus pouvoir mettre Édouard sur le trône d'Angleterre, Emma sollicita son fils Hardi-Canut de se rendre aux vœux des Anglais, qui désiraient l'avoir pour roi. Canut II céda aux instances de sa mère, et vint à Bruges conférer avec elle, tandis qu'une puissante flotte danoise cinglait vers l'Angleterre. Harald mourut sur ces entrefaites, et Hardi-Canut fut proclamé sans contestation. Emma eut alors une grande part au pouvoir : son crédit augmenta encore lorsque, Hardi-Canut étant mort, en 1042, Édouard lui succéda. Mais Goodwin, devenu beau-père du roi, en conçut une vive jalousie et ne négligea rien pour perdre la mère dans l'esprit du fils. Il accusa Emma de plusieurs crimes, et gagna quelques seigneurs, qui confirmèrent ses accusations. Edouard crut trop facilement que sa mère était coupable : n'osant attenter à sa personne, il confisqua ses biens, comme le fruit du dol et de l'avarice. Emma se retira auprès de l'évêque de Winchester. La haine de Goodwin la poursuivit dans ce nouvel asile. Ce seigneur l'accusa d'entretenir de coupables projets avec ce prélat et de conspirer avec lui. La reine offrit de prouver son innocence par l'épreuve du feu, c'est-à-dire de traverser pieds nus et sans être blessée un certain espace couvert de fers ardents. Ce singulier moyen de défense fut accepté. Emma sortit saine et sauve de cette dangereuse épreuve. Ayant ainsi prouvé son innocence, elle fut rétablie dans les honneurs dont son fils l'avait dépouillée, et lui-même se soumit à la pénitence. Néanmoins, peu après la reine mère se retira dans un monastère, et y finit ses jours dans la retraite.

Rapin-Thoiras, *Histoire d'Angleterre.* — Polydore Virgile, *Historia Anglica.* — *Anglia Sacra*, I, 241. — William Malmesbury, *De Rebus gestis Regum Anglorum*, 80.

EMMANUEL. *Voy.* MANOEL.

EMMANUEL-CHARLES. *Voy.* CHARLES-EMMANUEL.

EMMANUEL-PHILIBERT, dit *Tête de Fer*, ou *le Prince à Cent Yeux*, duc de Savoie, né à Chambéry, le 8 juillet 1528, mort le 30 août 1580. Il était fils de Charles III, dit *le Bon*, duc de Savoie, et de Béatrix de Portugal. Il fut d'a-

et d'Éginard paraît être d'une authenticité fort contestable. *Voyez* l'article ÉGINHARD.

bord destiné à l'Église; mais resté seul de neuf enfants, son père lui fit donner l'éducation convenable à un prince souverain. La Savoie était alors au pouvoir des Français; Emmanuel, en 1548, entra au service de l'empereur Charles-Quint, et se distingua en Flandre. Il vint en Piémont, en 1552, dans l'espoir de chasser les Français de son héritage, et il combattit les maréchaux de Brissac et de Montluc, quelquefois avec avantage; mais il dut suivre la retraite des troupes impériales. Il montra de nouveau sa valeur aux siéges de Metz et de Térouenne. Quoique Emmanuel eût moins de vingt-cinq ans, Charles-Quint ne craignit pas de lui confier son armée. Le jeune général vint attaquer Hesdin, qu'il prit le 18 juillet 1553; il ravagea ensuite l'Artois, et malgré un échec que Henri II, roi de France, lui fit subir devant Renty, il n'en continua pas moins à tenir la campagne. Son père étant mort, Emmanuel-Philibert échangea le titre de prince de Piémont contre celui de duc de Savoie. Il continua à commander les armées impériales, et se trouva opposé en 1557 aux meilleurs généraux français de l'époque, l'amiral Gaspard de Coligny, son frère Dandelot, le connétable de Montmorency et le duc de Nevers. Il réussit à tromper les premiers, et gagna sur les deux autres, le 10 août 1557, la sanglante bataille de Saint-Quentin. Emmanuel-Philibert voulait alors marcher sur Paris, dont la route était ouverte; mais Philippe II lui ordonna de s'emparer d'abord de Saint-Quentin. La défense héroïque de Coligny sauva la France. L'armée espagnole se désorganisa par la victoire, celle des Français se rallia par le désespoir; et malgré la prise du Catelet, de Ham, de Noyon et de Chauny, Emmanuel se vit arrêté par le duc de Guise. Menacé dans le Luxembourg, il dut reculer jusqu'à Maubeuge. Un nouveau désastre, essuyé par les Français à Gravelines, amena la paix, qui fut conclue à Câteau-Cambrésis, le 3 avril 1559. Par ce traité, il fut convenu que le roi Philippe II et le duc Emmanuel-Philibert épouseraient les princesses Élisabeth et Marguerite de France, l'une fille, l'autre sœur de Henri II. Le monarque français s'engageait à restituer à Emmanuel tout ce que François I[er] avait pris au duc Charles III, à l'exception de Turin, Pignerol, Quiers, Chivas, et Ville-Neuve d'Asti, qui resteraient entre les mains de Henri II jusqu'à ce que les droits de Louise de Savoie, son aïeule, fussent réglés. Quoique ce traité ne rendît à Emmanuel-Philibert qu'une partie de ses États, il ne fut pas moins pressé de le conclure. Il se rendit à Paris pour épouser Marguerite; et malgré le funeste événement qui ôta la vie à Henri II, on se hâta d'unir les deux époux, le 9 juillet 1559, dans la chambre du monarque agonisant. En mars 1560, Emmanuel-Philibert, à la requête des cours de Rome, d'Espagne et de France, se chargea de faire main-basse sur les hérétiques répandus dans les vallées vaudoises, à Genève et à Lausanne. En effet, il fit brûler plusieurs de ces malheureux, en envoya une soixantaine aux galères, et saccagea les vallées de la Pérouse, d'Angrogne, de Luzerne et de Saint-Martin. La persécution fit naître la résistance; les protestants dauphinois, commandés par Mouvans, vinrent en aide à leurs co-religionnaires; les troupes piémontaises éprouvèrent des échecs multipliés. Fatigué de dépenser du sang et de l'argent pour détruire ses propres sujets, et cédant aux supplications de son épouse, le duc de Savoie accorda, le 5 juin 1561, la paix aux Vaudois, et la tolérance religieuse fut légalement établie dans les vallées des Hautes Alpes. Emmanuel-Philibert réclama de la France l'évacuation des places qu'elle occupait encore en Piémont. Un nouveau traité fut conclu à Blois, le 8 août 1562; il y fut convenu que le duc de Savoie céderait à Charles IX Pignerol, la Pérouse et Savillan, en échange de Turin, Quiers, Chivas et Villeneuve. Ce traité fut exécuté le 12 décembre 1562. Les Bernois usèrent aussi de générosité à l'égard du duc, et lui restituèrent, en octobre 1564, le pays de Gex; mais ils retinrent celui de Vaud. Les Valaisans rendirent aussi ce qu'ils avaient usurpé sur la Savoie. En août 1564, Emmanuel vint conférer avec Catherine de Médicis, au château de Roussillon (Dauphiné); le duc de Ferrare assista à ce conciliabule, qui avait pour but l'extirpation du calvinisme. Ce fut dans cet esprit qu'en 1571 Emmanuel s'opposa vivement, mais vainement, au mariage d'une riche héritière savoyarde, de Jacqueline d'Entremont, avec l'amiral Coligny. En juillet 1572, le duc de Savoie institua l'ordre de Saint-Maurice; le cordon de cet ordre est vert et la croix en or, émaillée de blanc : il avait pour but ostensible la guerre contre les infidèles, son but caché était le développement de la marine savoyarde. Le duc en fixa la résidence à Nice, et lui donna plusieurs galères. En 1574 il obtint de Henri III l'évacuation complète du Piémont, et malgré les protestations de Louis de Gonzague, duc de Nevers, il prit possession le 14 décembre des trois places cédées à la France par le traité de Blois. En octobre 1579, Emmanuel échangea avec Henriette de Savoie, marquise de Villars, le comté de Tende contre la seigneurie de Mirebel (Bresse). Après avoir recouvré toutes ses possessions paternelles, Emmanuel songea à les agrandir, et bientôt forma des intrigues avec Damville, Bellegarde et les huguenots du Languedoc pour enlever le Dauphiné à la couronne de France. Catherine découvrit ces menées; Bellegarde, qui avait quitté le service de France pour celui de Savoie, mourut presque subitement. Damville rentra dans ses charges et qualités. Resté sans complices, Emmanuel dut remettre à un autre temps ses projets. Il éleva alors quelques prétentions au trône de Portugal, comme petit-fils, par sa mère, de Manoel le Fortuné. Mais il se rallia à Philippe II lorsque

ce roi eut été reconnu, le 19 avril 1580, aux cortès de Tomar. La mort arrêta seule la prodigieuse ambition d'Emmanuel-Philibert. Quelques moments avant d'expirer, il fit appeler son fils, Charles-Emmanuel, et lui dit: « Apprenez, mon fils, par ma mort quelle doit être votre vie, et par ma vie quelle doit être votre mort. » Emmanuel-Philibert dut son surnom de *Tête de Fer* à la fermeté qu'il mit à accomplir ses résolutions. Il sut en effet, par sa seule persévérance, reconquérir son patrimoine, complétement occupé par l'étranger. Sa valeur et son habileté le mirent au rang des meilleurs généraux et des plus profonds politiques de son époque. Il allait toujours vêtu militairement, tenant sous son bras une grande épée. Il s'amusait dans ses loisirs à forger des armes et à les damasquiner: il portait celles qu'il avait lui-même fabriquées. Alfred DE LACAZE.

De Thou, *Historia*, passim. — Guichenon, *Hist. de la Maison de Savoie*, II, 237. — Tonsi, *Vita Emmanuelis Philiberti, Allobrogum ducis.* — Brusié de Montplainchamp, *Hist. d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie*; Amsterdam, 1692, in-8°. — J.-P. Ducros de Sixt, *Hist. d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.* — Claude Genoux, *Hist. de Savoie, Piémont et Sardaigne*, p. 57.

* **EMMEL** (*Tilemann-Adam*), chroniqueur limbourgeois, vivait en 1398. Il écrivit un *Chronicon Limburgense* de son temps, continué d'abord par Georges Emmel, mort en 1538, puis, jusqu'en 1561, par un troisième Emmel, également surnommé Adam. Cette chronique se trouve dans Stonlheim, *Prodrom. hist. diplom. Trevir.*, II.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **EMMELINE**, comtesse d'Aquitaine et de Poitou, vivait en 1004. Elle était fille de Thibaut le Tricheur, comte de Blois, et épousa Guillaume II, dit *Fier à Bras*, comte de Poitiers, dont elle eut deux fils, Guillaume III, dit *le Grand*, qui succéda à son père, et Èbles, qui mourut après 997. Emmeline se distingua par son zèle pour la religion. Elle fonda, en 990, l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée, et commença peu après l'établissement de Maillezais (Poitou). « Mais, dit Pierre, moine de Maillezais, elle interrompit cette pieuse entreprise à l'occasion suivante : elle fut avertie que son mari, en revenant de Bretagne, avait été reçu par la vicomtesse de Thouars, et avait eu commerce avec cette dame. Furieuse de cette aventure, elle en fit des reproches sanglants à son époux, qui tâcha vainement de l'apaiser. Emmeline résolut de se venger sur la vicomtesse; elle courut vers Thouars avec une suite nombreuse d'écuyers et de pages, et ayant rencontré son ennemie dans la plaine de Talmont, elle la renversa de cheval, l'accabla d'outrages, et, pour comble d'ignominie, la livra pendant toute la nuit à la lubricité de ses gens. » Emmeline, pensant que son mari ne lui pardonnerait pas cette violence, se retira à Chinon, qui lui appartenait. Il en résulta une guerre de deux années entre les vassaux des deux époux. « Bientôt cependant, continue le chroniqueur, les hommes religieux de la contrée recoururent à Guillaume Fier à Bras, et lui remontrèrent que la bénédiction de Dieu avait reposé sur lui tant qu'il avait vécu en paix avec sa femme; que sa colère, au contraire, le menaçait depuis leur brouillerie. Ils l'engagèrent ainsi à la reprendre et à confesser qu'il avait grièvement péché contre elle lorsque, après avoir manqué lui-même à la foi conjugale, il avait témoigné tant de courroux pour une faute légère. Guillaume fit venir sa femme, la pria d'oublier le passé, et se détermina à entrer en religion. Dès lors la comtesse, femme d'une rare prudence, ayant repris toute son autorité, consacra ses richesses et son pouvoir à achever l'église de Maillezais. » On ignore combien de temps Emmeline survécut à son mari, qui mourut en 994.

Pierre, moine de Maillezais, *De Antiquit. Ecclesiæ Malleacensis*, lib. I, cap. II, 179. — Dom Bouquet, *Histoire du Languedoc*, IX, 31 (Recueil des historiens de France).— Sismondi, *Histoire des Français*, IV, 71.

* **EMMÉRAMNE** (Saint), évêque de Poitiers, né dans cette ville ou aux environs, à la fin du sixième siècle ou au commencement du septième. Il succéda à l'évêque Jean Ier, et après avoir sagement gouverné son diocèse, abdiqua vers l'an 642. On croit qu'il mourut en 652. Il joignait à une grande piété une érudition profonde; il s'était livré à l'étude dès sa plus tendre jeunesse. Al. B.

Gallia Christiana. — Cyrin, évêque de Frisingue, *Vie d'Emmeramne.* — Besly, *Histoire des Évêques du Poitou.*

EMMERICH (*Georges*), médecin allemand, né à Kœnigsberg, le 5 mai 1672, mort le 10 mai 1727. Il étudia et fut reçu docteur à Leyde. En 1693 il eut le titre de professeur adjoint dans sa ville natale, et en 1710 il fut nommé professeur titulaire. Il occupa aussi les fonctions de bourgmestre à Lœbenicht et à Kœnigsberg. Haller et Arnold ont donné la liste de ses dissertations. Les principales sont : *Positiones physico-medicæ*; Leyde, 1692, in-4°; — *Dissertatio de Phlebotomia*; Kœnigsberg, 1593, in-4°; — *De Ratione et experientia medica*; Kœnigsberg, 1693, in-4°; — *Theælogia ejusque infusum, seu de usu potus theæ*; Kœnigsberg, 1698, in-4°; — *De Morbo marino, navigantibus prima imprimis vice familiari*; Kœnigsberg, 1700, in-4°; — *De Frigore correptis*; Kœnigsberg, 1701, in-4°; — *De Duumviratu Helmontiano, ventriculo nimirum et splene*; Kœnigsberg, 1702, in-4°; — *Concionatorum Diæta, seu sanitatis conservatio*; Kœnigsberg, 1707, in-4°; *De Febre virginum amatoria*; Kœnisberg, 1708, in-4°; — *De Conjugio Astreæ cum Apolline*; *Inspectione cadaverum*; Kœnigsberg, 1710; — *De Vulneribus lethalibus in specie*; 1715, in-4°.

Biog. médic.

EMMERICH (*Frédéric-Charles-Timothée*), théologien français, né à Strasbourg, en 1786, mort le 1er juin 1820. Après un voyage en Alle-

magne, il vint à Paris, dont les savants l'accueillirent avec empressement. A son retour à Strasbourg, en 1809, il fut nommé supérieur du collége Saint-Thomas et professeur de langues anciennes au gymnase. En 1812 il devint professeur agrégé au gymnase protestant et professeur à la faculté de théologie en 1819. En même temps il remplit les fonctions de maître, et se fit remarquer par son éloquence. On a de lui : *De Evangeliis secundum Hebræos, Ægyptios atque Justinum martyrem;* thèse pour le doctorat; — *Choix de Sermons;* 1824, in-8°.

Feller, *Biog. univ.*, éd. Weiss.

* EMMERICH (*Anne-Catherine*), visionnaire allemande, née à Flansk (duché de Münster), le 8 septembre 1774, morte le 9 février 1824. Elle appartenait à une famille pauvre. En 1802, elle entra chez les Augustines de Dulmen, et le 13 novembre 1803 elle prononça ses vœux. Elle avait eu de bonne heure des visions. En 1798, elle déclara avoir vu Jésus-Christ lui ceignant le front d'une couronne d'épines. Après la suppression de son couvent, Anne-Catherine Emmerich se retira chez une veuve de l'endroit. C'est dans cette maison qu'elle fut sujette à de nouvelles visions, pendant lesquelles son corps offrait, dit-on, l'empreinte des stigmates du crucifiement et d'une croix marquée sur sa poitrine, d'où coulait parfois le sang. Ces impressions se renouvelèrent surtout lors d'une maladie qu'elle eut à la fin de 1812. Cet état de choses fut révélé le 25 février 1812, par une ancienne compagne d'Anne-Catherine Emmerich; la réalité en fut constatée par un médecin, qui examina cette femme extraordinaire, et un procès-verbal d'enquête, dressé par une commission ecclésiastique venue de Münster, en établit l'authenticité. La relation en a été consignée, en 1814, dans un journal de Saltzbourg par le conseiller et médecin Drüffel, présent à l'enquête, et qui dès lors eut cette pieuse fille en grande vénération. A la mort d'Anne-Catherine Emmerich, toute la population suivit son convoi.

Brentano, *La douloureuse Passion de N. S., d'après les méditations de la sœur Emmerich;* Paris, 1835, in-8°.

EMMERY (*Jean-Louis-Claude*), comte de Grozyeulx, magistrat et homme politique français, né à Metz, le 26 avril 1752, mort à sa terre de Grozyeulx, le 15 juillet 1823. Sa famille était d'origine juive; mais son bisaïeul avait embrassé le catholicisme. Son père, procureur au parlement de Metz, ne négligea rien pour son éducation, et à dix-huit ans il fut reçu avocat du barreau de sa ville natale, où il acquit bientôt une grande réputation de savoir et de désintéressement. Quand la révolution éclata, il fut élu député aux états généraux, convertis bien vite en Assemblée nationale. Il présida plusieurs fois cette assemblée, et eut surtout occasion de faire apprécier ses vastes connaissances dans les comités, notamment au comité militaire. Emmery prit une grande part au travail d'organisation de l'armée, sur laquelle il fit un rapport à l'Assemblée. Il ne parut d'ailleurs à la tribune que pour remplir des devoirs impérieux, comme pour défendre l'hôtel des Invalides, dont l'existence était menacée; pour revendiquer les droits civils et politiques en faveur des juifs; pour demander la répression des troubles qui avaient éclaté parmi les troupes de Nancy, etc. Après la clôture des travaux de la Constituante, Emmery entra au tribunal de cassation, dont il se trouvait être l'un des présidents lorsqu'il fut arrêté sous la Convention. Il resta neuf mois en prison, et le 9 thermidor seul le sauva de la mort. Il reprit alors sa place au tribunal de cassation jusqu'à sa nomination au Conseil des Cinq Cents par les électeurs de Paris, en germinal an V (avril 1798). C'est dans cette orageuse session que, sur son rapport, le Conseil décréta l'abolition des lois de confiscation qui frappaient les biens des parents d'émigrés. Il échappa néanmoins à la déportation le 18 fructidor; mais son élection ayant été annulée, il se trouva hors de toute fonction publique. Il rouvrit alors son cabinet, et donna des consultations. Après le 18 brumaire, il entra au conseil d'État, dans la section de législation, et prit part aux grands travaux qui préparèrent la promulgation du Code Civil. Nommé en 1803 au sénat, sur la présentation du collége électoral du département de la Moselle, il ne rechercha ni la faveur ni la renommée, n'espérant rien d'une opposition régulière, mais trop peu nombreuse et trop comprimée. Il prit part en avril 1814 aux actes relatifs à la formation d'un gouvernement provisoire et à la déchéance de Napoléon. La Restauration le plaça à la chambre des pairs; il ne fut rien pendant les Cent Jours, et reprit sa place à la chambre haute en 1815. Il y défendit le pacte qui devait unir la France à la royauté, et accablé de souffrances et d'infirmités, il conserva jusqu'à son dernier jour une grande vivacité d'esprit. On lui attribue : *Défense de la Constitution*, par un ancien magistrat; Paris, 1814, in-8°.

Un de ses fils avait embrassé l'état militaire, et avait trouvé la mort sur le champ d'honneur. Le second de ses fils, *Jacques-Nicolas-Jeanne-Claude* EMMERY, né à Metz, le 27 août 1783, lui succéda dans le titre de comte, qu'il avait obtenu de l'empereur, ainsi que dans la dignité de pair. Il avait servi dans l'administration militaire de 1803 à 1815. Il prit séance en 1824, prêta serment à la nouvelle dynastie en 1830, et mourut à Paris, le 5 décembre 1839. L. LOUVET.

Encyclopédie des Gens du Monde.— Biog. des Pairs.— Biogr. univ. et portative des Contemporains.

EMMERY DE SEPT-FONTAINES (*Henry-Charles*), ingénieur français, né à Calais, le 19 avril 1789, mort en mai 1842. Il entra à seize ans à l'École Polytechnique; lorsqu'il en sortit, il fut attaché à M. Bruyères, inspecteur des ponts-et chaussées, sous la direction duquel il

executa le canal Saint-Maur. Il ne quitta cette entreprise qu'après l'avoir terminée jusque dans ses moindres détails ; arrivé là comme élève, il en sortit ingénieur en chef. Plus tard, il fut chargé par une compagnie d'ouvrir la route qui traverse la plaine d'Ivry pour aboutir à Maison-Alfort. Il eut alors à construire le pont d'Ivry, près du confluent de la Marne. Nommé secrétaire de la commission des *Annales des Ponts et Chaussées*, au moment de la création de cet important recueil, il y donna son active coopération. Mais de plus importants travaux lui furent confiés : on le chargea du service municipal de la ville de Paris. En huit ans il dirigea la construction de 80,000 mètres d'égouts et de 100,000 mètres de conduits et de vastes réservoirs pour la distribution des eaux. Il concourut, en outre, à l'administration du relief des rues de Paris, et dirigea les travaux du puits de Grenelle. Appelé aux fonctions d'inspecteur des ponts et chaussées, il dut quitter la direction du service de la ville de Paris. Le conseil municipal, en lui exprimant ses regrets et sa reconnaissance, lui décerna un vase d'argent portant cette inscription : *La ville de Paris à Henri-Charles Emmery*. Cet ingénieur a consigné dans plusieurs écrits d'utiles détails sur ses travaux. En voici les titres : *Pont d'Ivry en bois sur piles en pierre... Détails pratiques sur ce pont ; projet, exécution*, etc. ; 1832, in-4°, et atlas de 18 pl. in-fol. ; — *Concession des eaux de la ville de Paris ;* 1833, in-8°, de 48 pl. ; — *Égouts et bornes-fontaines ;* 1834, in-8° ; — *Statistique des égouts de la ville de Paris* (*année* 1836) ; 1837, in-8°, avec un tableau (Extrait des *Annales des Ponts et Chaussées*) ; — *Puits artésien d'absorption, foragé ordinaire, ordonné par la ville de Paris, exécuté par le sieur Mulot sur les boulevards extérieurs, près la barrière du Combat. Expériences sur la puissance d'absorption de ce forage ;* 1836, in-8° (Extrait des *Annales des Ponts et Chaussées*) ; — *Amélioration du sort des ouvriers dans les travaux publics ; appel aux ingénieurs, aux directeurs des grands ateliers*, etc. ; 1838, in-8° ; — *Canaux et chemins de fer des États-Unis d'Amérique ; analyse et extraits des Lettres sur l'Amérique du Nord par M. Michel Chevalier et de deux ouvrages de M. Poussin : Travaux d'améliorations intérieures et chemins de fer américains ;* 1837, in-8°, avec pl. ; — *Porte marinière à aiguilles verticales, formant la fermeture du pertuis établi dans la Marne au-dessus de la prise d'eau du canal Saint-Martin ;* 1838, in-8° ; — *Travaux publics du Nord ; traduction des observations de David Stevenson, ingénieur anglais, sur les ports, la navigation des lacs et des rivières, sur les bateaux à vapeur, sur les canaux, routes et chemins de fer, sur les ports, phares et autres travaux exécutés ;* 1839, in-8°, avec pl. — *Statistique des eaux de la ville de Paris ; recherches, expériences sur les lois de certains phénomènes hydro-dynamiques qui accompagnent le mouvement des corps flottants*, trad. de l'angl. de John Russel (avec M. Mary) ; 1840, in-8°, avec pl. GUYOT DE FÈRE.

Moniteur du 2 juin 1842. — Ch. Louandre, *Littér. contempor.*

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.



